

Montréal, 1er Janvier 1866. Huitième Année.—No. 1.

L'ÉCHO DU CABINET DE LECTURE PAROISSIAL

JOURNAL DES FAMILLES ILLUSTRÉ.

Paraissant le 1er et le 15 de chaque mois, par livraison de 16 pages.

Pour Abonnement : six Mois, $1.00 ; un An, $2.00. Bureaux à Montréal : 10, Rue St. Vincent.

SOMMAIRE.—A nos abonnés.—Avis de la direction.—Chronique.—Mort de M. le Protonotaire Coffin.—Illustrations : Le Gesu et la Banque Molson.—Ste. Anne du Bout de l'Ile de Montréal.—Le chemin du bonheur, (suite).—Un succès de larmes, (suite et fin.)

A NOS ABONNES.

A partir du 1er janvier 1866, nous commençons la huitième année de notre existence comme journal, et la première année comme journal *illustré*.

Depuis longtemps vivement sollicités par un grand nombre de nos abonnés à *illustrer* notre Revue, nous avons cru devoir nous rendre à leur désir.

Tout abonnement qui n'est pas refusé à son expédition est considéré comme continuant de plein droit.

Le prix de l'abonnement, à dater du 1er janvier 1866, est de $2 par an, payable $1 dans le mois de janvier et $1 dans le courant de juillet.

Avis de la Direction.

☞ Nous adressons encore aujourd'hui le présent numéro de l'*Echo* à tous nos abonnés ; mais nous les prévenons que ce sera le dernier que recevront ceux qui n'auront pas acquitté le montant de la souscription pour les années passées. C'est notre dernier appel. S'il ne réussit pas, nous serons forcés, bien à regret, de mettre les comptes entre les mains d'un avocat. Nous espérons qu'on nous épargnera ce désagrément. Il nous semble que nous avons été assez généreux envers nos abonnés pour avoir droit d'exiger aujourd'hui rigoureusement la rentrée des arrérages.

CHRONIQUE.

SOMMAIRE.—La nouvelle année.—Revue de 1865.—Retraite de M. Brown du ministère.—Fin du Jubilé.—Retour de Monseigneur de Montréal.

Le premier devoir de notre chronique aujourd'hui est bien de saluer l'arrivée de la nouvelle année et de consacrer un souvenir à celle qui vient de disparaître. Nous ne ferons pas ici un article de fantaisie sur la brièveté du temps qui s'enfuit comme une ombre, comme une vapeur, comme un bruit insaisissable. Ces pensées s'emparent nécessairement de l'esprit le moins philosophique sans qu'on les lui exprime au moment de cette transition inévitable, de ce pas gigantesque vers les limites du temps. Les années sont comme des jalons que nous dépassons tous, l'un après l'autre, sur la route de l'éternité. Puisse celui que nous venons de toucher n'être le dernier pour aucun de nos lecteurs ; puisse l'abondance de bonnes choses, les nombreux bienfaits, les grâces spéciales que leur apporte à tous 1866, être une ample compensation pour la perte de 1865 !

Si nos souhaits de bonne année sont ainsi limités dans l'expression, ils ne le sont nullement dans notre cœur ; car si nos vœux sont exaucés, le bonheur régnera dans toutes les familles, et avec surabondance dans celles où notre cher *Echo* trouvera un accueil bienveillant.

Maintenant, que nous reste-t-il de 1865 ? un simple souvenir. Quel progrès a fait le monde durant cette année ? Hélas ! un progrès fort douteux, dans notre opinion. Les arts et l'industrie ont été paralysés dans des pays par la guerre, dans d'autres par des révolutions et ailleurs par des épidémies. Les mêmes causes ont nécessairement arrêté le progrès numérique des populations du globe.

Cependant, le Canada a été comparativement épargné. Rien n'est venu faire entrave à nos entreprises, ni guerre, ni révolutions, ni épidémies ; et la récolte a été abondante. Le progrès religieux et moral a été ce qu'on pouvait espérer d'une année jubilaire.

Dans l'ordre politique, le fait le plus saillant de l'année 1865 a été l'adoption par la législature du projet de confédération des Provinces Britanniques de l'Amérique du Nord, suivie d'une délégation ministérielle en Angleterre par faire accepter cette mesure par le gouvernement impérial. L'emploi des milices provinciales sur nos frontières, pour prévenir les incursions et les maraudages, prouve que, si nous n'avons pas eu la guerre chez nous, nous avons au moins senti quelques-uns de ses effets. C'est ainsi, par exemple, que nos cours de justice ont été saisies, du commencement de l'année jusqu'à la fin, de causes provenant d'actes des belligérants nos voisins. Cette nécessité de garder nos frontières a fait concevoir à nos législateurs que, pour résister aux attaques de l'ennemi, il faut être

fortifié et avoir des soldats disciplinés. Ils ont, en conséquence, adopté des plans de fortifications, et ouvert un camp d'instructions militaires à Laprairie avec un succès remarquable.

Un autre événement que la chronique de l'année ne peut omettre est le transport du siége du gouvernement de Québec à Ottawa. La vieille capitale, berceau de la colonie, théâtre de tant de faits mémorables, a dû céder ses droits si bien acquis à une ville dont toute l'histoire est dans un avenir qui paraît s'ouvrir brillant devant elle. Quoique sans passé, Ottawa peut cependant réclamer l'honneur d'avoir été visité par le fondateur de Québec, l'immortel Champlain, dès l'année 1613. C'est lui qui a baptisé en français le sault de la Chaudière, en décrivant la cérémonie que les indigènes de ce temps-là ne manquaient jamais d'y faire, en passant, pour apaiser la colère du Grand Esprit qui grondait sans cesse au bas de la chute! Le sacrifice exigé pour se rendre cette divinité favorable, n'était pas fort coûteux: il suffisait de jeter dans la cataracte quelques morceaux de petun. Ensuite, on n'avait plus rien à craindre; on attendait l'ennemi de pied ferme; car c'était là, paraît-il, qu'il les rencontrait ordinairement.

Nos législateurs, avant d'engager les luttes parlementaires sur ce même terrain où les habitants primitifs réglaient leurs différends avec la flèche et le casse-tête, n'ont pas fait le mesquin sacrifice du petun dans le gouffre de la Chaudière; ils ont agi plus largement, et en peuple civilisé, afin de faire taire les cris de la discorde et de la jalousie, non moins bruyants ni moins incessants que le murmure de la chute, ils ont sacrifié des millions pour ériger des monuments d'une solidité et d'une majesté bien capables de défier celles de la cataracte elle-même. Puisse cet immense sacrifice apaiser la colère des grands Esprits du Haut-Canada! Puisse la discorde ne jamais s'introduire dans ces édifices, et la paix y régner pour toujours! C'est notre souhait de bonne année pour la nouvelle capitale.

Si nous avons échappé aux fléaux de la guerre, de la révolution et des épidémies, nous n'avons pas été néanmoins sans éprouver, nous aussi, notre calamité publique durant l'année 1865. Nous avons eu nos victimes de l'inondation, épouvantable destruction de vies humaines et de propriétés. En outre, nous avons payé un large tribut à la mort. Hélas! oui, durant l'année qui vient de se terminer, la mort a frappé avec une sévérité extraordinaire sur les grands de ce monde, sur les chefs des Etats, sur les sommités dans tous les genres de distinction, et en Canada peut-être plus que partout ailleurs. En effet, nous avons perdu, cette année, un nombre effrayant d'hommes qui ont illustré leurs noms parmi nous et honoré leur pays par leurs talents dans des sphères différentes. De ce nombre l'histoire mentionnera toujours avec orgueil, comme distingués au premier rang:

Dans la politique, les hons. MM. Taché et Turcotte;

Dans les connaissances historiques et théologiques, MM. Ferland et F. Labelle;

Dans l'enseignement, les sciences abstraites et philosophiques, MM. T. B. Pelletier et F. Désaulniers;

Dans la littérature et la judicature, les honorables Juges Morin et McCord;

Par la noblesse et la fortune, l'hon. M. De Beaujeu;

Par le sacrifice et le dévouement au salut des âmes, les Révs. MM. Mainguy, Léonard et Leclerc;

Par les vertus civiles et religieuses, M. Coffin;

Par le succès dans le commerce et les affaires, MM. Montmarquet et Benoit;

Par une position honorablement acquise dans la classe ouvrière, MM. Fréchette et Dubuc, etc.

Beaucoup d'autres pays, comme le Canada, ont été frappés à la tête durant cette même année. Nous avons perdu notre premier ministre, M. Taché; l'Angleterre a perdu le sien dans la personne de Lord Palmerston; la république américaine, son Président, M. Lincoln; la France, son premier homme d'Etat après l'empereur, M. deMorny, et deux autres illustrations dans l'armée, la politique et les lettres, MM. deLamoricière et Dupin; la Belgique a perdu son vieux roi Léopold; l'Eglise catholique d'Angleterre, son illustre chef, le Cardinal Wiseman; et le parti du libre échange, son principal avocat, dans la personne de M. Richard Cobden.

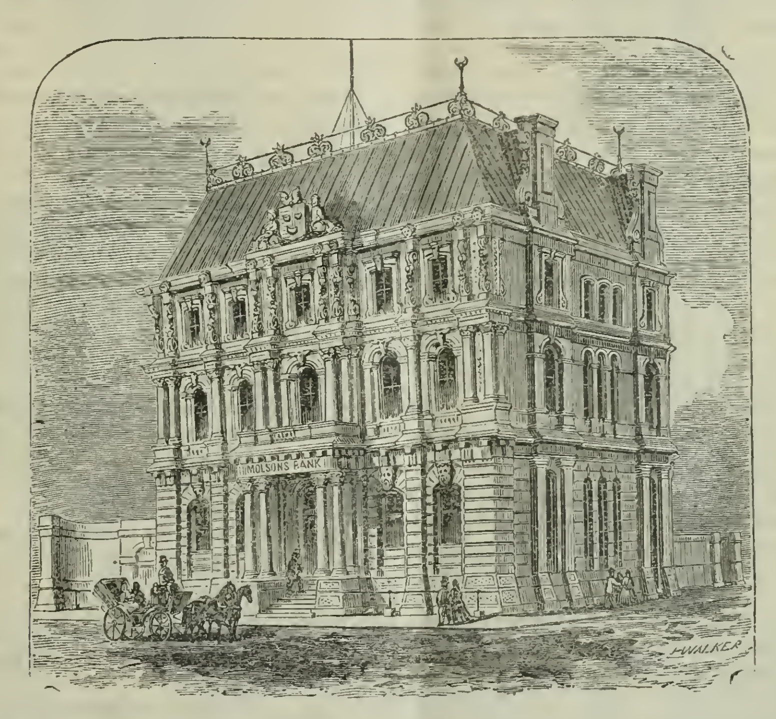
Quel est donc le pays qui n'a pas reçu son châtiment de la main de la Providence durant l'année dernière? Dans notre hémisphère, les descendants de Caïn ont joué un rôle caractéristique, surtout à la Jamaïque et à St. Domingue; et les quatre millions de cette race libérés de l'esclavage par les Américains, sont devenus une menace perpétuelle contre le repos public. La révolution s'est promenée d'une république à l'autre. Ecrasée dans les Etats-Unis, elle s'efforce de revivre au Mexique. En Europe, les peuples qui assistent sans s'émouvoir au spectacle de l'horrible oppression exercée sur la Pologne par la Russie, et des tentatives d'asservissement dirigées contre le Saint Siége, ont tremblé devant l'épidémie, en présence du choléra.

— Cependant, la nouvelle année commence sous des auspices assez favorables. La grande guerre américaine est terminée, et il est permis d'espérer que le différend survenu entre l'Espagne et le

Chili pourra se régler sans le secours des armes.

— Les événements politiques de la dernière quinzaine se réduisent à très-peu de chose, en dehors des délibérations secrètes du gouvernement. Ces délibérations doivent avoir porté sur quelque sujet d'une importance majeure, puisqu'elles ont amené une différence d'opinion si grave que le président du Conseil, M. Brown, s'est cru obligé de donner sa démission, étant seul de sa manière de voir. Sa démission a été acceptée, mais la coalition des partis n'en sera nullement dérangée, attendu que les amis politiques de M. Brown dans le Haut-Canada sont prêts à soutenir M. Howland dans le ministère tel qu'il est, et que l'Hon. Fergusson Blair, chef de ce parti dans la Chambre Haute, a consenti à remplacer M. Brown dans le Cabinet.

— Dans l'ordre religieux, nous avons à noter deux faits importants : la fin du Jubilé et le retour de Monseigneur de Montréal au milieu de ses ouaillles. Sa Grandeur nous est revenue avec une santé considérablement améliorée, et déjà elle a eu l'occasion d'officier publiquement dans presque toutes les églises de la ville, à la Cathédrale, à Notre-Dame, à St. Pierre, à St. Jacques, au Gesu et dans les communautés. Et partout les fidèles se réjouissent de revoir ce bon pasteur si dispos et toujours souriant, après avoir éprouvé tant d'inquiétude sur l'état de sa santé. Sa Grandeur a eu la consolation d'assister à la cloture du Jubilé à Montréal et de bénir toutes les bonnes dispositions que cette faveur spéciale du Saint-Père a fait naître dans les cœurs. On nous assure qu'il s'est opéré des conversions considérables dans cette cité ; non seulement des conversions du mal au bien chez les catholiques indifférents, mais des conversions du protestantisme au catholicisme.



Banque Molson.

Cette riche construction a trois façades en pierres grises de l'Ohio. Les fûts des colonnes doriques du portique et ceux des colonnes corinthiennes formant le centre du second étage sur le front de la rue St. Jacques, sont de granit poli dont la teinte rougeâtre fait un contraste frappant avec la façade, couleur jaune pâle, du corps de la bâtisse.

Mort de M. le Protonotaire Coffin.

Le clergé, le journalisme et le Barreau ont déjà rendu hommage à la mémoire de ce saint homme, de ce bon citoyen, de cet intègre serviteur public, décédé le 30 décembre dernier. Nous nous faisons un devoir de joindre notre voix à ce concert de regrets et de louanges auquel toute la population de Montréal prend part. Nous empruntons à la *Minerve* la notice nécrologique suivante :

Nous avons la douleur d'annoncer aujourd'hui, dit ce journal, la mort de M. Wm. C. H. Coffin, le plus ancien protonotaire de ce district. M. Coffin était le type parfait de l'homme de bien, et jouissait d'une estime publique qui allait jusqu'à la vénération.

M. Coffin était né aux Trois-Rivières, en 1799, et par conséquent, n'était âgé que de 66 ans. Son père était Anglais de naissance, mais sa mère appartenait à la famille distinguée des de Tonnancour. Il fut élevé dans la religion catholique, bien que son père fût pro-

testant. Son fils eut néanmoins le bonheur de le voir mourir dans la religion catholique. M. Wm. Coffin fit ses études au collége de Nicolet, étudia le droit d'abord à Québec, sous M. Pyke, alors Procureur-Général, et ensuite, M. Pyke ayant été fait juge, M. Coffin vint continuer ses études à Montréal, sous Sir James Stuart.

Il fut admis à la profession d'avocat en 1820, et quelques années plus tard, fut élevé à la charge de protonotaire pour le district des Trois-Rivières. Le 5 juillet 1844, il fut nommé protonotaire de la cour supérieure et greffier de la cour de circuit pour le district de Montréal, conjointement avec MM. S. W. Monk et J. A. Papineau. Il fut nommé de nouveau, en avril 1865, conjointement avec MM. J. A. Papineau et John S. Honey.

M. Coffin était un modèle d'assiduité et n'a jamais inspiré d'autre sentiment que celui du respect le plus profond à ceux qui avaient des rapports avec lui. Il n'était pas seulement un excellent modèle à suivre, pour les employés publics, mais il était aussi un exemple inimitable de piété et de dévotion. On nous assure qu'il ne manquait jamais de visiter les églises tous les jours avant et après les heures de bureau. Il était membre des sociétés de St. Vincent de Paul, de la Propagation de la Foi, de la Congrégation des hommes de Ville-Marie, et l'un des fondateurs de la Congrégation des hommes de Marie-Immaculée établie à l'église St. Jacques, il y a trois ans.

Si la mémoire du juste doit demeurer en vénération, celle de M. Coffin ne se perdra jamais.

Voici les résolutions adoptées par le Barreau de Montréal à l'occasion de sa mort; nous sommes certains que les regrets exprimés par ce corps seront partagés par le public.

A une assemblée spéciale des membres de cette section du Barreau du Bas-Canada, qui a eu lieu au Palais de Justice, le 30 courant, les résolutions suivantes ont été adoptées:

Sur motion de C. S. Cherrier, Ecr., C. R., secondé par Strachan Bethune, Ecr., C. R.,

Résolu:—Que les membres de cette section du Barreau ont appris avec regret la mort de feu W. C. H. Coffin, en son vivant, Ecr., Avocat et Protonotaire conjoint de la Cour Supérieure à Montréal, qui s'était acquis l'estime et le respect des membres du Barreau et du public en général par son caractère droit, sa rigoureuse probité, l'aménité de ses manières et la scrupuleuse exactitude avec laquelle il a toujours rempli ses devoirs publics.

Sur motion de Alex. Cross, Ecr., C. R., secondé par Gédéon Ouimet, Ecr., C. R.,

Résolu:—Qu'en témoignage du respect et de l'estime qu'inspirait le défunt, les membres de cette section assisteront à ses obsèques et porteront le deuil durant un mois.

Sur motion de F. Cassidy, Ecr., C. R., secondé par W. Torrance, Ecr., C. R.,

Résolu:—Que copie des présentes soit transmise, sous le sceau de cette section, à la famille du défunt.

Les funérailles de M. Coffin ont eu lieu mercredi, le 3 janvier. Le char funèbre partit à 8½ heures de la résidence du défunt et se rendit à l'Eglise St. Jacques, suivi des membres du Barreau, des officiers de la Cour et d'un grand nombre de nos premiers citoyens. Les porteurs des coins du poële étaient le Procureur-Général Cartier, le Juge Mondelet, J. J. Day, écr., George Weekes, écr., Alfred Larocque, écr., et C. S. Cherrier, écr.

A l'église St. Jacques, le Rév. M. Campion a prononcé l'oraison funèbre du défunt.

" Le Barreau, s'est-il écrié, a déjà rendu hommage au mérite du regretté défunt: il a dit son empressement à accomplir ses devoirs, son aménité de caractère et les qualités qui ont fait de lui un citoyen utile et estimable. Moi, je veux parler de lui sous le rapport religieux. Je veux redire sa piété, son amour pour tout ce qui touche à la religion, et la vie exemplaire qu'il a menée. Il ne s'écoulait pas de jour sans qu'il visitât trois ou quatre églises, et sa charité était proverbiale. Doué d'un caractère tendre et sympathique, la vue des malheureux l'affligeait et sa bourse était toujours ouverte aux disgraciés de la fortune. Sa réputation de sainteté était si grande, qu'à sa mort, j'ai moi-même entendu des gens s'écrier, comme à la mort du Bienheureux Labre: " Le saint est mort! le saint est mort." Ce témoignage de la vénération publique vaut à lui seul tous les éloges que ma voix pourrait donner à la mémoire du citoyen estimable que la tombe vient de nous ravir. Combien de fois avons-nous vu M. Coffin agenouillé devant l'autel dans cette église, ou dans une humble chapelle plus près de sa résidence, se livrant à la méditation et à la prière! Du reste, il n'interrompait jamais cet exercice où qu'il fût. Malgré son âge et ses infirmités, il était un des membres les plus assidus aux exercices de la congrégation de Marie Immaculée, et son recueillement était pour nous et pour tous un sujet d'édification. Il pratiquait la mortification à un tel point qu'on a trouvé sur son corps des instruments de pénitence. Puissent l'exemple qu'il a donné et les sublimes vertus qu'il a pratiquées se perpétuer dans sa famille et parmi ceux qui en ont été témoins."

Le cortége se rendit ensuite à l'église paroissiale où un service solennel a été chanté par le Rév. M. Lenoir. L'église vêtue de noir; les milliers de cierges qui entouraient un magnifique catafalque et se réflétaient sur les tentures funèbres; le chant grave et mélancolique de la messe des morts; la pensée que la terre allait bientôt dérober pour toujours aux regards un citoyen aimé et respecté: tout concourait à impressionner vivement les assistants. Après le service, le corps du défunt a été transporté au cimetière de la montagne, accompagné d'un grand nombre de citoyens.

LE GESU.

La gravure ci-après est une vue de la façade de ce magnifique temple élevé par les RR. PP. Jésuites sur la rue de Bleury. C'est un édifice à proportions grandioses, avec décorations artistiques d'un genre tout-à-fait imposant, style grec moderne, colonnes et chapiteaux composite. Cette église a 194 pieds de longueur et une largeur moyenne de 96 pieds. Il y a un vestibule intérieur de 17 pieds au-dessus duquel se trouve une première galerie pour le peuple, et une seconde pour l'orgue. Du bas de l'église au haut de la grande nef du transept la longueur est de 85 pieds divisés en cinq arches de 17 pieds chaque. Du transept à la balustrade du chœur l'espace est de 40 pieds, et de la balus-

trade à l'extrémité du sanctuaire, de 52 pieds. La principale nef occupe 40 pieds de largeur, les ailes 15 pieds de chaque côté et les chapelles latérales 13 pieds. Le transept a 144 pieds d'une extrémité à l'autre de la grande nef transversale, et 120 pieds dans les ailes. Les grandes nefs ont 75 pieds de hauteur, du plancher à la voûte, et les ailes 32 pieds.

Ste. Anne du Bout de l'Ile de Montréal.

Comme la plupart des anciennes paroisses du district de Montréal, Ste. Anne du Bout de l'Isle n'était, il y deux siècles environ, qu'un simple avant-poste de Ville-Marie que les MM. de Sulpice venaient d'avois établie sur de solides assises en disséminant, à certainer



LE GESU.

distances de leur œuvre principale, des ouvrages de moindre importance qui se reliaient pour ainsi dire entre eux, et servaient de sentinelles avancées, sur le chemin des Iroquois.

C'est pour obéir à cette politique sage et prévoyante, remarque le savant abbé Faillon (1), que les MM. de St. Sulpice avaient accordé, dès les commencements mêmes de la colonie, un certain nombre de fiefs

(1) Vie de Mlle LeBer, pages 319 et suivantes.

nobles, sans droit de justice, à des officiers de troupes du Roi, dans l'espérance qu'ils s'y établiraient et y feraient les constructions nécessaires qui, tout en leur permettant de s'y défendre, en cas d'attaque, donneraient, par contre-coup, l'éveil aux habitants de Ville-Marie.

Ces espérances ne devaient pas être déçues, et l'on vit bientôt se former des noyaux de population dans les fiefs du Gué, d'Ailleboust, de Chailly, du Puy, de St. André, de Carillon, de Morel, de Senneville, etc.

Le fief de Ste. Anne du Bout de l'Isle ou de Senneville échut à Jacques LeBer, surnommé la Rose (1), père de Jeanne la recluse, l'héroïne chrétienne du Canada, et beau-père, par son mariage avec Jeanne Le Moyne, de ce fameux interprète des sauvages, Charles Le Moyne de Longueil et de la vaillante Catherine Primot, dont la nombreuse famille, véritable pépinière de héros, jeta tant de lustre et une gloire si pure sur le berceau de la Nouvelle-France.

C'était un maître homme que ce Jacques LeBer, marchand de profession et soldat par la nécessité des circonstances. Unissant à une rare probité, la bonté de cœur, un courage à toute épreuve, et un grand fond de piété, l'on peut dire que, parmi les simples particuliers, il fut sans contredit l'un de ceux qui contribuèrent le plus efficacement au solide affermissement de la colonie et au bonheur des colons. (2) Aussi était-il grandement considéré, et lorsqu'il exposa à M. de Denonville, gouverneur-général du Canada, et à M. Dollier de Casson, supérieur du Séminaire, son projet d'établir un poste militaire à Ste. Anne et d'y grouper des habitations, ces messieurs approuvèrent hautement son dessein, et s'empressèrent de lui donner toutes les permissions nécessaires.

M. Dollier de Casson ajouta même dans l'acte qui autorisait M. Jacques LeBer à construire un fort, quelques lignes qui valent, à elles seules, le plus beau panégyrique. Cet acte est du 18 août 1686 et M. Dollier y déclare " *qu'ayant une parfaite connaissance du grand bien que M. LeBer avait fait depuis plusieurs années à ce pays, et de celui qu'il y fesait encore journellement, et qu'étant très-avantageux d'attirer des habitants dans cette extrémité de l'île pour la fortifier, il accordait, de l'avis de MM. du Séminaire, à M. LeBer l'autorisation de bâtir un moulin sur son fief, et d'en jouir lui et les siens en toute propriété.*" (3)

Jacques LeBer se mit donc courageusement à l'œuvre, et construisit, à la Pointe de l'Ile, un fort en bois et un moulin. Mais les Iroquois qui voyaient de mauvais œil la forteresse de Tiotenatokte (4) et la considéraient comme une menace permanente à leur adresse, finirent par y mettre le feu en 1691.

Cette fois Jacques LeBer n'hésita pas à sacrifier une partie de sa fortune à la sécurité publique, et il fit rebâtir en pierre, sur les ruines encore fumantes de l'ancien fort, une véritable forteresse, avec murailles solides et épaisses percées de meurtrières et garnies de plusieurs petites coulcuvrines.

A une portée de mousquet du fort s'élevait le moulin, et un peu plus loin, sur une éminence qui domine l'Ottawa et tous les environs, aussi loin que la vue peut s'étendre, Jacques LeBer, par surcroît de précaution, fit encore élever une tour en pierre, à l'épreuve du feu, dans laquelle se tenaient sans doute les sentinelles, à l'instar des vigies dans les castels du moyen-âge.

Ces fortifications, très-considérables pour l'époque, devaient hâter les progrès de la colonisation. Nous voyons même qu'il y avait dans le fort, en 1701, une garnison commandée par le sieur de Mondion ; et M. de Vaudreuil, dans une de ses dépêches adressée plus tard au ministre de la marine, se plaisait à déclarer " que le fort de Senneville construit en pierre au haut de l'Ile de Montréal, mettait en effet la colonie à couvert, de ce côté-là, de l'invasion des sauvages."

Quelques années auparavant, Louis XIV, sur la recommandation de M. de Frontenac, avait voulu récompenser M. Jacques LeBer, en l'anoblissant, lui et ses descendants, par lettres patentes datées de 1696. Il y avait déjà alors, dans le seul fief de Senneville, cinquante arpents en culture, sans comprendre treize ou quatorze arpents défrichés par deux tenanciers. (5)

---

(1) Jacques LeBer était déjà seigneur de l'ile St. Paul. S'étant trouvé à Paris, en 1664, avec M. Robutel de St. André et Jean de Lavigne, ils avaient obtenu de M. Jean de Lauson, comme tuteur des enfants de son fils, grand sénéchal de la Nouvelle-France, l'ile de St. Paul, pour en jouir en fief noble, sur la réserve d'une rente de six minots de blé, avec faculté pour eux de la diviser en trois fiefs. Cette île fut en effet divisée de la sorte. Quelques années après, Jean de Lavigne, résolu de quitter le monde pour embrasser l'état religieux, avait fait donation de son fief, par acte privé du 9 octobre 1667, à Marie LeBer, sœur de Jacques, et étant ensuite entré dans la communauté des Frères de la Charité, établie en la paroisse de St. Sulpice à Paris, il avait ratifié par un acte notarié, passé dans cette ville, le 14 février 1669, la donation qu'il avait faite à Marie LeBer. Mais celle-ci, qui n'avait suivi ses deux frères en Canada que pour se sanctifier en ce pays et y contribuer à l'édification publique, songeait alors à se retirer elle-même du monde, pour suivre l'institut des Ursulines à Québec. Le 11 octobre 1668, elle céda, par acte passé dans cette ville, sa seigneurie à Jacques LeBer, tant pour reconnaître les services qu'il lui avait déjà rendus en fournissant à tous ses besoins, que pour le dédommager de la générosité avec laquelle il venait de s'engager à donner aux Ursulines ce qui était nécessaire pour son noviciat et sa profession religieuse. (M. l'abbé Faillon, Vie de Mlle LeBer).

(2) M. l'abbé Faillon, Vie de Mlle LeBer.

(3) Dans son *Histoire du Montréal*, M. Dollier de Casson rend un témoignage éclatant de la bravoure et de la hardiesse de Jacques LeBer. " De tous côtés, écrit-il, on était en crainte à cause des embuscades des Iroquois. Si on voulait faire savoir à Québec ou aux Trois-Rivières des nouvelles importantes à la guerre, il fallait chercher les meilleurs canoteurs, les faire partir de nuit, etc......, et ceux-ci, avec une diligence extrême qu'aujourd'hui on aurait de la peine à croire, tâchaient de se rendre au lieu désigné, et d'éviter par leur vitesse la rencontre des ennemis. M. Jacques LeBer a rendu en cela de grands services à la colonie, pour laquelle il s'est souvent exposé, soit en canot, soit sur les glaces, ou au travers des bois, pour donner lui-même ces avis."

(4) C'est-à-dire l'*endroit où finissent les cabanes*. Les Iroquois désignaient ainsi Ste. Anne dans leur langage dont personne ne niera la puissance descriptive, si l'on veut bien se rappeler qu'à cette époque Ste. Anne du Bout de l'Ile représentait en effet le point le plus reculé de l'extrême civilisation.

(5) M. Jean Baptiste LeBer de St. Paul, petit fils de M. Jacques LeBer, prévoyant que la colonie allait tomber au pouvoir des Anglais, vendit, le 13 mai 1757, à un habitant de la paroisse de St. Laurent, Jean-Baptiste Crevier, son fief de Senneville ; mais ce dernier, désirant conserver l'égalité entre ses enfants dans le partage qu'il devait leur faire de ses biens, et étant bien aise d'ailleurs d'éviter le droit de Quint dû pour ce fief qui relevait de la seigneurie de Montréal, en pleine foi et hommage, obtint, en 1765, de M. de Montgolfier, alors supérieur du Séminaire et représentant des seigneurs, remise de cette

Tels furent les commencements de la paroisse aujourd'hui si florissante de Ste. Anne du Bout de l'Isle.

***

A l'époque où Jacques LeBer faisait construire son fort, il n'y avait encore, en cette partie du pays, pour le culte religieux, qu'une humble chapelle dans l'Ile aux Tourtes, desservie par M. de Breslay, prêtre de St. Sulpice.

C'est là, c'est sur cet îlot presque perdu au milieu des flots noirs de l'Outaouais, qu'accouraient, les dimanches et jours de fête, les colons disséminés dans l'Ile St. Paul et Ste. Anne. A ces pieux et vaillants pionniers de la Nouvelle-France dont le nombre était devenu très-petit, venaient se joindre des sauvages chrétiens de la nation des Loups, des Algonquins, des Missisagues, des Cries et des Nipissingues, peuplades régénérées par le zèle des enfants d'Olier et d'Ignace de Loyola. L'été, tout ce monde se rendait à la chapelle, en canot; l'hiver, les sauvages pour la plupart y arrivaient en raquettes, tandis que les colons, suivant la mode de ce temps, s'y faisaient traîner par des chiens attelés à des traines de bois, et remplissant ainsi l'office des chevaux, encore rares à cette époque de notre histoire.

Cependant, à mesure que les sauvages, subissant la douce influence de la religion, venaient se grouper aux alentours du fort Senneville, sous la protection de ses couleuvrines, la chapelle de l'Ilé aux Tourtes se faisait trop petite; nous allons voir comment un miracle y pourvut.

M. de Breslay avait une dévotion extraordinaire pour la bonne Ste. Anne, aïeule de Notre Seigneur.

Un soir d'hiver qu'il s'en revenait après avoir administré un malade, une tempête de neige le surprit en chemin.

La nuit était noire, la route non tracée, et pas la moindre lumière, sur laquelle on pût se guider, ne perçait de temps à autre les profondes ténèbres qui entouraient le serviteur de Dieu.

Aucune voix, aucun bruit qui fit soupçonner la présence de l'homme, pas même l'aboiement d'un chien, ne venaient retentir à son oreille attentive, comme un son ami. Le vent seul, balayant la neige en épais tourbillons, lui fouettant la figure et l'aveuglant, courbait les forêts bordant l'Outaouais et leur faisait pousser des gémissements étranges et sinistres.

M. de Breslay n'avançait plus qu'au hasard, tirant tantôt à droite, tantôt à gauche, sans pouvoir se reconnaître.

Pour comble de malheurs, le cheval, tiraillé ainsi en tous sens, vint à s'emporter, et M. de Breslay se sentit tout à coup entraîné, par une course désordonnée, vertigineuse, jusqu'à ce que la traine volant en éclats sur un banc de glace, le jeta étourdi et presque sans souffle sur la neige.

Le saint homme essaya de se relever, mais il ne le put; dans cet effroyable choc, il s'était cassé une jambe.

Il colla alors son oreille contre la neige, et tâcha de surprendre, dans la direction du vent, le bruit d'un voyageur attardé; mais il n'entendit, à travers les répits de la tempête, que le grondement sourd et cadencé des flots du rapide de Ste. Anne.

Il n'était donc pas bien loin de chez lui, mais comment s'y rendre seul et sans secours? Après quelques moments d'une cruelle indécision, le bon prêtre se mit à genoux du mieux qu'il put, malgré ses souffrances, et se recommanda à Dieu et à Ste. Anne. Puis il lui sembla voir, dans son humble chapelle de l'Ile aux Tourtes, ses fidèles ouailles qu'il voulut bénir une dernière fois, et dans une ardente prière, adressée à la bonne sainte patronne des voyageurs, il fit vœu de lui bâtir une église, s'il échappait à ce grand danger.

Cependant le froid avait saisi M. de Breslay. Une torpeur générale, triste avant-coureur d'une mort prochaine, s'était emparée de ses membres. Peu à peu un invincible sommeil lui fit fermer les yeux: sa tête fatiguée retomba sur sa poitrine, et il s'affaissa dans la neige.

Au point de vue purement humain, c'en était fait de M. de Breslay; mais Ste. Anne veillait sur son enfant, et quand le blessé rouvrit les yeux, il se trouvait chez lui, étendu sur son lit, et le chirurgien se disposait à le panser.

A peine rétabli, M. de Breslay éleva une modeste église, celle que l'on voit encore aujourd'hui, à la tête même du rapide, près de l'endroit où, après Dieu, la bonne Ste. Anne l'avait sauvé.

Bientôt ce temple, élevé par la reconnaissance, se garnit de nombreux *ex-voto* qui tous témoignaient des miracles dus à la puissante intercession de l'aïeule du Sauveur; et un beau jour les fidèles purent venir se prosterner devant l'image de leur patronne, sans que l'on ait jamais pu savoir d'où ni comment ce tableau était venu dans l'église. (1)

somme qui aurait pu être exigée, et le fief de Senneville fut mis en roture.

L'année suivante, le 11 août 1758, M. Jean-Baptiste LeBer de St. Paul vendit pareillement, de concert avec Marie Anne LeBer de Senneville, sa sœur, la seigneurie de St. Paul, à M. Ferdinand Feltz, chirurgien major des troupes. Elle consistait en cinq cent cinquante-deux arpents de terre qu'ils lui cédèrent avec tous les bâtiments, meubles, animaux et instruments d'agriculture, pour la somme de soixante-quinze mille livres, dont trente-cinq mille leur furent payées comptant, les quarante mille livres restant payables, dans la ville de la Rochelle, le 15 mai 1761, en espèces d'or et d'argent, ayant cours en France. (M. l'abbé Faillon, Vie de Mlle LeBer.)

(1) Cette belle peinture qui orne le maître-autel de la nouvelle église bâtie par M. l'abbé Chevrefils, représente Ste. Anne dans l'attitude de la prière, et dans un coin du tableau, l'on aperçoit trois hommes, montés sur un canot fracassé, prêts de périr dans les eaux bouillantes du rapide. Suivant la tradition, ces hommes, comprenant l'inutilité de leurs efforts pour échapper à une mort affreuse, s'étaient recommandés à Ste. Anne, lorsqu'à leur grande joie ils se virent tout à coup dériver vers la terre, et les flots déposèrent doucement, sur le rivage, la frêle embarcation faisant eau de toutes parts. Après être venus se prosterner dans l'église pour remercier le ciel de leur délivrance, ces trois hommes déclarèrent qu'ils devaient leur salut à la protection de la sainte patronne des voyageurs; car, aussitôt après leur prière, ils avaient vu, tous trois, une femme vêtue de blanc, le front ceint d'une auréole éclatante et debout dans la *pince* de leur canot, qui les guidait vers le rivage.

D'après ces explications, il est évident, pour nous que ce tableau est une œuvre tout à fait nationale, car un artiste étranger n'aurait pu rappeler ainsi la mémoire des lieux et des faits qui s'y rattachent.

S'il nous était permis de formuler notre humble opinion, en la soumettant d'ailleurs à des archéologues plus compétents que nous-même, nous attribuerions cette toile à Pierre LeBer, fils de Jacques et frère cadet de la célèbre recluse.

M. Pierre LeBer avait en effet une dévotion toute particulière envers la glorieuse aïeule du Sauveur, et durant toute sa vie, il s'efforça de l'inspirer à ses concitoyens. On sait qu'il avait embrassé la vie religieuse et qu'il donna naissance à l'Institut des Frères Hospitaliers de Ville-Marie, ainsi qu'au quartier Ste. Anne, sur lequel il avait fait construire une chapelle dédiée à

Les plus grands seigneurs d'alors, les plus nobles dames vinrent tour à tour dans cette enceinte sacrée témoigner de leur foi et de leur humilité en tenant sur les fonts baptismaux les enfants des sauvages domiciliés, et l'on peut voir encore dans les régistres, à côté des noms des LeMoyne, des Tessier dit Lavigne, des Villeray, des Robutel, des d'Ailleboust et de bien d'autres gens de guerre de cette époque si fertile en héros, ceux de madame Primot, de Catherine LeMoyne, de Mlle de St. Germain et des deux sœurs Marie Anne et Catherine Angélique de la Noue. (1)

A la conquête du pays par les Anglais, Ste. Anne du Bout de l'Isle ne partagea pas le triste sort d'une foule de nos paroisses ruinées par le fer et le feu de l'ennemi. Il paraîtrait même que c'est à peu près vers cette époque marquée par tant de ruines, que l'église devenue trop petite fut agrandie de moitié, et le commerce du bois et des pelleteries, provenant des pays d'en haut, ayant pris un développement considérable, Ste. Anne du Bout de l'Isle devint en quelque sorte une étape, un lieu de repos et de pélerinage pour les nombreuses caravanes qui gagnaient le territoire de la Baie d'Hudson.

Jamais les mariniers et les voyageurs ne passaient à cet endroit où il y avait un portage, à cause du rapide, sans entrer dans l'église pour implorer la protection de leur patronne et y déposer une modeste offrande. Puis ces braves gens allaient, l'âme en paix et rassurée, affronter, de gaîté de cœur, les mille dangers de leur vie avantureuse, et à leur retour ils ne manquaient pas de venir se prosterner de nouveau au pied du tableau miraculeux et y remercier la Sainte de les avoir ramenés sains et saufs.

Il n'y avait pas seulement que les mariniers et les voyageurs sur qui Ste. Anne étendît sa protection. Tous ceux qui avaient la foi et lui demandaient une grâce, étaient sûrs de l'obtenir. Ce serait une longue suite de miracles et de prodiges éclatants à raconter que celle des guérisons du corps et de l'âme qui se sont opérées, dans l'enceinte de cette humble église, depuis plus d'un siècle. Nous nous contenterons de rapporter une simple histoire.

Il y a déjà longues années, une dame riche, bien riche, mais percluse d'une jambe, arriva de fort loin, à Ste. Anne.

Elle était plutôt couchée qu'assise dans une calèche traînée par un cheval vigoureux qu'un domestique menait au pas, avec des précautions infinies, pour éviter les moindres cahots, si communs sur le sol pierreux et quasi volcanique du village.

Arrivée en face de l'église, la calèche s'arrêta et le domestique aida respectueusement la dame percluse à descendre.

Puis celle-ci, s'appuyant sur deux béquilles et soutenue par son domestique, entra dans l'église et se traîna péniblement jusqu'aux balustres, en face du maître-autel, au pied même du tableau miraculeux de la bonne sainte Anne.

Elle s'agenouilla alors en étouffant un gémissement d'angoisse, déposa son offrande, et se mit à prier avec élan, avec ferveur, comme savent prier tous ceux qui ont une foi vive et de grandes douleurs.

La pauvre percluse demeura ainsi toute la journée, les yeux fixés sur la sainte, le corps immobile, agitant seulement les lèvres et comme perdue dans une muette contemplation.

Mais le lendemain, il n'y avait pas de mieux dans son état. La grande dame désolée, s'en retourna à l'église comme la veille, s'agenouilla à la même place et se remit en prière, après avoir recommandé à son domestique de venir la chercher vers midi.

A l'heure dite, Baptiste venait se planter devant sa maîtresse, mais celle-ci lui fit signe de s'en aller.

Une heure après, Baptiste revint et fut reçu de même.

Sur les deux heures, Baptiste revint encore ; cette fois, la dame ne fit pas même attention à son fidèle serviteur.

Impatienté d'attendre, et ne sachant trop si sa maîtresse était devenue folle ou muette, Baptiste s'enhardit assez pour lui dire qu'il se fesait tard, qu'il était temps de partir, que la route était longue, que sais-je enfin ? et finit par déclarer qu'il va s'en retourner tout seul.

Perdant patience à son tour, la dame importunée se lève, marche d'un pas léger à sa calèche, y monte sans effort et part. Mais à quelques cents pas de l'église, se ravisant tout-à-coup, elle arrête le domestique :

—Et mes béquilles, Baptiste, où sont mes béquilles ?

— Vos béquilles, madame, répondit Baptiste qui jusqu'alors n'avait pas encore ouvert la bouche, tant la surprise lui avait coupé la parole,—vos béquilles, vous n'en avez plus besoin, car vous êtes guérie.

Et depuis lors les béquilles demeurèrent à l'église de Ste. Anne, où l'on peut encore les voir avec une douzaine d'autres.

***

La marche du temps, la navigation à vapeur et les chemins de fer ont considérablement modifié la physionomie générale de Ste. Anne du Bout de l'Isle; mais la foi, mais l'esprit religieux sont demeurés, chez ces bons habitants, aussi vivaces que jamais.

Le fort de Senneville n'est plus qu'une ruine solitaire et désolée où croissent en paix des herbes sauvages et des ronces à travers les meurtrières et jusque sur la

---

cette grande sainte et qui devint aussitôt l'objet de nombreux pélerinages. M. LeBer avait de plus décoré ce sanctuaire de divers tableaux peints par lui-même, et c'est encore à son pinceau que nous sommes redevables du portrait de la Sœur Bourgeoys si souvent reproduit depuis par la gravure. M. l'abbé Faillon, qui a écrit l'histoire des premiers jours de cette colonie comme s'il eut réellement vécu dans ces temps éloignés, nous apprend que M. Pierre LeBer fut le premier d'entre les Canadiens qui cultiva les arts d'agrément, mais plus spécialement la peinture, et qu'il eut le mérite de procurer divers tableaux aux églises de ce pays.

M. Pierre LeBer était contemporain de M. de Breslay. Tous deux étaient religieux, tous deux avaient la même dévotion pour Ste. Anne, tous deux lui avaient élevé une église. Il n'y aurait donc rien d'invraisemblable, croyons-nous, à ce que M. de Breslay ait raconté lui-même à M. Pierre LeBer comment il avait été sauvé, ainsi que ces trois hommes, d'une mort certaine, grâce à la protection de Ste. Anne. M. LeBer aurait peint ce tableau avec d'autant plus d'empressement qu'outre le plaisir d'obliger son ami, il concourrait à répandre la dévotion envers la sainte, dans le fief de sa propre famille. Seulement, par un esprit d'humilité si naturelle chez ces âmes privilégiées, il aurait voulu taire tout à la fois le nom de l'artiste et du donateur, et c'est ce qui expliquerait comme quoi l'on n'a jamais su d'où ni comment ce tableau était venu dans l'église de Ste. Anne du Bout de l'Isle.

(1) Régistres de l'église de Ste. Anne du Bout de l'Isle année 1704 et suivantes.

plateforme garnie jadis de pierriers menaçants. Le moulin a cessé depuis longtemps son tic-tac joyeux, et l'on chercherait en vain aujourd'hui la trace et même la poussière des sentinelles vigilantes qui fesaient autrefois le guet dans cette autre ruine qui domine la colline.

Cependant, l'Outaouais coule encore les mêmes flots, les îles qui s'y baignent avec leurs forêts revêtent chaque année la même couronne de feuillage, et partout, la campagne, à chaque retour du printemps, se pare de son éternelle jeunesse: tant il est vrai que Dieu seul est grand dans ses œuvres, et que celles de l'homme sont appelées tôt ou tard à rentrer dans la poussière dont il est sorti lui-même.

En perdant son portage, Ste. Anne du Bout de l'Isle a aussi perdu ses pieuses caravanes de voyageurs et de coureurs de bois, mais en revanche elle a gagné, par la rapidité des communications, la beauté de ses rives, et je ne sais quel charme irrésistible auquel la sainte patronne de l'endroit n'est pas étrangère, une foule de touristes et de familles entières de Montréal qui viennent y passer la belle saison.

Sans parler de ses deux églises, si remarquables à tant de titres, le pont gigantesque qui relie les deux bords de l'Outaouais n'est pas le moindre attrait de cette magnifique paroisse.

Un pont, de quelque dimension qu'il soit, est toujours, pour le penseur, un sujet de réflexion. Il lui représente un des premiers triomphes de l'homme dans la lutte qu'il soutient contre la nature, et l'auxiliaire muet mais utile de la civilisation, en rapprochant les populations éparses.

Celui de Ste. Anne est une des plus glorieuses conquêtes de ce génie moderne dont l'audace est parvenu à maîtriser un torrent qui paraîtrait indomptable et à maintenir dans l'espace des masses énormes de fer et de granit formant, au-dessus même des vagues mugissantes de l'Outaouais, une voie large et sûre que traversent d'ardentes locomotives remorquant de lourds convois et courant, avec la rapidité de l'éclair, répandre d'une extrémité du pays à l'autre les bienfaits du commerce et de l'industrie.

Le voyageur qui s'arrête sur ce pont jeté avec tant de hardiesse, à une telle hauteur, ne peut se défendre d'un double sentiment de terreur et d'admiration.

En effet, de quelque côté qu'il regarde, il domine les alentours et a devant les yeux un horizon splendide où tout respire la vie, tandis que sous ses pieds, à une profondeur qui donne presque le vertige et présente à l'imagination l'aspect d'une mort affreuse, coulent les eaux tourmentées et rapides de la rivière.

Mais voilà qu'un roulement lointain frappe son oreille. Le bruit approche en grossissant. Tout à coup un sifflement prolongé et strident perce l'air et se répercute d'écho en écho. Puis tout cet immense et formidable assemblage de granit, de fer et de cuivre qui compose le pont semble s'ébranler comme des milliers d'enclumes. Le voyageur n'a que le temps de fermer les yeux: un convoi passe comme le vent laissant derrière lui un long panache de fumée, et pendant quelques secondes qui lui paraissent un siècle, le malheureux n'entendant plus rien à force d'entendre mille bruits divers et assourdissants, croit s'abîmer au fond du gouffre, au milieu d'un effroyable éclat de tonnerre et de l'écroulement du grand pont.

La miséricorde divine s'est manifestée plusieurs fois, depuis l'établissement de ce pont colossal, ce qui n'a pas peu contribué à raviver la dévotion envers la bonne Ste. Anne. Nous en citerons un exemple frappant.

Au printemps dernier, les eaux de la rivière, gonflées par la débâcle des jours précédents et une tempête furieuse, étaient sorties de leur lit, et roulaient pêle-mêle, dans leur cours irrésistible, des arbres déracinés et des débris de toute espèce. On eût dit que l'Outaouais, furieux d'être dompté, accourait des profondeurs du Nord avec la masse de ses vagues irritées pour saper les bases du granit qui barraient son cours. Tout à coup, au milieu de cette mer furieuse, on aperçut dans le lointain un radeau monté par plusieurs hommes faisant des efforts inouïs pour se jeter à la côte.

En un instant toute la population, M. le curé en tête, accourut sur le rivage, suivant avec une inquiétude mêlée d'angoisse, la manœuvre désespérée de l'équipage.

A moins d'un miracle, une catastrophe devenait inévitable.

Le radeau, ballotté comme une plume sur les vagues qui, à chaque moment, le couvraient d'une pluie d'écume, descendait le courant avec une effrayante rapidité.

— A genoux ! mes frères, à genoux ! cria M. le curé, étendant les mains vers les naufragés pour les bénir ; recommandez-vous à Dieu et à Ste. Anne, et je vais vous donner l'absolution de vos péchés.

Tout le monde s'était jeté à genoux.

Il y eut alors, parmi toute cette foule, un moment de silence solennel interrompu seulement par les prières du prêtre et les gémissements lugubres de la tempête.

Puis on entendit un craquement sinistre qui retentit dans tous les cœurs : le radeau venait d'être lancé contre une des arches du pont, et allait se briser en mille pièces.

Cependant, des hommes de cœur avaient gravi le pont en toute hâte et jeté au-dessus du gouffre mugissant des cordes et des amarres, au bout desquelles les hommes de l'équipage furent halés jusqu'au dernier, tandis que le radeau disloqué, brisé par l'impétuosité des vagues, s'engouffrait par tronçons épars sous les arches, et allait couvrir au loin la grêve de ses ruines.

Pénétré de reconnaissance envers Dieu et la bonne Ste. Anne à la vue de ce sauvetage inespéré, M. l'abbé Chevrefils, ce digne et aimé pasteur de la paroisse, fit vœu de renouveler, chaque année, par une solennité inaccoutumée, le culte de la puissante patronne du village, et voilà pourquoi, le 26 juillet 1865, la fête patronale de cette belle paroisse a été chômée avec un éclat et une pompe tout à fait extraordinaires.

***

Dès neuf heures du matin, toute la population de Ste. Anne, ainsi qu'une foule d'étrangers des paroisses environnantes, se pressaient dans la nouvelle église, qui est un véritable bijou architectural.

Si beau, si gracieux cependant que soit l'intérieur du temple, on l'avait encore orné de feuillages et de fleurs à profusion. Des guirlandes et des couronnes de verdure, suspendues au-dessus du chœur et s'entrelaçant dans les colonnes, produisaient le meilleur effet, tandis que le maître-autel, décoré avec le plus grand goût et resplendissant de lumières, se découpait et se dessinait harmonieusement sur le fond sombre et sévère des boiseries.

Comme le temps paraissait incertain, M. l'abbé

Chevrefils annonça aux fidèles que la translation du tableau miraculeux se ferait avant la célébration du service divin, et la procession se forma aussitôt pour se rendre à l'ancienne église.

Lorsqu'après les cérémonies d'usage le tableau eut été placé debout sur un brancard ruisselant de fleurs et de verdure, que portaient quatre des plus anciens habitants de la paroisse, la procession se remit en marche et le soleil, déchirant tout-à-coup le voile de nuages qui l'obscurcissaient, vint éclairer la fête de ses plus beaux rayons.

Rien ne saurait peindre le recueillement de cette foule pieuse et émue qui marchait ainsi comme en triomphe, au bruit des chants sacrés, précédée de l'image vénérée de la patronne des voyageurs.

Il était près de onze heures lorsque la procession rentra dans l'église, et aussitôt que le tableau vénéré de Ste. Anne eût été placé au-dessus du maître-autel, le service divin commença.

Un enfant de la paroisse, M. l'abbé Lamarche, de l'évêché de Montréal, officiait. Il avait pour assistants M. l'abbé Bourgeault, curé de la Pointe-Claire, et M. l'abbé Chevrefils, curé de Ste. Anne.

On remarquait dans le chœur qui était littéralement rempli, M. le chanoine Leblanc, de l'évêché de Montréal; le vénérable M. Brassard, curé de Vaudreuil, et M. l'abbé Mercier, de St. Sulpice, qui prêcha le sermon de circonstance.

L'éloquence onctueuse et pénétrante du prédicateur rappelant aux fidèles les miracles opérés par l'intercession de Ste. Anne et les exhortant à demeurer fidèles à cette foi catholique qui fesait la gloire de leurs ancêtres et la leur, grava dans tout l'auditoire une impression profonde et durable. Des pleurs mêmes, mais des pleurs de joie, mouillaient plus d'une paupière. Quant à nous, touché jusqu'aux entrailles par ces paroles si simples et si belles tombées du haut de la chaire avec l'autorité du talent et de la foi, nous ployâmes les genoux avec un doux frémissement après les avoir entendues, et l'histoire des premiers jours de la colonie se déroula tout d'un coup devant nos yeux éblouis.

Par dessus les grands capitaines et les confesseurs de la foi qui illustrèrent son berceau, une forme auguste captiva nos regards: c'était celle d'un humble prêtre, du fondateur de St. Sulpice et de Ville-Marie, dont les disciples et les élèves couvrent aujourd'hui l'ancien monde et le nouveau, et il nous sembla voir, à travers les nuages vaporeux de l'encens qui fumait sur l'autel, cette figure majestueuse de l'abbé Olier, rayonnante d'un éclat divin, étendre les mains sur la foule recueillie et la bénir avec amour. (1)

De temps à autre, pendant la célébration du service divin, madame T*** et un chœur de jeunes demoiselles de Montréal et de Ste. Anne, firent entendre des accords et des chants sacrés d'une beauté non pareille qui ont largement contribué à rehausser l'éclat de la fête.

Aux vêpres, il y avait dans l'église même affluence de fidèles que le matin. A vrai dire, on aurait pu croire que toute la paroisse ne formait plus qu'une seule et même famille et que pas un de ses enfants n'avait voulu manquer à ce banquet sacré et à ce touchant appel de sa patronne, la bonne Ste. Anne.

(1) En ce moment, on s'occupe à Rome de la béatification de M. Olier.

Telle fut cette fête, qui laissera dans le cœur de chacun, de grands enseignements et un doux souvenir.

Pour nous qui en avons été l'heureux témoin, nous nous plaisons à croire que la paroisse de Ste. Anne verra, d'année en année, s'accroître sa prospérité, et que sa belle église deviendra, comme autrefois l'ancienne, une étape, un lieu de repos et de pélerinage pour de nombreuses caravanes.

Qui sait! les desseins de la divine Providence sont insondables, mais peut-être Dieu n'a-t-il pas permis en vain l'établissement, aux portes mêmes de Montréal, de ce sanctuaire auguste et vénéré de Ste. Anne placé, comme un phare lumineux, sur le fleuve qui mènera bientôt à la capitale de nos provinces confédérées, et dont les bords riants et fertiles sont appelés, dans un avenir prochain, à se couvrir de nombreuses populations.

PAUL STEVENS.

UN SUCCES DE LARMES.

(Suite.)

V

UN DÉSIR ACCOMPLI

Est-il besoin de décrire la réception touchante de Pietro Rametti dans sa famille? Ses enfants avaient grandi; un d'eux avait presque atteint l'âge d'homme; tous savaient la faute de Pietro, mais tous croyaient à son innocence. Julia les avait bercés de cette illusion pour les empêcher de mépriser leur père. De plus, comme la famille habitait une partie déserte d'un faubourg de Rome, elle vivait, moralement et matériellement, en dehors du monde, et nulle parole extérieure ne troublait les dispositions prises par Julia, à l'égard de son mari et de ses enfants.

Pietro, dès qu'il fut seul avec Julia, se jeta à ses genoux.

Il pleurait... il répétait sans cesse le nom d'Allegri... Il jurait de se rendre digne des bontés du souverain pontife.

Chez lui, comme peu auparavant dans sa prison, il reçut les visites et aussi le aumônes délicatement déguisées de Gregorio Allegri. Pietro ne pouvait plus exercer son art. Mais le prêtre-compositeur avait pourvu à tout. Les enfants de Pietro gagnaient déjà honorablement leur vie; chacun d'eux était pourvu d'une profession assez lucrative. Quant à Pietro, il faisait avec talent des copies de beaux manuscrits, et ce travail lui permettait, aux heures d'étude, de creuser encore, de creuser toujours le puits sans fond de la science.

Une année se passa ainsi. Pietro manifestait par tous les moyens possibles sa reconnaissance envers Allegri. Il eût vingt fois donné sa vie pour l'artiste qui l'avait rendu à sa famille désolée, à ses chères études. Quelle était sa vénération pour le prêtre dont la charité avait éclaté d'une manière si touchante!

Mais, dès que Grégorio Allegri entamait la conversation sur les croyances religieuses, Pietro, sans affectation, lui déclarait tout franchement l'état de son esprit:

— La foi me manque, disait-il... Je la cherche et ne le trouve pas... O mon père! vous qui êtes un modèle de bonté, si les mystères que la raison ne peut admettre sont des vérités, priez sans cesse pour moi!

Implorez pour moi la grâce de croire. Oui, je le sens, si je croyais, je posséderais le bonheur qu'il est possible de goûter sur la terre, en espérant le pardon de Dieu pour l'éternité... Priez pour moi!... Car j'essaye en vain de prier. La prière que mes lèvres murmurent ne sort pas de mon cœur.

De telles paroles désolaient Allegri, sans cependant le décourager.

— Le temps et la Providence produiront plus d'effet que mes exhortations, disait-il souvent à part lui... Courage! continuons... Il est impossible que Dieu m'abandonne dans la tâche que j'ai entreprise.

L'endurcissement persistant de Pietro n'empêchait pas Allegri de venir s'asseoir près de lui, de l'exhorter avec douceur. Au contraire, le prêtre faisait au savant des visites plus fréquentes. Les difficultés doublaient ses forces.

Un dévouement comme le sien méritait de réussir. Quelquefois néanmoins il se prenait à douter du succès. Il avait affaire à un esprit positif, réaliste même, bien éloigné des choses immatérielles; il lui fallait amollir une nature de bronze.

Pour Pietro Rametti, peu à peu sa vie devenait relativement douce. Le passé, souillé d'un crime énorme, lui laissait de cuisants remords: mais parfois l'avenir lui souriait, parfois il se consolait, calmé par les lueurs de bonheur dont les brillantes échappées traversaient les ombres de son existence. Ses enfants se conduisaient noblement à son égard; Julia, elle aussi, ne prononçait jamais une seule parole qui pût lui rappeler son crime.

Le médecin romain et sa femme ne manquaient pas du nécessaire; ajoutons même qu'ils en vinrent à goûter un véritable bien-être, à jouir de ce superflu indispensable aux gens qui ne vivent pas seulement de pain.

La signora Julia Rametti avait été toujours pieuse, mais son âme, avec les années, ne faisait que s'élever de plus en plus dans les hautes sphères de la foi et du dévouement. Quels soins de tous les instants elle avait de son mari! Combien de prières ferventes et dignes d'être exaucées, elle adressait à Dieu, afin d'obtenir qu'il abaissât ses regards sur Pietro!

Mais le repentir de Pietro était toujours sec et froid. Son âme était revenue à la morale philosophique, non à la religion... La grâce ne le touchait pas.

Cependant, l'époque de la semaine sainte arriva, Toute la ville de Rome s'entretint du *Miserere* qu'on allait exécuter. C'était à qui, parmi les notables de la grande cité, obtiendrait l'insigne faveur de pénétrer dans la chapelle Sixtine.

Un désir curieux s'empara du médecin Pietro, et, comme Allegri lui rendait sa visite habituelle, Pietro, après avoir quelque peu hésité à parler, lui dit enfin:

— Mon père, j'ai une chose à vous demander.

— Laquelle, Pietro? demanda le prêtre avec sa bienveillance ordinaire, même avec une sorte d'empressement.

— Une chose bien difficile à obtenir, s'il faut croire ce qu'on m'assure.

— Alors comment le désirez-vous?

— C'est peut-être parce qu'elle tient de l'impossible que je la désire tant, mon père. Vous savez que j'ai toujours aspiré à l'inaccessible.

— Parlez, fit le bon Allegri.

— Je vais vous adresser ma requête, reprit Pietro, qui interrogeait du regard l'expression de la figure de son interlocuteur. D'ailleurs, vous avez toujours eu tant de bontés pour moi, que je m'enhardis, oui, au risque d'essuyer un refus.

— Vous éveillez ma propre curiosité, mon ami, Parlez, encore une fois. De quoi s'agit-il donc?

— Voici le fait: la réputation immense que vous vous êtes acquise, mon père, m'a rendu on ne peut plus désireux d'entendre votre *Miserere*.

— Impossible! murmura le prêtre-compositeur. Toutes les places ont déjà été réservées dans la chapelle Sixtine, et je ne crois pas obtenir...

— Oh! interrompit Pietro avec une exaltation enthousiaste, s'il m'était permis, l'un des jours de cette semaine, d'être admis à cette audition, j'en éprouverais une joie indicible!

Allegri porta la main à son front; au lieu de continuer sa phrase commencée, il se prit à réfléchir. Puis, au bout de quelques minutes, il répondit:

— Je n'ose vous promettre cela, mon ami; car, je vous le répète, l'entrée de la chapelle n'est déjà plus libre pour aucun jour de la semaine sainte.

— Vous voyez que j'ai conçu de folles espérances à ce sujet! dit Pietro avec un chagrin qu'il ne dissimulait pas, et dont l'expansion frappa très-vivement l'illustre auteur du *Miserere*.

— Qui sait? répliqua-t-il, après une nouvelle pause.

— J'entrerai! s'écria soudain Pietro.

— La difficulté est certainement fort grande, mais non pas telle qu'on ne puisse en triompher, dit Allegri... Je viendrai demain, signor Pietro, et je vous donnerai à cet égard une réponse positive.

— Vous êtes le meilleur des hommes.

— Mon ami, quel est le mauvais cœur qui se refuse à donner une joie quelconque à l'homme qui souffre?... Ainsi, cela est bien entendu, Pietro. Je ne manquerai pas de venir demain.

Le prêtre se leva, tendit la main à son protégé, et sortit en renouvelant sa promesse.

En effet, le lendemain, qui était le jeudi saint, Allegri se présenta de très-bonne heure au logis de Pietro Rametti.

— Eh bien! demanda celui-ci aussitôt qu'il l'aperçut, entendrai-je votre œuvre?

— Oui, mon ami.

Depuis sa sortie de prison, Pietro n'avait pas encore ressenti une émotion de plaisir aussi franche, aussi visible, que celle dont il était transporté en ce moment. Il aimait le bon Allegri, il allait pouvoir l'admirer en connaissance de cause! Il allait juger du talent de son cœur!

— Oh! combien je vous remercie! s'écria-t-il en serrant aussitôt la main du prêtre, qui s'applaudissait de procurer à son protégé une sainte distraction, et qui lui dit avec un empressement marqué:

— Vous viendrez avec moi... On m'a promis de faire entrer quelqu'un au Vatican... Oui, je vous introduirai moi-même dans la chapelle Sixtine.

— Aujourd'hui? demanda le médecin.

— Aujourd'hui, mon ami... Habillez-vous, et promptement, Pietro, car l'exécution de mon œuvre commence avant une heure.

— Je cours avertir Julia.

— Bien. Faites vite, encore une fois. Je désire que vous vous recueilliez un peu avant d'entrer dans la chapelle.

Pietro Rametti obéit au vœu du compositeur. Il ne perdit pas une minute. Son excellente femme, presque heureuse de le voir ainsi joyeux, lui qui depuis longtemps n'avait pas eu un sourire aux lèvres,, mit une grande diligence à lui apprêter ses habits, les plus beaux qu'il possédât. Car Pietro, pensait-elle, ne serait jamais trop paré pour accompagner Allegri, pour aller entendre la sublime composition de son protecteur !

VI

LE MISERERE.

Bientôt le prêtre et Pietro traversèrent ensemble les rues de Rome, encombrées de monde, comme c'était la coutume; car, le jeudi saint, les uns allaient aux églises, les autres en sortaient.

Quelques promeneurs, néanmoins, se préoccupaient plus de ce qui se passait sur la voie publique que des cérémonies religieuses. Ils se dirigeaient vers le Corso, qui s'étend depuis la porte del Popolo jusqu'au Capitole, pour admirer les beaux palais et les maisons bâties par la bourgeoisie opulente de l'époque.

Or, en voyant marcher de compagnie Pietro et Allegri, plus d'une voix se prit à murmurer des phrases méchantes.

— Hum ! disait l'une, voilà l'empoisonneur du malheureux Aggutorio !... Le monstre a eu le bonheur de conserver sa tête !

— *Per Bacco !* disait un autre, pourvu que ce damné Rametti n'aille pas envoyer notre Allegri dans l'autre monde !... Le scélérat en serait bien capable !...

— Je ne comprends pas, remarqua un troisième personnage, que Gregorio Allegri, à la fois grand artiste et saint homme, se commette avec un misérable de la trempe de Rametti... Cela est impardonnable !

— Voisin, répondait-on, les choses sont ainsi dans notre siècle... La vertu et le crime marchent ensemble !...

— Mais, en vérité, voilà maintenant que Gregorio donne le bras à Pietro !

En effet, le prêtre répondait par cet acte courageux, par cette négation de tout respect humain, aux paroles malveillantes qu'il entendait prononcer sur son passage.

— Où vont-ils comme cela ? dit un groupe.

Et mille commentaires, injurieux pour le meurtrier, élogieux pour le digne prêtre, sortirent encore de toutes les bouches.

Certains passants, plus curieux que les autres, et ayant plus de temps à perdre, suivirent Allegri et Pietro jusqu'au Vatican.

Leur surprise fut extrême quand ils les virent se diriger vers la chapelle Sixtine.

— Allons, s'écria l'un d'eux, assez haut pour pouvoir être entendu par Allegri, il faut avoir tué son parent pour avoir la permission de pénétrer dans la chapelle Sixtine.

Allegri lança aussitôt sur cet homme un regard sévère, et dit :

— Taisez-vous. Il n'y a pas de faute, si grave qu'elle soit, que le repentir sincère ne puisse absoudre.

Pietro, à cette évangélique parole, tressaillit; ceux qui se montraient impitoyables à son égard furent dominés par l'ascendant du prêtre et se retirèrent.

Quelques minutes après cet incident, qui avait déjà fort ému le mari de Julia, Allegri et Pietro prenaient place dans la chapelle Sixtine, où une foule compacte se pressait.

A peine ils s'y trouvaient que l'office commença. Le médecin n'eut pas le temps de se recueillir, ainsi qu'Allegri l'eût désiré.

— Il y a trop de monde ici, partant trop de distractions, pensa le protecteur de la famille Rametti. L'effet religieux produit sur l'esprit de Pietro sera peut-être nul... Cela me désole... J'espérais beaucoup de cette audition. O mon Dieu ! parviendrai-je enfin à toucher cette âme ?

Gregorio Allegri eut un siége d'honneur, placé à côté de ceux qu'occupaient les cardinaux. Quant à Pietro Rametti, il se tenait dans l'un des coins les plus obscurs de la chapelle, à l'extrémité occidentale, non loin de la grande porte d'entrée.

Son protecteur ne le quittait pas du regard. Mais le meurtrier d'Aggutorio paraissait distrait, incapable de prier, tout entier à la contemplation des splendeurs picturales répandues à profusion dans cette admirable chapelle.

Les chants magnifiques remuèrent peu à peu l'âme de Pietro. L'aspect sévère des cérémonies finit par l'intéresser profondément, et, bien qu'il ne mêlât pas sa voix à la voix des fidèles et des chantres, aucune pensée mauvaise ne troubla son esprit.

Sans doute, il était plus étonné, plus charmé, que véritablement ému. Ses sens étaient comme enivrés par la majestueuse simplicité des sons qui parvenaient jusqu'à ses oreilles ; mais son cœur n'était point touché, et la fibre religieuse ne vibrait pas en lui. Sa sensibilité n'allait pas au delà d'un recueillement tout profane encore.

L'office préparatoire étant terminé, on entonna le *Miserere*, chanté avec cette perfection inimitable qui en a fait un monument historique de l'art musical.

Jamais les chœurs n'avaient déployé autant d'efforts et de talent pour arriver à l'expression suprême ; jamais la pensée à la fois simple et grandiose du maître n'avait été aussi merveilleusement traduite qu'elle le fut ce jour-là. On eût dit que les exécutants partageaient les espérances d'Allegri, qu'ils concouraient avec lui à la conquête de cette âme qui se défendait contre Dieu.

Le verset : " Car je connais mon iniquité, et mon crime est toujours devant moi, " eût à peine retenti, qu'un sanglot immense et prolongé troubla le calme religieux de l'auditoire. Chacun tourna les regards vers le côté d'où le bruit partait.

Cardinaux, prêtres, fidèles, tous ceux qui assistaient aux saints offices se préoccupèrent de l'incident.

Allegri, lui aussi, s'étonna d'abord ; mais bientôt, ayant jeté les yeux dans le coin sombre où il savait que Pietro était placé, il eut bien vite l'explication du bruit dont chacun ignorait la cause.

C'était le criminel cousin d'Aggutorio, c'était le médecin Pietro Rametti qui versait d'abondantes larmes, et dont la douleur, longtemps contenue, avait fait explosion.

Tout le temps que dura l'exécution du psaume sublime, le malheureux Pietro, abîmé dans son repentir, éprouva des crises convulsives.

Alors les assistants comprirent ce qui se passait. Beaucoup d'entre eux n'avaient pas tardé à reconnaître du regard le coupable Pietro Rametti, rendu à la liberté par l'intercession d'Allegri auprès du souverain pontife.

Lorsque la dernière mesure du *Miserere* fut dite, Gregorio courut vers son protégé.

Pietro s'était jeté à genoux; il avait les mains jointes; il priait avec une indicible ferveur.

Le prêtre, comme on le pense bien, respecta la prière du pénitent, et le laissa tout entier aux sentiments nouveaux qui s'étaient emparés de lui.

Peu après, le pape, les cardinaux, les exécutants, la foule des auditeurs, s'écoulèrent lentement.

Mais Pietro ne quittait pas sa place. Complètement absorbé dans son oraison, il ne voyait plus rien des choses extérieures. Lorsqu'enfin il releva la tête, il aperçut Allegri qui se tenait à ses côtés.

L'artiste et le médecin étaient maintenant seuls dans la chapelle Sixtine.

— Je crois! je crois! s'écria soudainement Pietro en s'élançant dans les bras d'Allegri, dont les paupières s'humectaient de douces larmes.

— Contenez-vous, mon ami, fit le prêtre.

— Je crois, répéta Pietro, comme transfiguré par le repentir.

Et il rendit par cœur le verset: "Le sacrifice que Dieu demande est une âme brisée de douleur; vous ne dédaignerez pas, ô mon Dieu, un cœur contrit et humilié!..."

Alors Allegri releva doucement le pénitent, lui serra la main, et lui adressa ces paroles:

— Mon fils, vous pouvez maintenant être pardonné... Le Seigneur a entendu, exaucé votre prière.

Pietro pouvait à peine se tenir sur ses jambes; mais, appuyé au bras de l'auteur du *Miserere*, il marcha bientôt, sortit de la chapelle, et put revenir en son logis.

Là se passa une scène que nous renonçons à décrire. Les deux époux, en présence d'Allegri, se jetèrent dans les bras l'un de l'autre

— Je crois! dit encore Pietro. Avec qu'elle joie j'ai entendu cette œuvre!... Oh! si vous saviez tous les fris sonnements qu'elle a excités en moi!... Il me semblait que Dieu répondait à toutes les phrases du psaume sacré. Mon âme se dilatait sous l'impression de tant d'accords merveilleux! On eût dit que mon être entier se fondait. Ma froide raison faisait place à l'ardente croyance... Soyez béni, mon père! Grâce à vous, j'ai foi en la miséricorde divine, et j'espère échapper, par le repentir, à la damnation éternelle...

Julia n'en pouvait croire ses oreilles; l'avenir, maintenant, lui paraissait radieux.

—Voilà, reprit modestement Allegri, la plus grande récompense de ma musique. Toutes les gloires du monde ne me satisferaient pas autant que le bonheur dont je jouis en ce moment. Le pape m'avait donné votre vie, Dieu m'a donné votre âme.

A partir de ce jour, Pietro Rametti ne fut plus le même homme. Le souvenir de son crime le poursuivit moins que par le passé. Si parfois des terreurs assiégeaient encore son âme, quelques mots d'Allegri les faisaient disparaître.

Bientôt toute la ville de Rome sut et répéta l'anecdote que je viens de raconter aux lecteurs.

Personne ne douta des convictions nouvelles de Pietro, et les gens, qui jusqu'alors l'avaient accablé d'amers reproches, se turent ou se contentèrent de dire en le voyant:

"C'était un grand criminel que le génie d'Allegri à transformé, Dieu aidant, en homme vertueux!"

Quant à Gregorio Allegri, sa gloire remplit toute la fin du seizième siècle et le commencement du dix-septième.

Il mourut le 18 février 1652, et fut inhuminé à *Sainte-Marie-in-Vallicella*, dans le caveau du collége des chanteurs de la chapelle du Vatican.

Il fut défendu de prendre ou de donner copie du *Miserere* de Gregorio Allegri.

Mais Wolfgang Mozart, dont le prodigieux talent étonna l'Europe, brava cette défense. Après avoir entendu le morceau deux fois, il parvint à l'écrire.

L'empereur Léopold 1er obtint du pape une copie du *Miserere* pour le faire exécuter à Vienne.

Disons-le, l'œuvre d'Allegri ne produisit aucun effet: il ressembla à un faux-bourdon ordinaire, bien qu'il fût chanté par les meilleurs artistes de l'époque.

Et cependant, aujourd'hui encore, le *Miserere* d'Allegri, lorsqu'on l'entend dans la chapelle Sixtine, émerveille les auditeurs, musiciens ou non musiciens. Ne croirait-on pas que cette œuvre s'harmonise, s'identifie avec ce lieu magnifique, et que les voûtes mêmes de l'église doublent sa majesté?

AUGUSTE CHALLAMEL.

Fin.

LE CHEMIN DU BONHEUR

CHAPITRE IX.

LA DÉCISION.

Pourtant, au bout de quelques minutes, quand son émotion fut un peu calmée, que les battements de son cœur devinrent moins violents, le jeune homme cessa de regarder dans la crevasse de la muraille et jeta les yeux sur la vaste étendue qui séparait la chaumiere des autres habitations de la contrée. Les flocons de neige qui déjà couvraient le sol d'un épais tapis, tombaient moins pressés; le vent ne soufflait plus sur la lande et les étoiles scintillaient, pures et brillantes, sur l'immensité du sol. La nuit était belle et calme, mais froide; Albert frissonna en pensant que Renée paraissait disposée à la passer tout entière, seule, en face de ce cadavre, auprès d'un foyer éteint, à la lueur d'un cierge funéraire. Le froid pouvait glacer la jeune fille, et ses forces l'abandonner. Albert, saisi de ces diverses craintes, fit taire toutes ses hésitations, et marcha résolûment vers la porte de la cabane. La neige criait sous les pieds, il crut entendre Renée tressaillir sur son banc: "Mademoiselle Renée, dit-il avant de pousser la porte, ne craignez rien, reconnaissez la voix d'un ami, d'Albert Maucroix. J'ai commis une grande indiscrétion, je l'avoue; en vous rencontrant tantôt j'ai craint pour vous la violence de l'orage; je vous ai suivie jusqu'ici. Voulez-vous me laisser partager votre pieuse veille, ou puis-je aller chercher quelqu'un pour vous remplacer?"

Renée, rassurée tout à fait, se leva et alla ouvrir la porte au jeune homme avec un grave sourire: "Entrez un instant, dit-elle; je vous dirai ce qu'il faudra faire, puisque vous êtes assez complaisant pour vouloir bien m'aider." Elle parlait d'une voix basse et douce comme on parle en présence de la mort; Albert se découvrit et

entra. Il marcha d'abord vers le lit funèbre au chevet duquel Renée avait suspendu l'eau bénite et le rameau. A l'aspect du cierge, à la lueur vacillante du linceuil blanc révélant dans ses plis la forme roide du cadavre, il vit soudain dans son cœur le lit de mort de sa mère, le seul auprès duquel il eût jamais pleuré. Alors, vaincu par le souvenir amer, par l'émotion subite, par la majesté terrible de la mort et par la solennité de l'heure funèbre, il sentit une religieuse terreur dominer et renouveler son être, et tomba à genoux en faisant le signe de la croix. Il cacha sa tête dans ses mains, et, quand il se releva, ses yeux étaient brillants de larmes. Ceux de Renée étaient humides aussi ; elle lui tendit la main : " Vous méritez que je vous pardonne, monsieur Maucroix, dit-elle. Pourtant vous avez été bien coupable d'attendre la fin de cette scène, au lieu d'aller en toute hâte chercher au moins du secours religieux. Malheureusement, je le sais, votre zèle eut été inutile, car le presbytère est trop éloigné pour que vous ayez pu y parvenir à temps. Il était écrit que la pauvre Sylvaine mourrait abandonnée comme elle avait vécu. Maintenant, voici ce que vous pouvez faire pour moi. Je passerais volontiers la nuit auprès de la morte, mais on serait inquiet à la maison où mon père peut arriver d'un moment à l'autre. Si vous pouvez aller à la ferme des Grandes-Haies, qui n'est pas loin d'ici, vous y trouverez facilement quelqu'un qui voudra bien me remplacer ici.

— Cela me sera d'autant plus facile, dit Albert, que j'ai laissé mon cheval près d'ici, sur la lande."

Alors la jeune fille lui indiqua le chemin qu'il devait suivre et le vit s'éloigner à grands pas tandis qu'elle reprenait sa place auprès de la morte, roulant dans ses doigts effilés les grains de son chapelet.

Le jeune homme avait fait diligence ; en moins de trois quarts d'heure, il revint, mais à pied, ramenant la fermière et l'une de ses servantes qui allaient achever la veillée funèbre ; il avait mis son cheval à l'écurie de la ferme. Alors Renée reprit son capuchon et sa mante et se disposa à partir. Albert s'approcha d'elle au moment où elle allait franchir le seuil : " N'allez pas seule, mademoiselle Renée, dit-il, laissez-moi vous accompagner ; le chemin est long, la neige est épaisse et glissante ; vous marcherez plus aisément en vous appuyant sur mon bras." Puis il baissa la tête avec une émotion visible : " Il faut que je vous parle," ajouta-t-il d'une voix presque étouffée. Renée le regarda avec un étonnement candide, mais, voyant la nuit obscure et la longue plaine de neige déroulée à ses pieds, elle n'hésita pas, et prit le bras d'Albert sans fausse timidité comme sans coquetterie.

Les jeunes gens marchèrent d'abord en silence, éclairés faiblement par quelques rayons d'étoiles. Albert semblait agité ; sa poitrine se soulevait parfois en retenant un soupir, et il passait la main sur le front avec une expression d'angoisse. Renée lui dit doucement : " Vous êtes encore bien ému, monsieur Maucroix : la mort de la pauvre Sylvaine vous a vivement impressionné : c'était vraiment une triste scène.

— Triste, mais solennelle aussi, répondit Albert d'une voix tremblante. En présence de ce lit de mort, j'ai entrevu des lumières rayonnantes et soudaines ; tout un horizon nouveau s'est ouvert à mes yeux, et les émotions que j'ai ressenties alors sont, je le sens, de celles qui changent et dominent une vie."

Renée regarda le jeune homme avec surprise. Albert continua :

— Le monde dans lequel j'ai vécu n'envisage qu'un côté de la vie, le côté facile et riant : toute l'autre face de l'existence lui est inconnue ; il en ignore les douleurs saintes, les devoirs austères, les joies du sacrifice accompli, la paix de l'âme qui s'épure et se renouvelle. Pour ce monde-là, le devoir s'explique par un mot : les convenances : on n'y demande pas si vous êtes homme de bien, mais si vous êtes homme de goût. C'est parce que j'y ai vécu que j'étais indécis, chancelant, inhabile ; que je suis resté enfant, en un mot. Mais j'ai vu aujourd'hui qu'en maintes circonstances de la vie, surtout lorsqu'il s'agit de consoler ceux qui souffrent, la frivolité est coupable, l'indécision n'est pas permise. J'étais arrivé enfant encore à la cabane de Sylvaine : j'en reviendrai homme et chrétien. C'est votre exemple qui m'a instruit, c'est votre voix qui m'a convaincu ; c'est à vous que je dois cette révélation, à vous...Renée, qui êtes si noble et si grande, qu'à celui qui vous aime, vous faites aimer la vertu !

Renée, interdite, gardait le silence, Albert reprit :

— J'étais bien insensé hier encore. Je ne demandais que des jouissances à la vie : je voulais savoir où est le bonheur. Le bonheur est là où vous êtes, Renée ; vous près de qui les mourants s'en vont en paix avec l'espérance dans le cœur et le nom de Dieu sur les lèvres ! Renée, fille chrétienne, femme humble et supérieure, acceptez ce cœur auquel vous avez enseigné la vie et l'amour ; soyez mon guide et mon exemple, soyez une femme bien-aimée !

La jeune fille avait retiré son bras ; muette et immobile, elle tenait ses yeux fixés vers la terre, mais Albert pouvait entendre les battements précipités de son cœur, distincts dans le silence de la nuit. Au bout d'un instant pourtant, elle dit d'une voix qui commençait à redevenir calme :

— Monsieur Maucroix, j'ai d'abord une question à vous adresser. Etes-vous donc libre pour me parler comme vous le faites ?

— J'ai mérité ceci, s'écria Albert avec une violente amertume. Je ne pouvais impunément être faible, flottant, irrésolu. Tout mon passé d'enfant vient me jeter ma honte au visage au moment où j'entrevois la route du devoir et du bonheur et où je veux m'y engager sans faiblir. Vous avez raison, Renée, de me parler ainsi. Je n'étais pas libre quand je ne voyais dans la vie que les jouissances frivoles, et que, par noblesse ou par crainte, j'embrassais docilement les projets de ceux qui voulaient me créer un bonheur factice. On croyait me rendre heureux en me faisant riche, et je croyais pouvoir sacrifier à la richesse mon indépendance et les besoins impérieux de mon cœur. Mais, comme j'allais me perdre, la Providence m'a retenu. Avant de me laisser aller à la Tourmelière, elle m'a guidé sous votre toit ; avant de me faire voir la femme vaine et brillante, elle m'a montré la chrétienne forte et résignée. Et depuis lors, je n'ai pas cessé de penser à vous, Renée ; dans les grands salons du château, dans le tumulte des chasses, au milieu de la foule des invités, je vous voyais toujours passer, douce et grave, un sourire indulgent sur les lèvres, une larme de pitié dans les yeux. Mais je ne pouvais pas parler plus vite ; il m'a fallu du temps pour mûrir : il m'a fallu surtout vous voir aujourd'hui, assez forte pour éteindre la haine et adoucir l'horreur de la

mort, ramenant pieusement une âme à Dieu, et donnant un courageux baiser à une morte... J'ai vu tout cela, Renée, et je vois aussi que je ne suis pas digne de vous. Seulement, si vous voulez me donner le temps de vous mériter, je vous promets de ne pas hésiter, de ne jamais faiblir, parce que je deviens homme, à présent que je vous aime !... Un mot seulement, Renée ; croyez-vous à ma parole ? Sentez-vous que c'est tout mon cœur qui vous parle en ce moment ?

— Oui, dit la jeune fille, après une pause, en laissant tomber sa main dans celle d'Albert.

— Oh ! dit celui-ci, avec une joie profonde, si vous pouvez lire dans mon cœur, vous m'aimerez peut-être, car vous verrez combien vous y êtes vénérée et chérie. Et, puis-je parler à votre père ce soir, en arrivant ?

— Quand vous voudrez, répondit Renée d'une voix imperceptible.

Ensuite, tous deux continuèrent leur route en silence, les yeux baissés, le cœur palpitant.

Lorsqu'il arrivèrent à la Maison-Grise, ils virent la lumière briller aux fenêtres du rez-de-chaussée, car le vicomte, revenu de Niort, se préparait à aller chercher sa fille à la cabane de Sylvaine. Il ne put retenir un geste de surprise en la voyant revenir accompagnée d'Albert. Celui-ci allait s'expliquer ; mais Renée, toujours calme et candide, alla embrasser son père et lui raconta la mort de la vieille paysanne, sans passer sous silence l'espionnage d'Albert à travers les fentes du mur et ses bienveillantes offres de service. Ce récit suffit au vicomte de Mareilles, car il savait bien que Renée n'avait jamais menti.

Lorsque la jeune fille eut fini, elle salua et s'empressa de se retirer :

— Ainsi, monsieur, dit le vicomte au jeune Maucroix, vous allez encore être obligé d'accepter notre pauvre hospitalité. Ce sera la seconde nuit assez maussade que vous passerez sous notre toit.

— Monsieur, dit Albert avec émotion, autrefois je croyais que c'était le hasard qui m'y avait conduit ; maintenant je dirais que c'est la Providence. En m'amenant ici, elle avait ses vues éternelles ; soyez assez généreux, monsieur le vicomte, pour les comprendre et les seconder.

Le vicomte regarda Albert d'un air étonné. Celui-ci, rappelant alors tout son courage, confessa au père de Renée ses aspirations secrètes, ses oscillations, ses craintes ; l'attrait mystérieux qui le portait vers la jeune fille, et l'hésitation puérile qui le retenait. Nous craignons bien qu'Albert ne fût fort gauche en avouant ses gaucheries, mais son émotion même était le plus sûr garant de sa candeur ; il se montrait trop peu éloquent pour n'être pas sincère. Heureusement le langage du cœur peut se passer des ornements de la rhétorique ; il est toujours émouvant quand il est vrai.

— Enfin, dit Albert en terminant ; voici ce qui s'est passé en moi après la scène de ce soir. Il m'a semblé voir l'une près de l'autre : Olympe Richer avec sa dot et son clinquant, et mademoiselle Renée toute vertueuse et charmante. Voilà ce qui t'éblouit et voici ce que tu dédaignes, me disait avec un reproche amer la voix mystérieuse de mon cœur. La voix était irrésistible ; ma faiblesse a été vaincue, et je vous supplie, monsieur, de croire à la fermeté de ma résolution et de m'accepter au nombre de vos enfants.

— Monsieur Albert, dit le vicomte après un moment de réflexion, je vois combien il y a de franchise et de loyauté dans tout ce que vous me dites ; j'apprécie votre généreux désintéressement, mais il ne m'en reste pas moins quelques objections à vous faire. La première, c'est que vous êtes bien jeune.

— Je le sais, monsieur ; j'attendrai, répondit Albert doucement. Il est facile de vieillir.

— Sans changer ? fit le vicomte avec un sourire.

— Sans changer, répéta Albert résolûment.

— Admettons, continua le vicomte. Mais ma seconde objection est plus sérieuse encore. Regardez cette pauvre chambre nue, monsieur Maucroix, les pierres qui coulent de mes vieux murs, les ardoises que le vent emporte de mon toit, tout cela vous dit que ma fille est pauvre, tandis que vous...

— Hélas ! monsieur, interrompit Albert, ce qui m'afflige, c'est que je n'ai pas non plus de fortune à offrir à mademoiselle Renée. La vie oisive et élégante que j'ai menée, le luxe insouciant dont j'ai joui, étaient le fruit des bienfaits de mon oncle qui m'accordait sa protection et me promettait sa fortune, mais qui me refusera probablement l'une et l'autre si je ne me marie pas conformément à ses vues. Je ne puis donc offrir à mademoiselle Renée que mon travail et mon amour, et c'est ce qui me donne du courage, car je crois que pour la mériter, il faut savoir lutter et souffrir.

— Ceci devient très-sérieux, fit observer le vicomte. Je ne pourrais permettre que votre mariage avec ma fille vous brouillât sans retour avec votre parent. Ce n'est pas tant la perte de sa fortune que la perte de son affection qui me semblerait fâcheuse pour vous.

— Hélas ! monsieur, dit Albert, voyez à quelle misérable condition votre délicatesse me condamne. Dois-je, parce que mon oncle a rêvé pour moi un mariage riche, me priver des joies d'un mariage heureux ? Pensez à la mère de Renée, monsieur le vicomte. Avez-vous cherché en elle l'éclat de la richesse, la splendeur d'une position brillante ? Non, vous vouliez une simple et douce chrétienne pour la bien-aimée de votre cœur, pour la mère de vos enfants. Vous avez dit : cette jeune fille est humble et pieuse, chaste et sincère ; son âme peut croire et prier, et son cœur sait répondre au mien. C'est assez pour que nous soyons heureux. Et vous avez dit vrai, monsieur de Mareilles, et moi, je vous dis aujourd'hui que de mon mariage dépendent ma force et mon bonheur, et que la belle âme de Renée vaut plus pour moi que tous les trésors de la terre.

Le vicomte, ému malgré lui par les simples paroles du jeune homme, lui serra affectueusement la main.

— Réfléchissez bien mon enfant, lui dit-il. Jusqu'ici la vie a été pour vous douce et facile. Vous n'avez aucune idée des luttes qu'il faudra livrer, des privations qu'il faudra subir quand vous vous trouverez livré à vos propres forces, seul à seul avec la misère. Est-ce que cet enthousiasme passager ne tombera pas quand vous vous trouverez aux prises avec la nécessité écrasante et terrible, de travailler durement, non pour la gloire, non pour la réputation ou la fortune ; mais, vous le dirai-je ? pour votre pain de chaque jour ?

Soyez sans crainte de ce côté, monsieur le vicomte, répondit Albert d'une voix calme et résolue. La nécessité dont vous parlez serait dure pour des enfants, mais elle ne peut effrayer des hommes. Il y en a qui ont oublié la faim et la misère devant un problème d'algèbre, un chant d'Homère ou une Vierge de Raphaël, parce

qu'à leurs yeux ravis, la science laissait tomber ses voiles, l'art et la poésie faisaient flotter leurs divins miracles. Ce qu'ont fait ceux-là pour la gloire, ne pourrai-je le faire, moi, pour mon bonheur ? Au lieu de ces visions idéales, ce sera la chère image de Renée qui passera devant mes yeux, quand je serai pauvre et seul, qui me montrera de loin le but et qui me dira de sa voix douce : " Souffre, travaille, espère : le sacrifice est le premier acte de l'amour ; le devoir est saint, le courage est béni ! "

En parlant ainsi, Albert ressentait une énergie inconnue ; son cœur ne battait pas avec la fièvre de l'exaltation passagère, mais avec l'ardeur de la résolution forte qui voit son but et saura l'éteindre sans faiblir.

— Vous parlez bien, mon enfant, lui dit le vicomte; je vois que vous êtes sincère avec moi et avec vous-même. Que puis-je vous promettre cependant quand vous êtes si jeune et que l'avenir est si incertain ? Je dois d'abord causer avec Renée de votre demande. De votre côté, retournez près de votre oncle, parlez-lui avec franchise ; conjurez-le de disposer de sa fortune comme bon lui semble, mais de vous conserver sa tendresse. Et puis, dans tous les cas, croyez, aimez et travaillez ; l'avenir sera ce que vous l'aurez fait.

Comme le vicomte cessait de parler, une lueur indécise commençait à briller à travers les vitres, et Albert vit une légère teinte rosée colorer le ciel au levant :

— Voici le jour qui se lève sur vos bonnes paroles, monsieur le vicomte, dit-il au père de Renée ; c'est un heureux présage pour notre avenir. Mais je dois songer d'abord aux devoirs du présent, et, avant de retourner à Paris, il me faut aller prendre congé des dames de la Tourmelière.

CHAPITRE X

AVANT LE DÉPART

En quittant la Maison-Grise, Albert prit le chemin de la ferme où il avait laissé son cheval la nuit précédente, et, une fois en possession de sa monture, il se dirigea du côté du château. Le jour était venu pendant cette excursion rapide, et le soleil, perçant son voile de vapeurs, faisait étinceler comme des diamants les flocons de neige encore suspendus aux branches. Cette matinée de novembre, froide et transparente, n'était ni sans charme ni sans gaieté, et les rêves brillants du jeune homme la lui faisaient trouver plus radieuse encore. En traversant la lande avant de prendre la grande route, il salua de loin les girouettes rouillées de la vieille maison et leur envoya un baiser et un sourire : " J'y reviendrai quand je serai riche, pensa-t-il le cœur battant d'orgueil et d'espoir ; je relèverai les murs qui croulent et qui doivent voir grandir mes enfants ; j'arracherai les troncs décrépits pour faire place à un beau jardin ombragé ; mais je garderai le vieux lierre, symbole de notre amour toujours vivant, et fidèle comme lui." Ce fut au milieu de ces doux rêves qu'il entra dans la cour du château.

Il n'était pas neuf heures encore, on déjeûnait ordinairement à dix, et Albert jugea convenable de réparer un peu le désordre de sa toilette. En effet, ses cheveux humides, ses bottes crottées, ses vêtements froissés, auraient fait une triste figure au milieu de la coquette salle à manger, en face des porcelaines de Sèvres et de la splendide argenterie. Pourtant le jeune homme se sentit saisi d'un profond dédain quand, en entrant dans la chambre, il jeta un coup d'œil sur les élégantes babioles qui s'y trouvaient rassemblées et auxquelles, la veille encore, il attachait bien un certain prix : A quoi servent toutes ces misères ? se dit-il en repoussant avec mépris les babouches de velours préparées devant la cheminée. Est-ce qu'un homme a besoin de toutes ces bagatelles parées, bonnes pour des sultanes frileuses ? Comme je vais apprendre à m'en passer dans le grenier qui m'attend ; car, si je ne me trompe, mon oncle va entrer dans une indignation qui ne me laisse guère d'autre perspective de début. N'importe, il faut, à présent, se raser et mettre un habit. Mademoiselle Olympe va voir diminuer sa cour ; un de ses adorateurs s'éloigne ; qu'il parte au moins galamment, avec un respectueux salut et un gilet irréprochable. Je dis aujourd'hui adieu aux vanités du monde, et, pour cette raison, je vais prendre ce que j'ai de mieux.

Et, d'après ces considérations, Albert se para de ses vêtements les plus élégants, de ses plus couteuses babioles, comme la novice qui revêt la brillante parure de mariée avant de prendre pour toujours la bure sombre et le voile noir. Puis il descendit à la salle à manger où ces dames se trouvaient déjà et où il entra en faisant le plus cérémonieux de ses saluts :

— Enfin, vous voilà, monsieur Maucroix ! dit madame Richer d'un ton qui pouvait facilement tourner à l'aigre. Savez-vous que vous m'avez donné de fameuses transes ? Je n'aurais pas aimé apprendre à votre oncle qu'il vous est arrivé malheur chez nous. Je ne vous demanderai pas d'où vous venez, sûrement. D'abord, cela ne me regarde pas, et puis, chacun peut avoir ses affaires, mais je serais curieuse de savoir si vous avez cherché toute la nuit votre montre au clair de lune ?

Albert se rappela alors son mensonge de la veille et se sentit rougir légèrement, mais il essaya de faire bonne contenance et répondit :

— Non, madame, je n'ai pas cherché ma montre toute la nuit, seulement il s'est présenté pour moi une circonstance dans laquelle mes faibles services pouvaient être de quelque utilité, et je me suis trouvé heureux de les offrir.

— Ainsi, c'est par charité chrétienne que vous avez bravé le vent et la neige de cette nuit ? dit à son tour Olympe. Vraiment, monsieur Albert, vous êtes un autre Vincent de Paul, un Fénélon en habit noir ; ne s'agissait-il point de quelque vache perdue, et avez-vous été assez heureux pour ramener la bête à sa famille éplorée ?

— Non, mademoiselle, il ne s'agissait point de chercher une vache, répondit patiemment Albert ; il s'agissait de veiller une morte.

— Une morte ! vraiment vous êtes tragique, monsieur Albert, et vous nous dites cela avec un air funèbre fait pour donner le frisson. Ainsi, c'est auprès d'un cercueil que vous avez veillé cette nuit ? Et moi qui croyais qu'en rêvant à votre montre perdue ou à quelque étoile filante, comme j'ai cru hier en apercevoir une, vous étiez tombé dans un fossé et vous y aviez passé la nuit, comme vous l'aviez fait jadis !

— Non, mademoiselle, vous vous trompiez encore ; ce n'est pas dans un fossé, c'est à la Maison-Grise que j'ai passé la nuit.

(*A continuer.*)

Imprimé et publié par E. Senécal, 10, rue St. Vincent.

Montréal, 15 Janvier 1866. Huitième Année.—No. 2.

L'ÉCHO DU CABINET DE LECTURE PAROISSIAL

JOURNAL DES FAMILLES ILLUSTRÉ.

Paraissant le 1er et le 15 de chaque mois, par livraison de 16 pages.

Pour Abonnement : six Mois, $1.00 ; un An, $2.00. Bureaux à Montréal : 10, Rue St. Vincent.

SOMMAIRE.—Les principaux animaux de l'Amérique.—Chronique : mort et notice du R. P. Tellier, supérieur des Jésuites d'Amérique.—St. Pierre de Rome.—Les grands Papes, par M. P. J. R.—Québec.—Le chemin du bonheur, (suite).—Les suites d'une adoption.

Les principaux Animaux de l'Amérique.

1, le Loup ; 2, le Renard ; 3, la Loutre ; 4, l'Ours ; 5, le Cerf ; 6, le Lama, sorte de petit chameau ; 7, le Bison ; 8, 9, le Castor ; 10, le Cheval sauvage ; 11, le Condor, ou le roi des Vautours ; 12, l'Alligateur, ou le Crocodile.

La plupart de ces animaux sont connus de nos lecteurs.



Chronique.

SOMMAIRE. — Température. — Nouveau journal français à Ottawa.—Rumeur de l'ouverture des chambres à Ottawa par le Duc de Cambridge.—Nominations officielles.—Nouvelles de Rome.—Bref de N. S. Père le Pape à Madame de Lamoricière.—Détails biographiques sur Léopold 1er, roi des Belges.

La chronique locale n'a qu'un devoir de routine à remplir pour aujourd'hui. La dernière quinzaine ne s'est distinguée des autres quinzaines que par la gaieté ordinaire des premiers jours de l'an, un froid excessif de quatre jours consécutifs, la consolidation du pont de glace sur le St. Laurent, et l'ouverture des routes d'hiver dans toutes les directions. Il y a longtemps, dit-on, que la période des gros froids n'était pas venue si tôt. Peut-être aussi n'est-ce qu'un avant-coureur, le précurseur d'un froid plus excessif encore. En tout cas, notons les degrés : le 5 janvier à 6 heures du matin, le thermomètre indiquait 21° 2 au-dessous du zéro ; le 6 à la même heure, 22° 9 ; le 7, 26° 4 ; et le 8, 21° 3.

— Il nous fait plaisir de signaler l'apparition d'un journal semi-quotidien, en langue française, dans la cité d'Ottawa. Son nom est *Le Canada*, son rédacteur M. Elzéar Gérin, et ses propriétaires MM. Duvernay, Frères. C'est un grand journal qui paraît réunir toutes les conditions nécessaires pour en assurer le succès. Il n'est que juste que la langue française aille établir son droit de cité dans la nouvelle capitale, et qu'elle l'établisse avec toute la dignité du talent qu'on aperçoit de suite dans la rédaction du *Canada*. S'il est vrai que les

Canadiens-français ont cette grande puissance d'expansion remarquée par M. Rameau dans son excellent livre sur les *Canadiens* et *Acadiens* ; cette expansion doit se manifester de différentes manières : elle doit surtout se manifester par sa langue et sa religion ; et la langue d'un peuple, c'est la presse, et le défenseur de sa religion, c'est aussi la presse.

Si, en se mêlant aux autres populations, les Canadiens perdaient leur caractère distinctif, leurs coutumes, leurs mœurs, leur religion et leur langue, au lieu d'être absorbants ils seraient absorbés. Mais heureusement tout prouve qu'ils conservent ce dépôt sacré où qu'ils soient. Ils se multiplient prodigieusement, et l'augmentation du nombre de nos compatriotes dans le Canada central leur donne droit à un rôle plus marquant dans les affaires, et ce rôle ils ne pourraient le remplir avantageusement sans organe dans la presse. L'éducation politique d'un peuple se fait aujourd'hui par la presse, et il est surtout important, pour ceux qui sont exposés au danger d'absoption, par un contact habituel avec des races étrangères, que cette éducation politique se fasse dans notre langue. Du reste, avec le progrès rapide de l'éducation dans ce pays, un journal devient une nécessité pour presque toutes les familles, et si la population canadienne-française du Canada central n'avait pas un organe français, elle serait bien forcée de ne lire que de l'anglais. Il fallait donc un journal français à Ottawa, et, dans ce sens, la publication du *Canada* est un événement digne de mention, un progrès national dont nous avons droit de nous féliciter.

— Si on en croit une rumeur, Ottawa deviendra bientôt le théâtre d'un événement ou démonstration qui fera époque dans l'histoire du pays. Cette rumeur dit que l'ouverture des Chambres du Parlement n'aura lieu que dans le mois de mai prochain, et que Sa Majesté y sera représentée, pour la circonstance, par son cousin le duc de Cambridge, qui nous viendrait avec le titre de Vice-Roi, pour donner plus d'éclat à cette inauguration des nouvelles bâtisses.

— La dernière gazette officielle nous fait connaître que le remplaçant de feu M. le Protonotaire Coffin est M. René Auguste Richard Hubert, avocat, avec préséance sur ses collègues, MM. Louis Joseph Amédée Papineau et John S. Honey.

M. Edward Carter, qui a donné sa démission comme Greffier de la Paix pour le district de Montréal, a été remplacé par M. William Ermatinger, M. Louis Antoine Dessaulles restant son collègue avec préséance.

— On annonce que Juarez, chef du mouvement républicain au Mexique, a été forcé de se réfugier dans le Texas ; mais les dépêches américaines tentent de faire croire qu'il y est allé dans le but de recruter là et d'organiser des soldats parmi les fédéraux et les confédérés pour servir dans son armée.

On écrit de Rome, 13 décembre 1865 :

" Le Souverain-Pontife est allé, comme les années précédentes, assister à la clôture de la neuvaine, en l'honneur de la très-sainte Vierge, qui se célèbre avec beaucoup de pompe, à l'église des Douze Apôtres, à l'occasion de la fête de l'Immaculée-Conception. Le temps était superbe. Le Pape s'est rendu à la cérémonie accompagné de ses gardes et suivi des prélats de sa cour. Des détachements de troupes françaises et pontificales, échelonnées sur la vaste place qui s'étend devant l'église, lui ont rendu les honneurs militaires.

" Sa Sainteté a été reçue par les cardinaux Clacetti et Panebianco, en leur qualité, le premier de protecteur des mineurs conventuels, et le second de titulaire de l'église des Saints-Apôtres.

" La foule, encombrant la vaste place et les rues parcourues par le cortége pontifical, était immense, et les plus chaleureux vivats ont accueilli le Saint Père à son arrivée comme à son départ. Le peuple de Rome, à chaque occasion qui lui est offerte, aime à faire éclater son attachement et son amour envers son auguste Pontife.

" Vous savez déjà sans doute une bonne nouvelle qu'a publiée le *Journal de Rome* et qui causera en France la même satisfaction qu'elle a causé ici. La bienveillance du Souverain-Pontife, qui croît tous les jours envers messieurs de Saint-Sulpice, vient de leur donner un protecteur, et par une délicate attention, Sa Sainteté a bien voulu choisir un cardinal français. Par billet de la Secrétairerie d'Etat, en date du 7 décembre, Son Eminence le cardinal Villecourt a été nommé protecteur de la Congrégation de Saint-Sulpice."

BREF DU SOUVERAIN-PONTIFE PIE IX, A MADAME DE LAMORICIÈRE.

" Très-chère fille en Jésus-Christ,

" A peine la triste nouvelle de la mort de l'illustre général de Lamoricière, votre digne époux, m'est-elle arrivée, que, après avoir levé les yeux vers le ciel afin de demander la paix pour le défunt, ma pensée s'est dirigée vers vous et vers vos très-chères et pieuses filles, en partageant avec vous et avec elles la douleur d'une si grande perte. Je me rappelai les sacrifices qu'un si grand homme fit pour la cause de la religion et de ce

Siége, et je sentis accroître les sentiments d'affection et de reconnaissance envers le capitaine catholique et le fils rempli d'affection pour sa mère la sainte Eglise. Quoique la reconnaissance reste fixée dans mon cœur, ma douleur cependant diminue à mesure que je réfléchis à la mort véritablement chrétienne qu'il fit et aux sentiments qui la précédèrent. Consolez-vous donc en Dieu, et soyez certaine que vous recevrez de lui la consolation nécessaire. Le bon curé m'a apporté votre lettre à laquelle j'ai l'intention de répondre par la présente.

" Comme gage de ma paternelle affection, recevez la bénédiction apostolique, que je vous accorde de tout cœur à vous et à vos filles.

" Du Vatican, le 3 octobre 1865.

" Pie ix Pape."

Nous lisons dans la *correspondance de Rome :*

" Les manifestations en l'honneur du général de Lamoricière ne sont pas seulement un hommage à la mémoire de ce grand homme, elles disent surtout la foi et le dévouement de la France catholique au Saint-Siége. Ces manifestations, d'ailleurs, ne se bornent pas à des services religieux, à des oraisons funèbres, à des souscriptions pour un monument; elles se traduisent encore par des enrôlements au service du Saint-Père. Et c'est là le côté le plus glorieux de ce mouvement sublime de l'enthousiasme français. En allant grossir les rangs de l'armée pontificale, les zouaves de 1860 et les nouveaux enrôlés continuent l'œuvre de ce héros qui, par une prédestination singulière, avait reçu à son baptême les noms de Léon et de Christophe, noms dont il s'est montré si digne. Fort et résigné ! Un lion portant le crucifix! quel noble blason et qu'il s'allie bien à celui du général, surtout à sa devise : *Spes mea Deus !* quel symbole pour des soldats chrétiens et quel cri de guerre: *Spes mea Deus ! Dieu est mon espérance !*

Elevons l'étendard de la croix, soyons des lions dans le combat et mettons notre espoir en Dieu. Vive Pie IX! Vive le Pape-Roi ! Dieu le veut! Ce sont de nouvelles croisades. Quelle belle occasion pour nos jeunes miliciens du Canada !

La souscription pour l'érection d'un monument au général de La Moricière dépasse déjà plus de 100,000 francs. On en parlera, ajoute ce journal, comme de la plus nationale des manifestations. Et en effet, pourquoi la France élève-t-elle un monument à La Moricière ! Pour rendre hommage à sa glorieuse armée, pour affirmer son patriotisme et sa foi, pour montrer qu'elle est et sera toujours un grand peuple ; car il n'y a que les grands peuples pour savoir ainsi récompenser les grands hommes."

Un journal français a reçu communication d'une lettre écrite par M. l'abbé Monin, missionnaire du diocèse de Belley, qui a prêché la station de l'Avant à Rome, et dans laquelle il rend compte de son entrevue avec Pie IX. Nous en extrayons les passages suivants:

" J'ai donc eu aujourd'hui mon audience. A cinq heures, au moment où le Saint-Père revenait de la promenade, du côté de la basilique de Saint-Clément, où j'ai su qu'il avait été vivement acclamé, je montais, sur ses pas, le grand escalier du Vatican, et, une demi-heure après, j'étais introduit.

" Il m'a demandé des nouvelles de mon diocèse, de mon digne évêque. Il m'a parlé longuement du curé d'Ars, du procès de béatification et de l'espoir qu'il avait de le voir prochainement aboutir. Il m'a dit la joie que lui avait causée le retour de l'unité liturgique, puis il est venu aux douleurs présentes de l'Eglise. " Je suis tranquille, m'a-t-il dit, et nous devons l'être tous. Je suis tranquille, parce que j'ai des promesses qui m'ont été faites dans la personne de saint Pierre et que le Seigneur est fidèle dans ses promesses. Je ne veux pas que le maître puisse me dire : " *Modicæ fidei, quare dubitasti ?* Homme de peu de foi, pourquoi as-tu douté ? " Je ne doute pas du triomphe; il peut tarder, mais il est certain. Tous les bons esprits le comprennent, même dans les communions dissidentes ; ils comprennent que l'Eglise a le dépôt des vérités éternelles. On m'oppose les principes de 89 : le plus grand malheur qui puisse arriver aux principes de 89, c'est qu'on les fit servir contre nous. Le monde a véçu longtemps sans les principes de 89; il ne saurait vivre un instant sans l'Eglise. "

" Et comme je lui disais que tous les regards et tous les cœurs, dans le monde entier, se tournaient vers lui avec un sentiment d'amour, de vénération et d'invincible espérance : " Moi, a repris Sa Sainteté, je ne suis rien qu'un vieillard qui penche vers la tombe, mais Notre Seigneur, qui choisit ce qui est faible pour confondre ce qui est fort, a daigné faire de moi son vicaire, et c'est à son vicaire qu'il a promis d'être avec lui jusqu'à la fin des temps ; c'est son vicaire qu'il a chargé de confirmer ses frères ; c'est pour son vicaire qu'il a prié, afin que sa foi ne défaille point ; c'est à son vicaire qu'il a dit: " Tu es Pierre et sur cette pierre je bâtirai mon Eglise, et la révolution ne prévaudra pas contre mon Eglise. " Voilà pourquoi le vicaire de J.-C. est tranquille au milieu de l'abandon des hommes. "

" Très-Saint-Père, me suis-je écrié, le cœur de tous les vrais Français est avec vous, et nous disons tous comme Saint Pierre à N. S.: *Tecum paratus sum et in carcerem et in mortem ire.* " Je suis prêt à aller avec vous, et en prison et à la mort. "

" Oh ! je sais bien, a répondu le Pape, que la France est une nation généreuse et catholique. Ce n'est pas elle, en ce moment qui m'abandonne." Puis Pie IX a souri de son céleste sourire.

" Je suis sorti de là, comme tu penses, le cœur fondant, ayant retrouvé un instant, aux pieds du

vicaire de Dieu, toutes les émotions qu'il m'a été donné si souvent de ressentir auprès du curé d'Ars. On reconnait les Saints au même accent, Pie IX a, comme notre bon saint et comme tous les Saints, la puissance de la voix et du regard ; chacune de ses paroles tombe dans l'âme comme du baume et de la rosée, et quand son regard s'arrête sur vous, c'est le regard le plus profond, le plus tendre et le plus compâtissant qui ait jamais mesuré votre misère.

" J'entends tous les jours raconter quelques traits nouveaux de la bonté touchante, de la sensibilité, de la générosité du Saint-Père. On parle beaucoup des scènes, vraiment attendrissantes, qui ont eu lieu, au Vatican, au départ de nos soldats. Les journaux t'auront dit les adieux de nos officiers, les paroles si graves, si belles, si solennelles du Pape et les présents gracieux dont il les a accompagnées. Mais sa bonté s'est étendue jusqu'au dernier de nos petits soldats.

" Un jour qu'il n'avait plus de médailles à leur distribuer, il leur a donné des cigares. On vient de m'envoyer des cigares de la Havane, a-t-il dit, on savait que vous deviez venir me voir ; comme le Pape ne fume pas, vous fumerez ces cigares en pensant à lui." Pie IX donna tout ce qu'il avait, comme faisait le curé d'Ars.

La chronicle du *Messager de la Semaine* donne les détails biographiques suivants sur Léopold 1er, roi des Belges :

" La mort vient de frapper encore un des grands de ce monde : Léopold 1er, roi des Belges, a succombé dimanche, 10 décembre, au palais de Laeken près Bruxelles, à onze heures du matin, entouré des princes ses enfants, et après avoir conservé jusqu'au dernier moment l'usage de ses facultés.

" Cette mort, attendue depuis quelques jours, a causé néanmoins en Belgique, en Angleterre et dans toute l'Europe une émotion profonde. Léopold, qui occupait le trône de Belgique depuis trente-cinq ans, avait conquis une réputation de sagesse pour ainsi dire proverbiale ; on l'a plus d'une fois appelé le Nestor des souverains. Il jouissait d'une popularité dont l'histoire offre peu d'exemples.

" Léopold 1er (Georges-Chrétien-Frédéric) était fils du duc François de Saxe-Cobourg-Saalfeld et était né à Cobourg le 16 décembre 1790. Il achevait donc sa soixante-quinzième année. Allié à la famille impériale de Russie par le mariage de sa sœur avec le grand-duc Constantin, le jeune prince Léopold prit du service en Russie. Il accompagnait l'empereur Alexandre avec le grade de général, lorsque celui-ci se rendit au congrès d'Erfurth. Pendant les années 1810 à 1812, ayant quitté le service, Léopold voyagea en Italie et en Suisse ; mais, au mois de février 1813, nous le retrouvons auprès de l'empereur Alexandre et suivant l'armée russe en France. Il assistait au congrès de Vienne en 1814, et à la nouvelle du retour de Napoléon de l'île d'Elbe, il réjoignit le corps d'armée des alliés, qu'il accompagna jusqu'à Paris, prenant part aux combats qui marquèrent cette douloureuse époque.

" A la fin de 1815, après avoir séjourné quelque temps à Paris, le prince Léopold de Saxe-Cobourg se rendit à Londres en même temps que l'empereur Alexandre et comme faisant partie du brillant état-major de ce souverain. Des fêtes furent données à la Cour d'Angleterre à l'occasion de la présence d'Alexandre, et un jour le prince Léopold se trouva placé à table à côté de la princesse Charlotte, héritière du trône de la Grande-Bretagne ; ce fut avec lui que la princesse ouvrit le bal qui suivit le dîner officiel. La personne et les manières du prince gagnèrent l'affection de la princesse Charlotte, et le 16 mars 1816, par un message adressé aux deux chambres du parlement, le prince régent annonçait le prochain mariage de sa fille avec le prince Léopold. Le 27 du même mois, un acte du parlement déclarait le prince naturalisé Anglais et lui conférait le titre de duc de Kendal, avec droit de préséance sur tous les ducs et grands officiers de la couronne, la dignité de feld-maréchal et un siége dans le conseil privé.

" Le mariage fut célébré le 2 mai 1816 avec une grande pompe et au milieu des réjouissances de la nation. La princesse Charlotte était, dit-on, une femme accomplie, et la perspective de la voir monter sur le trône en y faisant asseoir un époux digne d'elle, souriait au peuple anglais. Mais, ici-bas, même dans les familles des rois, la douleur est près de la joie : le bonheur des deux époux fut de courte durée ; au bout de dix-huit mois, la princesse Charlotte mourut sans laisser d'enfant. Le prince eut beaucoup de peine à se relevor de l'affliction dans laquelle le jeta cette perte si inattendue ; il s'en fallut de peu qu'il ne suivît sa femme au tombeau.

" Après ce malheur, le prince, qui avait reçu de la part des Anglais des marques de considération et de sympathie, continua de vivre à Londres. Il recevait du Trésor britannique une pension de 50,000 livres sterling (un million 250,000 fr. par an). Lorsqu'en 1830 il fallut un roi pour le nouveau royaume des Hellènes, ce fut au prince Léopold que les trois puissances protectrices offrirent le trône de Grèce. Acceptée le 11 mai, cette offre fut définitivement rejetée par le prince dix jours plus tard.

" Il était cependant dans la destinée du prince Léopold de régner. Par suite de la mort de la princesse Charlotte, le trône d'Angleterre, sur lequel il se fût assis seulement comme époux de la reine, lui avait échappé ; il avait refusé celui de Grèce : le 4 juin 1831, le Congrès national de Belgique l'élut roi des Belges aprés le refus de cette royauté pour le duc de Nemours par le roi Louis-Philippe.

" La proclamation de Léopold comme roi des Belges se fit à Bruxelles, le 21 juillet 1831. Le prince, en acceptant ce trône, renonça naturellement à la pension que lui faisait l'Angleterre, à la condition toutefois que le gouvernement britannique continuerait les pensions accordées par sa femme et par lui et subviendrait à l'entretien du domaine et du parc de Claremont, qui devait un jour servir de refuge au roi Louis-Philippe et à sa famille.

" Le roi Léopold épousa à Compiègne, le 9 août 1832, la princesse Louise d'Orléans, fille aînée de Louis-Philippe. Il eut de ce mariage trois fils: l'aîné, mort peu de temps après sa naissance; le cadet, Léopold duc de Brabant et prince royal; enfin Philippe comte de Flandres; puis une fille, la princesse Marie-Charlotte, mariée à l'archiduc Maximilien, aujourd'hui empereur du Mexique. La reine des Belges mourut au mois d'octobre 1850, laissant après elle des regrets universels.

" Léopold, très-populaire en Belgique, comme nous l'avons dit, menait une vie d'une remarquable simplicité; on le rencontrait souvent dans sa capitale, se promenant à pied comme un simple particulier. Il avait un goût prononcé pour les arts et les artistes; ceux-ci recevaient souvent sa visite dans leurs ateliers. Ses résidences favorites étaient le château de Laeken et le domaine d'Ardenne près de Dinant. Il y faisait toujours l'accueil le plus affable aux Français, et les malheureux savaient qu'ils n'y frapperaient pas en vain. Le roi Léopold jouissait d'une fortune personnelle assez considérable pour lui permettre de consacrer sa liste civile presque tout entière (elle était de 2 millions, 700,000 fr.) soit à des œuvres utiles, soit à des actes de bienfaisance, soit encore à des encouragements donnés aux arts et aux sciences.

" Nous avons dit que la mort du roi des Belges était prévue depuis quelque temps. Il y a un an déjà, en effet, des bruits inquiétants avaient couru sur sa santé; il avait dû subir alors une douloureuse opération. La crise finale paraît avoir été déterminée par une imprudence commise par le roi, il y a un mois, comme il se rendait à son domaine d'Ardenne. Au moment où il est mort, le roi Léopold avait une de ses mains entre les mains de la duchesse de Brabant, agenouillée au pied de son lit. Il s'est éteint doucement, rapporte un journal de Bruxelles, sans plaintes, sans agonie, en quelque sorte sans que les personnes présentes s'aperçussent qu'il rendait le dernier soupir.

" Le duc de Brabant, qui succède à son père sous le nom de Léopold II, est né le 9 avril 1835 et est aujourd'hui, par conséquent, âgé de trente ans. Il a épousé, le 22 août 1853, la princesse Marie-Henriette-Anne, archiduchesse d'Autriche, fille de feu l'archiduc palatin Joseph.

NECROLOGIE.

C'est avec la plus vive douleur que nous annonçons aujourd'hui la mort du R. P. Tellier, S. J., arrivée hier matin, au Collége Ste. Marie, en cette ville, à l'âge de 70 ans. Le R. P. Tellier était bien connu en Canada et au Etats-Unis. Sa mort laissera des regrets très profonds, et son souvenir sera précieusement conservé par tous ceux—en grand nombre—qui ont pu observer de près cette longue vie, consacrée toute entière au service de la religion et à la gloire de l'Eglise.

Atteint depuis quelques mois d'une grave infirmité, il était venu à l'Hôtel-Dieu de Montréal, pour lequel il professait une singulière estime, et sous le ciel du Canada dont il aimait à respirer l'air, chercher, s'il était possible, une amélioration à sa santé. Les médecins ayant constaté une complication qui ne laissait guère à espérer des meilleurs traitements, il était rentré au collége, où, après avoir pu vaquer encore avec assiduité, jusqu'au soir de l'Epiphanie, aux plus laborieuses fonctions de l'intelligence, après un repos paisible même pendant la nuit, il a été emporté le matin, vers quatre heures, par une suffocation qui ne lui a laissé que le temps de demander lui-même, et de recevoir avec calme et sérénité, les plus urgents secours de la religion.

Le R. P. Tellier (Rémi) était né le 9 octobre 1776, près de Laon, dans le diocèse de Soissons. Il fit ses premières études à Laon, et rentra dans la société de Jésus, le 11 octobre 1818, à l'âge de vingt-deux ans.

Il alla tour à tour en Italie, en Espagne et en Suisse; en même temps il poursuivait avec autant d'ardeur que de succès, ses études théologiques; il se préparait à devenir, par ses connaissances étendues de même que par son éloquence aussi brillante que solide, l'une des gloires de son ordre.

Aussi, en 1842, quand Monseigneur de Montréal, lors de son premier voyage à Rome, exprima au Général des Jésuites le désir de voir cette Compagnie se fixer de nouveau dans cette province, le R. P. Tellier, qui venait d'être nommé Recteur du Collége de Chambery, en Savoie, fut choisi, avec cinq de ses collègues, pour venir jeter les bases de cette nouvelle mission.

Depuis la mort du R. P. Cazot, arrivée le 16 mars 1800, la Compagnie n'avait eu aucun établissement en Canada. Mais les services rendus par les Jésuites à ce pays avaient été trop grands; leur nom se trouvait mêlé trop souvent et d'une manière trop magnanime aux plus glorieuses en même temps qu'aux plus difficiles époques de notre pays; trop nombreux avaient été leurs martyrs; ils avaient versé trop courageusement et trop saintement leur sang pour la conversion des sauvages et pour l'établissement de la religion, pour que jamais leur nom pût être oublié, pour que jamais leur mémoire cessât d'être chère à tous les amis de l'Eglise.

Aussi l'arrivée du R. P. Tellier et de ses compagnons fût-elle saluée avec les plus sincères et les plus unanimes démonstrations de joie, de la part de tous les fidèles de cette province, et en particulier par le clergé, qui voyait en eux de zélés coopérateurs, surtout dans l'œuvre difficile autant qu'importante de l'enseignement.

Les compagnons du R. P. Tellier étaient les RR. PP. Chazelle, Luiset, Martin, Hanipaux et Duranquet. Les deux premiers ont précédé le R. P. Tellier dans la Patrie des Elus; les deux derniers continuent sur ce continent l'exercice de leurs travaux apostoliques, et le R. P. Martin est retourné en France.

Pendant huit ans, de 1842 à 1854, les Jésuites furent chargés de la cure de Laprairie, près de Montréal. Le R. P. Tellier se rendit dans cette paroisse le 16 août 1844, et y demeura jusqu'à la fin de l'année 1846. Durant ces deux années, il se consacra exclusivement au bonheur et au progrès moral de ses paroissiens, qui lui vouèrent en retour une reconnaissance sans limites. Plusieurs bonnes œuvres lui ont survécu, pour attester son zèle et son dévouement; il contribua surtout puissamment à l'établissement des Dames de la Providence, vouées au soin des malades, et dont les précieux services sont chaque jour appréciés davantage.

Depuis cette époque, il a été successivement employé aux *sheds*, lors du choléra et du typhus (1847-48), directeur et coopérateur des Pères employés au saint ministère auprès des Irlandais à l'église St. Patrick (1849), administrateur du collége de Kingston (1850), aide de Mgr. Charbonnel à Toronto (1851-52), Recteur du collége de St. François-Xavier à New-York et de celui de Fordham.

Le 7 novembre 1859, le R. P. Tellier fut nommé supérieur général de la mission d'Amérique.

Depuis cette époque il demeura habituellement à Fordham, dans l'Etat de New-York, où la compagnie possède un établissement renommé sur tout le continent pour l'excellence du cours d'études suivi par les élèves.

Dans la haute position à laquelle il avait été appelé, le R. P. Tellier se fit remarquer par un talent d'administration remarquable, par un tact et une délicatesse extrêmes, en même temps que par toutes les qualités les plus capables d'élever la position de la Compagnie, dans l'estime de tous ceux qui pouvaient être témoins de son action.

Au milieu d'une population étrangère par la nationalité et par la religion, il sut, par son activité, son zèle, sa prudence, sa fermeté, concilier à la société qu'il présidait si dignement dans cette partie de l'Amérique, l'estime et l'approbation générale.

Le R. P. Tellier, arrivé en Canada dans toute la vigueur et la maturité de l'âge, est un des hommes qui a le mieux compris les besoins, les ressources et les destinées du pays ; un de ceux qui, dans sa sphère, s'est dévoué avec le plus de générosité et d'intelligence à son véritable progrès.

Depuis vingt-cinq ans, il a été, souvent même sans y paraître, l'âme ou le coopérateur d'une foule de bonnes œuvres d'une haute portée. Il y avait toujours de la largeur, souvent de la hardiesse dans ses idées. Une des dernières a été l'érection de ce temple élevé à la gloire du Sacré Cœur de Jésus, qui lui doit, plus qu'à tout autre, ses belles proportions, et auprès duquel la divine Providence semble l'avoir ramené expirer, juste à temps pour y recevoir, le premier, les honneurs funèbres.

Ami éclairé de la jeunesse, il estimait singulièrement celle du Canada, en qui il voyait, surtout dans les belles sociétés qui en font la force, toute l'espérance de la société et de la religion. Ami instinctif de l'enfance, auprès de laquelle il a passé la meilleure partie de sa vie, il en était payé de retour, et parmi les groupes qui se sont succédés pendant la matinée d'hier, auprès de ses restes mortels, nous avons vu sans étonnement les plus petits enfants même s'approcher avec une pieuse curiosité, pour considérer ses traits majestueux, s'accouder, pour le considérer plus à leur aise, sur sa couche funèbre, et toucher avec leurs petits doigts, avant de le quitter, un crucifix et un chapelet qu'il tenait dans ses mains jointes.—*Minevre.*

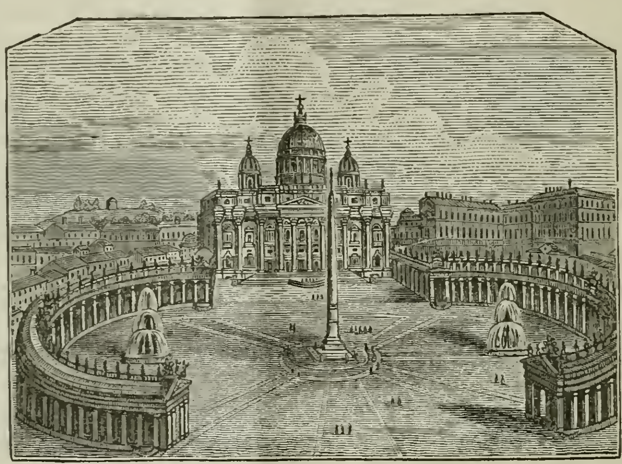
St. Pierre de Rome.

Ce monument, chef-d'œuvre de Rome moderne, est le plus magnifique temple de la chrétienté et du monde. Les dimensions gigantesques de ce bâtiment sont telles que, vue de l'extérieur, sa magnifique coupole ne paraît point en faire partie ; il semble que ce soit le dôme d'un autre édifice. Commencée en 1503, elle fut terminée en 1606. On estime qu'elle a coûté plus de 247 millions de francs.

Plus tard nous aurons occasion de revenir sur cette insigne basilique.

Les Grands Papes.

S'il est une histoire intéressante pour le catholique, c'est assurément celle de la Papauté, trop peu connue des personnes instruites, presque entièrement ignorée du peuple, à qui ses travaux ne laissent point de temps pour l'étude : et cependant à bien des titres, l'histoire de la Papauté mérite d'être étudiée.



ST. PIERRE DE ROME.

" C'est la Papauté, dit un auteur contemporain, qui a présidé au développement de la civilisation moderne : c'est grâce à son impulsion que le christianisme s'est répandu jusqu'aux extrémités de la terre : c'est elle encore qui maintient dans le monde le règne de la vérité et de la véritable indépendance de la conscience.

" Otez la Papauté, et voyez ce que devient le monde. Aussitôt l'Eglise catholique se déchire en mille sectes, elle perd son influence ; elle n'est plus que l'instrument du premier despote venu, qui achève de la tuer, parce qu'il n'y a plus d'Eglise, plus de religion, où il n'y a plus d'indépendance religieuse. Voyez ce qu'est la religion sous le sceptre des autocrates de Russie, et des tristes sultans de Constantinople. L'Eglise catholique abattue, c'est la fin du Christianisme, car les sectes chrétiennes ne conservent un peu de vie que par l'action incessante que l'Eglise exerce sur elles, sans qu'elles s'en doutent elles-mêmes. Il y a longtemps qu'elles ne seraient plus des sectes religieuses, si l'Eglise catholique n'avait conservé la vérité entière, et ne les éclairait encore de loin.

" Et quand le Christianisme aura disparu de la terre, s'il pouvait jamais disparaître, où en sera le monde ? Il suffira de la diminution de la foi pour amener les plus terribles catastrophes. Plus de frein aux passions,

plus de frein à la tyrannie ; un amour insatiable de voluptés et de jouissances, une facilité de despotisme, une fureur de servitude dont on ne peut se faire idée, et les corps comme les âmes se dégraderont, s'aviliront en allant jusqu'aux dernières limites de la décadence humaine ; ce sera la fin de l'humanité.

" La Papauté est vraiment le soleil du monde moral ; ôtez-là, il n'y a plus que ténèbres, parce que c'est elle qui garde la vérité, qui maintient la morale et qui éclaire les consciences. Le Pape est le Vicaire de Jésus-Christ, Jésus-Christ est la voie, la vérité et la vie ; sans le Pape, il n'y a donc plus de route tracée, c'est l'erreur, c'est la mort."

Raconter au long l'histoire de chaque pontife romain n'entrerait pas dans le cadre de cette Revue : mais nous croyons que nos lecteurs accueilleront avec satisfaction une série d'articles sur les GRANDS PAPES qui ont illustré l'Eglise. Nous les rattacherons les uns aux autres par une esquisse rapide de la vie des pontifes qui les ont précédé ou suivi avec moins d'éclat, afin de ne point rompre la chaîne pontificale des successeurs de Saint Pierre.

A l'aide des publications estimées de ces derniers temps, nous espérons pouvoir mettre sous les yeux de nos lecteurs le magnifique tableau de tout ce que la Papauté a entrepris et réalisé, pour la défense de la vérité et de la morale, pour le soulagement des misères humaines, pour le développement des arts, des sciences, de l'agriculture, du commerce, de l'éducation, des lois, de la politique, de la civilisation, et la part qu'elle a prise dans toutes les découvertes importantes et utiles aux progrès de l'humanité.

Ah ! quand dans une noble famille, le père, vieillard vénérable, blanchi par les années, se voit insulté et calomnié par ses ennemis, ses nombreux enfants se pressent avec plus d'amour autour de lui et s'efforcent par le concert de leurs louanges d'éteindre la voix de ses accusateurs.

C'est un sentiment semblable d'amour, de reconnaissance et d'attachement envers le Saint Pontife de Rome plus persécuté que jamais, que nous voudrions réveiller et rendre inaltérable dans tous les cœurs catholiques de nos deux Canadas : et en racontant les bienfaits et les gloires de la Papauté, nous voudrions soulever, de tous les points de notre heureux pays, un concert unanime de bénédictions et de louanges qui pût couvrir les voix mensongères et injustes de ses persécuteurs.

I.

SAINT PIERRE.

LE LAC DE TIBÉRIADE.—LA VOCATION.—LA BARQUE DE PIERRE.—LA TEMPÊTE.—EA FOI ET L'ÉPREUVE.—L'AMOUR ET LA CHUTE.—LA PÊCHE MIRACULEUSE.—LA PRIMAUTÉ DE PIERRE.

A l'Orient de la Judée, au sein de la riche vallée du Jourdain, entouré des hautes et resplendissantes montagnes de Galaad, de la chaîne du Thabor du Liban et de l'Anti-Liban, s'étend le lac de Tibériade, appelé aussi dans l'Evangile, lac de Génézareth et mer de Galilée. Sa longueur est de cinq lieues, sa plus grande largeur de deux seulement ; ses eaux sont limpides, douces, agréables comme celles du Jourdain qui le traverse du nord au sud.

La terre qui l'environne est admirable par sa bonté et sa fécondité. Il n'y a point de plantes qu'elle ne puisse produire ; on y voit une quantité de noyers ; ce sont des arbres qui se plaisent dans les climats les plus froids ; ceux qui ont besoin de la plus grande chaleur comme les palmiers, et ceux qui recherchent les climats doux et tempérés comme les figuiers et les oliviers, n'y rencontrent pas moins ce qu'ils désirent ; en sorte que la nature, par un effort de son amour pour ce beau pays, prend plaisir d'allier les choses les plus opposées ; elle ne produit pas seulement d'excellents fruits en abondance, mais il s'y conservent si longtemps qu'on y mange des raisins et des figues pendant dix mois, et d'autres fruits pendant toute l'année.

Telle était encore, au temps de l'historien Josephe, cette contrée, témoin des scènes que nous allons raconter.

Qu'elle devait être belle cette mer, lorsque quinze villes l'entouraient comme d'une couronne, au milieu de cette prodigieuse végétation, lorsqu'une seule de ces villes était assez prospère pour couvrir le lac de plus de deux cents voiles !

De cette richesse, de cette splendeur, il ne lui reste plus que quelques palmiers isolés, quelques lauriers roses, les roseaux qui bordent ses rivages, son soleil éblouissant et les débris de Tibériade, de Magdala, de Génézareth, de Capharnaüm, de Bethsaïde, qui la ceignent de leur gloire évangélique. Il n'y a rien d'animé, rien de riant dans ce tableau ; tout est silencieux, plein de ruines, mais tout respire la sainteté et le mystère.

C'est qu'en effet, la terre qu'environne ce lac a été une terre de bénédiction, et la plus foulée par les pas du Sauveur. C'est sur cette mer et sur ses bords qu'il s'est plu à opérer ses plus grands miracles : qu'il calma la tempête, qu'il marcha sur les eaux, qu'il commanda deux pêches miraculeuses. Là se multiplièrent les cinq pains, là s'opéra la guérison du paralytique, de la belle-mère de saint Pierre, du serviteur du centurion : là fut ressuscitée la fille de Zaïre. C'est dans les cavernes des montagnes qui bordent ce lac qu'habitait ce possédé délivré d'une légion de démons, qui se jetant sur les pourceaux géraséniens, se précipitèrent ensuite dans les eaux ; enfin c'est parmi les pêcheurs de ses rivages que le fils de Dieu choisit ses apôtres. En vérité, cette mer, cette terre, cette population pleine de simplicité ont été les privilégiées de Jésus.

Dans le temps que Jean-Baptiste prêchait sur les rives du Jourdain, vivaient sur les bords du lac de Tibériade deux pauvres pêcheurs de la tribu de Nephtali : l'un s'appelait Simon, l'autre André, leur père Jonas ou Jean.

Simon était marié, et sa belle-mère demeurant à Capharnaum, il vint s'y établir avec son frère.

Le bruit de la prédication de Jean-Baptiste parvint jusqu'aux oreilles des deux frères. André voulut l'entendre, et après l'avoir entendu il se fit son disciple.

Le Fils de Dieu commençait alors le ministère de sa vie publique ; déjà il avait été baptisé par Jean dans le Jourdain, et André avait peut-être assisté aux prodiges de ce jour, le ciel s'ouvrant sur le Christ, et l'Esprit-Saint descendant sur lui, sous la forme d'une colombe.

Jean, qui désirait s'effacer devant le Messie, lui rendait témoignage en toute occasion. Un jour donc qu'il se trouvait avec André et un autre disciple, voyant

passer le Sauveur, il s'écria: "Voici l'Agneau de Dieu !"

A ces mots les deux disciples se mirent à suivre Jésus qui, se retournant, leur dit: "Que cherchez-vous ?"

— "Maître, répondirent-ils, où demeurez-vous ?"

— "Venez et voyez."

Ils le suivirent et demeurèrent le jour entier avec lui. Le lendemain, André, tout embrâsé des discours de la veille, courut à son frère, et du plus loin :

—"Nous avons trouvé le Messie !

D'un caractère ardent et impétueux, Simon à cette nouvelle ne put demeurer tranquille à ses filets, il partit sans délai et suivit André chez le Sauveur.

En le voyant, Jésus le regarda attentivement et lui dit: "Tu es Simon fils de Jean, tu t'appelleras désormais Céphas."

Ce mot en Chaldéen veut dire pierre.

Le Sauveur, qui s'était fait homme pour racheter l'humanité par son sang et sa vie, pour la régénérer par sa doctrine, ses exemples et la puissance de sa grâce, pour triompher du péché et de l'erreur, et rétablir sur leurs ruines la vérité et la vertu, ne voulait pas accomplir le Grand Œuvre tout entier par lui-même. Il créa donc au sein de l'humanité une société faite à son image, divine et humaine à la fois : Il la fit dépositaire de son enseignement, de ses institutions, le canal de ses grâces, l'intermédiaire universelle entre lui et les fidèles, et pour ce dessein il choisit douze Apôtres et soixante douze disciples à la tête desquels il mit le fils de Jonas, Par ce choix, le pêcheur de Galilée devenait la pierre fondamentale de l'Eglise.

Ceci se passait vers l'an 25 de l'ère chrétienne, la vingt-neuvième ou la trentième année du Sauveur.

***

Vers la fin de la même année, un événement singulier manifesta plus clairement la vocation de Pierre. Le Sauveur se trouvait sur les bords du Lac de Génézareth : la foule attirée par les miracles, avide d'entendre sa parole, le pressait de tous côtés. Deux barques étaient arrêtées sur le rivage, et les pêcheurs lavaient leurs filets. Jésus, pour mieux se faire entendre, monta sur la barque de Pierre et lorsqu'il eut cessé de parler, il dit à Simon :

—"Poussez en pleine mer, et jetez vos filets pour pêcher."

—"Maître, répondit le disciple, nous avons travaillé toute la nuit, et nous n'avons rien pris ; sur votre parole cependant, je jetterai le filet."

Il le jeta et prit une telle quantité de poissons que le filet se rompait. Il fit signe à la seconde barque d'approcher : les fils de Zébédés vinrent à son aide et les deux barques furent tellement remplies qu'elles étaient sur le point de couler à fond.

Epouvanté de ce miracle, Pierre se jeta aux pieds de son Maître, s'écriant :

— "Eloignez-vous de moi, Seigneur, je ne suis qu'un pécheur."

Son humilité et sa foi reçurent aussitôt leur récompense ; le Sauveur releva Pierre, lui disant :

— "Ne crains point, désormais tu seras pêcheurs d'hommes."

De ce jour les deux frères abandonnèrent leurs filets, leur famille, et ne quittèrent plus le Sauveur jusqu'à sa mort.

Si nous considérons attentivement les circonstances de cette pêche miraculeuse, nous y verrons l'histoire future de l'église dont Pierre sera le Chef visible. C'est sur la barque de Pierre que Jésus monte, c'est du haut de cette barque qu'il instruit l'humanité ; c'est à Pierre qu'il ordonne d'avancer en pleine mer, et cette mer c'est le monde, mer profonde, orageuse, où les peuples errent à tout vent de doctrine, s'agitent et se dévorent comme les poissons. Pierre a l'ordre de jeter son filet dans cette mer, et il en prend une multitude innombrable. Dans ce grand nombre, il y a des esprits inquiets, indépendants, qui ne sauront pas se soumettre à l'obéissance ; ils briseront les filets du pêcheur, formeront des schismes, des hérésies ; mais la multitude n'en remplira pas moins les deux barqnes, la synagogue et la gentilité appelées successivement à la lumière de l'Evangile ; elles seront même si pleines, qu'elles failliront être submergées ; les méchants y seront tellement mêlés aux bons, les scandales y deviendront si forts que l'Eglise semblera devoir être submergée par son propre poids, mais elle abordera au rivage de l'éternité : Jésus est avec elle.

Voici un autre fait où la barque de Pierre figure encore l'Eglise.

Un soir, sur la plage du lac de Galilée, Jésus dit à ses disciples : "Passons de l'autre côté de l'eau."

Il monta dans la barque de Simon-Pierre, et d'autres nefs le suivirent. Alors il s'éleva une grande tempête, et les flots avec furie, retombant sur la barque, la remplissaient. Cependant Jésus, sur la poupe, dormait ; les disciples effrayés le réveillèrent :

— "Maître, vous vous inquiétez peu ; nous périssons."

Jésus se leva, parla au vent avec menace, et dit à la mer. : "Tais-toi, calme-toi." Le vent cessa, il se fit un grand calme, et le Sauveur se tournant vers ses disciples :

"Pourquoi êtes-vous timides ? N'avez-vous donc pas la foi ?"

Ils furent saisis de crainte, et se dirent l'un à l'autre ; "Quel est donc celui-là à qui les vents et la mer obéissent ?"

"Magnifique figure de l'Eglise ; quand Jésus dort, les ennemis de l'Eglise se déchaînent : ils croient qu'ils viendront à bout de faire sombrer le navire, et ceux même qui sont dedans commencent à perdre l'espérance. Mais Jésus s'éveille, les vents se taisent, la mer se calme, et le vaisseau arrive triomphant au port ! Que sont devenues les autres barques, nous n'en entendons plus parler. Une seule barque possédait Jésus à bord, et c'est de celle-là seule qu'il est fait mention dans le récit évangélique. Quant aux autres, il se peut qu'elles soient restées dans le port, ou qu'elles aient été dispersées au milieu des ténèbres ; peut-être même quelques-unes ont-elles été rejetées sur le rivage. Quoiqu'il en soit, nous n'entendons parler que d'une seule qui soit arrivée à sa destination, parce qu'elle portait le pilote, qui ne fait jamais défaut, celui qui apaise les orages, et c'était la barque de Pierre." (1)

***

La seconde année de sa vie publique, le Sauveur choisit douze Apôtres, selon le nombre des douze tribus

(1) Wiseman.

d'Israël, pour être les colonnes de son Eglise, et à leur tête il place Simon-Pierre. La foi en sa divinité devait être le fondement de cet admirable édifice : il lui ménagea bientôt l'occasion d'en faire une profession éclatante, et de mériter d'être confirmé authentiquement dans sa primauté.

Un jour que Jésus se trouvait aux environs de Césarée avec ses disciples, il les interrogea tout-à-coup :

— " Que dit-on de moi, et que dit-on du Fils de l'homme ? "

— " Les uns disent, répondirent les Apôtres, que c'est Jean-Baptiste ; les autres, Elie ; les autres, Jérémie, ou quelqu'un des prophètes. "

—" Et vous, qui dites-vous que je suis ? "

Alors Pierre, avec sa promptitude et sa vivacité ordinaire, s'écria :

— " VOUS ÊTES LE CHRIST FILS DU DIEU VIVANT.

—" Tu es heureux, Simon, fils de Jean, reprit le Sauveur, car ce n'est ni la chair ni le sang qui t'ont révélé ceci, mais mon Père qui est dans les cieux. Et moi je te dis : QUE TU ES PIERRE, ET SUR CETTE PIERRE JE BATIRAI MON EGLISE, ET LES PORTES DE L'ENFER NE PRÉVAUDRONT POINT CONTRE ELLE."

Et le Sauveur ajouta, conférant d'abord au Chef un pouvoir qu'il devait ensuite conférer aux autres Apôtres. " Et je te donnerai les clefs du Royaume des cieux : tout ce que tu lieras sur la terre sera aussi lié dans les cieux, et tout ce que tu délieras sur la terre sera aussi délié dans les cieux."

Paroles remarquables, qui donnent au Siége de Pierre la prééminence sur tous les siéges épiscopaux, puisque, dit Bossuet : " la puissance donnée à plusieurs porte sa restriction dans son partage ; au lieu que la puissance donnée à un seul et sur tous et sans exception, emporte la plénitude."

Bientôt après la foi de Pierre fut mise à une autre épreuve et n'en sortit pas moins triomphante. Jésus-Christ développait au peuple le mystère de l'Eucharistie : " Celui qui mange ma chair, disait-il, et qui boit mon sang, demeure en moi, et je demeure en lui."

Ces paroles semblèrent trop dures aux Juifs charnels et à beaucoup de disciples du Sauveur ; plusieurs même en murmurèrent et l'abandonnèrent. Alors Jésus se tournant vers ses Apôtres leur dit :

—" Et vous aussi, voulez-vous me quitter ? "

—" Et à qui irions-nous, Seigneur ; s'écria Pierre au nom de tous ; vous avez les paroles de la vie éternelle ; nous croyons, et nous savons que vous êtes le CHRIST, FILS DU DIEU VIVANT."

La foi ardente de Pierre n'était cependant point parfaite comme le désirait le Sauveur ; il s'y mêlait parfois de la pusillanimité, et d'autres fois de la présomption. Elle devait donc passer par le creuset des épreuves afin d'être affermie et purifiée ; mais tout dans le Prince des Apôtres, et " jusqu'à ses fautes," selon le mot énergique de Bossuet, contribuera à établir sa primauté. C'est même à la suite de la plus grande de ses chûtes qu'il sera à jamais affermi, afin d'affermir à son tour l'Eglise entière, et Pasteurs et troupeau.

Commençons le récit de ces épreuves.

Jésus, après le miracle des pains, avait commandé à ses disciples de s'embarquer pour Bethsaïde et lui s'était enfui dans la montagne, parce que le peuple voulait le faire roi. La barque sur le lac avançait peu, car les vents étaient contraires. Vers trois heures du matin les disciples aperçurent un homme qui marchait sur les flots et s'avançait vers eux ; ils se troublèrent et s'écrièrent : " C est un fantôme ! "

— " Rassurez-vous, leur dit Jésus, c'est moi, ne craignez point."

A ces mots Pierre ne put se contenir :

" Seigneur, si c'est vous, s'écria-t-il, commandez que j'aille à vous, marchant sur les eaux."

Jésus lui dit : " Viens."

Pierre, sans hésiter, descendit et se mit à marcher sur les flots ; mais voyant un grand vent, et la mer fort agitée, il eut peur : un peu de présomption s'était sans doute mêlée à sa foi. Jésus voulait qu'il le sentit. Pierre commença à enfoncer ; alors, ranimant toute sa foi, il dit avec humilité :

" Seigneur, sauvez-moi."

Jésus lui tendit la main, lui disant :

" Homme de peu de foi, pourquoi as-tu douté ? "

Ils montèrent dans la barque et le vent cessa.

Ainsi l'Apôtre venait d'apprendre à se reposer tout entier sur la main de Jésus. La droite du Fils de Dieu, voilà quel sera son appui immédiat, lorsqu'il lui faudra conduire la barque de l'Eglise à travers les tempêtes du monde ; car dans la main de Jésus réside la puissance, dans celle de Pierre doit résider la confiance, et ces deux mains entrelacées sont un gage de sécurité.

***

L'amour, le dévouement n'étaient pas moins nécessaires au Prince des Apôtres que la foi.

Si Pierre n'avait point aimé, comment le Sauveur lui aurait-il confié son Eglise, cette Epouse chérie rachetée par son sang, et comment Pierre lui-même, pour l'amour de cette Epouse, eut-il suivi son Maître jusqu'à la croix ?

Pierre était dévoué et sincèrement attaché au Sauveur. Il ne pouvait l'entendre parler de ses souffrances, sans sentir son sang bouillonner dans ses veines, et au jardin des Olives, il prit l'épée pour le défendre ; mais il croyait, à tort, que la vivacité de cet amour terrestre le préserverait de toute défaillance ; il s'imaginait que ce qui serait un scandale pour les autres ne l'ébranlerait pas, et que seul il demeurerait fidèle au milieu de la défection générale. Il ne connaissait pas encore sa faiblesse, il avait besoin qu'une chûte vint lui apprendre encore à se défier de son courage et à ne compter que sur le bras de Jésus. " Il est utile aux superbes de tomber parce que leur chute leur ouvre les yeux qu'ils ont aveuglés par leur amour propre." (1)

Les grandes épreuves vinrent avec la passion du Sauveur.

On était au jeudi soir, probablement le 25 Mars de l'an 28. Jésus célébrait la Pâque avec ses disciples, la divine Eucharistie était instituée : le Sauveur, entendant les Apôtres se disputer sur la préséance, se tourne vers eux et s'adressant à Pierre :

— " Simon, Simon, leur dit-il, Satan t'a demandé pour te cribler comme le froment : mais j'ai prié pour toi afin que ta foi ne défaille pas : lorsque tu seras converti, aies soin d'affermir tes frères."

C'était lui annoncer à la fois les combats qui l'attendaient ; la défaillance qui humilierait son orgueil, et la pénitence qui purifierait et affermirait sa foi, son amour

(1) St. Augustin.

et son dévouement. C'était aussi lui donner la promesse d'une infaillibilité personnelle qu'il transmettrait à ses successeurs; car, comme le dit admirablement l'Evêque de Meaux: " Qu'on ne dise point, qu'on ne pense point que ce ministère de Saint Pierre finisse avec lui ce qui doit servir de soutien à une Eglise éternelle, ne peut jamais avoir de fin."

Les prévisions du Sauveur ne tardèrent pas à se réaliser; quand il eut été garrotté et traîné chez Caïphe, Pierre, entraîné par son affection pour son Maître, le suivit de loin et parvint même à pénétrer jusque dans la cour du tribunal, afin de voir ce qui allait se passer. Il était là mêlé aux serviteurs, aux officiers de la troupe, se chauffant avec eux, lorsqu'une servante s'approchant de lui et le considérant attentivement, lui dit:

—" Mais toi, aussi, tu étais avec Jésus de Nazareth?"

Pierre, surpris, le nia devant tout le monde: " Femme je ne le connais, je ne sais ce que vous dites."

Se voyant découvert et reconnu, Pierre voulut sortir, mais à la porte une autre servante l'aperçut et dit à ceux qui étaient présents:

— " Et celui-ci était avec Jésus de Nazareth."

Et d'autres se joignant à elle disaient:

— " Tu es aussi de ces gens là.

— N'es-tu pas aussi, toi, de ses disciples?

Pierre le nia une seconde fois avec serment, disant: " Je n'en suis point. Je ne connais pas cet homme."

Une heure environ après, un des parents de Malchus, à qui Pierre avait coupé l'oreille dans le jardin des Olives, l'aborda et lui dit: " Est-ce que je ne t'ai pas vu avec Lui dans le jardin?"

Et un autre survint: " Assurément, celui-ci était aussi avec Lui, car il est Galiléen."

Et la foule s'attroupant autour de l'Apôtre, criait: " Certainement tu es de ces gens-là: car tu es Galiléen, ton langage le dit assez."

Pierre, intimidé, se mit à faire des imprécations et à dire avec serment: " Non, je ne connais pas cet homme-là dont vous parlez."

Alors le coq chanta pour la seconde fois et Pierre se ressouvint de la parole que lui avait dite Jésus: " Avant que le coq chante deux fois, vous m'aurez renié trois fois." Il sortit et pleura amèrement.

Cette faute de Simon-Pierre est semblable à celle d'Adam et à celle d'Aaron. Adam, premier père et pontife du genre humain, non plus qu'Aaron, futur pontife du peuple juif, et Pierre futur pontife du peuple chrétien, ne pécha que par faiblesse; il ne crut ni n'enseigna l'erreur. Nous disons Pierre *futur* Pontife du peuple chrétien; car il ne l'était pas encore de présent, mais seulement désigné pour l'être. Il devait apprendre auparavant, par l'épreuve de sa propre faiblesse, à compâtir aux faiblesses des autres, et à pardonner à leur repentir, comme Jésus pardonna au sien. (1)

Pierre pleura tout le vendredi, et depuis, chaque fois qu'il entendit le coq chanter, la tradition nous dit encore que ses larmes furent si abondantes, qu'elles creusèrent sur son visage de profonds sillons; il apprit ainsi aux chrétiens à pleurer, toute la vie, leurs péchés, même après en avoir obtenu le pardon.

(1) Rorbacher, " Vies des Saints."

***

L'Apôtre venait de faire la douloureuse expérience qu'il ne pouvait compter sur l'ardeur naturelle de l'amour qu'il portait à son Maître; que ce ne sont pas les efforts de la nature qui affermissent la charité et assurent la persévérance, mais la grâce de Dieu. Changé, et comme dit Bossuet, " devenu savant par sa chûte," fortifié par sa pénitence et devenu invincible par l'humilité, il va être enfin définitivement établi le fondement de l'Eglise, et affermi pour jamais dans la foi, avec le soin d'y affermir les autres. Mais suivons les événements.

Le dimanche matin, Madeleine accourut de bonne heure annoncer aux Apôtres que Jésus était ressuscité et qu'elle avait vu les Anges au tombeau du Sauveur.

Pierre et Jean s'élancèrent aussitôt hors du cénacle, et dans leur empressement se mirent à courir vers le sépulcre. Jean, le plus jeune, arriva le premier, mais par déférence pour Pierre il n'y entra pas. Il appartenait au chef du Collége apostolique de constater le premier la résurrection du Fils de Dieu. Pierre entra dans le tombeau, et vit le linceuil et le suaire qui avait été mis sur la tête du Sauveur: le suaire était plié et placé à part; Jean entra à son tour, et vit les mêmes choses, et tous deux crurent à la résurrection.

Le même jour, Jésus apparut à Pierre, avant de se montrer aux Apôtres, l'assurant par cette préférence de son pardon, et le confirmant dans ses priviléges.

Vers la fin du mois suivant, Pierre et plusieurs Apôtres se trouvaient ensemble sur les bords du lac de Galilée; ils avaient repris leurs filets depuis la mort du Sauveur. Pierre dit à ses compagnons:

" Je vais aller pêcher."

Ils répondirent. " Nous allons aussi avec vous."

C'est toujours Pierre qui parle le premier. Ils entrèrent dans sa barque et de la nuit ils ne prirent rien.

Le matin, Jésus leur apparut sur le rivage, ils ne le reconnurent pas. " Enfants, leur dit-il, n'avez-vous rien à manger?"

— " Non, répondirent-ils."

— " Jetez le filet au côté droit de la barque, et vous trouverez du poisson."

Par complaisance pour celui qu'ils prenaient pour un étranger, ils jetèrent le filet qui se remplit tellement qu'ils ne pouvaient plus le tirer, ce que voyant, Jean dit à Pierre:

— " C'est le Seigneur."

Pierre aussitôt se jète à l'eau pour arriver plus tôt à son Maître; les autres abordèrent, tirèrent à terre le filet qui contenait cent cinquante gros poissons, sans doute, de l'espèce encore aujourd'hui connue sur le lac de Tibériade, sous le nom de POISSON DE ST. PIERRE.

Le filet cependant ne s'était point rompu sous le poids de cette pêche. Les disciples prirent un de ces poissons, le firent rôtir, et Jésus en mangea avec eux.

Après le repas, le Sauveur dit à Pierre: " Simon, fils de Jean, m'aimes-tu plus que ceux-ci?

— " Oui, Seigneur, répondit Pierre, avec empressement, mais cependant avec humilité, " vous savez que je vous aime."

Jésus lui dit: " Pais mes agneaux."

Puis de nouveau; " Simon, fils de Jean, m'aimes-tu?

— " Oui, Seigneur."

— " Pais mes agneaux."

Et enfin une troisième fois: " Simon, fils de Jean, m'aimes-tu."

Pierre fut attristé de cette troisième demande ; il craignait que le Seigneur ne vit quelque chose de défectueux en lui, dont il ne s'apercevait pas, et il répondit humblement :

— " Seigneur, vous savez que je vous aime."

Cette triple confession effaça le triple reniement, et Jésus lui dit :

" Pais mes brebis."

C'était donc encore en faveur de la barque de Pierre que la mer avait été forcée de livrer sa proie : et ce qui donne à cette circonstance un caractère plus marqué, c'est qu'elle est immédiatement suivie de la mission que Jésus confie à Pierre de paître ses agneaux et ses brebis. C'est alors que la promesse faite après la première pêche miraculeuse reçoit sa consécration et son accomplissement. A la première époque l'humilité de Simon avait été récompensée par l'assurance de l'apostolat qui lui était réservé : l'amour et le repentir de Pierre sont couronnés, cette fois, par son élévation à la dignité de Prince des apôtres. (1)

Ainsi, dès le premier jour, en appelant le fils de Simon à sa suite, en changeant son nom, usage que les Papes imitent depuis 844, le Sauveur l'avait appelé au suprême pontificat, et la suite n'a été que le développement de ce premier privilége et une préparation à cette sublime dignité.

De là cette prédilection, cette préférence que Jésus témoigne à Pierre, en toute occasion : quand il choisit les douze, c'est lui qu'il nomme le premier, c'est lui qui, avec les deux fils de Zébédée, sera le témoin de ses plus grands miracles. Il montera avec Jésus sur le Thabor, il l'assistera à la résurrection de la fille de Zaïre, et au jardin des Olives, en voyant les tristesses du Fils de l'Homme, il pourra rendre témoignage à la vérité de son humanité, comme il le rendit à la vérité de sa divinité, après le miracle des pains.

Si Jésus enseigne le peuple, c'est de la barque de Pierre, qu'il transforme en chaire de vérité et de salut. C'est de cette barque encore qu'il apaise la tempête, qu'il fait jeter le filet pour deux pêches miraculeuses.

(1) Wiseman.

Sous quelque figure qu'il considère l'Eglise sa future Epouse, Pierre se présente toujours à sa pensée comme le fondement et le chef de cette Jérusalem mystique. S'il la compare à un édifice, Céphas est le rocher inébranlable sur lequel elle sera assise ; si elle se présente à sa pensée sous la figure d'un vaisseau, Pierre en est le pilote ; sous celle d'une pêche miraculeuse, Pierre sera le pêcheur qui jette le filet à la mer et l'en retire plein de poissons.

S'il la préfère sous l'image d'un royaume, Pierre en porte les clefs, en ouvre, en ferme les portes, en garde et en dispense tous les trésors. S'il l'aime mieux sous celle d'un bercail, Pierre encore en est le Pasteur suprême qui paît et les agneaux et les brebis, et qui, pour cet emploi divin, a reçu et la foi et l'humilité, et le zèle et le dévouement, et la confiance et l'amour.

La mission du Sauveur sur la terre touchait donc à son terme ; le monde était lavé de ses crimes : une grande lumière avait brillé au milieu de ses ténèbres, l'œuvre de la Rédemption par le Christ était assurée pour les siècles ; les fondements de l'Eglise étaient jetés, son Chef était investi de toute puissance, l'assistance divine lui était promise jusqu'à la fin des temps, tous ces éléments et ces ouvriers n'attendaient qu'un souffle vivifiant pour devenir l'Eglise vivante et immortelle et marcher. Jésus-Christ réserva cet acte créateur et consommateur à son Saint-Esprit. Réunissant une dernière fois ses apôtres sur le mont des Olives, il renouvela la promesse de leur envoyer cet Esprit de lumière et de force, et les bénissant une dernière fois, et leur donnant les nations pour héritage, il s'envola dans les cieux, laissant entre les mains de Pierre, la conduite du vaisseau de son Eglise, pour le mener sans naufrage à travers les orages des siècles jusqu'au port de la bienheureuse éternité.

P. J. R.



QUEBEC.

" Un superbe bassin, où plusieurs flottes pourraient mouiller en sûreté ; une belle et large rivière ; des rivages bordés partout de rochers très-escarpés, parsemés ici de forêts, là surmontés de maisons ; les deux promontoires de la pointe Lévis, du cap Diamant ; la jolie île d'Orléans et la majestueuse cascade de la rivière de Montmorency, tout concours, dit Malte-Brun, à donner à la ville de Québec un aspect imposant et vraiment

magnifique. La haute-ville est bâtie sur le cap Diamant, élevé de 345 pieds, tandis que la ville basse s'étend le long de l'eau au pied de la montagne. Les fortifications en font, conjointement avec sa situation naturelle, une place de guerre très-importante."

Fondée par les Français en 1608, prise par les Anglais en 1629, rendue par eux en 1632 et assiégée vainement en 1690 et 1711, cette ville soutint plusieurs siéges. En 1759, les Anglais s'en emparèrent, et par le traité de paix conclu en 1763, ils la gardèrent définitivement et s'engagèrent à ne jamais troubler les habitants dans l'exercice du culte catholique, alors dominant. C'est devant Québec que fut tué le général Montgommery, qui, à la tête des troupes anglo-américaines, était venu l'assiéger en 1776.

LE CHEMIN DU BONHEUR.

AVANT LE DÉPART.

(*Suite.*)

—Quoi ! M. Albert, s'écria Olympe, vous avez passé la nuit à la Maison-Grise ! Mais il n'y avait pas là de morte, je suppose, car nous avons rencontré hier mademoiselle Renée marchant dans la neige avec une prestesse et une vigueur tout à fait rassurantes.

— Il n'y avait en effet personne de malade à la Maison-Grise, mais mademoiselle de Mareilles allait, lorsque vous l'avez vue, soigner une vieille paysanne qui est morte dans ses bras. Je... me suis trouvé... par hasard assez près du lieu de la scène, et j'ai été appeler des fermiers pour veiller auprès du cadavre.

— Ah ! j'y suis enfin, je commence à comprendre, dit Olympe avec une inflexion moqueuse dans la voix. Seulement, je me vois forcée, monsieur Albert, de revenir un peu sur les louanges que je vous donnais tout à l'heure. Monsieur Maucroix ne brûle pas précisément d'un beau zèle philanthropique, mais il s'associe volontiers aux actes de bienfaisance pratiqués par une jeune vicomtesse aux cheveux noirs. Il n'y a rien de tel que les beaux yeux pour inspirer la charité chrétienne. C'est pour cela que, dans certaines églises, on confie la bourse de quêteuses aux paroissiennes les plus jolies. Le moyen n'est pas tout à fait neuf, mais il est toujours ingénieux.

— Avec cela, ma fille, c'est surtout fort attendrissant de voir une grande dame porter secours à une villageoise pauvre. Si des bourgeois comme nous le faisaient, cela ne se remarquerait pas, bien sûr. On dirait : " Elles font leur devoir. Les paysans les valent bien après tout. " Mais on a beau avoir la bourse plate, on peut toujours se donner des airs quand on a un *de* devant son nom, et un vieil écusson rouillé à sa porte. Quoique monsieur Giraud, qui est ancien filateur, ne soit pas sorti plus que moi de la cuisse de Jupiter, monsieur Maucroix oublie volontiers cette parenté, fort respectable du reste, et fait tous ses efforts pour frayer avec la noblesse.

— Permettez, madame, dit Albert d'une voix où l'irritation commençait à se faire sentir ; c'est sur ce mot *noblesse* qu'il s'agit de nous entendre. Pour moi, il y en a de deux sortes : la noblesse de race, et la noblesse de cœur ; chez quelques personnes, la première seulement s'est conservée ; d'autres, assez nombreuses malheureusement, n'ont jamais eu ni l'un ni l'autre de ces glorieux priviléges. C'est pour cela que je respecte d'autant plus les familles qui les possèdent toutes deux, et chez lesquelles la beauté de l'âme ajoute son prestige à l'ancienneté du nom.

— Vraiment, monsieur Albert, votre voyage en Poitou ne vous a pas été inutile ; vous y avez appris à dire de fort belles phrases, plus ronflantes que polies, je vous l'avouerai. Je ne sais pas seulement ce qu'en pensera monsieur votre oncle, qui a pour tous papiers de famille un bon portefeuille bien garni. C'est bien malheureux que monsieur Giraud n'ait pas pu trouver un marquisat derrière les métiers de sa filature et qu'il n'y ait ramassé qu'un pauvre petit million qu'il se proposait de vous offrir. Il changera peut-être d'idée, qui sait ? quand il verra que vous voulez du blason avant tout. Je ne sais vraiment pas ce qu'il dira de cette drôle de lubie.

— Je ne le sais pas non plus, madame, dit Albert en se levant ; mais je l'apprendrai bientôt, car je partirai pour Paris aujourd'hui ou demain. Veuillez donc, mesdames, agréer mes respectueux hommages et considérer notre entrevue de ce matin comme une visite d'adieu.

En disant ces mots, Albert salua madame Richer et sa fille avec la plus parfaite convenance, et, quittant la salle à manger, alla faire sa malle sans retard.

— Ne l'avais-je pas bien dit ? s'écria Olympe avec humeur aussitôt qu'il eut fermé la porte. Il est amoureux de cette mademoiselle de Mareilles, et c'est pour cela qu'il nous tourne le dos et s'en va à Paris. Oh ! la rusée vicomtesse sait ce qu'elle fait ! Elle aura lu dans les traités de morale chrétienne de monsieur son frère que la vertu trouve toujours sa récompense, et elle s'en va faire de la charité en plein vent quand elle est bien sûre de rencontrer un jeune niais qui ira droit s'engluer les ailes. Elle a raison sans doute, car son plan lui réussit.

— Ne te dépite donc pas, ma mignonne, reprit sa mère. Est-ce une si grande perte après tout que ce précieux Maucroix avec ses moustaches blondes et ses gilets blancs ? On trouve ses pareils à la douzaine. Un de perdu, dix de retrouvés. D'abord il nous reste monsieur Champion qui, selon moi, a bien son mérite. Et puis nous avons le procureur-général et le colonel, que j'ai vu à Niort et que j'attends ici sous peu ; deux hommes posés ceux-là, qui ont de la barbe au menton et de la considération dans le monde, et qui n'iront pas courir les champs à la suite d'une petite folle n'ayant pas le sou en poche, mais portant des girouettes blasonnées sur le toit de sa misérable bicoque.

— Oh ! pour monsieur Saturnin, maman, répliqua Olympe d'un air abattu, qui sait si je puis compter sur lui ? Est-ce que je ne les observais pas tous deux, lui et Albert Maucroix, depuis le jour de leur rencontre ? Je n'ai pas été dans le monde pour rien ; cependant, je savais comment m'y prendre pour paraître tantôt préférer celui-ci, tantôt favoriser celui-là. S'ils avaient été vraiment amoureux, n'auraient-ils pas été jaloux l'un de l'autre ? Eh bien ! non, tous deux paraissaient d'une bonne humeur, d'une tranquillité à faire envie ! Pas la moindre aigreur, pas le plus léger soupçon d'une haine rentrée ! Saturnin expliquait à monsieur Maucroix les curiosités de la province, et celui-ci lui donnait des conseils sur la coupe de ses paletots. N'est-ce pas humiliant pour moi, dis ? Avoir tenu pendant deux mois

et demi deux rivaux sous le même toit, avoir été gracieuse pour l'un et pour l'autre, tout cela sans les faire un instant sortir de leur caractère, sans entrevoir l'ombre d'une querelle ou d'une provocation !

— Bah ! crois-tu que monsieur Champion serait assez bête pour aller se couper la gorge avec un blanc-bec sans cervelle et sans argent ? Non, non, ma fille ; un homme prudent et bien avisé, qui a de bonnes rentes et qui est dans le commerce, ne commet pas de pareilles folies. Je connais mieux que toi monsieur Saturnin ; c'est un homme qui ira loin ; je te l'ai toujours prédit, et j'ajoute malgré ta mine découragée, qu'il ne tiendra qu'à toi de l'accompagner, et de devenir une des grosses têtes du département. Il n'est pas amoureux comme un poète et il se consolerait de te perdre ; mais tu fais son affaire et tu peux compter sur lui ; je te le répète.

Et, sur cette assurance consolante, madame Richer quitta la salle à manger pour aller faire une tournée dans son parc, tandis qu'Olympe, restée seule, jeta un regard au miroir en se demandant comment Albert avait pu ne pas apprécier des yeux si vifs et un si provoquant sourire.

Pendant ce temps, Albert avait terminé ses préparatifs. Il appela un garçon d'écurie et le pria de porter sa malle à l'auberge du père Chavot. Pour lui, il se dirigea, à pied vers la Maison-Grise. Comme il était ému en marchant ! comme son cœur bondissait de joie et de regrets, de crainte et d'espérance ! C'était en même temps une visite d'adieu. Il ne verrait plus les yeux noirs de la jeune fille lui inspirer le courage et la foi, son calme sourire le ranimer aux heures d'abattement et de solitude. C'était bien loin d'elle, à Paris, dans la foule, qu'il fallait aller la conquérir, par le travail et la pauvreté. N'importe ; Albert voyait le but maintenant, et il y marchait d'un pas aussi ferme que l'oncle Giraud l'avait fait jadis, lorsqu'à vingt-cinq ans, pauvre contre-maître de filature, il s'était juré de devenir riche envers et contre tous. Il l'était devenu. Le but était différent, mais la tenacité était la même : celui-là réussit qui sait attendre et persévérer.

Lorsque le vicomte de Mareilles vit entrer Albert dans la salle, il alla à lui et lui tendit la main : “ J'ai causé avec ma fille, lui dit-il ; elle ne repousse pas votre demande, seulement elle ne voudrait pas devenir une cause de désunion entre vous et le seul parent qui vous reste. Que pensez-vous faire maintenant ?

— Aller à Paris, dit Albert résolûment. Ce soir je serai en chemin ; d'ici à quelques jours, je vous aurai fait connaître la décision de mon oncle, mais la mienne, monsieur, est irrévocable. Seulement il me faudra quelques années peut-être pour la faire triompher. Ne vous lasserez-vous point de ce délai et retrouverai-je Renée libre à mon retour ?

— Nous sommes trop pauvres pour que vous ayez beaucoup de rivaux à craindre, monsieur Maucroix, dit le vicomte avec un triste sourire. D'ailleurs, quand Renée vous aura donné sa parole, rien ne pourra la lui faire rétracter. Dans notre famille on est fidèle à son serment. Seulement, je vous en supplie, ne vous engagez pas, si vous n'êtes pas sûr de vous-même, sûr de pouvoir supporter la misère, le travail et l'attente. Épargnez à ma fille un désenchantement qui détruirait la paix de son cœur et qui briserait le mien.

— Monsieur le vicomte, cessez de douter et de craindre, dit Albert avec résolution. Ce n'est pas à Renée que je fais un sacrifice en renonçant à un mariage qui ne satisferait aucun des besoins de mon cœur, à une fortune que je devrais acheter au prix de mon indépendance. C'est ma concience et ma dignité d'homme qui protestent contre ce trafic, qui se révoltent contre cet abaissement ; c'est pour leur obéir que je commencerai, seul et courageux, l'édifice de ma fortune, qui sera partagée un jour par la seule femme que je puis aimer.

— Dieu fasse que vous puissiez persévérer et que les épreuves ne soient pas trop rudes ! dit le vicomte avec un soupir. Mais si vous partez ce soir, vous avez peut-être bien des choses à dire à Renée, car vous ne la verrez pas de longtemps ; elle est au jardin, mon enfant, allez-y.

Albert descendit les degrés croulants et s'avança sur la pelouse. Renée y était, assise sur un tronc d'arbre renversé, le dos appuyé au piédestal de la Diane de marbre qui avançait son bras blanc au-dessus de la tête de la jeune fille, comme pour la protéger. Le feuillage sombre du lierre courant autour de la statue formait un encadrement splendide au doux visage de Renée. Albert admira surtout le mélange de fermeté et de noblesse qui se faisait remarquer sur ses beaux traits un peu pâlis, sur ce profil fin et accentué, mais charmant de grâce féminine. La jeune fille tenait son ouvrage et ne l'entendait pas marcher dans le gazon. Ils s'approcha doucement et vint s'asseoir aussi sur le tronc d'arbre.

— Renée, dit-il en tendant la main à la jeune fille, votre père m'a envoyé près de vous. Hélas ! il me reste quelques heures à peine pour vous voir et vous conter mes rêves. Il faut que je parte ce soir pour Paris. Est-ce que votre pensée m'y suivra ?

— Oui, dit la jeune fille avec candeur. Je ne pourrais pas oublier que vous êtes venu à moi qui suis pauvre et isolée, que vous ne vous êtes pas effrayé de notre vieux toit en ruines, et qu'ainsi maintenant, outre mon père et Gabriel, il y a encore quelqu'un qui a bien voulu m'aimer. Seulement je ne sais pas ce que l'avenir nous réserve, et je ne voudrais pas, à cause de moi, vous voir subir des épreuves trop longues ou trop cruelles. La résignation et la patience me sont bien faciles, à moi, qui ai dû les apprendre et les pratiquer dès l'enfance, à moi, qui ne connais rien des tentations du monde, et qui ai grandi, protégée par le noble cœur de mon père et par l'âme pure de Gabriel. Mais vous êtes homme, vous êtes jeune, vous avez été indépendant jusqu'ici. La pauvreté vous semblera bien rude peut-être. Eh bien ! si elle vous lasse un jour, n'ayez pas de fausse honte, ne vous obstinez pas à tenter le sort. Ecrivez-moi toujours ce que vous penserez, ce que vous aurez résolu. Si la nécessité vous force à m'oublier et à changer de route, je ne vous en voudrai pas, je me dirai : “ Il était généreux et sincère, il m'a aimée : ce n'est pas sa faute si la lutte était rude et si les forces lui ont manqué ! ”

— Vous me dites à peu près ce que votre père m'a dit avant vous. Je vous répondrai comme à lui : c'est pour ma dignité d'homme, c'est pour mon bonheur d'époux que je vais souffrir et travailler ; de tels motifs sont assez puissants pour faire aimer la souffrance et le travail.

— Avant tout, tâchez de ne pas irriter votre oncle, je vous en conjure. Combien je serais malheureuse si je savais qu'à cause de moi, il vous repousse et vous maudit !

— Je ne veux pas vous tromper, Renée ; je ne pense pas qu'il en puisse être autrement. Mon oncle est tenace dans ses idées ; il avait formé de beaux plans pour moi et ne me pardonnera pas de les renverser. Mais je ne puis pas sacrifier aux exigences de mon oncle le repos et le bonheur de ma vie ; je ne troquerai pas contre un château mon indépendance et ma dignité. Un jour viendra peut-être où il comprendra mes motifs et saura les apprécier. Priez pour notre bonheur, Renée, jusqu'à ce que ce jour soit venu !

— Oh ! oui, dit la jeune fille avec émotion ; je prierai ! Autrement, que pourrais-je faire, moi qui penserai sans cesse à vos luttes et à vos épreuves sans qu'il me soit donné de les partager et de les adoucir. Et vous, ne prierez-vous pas ? Savez-vous comment on prie !

— Je ne le savais pas, dit Albert sérieux, mais hier soir vous me l'avez enseigné. Et je pourrais parelr à Dieu à présent, car je comprends tout ce qui est sublime maintenant que je vous aime. Oui, Renée, je suis chrétien.

— Je crois en vous, et j'espère, dit Renée avec un rayon de joie dans les yeux. Quand nous allons être seuls, mon père et moi, dans notre grande maison déserte, nous nous retrouverons tous unis par la prière, au pied du grand crucifix, et vous reviendrez un jour peut-être vous y agenouiller avec nous !

— Et d'ici là, vous ne m'oublierez pas, Renée ? Et je vous retrouverai fidèle à notre amour naissant, à nos vieux souvenirs ? dit le jeune homme.

— Oui, répondit-elle avec émotion, je m'attacherai à votre souvenir comme le lierre à cette statue. Ce n'est pas dans la solitude qu'on oublie. Albert, ayez la force ; moi, j'aurai la constance. C'est là notre rôle à tous deux.

— Enfin Albert, après un adieu plein d'amertume, vit disparaître le toit de la Maison-Grise et regagna la route de Paris.

Etienne Marcel.

(*A continuer.*)

Les suites d'une adoption.

Les fanfares militaires sonnaient la retraite, et les cloches de la cathédrale d'Auch appelaient les fidèles à la prière.

La classe venait de finir : maîtres et écoliers avaient poussé ensemble un soupir de satisfaction et se disposaient allègrement à aller respirer dehors un air plus pur.

Il faisait une de ces belles et tièdes soirées de printemps. Les enfants jouaient dans les rues et faisaient retentir l'air de leurs cris joyeux.

A cette heure tout était vie et animation dans la ville. Sans se laisser distraire par le mouvement qui se faisait autour de lui, un jeune garçon, d'une douzaine d'années, marchait à pas précipités. Il tenait à la main des livres de classe soigneusement attachés avec une courroie. C'était plaisir de le voir descendre en courant les *pousterles*.

On appelle ainsi des escaliers fort raides et fort glissants qui servent de communication entre la ville haute et la ville basse. Bâtie en amphithéâtre, Auch présente de loin un assez joli coup-d'œil. Sa situation est plus pittoresque que commode.

L'écolier ne semblait nullement gêné par les difficultés du trajet. Après être descendu pendant longtemps, il se trouva enfin sur un terrain uni. En passant près du mur d'un jardin, il cueillit une branche de lilas qui pendait en dehors, reprit sa marche en chantonnant et arriva dans une petite ruelle.

Une boutique de nouveautés en faisait le principal ornement : ce fut là que le jeune garçon s'arrêta.

Presque en même temps, une petite fille de six à sept ans entrait dans la ruelle par le côté opposé, son panier au bras. Elle aussi venait de passer sa journée en classe, au couvent des Ursulines.

L'écolier ne fit qu'un bond vers elle. Il lui donna les fleurs qu'il avait cueillies à son intention, la déchargea de son panier, et, se tenant par la main, les deux enfants entrèrent dans la boutique.

Au comptoir, une femme d'une trentaine d'années était assise. Elle promenait un regard satisfait sur les marchandises empilées et rangées en bon ordre. Les enfants coururent à elle. En échange de leurs caresses, ils reçurent un baiser pas bien tendre, la fillette surtout. Ils ne semblèrent même pas le remarquer, et s'installèrent sur le seuil du magasin.

Ils formaient ainsi un joli tableau, joli peut-être par le contraste qui existait entre eux.

La petite fille, d'une beauté idéale, aurait fait les délices d'un peintre. Seulement, il lui eut probablement été difficile de rendre exactement le velouté et l'éclat de ses grands yeux bruns frangés de longs cils noirs, la riche teinte de ses cheveux fins et soyeux, et la finesse incroyable de son teint. Son front large et élevé avait la blancheur de l'ivoire. Dans toute la ville, on la citait comme une merveille.

Le garçon, au contraire, pâle, chétif, était trouvé fort laid. Tous ses mouvements étaient gauches et disgracieux. Cependant, il y avait en lui quelque chose qui attirait le regard. Une rare expression de bonté était répandue sur cette physionomie enfantine, une vive intelligence rayonnait parfois dans ses yeux et illuminait son visage pensif. Il avait conscience de sa laideur, se l'exagérait même, et cela le rendait timide. Il fréquentait peu ses camarades, qui le plaisantaient et l'accusaient de jouer à la poupée avec sa petite compagne. Ces moqueries le faisaient rougir et pleurer de colère, mais il les oubliait en rentrant chez lui et ne pensait qu'à amuser la jolie Marthe.

Ce soir-là, il se mit à tresser un panier de jonc, dont elle avait envie depuis longtemps. La petite fille ne se possédait pas de joie.

Les deux enfants étaient si absorbés, l'un dans son travail et l'autre dans son admiration, qu'ils n'entendirent pas l'annonce du souper qui leur était donnée par la voix glapissante de la marchande.

—Tu mériterais une taloche, Édouard, dit-elle enfin en venant les chercher. C'est une honte de me faire égosiller ainsi. Grand fainéant, qui se met à jouer plutôt que d'étudier ses leçons pour demain !

— Mais, maman, j'ai bien travaillé aujourd'hui, répondit-il d'une voix soumise. Je finissais à présent un panier pour Marthe, qui....

—Marthe ! Marthe ! toujours la même chanson ! Ce ne sera pas Marthe qui te donnera un état plus tard. Crois-tu que ce soit pour que tu fasses des paniers à Marthe que ton père passe toute la sainte journée sur les routes *à la rage* du soleil ? Si cela continue, je mettrai la petite, pensionnaire au couvent.

Cette menace, déjà faite bien des fois, était toujours

un sûr moyen pour terrifier les deux enfants. De grosses larmes s'amassèrent dans leurs yeux.

—Allons! pas de pleurnicheries! dit la marchande. Soupons vite, et puis que Marthe aille au lit.

—Edouard viendra-t-il me finir mon histoire? demanda la petite fille d'une voix suppliante.

Cette permission, refusée d'abord, fut enfin accordée. Une heure après, Marthe dormait la main dans celle d'Édouard, qui, assis auprès de son lit, venait de lui raconter les aventures merveilleuses de *Peau-d'Ane*.

—Ah! avait dit la fillette en fermant les yeux, quel bonheur si un jour je pouvais avoir de belles robes comme la princesse!

En suivant la route qui va d'Auch à Lectoure, le voyageur apercevait dans le loin, sur une colline peu élevée, un château imposant, dont les massifs de fleurs et les longues et belles allées faisaient l'admiration des visiteurs. Cette demeure seigneuriale appartenait à M. Derlac, riche armateur de Bordeaux. Il y avait réuni tout ce que l'art et la fortune peuvent donner.

Quelquefois son élégante jeune femme apparaissait dans la ville d'Auch, et faisait pâlir d'envie depuis la grande dame jusqu'à la simple ouvrière.

Il n'était bruit que d'elle dans tout le département.

Cependant cette femme si enviée n'était pas heureuse. Mariée depuis dix ans, elle n'avait pas d'enfants. Elle en éprouvait un amer et continuel chagrin. Blasée sur tout, le monde lui paraissait vide et monotone.

Pour se distraire et secouer sa tristesse, elle voyageait, satisfaisait ses fantaisies les plus coûteuses, et retombait toujours dans sa mélancolie habituelle.

Elle avait auprès d'elle une femme de chambre qui l'avait élevée. Quelquefois, pour amener un sourire sur les lèvres de sa maîtresse, Adèle appelait les cancans à son aide. Ils lui aidaient à faire passer les longues heures employées à la toilette.

Souvent Mme Derlac provoquait elle-même ces commérages, qui alimentent les conversations des petites villes.

—Avez-vous été à Auch, Adèle? demandait-elle un jour. Qu'y a-t-il de nouveau?

—Oh! madame, on ne parle que du bal que l'on donnera à la préfecture pour le mariage de la demoiselle. Mme la préfète a fait venir de Paris un turban avec un oiseau de paradis. On dit que la queue est longue comme mon bras.

Mme Derlac se mit à rire.

Encouragée par ce succès, la femme de chambre reprit:

—Et la femme de l'aide-de-camp du général aura une robe merveilleuse, assure-t-on. Pour que personne ne la voie avant le bal, on la fait faire par une ouvrière à la journée, à qui l'on promet la pratique si elle garde un secret absolu. On m'a fait voir aussi dans un magasin une espèce de pelisse pour une de ces dames qui ne danse pas. C'était en satin vert garni de cygne.

—Dans cette saison? mais elle mourra de chaleur! dit Mme Derlac, qui prenait plaisir à se moquer un peu. Vrai, ma pauvre Adèle! je crois que tu inventes.

Mais Adèle se récria et passa en revue toutes les toilettes.

—Je vous assure, madame, ajouta-t-elle, que cette fête a fait vendre beaucoup. On m'a assuré que chez Mécla on a vendu trente mètres de mousseline.

—Qu'est-ce, Mécla?

—Comment! madame ne se souvient plus de la boutique qui est dans la rue du Pont-du-Gers, là où il y a cette belle petite fille que madame a tant admirée l'autre jour?

—Ah! oui, dit Mme Derlac en soupirant, tandis que le sourire s'effaçait de ses lèvres et que sa physionomie reprenait son air de tristesse. Quel amour d'enfant! comme sa mère doit l'aimer et en être fière!

—Mais la pauvre petite n'a pas de mère! Mécla est son oncle. Ça ne faisait pas trop l'affaire de sa femme, quand il a pris l'enfant à la mort de ses parents. Elle est avare comme tout. Il est vrai qu'ils ne sont pas riches; mais ils n'ont qu'un garçon, qui n'est pas beau, par exemple. Mécla veut en faire un savant; il n'aurait pas, je crois, la santé pour être autre chose. Seulement, je ne sais pas trop si l'argent ne manquera pas: la femme Mécla dit à qui veut l'entendre, qu'il est bien désagréable de falloir gagner pour élever deux enfants quand le bon Dieu ne vous en a envoyé qu'un.

Madame Derlac était songeuse. Adèle parla longtemps sans être interrompue.

Les aboiements joyeux des chiens retentirent dans la cour. Le maître du logis revenait de la chasse.

—Adèle, dit brusquement Mme Derlac, allez prier monsieur de venir ici.

La conférence fut longue. Un domestique, appelé par un violent coup de sonnette, constata que madame avait l'air d'avoir pleuré. Il reçut l'ordre de se rendre immédiatement à Auch et d'aller remettre une lettre qu'on lui donna.

Cette lettre était adressée à Mme Mécla.

Grand fut l'étonnement de la marchande en recevant le billet de Mme Derlac, qui la priait de vouloir bien se rendre au château le plus tôt possible pour y traiter d'une affaire importante. Uniquement occupée de son négoce, Mme Mécla se mit l'esprit à la torture pour tâcher de deviner quelle commande pourrait lui faire l'élégante femme de l'armateur. Déjà elle voyait son magasin mis à la mode et roulait dans sa pensée bien des projets ambitieux. Elle eut voulu partir tout de suite; mais son mari était absent: il fallait l'attendre. Le domestique repartit avec la promesse formelle que la journée du lendemain serait destinée à la visite au château.

Le lendemain se trouvant être un dimanche, Mme Mécla revêtit sa plus fraîche toilette et se mit en route, laissant les deux enfants à la garde de son mari, dont la curiosité était bien éveillée aussi.

Ce ne fut qu'assez tard dans la journée que la marchande revint chez elle. Toutes les voisines s'étaient groupées sur leurs portes pour la voir descendre de la voiture de l'armateur. Sans rien répondre à personne, elle entra précipitamment dans la maison. Une visible préoccupation se lisait sur son front.

—J'ai à te parler, dit-elle à son mari, en renvoyant avec brusquerie les deux enfants, qui l'avaient suivie. Il s'agit d'un bel avenir pour Marthe, ajouta-t-elle plus bas.

Dès qu'ils furent seuls, la marchande commença son récit.

—Imagine-toi, dit-elle à son mari, qu'à peine arrivée au château, on m'a conduit vers Mme Derlac. Ah! mon pauvre homme, que c'est beau chez ces gens-là! que d'argent ils doivent dépenser! Madame m'attendait. Elle a été bien gracieuse pour moi. Elle m'a

fait servir à déjeuner. Elle, qu'on accuse d'être orgueilleuse, ne l'est pas du tout. Elle s'est assise à mes côtés et m'a parlé tout de suite de la petite, de sa beauté, de sa gentillesse; enfin, que sais-je? Et puis, à la fin, elle a demandé si nous consentirions à la lui donner, mais tout à fait. Je t'avoue que, dans le premier moment, tout mon sang n'a fait qu'un tour: je n'avais pas envie de refuser, mais l'étonnement me clouait la langue. Et toujours madame insistait sur les grands avantages que nous aurions à ne plus avoir l'enfant à notre charge. Et puis elle offre aussi de nous aider à bien faire élever notre garçon. Seulement elle exige, comme de juste, que la petite soit entièrement à eux.

— Ma foi, je trouve que c'est raisonnable: nous ne pouvons pas espérer qu'une fois qu'elle en aura fait une belle demoiselle, sa fille, quoi! elle lui laissera voir de petites gens comme nous. Eh bien! qu'en dis-tu, Mécla? Tu as l'air tout hébété!

En effet, le visage du marchand s'était assombri. Il lui était pénible d'abandonner la fille de sa sœur, de se résoudre à n'être plus que des étrangers pour elle. Sa fierté se révoltait de la clause que mettait la riche famille à l'adoption de sa nièce; son bon sens lui disait que ces sortes de marchés ne doivent pas se conclure, qu'il ne faut pas changer l'ordre établi par Dieu. Mais, d'un autre côté, l'intérêt parlait bien haut. Mécla voyait les avantages réels qui résulteraient pour les siens de son acceptation: ils pourraient vivre plus à l'aise; Marthe aurait une position brillante; Édouard continuerait ses études. Et plus tard, qui sait si les deux enfants ne se ressouviendraient plus de l'affection qu'ils avaient l'un pour l'autre, si la riche héritière ne voudrait pas partager avec son cousin la fortune que lui donneraient ses protecteurs?

Toutes ces pensées se pressaient dans la tête de l'honnête négociant, et il était indécis. Comme toujours, la volonté ferme de sa femme triompha de ses hésitations.

Ils discutèrent pourtant encore longtemps.

—Et Edouard, dit enfin le marchand, que dira-t-il de tout ça?

—Bien sûr, il va pouser les hauts cris. Mais le chagrin lui passera. Et vrai, quoique je redoute pour lui le premier moment, parce qu'il est si délicat, je crois que le départ de la petite lui sera utile. Il ne la quitte pas plus que son ombre. Jamais il ne joue avec les autres garçons, qui se moquent de lui; une fois seul, il ira avec eux: ça le fortifiera, il deviendra plus homme.

Il fut décidé que l'on conduirait Marthe au château, sans la prévenir d'avance, pour éviter l'émotion des adieux.

La petite fille bondit de joie le jour suivant, en apprenant qu'au lieu d'aller en classe elle ferait une belle promenade en voiture. Edouard vit faire les préparatifs du départ sans éprouver la moinde jalousie. Il s'étonnait seulement que sa mère quittât le magasin un jour de semaine: jamais pareille chose n'était arrivée.

Marthe ne tenait pas en place. Elle eut bien voulu avoir Édouard pour compagnon; mais on lui dit que ce n'était pas possible, et la perspective du plaisir qu'elle se promettait dissipa bien vite son désappointement.

—Pourquoi pleures-tu, petit oncle? demanda l'enfant à Mécla, qui l'avait embrassée à plusieurs reprises.

—Sotte, lui répondit-il en se retournant rapidement, tu m'as mis une de tes longues boucles de cheveux dans l'œil.

En se rendant à l'école, Edouard éprouvait un vague sentiment de tristesse. Lui aussi avait remarqué l'émotion extraordinaire de son père. Pourquoi avait-on mis à sa cousine sa toilette des dimanches? se demandait-il; pourquoi sa mère avait-elle tant tenu à faire la promenade ce jour-là même, seule avec Marthe? Sûrement, on lui cachait quelque chose, mais quoi?

Son travail se ressentit de sa préoccupation. Souvent le maître eut besoin de le rappeler à l'ordre; mais Edouard, si désireux ordinairement d'éviter la plus légère réprimande, paraissait alors complètement indifférent. Son attention tout entière était fixée sur la marche d'un rayon de soleil. Il comptait ainsi les heures qui s'écoulaient, et qui jamais ne lui avaient paru plus longues.

Enfin, l'ombre se fit. Le maître frappa sur son livre, les pupitres se fermèrent, et le premier de tous les écoliers, Edouard s'élança dans la rue.

Lorsqu'il entra dans la boutique, sa mère était à sa place ordinaire et son père fumait tranquillement devant sa porte. Tout était dans le même état que d'habitude, et cependant le jeune garçon se sentit froid au cœur.

—Où est Marthe? demanda-t-il d'une voix qu'il s'efforçait de rendre ferme. Il avait envie de pleurer, et en était honteux.

— Comme c'est aimable à toi, lui dit sa mère, de ne pas penser à moi d'abord!

Il l'embrassa et refit la même question.

—Eh bien! elle n'est pas ici. Je l'ai laissée à la campagne chez des personnes qui veulent la garder.

Elle dit ces paroles à la hâte et sans fixer les yeux sur l'enfant. Le marchand s'était éloigné.

—Et quand reviendra-t-elle?

—Ah! ma foi, un jour ou l'autre. Je n'en sais rien. Pas de si tôt probablement. Elle est mieux là où elle est qu'ici.

Édouard alors ne put plus contenir son chagrin. Ses pleurs coulèrent avec abondance. Des sanglots convulsifs soulevèrent sa poitrine. Sa mère voulut le raisonner; mais l'enfant la quitta brusquement, courut se jeter sur son lit, et y resta sans vouloir prendre aucune nourriture. Effrayé de ce désespoir, Mécla fut tenté d'aller redemander sa nièce; mais sa femme s'y opposa.

—Ne crois-tu pas qu'il va en mourir? lui dit-elle. Laisse faire. Il se consolera. Plus tard, quand il sera plus raisonnable, il nous remerciera. M. Derlac m'a encore bien répété qu'il voulait nous aider à faire bien élever notre garçon. Nous serions trop bêtes de ne pas profiter de sa bonne volonté. C'est une fière chance que nous avons eue.

Et tous les voisins répétaient aussi: Quelle chance ils ont, ces Mécla!

DOROTHÉE DE BODEN.

(*A continuer.*)

Imprimé et publié par E. Senécal, No. 6, 8 et rue St. Vincent.

Montréal, 1er Février 1866. Huitième Année.—No. 3.

L'ÉCHO DU CABINET DE LECTURE PAROISSIAL

JOURNAL DES FAMILLES ILLUSTRÉ.

Paraissant le 1er et le 15 de chaque mois, par livraison de 16 pages.

Pour Abonnement : six Mois, $1.00 : un An, $2.00. Bureaux à Montréal : 10, Rue St. Vincent.

Avis de la Direction.

La direction de l'*Écho* s'occupe en ce moment de nouveaux arrangements pour la publication de cette Revue ; et en conséquence, si les abonnés éprouvent quelque retard dans la réception de notre prochain numéro, qu'ils n'en soient pas surpris. Ce ne sera, du reste, qu'un retard ; ils n'y perdront rien.

SOMMAIRE.—Chronique.—La neige.—Les grands Papes, (suite), par P. J. R.—Le chemin du bonheur, (suite).—Les Suites d'une adoption, (suite). — Le *Mois de Marie Désolée.*

Chronique.

SOMMAIRE.—Réélection de l'hon. M. Fergusson Blair.—Nouveaux commissaires du Havre de Montréal.—Incendies à Québec.—Repas donnés aux pauvres et aux orphelines, par les Messieurs de la St. Vincent de Paul, à l'Hôtel-Dieu et chez les Sœurs-Grises.—Repas donné chez les sœurs de la Providence aux femmes et aux orphelines, par les Dames de Charité.—Réponse du St. Père au commandant des troupes françaises, le jour de l'an.—Nouveau ministère italien.—Léopold II, roi des Belges.—Insurrection en Espagne.

Le calme de la politique provinciale n'a pas été troublé, le moins du monde, par la retraite du Président du conseil des ministres, l'hon. M. Brown. Son successeur, l'hon. Fergusson-Blair, a été réélu par acclamation et sans aucun effort de cabale ; ce qui prouve que le grand chef *clear grit* n'entend pas faire une guerre d'extermination à ses anciens collègues.

La réorganisation de la commission du Havre de Montréal fait beaucoup plus de bruit dans le pays que ce changement de personnel survenu dans le Ministère canadien. Il y a quelques mois, l'hon. John Young, président des commissaires du Havre, avait prié le gouvernement d'accepter sa démission, alléguant qu'étant devenu insolvable, il ne pourrait plus continuer à remplir ses devoirs comme par le passé sans rémunération. Ses collègues l'engagèrent cependant à conserver sa charge jusqu'à ce que le creusement du chenal du lac St. Pierre fût effectué à la profondeur de 20 pieds. M. Young y consentit et demanda la permission de retirer sa lettre de démission. Le gouvernement, n'ayant pris alors aucune décision sur le sujet, lui permit de reprendre son siége au Bureau des Commissaires.

Cependant, la semaine dernière, les journaux ministériels annoncèrent officiellement que la démission de M. Young avait été acceptée et que le gouvernement, en lui donnant un successeur, avait cru qu'il fallait aussi en donner à ses collègues, MM. Pratt et Cramp. Depuis, l'Hon. Thomas Ryan et MM. A. M. Delisle et G. Stephen ont été nommés pour les remplacer.

M. Young et ses amis se plaignent fortement de ce procédé, et d'un autre côté, ceux qui voyaient d'un mauvais œil les plans gigantesques de ce monsieur, pour étendre le havre dans la direction de la Pointe St. Charles, et l'élévation des droits de quaiage que ces entreprises dispendieuses rendraient nécessaires, en expriment hautement leur satisfaction.

Quelques jours plus tard, M. Young remettait devant le public son grand projet d'un canal à Caughnawaga pour relier la navigation du St. Laurent à celle du lac Champlain, et demandait le concours de la Chambre de commerce de Montréal en faveur de cette entreprise. Mais, comme un désappointement doit toujours être suivi d'un autre, ce corps important de notre cité ne lui refusa pas seulement le concours demandé, il repoussa énergiquement la proposition de ce monsieur. On dit même que cette décision de notre Chambre de commerce est le coup de grâce du canal de Caughnawaga.

Québec, notre ancienne capitale, a subi le malheur de deux incendies durant la dernière quinzaine, et une perte de valeurs estimées à plus de $300,000. Nos bonnes sœurs de la Congrégation de Notre-Dame de Montréal partagent dans cette perte totale au montant de $12,000. Des magasins érigés pour une somme de $20,000 sur le site de leur premier établissement d'éducation à Québec, rue St. Pierre, et dont le titre de concession leur vient de Mgr. de St. Valier, second évêque du

Canada, n'étaient assurés que pour $8,000. Cette perte est une perte publique, puisque cette Institution ne vit que pour le bien public, et que toutes ses ressources sont consacrées au progrès de l'éducation de notre intéressante jeunesse.

Le mois de janvier est un mois de grandes jouissances et de grandes douleurs ; de grandes jouissances pour les favoris de la fortune, à tous les degrés, depuis l'opulence jusqu'à la médiocre aisance, et de grandes douleurs pour les malheureux dépourvus de toutes ressources pour lutter contre les rigueurs de la température et les exigences de la faim. Pour les premiers, c'est le temps des fêtes de familles, des amusements, des festins, des bons repas, etc. ; pour les seconds, c'est alors que sans feu et sans couverture, il leur faut laisser leurs réduits glacés pour aller supplier les âmes charitables de leur donner les unes un morceau de bois, les autres du pain, les autres une vieille harde, et enfin les choses indispensables pour sauver d'une mort terrible des enfants, des femmes et des vieillards qui périraient sans cela de froid et d'inanition. Comment donc empêcher que ces derniers ne voient d'un œil jaloux et même d'envie leurs voisins qui se réjouissent dans l'abondance, pendant qu'eux ils manquent de tout et périssent de froid ? C'est un pénible contraste bien capable d'attendrir le cœur le plus dûr. Heureusement, nous avons ici une nombreuse classe d'hommes qui s'appliquent constamment à résoudre ce problême difficile, en se mettant en rapport avec ces malheureux, les visitant et leur donnant des secours pour adoucir quelque peu leurs souffrances. Ce sont les membres de la noble société de St. Vincent de Paul.

Pendant qu'on se donne des plaisirs dans le monde, les membres de cette société se sont souvenu qu'il y a, dans nos hopitaux et nos asiles de charité, des vieillards, des malades, des infirmes, des pauvres et des orphelins séparés par le malheur de la société des hommes. Depuis quelques années, ils ont la louable habitude de faire, avec le concours des bonnes sœurs hospitalières, les frais d'une fête de famille pour ces malheureux, et de leur donner, outre la jouissance d'un bon repas, les consolations qu'éprouve toujours une âme souffrante à la vue des sympathies évidentes qu'elle inspire. C'est le jour des Rois qu'on accomplit ce charitable devoir à l'Hotel-Dieu, et le jour du saint nom de Jésus, à l'Hopital-Général des Sœurs Grises. Les dignitaires ecclésiastiques accompagnent toujours les membres de la société de St. Vincent de Paul à ce festin des pauvres pour leur faire oublier un instant leur misère et le sentiment pénible qu'ils éprouvent sans cesse de se voir à charge à la charité publique. Il faut avoir assisté à une de ces pieuses cérémonies pour bien comprendre quel plaisir on ressent en faisant le service des tables occupées par les centaines de convives que les hospitalières entretiennent d'une année à l'autre. C'est pour eux une distraction, une agréable variété, un moment de bonheur que de se voir en contact avec des hommes du monde qui leur portent intérêt et qui les traitent comme des frères dans le malheur, à l'exemple des hommes de Dieu, et de ces anges de la terre qui leur apportent leur pain de chaque jour. C'est là qu'on peut juger du mérite de ces bonnes sœurs qui tiennent tant de salles et tant de cellules dans un état de propreté si remarquable. Quand on a pris part à cette petite fête, qu'on a pu causer quelque soulagement, quelque bonheur à des malheureux, on sent en soi-même un bien-être inexprimable, une douce satisfaction, effet certain de la prière ardente de la reconnaissance, récompense immédiate d'une bonne œuvre accomplie.

Cette année, les Dames de charité ont fait à la Providence, pour les femmes et les orphelines réfugiées dans cet asile, ce que fait tous les ans la société de St. Vincent de Paul pour les pauvres et les orphelins de l'Hotel-Dieu et des Sœurs Grises. Heureuses les âmes qui trouvent leurs plus grandes jouissances dans le soulagement des grandes infortunes !

Nous voyons avec plaisir qu'aux Trois-Rivières, à Joliette et à Sorel, les dames et les citoyens ont fait aussi des démonstrations charitables d'un autre genre, des bazars pour venir en aide aux sœurs de charité durant cette saison rigoureuse. Aux Trois-Rivières, l'un des orateurs de la soirée, M. le Grand-vicaire O. Caron, a rappelé avec bonheur que cette institution des sœurs de charité doit son origine au zèle ardent du grand St. Vincent de Paul. Qu'on nous pardonne donc si nous avons la présomption de suggérer aux bons citoyens et surtout aux jeunes gens de ces villes l'idée de fonder chez eux des conférences de la société de St. Vincent de Paul et de les agréger à la société générale, afin de rendre leur charité plus fructueuse encore et plus méritoire.

On écrit de Rome au journal l'*Union* :

Voici le texte de la réponse du Pape au commandant des troupes françaises, le jour de l'an, texte que je crois parfaitement exact :

Monsieur le général,

" Je reçois toujours avec des sentiments de gratitude, d'affection et d'amour les vœux et les témoignages de dévouement que vous m'apportez à pa-

reille époque au nom de votre armée. J'y réponds par ma bénédiction et mes remercîments.

"Si, les années précédentes, cette bénédiction partait du fond de mon cœur, ne doit-elle pas cette fois être encore plus tendre et plus paternelle ? On me dit et on me répète sans cesse que vous devez partir dans le courant de l'année ; aussi, dans cette circonstance solennelle, je veux vous donner une bénédiction plus large et plus abondante, et en même temps y joindre l'expression de ma reconnaissance et de mon estime.

"Laissez-moi vous citer et vous appliquer, en les modifiant, les paroles du grand apôtre, de l'apôtre saint Paul : *Ego scio quoniam intrabunt post discessum vestrum lupi rapaces non parcentes gregi* : Je sais qu'après votre départ je serai avec mon peuple, abandonné aux bêtes farouches ; mais je ne crains rien pour moi et je me remets entre les mains de Dieu.

"Lorsque Notre-Seigneur Jésus-Christ, avant de monter au Golgotha, vint à Gethésami, il pria et invoqua son Père qui lui envoya son ange pour le consoler dans son angoisse ; mais moi, que suis-je auprès de Notre-Seigneur ? Je l'imiterai du moins en priant et en attendant comme lui dans la prière le sort qui m'est réservé. Je prierai pour la France, pour la famille impériale, pour ces millions de catholiques répandus sur toutes les parties du monde, et plus particulièrement pour cette malheureuse Italie en proie à la misère et à l'impiété.

"Mais je sens que je me laisse entraîner loin de mon sujet. Je m'arrête et je termine en appelant sur vous la bénédiction de Dieu, pour qu'il vous donne la sagesse et celle du Saint-Esprit, pour qu'il vous inspire la concorde et la charité. Aimons-nous les uns les autres : c'est dans ces sentiments que je vous bénis au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit."

Tandis que l'admirable énergie déployée par les troupes pontificales contre le brigandage amène la reddition successive des principaux chefs de bande, le ministère italien parvient difficilement à se compléter et pour fournir sans doute une carrière de bien courte durée. Voici la composition définitive de ce ministère qui a dû prêter serment le 3 janvier entre les mains de Victor-Emmanuel : MM. le maréchal de La Marmora, président du conseil et affaires étrangères ; Chiaves, intérieur ; Jacini, travaux publics ; Scialoja, finances ; del Difalco, grâce et justice ; le général Pettineago, guerre ; Angioletti, marine ; Berti, instruction publique, et par interim, agriculture et commerce.

On pense que M. Scialoja maintiendra les projets financiers de M. Sella, en se réservant de faire des économies plus considérables sur les budgets de la guerre et de la marine.

Déjà le ministre de la guerre a ordonné de suspendre jusqu'à nouvel ordre les opérations militaires pour 1866.

Les nouvelles élections de ballotage qui ont eu lieu attestent la confusion qui règne dans les esprits en Italie, et n'ont pas modifié la force respective des partis et leur attitude.

A peine remise des émotions patriotiques de ces derniers jours, la Belgique va de nouveau tourner ses regards vers l'avenir, et après avoir salué l'aurore du règne qui commence, elle va, avec une anxiété bien justifiée par les circonstances, commenter chacune des démarches de son second Souverain, pour y chercher le secret de ses destinées. L'heure des démonstrations nationales et des cérémonies officielles est passée. La politique va reprendre ses droits. On sait que dans un gouvernement constitutionnel comme celui de la Belgique, il est d'usage que les ministres offrent leur démission à l'avénement d'un nouveau souverain. Cette démarche a été faite après la cérémonie d'inauguration, et Léopold II y a répondu en déclarant qu'il voulait maintenir dans leurs positions les conseillers de son père. Est-ce à la condition, comme on a le droit de l'espérer, que les lois de défiance et d'hostilité contre les catholiques soient écartées ?

Quel que soit l'avenir réservé à la Belgique, il est du devoir de la presse consciencieuse de venger les catholiques belges, que certaines feuilles libérales ne craignent pas de représenter comme des traîtres prêts à vendre au premier venu l'indépendance et l'autonomie de leur pays. Lors de sa réception par le roi, M. de Gerlache, premier président de la cour de cassation, a prononcé un discours empreint du patriotisme le plus pur. Le *Temps* lui-même, malgré ses prétentions protestantes, n'hésite point à déclarer qu'on a " calomnié le parti catholique en prétendant que, dans telle situation donnée, il serait prêt à livrer le pays à l'étranger " ; et aprés avoir cité les paroles de M. de Gerlache, il ajoute que " le langage des journaux catholiques est unanimement et honorablement d'accord avec elles."

La reine d'Espagne, contrairement à ce qu'on avait annoncé, est rentrée à Madrid et y a ouvert les Cortès le 28 décembre. D'après le télégraphe Stefani, Sa Majesté aurait dit dans son discours : " Des motifs divers, basés sur les intérêts et sur les sentiments permanents de la nation espagnole, m'ont induite à reconnaître le royaume d'Italie.

Cet acte n'a d'ailleurs affaibli en rien mes sentiments, mon profond respect, ma cordiale affection pour le Père commun des fidèles, et n'a point ébranlé ma ferme résolution de veiller sur les droits du Saint-Siége."

Le 8 janvier, le Souverain-Pontife a tenu un consistoire secret, où il n'a prononcé aucune allocution, mais dans lequel il a nommé un partriarche, trois archevêques et douze évêques, dont cinq *in partibus infidelium*. Mgr. Ledochowski, nonce à Bruxelles, a été appelé à l'archevêché de Posen, et l'évêque d'Osnabrück à l'archevêché de Cologne.

Malgré les assurances réitérées du gouvernement de Madrid, l'insurrection espagnole ne paraît nullement toucher à son terme.

Les insurgés, commandés par le général Prim, étaient, le 8 janvier, à Urda, dans la nouvelle Castille. Il paraît que le conseil des ministres aurait proposé sa dégradation, et que la reine aurait sanctionné cette décision. Le congrès des députés a offert à la Reine son appui.

Le maréchal O'Donnel a fait l'aveu suivant au Sénat :

" Les troupes fidèles, dit-il, n'ont pas pu battre les insurgés, parce qu'elles n'avaient ni la force matérielle ni la force morale nécessaires."

Des mouvements sérieux ont eu lieu à Valence, à Saragosse, à Barcelone. Des bandes armées se sont montrées, dit-on, entre Saragosse et Calatayud, et aussi près de Reuss, en Catalogne.



VUE DE MONTRÉAL.

LA NEIGE.

ARTICLE PREMIER.

(Ecrit spécialement pour l'*Echo.*)

Victoire complète sur toute la ligne. — L'homme machine à neige. — Où le blanc est noir. — Ecole pour les artistes. — Comment la neige est blanche. — Neige rouge et neige verte.

Ce n'est pas sans combat que la neige a pu, cette année, s'emparer du sol canadien. On eut dit qu'une lutte extraordinaire s'était engagée entre elle et l'astre radieux. Lors de sa première apparition, elle n'avait pas encore touché terre que déjà elle était réduite en fumée. Quelque temps après, on la vit reparaître en rangs serrés et profonds ; l'avantage, cette fois, lui resta, mais son succès fut de courte durée, car elle fut bientôt obligée de plier devant le feu de son adversaire. La plus grande partie de décembre ne fut ainsi qu'une alternative de victoires et de défaites. Enfin le soleil ayant été obligé de descendre bien loin vers le sud pour faire sa visite accoutumée au tropique du capricorne, la neige profita de son absence pour établir solidement ses quartiers d'hiver, et la voilà maintenant qui règne en souveraine.

Profitons de sa présence pour l'étudier. Son origine, ses formes multiples, sa distribution dans notre pays et les autres régions du globe ; son influence sur les productions du sol, la formation des glaciers, les voyages et la chasse à travers son empire : voilà bien des sujets dignes d'attirer notre attention et capables d'éveiller notre curiosité. J'espère aussi qu'ils nous fourniront l'occasion d'admirer de plus en plus la puissance et la sagesse de l'Auteur de l'univers, de Celui qui donne la neige semblable à la laine et la soulève ensuite en tourbillons qui paraissent comme un nuage de poussière : *Qui dat nivem sicut lanam et nebulam sicut cinerem spargit.*

***

La neige est due, aussi bien que la pluie, à un abaissement de température dans les couches de l'atmosphère.

Lorsque la vapeur d'eau que l'air contient toujours en quantités plus ou moins grandes vient à se refroidir considérablement, elle se condense, passe à l'état solide et son poids l'entraîne alors vers la terre : c'est la neige qui tombe.

Il existe en Hongrie une machine célèbre au moyen de laquelle on peut produire la neige à volonté. Dans cette machine se trouve de l'air fortement comprimé ; lorsqu'on ouvre un robinet pour permettre à l'air de

s'échapper, celui-ci se dilate subitement en devenant libre et, par suite, éprouve un refroidissement tel que la vapeur d'eau qu'il contenait se change en pluie de neige.

Un fait non moins curieux a été relaté par des pêcheurs qui passèrent l'hiver à la Nouvelle-Zemble, il y a quelques années. Après avoir été longtemps renfermés dans leur cabane, ils en ouvrirent la fenêtre, et l'air froid qui y pénétra condensa tout-à-coup les vapeurs chaudes contenues dans la cabane ; ces vapeurs tombèrent en neige sur le plancher.

Des phénomènes analogues se passent journellement sous nos yeux. Voyez ce brouillard épais, blanchâtre, qui s'échappe de la poitrine des hommes et des animaux exposés à un froid très-vif: c'est de la neige. L'air qui pénètre dans les poumons en sort chargé de vapeurs et ces vapeurs se congèlent au contact de l'atmosphère.

Ne cherchez pas à reconnaître la forme des particules de neige que vous avez sous les yeux : elles sont si petites que vous auriez besoin, pour cela, du secours d'un microscope. Mais, attendez quelques instants... elles vont se déposer les unes dessus des autres, former de petites agglomérations, et alors vous pourrez les contempler tout à votre aise.

Telle est l'origine des frimats qui se déposent sur les épaules de nos coursiers ; telle est la cause qui rend grisonnante, en cette saison, la moustache de nos promeneurs barbus.

***

Quand la neige prend naissance dans les couches atmosphériques qui avoisinent la terre, elle forme, comme dans l'exemple cité précédemment, une espèce de poussière ou de poudre grenue que l'œil a de la peine à distinguer quoiqu'il soit visible qu'elle trouble considérablement la transparence de l'air. Il n'en est plus ainsi lorsqu'elle vient de régions élevées. Les particules neigeuses ayant alors un long espace à parcourir avant d'arriver à terre, elles courent mille chances de se heurter les unes contre les autres, et comme d'ailleurs elles ont une grande tendance à se souder les unes aux autres, elles finissent par se réunir en masses assez considérables. Delà les flocons de neige avec lesquels nous aurons bientôt à faire plus ample connaissance.

Levons auparavant une difficulté qui a pu surgir dans l'esprit de quelques-uns de nos lecteurs.

S'il est vrai que la neige soit due à un abaissement de température dans l'atmosphère, pourquoi ne neige-t-il jamais par les grands froids ? pourquoi, au contraire, une température douce et un ciel chargé de nuages sont-ils, en hiver, l'indice presque certain qu'elle va bientôt tomber ?

Je ferai remarquer tout d'abord que l'objection ainsi posée n'a de valeur que pour nos climats. Dans les régions arctiques, le froid est toujours très-intense et pourtant il neige beaucoup. De plus, la chute de la neige ne suppose pas nécessairement un ciel couvert de nuages, car elle a souvent lieu, du moins vers le nord, par un temps serein. Ces réserves faites, je répondrai que s'il neige peu quand il fait bien froid, c'est parce que, dans de telles circonstances, l'air est généralement sec et ne peut d'ailleurs recevoir qu'une faible quantité de vapeur d'eau. Pour qu'il y ait formation de neige, il faut qu'une masse d'air chaud, contenant beaucoup de vapeur, soit transportée par les courants dans un milieu dont la température soit inférieure à zéro degré. C'est ce que font très-bien comprendre les exemples que nous avons cités plus haut.

Quant à l'élévation de température qui précède la chute de neige, loin d'être la cause de la formation de cette dernière, elle n'en est, au contraire, que la conséquence.

C'est un fait bien connu des physiciens qu'un corps ne peut jamais passer de l'état gazeux à l'état liquide ou solide sans émettre une somme plus ou moins grande de chaleur. Or, nous voyons ici de la vapeur d'eau prendre successivement l'état liquide et l'état solide, devenir eau, puis glace ; il est donc évident qu'il y a de la chaleur dégagée. Cherchons-en la mesure : nous pouvons la donner avec une approximation suffisante, grâce à l'étude approfondie qui a été faite de ce phénomène, par un grand nombre de savants. D'après Silliman, le calorique latent de la vapeur, à la température ordinaire, est de 1067 degrés Fahrenheit ; celui de l'eau est de 142°, en tout 1209°. En partant de ces données, on voit que chaque livre de vapeur qui se convertit en neige laisse passer à l'état libre 1209° de chaleur latente, ou, en d'autres termes, assez de chaleur pour élever d'un degré la température de 1209 livres d'eau. C'est plus qu'il n'en faut pour faire bouillir 6 livres d'eau froide.

Comptez maintenant le nombre de livres de neige qui tombent durant une bourasque et calculez, si vous le pouvez, l'énorme quantité de chaleur que la formation de cette neige a dû lancer à travers les espaces célestes ! Quand il ne nous en arriverait qu'une faible partie, ne serait-elle pas suffisante pour produire des effets très-sensibles ?

Il ne faut donc plus s'étonner que le temps soit généralement doux lorsqu'il va neiger.

Je reviens aux flocons que nous avons laissés au moment où ils venaient de se former dans les régions élevées de l'atmosphère et qu'ils commençaient à frapper nos yeux.

C'est un beau spectacle que celui de leur chute et il ne pourrait manquer d'impressionner vivement celui qui en serait témoin pour la première fois. Ecoutons la description que nous en a faite un poète :

> La neige au gré des vents comme une épaisse laine
> Voltige à gros flocons, tombe, couvre la plaine,
> Déguise la hauteur des chênes, des ormeaux,
> Et confond les valons, les chemins, les rameaux.
>
> (Boucher.)

La comparaison des flocons de neige avec une *épaisse laine* n'est juste qu'autant qu'on les observe près de terre. Vus à une plus grande élévation, ils paraissent noirs et nous rappellent bien mieux un essaim d'abeilles que la laine. Il est facile, au reste, de comprendre pourquoi il en est ainsi : les flocons sont peu transparents et ne peuvent être vus, à la hauteur où nous les supposons, qu'en vertu de la lumière que la terre leur envoie et qu'ils nous réfléchissent ; mais la lumière ainsi réfléchie est nécessairement très-faible et ne peut pas suffisamment impressionner la retine de notre œil. C'est pourquoi nous ne les apercevons, pour ainsi dire, que d'une manière négative et en tant qu'ils forment des taches dans l'air.

On a dû remarquer la lenteur grave et majestueuse avec laquelle les flocons de neige descendent par un

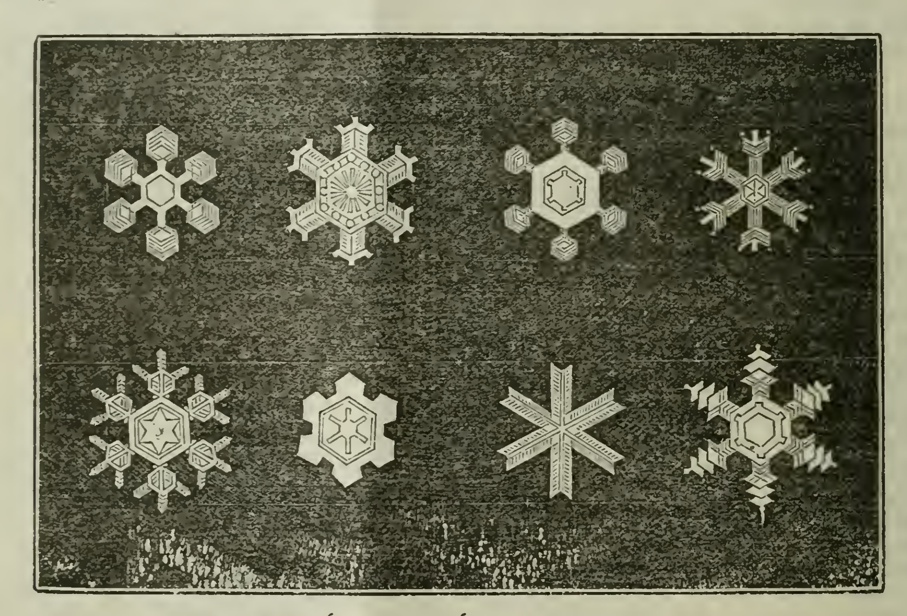
temps calme. Cet effet tient uniquement à leur peu de densité. Une grande quantité d'air se trouve emprisonnée dans le réseau de leurs mailles et ils ont un volume énorme relativement à celui qu'on pourrait leur faire prendre en les comprimant. Mais dire que sous une faible masse ils occupent beaucoup d'espace, c'est dire qu'ils perdent beaucoup de leur poids et qu'ils doivent, en vertu des lois de l'aérostatique, descendre très-lentement.—Ce fait entraîne une autre conséquence, c'est que les flocons dont nous parlons doivent être extrêmement mobiles et céder à la moindre force qui les sollicitera. C'est pourquoi le poète cité plus haut a eu raison de dire qu'ils *voltigent au gré des vents*. Au moindre soufle, on les voit tourbillonner, se porter à droite, à gauche, ou remonter dans les airs. Et lorsque le courant devient plus fort et plus rapide, ils s'allignent en files parallèles, commencent une course vertigineuse et vont frapper droit au but vers lequel ils sont poussés : on dirait une phalange guerrière que l'ardeur du combat entraîne contre l'ennemi.

***

Il ne fait beau voir la neige fouettée par le vent qu'à travers les croisées d'une chambre bien chaude. A quoi bon d'ailleurs aller la considérer de plus près? Les chocs sans nombre qu'elle a reçus ont dû lui faire perdre en grande partie sa structure normale.

Mais si l'air est calme ; si, de plus, le temps est assez froid pour qu'en arrivant à vous la neige n'ait pas subi un commencement de fusion, hâtez-vous de sortir et allez contempler des magnificences qui surpassent tout ce qu'on admire dans les chefs-d'œuvre de l'art. Vous comprenez qu'il s'agit ici des cristaux de la neige.

Les molécules d'eau, après s'être solidifiées, ne se groupent pas au hasard. Pourvu que nulle force perturbatrice ne les empêche d'obéir aux lois qui les régissent, elles prennent une forme parfaitement régulière, celle d'un prisme allongé à six faces. Il est facile de s'en assurer en recevant la neige sur un support de couleur noire et en l'examinant au moyen d'une bonne loupe. Ces cristaux élémentaires qui sont à eux seuls une merveille, peuvent se réunir sous des angles de 30, 60 ou 120 degrés et donner ainsi naissance à une multitude de figures souvent compliquées, mais toujours d'une régularité parfaite et d'une beauté inimitable. Le docteur Scoresby, qui a étudié ce phénomène avec le plus grand soin dans son voyage au pôle Nord, nous a décrit et dessiné quatre-vingt-seize variétés de ces cristaux. La figure ci-dessous nous montre celles qui se rencontrent le plus souvent. J'ai pu maintes fois les observer moi-même en Canada.



NEIGE ET GRÉSIL OBSERVÉS AU MICROSCOPE.

Les floraisons de glace qui se forment, en hiver, sur les vitres de nos appartements ont trop de rapport avec les cristaux de la neige pour que nous puissions nous dispenser d'en parler ici.

On ne connaît pas au juste la cause qui leur donne des contours si pittoresques. On soupçonne que la forme des fleurs et celle des courbes dépendent en partie des veines presqu'invisibles qui sillonnent la surface du verre et en partie des traces qu'on y a laissées en les nettoyant. Nous devons une description très-exacte de ces floraisons à M. Pascalis. Ce savant a constaté qu'elles prennent huit formes différentes.

La 1ère, lorsque le froid ne sévit pas trop fort, ressemble à un treillis. Ce treillis se compose de lignes horizontales et verticales traversées par des lignes obliques entrelacées ensemble et formées par de petites étoiles de glace dont l'un des rayons plus long sert à unir une étoile à l'autre. Observé à une petite distance, il ressemble à un amas de branches de sapin.

Dans la 2ème catégorie, les étoiles représentent une broderie feuillacée.

Dans la 3ème, les broderies prennent une forme plumacée arborescente.

Dans la 4ème, la forme dendroïdique ou à rameau très-variée, très élégante et plus grande que les précédentes. Souvent les branches se terminent par un petit dessein de dentelle feuillacée ou plumacée.

La 5ème qu'on ne voit que par un degré très-bas de température, affecte la figure palmifère et parfois les feuilles ressemblent à celles de l'achante.

Dans la 6ème forme, le dessin arborescent représente des rameaux très-élégants, sans feuilles et entrelacés ensemble comme des sarments.

La 7ème consiste en une espèce de plante ayant l'apparence de tronçons de chou.

Enfin la dernière, qu'on aperçoit seulement sur les vitres des appartements non chauffés, consiste en une couche de neige blanchâtre, épaisse, opaque, sans aucune forme.

* * *

Il ne me reste, pour terminer la description de la neige, qu'à parler de sa couleur.

Tout le monde connaît sa blancheur proverbiale. " Seigneur, s'écriait un roi pénitent, lavez-moi de mes iniquités et je deviendrai plus blanc que la neige." Ce que l'on sait moins, à coup sûr, c'est la raison de cette blancheur. N'est-il pas étrange, en effet, que la neige soit blanche tandis que l'eau d'où elle provient est parfaitement limpide, tandis que la glace, dont la nature est la même que la sienne, est complétement incolore ?

Quelques physiciens expliquent ce phénomène par les réflexions successives que la lumière subit sur les facettes des cristaux. D'autres l'attribuent à l'air interposé entre les particules de la neige. Cette hypothèse est d'autant plus vraisemblable qu'une foule d'autres faits naturels du même genre ne sauraient être expliqués sans elle. Voyez l'albumine des œufs ; elle est parfaitement diaphane, mais si vous l'agitez pour la mélanger avec l'air, elle deviendra blanche aussitôt. Il en sera de même de la glace si vous la pulvérisez. L'eau de nos fleuves bouillonne sous le choc d'un vent violent ou d'un bateau à vapeur. Mais un spectacle bien autrement saisissant est celui que présente l'eau dans les grandes chutes comme celles de Montmorency et de Niagara. Avant d'atteindre le gouffre où elle se précipite, on la voit se diviser en gouttelettes extrêmement fines et former un nuage blanc que l'on prendrait volontiers pour un tourbillon de neige.



CHUTE DE NIAGARA.

La neige est blanche parcequ'elle contient de l'air, soit. Mais comment l'air peut-il la rendre opaque ? Si vous m'adressez cette question, je serai obligé avec beaucoup d'autres, je pense, d'avouer humblement mon ignorance. Je n'ai fait que reculer la difficulté, elle se présente sous une autre forme. De quels mystères l'homme ne se trouve-t-il pas entouré sur cette terre ?

Peut-être serai-je plus heureux en vous expliquant pourquoi il y a de la neige rouge et de la neige verte.

De la neige rouge! de la neige verte ! dira quelqu'un, mais est-ce que pareille chose s'est jamais vue ? Indubitablement : lisez plutôt ce qui suit :

MM. Bravais et Martins ayant débarqué au Spitzborg le 25 juillet 1836, s'aperçurent, en traversant un champ de neige, que l'empreinte de leurs pas y laissait une marque verte. La surface même de la neige était blanche, mais à quelques pouces au-dessous, il semblait qu'on l'eut arrosée avec un liquide vert.

La neige rouge est assez commune. Il en tomba sur divers points de l'Italie, le 15 avril 1816. De Saussure en a rencontré sur les Alpes. Ramond, dans les Pyrénées, et le capitaine Ross à la baie de Baffin. En 1851, le docteur Pitschner, dans son ascension au mont Blanc, a rencontré au bord d'un ruisseau, une longue traînée rougeâtre qui figurait assez bien, au premier abord, des traces de sang et qui n'était autre chose que de la neige rouge.

Cette neige rouge ne se montre jamais plus bas qu'à 6000 pieds au dessus du niveau de la mer. Dans le premier moment de son apparition, elle est d'un rouge vif qui va s'affaiblissant graduellement à mesure qu'elle subit l'influence du temps et qu'elle s'éloigne davantage de la date de son apparition. On la trouve tantôt par plaques irrégulières plus on moins étendues en surface, tantôt sous forme de longs rubans comme nous le disions tout à l'heure.

On peut trouver beaucoup d'autres détails sur cet

intéressant phénomène dans la *Revue Savoisienne* de 1862.

Quelle est la nature de la neige rouge ?—De Saussure, qui l'a étudiée le premier, attribuait sa coloration à des matières végétales qu'il suggérait être le pollen de quelque plante inconnue. Plus tard, trois botanistes anglais de grand mérite : Brown, Baner et Hooker, se sont accordés à regarder cette matière comme composée d'une multitude de champignons microscopiques. Scuttleworth, d'après des recherches faites en 1839, a cru reconnaître dans la neige rouge l'existence simultanée de plusieurs animalcules et de deux plantes cryptogamiques. Il a trouvé que la coloration de la neige rouge peut se dédoubler d'une part en rouge vif presque couleur de sang, et d'autre part en un rouge opaque de couleur un peu grisâtre.

Les deux plantes, si vous tenez à savoir leur nom, sont le *Protococus nivalis* et le *Protococus nebulosus*, formés l'un et l'autre d'un seul utricule dans lequel sont renfermées des granulations rouges.

Les animalcules appartiennent à plusieurs genres différents ; les plus communs sont : l'*Astasia nivalis* et le *Giges sanguineus*. Agazzis en a reconnu un très-grand nombre qui avaient échappé aux recherches faites précédemment.

En résumé, la couleur rouge de la neige n'est ni purement végétale, ni purement animale : elle est tout cela à la fois.

UN ABONNÉ.

(*A continuer.*)

Les Grands Papes.

(Ecrit spécialement pour l'*Echo.*)

SAINT PIERRE.

II

LE PREMIER ACTE DU PONTIFICAT DE SAINT PIERRE. —LA CONSCIENCE HUMAINE.—MŒURS PRIMITIVES. —LE MENSONGE FOUDROYÉ.—LA PERSÉCUTION.— L'HÉRÉSIE.—LES GENTILS.—LE SYMBOLE.—ANTIOCHE.—LA MÉTHODE APOSTOLIQUE.

Après l'Ascension, les Disciples, au nombre d'environ cent vingts, se renfermèrent dans le Cénacle avec Marie, mère de Jésus, et quelques saintes femmes ; ils y persévérèrent dix jours dans la prière, attendant la venue de l'Esprit-Saint.

Dès les premiers jours, Pierre proposa d'élire un successeur au traître Judas. Mathias fut désigné par le sort, et les Apôtres se trouvèrent douze selon le nombre des tribus d'Israël. Cet acte est le premier du pontificat de Saint Pierre, et la preuve que dès lors il agissait et était considéré comme chef de l'Eglise dont le Cénacle allait devenir le berceau.

On était au jour de la Pentecôte, fête instituée en souvenir de la loi donnée sur le Sinaï au milieu des foudres et des éclairs ; il pouvait être neuf heures ; la sainte assemblée était encore en prière, et tout à coup un grand bruit éclate dans les airs, comme celui d'un vent impétueux et violent.

Il remplit toute la maison et au même instant, des langues de feu brillent de toutes parts et se divisent sur la tête des assistants. Ils sont tous remplis de l'Esprit-Saint et se mettent à parler diverses langues. " C'était le miracle renversé de la tour de Babel. Le premier miracle avait amené la dispersion des hommes et la formation des divers empires ; le second allait réunir tous les hommes dans la même foi et dans le même bercail." (1)

Les Juifs et les prosélytes, venus de tous les points du monde à Jérusalem pour la fête, au bruit de ce qui se passait, accourent au Cénacle ; leur étonnement est extrême en entendant les Apôtres parler toutes les langues à la fois, et ils se disent entre eux :

" Que veut dire ceci ?"

Les railleurs répondent : " Ils sont ivres et pleins de vin nouveau."

Mais Pierre se lève et fait entendre sa voix : il leur apprend que ni lui ni ses compagnons ne sont ivres, que ce qu'ils voient n'est que l'accomplissement de la prophétie de Joël : " Dans les derniers temps, dit le Seigneur, je répandrai *mon Esprit* sur toute chair : vos fils et vos filles prophétiseront."

Et leur rappelant les vertus et les miracles de Jésus qu'ils avaient crucifié et que la puissance divine avait ressuscité, il les touchent si vivement que trois mille environ se rendent à cette prédication du Chef des Apôtres, auquel il était distiné de recevoir au baptême les prémices de la Synagogue et de la gentilité.

Le Sauveur avait promis à ses Apôtres qu'ils opéreraient des prodiges éclatants et nombreux ; Pierre fut encore le premier à vérifier cette promesse.

Dans l'origine, les chrétiens ne se séparèrent pas entièrement des Juifs ; la loi nouvelle n'était en effet que l'accomplissement de l'ancienne ; et entre autres usages, ils avaient conservé celui de se rendre au temple, aux heures accoutumées de la prière, tout en se tenant à l'écart de la foule.

Un jour que Pierre et Jean montaient au temple, un boiteux de naissance, placé à la porte, leur demanda l'aumône.

Pierre, aussi pauvre que l'avait été son Maître, se tournant vers l'estropié, lui dit :

" Je n'ai ni or ni argent, mais ce que j'ai, je te le donne : au nom de Jésus de Nazareth, lève-toi et marche."

Il lui tendit la main, et le boiteux se levant, se mit à sauter et à bénir le Seigneur. Le peuple dans l'admiration s'attroupa autour des Apôtres, Pierre lui adressa la parole, et cinq mille se convertirent.

Cet éclat éveilla la jalousie des princes de la nation, et les Apôtres furent traduits au conseil.

" Par quelle puissance, leur dit-on, et au nom de qui avez-vous fait cette action ? "

" Au nom de Jésus que vous avez crucifié," répondit Pierre, rempli de la force de l'Esprit-Saint.

Une réponse si énergique, donnée par un pauvre pêcheur, déconcerta le conseil ; le miracle était évident, le peuple dans l'enthousiasme ; on se contenta de leur interdire avec menaces de prêcher au nom de Jésus.

Les Apôtres répondirent : " Jugez vous-mêmes s'il est juste de vous obéir plutôt qu'à Dieu ; pour nous, nous ne pouvons pas ne point parler des choses que nous avons entendues."

" Ces paroles courageuses annonçaient au monde que la conscience humaine allait retrouver sa dignité ; que l'homme n'obéirait plus désormais à l'homme en tant

(1) Chantrel : Hist. Pop. des Papes.

qu'homme, mais en tant qu'il serait revêtu de l'autorité de Dieu, et que par conséquent toute loi contraire à la loi de Dieu serait nulle pour la conscience: c'était la fin de la tyrannie." (1)

Cet événement donna de l'assurance aux fidèles dont le nombre croissait chaque jour par la prédication des Apôtres. Cette multitude n'avait qu'un cœur et qu'une âme. Afin d'effacer toute différence de fortune, ils vendaient leurs biens et en apportaient le prix aux pieds des Apôtres, qui les distribuaient à chacun selon ses besoins, en sorte qu'il n'y avait pas de pauvres parmi eux.

Chaque jour ils s'assemblaient dans des maisons particulières pour y prier, y lire et expliquer les Saintes Ecritures, pour y participer à la divine Eucharistie. Ils ne se séparaient pas sans s'être assis à une table commune afin d'y prendre les repas pleins de frugalité, de joie sainte, de simplicité et de modestie, que la charité qui y régnait a fait nommer Agapes. Leur ferveur était encore soutenue par les dons surnaturels de prophéties, des langues et d'interprétation qui se manifestaient dans un grand nombre. Telle était la vie angélique des premiers enfants de cette céleste Eglise de Jérusalem qui fera toujours l'admiration des siècles.

L'ennemi de tout bien ne tarda pas à semer l'ivraie dans le champ du Père de famille : les scandales vinrent avec le grand nombre, et le Chef de l'Eglise dût tirer le glaive de l'autorité que le Dieu de Justice avait déposé entre ses mains.

Parmi ceux qui s'étaient obligés à déposer leur fortune aux pieds des Apôtres se trouvait un nommé Ananie, et sa femme appelée Saphire. Ils vendirent leur champ, et de concert ils retinrent une partie du prix, puis Ananie apporta le reste aux Apôtres. Mais Pierre lui dit:

" Ananie, pourquoi satan vous a-t-il tenté de mentir au Saint-Esprit, et de frauder sur le prix de votre champ? Ce champ n'était-il pas à vous, si vous le gardiez; le prix ne vous demeurait-il pas en entier, si vous le vendiez? Pourquoi avoir conçu ce dessein dans votre cœur? Ce n'est pas aux hommes, mais à Dieu que vous avez menti."

A cette foudroyante apostrophe, Ananie tombe comme frappé de l'éclair, et expire. Des jeunes gens enlèvent son cadavre et s'en vont l'inhumer.

Trois heures après, sa femme, ignorant ce qui s'était passé, entra dans l'assemblée; Pierre lui dit:

—Femme, dites-moi, avez-vous vendu votre champ pour ce prix?

- Oui, pour ce prix, répondit-elle.

—Pourquoi, reprit l'Apôtre, vous accorder à tenter l'Esprit du Seigneur? Voici les pieds de ceux qui ont enseveli votre mari, ils sont à la porte, ils vous attendent pour vous emporter.

Elle tombe et elle expire sur le champ: les jeunes gens la réunirent à son mari.

Ainsi, dès cette époque, les fidèles se croyaient obligés de contribuer de leurs biens à l'entretien du culte, du clergé et des pauvres. Cet événement répandit une grande terreur parmi les fidèles, fit grandir l'autorité du Pontife suprême, tandis que les conversions et les miracles nombreux lui conciliaient la vénération de l'Eglise. De tous côtés, en effet, on apportait des infirmes et des malades, on disposait leurs lits, le long des rues et sur les places que traversait l'Apôtre; son ombre, en passant sur eux, les guérissait tandis que sa parole chassait les démons du corps des possédés et multipliait les conversions.

Les chrétiens devenant plus nombreux, l'administration de l'Eglise s'étendait en proportion. Pour les aider dans les détails du ministère, les Apôtres ordonnèrent sept Diacres dont le plus célèbre, saint Etienne, fut le premier des martyrs. Sa mort devint le signal d'une persécution générale. Les Apôtres arrêtés furent battus de verges en plein conseil, on voulait les mettre à mort. " Laissez-les faire, dit Gamaliel, si cette œuvre vient des hommes, elle se détruira d'elle-même; si elle vient de Dieu, vous ne pourrez la détruire."

On renvoya les Apôtres en leur défendant de prêcher, ils se retirèrent joyeux d'avoir été humiliés pour le nom de Jésus.

***

La sagesse divine fit servir la malice des Juifs à l'exécution de ses desseins de miséricorde. Cédant à cette fureur, les fidèles se dispersèrent, et, avec eux, la semence de la foi commença à se répandre en dehors de Jérusalem, dans la Syrie et jusque dans les îles.

A Samarie, le diacre Philippe ayant fait de nombreuses conversions, St. Pierre et St. Jean s'y rendirent pour confirmer les néophytes, les Apôtres seuls ayant ce pouvoir en qualité d'évêques. Ils y rencontrèrent aussi Simon le magicien.

C'était un homme habile dans les lettres grecques, dévoré de la soif des applaudissements et de la gloire, doué d'un ensemble de qualités qui devaient en faire le premier des hérésiarques. Déjà il avait séduit par ses prestiges la crédulité populaire des Samaritains. Frappé plus que persuadé par la prédication de St. Philippe, il feignit de se convertir et demanda le baptême: et quand il vit les prodiges qu'opéraient les Apôtres par l'imposition des mains et le don de l'Esprit-Saint, il ambitionna le même pouvoir, et offrit pour l'obtenir de l'argent aux Apôtres.

St. Pierre le repoussa avec indignation. " Que ton argent, lui dit-il, périsse avec toi, puisque tu as cru que le don de Dieu pouvait s'acquérir avec de l'argent."

Ainsi fut condamnée la première hérésie, la *Simonie*, ou le trafic des choses saintes. Le magicien confondu apostasia, se fit le fauteur d'une nouvelle religion, mélange monstrueux de christianisme et de paganisme; il devint l'ennemi déclaré des chrétiens, et surtout de St. Pierre; nous verrons plus loin sa fin misérable.

Tant que dura la persécution, les Apôtres demeurèrent à Jérusalem, afin d'encourager les fidèles. Le calme rétabli, pasteur vigilant, St. Pierre se mit à visiter les nouvelles chrétientés, répandant partout des consolations et opérant des miracles. A Lydda, il guérit un paralytique au lit depuis huit ans; à Joppé, il ressuscita Tabitha et la rendit aux veuves éplorées dont elle était le soutien et la providence.

Pendant que l'Apôtre demeurait dans cette ville chez un corroyeur nommé Simon, Dieu lui montra, dans une vision miraculeuse, qu'il lui plaisait d'appeler les Gentils à la foi.

A quinze lieues au dessus de Joppé est la ville de Césarée. Là vivait un centurion de la légion Italique, nommé Corneille. Cet homme désabusé de la vanité

(1) Chantrel.

des idoles, adorait le vrai Dieu avec toute sa famille, donnait son temps à la prière et ses biens en aumônes. Un jour l'Ange du Seigneur se présenta à lui, l'appelant par son nom.

Le centurion effrayé répondit : "Seigneur, que voulez-vous de moi ?"

L'ange reprit : " Tes prières et tes aumônes sont montées jusqu'en la présence de Dieu, et il s'en est souvenu. Envoie donc quelques hommes à Joppé et fait venir un certain Simon surnommé Pierre, qui est logé chez un corroyeur, dans une maison qui est près de la mer, c'est lui qui te dira ce qu'il faut que tu fasses."

L'ange disparut, et sur ses indications, Corneille envoya à Joppé deux serviteurs et un soldat qui craignait Dieu. Lorsqu'ils frappèrent à la porte du corroyeur, Pierre méditait encore sur la vision qu'il avait eu le même jour et l'Esprit-Saint lui dit :

" Voici trois hommes qui te demandent, lève-toi, descend et pars sans hésiter, car c'est moi qui les envoie."

Pierre descendit vers eux, écouta leur récit, leur donna l'hospitalité pour la nuit, et le lendemain il partit avec eux et quelques frères de Joppé.

Le second jour ils entrèrent à Césarée ; le centurion les attendait avec sa famille, ses parents et ses amis ; en apercevant l'Apôtre il se prosterna devantl ui ; Pierre le releva : " Levez-vous, lui dit-il, je ne suis qu'un homme tel que vous."

Il entra et se mit à leur prêcher Jésus-Christ. Pendant qu'il parlait, le miracle de la Pentecôte se renouvela sur les Gentils, et l'assemblée se mit à parler diverses langues : les Juifs présents en furent dans l'admiration, et Pierre s'écria : " Peut-on refuser l'eau du baptême à ceux qui ont dejà reçu le le Saint-Esprit."

Et tous furent baptisés au nom de Jésus-Christ, l'an 34 de l'ère chrétienne.

La nouvelle de cet événement surprit d'abord les Apôtres et les fidèles de Jérusalem ; mais lorsque Pierre leur en eut raconté toutes les circonstances, ils en glorifièrent le Seigneur en disant : " Dieu a donc aussi fait part aux Gentils de la pénitence qui mène à la vie."

Déjà la grâce avait terrassé Paul sur le chemin de Damas, et préparé à la Gentilité un infatigable Apôtre et un puissant défenseur.

***

La conversion des Gentils fit comprendre plus clairement aux Apôtres l'étendue de leur mission ; ils songèrent à se séparer et à se partager le monde ; mais, afin de conserver l'unité de doctrine et de donner aux fidèles de toutes nations un signe de ralliement, ils dressèrent avant leur départ de Jérusalem la formule de foi, connue sous le nom de *Symbole des Apôtres.*

" Jamais les grandes vérités de la Religion n'avaient été affirmées avec autant de netteté et d'assurance ; mais ce Symbole était une déclaration de guerre à toutes les fausses religions qui régnaient dans le monde. Partout dominait l'idolâtrie et la croyance à plusieurs dieux, et douze pauvres Juifs se proposaient de renverser ce trône du démon qui paraissait inébranlable. Un seul Dieu, guerre à tous les faux dieux ! Un Dieu créateur, guerre à tous les philosophes qui croyaient à l'éternité du monde ! un Dieu en trois personnes, mystère qui allait révolter la raison humaine ; un Dieu-Homme, né d'une Vierge, autre mystère non moins redoutable que celui de la Rédemption ! Et quelles vérités terribles pour cette humanité plongée dans tous les désordres et ne songeant plus qu'à la vie présente ! Un jugement après la mort, la résurrection du corps et l'immortalité de l'âme ! Les Apôtres allaient donc se heurter contre toutes les difficultés, contre la raison, contre les passions, contre les préjugés, contre les habitudes, contre tous les vices et toutes les corruptions. Dire qu'ils sont sortis vainqueurs d'une pareille lutte, n'est-ce pas dire qu'ils étaient les envoyés de Dieu ? " (1)

A mesure que l'Eglise envahissait le monde, Pierre son Chef se rapprochait de Rome, et c'est vers ce temps que l'on place l'établissement de son siége à Antioche.

Antioche, surnommée la Grande, avait été fondée trois siècles avant Jésus-Christ, après la bataille d'Issus par Seleucus-Nicator, qui lui avait donné le nom de son père.

Son ciel pur, son climat enchanté, où l'hiver dure à peine quelques jours, où l'été ressemble à un printemps éternel, ses somptueux édifices étagés sur les coteaux qui bordent l'Oronte, sa campagne fécondée par quatre rivières, et couverte de bosquets odorants de citroniers, le voisinage de la mer et de Daphné aux belles eaux en fesaient un séjour délicieux. " On eut dit un coin de l'antique Eden oublié par la colère divine, embelli par le génie de l'homme." (2)

Capitale de la Syrie, sous les successeurs d'Alexandre, elle avait vu affluer toutes les merveilles de l'Asie dans le palais de ses rois. Depuis la conquête romaine elle était le siége de l'administration en Orient. César l'avait décoré du titre de Cité sainte et à jamais mémorable.

Juifs et Syriens se pressaient dans sa vaste enceinte, et les Hellènes plus nombreux conservaient, sous le ciel d'Asie, l'esprit, le caractère et le sang de la Grèce. Cette population, intelligente et avide de savoir, avait accueilli avec enthousiasme Paul et Barnabé venant lui annoncer les sublimes mystères de l'Evangile. Aussi dès son berceau l'Eglise d'Antioche fut florissante, elle ne compta presque que des prophètes, des Apôtres et des martyrs.

A part l'Eglise de Rome, nulle ne connut plus de saints parmi ses pontifes, et ne donna plus de martyrs.

Au temps de Chrysostôme sa campagne était couverte d'oratoires consacrés à leur mémoire et dépositaire de leurs reliques ; c'est ce que l'illustre orateur appelait le *Diadème de la Cité.*

Ce fut dans le plus beau quartier et le plus ancien que Saint Pierre établit son siége apostolique. La maison qui lui servit d'Eglise devint plus tard la basilique de la *Palée* que l'éloquence de Chrysostôme a rendue à jamais célèbre.

Dans le partage des Apôtres, Saint Pierre eut la mission spéciale de prêcher aux Juifs, comme Saint Paul eut celle de prêcher aux Gentils : mais, selon les circonstances, ils prêchaient également et aux uns et aux autres : conservant toujours aux Juifs, malgré leur infidélité, la priorité et les égards dus à leur droit d'aînesse.

Pour convaincre les Juifs, ils en appelaient surtout à l'autorité de la loi et des prophètes. Contre les Gentils ils s'attachaient à démontrer par des raisons simples, la

(1) Chantrel.

(2) L'abbé Martin, Vie de St. J. Chrys.

vanité des idoles, se servant au besoin de l'autorité de leurs vieilles traditions, de celle de leurs poètes et de leurs philosophes.

Dans l'assemblée chrétienne, ils exposaient et développaient les dogmes de la Religion, principalement les mystères de la Trinité, de l'Incarnation et de la Rédemption, la nécessité de la grâce, l'immortalité de l'âme ; ils insistaient sur les principes et les maximes de la morale évangélique dont ils fesaient la règle de conduite des Chrétiens.

Ils écrivaient peu, par nécessité, par occasion seulement, et transmettaient leur enseignement de vive voix, comme avait fait Jésus-Christ, formant à son exemple d'autres ministres pour leur succéder, et conserver la doctrine de la foi ; c'est ce que saint Paul recommande surtout à Timothée.

Le caractère fondamental de la méthode apostolique a donc été d'être orale et traditionnelle, car le petit nombre de leurs écrits ne s'adressent qu'à une Eglise seule et quelquefois même à une personne seulement ; et rien ne prouve qu'ils les destinaient à toutes les Eglises et à tous les siècles. Encore, ont-ils bien soin de nous avertir qu'ils sont loin d'avoir écrit tout ce qu'ils enseignaient ; Saint Jean et Saint Paul nous l'assurent en plus d'un endroit. Et ce point est important à retenir, car c'est à cet enseignement oral, à ces dogmes, à ces règlements donnés de vive voix par les Apôtres, qu'il faut rapporter toutes les institutions qui se montreront plus tard en vigueur dans l'Eglise, que les Souverains-Pontifs ne feront que sanctionner et reconnaître comme traditionnels, et à l'établissement desquels on ne peut assigner aucune époque, si l'on ne remonte jusqu'à cette origine apostolique.

Et dans l'interprétation des Ecritures, le sens n'était point livré à l'arbitraire et à l'inspiration de chaque particulier : sans doute dès cette époque il y avait des esprits audacieux, légers et téméraires, qui abusaient des livres sacrés et les tournaient à leur perte et à celle de leurs adeptes. Saint Pierre s'en plaint hautement, preuve que c'était aux yeux du Chef de l'Eglise " Une règle d'entendre les Ecritures d'après l'enseignement commun, ou l'interprétation des premiers pasteurs, et non d'après un sens privé, et d'une manière arbitraire : règle sacrée qu'on ne pouvait violer sans se perdre." (1)

P. J. R.

(*La fin au prochain numéro.*)

LE CHEMIN DU BONHEUR.

CHAPITRE XI.

A PARIS.

Vingt-quatre heures environ s'étaient écoulées depuis les adieux à la famille de Mareilles, lorsque Albert, le cœur palpitant, descendit de cabriolet à peu près vers le milieu de la rue Duphot. A peine eût-il appris que monsieur Giraud se trouvait chez lui, qu'il s'élança sur l'escalier, laissant la portière se confondre en salutations et lui demander des nouvelles de son voyage. Le jeune homme voulut en finir au plus vite avec la crise fatale, à peu près comme le patient qui présente à l'opérateur sa mâchoire endolorie et qui s'irrite de le voir choisir ses outils et examiner ses pinces avec une cruelle lenteur. Son coup de sonnette se ressentit de cette précipitation fébrile, car il tira brusquement d'un demi-sommeil l'oncle Giraud qui venait de s'assoupir dans un de ses fauteuils de velours.

— Qui diantre carillonne ainsi ? grommela le bonhomme, pendant que la cuisinière introduisait le nouveau venu. Eh ! pardieu, c'est mon neveu ! Je comprends maintenant......la joie, la précipitation, le saisissement. Tu pouvais m'écrire, certes, au lieu de me surprendre ainsi. Mais j'oubliais qu'il fallait bien venir à Paris pour tous les achats nécessaires. Eh bien ! à quand la noce, mon heureux vainqueur ?

— Laissez-moi d'abord vous embrasser, mon oncle ; nous causerons tranquillement ensuite.

— Voyez un peu ! le modeste jeune homme qui rougit de son bonheur et qui se gêne pour en parler. Et cachotier avec cela, et mystérieux, Dieu me pardonne. Voilà six semaines que je n'ai pas reçu le plus petit mot de correspondance, parce que monsieur veut savourer sa félicité tout à son aise sans perdre son temps à m'en faire part. Mais si tu n'as pas écrit, il faut parler maintenant. Ainsi, expliquons-nous, traitons l'amour et les affaires ; et d'abord, pour commencer, dis-moi comment sont les chênes de la Tourmelières et à quelle somme on peut les évaluer ?

— Mon oncle, quant à leur valeur, je n'ai guère d'idées précises sur ce point ; mais je puis dire qu'ils sont fort beaux, et que quelques-uns arrivent à un mètre et demi de circonférence.

— Hélas ! madame Richer me les avait dépeints un peu autrement, mais à la rigueur on peut se contenter de cela. Seulement je m'étonne que tu ne te sois pas donné la peine de prendre des renseignements positifs sur leur valeur relativement aux besoins du pays, à la situation de la propriété. Voilà ce que c'est que d'être jeune et de faire l'amour à l'aveuglette. On agit en véritable étourdi, sans plus penser au solide que je ne pense à la découverte de l'Amérique. Les beaux yeux ne remplissent pourtant pas la poche, mon neveu, il faut encore autre chose avec.

— Mon oncle, dit Albert dont la voix tremblait un peu, car il sentait venir l'instant décisif, je suis peut-être bien coupable, mais non de la manière que vous croyez ; en tous cas je reclame votue affectueuse indulgence.

L'ex-filateur, légèrement inquiet, dressa l'oreille à ce début pathétique, et se plaçant sur le bord de son fauteuil, le buste raide, l'œil sévère, les mains dans les poches de son pantalon, il exprima, par cette pose interrogatoire, son impatience et sa curiosité.

— Je vais tout vous conter en deux mots, mon bon oncle, dit Albert, essayant de plaisanter pour se donner du courage. Ce n'est pas un César victorieux que vous voyez devant vous, ramenant son butin d'amour et de conquête. C'est un pauvre fugitif, honteux de sa mauvaise chance ou de son mauvais goût. J'ai trompé vos espérances, mon cher oncle : j'ai été inhabile à exécuter vos projets. Vous m'aviez dit : va, vois, sois vainqueur ! je suis allé, j'ai vu et...je n'ai pas vaincu.

— Que signifie tout ce galimatias ? Cela veut-il dire qu'on te refuse ?

— Non, pas précisément, dit Albert en baissant la tête, on ne me refuse pas, mais...je m'en suis allé.

---

(1) L'abbé Blanc. Cours d'histoire ecclésiastique.

— Ah !... tu... t'en... est allé ! répéta François Giraud en accentuant chaque syllable avec une majesté sinistre. Et la raison, s'il vous plait ?

— La raison... (mon oncle écoutez-moi patiemment, je vous prie), la raison, c'est que je ne puis me décider à épouser mademoiselle Richer.

A ces derniers mots, François Giraud se dressa sur ses pieds comme poussé par une batterie électrique et, l'œil chargé d'éclairs, le corps penché en avant, il attendit quelques secondes avant de pouvoir formuler une interrogation nouvelle.

— Tu ne peux pas épouser mademoiselle Richer ? répéta-t-il avec une colère contenue. Je voudrais savoir pourquoi.

— Parce que je ne pourrais pas l'aimer.

— Tu ne pourrais pas l'aimer ? Comprend-on une pareille bêtise ? Uue femme de vingt ans qui a cent cinquante hectares, des bois superbes, une belle éducation et un château pardessus le marché ! Pas l'aimer ! Mais...

— Mon oncle, je ne sais pas, j'ai tort sans doute, puisque mes paroles vous irritent, mais je ne puis changer sur ce point.

— Mais que veux-tu donc, triple sot ? Une fille avec des yeux et des colliers de diamants, qui danse comme Talgrioni, qui chante comme un rossignol ! Que te faut-il donc ? Une duchesse, qui sait ? ou une infante d'Espagne, niais que tu es !

— Je reconnais à mademoiselle Olympe toutes les qualités dont vous parlez, et mille autre encore si cela peut vous plaire, répondit Albert un peu irrité. Elle est belle, elle est riche, elle est élégante ; elle chante à ravir et pose admirablement, en un mot, elle est divine, mais telle qu'elle est, je ne l'aime point. Epousez-là, mon oncle, si le cœur vous en dit.

— Et si je l'épousais, mon neveu le philosophe !

—Je dirais : Dieu vous garde ! mon oncle le téméraire.

— N'avez-vous pas honte, monsieur, de me faire une pareille réponse, de me lancer de si perfides insinuations ? Mais cela vous tournera mal, je vous le garantis. Que mademoiselle Richer ne s'effraie pas de mes cinquante ans et de ma barbe grise, qu'elle me permette de lui offrir mon bon gros portefeuille, et nous verrons qui de nous deux rira le dernier.

—Mon oncle, je n'insinue rien, dit Albert avec insistance. J'apprécie toutes les qualités de mademoiselle Olympe, voire même l'énormité de sa dot, mais je n'accepterai jamais cette fortune, car, pour la posséder, il faudrait sacrifier mon bonheur.

— Et où voyez-vous votre bonheur, monsieur l'insensé ?

—Dans l'union des cœurs, la sympathie des caractères, dans l'amour pur et confiant qui fait oublier les amertumes, et centuple les joies de l'existence. Croyez-moi, mon oncle, il n'est pas nécessaire, pour être heureux, d'avoir des perdreaux truffés à dîner et d'entendre chaque soir des roulades de Rossini. On peut être fort misérable dans un parc de vingt arpents, plantés de chênes de deux mètres de circonférence. J'ai vu que pour moi du moins, le bonheur n'était pas là. Faut-il que je vous dise où je l'ai trouvé ?

—-Dites, monsieur. La découverte doit être des plus intéressantes.

—Eh bien ! je l'ai trouvé dans une vieille maison en ruines, où les pierres des murs s'écroulent, où les ardoises tombent du toît. Il m'attend-là, auprès d'un foyer antique, au milieu d'une famille pieuse et honorée, il me sourit dans les yeux d'une jeune fille qui n'a pas le moindre arpent de terre, pas le plus petit coin de forêt, mais dont la vertu et la beauté ennobliraient des reines.

— Nous y voilà ! s'écria François Giraud. Il ne fallait rien moins que quelque sotte amourette pour vous tourner la cervelle au point de vous faire méconnaître vos vrais intérêts et mes sérieuses recommandations.

— Vous vous méprenez, mon oncle. Ce n'est point une amourette que cette conviction forte et enracinée qui me fait voir dans mademoiselle de Mareilles le type de la jeune fille chrétienne, l'idéal de la femme et de la mère. Je ne demande pas à la future compagne de ma vie l'élégance du grand monde, les talents et le brillant de la société. Ces dons-là sont charmants et faits pour remplir les heures futiles des salons, mais ils ne pourraient suffire pour occuper les longs jours passés à deux, près du foyer de famille, souvent dans l'inquiétude ou la douleur. Il me faudra, dans ces jours-là, trouver près de moi un cœur qui batte avec le mien, une âme que s'élève en entraînant la mienne, une voix qui me rende l'espérance et m'apprenne le courage : ce n'est pas en mademoiselle Richer que je trouverai tout cela. O mon oncle, si ma mère, que j'ai tant aimée et que j'ai trop tôt perdue, si elle était là encore pour me protéger et me conduire, voici ce qu'elle me dirait : " Albert, ne sacrifie pas au luxe qui éblouit, l'amour " vrai qui console ; tu veux le calme pour ta vie, la foi " à ton foyer, la tendresse pour ton cœur ; tu les trou- " veras loin du monde ; épouse Rénée, mon enfant ! "

— Fort beau, sublime, en vérité, interrompit l'exfabriquant avec un éclat de rire ironique. La fiancée de ton cœur, qui est pour le moins une duchesse, si j'en juge par le *de* qui décore son nom, t'a du moins rendu un grand service ; elle t'a enseigné l'éloquence. Cela pourra t'être utile, mon cher, dans ta profession. Le moment est venu d'y débuter, ou d'en choisir une autre, car tu comprends, mon ami, que tu n'as plus qu'à voler de tes propres ailes. Je n'aurai pas fait élever un neveu avec soin, je ne l'aurai pas lancé dans le beau monde, à grands renforts d'écus, pour qu'il vienne aujourd'hui me faire de ses coups de tête et m'assommer de sa morale, et que je doive le supporter patiemment. On a toujours su compter dans notre famille, monsieur, on ne s'est jamais payé de belles raisons, attendu que les grandes phrases n'ont pas cours à la Bourse. Les Giraud estiment les choses solides ; les bonnes terres au soleil, les napoléons bien frappés, les bons sur le trésor, mais si vous préferez la viande creuse, les grands mots et les beaux yeux d'une comtesse nichée dans quelque trou de hibou, vous en êtes parfaitement libre. Seulement je m'en lave les mains. Je n'ai jamais rencontré parmi les miens de fou, ni d'imbécile. S'il s'en trouve un par hasard, je le chasse et je le déshérite. Allez, monsieur !

Et le père Giraud termina son apostrophe par un geste d'une éloquence significative. Après quoi, il tourna sur ses talons et rentra dans sa chambre à coucher. Albert, resté seul, redescendit tristement l'escalier et se dirigea à pas lents vers son ancien logement de garçon.

CHAPITRE XII

LES JOURS D'ÉPREUVES.

Rentré chez lui, Albert Maucroix se prit à examiner d'un œil dédaigneux et triste tous les brimborions de

luxe, souvenir de sa vie passée, dont il lui fallait se séparer maintenant. " Tout cela me servira au moins, pensa-t-il, à me faire vivre pendant les premiers mois de recherches et de misère. Ne perdons pas courage ; jetons hardiment par-dessus le bord, dans ce naufrage de ma fortune, tous ces colifichets inutiles, pour que le vaisseau, délivré de son lest, reprenne légèrement sa course sur les vagues. A la mer, tous les bibelots : les pipes d'écume, les nécessaires de toilettes, les armes de luxe : au Temple, les paletots de Dusautoy ! à l'hôtel des commissaires priseurs, les statuettes de Dantan et les albums de Gavarni ! " Et le jeune homme fit comme il le disait, avec autant de célérité que de courage. Ne se réservant qu'un peu de linge, quelques livres et ses vêtements les plus modestes, il expédia prestement tous ses meubles superflus vers leurs nouvelles destinations. Seulement cette vente courageuse ne produisit pas de fort brillants résultats. Tout ce luxe évanoui ne rapporta pas quinze cents francs. Pour le moment la somme était précieuse, mais le travail n'en était pas moins nécessaire. Albert le sentait et se promit bien de ne pas l'oublier.

Mais son premier soin fut d'écrire au vicomte de Mareiles. Sa lettre était assez courte, mais très-significative ; elle ne contenait guère que ces mots :

Monsieur le vicomte,

" Mon oncle, comme je m'y attendais, est fort irrité contre moi. Non seulement sa fortune m'est enlevée, mais sa porte même m'est interdite. Ne vous affligez pas trop pourtant, ni vous, ni ma Renée chérie, dans les yeux de laquelle je crois voir briller des larmes. La fureur de mon oncle ne sera peut-être pas éternelle ; qui sait ce que le sort nous apportera ? Vous rappelez-vous, monsieur le vicomte, ce que vous me disiez la veille de mon départ : " L'avenir sera ce que vous l'aurez fait. " " Eh bien ! soyez sans crainte ; je le ferai beau, brillant et assuré, parce que je travaille pour ma Renée que j'aime, et que, rien qu'en pensant à elle, la foi m'inspire et l'espoir me sourit.

" Je me suis débarrassé déjà de tout le luxe de ma vie passée ; maintenant, je vais chercher du travail pour avoir du pain d'abord, et plus tard l'aisance, la fortune peut-être. Si le succès dépend de la persévérance, de l'activité, de l'audace, croyez-en moi, monsieur ; Renée, envoyez-moi un sourire. Je serai homme alors et je réussirai ! "

Puis Albert se prit à réfléchir au genre de profession qu'il convenait d'embrasser. Il s'avouait avec découragement qu'il n'était préparé à aucune. Il possédait bien, à la vérité, son diplôme d'avocat. Mais ce n'était pas là une grande affaire. Il avait une idée générale des articles du code, et des principales dispositions de la loi, mais s'était-il jamais astreint à l'étude approfondie des mille détails de la procédure, lui dont l'esprit rêveur et nonchalant semblait si peu créé pour la science patiente et minutieuse des Cujas et des d'Aguesseau ? Pourtant ce diplôme était un titre ; il y avait un premier pas de fait sur une route où il fallait entrer résolument et marcher sans perdre haleine.

" Soyons avocat, se dit Albert courageusement. Entrons dans le monde des procédures civiles et criminelles. Résignons-nous à parler saisie, arrêt, contravention, dommages et intérêts, remise à huitaine. Un jour j'endosserai la longue robe et la toque carrée, et je tâcherai de les porter le plus convenablement possible. Mais viennent quelques causes profitables et un bon mois de vacances judiciaires à passer en Poitou ! Mon ancienne gaieté se retrouvera bien vite, et je jetterai, ma foi ! mon bonnet par-dessus... les girouettes ! "

Le jeune homme se mit donc courageusement à l'œuvre. Il loua une modeste chambre sur la rive gauche, y rassembla les ouvrages nécessaires à ses nouvelles études et devint un visiteur assidu des salles du Palais-de-Justice. Mais il lui fallait encore un guide pour l'éclairer, le conduire, et, au besoin, le mettre en avant. Il pensa alors à un vieil avoué qui faisait jadis les affaires de son oncle. C'était un bonhomme jauni comme ses dossiers, poudreux comme ses cartons, incrusté dans les casiers de son étude, serré et vigilant en affaires, mais qui pouvait au besoin rendre un service ou donner un bon conseil. L'amour-propre disait bien à Albert qu'il était dur d'entrer l'air sombre et le chapeau bas dans cette étude où il apparaissait jadis en gants glacés et bottes vernies, mais Albert dit à l'amour-propre qu'il eût à le laisser en paix, et s'en alla affronter les regards narquois et les mines étonnées des clercs de l'étude, aussi bravement que s'il eût marché à l'assaut d'une redoute, en tête d'une compagnie de chasseurs de Vincennes. Aussi son courage se trouva récompensé : " Mon garçon, lui dit le bonhomme Floquet après qu'il eût écouté le récit de ses aventures, vous voulez devenir avocat, c'est fort bien : vous avez votre diplôme, c'est incontestable, mais je dois vous avouer que vous ne savez pas le premier mot du métier. Si vous pouvez vous résigner à endosser des bouts de manches de lustrines et à venir tous les jours pendant un an déchiffrer et gribouiller des masses de dossiers, en prenant avec cela du goût pour toutes les roueries de la procédure, il est possible qu'au bout d'un certain temps, vous ayez une certaine idée des affaires. Et alors, ma foi ! s'il se présente quelques petites causes bien nettes, où l'on ne soit pas fort généreux en honoraires et où l'on n'ait pas peur de prendre un commençant, je pourrai penser à vous. "

Etienne Marcel.

(*A continuer.*)

Les suites d'une adoption.

(*Suite.*)

Pendant bien des jours on put craindre pour Édouard. Sa santé si faible semblait avoir été trop violemment ébranlée par l'émotion qu'il avait éprouvée. Il allait comme d'habitude en pension, mais n'avait aucun goût au travail. Le soir, lorsqu'il rentrait, il s'asseyait pensif sur le seuil du magasin, restait silencieux sans paraître s'intéresser à rien. Ses camarades, le voyant si triste et si languissant, en avaient pitié et essayaient de l'entraîner pour partager leurs jeux. Jamais ils n'y réussissaient, et pourtant l'ennui le dévorait. Sa mère l'avait rudoyé d'abord, puis l'avait laissé faire. Souvent, à la dérobée, elle jetait un rapide coup-d'œil vers l'enfant immobile, elle sentait naître des inquiétudes ; mais elle les dissimulait, surtout à son mari, qui, lui non plus, n'était pas rassuré lorsqu'il regardait le visage *pâle et amaigri* de son fils.

Les jours de congé, Édouard aimait à errer dans la campagne. Sa faiblesse l'empêchait d'aller bien loin. Pourtant, une fois, il arriva jusqu'à la propriété de l'ar-

mateur. Il savait que Marthe était là. Il s'assit par terre et regarda à travers les grilles : il espérait apercevoir sa cousine. Tout d'un coup il tresaillit. Le sang reflua violemment de son cœur à son visage. Il venait d'entendre une voix bien connue. Marthe, en effet, accourut en sautant et en riant. Édouard eut peine à la reconnaître dans l'élégant costume qu'elle portait. Il l'appela. La petite fille, étonnée d'abord, poussa un cri de joie et de surprise en voyant Édouard.

— Tu viens pour jouer avec moi, n'est-ce pas ? disait-elle : que je suis contente ! nous allons nous promener dans le parc ; tu verras comme c'est beau : tu ne voudras plus partir ; entre donc.

— Mais la grille est fermée, dit Édouard en la secouant avec impatience. Ah ! si elle était ouverte, je te prendrais par la main, et puis nous nous en irions bien vite. Tu voudrais bien revenir avec moi, n'est-ce pas ?

Elle fit un geste négatif.

— Ici, dit-elle, on est si bien ! J'ai de belles robes... Je ne suis jamais grondée : ma nouvelle maman ne veut pas qu'on me fasse pleurer. Toujours on me caresse.

— Mais tu dois t'ennuyer ?

— Oh ! non : j'ai de gentils petits camarades qui viennent jouer avec moi. Ils sont tous bien riches, bien plus que toi.

— Tu ne me regrettes pas alors ?

— Quelquefois, mais pas bien souvent.

— Tu m'as oublié déjà ? dit-il avec tristesse. Je ne l'aurais pas cru. Moi je t'aime bien encore, va ! Mais pourtant, à présent je ne voudrais pas que tu reviennes à la maison, puisque tu es mieux dans celle-ci. Je suis bien content de t'avoir vue. Adieu !

En ce moment on appela Marthe. Les deux enfants se dirent adieu. Marthe s'éloigna. Edouard la suivit longtemps des yeux, puis il soupira profondément quand les rires joyeux de la petite fille vinrent résonner à ses oreilles et lui prouvèrent bien quelle ne souffrait aucunement de la séparation.

Les années passèrent. De temps en temps, une lettre de M. Derlac venait donner des nouvelles de Marthe à ses parents.

Jamais Édouard n'avait revu sa cousine.

La famille Derlac avait eu soin d'établir une ligne de démarcation bien tranchée. Pour éviter même une rencontre, le château n'était plus habité par l'armateur.

Souvent, dans ses promenades solitaires, Édouard avait encore dirigé ses pas de ce côté. Il regardait les fenêtres fermées et il soupirait, en songeant à sa petite compagne. Mais le souvenir n'est pas éternel, surtout dans un cœur d'enfant.

La pensée de Marthe, douloureuse pendant longtemps, s'était affaiblie. Édouard avait surmonté sa tristesse maladive, et l'écolier gauche et timide était devenu un gai et joyeux adolescent. Plein d'intelligence, il avait bien mis à profit les leçons de ses maîtres. Grâce à l'armateur, qui avait fidèlement tenu sa promesse, le marchand avait pu faire donner à son fils une brillante éducation.

Édouard hésitait encore pour le choix d'une carrière, lorsqu'une lettre de M. Derlac vint mettre le comble à son incertitude. L'armateur lui offrait place dans ses bureaux.

Le jeune homme fut d'abord tenté de refuser ; mais pressé par les instances de sa mère, il se décida enfin à partir. Il allait avoir vingt ans.

A son arrivée à Bordeaux, Édouard se présenta chez l'armateur, qui l'accueillit assez froidement. M. Derlac l'examina silencieusement et si longtemps, que le jeune homme sentit un mouvement de colère, d'être ainsi toisé de la tête aux pieds. L'examen dut lui être favorable, car un faible sourire éclaira le visage de l'armateur. Il indiqua du doigt un siége à Édouard, qui jusqu'alors s'était tenu debout, fort embarassé de sa contenance.

— Écoutez, mon ami, lui dit M. Derlac. Je vais vous parler franchement. Je vous ai appelé ici parce que j'étais bien aise de vous connaître. J'ai eu de très-bons rapports sur vous. Aussi avais-je de vagues projets pour votre avenir; Vous me plaisez.

Edouard s'inclina.

L'armateur reprit.

— Une espèce de lien unit ma famille à la vôtre. Je ne peux pas oublier que notre chère fille adoptive est votre cousine. Je sais que jadis vous avez bien souffert et que vous nous en avez voulu de vous l'avoir prise. Aussi me suis-je toujours regardé un peu comme votre débiteur. En vous aidant aujourd'hui à faire votre carrière, j'acquitterai ma dette. Tâchez de profiter des occasions qui vous seront offertes pour faire votre chemin. Vous êtes jeune, intelligent : je crois que vous parviendrez. J'aurais désiré pouvoir vous admettre dans notre intimité, mais ma femme est exclusive dans ses choix : jamais mes employés subalternes ne sont reçus chez elle. Cependant, comme je conçois votre désir de revoir Marthe, je vous engage à assister ce soir à une réunion dansante que nous donnons pour sa fête. Je compte sur votre discrétion vis-à-vis d'elle. Il est tout à fait inutile qu'elle sache encore qui vous êtes. Plus tard, nous verrons.

Les paroles de l'armateur blessaient Édouard, sa fierté se révoltait du ton protecteur de l'homme riche. " Je parviendrai bien sans lui, " pensait-il. Mais la curiosité de revoir Marthe et la reconnaissance qu'il éprouvait au fond du cœur pour la conduite de M. Derlac, vainquirent ses susceptibilités. Il accepta l'invitation.

Lorsqu'il entra dans le salon, il éprouva d'abord un sentiment de malaise. Le luxe répandu partout, et auquel il était si peu accoutumé, l'éblouissait. Il se tenait à l'écart, lorsque l'armateur l'aperçut. Il vint à lui et le conduisit à sa femme. Mme Derlac, prévenue d'avance par son mari, se montra assez gracieuse.

Marthe n'était pas avec elle ; un instant après elle entra, appuyée sur le bras de son père adoptif.

Elle avait bien toujours son gracieux visage d'enfant, quoiqu'elle fût déjà presque une jeune fille. Elle traversa le salon, toute rougissante des murmures flatteurs qui bourdonnaient à ses oreilles, et vint prendre place au centre d'un groupe de jolies danseuses.

Édouard ne la quittait pas des yeux. Son cœur battait à rompre sa poitrine. Il eût donné bien des choses pour pouvoir aller à elle, l'embrasser comme une sœur et lui rappeler ces mille petits souvenirs d'enfance qui se réveillaient en foule en sa présence. Mais il avait promis à M. Derlac d'être vis-à-vis de Marthe comme un étranger, et il voulait tenir sa parole. Pourtant, comme il eût été fier d'oser proclamer bien haut sa parenté ! Jamais il n'avait rien rêvé d'aussi accompli que sa cousine. Debout dans un coin du salon, il l'admirait de tout son cœur.

Marthe était déjà le point de mire de bien des mères

ayant des fils à marier. Tous les jeunes gens réunis pour cette fête se pressaient autour d'elle. C'était à grand peine qu'elle parvenait à inscrire les invitations qui lui étaient faites. Édouard n'enviait à tous ces élégants qu'une seule chose : l'aplomp que leur donnait leur position sociale. Ses oreilles étaient assourdies par le bruit des conversations, roulant toutes sur les transactions commerciales, les opérations financières. Jamais il n'avait tant entendu parler de hausse et de baisse. On ne comptait que par millions. M. Derlac était à la tête de l'aristocratie d'argent de Bordeaux. Ses salons réunissaient ce soir-là l'élite du haut commerce.

Marthe avait été élevée dans ce monde-là. Sans doute, pour elle aussi, le mérite devait s'évaluer d'après la fortune. Édouard pensait ces choses et pourtant il se rapprocha de sa cousine.

— Je suis un sot, se dit-il, pourquoi ne lui parlerais-je pas comme font les autres ? Je l'inviterai, quand ce ne serait que pour entendre sa voix.

Les danses avaient cessé un instant. Entourée de plusieurs jeunes filles, Marthe riait et chuchotait avec elles, en passant sans doute en revue tout le personnel du salon.

— Ah ! il a quitté son coin, dit une voix railleuse. Marthe, votre adorateur muet est parti.

— Que vous êtes fatigante ! répondit celle-ci. Laissez ce pauvre garçon m'admirer si cela l'amuse. Il faudra que je sache qui c'est. J'ai vu mon père lui parler.

— Si vous le voyez, ma chère, vous pourrez lui insinuer que ses souliers sont trop pointus et que sa cravate n'a pas la moindre élégance. Je suis sûre que c'est un habitant des Iles Marquises, qui s'est fait habiller par un tailleur de village.

Un éclat de rire général du groupe récompensa la jeune fille de sa sortie moqueuse.

Édouard avait compris qu'on parlait de lui. Il ne recula pas cependant ; et lorsque Marthe retira son évantail de dessus son visage, elle le vit debout devant elle. Sûre qu'il avait tout entendu, elle rougit jusqu'aux tempes. Il fit son invitation.

Dans toute autre occasion, Marthe eût refusé ; alors elle ne l'osa pas. Elle espérait, par cet acte de condescendance, faire oublier à l'étranger les railleries qu'on s'était permises sur son compte. Elle accepta donc une contredanse.

En dansant, ils n'échangèrent que des phrases banales. Édouard ne savait que dire, de peur de se trahir. Marthe avait peine à réprimer un sourire railleur, en voyant cet embarras dont elle ne soupçonnait guère la cause. Le jeune homme s'étonnait de l'assurance de ses manières : tout chez elle annonçait l'habitude du monde.

Il la trouva fière et dédaigneuse. Il lui fit remarquer une jeune fille qui ne dansait presque jamais et dont le joli visage paraissait tout triste.

— Pourquoi ses parents s'obstinent-ils à la mener dans une société qui n'est pas la leur ? avait elle répondu en relevant sa lèvre. Mon père les a engagés par complaisance ; ce sont des détaillants.

Elle prononça ces derniers mots presque avec mépris.

Édouard eut peine à retenir une phrase qui eût vivement blessé son orgueilleuse cousine. Qu'aurait-elle dit s'il lui avait brusquement rappelé son obscure origine ? Aurait-elle voulu croire que son père, à elle, était un petit mercier de village ?

—A quoi bon l'affliger ? pensa-il. Est-ce sa faute si elle a été mal élevée, si on a tout fait pour lui faire oublier qui elle est ? Seulement je me tiendrai à l'écart. Il est bien inutile de revendiquer mon titre de cousin. Je serais probablement fort mal accueilli.

La contredanse finie, il reconduisit Marthe à sa place et quitta le salon, bien décidé à n'y rentrer que lorsque sa position lui donnerait le droit de traiter d'égal à égal avec tous ces riches parvenus.

Mais cette soirée lui inocula presque la fièvre d'argent. Rentré dans sa petite chambre, il forma mille plans : il croyait de bonne foi que la richesse seule pourrait lui donner le bonheur.

“ Comme tous ces gens là ont l'air heureux ! ” se répétait-il sans cesse.

Alors lui revint le projet qu'il avait formé souvent. Un de ses oncles était allé tenter la fortune à la Nouvell-Orléans. Pourquoi n'irait-il pas le rejoindre ?

Il est rare, dans le Gers, de trouver une famille dont quelques membres n'aient été en Amérique. Ceux qui reviennent riches tournent la tête aux autres.

Édouard résolut de s'expatrier aussi. Ses parents ne s'y opposeraient pas, au contraire. Pour eux, le but unique de la vie était de s'enrichir ; l'affection venait en seconde ligne.

Que de châteaux se bâtirent cette nuit-là dans la cervelle enfiévré du jeune homme !

Le lendemain il était plus calme. Il prit posession de son poste chez M. Derlac, et bientôt il fut signalé comme un des meilleurs employés.

D'un caractère aimant et généreux, il se lia vite avec ses camarades et s'en fit des amis. Sans renoncer à l'ambition de faire fortune, il ajournait son départ et ne se trouvait pas à plaindre.

Interrogé par M. Derlac sur l'impression qu'il avait reçue en voyant sa cousine, il ne lui dissimula rien.

— Elle n'est plus de notre monde, dit-il à l'armateur. J'aime mieux qu'elle ignore mon existence que de la voir rougir de notre parenté. En vous la donnant, mes parents ont brisé les liens qui nous unissaient. Elle est heureuse : cela doit nous suffire. Si, dans l'avenir, le sort nous rapproche, j'espère qu'elle me saura gré de ma délicatesse.

—Vous êtes un brave jeune homme, répondit l'armateur en lui tendant la main. Ma femme, je vous l'avouerai, craignait beaucoup votre arrivée ici. Dès le premier coup-d'œil, je vous ai jugé. Vous êtes fier. J'étais sûr que vous comprendriez notre position. Je désire plus vivement que jamais que vous réussisiez...

— Alors vous me permettrez d'oser m'appeler le cousin de votre fille adoptive ? dit-il avec un peu d'ironie. Il est peu probable que de si tôt j'aie un rang dans le monde. Mais, soyez tranquille, Monsieur ; mon orgueil, autant que le vôtre, saura garder notre secret.

Il ne revit Marthe qu'à la dérobée. Lorsque ces dames allaient sortir, les commis se précipitaient aux fenêtres pour tâcher de les apercevoir au moment où elles montaient dans leur brillant équipage. C'était avec un certain orgueil qu'Édouard écoutait les exclamations admiratives que provoquait la beauté de sa cousine. Il n'avait pourtant pour elle que les sentiments affectueux d'un frère aîné.

Il y avait près d'une année qu'Édouard était à Bordeaux, lorsqu'il reçut la nouvelle de la mort de son père. Le marchand avait été emporté si brusquement qu'on n'avait pas eu le temps d'avertir son fils. Il fallut

partir. M. Derlac accorda au jeune homme tout le temps nécessaire pour régler les affaires de famille.

— Surtout n'allez pas rester là-bas, lui dit-il. J'en serais très-contrarié : car, je vous l'avoue en toute franchise, j'y perdrais plus que vous.

Édouard trouva sa mère telle qu'il l'avait toujours connue : elle pleurait son mari, tout en s'occupant beaucoup des intérêts matériels, qui lui tenaient fort à cœur.

La succession n'était pourtant pas difficile à débrouiller, mais la femme du marchand voulait que sa part à elle fût bien distincte de celle de son fils. Elle insistait pour faire le partage, malgré les réclamations d'Édouard, qui ne comprenait pas pourquoi les choses devaient êtres différemment que du temps de son père.

A toutes ses observations sa mère répondait :

— Si tu viens à te marier, je ne veux pas que ta femme soit maîtresse chez moi. J'ai eu une dot, je veux en jouir.

Ces discussions causaient une amère tristesse au jeune homme.

— C'est étonnant, pensait-il, ma mère défend ses droits comme si je n'étais pas son fils. En ce moment-ci, ses idées devraient-elles être uniquement portées sur ces misérables questions d'argent ? Du petit au grand, c'est donc partout la même chose ?

Pour faire cesser tout débat, Édouard passa un acte par lequel il abandonnait à sa mère, sa vie durant, ce qui lui revenait de son père.

— Ce que je gagne est plus que suffisant pour moi, lui dit-il. Nous éviterons ainsi un odieux partage.

Elle ne comprit guère cette délicatesse, trouva son fils bizarre et original, mais accepta avec joie.

Elle devait continuer son commerce, Édouard refusa de se mettre à la tête de la maison. Il n'avait aucun goût pour auner et vendre des étoffes. D'ailleurs, sa position chez M. Derlac tendait à s'améliorer. Un bel avenir s'ouvrait devant lui.

Il y avait six mois qu'il avait quitté son poste, lorsqu'il revint en prendre possession. On l'accueillit avec grande joie dans les bureaux.

— Quelles nouvelles ? demanda-t-il.

— Devinez-la, répondit-on en chœur. C'est la plus extraordinaire, la plus mirobolante, la plus étonnante.

— Voyons, au fait, dit-il en riant.

— Eh bien ! mon cher, le patron est au moment d'avoir un héritier. On fait des préparatifs incroyables pour l'arrivée de ce personnage ; si vous voyez M. Derlac, il est jubilant. Qui ne doit pas l'être autant, c'est Mlle Marthe. Eh ! eh ! il va falloir rabattre de ses prétentions. Elle est assez jolie fille pour n'avoir pas besoin de tant d'argent. Mais tout de même c'est un peu dur, quand on a compté sur le tout, de n'avoir plus qu'une fraction.

Édouard ne riait plus. Il se demandait ce qu'allait devenir Marthe. Mais ses craintes ne furent pas de longue durée. Lorsqu'il revit l'armateur, celui-ci lui dit en lui serrant la main :

— Nous avions un enfant, nous en aurons deux. Marthe sera toujours regardée comme notre fille aînée.

Une affreuse catastrophe vint bientôt changer la situation. L'armateur fut tué par l'imprudence d'un de ses amis dans une grande partie de chasse.

Ce coup terrible brisa Mme Derlac. Pendant quelque mois, elle languit encore, ayant à peine sa raison, mit au monde un petit être bien chétif, et s'éteignit dans les bras de Marthe, dont le désespoir était effrayant.

Les parents de la famille Derlac accoururent aussitôt. Des tuteurs furent nommés à l'orphelin. Puis on chercha dans les papiers du défunt, pour connaître ses intentions au sujet de sa fille adoptive. Hélas ! il n'avait pas prévu que la mort le saisirait si brusquement. Longtemps il avait cru que Marthe serait seule pour hériter de la plus grande partie de sa fortune. Ses espérances d'avoir un enfant à lui avaient nécessairement modifié ses intentions. Mais il avait manifesté bien des fois sa résolution de doter largement la jeune fille, de continuer à lui servir de père. Malheureusement, ce projet n'était stipulé nulle part.

Les parents, qui avaient vu d'un très-mauvais œil l'adoption de cette étrangère, ne se sentirent alors aucune compassion pour elle.

Et pourtant elle était bien à plaindre, la malheureuse enfant ! Élevée avec tous les raffinements du luxe, les privations devaient lui être nécessairement bien plus pénibles. Son éducation lui avait créé tant de besoins factices.

Dorothée de Boden.

(*A continuer.*)

Le Mois de Marie Désolée.

Aux approches du carême, nous recommandons à nos lecteurs l'opuscule intitulé : *Mois de Marie Désolée*, qui renferme une suite d'exercices pour les 31 jours qui s'écoulent depuis le mercredi après le premier dimanche du carême jusqu'au vendredi de la Passion, fête de Notre-Dame de Pitié. Les fidèles pourront se procurer ce petit manuel à peu de frais, et ils y trouveront un moyen sûr et facile de sanctifier le temps du carême, en s'unissant aux dispositions intérieures de Notre-Dame de Pitié. Ce petit opuscule est en vente au parloir des Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame, rue St. Jean-Baptiste.

— Nous accusons réception des publications suivantes :

Tableaux du commerce et de la navigation de la province du Canada pour l'année fiscale expirée le 30 juin 1865, compilés d'après des documents certains ; présentés aux chambres du Parlement par ordre de Son Excellence.

A. T. Galt,
Ministre des Finances.

Rapport du Bureau des Inspecteurs d'asiles, prisons, etc., pour l'année 1864.

Discours prononcés à St. Roch de Québec, au Triduum de la société de St. Vincent de Paul, les 11, 12 et 13 décembre 1865, par M. l'abbé Antoine Racine.

Imprimé par E. Senécal, Nos. 6, 8 et 10, rue St. Vincent.

Montréal, 15 Février 1866. Huitième Année.—No. 4.

L'ÉCHO DU CABINET DE LECTURE PAROISSIAL

JOURNAL DES FAMILLES.

Paraissant le 1er et le 15 de chaque mois, par livraison de 20 pages.

Pour Abonnement : six Mois, $1.00 ; un An, $2.00. Bureaux à Montréal : 52, Rue St. Gabriel.

AVIS DE LA DIRECTION.

Les arrangements pour lesquels nous avons différé la publication de cette livraison de l'*Echo* sont terminés, et nous allons maintenant, suivant notre promesse, réparer le temps perdu. A partir de ce jour, chaque livraison aura 20 pages au lieu de 16, mais les illustrations seront supprimées. Nous avons fait ce changement à la suggestion de plusieurs abonnés, amis dévoués de notre entreprise.

M. E. Senécal nous ayant remis la gestion des affaires de l'*Echo*, nous nous sommes assuré les services d'un gérant recommandable et actif, M. A. Marsan, avocat. L'*Echo* s'imprime encore chez M. E. Senécal comme par le passé ; mais les correspondances et lettres d'affaires devront être adressées désormais à M. A. Marsan, gérant de l'*Echo*, à Montréal, seul autorisé à percevoir les abonnements à venir et les arrérages dus à l'*Echo* pour les années 1864 et 1865.

De son côté, M. Senécal a seul le droit de collecter les arrérages dus pour les années 1862 et 1863 ; et nous espérons que les retardataires mettront de la bonne volonté à venir s'acquitter de ce qu'ils doivent à l'un et à l'autre, pour éviter les désagréments de mesures rigoureuses.

Le Bureau de l'*Echo* sera temporairement tenu au No. 52, rue St. Gabriel, et au 1er Mai, au No. 27, rue St. Vincent, Montréal.

Chronique.

La rupture des négociations entamées à Washington, par les délégués provinciaux, pour faire renouveler le traité de réciprocité commerciale entre les États-Unis et l'Amérique-Britannique, a produit dans toute l'étendue de la colonie un effet tout différent de celui qu'en attendaient les politiques américains. On paraît même se réjouir ici de ce résultat ; on semble être soulagé d'un fardeau lourd, et débarrassé d'une dépendance commerciale gênante. On se montre partout bien disposé à subir les inconvénients inévitables qui suivront momentanément le rappel ou la suspension de ce traité, en vue des avantages qui résulteront pour nous des relations nouvelles que nous allons établir avec les autres pays.

Pendant un temps, nos voisins ont affecté de mépriser le commerce des Provinces comme étant de peu de valeur pour eux ; mais on commence à l'étudier mieux aujourd'hui. On a publié des statistiques démontrant que le principal commerce de Boston se fait avec les Provinces Britanniques, et que changer les bases de l'intercourse commercial affecterait sensiblement sa prospérité. Les tableaux du commerce prouvent aussi que durant l'existence du traité de réciprocité, de 1854 à 1864, le trafic entre les États-Unis et ces provinces a triplé en valeur. Il était, avant le traité, de $17,000,000, et de $68,000,000 en 1864. Voici un relevé fort intéressant de la valeur respective du commerce d'importation et d'exportation des États-Unis avec différents pays du monde, en 1864 :

Grande-Bretagne..............	$317,000,000
Amérique Britannique du Nord...	68,000,000
Indes Occidentales Espagnoles...	57,000,000
France........................	29,000,000
Hambourg et Brême...........	29,000,000
Mexique......................	20,000,000
Brézil........................	19,000,000
Chine.........................	19,000,000
Indes Occidentales Anglaises....	12,000,000

Ainsi, après celui de la Grande-Bretagne, le commerce des provinces de l'Amérique du Nord avec les États-Unis tient le premier rang, tant en importance qu'en valeur, comparé à celui qui se fait entre ces États et tout autre pays du monde.

Puis ce commerce n'est qu'à son enfance ; il est susceptible de développements dont l'importance n'échappe pas tout-à-fait à la perspicacité mercantile de nos ambitieux voisins. Aussi paraissent-ils anxieux de reprendre les négociations. On dit même qu'ils se sont adressés, dans ce but, au ministre britannique à Washington.

—Depuis quelques jours, nos voies ferrées suffisent à peine pour transporter de l'autre côté des lignes nos bestiaux et nos grains, que nos voisins se hâtent d'acheter avant l'expiration du traité, au 17 de mars. Ce fait prouve bien sans doute qu'ils ont autant besoin de nos produits que nous avons besoin des leurs.

— Des maraudeurs, se donnant le nom de *Féniens,* ont tenté d'emporter, avec les produits de nos fermes, les capitaux d'une de nos banques. Le 22 février, ils se sont introduits, durant la nuit, dans les bureaux d'une succursale de la Banque des Townships de l'Est, établie à Stanbridge. Ils usèrent de violence contre les officiers de la banque, tirèrent le premier coup de feu, mais la riposte les mit en fuite. Ils se sont réfugiés dans le Vermont, dans les limites duquel ils furent poursuivis jusqu'à deux ou trois lieues. Le Procureur-Général fait faire une enquête sur cette audacieuse tentative.

— Son Excellence le Gouverneur-Général est arrivé à Montréal le 13 février. Son retour a été salué gracieusement à St. Jean, par une adresse de la part du maire, M. Bissette, et à Montréal, par des adresses de bienvenue présentées par Son Honneur le Maire et les présidents des différentes sociétés nationales.

— Les ministres ont aussi eu des ovations depuis quelque temps. Leurs amis de Toronto les ont invités, pour le 8 février, à un dîner où les Hons. McDonald et Cartier ont été l'objet des procédés les plus flatteurs. On s'étonnera peut-être d'apprendre que le même honneur leur a été offert dans la ville de Cornwall, château-fort de l'Hon. Sandfield McDonald.

— Nous n'entretiendrons pas le lecteur, dans cette chronique, de la douleur profonde qu'a causée la mort du Rév. M. Granet, V. G., Supérieur du Séminaire de St.-Sulpice de Montréal. Un travail spécial lui sera consacré. C'est le moins qu'on doive à la mémoire de ce savant modeste, de cet humble serviteur de Dieu, de ce vénérable prêtre plein de zèle et de dévouement.

— La mort de l'historien Garneau, arrivée à Québec le 2 février, a été de même la cause d'un deuil général. Il sera également l'objet d'une notice spéciale.

— Le 16, on faisait à Boston des funérailles pompeuses à un autre homme distingué, bien connu dans ce pays, Mgr. Fitzpatrick. C'était un prélat d'un grand savoir et de beaucoup de vertu.

— Il nous faut ajouter un quatrième nom à cette liste nécrologique. On lit dans la *Minerve* du 17 février :

" Nous regrettons d'avoir à annoncer la mort du Rév. Messire Etienne Lavoie, chanoine honoraire et chapelain du couvent de Longueuil, décédé à Longueuil, hier, le 16 courant. Il était âgé d'à peu près 62 ans.

" Il appartenait à la Caisse ecclésiastique de St. Jacques et à la Société d'une messe.

" M. Lavoie était chapelain du couvent de Longueuil depuis près de 9 ans. Il avait été auparavant chapelain du Sacré-Cœur.

" Dieu, en l'appelant à lui, a choisi parmi ses plus dignes serviteurs, un saint homme et un prêtre parfait. D'une bonté de cœur sans exemple, il accueillait tout le monde avec une douceur qui lui gagnait toutes les affections. Le feu de la charité embrasait son âme généreuse, et il eut tout sacrifié pour son prochain.

" M. Lavoie possédait, en un mot, toutes ces précieuses qualités qui attirent l'amour et le respect du monde, unies aux douces vertus qui méritent le regard favorable du Tout-Puissant."

— Le Parlement anglais a commencé sa session le 6 février. Dans son discours d'ouverture, Sa Majesté nous fait l'honneur d'exprimer le désir de voir les provinces britanniques de l'Amérique du Nord opérer entre elles un rapprochement ou plutôt une confédération.

Sa Majesté annonce aussi que la législature de la Jamaïque ayant proposé de remplacer l'ancienne constitution politique de l'île par une nouvelle forme de gouvernement, un bill sera soumis à ce sujet au Parlement, durant la présente session.

— Voici, pour nos lecteurs, la partie la plus intéressante de l'adresse du Sénat français en réponse au discours de l'empereur. Elle touche aux questions mexicaine, américaine et romaine, si palpitantes d'intérêt par le temps qui court :

" Votre Majesté a annoncé que cette mémorable expédition du Mexique touche à son terme, et que

vous vous entendez avec l'empereur Maximilien pour fixer l'époque du rappel des troupes. C'est dire à la France satisfaite que la protection de ses intérêts commerciaux sera rassurée sur ce vaste et riche marché, rendu par notre concours à la sécurité.

" Quant aux États-Unis, si, par l'effet d'un malentendu, la présence du drapeau français sur le continent américain leur paraît moins opportune qu'à une autre époque très-illustre de leur histoire, les communications fermes de votre gouvernement ont montré que ce ne sont pas les paroles altières et menaçantes qui détermineront notre retour ; la France a l'habitude de ne marcher qu'à son heure. Mais elle aime à se souvenir de sa vieille amitié pour les Etats-Unis. Ce que vous leur demandez, c'est la neutralité et le droit des gens. Par là, ils verront plus promptement qu'une guerre entreprise dans le but tant de fois déclaré de protéger nos nationaux contre un gouvernement sans loyauté, ne devient pas, parce qu'elle est heureuse, une guerre de conquête, de domination ou de propagande.

" C'est aussi dans un avenir non éloigné que le corps d'occupation de Rome doit rentrer en France. Ce n'est pas pour ouvrir à l'Italie le chemin de Rome que nous nous retirons. L'Italie se l'est interdit ; et, pour prouver la sincérité de ses intentions, elle a inauguré solennellement Florence, la ville des grands souvenirs, qui s'élève désormais comme la capitale d'un Etat distinct, en face de Rome, la ville du Saint-Père et du catholicisme. Dans cet Etat, qui est le sien, le pape s'occupe activement de l'ordre public, des besoins du gouvernement et de l'organisation de son armée. Déjà, dans deux délégations d'où nos soldats se sont retirés, l'énergie des troupes pontificales contre le brigandage a montré aux populations la mesure de protection efficace que leur assure la souveraineté temporelle du Saint-Père livrée à elle-même. Tout se prépare donc pour la scrupuleuse et loyale exécution du traité du 15 septembre. Votre Majesté a toujours voulu deux choses : l'Italie respectée par l'Europe, la Papauté respectée par l'Italie. Le nouveau royaume est reconnu par presque toutes les puissances. Le maintien indispensable du pouvoir du Saint-Père achèvera de réaliser votre pensée de réconciliation."

—On remarque en ce moment, en France, la présence du célèbre et savant docteur Pusey, une des gloires de l'université d'Oxford, et le chef de l'école protestante dite puseyiste, d'où sont sortis l'archevêque actuel de Westminster, Mgr. Manning, le P. Newman, le P. Faber et tant d'autres fervents apôtres du catholicisme en Angleterre. Le docteur Pusey a visité plusieurs évêques ; il a eu des conférences avec Mgr. l'archevêque de Paris, avec le cardinal Donnet, avec Mgr. Dupanloup. A Bordeaux, après plusieurs entretiens avec Son Eminence le cardinal sur les questions relatives à la réunion des Eglises, le docteur Pusey a visité le couvent des Pères Dominicains, au milieu desquels il a passé toute une journée de dimanche. A Orléans, l'éminent professeur d'Oxford a passé plusieurs jours sous le toit même de Mgr. Dupanloup. " Que sortira-t-il de ces entretiens? se demande, dans sa chronique du mois, le *Contemporain, Revue d'Economie chrétienne* : c'est le secret de Dieu ; tout ce qu'on peut dire, c'est que le docteur Pusey, par l'élévation et l'ardente honnêteté de son âme, est digne d'embrasser la vérité tout entière et de rejoindre les disciples et les amis qui l'ont devancé dans la lumière."

Une correspondance de Rome, à propos de conversions de protestants, cite un remarquable exemple de l'influence de cette capitale du catholicisme sur les âmes ; nous détachons l'anecdote suivante sans y changer un seul mot :

" Dans une de ses dernières audiences, le Pape, s'arrêtant selon son habitude devant les groupes agenouillés, vit deux dames élégantes se jeter à ses pieds en les couvrant de larmes. Il voulut les relever, mais elles insistèrent avec une telle expression de désespoir que Pie IX dit :

" Voulez-vous, mes enfants, me confier le motif de votre douleur ?

" Saint-Père, nous sommes protestantes et nous voudrions devenir catholiques.

" Eh bien ! qui s'y oppose ?

" Notre mère."

" La mère, une femme à l'air digne et austère, se tenait debout à quelque distance. A sa vue, Pie IX sembla se troubler, comme Jésus devant la tombe de Lazare, *Infremuit spiritu et turbavit seipsum !*

" Madame, dit-il, au nom du Christ dont je suis le vicaire, je vous demande ces deux enfants qui sont à lui avant d'être à vous : elles ont vu la lumière : ne craignez-vous pas, en vous mettant entre la lumière et elles, d'être vous-même privée de voir la lumière ?..."

" La mère et les deux filles vont abjurer sous peu."

Il est temps, hélas ! que le catholicisme multiplie ses disciples en Angleterre, et vienne exercer sa charitable et douce influence en ce pays encore si profondément rongé par la misère. La richesse croissante des hautes classes semble ne rien pouvoir contre cette plaie hideuse. Le paupérisme règne en souverain parmi les derniers rangs de la population des grandes villes, et surtout à Londres, où il compte des milliers de repaires infects. Et l'on sait que le paupérisme anglais, sans dignité, sans croyances religieuses d'aucune sorte, sans consolation, offre des caractères tout spéciaux et des aspects particulièrement tristes. Le protestantisme,

dont les enseignements ne pénètrent pas les couches inférieures de la société, laisse ces malheureux dans la privation complète des idées de foi et des sentiments d'espérance qui, au sein des populations catholiques, soutiennent le pauvre, ennoblissent sa pauvreté et l'aident à la résignation. Il ne sait point appeler à lui, dans des catéchismes suivis, tous les enfants d'une paroisse, même les plus abandonnés, en vue de la première communion. Il ne s'inquiète point, avec cette tendre sollicitude du prêtre catholique, de procurer aux familles le bienfait de l'instruction religieuse et morale. Il semble fait pour vivre dans une atmosphère supérieure, et fuit le contact des humbles et des malheureux. Aussi trouve-t-on en Angleterre des milliers de pauvres, et surtout d'enfants, vagabonds et voleurs, qui n'ont jamais entendu parler ni de Jésus-Christ, ni de Dieu, ni du paradis, ni de l'enfer ; qui savent à peine le nom de leurs parents et qui viennent chaque jour grossir les rangs de la partie misérable et véritablement païenne de la population britannique.

Il a fallu cependant pourvoir d'une certaine façon aux nécessités que l'existence de cet effrayant paupérisme impose à une société riche, et qui tient, autant que possible, à sauver les apparences. Il ne suffisait pas de laisser subsister à Londres, par exemple, de sombres quartiers composés de petites rues humides et de vieilles maisons, où la misère trouve moyen de se loger à raison de deux sous par nuit. Ces quartiers, l'Anglais bien élevé et même tant soit peu aisé ne les fréquente jamais, et l'étranger, à moins d'un guide spécial, aurait quelque peine à les découvrir. Il a fallu aussi procurer des abris officiels à ceux qui ne possèdent absolument rien, et qui, soit par paresse, soit par incapacité, n'ont pas les deux sous nécessaires pour avoir droit à un coucher dans les affreux bouges dont nous parlions tout à l'heure. On a inventé pour cela d'abord le *workhouse*, ou maison de travail, qui est en réalité une sorte de prison et d'école de corruption où les malheureux expient le crime de pauvreté. L'Angleterre possède 664 de ces *workhouses*, où l'on entasse les mendiants, les infirmes, les vieillards, les enfants, les aveugles, les idiots, etc., tous pêle-mêle, vivant sous le même toit, mangeant le même pain. Ce n'était pas encore assez : à côté du pauvre qui, renonçant à trouver des moyens d'existence, se résout à aller faire un séjour plus ou moins long dans le *workhouse*, il y a le pauvre d'aventure, le vagabond, qui espérait le matin pouvoir se tirer d'affaire et qui, le soir venu, ne sait où implorer un gîte et un morceau de pain. Pour ces traînards détachés de la grande armée de la misère, pour ces imprudents, il y a maintenant à Londres, depuis l'été dernier, dans chaque *workhouse*, une salle spéciale réservée à ce qu'on appelle le *casual pauper*, le pauvre *casuel*, le pauvre du dehors.

Or, un journaliste anglais a eu le courage de s'introduire, à la faveur d'un déguisement, dans un de ces *workhouses*, afin d'en pouvoir donner une description exacte. Le 8 janvier dernier, à neuf heures du soir, couvert de haillons d'emprunt, il frappait à la porte du *workhouse* de Lambeth. On ouvre. « Que demandez-vous ?—Un asile.—Votre nom ?—Joshua Mason.—Qui êtes-vous ?—Un graveur. (Il avait songé à s'attribuer cette profession pour écarter les soupçons qu'aurait pu faire naître la vue de ses mains.)—Où avez-vous couché la nuit dernière ?—A Hammersmith.—Où irez-vous en sortant d'ici ? —A Hammersmith.—C'est bien, voici votre pain.» Ce dialogue terminé, le visiteur est conduit, à travers une cour triste et froide, à la salle de bains. « Déshabillez-vous, lui ordonna-t-on, pliez vos vêtements dans un mouchoir, on vous les rendra demain. Voici un numéro ; ne le perdez pas ; ne vous le laissez pas voler, vos habits seraient perdus.» Il dut ensuite surmonter son dégoût pour se plonger dans la cuve commune, dont l'eau ressemblait à de l'eau de vaisselle. Cette horrible épreuve subie, on lui donne une chemise et une couverture de laine, et on le conduit au dortoir des *casual paupers*. C'était un hangar à demi fermé par des planches disjointes et par une toile déchirée. Les lits étaient des sacs dans lesquels on avait fourré un peu de paille ou de foin. Ces sacs, étendus sur des dalles glacées et mouillées par la pluie, n'avaient pas six pouces d'épaisseur. Une trentaine de misérables étaient là, les uns couchés la tête sous la couverture, immobiles comme des cadavres, les autres debout ou assis et dans toutes sortes d'attitudes. Dans ce véritable enfer, on criait, on hurlait des chansons immondes, on parlait tout haut des vols commis la veille et des vols combinés pour le lendemain. Quelques indigents honnêtes, révoltés par les discours abominables qu'ils entendaient, essayèrent de protester. Ils furent aussitôt l'objet d'un effroyable débordement de menaces, d'injures, de grossiers sarcasmes et de rires sataniques. La pauvreté honnête fut réduite au silence par la pauvreté criminelle.

Le journaliste anglais raconte quelques épisodes de cette nuit d'horreurs, auxquels il nous est impossible de nous arrêter. Son poignant récit a causé en Angleterre une profonde et douloureuse sensation. Il revélait des mystères d'iniquité qu'on osait à peine soupçonner. Le courageux *gentleman*, qui s'était déguisé en mandiant et était descendu

dans l'abîme pour en sonder la profondeur, s'est cru excusable d'avoir menti pour le compte de la vérité. Il a cependant comparu devant la justice, sous l'accusation d'avoir trompé la charité officielle et d'avoir privé un vrai pauvre de son morceau de pain et de sa place au dortoir. Le juge l'a réprimandé, mais pas trop sévèrement. " C'est un délit, a-t-il dit, mais l'exemple ne sera pas contagieux." Le *Times*, en parlant de cet intrépide observateur de la misère de son pays, l'a comparé au Dante, de qui on disait, en le montrant du doigt: " Voici l'homme qui a vu l'enfer."

—L'invasion du teritoire mexicain et la prise de Bagdad par des troupes noires appartenant au 118e régiment d'infanterie fédérale, a produit une grande sensation en France.

Ces agresseurs ont pris quatre canons, fait 400 prisonniers, repoussé la canonnière mexicaine *Antonio*, maintenu leur position contre une frégate française, et ont occupé la ville de Bagdad.

D'un autre côté, le général impérialiste Mejia a élevé entre Matamoras et Rio-Grande des retranchements qui dominent Brownsville. Il a informé en même temps le général Weitzel que, dans le cas d'une attaque du côté américain, il ouvrirait le feu. Weitzel a envoyé immédiatement le général Smith s'assurer des intentions de Mejia.

Une frégate française, ayant à bord 300 hommes, s'est rendue de la Vera-Cruz à Bagdad.

Le ministre de la France, M. de Montholon, a demandé des explications au gouvernement des États-Unis sur ces faits si graves. Le Secrétaire d'État des affaires étrangères, avant de recevoir aucun avis officiel à ce sujet, a donné immédiatement, par le télégraphe, l'ordre au général Sheridan de faire une enquête et de punir les coupables.

Tout fait donc espérer que ces complications n'auront aucune des suites fâcheuses qu'elles pouvaient entraîner.

— Telle est la douceur exceptionnelle de la température, que, dans les jardins et squares de Paris, la feuille des arbustes est près de sortir de la bourre hivernale. Le marronnier du 20 mars, s'il ne survient aucun accident, sera, cette année, en avance d'au moins trois semaines.

— Le nouveau roi des Belges a fait célébrer, le 15 janvier, dans la sainte maison de Lorette, une messe solennelle pour appeler sur lui et sur son peuple la bénédiction de la Vierge Marie.

— Les lettres de Rome annoncent que le prochain consistoire serait remis au 19 mars, et que le pape y créerait, pour la première fois, un cardinal américain.

— S'il faut en croire la correspondance romaine de la *Gazette du Midi*, la question du transfert de la dette pontificale serait loin encore d'être en voie de solution.

Le gouvernement du Saint-Père, dit-elle, a déclaré qu'il subirait ce transfert, mais qu'il ne signerait aucun acte impliquant l'abdication de ses droits imprescriptibles. Il accepte les sommes que le gouvernement italien doit lui payer, mais il ne les accepte qu'à titre de restitution et d'à-compte sur ce qu'on reste lui devoir ; une province même, si l'on venait à la lui rendre, ne serait reçue que comme un à-compte territorial sur la totalité des biens usurpés. Le Cabinet de Florence ne veut point se placer à ce point de vue ; il exige du Saint-Siége un renoncement implicite aux Légations, aux Marches et à l'Ombrie, et M. de Malaret a toutes les peines du monde à lui persuader de se montrer moins exigeant.

Il est question de réformes d'une grande portée qui seraient prochainement introduites dans la procédure civile et criminelle des tribunaux romains.

On parle du prochain départ de Rome du baron de Meyendorff, rappelé à St. Pétersbourg.

— Le gouvernement espagnol, pour témoigner sa reconnaissance à la France et à l'Angleterre, dont il avait accepté les bons offices dans son différend avec le Chili, vient, dit la *Patrie*, de communiquer à ces puissances les instructions qu'il adresse à M. le contre-amiral Castro Mendez Nunez, qui a pris le commandement de la division navale du Pacifique à la mort de l'amiral Pareja.

On assure que ces instructions prescrivent, en substance, à l'amiral espagnol de négliger le blocus antérieurement établi, pour faire aux Chiliens une guerre maritime énergique, et d'employer tous ses soins pour qu'on respecte les propriétés des neutres.

Le Cabinet de Madrid déclare en outre que, provoqué par les Chiliens, qui connaissaient déjà, au moment de l'attaque de la *Covadonga*, ses intentions conciliantes et les désirs pacifiques des grandes puissances, il sera prêt à traiter de la paix dès qu'il aura tiré vengeance de l'insulte faite au pavillon espagnol.

— On annonce la prochaine arrivée en France de Mgr. de Mérode, qui viendrait assister, avec toute sa famille, aux vœux définitifs de sa jeune sœur comme religieuse au couvent du Sacré-Cœur. Mlle de Mérode est en ce moment au noviciat de Conflans, près Paris, avec sa cousine, Mlle de Monta-

lembert. La cérémonie aurait lieu dans quelques semaines.

— S'il faut en croire le correspondant du *Nouvelliste de Rouen*, il serait fort question dans la haute société russe de la conversion au catholicisme de la baronne Seebach, femme du ministre de Saxe à Paris et fille du comte de Nesselrode, l'ancien chancelier de l'empire russe. C'est en Italie, et après plusieurs audiences du pape, que la baronne Seebach se serait convertie.

— L'agitation continue en Irlande. Après avoir prononcé 36 condamnations sur 41 accusations, la commission spéciale s'est ajournée au 19 février. Il lui reste à juger encore une vingtaine de prévenus.

Les journaux les plus dévoués à l'Angleterre reconnaissent eux-mêmes aujourd'hui combien sont fondés les griefs de cette malheureuse Irlande. Ainsi l'*International* rappelle que le culte catholique, qui y représente une population de 4,500,000 âmes, ne reçoit que 30,000 livres sterling, tandis que l'Eglise anglicane, qui y compte seulement 700,000 membres, touche à elle seule de l'Etat 650,000 livres sterling. Peut-on voir une inégalité plus choquante ? L'attitude des évêques d'Irlande et du clergé catholique du monde entier vis-à-vis du *fénianisme*, n'en est que plus héroïque.

La Caverne du Tigre.

AVENTURE DANS LES MONTAGNES DU PÉROU.

J'étais venu au Pérou pour y surveiller, au nom d'une compagnie fondée à Londres, l'exploitation de mines qui n'existaient pas. L'inspection des localités me fit bientôt connaître que mes patrons avaient été pris pour dupes. Mais avant que de retourner en Europe, je voulus du moins que cet immense voyage le long des rivages de l'Atlantique et de la mer Pacifique ne fût pas perdu pour ma curiosité et mon instruction, et je résolus avec deux de mes compagnons, MM. Wharton et Lincoln, de le mettre à profit, en allant visiter la plus haute et la plus imposante des montagnes du Pérou, le Chimboraço.

Un jour, après avoir passé la nuit précédente dans un village indien, nous continuions à circuler autour de la large base de ce géant des Andes, lorsque, en élevant la tête, je remarquai que l'éclat dont les neiges éternelles environnent sa cime, disparaissaient peu à peu sous un épais brouillard. Les Indiens qui nous servaient de guides jetaient des regards alarmés vers ces vapeurs sinistres, et assuraient, en secouant la tête, qu'un violent orage éclaterait bientôt sur nous. Leurs craintes ne tardèrent pas à se vérifier. Le brouillard, développant ses plis, s'étendit avec rapidité sur les flancs de la montagne, et nous fûmes plongés dans d'épaisses ténèbres. L'atmosphère était suffocante, et cependant si humide que l'acier de nos montres se couvrit de rouille et que ces montres s'arrêtèrent. La rivière près de laquelle nous marchions coulait avec un redoublement d'impétuosité. Tout à coup, et comme par magie, s'élancèrent des rochers qui étaient à notre gauche, une multitude de ruisseaux qui entraînaient avec eux des troncs d'arbres et des arbustes qu'ils avaient déracinés ; j'y aperçus aussi un serpent énorme qui s'y débattait et qui paraissait faire d'inutiles efforts pour résister à la violence de leurs eaux. Bientôt le tonnerre se fit entendre, et tous les échos de la montagne lui répondirent à la fois. A tout moment d'éblouissants éclairs déchiraient la nue au-dessus de nous, au-dessous, à côté : il nous semblait que nous plongions dans un océan de feu. Nous nous abritâmes sous l'ombrage d'un grand arbre, tandis qu'un de nos guides nous cherchait un asile plus sûr. Il ne tarda pas à revenir, et il nous annonça qu'il avait découvert une caverne spacieuse où nous trouverions une protection suffisante contre la violence des éléments. Nous en prîmes la route sur-le-champ ; mais ce ne fut pas sans beaucoup de peines et quelques dangers que nous parvînmes à y arriver.

La tempête se prolongeait avec un bruit si épouvantable, que nous ne pouvions pas nous faire entendre les uns des autres. Je m'étais placé en silence à l'entrée de la caverne, et j'observais à travers l'ouverture, qui était longue et étroite, la scène du dehors. Les cèdres les plus élevés étaient abattus ou se courbaient comme des roseaux. Des singes et des perroquets, tués par la chute des branches, jonchaient le sol ; les ruisseaux étaient devenus de grandes rivières qui sillonnaient dans tous les sens les flancs de la montagne, qu'ils divisaient en losanges. Mais je tenterais vainement de décrire cette grande scène : quiconque n'a pas connu l'Amérique du Sud ne saurait s'en faire une idée. Assurément ce n'est pas à tort qu'on lui a donné le titre de nouveau monde. En voyant ces superbes accidents de la nature, on dirait qu'elle y a encore toute la sève de la jeunesse, tandis qu'elle sommeille et qu'elle semble engourdie par l'âge dans l'ancien continent.

Le spectacle que j'avais devant les yeux me faisait craindre que nous ne fussions obligés de passer plusieurs jours dans cette caverne. Cependant, quand la tempête eut un peu diminué de sa violence, nos guides en sortirent pour voir si nous pourrions continuer notre route. La grotte dans laquelle nous avions cherché un asile était si sombre, que lorsque nous nous éloignions de l'entrée, nous ne pouvions plus voir à un pouce en avant de nous. Tandis que nous parlions des embarras de notre position, des cris et des gémissements plaintifs, sortis du fond de la grotte, vinrent tout à coup arrêter notre attention. M. Wharton et moi nous écoutions avec un sentiment d'effroi ces cris sinistres ; mais Lincoln, notre étourdi et jeune ami, se jetant à plat ventre, se traîna avec Franck, mon chasseur, le long de la caverne, pour reconnaître la cause de ce bruit. A peine avaient-ils fait quelques pas, que nous les entendîmes pousser une exclamation de surprise, et bientôt ils reparurent portant chacun sous le bras un animal singulièrement tacheté, qui avait la taille d'un petit chat et dont la mâchoire était armée de dents incisives formidables. Les yeux de ces animaux étaient d'un ton verdâtre ; ils avaient de longues griffes à leurs pieds ; leur langue, d'un rouge de sang, pendait hors de leur gueule. A peine M. Wharton les avait-il regar-

dés, qu'il s'écria : " Juste ciel ! nous sommes dans la caverne d'un"... Mais il fut interrompu tout à coup par les voix de nos guides, qui accouraient vers nous en s'écriant ; " Un tigre ! un tigre ! " Et aussitôt ils grimpèrent, avec une singulière prestesse, au plus haut d'un cèdre placé près de la caverne, et se cachèrent dans ses branches.

La première impression d'horreur et de surprise m'avait d'abord glacé d'effroi ; mais dès que ce sentiment fût un peu dissipé, je me jetai sur mes armes à feu. M. Wharton avait aussi repris possession de ses sens, et il nous appela à lui pour l'aider à boucher l'ouverture de la caverne avec une énorme pierre, qui heureusement s'en trouvait tout près. Le sentiment du danger qui s'approchait augmentait notre force : car nous commencions à entendre distinctement les rugissements de l'animal, et nous étions perdus s'il atteignait l'entrée de la caverne avant que nous eussions pu la fermer. Nous n'avions pu encore finir que nous le vîmes se diriger en bondissant vers son repaire. Dans ce moment terrible, nous redoublâmes nos efforts, et la grande pierre, interposée entre lui et nous, nous mit à l'abri de son attaque. Il y avait cependant un petit espace vide entre cette pierre et le haut de l'ouverture, à travers lequel nous pouvions voir la tête du tigre, où étincelaient ses yeux qui lançaient sur nous des regards furieux. Ses rugissements ébranlaient les profondeurs de la caverne, et ses petits y répondaient par des gémissements aigus. Notre redoutable ennemi avait d'abord tenté d'enlever la pierre avec ses griffes puissantes, et ensuite de la reculer avec sa tête ; l'inutilité de ses efforts ne fit qu'augmenter sa rage. Il poussa un cri plus perçant que tous les autres, et ses yeux enflammés semblaient darder la lumière dans l'épaisseur des ombres de notre retraite. Un instant je fus presque tenté de le plaindre : car c'était un sentiment de paternité qui irritait sa colère.

" Il est temps de tirer sur lui, me dit M. Wharton avec le sang-froid qui ne le quittait pas ; visez à ses yeux ; la balle traversera son cerveau, et nous aurons une chance d'en être délivrés."

Franck prit son fusil à deux coups, et Lincoln ses pistolets. Le premier plaça le canon de son arme à quelques pouces du tigre, et le second fit de même. Au commandement de M. Wharton, l'un et l'autre lâchèrent leurs détentes au même instant ; mais le coup ne partit pas. Le tigre qui, en entendant la détente, avait senti que c'était une attaque dirigée contre lui, fit un bond pour se jeter de côté ; mais voyant qu'il n'avait pas été atteint, il revint à sa première place avec un redoublement de furie. La poudre des deux amorces avait été mouillée. Tandis que Franck et Lincoln la répandaient par terre, attendu qu'elle ne pouvait plus être bonne à rien, M. Wharton et moi nous nous occupions de la recherche des boites à poudre. Il faisait si sombre que nous fûmes obligés de chercher à tâtons, en nous traînant sur le sol. Lorsque je me trouvai en contact avec les petits du tigre, j'entendis un bruit semblable à celui du frottement d'un morceau de métal, et bientôt je reconnus que ces animaux jouaient avec nos boîtes à poudre. Par malheur, ils avaient ôté le bouchon avec leurs griffes, et la poudre répandu sur le sol humide ne pouvait plus nous servir. Cette cruelle découverte nous plongea dans la plus profonde consternation.

" Tout est perdu ! s'écria M. Wharton ; il ne nous reste plus qu'à voir lequel vaut le mieux de mourir de faim avec les animaux qui sont enfermés avec nous, ou de mettre un terme immédiat à nos souffrances en laissant pénétrer dans la caverne le monstre qui est en dehors ! "

En parlant ainsi, il alla se placer près de la pierre qui nous protégeait, et fixa des regards intrépides sur les yeux étincelants du monstre. Le jeune Lincoln, au désespoir, faisait mille imprécations. Franck, qui avait plus de sang-froid, prit un morceau de corde qu'il portait dans sa poche et se dirigea vers l'autre bout de la caverne, sans nous dire dans quel but. Bientôt nous entendîmes un sifflement étouffé, et le tigre, qui l'avait entendu également, parut encore éprouver un plus grand trouble. Il allait et revenait devant l'entrée de la caverne, d'un air égaré et furieux ; puis il s'arrêta tout à coup, et, dirigeant sa tête vers la forêt, il poussa des cris assourdissants. Nos deux guides indiens profitèrent de cette occasion pour lui lancer des flèches du haut de l'arbre où ils étaient cachés. Il fut frappé plusieurs fois, mais sa peau épaisse faisait rejaillir ces traits inoffensifs. A la fin, cependant, l'une de ces flèches l'atteignit près de l'œil et resta fixée dans sa blessure. Sa fureur fut alors portée à son comble ; il se lança vers l'arbre, et, se dressant sur sa tige en la saisissant avec ses griffes, il parut vouloir le renverser. Mais quand il fut parvenu à se débarrasser de sa flèche, il redevint plus tranquille et se plaça de nouveau à l'entrée de la grotte.

Frank reparut alors, et un coup d'œil m'apprit ce qu'il venait de faire. De chacune de ses mains pendait un petit tigre attaché à la corde avec laquelle il l'avait étranglé. Avant que je fusse averti de ce qu'il méditait, il les avait jetés l'un et l'autre au tigre à travers l'ouverture. L'animal ne les vit pas plutôt qu'il commença à les examiner attentivement et en silence, en les retournant avec précaution de côté et d'autre. Dès qu'il fût convaincu qu'ils étaient morts, il poussa un cri de désespoir si pénétrant que nous fûmes obligés de boucher nos oreilles. Quand je reprochai à mon chasseur cet acte d'une barbarie gratuite, je vis bien par la rudesse de ses réponses qu'il avait perdu tout espoir de salut, et que dès lors il regardait comme dissous les rapports de subordination du serviteur au maître. Pour moi, sans que je susse pour quelle raison, j'espérais toujours qu'un secours inattendu viendrait me tirer de l'affreuse position où j'étais.

Cependant le tonnerre avait cessé de se faire entendre, et un vent paisible et doux succédait à la violence de l'ouragan. Les chants des oiseaux résonnaient de nouveau dans la forêt, et les gouttes de pluie, frappées par les rayons du soleil, étincelaient sur les feuilles comme des milliers de diamants. Je voyais par l'ouverture de notre antre ce réveil de la nature succéder au tumulte des éléments, et le contraste que faisait cette scène tranquille avec notre situation, la rendait encore plus affreuse. Nous étions dans un tombeau d'où rien ne paraissait pouvoir nous faire sortir : car un monstre plus épouvantable que le Cerbère de la fable en gardait l'entrée. Il s'était couché près de ses petits. C'était un animal superbe, et d'une grande taille ; ses membres, étendus dans toute leur longueur, laissaient voir la force prodigieuse de ses muscles ; de ses mâchoires armées de grandes dents tombaient de larges flocons

d'écume. Tout à coup un long rugissement se fit entendre à distance ; le tigre y répondit par un gémissement plaintif; et les Indiens poussèrent un cri qui nous annonça qu'un nouveau malheur nous menaçait. Nos craintes furent confirmées au bout de quelques minutes ; car nous vîmes un tigre, moins grand que le premier, se diriger en courant vers l'endroit où nous étions.

" Cet animal sera encore plus dangereux que l'autre, dit M. Wharton ; car c'est la femelle, et celles de ces animaux sont impitoyables pour ceux qui les ont privés de leurs petits."

Les rugissements de la tigresse, quand elle eut examiné les corps de ses petits, surpassèrent tout ce que nous avions déjà entendu, et le tigre y mêla ses cris lamentables. Tout à coup ses hurlements cessèrent; elle ne fit plus entendre qu'un murmure sombre, et nous la vîmes avancer ses naseaux fumants à travers l'ouverture, et regarder de tous côtés comme pour découvrir ceux qui avaient détruit ses petits. Ses regards tombèrent bientôt sur nous, et aussitôt elle s'élança en avant avec fureur, comme pour pénétrer dans notre lieu de refuge. Peut-être serait-elle parvenue, au moyen de sa force prodigieuse, à pousser la pierre, si nous n'avions pas réuni tous nos efforts pour la retenir.

Quand la tigresse vit qu'elle ne pouvait pas réussir, elle se rapprocha du tigre, et pendant quelques instants elle parut se consulter avec lui ; puis ils s'éloignèrent ensemble d'un pas rapide, et disparurent à nos regards. De moment en moment, à mesure qu'ils s'éloignaient, leurs rugissements devenaient plus faibles, et bientôt ils cessèrent de se faire entendre.

Dès qu'ils se furent éloignés, nos deux guides indiens parurent à l'entrée de la caverne, et nous pressèrent de profiter, en fuyant, de la seule occasion que nous eussions de nous sauver, attendu que les tigres étaient allés chercher dans le haut de la montagne une autre ouverture qu'ils connaissaient sans doute, pour pénétrer dans l'intérieur de la grotte. En conséquence, nous nous mîmes en grande hâte à pousser la pierre qui en fermait l'entrée, et nous sortîmes de ce tombeau où nous avions craint d'être ensevelis vivants. M. Wharton fut le dernier qui le quitta, parce qu'il ne voulut pas en sortir avant d'avoir retrouvé son fusil à deux coups ; pour nous, nous ne songions qu'à nous échapper. Nous entendions de nouveau les rugissements des tigres, quoiqu'à distance ; et, suivant la trace de nos guides, nous nous jetâmes dans un sentier de côté. Le grand nombre de racines et de branches dont la tempête avait jonché le chemin que nous suivions, rendait notre fuite lente et difficile. M. Wharton, marin plein d'activité, ne marchait cependant qu'avec peine, et nous étions obligés, pour ne pas le perdre, de nous arrêter de temps en temps.

Nous marchions ainsi depuis un quart d'heure, quand un cri perçant, poussé par un des Indiens, nous apprit que les tigres étaient sur notre trace. Nous nous trouvions alors devant un pont de roseaux que l'on avait jeté sur un torrent. Il n'y a guère que les Indiens, avec leur démarche légère, qui puissent s'avancer sans crainte sur des ponts de ce genre, qui frémissent et oscillent à chaque pas que l'on y fait. Profondément enfoncé entre ces deux rives semées de roches aiguës, le torrent coulait au-dessous avec violence. Lincoln, Franck et moi, nous traversâmes le pont sans accident ; mais M. Wharton était encore au milieu, tâchant de garder son équilibre, quand les tigres débouchèrent du bois voisin ; sitôt qu'ils nous aperçurent, ils bondirent vers nous, en poussant des hurlements épouvantables. Cependant Wharton était parvenu sans encombre de l'autre côté du torrent, et j'étais occupé avec Franck, Lincoln et mes deux guides à escalader les rochers qui se trouvaient en face de nous. M. Wharton, quoique les tigres fussent tout près de lui, ne perdit pas son courage et sa présence d'esprit. Aussitôt qu'il fut parvenu de l'autre côté du pont, il tira son couteau de chasse et coupa les liens qui l'attachaient à l'une des rives; il espérait de cette manière mettre un obstacle insurmontable à la poursuite de nos ennemis ; mais à peine avait-il accompli sa tâche que nous vîmes la tigresse se précipiter vers le torrent, et tenter de le franchir par un saut. Ce fut un spectacle curieux de voir ce redoutable animal suspendu un instant au-dessus de l'abîme ; mais cette scène passa comme un éclair. Sa force n'était pas égale à la distance ; avant qu'il eût atteint le fond du torrent, il avait été déchiré en mille pièces par les pointes des rochers. Cette catastrophe ne découragea pas son compagnon, qui, d'un vigoureux élan, parvint à franchir le ravin. Toutefois il n'atteignit la rive opposée qu'avec ses griffes de devant. Suspendu de cette manière au-dessus du précipice, il s'efforçait de prendre pied. Les Indiens poussèrent de nouveau un cri sauvage, comme si tout espoir était perdu. Mais M. Wharton, qui était tout près du tigre, s'avança courageusement vers lui, et lui plongea son couteau de chasse dans la poitrine. Furieux au delà de tout ce que je puis dire, le monstre, rassemblant toutes ses forces, fixa ses griffes de derrière sur le rocher et parvint à saisir Wharton par la cuisse ; mais mon héroïque ami conserva toute son intrépidité ; il prit de sa main gauche un tronc d'arbre pour lui servir de support, et retourna avec vigueur son couteau de chasse dans la poitrine du monstre.

Tout cela fut l'affaire d'un instant. Les Indiens, Lincoln, Franck et moi, nous courûmes à son aide ; Lincoln, saisissant le fusil de Wharton qui était près de lui, asséna un coup de crosse si vigoureux sur la tête du tigre, que l'animal étourdi lâcha prise et fut précipité dans l'abîme. Mais ce malheureux jeune homme n'avait pas calculé la force de son coup ; il pencha en avant, ses pieds glissèrent, et ses mains ne trouvant aucun point d'appui, il tomba dans le torrent, se débattit un instant à sa surface et s'y enfonça ensuite pour ne plus reparaître.

Nous poussâmes d'abord un cri de désespoir ; puis, pendant quelque temps, nous gardâmes un sombre silence. Dès que je fus revenu de ma stupeur, j'aperçus le pauvre Wharton évanoui au bord du précipice. Nous examinâmes sa blessure ; elle était profonde, et le sang en coulait en abondance. Les Indiens cueillirent quelques plantes dont l'application arrêta l'hémorragie ; Wharton continuait à être insensible ; mais son pouls était très-agité. Le soir étant venu, il fallut nous résigner à passer la nuit dans cet endroit, sous l'abri de quelque rocher. Les Indiens allumèrent du feu pour tenir les bêtes féroces éloignées de nous. Je mangeai quelques fruits que nos guides me donnèrent; et ce fut assurément le plus triste repas que j'eusse fait de ma vie. Je ne goûtai aucun sommeil pendant la nuit ; assis près de Wharton, j'écoutais avec effroi ses profondes aspirations. Le lendemain matin, nos guides

pensèrent que ce que nous pouvions faire de mieux, c'était de transporter notre malheureux ami au village où nous avions couché la nuit précédente; en conséquence, avec des branches et des roseaux, ils construisirent à la hâte un petit pont pour repasser le torrent. Lorsque nous fûmes de retour au village, malgré tous les soins qui lui furent prodigués, Wharton ne reprit pas connaissance. Le troisième jour ses membres éprouvèrent tout à coup un frémissement convulsif; il se leva sur son séant en prononçant quelques mots confus. La main de la mort était sur lui; il retomba sur son chevet, et quelques minutes après il n'existait plus.

Tel fut le dénoûment de mon triste voyage au Chimboraço. Dès que j'eus rendu les derniers devoirs à M. Wharton, je me hâtai de m'éloigner des lieux qui me rappelaient de si cruels souvenirs, et je profitai de la première occasion pour revenir en Europe.

Les Grands Papes.

(Ecrit spécialement pour l'*Echo.*)

(*Suite.*)

SAINT PIERRE.

III

LES SORCIERS DE BABYLONE. — LE VIEUX MONDE. — UN VÉRITABLE CONQUÉRANT.— UN CONCILE D'APOTRES.— TOUCHANTE ENTREVUE. — QU'IL N'EST PAS BON DE SINGER LES MIRACLES. — LES PLAISIRS DE NÉRON. — LE DERNIER ADIEU. — FIN DES TEMPS APOSTOLIQUES.

La seconde année de son règne, Nabuchodonosor eut un songe dont il fut si troublé qu'il en perdit le sommeil. Il fit alors appeler tous les devins, les mages et les sorciers de la Chaldée, et leur dit :

— J'ai eu un songe, mais la confusion est dans mon esprit, j'ai oublié ce que j'ai vu.

— Prince, vivez éternellement, répondirent les Chaldéens; mais racontez votre songe à vos serviteurs, et ils vous l'interpréteront.

— Je l'ai oublié, et si vous ne me le rappelez pas, vous périrez tous, et vos familles aussi; mais dites-le moi, et je vous comble de récompenses, de dons et d'honneurs.

Les Chaldéens faisaient toujours la même réponse et le roi insistait. A la fin, entrant en fureur, Nabuchodonosor donna l'ordre de mettre à mort tous les sages de Babylone, et Arioch fut chargé d'exécuter la sentence.

Le jeune Daniel comptait au nombre des sages, car on était au temps de la captivité. Ayant appris qu'on le cherchait pour le faire périr, il va trouver Arioch et lui dit: Suspendez l'exécution et dites au roi que j'expliquerai le songe.

Arioch alla trouver Nabuchodonosor, qui fit venir Daniel.

— Tu peux donc, lui dit-il, me rappeler ce songe et l'interpréter ?

— Les devins ne le peuvent, ni moi, répondit Daniel, mais Dieu qui connaît l'avenir me le révèle, ô prince, pour vous le faire savoir. Vous avez donc vu une statue gigantesque, debout devant vous; son aspect était terrible. Sa tête était de l'or le plus pur, sa poitrine d'argent, le milieu d'airain, les pieds de fer et d'argile. Vous la contempliez, lorsque tout à coup une petite pierre, détachée de la montagne, sans secours de main d'homme, vint la frapper aux pieds et la brisa ; elle s'écroula sur elle-même et se réduisit en poussière, et le vent en dispersa les débris, et la pierre devint une grande montagne qui couvrait toute la terre.

Daniel expliqua ensuite cette vision au roi, et il se trouva que la tête de cette statue figurait l'empire de Nabuchodonosor ou des Assyriens; la partie d'argent celui de Cyrus ou des Perses; la partie d'airain celui d'Alexandre ou des Grecs; le dernier représenté par la partie de fer et d'argile était l'empire romain; et la petite pierre qui brisa la statue, un dernier empire suscité de Dieu, pour absorber tous les autres et demeurer éternellement, *et ipsum stabit in æternum*, c'était l'empire du Christ ou l'Eglise.

Déjà nous avons vu l'Eglise descendre du sommet du Calvaire et des hauteurs du Cénacle, s'étendre et dilater ses tentes devant la multitude des enfants de Sem, de Japhet et de Cham, qui ouvrent les yeux à sa lumière. Avant que le premier siècle se ferme, elle aura déjà conquis le monde, mais ce nouvel empire demande une capitale, et les événements providentiels lui ont préparé Rome, la reine des nations, la cité même des Empereurs.

Rome assise comme au centre du monde, entre l'Europe et l'Afrique, entre l'Asie et l'Amérique qui ne verra luire le flambeau de la foi que quand il se sera éteint sur le berceau du genre humain;

Rome le point de départ de ces voies somptueuses de communications qui porteront les missionnaires de l'Evangile jusqu'aux extrémités les plus éloignées de l'Empire ;

Rome la plus riche, la plus magnifique des cités, parée de toutes les dépouilles des nations, habitée par ce peuple-roi aux plaisirs et au luxe duquel les arts prodiguent leurs chefs-d'œuvre, et tous les royaumes les ressources de leur sol, de leurs eaux, de leurs forêts et les produits de leurs industries, auquel les poètes et les orateurs de tous les pays accourent à l'envi rendre hommage et demander des applaudissements.

Mais, grand Dieu ! quelle corruption règne au sein de cette société si brillante ! Dans les hautes régions, le doute et la volupté la plus raffinée, comme la plus excesive; dans les régions infimes, l'ignorance, la superstition, la corruption et une telle habitude d'avalissement qu'on y perd jusqu'au sentiment de la dignité humaine.

Dans cette société où les Lettres ne servent qu'à flatter la tyrannie, les arts qu'à corrompre les mœurs, la science qu'à pervertir l'esprit, l'esclave est une marchandise dont on trafique comme d'un outil et que l'on peut laisser périr de faim lorsque la vieillesse le rend à charge. Le pauvre y est le rebut de tous, et l'enfance, gâtée dès le berceau, y est soumise aux plus épouvantables outrages. On n'y considère la femme que comme un instrument de plaisir et un objet de mépris, et la Divinité n'y est qu'un symbole, qui voile l'apothéose de tous les vices que l'on honore par les plus honteux mystères et des fêtes pleines d'immoralité. Aussi dans la famille, comme dans l'Etat, tout s'en va en dissolution et tombe en pourriture, et pour mettre le comble à cette dégradation, depuis près d'un demi-siècle, l'Empire ne compte pour empereurs que des princes en démence, tous cruels et débauchés, où il est difficile de trouver

quelque ombre de vertu, et c'est au sein d'une pareille société que St.-Pierre vient établir le siége d'une Religion sainte, et annonce une nouvelle ère de liberté.

Or, la première ou la seconde année de l'empereur Claude, on vit entrer à Rome un pêcheur galiléen, de haute et belle stature, le visage blanc et pâle, la barbe et les cheveux épais et un peu longs, les yeux noirs et comme tachés de sang par l'abondance des larmes. Il avait le front chauve, il était pauvrement vêtu, marchait presque nu-pieds, seul, un bâton à la main. Il venait faire la conquête de cette Rome, maîtresse des nations, n'ayant pour toute " arme que son *Credo* dans sa mémoire et Jésus dans son cœur." (1)

" Il venait enseigner le Dieu unique, le Dieu chaste, le Dieu juste, le Dieu miséricordieux et compatissant, le Dieu terrible, le seul Dieu. Il venait établir l'humilité dans ce royaume de l'orgueil, la pureté dans ce centre de la luxure, la liberté chrétienne dans cet enfer de la tyrannie. Il apportait la famille avec l'indissolubilité du lien conjugal et le respect pour la vie de l'enfant. Il venait restituer à l'esclave sa dignité d'homme, et y ajouter la dignité d'enfant de Dieu." (2)

***

Etabli au Transtévère, dans le quartier des Juifs, Saint Pierre pousse ses conquêtes jusque dans la demeure des Césars, et parmi les premiers officiers du palais. Poursuivi par ses compatriotes, à Rome comme à Jérusalem, il est banni, par Claude, de la cité impériale, mais il emploie le temps de cet exil à évangéliser la Cappadoce, le Pont, la province d'Asie et la Bythinie, renouvelant partout des pêches plus merveilleuses que celles du lac de Galilée.

Il arrive à Jérusalem, la persécution y régnait avec la famine prédite par Agabus. St. Jacques-le-Majeur, parent de Notre-Seigneur, avait été précipité de la terrasse du temple ; son corps, plus tard transporté en Espagne, à Compostelle, donna naissance à l'un des plus célèbres pélerinages de la chrétienté.

Jeté lui-même en prison, le Chef de l'Eglise est délivré par un ange, et poursuit la visite des chrétientés de la Syrie, tandis qu'Agrippa, son persécuteur, s'en va mourir à Césarée, rongé tout vivant par les vers.

Cependant, la division s'était introduite dans l'Eglise d'Antioche. Certains Juifs y enseignaient qu'on ne pouvait être sauvé sans la circoncision et les autres observations légales ; Saint Paul, au contraire, soutenait l'affranchissement des fidèles de toute prescription mosaïque ; les dissensions persévérant, un concile est convoqué à Jérusalem.

Saint Pierre, qui le préside, se lève et y donne le premier son avis, annonçant la fin de la loi et le règne de la liberté évangélique. Après lui, les autres Apôtres confirment la même doctrine par les Ecritures, et le décret, rédigé d'un accord commun, est envoyé aux églises divisées comme la sentence de l'Esprit-Saint.

De Jérusalem, Saint Pierre se rendit à Antioche ; après quelque séjour dans cette ville, il en confia le soin à St. Evode, et partit pour Rome afin de s'y opposer aux prestiges de Simon le magicien. Néron venait de succéder à Claude.

(1) Chantrel.

(2) L. Veuillot.

Le sénateur Pudens reçut le pasteur dans son palais, et l'Apôtre convertit cette demeure en une église qui, plus tard, est devenue la basilique de Saint-Pierre-aux-Liens. De là, il étend sa sollicitude pastorale à toutes les parties de l'église universelle ; de là, il s'élance comme un géant, pour parcourir dans sa course rapide les provinces d'Occident et fonder les siéges épiscopaux de l'Italie, de la Sicile, de l'Afrique, de la Gaule, de l'Espagne ; on dit même qu'il porta la bonne nouvelle aux habitants lointains de la Grande-Bretagne.

Après avoir visité l'Occident, Saint Pierre rentra à Rome ; Saint Paul y revenait aussi, après avoir parcouru les provinces d'Orient : touchante entrevue que celle de ces deux infatigables Apôtres, qui, après avoir réuni dans un même bercail, la Synagogue et la Gentilité, se donnaient rendez-vous au centre du monde chrétien, pour cimenter de leur sang l'alliance impérissable qu'ils venaient de former.

C'était vers l'an 62 ou 63 ; l'univers entier commençait à s'inquiéter des nouvelles doctrines. L'horizon se chargeait de nuages, une tempête menaçait l'Eglise. Une grande lutte entre le vieux monde païen et le nouveau monde chrétien allait s'engager pour durer plus de trois cents ans ; et les deux chefs les plus illustres venaient se placer à la tête de l'Eglise-mère, afin d'ouvrir eux-mêmes le combat, et soutenir les fidèles de leur parole et de leur exemple.

Les Juifs, transportés d'un faux zèle, juraient de venger la loi de Moïse.

Les Aruspices, les Augures voulaient soutenir les simulacres chancelants de leurs dieux ; les vendeurs de victimes et les fabricants d'amulettes, sauver leur commerce en faillite.

Les philosophes, convaincus d'ignorance, se dressaient contre les sectateurs d'une doctrine qui démasquait leurs impostures.

Le peuple, aveuglé par la calomnie, voulait éteindre dans le sang des chrétiens la cause de toutes les calamités de l'empire ; et les empereurs eux-mêmes tremblaient sur leur trône, en voyant ces multitudes converties, envahir tout dans l'empire, la magistrature et l'armée, le sénat et la cour, et ne laisser vides que les temples des démons.

De leur côté les suppôts de l'enfer multipliaient leurs faux prodiges pour les opposer aux miracles de Jésus-Christ et des apôtres. Simon-le-magicien, qui avait séduit la populace romaine, au point de se faire ériger, comme à un dieu, une statue dans une île du Tibre, était parvenu à se glisser jusque dans les bonnes grâces de l'empereur. Cependant Néron qui entendait continuellement parler des miracles des apôtres, en demanda de semblables à l'imposteur, qui promit enfin de s'élever triomphalement dans les airs.

Le jour choisi était celui fixé pour les jeux publics. Néron était présent, assis sur son trône, entouré de ses gardes et d'une foule immense de spectateurs accourus de tous les points de l'Italie. Simon se présente, il invoque les démons, et Dieu le permettant pour la confusion de l'enfer, le magicien s'élève dans les airs, au milieu des applaudissements frénétiques de la foule.

Mais dans l'assemblée, deux hommes priaient en silence : " Seigneur, disaient-ils, laisserez-vous cette victoire aux puissances des ténèbres et à la confusion de votre nom ? " Ces deux hommes étaient St.-Pierre et St.-Paul

que Simon avait forcés par la puissance de l'empereur d'être les témoins de son triomphe.

Mais voilà qu'au moment où la multitude battant des mains s'écriait : Simon est un dieu ! Simon est un dieu ! l'imposteur retombe avec rapidité, vient se briser aux pieds de Néron, et son sang rejaillit jusque sur le manteau impérial.

Le tyran confus et furieux lance contre tous les magiciens un édit de proscription dans lequel furent compris les chrétiens.

Un incendie qui dura six jours, et détruisit plus de la moitié de Rome et dont Néron lui-même était l'auteur, lui fournit enfin le prétexte d'assouvir toute sa haine contre la Religion du Christ. Il en rejeta l'odieux sur les chrétiens, et pour satisfaire la vengeance de la populace exaspérée, il se livra contre eux à des excès de cruauté incroyables, si un auteur païen ne nous en avait pas conservé le récit.

A leur supplice, dit-il, on ajoutait la dérision ; on les enveloppait de peaux de bêtes pour les faire dévorer par des chiens : on les attachait en croix, ou l'on enduisait leurs corps de matières inflammables, et l'on s'en servait la nuit comme de flambeaux pour s'éclairer. Néron avait cédé ses propres jardins pour ce spectacle, et dans le même temps il donnait des jeux au Cirque, se mêlant parmi le peuple en habit de cocher, ou conduisant des chars. (1)

Le peuple qui haïssait les chrétiens, était cependant ému de compassion pour ces victimes qui semblaient immolées moins au bien public qu'à la cruauté d'un seul homme. (2) Sa rage, pourtant, était loin d'être assouvie, et il lui fallait la tête et le sang des deux illustres Apôtres, qui avaient osé convertir, jusque dans son palais, deux de ses concubines. Saint Paul fut arrêté le premier et jeté en prison ; Saint Pierre crut d'abord devoir céder à l'orage, sur les instantes prières du clergé et des fidèles : il sortait de Rome, lorsqu'il vit venir à sa rencontre le Sauveur Jésus.

—Où allez-vous, Seigneur ? lui dit l'Apôtre.

—Je vais à Rome, afin d'y être crucifié de nouveau.

Jésus ressuscité et immortel ne pouvait plus mourir : Saint Pierre comprit l'avertissement de son Maître et rentra dans Rome : il écrivit aux églises de l'Asie sa seconde Epitre, qui peut être considérée comme le dernier adieu d'un père à ses enfants. Bientôt après découvert et saisi, il est réuni à Saint Paul, dans la prison Mamertine, au pied du capitole.

Les deux Apôtres transformèrent leur prison en église, convertirent leurs geôliers et quarante-sept autres personnes, et l'eau manquant pour les baptiser, une source jaillit miraculeusement du rocher, et a continué de couler jusqu'à ce jour, comme nous l'assurent la tradition et les pélerins aux tombeaux des Apôtres.

Le jour fixé pour le supplice, les illustres prisonniers sortirent de Rome par la porte d'Ostie, après avoir été battus de verges ; St.-Pierre fut conduit au sommet du Mont-Doré, St.-Paul près du Tibre, sur les bords d'un marais, non loin des eaux Salviennes. En se quittant, les deux martyrs se donnèrent le dernier salut.

— Paix à vous, dit St.-Paul à St.-Pierre, paix à vous, fondement des églises, pasteur des agneaux et des brebis du Christ !

(1) Tacite. An. XV.

(2) Ibid.

— Allez, répondit St.-Pierre, allez en paix, prédicateur des bons, chef des justes et médiateur du salut !

St.-Paul, étant citoyen romain, fut décapité. Sa tête rebondit trois fois sur le sol, et à chaque place jaillit une fontaine dont les eaux n'ont cessé de couler jusqu'à ce jour. St.-Pierre fut crucifié, la tête en bas, ne se jugeant pas digne de mourir comme son Sauveur. Pendant qu'on l'attachait, une pieuse tradition lui fait tenir le discours suivant :

" O ineffable et profond mystère de la croix ! ô inséparable lien de la charité ! c'est ici l'arbre de vie, d'où le Seigneur Jésus, quand il y eut été élevé, attira tout à lui ; l'arbre de vie sur lequel a été attaché le corps du Sauveur, mon maître ! Mais là aussi la mort a été crucifiée avec lui, et le monde tout entier a été délivré des liens de l'éternelle mort. O grâce incomparable ! ô amour de la croix qui ne sait pas reculer, grâces donc vous soient rendues, Seigneur Jésus, Fils du Dieu vivant ! Non-seulement mon cœur et ma voix vous bénissent, mais encore l'esprit qui est en moi vous aime. Il vous parle, il vous prie, il vous tient embrassé, il vous comprend, il vous voit ; vous m'êtes toutes choses, et en tout, il n'y a rien autre chose pour moi que vous seul, vous qui êtes le véritable Fils de Dieu, Dieu vous-même, plein de bonté, vous à qui, avec le Père-Eternel et l'Esprit-Saint, est dû honneur et gloire à jamais, dans les siècles des siècles."

Le corps de St.-Pierre enlevé par Marcellus, un de ses disciples, aidé de deux dames romaines, Anastasie et Basilisse, fut embaumé et caché dans les catacombes. Celui de St.-Paul fut recueilli par une autre noble romaine, nommée Lucine, qui le déposa dans une des grottes de ses jardins, sur la voie d'Ostie. (67 ou 68.)

Néron crut avoir anéanti le Christianisme. Il ne s'était point imaginé que, tandis que son nom serait l'exécration des siècles, le tombeau de ses victimes deviendrait l'objet de la vénération de l'univers ; qu'un jour devait venir, où l'un de ses successeurs creuserait lui-même les fondements d'une basilique en leur honneur, et serait le premier à déposer son diadème impérial sur la pierre de leur sépulcre ; qu'à sa suite on verrait se prosterner devant leurs reliques, les empereurs, les rois et les princes les plus illustres de la chrétienté ; que les peuples accourraient à leur tour, baiser les verroux et le seuil de la basilique de Latran, et que les Pontifes de la religion, au jour de leur consécration, jureraient de visiter, au moins une fois, ce tombeau, qui, pour Rome sans défense contre les Goths, les Lombards et les Bombares de tous les siècles, serait un rempart plus puissant que ne furent jamais ses trente légions et son capitole.

" Voilà les traces que laissent les saints ; des peuples entiers chantent leurs louanges, et invoquent leur appui : les plus ignorants les connaissent, et les plus savants les prient." (1)

St.-Pierre gouverna l'Eglise de Rome vingt-cinq ans ; c'est le plus long pontificat que mentionne l'histoire de l'Eglise : de là, cet usage d'adresser au Pape, le jour de son exaltation, ces paroles célèbres : *Annos Petri non videbis ; Vous ne verrez pas les années de Pierre.*

C'est ce pontificat, qui a valu aux Evêques de Rome d'hériter de la primauté apostolique que Jésus-Christ avait donnée à St.-Pierre, et par là s'accomplit la pro-

(1) Chantrel.

messe faite par le Sauveur d'être avec lui jusqu'à la consommation des siècles. Suprématie si évidente, si incontestable, que Luther lui-même n'a pu s'empêcher de la confesser :

" Il est certain, dit-il, que Dieu a honoré l'Eglise romaine sur toutes les autres, car c'est en cette Eglise que St.-Pierre et St.-Paul, quarante-six papes et des millions de martyrs ont répandu leur sang et ont triomphé de la mort et de l'enfer... Je ne nie pas que l'Evêque de Rome ne soit, n'ait été et ne doive être le premier." (1)

***

St.-Lin succéda à St.-Pierre. St.-Clet ou Anaclet succéda à St.-Lin, et St.-Clément fut le troisième successeur de l'Apôtre. Ces pontifes régnèrent peu de temps et moururent martyrs. Il nous reste peu de documents sur les actes de leur pontificat.

Avec St.-Clément finissent les papes des temps apostoliques. St.-Jean avait été descendu au tombeau et la Vierge Marie l'avait un peu précédé, étant morte, selon l'opinion la plus répandue en Orient, et qui paraît la plus probable, à Jérusalem, où l'on montre encore son tombeau, et où St.-Jean demeura habituellement jusqu'au jour où les anges la transportèrent au ciel.

Tels ont été les commencements de l'Eglise; Saint Pierre en prit la conduite aussitôt après l'Ascension. Il ne la gouverna pas en maître, mais comme un père sa famille ; il devait cet égard aux apôtres ses collègues, qui avaient été ses égaux dans la société de Jésus. L'Eglise, alors fervente et peu nombreuse, ne demandait pas, dès l'origine, ce déploiement de force qu'elle exigera plus tard. Toutefois, on ne peut s'empêcher de remarquer que, dès cette époque, dans les actes du chef de l'Eglise, se trouve le germe de tous les pouvoirs qu'exerceront ses successeurs, sous une forme plus conforme au gouvernement d'une grande société. Ne voit-on pas que St.-Pierre appelle à l'épiscopat et préside aux ordinations, qu'il foudroie et excommunie les scandaleux et les hérésiarques, et leur inflige même une peine temporelle ; qu'il convoque le concile de Jérusalem, le préside et juge les différends qui s'élèvent dans l'Eglise ; enfin, qu'il fonde des évêchés et tient l'administration des biens temporels ? " Ces droits n'étaient pas écrits, pas plus que la doctrine dont ils faisaient partie : les fidèles, les pasteurs et les églises en étaient instruits par l'enseignement traditionnel ; et cela seul peut expliquer comment on n'a point crié à l'usurpation, lorsque les papes, dans les siècles qui suivirent les temps apostoliques, les exercèrent d'une manière plus absolue en certaines circonstances." (1)

Les autres apôtres commencèrent aussi leur mission dès que l'Esprit-Saint les eut remplis de sa force, de ses lumières et confirmés en grâce. Ils convoquèrent d'abord au banquet de l'Evangile les enfants de la synagogue ; mais l'aveuglement et l'opiniâtreté des Juifs les forcèrent bientôt de se tourner vers les Gentils. Le champ immense que leur zèle embrassait les obligea de se séparer, mais avant de se donner le baiser de paix et d'adieu, ils rédigèrent un symbole qui sera le signe de ralliement pour toutes leurs conquêtes.

Ils trouvèrent le monde romain plongé dans une corruption effroyable, et les Barbares dans une ignorance non moins dégradante. La raison humaine, lasse de poursuivre en vain la vérité depuis tant de siècles, en Orient restait immobile dans son fanatisme, et en Occident se perdait dans un scepticisme universel. Il y avait cependant dans le vieux monde encore un peu de vertu, c'est à ces dernières racines que va se rattacher le nouveau. Le christianisme est donc venu au *temps providentiel*, avant que ces derniers restes eussent disparu dans la décadence générale.

A part Saint Pierre et Saint Paul, qui ont été mêlés davantage au gouvernement extérieur de l'Eglise, les Apôtres ont laissé peu de traces de leurs pas dans l'histoire : méprisant l'orgueil humain, ces conquérants pacifiques s'occupèrent plus de conquérir des royaumes au Christ, que de laisser à la postérité le récit de leurs conquêtes. Mais pendant que leurs pieds rapides volaient aux extrémités du monde, que leurs voix étaient entendues dans toutes les langues, que leur sang fécondait la terre entière, l'erreur s'agitait au fond de l'enfer et voulut aussi avoir ses apôtres.

Elle eut en effet ses magiciens pour contrefaire les miracles du Christ et des Apôtres ; ses simoniaques pour tenter de corrompre l'intégrité du Sacerdoce ; elle eut ses hérésiarques pour contredire les docteurs de la Religion et élever chaire contre chaire ; elle eut enfin ses moralistes corrupteurs qui essayèrent d'altérer la pureté des premiers jours du christianisme : et souvent ces scandales sortirent du sein même de l'Eglise ; car en ce temps, comme dans tous les siècles, la paille se mêlait au bon grain : mais les pasteurs vigilants séparaient les boucs des brebis, secouaient cette écume montée à la surface, et les eaux de la vérité et les mœurs chrétiennes n'en brillaient qu'avec plus d'éclat et de pureté.

Les empereurs, craignant de voir l'Empire crouler avec la religion de l'Etat, descendent à leur tour dans l'arène contre les disciples dn Christ. Saint Pierre et Saint Paul tombent des premiers sous leurs coups : mais Rome est consacrée par leur sang, et le martyre du Prince des Apôtres établit, dans la capitale de l'Empire, le siége principal de la religion.

Cependant les temps approchent où la vengeance divine va éclater sur les Juifs impénitents. Titus enlève d'assaut Jérusalem. Onze cent mille Juifs périrent dans ce siége, quatre-vingt-dix-sept mille sont vendus comme esclaves, et ce qui reste du peuple déïcide, dispersé parmi les nations, subsiste sans temple, sans autel, sans sacrifice, sans patrie, demeurant, malgré les siècles, comme un témoin irrécusable de l'accomplissement des prophéties et de la divinité de Jésus-Christ.

Rome, qui persécute le Christ dans ses membres, aura bientôt son tour. Déjà, l'exilé de Pathmos, dans un ravissement prophétique, a entendu le sang des martyrs criant vengeance contre la grande Babylone, la prostituée des nations. Encore quelques siècles, et les Barbares accoureront des solitudes de l'Asie, accomplir les desseins de Dieu ; Rome païenne disparaîtra, et Rome chrétienne, établie sur ses ruines, restera l'héritière des promesses éternelles, que les livres sybillins attribuaient faussement à la cité de Romulus, et qui n'appartiennent qu'à la cité de St.-Pierre.

(1) Résolut. sur treize propositions.

(1) L'abbé Blanc.

LA NEIGE.

(Ecrit spécialement pour l'*Echo.*)

(*Suite.*)

ARTICLE SECOND.

La neige en Canada.—Sa distribution à l'étranger.—Influence de l'attitude et de la latitude.—Anomalies.—Notre-Dame des Neiges.

Rien de plus inégal que la distribution de la neige, à ne considérer même qu'un seul pays, qu'une seule localité.

C'est vers la fin de janvier qu'elle nous est arrivée cette année. Jusque-là, il y en avait eu si peu que beaucoup de chemins étaient restés découverts, au grand détriment des habitants de nos campagnes, qui ne pouvaient voyager ni avec les voitures d'hiver ni avec celles d'été.

En 1848, les habitants de St.-Rémi labouraient leurs champs au commencement de janvier, et la neige ne se montra guère avant le mois de mars.

Ce sont là des exceptions. " Nous sommes habitués, dit Denis, dans son *Essai sur l'Histoire naturelle du Canada*, à voir paraître la neige dans la dernière moitié de décembre. Le ciel du Canada devient, après cette époque, pur et serein, les étoiles brillent durant la nuit du plus vif éclat, et c'est de loin en loin seulement que des nuages viennent assombrir la voûte azurée. Aussi, pour un grand nombre, la saison d'hiver semble-t-elle préférable, au point de vue de l'agrément, aux plus beaux jours de l'été."

Il est rare que la neige, dans un terrain découvert, séjourne longtemps à l'endroit où elle est tombée. Le plus souvent elle est emportée par les vents et s'amoncèle dans les bas-fonds ou autres lieux abrités. La meilleure manière d'en évaluer la profondeur, c'est de la mesurer dans les bois.

Cette profondeur, dans notre pays, dépasse toujours deux pieds et devient souvent plus considérable. Combien de fois les habitants de nos campagnes se sont-ils vus, pendant longtemps, dans l'impossibilité de faire sortir leurs animaux de l'étable ! Combien de fois ne leur est-il pas arrivé de se trouver eux-mêmes assiégés dans leurs demeures !

Durant certains hivers, les clôtures des champs ont complétement disparu, et les traîneaux pouvaient glisser partout sans obstacle. Qui n'a pas entendu nos anciens parler de ce qu'ils appellent *la grande neige ?* C'était entre 1826 et 1830 ; elle ne cessa presque jamais de tomber durant les mois de janvier et de février, et atteignit une hauteur régulière de 7 pieds.

M. Black, de Québec, faisait alors construire, sur les terrains de l'Hôpital-Général, le premier vaisseau qui a été fait à Montréal. Or, ses ouvriers furent occupés pendant huit jours à transporter la neige qui encombrait l'emplacement sur lequel ils devaient travailler.

Si nous remontons plus haut dans l'histoire du Canada, nous trouverons plusieurs faits analogues.

Vers 1703, M. de Vaudreuil réunit 350 hommes, Abénaquis et Français, et les envoya au secours d'une bande lancée précédemment contre Boston. Cette poignée de braves part sous les ordres de Hertel de Rouville, se jette à travers les bois, franchit les montagnes escarpées des Alleghanys, et, rapide comme l'éclair, vient fondre, une nuit de février, sur la bourgade de Deerfield, défendue par une palissade de vingt acres de circuit. " Il y avait, dit M. Garneau (1), 4 pieds de neige ; la terre et le vent en ayant amoncelé des bancs jusqu'à la hauteur des palissades, les assaillants entrèrent, leurs raquettes aux pieds, dans la place, qu'ils saccagèrent et livrèrent aux flammes sans que rien pût arrêter leur impétuosité."

Le P. Charlevoix nous a conservé le souvenir d'une autre expédition très-intéressante sur la glace et à travers les neiges. Elle était dirigée contre les Iroquois du canton d'Agnier et se composait de 300 hommes d'élite. " Ce détachement, dit l'historien, partit à la fin de janvier sous les ordres de M. de Souvigny, mais il fut arrêté treize jours assez près de Montréal par les neiges, qui tombèrent cette année en beaucoup plus grande abondance qu'à l'ordinaire. Il continua ainsi sa route jusqu'à cinq lieues de Cataracouy (aujourd'hui Kingston), avec des fatigues incroyables, trouvant partout une neige molle de 7 à 8 pieds."

Quels hommes que ces guerriers de l'ancien temps ! Quelle force et quelle énergie ne leur fallait-il pas pour accomplir des entreprises que nous croirions aujourd'hui impossibles si elles n'étaient attestées par l'histoire !

***

Nous n'insisterons que sur la distribution de la neige en pays étrangers. Poser quelques principes généraux, citer un petit nombre de faits remarquables, voilà tout notre dessein.

La neige étant due, comme il a été dit dans l'article précédent, à une congélation produite au sein de l'atmosphère, il est aisé de ressentir qu'elle ne doit pas être également commune dans toutes les contrées du globe.

Deux causes, principalement, font sentir ici leur influence : l'*attitude*, ou l'élévation d'un lieu au-dessus du niveau des mers et la *latitude* ou sa distance à l'équateur.

Plus on s'éloigne de la surface de la terre, et plus la température baisse. Celui qui s'élèverait à une hauteur d'une lieue et demie en ballon, devrait s'attendre à subir un froid rigoureux, fût-on au moment le plus chaud de l'été. Il n'est pas rare que des aéronautes aient eu à traverser des nuages que le froid avait transformés en cristaux de glace.

Ceci nous explique pourquoi la neige tombe si fréquemment et en si grande quantité sur les hautes montagnes ; pourquoi elle n'en disparaît que très-tard, ou entoure même continuellement leurs cimes d'une blanche couronne. Ce phénomène est d'autant plus saisissant qu'il se produit au sein d'une contrée plus chaude. N'est-ce pas merveille, par exemple, de voir les deux principales cîmes du mont Ararat couvertes de glaces éternelles, tandis que sa partie inférieure est peuplée de bêtes féroces et de serpents monstrueux qu'on ne trouve habituellement que dans les plages brûlantes.

C'est aux chaînes de montagnes qui l'entourent et la sillonnent en tous sens, que la France doit cette grande variété de climats et de productions qui la caractérisent.

Je voyageais sur la route de Lyon à Bordeaux, m'a raconté dernièrement l'un de mes amis. On était sur la fin d'avril.—Je viens de traverser la Limagne d'Auvergne, cette magnifique plaine que l'on prendrait

(1) Histoire du Canada, t. 2, p. 29.

volontiers pour un immense jardin, tant la culture en est soignée, tant les produits en sont riches. Le temps était superbe, les oiseaux se jouaient gaiement dans le vert feuillage et les zéphirs nous portaient sur leurs tièdes haleines le parfum embaumé des fleurs. Au loin devant nous se dessinait une élégante ceinture de montagnes dont quelques-unes s'élèvent sous forme de mamelons isolés dans la plaine, et les autres commencent la chaîne imposante dont le Mont-d'or fait partie. Plus à droite, se montrait le Puy de Dôme sur proportions grandioses et dont le sommet semblait se perdre dans l'épais nuage qui le voilait à nos regards. Le chemin que nous suivions devait nous conduire au pied de ce géant. J'avais hâte d'y arriver; je traversai donc la ville de Clermont sans lui prêter une grande attention, et après un léger repos je remontai gaiement en diligence. (1) Je ne fus pas peu surpris de voir mes compagnons de route s'envelopper de lourds manteaux, et le soleil était alors dans toute sa force et la chaleur commençait à devenir fatigante: je regrettai bientôt de ne pas les avoir imités. Notre route allait toujours en montant, et je sentis que l'air devenait de plus en plus vif à mesure que nous nous élevions. Quoique la montagne nous eût paru, le matin, presque surplomber la ville, il ne nous fallut pas moins de deux heures avant de pouvoir l'atteindre. Quel ne fut pas mon étonnement, en arrivant sur les hauteurs où elle est assise, de voir la neige couvrir la terre à une épaisseur de plusieurs pouces. En ce moment même elle tombait en gros flocons et un vent glacial la portait jusque dans notre véhicule. Alors, mieux que jamais, je compris quelle influence peut avoir une grande élévation sur la température.

***

Si nous considérons la latitude des diverses régions, que nous supposerons maintenant au niveau ordinaire des continents, nous pouvons poser en principe général que la neige ne se voit jamais dans les régions équatoriales, qu'elle est très-rare dans les parties chaudes des zones tempérées, tandis qu'elle devient de plus en plus abondante à mesure qu'on se rapproche des pôles.

Dans l'Amérique du Sud, le parallèle situé à 35 degrés de latitude, paraît être sa dernière limite; dans l'Amérique du Nord, elle s'avance jusqu'à 30 degrés. Ainsi on en voit parfois à Savannah, et la terre en fut couverte, il y a quelques années, à la Nouvelle-Orléans. Au-dessus du lac Supérieur, il ne se passe presque pas de jours, en hiver, sans qu'elle tombe, et là, ainsi que dans l'Amérique Russe, son épaisseur moyenne est de 7 à 8 pieds.

Les autres continents jouissent généralement d'une température plus douce que celle de l'Amérique du Nord, à latitude égale, les neiges y sont donc proportionnellement plus rares. Du reste, là, comme ici, il se produit des anomalies curieuses, et l'on a vu quelque fois neiger en des lieux dont la température est très-élevée.

Au mois d'avril 1847, le général Cavignac entreprit une expédition dans le Sahara algérien. Au milieu de cette mer de sable, ses soldats avaient à supporter les ardeurs d'un soleil dévorant; car souvent le thermomètre marquait, à l'ombre, plus de quarante degrés. Un soir, harassés de fatigue, ils se jettent par terre, pêle-mêle avec leurs chevaux, et s'endorment d'un sommeil de plomb. Quelle ne fut pas leur stupéfaction de se voir, à leur réveil, couverts d'une épaisse couche de neige! Cependant le tambour bat, les clairons remplissent le désert de leurs fanfares, il est temps de se mettre en marche. Le soldat secoue son vêtement et s'apprête à partir; mais, engourdi par le froid, poursuivi par ce sommeil de mort dont nous aurons à parler plus tard, il ne peut faire un pas. Il fallut toute l'énergie des chefs pour tirer leur troupe de cette espèce de léthargie.

En novembre 1849, il tomba à Rome un demi pied de neige qui fondit toutefois dans la matinée, et ce jour-là même, on ressentit un violent tremblement de terre.

Mais rien ne saurait être comparé, dans les annales de l'Europe, à ce qui arriva durant l'année 1850. La neige s'éleva, sur le mont St. Bernard, à quarante cinq pieds, et les religieux qui habitent ce lieu ne purent sortir de leur monastère qu'au moyen d'échelles et de galeries creusées péniblement à travers les couches amoncelées.

A cette époque, l'Attique en fut couverte à la hauteur de quatre pieds; les montagnes de l'Hymette, du Pentélique et du Parnès ne formaient, avec la vaste plaine des Oliviers, qu'une nappe blanche ondulée.

Mes lecteurs me sauront gré, j'espère, de leur raconter ici l'origine de la fête de *Notre-Dame des neiges*, quoiqu'il soit nécessaire de faire une incursion dans le domaine des faits surnaturels.

Sous le pape Libérius, vivait à Rome un riche patricien uni à une femme également d'origine noble. Comme ils n'avaient pas d'enfants, ils résolurent d'instituer la Ste. Vierge leur héritière et ne cessèrent de lui demander qu'elle voulût bien leur faire connaître l'emploi qu'ils devraient faire de leur fortune. Leurs prières furent exaucées: le cinq du mois d'août, après une journée excessivement chaude, la neige couvrit une partie du mont Exquilin. Dans le même moment le pape et les deux époux étaient avertis en songe de faire construire un oratoire au lieu où ils trouveraient cette neige.—Le lendemain, la colline privilégiée se trouvait couverte d'une multitude immense de prêtres et de fidèles accourus pour être témoins du prodige. Il va sans dire que l'on mit le plus grand empressement à exécuter les ordres de la Ste. Vierge. Le nouveau temple s'éleva donc rapidement sur le plan tracé par la neige elle-même. Il a reçu diverses dénominations; aujourd'hui, il porte le nom de *Ste. Marie Majeure*, et la fête de la dédicace, celui de *Notre-Dame des Neiges*.

UN ABONNÉ.

(*A continuer.*)

(1) Espèce de *stage*.

LE CHEMIN DU BONHEUR.

(*Suite.*)

CHAPITRE XII.

LES JOURS D'ÉPREUVES.

La perspective n'était pas très-gaie, ni la promesse bien brillante, mais il fallait à Albert du travail et un protecteur. Il venait de trouver l'un et l'autre et il se réjouit de sa mince trouvaille, dont il était fort recon-

naissant. Dès-lors, il se montra fort assidu à l'étude, fouillant sans relâche les dossiers les plus volumineux, démêlant, à force de patience et de bon vouloir, les procédures les plus ardues, aussi humble et opiniâtre au travail que s'il n'eût jamais failli posséder les cinquante mille livres de rente de l'oncle Giraud. Il avait le courage et la foi, la résignation lui était facile : " Gabriel avait raison, pensait-il parfois; la Providence est partout. Elle m'a jadis envoyé Mathurin Rondat pour me tirer du fossé et me conduire à ma Renée chérie ; elle m'apparaît maintenant sous les lunettes vertes, sous le nez pointu du bonhomme Floquet, qui me sait gré, je crois, de ma bonne volonté à débrouiller les ficelles de la chicane. Seulement, ô bonne Providence, daignez remuer un peu le cœur de mon oncle Giraud ! "

Et le jeune homme, en rêvant ainsi, souriait à ses paperasses, tandis que Renée, gracieuse et belle, lui apparaissait au-dessus de son pupitre, et laissait après elle une trace lumineuse sur les cartons verts de l'étude. Les compagnons d'Albert s'étonnaient de sa mine rêveuse et souriante ; mais lui, sans s'apercevoir de leurs moqueries, ayant vu disparaître sa brillante vision, revenait vite à sa besogne et n'en transcrivait que plus lestement, d'une belle écriture courante : " L'an mil huit cent cinquante-deux, le vingt-neuf du mois de janvier, par devant nous, maître Floquet, etc.

Vers le printemps, Albert eut une grande surprise et une grande joie. Un soir qu'il revenait de l'étude, et qu'il achevait son souper frugal en étudiant une affaire alors en cause, il entendit des pas sur le palier... Bientôt on frappa à sa porte, et lorsqu'il eut ouvert, il se trouva dans les bras de Gabriel. Le jeune prêtre allait s'embarquer au Havre pour rejoindre sa mission de la Sonora.

— Venez, mon ami, mon frère, lui dit Albert en l'entraînant vers son mince fauteuil. Venez me rendre la présence de ceux que nous aimons. Ce n'est pas une simple lettre qui m'arrive aujourd'hui : il me semble que Renée me parle dans votre voix et qu'elle m'envoie son sourire sur vos lèvres.

— C'est à peu près ce qu'elle m'a dit au départ, dit Gabriel en souriant. Mais ce départ était bien triste, et je les ai laissés dans les larmes. Qui sait si nous nous reverrons ? Ils sont seuls maintenant, Albert, et ils ont deux absents au lieu d'un. Que deviendraient-ils si Dieu n'était pas là ?

— Qu'ils ne souffrent pas pour moi, au moins ! dit Albert avec vivacité. Je suis content, actif et résigné. Dites-leur ce que vous avez vu chez moi, Gabriel, quand vous leur écrirez. Un petit pain et un saucisson de deux sous, à côté d'un volume de Faustin Hélie, sur la table. Voilà, j'espère, une garantie de travail et de frugalité.

— Oui, dit Gabriel avec effusion, je vois que vous êtes ferme et j'espère que vous serez persévérant. Dieu merci ! ma Renée aura encore un ami, et plus tard un protecteur peut-être. Mais, Albert, n'avez-vous point cherché à calmer votre oncle ? Si vous saviez combien nous regrettons que votre liaison avec notre famille ait été la cause de cette mésintelligence.

— Ne regrettez rien, dit Albert. Cette mésintelligence eût probablement éclaté tôt ou tard, à quelque autre occasion. Du reste, mon oncle n'est pas peut-être irrité à tout jamais. Seulement, pour qu'il se réconcilie avec moi, il me faudrait une condition essentielle : le succès. Le monde pardonne volontiers à ceux qui réussissent. Je crois que les oncles fâchés sont un peu de cette trempe-là.

— Vous êtes méchant, Albert. Ne devenez pas misanthrope. Votre oncle avait en vous toutes ses espérances, il voulait votre bonheur à sa façon. Il vous aimait, mon frère, et vous ne pouvez pas l'oublier.

— Ce qu'il aimait en moi, dit Albert en secouant la tête, c'était la réalisation de ses rêves. Il me voyait récoltant des moissons innombrables, abattant des chênes prodigieux. Quand j'ai bouleversé tous ses projets, il m'a tourné le dos. Qui sait ce qu'il dirait si je lui apportais un jour son château en Espagne dans un pan de ma robe d'avocat ?

— Que Dieu le permette ! répondit Gabriel. Ecoutez-moi, Albert ; demain matin je quitte Paris ; dans deux jours j'aurai quitté la France : je vous parle peut-être pour la dernière fois. Promettez-moi, mon frère, de ne pas conserver de rancune au fond de votre cœur, pour que le ciel vous protége et pour que je puisse, en toute confiance, appeler sa bénédiction sur Renée et sur vous.

— Je vous le promets, Gabriel, répondit Albert en serrant la main du jeune prêtre. Mon oncle me trouvera toujours disposé à écouter ses conseils et à reconnaître son autorité, quand il ne faudra pas pour cela sacrifier ma dignité et mon bonheur.

Ils causèrent longtemps encore pour dérober le plus d'heures possibles au temps de la séparation, éternelle peut-être. Quand Albert revint le lendemain matin de la gare du chemin de fer du Havre, il avait les larmes aux yeux.

Il ne pouvait plus attendre de visites des hôtes aimés de la Maison-Grise. Désormais il était seul ; seul, dans le tumulte et l'immensité de la foule, comme Renée et le vicomte dans la solitude de leurs bruyères.

Albert avait renoncé à la route fleurie ; il avait embrassé le sentier austère du sacrifice et du travail. Il entrevoyait le bonheur au bout ; mais, pour y arriver, le voyage était long et le chemin aride.

Plus d'un an s'écoula ainsi, passé tout entier dans l'étude du bonhomme Floquet et dans les hautes salles du Palais-de-Justice. Au bout de ce temps, Albert put écrire à Renée la lettre suivante :

" Je viens, Renée, de plaider et de gagner ma première cause. Une grave affaire, certes ! N'allez pas en rire, surtout ! Il s'agissait de quelques pouces de plus à un mur mitoyen. J'ai parlé avec autant d'émotion que si j'avais défendu la vie d'un homme. C'est que c'était le début, c'était la réussite, l'aisance, c'était vous, enfin, que je voyais derrière ce mur fatal, dans la ténébreuse affaire de monsieur Maton contre monsieur Pichot. C'est pour cela que j'étais si pâle et que ma voix tremblait si fort. Enfin tout a été pour le mieux ; mon éloquence a tout emporté : le mur relèvera la tête, le voisin baissera la sienne, et mon client m'a serré la main en me remettant mes minces honoraires. Mes premiers honoraires, Renée ! Avec ceux-là, et d'autres, bien entendu, nous ferons un jour le budget de notre ménage et la dot de nos enfants. Mais je suis certain que vous auriez ri, méchante, si vous vous étiez trouvée par malheur dans la salle du Palais, et que vous eussiez pu voir la robe traînante, la contenance grave et la mine embarrassée de

Votre aimant et tout dévoué serviteur,

Maître Albert Maucroix.

Renée lui répondit ainsi :

" Non, Albert, je n'aurais pas ri. Quand je vous aurais vu, tremblant, soutenir avec tout l'élan de votre cœur, une cause qui devenait importante parce que notre bonheur y était attaché, je n'aurais pas eu l'idée de sourire, j'aurais plutôt senti des larmes dans mes yeux, mais des larmes de joie, d'espoir et d'orgueil peut-être. Oui, je deviens orgueilleuse, en effet, quand je pense que, pour moi, vous luttez avec la misère, vous voulez grandir par le travail. Oui, vous me rendez orgueilleuse, mais triste aussi, triste de vos souffrances, de votre isolement, de vos longues épreuves. Eh bien ! vous le dirai-je? mon père n'est pas de mon avis, et s'afflige moins que moi de la dure position où vous êtes : Renée, m'a-t-il dit l'autre jour, quand je lui ai montré votre lettre, ne déplorez pas pour Albert ces luttes qui trempent son caractère et développent son énergie. La vie est une arène encombrée et tumultueuse ; c'est par de courageux efforts qu'on s'y fait sa place au soleil. Le jeune homme qui combat a raison ; il fait ce que j'aurais dû faire, ma fille, pour mon bonheur et le vôtre. Mais il faut nous pardonner, mon enfant, à nous autres vieillards, élevés dans l'exil, nourris dans le culte du passé, et nous enveloppant de ses ruines comme d'une pourpre flétrie. Les jeunes gens ont mieux compris leur devoir et leur temps ; ils traduisent en actions leurs plus fécondes pensées ; ils savent que, selon le mot d'un grand poëte : *Ceux qui vivent, ce sont ceux qui luttent.* Voyez Gabriel, ma fille : il n'est pas resté oisif dans notre vieille maison, regrettant la splendeur éteinte de sa famille ; il combat aujourd'hui pour la gloire de Dieu et le bien des hommes, ses frères, comme Albert pour la réalisation de ses espérances et la sécurité de sa future famille. Bénissons-les ; inspirons-leur l'amour et le courage, mais ne les plaignons pas, ma fille ; ils font leur devoir d'hommes et de chrétiens ! "

" Voici, Albert, ce que mon père m'a dit, et sa sagesse m'encourage, quoiqu'elle ne me console pas. Vous trouverez sans doute qu'il a raison, qu'il est beau d'être persévérant et fort, mais je suis moins résolue que vous. Je vous aime ; vous êtes loin de moi, vous souffrez : ne vous étonnez pas si je tremble et je pleure."

Et tout n'était pas fini cependant ; il fallait encore se résigner et attendre. On ne devient pas en un jour un Chaix-d'Est-Ange ou un Berryer : le plus souvent même on ne le devient jamais. Avant d'arriver aux belles et grandes causes, il faut consacrer son temps et ses veilles aux infiniment petites.

Albert le fit opiniâtrément. Pendant deux ans encore, il eut à traiter beaucoup de graves affaires de murs mitoyens, de ruptures de baux, de parcelles de terre en litige ; mais rien ne lui semblait mesquin de tout ce qui pouvait lui donner du pain et lui faire un nom. Aussi réussit-il en partie, et maître Maucroix, quoique jeune encore, commença à jouir d'une certaine considération parmi ses confrères du Barreau.

CHAHITRE XIII

LE PLAIDOYER.

Quatre ans s'étaient écoulés déjà depuis le voyage d'Albert dans les Deux-Sèvres et sa rupture avec l'oncle Girault. Le jeune avocat commençait à voir poindre sa réputation et grossir ses honoraires. Il avait fait une courte excursion à la Maison-Grise et y avait puisé beaucoup de courage et de bonheur. Mais on n'était pas assez riche encore pour se marier. Il fallait bien une année pour mettre à flot le jeune ménage, et surtout quelques causes de plus. Il s'en présenta une pour Albert. Elle n'était pas fort bonne peut-être, mais elle pouvait devenir brillante. Voici de quoi il s'agissait. Un homme jeune encore, assez connu à Paris dans le monde des affaires, avait formé contre sa femme une demande en séparation. De notoriété publique, le mari était cupide, égoïste, indifférent ; la femme était jeune, brillante coquette. Jusq'ici il n'y avait rien d'extraordinaire assurément : de tels cas se rencontrent dans les ménages parisiens. Mais voici les motifs qu'alléguait l'époux irrité : Madame, qui du reste avait apporté une dot considérable, la prodiguait tout entière dans les recherches du luxe. Placée au nombre des reines de la mode, elle sacrifiait tout pour conserver avec gloire ce rang énergiquement disputé. A bout d'argent comptant, elle avait contracté des dettes, quelques-unes avouées hautement, d'autres, plus nombreuses, enveloppées d'un voile discret, jusqu'au jour néfaste où elles étaient venues fondre en masse sur le mari épouvanté, le foudroyant de leur total formidable. Il paraît aussi que des diamants de famille avaient, dans un jour de détresse, été remplacés par d'éblouissantes imitations. S'il y avait d'autres sujets de plainte, on ne les formulait pas hautement, sauvegardant autant que possible le nom de la famille par de délicats sous-entendus. Sur ce point, une accusation formelle eût été injurieuse ; les torts les plus graves de Madame D*** étaient de ne prendre aucun souci de son intérieur, d'aimer par-dessus tout le monde et le luxe, et de vouloir en jouir à tout prix. Tout cela est fort blâmable assurément, mais peut-on chasser une femme parce qu'elle ne sait pas compter ? Tout au plus faudrait-il, dans ce cas, la mettre en pénitence et lui enseigner l'arithmétique.

Or Albert, qui avait été introduit dans ce triste ménage par l'entremise de maître Floquet, fut choisi par madame D*** pour repousser la demande en séparation. Il se sentit ému, faut-il le dire, par le trouble et les larmes de cette pauvre jeune étourdie, éclairée trop tard sur les fâcheux résultats de ses caprices, et frémissant au scandale qui s'agitait autour de son nom. S'il y avait une chance de salut pour elle, c'était dans la retraite et la protection du foyer où elle pouvait, après cette épreuve, revenir humble, éclairée et modeste. Albert, du moins, en jugeait ainsi ; puis il pensait autre chose encore, et cette cause lui paraissait d'autant plus acceptable qu'elle se rattachait, par un certain côté, à ses plus intimes convictions. Il se chargea donc de présenter la défense.

Lorsque vint le jour des débats, la foule était nombreuse au Palais. Monsieur D*** était assez connu à Paris pour que ses infortunes de ménage y eussent soulevé un retentissement considérable. Et puis, manque-t-on jamais de s'intéresser aux péripéties conjugales ? Elles excitent généralement ce sentiment de satisfaction égoïste qui fait qu'on se console de ses petites misères en considérant les misères plus grandes de son voisin. Du reste, les malheurs de M. D*** inspiraient plus de curiosité que de commisération. Beaucoup de personnes savaient que l'importance de la dot avait été pour

lui le seul attrait du mariage, et quand il déplorait tout haut les fâcheux résultats de cette spéculation si bien conçue, bien des gens étaient tentés de lui répondre qu'il était puni par où il avait péché. Tout cela n'empêchait pas que les débats ne fussent fort intéressants et qu'il y eût foule à l'audience.

L'adversaire d'Albert parla le premier : c'était un vétéran blanchi dans les luttes du barreau. Il avait la parole tranchante comme un scalpel, précise comme un chiffre. Son exposé des faits fut rapide, mais concluant. D'ailleurs n'étaient-elles pas là, les dettes fatales, éblouissant les yeux de la pauvre pécheresse éplorée de leur queue formidable de zéros ? Le cœur n'a rien à dire où l'arithmétique a parlé ; il n'y a pas d'éloquence qui vaille l'éloquence des chiffres. Messieurs de la cour, mettez vos lunettes ; donnez-vous la peine de faire le total de l'addition, et reconnaissez avec moi que la caisse est en danger. Une fois le fait constaté, l'arrêt est sans réplique. Telle était à peu près la substance de ce discours.

Albert ne tenta pas de suivre son adversaire sur ce terrain. S'il l'avait fait, il aurait ruiné sa dernière espérance, brisé sa seule planche de salut. Le jeune avocat se sentit saisi d'une inspiration subite. Il crut voir que l'avocat du mari avait exposé habilement les effets, mais sans approfondir les causes ; qu'il avait vigoureusement manié les faits matériels, sans s'élever aux considérations qui, seules, pouvaient les éclairer. Il résolut donc de faire vibrer cette corde. Elle convenait mieux, du reste, à sa jeunesse et à la nature de son talent. Sans entrer d'une manière bien précise dans les détails de la cause, il présenta d'abord quelques considérations générales. Il parla de la position difficile de la femme dans la société, de la femme du monde surtout, qui s'enivre de ses succès et se perd par ses triomphes : de la femme sans enfants aussi, dissipant dans les fêtes et les rêves frivoles l'activité inquiète qui ne trouve pas à s'alimenter auprès du foyer silencieux. Sa mission n'est pas remplie ; son but est voilé ; est-il étonnant qu'elle se méprenne et s'égare ? Elle n'a pu concentrer son trésor d'amour sur une petite tête blonde ; voilà pourquoi elle le gaspille en hochets et en joyaux. Elle n'est femme qu'à demi, celle qui n'est pas mère. La raison lui vient alors qu'il faut l'enseigner à son enfant.

Puis, s'adressant au plaignant, dans une péroraison plus énergique peut-être que polie, Albert termina ainsi son plaidoyer : " Pour vous, monsieur, dit-il, qui vous montrez si sévère, avez-vous bien réfléchi avant de formuler votre accusation ? Reprenons un peu vos griefs ; je veux les examiner avec vous : " La femme qui porte mon nom, dites-vous, n'a nul souci de mon bonheur domestique, elle a dissipé sa fortune, entamé la mienne ; par elle, ma sécurité et mon avenir sont compromis." Mais savez-vous, monsieur, si dans ce grand mécompte, il n'y a pas une part énorme à attribuer à vous-même ? Quand vous avez songé au mariage, y avez-vous rêvé l'amour et le bonheur ? Lorsque vous avez passé votre anneau de fiançailles au doigt de la jeune fille, aimiez-vous la femme en elle ? N'était-ce pas au contraire la dot que vous estimiez ! Si vous avez voulu un mariage d'argent, monsieur, acceptez-en aujourd'hui les conséquences et les déboires. Ce n'étaient pas les vertus et la tendresse que vous prisiez dans votre femme future, c'étaient les liasses de billets de banque. Vous ne cherchiez pas la sérénité de votre foyer, mais bien la prospérité de votre caisse. S'il en est ainsi, et votre conduite actuelle le fait croire, vous avez profané l'amour, avili la sainteté du mariage : d'un sacrement vous avez fait une spéculation. Étonnez-vous donc après cela de voir crouler l'édifice de vos rêves, bâti sur un sable mouvant. Il est juste que cet or, acquis par le trafic du cœur, s'éparpille et s'échappe aujourd'hui de vos doigts avides. Ce que vous avez semé n'était que poussière, et vous recueillez des cendres. Il y avait cependant dans votre mariage un beau rôle à remplir ; vous deviez vous faire le gardien et l'appui de cette jeune fille frivole et insouciante, parce qu'elle était naïve et inexpérimentée. Vous auriez pu lui inspirer le respect, et éveiller en elle la confiance et l'amour. Cette mission-là, vous ne l'avez pas comprise, monsieur, ou vous l'avez dédaignée. Ne vous plaignez donc pas des fruits amers que vous avez recueillis. Songez plutôt à réparer, par le pardon et l'indulgence, des torts dont vous êtes le premier coupable. Donnez le bonheur et vous pourrez le trouver. N'immolez pas votre femme à vos mécomptes de fortune... Qu'ils sont plus heureux et plus sages, ces ménages obscurs, ces cœurs humbles et résignés qui, aux splendeurs d'un mariage riche, préfèrent les joies d'un mariage chrétien, et qui, la main dans la main, avancent et se soutiennent dans la vie, consolés par un amour que la douleur accroît, que la vieillesse sanctifie, et que la mort n'éteint pas, parce qu'il a été allumé et béni plus haut que la terre et que la tombe ! "

Les paroles d'Albert vibrèrent dans l'auditoire au milieu d'un silence solennel ; la foule était émue de cette voix sympathique où se révélait une âme si forte et si croyante ; les vieux juges se demandaient où ce jeune homme presque inconnu avait su trouver des accents d'une conviction aussi sincère. Personne ne pensait qu'il les avait puisés dans sa conscience, affirmés par son sacrifice, et que son plaidoyer était aussi une profession de foi. Personne, disons-nous ; qui sait ! Quelqu'un peut-être avait entendu les paroles de notre ami Albert et avait reconnu, dans son for intérieur, qu'elles exprimaient la pensée intime du jeune avocat. En tous cas, cette harangue, bien que sortant un peu des habitudes du barreau, avait un certain cachet d'originalité et de puissance : c'était la vérité du sentiment qui lui avait donné la vie.

Peut-être exerça-t-elle quelque influence sur la conviction des juges, car ils décidèrent, par leur arrêt, que les griefs énoncés ne paraissaient pas d'une nature assez grave pour motiver une séparation complète, et qu'on pouvait, tout au plus, accorder en pareil cas la séparation de biens. Après ces conclusions, les magistrats quittèrent leurs siéges, et la foule s'écoula lentement, encore émue et animée.

Albert se retira un des derniers de la salle d'audience ; son succès l'avait rendu joyeux, mais il était sérieux pourtant en pensant à Renée qui n'avait pas été là pour l'encourager de son beau sourire. Aussi traversait-il la salle des Pas-Perdus l'air rêveur, le regard fixé à terre, lorsqu'il se sentit tout à coup frapper amicalement sur l'épaule. Il se retourna vivement et aperçut... la face rose et épanouie de l'oncle Giraud.

ETIENNE MARCEL.

(*A continuer.*)

Les suites d'une adoption.

(*Suite.*)

Il n'était bruit dans Bordeaux que de l'événement qui changeait si complétement la position de Marthe. La jeune fille excitait peu de sympathie: trop longtemps elle avait été un objet d'envie.

— Il faudra qu'elle quitte ces grands airs, disait une dame que Marthe avait souvent blessée par ses manières dédaigneuses d'enfant gâtée. Que va-t-elle faire ?

— Nous tâcherons de la placer dans une bonne maison comme gouvernante, répondit un des tuteurs : de cette manière elle utilisera les talents pour lesquels on a tant dépensé. Nous verrons à la faire aller en Angleterre ; elle s'y mariera.

— Si nous avions été les héritiers, certes, par égard pour la mémoire de Derlac, nous serions venus en aide à cette enfant qu'il aimait tant ; mais nous ne sommes que les dépositaires de sa fortune : nous devons sauvegarder les intérêts du cher petit orphelin.

Pendant qu'on disposait ainsi de son avenir, la pauvre Marthe, retirée dans sa chambre, s'abandonnait à son chagrin. Elle n'avait aucune idée du nouveau coup qui allait la frapper : aussi ce fut avec stupéfaction qu'elle écouta les tuteurs lorsqu'ils vinrent lui annoncer, avec toutes les formes de politesse voulue, que désormais la maison où elle avait été élevée ne pouvait plus abriter sa jeunesse.

Elle les accueillit d'abord avec dédain et se refusa à les croire, mais ils lui parlèrent un langage auquel on ne pouvait se méprendre.

Il n'existait pas de testament : elle n'avait donc droit à rien. On lui offrit pourtant de rester jusqu'à ce qu'elle eût trouvé une position convenable.

Les employés des bureaux furent vite au courant de toutes ces nouvelles.

Edouard était dans une anxiété cruelle ; enfin il prit un parti et se fit conduire dans la chambre de sa cousine. Il y avait quelques heures qu'elle savait qu'elle était pauvre. Edouard la trouva assise auprès d'une table, la tête appuyée sur ses mains jointes. Le bruit qu'il fit la tira de sa douloureuse rêverie : elle tourna vers lui son joli visage décomposé par le chagrin.

— Que voulez-vous ? dit-elle d'un ton sec et hautain ; ne puis-je rester seule un instant ? venez-vous de la part de ces messieurs ?

Il s'approcha. Il tremblait plus qu'elle.

— J'ai une communication à vous faire, en effet, répondit-il, et je ne sais de quels termes me servir : j'ai peur d'ajouter à votre tristesse, et cependant je voudrais tant vous alléger le poids. Ne vous souvient-il plus d'un cousin, qui, lorsque vous étiez toute petite, vous aimait comme les enfants s'aiment rarement entre eux ? Quand on vous donna à Mme Derlac il faillit en mourir : ce cousin c'était moi.

Marthe le regardait fixement.—Alors, lui dit-elle, les lèvres tremblantes, j'ai donc encore une famille ? où est-elle ? pourquoi ne m'en a-t-on jamais parlé ?

— Nos parents, reprit Edouard, sont ce que l'on vous a appris à regarder comme de petites gens.

Votre père vendait de la mercerie dans un village. A deux ans, vous étiez orpheline. Mon père était le frère de votre mère; il alla vous chercher, vous amena à Auch, où nous avons un magasin de nouveautés. Ah ! quelles heureuses années nous avons passées ensemble, jusqu'au jour ou vous fûtes adoptée par la famille Derlac !

N'avez-vous aucun souvenir ?

— Quoi ! s'écria Marthe en serrant ses mains avec angoisse, tous les malheurs doivent-ils m'atteindre à la fois ? C'est peu généreux à vous, monsieur, de venir ajouter l'humiliation à ce que je souffre. Ce secret, que vous avez si bien gardé jusqu'ici, pourquoi ne pas l'avoir gardé encore ? Est-ce un plaisir pour vous de me voir rougir de honte devant tous ceux que j'ai connus ?

Il ne s'offensa pas de ces paroles : il excusait tout chez sa cousine, dans ce moment où l'avenir brillant qu'elle avait rêvé s'effaçait devant elle ; il n'avait pour cette enfant révoltée contre le sort qu'une immense pitié.

— En revendiquant, mon titre de parent, reprit-il avec douceur, j'avais en vue une seule chose : vous offrir de nouveau l'abri de notre toit.

Elle fit un geste de refus.

— Où irez-vous alors en partant d'ici ?

Elle fondit en larmes.

— Oh ! acceptez, continua-t-il avec plus d'insistance, en voyant son émotion. Si vous ne retrouvez pas chez nous le luxe auquel vous avez été habituée, vous y trouverez du moins des cœurs aimants et dévoués.

Le pauvre garçon parlait pour lui : car il n'était pas sans crainte sur l'accueil que ferait sa mère à sa nièce déshéritée. Il avait besoin de se répéter souvent : Elle est bonne au fond, il est impossible de ne pas avoir compassion de cette enfant, dont le sort est si triste !

Marthe fut émue par l'accent d'Edouard : il lui était impossible de méconnaitre la délicatesse qu'il avait mise daus son offre.

Et pourtant un violent combat se livrait dans l'esprit de la jeune fille : retourner chez ses parents, c'était avouer bien haut les liens qui l'unissaient à ces gens vulgaires, son orgueil en souffrait cruellement ; refuser était une folie, car où aller ?

Elle tendit enfin sa main à son cousin, et mettant une douce inflexion dans sa voix :

— Merci de votre proposition ! dit-elle ; je l'accepte avec reconnaissance. Partirons-nous bientôt ?

J'ai hâte de quitter cette maison où l'on ne me tolère que par pitié, ajouta-t-elle pendant que la colère faisait briller son regard ; je me ferai accompagner par ma femme de chambre, qui m'est dévouée, n'est-ce pas ?

Edouard ne put réprimer un léger sourire, mais ce sourire fut suivi d'un soupir. Comme cette enfant allait avoir à souffrir pour se déshabituer brusquement de tout ce à quoi on l'avait accoutumée, pour se remettre dans la sphère où Dieu l'avait placée et d'où on l'avait retirée !

Ces pensées amenèrent un nuage sur le front d'Edouard ; il les repoussa pour ne pas se laisser décourager.

Cependant il fallait se décider, et Edouard se trouvait assez embarrassé. En ce moment, Adèle, la vieille servante de Mme Derlac, entra. Elle seule parmi tous les domestiques connaissait la famille de Marthe.

— Eh ! oui, mon enfant, dit-elle à la jeune fille, ce brave garçon a raison de vous ramener chez vos parents. Il eût bien mieux valu pour vous y être toujours restée. Oh ! ne faites pas tant la fière, ajouta-t-elle en réponse à un geste d'impatience qu'avait provoqué chez

Marthe la familiarité de la vieille bonne. Maintenant le temps où vous pouviez être dédaigneuse est passé.

— N'ajoutez pas à son chagrin, dit Edouard : tout est si triste et si nouveau pour elle !

— Eh mon Dieu ! je le sais bien, fit Adèle en s'essuyant les yeux : je suis fâchée de ce que j'ai dit.

— Voulez-vous nous rendre le service de nous accompagner jusqu'à Auch ? ce serait plus convenable, n'est-ce pas ? dit Edouard.

— Oui, oui, vraiment, répondit-elle en agitant la tête : vous êtes trop jeunes tous les deux pour voyager seuls. Mes préparatifs seront bientôt faits. Je m'occuperai aussi des vôtres, Mlle Marthe. Et elle quitta la chambre, en jetant un regard de pitié sur la jeune fille, dont les larmes coulaient en abondance sur son visage décoloré.

Edouard écrivit aussitôt à sa mère : il la suppliait, au nom de ce qu'elle avait de plus cher, de mettre tout en œuvre pour que sa réception pût satisfaire sa malheureuse cousine : il lui fit des recommandations minutieuses.

— Pourvu qu'elle se conforme seulement à quelques-unes ! pensait-il en soupirant ; mais Marthe est pauvre maintenant, et aux yeux de ma mère c'est toujours un grand crime : riche, elle eût été si fière de la recevoir !

Enfin les trois voyageurs se mirent en route. Edouard se multiplia pour rendre le voyage moins pénible ; il se trouvait largement payé de ses peines, lorsqu'un faible sourire de Marthe l'en remerciait.

Ils arrivèrent le soir à Auch et descendirent sur la place d'Armes. Avant que les bagages eussent été reconnus, il faisait tout à fait nuit. Edouard installa Adèle et Marthe dans un hôtel : avant de le conduire chez sa mère, il voulait voir par lui-même si ses instructions avaient été suivies.

Adèle avait fait la remarque qu'il était assez étrange que Mme Mécla ne fût pas là pour les recevoir. Edouard cherchait à l'excuser, mais cette conduite lui donnait à penser.

La boutique était fermée depuis longtemps lorsqu'il arriva dans la ruelle ; une faible lueur brillait à travers les volets mal joints d'une fenêtre du premier étage. La soirée était fraîche.

Edouard monta à tâtons le petit escalier obscur et ouvrit la porte. Sa mère tricotait auprès du feu à demi-éteint ; une chandelle de résine, accrochée dans l'intérieur de la cheminée, éclairait à peine la chambre ; une soupière de faïence brune, enfouie dans les cendres, laissait échapper une forte odeur de garbure (1) : il n'y avait pas d'autres préparatifs faits pour l'arrivée des voyageurs.

— Vous ne nous attendiez donc pas ? dit Edouard après avoir embrassé sa mère.

— Si vraiment, répondit-elle d'un ton bourru : le souper est prêt depuis longtemps. Et où est donc la belle dame que tu me fais le plaisir de m'amener, et pour laquelle il faut mettre la maison sens dessus dessous ?

Edouard avait pâli de colère.

— C'est mal à vous, mère, dit-il, d'accueillir ainsi la nièce de mon père ; je vous croyais meilleur cœur. Et où cette pauvre fille trouvera-t-elle de l'affection si ses propres parents la repoussent ? sa place n'est-elle pas ici ?

— Je ne la repousse pas ; elle peut venir si bon lui semble ; mais quant à me faire sa servante, merci ! Si elle veut vivre comme nous, de notre vie, très-bien ! si elle ne lui va pas, qu'elle aille ailleurs.

— Et elle y ira certainement, reprit Edouard, qui n'était plus maître de son émotion. Je l'ai laissée à l'hôtel, et j'ai bien fait ; elle y restera jusqu'à ce que j'aie trouvé une pension convenable où on la traitera bien. Je ne l'ai pas engagée à venir ici pour lui faire une vie impossible. Est-ce juste d'exiger qu'elle perde en un instant toutes les habitudes qu'elle n'avait pas demandé à prendre ? Si vous l'aviez gardée auprès de vous, comme c'était votre devoir, quand elle était toute petite, vous l'auriez élevée à votre guise. Pourquoi lui faire un crime d'une chose que vous avez voulue ? J'avais espéré que votre cœur vous dicterait une autre conduite ; je me suis trompé : n'en parlons plus. Tout simplement, je dirai à Marthe que vous ne pouvez pas la recevoir et je tâcherai de découvrir un endroit où elle soit bien. Jusque-là, elle restera à l'hôtel avec sa bonne.

Les yeux de la veuve étincelèrent.

— Et avec quel argent feras-tu tout ça ? demanda-t-elle.

— Je travaillerai, répondit-il d'un air sombre ; et si cela ne suffit pas, j'ai du bien de mon père : je l'hypothéquerai.

Mme Mécla sentit le sang se figer dans ses veines ; elle lut dans les regards de son fils une résolution irrévocable : aussi elle se radoucit pour conjurer le malheur dont il la menaçait.

— Allons ! pas tant de phrases ! dit-elle. Je n'ai pas eu l'intention de te faire de la peine. Nous prendrons ta cousine ici, et nous tâcherons qu'elle n'y soit pas trop mal. Là ! es-tu content ?

Edouard ne demandait pas mieux que de croire sa mère revenue à de meilleurs sentiments.

— Quelle chambre lui avez-vous préparée ? demanda-t-il.

— Mais la soupente qui est au-dessus de la boutique, répondit-elle en hésitant un peu. Fallait-il pas lui donner la mienne ?

— Non pas la vôtre, mais la mienne. A présent ne vous en occupez plus, je m'en charge. Et il passa la plus grande partie de la nuit à travailler à l'arrangement de la petite pièce que devait habiter Marthe : les plus jolis meubles de la maison y furent portés ; il y plaça tous les livres qu'il avait reçus en prix, et parvint à force de peines à rendre cette chambre présentable.

La vue en était belle : on apercevait le Gers avec ses rives bordées de saules et de peupliers ; la campagne se voyait dans le lointain. Personne n'aida le jeune homme dans ce travail : il n'avait pas voulu réveiller la vieille servante, qui se couchait à huit heures pour se lever au point du jour. Le lendemain, Edouard fut debout en même temps qu'elle.

— Toinette, lui dit-il, ma cousine vient demeurer avec nous. Tu seras bien bonne avec elle, n'est-ce pas ? La pauvre enfant sera peut-être fort exigeante au commencement ; n'y fait pas attention : on l'a bien gâtée ; elle avait beaucoup de domestiques à ses ordres. Epargne-lui tous les ennuis que tu pourras : je t'en serai si reconnaissant ! je te promets que je ne t'oublierai pas à la saint Antoine.

(1) Soupe faite avec des choux verts hachés et du lard. C'est la nourriture ordinaire des Gerçois peu aisés.

Toinette avait vu naître Edouard, elle l'adorait. Elle se souvenait bien de la belle petite fille que son cousin aimait tant : aussi promit-elle à Edouard d'être attentive et soigneuse.

Ce fut Mme Mécla qui alla chercher sa nièce. Edouard avait eu bien de la peine à la décider à cet acte de condescendance.

La figure couverte d'un voile épais, Marthe traversa les rues d'Auch. Elle se sentait humiliée et surtout profondément malheureuse.

En entrant dans sa chambre, elle promena autour d'elle un regard étonné et un sourire un peu dédaigneux effleura ses lèvres.

Edouard s'efforça de ne pas le voir, mais sa mère l'avait surpris.

— Tu auras beau faire, mon garçon, lui dit-elle quand ils eurent quitté Marthe : cette fille-là trouvera toujours que ce n'est pas assez et elle n'aura aucune reconnaissance.

— Je ne suis pas prompt à désespérer, répondit-il en souriant ; mais du reste, ce que je fais, je le regarde comme un devoir rigoureux ; et puis mon cœur m'y porte : je suis si content d'avoir reconquis notre petite Marthe ! Il me semble qu'avec de l'amitié et de la douceur nous la réhabituerons facilement à une vie simple. Vous verrez, mère ! quand votre premier moment d'humeur sera passé, vous me direz que j'ai bien fait de vous la ramener.

Elle branla la tête d'un air très-peu convaincu.

— Cousine ! dit plus tard Edouard à Marthe quand ils se trouvèrent seuls, lorsqu'il vous manquera quelque chose, adressez-vous toujours à moi ; il est inutile d'en parler à ma mère : elle est bien bonne, mais elle a des idées à elle ; peut-être vous blesserait-elle sans en avoir l'intention. Nous nous arrangerons mieux tous les deux : ne suis-je pas votre frère, et tout ne doit-il pas être commun entre nous ? Je me souviens que quand vous étiez petite vous n'aviez jamais une pomme sans m'en donner la moitié.

Mais, malgré sa bonne volonté, il ne pouvait empêcher qu'à chaque instant une privation nouvelle ne se fît sentir à la jeune fille. Que de larmes elle versa ! combien de fois elle maudit son sort ! quel sentiment d'envie elle éprouvait pour ceux que la fortune favorisait ! Son éducation ne l'avait point habituée à la lutte avec elle-même : sans énergie pour souffrir, elle se laissait aller à la tristesse sans même essayer de la dissimuler.

Dès son arrivée à Auch, Edouard s'était mis en quête pour se procurer une place ; il ne voulait pas retourner à Bordeaux. Après bien des démarches infructueuses, il trouva à s'occuper à la recette générale ; mais cet emploi ne lui suffisait pas. Pendant les heures qui lui restaient libres, il donna des leçons. Avec cet argent il pouvait satisfaire bien des petites fantaisies de Marthe. Souvent la jeune fille sortait de table sans avoir mangé. Il avait été impossible de faire modifier à la veuve sa nourriture plus qu'ordinaire ; mais Edouard avait soin de rapporter en cachette des friandises que Marthe recevait avec joie, mais toujours un peu comme une chose qui lui était due.

Un jour il la vit faire courir ses doigts sur la table comme si c'eut été un clavier. Dès lors il n'eut plus qu'une idée. Quelque temps après un piano arrivait chez Mme Mécla. Elle jeta les hauts cris, jura que ce maudit instrument ne resterait pas dans sa maison. Mais Edouard se prononça si fermement qu'elle céda. Pendant ce débat orageux, Marthe faisait retentir la ruelle de sons joyeux ; puis elle courut vers son cousin, lui tendit les mains, et pour la première fois eut un accent vraiment ému en le remerciant. Elle ignorait pourtant que, pour lui procurer ce plaisir, Edouard avait sacrifié l'heure qu'il destinait à son repos du milieu de la journée : cette heure il l'employa à donner une leçon au fils d'un marchand de musique qui lui cédait le piano en échange.

Le soir, aussitôt après le souper, pris à la hâte, les deux jeunes gens se retiraient dans la chambre de Marthe. La marchande s'asseyait devant sa porte, son tricot à la main, pour causer avec les voisines. Edouard apportait à sa cousine des romans dont il lui faisait la lecture pendant qu'elle brodait, ou bien ils faisaient ensemble de la musique. Le dimanche ils partaient de bonne heure pour aller entendre la messe dans les villages environnants. C'était un motif de distraction plus que tout autre chose : ni l'un ni l'autre n'attachait un grand prix aux pratiques religieuses, mais ces promenades solitaires plaisaient à la jeune fille.

— Vous n'aimez donc plus le monde ? lui demandait un jour Edouard.

Elle rougit.

— J'ai en horreur, lui répondit-elle les larmes aux yeux, tout ce qui me rappelle ma belle position perdue. O Edouard ! si vous saviez comme la pauvreté m'est dure ! Vous me l'adoucissez bien pourtant, ajouta-t-elle aussitôt.

On s'étonnait, dans le quartier, de la réclusion volontaire de Marthe.

— Ah ça ! que fait donc votre nièce ? demandait-on un jour à la marchande ; pourquoi ne vient-elle pas un peu dans la boutique ? ça la distrairait, cette jeunesse, de voir les chalands.

— Elle aime bien mieux rester étendue toute la sainte journée ou être à sa fenêtre, répartit aigrement la veuve. Pas de danger qu'elle lève seulement un doigt pour m'aider ! Elle trouve plus commode de se faire nourrir à rien faire. Mais Edouard se fâche si fort quand je fais la moindre observation que, ma foi, pour avoir la paix, je me tais. Mais j'espère bien qu'un jour ou l'autre on me la tirera de devant les yeux. Heureusement qu'elle est jolie ; il y aura peut-être bien quelqu'un qui s'y laissera prendre.

— Bah, vous faites la finaude, reprit une voisine Comme si on ne voyait pas que votre garçon en tient pour la petite !

— Dieu nous en préserve ! fit la veuve avec effroi. Fameuse ménagère que ça lui ferait ! Elle aurait vite fait de dépenser ce que nous avons pris tant de peine à amasser, Mécla et moi. Si je n'étais pas là pour le retenir, Edouard......

Dorothée de Boden.

(*A continuer.*)

— Faute de place, nous avons renvoyé au prochain numéro, qui ne se fera pas attendre, un travail de M. le curé de la Pointe-Claire, sur Ste. Anne du Bout de l'Ile.

Imprimé par E. Senécal, Nos. 6, 8 et 10, rue St. Vincent.

L'ÉCHO DU CABINET DE LECTURE PAROISSIAL

JOURNAL DES FAMILLES.

Paraissant le 1er et le 15 de chaque mois, par livraison de 20 pages.

Pour Abonnement : six Mois, $1.00 ; un An, $2.00. Bureaux à Montréal : 52, Rue St. Gabriel.

Chronique.

SOMMAIRE.— La Confédération des Provinces.— Protestation contre l'immunité laissée aux *Féniens* aux Etats-Unis. —L'idolâtrie aux Etats-Unis.—Le Catholicisme à Madagascar.—Le St. Père et le Mexique.—Les évenements du Liban.—Faits divers.

Les journaux politiques ont annoncé, ces jours derniers, que la réaction se fait rapidement dans les provinces du Golfe, en faveur de la Confédération des colonies britanniques de l'Amérique du Nord. On dit que le ministère actuel du Nouveau-Brunswick, formé expressément en opposition au projet de Confédération, va joindre ses efforts à ceux de ses adversaires, pour faire réussir cette mesure.

A Terreneuve, la législature, qui est en session depuis le 30 janvier, s'est déjà formellement prononcée dans ce sens. Le gouverneur Mulgrave, dans son discours d'ouverture, informait les chambres, que " le gouvernement de Sa Majesté continuait à porter un intérêt vif et favorable à cette mesure," ajoutant qu'il était important pour cette colonie de ne pas se faire une position d'isolement dans un projet dont la réalisation devra exercer une influence si considérable sur les destinées futures de toutes les provinces anglaises de l'Amérique du Nord. Après un débat de 20 jours, des adresses admettant le principe et les avantages d'une union fédérale des provinces furent adoptées par les deux chambres. Elles ne font de réserves que sur les questions de détail, et le gouverneur leur répond que ces sortes d'objections doivent disparaître devant les motifs plus puissants de l'intérêt national.

— On affirme que le ministre anglais à Washington a protesté, de la part de son gouvernement, contre la liberté accordée aux *Fenians* d'organiser publiquement et ouvertement, au sein de la République, une conspiration contre l'Angleterre, et on ajoute que le gouvernement américain ne trouve pas la preuve suffisante pour intervenir. La preuve n'est pas suffisante ! Mais trente *meetings* tenus le même jour dans la seule ville de New-York pour y discuter publiquement les destinées de l'Irlande ; un journal créé pour servir d'organe à cette fraternité belliqueuse ; des bons d'une république irlandaise offerts en vente sur les marchés ; des souscriptions organisées au vu et su de tous ; des plans d'attaques sur le Canada rendus publics ; une assemblée monstre de 100,000 hommes à Jones' Wood, présidée par un juge, et à laquelle 200 cercles étaient representés officiellement : tout cela n'offre pas au gouvernement américain une preuve suffisante d'une organisation hostile à l'Angleterre ! Est-ce que les chefs du gouvernement américain sont des *Know-nothings ?*

— Il y a place pour tout dans la grande République. Le mormonisme s'y maintient et s'y développe, et voilà que l'idolâtrie y élève des autels.

Les journaux des Etats-Unis constatent qu'un des premiers effets de la brusque émancipation des esclaves a été, dans quelques districts, de remettre en vigueur certaines pratiques superstitieuses importées d'Afrique par les premiers esclaves, telles que le culte du Vaudoux, que les anciens planteurs s'étaient toujours appliqués à combattre et à détruire. Voici, à ce sujet, ce qu'on lit dans la *Tribune* de Mobile du 2 octobre :

" Nous avons été très-étonné de voir revivre hier soir, dit un correspondant de ce journal, un culte dont nous ne soupçonnions plus l'existence sur notre terre chrétienne. Accompagné de quelques policemen, nous nous rendîmes à une habitation située de l'autre côté des usines à gaz, et occupée par un vieux nègre se disant *obi* ou prêtre de Vaudoux. Nous approchant avec précaution des murs de planches de la maison, nous nous plaçâmes chacun devant une crevasse, et nous fûmes témoins d'une scène qui demeurera longtemps gravée dans notre mémoire. Au-dessus d'un feu de bois de pin était suspendu un grand chaudron de fer, autour duquel étaient rangés une vingtaine de

noirs des deux sexes entièrement nus et prosternés la face contre terre. Seul, le vieil *obi*, le cou entouré d'une peau de serpent, était debout et récitait onctueusement des prières, auxquelles la "congrégation" répondait d'une voix rauque et saccadée.

" Sur un claquement de mains du grand prêtre, les fidèles se levèrent et commencèrent une course furibonde autour du chaudron ; puis ils se jetèrent de nouveau à terre, et les prières recommencèrent.

" L'*obi* s'approcha alors du chaudron, et y jeta sa peau de serpent, puis un serpent mort, puis un crapaud et un lézard vivant ; il y joignit ensuite des herbes et des racines qui ornaient les chevelures de ses ouailles. Un profond silence succéda à cette opération. Au bout de quelques minutes, à un signal donné, la " congrégation " se dresse de nouveau sur les pieds, et chaque initié vint tremper à son tour un de ses doigts dans le philtre divin et le porta à ses lèvres ; puis l'*obi* parcourut les rangs, et traça de ses doigts empreints de la substance magique des figures cabalistiques sur la poitrine, le front et les épaules des croyants. Pas un mot ne fut prononcé pendant cette opération. Quand elle fut terminée, les fidèles se rhabillèrent et sortirent un à un.

" Il était d'usage autrefois qu'à la suite de cette cérémonie, l'*obi* demandât un sacrifice humain. La victime était généralement un jeune enfant ; mais hier, aucune demande de cette sorte ne fut faite. La police serait infailliblement intervenu, et les fétichistes n'ignoraient pas sa présence. C'est ce qui arriva, il y a plusieurs années, à Vondeoton, près de la Nouvelle-Orléans, où une vieille négresse vouée au sacrifice parvint à s'échapper et fit arrêter toute la bande."

—On écrit de Paris au *Nouvelliste* de Rouen, d'après des lettres de Madagascar apportées par le dernier paquebot et écrites par quelques-uns de nos missionnaires, que la reine de cette île protége tout particulièrement le catholicisme, et qu'elle a confié à des Sœurs de St. Joseph l'éducation de son fils adoptif, héritier du trône, ainsi que celle de sa fille adoptive et de quinze enfants des principales familles du pays.

—Les négociations concordataires entre le St.-Siége et le Mexique seraient, d'après le *Mémorial diplomatique*, loin d'être rompues et se continueraient au contraire avec beaucoup d'activité.

—Le roi des Belges se rendra, dit-on, prochainement en Angleterre, pour y recevoir l'investiture de l'ordre de la Jarretière. On travaille activement à la confection du costume de Sa Majesté, qui sera en tous points, et jusque dans les moindres détails, pareil à celui du roi défunt.

—Lord Cowley, ambassadeur d'Angleterre en France, qui a quitté Paris, comme nous l'avons dit, il y a quelques jours, pour se rendre à Londres, a été reçu samedi matin à Osborne par la reine, qui lui a remis en grande pompe les insignes de l'ordre de la Jarretière.

Lord Cowley a assisté à l'ouverture du Parlement.

—Dans un discours prononcé au collége anglais de Rome, le Pape a parlé de la grandeur et de la prospérité de l'Angleterre. Tout en déplorant qu'elle ait oublié le magnifique titre d'*île des Saints*, qu'elle portait anciennement, il espère qu'elle fera servir à la cause de la foi ses immenses conquêtes et ses institutions si renommées. Plusieurs prélats anglais et d'autres notabilités étaient présents lors de cette allocution.

—Les négociations pour l'emprunt pontifical ne sont pas encore terminées.

On assure que plusieurs puissances catholiques ont offert d'autoriser chez elles le recrutement de bataillons de volontaires semblables à celui qui se recrute maintenant en France.

—A la Chambre des communes d'Angleterre un Irlandais, M. O'Donoghue, a proposé un amendement portant que la Chambre exprime son profond regret de l'état des choses en Irlande, et qu'il est du devoir du gouvernement d'en sonder et d'en faire disparaître les causes, en concédant une taxe qui grèverait l'absentéisme, en abolissant la supériorité d'une Eglise sur l'autre, en assimilant les lois des pauvres à celles de l'Angleterre, en assurant par un bill le droit du tenancier et ne le laissant pas complètement abandonné au caprice du propriétaire. Le peuple irlandais, est-il dit, demande et attend justice.

Cet amendement, combattu par M. Gladstone, a cependant réuni 26 voix.

—Le *Journal des Villes et des Campagnes*, en date du 12 février, parle comme suit des événements du Liban :

" Si l'intérêt catholique, toujours d'accord avec celui de la justice et de l'humanité, revendique au nord les droits de la Pologne, à l'ouest ceux de l'Irlande, au midi ceux du St.-Siége, condition indispensable de la liberté de la papauté, et par suite de la liberté de l'Eglise, il est en Orient une question non moins grave peut-être, et qui se rattache à tout ce que les traditions et les souvenirs du catholicisme ont de plus sacré.

" Le sol où furent le berceau et le sépulcre du Christ, où se passèrent toutes les scènes de sa vie mortelle, où l'Eglise prit naissance et d'où elle partit pour évangéliser le monde, ce sol est aux mains des Turcs.

" Dans un but à la fois religieux et éminemment politique, nos pères le reconquirent par les croisades, et y fondèrent dès 1099 le royaume de Jérusalem.

" Cet empire, qu'on peut dire d'origine française, s'écroula un siècle plus tard. Mais depuis la France conserva toujours en Palestine, ou plus généralement en Syrie, une action prépondérante, un protectorat qui s'étendait spécialement sur la nation maronite.

" Cette nation catholique, forte et généreuse, semblait providentiellement destinée à remplacer dans ces contrées le cadavre de l'Islamisme en dissolution, et à réédifier l'ancien royaume de Jérusalem, en le rattachant à sa double base, l'Eglise et la civilisation chrétienne de l'Occident.

" Là est la tradition à la fois catholique, française et européenne qui tend à rendre aux souvenirs, aux pélérinages chrétiens leurs lieux saints, à l'Eglise son berceau, à la civilisation occidentale sa puissance et son rayonnement à la jonction de trois continents, aux sociétés modernes enfin le point de départ de toutes leurs origines religieuses et historiques.

" Là est le nœud de la question d'Orient. Eh bien ! en ce moment, le mahométisme triomphe contre le catholicisme ; la Turquie, l'Angleterre et la Russie contre la France. Les maronites pris à l'improviste, divisés, sans armes, sans munitions, sont exterminés. Et parmi leurs bourreaux se rencontrent des catholiques, des apostats qui se font les complices des Turcs !

" Tout était préparé d'avance. Cinq mille hommes de troupes turques étaient prêts à être embarqués pour cette nouvelle extermination des malheureuses populations dn Liban. Les hostilités, un moment suspendues, ont recommencé ; le sang coule, et la politique française, trompée par les intrigues de ses ennemis, semble jusqu'à présent n'avoir pris aucun parti.

" Laisserons-nous ce massacre continuer ? Renierons-nous tous les précédents de notre histoire, tous les intérêts de notre protectorat en Syrie, et laisserons-nous notre influence en Orient passer aux mains de l'Angleterre et de la Russie ? Non, sans doute, cette abdication est impossible. Il y va de notre honneur aussi bien que de nos intérêts politiques et religieux les plus graves."

— La séance du 12 février, au Sénat français, a été consacrée tout entière à la discussion de la convention du 15 seprembre et des questions romaine et italienne. Les discours si remarquables des cardinaux de Bonnechose et Matthieu, du comte de Ségur-d'Aguesseau, du général Gemeau et de M. le ministre d'Etat, ont élevé le débat à une hauteur digne de cette grande assemblée.

Chacun a reconnu, avec M. Ségur-d'Aguesseau, que " la papauté est la seule grandeur vivante de l'Italie," et que, selon le mot du général Gemeau, " Rome doit rester la capitale du monde chrétien." Mais le gouvernement italien interprète-t-il la convention du 15 septembre de la même manière que le gouvernement français ? Là est le véritable nœud de la question.

Cette convention, dit M. Rouher, " a créé deux souverainetés distinctes." Ce n'est pas ainsi que paraît l'entendre M. le président du conseil des ministres d'Italie. En effet, dans sa note du 5 février au gouvernement espagnol, il présente le traité du 15 septembre comme une *épreuve* qui doit décider du maintien ou de la chute du pouvoir temporel du St.-Siége, sans qu'aucune puissance catholique ait le droit d'intervenir pour le défendre. Où sont ici les deux souverainetés distinctes ?

La France sans doute réserve toujours son action, et cette réserve, faite dès le début, nous semble plus que jamais indispensable.

— Malgré cette attitude déplorable du gouvernement italien, le Souverain-Pontife a adressé au roi Victor-Emmanuel une lettre de condoléance à l'occasion de la mort du prince Odone.

Des désordres assez graves ont éclaté à Côme, où règne une très-vive agitation.

— La municipalité de Venise a refusé de voter les subsides imposés par le gouvernement autrichien pour le théâtre de la Fenice et a donné sa démission en masse.

— Le cabinet espagnol est en butte à des attaques qui l'accablent de tous côtés, à l'intérieur et à l'extérieur. Miné par les partis progressiste, démocrate et socialiste, il a profondément blessé les catholiques ; et dans le Sénat le marquis de Vahamonde l'a vivement blâmé d'avoir reconnu le royaume d'Italie sans exiger auparavant du gouvernement de Florence des explications catégoriques sur ses intentions vis-à-vis du St.-Siége.

En même temps ses réserves lui attirent une note sévère du général de La Marmora. Nous ne parlons pas de sa guerre malheureuse avec le Chili, dont les corsaires menacent ses possessions de Cuba.

Il cherche à se consoler de ses défaites par d'in-

nombrables arrestations et des poursuites acharnées contre la presse. Ressource extrême qui n'a jamais consolidé aucun pouvoir !

—Voici les curieuses réflexions consignées par un chinois sur ses tablettes, à propos du carnaval en France :

" A un certain moment de l'année, les Français deviennent fous. Il leur prend dans les premiers mois une sorte de gaieté folle qui se manifeste par des gesticulations plus ou moins vives et par des costumes bizarres.

" J'ai cherché à me renseigner sur cette folie, qui revient régulièrement chaque année, mais je n'ai pu recueillir que cette réponse : " C'est l'habitude, c'est l'usage." Du reste, comme à cette époque personne n'a l'esprit parfaitement lucide, j'ai dû me contenter de mes propres suppositions que voici :

" Cette maladie doit avoir pour cause principale l'action du climat, car je crois que l'hiver a une grande influence sur l'intelligence des Français, le froid engourdissant les lobes du cerveau et arrêtant la circulation du système.

" Il est à remarquer que la réaction de cette maladie a toujours lieu au renouvellement de la belle saison. C'est la limite du mauvais et du beau temps. Après avoir couvé tout l'hiver et éclaté définitivement par un délire joyeux de plusieurs jours, elle se guérit aisément ; un peu de cendre sur le front suffit pour remettre toutes les têtes à leur place en leur rendant leur bon sens.

" Cette maladie se divise en deux genres : la folie douce et la folie turbulente.

" Les fous turbulents s'affublent de costumes grotesques et bizarres ; il en est même qui se barbouillent le visage de blanc et de noir ; d'autres se contentent de faux nez et de faux visages de carton ; tous ainsi accommodés, ils se livrent à une foule de contorsions, de sauts, de gambades et de cris discordants.

" Cette espèce de fous gesticulent ainsi devant l'autre partie de la population, atteinte de folie douce, laquelle regarde et écoute avec un naïf ébahissement.

" Ces derniers m'ont bien amusé. Ils ressemblent aux moutons de Panurge : quand l'un se met à rire, les autres rient également par imitation, de confiance et sans savoir pourquoi. Heureux peuple ! Et quelle patience ! ils attendent des heures entières le passage du cortége, ou la promenade d'un bœuf gros et gras que l'on tue ensuite en réjouissance de la guérison de la folie générale.

" Le soir, tous ces fous se réunissent dans des bals publics. J'ai voulu les y voir une fois, mais bientôt la tête me tourna, et je me suis retiré, car j'aurais été tenté, je crois, de sauter et crier avec eux.

" On ne peut assurément contester beaucoup d'esprit aux Français, mais cela n'empêche pas que parfois ils soient fort drôles."

LA NEIGE.

(Ecrit spécialement pour l'*Echo.*)

(*Suite.*)

ARTICLE TROISIÈME.

Influence de la neige sur les végétaux.—Ce que serait le Canada sans la neige.—Fécondité qu'elle donne à la terre.—Ce qu'on trouve dans ses flocons.—La neige et les médecins.—Un bain russe.—Singulière aventure d'un ambassadeur.—Comment on ranime une personne gelée.

La neige possède une qualité extrêmement précieuse, celle d'arrêter la chaleur, de ne point la laisser pénétrer à travers ses molécules.

Elle doit cette qualité à son état d'extrême division et beaucoup plus encore à l'air qui se trouve emprisonné dans sa masse. Les physiciens enseignent, en effet, que l'air, lorsqu'il est rendu immobile, est un très-mauvais conducteur du calorique.

Si vous pouviez vous envelopper de neige comme d'un manteau, et l'empêcher de fondre au contact de votre corps, je ne doute pas que vous ne fussiez tenu bien plus chaudement qu'avec les meilleures fourrures. Or, Dieu a donné ce manteau à la terre. Par un dessein admirable de sa Providence, il a voulu combattre le froid par le froid, en obligeant ce dernier à déterminer la formation d'une substance capable de prévenir ses ravages.

Il arrive parfois, au printemps, que le froid recommence à sévir après la fonte des neiges. L'eau dont le sol est alors imprégné se convertit en glace, augmente, par là-même, de volume et produit les effets les plus désastreux : la terre se soulève et les plantes sont déracinées, les trottoirs mis hors de service, les clôtures renversées.

A quoi ne devrions-nous pas nous attendre si la neige faisait complètement défaut !

Je vois la terre exposée pendant six longs mois à une température extrêmement rigoureuse ; la provision de chaleur qu'elle a reçue du soleil durant l'été se dissipe rapidement, le froid l'envahit, pénètre jusque dans ses entrailles et va donner la mort aux germes qui lui ont été confiés.

Le mal ne peut qu'empirer avec le temps. Quand reviendront les beaux jours, le soleil, la trouvant profondément gelée, mettra des mois à la faire sortir de son engourdissement, et sa température sera loin d'atteindre le même degré que les années précédentes.

On devine quelles seront les conséquences de cet état de choses : la terre se refroidira d'année en année, les végétaux qu'elle nourrit disparaîtront successivement sans être remplacés, la vie l'abandonnera et des glaciers semblables à ceux qui couvrent les régions polaires s'étendront bientôt à sa surface.

Ce sont là heureusement des craintes chimériques. La neige existe ; elle tombe en couches d'autant plus épaisses que le climat est plus rude ; elle empêche la chaleur terrestre de se dissiper trop vite et protége efficacement les plantes contre la gelée. C'est ainsi, dit un auteur américain, que les patates, les navets et toutes sortes de semences se conservent parfaitement intactes dans la terre, même au-dessus du Lac Supérieur.

***

La neige n'a-t-elle à remplir qu'un rôle simplement préservateur envers la végétation ? C'est ce qu'ont prétendu autrefois quelques physiciens, mais aujourd'hui on s'accorde généralement à lui reconnaître une action fécondante, à la regarder comme un excellent engrais ; c'est ce qui paraît ressortir clairement des faits observés.

Nos cultivateurs savent très-bien que les récoltes sont d'autant plus abondantes que la neige est tombée en plus grande quantité, et c'est toujours autour des clôtures, dans les endroits où elle s'est accumulée, que les céréales présentent la plus belle apparence. Déjà, du temps de Charlevoix, on s'était aperçu que le rendement des érables dépend, en grande partie, de la même cause. "Nos érables, écrivait ce père à la Duchesse de Les Diguières, auraient peut-être la même vertu, si nous avions en France autant de neige qu'en Canada et si elle y durait aussi longtemps."

L'effet de la neige est encore plus marqué au pied et sur le versant des montagnes qui en sont toujours couvertes. Nulle part on ne rencontre de plantes plus vertes et mieux nourries.

Ceux qui ont visité la France savent combien sont riches les pâturages d'Auvergne où paissent d'innombrables troupeaux. L'herbe y est si touffue et tellement haute qu'on a de la peine à la traverser ; on se croirait au sein de la végétation luxuriante des tropiques, et pourtant on se trouve dans un pays froid et sillonné de montagnes que la neige couvre en octobre pour ne les quitter qu'au mois de juin.

Les prairies de l'Ouest offrent un phénomène semblable mais trop connu de mes lecteurs pour que je doive m'y arrêter.

On sera peut-être plus frappé du spectacle que présentent les montagnes de la Laponie. " Tout l'adossement de ces montagnes, compris entre les sommets où règnent les neiges éternelles et les bases où croissent des forêts, est le vrai champ de la végétation de ce qu'on appelle *plantes alpines*. Ces lieux sont couverts de neige jusqu'à la fin de juin : elle se fond alors, par la chaleur du soleil, dans sept ou huit jours. La végétation est si prompte que dans la semaine suivante les campagnes sont couvertes de verdure. Il ne faut pas plus de temps aux plantes pour parvenir à leur juste grandeur : huit jours de plus suffisent pour les faire fleurir et les porter au plus haut degré de vigueur, et huit jours encore pour en faire mûrir les fruits. A peine ont-elles donné leur semence que les nuits très-froides et les neiges annoncent le retour de l'hiver. Ainsi ce pays ne jouit que d'un été d'environ six semaines, sans être précédé du printemps ni suivi de l'automne." (1)

***

A quoi la neige doit-elle de favoriser le développement des végétaux ? C'est la question qu'on s'adresse naturellement après avoir lu les détails précédents, mais à laquelle il est difficile de trouver une réponse satisfaisante.

A mesure que la neige fond, elle s'insinue lentement dans le sol et y rencontre des principes nutritifs dont elle s'enrichit en les dissolvant ; peu à peu elle entoure les racines, ramollit leurs tissus et les pénètre. Dès ce moment elle change de nom : c'est la sève qui circule dans les plantes et va distribuer à chacun de leurs organes la nourriture qui lui convient.

Voilà des faits incontestables. Suffisent-ils pour rendre compte de la prodigieuse influence que nous avons attribuée à la neige ? Il est difficile de le croire. Il faudrait démontrer que l'eau de neige contient plus de substances fécondantes qu'il ne s'en trouve dans l'eau ordinaire ; or, c'est l'inverse qui a lieu au dire de plusieurs. Voici comment ils raisonnent :

La pluie, en traversant l'atmosphère, dissout une quantité considérable d'acide carbonique, d'ammoniaque et d'autres gaz très-favorables à la végétation : la neige, au contraire, à cause de son état solide, ne saurait exercer d'action dissolvante et l'eau qui en provient doit-être considérée comme aussi pure que si elle sortait d'un appareil distillatoire.

L'eau des fontaines ou des rivières, avant d'être employée à l'irrigation des terres, a coulé longtemps soit à la surface, soit à l'intérieur du sol ; elle a dû, en conséquence, se charger d'un grand nombre de substances salines ; du reste, l'analyse chimique montre qu'il en est toujours ainsi. Quand à l'eau de neige, elle séjourne quelques heures à peine dans la terre avant d'être absorbée par les plantes : Elle ne prend rien à l'air, elle ne reçoit que très-peu de la terre, donc il est impossible qu'elle puisse activer beaucoup la végétation.

Sans vouloir rejeter ce qu'il peut y avoir de vrai dans les remarques précédentes, nous croyons que les conclusions qu'on en tire sont trop absolues.

On a eu tort de comparer l'eau de neige avec l'eau distillée, car il est incontestable qu'elle tient une certaine quantité de gaz en dissolution, et, chose remarquable, elle abonde en oxygène beaucoup plus que l'eau ordinaire. C'est ce qui a été mis hors de doute par les travaux de deux éminents physiciens : de Humbold et Gay-Lussac : Tandis que la dernière n'en contient que vingt-un pour cent, l'autre en renferme jusqu'à trente. Or, qui pourrait dire que cet excès d'oxygène n'exerce pas une action chimique très-importante sur les matières organiques contenues dans le sol ?

C'est bien autre chose quand la neige a séjourné longtemps sur la terre. Il est évident qu'elle se pénètre de toutes les émanations qui s'élèvent de cette dernière. Elle retient les gaz qui proviennent de la décomposition des engrais, les empêche de se perdre dans l'atmosphère et, plus tard, les rend aux plantes. En même temps elle reçoit du charbon et d'autres matières qui se déposent à sa surface et s'incrustent dans sa masse. Cet effet est surtout sensible près des grands centres de population. La fumée qui s'échappe continuellement d'une foule de cheminées, est emportée par le vent et finit par se rabbattre sur la neige à laquelle elle communique son odeur, comme il est facile de s'en assurer.

On prétend que la neige ne peut pas, comme l'eau de pluie, entraîner avec elle les gaz disséminés dans l'atmosphère à cause de son état solide. Mais cette preuve est-elle bien concluante ? A-t-on oublié que le charbon, et en général, toutes les substances poreuses ou très-divisées ont un pouvoir absorbant remarquable ?

Si on peut contester à la neige le pouvoir de dissoudre les gaz, on ne peut nier qu'elle ne se charge en tombant d'une multitude de corpuscules appartenant les uns au règne végétal et les autres au règne animal

(1) L'abbé Rosier.

Je pourrais me dispenser de tout détail après ce qui a été dit sur la coloration de la neige. Toutefois je vais analyser, pour l'édification de mes lecteurs, les curieuses observations faites au mois de février 1860 par un célèbre naturaliste de Rouen, M. Ponchet :

L'atmosphère était calme et la neige tombait presque perpendiculairement en larges flocons, balayant, pour ainsi dire, tout l'espace situé entre la terre et les nuages.

M. Ponchet recueillit une certaine quantité de cette neige et plaça sa récolte dans des bassins en cristal qu'il recouvrit de cloches de verre.

D'abord d'un blanc pur, la neige en se fondant se couvrit peu à peu d'une couche franchement noirâtre, à la surface de laquelle se formaient de petits îlots flottants d'un aspect oléagineux.

De plusieurs centaines d'observations que M. Ponchet fit de cette neige, il résulte qu'elle contenait en abondance des parcelles de noir de fumée, une assez grande quantité de fleur de froment et d'autres céréales, des grains de silice et de calcaire, des œufs et des cadavres d'animaux microscopiques. Parmi les matières d'origine végétale, il y avait encore quelques plaques d'épiderme, du tissu fibreux, des filaments de coton blanc et quelques grains de pollen. Les débris d'animaux se composaient de brins de laine et de duvet d'oiseaux. Enfin cette neige contenait aussi une certaine matière organisée de nature inconnue et d'un vert magnifique.

Voilà ce qu'apporte à la terre la neige du mois de février. Combien plus doit-être riche celle qui tombe dans les mois plus chaud en novembre ou en mars, par exemple !

Je ne saurais dire à quelle époque est tombée celle dont je vais parler, mais on y a rencontré quelque chose de bien surprenant : un homme, ni plus ni moins, un homme plein de vie comme vous et moi. Voici son histoire telle qu'il l'a racontée lui-même :

" Au moyen d'un procédé de mon invention pour dilater, captiver et diriger la vapeur, j'étais parvenu aux dernières couches de l'atmosphère que j'ai trouvées formées par divers bancs de neige allant toujours s'épanouissant de plus en plus, et finissant par former une glace d'une épaisseur et d'une solidité incalculables. En ce moment je fus entraîné par mon appareil de la direction duquel je n'étais plus maître, j'arrivai brusquement à l'extrême couche de glace qui ferme et termine l'atmosphère, je m'y heurtai si violemment la tête que je perdis à peu près connaissance, et tombai de mon char de vapeur. En revenant un peu à moi, je me sentis traverser, en tourbillonnant, les diverses couches d'air, passer au milieu de neiges solides que mon corps, malgré son poids, avait bien de la peine à rompre et arriver à des neiges moins denses et à des régions tièdes. Enfin je tombai sur le sommet d'une montagne.

" Quand je touchai la terre, j'étais complètement enfermé dans un véritable œuf de neige, qui amortit ma chute. Pendant huit jours que je vécus au milieu de cette singulière enveloppe dont je ne pouvais me débarasser, je m'y nourris de fécule de blé, d'insectes et d'autres menues créatures entraînées avec moi du haut des airs."

Je ne puis m'attendre, chers lecteurs, à ce que vous preniez au sérieux des aventures aussi étranges, ce serait faire injure à votre bon sens. Je vous avouerai donc qu'elles sont tout simplement le rêve d'un savant bien éveillé, il est vrai, mais qu'une trop grande application d'esprit a fini par rendre pensionnaire d'une maison de fous.

***

Si la neige remplit un rôle important dans la végétation, son influence sur la vie et les occupations de l'homme n'est guère moins remarquable, comme il sera facile de s'en convaincre en lisant les détails que nous nous proposons de donner, dans un prochain article, sur les voyages et la chasse en hiver.

Disons, dès aujourd'hui, quelques mots de ses propriétés médicinales.

On regarde généralement l'eau de neige comme une boisson insalubre. Macrobe signalant, dans ses *saturnales*, les inconvénients de cette eau, fait observer qu'elle est aussi nuisible étant bue chaude que froide, d'où il conclue que ce n'est pas le froid seul qui la rend pernicieuse.

" Toute eau, dit Aristote, traitant la même question, contient une portion d'air qui la rend salubre et qu'elle perd en se condensant, resserrée qu'elle est par le froid et la gelée. Si elle fond aux rayons du soleil, il lui manque la partie la plus salubre que l'évaporation a volatilisée. La neige, qui n'est autre chose que de l'eau gelée en l'air, a perdu sa partie la plus subtile en devenant corps solide ; et boire de l'eau de neige, c'est mettre dans ses entrailles le germe de différentes maladies."

L'opinion du savant philosophe de l'antiquité n'est pas rejetée par la science moderne. Il est reconnu que l'eau n'est facile à digérer et favorable à la santé, qu'à la condition d'être parfaitement aérée et de contenir une certaine quantité d'*iode*; or, l'eau de neige est loin de satisfaire à cette double condition. C'est pourquoi il ne faut en faire usage que lorsqu'il est impossible de s'en procurer de meilleure.

Dans le Valais et dans le Tyrol, on rencontre un grand nombre de personnes atteintes par le goître et l'enflure de gorge. On n'a pas manqué d'attribuer ces maladies à l'eau de neige dont se servent habituellement les gens de ces pays, mais cette conclusion nous paraît, pour le moins, hazardée. Nous voyons, en effet, les sauvages de ce continent exempts de ces graves infirmités, bien qu'ils se servent d'eau de neige pendant leurs chasses qui durent souvent une grande partie de l'hiver. Ne pourrait-on pas les expliquer par d'autres causes? Un air non renouvellé, la privation des rayons solaires, une nourriture de mauvaise qualité et surtout l'hérédité qui perpétue et aggrave le mal, paraissent y avoir une très-large part.

Quoiqu'il en soit de la neige fondue, on n'a que des éloges à donner à la neige encore solide.

Il paraît qu'elle se laisse manger sans trop d'inconvénients. Un célèbre botaniste, Tournefort, raconte qu'il en fit un usage fréquent durant son voyage dans les montagnes de l'Arménie et qu'au lieu d'en être incommodé, comme il aurait pu s'y attendre, il ressentit en lui une douce chaleur et se trouva singulièrement fortifié.

C'est comme tonique que la neige est ordinairement employée par les médecins ; son action est plus prompte que celle de la glace, à laquelle on peut la substituer avantageusement dans tous les cas.

Personne, mieux que les Russes, ne sait mettre à profit cette précieuse qualité. Ils commencent par prendre un

bain à la vapeur, ou bien s'il leur est impossible de se passer un tel luxe, ils se mettent dans un four chaud et y restent jusqu'à ce qu'ils ne peuvent plus supporter la chaleur. Ils sortent alors précipitamment, et vont s'ensevelir pour quelques instants sous la neige, ou bien se roulent à sa surface et raffermissent leur corps comme par une espèce de trempe. " Ce passage brusque, dit l'auteur auquel j'emprunte ce fait, les rend plus robustes, et répercute les humeurs qui s'étaient portées à la surface du corps par une chaleur humide ; leur peau était d'un rouge vif et pourpré à la sortie du bain ou du four ; bientôt, par l'action de la neige, elle reprend sa blancheur d'albâtre. Ce peuple, en observant cette coutume, se maintient sain et robuste, au lieu que les grands qui se bornent au bain de vapeur, restent dans un état de faiblesse."

Nous savons tous combien une friction de neige est efficace pour rappeler à la vie des membres récemment gelés.

Un ancien ambassadeur de France en Russie, M. le comte de Maistre, je crois, fit connaissance avec ce remède d'une façon assez curieuse. Durant une journée d'hiver, dans un appartement bien chauffé, il contemplait le ciel dont la sérénité était parfaite et le soleil qui paraissait, ce jour-là, briller d'un éclat inaccoutumé. Doué d'une imagination vive et poétique, il se crut au retour du printemps et se hâta d'aller en respirer les doux parfums. Son illusion ne fut pas de longue durée ; à peine avait-il franchi le seuil de son hôtel, qu'un vent glacial vint lui cingler la figure et le rappeler à la triste réalité. Vous sentez bien qu'il eut volontiers renoncé à sa promenade, mais l'amour-propre, ce tyran cruel qui fait tant de victimes, l'amour-propre le poussa en avant. Mal lui en prit ! Il avait à peine fait quelques arpents, que ses oreilles, son nez et une portion notable de ses joues avaient pris la couleur de la neige. Une bonne femme s'en aperçut pour lui et courut l'avertir du danger qui le menaçait. Comme elle s'exprimait dans un jargon inintelligible et que l'émotion lui donnait un air tout à fait rebarbatif, il crut qu'elle lui lançait des insultes, et sans faire plus d'attention à elle, il se mit en devoir de continuer son chemin. La charitable femme ne se déconcerte point, mais ramassant une bonne poignée de neige, elle lui saute à la figure et se met à le savonner de son mieux.

L'ambassadeur comprit alors de quoi il était question, mais honteux de se voir entouré par la foule qu'un spectacle aussi étrange avait rassemblée autour de lui, il reprit le chemin de sa demeure sans même songer à remercier sa bienfaitrice.

Je conseille à nos élégants qui, par les plus gros froids, s'en vont le nez au vent et le castor sur l'oreille, de ne pas s'exposer à pareil traitement. Qu'ils interrogent de temps à autre leur compagnon de route sur leur état ; et, s'ils se trouvent seuls, qu'ils aient soin de palper fréquemment leur visage afin de s'assurer que la chaleur ne l'abandonne pas.

Laissons la plaisanterie et traitons sérieusement un sujet très-sérieux.

Beaucoup de personnes, surtout dans nos campagnes, s'imaginent bien faire en laissant de côté les frictions avec la neige, pour appliquer immédiatement la chaleur aux membres gelés. Or, rien de plus funeste, comme le démontre l'exemple suivant, arrivé, il y a quelques années, dans une paroisse voisine. Un voyageur s'était gelé le bas des jambes en tombant, autant qu'il m'en souvient, dans une mare d'eau ; quand il eût été rendu à sa demeure, sa femme n'eut rien de plus pressé que de lui préparer un bain chaud ; il y était à peine entré que les chairs se détachèrent laissant les os à nu. On s'empressa de transporter cet infortuné à l'hôpital, mais tous les soins qu'on lui prodigua furent impuissants à le sauver.

" Un homme, dit le docteur Hallé, cité par Rey, qui, livré à son ignorance, aurait les mains ou les pieds gelés et qui les porterait au feu, les perdrait sans retour. Dans le passage subit de l'extrême froid à l'extrême chaud, quand la circulation intérieure est suspendue, le sang dégelé dilate ou rompt les canaux, s'extravase, stagne et se corrompt ; les solides mêmes, ramollis avant d'être pénétrés par le retour régulier de l'action vitale, se trouvent comme séparés de cette action. L'altération que le membre gelé en ressent, compromet son organisation et l'entame ; la gangrène se déclare, et après deux ou trois jours des plus cruelles douleurs, il faudrait que le malade se soumît encore aux souffrances non moins cruelles de l'amputation."

On sera peut-être bien aise de connaître la méthode employée par les religieux du St.-Bernard pour soulager les voyageurs saisis par le froid.

Ils commencent par s'assurer s'ils ne sont encore qu'engourdis. Dans ce cas, ils les frictionnent, les massent, les frappent à petits coups pressés. Si décidément ils sont gelés, ils recommencent les frictions, mais cette fois, c'est avec de la neige. Les malades sont ensuite conduits au monastère, où l'on fait baigner leurs membres dans de l'eau de neige, jusqu'à ce qu'ils soient revenus à l'état de dégel. Il est rare que ce traitement n'amène pas la guérison.

Un Abonné.

(A continuer.)

L'Eglise et l'Erreur.

Nous publions aujourd'hui, sous le titre *L'Eglise et l'erreur*, un discours du Révd. M. C., qui n'est au fond que la reproduction de la lecture qu'il a donnée l'année dernière, à peu près à pareille époque, au Cabinet de Lecture Paroissial.

Si l'on écrivait l'histoire des malheurs de l'humanité, c'est pour le récit de ses erreurs qu'il faudrait en réserver les plus sombres pages. Quand les égarements de l'esprit ne sont pas la cause première des égarements du cœur, presque toujours ils les consomment sans retour. Tant que l'esprit demeure dans sa voie, un cœur qui s'oublie peut toujours revenir à lui-même. Mais si l'intelligence et le cœur passent une fois entre eux un honteux pacte d'iniquité, quel espoir de salut peut encore rester à l'homme ? Où trouvera-t-il sa lumière ? Qui le conduira dans les sentiers de son exil ? Quelle voix lui dira au fond de son âme : mortel, tu te trompes ; tu vas périr ? Aveuglé par ses propres pensées et insensible à son malheur, jouet misérable de toutes les illusions et de toutes les tempêtes, il s'en ira aux rivages de l'Eternité, s'enfonçant de plus en plus dans l'abîme.

Nous portons en nous le sentiment inné du vrai. La vérité est la base de la raison, et la raison, notre plus brillante couronne. C'est une gloire pour nous d'avoir

reçu un don si divin et comme un besoin d'en être fiers. Aussi, malgré lui, l'homme aspire à savoir; il tend à s'élever; il faut qu'il voie de haut, et que son regard avide, parcourant avec une noble curiosité l'immense horzion de lumière qui se développe sous lui, se donne la rare jouissance de contempler ses richesses et d'embrasser, dans la région de l'infini, les vastes domaines dont il est le souverain.

C'est dans cette contemplation de la vérité qu'il trouve le principe et le motif de ses devoirs, qu'il apprend à être vertueux, s'anime aux grandes entreprises, s'enthousiasme pour tout ce qu'il y a de beau, de bien et d'honnête, et se donne un élan généreux qui, l'arrachant au joug pesant du sensualisme, le porte avec une liberté sublime vers le Dieu de perfection et d'amour qui l'éclaire et qui l'appelle.

Mais tout cela suppose des efforts inouis et des sacrifices immenses. Il faut se vaincre, il faut comprimer ses désirs et enchaîner ses passions, il faut résister avec une magnanime constance à l'instinct vivace et séducteur d'une nature profondément viciée, qui ne songe qu'à se replier de tout son poids sur elle-même pour se repaître plus à loisir du bien-être avilissant de la brute. Que de renoncements et de violences pour embrasser la pure et chaste vérité ! quelle âme invincible pour les entreprendre !

Assurément, si la vérité était d'une nature moins inflexible, si par impossible elle consentait à s'accommoder à nos faiblesses et condescendre à nos misères, jusqu'à rester près de nous dans le vice, en fermant les yeux et gardant le silence, tel est l'entraînement de ses charmes, qu'heureux alors de son commerce et insatiables de ses beautés, n'ayant plus qu'à jouir d'elle sans travail ni fatigue, nous lui vouerions toutes nos puissances et les lui enchaînerions par les liens inviolables d'un amour éternel ! Mais ne voit-on pas quel outrage ce serait pour elle? Jamais, jamais la vérité ne se pliera aux bassesses de la passion.

Cœur amolli par tes propres lâchetés, résous-toi ! ou renonce aux embrassements de la vérité, ou renonce à ton sensualisme. Il se résoud en effet et s'enfonce avec une dégoûtante torpeur dans le jouir du présent.

Le voilà dans le puits de l'abîme. Où va-t-il se retourner ? à quoi va-t-il s'arrêter ? Il s'exerce d'abord à cacher l'accablement de sa honte ; puis, prenant en aversion cette vérité qui le poursuit et s'emportant contre elle avec une sorte de dépit, il semble, après en avoir outrageusement déchiré l'image en lui-même, ne plus aspirer qu'à la bannir de ce monde en la persécutant jusque dans les autres.

C'est pourquoi l'erreur est un principe nuisible et destructeur de sa nature, un abominable principe, un principe de mort qui ne sert qu'à faire des ruines et creuser des tombeaux. De là tant de déguisements impies, tant d'impostures audacieuses, tant de doctrines perverses et corruptrices ; de là tant de coups violents contre tout ce qui représente l'ordre, la morale, l'autorité, la religion.

Mais sa prodigieuse fécondité pour le mal paraît surtout quand on parvient à l'imposer aux masses. Plus que jamais alors elle devient tenace et opiniâtre, et prend un air farouche et menaçant. On peut emprisonner un malfaiteur, mais jamais on n'emprisonnera une idée.

Vous l'avez jetée dans l'esprit du peuple, elle y fera son chemin et s'y développera jusqu'au bout. Vous en verrez tôt ou tard les conséquences effrayantes. Le peuple, dont l'instinct logique est d'une rigueur inflexible et qui, pour l'ordinaire, n'a pas peur de ce qu'il croit, les tirera toutes jusqu'à la dernière, dût-il pour cela se porter à tous les actes les plus féroces et à tous les soulèvements les plus barbares. N'est-ce pas là en effet la terrible leçon que nous rappelle, pour nous faire rougir, le triste souvenir du siècle passé ?

Paraissez maintenant, sainte Eglise, paraissez sur la scène tumultueuse de ce monde avec votre front paisible et rayonnant de lumière ; venez gémir sur les malheurs de l'humanité, venez l'éclairer dans sa course errante et vagabonde ; venez ranimer ses forces qui tombent et sa vie qui s'épuise ! Brisant la lourde chaîne qui la tient asservie dans les ténèbres de l'erreur et des passions, rendez-la à la liberté, à la noble liberté du bien et du devoir. Vous êtes la colonne de vérité que rien n'ébranle ; vous êtes le phare lumineux dressé sur le rivage pour jeter vos feux durant les nuits obscures sur la surface orageuse d'une mer trop fameuse par ses tristes naufrages. L'humanité est en vos mains ; ôtez le suaire funèbre dont elle est enveloppée ; rendez-lui la splendeur de sa première jeunesse ; sauvez-la par la vérité.

Mais que vois-je ? De toutes parts, parmi de longs murmures, je vois des regards qui s'enflamment, des bras qui se lèvent, des traits aigus qui se décochent ! Pourquoi cette violente ardeur ? Est-ce un ennemi qu'on repousse ? C'est l'Eglise qu'on attaque et contre elle qu'on se précipite.... Mortels insensés, que faites-vous ? Vous outragez votre Mère, la seule puissance en ce monde qui vous protège et ne s'exerce qu'à votre bonheur. Est-ce donc un crime pour elle de vous aimer, un crime de se dévouer pour vous ? Lui ferez-vous un reproche de vous enseigner la vertu, de vous apprendre à respecter les principes qui vous honorent et vous perfectionnent et à tirer votre esprit de l'affreux abîme du doute et de l'erreur où il s'égare dès qu'il est seul ? Est-ce un mal de vous faire du bien ? Qu'avez-vous donc contre l'Eglise ?

—Ce que nous voulons d'elle, c'est qu'elle nous laisse l'indépendance, l'indépendance la plus noble, aspiration d'un cœur généreux et le plus brillant privilége qu'il ait reçu de son auteur.

—Soyez donc indépendants, je le veux, mais indépendants comme les glorieux rejetons de la plus illustre race et les héritiers immortels d'un trône impérissable. Allons, l'heure est venue, levez-vous, enfants de l'Eternel, secouez le joug honteux des sens qui vous oppriment, c'est là ce qui vous rend esclaves. Vous portez en vous l'image de Dieu ; regardez votre modèle et soyez parfaits comme votre Père céleste est parfait. Montez, montez hardiment vers les admirables hauteurs d'une vie sévère, pure et innocente. Voilà votre indépendance, la plus fière qui se conçoive ; mais cette indépendance qui vous la donne ? n'est-ce pas l'Eglise, avec la divine morale de son Evangile ?

Que voulez-vous encore ?

—L'indépendance que surtout nous voulons est celle de la pensée et de la raison. La pensée doit être libre parce que l'âme doit se développer sans contrainte et la raison, étincelle brillante sortie du foyer même de la vie, doit être libre aussi parce qu'elle est faite pour voir par elle-même la lumière. Condamner la pensée à se reserrer dans de génantes limites et la raison à s'aveu-

gler elle-même, c'est violer les droits de l'homme et le précipiter de toute la hauteur du sommet qu'il occupe.

Donc indépendance, indépendance de la pensée et de la raison !

—Ainsi c'est un vaste champ qu'il faut à la pensée et beaucoup de lumière à la raison ; et plus ce champ sera vaste et cette lumière abondante, plus aussi l'âme contente en quelque sorte de respirer à l'aise et de se développer sans obstacle, jouira de sa chère et glorieuse indépendance. Mais qui donc du rationalisme ou de l'Eglise lui ouvrira un plus vaste champ et lui fournira plus de lumière ?

Quand le soleil couchant touche à son déclin et se trouve déjà comme à demi plongé sous l'horizon en feu, il lance encore quelques rayons épars qui vont rougir en l'effleurant le sommet des montagnes dont le pied reste dans l'ombre. Telle est l'image de ce qu'est la vérité de la raison pure, la vérité naturelle et philosophique ; quelques rayons épars d'un soleil couchant, une lueur pâle et douteuse qui touche à peine le sommet de l'âme sans en éclairer la partie inférieure tout ensevelie dans les ténèbres du sensible. C'est bien un certain rayonnement du Verbe divin, lequel illumine tout homme venant en ce monde, mais un rayonnement si faible et si mêlé d'obscurité qu'il suffit plutôt à nous montrer l'abîme de misères où nous sommes qu'à nous découvrir la voie pour en sortir. Et c'est là tout ce que la philosophie nous promet de lumière.

Maintenant quittons la terre, laissons les choses grossières qui nous environnent, et entrons, par delà les espaces créés et par delà tous les mondes, dans le séjour même de la lumière, dans le principe de voir où se concentrent tous les rayons qui nous éclairent. Là se trouve la Vérité en elle-même, éternelle et immuable Vérité ; Beauté pure en son essence, source de toutes les beautés partielles ; Vérité vivante et substantielle par laquelle Dieu se voit et s'affirme lui-même, voit et affirme tout ce qui n'est pas lui et s'épuise avec des ravissements inexprimables en la contemplation de ses splendeurs infinies ; sagesse incréée, abîme insondable qui tient caché en ses profondeurs le secret de tous les mystères et concentre en son universelle et parfaite unité l'ordre suprême des temps et des choses, la raison première du juste et de l'injuste, et l'enchaînement harmonique de toutes les sciences et de toutes les vérités qui s'y rattachent. Telle est la Vérité surnaturelle et transcendentielle que me découvre la Foi, cette Foi qui répugne si fort aux esprits superbes.

Malgré moi mon esprit s'élève, mes désirs s'enflamment, et, les regards fixés vers le ciel, je m'écrie parmi les transports qui m'animent : O Vérité qui êtes Dieu, quand me sera-t-il donné de franchir l'espace qui me sépare de vous ; quand percerai-je le nuage qui me cache vos éblouissantes clartés ; quand pourrai-je me jeter et me perdre avec une sainte ivresse dans les torrents limpides de votre essence ! O voile, déchire-toi, énigmes et symboles, disparaissez ! Que je la voie face à face cette sublime et ravissante vérité ; que je l'embrasse de toute l'énergie de mes puissances et la sente palpiter jusque dans mon être ! O délicieuse et ineffable union ! O céleste suavité ! Que faut-il de plus à mon ambition ? Ma foi obscure d'ici-bas, là-haut deviendra une claire vue, et mes facultés, trop faibles encore pour soutenir un vif éclat, agrandies là-haut et déifiées, verront la lumière dans la lumière même. Est-ce un développement sans contrainte que convoite ma pensée ? Le sein de l'Infini lui est ouvert pour qu'elle s'y meuve. Est-ce le besoin de savoir qui tourmente ma raison ? La lumière de l'Infini, le Verbe-Vérité l'inonde pour qu'elle s'y rassasie. Aurai-je jamais et plus d'indépendance pour ma pensée, et plus de dignité pour ma raison ? L'infini n'est-il pas assez vaste pour me contenir ? Ma foi ne m'élève-t-elle pas assez haut ? Puis-je aspirer à plus de gloire ? O homme tombé, reconnais donc la main qui se penche vers toi pour te relever de tes ruines ! C'est l'Eglise te présentant sa Foi.

Quant à vous, contempteurs de cette Foi divine, rougissez de vous-mêmes ; rougissez, ou de ne pas comprendre la grandeur de l'homme, ou, si vous la comprenez, de n'employer vos forces que pour tenter de la flétrir.

Avez-vous encore quelque chagrin dans le cœur ? Ah ! je vous entends. Les mystères vous fatiguent ; vous voulez que tout s'explique ou ne rien croire.

D'abord, n'est-il pas étrange qu'on se plaigne de trouver des mystères dans la révélation et les dogmes de l'Eglise, c'est-à-dire dans la nature de l'Infini, dans les desseins de l'Infini, dans l'amour et les ressources de l'Infini, lorsqu'on ne peut même articuler un son ni faire un seul mouvement de bras sans que des faits si simples n'impliquent une multitude de mystères au-dessus de toute pénétration humaine ? Vous voulez ne rien croire que vous ne puissiez expliquer. Mais toutes vos connaissances sur quoi reposent-elles dans le fond, sinon sur des mystères que vous n'expliquez point ? Votre existence, l'expliquez-vous ? Le monde où vous vivez, l'expliquez-vous ? Le temps qui vous emporte et l'espace qui vous environne, les expliquez-vous ? Expliquez-vous votre corps et la substance qui vous constitue ? Et que d'autres choses encore s'il fallait tout énumérer ! Ne sont-ce pas là autant de mystères que vous croyez et que vous n'expliquez pas ? Pourquoi donc tant vous emporter contre les mystères et rejeter si dédaigneusement les dogmes révélés, sur le seul prétexte qu'ils en renferment ? Est-ce légèreté de votre part, contradiction ou mauvaise foi ? Qu'on éteigne tous les astres qui roulent au-dessus de nos têtes, qu'on arrête le cours des fleuves, qu'on dise à la terre de n'être plus féconde et qu'on sépare si on le veut tous les éléments de l'univers, tant qu'il restera une seule intelligence finie en contact avec l'Infini, il y aura pour cette intelligence des mystères que d'elle-même elle n'approfondira jamais.

Loin donc de nous étonner que l'Eglise nous enseigne des mystères, reconnaissons au contraire qu'elle nous en doit nécessairement enseigner.

Du reste, où trouverai-je ailleurs que dans ces dogmes sacrés une solution plus plausible et plus consolante de tous les grands problèmes de l'humanité, de ces problèmes qui feront toujours vibrer le cœur le plus insensible, tant qu'il lui restera encore une goutte de vie morale ; de ces problèmes où se rattachent par tant de liens toutes les plus hautes destinées des individus et des sociétés ? M'adresserai-je à la philosophie ? qu'aura-t-elle autre chose à m'offrir que des réponses contradictoires, des négations désespérantes ou un sourire ironique plus désespérant encore ? Que je la questionne sur l'existence du mal, la liberté de l'homme, les récompenses et les châtiments de la vie future, sur Dieu en lui-même et dans ses rapports avec nous, que me

dira-t-elle sur tous ces points ? Quelle doctrine m'en pourra-t-elle formuler ?

J'entends de sourds frémissements, j'entends le bruit tumultueux de pas qui se précipitent. On accourt, on se presse en désordre. Ce sont les libres penseurs et tous les cœurs blessés qui s'assemblent pour tenir leurs conseils et former leurs complots. Elevant de tous leurs efforts la Raison humaine comme un étendard superbe, le feu dans le regard et la haine au fond de l'âme, ils se concertent, ils s'animent et tombent d'accord qu'il faut détruire l'Eglise. Les voyez-vous aux prises avec elle. Comme ils s'acharnent à la bouleverser de fond en comble ! Ils nient son autorité, nient ses dogmes et ses mystères, ricanent de son culte, condamnent sa morale, rejettent ses miracles. N'est-ce pas assez de ruines ? Que vont-ils donc édifier ? Ils se mettent à chercher. Mais le vide est autour d'eux comme le cahos est dans leur pensée. Et puis, la haine qui leur est commune contre l'Eglise, les divise maintenant entre eux ; ils ne s'entendent plus, se séparent avec mépris plus tourmentés que jamais, et s'efforcent de tromper leur chagrin en se construisant chacun un système. Quoi, un système ! Fallait-il tant s'agiter pour n'aboutir qu'à des systèmes ! Et c'est à un système que je sacrifierais les dogmes révélés de ma foi ! à un assemblage de conceptions incohérentes, à une creuse rêverie, que je sacrifierais la ferme et majestueuse doctrine de Jésus-Christ ! Du reste, parmi tant de systèmes opposés qui s'annoncent à moi avec une égale assurance, auquel devrais-je donc accorder plus de crédit ? A celui où Dieu se trouve rayé à chaque page, ou à celui qui prétend lui imposer la défense de jamais faire de miracles ? A celui qui m'ôte le libre arbitre, où à celui qui m'assure la noble consolation de n'avoir, comme les bêtes, qu'une âme sans immortalité ? Est-ce ainsi qu'on protége les droits de ma raison ? Est-ce ainsi qu'on respecte ma nature et qu'on prend l'intérêt de mon sort éternel ? Peut-on, avec un dédain plus amer, maltraiter la dignité humaine ?

Si j'avais encore à choisir entre un système et des mystères, un système fruit de la haine et des passions, et des mystères où tout me parle amour et vertu, quand bien même je manquerais d'autre motif pour me déterminer, laissant de côté le système qui ne me dit rien, qui ne m'explique rien, où mon cœur sans repos ne peut étancher la soif qui le dévore, je courrais me jeter dans les bras de l'Eglise, pour me procurer l'indicible bonheur de croire à des mystères divins, où ma vie trouvant sa route toute tracée et mon âme s'habituant à respirer vers le ciel, j'ai pour guérir mes plaies le baume suave de l'Espérance, et pour contenter mes désirs l'ineffable jouissance de l'Infini.

Sainte-Anne du Bout de l'Isle de Montréal, (1)

Par M. Paul Stevens.

Ecrit dans un bon esprit, le travail de M. Paul Stevens, sur la paroisse de Ste. Anne du Bout de l'Isle, ne mériterait que des éloges s'il ne renfermait plusieurs inexactitudes qu'il me paraît bon de signaler.

Car, s'il n'est pas facile de faire l'histoire de nos anciennes paroisses, par défaut de matériaux, d'un autre côté il faut prendre garde de rendre cette tâche encore plus rude en donnant pour de l'histoire ce qui n'en est point.

Il ne s'agit point ici de faire l'histoire de la paroisse de Ste. Anne, mais uniquement de rétablir les faits, que M. Stevens rapporte, dans les droits qu'ils ont à la vérité. Et M. Stevens, qui a tant de fois fait preuve d'un zèle vraiment louable pour nous faire connaître les premiers temps de notre histoire, ne pourra que m'en savoir gré.

M. Stevens dit d'abord, en substance, que les MM. de St. Sulpice avaient cru ne pouvoir assurer la fondation de Villemarie qu'en établissant de distance en distance, des postes fortifiés, puis il continue ainsi :

" C'est pour obéir à cette politique sage et prévoyante, remarque le savant abbé Faillon (1), que les MM. de S. Sulpice avaient secondé, dès les commencements mêmes de la colonie, un certain nombre de fiefs nobles, sous droits de justice, à des officiers des troupes du Roi, dans l'espérance qu'ils s'y établiraient, et y feraient les constructions nécessaires, qui, tout en leur permettant de s'y défendre, en cas d'attaque, donneraient, par contre coup, l'éveil aux habitants de Villemarie.

" Ces espérances ne devaient pas être déçues, et l'on vit bientôt se former des noyaux de population dans les Fiefs du Gué, d'Ailleboust, de Chailly, du Puy, de St. André, de Carillon, de Morel, de Senneville, etc., etc."

M. l'Abbé Faillon dit bien que les MM. du Séminaire avaient espéré que les concessionnaires des Fiefs qu'il nomme s'y fortifieraient, mais il est loin de dire que leurs espérances ne furent pas *déçues*; au contraire il dit que M. LeBer " fut le premier ou plutôt le seul d'entre les particuliers qui sacrifia une partie de sa fortune à la sécurité publique." Et d'ailleurs, si le fief du Gué, pour un, eût été fortifié et établi par son premier possesseur, M. LeBer n'eut pas eu la peine de faire exception à la règle générale en le fortifiant quand il fut devenu sa propriété.

C'est ici le lieu de dire que M. Stevens fait deux fiefs différents des fiefs *du Gué* et *de Senneville*, tandis que M. l'Abbé Faillon nous dit positivement que " M. LeBer et Charles Lemoyne, son beau-frère (et non pas son beau-père), ayant acquis de M. Du Gué, en 1679, pour la somme de 1768 livres, le fief qui lui avait été concédé, en haut de l'Ile de Montréal,... qui avait été surnommé de Bois Briant, par M. Du Gué,...M. LeBer, qui le destinait à l'un de ses fils, l'appela alors *de Senneville*."

" Le fief de Ste. Anne du Bout de l'Isle ou de Senneville, continue M. Stevens, échut à M. LeBer."

On vient de voir qu'il n'était point question du fief de Senneville avant que le fief *Du Gué* fût possédé par M. LeBer, et il ne le nomma ainsi qu'après le partage des biens entre Charles Lemoyne et lui en 1683 (2). Quant à dire le fief de Ste. Anne du Bout de l'Isle, au lieu du fief de Senneville, il n'y a pas de moyen ; car il y a eu plusieurs fiefs à Ste. Anne, et aucun n'a porté ni ne porte actuellement ce nom; et d'ailleurs, au temps dont nous parlons, Ste. Anne d'aujourd'hui s'appelait St. Louis.

" Jacques le Ber se mit donc courageusement à l'œu-

---

(1) Voir l'*Echo* du 1er Janvier 1866, pages 5 et suivantes.

(1) Vie de Dlle Leber, pages 319 et suivantes.

(2) L'Abbé Faillon, Vie de Delle LeBer, page 320.

vre, et construisit, à la Pointe de l'Ile, un fort en bois et un moulin."

M. Faillon ne dit pas que le premier Fort fut en bois ; il semble insinuer le contraire, quand il dit : " Il construisit, à la Pointe de l'Ile, un Fort de pierres." (1)

" Cette fois Jacques LeBer n'hésita pas à sacrifier une partie de sa fortune à la sécurité publique, etc."

Je ne vois pas pourquoi M. Stevens suppose que M. LeBer a manqué de générosité dans la construction de son premier Fort, et M. Faillon ne le dit, à coup sûr, pas, quand il suppose que le Fort brûlé fut immédiatement reconstruit.

" Une tour à l'épreuve du feu, etc."

M. Faillon ne parle pas de cette tour ; qu'elle ait été construite alors, ou plus tard; peu importe ; toujours elle a été incendiée par les Américains, dans la guerre de 1775, ce qui donne à croire que le feu pouvait y prendre.

Et les *couleuvrines ?* M. Faillon parle de *Perrières.* " Ces fortifications considérables pour l'époque devaient hâter les progrès de la colonisation. Nous voyons même qu'il y avait dans le Fort, en 1701, une garnison commandée, etc."

C'est trop donner à entendre que la garnison était le résultat de la colonisation, tandis que la colonisation a dû se faire en raison de la sécurité que lui procura la garnison.

" Il y avait déjà alors (1696), dans le seul Fief Senneville, cinquante arpents en culture, sans comprendre treize ou quatorze arpents défrichés par deux tenanciers."

M. Faillon en voudra certainement à M. Stevens pour ce *quiproquo* qui lui fait confondre 1696 avec 1700, et le Fief *de Senneville* avec le Fief de *St. Paul,* dans l'Ile St. Paul, et qui fait admirer, comme une merveille, un défrichement de 60 et quelques arpents de terre. Voyons plutôt : " Il n'y avait alors (1700), dit M. Faillon, dans ce Fief (de St. Paul), qu'environ 50 arpents en culture, etc."

C'est assez différent.

" Tels furent les commencements de la paroisse, etc."

Pas précisément, comme nous allons le voir.

En effet, voici un document extrait des Régistres de LaChine, qui prouve que l'établissement de la paroisse, qu'on appelle aujourd'hui St. Anne, n'a pas été la conséquence de la construction du Fort de Senneville.

" Le vingtième septembre 1685, Monseigneur l'Evesque de Québecq, s'estant transporté en la partie supérieure de l'Ile de Montréal, avec monsieur Dollier son grand-vicaire, et supérieur du Séminaire de Montréal, et M. Rémy curé de la paroisse des Sts. Anges de LaChine, et Missionnaire de la Mission du haut de la ditte Isle ditte la paroisse St. Louis accompagnez du sieur Jean Quenet, habitant du dit lieu et des sieurs Ollivier Quenet marguillier de la paroisse des Sts. Anges de LaChine et Jean de Lalonde marguillier de la dite paroisse de St. Louis, de l'avis de Mon dit sieur Dollier désigna les confins et limittes de ces deux paroisses, celle des Sts. Anges de LaChine commenceant au Fief Verdun exclusivement, et finissant à la Pointe-Claire inclusivement, et celle de St. Louis commenceant à le Pointe-Claire exclusivement et finissant par de là la Pointe du haut de l'Isle. Etant signé ce titre se trouvera parmy les papiers de cette Eglise."

RÉMY, Curé de LaChine. (1)

Une mission au haut de l'île de Montréal qui s'appelle déjà la paroisse de St.-Louis en 1685, qui a des marguilliers et qu'on travaille à constituer d'une manière plus régulière, voilà bien quelques commencements qui ont précédé le Fort de Senneville, et qui font voir que M. LeBer a travaillé à l'établissement de son fief de Senneville, quand il a vu qu'il se formait une paroisse dans le haut de l'île.

" A l'époque où Jacques LeBer faisait construire
" son Fort, il n'y avoit en cette partie du pays, pour le
" culte religieux, qu'une humble chapelle dans l'île aux
" Tourtes, desservie par M. de Breslay, prêtre de St.-
" Sulpice.

" C'est là, sur cet îlot perdu au milieu des flots
" noirs de l'Outaouais, qu'arrivaient, les dimanches et
" les fêtes, les colons disséminés dans *lîle St.-Paul* et
" Ste.-Anne. A ces pieux et vaillants pionniers de la
" Nouvelle-France, dont le nombre était devenu très-
" petit, venaient se joindre des sauvages chrétiens de la
" nation des Loups, des Algonquins, des Missisagnés,
" des Cris et des Nipissingues, peuplades régénérées
" par le zèle des enfants d'Olivier et d'Ignace de
" Loyola. L'été, tout le monde se rendait à la chapelle
" en canot ; l'hiver, les sauvages, pour la plupart, y
" arrivaient en raquettes, tandis que les colons, suivant
" la mode de ce temps, s'y faisaient traîner par des
" chiens attelés à des traînes de bois, remplissant ainsi
" l'office de chevaux, encore rares à cette époque de
" notre histoire. Cependant, à mesure que les sauvages,
" subissant la douce influence de la religion, venaient
" se grouper aux alentours du fort Senneville, sous la
" protection de ses couleuvrines, la chapelle de l'île aux
" Tourtes se faisait trop petite : nous allons voir com-
" ment un miracle y pourvut."

Nous allons voir plutôt qu'il n'y a rien de vrai dans ces trois paragraphes, d'ailleurs charmants.

Les deux constructions du fort Senneville ont eu lieu entre 1686 et 1693. Or, à cette époque, il n'était question ni de M. de Breslay ni de la chapelle de l'île aux Tourtes. En effet, des renseignements fournis par les messieurs du Séminaire, disent que M. de Breslay est arrivé en Canada le 3 août 1694, et qu'il fut de suite chargé des sauvages dont il rassembla un certain nombre à l'île aux Tourtes. Cependant, rien ne dit qu'il les rassembla à l'île aux Tourtes avant d'être curé de Montréal, où il demeura du 3 novembre 1696 au 19 novembre 1703. Au contraire, les régistres de Ste.-Anne font voir clairement, ainsi qu'il sera dit plus loin, que les sauvages ne se sont établis à l'île aux Tourtes qu'en 1705, sinon plus tard. Il serait donc suffisamment démontré que lors de la construction du fort Senneville, M. de Breslay n'était point à St.-Louis et que la chapelle de l'île aux Tourtes ne devait pas exister.

Mais, pour ôter tout doute, démontrons d'abord qu'il y avait une chapelle à St.-Louis avant M. de Breslay ; 2° que cette chapelle n'était pas à l'île aux Tourtes, mais à la baie d'Urfé (2) ; 3° que cette cha-

(1) Vie de Dlle LeBer, page 319.

(1) Dû à l'obligeance de M. N. Piché, curé de LaChine.

(2) Le nom d'Urfé que porte cette baie, située à environ une demi-lieue en bas de l'église actuelle de Ste.-Anne, vient cer-

pelle a servi aux colons français jusqu'à la construction de la première église de Ste.-Anne par M. de Breslay; d'où il sera aisé de conclure que la chapelle de l'île aux Tourtes n'a jamais été la chapelle paroissiale de Ste.-Anne ou St.-Louis.

1° Il y avait une chapelle à St.-Louis, aujourd'hui Ste.-Anne, avant M. de Breslay. Pour le démontrer, il suffirait d'examiner le texte du document déjà cité des régistres de Lachine. Puisque en 1685, la paroisse de St.-Louis avait un missionnaire et des marguilliers, il s'ensuit qu'elle devait avoir une chapelle ou église où se faisaient les fonctions du culte. Mais je n'en suis point réduit, sur ce sujet, à des inductions qu'on pourrait contester. Des pièces authentiques prouvent qu'avant l'arrivée de M. de Breslay, il y avait une église dans la paroisse de St.-Louis.

Voici ce que je lis dans les régistres de Lachine:

" Extrait du Régistre des baptêmes, mariages et " mortuaires de la paroisse de St.-Louis, en la partie " supérieure de l'île de Montréal, pour y recourir au " besoin, commencé en 1686."

Puis le 2 novembre 1686, mariage de J. B. Celeron, sieur de Blainville; le 23 février 1687, la sépulture de Claude Sourdis dit Lamothe; le 1er mars, baptême de M. Magdeleine Thillard; le 23 avril, un baptême dans lequel Pierre d'Ailleboust, sieur d'Argenteuil, est parrain; le 26 avril un baptême, Louis d'Ailleboust, sieur de Coulonge, parrain; le 21 septembre, sépulture de Jean Vincent, tué par les Iroquois; le 30 septembre, sépulture de 5 Français tués par les Iroquois; et le 18 novembre, une sépulture où sont témoins M. LeBer et Paul Lemoyne, sieur de Morecourt. En voilà plus qu'il ne faut pour démontrer l'existence d'une église à St.-Louis avant M. de Breslay. Si on suppose que la suite des régistres de St.-Louis est perdue, le fait établi par les premiers régistres subsiste inattaquable. Quand même on supposerait que les dévastations causées par les Iroquois ont fait suspendre les fonctions curiales à St.-Louis entre 1686 et 1703, il ne s'en suivrait rien contre l'existence de la chapelle antérieure à M. de Breslay. Cependant, cette supposition ne paraît pas admissible, puisque en 1702, les messieurs du Séminaire réclamaient, auprès de l'autorité royale, leurs droits sur les cures qu'ils avaient fondées et desservies, entre autres celles de Lachine et de la Pointe de l'île (1), ce qui ferait croire que la desserte de St.-Louis s'est faite régulièrement de 1686 à 1703.

2° Cette chapelle n'était pas à l'île aux Tourtes, mais à la baie d'Urfé. Je n'ai sous la main aucun document écrit qui me dise où elle était; mais les régistres de la paroisse de St.-Louis de 1703 à 1713 me disent qu'elle n'était pas à l'île aux Tourtes, et que M. de Breslay, avant de desservir les sauvages à l'île aux Tourtes, desservait la paroisse de St.-Louis avec le titre de curé de St.-Louis.

Les régistres conservés à Ste. Anne commencent le 18 décembre 1703. Or, pendant le reste de cette année et toute l'année 1704, M. de Breslay s'appelle curé de St. Louis en haut de l'Ile de Montréal, et il fait les fonctions ordinaires dans la chapelle de St. Louis. On ne trouve dans les régistres pendant tout ce temps que le nom d'un sauvage mort à l'Ile Perrot et enterré à St. Louis. En 1705, la tête du régistre dit que M. de Breslay est curé de St. Louis en haut de l'Ile de Montréal, et pendant toute l'année 1705, M. de Breslay prend invariablement, dans ses actes qu'il fait, le titre de curé de cette paroisse, sans aucune allusion à la Mission de l'Ile aux Tourtes. Cependant, les mêmes régistres font voir que pendant cette année, M. de Breslay s'est occupé beaucoup des Sauvages, et nous les voyons venir faire baptiser leurs enfants, âgés de plusieurs années ou de plusieurs mois, à dater du 27 février à la fin de l'année. Et l'affluence des Sauvages fut si grande que M. de Breslay, qui ne s'y était pas attendu, fut obligé de se procurer un nouveau régistre, le 29 juillet 1705, le premier n'ayant pas suffi, " attendu, " dit M. Henry Deschambeault qui le paraphe, la " nouvelle colonie de Sauvages qui s'y sont rendus " habitués (dans la paroisse de St. Louis, plus haut " nommée par le même Deschambeault)."

C'est avoir déjà assez prouvé que la chapelle qui servit à M. de Breslay dans ses premières années de ministère à St. Louis n'était pas dans l'Ile aux Tourtes, et que M. de Breslay desservait St. Louis depuis plus d'une année quand il se vit entouré de sauvages. Mais voici encore une preuve qui fait voir qu'en 1705, il n'était pas question de l'Ile aux Tourtes. M. de Breslay, curé de St. Louis, dit dans son régistre que " le 31 Mai 1705, il a baptisé, au fort de M. LeBer, l'enfant d'un sauvage Népissingle qui est mort quelques jours après et que les sauvages n'ont pas voulu apporter *ici* pour l'enterrer." Ici, c'est-à dire, où M. De Breslay avait coutume d'enterrer les Français et les sauvages, à la chapelle de St. Louis, comme nous voyons qu'il le fit pour trois sauvages en 1705, ce qui n'aurait pas eu lieu s'il y eût eu une chapelle et un cimetière à l'Ile aux Tourtes.

Après avoir vu où n'était pas l'ancienne chapelle de St. Louis, il faut voir où elle était. A défaut de renseignements écrits que je n'ai pas sous la main, mais qui doivent se trouver quelque part, la tradition disait que l'ancienne chapelle était à la Baie d'Urfé, à environ une demi-lieue en bas de l'église de Ste. Anne. Et voici que des fouilles commencées dans l'automne de 1865, sur le terrain d'un M. Caron, à la pointe qui ferme la Baie d'Urfé, dans le but de creuser une cave, ont fait constater d'une manière incontestable la position de l'ancienne chapelle de St. Louis. Entre deux murs parallèles, allant du nord-ouest au sud-ouest, et éloignés l'un de l'autre d'environ 26 pieds, on a creusé sur une longueur de 36 pieds sans rencontrer les murs qui ont servi de pignons à l'édifice. Et dans cette espace on a trouvé les *os* de vingt trois personnes de différentes tailles.

Sur un des squelettes on a trouvé un joli crucifix en

---

tainement de M. François-Saturnin Lascaris d'Urfé. (Catalogue du Séminaire de Montréal.) A quelle occasion maintenant a-t-elle reçu ce nom? C'est ce que je ne pourrais dire. M. d'Urfé, d'après une note insérée au régistre de Lachine, a desservi le haut de l'île, qui comprenait alors Lachine, la Pointe-Claire et Ste.-Anne, après M. François de Salignac de Fénélon, frère de l'archevêque de Cambrai, et le catalogue du Séminaire dit qu'il fut missionnaire des sauvages, sans dire à quelle place il exerça ce ministère. Comme la mission des îles Courcelles, aujourd'hui îles Dorval, n'existait plus lors du départ de M. de Fénélon pour la France, il peut se faire qu'il les ait évangélisées à la baie qui porte son nom, et où nous trouvons la première église de St.-Louis. Toutefois, ces conclusions ne sont que des conjectures, en attendant que le jour se fasse sur cette question qui mérite d'être éclairée.

(1) Edits et Ordonnances, t. 1, p. 296.

cuivre monté en ébène, et dont le bois seul est un peu endommagé. A qui a appartenu ce crucifix? C'est ce qu'il n'est pas aisé de déterminer. Ce qu'on peut conjecturer de plus vraisemblable, c'est qu'il aurait accompagné dans sa fosse Madame de Gabrielle, épouse de Claude Robutel, Sieur de St. André, morte à Chateaugué (ancienne orthographe), agée de 83 ans et inhumée à St. Louis le 10 Septembre 1705. Sur un second on a trouvé un autre crucifix moins précieux que le premier. Sur un autre, on a trouvé une culière d'étain, des perles noires de la grosseur de nos *cerises de France*, un petit crucifix et une belle médaille en cuivre parfaitement conservée. Une des faces porte l'image de la Ste. Vierge avec l'inscription : " *Sancta Maria, ora pro nobis ;*" l'autre porte la figure d'un Franciscain, avec crucifix, livre et chapelet, et entourée de l'inscription : " S. G. *Dei Interc. i. pro nobis.*" Dans deux fosses on a trouvé des perles plus petites que celles dont on vient de parler, et avec les os d'un enfant, plusieurs disques de porcelaine blanche de la grandeur de nos sous, et percés de deux trous sur le plat. Dans une fosse on a trouvé l'os d'un doigt portant un anneau de cuivre, et dans un autre un *casse-tête* ou *hachereau* que la rouille n'a presque pas endommagé et qui pourrait encore durer la vie d'un sauvage. Ces fouilles prouvent au-delà de tout ce qu'on peut désirer que c'est à cet endroit qu'était l'ancienne chapelle de St. Louis. Elles prouvent encore de plus que la chapelle de St. Louis a servi à la sépulture des sauvages avant que la Mission de l'Ile aux Tourtes fût établie, puisque la culière, les colliers, et le *casse-tête* ont, sans aucun doute, appartenu à des sauvages.

3e Passons maintenant au troisième fait qu'il est question d'établir, savoir, que la chapelle de St. Louis a servi aux Canadiens jusqu'à la construction de la chapelle de Ste. Anne, entre le 7 août 1711 et le 26 mai 1715.

Les régistres de Ste. Anne vont encore nous servir pour constater ce fait.

Nous avons déjà vu, en 1705, M. de Breslay entouré de sauvages dans sa chapelle de St. Louis, au-delà de son attente. Mais nous ne pouvons suivre ses démarches en 1706, 1707 et 1708, parce que les régistres pour ces années ne sont point à Ste. Anne. Ce que nous savons, c'est qu'il passa en France en 1707. (1) M. de Breslay reparaît à St. Louis, le 14 Mars 1709, et il prend le titre suivant : " Missionnaire des Sauvages Népissérmiens et Algonquins, et faisant les fonctions curiales de la paroisse de St. Louis au haut de l'Isle de Montréal," Et ce titre, il le conserve toute l'année 1709 ; seulement, quand il fait des actes qui regardent les sauvages, il ne prend d'ordinaire que le titre de Missionnaire des Sauvages, et quand il s'agit de Canadiens, il prend son titre de curé de St. Louis, ayant toujours soin de dire que les Canadiens sont de la paroisse de St. Louis. On pourrait dire que jusqu'ici rien ne prouve qu'en 1709 les fonctions curiales de St. Louis se faisaient à la chapelle de St. Louis ; mais voici un fait qui ne laisse rien à désirer. Le 16 avril, 1709, M. de Breslay, curé de St. Louis, enterre *dans la chapelle de la dite paroisse* le corps d'Alexandre Héry dit Duplanty, âgé de trois ans. Il ne s'agit certainement pas de l'église de l'Ile aux Tourtes.

(1) Notes fournies par les Messieurs du Séminaire de Montréal.

D'ailleurs, M. de Breslay, dans les actes de sépulture des sauvages qu'il fait avant 1706, nomme invariablement pour témoins des Français qui reviennent presque toujours pendant l'espace de plusieurs années comme parrains ou témoins des sépultures, tandis que en 1709, et les années suivantes, il différencie le lieu des sépultures en nommant toujours des Canadiens quand il enterre des Canadiens, et quand il s'agit de Sauvages il ne nomme personne en particulier, se contentant de dire : " témoins plusieurs sauvages de cette mission," ou " de la même nation," ou " de ce village." La première fois que le cimetière des sauvages est mentionné c'est le 6 Août 1709, et M. de Bresloy a soin de citer comme une exception la sépulture qu'il y fait du corps de Thomas Lalonde, mort au fort Senneville.

En 1710, M. de Breslay tient deux régistres, l'un comme " curé de St. Louis," pour les Français, et c'est le plus considérable ; l'autre comme " Missionnaire des Sauvages," pour les Sauvages. Ce sont les titres qu'il prend, et Deschambeault, dans la tête du régistre de 1710, dit que M. de Breslay est curé de St. Louis et Missionnaire des Sauvages. (1) En 1711, M. de Breslay tient encore deux régistres, l'un comme " curé de St. Louis," l'autre comme " Missionnaire des Sauvages." Et M. de Breslay nous apprend, dans un acte du 8 juin 1710, que la Mission des Sauvages était protégée par un fort dans lequel commandait Réné Godefroy, Sieur de Linctot, enseigne du détachement de la marine. Par un acte du 21 Août 1711, il nous apprend aussi que l'église de cette Mission était alors bâtie, et donnait à penser qu'elle était dans le fort. Voici son expression : " inhumé hors du fort derrière l'église." Dans un acte du 2 Mai 1713, M. de Breslay dit : " les Sauvages du village de la dite Mission" et qu'il enterrait " près l'église de la dite Mission."

Et dans le commencement du régistre où il prend le titre de Curé de St. Louis, il nous fait voir que les Français étaient desservis à la chapelle ou église de St. Louis, à la Baie D'Urfé. Car dans un acte, il certifie que le corps de François, fils de Pierre Valiquette, a été inhumé le 2 février 1711, par des séculiers, parce que lui était incapable de s'y trouver par maladie, dans le *cimetière de la dite paroisse de St. Louis*, en présence de Guillaume Daoust, habitant et *chantre* de la dite paroisse. Ainsi, en 1711, les sépultures des colons français se faisaient dans le cimetière de l'église St. Louis. On ne dira pas qu'il est ici question du cimetière des Sauvages. Il ne s'agit pas davantage du cimetière de Ste. Anne, puisque l'église de ce nom n'était pas encore bâtie.

En effet, le 7 août 1711, M. de Breslay enterre, " dans le terrain destiné à bâtir l'église de Ste. Anne, la fille d'Etienne Ladouceur," preuve que l'église canadienne de St. Louis était encore à la Baie d'Urfé.

On ne trouve à Ste. Anne, pour 1712, qu'un régistre dans lequel on ne voit que deux actes qui regardent les Français. Dans l'un, M. de Breslay prend le titre de

(1) M. de Breslay ne nomme jamais l'Ile-aux-Tourtes quand il parle de la Mission des Sauvages ; il l'appelle " la Mission de St. Louis au-dessus de l'Ile de Montréal," et ce jusqu'au 20 Août 1719. Le 23 Mai 1711 il l'appelle de son nom sauvage *Aouanagassing.* Cette Mission est appelée " Mission des Sauvages Népissing établis sur l'Ile-aux-Tourtes," desservie par le curé de Ste. Anne, dans l'arrêt du conseil d'Etat du Roy, du 3 Mars 1722, pour l'érection des paroisses. (Edit et Ordonnances, tome I, page 459.)

" Missionnaire des Sauvages et de Curé de St. Louis," c'est l'acte de baptême d'un enfant de Réné Godefroy, commandant du fort de la Mission ; dans l'autre, il prend le titre de " prêtre soussigné," et il baptise un enfant de Guillaume Lalonde, du haut de l'Ile. Cet absence de noms canadiens prouve que le régistre de St. Louis a dû se perdre ; car ces derniers ont dû être desservis comme en 1710 et 1711. Tous les autres actes sont relatifs aux sauvages, et M. de Breslay s'appelle " Missionnaire des Sauvages."

Le régistre de 1713, qu'on trouve à Ste. Anne, est fort court et ne contient que des actes pour les sauvages, et M. de Breslay s'appelle encore " Missionnaire des Sauvages." Ce fait prouve que le régistre pour les Canadiens est perdu, et loin que ce qu''il s'agit de démontrer y perde, au contraire, c'est une preuve évidente que le " Missionnaire des Sauvages et le Curé de St. Louis," quand même ils se seraient rencontrés dans la personne de M. de Breslay, n'exerçaient pas leurs fonctions dans la même église. Il n'y a point, à Ste. Anne, de régistre depuis le 15 août 1713 jusqu'au 25 octobre 1714. C'est à cette époque que M. de Breslay a fait son second voyage en France. (1)

Le 25 octobre 1714, M. de Breslay reparaît à Ste. Anne, comme " Curé de Ste. Anne," et depuis lors le nom de Ste. Anne remplace invariablement celui de St. Louis. Dans le seul régistre que nous trouvons à Ste. Anne, il n'est point mention des sauvages ; le régistre de la Mission serait donc perdu à son tour. Le titre que prend M. de Breslay donnerait à croire qu'il exerçait ses fonctions dans l'église de Ste. Anne, qui n'était pas encore bâtie en 1711.

En 1715, M. de Breslay se dit " Missionnaire des Sauvages et Curé de Ste. Anne," et le 26 mai 1715, il fait une sépulture " dans l'église de Ste. Anne." L'église de Ste. Anne, qu'on a vue en projet en 1711, était donc bâtie et avait donné son nom à la paroisse St. Louis.

Il est, je pense, plus que suffisamment démontré qu'il y avait une église ou chapelle à Ste. Anne, alors St. Louis, avant l'arrivée de M. de Breslay ; que cette chapelle était, non dans l'Ile-aux-Tourtes, mais à la Baie d'Urfé, une demi-lieue environ en bas de l'église de Ste. Anne, et que cette chapelle a servi à la population française jusqu'à la construction de la première église de Ste. Anne, entre 1711 et 1715. Il est donc prouvé que la chapelle de l'Isle-aux-Tourtes n'a jamais été la chapelle paroissiale de St. Louis ou Ste. Anne. Cette ancienne chapelle de la Baie d'Urfé a vu, dans ses murs, Jacques LeBer, Louis D'Ailleboust, Paul D'Ailleboust, Celeron de Blainville, Paul Lemoyne, Zacharie Robutel, sieur de la Noue, seigneur de *Châteaugué*, Catherine Lemoyne, son épouse, et sa famille, Pierre Lamoureux, sieur de St. Germain, et sa famllle, Joseph Louis Marchand, fils de Constant Marchand, sieur de Lignery, Léon Quenet, inspecteur du castor d'Occident, Etiennette Urtebize, sa femme et sa famille, Mathurin Guillet et son épouse Catherine Lemoyne, tant en leur nom qu'au nom du Marquis de Vaudreuil, gouverneur général de toute la Nouvelle France, et de Dame Elizabeth Joybert, épouse du Marquis de Vaudreuil, Réné Godefroy, sieur de Lincot, Marie Magdeleine Lemoyne, son épouse et sa famille, Réné Alexandre Lemoyne, sieur Despins, etc., etc. Et c'est dans la cave de cette chapelle qu'a été inhumée Dame de Gabrielle, épouse de Claude Robutel, sieur de St. André, qui était venue en Canada avec tant de dévouement en 1659.

Après ce qui précède, il est presque superflu de revenir sur les détails des trois paragraphes qu'on a eu le temps d'oublier ; le premier est complétement faux ; le second qui tient au premier expire avec lui, et le troisième n'a plus de raison d'être après la défaite des deux autres. Toutefois, je crois bon de faire encore quelques remarques sur ces trois paragraphes :

1° Quand même les habitants de Ste.-Anne auraient fréquenté la chapelle de l'île aux Tourtes, il serait absurde d'y faire rendre les habitants de l'*île St.-Paul*, qui n'a jamais été beaucoup peuplée, et qui est *tout près de Montréal*, comme le dit M. Faillon (1) et comme tout le monde le sait.

2° Je ne vois pas pourquoi *les pionniers de la Nouvelle-France étaient réduits à un nombre très petit* à l'époque dont parle M. Stevens, puisque les fortifications faites au haut de l'île avaient hâté les progrès de la colonisation.

3° Comme les sauvages résidaient dans lîle aux Tourtes, sous la protection du fort où commandait le sieur de Linctot, et non pas aux alentours du fort Senneville, ils n'avaient besoin ni de canot, ni de raquettes, pour aller à la messe dans leur village.

4° Quand même il serait vrai qu'il y eut un temps pendant lequel les colons français de Ste.-Anne furent obligés d'aller à la messe à l'île aux Tourtes, il n'en serait pas moins étrange de les assimiler aux Lapons ou aux Esquimaux, tandis qu'on supposerait que leur missionnaire d'alors visitait ses malades avec cheval et voiture comme les curés d'aujourd'hui, ainsi qu'il sera dit dans la légende.

5° Loin d'avoir existé lors de la construction du fort Senneville, la chapelle de l'île aux Tourtes n'existait certainement pas en 1705, et la première fois qu'il en est fait mention dans les régistres de St.-Louis, c'est le 21 août 1711, quoiqu'il soit probable qu'elle existait déjà en 1709, puisqu'il y avait dans la mission un cimetière pour les sauvages.

6° Voici les noms des sauvages cités par M. de Breslay dans les régistres de Ste.-Anne (de 1704 à 1714) : Les Loups, les Algonquins, les Népissingues (Népissingles, Népissinghes, Népisserini, Népisseriniens) qui sont la plus nombreuse, les Missisagnés, les Sauvages des Terres, les Machakantbi, les Thémiskominghes ou Thémiskomingnes, les Taupikani, les Mikmaques, les Christineaux et les Saulteurs.

7° C'est bien gratuitement que l'on suppose que la chapelle de l'île aux Tourtes s'est trouvée trop petite à l'époque de la construction de l'église de Ste.-Anne.

8° Au lieu d'envoyer à l'île aux Tourtes les habitants de l'*île St.-Paul*, il aurait fallu envoyer à la chapelle de St.-Louis les habitants de *Chataugué*, de l'Ile Perrot et de Vaudreuil, ainsi que le veulent les régistres de Ste.-Anne.

La légende qui explique l'origine de la chapelle de Ste.-Anne est assez conforme, quant au fond, à une tradition conservée à Ste.-Anne, mais elle paraît moins naturelle, sans compter qu'après ce qui a été dit déjà,

(1) Manuscrits du Séminaire de Montréal.

(1) Vie de Dlle LeBer, p. 342.

on sait à quoi s'en tenir au sujet de " l'humble chapelle de l'île aux Tourtes" qui s'offre à M. de Breslay dans son affaissement. Quoiqu'il en soit, il est certain que M. de Breslay a fait bâtir la chapelle de Ste.-Anne (1), et il n'est que raisonnable de croire que ce fut en *ex-voto*, comme les régistres de la paroisse le laissent assez entendre. En effet, la paroisse de Ste.-Anne ainsi qu'on l'a vu déjà, s'est appelée St.-Louis au moins jusqu'en 1713; mais le 7 août 1711, M. de Breslay enterrait *dans le terrain destiné à bâtir l'église de Ste.-Anne ;* preuve qu'alors il était question de bâtir une église en l'honneur de cette sainte, quoique la paroisse conservât son nom de St.-Louis (2).

Le 25 octobre 1714, la paroisse St.-Louis prend le nom de Ste.-Anne, et cela sans doute parce que l'église de Ste.-Anne, étant bâtie plus près de la mission des sauvages que ne l'était l'ancienne chapelle de St.-Louis, on trouva plus commode d'y transporter la desserte de la population française et plus convenable de mettre la paroisse sous la même titulaire que l'église. Cette conjecture est appuyée sur ce qui s'est passé à la Pointe-Claire à peu près dans le même temps. La paroisse de la Pointe-Claire avait, dans les commencements, pour titulaire St.-François de Sales ; mais le 7 février 1715 la Pointe-Claire commençait à s'appeler St.-Joachim. Ce fait donne à croire que la chapelle bâtie en *ex-voto* à Ste.-Anne, ayant fait prévaloir Ste.-Anne sur St.-Louis, le désir de mettre St.-Joachim voisin de Ste.-Anne fit abandonner le nom de St.-François de Sales.

" Bientôt ce temple, élevé par la reconnaissance, se " garnit de nombreux *ex-voto*." Je ne doute pas des bienfaits dus à Ste.-Anne ; mais les nombreux *ex-voto*, s'ils ont existé, sont disparus. On ne voit à Ste.-Anne que les deux béquilles de la dame dont M. Stevens parlera plus loin, sans que personne ait jamais vu la douzaine d'autres béquilles qu'il imagine.

Je ne vois rien contre l'entrée *incognito* du tableau de Ste. Anne ; cependant je ferai observer que c'est un moyen assez facile d'expliquer l'origine de nos anciens tableaux. Mais, quant à la note de la page 7, je ne puis la laisser passer sans faire les remarques suivantes: 1o. Ce n'est pas M. l'abbé Chevrefils qui a fait bâtir l'église actuelle de Ste. Anne ; ce monsieur, qui l'a fait terminer est, je pense, le cinquième curé de Ste. Anne depuis qu'elle est commencée.

2o. Dans le tableau qui orne le maître-autel de cette église, sainte Anne n'est pas dans *l'attitude de la prière*, mais occupée à faire lire la Très-Sainte Vierge enfant, ainsi que nos peintres ont l'habitude de la représenter, pas par bon goût, peut-être.

3o. Enfin quoique le canot d'écorce au milieu des *eaux bouillantes du rapide* doive faire assigner à ce tableau une origine locale, je dirai, sans me croire archéologue, que ce tableau n'est certainement pas dû au pinceau de M. Pierre LeBer. La raison en est toute simple. M. Pierre LeBer est mort en 1707 (1) et l'église de Ste. Anne n'a été bâtie qu'après le 7 août 1711. Voilà bien des conjectures perdues.

1 Manuscrits du Séminaire.

(2) Le 29 décembre 1710, M. de Breslay dit " Ste.-Anne" en parlant de sa paroisse, mais cela ne l'empêche pas de s'appeler toujours " curé de St.-Louis" jusqu'en 1713 au moins.

(1) M. Faillon, Vie de Delle LeBer, page 331.

" Les plus grands seigneurs d'alors, les plus nobles dames vinrent tour à tour dans cette enceinte sacrée témoigner de leur foi et de leur humilité en tenant sur les fonts du baptême les enfants des sauvages domiciliés, etc."

Si l'église de Ste. Anne, bâtie par M. de Breslay, a vu de grands personnages dans son enceinte, c'est un honneur qu'elle partage, à sa perte peut-être, avec l'ancienne église St. Louis, et les noms que M. Stevens cite sont ceux de personnages qui ont paru fréquemment à St. Louis. C'est là qu'ont eu lieu, dans les premiers temps, les baptêmes des Sauvages dont ils ont été parrains ou marraines ; mais quand l'église de Ste. Anne a été bâtie, les baptêmes des Sauvages devaient déjà se faire régulièrement à la mission *Aoûanagassing* ou de l'Ile aux Tourtes.

" A la conquête du pays par les Anglais, Ste. Anne du Bout de l'Ile ne partagea pas le triste sort d'une foule de nos paroisses ruinées par le fer et le feu de l'ennemi. Il paraîtrait même que ce fut vers cette époque, marquée par tant de ruines, que l'église devenue trop petite, fut agrandie de moitié."

Sainte Anne du Bout de l'Ile a été traitée comme toutes les autres paroisses du pays, excepté celles des environs de Québec. Faire une exception aussi particulière en faveur de cette paroisse serait donc fausser l'histoire, et faire croire que les Anglais ont ruiné par le fer et le feu presque toutes les paroisses des campagnes. Il peut paraître que l'église de Ste. Anne a été agrandie de moitié vers l'époque de la conquête par les Anglais ; mais les apparences trompent quelquefois, et c'est ici le cas, puisque l'église de Ste. Anne n'a été agrandie d'environ le tiers que vers 1825.

Le reste de l'article de M. Stevens (à part la légende de la dame aux béquilles) se rapportant à des faits contemporains ou peu anciens, tout le monde peut en juger ; et M. le Curé Chevrefils décidera lui-même s'il est tenu au vœu que lui fait faire M. Stevens de célébrer chaque année la fête de Sainte Anne comme il l'a fait en 1865.

F. Bourgeault, Ptre.

LE CHEMIN DU BONHEUR.

(*Suite et fin.*)

CHAPITRE XII.

LES JOURS D'ÉPREUVES.

—Eh bien ! mon garçon, je n'ai pas besoin de demander comment vont les affaires ; je sors de là, dit-il en indiquant la salle d'audience ; mais je suis curieux de savoir comment va la santé.

—Fort bonne, Dieu merci, mon oncle, répondit Albert avec amitié ; à vingt-huit ans, le travail ne nuit pas.

—Tu as raison, mon neveu ; tu parles en garçon raisonnable. Je te trouve un peu pâli pourtant, mais n'importe ; tu as maintenant des favoris bien fournis, une vigoureuse carrure, te voilà un homme enfin, et un homme avec un métier. Je ne puis que t'en faire compliment. Mais, dis-moi, comment goûterais-tu une petite récréation ? Maître Floquet m'a dit, je crois, que

tu vivais comme un cénobite. Est-ce que ta gravité s'offenserait d'un dîner au café de Paris?

— Pas le moins du monde, mon oncle. Ma gravité ne s'effarouchera de rien en votre compagnie.

—Eh bien, c'est entendu, mon neveu, je te débauche pour ce soir. Nous allons prendre un cabriolet, et nous causerons en route.

Et là-dessus, François Giraud, débouchant avec Albert dans la rue de la Barillerie, héla un fiacre de passage et y prit place avec son neveu.

—Vous n'avez pas changé, mon oncle, depuis que je ne vous ai vu, dit le jeune avocat, examinant avec amitié la figure joviale de l'ex-filateur. Floquet me donnait bien de vos nouvelles de temps à autre, mais je suis heureux de voir que ces quelques années ne vous ont aucunement vieilli, et que vous êtes toujours le même.

— Toujours le même! hein! Non, non, farceur que tu es. Si je n'avais pas changé, est-ce que je serais ici, hein? Est-ce que nous roulerions tous deux, à l'heure qu'il est, pour aller dîner au cabaret ensemble?

Albert ne répondit rien et regarda son oncle en souriant.

—Il faut que je te dise, mon brave, continua celui-ci, comment je me suis trouvé aujourd'hui au nombre des admirateurs de ton éloquence. J'ai un peu connu ce pauvre D***, et quand Floquet m'a appris que tu étais mêlé à cette affaire, j'ai été curieux de savoir comment tu t'y prendrais pour défendre Madame. Une précieuse petite écervelée, ma foi! et qui, à ma connaissance, a donné dix mille francs pour deux vases de Chine! Enfin, n'importe, venons à notre affaire. Je trouve, quant à moi, que l'avocat du mari avait parfaitement raison; au moins, entends-moi bien, sous un certain point de vue. Que diable! Quand votre associé vous fait un pareil déficit à la caisse, il me semble qu'on n'a qu'à lui montrer, clair comme le jour, le résultat de la balance, et à le remettre bien vite hors de la raison sociale! Mais il paraît qu'il y a une manière de comprendre les choses autrement. C'est au moins ce que tu nous as prouvé, mon neveu, à moi et à tous mes voisins de l'auditoire. Eh bien, je vais te dire ce qui m'a justement frappé. C'est que ton discours n'est pas une étiquette, mon ami. Tu ne nous as pas lancé du prospectus; tu nous as fait ta confession. Voilà ce que j'ai trouvé beau, et rare! Il peut bien arriver à tout le monde de vous jeter des grands mots à la figure; j'en ferais peut-être bien autant après deux bouteilles de chambertin, mais parler comme on pense, et agir comme on parle, diantre! cela ne se rencontre pas tous les jours. Voilà ce que j'ai dit à deux de mes voisins qui, après ton plaidoyer, s'extasiaient à pleine gorge sur la vigueur de tes principes: " Messieurs, ai-je dit, le mérite de ce garçon que vous voyez là-bas, et qui me fait l'honneur d'être mon neveu, ce mérite consiste surtout à se conduire d'après ces principes que vous admirez tant. Figurez-vous que ce garçon-là m'a tourné le dos, il y a quatre ans, à moi et à cinquante mille livres de rentes, parce que je voulais lui faire épouser une belle jeune femme avec cent cinquante hectares et un château, et qu'il avait donné son cœur à une petite pauvresse riche de dévotion et de vertus. Trouvez-moi donc beaucoup de gaillards de cette force-là! Il s'est planté dans un grenier; il a vécu d'amour et d'eau claire, il ne gagne peut-être pas trois mille francs par an, lui qui pouvait devenir un de nos grands propriétaires. Avec cela il ne se plaint pas; il est gueux et content. C'est qu'il dit vrai sans doute, puisqu'il a la force de faire ce qu'il dit." Avais-je raison, hein, mauvaise tête?

—Oui, vous aviez raison, mon bon oncle; avouez aussi que je n'avais pas tort, puisque je vous ai convaincu.

— Convaincu, et vaincu, ajouta l'oncle Giraud avec un gros rire. Oui, mon neveu, tu es le premier homme que j'ai vu ne pas jeter de poudre aux yeux et ne pas biaiser sur les principes. Mais pardon! je me trompe; j'allais oublier que tu es le second.

—Je suis le second! Vraiment, vous me ravissez, mon bon oncle; je vois qne vous commencez à croire à la sincérité. Où donc avez-vous trouvé ce phénomène vivant qui a terrassé votre scepticisme?

—Où je l'ai trouvé? Où tu as trouvé le bonheur, mon neveu: en Poitou.

—En Poitou! répéta Albert avec une émotion visible.

—Oui, " dans une vieille maison en ruines, où les murs s'écroulent, où les ardoises tombent du toit," c'est à peu près ce que tu m'as dit il y a quatre ans, n'est-ce pas, quand nous nous sommes brouillés à propos de mademoisellle Renée de Mareilles.

—Renée! vous savez son nom! Vous la connaissez donc? s'écria Albert transporté.

—Oui, et son père aussi, l'homme dont je te parlais tout à l'heure. Mais nous voici arrivés, mon cher, et je vais te conter tout cela plus à l'aise en découpant une poularde.

Bientôt en effet, François Giraud et son neveu se trouvèrent attablés dans un petit salon, devant une table confortablement servie, et, après la bouteille de sauterne, le vieil épicurien, dont les yeux commençaient à pétiller, s'adressa ainsi à son neveu:

—Figure-toi, mon cher, que cet automne je me suis décidé à aller rendre visite aux dames de la Tourmelière. Dames, c'est le mot, car il n'y a plus là de demoiselle: mademoiselle Olympe étant mariée... Eh bien! tu ne m'interromps pas, tu n'es pas curieux de savoir avec qui, drôle de philosophe que tu es? Enfin n'importe, continuons, puisqu'il n'y a pas chance de t'émouvoir sur cet article. Je ne te parlerai pas longuement de cette maison-là dont tu ne te soucies guère. Je te dirai seulement que la maman Richer est une bonne femme au fond, qui n'a pas gardé rancune à l'oncle à propos de la mauvaise tête du neveu. Seulement, quand je lui ai parlé de toi, elle m'a dit que je faisais bien de te tenir la dragée haute, et qu'il n'y a rien de si bon pour la jeunesse que de manger beaucoup de vache enragée.

—Merci du souhait! Je la reconnais bien là, dit Albert en souriant.

—Dame! tu comprends, mon garçon; du moment que tu as refusé sa fille, tu ne peux pas manquer de passer dans son esprit pour un fameux écervelé! Elle ne serait pas mère autre.

— C'est juste, dit Albert. Je lui donne l'absolution. *Requiescat in pace!*

—Mais, pour en venir au fait, continua l'oncle Giraud, après que j'eus passé quelques jours à la Tourmelière, et que l'on m'eût parlé cent et cent fois des habitants de la Maison-Grise, de ces sauvages, de ces

vicomtes ruinés qui vont tête haute et poches vides, il me prit une furieuse envie d'aller les visiter moi-même, et de voir ce qui avait pu tourner si complètement la tête de mon sage neveu. D'abord ta persévérance pendant ces quatre années commençait à me faire faire des réflexions, et il me semblait que tu n'étais peut-être pas aussi fou que tu en avais l'air. Pourtant ma visite n'était sans doute pas fort désirée chez les Mareilles, mais à la rigueur elle était compréhensible. Je me mis donc en route un beau jour, sans dire à madame Richer dans quel endroit je me proposais d'aller.

" En chemin il me vint une idée qui me parut lumineuse, et que je me hâtai de mettre à exécution J'avais toujours pensé que ce fier vicomte avait flairé le petit million de l'oncle Giraud et que c'était à cause de cela qu'il poussait au mariage, comptant sur un retour de ma faveur : " On estime et on craint en moi l'oncle millionnaire, pensai-je ; que ferait-on si je me présentais en oncle ruiné ! " L'exécution de mon projet était facile ; j'avais ce jour-là une toilette des plus ordinaires ; je fis glisser mon diamant dans ma poche et je dissimulai la chaîne de ma montre. C'était un moyen de comédie, un peu usé, mais il devait réussir si j'avais affaire aux gens que tu m'avais dépeint. J'arrivai d'un pas leste en face de la grille démantibulée. Elle était entr'ouverte ; j'entrai, et je me dirigeai verre le perron. Je vis par une fenêtre ouverte du rez-de-chaussée, une jeune fille assise, la tête penchée sur son ouvrage. Elle entendit mes pas sur les pavés de la cour et leva les yeux vers moi. Une belle brune, ma foi, avec une natte de cheveux noirs aussi grosse que le poing et l'on voyait que ce n'était pas du faux. ,, La jeune fille s'était levée, je la trouvai dans le corridor : " Mademoiselle, dis-je, peut-on parler à monsieur le vicomte de Mareilles ?

" — Oui, monsieur, je vais chercher mon père, me répondit-elle d'une petite voix mignonne. Veuillez-vous asseoir en attendant. "

Elle m'introduisit dans une grande salle qui ne brillait, ma foi, ni par la quantité, ni par le luxe du mobilier. Avant de m'asseoir, je me retournai vers elle et lui dis :

"— Mademoiselle, je suis monsieur Giraud, l'oncle d'Albert Maucroix."

La jeune fille pâlit, mais elle s'inclina avec beaucoup de politesse : " Mon père va venir à l'instant, monsieur, me dit-elle ; permettez-moi d'aller le prévenir. "

Elle revint au bout d'un instant, avec son père, un grand maigre à cheveux gris, qui ne laisse pas d'avoir bon air, malgré sa redingote râpée.

" — Monsieur le vicomte, lui dis-je, mademoiselle vous a sans doute appris mon nom ?

" — Oui, monsieur, et ce nom suffit pour que nous vous recevions sous notre toit avec joie et respect.

" — Hum ! avec joie ? Ça ne peut pas être fort réjouissant pour vous de voir un oncle qui a déshérité son neveu à cause des beaux yeux de mademoiselle, car Albert vous a sans doute informé de notre brouille ?

" — Je le crois bien, diantre ! répondis-je, avec le sans-façon d'un homme qui veut pousser son interlocuteur à bout. Ce n'est pas seulement ma belle amitié qui a été perdue pour mon neveu, mais encore cinquante bonnes mille livres de rente. Ça peut se regretter, je le conçois.

" — Vous vous méprenez, monsieur Giraud, sur la cause de nos regrets, me répondit le vicomte avec hauteur. Ce que nous regrettons pour monsieur Maucroix, ce n'est pas la fortune, c'est l'affection d'un parent qui jusque-là lui avait tenu lieu de père. Vos richesses lui auraient-elles aussi bien servi, monsieur, que son travail et son opiniâtreté ? Le luxe et l'insouciance l'avaient laissé enfant, et voici que la pauvreté en fait un homme. Croyez-moi, monsieur, vos bienfaits passés ont mis Albert sur une bonne route, et vos rigueurs présentes l'ont contraint d'y persévérer. Il n'a fait que gagner dans sa position actuelle, et d'une manière ou de l'autre, il vous devra son bonheur.

" — Vous parlez fort bien, monsieur, lui dis-je, et vos conseils, aussi bien que votre langage, auront sans doute déterminé Albert à faire son métier d'avocat. Mais, dites-moi, la main sur la conscience, si vous ne pensez pas qu'un beau petit million serait tombé fort à point pour monter le ménage de mon neveu et de mademoiselle ?

" — Je ne sais, monsieur, ce qu'il en serait résulté pour le ménage de votre neveu, mais tout me porte à croire que ma fille n'en eût pas profité.

" — Par quelle raison, monsieur le vicomte ?

" — Parce que ma fille est pauvre, monsieur Giraud, et que j'y aurais regardé à deux fois avant de laisser un homme riche épouser une fille sans dot. La pauvreté de Renée eût fait tache dans une famille opulante, dans une société fastueuse. Mon enfant aurait été traitée en inférieure, en parvenue. On n'aurait pas tenu compte de la noblesse de son cœur, mais peut-être lui aurait-on reproché l'indigence de son père. Non, monsieur, ma fille ne vivra qu'avec ses égaux. La misère a son orgueil aussi. Elle nous a laissé le culte des souvenirs, la dignité de notre nom, le respect de nous-mêmes. Ce sont là nos richesses, et nous les gardons avec fierté, nous les prisons trop peut-être, mais nous n'en trafiquons jamais.

" — Vos raisons sont fort justes, monsieur de Mareilles ; mais vous n'aurez malheureusement pas de motifs pour vous opposer sous ce rapport au mariage de mademoiselle, car vous voyez devant vous un homme ruiné.

" — Ruiné ! répéta le vicomte avec étonnement, tandis que Renée, relevant la tête, me regardait avec commisération.

" — Oui ; je m'étais laissé entraîner, depuis ma querelle avec mon neveu, à de fortes spéculations de Bourse ; ces jours derniers, la chance a tourné contre moi. Il ne me reste rien, sauf une rente de mille francs, une misère ! Albert ne sait rien encore, ni la vieille amie qui me donne l'hospitalité, mais le fait est réel et la catastrophe accablante.

" — Je compâtis bien sincèrement à la douleur que vous éprouvez, monsieur, me dit le vicomte avec intérêt. Il est bien dur de perdre ainsi le fruit du travail de toute une vie. Mais il vous reste une espérance pourtant. Grâce à vos bienfaits, votre neveu est devenu un homme, c'est à lui maintenant de vous soutenir et d'adoucir votre vieillesse. C'est là son premier devoir ; il pensera plus tard à son bonheur. N'est-ce pas, Renée ?

" — Oui, dit la jeune fille avec émotion. Albert travaillera à vous rendre heureux, comme je le ferais, moi, pour mon père. Il est trop généreux pour n'être pas reconnaissant. "

Le vicomte parut réfléchir quelques instants, puis il me dit, avec une certaine hésitation : " La vie de Paris doit être fort dispendieuse, monsieur, elle vous sera

peut-être pénible quand vous devrez changer vos habitudes. Si je ne craignais pas pour vous l'ennui d'une vie à la campagne, je vous proposerais de vous fixer dans nos environs. Ce séjour vous paraîtrait un peu monotone peut-être, mais vous n'y seriez pas seul. On dit que le monde délaisse les affligés, mais nous ne sommes pas du monde, ajouta-t-il avec un sourire, et vous ne regretteriez peut-être pas de trouver un peu d'affection et de soins pour vos vieux jours.

" — Oh ! oui, dit Renée avec chaleur ; venez près de nous, monsieur ; Albert y reviendra un jour aussi, et nous apportera l'aisance. Mais, en attendant, nous ne formerons plus qu'une famille où tous seront pauvres, mais où tous seront unis ! "

La jeune fille parlait avec tout son cœur naïf et chaleureux comme ses paroles. Elle était charmée vraiment de me voir ruiné pour pouvoir me caresser et m'enjôler à son aise. Son souhait m'aurait médiocrement réjoui, mais sa franchise et sa bonne amitié commençaient à me gagner le cœur, aussi bien que la loyauté et la droiture de son père. Je leur tendis la main à tous deux.

" — Merci, monsieur le vicomte, merci mademoiselle, leur dis-je de l'air le plus penétré que je pus prendre. Vos offres me sont précieuses parce que je les vois sincères. Je dois retourner à Paris où j'ai quelques petites affaires à terminer, mais je n'oublierai pas ma visite ni votre proposition. Attendez-vous donc quelque jour à voir le bonhomme Giraud s'installer dans votre voisinage, pour vous faire patienter, mademoiselle, jusqu'au retour de son neveu. " Est-ce que ce n'était pas galant et joli, cette conclusion-là ; dis, mon garçon ? Là-dessus je pris congé, et je retournai à la Tourmelière d'où, il y a huit jours, je suis arrivé ici. La générosité du vicomte et de sa fille m'avaient ébranlé, ton éloquence a fait le reste : viens, mon ami, recevoir ma bénédiction.

Et l'oncle Giraud donna une cordiale accolade à son neveu. Après quoi, il fit apporter du champagne frappé pour boire à la santé de la future.

Le lendemain, il écrivit à Renée la lettre suivante en lui envoyant un écrin :

Mademoiselle,

" Albert vient de gagner une cause splendide ; il a triomphé d'un vieil oncle qui jugeait les hommes et les choses de travers et voyait le bonheur au fond d'un coffre-fort. Mais vous-même, mademoiselle, aviez déjà commencé cette conversion ; aussi doit-il vous revenir une part de la victoire.

" Cette cause a été non moins lucrative que glorieuse ; et nous pensons, mon neveu et moi, que les honoraires pourront servir à monter le ménage et à réaliser un plan depuis longtemps projeté. Quand je vous ramènerai de l'autel le jour de la noce, j'aurai mon pardon à vous demander pour la ru e d'un vieux hâbleur qui a eu la scélératesse d'attendrir votre petit cœur charitable sur son prétendu désastre. Je compte d'avance sur votre absolution, et comme vous avez généreusement accueilli l'oncle Giraud ruiné, j'espère que vous accepterez pour voisin l'oncle Giraud millionnaire. "

Cinq ans se sont écoulés depuis le jour du mémorable plaidoyer d'Albert Maucroix ; quatre ans et demi depuis le jour de son mariage. Sa famille commence à s'augmenter ; il y a deux enfants au teint rose, aux cheveux noirs comme ceux de leur mère, qui tirent les favoris du jeune papa, et la barbe grise de l'oncle. François Giraud n'a pas vieilli, et le vicomte de Mareilles semble redevenir gai, confiant et jeune. Il ne manque au bonheur de tous que la présence de Gabriel, l'exilé du sol natal ; mais ses lettres sont toujours affectueuses et douces ; il se réjouit de la prospérité des siens et accomplit courageusement sa missson bénie. Dieu s'est réservé celui-là : son bonheur est dans ces mots.

Mademoiselle Olympe a épousé Saturnin Champion, qui est conseiller général du département des Deux-Sèvres. Comme il n'est pas guéri de la manie de compter ses affaires à tout le monde, il pourra fort bien, quelque jour d'élection à la Chambre, saisir une belle occasion de parler de soi, dans une profession de foi adressée aux électeurs de son arrondissement. Il a ajouté à son nom celui du château de sa femme et signe maintenant Champion de la Tourmelière, qualification ronflante et sonore qui ferait, certes, bon effet, dans une liste de majorité. On a un peu ri dans le pays de cet anoblissement, mais déjà l'on s'y habitue. Les petits Champions seront vicomtes.

La Maison-Grise s'est légèrement rajeunie, quoiqu'on ait respecté le vieux lierre des murs. Mais la pelouse est maintenant verte et fleurie, et les enfants s'y roulent aux pieds de la Diane chasseresse.

Souvent, dans les beaux soirs d'été, la famille va se promener sur la lande, et il arrive parfois que l'oncle Giraud, en donnant le bras à Renée, lui indique de loin un certain fossé et lui dit : " Qui jamais aurait pensé, ma mignonne, que mon étourdi neveu, en se perdant dans le brouillard, fournissait le première étape du mariage, et qu'au fond de ce fossé-là il trouverait LE CHEMIN DU BONHEUR ?"

Etienne Marcel.

Les suites d'une adoption.

(Suite.)

— Alors, ma chère, vous devriez l'avertir de ne pas faire croire à tout le monde qu'il est son promis. Depuis six mois qu'il est revenu, où passe-t-il toutes ses soirées ? est-il sorti une seule fois ? Si vous pensez qu'on n'en jase pas, vous vous trompez.

Les insinuations des voisins avaient éveillé de vives appréhensions dans l'esprit de la marchande. Dès qu'Edouard rentra, elle l'entraîna dans l'arrière-boutique.

— Qu'y a-t-il de nouveau ? demanda-t-il assez contrarié de ne pas monter tout de suite chez Marthe : il était déjà en retard et il savait que lorsqu'il lui arrivait de faire attendre sa cousine elle n'était pas contente ; il l'avait vue à sa fenêtre épiant son retour.

— Il y a, reprit la veuve, que tu te conduis très-mal avec Marthe : tu fais jaser par ton assiduité auprès d'elle ; et pourtant tu sais bien que la petite n'a que sa réputation. Si tu as une vraie affection pour elle, tu dois désirer qu'elle trouve un bon mari ; et certes, avec sa beauté et son éducation, ce n'est pas une chose impossible.

Une vive angoisse avait étreint le cœur d'Edouard. Ce que lui disait sa mère lui paraissait raisonnable : un bon mariage était en effet la seule chance qui pouvait

faire recouvrer à sa cousine la position de fortune qu'elle regrettait si amèrement; et pourtant cette pensée lui causa une souffrance intolérable. Jusqu'alors il avait évité d'y arrêter sa pensée. Marthe était si jeune! pourquoi ne pas jouir encore pendant quelque temps de la vie agréable qu'ils menaient ensemble? Etre tout pour cette enfant qu'il aimait tant! quel mal y avait-il? ne la regardait-il pas comme sa sœur?

Mais là, la conscience du jeune homme se révolta. Non, ce n'était plus ainsi qu'il l'aimait; il le reconnaissait trop bien: vivre sans elle ne lui semblait plus possible. Cependant, si ce sacrifice était encore nécessaire au bonheur de Marthe, ne fallait-il pas le faire?

Toutes ces pensées traversaient à la fois sa tête brûlante. La veuve avait attendu vainement une réponse.

— Eh bien! tu y vas tout de même? dit-elle en le voyant se diriger vers le petit escalier.

— Ne faut-il pas que je l'avertisse que nous ne sortirons pas ce soir? répondit-il d'une voix altérée.

— Il est capable d'en être malade, murmura la marchande. C'est donc vrai, il en est fou. Heureusement que son amour ne sera jamais partagé: Marthe est trop avisée pour se marier avec un garçon comme lui; elle en fait son serviteur, ça lui est très-commode. Enfin à présent, il est averti; il craindra de lui faire du tort; ils se verront moins et tout ira mieux.

Marthe était debout dans sa chambre, son chapeau sur la tête, lorsqu'Edouard entra; elle frappait du pied avec impatience.

— Allons! allons vite! lui dit-elle: on dirait que c'est un fait exprès. Jamais nous n'aurons le temps d'aller nous promener un peu avant le souper, et pourtant il le faut absolument: j'ai grand mal à la tête.

— Je ne peux pas ce soir, petite cousine, répondit-il: j'ai à travailler.

— Bien! fit-elle en ôtant son chapeau avec humeur.

Le lendemain et les jours suivants, ce fut la même chose; le plus souvent Edouard ne rentrait que tard dans la soirée.

Marthe entendait la porte de la rue se refermer doucement, longtemps après que tout le monde était couché.

Elle s'était d'abord contentée de bouder et d'être fort maussade pour tout le monde; Toinette avait eu à supporter bien des rebuffades; puis la jeune fille commença à éprouver un chagrin réel de la conduite de son cousin.

Pourquoi agissait-il ainsi? Elle résolut de le savoir et lui écrivit une lettre si désolée qu'Édouard accourut.

En la voyant tout en larmes, ses bonnes résolutions s'évanouirent; il redevint tendre comme par le passé, s'excusa, demanda pardon; mais il refusait de donner une explication.

Marthe voulait tout savoir; elle pria, supplia.

— Ne me le demandez plus, disait Edouard. C'était une folie de ma part de m'être préoccupé....

Il s'arrêta.

— De quoi? insista Marthe.

— Je vous assure que ce n'est pas la peine de vous le dire.

— Je vous en prie.

— Eh bien! je m'étais effrayé à tort de quelques commérages.

— Sur nous? demanda-t-elle en rougissant.

— Mais oui.

— Que disait-on?

— On dit, reprit-il en s'efforçant de sourire pour dissimuler son trouble, que je suis trop assidu auprès de vous et que ma présence pourrait effaroucher vos prétendants.

— En ai-je? fit-elle avec vivacité.

— Je ne le croyais pas, mais vous devez le savoir mieux que moi. Je m'étais imaginé qu'en agissant avec vous comme si vous étiez ma sœur... — il balbutait en parlant, — je ne pouvais vous faire aucun tort. Ma mère dit que je me trompe.

— Votre mère reprit- elle avec impatience, veut nous séparer: voilà tout. Elle est jalouse de l'affection que vous avez pour moi; elle voudrait encore me priver de la seule chose à laquelle j'attache quelque prix.

— Est-ce vrai? demanda Edouard, dont les yeux s'illuminèrent. Vous m'aimez?

— Oui, plus que personne au monde.

— Mais, dit-il en hésitant, votre affection n'irait pas jusqu'à....

Il ne put achever.

— Jusqu'à?... répéta-t-elle.

— Jusqu'à devenir ma femme?

Il attachait sur elle un regard humide et suppliant.

— Pourquoi pas?

— Mais vous seriez pauvre avec moi.

— Vous me feriez riche quand vous le pourriez, répondit-elle en souriant.

— Ah! je jure de n'avoir plus une autre pensée, si je peux espérer....

— Faites plus qu'espérer, cousin; soyez sûr: je suis votre fiancée.

Mme Mécla faillit tomber à la renverse en apprenant par son fils la nouvelle de son engagement avec Marthe.

— Ce n'est pas possible! répétait-elle, a-t-on jamais vu chose pareille? mais que feras-tu avec une femme comme ça? Elle aura besoin d'appeler les voisins à son aide quand ses enfants tomberont par terre. Ce sera une ruine-maison. Ne fais pas cette folie, Edouard crois-moi. Elle ne t'aime pas au fond du cœur: elle est égoïste.

— Ne parlez pas ainsi, ma mère, dit-il avec tristesse: vous me gâteriez mon bonheur si c'était possible; Marthe n'est pas parfaite, je le sais; elle a encore bien des défauts d'enfant gâtée. Mais sa nature est bonne: avec de la douceur, on parvient toujours à lui faire entendre raison. Une fois dans son ménage, elle s'attachera, j'en suis sûr, à ses nouveaux devoirs. Mais d'ailleurs saurais-je être malheureux, je l'épouserais tout de même.

— Alors, tant pis pour toi! mais tu es un fameux nigaud: avec ce que nous avons de bien, tu aurais pu trouver une femme qui t'en aurait apporté le double.

— Ah! fit donc! dit-il avec un geste de dégoût: ces considérations peuvent-elles m'influencer en rien? Pour moi la fortune n'est pas l'élément indispensable du bonheur. Je n'échangerais certes pas mes espérances contre toutes les richesses de la terre.

Bientôt ils découvrirent une maisonnette devant laquelle ils s'arrêtèrent longtemps: elle était, pour ainsi dire, enfouie dans les fleurs; les murailles en étaient tapissées de lierre et de rosiers grimpants; une pelouse unie comme du velours s'étendait devant la blanche façade; éloignée de la route, le bruit ne devait pas y parvenir.

— Il faudra que nous achetions cette maison dès que nous le pourons, dit Marthe. Pensez donc, Edouard, comme je serai bien ici pendant les grandes chaleurs! Avec des livres amusants et mon piano, je ne m'ennuierai pas, je crois.

— Ce serait seulement un peu loin de mon bureau, reprit Edouard en riant.

— Vous vous y habitueriez : les hommes peuvent bien supporter la fatigue.

— Je supporterais bien autre chose pour vous savoir contente, répondit-il avec tendresse.

— Quelles belles phrases vous faites ! dit-elle d'un air un peu ironique ; moi je ne saurais pas.

En effet, elle n'avait jamais de ces élans qui s'échappent d'un cœur trop plein.

Etait-ce froideur ou retenue? Edouard ne pouvait s'empêcher de s'en faire parfois la question.

Qu'il eût souffert s'il avait pu se douter que la jeune fille envisageait son mariage avec lui comme un moyen plus prompt de se soustraire à la vie qu'elle menait ; d'avoir une maison à elle qui serait gouvernée à sa guise ; d'échapper à la dure nécsssité de rester avec sa tante, qui la blessait sans cesse par des allusions humiliantes pour son orgueil ! La veuve ne pouvait lui pardonner les airs dédaigneux qu'elle prenait souvent et son indépendance de caractère. Marthe n'avait voulu se soumettre à aucun de ses conseils : aussi les deux femmes ne s'aimaient guère. En épousant Edouard, Marthe échangeait une position intolérable suivant elle, pour une modeste, il est vrai, mais qui tendait à s'améliorer. Son cousin était courageux et dévoué, il serait son esclave soumis, et puis il l'aimait tant ! ne devait-elle pas l'aimer aussi ?

L'affection si désintéressée d'Edouard n'avait pu éveiller chez elle d'autres sentiments.

Le mariage une fois décidé, il fallut s'occuper des préparatifs. Jamais Edouard ne put obtenir de sa mère de l'y aider.

— Tu n'auras pas à me reprocher, plus tard, d'avoir été pour quelque chose dans le malheur que tu te prépares, lui disait-elle. Tu es d'âge à savoir te conduire : mais c'est tout. Si seulement je voyais ta future être un peu reconnaissante de ce que tu fais pour elle ! il n'y faut pas songer. Ce qui me console un peu dans ton mariage, c'est que je ne l'aurai plus avec moi. Je ne sais vraiment pas comment tu peux aimer une femme qui est si mal pour ta mère.

—C'est le seule chose que je lui aie jamais reprochée, répondit Edouard. Mais si elle ne vous aime pas, est-ce tout à fait sa faute ? Il faut avouer que vous n'avez jamais beaucoup cherché à lui être agréable.

— Et il ferait beau de voir que j'aille, comme toi, me mettre à ses ordres ! J'aurais peut-être dû me faire sa servante !

— Non pas sa servante, mais peut-être auriez-vous pu lui montrer moins ouvertement qu'elle vous était à charge. Sa fierté a dû en souffrir.

— Elle a de quoi être fière vraiment ! une fille qui n'a pas un rouge liard à apporter à son mari.

— C'est là ce que vous ne pouvez lui pardonner ?

— Oui certes. Elle n'a pas le droit de venir jouir de ce que nous avons amassé avec tant de peine, et encore elle nous méprise parce que nous l'avons gagné nous-mêmes.

— Ah ! mère, comme vous êtes dure pour elle ! dit Edouard d'un ton d'affectueux reproche.

— Mais je vois si bien dans ses yeux qu'elle croit nous faire beaucoup d'honneur. Et toi, pauvre niais, tu ne t'en aperçois pas. Un jour peut-être tu reconnaîtras que j'ai raison. Alors tu ne viendras pas t'en plaindre à moi ; je t'ai bien averti.

Edouard ne répondit rien : il savait que toutes ses paroles ne serviraient qu'à irriter sa mère.

Les préparatifs se faisaient très-modestement. Le jeune ménage devait aller habiter un petit appartement bien exigu dans la ville haute. Le soir on calculait la somme que l'on pouvait dépenser raisonnablement.

Edouard aurait voulu pouvoir agir plus grandement ; il souffrait quand un léger soupir de Marthe lui indiquait qu'elle n'était pas contente.

Un matin, le facteur apporta une lettre à Edouard. En la lisant il jeta un cri de surprise.

On lui écrivait qu'il était héritier de son oncle, mort à la Nouvelle-Orléans. Le notaire qui lui faisait cette communication, l'engageait à venir lui-même pour veiller à ses intérêts, la succession étant assez embrouillée.

Il courut chez Marthe, et, tout tremblant, lui annonça cette nouvelle.

DOROTHÉE DE BODEN.

(*A continuer.*)

Dans le numéro du 15 mars, qui paraîtra bientôt, nous pubierons une notice biographique assez détaillée sur le Révérend Messire Dominique Granet, V. G et Supérieur du Séminaire de St. Sulpice de Montréal.

— Nous accusons réception du *Rapport des Commissaires du service postal par chemin de fer*, et nous remercions bien qui de droit.

ERRATA.—Dans l'article second sur la neige, p. 61, 1ère colonne, au lieu de *attitude* (dans le titre), lisez *altitude.*

Cette profondeur... dépasse toujours deux pieds et devient souvent plus considérable (6e alinéa), lisez et devient souvent *beaucoup* plus considérable.

2e colonne, *M. de Souvigny* (2e alinéa), lisez *M. de Louvigny.*

Nous n'insisterons *que* (4e alinéa), lisez nous n'insisterons *pas ; ressentir* (5e alinéa), lisez *pressentir* ; l'*attitude* (6e alinéa), lisez l'*altitude.*

Je *viens* de traverser (10e alinéa), lisez je *venais* de traverser.

Page 62, *sur* proportion (10e lignes), lisez *aux* proportions ; *et* le soleil (19e ligne), lisez *car* le soleil.

Le général *Cavignac* (dernier alinéa), lisez *Cavaignac*; et la fête de *la* dédicace (dernière ligne), lisez et la fête de *sa* dédicace.

Dans le 3ème articles sur les Grands Papes.

Page 59, au lieu de les *Bombares*, lisez les *barbares.*

Page 60, au lieu de Saint Jean *avait été* descendu dans la tombe, lisez Saint Jean *était* descendu dans la tombe.

Imprimé par E. SENÉCAL, Nos. 6, 8 et 10, rue St. Vincent.

Montréal, 15 Mars 1865. Septième Année.---Numéro 6.

L'ÉCHO DU CABINET DE LECTURE PAROISSIAL

JOURNAL DES FAMILLES.

Paraissant le 1er et le 15 de chaque mois, par livraison de 16 pages.

Pour Abonnement et prime, un An $1.00. Bureaux à Montréal, 4, Rue St. Vincent.

CHRONIQUE.

La longueur de la biographie du Cardinal Wiseman nous empêche de donner aujourd'hui notre chronique ordinaire des évènements de la quinzaine. Dans notre prochain numéro nous tâcherons de remplir cette lacune.

Nous rappellerons cependant à nos lecteurs la séance publique de mardi prochain au *Cabinet de Lecture*. M. l'abbé Desmazures nous lira une étude sur l'*origine des sociétés modernes*, et M. Paul Stevens un de ces *contes* comme, seul, il sait en narrer. Pour qui a été à même d'apprécier les vastes connaissances en histoire de M. l'abbé Desmazures; pour qui a déjà entendu M. Stevens a la tribune du *Cabinet de Lecture*, cette séance sera du plus haut intérêt, et la société lettrée de Montréal viendra sans doute montrer ses sympathies aux honorables lectureurs par de chaleureux applaudissements.

En parlant de M. Stevens, nous aimons à rectifier une erreur typographique qui s'est glissée dans son travail sur Champlain, et que nos lecteurs ont pu corriger d'eux-mêmes. Ainsi, dans une note à la page 77, qui devrait être la 79e, du dernier numéro de l *Écho*, on lit que Champlain et Pontgravé mouillèrent à Tadousac le 26 *mars*, au lieu du 26 *Mai*.

Nous avions préparé, pour ce numéro, une notice biographique sur M. Fis. Labelle, d'après les articles des journaux politiques: mais une lettre privée nous avertit que ces articles sont remplis d'erreurs graves, et nous promet une biographie complète de cet excellent prêtre ; en conséquence nous avons mis notre article de côté et nous attendons la réalisation de la promesse du savant ami de notre feuille.

La neuvaine de St. François-Xavier a été prêchée, cette année, à Notre-Dame, avec beaucoup de succès par le Rév. P. Bertrand, de la Compagnie de Jésus; un auditoire toujours nombreux s'est empressé de venir recueillir les éloquentes leçons qui tombaient avec tant d'autorité de la bouche du prédicateur.

Nous parlions, dans notre dernier numéro, d'un nouveau " Mois de Marie ": aujourd'hui, nous devons annoncer un autre petit opuscule très-intéressant, publié en l'honneur de Notre-Dame de Pitié. Il renferme, premièrement, *un Mois de Marie Désolée :* secondement, une Notice historique sur la Statue miraculeuse de Notre-Dame de Pitié conservée dans l'Eglise de ce nom, à Montréal.

Le Mois de Marie Désolée est une suite d'exercices pour les trente-et-un jours, qui s'écoulent depuis le mercredi après le 1er dimanche du Carême, jusqu'au vendredi de la Passion, fête de Notre-Dame de Pitié. Ce mois qui a été déjà suivi avec zèle depuis plusieurs années, dans l'église de Notre-Dame de Pitié, le sera encore mieux désormais avec ce petit manuel que les pieux fidèles pourront se procurer à peu de frais.

La Notice historique qui termine cet opuscule est d'un très-haut intérêt pour tous les catholiques de cette province, et spécialement pour tous les citoyens de Ville-Marie. Ils y apprendront à apprécier cette Statue que tant de miracles, opérés soit dans l'ancien monde, soit dans le nouveau, ont déjà rendue si célèbre. Cet ouvrage qui se recommande à la piété des fidèles et au zèle de tous les habitants de Ville-Marie, jaloux de la gloire religieuse de leur belle cité, se trouve en vente au parloir des sœurs de la Congrégation de Notre-Dame.

Le Cardinal Wiseman.

SA VIE, SA MORT, SES OBSÈQUES.

Son Eminence le Cardinal Wiseman est mort le 15 février dernier, à huit heures du matin, à sa résidence de York-place, Portman-square. Durant les deux dernières semaines ses amis avaient perdu tout espoir de le conserver à leur respectueuse affection. Lui-même sentit sa fin approcher avec calme; sa figure sereine semblait porter dans ses regards le bonheur d'une éternité de gloire; à l'âge de 68 ans, il est allé recevoir au

ciel la couronne que lui ont méritée ses travaux véritablement apostoliques.

Le nom du Cardinal Wiseman, mêlé pendant près d'un quart de siècle à tous les grands mouvements religieux et à l'histoire du catholicisme en Angleterre, mérite plus qu'une notice ordinaire.

Nicolas Wiseman, né à Séville le 2 août 1802, était fils de James Wiseman, ancien marchand de Waterford. Sa famille réclame une très-haute antiquité; elle possédait sous le roi Edouard IV, de vastes domaines dans le Comté d'Essex. Quelques années après la Réforme nous trouvons Sir John Wiseman auditeur de l'Echiquier; Henri VIII le fit chevalier pour sa brillante conduite à la bataille de Spurs; il agrandit ses domaines de Muck-Confield-parish, qu'il paya de ses propres deniers. William, petit fils de Sir John, épousa la fille du comte Capel, et fut créé baronet par Charles I, en 1628.

Le titre de Baronet est passé en ligne directe dans la famille Wiseman et est présentement porté par Sir William Solstonstall Wiseman, capitaine dans la marine royale.

C'est de la branche cadette de cette famille que descend le défunt Cardinal. La mère de Son Eminence était fille de M. Strange dont la famille, malgré les confiscations qu'elle a souffertes sous le Protecteur Olivier Cromwell, possède encore des propriétés considérables à Aylward's Town Castle, dans le comté de Kilkenny; cette mère pieuse, morte en 1851, pleine de jours et de vertus, a eu la rare consolation de voir son fils élevé à la haute dignité de Cardinal de l'Eglise catholique.

A l'âge de 5 ans, le jeune Nicolas Wiseman fut envoyé d'Espagne en Angleterre pour y faire son éducation; il arriva sur la frégate *Melpomène* à Portsmouth, dans le mois de Janvier 1808 et entra comme pensionnaire à une école assez célèbre de Waterford, ancienne résidence de son père. En mars 1810 il devint élève du Collége catholique de St. Cuthbert, à Ushaw, près de Durham, illustré alors par le savoir et les vertus des prêtres que la révolution française avait chassés du collége anglais de Douay. Sa mère le suivit à Durham; elle voulait surveiller elle-même ses études, et cultiver de ses propres mains les heureuses qualités dont il était orné dans un âge encore si tendre. Les archives d'Ushaw disent quels furent les succès du jeune Wiseman: pieux et modeste, seul il semblait ignorer son talent et ne pas voir les traits de lumière que jetait déjà son génie naissant.

Au mois de décembre 1818, il vint à Rome en compagnie de cinq autres jeunes anglais qui firent revivre au collége anglais, récemment restauré, les traditions du passé, interrompues pendant toute une génération par la main dévastatrice de la philosophie du dernier siècle. Pie VII, revenu d'exil depuis trois ans seulement, s'efforçait alors, sur la chaire de St. Pierre, de réparer les désastres de l'Eglise. Il vit arriver avec joie les otages que l'Angleterre lui envoyait comme gage de sa conversion prochaine. Le Cardinal Wiseman raconte lui-même, dans ses *Souvenirs des quatre derniers papes*, son entrevue avec l'illustre Pontife qui avait si vaillamment défendu la véritable doctrine contre la toute-puissance d'un prince tant de fois sacré par la victoire. En voyant nos six jeunes anglais à genoux devant lui, Pie VII leur dit: "J'espère que vous serez l'honneur de Rome et de l'Angleterre." Cette espérance, Nicolas Wiseman la réalisa d'une manière éclatante durant le cours de son infatigable carrière. Il redoubla de zèle dans ses études, et attira bientôt l'attention publique sur ses succès. Après avoir terminé ses cours de philosophie et de théologie, il soutint une thèse qui eut beaucoup de retentissement; le 7 juillet 1824, quelques mois seulement avant sa 22e année il reçut le degré de Docteur en Divinité, et fut ordonné prêtre l'année suivante.

A l'âge de dix-huit ans il avait publié son premier ouvrage, *Horæ Syriacæ*, composé d'après des manuscrits d'Orient gardés à la bibliothèque du Vatican.

L'habileté, la science, l'énergie de l'abbé Wiseman étaient bien connues du Pape et du sacré collége. On ne voulut pas le laisser retourner en Angleterre tout de suite, et il fut nommé professeur à l'Université Romaine. Plus tard il fut vice-recteur et recteur du collége anglais. En 1827, il eut l'honneur d'être invité par le Pape Léon XII à prêcher tous les dimanches depuis l'Avent jusqu'à Pâques, époque où la ville sainte est remplie d'étrangers, venus de toutes les parties du monde pour être témoins des beautés et des splendeurs du culte catholique. En 1829, le Dr. Wiseman eut, le premier, la joie d'annoncer à Pie VIII, élevé au souverain pontificat depuis un mois seulement, l'acte du parlement anglais qui émancipait les catholiques dans les trois royaumes. Cette mesure tardive donna au jeune prêtre un nouveau courage dans son travail de restauration du catholicisme au milieu de l'ancienne *Isle des Saints*. Cependant, il crut devoir rester encore quelque temps à Rome, afin de se perfectionner dans l'étude de certaines sciences où il se sentait encore faible. Il voulait aller livrer bataille au protestantisme dans son château-fort; et pour remporter une victoire, non-seulement plus certaine, mais encore plus éclatante, il voulait être armé de toutes pièces. Durant l'Avent de 1835, le Dr. Wiseman donna sa fameuse *lecture* sur les "*Rapports entre la Science et la Religion révélée.*" Ce travail n'était pas destiné à voir le jour: c'était primitivement une espèce d'introduction à un cours de théologie que le Dr. Wiseman voulait donner, lorsqu'il était recteur du collége anglais. En lisant cet ouvrage, Pie VIII ne put s'empêcher de dire au jeune prêtre: "Vous avez volé à l'Egypte sa science et montré qu'elle appartient au peuple de Dieu."

C'est en 1835 que le Dr. Wiseman revint en Angleterre et commença cette lutte ardente et toute apostolique qui lui suscita tant d'ennemis et tant d'admirateurs sur cette terre classique du protestantisme. Durant l'Avant de cette année il donna une série de lectures dans la chapelle catholique de l'ambassadeur piémontais; le carême suivant il se rendit aux sollicitations pressantes de l'évêque Bromston, alors vicaire apostolique du district de Londres, et donna une autre série de lectures dans lesquelles il vengea les doctrines et les pratiques catholiques des moqueries ou des insultes des protestants. Tel fut son succès que les anglais restés fidèles à la vieille foi de leurs pères, crurent de leur devoir de lui présenter une médaille en or, comme marque de leur haute estime et de leur admiration pour ses talents d'un ordre si supérieur. Ces *lectures* furent suivies d'un traité sur la *Sainte Eucharistie* qui donna lieu à une dispute entre le jeune prêtre et l'évêque pro-

testant d'Ely, le Dr. Torton. Nous n'avons pas besoin de dire de quel côté fut la défaite.

Pendant l'Avent de 1837 il écrivit un troisième ouvrage sur les *Offices et les cérémonies de la semaine Sainte.*

A cette époque l'abbé Wiseman jouissait d'une réputation européenne solidement établie ; le peuple anglais le regardait comme une de ses gloires les plus pures, et le chef de l'Eglise catholique l'avait en très-haute estime. Aussi, dès 1840, le Pape Grégoire XVI, de mémoire pacifique, désirant reconquérir à la foi l'ancienne *Ile des Saints*, ne trouva point de moyen plus propre à réaliser ce but que d'augmenter le nombre des Vicaires Apostoliques : il en créa donc quatre nouveaux, au nombre desquels se trouva le Dr. Wiseman, ce qui donna huit évêques à l'Angleterre. Coadjuteur de Mgr. Walsh et président du Collége *St. Mary*, il prit une part active dans le mouvement qui s'opérait parmi les plus illustres intelligences d'Oxford : il eut la consolation de voir le Dr. Newman abjurer publiquement les erreurs du protestantisme et mettre au service de la Vérité cette grande doctrine qui a converti tant d'âmes et donné tant de défenseurs à l'Eglise. Mgr. Griffiths mourut en 1848; le Dr. Wiseman lui succéda dans le District de Londres, avec le titre de pro-Vicaire-apostolique, et à la mort de Mgr. Walsh, dont il était coadjuteur, il prit en 1849 le titre de Vicaire-Apostolique.

Mgr. Wiseman sentit toute la responsabilité de sa position : il redoubla de zèle, et se multiplia pour ainsi parler, afin de faire face à toutes les éventualités. La vieille Angleterre frémit sous cette initiative puissante; et tandis que les préjugés politiques tombaient, foudroyés par la parole ardente du parti qu'avait formé le grand O'Connell, les préjugés religieux disparaissaient les uns après les autres devant le flambeau de la Vérité qu'agitait dans ses mains le nouveau Vicaire-Apostolique.

En Août 1850, Pie IX, l'illustre continuateur de Grégoire XVI dans la régénération de l'Angleterre, manda Mgr. Wiseman à Rome, et le 29 Septembre parut la fameuse *lettre apostolique* qui rétablissait la hiérarchie dans l'*Isle des Saints.* Mgr. Wiseman fut, en même temps, fait archevêque de Westminster, et, le lendemain, élevé à la dignité de Cardinal, prêtre de l'église de St. Prudence, suivant un vieil usage de l'Eglise Catholique. C'était le septième anglais qui portait le chapeau de Cardinal depuis la Réforme; ses prédécesseurs avaient été les Cardinaux Pale, Allen, Howard, York, dernier descendant des anciens rois d'Angleterre, les Cardinaux Weld et Acton.

On se rappelle l'émotion violente que causa en Angleterre cet acte mémorable du pontificat de Pie IX. Le clergé anglican s'agita : la presse anglaise souleva contre l'Eglise catholique toutes les vieilles haines protestantes ; l'*agression papale*, c'était le mot de guerre, appelait des représailles. Au parlement même on discuta longtemps et avec véhémence sur la question de savoir s'il ne serait pas défendu au Cardinal de prendre le titre épiscopal dont il était investi par le chef de l'Eglise. L'éminent Cardinal tint tête à ces attaques avec un calme, une énergie, une patience évangélique à toute épreuve. Il connaissait trop la nation dont il tirait son origine ; il parla raison à des hommes d'un sens naturellement droit: il publia une brochure qui avait pour titre : *Appel à la raison et au bon sens du peuple anglais concernant la hiérarchie catholique.* Cette brochure se distingue par un style simple, un ton convaincu et par une croyance intime dans l'amour de la nation anglaise pour la justice et l'équité. Après avoir donné les motifs qui avaient porté le Pape a rétablir la hiérarchie catholique, le Cardinal bride d'une main vigoureuse les passions conjurées des sectes protestantes contre l'ancien culte de la patrie. " Maintenant, ajoutait-il, les colères populaires nous débordent ; quelle ressource nous reste-t-il ? de quel côté nous viendra la justice ? Celle de Dieu, que nous invoquons tous les jours, nous l'aurons sans aucun doute ; mais elle nous viendra aussi du peuple anglais ; car elle a son trône dans le cœur de ce peuple honnête et généreux ; elle sapera les bases sur lesquelles la haine et les intérêts de parti ont voulu établir leur règne, et nous apparaîtra dans son immortelle beauté, sans vengeance et sans partialité, avec des paroles de réconciliation dans la bouche, et les mains remplies de fécondes bénédictions."

Nous le répétons : aucun homme n'eut une confiance plus explicite que le Cardinal, dans l'honnêteté du peuple anglais. Toute sa vie il s'en montra le constant admirateur ; et le temps lui a toujours donné raison. Mais, certain de trouver dans les classes éclairées de la société cette justice que des passions intéressées voulaient étouffer, il prouva par les ministres eux-mêmes l'inconséquence de leurs actes et de leurs paroles. Suivant Lord Lyndhurst, l'établissement d'une hiérarchie était nécessaire, en 1846, pour le bon gouvernement de l Eglise catholique. Lord John Russell disait à la même époque : " Il y a certaines bulles pontificales qui sont d une nécessité absolue pour la nomination des évêques et des pasteurs de la communion catholique. Il nous est parfaitement impossible de prévenir la publication de pareils documents."

Les faits établis, les paroles des ministres, leurs démarches précédentes, leur silence même donnaient raison au Cardinal ; toutefois l'agitation se propageait rapidement : la fièvre des esprits faisait tomber dans une aberration commune le pauvre et le riche, le grand et le petit, l homme d'Etat et l'aventurier de la rue. La figure du Pape et du Cardinal pesait comme un cauchemar sur l'Angleterre.

Les évêques de l'Eglise établie d'Angleterre envoyèrent des pétitions à la Reine, en attendant la convocation des Chambres; les évêques de l'Eglise d'Irlande marchèrent sur leurs traces; enfin le Parlement fut saisi de l'affaire le 7 Février 1856, lorsque Lord Russell, pour obéir à tant d'influences réunies présenta son projet de loi qui tendait à empêcher le Cardinal et ses collègues dans l'Episcopat de porter les titres auxquels ils avaient droit d'après les lettres pontificales. Chose remarquable ! tandis que Lord Carnigs, un pair catholique, condamnait la conduite du Pape, la hiérarchie catholique trouvait de généreux défenseurs dans M. Gladstone, M. Bright, M. Roebuck, le sceptique M. Hume, Sir James Graham et M. Caldwell, qui déclarèrent d'une commune voix que le projet de loi de Lord

Russell violait tous les principes de la liberté religieuse ; que non seulement c'était une mesure inutile, mais que passât-elle, elle serait éternellement une lettre morte. Ce projet de loi amena la chute du ministère Russell ; Lord Derby fut appelé à lui succéder dans les conseils de la Couronne ; il échoua, et après un interrègne de plusieurs jours, lord Russell remonta au pouvoir sans conteste, mais avec une majorité douteuse. Le 4 Juillet *le bill abolissant les titres ecclésiastiques* passa dans les Communes et dans la Chambre Haute, et devint loi en recevant la sanction royale. Mais les prédictions de M. Hume et de ses amis s'accomplirent à la lettre. Le Cardinal continua de porter le nom d'archevêque de Westminster ; les autres évêques catholiques en firent autant : satisfait d'avoir obtenu une loi contre les princes de l'Eglise romaine, l'opinion publique reprit son assiette accoutumée ; content d'avoir donné aux passions populaires cette satisfaction inutile, le gouvernement ne songea jamais à faire exécuter sa loi.

Le 7 février, le jour même où Lord Russell présenta dans les Communes son projet de loi contre la hiérarchie catholique, le Cardinal perdit sa mère. Cette mort l'affligea profondément ; plusieurs belles pages de son ouvrage : " *Souvenirs des quatre derniers papes,*" montrent de quel amour chrétien et de quelle vénération le Cardinal Wiseman entourait cette femme pieuse et forte.

Nous avons dit que le Cardinal avait une confiance illimitée dans le sens droit et la justice du peuple anglais. Le temps est maintenant arrivé où cette justice jadis sollicitée en vain, va venir d'elle-même couronner, de sa main divine, le nouvel Augustin de la moderne Albion. Si les catholiques recueillirent en paix les bienfaits de la hiérarchie que le St. Père avait établie par une inspiration sainte qui passa pour de l'*audace*, les libertés britanniques ne souffrirent ni dans leur rigueur, ni dans leur clémence, ni dans leur admirable fécondité. Le peuple anglais, voyant qu'en dépit de sinistres prédictions, tout demeurait debout au sein de l'empire, s'accoutuma petit à petit à regarder, sans frémir. le chapeau rouge du Cardinal. Admirateur passionné des arts, sa longue résidence à Rome, ce foyer lumineux de toutes les gloires et de toutes les grandeurs, l'avait familiarisé avec les chefs-d'œuvre de la peinture, de la sculpture et de l'architecture. Pour apprivoiser les préjugés d'une société foncièrement protestante, il effaça d'abord un peu le prêtre, et laissa paraître, plus que sa modestie l'aurait désiré, l'homme de science, l'homme de lettres, l'artiste enfin, mais l'artiste de génie qui crée et sait faire passer dans les autres les sublimes inspirations de son propre cœur. En 1852, le Cardinal donna une lecture à Leeds sur la *science* devant un immense auditoire : sur la route que la science a parcourue, il eut soin de placer les rayonnantes figures des Papes, comme les sentinelles qui, en tous temps, souvent malgré les princes et les peuples, ont défendu la liberté et la civilisation de l'humanité contre l'invasion des barbares ou contre l'invasion plus désastreuse encore des erreurs d'esprits tournés au mal. Au mois d'avril de l'année suivante il fit, à Manchester, une seconde lecture, sur les " *rapports entre les arts de dessin et les arts de production.*" Enfin, durant le mois d'août de la même année, il lut à Liverpool un travail considérable sur ce sujet important : " *Les grandes voies d'un commerce pacifique sont les grandes routes de l'art.*" Ces trois lectures, publiées depuis en un volume, agitèrent fortement l'esprit public et attirèrent au Cardinal de chaleureuses sympathies et une admiration universelle.

En 1854, le Cardinal Wiseman visita l'Irlande ; la réception qu'il reçut fut enthousiaste.

Le Cardinal en 1855 traita un sujet purement politique ; le canon de Sébastapol venait à peine de se taire, que l'infatigable orateur entreprit de tracer dans quel esprit l'histoire devra raconter la guerre de Crimée.

Un peu plus tard il donna une nouvelle *lecture* sur " *l'éducation domestique du pauvre* :" il continua de lire de temps à autre des travaux sur des sujets de bienfaisance, et cela toujours en présence d'un auditoire nombreux, choisi et sympathique. Sa dernière *lecture* eut lieu en janvier 1863, à l'Institution royale, sur les " *Affinités de la science et de l'art.*" Son Eminence se préparait à juger les œuvres de Shakspeare devant la même Institution, quand il fut tout-à-coup saisi de la maladie qui vient de le conduire au tombeau : pendant son séjour en Angleterre, le Cardinal a écrit un grand nombre d'ouvrages, et quelques pièces de théâtre pour les colléges catholiques.

Le nom du Cardinal Wiseman rayonne d'un pur et vif éclat dans le monde littéraire : il est peut être sans rival dans la controverse. La *Revue* de Dublin s'honora longtemps de le compter au nombre de ses plus infatigables collaborateurs. Mais son ouvrage le plus connu est *Fabiola* ou l'Église aux Catacombes. Traduit dès son apparition, dans toutes les langues, il fait encore aujourd'hui les délices et l'édification de milliers de lecteurs.

Linguiste distingué il possédait à fond les idiomes européens aussi bien que ceux des différents peuples d'Orient. Comme prêtre, il avait un cœur d'apôtre, rempli de l'esprit de sacrifice qui enfante les grandes œuvres, les œuvres qui ne passent point. Il eut la joie de voir les intelligences les plus brillantes d'Oxford, abjurer entre les mains du Pape les erreurs de l'église anglicane. Sous son administration, la foi se propagea de proche en proche dans toute l'étendue du royaume : les prêtres se multiplièrent ; des communautés d'hommes et de femmes s'établirent partout ; et quand en 1858 il visita le collége d'Ushaw, six évêques et quatre cents prêtres, presque tous élèves de cette institution, proclamaient, par leur présence et par leur union, les triomphes du catholicisme sur les mille sectes qui se disputent l'empire des âmes au sein de la mère-patrie.

En 1860, son Eminence fit un dernier voyage à Rome ; sa santé affaiblie y retrouva un peu de force ; mais bientôt accablé sous le poids d'une carrière si bien remplie, de retour à Londres il tomba dans une prostration qui le conduisit lentement au tombeau. Il est inutile, observe le *Times*, de dire la grandeur de cette perte et le deuil qu'elle répand sur toute l'Angleterre. Tous les

organes de la presse anglaise ont rendu justice en termes pleins de reconnaissance et de respectueuse sympathie au caractère, au talent et aux vertus de l'éminent prélat dont nous venons d'esquisser la vie.

Assistons maintenant aux funérailles du Cardinal ; elles exprimeront, plus que nos paroles, la douleur des catholiques anglais et l'estime que faisaient de lui les protestants les plus illustres ; elles ont fourni un nouveau triomphe à la foi catholique.

OBSÈQUES.

Le corps du Cardinal Wiseman fut exposé, durant les trois jours qui suivirent sa mort, dans le grand salon du palais archiépiscopal de Westminster, York-Place ; des milliers de personnes, sans distinction de qualité ni de croyance, s'empressèrent d'aller contempler, dans une pieuse vénération, la face bien-aimée de celui qui tant de fois les avait introduites soit dans le sanctuaire des lettres, soit dans le sanctuaire plus serein et plus consolateur de la foi catholique.

Des habits pontificaux de couleur violette revêtaient le corps et le Pallium entourait la tête de son Eminence. L'aube avait été faite par les orphelins de Worwood et portait cette inscription : "*Père des orphelins, priez pour nous.*" La bière, toute incrustée d'or et d'un fini parfait, avait sur le couvercle les armes et le blason du Cardinal, avec l'épitaphe suivante :

Emus et Remus Dominus
Nicholaïs
Tit. S. Pudentianæ S. R. E. Presb. Card.
Wiseman.
Primus Archiepiscopus Westmonasteriensis
Natus die 2 Augusti, 1802,
Consecratus die 8 Junii, 1840,
Obiit die 16 Februarii, 1865.
Orate pro eo.

La multitude toujours croissante qui voulait voir une dernière fois les restes mortels du Cardinal obligea les exécuteurs testamentaires d'ordonner de n'admettre personne après le 18 février. Quelques intimes de l'illustre défunt eurent cependant leurs entrées libres durant les deux jours qui suivirent, c'est-à-dire le dimanche et le lundi. Le lendemain, mardi, l'office divin fut chanté toutes les heures, par les différentes communautés religieuses du diocèse.

A une heure.—Vêpres par les Carmélites et les Dominicains.

A deux heures.—Premier Nocturne par les Servites, les Augustins, les Passionistes et la Société Pie des Missions.

A trois heures. — Second Nocturne par les Oblats de St. Charles et par les Pères de la Charité.

A quatre heures. – Troisième Nocturne par les Oblats de Marie et les Pères Maristes.

A cinq heures.—Laudes, par les Pères de l'Oratoire.

A minuit les chapelains de son Eminence, son secrétaire et les gens de sa maison firent, sans aucune pompe, la levée du corps, qui fut reçu par le clergé de l'église de Ste. Mary's Moorfields, cathédrale temporaire, et déposé sur un magnifique catafalque élevé au milieu de la nef. De bon matin, mercredi, des prêtres dirent des messes au grand autel, et dans l'après-midi, à six hrs. et demie, Matines et Laudes furent solennellement chantées, en présence de Mgr. Grant, évêque de Southwash, et d'une affluence innombrable de personnes.

Nous sentons notre impuissance, dit le *Tablet* de Londres, à décrire la scène qui s'offrit à nos regards le mercredi matin, devant la cathédrale de Moorfields et sur la Place Finsbury, quand on ouvrit les portes de l'église au public. C'était une scène singulièrement caractéristique de la grandeur de la foi et de la piété ardente que l'on trouve au cœur de cette vaste, florissante et universelle cité qui s'appelle Londres. Cependant le nombre de fidèles qui voulaient pénétrer dans le lieu saint bloquait littéralement la place de l'église, Liverpool-Street, ainsi que East-Street et la Place Finsbury, attendant avec un recueillement profond un passage qui ne s'ouvrit jamais.

La cathédrale temporaire n'offrait pas, il est vrai, d'assez spacieuses facilités pour un tel concours de peuple, sans mettre la vie en danger et sans s'exposer à une catastrophe certaine. Le clergé, puissamment aidé par le public métropolitain, avait pris toutes les précautions désirables, afin de maintenir l'ordre et le recueillement nécessaires, en pareille circonstance. Les officiers de la force publique formèrent comme un cordon ou une barrière qui ne laissait passer les visiteurs que deux à deux de front. De cette manière on n'eut à déplorer ni confusion ni désordre, ni de ces rixes que le fanatisme pouvait facilement soulever.

Dans la cathédrale le catafalque, sur lequel reposait le corps du Cardinal, était élevé au centre de la nef, en face du maître-autel ; ce catafalque était couvert de velours noir, bordé de franges d'or, deuil qui rappelait le rang d'un Prince de l'Église. Du drap noir également brodé de franges d'or recouvrait le cercueil. Sur le milieu du cercueil on remarquait le chapeau rouge du Cardinal, une robe de satin bleu, brillante d'étoiles d'or, et une autre robe d'écarlate qui pendaient jusqu'aux pieds du catafalque et redisaient à quels ordres sacrés avait appartenu le défunt. Près de cent cierges, de différente grandeur depuis le cierge pascal jusqu'au cierge de l'autel, brulaient autour du catafalque, aux quatre coins duquel se tenait un membre des sociétés religieuses revêtu du costume de son ordre.

Le maître-autel était tendu de noir ; des velours bordés de franges d'or recouvraient les siéges du clergé officiant, de même que le trône archiépiscopal. La chapelle du Sacré-Cœur fixait surtout les regards : l'or y brillait sur le fond noir de draperies d'une grande valeur : elle était réservée pour les ambassadeurs étrangers qui avaient signifié leur désir d'assister en corps aux funérailles. La chapelle de la Ste famille, aussi richement ornée, attendait les personnages les plus distingués de la société anglaise. De larges lisières de draps noirs, suspendues à la voûte de l'église, par des mains d'or, retombaient avec grâce jusqu'au fond de la nef. La chaire, les murs de l'église, les tableaux du chemin de la croix et les galeries étaient tendus de noir, à l'exception du tableau représentant le crucifiement de Notre-Seigneur.

Catholiques et protestants entrèrent dans l'église deux à deux et vinrent se ranger, en cet ordre, autour du catafalque, silencieusement et révérencieusement, quelques-uns versant des larmes avec leurs prières. C'était un beau et touchant spectacle de voir cette foule tomber spontanément à genoux et demander au ciel une couronne de gloire et un repos sans fin pour

l'apôtre qui étonna par l'ardeur de son zèle et la fécondité de ses œuvres.

Ce deuil solennel du sanctuaire, la vue imposante des lévites revêtus de leurs habits sacerdotaux, la mort qui donnait publiquement ses éloquentes leçons sur la vanité des choses humaines, trouvèrent ces honnêtes protestants pleins de respect et de sincères hommages. Ainsi se vérifiaient ces paroles du Cardinal: " J'ai confiance dans le sens droit du peuple anglais; avec le temps les passions passeront, et ce sens droit reprendra le dessus, et bientôt l'on bénira ce qu'on a brûlé."

Si le lecteur désire connaître approximativement le nombre de personnes qui sont passées dans la cathédrale les jour des funérailles, nous lui présenterons les chiffres suivants: cent visiteurs furent admis par minute, soit quinze cents par heure; or l'église ouverte depuis neuf heures du matin se ferma vers dix heures du soir; ainsi, en calculant d'après les plus basses données, trente mille personnes sont venues rendre leurs derniers devoirs aux restes mortels du Cardinal Wiseman.

Afin d'éviter l'encombrement, le jour du service, jeudi matin, on résolut de n'admettre à la cathédrale, que ceux qui auraient des billets; cependant de bonne heure, la veille, il n'y en avait plus un seul à distribuer, même pour pénétrer sur la place publique, en face de l'église.

Un peu avant neuf heures, jeudi matin, les carosses commencèrent à défiler, et à neuf heures et demie la cathédrale était littéralement remplie. A la chapelle du Sacré-Cœur, sur des siéges d'honneur, se tenaient les ambassadeurs étrangers et d'autres personnes de distinction; tandis que les représentants de la noblesse catholique d'Angleterre se tenaient aussi sur des siéges d'honneur, dans la chapelle de la Ste. Famille. A dix heures il n'y avait pas un seul siége de libre.

Nous avons déjà décrit le catafalque et le cercueil du Cardinal. Le matin de la cérémonie, le drap noir fut remplacé par un autre de satin jaune, brodé de noir et de franges d'or; les bords noirs étaient coupés par une croix de Malte en satin blanc, avec l'écusson en noir du défunt, surmonté du chapeau du Cardinal en soie rouge. Les mêmes emblêmes décoraient les draperies en différentes parties de l'église.

La noblesse protestante se trouvait représentée par ses membres les plus anciens et les plus illustres: en face du maître-autel, on remarquait le Duc de Sutherland assis à côté de Lord Cambden; près de la chapelle de la Ste. Famille, le Comte de Courtney, le Comte de Malmesbury, le Comte et la Comtesse de Kenmore, les Comtes d'Oxford et de Beechon, Lord Petre, Lord Trimleston, Lord Stanton, Lord Clifford, Lord Campbell, le Vicomte Feilding, Lord Castlerose. Lady Fitzgerald, Lord Henry Gordon Lennox, M. P., Lord Southwell, Lord Stafford, le Comte Torre Diaz, le Comte Eyre, la Marquise de Lathiam, Lord Herries. Lord Lovat, la Comtesse douairière de Bucham, Lord Arundel, Sir George Bowyer, Bart., M. P., Sir Coleman O'Loughlin, Bart., M. P., l'Hon. Madame Herbert, Sir Paul Molesworth, Bart., l'Hon. Mortague Martyn, l'Hon. Madame Stonor, le Très-Hon. Thomas O'Hagan, l'Hon. Madame Agar Ellis, le Juge Shee, Robert et Lady Catherine Berkeley, John A. Blake, M. P., Lady Milford, Chevalier de Zulatta, l'Hon. Miss Caltorpe, John Pope Hennessy, M. P., Miles O'Reilly, M. P., Sir Hemperford Pallen, Bart., le Comte de Chabannes, etc., etc.

Parmi les ambassadeurs, on remarquait surtout ceux de France, d'Autriche et de Grèce; le Comte de Chabannes représentait la Reine Amélie, veuve de Louis-Philippe, ancien Roi des Français.

Le service religieux commença vers les onze heures. Mgr. Morris, évêque de Troy, officiait, assisté par le très-révérend Russell, président du Collége Irlandais de Mayrooth. Le Dr. Pie Melia, confesseur du Cardinal, remplissait les fonctions de diacre, et le révérend Thomas Gloag, oratorien, celles de sous-diacre. Les prélats présents étaient: Sa Grâce le Dr. Cullen, archévêque de Dublin; Mgr. Brown, évêque de Newport; Mgr. Ullathorne, évêque de Birmingham; Mgr. Brown, évêque de Shrewsbury; Mgr. Turner, évêque de Salford; Mgr. Grant, évêque de Southwark; Mgr. Roskell, évêque de Nottingham; Mgr. Goss, évêque de Liverpool; Mgr. Vaughan, évêque de Plymouth; Mgr. Clifford, évêque de Clifton; Mgr. Amherst, êvêque de Northampton; Mgr. Crossthwaithe, évêque de Beverley.

Tous ces évêques, revêtus de leurs habits pontificaux et couverts de leurs mîtres, occupaient les deux côtés de l'autel; les chanoines se tenaient à leur stalle, dans le chœur, où se trouvaient en outre près de quatre cents prêtres dont les voix impressionnées chantaient les dernières prières de l'Eglise pour le repos de l'âme de l'un de ses plus énergiques défenseurs. La messe grégorienne, arrangée par Novello, fit une impression marquée sur tous les assistants. Mais quand quatre cents voix sacerdotales entonnèrent le *Dies Iræ* et que les voûtes du temple retentirent de ce chant sublime dans ses tentures; quand les cloches jetèrent leurs gémissements sur la terre et vers les cieux; quand l'appel subit du *Pater Noster* ne laissa debout que la tête blanchie de l'évêque officiant, qui termine sa silencieuse prière par demander à Dieu notre délivrance de tous les maux: les catholiques versèrent des larmes sincères et les protestants, depuis le duc jusqu'au député des Communes, furent frappés d'une mystérieuse admiration pour la sublimité de la Religion romaine.

Après le service religieux, le Dr. Manning, prévost de la cathédrale. monta en chaire et prononça l'oraison funèbre du Cardinal. Cet éloge, d'une éloquence noble, nos lecteurs nous permettront bien de ne pas le publier dans nos colonnes; nous en avons seulement tiré les traits principaux, qui prouvent la vie de ce héros chrétien et qui se trouvent en tête de notre article.

Sa grâce l'Archévêque de Dublin et quatre autres Évêques, les plus anciens, prononcèrent les absoutes, composées, par le Dr. Crookal, d'après la musique de la chapelle papale, à Rome.

Cette dernière cérémonie terminée, le Clergé laissa l'église, et le Dr. Gilbert, maître des cérémonies, déploya une énergie sans rivale pour mettre en marche la procession funèbre.

Quatre laïques portaient le corps du Cardinal, et telle était l'affluence du peuple qu'il était trois heures de l'après-midi quand ils sortirent de l'église.

VOICI L'ORDRE DE LA PROCESSION.

Trois hommes à cheval pour tenir le chemin libre à la procession.

Char de deuil, avec des accolytes. Le porteur de la Croix et le maître des cérémonies.

Cinquante carosses de deuil traînés chacun par quatre chevaux noirs, et contenant le clergé de Westminster et de Southwark, de Solford, Manchester et des autres diocèses, et ordres religieux déjà nommés, tous en robes sacerdotales.

Premier carosse.—Rev. Chanoine John Walker, Rev. Dr. Russell, du Collége de Maynooth, Très Rev. Chanoine Edouard Hearn, D. D. Vicaire-Général du Cardinal.

Second carosse.—Rev. Chanoine John Morris, de la Place Espagnole, Rev. Chanoine Frédéric Oakley, de St. John, Duncan terrace, Très Rev. Monsignor Francis Searle, Secrétaire du Cardinal, Rev. William Westhers, du Collége St. Edouard.

Troisième carosse. — Revérend Chanoine James O'Neale, V. G., Rev. Chan. George Hart, Rev. Chan. William Hunt, Rev. Chan. John Maguire.

Quatrième carosse.—Monseigneur Manning, Prevost de Westminster, Mgr. Robert Cornthwaite, évêque de Beverley, Mgr. Francis Terril Amherst, évêque de Northampton, Mgr. William Clifford, évêque de Clifton.

Cinquième carosse.—Monseigneur William Vaugham évêque de Plymouthe, Mgr. Alexandre Goss, évêque de Liverpool, Mgr. Richard Buller Raskell, évêque de Wottingham, Mgr. James Brown, évêque de Shrewsberry.

Sixième carosse. — Monseigneur William Turner, évêque de Selford. Mgr. Thomas Grant, évêque de Southwork, Mgr. William Bernard Ullatharne, évêque de Birmingham, Mgr. Thomas Joseph Brown, évêque de Menevia et de Newport.

Septième carosse. — Monseigneur William Bernard Allen Collier, évêque de Drusipora, Mgr. William Wareing, évêque de Retimo, Mgr. William Morris, évêque de Troy, Mgr. Paul Cullen, évêque de Dublin.

Un carosse à quatre chevaux avec le chapeau du Cardinal, sur un oreiller couvert en or, porté par Mgr. Boone, (chambellan privé du Pape) supporté par Sir George Bowyer, (chevalier de Malte) et par M. Waterton, (chambellan du Pape.)

LE CORPS.

Couvert avec un poële de drap d'or, sur un char traîné par six chevaux.

Douze attendants, avec des crêpes et le monogramme du Cardinal sur médaillon.

Les parents, les exécuteurs testamentaires, les médecins, les avocats.

Quatre par carosse de deuil.

Premier carosse.—Rev. W. Burke, M. Burke, le Juge Shee, et M. N. Wiseman.

Second carosse.—Monseigneur Thompson, M. Bagshave, M. Monk et M. C. Hawkins.

Troisième carosse.—M. Tegart, M. Tegart, jr., M. Harting et M. Bagshave.

Le quatrième carosse contenant M. Newman et M. Raper, de la maison du Cardinal.

Le carosse particulier du Cardinal.

Carosse de deuil avec une députation de la société Bienveillante.

Carosse de deuil avec une députation de la société de secours pour les pauvres âgés.

Carosse de deuil des membres de la société de St. Vincent de Paul.

Carosse de l'ex-reine de France, Amélie.

Carosse de l'ambassadeur d'Autriche.

Carosse de l'ambassadeur de France.

Carosse de l'ambassadeur de Grèce.

Carosses particuliers.

Il est impossible, dit le *Tablet*, de donner une liste de ces derniers; ils étaient au moins au nombre de trois cents, en comptant les carosses de la noblesse catholique et protestante. Ça été la plus longue procession qui ait été vue à Londres : on s'en formera facilement une idée, en disant que l'on comptait trois milles entre le premier carosse et le dernier ; il s'est écoulé une heure et demie entre le départ de l'un et de l'autre.

Les mesures prises par l'autorité publique furent admirables ; huit cents hommes de police occupaient la route qui conduit de la cathédrale à Marylebone ; on n'eut ainsi à déplorer ni confusion ni de ces accidents si communs en ces solennelles circonstances.

Quand la procession, laissant la cathédrale, voulut traverser South-place, Finsbury-place et Finsbury-square, la foule était si pressée que les carosses durent s'arrêter et tourner par City-road ; mais là encore le peuple se pressait de chaque côté de la rue et s'étouffait pour ainsi parler, aux fenêtres de chaque maison.

Pour ne pas troubler le commerce de la cité la procession prit les rues les moins fréquentées : néanmoins en arrivant à Old-street elle éprouva les mêmes obstacles. On aurait dit que toute la population de Clerkenwell s'était tout-à-coup transportée dans cet endroit. A Goswell-road et à Pentonville, le même spectacle se renouvela comme si tous les habitants de Londres eussent été là où passaient les restes de leur évêque catholique.

Même affluence à Marylebone-road ; sur une étendue de quatre milles et demi une mer de têtes s'inclinaient au passage du char funèbre. Il ne devait pas y avoir moins d'un million de spectateurs dit le *Tablet*.

Comme la procession approchait de ce lieu, un corps de musique joua la *Marche de Saul* et plusieurs autres airs appropriés à la circonstance. Ce fut une surprise pour tous, car personne ne s'y attendait. Un cœur pieux, peut-être, un protestant que le Cardinal aurait jeté aux pieds de la croix, a voulu sans doute donner à son père dans la foi cette dernière preuve de sa reconnaissance et de son amour.

Marylebone-road, c'était le champ de la mort ; là devait reposer, en attendant la résurrection, cette chose qui n'a de nom dans aucune langue, et qui prit un prince de l'Eglise. Plusieurs centaines de prêtres revêtus de leurs longues robes entouraient le caveau destiné au Cardinal. Ce caveau, quoique fait à la hâte, est d'un travail ingénieux et à l'épreuve des saisons chagrines de l'atmosphère britannique. En arrière du clergé les spectateurs se pressaient innombrables sur toute l'étendue de la place.

Les évêques et les prêtres récitèrent alors les prières de l'Eglise, d'une voix grave, au milieu d'un silence général. Comment décrire, ajoute le *Tablet*, la beauté solennelle de cette scène si touchante par tant de côtés ? la nuit qui tombait, les robes violettes et les aubes blanches des évêques et des prêtres, le chant grégorien rendu encore plus sublime entouré par quatre cents voix sacerdotales, la lumière de pareil nombre de cierges disputant le jour à la nuit, le cercueil, le tombeau et cette multi-

tude attentive qui reçoit les leçons de la mort : tout cela se voit, se sent, fait verser des larmes et des prières, mais ne se décrit point. Les protestants s'écriaient dans leur admiration : " Oh, voilà la beauté du culte catholique ! " Enfin les officiers publics s'inclinèrent, la garde royale se découvrit avec respect ; et le corps du Cardinal Wiseman, un des plus grands Cardinaux dont peut s'enorgueillir l'histoire ecclésiastique d'Angleterre, fut descendu dans cette tombe auprès de laquelle viendront peut-être s'agenouiller un jour les descendants des rois et du peuple qui voulurent un jour le proscrire durant son laborieux apostolat.

JEANNE-MARIE.

XII

(*Suite.*)

On n'entendait partout que le nom de Jeanne-Marie, l'héroïne de cette journée ; on faisait des vœux pour son succès, on l'admirait ; les jeunes littérateurs de Rennes se promettaient d'envoyer un article à Paris ; un artiste montra un petit croquis fait d'après elle et qu'on éditerait au profit de la famille de Lazare.

Dans la petite rue placée en arrière du tribunal, une voiture envoyée par Mme de Kerderec attendait Jeanne-Marie.

— Je ne rappellerai point, dit le condamné ; c'est une épreuve que Dieu m'envoie, je dois la subir.

— Moi, dit Jeanne-Marie, je ne quitterai Rennes que quand tu partiras toi-même.

La première personne que vit Lazare, une fois rentré à la maison d'arrêt, ce fut l'abbé Gabriel.

Le prêtre s'étonna de la tranquillité d'esprit du malheureux.

— Monsieur, dit Lazare, je me suis vivement senti impressionné par les paroles de ma femme... C'est une douce et timide créature qui me laissait jadis la direction de toute chose, faisait sans bruit de la besogne pour dix et n'élevait jamais la voix... Si vous l'aviez entendue tout à l'heure, on eût dit qu'elle était inspirée par l'Esprit de Dieu... Si je ne l'avais point bien aimée jusqu'à ce moment, je m'en adresserais de cruels reproches ; mais je l'aimais seulement, et de ce jour je l'admire... Voilà pourquoi vous me trouvez tranquille... Les hommes me condamnent, Jeanne-Marie me croit innocent... Elle élèvera Luce et Vincent dans l'amour de leur pauvre père ; avais-je le droit de demander davantage, et même d'attendre autant... ?

— Bien ! bien ! dit l'abbé Gabriel.

En ce moment Bernard entra.

— Pardonnez-moi ! dit-il à Lazare.

— Vous pardonner, Monsieur, je n'ai qu'à vous bénir...

— Mais vous êtes condamné, Lazare !

— L'on pouvait m'infliger la peine de mort, et alors toute espérance eût été perdue, tandis que...

— Oui, Jeanne-Marie vous reste, et vous avez foi en elle.

— Comme dans la protection des anges, Monsieur !

— Ah ! tant de foi serait-elle inutile, Monsieur l'abbé ? demanda l'avocat.

— Je suis comme Lazare, comme vous, comme Jeanne-Marie, j'ai confiance.

— Vous avez reconduit ma femme ?

— Oui, Lazare, les enfants surtout avaient besoin de repos.

— Quand reviendra-t-elle ?

— Demain.

— Je la verrai bientôt, dit l'abbé.

— Quand elle m'à quitté à la grande porte, elle paraissait un peu brisée, et ce qui m'étonne c'est qu'elle ait soutenu ainsi les fatigues de cette journée... portez-lui mes meilleures paroles ! et aux enfants, aux chers enfants tous mes baisers...

Le condamné dut quitter l'aumônier et l'avocat.

On le changea ensuite de salle.

Pour quelques jours il allait se trouver séparé de Ronge-Maille et de la Limace, qui ne devaient être jugés qu'à la fin de la session.

L'abbé Gabriel tint sa promesse ; il alla chez Mélaine après son diner.

Il trouva le menuisier et sa femme tout en pleurs.

Les braves gens ne pouvaient se consoler de la condamnation de Lazare.

Quant à Jeanne-Marie, elle couchait ses enfants et les endormait par de vagues paroles d'amour auxquelles ils répondaient par des sourires.

Voyez, dit Suzette, voilà un bouquet de fleurs de cèdre que des dames de la ville ont envoyé à Jeanne-Marie.

— Et dans cette bourse le produit de la collecte des jurés, ajouta Mélaine.

— Jeanne-Marie a mis de côté dans une boite une des fleurs et le couteau maudit. Elle nous a peu parlé, et nous reproche nos larmes, en disant que la confiance en Dieu nous manque.

— Pardon, Monsieur l'abbé, dit Jeanne-Marie en s'avançant, je m'occupais de ces pauvres enfants bien las de cette journée de deuil et de mort... Vous avez laissé Lazare paisible, n'est-ce-pas ?

— Oui, Jeanne-Marie.

— Et rassuré sur l'avenir ?

— Il sait que vous serez héroïque.

— Je serai ce que doit être une femme pour le mari qu'elle aime ; chacun de nous a la responsabilité d'une autre vie à porter... Savez-vous combien de temps Lazare peut demeurer ici ?

— Peut-être deux mois...

— J'espère qu'on me permettra de le voir comme par le passé ?

— Je n'en doute pas.

On frappa à la porte, Bernard entra.

Il semblait défait, abattu, désespéré.

Jeanne-Marie lui posa doucement la main sur l'épaule.

— J'aurai besoin de vous plus tard, s'il plait à Dieu ; vous me garderez votre bonne amitié et votre éloquente parole ?

— Hélas ! de quoi vous a-t-elle servi ?

— Nous sommes reconnaissants, ne vous montrez pas injuste envers vous-même... Il y aurait de l'orgueil... Dieu nous éprouve, mais il sait que nous sommes peu forts et mesure le vent à la toison...

— Mais vous qui aimez tant Lazare, comment pouvez-vous être calme ?

— L'agitation n'est pas la force, Monsieur... Je ne sais point comment je m'y prendrai pour arriver à mon but ; je devrai suivre une route souteraine comme les taupes, et pourtant fondre sur le coupable comme un gerfaut... Ce sera de l'inspiration que le bon Dieu m'enver-

ra... Mais, voyez-vous, je suis sûre de réussir et de réhabiliter Lazare... Je l'ai juré, je tiendrai mon serment! et vous prierez pour moi, tandis que je poursuivrai ma tâche, Monsieur l'abbé; et vous me conseillerez si je vous demande vos lumières, monsieur Bernard... J'ai besoin de prier, de pleurer peut-être, car je sens lentement mes forces s'en aller... Je suis toute seule! tout seule!

Elle demeura pensive.

Suzette l'embrassa doucement au front.

— Elle se trouve mal! dit la femme du menuisier.

Ce n'était pas un évanouissement, mais vraiment Jeanne-Marie défaillait. Elle n'avait rien pris de la journée.

Un peu de pain et deux doigts de vin la remirent.

Hélas! elle ne put dormir...

Lazare non plus ne goûta pas le repos.

Les tableaux de toute cette épouvantable journée tourbillonnaient devant ses yeux effarés. Des voix bourdonnantes, glapissantes, aiguës, retentissaient à ses oreilles; puis sur cette basse se détachait bientôt le timbre sonore et pur de sa femme. Il la revoyait telle qu'elle s'était révélée aux juges, à la foule, et son cœur se brisait à la pensée de ne plus la voir.

Les jours qui s'écoulèrent entre le jugement et le départ de Lazare pour Brest furent tous semblables.

Jeanne-Marie se levait de bonne heure, s'occupait de ses enfants, les promenait, et quand elle le pouvait, elle allait visiter Lazare.

La fermière lui portait des galettes de sarrazin faites par elle, du laitage préparé pour lui, des fruits; elle l'entourait de mille soins, lui préparait de chauds bas de laine. Hélas! elle ne pouvait lui donner que bien peu d'effets d'habillement, car Lazare avait endossé un uniforme déshonorant. La première fois qu'elle le vit ainsi vêtu, elle ne put s'empêcher de fondre en larmes,

— Le cœur est le même! lui dit-il.

Enfin les condamnés durent partir pour Brest.

Le trajet seul était un supplice.

Jeanne-Marie remit cent francs au brigadier pour qu'on les gardât à son mari.

Elle lui avait dit adieu la veille.

Le matin du départ, l'abbé Gabriel lui adressa ses derniers encouragements; il l'embrassa, il le voua à toutes les miséricordes de Dieu et des hommes.

Au moment où les condamnés allaient monter dans les charrettes, une femme en deuil traversa la foule curieuse, groupée pour assister au ferrement.

Elle s'avança vers un condamné, et lui dit d'une façon touchante en s'agenouillant à demi, et en lui présentant deux petites créatures:

— Bénis tes enfants, Lazare.

Le condamné, le futur forçat posa ses mains enchaînées sur la tête des enfants.

— Je vous bénis et je bénis votre mère! dit-il.

— As-tu quelque recommandation à me faire, mon Lazare?

— Aucune, ton cœur t'inspirera tout.

— Je t'écrirai, tu répondras à mes lettres.

— A toutes, Jeanne-Marie.

— J'aurais voulu t'accompagner jusqu'à Brest, mais la saison est froide et j'ai craint pour nos enfants... Ensuite, j'ai ma tâche à remplir...

L'abbé Gabriel adressa quelques mots aux condamnés; il les engagea à la patience, au repentir. Le premier, il déposa son aumône dans leur main tendue.

Ronge-maille entama une chanson.

La Limace, allongeant les doigts, nasilla à la façon des mendiants.

Les spectateurs ne restèrent pas indifférents à ces misères, quoique la plupart de ceux qui les éprouvaient méritassent plus de mépris que de pitié.

La colère et la haine tombent si vite devant le châtiment.

Un homme d'une tenue sévère et d'une physionomie grave s'approcha de Lazare et lui offrit quelques pièces d'or.

Le condamné les refusa sans exagération d'amour-propre, et répondit seulement.

— Ceux-ci sont plus malheureux que moi, Monsieur.

La voiture s'ébranla.

L'on n'apercevait déjà plus les condamnés que l'on dirigeait sur Brest.

Seulement, s'ils ne voyaient plus les spectateurs qui remplissaient la cour, ils pouvaient encore les entendre, et une voix de femme, la voix de Jeanne-Marie, s'éleva dominant le claquement des fouets, les pas sonores des chevaux, le bruit des roues, le hourrah des galériens:

— Sur mon honneur et ma conscience!... dit-elle.

On n'entendit que cela, la fin de son serment se perdit dans un épouvantable fracas.

La fermière du Grand-Moutier remercia tous ceux qui avaient pris soin de son mari, récompensa généreusement le gardien-chef, exprima à l'abbé Gabriel toute sa gratitude, et quitta la grande cour.

On la regardait sans oser la suivre.

Quand elle rentra chez Mélaine, elle y trouva Mme de Kerderec.

La femme du président venait offrir au menuisier de se charger d'importants travaux à sa maison de campagne.

— J'accepte, Madame, répondit le brave ouvrier; aussi bien, les boiseries de la gare sont finies, et j'allais me trouver sans ouvrage... De plus, nous étions si accoutumés à Jeanne-Marie et à ses enfants, que ce nous sera un grand crève-cœur de nous en séparer... Nous ne demanderions pas mieux que de vivre en famille; mais, vous le savez, la femme de Lazare doit rentrer à Sainte-Marie... Nous sommes tellement accoutumés à elle, que nous ne saurions plus voir la maison sans son doux visage et ses gentils enfants... Ainsi, nous serons heureux d'avoir une diversion à notre chagrin, et d'habiter quelque temps la campagne...

— Quand partez-vous? demanda Mme de Kerderec à Jeanne-Marie.

— Demain, Madame.

— Pensez-vous revenir à Rennes?

— Je l'ignore, Madame.

— Où resterez-vous?

— Partout.

— Vos projets ne sont donc pas arrêtés?

— Comment le puis-je faire, Madame? quel plan former? quelle ligne de conduite tenir? Où serai-je la semaine prochaine? Vers quels pays me poussera mon idée... Je ne sais qu'une chose probable, c'est que le véritable meurtrier a un nom qui commence par un H. et un V. car ce sont des lettres semblables que l'on a gravées sur le couteau...

— Et avec de si faibles indices...

— J'ai Dieu pour moi, Madame...

— Enfin, Jeanne-Marie, souvenez-vous que tant que l'aide des hommes vous deviendra nécessaire, vous pouvez réclamer celle de Mme. de Kerderec.

— Ah ! vous aussi, vous ne pouvez croire que Lazare soit coupable !

— Non, pauvre femme, je ne le crois pas ! Et, tenez, j'ai pour vous plus que de l'estime, du respect, de la vénération, de la reconnaissance... Quand j'ai eu sous les yeux le puissant exemple de votre fidélité dévouée, je me sentais lasse de tout et fatiguée de mes devoirs... Humble paysanne, vous m'avez rendu mon courage que je sentais s'en aller chaque jour... De la grande dame à la fermière, c'est à moi de franchir la distance et de vous embrasser comme une amie, comme une sœur...

Mme de Kerderec resta longtemps chez Mélaine et Suzette.

Le lendemain Jeanne-Marie, la femme du forçat, montait en chemin de fer pour retourner à Sainte Marie.

L'aspect du paisible presbytère était bien changé.

Les roses étaient mortes sur les branches ; les pigeons frileux restaient dans le colombier ; le jardin n'était que de rares chrysanthènes, et ses bordures de buis régulièrement taillées. Les arbres découpaient leurs branches sur un ciel épais, sombre, ouaté, d'où la neige commençait à descendre en flacons blancs.

Le toit de l'église s'enveloppait déjà d'un suaire, la campagne s'endormait dans le repos de l'hiver : repos actif, sommeil béni, pendant lequel le grain germe doucement, l'arbre enfonce davantage ses racines, et la vie intérieure de la plante redouble par l'absence de production.

Les oiseaux ne chantaient plus ; la plupart étaient morts ; d'autres, émigrant pour des contrées plus douces, laissaient leurs nids vides se balancer aux solives des toitures.

A l'intérieur de la maison curiale, rien ne variait :

L'abbé Deschamps disait seulement la messe une demi-heure plus tard pour la commodité des ménagères du village. Melle Scolastique s'asseyait toujours dans l'embrâsure de sa vaste cuisine flamande. Les herbes séchaient encore dans la salle; seulement beaucoup de livres manquaient sur les rayons de la bibliothèque ; les fermiers les empruntaient pour la veillée.

La chambre de Monseigneur gardait sa fraîcheur et son printemps; celle du curé, sa rigidité monacale.

Ce fut par cette journée de l'Epiphanie, au soir, que Bernard frappa à la porte de son oncle.

Il trouva le vieillard attristé, mais affectueux. Et comme l'abbé Deschamps vit, à la contenance de son neveu, que le pauvre jeune homme avait besoin d'être consolé, encouragé, soutenu, il le pressa sur sa poitrine en lui répétant.

— Ce n'est pas ta faute, tu as rempli ton devoir.

— Non, ce n'est pas ma faute ! j'aurais payé de ma vie la liberté de Lazare...

— Tu as bien parlé, noblement et dignement parlé... J'ai lu ta plaidoirie dans le journal, et n'ai pu y rien reprendre... La justice s'est trompée. Et Jeanne-Marie? demanda le curé après un cours silence.

— Je l'ai ramenée au Grand-Moutier.

— Comment est-elle ?

— D'un calme qui me surprend et que j'admire.

— Compte-t-elle habiter la ferme ?

— Elle ? mon oncle ! Vous ne la connaissez pas encore ; ou plutôt c'est une nouvelle femme... le procès de Lazare et sa condamnation l'ont changée, transformée... Vous l'avez connue timide, elle s'est révélée forte, sublime... Enfin, loin de prendre seulement soin de son bien et de ses enfants. elle se voue à la recherche des assassins du marchand de bœufs.

— Noble créature !

— Ce projet qui parait insensé à tous, ne me surprend nullement. Ce sont ces vaillants cœurs qui relève l'humanité de ses lâchetés et de ses vices. Je crois à la rédemption du monde par le Christ, et je crois également à la rédemption des contrées, des pays, des familles, par des êtres voués au sacrifice et avides de boire la coupe de l'expiation.

(*A continuer.*)

La Convention du 15 Sep. et l'Encyclique du 8 Déc. par Mgr. Dupanloup

DEUXIÈME PARTIE. (*Suite.*)

VI

LIBERTÉ DES CULTES.

Soit, dites vous encore : mais au moins la liberté de conscience, la liberté des cultes, nierez-vous que l'Encyclique la condamne ?

Ici encore, expliquez-vous donc ! Car il y a de par la France et de par le monde d'étranges manières d'entendre ces libertés.

Faut-il le redire pour la centième fois ? ce que le Pape condamne, c'est l'indifférentisme religieux : autrement dit l'indifférence en matière de religion, cette absurdité, plus absurde peut-être encore qu'elle n'est impie, qu'on nous répète aujourd'hui de tous côtés, sur tous les tons, savoir que la Religion, Dieu, l'âme, la vérité, la vertu, l'Evangile ou l'Alcoran, Boudha ou Jésus-Christ, le vrai et le faux, le bien et le mal, tout cela est égal. Et pour justifier de telles aberrations, on a été jusqu'à dire que c'est l'homme *qui fait la vérité de ce qu'il croit et la sainteté de ce qu'il adore.*

Voilà ce qu'on voudrait que le Pape trouvât bon, et les impiétés avec lesquelles on lui demande, ainsi qu'à nous, de se réconcilier.

Mais non, éternellement non : Dieu, l'âme, la vertu, la vérité, la vie future, la distinction du bien et du mal, Jésus-Christ et l'Évangile, ne seront jamais pour nous choses indifférentes.

Mais, repousser cet insensé et coupable indifférentisme et les conséquences de licence absolue qui en découlent, est-ce repousser la tolérance pour les personnes et la liberté civile des cultes ? On ne l'a jamais dit, et tous les théologiens disent le contraire.

En fait, jamais les Papes n'ont entendu condamner les gouvernements qui ont cru devoir, selon la nécessité des temps, écrire dans leurs constitutions cette tolérance, cette liberté. Que dis-je ? le Pape lui-même la pratique à Rome. " C'est l'erreur qui est un mal, et non pas la loi qui, dans une bonne intention, tolère l'erreur. " Voilà ce que je lis dans un livre imprimé récemment à Rome sous les yeux de l'*Index.*

Et c'est ce que Pie IX voulait bien me dire lui-même l'hiver dernier : " Les juifs et les protestants, me disait-il, " sont libres et tranquilles chez moi. Les juifs ont " leur synagogue dans le *ghetto*, et les protestants leur " temple à la Porte du peuple."

M. Sauzet a pu dire avec vérité : " Rome fut de tout temps " le refuge des juifs, et ils la nommèrent " eux-mêmes leur paradis, au moyen âge, alors que les " barbaries de l'ignorance les persécutaient impitoyable- " ment par toute l'Europe (1)"

Faut-il rappeler que Pie IX a donné le marbre pour la statue de Washington, et envoyé des aumônes aux protestants inondés des Pays-Bas, aux schismatiques ruinés par le tremblement de terre de Corinthe en même temps qu'aux catholiques irlandais ?

" On sait, dit à cette occasion M. Sauzet, que le " cœur de Pie IX n'est pas moins paternel pour ses " enfants égarés que pour ses enfants fidèles ; on peut " dire avec vérité qu'il porte ses secours partout où il " voit la misère, et son admiration partout où il ren- " contre la grandeur."

Mais tout ceci, c'est la tradition pontificale. Est-ce que Pie VII n'a pas reçu en personne le serment prêté par Napoléon au jour de son sacre, et ce serment ne contenait-il pas l'engagement formel de respecter et de faire respecter la liberté des cultes ?

Ce qui s'est passé alors est mémorable, et bien fait pour éclairer sur ce point les hommes sincères.

Cette formule de serment inquiéta d'abord le vertueux pontife. N'impliquait-elle pas l'indifférentisme et la négation de l'autorité de l'Eglise, et des droits imprescriptibles de la vérité ? Voilà ce que le Pape, avec raison, voulut savoir. Le cardinal Gonsalvi demanda des explications. Le cardinal Fesch répondit que ces mots n'impliquaient nullement le mauvais principe que redoutait le Pape, " mais la simple tolérance civile et la garantie des individus." Pie VII se déclara satisfait, Napoléon prêta ce serment devant le Pape, et fut sacré.

Tant il est vrai que condamner l'indifférence en matière de religion, ce n'est pas condamner la liberté politique des cultes, et que condamner les doctrines, ce n'est pas frapper les personnes.

Suit-il de là que l'Eglise doit proclamer l'irresponsabilité morale de l'erreur ?

Non ; et si elle le faisait, ce serait la philosophie elle-même, ce serait le simple et vulgaire bon sens, qui réclameraient.

La distinction du vrai et du faux, et l'obligation morale de rechercher le vrai, de s'attacher au vrai, et de s'écarter du faux, est précisément ce qui constitue l'esprit et le devoir philosophiques, aussi bien que l'esprit et le devoir religieux. En ce sens, la vraie religion est et doit être exclusive, absolue, ou bien elle n'est pas une vérité.

Mais, en assurant ses droits et son rang suprême à la vérité, en la mettant, et l'élevant au-dessus de l'erreur, et en proclamant, pour tout homme, le devoir certain de la rechercher, et, après l'avoir trouvée, le devoir de s'y soumettre, les théologiens, convaincus que la liberté civile d'un culte, d'un culte dissident, n'implique pas l'adhésion aux croyances tolérées, et ne contredit point le dogme chrétien, redisent quand il le faut les célèbres paroles de Fénelon à Jacques II : " Accordez la tolérance civile, non en approuvant tout comme indifférent, mais en souffrant avec patience tout ce que Dieu souffre, et en tâchant de ramener les hommes par une douce persuasion."

Mais il y a des gens, qui allant bien au delà de ces principes, voudraient faire de la liberté illimitée des cultes l'idéal universel, absolu et obligatoire de tout siècle, de toute nation. et voudraient imposer à tous, même au Pape et à l'Eglise, l'anarchie des intelligences et la multiplication des sectes, comme le meilleur état de société, comme le véritable optimisme religieux et social.

Eh bien, non ! Le Pape ne croit pas qu'un tel idéal soit le meilleur. Il y a pour lui et pour l'Eglise un autre idéal, et il ne faut jamais leur demander de transformer en vérités absolues des nécessités relatives ; d'ériger des faits regrettables, des divisions malheureuses, mais tolérées, en principes dogmatiques.

Non, l'idéal du Pape et de l'Eglise, ce n'est pas l'anarchie. c'est l'harmonie des intelligences ; ce n'est pas la division, c'est l'unité des âmes. L'idéal de l'Eglise et du Pape, c'est l'admirable parole de Jésus-Christ : " QU'ILS SOIENT UN ! UNUM SINT ! Un seul troupeau ! un seul pasteur. " UNUM OVILE ! UNUS PASTOR." L'unité des esprits par la vérité, et l'unité des cœurs par l'amour, voilà l'idéal du Pape et de l'Eglise.

Et j'ose ajouter, à l'honneur de beaucoup de mes contemporains, que ces aspirations de l'Eglise sont partagées, même chez nos frères séparés, par les plus nobles esprits et par les plus grandes et meilleures âmes ! On est las de la division ; on n'en voit sortir que la stérilité et la guerre ! On est las de cette anarchie, qui est le plus actif dissolvant de toute foi, de toute croyance religieuse, et aussi la cause de notre faiblesse et de notre impuissance, pour ramener à la vérité, à la vertu, à la civilisation chrétienne, tant de nations encore idolâtres.

Ah ! si cet indifférentisme religieux était proclamé en principe, toute flamme de charité et de zèle s'éteindraient glacée dans les cœurs ; vous n'auriez pas un seul missionnaire, plus un seul apôtre sur la terre ! Ne le sentez-vous pas ? Mais aussi quelle ne serait pas notre puissance, si nous étions tous d'accord pour prêcher à ceux qui l'ignorent la vérité évangélique ! La moitié du genre humain reste ensevelie dans les ténèbres, parce que nous lui apportons un Evangile combattu, un Evangile divisé, déchiré en morceaux ! Ah ! si l'Angleterre, la France et la Russie étaient d'accord dans la vérité, et par suite dans la charité et dans le zèle de l'apostolat, l'Orient, le monde entier changeraient de face. L'unité religieuse ! vous dites que c'est le passé, et moi je vous réponds avec toutes les forces de mon âme que c'est l'avenir, parce que c'est le salut et l'honneur du monde !

Voilà ce que je crois fermement, voilà ce que j'espère invinciblement ; et certes je ne m'étonne pas que le représentant incontestable de cette unité du passé et de cette unité de l'avenir continue à souhaiter, à demander à Dieu, au milieu des agitations du monde présent, qu'il

---

(1) " Ce peuple a, dans Rome même, un quartier où il peut " forcer les propriétaires des maisons à le recevoir, et cependant " il a la liberté d'en sortir pour habiter le reste de la ville." M. Sauzet, *Rome devant l'Europe*.)

Il y a déjà plus d'un siècle, en 1740, le président de Brosses, savant spirituel et sans gêne avec l'Eglise, écrivait à ses amis : " La liberté de penser, en matière de religion, et quelquefois " même de parler, est aussi grande à Rome que dans aucune " ville que je connaisse. Je n'ai entendu parler d'aucune aven- " ture de gens mis à l'inquisition ou traités avec rigueur."

Tous les voyageurs russes, anglais, protestants, schismatiques, l'ont éprouvé et l'éprouvent aujourd'hui encore, comme le président de Brosses, et parlent le même langage.

n'y ait qu'une foi, un pasteur, un troupeau : *una fides, unum ovile, unus pastor.*

Il y a une parole que j'ai redite souvent à nos frères séparés, et à laquelle ils ne m'ont jamais répondu : Jésus-Christ est-il venu établir la division ? Non : donc la division ne vient pas de lui ; et j'ajoute aujourd'hui : Donc le Pape, qui est son vicaire, ne peut trouver que la division soit ce qu'il y a de meilleur ; donc il ne peut ériger en principe ce qui certes n'est pas le meilleur. Ce qui est le meilleur, ce qu'il désire, et s'il ne le désirait pas, vous seriez avec raison sans estime pour lui, c'est que les juifs et les infidèles se fassent chrétiens, c'est que les protestants se fassent catholiques. Et si le vœu d'un évêque peut être exprimé, après le sentiment du Pape, je dirai que tous nous formons pour vous le vœu que formait autrefois saint Paul, lorsqu'il disait : " Je souhaite que vous soyez tous par la foi en " Jésus-Christ ce que je suis : *opto vos tales esse qualis " ego sum.*"

Mais cela veut-il dire que notre foi, nous voulons-vous l'imposer par la violence et vous forcer à croire ? Pas le moins du monde.

Je réponds d'abord que c'est impossible. " La force " peut-elle persuader les hommes ? peut-elle leur faire " vouloir ce qu'ils ne veulent pas ? "

" Non, dit Fénelon. Nulle puissance humaine ne " peut forcer le retranchement impénétrable de la " liberté du cœur." (Disc. pour le sacre de l'Electeur de Cologne.)

Aussi telle ne fut pas la doctrine de nos maîtres dans le Christianisme, de ceux qui ont l'immortelle gloire d'avoir fondé et propagé la foi dans le monde.

Le mahométisme a pu s'établir par le fer ; le Christianisme s'est établi par la parole.

Dans mon livre *de la Souveraineté pontificale*, auquel Pie IX a daigné décerner des éloges tels qu'il ne me convient point de les redire, j'ai rappelé la tradition catholique sur ce point, j'ai cité les paroles des plus grands docteurs, des plus grands pontifes.

...... " Ce n'est pas, dit saint Athanase, avec le " glaive, ce n'est pas avec l'aide des soldats et des " javelots qu'on prêche la vérité, mais par la persua- " sion et le conseil. Le propre de la religion n'est pas " de contraindre, mais de persuader (1)."

Et Tertullien, ce dur génie : " Ce n'est pas suivre la " religion, écrivait-il, que d'imposer la religion ; on " l'accepte librement, on ne la subit pas par violence ; " c'est à la volonté, c'est au cœur que les victimes sont " demandées (2)."

Et saint Augustin, le grand converti, parlant aux hérétiques de son temps : " Qu'ils sévissent contre vous, " disait-il, ceux qui ne savent pas avec quel labeur " on trouve la vérité : pour moi qui n'ai pu, qu'après " avoir été longtemps et cruellement balloté par " l'erreur, contempler enfin la vraie lumière, il ne m'est " pas possible de sévir contre vous (3)."

(1) Non enim gladiis aut telis, non militum manu, veritas prædicatur, sed suasione et consilio ; religionis proprium est non cogere, sed persuadere. (S Ath., ad solitarios.)

(2) Non religionis est cogere religionem, quæ spontè suscipi debet, non vi, cum et hostiæ ab animo volenti expostulentur. (Tert. cité par Duvoisin, *Essai sur la tolérance.*)

(3) Illi in vos sæviant qui nesciunt cum quo labore verum inveniatur... Ego autem, qui diu multumque jactatus tandem respicere potui, sævire in vos omnino non possum (S. Aug., Contra Manich.)

Saint Hilaire de Poitiers, en son nom et au nom de ses collègues dans l'épiscopat, écrivait : Si l'on voulait " employer la violence pour servir la vraie foi, la " doctrine des évêques s'y opposerait et tous diraient " avec raison : Dieu ne veut pas d'une confession " forcée. C'est avec simplicité qu'il faut chercher " Dieu : c'est par la droiture de la volonté qu'il faut " s'attacher à lui (1). "

Cela veut-il dire que l'Eglise, à qui on dénie tout aujourd'hui, n'a pas, comme toute société, son droit de défense, sa discipline canonique, son autorité corrective ?

Que l'Eglise doit être ici bas comme si elle n'avait affaire qu'à des anges ?

Que l'Eglise doit demeurer absolument sans force pour se défendre elle-même et ses enfants contre les attaques de l'impiété ?

Cela veut-il dire que l'autorité spirituelle n'aura pas même les droits de l'autorité paternelle, dont elle a les devoirs, et qu'elle devra laisser corrompre impunément les esprits et les cœurs, la foi et la morale de ses enfants ?

Qu'elle n'aura pas ce que le plus humble des pères de famille a essentiellement, le droit, le devoir et les moyens de protéger ceux qu'il aime, contre les ennemis de la famille et contre eux-mêmes, et de les empêcher de faire des folies, de s'égarer, de se perdre ?

Cela veut-il dire que s'il y a eu dans le cours des siècles, ou que s'il y a encore quelques régions du monde, où la loi de l'Eglise est devenue, par suite de l'unité de foi et de l'accord des volontés entre les citoyens, la loi civile même, et où l'Etat s'est fait l'évêque extérieur et le protecteur des saints canons, cela veut-il dire que là l'Eglise et l'Etat ont agi sans droit ? Car voilà tout le sens de cette proposition 77e : *Ætate hâc nostrâ non amplius expedit*, etc., si étrangement traduit par vous !

Est-ce que tel n'a pas été l'état de grands pays de l'Europe pendant des siècles, qui ont eu leur gloire et que nous ne sommes pas sûrs d'égaler ? Les fruits de la division sont-ils si doux ? Est-ce que l'unité de religion dans un pays n'est pas un bien tel qu'on ne puisse faire légitimement des efforts pour le conserver ?

L'état social où la loi religieuse avait pénétré dans la loi civile fut longtemps l'état normal et général de l'Europe ; il subsiste encore à un certain degré dans les plus grands et les plus libres pays du monde. Est-ce que l'Angleterre n'a pas sa loi des dimanches, avec la sanction pénale, renouvelée tout récemment par un vote du Parlement ? Est-ce qu'elle n'a pas ses grands jours de jeûnes et de prières publiques ? Est-ce que les Etats-Unis ne présentent pas le même spectacle ? Le président Lincoln, dans tout le cours de la guerre qui désole l'Amérique, n'a-t-il pas sans cesse ordonné des prières ?

En Australie, n'avons-nous pas vu, il y a quelques années à peine, le Parlement, d'accord avec le gouvernement, faire des lois contre l'émigration des Chinois, dont les superstitions et les mœurs détestables venaient dépraver le pays ?

Est-ce qu'en France même la loi professe l'indifférence religieuse que vous voudriez imposer au Pape ? Vous dites que votre loi est athée, c'est faux ; nous

(1) Si ad fidem veram istius modi vis adhiberetur, episcopalis doctrina obviam pergeret, diceretque : Deus non requirit coactam confessionem. Simplicitate quærendus est, voluntatis probitate retinendus. (S. Hil., ad Const., liv. I, c. vi.)

sommes meilleurs que vous ne le dites, et la loi ne veut pas de votre athéisme. Vous êtes juré..., que cela vous plaise ou non, vous ferez serment devant Dieu, et même devant le Christ, ou vous payerez 500 fr. d'amende.

Vous n'avez pas la foi chrétienne, dites-vous ; n'importe, le dimanche, les tribunaux vaqueront, malgré vos dires, et on ne fera pas un protêt ce jour-là ; et toute l'Europe continuera à faire ses traités au nom de la sainte Trinité.

Non, non, nous n'avons pas besoin de cesser d'être chrétiens pour être de bons citoyens ; nous n'avons rien de sérieux à désavouer dans le passé, rien à craindre dans l'avenir : nous serons de notre temps, mais nous ne désavouerons pas les grands siècles chrétiens. Quoi ! vous voulez que le Pape désavoue la Chrétienneté, cette admirable suite d'efforts mêlés d'énergie et de sagesse, de courage et de douceur, qui a élevé par le concert des Papes et des évêques, des rois et des peuples, le plus beau monument social connu parmi les hommes, c'est-à-dire l'Europe chrétienne ? Quoi ! vous voulez que, dans l'avenir, si une monarchie asiatique ou une république américaine vient convier un Pape à faire entrer le Christianisme dans sa législation et dans ses mœurs, le Pape se condamne à répondre : " J'en suis bien fâché, mais hier, pour satisfaire un certain nombre d'Italiens et de Français, j'ai pris des engagements qui me lient les mains ; j'ai formulé ou laissé formuler en mon nom des principes qui m'interdisent de m'associer à votre œuvre. J'ai même déclaré qu'il était *nécessaire* que le Christianisme n'entrât plus dans la Constitution d'aucun pays chrétien ! Civilisez, moralisez, christianisez vos peuples comme vous pourrez, cela ne me regarde plus ! "

Mais cela veut-il dire que, les circonstances ayant changé, le droit public venant à changer aussi, les catholiques manqueraient à l'Eglise et à Dieu en acceptant sincèrement, sans arrière-pensée, la constitution de leur pays et la liberté civile des cultes qu'elle autorise ? ou bien que si nous parlons de la liberté, quand nous sommes faibles, c'est pour la refuser aux autres quand nous serons forts ?

De toutes les accusations qu'on a coutume de lancer contre nous, celle-là m'a toujours paru, je l'avoue, la plus insupportable, parce qu'elle atteint notre loyauté même et notre honneur.

Quoi donc ! nous qui défendons l'inviolabilité des serments, on ne pourra pas se fier à notre parole et à nos engagements ! et parmi les condamnations annexées à l'Encyclique, la soixante-quatrième venge la sainteté du serment des prétextes mensongers du salut public ; et cette condamnation vient encore prêter une nouvelle force, s'il est besoin, aux paroles données par les catholiques. Fussions-nous cent fois les plus forts, nous serons fidèles à nos promesses, toujours nous tiendrons nos serments (1) !

En dehors même des engagements pris, *la possession suffit* pour que la liberté des cultes doive être respectée. C'est ce que je lis dans un livre imprimé récemment à Rome et assez connu.

Et c'est après tout cela que vous venez nous parler de la Saint-Barthélemy et encore de l'inquisition espagnole, dont les Papes se sont eux-mêmes plaints tant de fois !

Pour ma part je ne connais guère de plus grands docteurs d'intolérance, de plus curieux distributeurs d'anathèmes que ces messieurs : ils nous accusent d'imposer aux consciences notre *Credo*, mais remarquez-vous de quel ton impérieux ils entendent nous imposer le leur. Qui donc est ici l'inquisiteur, et qui veut-on mener au bûcher ?

Les inquisiteurs, ce sont ces précepteurs du monde moderne, si divisés entre eux, mais d'accord sur ce seul point, qu'il faut accuser, calomnier, condamner toujours les catholiques. Je souris, quand j'entends dire que l'erreur est persécutée ici-bas. Je la vois triomphante, tandis que la vérité souffre partout violence. Le Pape se borne à des avertissements, et il ne s'adresse qu à ses fidèles. Ces messieurs fulminent des anathèmes et ils prétendent faire la loi à tout le genre humain.

Au nom de leur *Credo* mal défini, ils décrètent, en Italie, la révolution ; en France, en Belgique, en Autriche et ailleurs, l'exclusion, l'oppression. Ou chrétien, ou citoyen, ils exigent que l'on choisisse entre ces deux premiers biens de l'homme, au lieu de les embrasser tous les deux. Ils prétendent nous arracher à nos serments ou à nos croyances, et ils ont inventé ce nouveau moyen de torturer la conscience des honnêtes gens.

Ah ! l'Eglise est toujours la vraie mère qui ne veut pas que l'on coupe en deux ses enfants. Inflexible sur les principes, indulgente envers les hommes, elle permet, que dis-je ? elle recommande à chaque homme de demeurer loyalement soumis à ses obligations de citoyen et aux légitimes constitutions de son pays.

VII

LA LIBERTÉ POLITIQUE.

Mais, me dit-on encore, le Pape empiète sur un domaine qui lui est interdit ; il sort de son spirituel ; il fait de la politique. Et moi je vous réponds : Politi-

(1) Et pour que nos adversaires cessent enfin d'élever des doutes injurieux sur les sentiments des catholiques à cet endroit, je les prierai de vouloir bien lire ces paroles imprimées sous les yeux même du Pape, par une Revue romaine la *Civilta cattolica.*

Dans un écrit intitulé : *Catéchisme de la liberté*, la *Civilta* se fait poser, par un adversaire incrédule, l'objection suivante :

" Si vous acceptez les lois de tolérance envers le mal par " pure résignation, vous et votre parti serez prêts à les abroger " dès que les catholiques parviendront au pouvoir ; c'est pour- " quoi *Libertini* vous font la guerre."

Et le journal romain répond :

" Je les plains ; car ils ne connaissent pas la loyauté des " catholiques. S'ils savaient combien ces derniers se croient " obligés par les conventions, ils comprendraient qu'une fois " la tolerance accordée et convenue, jamais les catholiques ne " seront les premiers à en rompre l'engagement... Tant que " leurs concitoyens ne détruiront pas le pacte les premiers, la " loyauté catholique persistera, par cette raison qu'il ne faut " pas faire le mal pour qu'il en résulte le bien."

L'adversaire répond :

" Ah ! certes, s'il en est ainsi, les dissidents ne sont pas " fondés à suspecter les catholiques et à en discréditer la " loyauté."

Et la *Civilta* :

" Eh bien ! moins encore à partir de là, pour persécuter au " jour du triomphe le catholique opprimé, sous prétexte que " celui-ci fera de même au jour de la revanche (*)."

(*) *Civilta cattolica*, anno X, série IV, p. 434, 435.

ques à bien courtes vues sont ceux qui ne savent pas que la politique, dans ses fondements et dans ses sommets, confine à la morale, et que c'est le droit, la mission et l'honneur du Pape d'éclairer les consciences, de proclamer le devoir à la face des peuples et des souverains, d'élever la voix dans le monde pour la vérité et pour la justice !

Il fait de la politique : mais est-ce pour ébranler les sociétés ou pour les affermir sur leurs bases ?

Il condamne la violence brutale du fait et l'iniquité triomphante. Il défend l'inviolabilité du droit et de la justice; l'inviolabilité du serment. Il maintient le respect du pouvoir ; et ces principes tutélaires en dehors desquels il n'y a point de paix et de sécurité pour aucun pays.

Il condamne le droit à l'émeute, la souveraineté du but, et ces doctrines insensées qui sont vos périls, à vous, sociétés modernes, et qui font qu'un peuple n'est jamais sûr du lendemain.

A qui ferez-vous donc croire, parce que le Pape condamne la violence brutale du nombre, et ne veut pas qu'on réduise tout le droit à un pur fait de majorité quelconque, qu'il condamne les constitutions fondées sur le suffrage universel ? Non. Le Pape, de sa voix souveraine, proclame et revêt de l'autorité la plus haute, la grande vérité sociale et morale, que des sophistes comme J.-J. Rousseau ont pu méconnaître, mais que les sages de tous les temps ont saluée : le nombre seul ne fait pas le droit.

Est-ce que les plus effroyables tyrannies n'ont pas été exercées souvent sur la terre au nom des majorités ? Et s'il y a le despotisme des souverains, n'y a-t-il pas aussi le despotisme plus tyrannique et plus cruel quelquefois des assemblées ?

Est-ce qu'on ne peut pas fausser des comices comme tout le reste, et ne s'est-il jamais vu dans le monde de tristes comédies jouées au nom du suffrage universel ?

Mais y a-t-il réellement, je vous le demande, une forme quelconque de gouvernement que l'Eglise repousse ?

Non, l'Eglise est catholique, c'est-à-dire de tous les temps et de tous les lieux. Et elle ne demande qu'une chose : remplir sa mission, et vivre en paix avec tous les gouvernements du monde. C'est pourquoi méconnaissant sa pensée sur ce point comme sur tant d'autres, on nous fait ici des reproches si contradictoires, et tour à tour on nous accuse tantôt d'être incompatibles avec les gouvernements, et tantôt d'être complices de tous les pouvoirs.

La vérité est que l'Eglise n'est inféodée, par sa nature, à aucune forme de gouvernement, et les accepte tous, pourvu qu'ils soient justes; ce qui ne veut pas dire assurément qu'elle voit avec indifférence les peuples bien ou mal gouvernés, et qu'elle interdit à ses enfants le patriotisme.

Mais tous les gouvernements ont des formes changeantes : et l'Eglise ne s'inféode à aucun, parce qu'elle est éternelle et universelle.

Tous les gouvernements sont relatifs et imparfaits. Il y a longtemps que l'on dispute parmi les hommes sur la meilleure forme de gouvernement, et vous pouvez relire dans Hérodote déjà de curieuses discussions sur les avantages et les inconvénients respectifs des démocraties, des oligarchies ou des monarchies. L'Eglise habite une région supérieure à ces discussions : républiques, monarchies, empires, elle n'entre pas dans ces questions : toutes ces diverses formes politiques sont laissées au libre choix de ses enfants ; j'ose dire qu'il n'y a pas a cet égard d'esprit plus libéral que le sien.

Et c'est ce qui rend si admirable cette unité supérieure des âmes qu'elle a su créer dans la plus entière liberté, par-dessus toutes les divisions et toutes les disputes humaines, l'unité toute morale des croyances. Soyez de toutes les formes politiques que vous voudrez, de tous les pays et de tous les régimes sociaux que vous voudrez, l'unité catholique vous reste ouverte. Il y a depuis dix-huit siècles, le spectacle de cette grande unité dans le monde. C'est divin. Mais que cette tolérance de l'Eglise l'oblige à consacrer les abus, à interdire les progrès véritables et les améliorations nécessaires dans ces choses éminemment perfectibles, c'est une puérilité de le penser.

Comment donc, avec un esprit aussi libéral, une constitution aussi large, l'Eglise serait-elle l'ennemie de la liberté politique ?

Parlez-vous de liberté illimitée ? Mais où et quand avez-vous rencontré dans l'histoire cette chimère ?

Où en êtes-vous vous-mêmes en fait de liberté ? Souffrez que je vous le demande.

Pour moi, j'ai horreur des révolutions violentes, et l'étude que j'en ai faite a saisi mon âme jusque dans ses profondeurs. Et toutefois, je le dis hautement, je suis de ceux qui ont confiance dans les libertés civiles et politiques, et de ceux qui en espèrent le progrès pacifique dans mon pays. Je suis de ceux qui tentent loyalement cette expérience laborieuse, péril et gloire du XIXe siècle. Mais soyons modestes ! Est-ce que cette expérience est terminée ? Est-ce qu'elle a réussi ? Je compte dans ma vie dix révolutions, et dans mon diocèse au moins six partis opposés. On lit tous les jours dans les journaux que la moindre liberté est un péril. Le plus fort des gouvernements, sur le territoire le plus unitaire, ne laisse pas s'assembler vingt citoyens, ni se concerter trois évêques, ni se fonder sans difficultés une école de petits enfants, ni passer entre les lèvres d'un prêtre la bulle d'un Pape. Nous en sommes là, soixante-seize ans après 89, et les fameux principes de cette année-là sont toujours, sous bien des rapports, à l'état d'idéal encensé, mais inappliqué.

Vous-mêmes, avocats bruyants de la liberté, dans quels étranges oublis de la liberté tombez-vous sans cesse, en ce qui nous regarde ? Si quelques citoyens s'assemblent pour s'occuper d'opérations électorales, et tombent sous le coup de la loi qui interdit les réunions de plus de vingt personnes, nous catholiques, nous gémissons de cette défaillance de la liberté. Vous, si on nous frappe, si on nous prescrit le silence, si on nous condamne en conseil d'Etat, les blessures de la liberté en nos personnes ne vous touchent guère, et on surprend quelquefois vos applaudissements. Je pourrais vous dire ici en détail toutes les mesures peu libérales que vous avez demandées ou approuvées contre nous. Voilà où vous en êtes vous-mêmes, en fait de libéralisme.

Puis, vous vous étonnez que le Pape, attaqué, bafoué, menacé chaque jour au nom de la liberté, se retourne contre ce mot à double entente. Et saint Pierre, son immortel prédécesseur, ne stigmatisait-il pas déjà cette fausse liberté, qu'il appelait *velamen malitiæ* ! Vous vous étonnez que, voyant remuer la terre sous vos expériences, il se défie encore, et vous vous écriez :

"Non, ses principes sont incompatibles avec les nôtres ils sont inapplicables..." Est-ce que les vôtres sont appliqués? Est-ce que vous proclamez autre chose qu'un idéal dans les nuages? Est-ce que vous n'êtes pas forcés, fiers philosophes, d'accepter la distinction qui vous choque si fort chez les théologiens, la distinction entre la thèse et l'hypothèse, la théorie et l'application?

Et aux chrétiens et à tous les hommes sages et non prévenus, je dirai:

Rappelez-vous que Celui qui parle est le vicaire de Dieu sur la terre, respectez même ce qui vous embarrasse, consultez les évêques et non les journaux, et vous soumettant de cœur et avec respect à ce que dit le Saint Père, rappelez-vous avec reconnaissance ce qu'il ne dit pas.

Il ne dit pas qu'il a, lui aussi, essayé, le premier, de donner la liberté au peuple qu'il gouverne.

Il ne dit pas qu'il a béni les efforts de ses enfants, qui se sont servis de la tribune et de la presse pour obtenir la liberté religieuse et entraîner la France à la défense du Saint-Siège. (Brefs de Pie IX à M. de Falloux et à Monsieur de Montalembert.)

Il ne dit pas qu'il a béni O'Connell, béni le père de Ravignan et le père Lacordaire, qui ont fait rentrer les ordres religieux en France, en invoquant les droits de la liberté et des citoyens, qu'il a béni l'Irlande, consolé la Pologne.

Il ne dit pas qu'il a ressuscité l'Eglise d'Angleterre et l'Eglise de Hollande, et fondé plus de vingt diocèses aux Etats-Unis et dans les missions lointaines, établissant la hiérarchie catholique au sein et sous la protection des libertés publiques.

Il ne dit pas qu'il a toujours considéré parmi ses meilleurs serviteurs les écrivains, les députés, les orateurs de la France, de la Belgique, de l'Espagne, de l'Italie, de l'Allemagne, qui ont loyalement tenu les serments loyalement prêtés aux constitutions de leurs pays: Félix de Mérode, Charles de Montalembert, Alfred de Falloux, François de Corcelle, Donoso Cortès, Daniel O'Connell, de Theux, Albert de Broglie, Deschamps, Paul Sauzet, de Riancey, Augustin Cochin, Anatole Lemercier, Armand de Melun, Keller, et tant d'autres, sans parler d'un Brignole défendant jusqu'à la fin l'Eglise au parlement piémontais, ou d'un Talbot ou d'un Norfolk, sans parler encore de ce courageux ministre assassiné à ses pieds, Rossi.

Il ne dit pas que, toujours généreux, et toujours indulgent autant qu'inflexible, il aime du cœur le plus tendre l'Italie, et ne souffre pas qu'on lui parle de se réconcilier avec elle parce qu'il sait bien qu'il n'a jamais cessé de l'aimer.

C'en est assez! Puisque vous n'avez pas, chrétiens, la libre parole de vos évêques pour vous aider à comprendre la parole pontificale, je vous adjure au moins d'interpréter le langage du Saint-Siége, comme il convient, par la conduite même de Pie IX.

En acceptant ses paroles, imitez ses actes et dissipez ainsi les vains fantômes que des exagérations calculées voudraient rassembler et agiter autour de vos âmes.

CONCLUSION.

Sursum corda.

Je ne terminerai pas sans répondre à la hâte à d'autres illusions que celles des diplomates et des journalistes.

J'entends chaque jour des adversaires s'écrier: Quand le pouvoir temporel sera tombé, le Catholicisme n'en aura pas pour longtemps.

Et il est des catholiques qui s'écrient au contraire: C'est une crise terrible, mais heureuse, et ils se félicitent, disant que Dieu saura tirer le bien du mal.

Il faut convenir que les apparences favorisent la criminelle illusion des premiers.

Deux guerres sont en ce moment déclarées à l'Eglise catholique, et elles ont leur quartier général, l'une en Italie, l'autre en France.

L'une, principalement politique, a pour but d'enlever au chef visible de l'Eglise son piédestal terrestre et son indépendance.

L'autre, toute doctrinale, a la prétention d'enlever au Chef invisible, au Divin Fondateur de l'Eglise, sa Divinité, et jusqu'à sa réalité historique.

Ces deux guerres ont à leur service la plus redoutable des armes contemporaines, la presse.

En France, dans les villages que j'évangélise, l'église a les femmes et les vieillards, l'école a les enfants qu'elle conduit aussi à l'église; le journal et le cabaret possèdent les hommes et les jeunes gens. On vient à l'église une heure ou deux une fois par semaine. On va à l'école et par l'école à l'église, de huit à onze ans. Tout le reste de la vie est dévoré par les nécessités matérielles, et le pauvre petit quart-d'heure, le pauvre petit degré d'attention que l'homme peut réserver chaque jour aux intérêts généraux, est absorbé par un journaliste, qui écrit de la capitale, centre des lumières, et qui répète à son lecteur, sur tous les tons: "Le Pape est un tyran, le prêtre est un fourbe, Jésus "est une légende."

Et telle est la législation et la direction de la presse dans notre pays, que l'attaque contre la religion est permise à dix ou quinze journaux et revues des plus répandus, anciens ou nouvellement autorisés, (1) qui

(1) J'indique ici, telle qu'elle se présente à ma mémoire et sauf quelques erreurs involontaires, la nomenclature des principaux journaux français, sans parler des journaux anglais, italiens, allemands, presque tous si hostiles à l'Eglise:

1° *Journaux antérieurs à l'Empire:*

CONTRE L'EGLISE: Débats, Siècle, Presse, Patrie, Constitutionnel, Revue des Deux-Mondes.
POUR: Union, Gazette, Univers, Journal des Villes et Campagnes, Correspondant.

2° *Journaux autorisés depuis l'Empire:*

CONTRE: Opinion nationale, Temps, Nation, Globe, Esprit public, Avenir national, Revues de Paris, Germanique, Française, Nationale.
POUR: La France!

3° *Journaux frappés depuis l'Empire, à cause des discussions religieuses:*

CONTRE: Aucun.
POUR: Tous.

Notamment, la Gazette de Lyon a été supprimée, l'Ami de la Religion a été transformé au moment où paraissait la France; l'Univers a perdu son nom et son chef; l'Union de l'Ouest et le Journal de Rennes ont été suspendus; le Journal des Villes et Campagnes, qui paraît quatre fois par semaine, n'obtient pas de paraître sept fois, au moment même où l'Avenir national est autorisé.

Je suis sûr que ces détails cruels sont ignorés de l'Empereur!

ne citent jamais ce que les catholiques font de bien, et n'oublient jamais ce que quelques-uns d'entre eux font de mal ou d'imprudent, tandis que la défense de la religion reste abandonnée à deux ou trois journaux rendus suspects, et sans qu'aucun défenseur nouveau ait pu parvenir à se faire autoriser.

Il semble que plusieurs veuillent faire de la religion comme un rempart exposé aux coups pour préserver la politique. Il semble qu'il ait paru prudent de déchaîner les attaques contre le seul maître que l'on ne peut détrôner. C'est une grande et périlleuse aberration.

On parle beaucoup de réformes dans les écoles, on exagère l'influence de la chaire, on croit à l'action du gouvernement sur les esprits. Quel ascendant est comparable à celui que j'indique? Faites donc sonner l'*Angelus* dans un village, où le cabaret lit le *Siècle* et *l'Opinion nationale*, la *Vie de Jésus*, et vous verrez combien de lecteurs se rendent au son de la cloche solitaire!

Ce n'est pas tout.

Nous n'avons pas seulement contre nous la presse, nous avons contre nous la loi.

Nous souffrons, comme tous les citoyens, et plus qu'eux, puisque notre rôle est de réunir les hommes, de propager les doctrines, et de fonder des institutions; nous souffrons de toutes les entraves mises à la liberté de réunion, d'enseignement, de publication, de transmission, d'association.

Mais de plus, aucun des anneaux des anciennes chaînes forgées contre nous par l'intolérance des rois et celle des peuples, n'a été usé par le temps ou brisé par la justice. On appelle comme d'abus contre nous, comme au temps des tracasseries gallicanes: on suspecte nos habits, comme au temps de la proscription, nos maisons, comme au temps de la confiscation.

L'alliance de l'injustice et du préjugé se relâche et semble se dissoudre, quand de grandes calamités forcent à tendre les bras vers nous. Elle se réforme, se fortifie et se venge, quand le vent de l'impiété se lève et quand tourne la roue de la fortune!

Nous avons contre nous la presse et la loi, nous avons contre nous aussi les mœurs.

La mode est au plaisir, la mode est à l'argent, et je ne dis que la vérité, en constatant que dans ce moment, je ne veux pas en chercher la cause, les mœurs baissent et la vertu souffre.

Or, dès que le vice triomphe, la foi est attaquée, cela est d'expérience. Il y a comme un secret courroux du mal contre le bien qui s'exhale alors ouvertement, et au fond des mouvements désordonnés de l'homme on sent toujours qu'il est un esprit, car on retrouve la logique. Avares! vous accusez la religion, parce qu'elle vous accuse. Libertins! vous condamnez la foi, parce qu'elle vous condamne! Je ne m'y trompe pas. Lorsque je m'arrête à regarder la boutique d'un libraire, si je vois s'étaler le scandale éhonté, je suis sûr de trouver à côté l'incrédulité haineuse. C'est le crime qui maudit la justice, c'est l'immoralité qui, pour mieux se satisfaire, cherche à déshonorer la morale.

Les mauvaises mœurs ne vont jamais sans les mauvaises maximes, les travers de la conduite sans les erreurs de la raison. Et l'erreur (on ne se méprendra pas sur mes paroles) est plus dangereuse que le péché. Le péché appelle le repentir, l'erreur l'exclut. Celui qui tombe et sait qu'il tombe peut se relever; malheur à celui qui embellit les chutes et les justifie en s'écriant: S'enrichir et s'amuser, n'est-ce pas la vie?

Les richesses et les jouissances, cherchées et servies, ce sont les deux degrés d'un abîme, où, je le dis à regret une partie de la société française, européenne même, a mis depuis quelques années les deux pieds. Comment s'étonner qu'elle n'aime plus Jésus-Christ, puisqu'il était humble, puisqu'il était pauvre, puisqu'il était chaste?

J'ajouterai que nous avons contre nous la faiblesse de notre situation. A peine l'Eglise de France se relevait de l'échafaud et de la proscription, que les orages se sont déchaînés contre elle. Un clergé pauvre, humilié, dispersé, recruté péniblement, se voit en butte à des forces ennemies que tout contribue à accroître. Pour nous, pas de justice, pas de pitié, si nous venons à trébucher sur ce sentier terrible où il nous faut marcher pendant la tempête et comme sous les avalanches.

Suite et fin de la Conclusion, voir dans l'*Echo*, page 61.

Quand nous avons commencé la publication du magnifique écrit de Mgr. Dupanloup, nous ne pensions reproduire que la deuxième partie qui traite de l'*Encyclique* du 8 Décembre; mais bon nombre de nos abonnés nous ayant exprimé de vive voix et par écrit le désir bien ardent de trouver dans l'*Echo* la première partie qui traite de la Convention du 15 Septembre entre l'Empereur des Français et Victor-Emmanuel, nous nous rendrons volontiers à leur désir. Ainsi dans notre prochain numéro nous reprendrons cette première partie

Cet ouvrage de Mgr. Dupanloup a eu 26 éditions en moins d'un mois.

Pie IX a bien voulu écrire de sa propre main à l'illustre Evêque une lettre de félicitation à l'occasion de ce livre.

Erratum.—Quelques fautes d'impression, faciles d'ailleurs à rectifier se sont glissées dans notre dernier No., dans le IVe article de M. Paul Stevens, sur Champlain, page 77 qui aurait dû être page 79.

Voici comment l'on est prié de lire l'endroit fautif:

" Ils s'embarquèrent à Honfleur le septième de mars 1610, et à peine étaient-ils en mer, que Champlain tomba malade et fut obligé de se faire remettre à terre. Peu de temps après, son navire ayant été contraint de relâcher, il se trouva en état d'en reprendre le commandement: il appareilla le huitième d'avril et arriva le vingt-six à Tadoussac." (3)

---

(3) Charlevoix.
Il y a ici contradiction quant aux dates; M. l'abbé Ferland dit que Champlain et Pontgravé partirent de Honfleur, le dix-huit avril 1610 et mouillèrent à Tadoussac, le vingt-six mai, où ils trouvèrent des vaisseaux arrivés depuis le dix-neuf, ce qui, suivant les anciens, ne s'était pas vu depuis soixante ans. (M. Ferland, livre 11, chap. 11. page 157.)

Imprimé et publié par E. Senécal, 4, rue St. Vincent.

Montréal, 1er Avril 1866. Huitième Année.—No. 7.

L'ÉCHO DU CABINET DE LECTURE PAROISSIAL

JOURNAL DES FAMILLES.

Paraissant le 1er et le 15 de chaque mois, par livraison de 20 pages.

Pour Abonnement : six Mois, $1.00 ; un An, $2.00. Bureaux à Montréal : 52, Rue St. Gabriel.

Chronique.

SOMMAIRE.—La St. Patrice à Montréal.—Préparatifs de défense contre les Fénians.—Etat des forces dont dispose le Gouvernement Canadien.—La salubrité publique.—Nécessité des abattoirs publics.—Révolution à Bucharest.—Crise en Prusse.—Faits divers.

La rumeur prêtait à la confraternité fénianne des Etats-Unis l'intention de frapper un grand coup sur le Canada le jour de la St. Patrice, fête patronale de l'Irlande. Cependant, la chronique de la quinzaine a le bonheur de n'avoir aucun fait semblable à consigner sur ses régistres. Le 17 mars n'a vu que des démonstrations fort pacifiques et même très-loyales. A Montréal, surtout, la soumission à l'autorité constituée a été prêchée du haut de la chaire de St. Patrice, formellement acclamée dans la personne du représentant de Sa Majesté au balcon du St. Lawrence Hall par toute la procession hibernienne, et reconnue comme un devoir dans tous les discours prononcés ce jour-là. Les démonstrations hostiles de l'autre côté des lignes ont été insignifiantes. Aussi l'excitation paraît-elle passablement calmée dans ce moment, bien que le gouvernement n'ait pas encore jugé à propos de diminuer ses préparatifs de défense. Pendant que nos banques et nos marchands se préparent par des souscriptions à donner les témoignages d'encouragement et de reconnaissance à nos braves volontaires, l'organe des Fenians à New-York affecte de rire de nos alarmes et insinue qu'elles n'ont aucune raison d'être. Il faut donc conclure que ces agitateurs veulent et ne veulent pas envahir notre territoire.

Voici, d'après un journal bien renseigné, l'état des forces dont le gouvernement canadien dispose dans ce moment pour protéger le pays en cas d'agression :

" Premièrement, il y a dans les différentes parties de la Province de 8,000 à 10,000 hommes de troupes régulières de l'armée anglaise. Secondement, il y a 11,000 volontaires canadiens d'appelés pour le service de la frontière. Et il doit être remarqué que ces hommes étaient sur pied douze heures après avoir été notifiés — promptitude qui n'a jamais été dépassée dans aucun autre pays, si toutefois elle a été égalée : et ceci peut être considéré comme une preuve des sentiments de la population. Il y a, de plus, 15,000 volontaires complètement armés et exercés, pourvus de munitions et d'accoutrements, prêts à sortir sous un avis d'une heure, au moment que le signal en sera donné par le ministère. A part ces volontaires, il y a 80,000 hommes qui ont été tirés au sort pour le service de la milice, qui sont prêts à répondre à l'appel, si le gouvernement le croit nécessaire, pour aller soutenir les volontaires et les troupes régulières. De plus, il est digne de remarque que le gouvernement est accablé d'offres de service, chaque jour, de la part d'hommes de toutes les parties du pays, qui sont mécontents de ce qu'on n'accepte pas leurs services. Mais le gouvernement a fait ce qu'il a cru suffisant. Ce fait est néanmoins digne d'intérêt en ce qu'il fait connaître le caractère du pays. Ces offres viennent en grande partie de la part d'hommes qui ont été volontaires et qui ont quitté le service ; mais ils sont bien exercés et n'ont pas oublié l'exercice. Il est bon de remarquer qu'il existe dans le pays 20,000 à 30,000 hommes de cette catégorie. En somme, la situation doit inspirer la plus grande confiance."

— La salubrité publique est une question dont les autorités ont grandement raison de se préoccuper dans ce moment, et notre gouvernement ne l'a pas oubliée. Une commission médicale vient de siéger dans la capitale, et son rapport sur les moyens à prendre pour prévenir les dangers du choléra sera bientôt, dit-on, rendu public.

Nos autorités municipales délibèrent également sur l'organisation de bureaux de santé, mais on leur reproche un peu de lenteur dans l'action. On semble solliciter et attendre l'avis des hommes de l'art pour agir ; mais il existe au milieu de nous un danger palpable, sur lequel il n'y a pas deux opinions dans la profession médicale, un danger dont on a beaucoup parlé, mais qu'on n'a pas encore éloigné de nous : ce sont les abattoirs privés au milieu des populations denses de nos faubourgs. Deux villages

viennent de donner à notre cité un excellent exemple sous ce rapport, ceux de Longueuil et de Lachine. Il n'est plus permis aux bouchers d'abattre les animaux dans les limites de ces villages. Sous la domination française, nos villes de Montréal, de Québec et de Trois-Rivières étaient aussi protégées contre ce grave danger par une loi publique. Pourquoi, dans ce siècle de lumières, ne serions-nous pas aussi prudents, aussi soigneux de notre santé, que l'étaient nos ancêtres et que le sont actuellement les habitants des grandes villes de l'Europe? Il faut réglementer et même gêner par des restrictions tout commerce qui peut altérer la salubrité de nos grands centres de populations. Et comment une ville peut-elle être tenue dans un état de propreté convenable, tant qu'il sera permis d'y faire entrer sur tous les points les animaux de toute espèce destinés à la boucherie, et dont le sang inonde les pavés, se corrompt dans le sol ou coule dans les égouts dont les émanations deviennent si dangereuses? Les abattoirs publics sont une nécessité, surtout dans un temps d'épizootie où il est toujours imprudent de laisser aux spéculateurs la liberté d'apporter sans obstacle sur nos marchés des viandes malsaines. On établit une quarantaine ou un cordon sanitaire pour empêcher les hommes attaqués de maladies contagieuses d'arriver au milieu de nous, et nous n'aurions pas la même prudence quand il s'agit des animaux dont la chair doit nous servir d'aliment!

— Voici des réflexions fort intéressantes sur une révolution à Bucharest, la clôture d'une session en Prusse et autres complications dans la politique européenne, publiées dans le *Journal des Villes et des Campagnes*, sous la signature de M. Chevé:

"Il est difficile de croire que le *statu quo* de l'Europe puisse se prolonger longtemps encore," disions-nous dans notre dernier numéro; et, entre autres exemples, nous montrions dans cet article "les Principautés Danubiennes menacées d'une prochaine transformation."

"A l'instant même où nous écrivions ces lignes, une révolution éclatait dans ce pays et s'y accomplissait sans effusion de sang, grâce à l'accord du peuple et de l'armée. Le prince Couza, dont la troupe avait envahi le palais à quatre heures du matin dans la nuit du 22 au 23, était fait prisonnier et obligé d'abdiquer entre les mains d'une lieutenance ou gouvernement provisoire, nommé par la nation et composé du général Golesco, du colonel Charalambi et de MM. Lascar et Catargi.

"Le ministère était formé de la manière suivante: Jean Ghika, président, et affaires étrangères; Mavrogeni, finances; Démètre Sturla, travaux publics; Démètre Ghika, intérieur; le major Lecca, guerre; Jean Cantacuzène, justice; C. A. Rosetti, cultes et instruction.

"Le 23, à trois heures de l'après-midi, la Chambre et le Sénat réunis proclamaient, à l'unanimité, prince de Roumanie, sous le nom de Philippe 1er, le comte de Flandres, frère du roi des Belges. Il y avait des manifestations populaires de joie; la plus grande tranquillité régnait partout, et le soir la ville de Bucharest était brillamment illuminée.

"Ce fait est d'une extrême gravité, car il engage toute l'Europe; les Principautés Danubiennes, sous le nom de Roumanie ou de Moldo-Valachie, ayant été placées, en 1856, par le traité de Paris, sous la protection collective des grandes puissances européennes.

"Ce pays d'ailleurs est convoité à la fois par la Russie, l'Autriche et même la Turquie, qui à diverses époques l'ont déjà possédé en entier et en partie, comme il a aussi été rattaché antérieurement à la Pologne et à la Hongrie.

"L'œuvre de 1856, de 1858, de 1859 et de 1861 est aujourd'hui brisée. Comment la reconstituer? C'est là une immense question.

"Si, de ce côté, les difficultés et les complications sont graves, elles ne le sont pas moins du côté de la Prusse.

M. de Bismarck a signifié à la Chambre son congé par cette raison, péremptoire à ses yeux, qu'elle se permet d'être d'un autre avis que le sien, et de ne pas obéir docilement à ses volontés. Il déclare tout simplement que ses décisions sont nulles et non avenues, et que la Constitution, la représentation nationale, le pays entier, c'est lui, M. de Bismarck. Il est difficile, on le voit, d'y mettre moins de gêne.

"Pris à l'improviste par cette ordonnance inattendue de clôture, le président de la chambre en a appelé au peuple en vue d'une crise définitive, par ces paroles solennelles: "La mesure gouvernementale me fait présumer que c'est notre dernière séance. Je désire que le peuple prussien se tienne derrière ses députés et puisse conserver la Constitution saine et sauve comme jusqu'à présent. Les mesures auxquelles il faut probablement nous attendre dans un délai prochain ont déjà été indiquées pendant la durée de la session. Continuons à soutenir le droit, la loi et la Constitution. Séparons-nous au cri de: "Vive le roi!"

"Les députés ont alors quitté la salle au milieu d'une vive agitation.

"Que va faire ce peuple prussien auquel la Chambre en appelle pour sauver la loi, le droit, la Constitution, et auquel elle annonce dans un délai prochain des mesures qui seront la dernière violation de ces droits, de ces lois, de cette Constitution? Tout n'est-il pas à redouter?

"Ce qui est certain, c'est que les institutions constitutionnelles n'existent plus en Prusse. Comme l'a dit M. Grabow, c'est la dernière séance du Parlement. En appeler de nouveau aux électeurs au mois d'octobre, selon les termes de la Constitution, c'est pour le gouvernement se replacer dans la même situation, sans cesse aggravée, et d'où il ne peut déjà sortir aujourd'hui que par un coup-d'Etat. Ce n'est donc pas seulement la clôture du Parlement, mais la clôture du régime parlementaire qui a été prononcée le 23 février.

On voit qu'à ne considérer même que deux points de l'Europe, la Moldo-Valachie et la Prusse, la situation y subit, en deux jours seulement, de sérieuses atteintes et de graves complications. Nous ne parlons ni de la crise qui ébranle en ce moment l'Italie, la Grèce, l'Espagne, l'Allemagne, l'Autriche, ni de l'insurrection irlandaise, ni de la question des Duchés, ni de celles de Pologne, de Syrie, et de mille autres dont l'énumération serait fatigante.

— Le 23 février, a eu lieu à Nancy la fête commémorative de la réunion à la France de la Lorraine et du Barrois.

Après neuf siècles d'une existence séparée, plus ou moins imtermittante, à partir de son premier roi. Lothaire; après sept cent dix-huit années, en tout cas, d'une autonomie régulière, depuis son premier duc héréditaire, Gérard ;— la Lorraine, sous son dernier roi (Stanislas,) était encore censée indépendante et libre, parmi les Etats de l'Europe; elle avait ses ambassadeurs chez les puissances; elle prenait et recevait officiellement le titre de *nation*. Et Rome, ce centre d'enregistrement des peuples de la chrétienté, voyait encore dans ses murailles l'église *nationale* de Saint-Nicolas *des Lorrains*, jouir des mêmes droits et honneurs que Saint-Louis *des Français*.

C'est le 23 février 1766 que la Lorraine, en perdant son dernier monarque, abdiqua pour toujours son autonomie. Cette province forme aujourd'hui un des plus beaux fleurons de la couronne de France.

— Les dernières nouvelles de Constantinople relatives à l'achèvement du canal de Suez sont des plus favorables. La Porte ottomane se montre très-satisfaite et l'administration égyptienne ne l'est pas moins. Des décorations en grand nombre ont été distribuées par le vice-roi aux principaux chefs des travaux du canal. M. de Lesseps a reçu pour sa part les insignes de grand-officier de l'ordre de Medjidié. L'ingénieur en chef du canal, M. Voisin, a été fait bey. Enfin, l'on n'a plus à craindre que cette œuvre, qui intéresse le monde entier, rencontre aucun obstacle de la part de ceux qui s'en étaient montrés jusqu'ici les adversaires les plus acharnés.

— Un incident qui s'est passé ces jours derniers dans le salon d'un des plus riches banquiers de Nice est ainsi rapporté par la *France :*

On dansait, malgré le carême, et vers dix heures, les quadrilles étaient en pleine animation, lorsqu'on annonce M. le marquis de Pach, un touriste cinq fois majeur.

Aussitôt, le roi de Bavière, qui assistait à la soirée, le roi de Bavière, de deux lustres et demi plus jeune que le marquis, s'est avancé pour faire la bienvenue à l'ancien page du roi Louis XVI, qui, d'ailleurs, vif et alerte, possède encore, comme on dit, bon pied, bon œil, et un organe qu'envierait un jeune colonel de cavalerie.

Le roi, causeur aimable, a pris à partie le marquis, et, après l'avoir félicité sur sa belle santé, l'a intérogé curieusement sur la tenue des pages et sur le service de la cour à cette époque.

— Le roi Louis XVI était mon parrain, a ajouté Sa Majesté avec un certain orgueil.

— Sire, a répondu le général en se redressant, et en élevant la voix pour se faire entendre de son auguste interlocuteur, c'est à pareil jour, en 1786, que je suis monté pour la première fois à cheval, pour escorter le roi et la reine à Versailles.

Le filleuil de Louis XVI s'est incliné devant ce doyen de l'aristocratie européenne, qui lui rappelait un souvenir de la cour de France à quatre-vingts ans de distance.

Combien pourront en dire autant? — On vit si vite aujourd'hui!

— On lit dans le *Journal des Villes et des Campagnes :*

" Les avis de Tripoli et de Syrie vont jusqu'au 13 février. Ils confirment les détails de la victoire remportée à Bénachi par les Maronites. Aucun combat n'a eu lieu depuis.

" Les communications avec la Montagne étaient toujours fort difficiles. Les milices du Liban s'étaient dispersées; et les soldats turcs avaient tué par vengeance plusieurs de ces miliciens et deux religieux maronites.

" Joseph Karam avait écrit à Daoud et au commandant de la station française pour expliquer les évènements et témoigner de ses intentions pacifiques. Le consul de France, nous le disons avec un profond regret, semblait peu disposé à continuer les grandes traditions de notre protectorat, et insistait pour que les montagnards catholiques se soumissent immédiatement aux Turcs. Dervisch pacha allait arriver avec des pouvoirs extraordinaires.

" Que devient donc notre influence, autrefois si puissante, dans le Liban? L'action de l'Angleterre et de la Russie a-t-elle enfin complètement prévalu sur la nôtre? Ne ferons-nous rien pour cette nation catholique, et nous dirions presque française, qui, depuis saint Louis, est notre alliée si fidèle et notre sentinelle avancée en Syrie et en Orient? Non, répétons-le, il est impossible que la France l'abandonne ainsi à la haine et à la vengeance des Turcs.

— Un projet dont on a beaucoup parlé et même beaucoup plaisanté—celui d'un tunnel sous-marin passant sous la Manche et menant les voyageurs de France en Angleterre par un chemin de fer souterrain — n'est nullement abandonné. On sait qu'un ingénieur, M. Thomé de Gabond, a longuement écrit à ce sujet. Des ingénieurs anglais, en ce moment à Paris, ont le projet d'obtenir de l'Empereur l'autorisation de creuser de ce côté du littoral pour se rendre compte de la profondeur à laquelle doit avoir lieu le percement du tunnel.

Une Neuvaine au Tombeau de Saint Patrice.

IMITÉ DE POÉSIES IRLANDAISES.

" Sous le règne d'Henri II d'Angleterre, le chevalier normand Jean de Courcy contribua vaillament à soumettre à la domination anglaise la province d'Ulster, en Irlande: cette conquête fut le prix de sept combats dans lesquels Courcy, cinq fois vainqueur, ne subit que deux échecs. Ses démêlés avec le roi Jean Sans-Terre et le fameux Hugues de Sacy (le connétable de Ches-

ter) furent marqués par de brillants faits d'armes, et il est un des héros historiques de l'Irlande, si riche en gloires militaires. L'épisode qui donna lieu au récit qu'on va lire est un souvenir encore vivant, même aujourd'hui, à Downpatrick et dans toute la contrée qui s'étend d'Innisshowen à Innisherkin.

Un soir, après souper, dans le château de Mainooth, le comte Gérald disait à son barde Neelan :

— Je suis las de tes légendes de saints et d'ermites, de veuves inconsolables et de nonnes austères. Tu n'as pas égayé notre veillée ; tu ne nous as pas appris la moindre aventure de chasse ou de guerre ; voudrais-tu faire de moi un moine ?... Laisse en repos les pieux personnages du temps présent et du temps passé, et raconte-moi les exploits des vivants ou des morts.

— Seigneur comte, vous serez obéi, repartit le barde Neelan, et vous verrez que vos reproches sont injustes. Je ne prétends pas transformer votre salle de banquet en réfectoire de monastère, mais des légendes de sainteté peuvent en même temps être des légendes guerrières, un chevalier peut être brave et dévot, dire son chapelet et se battre comme le Normand Jean de Courcy se battait dans notre pays, il y a bien des années.

Les plus hardis champions auraient hésité à se mesurer contre Courcy à pied ou à cheval, dans la lice d'un duel à fer émoulu, en compagnie d'archers dans la plaine ou derrière les créneaux d'une tour. Il maniait terriblement bien la massue, et la préférait aux haches de Nuremberg et aux épées de Tolède. Le lendemain d'une bataille, quand on comptait sur le terrain des centaines de morts dont les membres étaient brisés et broyés, on se disait : " Voilà les traces du passage de Jean de Courcy. "

Il avait la stature de Goliath et l'âme de David : tel était le conquérant de l'Ulster. Hugues de Sacy lui-même, le redouté connétable (1) fut si jaloux de ses succès, qu'il devint son ennemi mortel. Il l'assaillit la lance au poing, il lui tendit des embuscades, il excita contre lui le courroux du roi d'Angleterre ; mais l'intrépide Courcy, la massue à la main, défiait les attaques, méprisait les ruses et chevauchait impunément de jour ou de nuit, à travers les domaines de son rival.

L'audacieux chevalier avait à s'accuser devant Dieu de quelques péchés, et, pour les expier, il avait prononcé le vœu d'aller en pélérinage faire une neuvaine au tombeau de saint Patrice. Il quitta donc la cuirasse pour le froc du pénitent, et s'en alla habiter un cloître au lieu d'un camp, écouter le tintement des cloches au lieu des fanfares de la trompette, réciter le rosaire et s'agenouiller au pied de chaque croix.

La nouvelle en fut transmise à Hugues de Sacy dans son manoir de Durragh, et aussitôt il fit partir à minuit vingt soldats, armés de pied en cap, vingt rudes soldats du comté de Meath, tous éprouvés dans les plus périlleuses rencontres, et qui tous jurèrent l'un après l'autre de lui amener Courcy mort ou vif.

Déjà le soleil descendait à l'horizon, et les brumes du crépuscule recouvraient la ville de Downpatrick où nous vénérons les reliques de notre apôtre. Le pélerin, fatigué par de longues journées de jeûne et d'oraison, était assis pensif sous le sombre porche de l'église, quand tout à coup il entend retentir au loin sous la voûte, un bruit qui le fait tressaillir, un bruit familier à son oreille, le bruit d'une troupe de cavalerie au galop.

Il se lève, monte sur un tertre où se dressait une antique et massive croix de chêne, et appuyé sur cette croix, il cherche à reconnaitre d'où viennent ces cavaliers.

— C'est lui, c'est lui, s'écrie leur guide; nous le tenons ! Ah ! Courcy, tu as bien fait de venir à confesse, car voici ta dernière heure ! ...

Le cœur du chevalier s'éveille et s'enflamme sous la robe du pénitent. Il songe à l'honneur de son blason, à tous ses combats, à tous les ennemis dont il a si souvent triomphé ! ... Il est sans armes, mais il a son courage, et ce courage se sent d'autant plus fort qu'il a confessé ses fautes et en a reçu l'absolution.

— Jean de Courcy ne se laisse pas tuer comme un lâche, répondit-il d'une voix de tonnerre ; me prenez-vous pour un cerf aux abois ?... Avant de songer à m'ôter la vie, assassins, songez à défendre la vôtre. Malheur à qui essayera de me barrer le chemin ! ...

Il arrache de sa base la croix colossale, il la fait tournoyer dans l'air ; il a retrouvé là sa bien-aimée massue, et le chef des meurtriers tombe mort à sa première atteinte.

Il multiplie ses coups à mesure que le cercle des agresseurs se resserre pour l'envelopper. Il rompt et met en pièces les piques, les casques et les boucliers. Douze fois il élève et abaisse son bras armé de la croix, et douze de ses adversaires sont renversés devant lui. Frappés de terreur, les autres tournent bride et fuient loin de Jean de Courcy qui, resté seul, replanta la vieille croix tout ensanglantée, recommença les dizaines de son rosaire interrompu, et y ajouta autant de *Pater* et d'*Ave* qu'il venait d'abattre d'ennemis.

Maintenant, seigneur comte, ne vous ai-je pas obéi, et continuerez-vous à vous plaindre de mes légendes de dévotion ? Les pélerinages nuisent-ils aux prouesses ? Que vous en semble ?...

— J'aime fort cette histoire, mon cher Neelan, répliqua le comte Gérald, elle est noble et édifiante ! ... Nos révérends pères en Dieu recommandent à chaque chrétien de porter résolument sa croix, et, sur mon honneur, il faut avouer que Jean de Courcy a bien porté la sienne !

L'auteur des *Souvenirs d'un voyageur.*

VTE. DE NUGENT.

(1) Les chroniques anglo-normades du douzième siècle ont des pages consacrées aux faits et gestes du connétable de Chester : il conquit, au nom du roi Henri Plantagenet, le comté de Meath en Irlande ; sa sœur, Rose de Sacy, épousa Gilbert de Nugent, dont les fiefs formèrent le comté de West-Meath.

DE L'EMIGRATION.

Commencer un écrit sous ce titre, c'est presque annoncer qu'on va dire des lieux communs. Il y a si longtemps en effet qu'on parle et qu'on écrit sur l'émigration ! Cependant faudrait-il accuser de rabacheries ceux qui en reviennent encore à ces éternels émigrants ? Non ; car il nous semble que les sujets traités dans les journaux et les revues doivent être amenés par les circonstances, à peu près comme les remèdes sont déterminés en conséquence des maladies que les médecins rencontrent chez leurs patients.

Alors, s'il faut se plaindre de quelqu'un ou de quelque chose, ce doit être d'abord de cette émigration elle-

même, sorte de maladie chronique, qui, depuis l'établissement du pays, lui a fait subir, de temps à autre, des pertes plus ou moins sensibles; puis de ceux qui, l'attribuant à des causes imaginaires, et qui, s'en faisant une arme contre notre avenir national, l'encouragent par leurs paroles ou leurs écrits; puis enfin, de ceux qui, connaissant les causes et les remèdes, négligeraient cependant de faire disparaître les unes et d'appliquer les autres dans la mesure du possible, laissant le mal s'aggraver toujours davantage.

Il nous semble donc utile de reprendre et de retourner en tous sens cette question, d'en examiner les différentes faces, et d'appeler l'attention publique sur les sujets nombreux qui s'y rattachent.

Pour mieux apprécier les causes et les résultats de l'émigration, il faut d'abord en connaître l'histoire. Commençons donc par une esquisse historique.

I

Ce n'est pas de nos jours seulement, mais depuis son berceau que notre pays a subi, dans sa population, l'épreuve de continuelles déperditions.

On sait en effet qu'un des motifs qui engagèrent la France à coloniser le Canada, était le commerce des pelleteries. De là ces postes établis à de larges intervalles pour faciliter et surveiller ce commerce. Delà encore ces colons qui, à raison de la connaissance qu'ils avaient du pays et des indigènes, étaient engagés pour faire la traite, et qu'on arrachait ainsi, par l'appât du gain, au défrichement des terres.

Ces hardis pionniers, connus sous le nom de *coureurs de bois*, visitaient les bourgades sauvages, et parcouraient ainsi des distances énormes, remontant l'Outaouais, le St. Laurent, les grands lacs, et battant les immenses plaines de l'Ouest. Or, dans ces courses lointaines et périlleuses, plusieurs périssaient soit de misère, soit par accident; d'autres, prenant goût à cette vie aventureuse et vagabonde, se mêlaient aux tribus sauvages pour ne plus s'en séparer; d'autres enfin, se groupant autour d'un poste déjà établi, ou en établissant un nouveau, se fixaient dans ces lieux qu'on appelait alors *les pays d'en-haut*, le *Far-West* des Anglais, et se mariaient le plus souvent avec des femmes sauvages. C'est de là que tirent leur origine plusieurs villes importantes des Etats-Unis.

Est-il besoin de dire que plusieurs de ces coureurs de bois, éloignés de tout contrôle de la famille et des secours religieux, dissipaient en quelques jours les profits de leurs longues courses, et soulevaient, à cause de leurs excès de débauche, des plaintes jusque dans les dépêches des rois de France et des gouverneurs du Canada?

C'est pourquoi on fit en différents temps des règlements pour discipliner les coureurs de bois, en diminuer le nombre et régulariser la traite. C'est ainsi que d'après une ordonnance de Louis XIV, en 1673, ils devaient être nantis par le gouverneur d'une permission, qu'on appelait *congé*. Ces *congés* étant achetés et transportables, devinrent un objet de commerce, et le but de leur création fut manqué. Aussi, en 1676, nouvelle ordonnance: plus de *congés* pour *aller à la traite des pelleteries dans les habitations des sauvages et la profondeur des bois*, à peine pour les contrevenants de confiscation des marchandises et des pelleteries, et de 2000 livres d'amende, *et peine afflictive* pour la récidive.

Mais les coureurs de bois, se procurant des congés pour la chasse, éludaient l'ordonnance de 1676. Donc la chasse *hors l'étendue des terres défrichées et habitées* et une lieue *à la ronde* fut défendue par celle de 1678. laquelle fut modifiée l'année suivante: les gouverneurs purent délivrer des permissions de chasser (sur toutes les terres) depuis le 15 janvier jusqu'au 15 avril de chaque année, sauf l'observation des ordonnances touchant la traite.

Cependant on voit dans un édit de 1681 que la plupart des contrevenants aux dites ordonnances n'ayant pas été punis ou n'ayant payé que de légères amendes, plusieurs ont continué la traite comme auparavant. En conséquence, les congés sont remis en vigueur, et sanctionnés par la peine *du fouet* d'abord, et celle *des galères à perpétuité* pour la récidive. Dans le même temps, le roi proclame une amnistie générale pour ceux qui "*engagés dans ce commerce illicite* (et c'étaient *la* "*plupart des habitants*), *avaient abandonné leurs mai-* "*sons et la culture de leurs terres pour éviter les peines* "*qu'ils avaient encourues.*" Toutefois cette proclamation n'ayant pas obtenu tout l'effet désiré, et plusieurs ayant encore *couru* dans les bois sans *congés*, la même amnistie est accordée de nouveau en 1714, en 1716 et en 1737. Dans celle de 1716, une peine de confiscation et d'amende est portée contre les marchands qui équiperont de marchandises et autres effets les traiteurs sans *congés*.

Il est bon d'observer ici que la traite des pelleteries ne se faisait pas sans celle des marchandises et surtout des boissons fortes, qu'on troquait avec les sauvages. Mais en 1679, un édit spécial défendit sous des peines sévères de porter des vins et de l'eau-de-vie dans les habitations des sauvages. On connaît assez les motifs de cette défense.

Pour nous faire une plus juste idée de la funeste influence exercée par le fait des coureurs de bois sur les déperditions de la population canadienne, jetons un coup d'œil sur l'étendue des pays occupés par les postes français; et rappelons-nous que si, la raison politique s'unissant à la raison commerciale, on voulait, dans leur établissement, prendre possession des terres, à titre de priorité de découverte, et d'assurer l'alliance des indigènes, on n'oubliait pas non plus l'autre but: la traite avec les indigènes. Chaque commandant, et même chaque employé du gouvernement, dans les derniers temps du régime français, devenait un traiteur.

Dès les premiers temps de la colonie, les cinq grands lacs furent visités par les troqueurs; et on établit successivement des postes à l'Isle de Michillamakinac, à la Baie des Puants (Green Bay, Wisconsin), au Sault Ste. Marie un peu plus haut que Michillamakinac, à Michipicoton, au nord du lac Supérieur. Le poste du Détroit fut établi vers 1680, et dès 1687 le sieur Du Luth y commandait, ayant sous ses ordres une cinquantaine de coureurs de bois qui faisaient la traite. Au sud-ouest on voit de bonne heure des postes au sud des lacs Ontario, Erié, Michigan, à Niagara, à Chicago, sur l'Illinois, sur le Mississippi, à Vincennes (vers 1700), et enfin à Pittsburgh (fort Duquesne, bâti en 1754); une soixantaine d'années après l'érection du fort Frontenac (Kingston), M. de la Galissonnière établit ceux de Toronto et de la Présentation (Ogdensburgh).

Dans l'immense vallée du Mississippi, une suite de forts reliait, par les deux routes de l'Ohio et de l'Illinois, le Canada à la Louisiane, où plusieurs colons canadiens allèrent s'établir. Enfin, en 1738, la Vérendrye, partant du lac Supérieur, longea le lac Winnepeg, traversa la Rivière-Rouge, et, se dirigeant toujours à l'ouest dans le but de parvenir à l'océan Pacifique, qu'on appelait alors *la mer d'ouest*, remonta la rivière Assiniboine jusqu'à cent lieues de son embouchure, dans la Rivière-Rouge. Toutes ces contrées furent ouvertes à la traite par une suite de petits forts.

C'est pour toutes ces raisons de politique, d'exploration et de commerce que la petite colonie du Canada fut trop souvent affaiblie par des essaims d'émigrants, qui se dispersèrent dans l'ouest et y laissèrent çà et là des groupes dont on retrouve encore aujourd'hui quelques-uns avec la langue et les traditions de leurs ancêtres. On retrouve aussi quelques tribus sauvages qui se font gloire de descendre des Canadiens.

L'absorption faite chaque année de la partie la plus vigoureuse de la population par l'entraînement des coureurs de bois, dont l'intendant Duchesneau estimait approximativement le nombre à 800, en 1680, fut pour le peuplement du Canada un vrai fléau, qui semble avoir étonné et découragé Louis XIV et son ministre Colbert. Les effets en parurent surtout sensibles dans la seconde moitié du dix-septième siècle et les premières années du dix-huitième. Plus tard, ils furent moins remarqués, sans doute parce que la population était devenue plus considérable. A cette époque, il ne sortait plus guères de coureurs de bois du district de Québec : ils se recrutaient un peu dans celui des Trois-Rivières, mais surtout dans celui de Montréal, dont la ville, ainsi que le village de Lachine, devint le centre du commerce des fourrures.

Et même dans ce dernier district, les engagements finirent par se faire presque exclusivement dans la classe des jeunes gens de 20 à 28 ans. C'était un usage déjà fortement entré dans les mœurs canadiennes, vers les derniers temps de la domination française, de faire quelques voyages dans *les pays d'en haut* avant de s'établir ; les courses lointaines passionnaient la jeunesse, et remplissaient les souvenirs du vieil âge. Cependant la qualification de *coureurs de bois* avait fait place à celle de *voyageurs ;* et, pour exprimer qu'un jeune homme était allé dans l'ouest, on disait : *il voyage*, ou bien : *il est en voyage.*

Les voyages continuèrent sous la domination anglaise : nous en parlerons plus loin.

Un autre fléau pour le peuplement du Canada sous la domination française, fut la désertion à la Nouvelle-Angleterre. Connaissant les vives antipathies entre les deux colonies voisines, on aurait peine à croire que la désertion ait fait subir des pertes considérables à notre population, si les plaintes nombreuses des gouverneurs et les documents anglais et français n'étaient là pour en attester la triste réalité. L'un de ces gouverneurs, M. de Callières, avait même, dans son plan d'envahissement des colonies anglaises, ouvert une catégorie spéciale pour les nombreux déserteurs qu'il pensait y trouver.

Mais quelle raison pouvait pousser nos colons à passer chez les Anglais ? Les plus grands bénéfices qu'ils faisaient en vendant leurs pelleteries dans les colonies anglaises : car là, le commerce était libre, tandis que le privilége ou le monopole furent toujours plus ou moins en vigueur dans la Nouvelle-France ; là, la concurrence existait entre les acheteurs, qui, pouvant choisir les marchés pour revendre, et payant d'ailleurs moins cher qu'en Canada le fret, les assurances, et les marchandises qu'ils troquaient, offraient de beaucoup plus hauts prix aux porteurs des fourrures. La Nouvelle-Angleterre, ne l'oublions pas, fabriquait elle-même une partie de ses marchandises, qu'elle avait toujours en abondance, et qu'elle fournissait même à plusieurs marchands canadiens. Et quand, plus tard, par une fine politique, elle ferme ses magasins aux Canadiens, elle porte un coup de mort au commerce français parmi les sauvages. C'était donc l'appas du gain qui poussait les Canadiens à la contrebande ; et la crainte des peines rigoureuses établies contre les contrebandiers les portait à la désertion.

Comme on le voit, c'étaient les coureurs de bois qui devaient recruter les rangs des déserteurs : il faut ajouter ceux auxquels leur inconduite faisait craindre le châtiment des lois : témoins Lebeau, Brulé, et plusieurs autres, en particulier, ces dix Canadiens du fort Crèvecœur (Illinois, près de la petite ville de Cahokia), qui complotèrent d'introduire les Anglais dans leur poste. La cause première de la désertion remonte au système ruineux et impolitique du gouvernement français. A côté d'une colonie de marchands et d'industriels, il avait placé un petit peuple chevaleresque, chasseur et guerrier : bientôt le génie des affaires fit déborder les premiers sur le second, qui fut écrasé par le nombre et la richesse. Toutefois, ce ne fut pas sans résistance : après une lutte d'un siècle et demi, tantôt contre les hordes iroquoises, tantôt contre les troupes anglaises ou anglo-américaines, le petit peuple canadien, qui avait été décimé par les guerres, les émigrations, les désertions, les explorations, armant, dans un suprême effort, toute sa population virile, pour combattre encore un contre dix, laissant aux femmes et aux enfants le soin de cultiver quelques coins de ces terres qu'il avait défrichés, tenant, pour ainsi dire, la hache d'une main et l'épée de l'autre ; le petit peuple canadien ne déposa les armes qu'après cinq années de combats héroïques et deux années de famine. Alors, passant sous la domination anglaise, il se vit abandonné par ses anciens chefs : gouverneur, intendant, généraux, officiers, administrateurs, la plupart de ses hommes d'affaires et de profession passèrent en France, en 1760 et 1763. Le clergé seul demeura tout entier avec lui. Voilà quelle fut sa troisième cause d'émigration.

Quoique privés par cette émigration du concours de plusieurs centaines de leurs concitoyens les plus influents, les quelques 60,000 colons qui restèrent en Canada ruinés, mais confiants dans la Providence et forts du sentiment religieux et national, reprirent, avec cette ardeur qu'ils venaient de déployer sur les champs de bataille, la culture et le défrichement de leurs terres, et surmontant des épreuves d'un nouveau genre, ils nous les ont loyalement conservés, ainsi que cette religion, cette langue et ces lois qu'ils affectionnaient si haut, et qu'ils nous ont léguées avec leur sang.

Maintenant, quel pouvait être, à cette époque du changement de domination, le montant de l'émigration canadienne produite par les différentes causes que nous venons d'énumérer ? Il serait impossible de le dire avec précision : on ne peut que donner des chiffres approximatifs. M. Rameau estime celle des coureurs de bois à 35 ou 40 mille hommes. Cette estima-

tion n'est pas exagérée: mais si l'on joint à cette cause d'émigration, celle de la désertion, et laissant de côté l'émigration en France lors de la cession du pays, on pourrait certainement prendre 40 mille pour le chiffre le plus bas des déperditions de la population canadienne par l'émigration, jusqu'en 1760. N'eut été cette malheureuse émigration, nous aurions donc compté cent mille Canadiens au lieu de soixante mille en 1760.

Mais revenons aux voyages dans les pays de l'ouest sous la domination anglaise, et recherchons les pertes qu'ils ont fait subir à notre population.

Après la conquête, le commerce étant ouvert à tous les sujets britanniques, plusieurs négociants anglais entreprirent de faire la traite des pelleteries à leur compte. Marchant sur les traces des colons français, ils prirent des Canadiens à leur service, et expédièrent des canots dans l'ouest. Mais s'apercevant bientôt que la compétition entre eux nuirait à leurs bénéfices, ils se réunirent en société, et formèrent à Montréal leur compagnie du Nord-Ouest, en 1783. Cette compagnie n'employa que des Canadiens et des Iroquois catholiques.

D'un autre côté, la compagnie de la Baie d'Hudson, qui, jusqu'à la conquête, avait borné ses opérations sur les côtes de la Baie, commença à pousser dans l'intérieur des terres, et finit bientôt par établir des comptoirs dans l'Ouest, comme les négociants du Nord-Ouest, et elle aussi prit des Canadiens à son service.

Vers le commencement de ce siècle, un Lord écossais, pair du royaume-uni, Lord Selkirk, ayant beaucoup voyagé et recueilli des informations à Montréal et en Angleterre sur le territoire du Nord-Ouest et sur les opérations commerciales très-lucratives qu'on y faisait, acheta, au retour de ses voyages, un grand nombre de parts en la compagnie de la Baie d'Hudson. Exerçant en conséquence une grande influence dans cette Société, à laquelle la charte octroyée en 1670 par Charles second, donnait la propriété et le commerce exclusifs de tous les territoires arrosés par les rivières et les eaux qui se déchargent dans la Baie d'Hudson, Lord Selkirk obtint en 1811, du comité d'administration, la concession, en fief absolu, de 116,000 milles quarrés, sur la Rivière-Rouge et l'Assiniboine, à la charge par sa Seigneurie d'établir sur les terres concédées des colons, parmi lesquels la compagnie pourrait choisir des travailleurs, moyennant certaines conditions.

Quels que fussent les droits de la compagnie et du concessionnaire, celui-ci envoya des colons et surtout des marchandises, des agents et un gouverneur sur ses terres, et voulut s'y prévaloir des dispositions de la charte de la compagnie de la Baie d'Hudson, qui autorisaient l'arrestation des personnes et la confiscation des marchandises sur toutes l'étendue de ses territoires. Dès lors éclatèrent les dissentions les plus vives entre les deux compagnies rivales du Nord-Ouest et de la Baie d'Hudson: il y eut entre leurs employés et les colons des deux origines, écossaise et française, à la Rivière-Rouge, des rixes nombreuses dans lesquelles plusieurs Canadiens et Ecossais perdirent la vie. Ce ne fut qu'après des procès interminables dans les deux Canadas et en Angleterre, qu'on finit par s'entendre et que la compagnie du Nord-Ouest fût réunie à celle de la Baie d'Hudson en 1821.

Depuis lors, la traite fut poussée avec activité et entente sur une échelle de plus en plus étendue.

Après avoir été les pionniers et comme les éclaireurs des premiers traiteurs anglais, les Canadiens, continuant leurs services, s'acquirent une telle réputation d'activité, de vigueur, d'honnêteté et d'habileté à traiter avec les sauvages, que les bourgeois de la compagnie finirent par estimer autant un Canadien que cinq hommes de toute autre nation. Aussi en eut-elle dans tous ses postes et pour la conduite de tous ses canots; et l'on sait que jusqu'à ces derniers temps les canots furent les seuls moyens de transport pour les marchandises et les pelleteries.

En 1857, M. J. C. Taché évaluait le nombre des employés de tout grade de la compagnie à 2,000 environ, qui forment à peu près 5,000 âmes, avec leurs familles, dispersés dans une centaine de postes depuis l'Atlantique jusqu'au Pacifique. Plus de la moitié de cette population est canadienne, et une bonne partie de l'autre moitié est métisse.

Or, il faut lire les lettres des missionnaires, qui ont eu passage dans les canots de la compagnie, pour être frappés du nombre d'accidents qui ont souvent coûté la vie à plusieurs passagers.

Cependant les vogageurs canadiens ont navigué sur toutes les rivières (et elles sont nombreuses) du Nord, du Nord-ouest, de la Colombie et de plusieurs Etats américains. Poussant toujours en avant, pour les besoins de la traite, ils ont traversé les Montagnes Rocheuses et sont arrivés, les premiers dans cette direction, sur les bords du Pacifique, affrontant des dangers qui ne justifiaient que trop la cruelle devise de l'une des compagnies dont nous avons parlé: " Pro pelle cutem." Dans tous ces lieux on retrouve encore les noms français qu'ils ont donnés aux lacs, aux rivières et aux montagnes: ils restent là pour attester les aventureuses pérégrinations des voyageurs canadiens.

Pérégrinations pénibles, qui ont épuisé bien des forces, abrégé bien des jours, causé même la mort de plusieurs de ceux qui osaient les entreprendre. En pouvait-il être autrement? Pendant plusieurs années, des centaines de ces voyageurs ont fait, au service des compagnies, la chasse et la traite sur les deux versants des Montagnes Rocheuses; depuis la Californie jusqu'aux possessions russes, et ensuite, depuis le Pacifique jusqu'à la Baie d'Hudson, et depuis la Baie d'Hudson jusqu'au Pacifique et jusqu'à la Californie, ils transportaient les pelleteries et les marchandises dans les canots, à la rame ou à la *cordelle*, ou, mettant sur leurs épaules canots, pelleteries et marchandises, ils faisaient les *portages* à travers les bois, les montagnes et les marais. Et ces transports incroyables de l'Est à l'ouest, et du nord au sud de l'Amérique, qu'un même homme a faits plusieurs fois dans la période de son engagement à la compagnie, s'accomplissaient sous une rigueur de commandement non moins incroyable. Fatigué, malade, blessé, le pauvre voyageur était forcé de ramer, de haler ou de *porter* le canot tout le jour et souvent même une partie des nuits. Voulait-il se soustraire à cette cruelle condition par la désertion, l'immense solitude au milieu de laquelle il se trouvait la rendait trop périlleuse. Aussi en a-t-on vu mourir de faim et de misère pour l'avoir tentée.

Mais revenons aux endroits colonisés. Parmi les voyageurs, plusieurs se sont établis et sont restés dans l'ouest, comme sous la domination française.

Parmi ces voyageurs, plusieurs sont restés dans l'ouest, comme sous la domination française. Il faut

en effet se rappeler que dès les premiers temps des compagnies de commerce, on parle des " hommes libres" : c'est ainsi qu'on appelait les anciens employés, qui avaient quitté le service des compagnies, et qui vivaient en tout ou en partie à la manière des sauvages, ou qui formaient des groupes, lesquels ont donné naissance à des établissements aujourd'hui considérables.

Il ne sera pas sans intérêt de dire un mot de quelques-uns de ces établissements.

De ceux formés, sous la domination française, au Sud de l'Illinois, se détachèrent en 1764 quelques colons qui, traversant le Mississippi pour ne pas demeurer, prétendaient-ils, sous la domination anglaise, se fixèrent sur la rive droite de ce fleuve, et fondèrent la ville de St. Louis, et plusieurs villages aux environs. Ces différents groupes se développèrent tellement, qu'avec l'adjonction de quelques émigrants, ils formaient déjà, en 1800, une population de 7,000 âmes, alors qu'il n'y avait autour d'eux que quelques centaines d'Américains.

La Prairie-du-Chien (Wisconsin,) formée vers 1780, comptait, lors de l'arrivée des premiers Américains en 1815, 260 à 300 Canadiens. En 1850, il y avait là 2,498 habitants, dont la moitié était des Canadiens.

Milwaukie et Dubuque (ainsi appelée en l'honneur de son fondateur) doivent leur origine à des voyageurs canadiens.

Dans le Minnesota, les Canadiens avaient établi *St. Paul*, qui tire son nom de la première chapelle catholique ; *les Chutes-de-St.-Antoine, le Lac-qui-parle, Pembina*, etc., et formaient dans tout le territoire une population d'un millier d'âmes, quand y arrivèrent les premiers Américains. Accrus par les naissances et par l'émigration des dernières années, ils formaient, en 1849, la moitié de la population, qui était de 4,680.

La partie canadienne de la population de la Rivière-Rouge proprement dite, où Lord Selkirk avait établi ses quelques colons, descend encore des *voyageurs*. Elle forme aujourd'hui plusieurs paroisses, quoiqu'elle ait fourni des nombreux émigrants aux Etats-Unis, et particulièrement à la ville de St. Paul, dont nous venons de parler.

Enfin, les premiers établissements dans l'intérieur de l'Orégon et de la Colombie étaient formés par d'anciens *vogageurs* et renfermaient quelque sept cents âmes, lorsque les Américains vinrent s'établir dans ces contrées. Ce sont ceux qui ont commencé à cultiver la terre en 1824, dans les plaines de la *Wallamet :* ils étaient au nombre de mille environ, sans compter les enfants, en 1844.

On voit, par les considérations succinctes qui précèdent, que, depuis la conquête, les *voyages* pour la traite ont encore été funestes à l'augmentation de notre population. Et notons, en passant, que sous le rapport moral, ils nous rappellent aussi les coureurs de bois sous le régime français. Quand les missionnaires atteignirent ces groupes d'aventuriers dans l'Ouest, ils les trouvèrent généralement dans une condition voisine de l'infidélité. Privés des secours du ministère ecclésiastique, ils avaient insensiblement oublié les pratiques religieuses, et contracté l'habitude du vice; cependant le flambeau de la foi n'était pas complètement éteint. On désirait, on demandait des prêtres ; et généralement, à leur arrivée, la religion reprenant son empire, faisait couler des larmes de bonheur.

Mais à quel chiffre faut-il porter le montant des déperditions de la population, amenées par les *voyages* au Nord-ouest sous la domination anglaise? Nous ne pouvons savoir au juste combien de Canadiens ont été engagés par les compagnies chaque année : nous savons seulement qu'il en a été engagé tous les ans jusqu'à ces dernières années. (Le nombre de ceux que la Compagnie engage aujourd'hui à Lachine est peu considérable.) Vers 1832, elle en a engagé une centaine dans une seule année : c'était plus que l'ordinaire.

Somme toute, nous pensons que le chiffre de 20,000, donné par M. Rameau, est plutôt au-dessous qu'au-dessus du montant des pertes subies par notre population sous l'influence de cette cause.

D'un autre côté, pendant la période des quatre-vingts premières années de la domination anglaise, les rapports entre les habitants du Canada et les anciens colons canadiens établis dans l'Ouest et aux Etats-Unis ne furent jamais interrompus : il y eut même toujours un faible courant d'émigration : Détroit, St. Louis, le sud des Illinois, les bords du lac Champlain, ont constamment reçu quelques émigrants du Canada; et un peu plus tard, mais avant la grande émigration qui date de 1844, les parties septentrionales des Etats du Maine, du Vermont et de New-York en ont aussi reçu. Dans les guerres de 1775 et de 1812, des transfuges canadiens s'établirent sur les bords du lac Champlain, tandis que des Américains en bien plus grand nombre cherchèrent, aux mêmes époques, un refuge en Canada et y reçurent des terres. Un touriste, Larochefoucauld, parle en 1785 d'une famille canadienne, le père, la mère et quatre enfants, qui partit de Montréal en canot d'écorce et alla s'établir aux Illinois; Parkman, en 1840, cite plusieurs Canadiens établis aux environs de St. Louis, qui étaient natifs du Canada. Un prêtre canadien, M. Moïse Fortier, faisant une mission en 1841 dans l'intérieur du Maine, y trouva au-delà de 250 Canadiens, venus des paroisses de la Beauce. Il nous apprend que quelques-uns n'avaient pas vu de prêtre depuis dix-sept ans. On voit par là que l'émigration d'un certain nombre était assez ancienne.

Vers 1848, un autre prêtre canadien visitait quelques familles de ses compatriotes, établies depuis plusieurs années dans l'intérieur du Vermont. Enfin, les relations de quelques voyageurs nous parlent des Canadiens qui se louaient comme domestiques dans différents Etats de l'Union dès la fin du dernier siècle.

Cette émigration incessante, mais faible, augmenta sensiblement lors des insurrections de 1837 et 1838. Dans les paroisses du district de Montréal, qui en furent le théâtre, plusieurs, craignant les suites de leur immixtion dans ces troubles; d'autres, découragés par les déprédations qui en furent la conséquence ou le prétexte, cherchèrent asile au-delà des frontières, notamment à Champlain, Corbeau, Plattsburgh, St. Alban, Burlington, ou dans les Etats du Michigan, des Illinois et de l'Ohio.

Or, à cette époque, le gouvernement des Etats-Unis faisant exécuter de grands travaux de colonisation et de chemin de fer, et des manufactures et des constructions nombreuses requérant et rétribuant chèrement la main-d'œuvre, nos émigrés trouvèrent immédiatement de l'emploi ; tandis que ceux des cultivateurs, émigrés pour cause politique, qui avaient pris des terres dans l'Ouest, frappés de leur fertilité, firent, de concert avec

les ouvriers et les autres travailleurs, à leurs parents et amis restés en Canada des récits tellement colorés de leur position nouvelle, qu'ils en attirèrent quelques-uns autour d'éux par l'idée de faire là rapidement fortune. De là, avec le concours d'autres motifs (que nous étudierons plus tard) le commencement d'une émigration considérable partit des comtés de la rivière Chambly, de Laprairie et de Napierville; puis celle des ouvriers de Montréal d'abord, et ensuite de Québec, lors des désastreux incendies de 1845. Le district des Trois-Rivières ne tarda pas à donner son contingent d'émigrés. Ceux-ci tentèrent généralement de s'établir dans les townships voisins des Etats; mais découragés par le manque de chemins et les vexations des grands propriétaires, ils finirent par passer à l'étranger.

Le district de Québec, à l'exception de la ville, du comté de Dorchester voisin des Etats, et d'un certain nombre de travailleurs qui allaient dans les chantiers du Maine, et dont quelques-uns, à leur retour, se fixaient parmi les Acadiens de Madawaska, sur le fleuve St. Jean, ne fut sensiblement entamé par l'émigration que vers 1847. A cette époque, des cultivateurs des comtés de Bellechasse, l'Islet et Kamouraska, qui avaient des relations de parenté avec les émigrés de Montréal qui s'étaient fixés aux environs de Chicago, en 1837 et 1838, firent quelques voyages dans l'Ouest, et, séduits par la douceur du climat, la qualité et le bas prix des terres, vendirent leurs propriétés pour aller s'y établir.

Enfin, le flot de l'émigration allant toujours en grossissant, et s'étendant, depuis 1844 surtout, à presque toutes les parties du pays, excita l'inquiétude et les alarmes de tous les vrais patriotes, et provoqua la plus sérieuse *considération* de la Législature. La Chambre d'Assemblée nomma des comités en '49 et '57 pour s'enquérir des causes de cette étrange émigration, et des moyens pour l'empêcher. Des comités furent aussi nommés à différentes époques au sujet de la colonisation, signalée à bon droit comme un des meilleurs moyens de s'opposer à l'émigration. Les recherches et les renseignements qu'ils ont publiés sont étendus et précieux.

Après des efforts persévérants et l'emploi des moyens judicieux pour en faire disparaître les causes, le courant de l'émigration se ralentit peu à peu ; si bien qu'en 1858 on pouvait déjà dire : " L'idée d'émigrer est impopulaire; la cause contre l'émigration est gagnée."

En réalité cependant, l'émigration n'était qu'ajournée, du moins pour certaines localités. En 1862, le fléau a reparu et sévit depuis, en certains comtés de Montréal, des Trois-Rivières et de St. Hyacinthe. Ce qui distingue heureusement cette récente émigration, c'est que la plus grande partie du pays y reste étrangère, et que plusieurs des émigrés reviennent des Etats.

On sera peut-être bien aise de voir le mouvement de l'émigration dans une paroisse du diocèse de Montréal, peu éloignée de la frontière américaine. Dans le recensement nominal de la paroisse de St. Rémi, fait l'année dernière, au mois de juin, nous avons recueilli les noms de ceux qui étaient allés aux Etats sous les catégories suivantes: Ayant quitté le Canada et fixés aux Etats, 510, dont 163 étaient partis depuis 1862, 297 depuis 1840 et avant 1862, et 30 avant 1840. Parmi ces émigrés, 20 jeunes gens avaient pris du service dans l'armée du Nord. Ayant ci-devant travaillé aux Etats et maintenant établis dans la paroisse, 35, dont huit étaient revenus avec des économies, et 27 n'avaient rien rapporté.

Il y avait alors (juin 1865) 134 paroissiens qui travaillaient momentanément aux Etats : c'étaient pour la plupart des jeunes gens qui reviennent ordinairement tous les ans dans la paroisse et y séjournent par intervalle. Disons de suite qu'outre ces émigrés, 17 travaillaient ou s'étaient fixés au Haut-Canada. Parmi les plus récemment émigrés, quelques-uns sont revenus, l'automne ou l'hiver dernier, pour cause de maladie, entr'autres deux ou trois familles et un jeune homme qui est mort des suites des fièvres contractées aux Etats. Nous avons vu quelques-uns des chefs des familles émigrées, depuis leur départ; ils se proposent de revenir au Canada dans quelques années. C'est d'ailleurs ce que nous avons entendu souvent exprimer par des émigrés que des affaires ou des visites à leurs parents amenaient au Canada, et que le hazard nous a fait rencontrer.

Ajoutons que sur les 510 émigrés de la paroisse, quelques-uns, dont nous n'avons pu constater le nombre, sont revenus dans d'autres paroisses que celle de St. Rémi.

T. TASSÉ, curé de St. Rémi.

Pélerinage à Jérusalem.

Lecture faite par M. Raymond, au Cabinet de Lecture Paroissial.

MESSIEURS,

On m'a demandé de dire quelque chose sur un pélerinage que j'eus le bonheur de faire à Jérusalem, il y a peu de temps; j'y ai consenti volontiers, car c'est toujours avec une douce émotion que l'on s'entretient d'un semblable sujet.

La Ville Sainte, dépeinte par de grands écrivains, il y a déjà bon nombre d'années, a subi bien des changements depuis ce temps; aussi le but que je me propose en vous entretenant ce soir, est-il de vous représenter Jérusalem, telle qu'elle est actuellement.

J'ose donc espérer, mesdames et messieurs, que vous voudrez bien me prêter votre attention, et surtout votre bienveillance pour quelques pages tracées sans aucune prétention littéraire.

Le 16 septembre 1863, vers 8 heures du matin, nous laissions le port d'Alexandrie avec la frégate française de 60 canons et 800 hommes d'équipage, l'*Impétueuse*, ayant pour commandant M. le Baron de Challié. Il devait être le chef de notre caravane, et avait une mission du gouvernement à remplir près J. E. Kurchid Pacha, Gouverneur de Jérusalem, vis-à-vis duquel il devait défendre les intérêts des Catholiques.

Après avoir pris au compas le relèvement des dernières terres d'Egypte, nous dûmes gagner la haute mer, ne pouvant naviguer avec sécurité le long des côtes, par rapport au grand tirant d'eau de la frégate, et le surlendemain, 18 septembre, nous mouillions sur la rade de Jaffa vers 7 heures du matin.

Il y a quelque chose de religieux et de solennel dans la première apparition de la Terre Sainte. A 7½ heures, nous sommes tous debout sur la dunette de la frégate, les yeux fixés sur la ville de Jaffa, éclairée par les rayons du soleil levant, Nous saluons avec émotion

cette terre, objet de nos désirs. Nous sentons en nous-mêmes un doux pressentiment des impressions qui nous attendent : il nous semble, dans notre enthousiasme de pélerin, que nous voyons se lever devant nous, à l'horizon, comme une vision mystérieuse, tous ces grands souvenirs de l'ancien et du nouveau Testament.

La ville de Jaffa est là, assise en amphithéâtre, sur une colline qui domine la mer; le pavillon français flotte au milieu de ceux des agents consulaires des autres nations.

Rien n'est comparable à la pureté et à l'éclat de ce beau ciel d'Orient, sur lequel tranchait la silhouette des montagnes étagées à l'arrière plan de l'horizon.

Le territoire a quelque chose de sombre et de sévère sur lequel se découpent toutes les maisons turques, toujours fraîchement blanchies à la chaux. Les montagnes semées de quelques bouquets d'oliviers étalent leurs versants d'un brun foncé et rougeâtre.

Tout ce paysage a un aspect sévère et imposant, qui s'alliait bien avec les pensées sérieuses qui, en ce moment, occupaient notre esprit.

Dès que la frégate fût mouillée, le Vice-Consul Français, étant prévenu, accompagné de plusieurs notabilités du pays, vint avec une grâce charmante se mettre à la disposition de M. le commandant de Challié.

La rade de Jaffa est excessivement dangéreuse et fort redoutée des navigateurs à cause des rochers à fleur d'eau qui en rendent l'accès très-difficile. L'ancien port où abordaient autrefois les navires du royaume de Tyr, est ensablé et ne présente plus d'abri que pour les bateaux plats servant au transport des céréales.

Le commandant donne à l'officier de quart l'ordre d'amener les embarcations à la mer, et une heure après, nous abordions sur cette terre si vénérée. Nous nous rendons à l'habitation du Vice-Consul, qui nous offre une hospitalité selon les traditions orientales, et après les échanges de politesses habituelles en ces circonstances, nous demandons au commandant l'autorisation de visiter la ville en attendant les installations de notre caravane.

Etudions la physionomie curieuse que présente cette ville, avec des maisons blanches, étagées sur le versant de la colline, ses innombrables terrasses superposées comme les vastes gradins d'un amphithéâtre, ses rues étroites et escarpées, ses fontaines de marbre chargées d'inscriptions arabes, autrefois si belles et maintenant presque en ruine; ses minarets et ses remparts délabrés.

Jaffa est une des plus anciennes villes du monde. Son premier nom fut *Joppé*; c'est là qu'arrivaient, sur les flottes du *Roi Hiram*, les cèdres que Salomon lui avait demandés pour la construction du temple ; c'est là que le prophète Jonas, rebelle à la voix du ciel, s'embarqua pour *Tharsis* afin de fuir la face du Seigneur. C'est une des premières villes de la Judée qui aît reçu la lumière de l'Evangile, et actuellement, sur les 11,000 habitants qu'elle renferme, elle compte encore plus de 3,000 chrétiens.

Nous parcourons les divers quartiers et nous nous engageons dans un inextricable réseau de rues sombres, étroites et inégales, qui montent et descendent, par des pentes radides. Les maisons, petites, basses, percées de quelques fenêtres grillées, annoncent cette vie intérieure et comme emprisonnée de l'Orient, qui tente encore de se dérober aux yeux de l'étranger. Nous visitons le Bazar, sorte de marché où semble se concentrer tout le mouvement de la ville. C'est une longue rue couverte de toiles et de nattes pour la *garantir des ardeurs du soleil, sur laquelle s'ouvre deux rangs de petites boutiques renfermant les divers produits du commerce oriental.* Ce sont des *étoffes de soie*, de *liane*, de *poil de chameau*, ce sont de ces magnifiques couleurs vives et éclatantes comme savent les choisir les Orientaux, qui sont les premiers coloristes du monde ; des denrées de toutes les contrées, qui sont étalées à nos yeux. Les marchands accroupissent leurs jambes, fument gravement leur *narghilch* ou roulent machinalement dans leurs doigts leur chapelet parfumé de sandal. Les Juifs, penchés sur leur table, comptent avidemment leur argent et cherchent, j'en sais quelque chose, à tromper l'étranger qui échange avec eux les monnaies d'Europe. Les maîtres d'hôtel du pays préparent en plein vent leur cuisine qui nous paraît exiger un appétit vraiment héroïque. Nous ne considérons pas seulement le Bazar, mais aussi les individus qui s'y pressent de toutes parts. Là nous voyons le costume oriental dans son éclat et sa variété ; d'immenses cafetans blancs, les gilets chargés de broderies, les longs " *tchamlekls* " ou pantalons aux couleurs voyantes, enfin, les femmes enveloppées de ces grands draps blancs qui les cachent des pieds à la tête. Nous remarquons différents types de figures : le Turc à la face pâle et méditative, l'Arabe au teint cuivré et comme bronzé par le soleil ; enfin des quantités de noirs venus de la Nubie et du Soudan. Ce mouvement, ce bruit, cette bigarrure de costume et ce mélange de figures, présentent un coup-d'œil pittoresque qui excite vivement notre intérêt.

En quittant le Bazar, nous portons nos pas au dehors de la ville et nous nous trouvons sur la place poudreuse où campent les caravanes. Nous y voyons les chevaux, les chamaux et les mules qu'on a amenés pour notre voyage.

Notre départ de Jaffa est fixé à 3 heures ; mais grâce à la lenteur des Arabes, les préparatifs sont d'une longueur désespérante. Quelques-uns de mes compagnons, qui tiennent au confort, même en Terre-Sainte, redoutant les selles arabes, ont apporté avec eux des selles françaises ; mais les *moukres* (Bédouins du désert) se refusent obstinément à les laisser placer sur leurs chevaux. Nos compagnons insistent. Les Arabes poussent des cris et résistent avec colère. Pendant une heure, c'est une scène étrange d'agitation confuse, de bruit et de menaces, où l'impatience française se montre aux prises avec l'entêtement arabe. Même confusion et même lenteur pour charger les bagages sur les mules. Ces excellents Arabes, avec leur humeur irascible, font beaucoup de bruit, mais montrent peu d'adresse et d'activité. Enfin, après une bien longue attente, car le soleil était assez bas, le commandant donne le signal du départ et nous nous mettons en marche avec un indicible brouhaha.

La caravane présente un coup-d'œil vraiment imposant. Nous sommes près de 100 personnes ; les pélerins, les officiers, quelques marins de l'*Impétueuse*, les Janissaires, le Drogman et plus de 40 moukres, tous armés jusqu'aux dents et avertis de faire feu à la première démonstration agressive des brigands de la plaine.

Nos Janissaires turcs, à cheval, ouvrent la marche : ils sont revêtus de leurs splendides costumes bleus et verts tout brodés d'or, et tiennent en main la canne de commandement à grosse pomme d'argent ; sur l'épaule le

riche fusil damasquiné comme les pistolets qu'ils portent à la ceinture, cela sans préjudice d'un arsenal complet de poignards et d'yatagans à poignées d'ivoire et à riche fourreau d'argent ; après eux viennent 8 matelots à cheval, le fusil à l'arçon de la selle ; puis le Drogman enveloppé dans son cafetan blanc avec des allures d'Empereur romain faisant caracoler un de ces beaux chevaux arabes pleins de feu et d'ardeur. Après quoi toute la caravane suit se rangeant en ordre de marche militaire ; Mr. de Challié ferme la marche, et est accompagné du R. P. Bernard, de l'Ordre des P. de Terre-Sainte. Ce bon religieux avait bien voulu nous servir de guide et nous diriger dans nos courses, auxquelles sa conversation devait ajouter un charme de plus.

En voyant la longue suite de notre caravane, nos armes qui reluisent au soleil couchant, nos manteaux orientaux qui nous enveloppent de toutes parts et cachent nos costumes européens, notre allure si ferme et décidée, nous nous rappelons avec émotion que ces chemins avaient été suivis autrefois par ces grands guerriers des croisades, qui ont remplis tous ces lieux du souvenir de leurs exploits.

Après avoir traversé les jardins de Jaffa, une vaste plaine légèrement ondulée s'étend devant nous : c'est celle de *Saron*. Cette plaine, autrefois si fertile, ne présente plus que quelques rares traces de culture, et on y reconnait l'accomplissement de ces paroles du prophète Isaïe : " *La plaine de Saron deviendra comme un désert.*" Ce ne sont plus maintenant que des landes couvertes d'herbes desséchées et flétries, et si, ça et là, apparaissent quelques villages, ils sont tous de l'aspect le plus misérable.

Du reste, notre marche est accidentée par d'intéressants épisodes ; nos *moukres*, montés sur de vigoureuses mules, font entendre une musique sauvage qui ne manque pas de caractère. Tantôt l'un d'eux chante une espèce de litanie à laquelle les autres répondent en chœur ; tantôt ils organisent une symphonie étrange, où un double *hautbois de roseau* joue le principal rôle, tandis qu'un rhythme précipité est frappé sur le " *Taralouk.*" En entendant ces modulations d'une gamme inusitée dans nos contrées, et les sons de ces instruments qui s'harmonisent avec cette plaine déserte que nous traversons, il me semble que ce doit être dans de pareilles circonstances que Félicien David a pu puiser quelques-unes des inspirations de son admirable symphonie du " *Désert.*"

Bientôt le soleil se couche et nous passons en vue de la tour des quarante martyrs : on y gardait autrefois les reliques de ces quarante soldats chrétiens, qui furent exposés sur l'étang glacé de " *Sébaste,*" en Arménie, pour avoir refusé de sacrifier aux idoles. Nous voyons aussi de loin *Lydda*, l'ancienne *Diospolis* des Romains, célèbre par le miracle qu'y opéra St. Pierre.

Il est complètement nuit quand nous arrivons à *Ramleh ;* nous avons fait à peu près le tiers du voyage. Les religieux, prévenus de notre arrivée, nous y ont préparé une aimable hospitalité.

Nous ne pouvons visiter cette ville qui rappelle bien des hauts faits d'armes des croisés, car nous devons la quitter le lendemain avant la pointe du jour. D'après St. Jérôme, " *Ramleh* " serait l'ancienne *Arimathie*, patrie de Joseph, ce noble et riche décurion qui se chargea d'ensevelir le Sauveur.

Le lendemain, 19 septembre, nous partons à 3 heures du matin, afin d'éviter les grandes chaleurs du jour. Nous entrevoyons, à la lueur de ces splendides nuits de l'Orient, les petites maisons de la ville, terminées en dôme et entourées d'oliviers et de citronniers. Tout est calme et silencieux ; quelques Arabes, éveillés par le bruit de notre marche, nous regardent avec curiosité. Nous trouvons, en sortant de la ville, cette même plaine sablonneuse que nous avons commencé à traverser la veille. Elle a été le théâtre des exploits de Samson. C'est ici qu'il brûla les moissons des Philistins ; c'est dans ces champs qu'il terrassa et mit en pièces ce jeune lion qui lui fournit une énigme que ne purent deviner ses convives ; c'est là qu'il tua tant de Philistins avec une mâchoire d'âne, sur le versant de *Lechi.* Plus loin *Geth*, patrie du géant *Goliath.* Les souvenirs bibliques abondent sur cette route. Le chemin devient inégal ; nous touchons aux premières ondulations des montagnes de la Judée ; nos montures marchent difficilement. Sur cette éminence, qui s'élève à notre droite, est *Latroum*, la patrie du bon *Larron.* Nous laissons aussi, dans cette même direction, *Emmaus*, l'ancienne *Ricopolis* des Romains, célèbre par la victoire que *Judas Machabée* remporta sur *Gorgias*, général d'Antiochus.

Nous poursuivions notre course sous un soleil brûlant lorsque le terrible vent du " *Khamsin* " s'éleva emportant avec lui des tourbillons de sable, et nous fûmes obligés de faire halte un moment à l'ombre d'un bouquet de chênes séculaires qui se dressent auprès d'un *Khan* en ruine. Dès que l'ouragan fut passé, nous reprîmes notre marche en entrant dans les gorges profondes et étroites qui courent entre deux chaînes parallèles de montagnes. Une pente rapide nous conduit au fond de la célèbre vallée de Sérébinthe ; c'est là que commença la vie de ce jeune berger qui, après avoir gardé les troupeaux de son père, succéda à Saül et monta sur le trône d'Israël. Dans le lit du torrent, que nous traversons à pied sec, le jeune David ramassa les cinq pierres dont il arma sa fronde pour terrasser le géant Goliath. Nous laissons, à notre droite, *Modin*, la patrie des *Machabées.* Nous franchissons une dernière rampe et nous arrivons à l'endroit où Richard, ce grand guerrier des croisades, fondit en larmes et se couvrit le visage de son bouclier à la pensée de la ville sainte qu'il allait bientôt apercevoir, s'avouant indigne de la contempler, puisque ses armes n'avaient pu encore la délivrer.

Nous avançons sur un sol pierreux et aride, et nous atteignons, vers midi, un plateau élevé lorsque, tout-à-coup, nous entendons notre Drogman s'écrier, d'une voix stridente et gutturale : Hiourousalem ! Hiourousalem ! Alors, nous nous arrêtons immobiles, muets, dominés par un pieux saisissement, et, enfin, nous voyons, sous les feux du soleil et à l'horizon, se dresser devant nous des murs crénelés, des tours, des dômes, et nous nous écrions tous : *Jérusalem !*

Aussitôt, sur l'invitation du Commandant, nous descendons de cheval, nous tombons à genoux et nous embrassons cette terre avec une émotion dont le souvenir ne s'efface jamais et qui est vraiment indicible.

Cette terre est celle qui a été consacrée par les pas de l'Homme-Dieu, cette ville est celle où il a versé tout son sang pour nous.

Nous nous laissons aller aux sentiments de notre cœur ; c'est à travers nos larmes que nous regardons

cette antique Cité qui s'élève devant nous comme une vision mystérieuse. Rien ne me paraissait plus beau, en ce moment, que l'émotion profonde de notre brave Commandant, dont on peut dire qu'il était aussi bon chrétien qu'intrépide marin.

Après que les premiers moments ont été donnés à la prière, dont notre excellent Commandant nous offre, par dessus tous, l'exemple, nous nous relevons et nous contemplons alors avec avidité le spectacle qui se déroule à nos yeux.

Nous voyons à notre gauche, à l'Orient, le Mont des Oliviers, avec ses trois sommets distincts, et le groupe de constructions qui le couronnent. Le regard suit les sinuosités des remparts qui donnent à la Ville Sainte un caractère si imposant; il reconnait, sur la partie la plus élevée de la cité, cette tour de David si célèbre dans les souvenirs bibliques, majestueusement assise sur ses fondations juives; c'est le plus ancien monument que possède cette ville. Plus loin est le Dôme de la mosquée d'*Omar*, qui occupe la place même où se trouvait autrefois le temple de Salomon. Les deux autres coupoles sont celles du St. Sépulcre, et nous les saluons avec transport.

Jérusalem a un aspect unique; ce n'est pas une place forte comme on en voit en Europe; ce n'est pas une ruine antique, noircie, ou couverte de lierre; c'est moins encore une cité moderne, agitée et bruyante; c'est une enceinte vaste et lugubre, entourée de débris et de monuments funéraires; aucun bruit ne sort de ses murs; quelques graves Arabes traversent silencieusement les sentiers pierreux de ses vallées, les oiseaux du ciel se taisent, le torrent de Cédron est sans eau, les piscines sont desséchées, les rochers d'alentour sont brisés, les collines sont des monceaux de sable, la terre est commé brûlée et couverte de cendres.

La ville présente à la fois un caractère de grandeur et de tristesse, de désolation profonde et de majesté qui nous émeut. C'est une reine déchue, mais qui porte au front des vestiges de son ancienne splendeur; elle conserve encore comme les insignes de la royauté du malheur.

La hauteur sur laquelle est assise Jérusalem a la forme d'une presqu'île qui se rattache vers le nord-ouest aux montagnes de la Judée. Elle est entourée à l'est, au sud et à l'ouest, de vallées qui ressemblent à de profondes ravines, et qui forment comme un large fossé d'enceinte. Vers le levant, entre la ville et le Mont des Oliviers, est la vallée de *Josaphat* traversée par le *Cédron*. Cette vallée a deux mille pas de longueur: au midi, est la vallée de *Hinnon* où coule la fontaine de Silvé; c'est la *Gehenne* des Livres Saints. Au couchant, est la vallée de *Gihon*, la moins profonde de toutes. Au délà de ces gorges étroites, le sol se relève en escarpements abruptes, et forme ces larges ondulations et ces montagnes qui encadrent avec tant de grandeur le site austère de Jérusalem.

Les remparts actuels, qui furent construits en 1534 par ordre de Saliman, ne conservent de l'enceinte d'Hérode-Agrippa que le quartier des chrétiens autour du Calvaire. Ils ont 40 pieds de hauteur et les tours 120.

Ils sont percés de sept portes dont deux ont été murées. La circonférence qu'ils décrivent est de 4630 pieds. La ville présente aujourd'hui la forme d'une espèce de trapèze, ayant ses côtés les plus longs au nord et au midi; il faut près d'une heure et demie pour en faire le tour.

Enfin, nous allons entrer dans la Sainte Cité; nous découvrons nos têtes et nous inclinons pieusement nos fronts en franchissant à midi et demi la porte de Jaffa (Bab-el chalil) porte de l'ami de Dieu ou d'Abraham. Le poste de soldats Turcs, qui se trouve près de l'ancienne tour d'Hippicus, sort et nous présente les armes. Ce point est le plus fort de la ville, et ce fut cet emplacement qui résista le dernier aux efforts de *Titus*: il ne fut enlevé que vingt-deux jours après l'incendie du Temple.

Nous trouvons à notre arrivée l'honorable M. de Barrière, Consul de France, dont les efforts constants venaient enfin d'amener l'entente entre la France et la Porte pour la restauration de la grande coupole du St. Sépulcre; il est précédé de tous ses Cawas et d'une garde d'honneur que le Pacha de Jérusalen envoyait à la rencontre de M. de Challié.

Nous nous rendons à la Casanusva, couvent des Pères de Terre-Sainte, où nous devenons l'objet des soins les plus tendres de leur part.

Le premier monument que l'on désire voir en arrivant à Jérusalem est le St. Sépulcre; mais après avoir donné quelques instants au repos, il nous faut consacrer cette dernière partie de la journée aux visite sofficielles; aussi est-ce avec infiniment de regret que sur l'invitation du Commandant, nous endossons l'uniforme d'ordonnance pour nous présenter devant S. E. Kurchid Pacha, turc fanatique et hautain, créature de Fuad. J'eus l'occasion de le voir de nouveau à Bayrouth, quand plus tard, venant d'être nommé Murchin (c'est-à-dire Maréchal), il succéda à Kabouly Pacha dans le gouvernement général de Syrie. C'est à la suite des démarches de M. de Challié qu'il fut remplacé à Jérusalem par Yset Effendi, homme plein de bonté pour les catholiques, qui n'ont pu que gagner à cette mutation. Nous devions, en sortant de la résidence du Gouverneur, nous présenter chez Mgr. Valerga, Patriarche de Jérusalem; mais ce digne prélat était assez indisposé ce jour-là pour remettre notre réception au lendemain.

Nous regagnons la Casanuova, épuisés de fatigues, mais heureux en pensant que demain nous aurons la joie d'aller visiter le St. Sépulcre.

Enfin cette longue nuit est écoulée et, le 20 septembre de grand matin, nous sommes tous debout nous appelant d'une terrace à l'autre. Le soleil est déjà levé lorsque nous partons.

Nous descendons par des rues tortueuses et étroites; nous longeons le vaste couvent des Grecs, que l'on rencontre toujours comme une entrave sur le chemin du Saint Tombeau. Des étalages chargés de croix incrustées de nacre, de chapelets de diverses matières, depuis l'olivier jusqu'à l'ambre parfumé, annoncent l'approche de l'auguste monument. Nous franchissons, en nous courbant, une petite porte surbaissée qui nous conduit par plusieurs degrés sur une place carrée, et nous nous trouvons tout-à-coup en face de l'église du St.-Sépulcre.

C'est d'abord un massif imposant qui n'est que l'avant corps de l'édifice; il a 150 pieds de largeur en pierres granitiques, et est surmonté de deux tours de près de 200 de hauteur. Dans ce massif, qui a 80 pieds de profondeur, est taillé un portique en ogives à deux arcades, de 60 pieds de hauteur. Au delà, en voit s'é-

lever le dôme énorme du St.-Sépulcre de cent pieds de diamètre sur 150 de hauteur, puis toute la masse de l'édifice qui est disposé transversalement et qui, à lui seul, a 450 pieds de longueur.

Nous franchissons le seuil de l'église : une large dalle de marbre rouge, un peu élevée au-dessus du sol, attire notre attention. C'est la pierre de "*l'onction*," ou plutôt elle recouvre le Calvaire sur lequel fut déposé le Corps du Sauveur descendu de la croix.

Des pommeaux de cuivre doré sont placés aux quatre coins ainsi que de grands candélabres ; plusieurs lampes d'argent brûlent suspendues au-dessus d'elle. Nous nous agenouillons autour de la pierre sainte, qui reçoit avec nos baisers le premier hommage de notre foi.

Voyez-vous maintenant, à votre droite, cet escalier de 18 marches qui conduit à une chapelle supérieure, taillé dans l'épaisseur du mur ? C'est le chemin du Calvaire. Nous avançons jusqu'au pied de l'autel qui s'élève à l'extrémité du sanctuaire, et c'est ici que s'est accompli le grand mystère de la Rédemption du monde. Nous avons sous les yeux la cavité où la Croix fut plantée ; elle est toute garnie de lames d'argent ; nous y portons une main tremblante, et nous y appuyons pieusement nos fronts inclinés. Comme on se sent ému quand on se dit que c'est là, à cette place où l'on est, qu'un Dieu est mort ; que ce rocher sur lequel on est agenouillé, a vu s'élever la croix, et que ce sol a été arrosé du sang de l'Auguste Victime ! C'est là qu'il faut relire l'histoire de la Passion : on la comprend bien mieux quand on la médite prosterné sur cette terre sainte.

Soulevez maintenant cette grille en bronze doré, placée à côté de l'autel ; elle recouvre une fente large et profonde, qui descend dans les entrailles du rocher. C'est la preuve de ce passage de nos livres saints : "*Le voile du temple se déchira en deux du haut en bas, la terre fut ébranlée et les rochers se fendirent.*" Cette excavation miraculeuse, dont on ne distingue pas le fond et qui a six pieds de largeur sur 60 de longueur environ, a été déterminée par le tremblement de terre qui accompagna la mort du Sauveur ; le plus grand, selon *Pline*, dont on ait conservé le souvenir.

La chapelle collatérale, à droite, porte le nom de "*Chapelle du Crucifiement.*" C'est le lieu où la Divine Victime fut attachée à la croix. C'est là aussi que la Vierge Sainte se tenait debout au pied de la croix.

Le Calvaire a perdu sa forme primitive, et la roche teinte du sang d'un Dieu a disparu sous un revêtement de marbre pour la mettre à l'abri des profanations.

Redescendons maintenant les degrés du Calvaire, et allons nous prosterner aux pieds du Saint Tombeau. Il est à peu près à 40 pas de distance du Calvaire toujours dans la même enceinte. C'est un Edicule allongé, carré sur la façade à l'Orient et pentagone à l'Occident. La façade a 15 pieds de largeur sur 30 pieds de hauteur, et la longueur totale, plus de 30 pieds. Il est divisé en deux parties : le vestibule ou chapelle de l'ange et la chambre sépulcrale. La pierre qui s'élève au milieu du vestibule indique la place où se tenait l'ange qui dit aux saintes femmes, lorsqu'elles venaient embaumer le corps du Sauveur : "*Ne craignez point ; je sais que vous cherchez Jésus qui a été crucifié. Il n'est point ici ; il est ressuscité, comme il l'avait prédit. Voilà le lieu où il était placé.*"

Après avoir prié dans la Chapelle de l'Ange, avancez encore ; courbez la tête sous cette porte basse et étroite, et prosternez-vous : vous êtes en quelque sorte dans le Saint des Saints. Cette table de marbre blanc placée à droite recouvre le tombeau de Jésus-Christ. Voyez les pélerins pénétrer successivement dans cette étroite enceinte, poser avec respect leurs mains et leurs têtes sur cette tombe et la couvrir de leurs ardents baisers, de leurs larmes et de leurs prières comme d'un saint parfum. Ah ! ne demandez pas ce qu'on éprouve en face du St. Sépulcre ; ce sont là des émotions que la parole ne saurait rendre.

Les Grecs ont tracé un cercle de marbre sur le pavé du St. Sépulcre, et prétendent que c'est là le centre de la terre. Or, si en géographie ce terme n'a aucun sens, au point de vue religieux, c'est une vérité saisissante. Depuis 18 siècles, tout converge vers ce centre mystérieux. Ce tombeau est comme l'âme du monde. Les pélerins de toutes les nations y arrivent en foule, depuis les catholiques d'Europe et les schismatiques d'Abyssinie, jusqu'aux Mahométans et aux idolâtres du fond de l'Asie. N'est-ce point là, en effet, au pied de cette pierre, qu'est venu expirer l'ancien monde et qu'a pris naissance un monde nouveau ?

Ici encore la roche sainte a été coupée pour être isolée, et a disparu sous des ornements étrangers. Ses parois sont revêtues de marbre, et l'on regrette de ne pas voir, de ne pas toucher cette pierre qui parle tant au cœur. Il a fallu la protéger ainsi contre la piété indiscrète des pélerins, qui l'auraient mutilée pour en emporter des fragments. Il est cependant un endroit où on peut encore la toucher, c'est sous la porte cintrée qui conduit à la chambre sépulcrale. Cette porte est prise dans le rocher même du St. Tombeau.

En 1808, un incendie, causé par l'imprudence ou la malveillance des Arméniens, détruisit la vaste coupole de l'église. Le St. Sépulcre avec ses ornements avait été épargné par les flammes ; mais les Grecs, qui aspiraient à l'entière possession du monument, le renversèrent, à la grande douleur des catholiques, et le rebâtirent sur un nouveau plan. Le gracieux Edicule des Croisés, avec ses colonnettes, ses arcatures ogivées ou trilobées, et sa forme élégante, qu'admira Châteaubriand, tombèrent sous le marteau sacrilége des Grecs schismatiques.

Le monument de mauvais goût, chargé d'inscriptions grecques et de sculptures grossières, qu'ils y substituèrent, renfermait une double atteinte portée à l'architecture et aux droits des Catholiques ; mais grâce à l'influence et aux profondes connaissances de l'honorable M. de Barrère, toutes ces mutilations ont fait place aux travaux d'une réparation qui rendra aux Saints-Lieux leur ancienne splendeur.

Poursuivons la visite de cette église ; la chapelle, qui est à quelques pas du St. Tombeau, s'élève au lieu où le Sauveur, après sa résurrection, apparut à Marie-Madeleine sous la forme d'un jardinier. Cette chapelle appartient aux Catholiques. Celle qui est plus loin, vers le nord, porte le nom de *Chapelle de l'Apparition*, parce que le Sauveur ressuscité y apparut à sa Sainte Mère. Elle sert d'église aux Religieux de St. François. On montre encore la prison du Sauveur, où il fut enfermé pendant qu'on faisait, sur le Calvaire, les apprêts de son supplice ; la petite chapelle de St. Longin, ce soldat qui perça le côté du Sauveur de sa lance et se convertit à la vue des prodiges qui accompagnèrent sa

mort; celle du *Titre de la Croix*, où l'on conserva pendant quelque temps l'inscription en trois langues que l'on voit aujourd'hui à Rome ; le lieu de la *division des vêtements*, où les habits du Sauveur furent partagés en quatre parts et sa robe sans couture tirée au sort.

Derrière l'abside orientale de l'église, un escalier de 28 marches descend à la chapelle souterraine de Ste. Hélène, où se tenait en prière cette sainte Impératrice, pendant qu'on fouillait, à côté, dans les profondeurs d'une citerne comblée, pour y rechercher la croix du Sauveur. Cette chapelle, avec ses colonnes de granit et ses chapiteaux à corbeille tressées, remonte à l'époque Bysantine. Un second escalier de 15 marches conduit à la grotte profonde où la Sainte croix gisait enfouie depuis trois siècles, et où elle fut miraculeusement retrouvée dans les cavités du Calvaire. Elle porte le nom de l'*Invention de la Ste. Croix.*

Saluons encore la colonne de "l'*Impropere*" sur laquelle était assis le Sauveur dans le prétoire, quand il fut abreuvé d'outrages par les soldats de Pilate. Cette colonne sert de pendant à une autre qui se conserve dans une chapelle du côté opposé, et qui s'appelle *colonne de la flagellation.* Celle-ci est une des deux auxquelles le Sauveur, d'après la tradition, fut successivement attaché pour être flagellé, une première fois dans la maison de Caïphe, et la seconde fois près du palais de Pilate. L'autre colonne a été transportée à Rome dans l'église de Ste. *Praxède.*

Ces divers monuments, semés dans l'église du St. Sépulcre comme autant de précieux souvenirs de la Passion de Jésus-Christ forment une couronne mystérieuse autour du Saint Tombeau, et le pélerin, en les parcourant, y retrouve comme un abrégé des principales circonstances de la mort et de la résurrection de son Dieu.

Mentionnons encore un tombeau antique placé au fond de la grande rotonde, à l'Occident ; c'est le tombeau de Joseph d'Arimathie. Il est antérieur à la construction de l'église et remonte à l'époque judaïque: c'est une chambre carrée, taillée dans le roc, sans autre ornement qu'une lampe qu'y entretiennent les Syriens.

Puis enfin, on nous montre la noble et grande épée de Godefroi de Bouillon, qui a conquis le tombeau de Jésus-Christ, et nous la tenons tous dans nos mains.

Après avoir recueilli, comme une riche moisson, les pieux souvenirs qui se rattachent au Sépulcre Divin, étudions l'architecture du monument :

L'Eglise du St. Sépulcre, comme nous l'avons dit, est précédée d'un parvis qui devait être primitivement un cloître. Il ne reste plus rien de la basilique Constantinienne, bâtie par Ste. Hélène avec une rare magnificence, et où, suivant l'expression d'un auteur, l'architecture chrétienne s'y révélait dans sa juvénile beauté. Dévastée en 614 par *Chosroès*, elle tombe encore sous les coups du farouche Haken, au commencement du onzième siècle. Le monument actuel est en grande partie l'œuvre des croisés, comme l'atteste la présence de l'ogive. La façade présente une disposition très-simple. Deux portes acculées, dont l'une murée, sont surmontées de deux fenêtres, et séparées d'elles par une architrave ornée de feuillages délicatement ouvragés. Les ailes des portes sont flanquées de trois colonnes, que supportent des voussures dont l'arc se brise en ogive. Le tympan a perdu les riches mosaïques qui le décoraient. Sur le linteau qui sépare les portes, court une frise d'un travail merveilleux. Des chapiteaux, admirablement fouillés, s'épanouissent sur des fûts de marbre cipolin ou de vert antique. Les deux baies qui surmontent cet ensemble gracieux et sévère à la fois, forment la répétition de l'étage inférieur, avec cette différence que l'ogive est à peine accusée. Le faîte de la façade présente un entablement peu saillant, orné de denticules, qui court horizontalement d'un côté de la place à l'autre ; il s'arrête à la gauche du spectateur contre les pans d'un énorme clocher, dont les baies ogivales et les contre-forts à amortissement très-prononcés révèlent la même époque que la façade. Il fut découronné par les Musulmans, qui ne permettaient pas aux chrétiens de Syrie l'usage des cloches, mais aujourd'hui il est en réparation, grâce encore à M. de Barrère. A droite, et faisant saillie sur la place, est un petit bâtiment carré, à baies ogivales et surmonté d'un dôme ; c'est la chapelle de "*Notre-Dame-des-Douleurs.*" Elle forme un étage intermédiaire entre le sol de la place et le niveau du Calvaire, dont elle était autrefois le vestibule.

C'est surtout dans l'église du Saint-Sépulcre qu'on voit l'heuseuse fusion des éléments qui ont donné naissance au style romain : l'Orient s'y rencontre à côté de l'Occident, les ornements grecs avec les ornements arabes, dont la réunion a produit le Roman. Là, on voit côte à côte le cintre de l'Occident simultanément avec l'ogive de l'Orient ; c'est donc un style de fusion qui se fait jour et qui va bientôt s'épanouir dans un développement qui formera la véritable architecture du moyen-âge.

Nous ne pouvons épuiser en une seule fois un pareil sujet, et plutôt que de fatiguer aujourd'hui votre attention, nous préférons y faire un nouvel appel dans une seconde lecture.

Mais avant que de terminer, nous tenons à vous dire que notre pélérinage s'est résumé dans une double pensée, l'une religieuse et l'autre nationale.

Notre pensée religieuse, on le comprend, est toute dans le bonheur que nous avons eu de visiter la Terre Sainte. Qui, dans la vie, n'a rêvé ce magnifique voyage comme l'idéal de ce qu'on peut demander à Dieu des joies pures de cette terre ? Qui, en parcourant les pages saintes de la Bible, n'a ardemment désiré de visiter ces lieux consacrés par de si grands souvenirs, voir cette contrée, théâtre de tant de merveilles ; fouler ce sol où l'on découvre encore des empreintes sacrées ! Et ce sont ces douces et pures joies que nous avons goûtées, pendant ces beaux jours qui ne s'effaceront jamais de notre mémoire.

A côté de la pensée religieuse, la pensée nationale se réveille avec puissance, à chaque pas que l'on fait en Terre Sainte.

M. le Commandant de Challié était chargé dans ce voyage de prendre en main les intérêts des catholiques ; et tout ce que nous pouvons dire, c'est qu'il s'est parfaitement acquitté de sa mission et que tout se ressent encore, en ce moment, de l'intervention dont il était chargé. De plus, on retrouve sur ce sol la profonde empreinte de la France et son influence séculaire. Le plus saint de ses rois, comme le plus grand conquérant des temps modernes, y ont laissé les traces ineffaçables de leur passage. Le nom français que portent si bien les Canadiens est le seul que les Européens osent pren-

dre en Orient. C'est le seul que les Arabes prononcent avec sympathie ; c'est le seul que les catholiques de quelque nation qu'ils soient, puissent invoquer comme une protection. Les Autrichiens ont voulu y substituer le leur qui est des plus impopulaires en Orient. Aussi cette tentative n'a pas réussi et nous croyons qu'il n'était pas à désirer qu'elle réussit ; car la France qu'un poète a proclamée le *Soldat de Dieu*, toujours fidèle à sa noble mission qu'elle a assumée en *Orient* pour défendre la cause des catholiques, ne prétend pas avoir dit son dernier mot, et l'intention actuelle de ses gouvernants vise à compléter cette œuvre glorieuse, en affranchissant complètement la Ville-Sainte du joug de l'Islamisme.

Qu'Elle achève cette tâche si bien entreprise, et ce sera assurément une des plus belles pages de son histoire.

Les suites d'une adoption.

Suite.)

— Il faut partir, dit Marthe aussitôt sans hésiter.

— Y pensez-vous? s'écria Edouard. Jamais je ne pourrai m'y décider : une fois mariés, nous irons tous les deux ; mais seul, c'est impossible.

— Vous avez tort. Nous ne pouvons pas nous marier tout de suite. Vous risquez, par le retard que vous mettrez à vous rendre là-bas, de perdre peut-être une partie de votre héritage. Si vous m'aimiez véritablement, vous n'hésiteriez pas. Vous me quitteriez pendant quelques mois, c'est vrai ; mais ils passeront bien vite. A votre retour, vous serez libre alors de me donner bien des choses que vous regrettez tant, dites-vous, de ne pas pouvoir m'offrir. Cher Edouard, moi aussi j'ai besoin de faire un effort pour me décider à vous conseiller le départ. Pensez quelle sera ma vie quand vous ne serez plus là. Qui me consolera ? qui m'aimera ? Eh bien ! ce sacrifice, je le fais en vue de notre avenir. Aurez-vous moins de courage ?

— Voyons ce qu'en dira ma mère ? fit-il.

Mais là aussi, on lui donna le conseil de partir.

— Je ne croyais pas Marthe si sensée, dit Mme Mécla quand son fils lui rapporta leur conversation. Eh bien ! ça me raccommode un peu avec elle. A la bonne heure, au moins ! si elle avait pleurniché pour te retenir ou que tu aies attendu pour l'emmener avec toi, je crois que je ne lui aurais jamais pardonné. Ce qu'elle vient de faire est bien, et je lui en tiendrai compte dans l'occasion. Pars donc tranquille, petit. Elle a compris tout de même l'importance de te faire partir sans retard ! je suis bien contente. Reviens-nous riche, mon garçon : alors tu pourras te donner le luxe d'une femme sans dot.

Le cœur bien gros, Edouard se décida enfin. Il maudissait cet héritage ; mais Marthe n'était pas de cet avis.

— Tout mon bonheur, je vous le devrai, lui disait-elle.

Il alla s'embarquer à Bordeaux.

De là encore il écrivit à sa mère pour lui recommander de bien veiller sur sa Marthe bien-aimée et surtout de ne pas lui rendre la vie pénible.

— Que je la pense heureuse, ajoutait-il : c'est la seule chose qui pourra me faire supporter l'absence.

Le départ d'Edouard avait eu lieu vers la fin de l'automne. L'hiver parut bien triste et bien long à Marthe. Elle s'ennuya plus qu'elle ne pouvait le dire. Elevée dans des habitudes d'oisiveté qu'elle n'essayait pas même de vaincre, jamais il ne lui vint en pensée de rompre, par le travail, la monotonie désespérante de ses longues journées.

Les lettres du voyageur étaient sa seule distraction. Avec quelles délices elle les lisait ! Ce n'étaient pas les protestations d'amour dont elles étaient remplies qui l'émotionnaient davantage ; elle glissait rapidement là-dessus pour aller aux passages importants. A combien monterait cette succession, moindre, malheureusement, craignait-elle, qu'on ne l'avait d'abord cru ?

Le chagrin du jeune homme d'être éloigné de tous les siens ne lui inspirait qu'une très-médiocre pitié.

— Pauvre garçon ! pensait-elle ; si on l'avait laissé faire, il eût volontiers renoncé à la fortune pour ne pas me quitter. Quel caractère faible ! aura-t-il l'energie nécessaire pour mener à bonne fin son entreprise ? Pourvu qu'il ne se rebute pas trop tôt !

Et alors elle lui écrivait des lettres toutes pleines des plus tendres encouragements.

Le désir de parler de ce qui les intéressait si vivement avait rapproché Marthe et sa tante. Les deux femmes restaient plus souvent ensemble. Marthe avait perdu un peu de sa froide réserve. Quelquefois elle consentait à sortir avec la marchande ; elle préférait pourtant se faire accompagner par Toinette. La fidèle servante avait promis à Edouard de se dévouer à sa fiancée, et elle tenait sa promesse.

Comme les domestiques qui ont vieilli dans les maisons, elle avait, avec sa maîtresse, une certaine familiarité. Lorsque celle-ci voulut objecter que les promenades avec Marthe faisaient perdre le temps, Toinette répondit que les joues de la jeune fille pâlissaient quand elle restait trop dans sa chambre, que M. Edouard mourrait de souci là-bas s'il la savait malade ; et Mme Mécla, tout en maugréant, avait laissé faire.

Un des buts favoris de Marthe pour ses excursions journalières, c'était le château qui avait appartenu à l'armateur. On l'avait vendu au marquis de Châteaufort, qui ne l'habitait jamais.

Entretenue avec le plus grand soin, cette belle propriété était une des choses les plus magnifiques du pays.

Toinette était parente de la jardinière. Grâce à cette circonstance, la jeune fille pouvait se promener à son aise sous les allées de marronniers que le printemps avait couverts de fleurs.

Toinette s'asseyait chez la jardinière. Mme Mécla ne lui laissait jamais oublier d'emporter sa quenouille bien garnie. Elle filait pendant que Marthe, les cheveux au vent, parcourait le parc en tout sens et tâchait de retrouver le souvenir du temps bien court qu'elle y avait passé.

—Et penser, disait-elle avec amertume, que tout cela aurait pu m'appartenir ! quelle fatalité a pesé sur moi ! avoir été dans une position si belle ! avoir été regardée comme une héritière ! et être retombée si bas !

Le plus souvent, la pensée d'Edouard adoucissait un peu sa tristesse. Il me refera riche, se répétait-elle.

Un jour, en arrivant, Marthe et Toinette trouvèrent le château tout différent de ce qu'elles l'avaient laissé la veille.

Par les larges portes-fenêtres, grandes, ouvertes, on voyait passer une foule de domestiques.

Dans la cour, un groom en livrée promenait deux superbes chevaux.

La jardinière leur dit que le marquis venait d'arriver pour visiter sa propriété, qu'il ne connaissait pas encore.

— Vous pouvez aller dans le parc tout de même, mademoiselle, dit-elle à Marthe. Notre maître ne vous y gênera guère, à ce que j'ai compris : son valet de chambre dit que M. le Marquis prend l'air bien rarement.

Marthe se dirigea vers le château. Elle regardait avec envie tout ce mouvement qui annonçait la présence de l'homme riche. Elle s'était assise auprès d'un bassin où elle venait d'habitude donner du pain aux beaux cygnes qui accouraient à sa voix.

Une figure jaune et ridée vint se coller derrière les carreaux d'une porte vitrée. Marthe resta longtemps à la même place ; et toujours, en relevant les yeux, elle vit le même visage étrange.

— Quel est ce vieillard que j'ai vu à une des fenêtres qui donnent sur le bassin ? demanda-t-elle à la jardinière.

— Mais c'est M. le Marquis, répondit la paysanne.

— Il est donc bien vieux ?

— Dam ! je le crois bien : il a au moins soixante-dix ans.

Le lendemain Marthe revint.

— Savez-vous, lui dit la jardinière en riant, que not' vieux maître y voit clair tout de même ? Il m'a fait demander quelle était la belle fille qu'il avait vue hier auprès du bassin des cygnes.

Pourquoi Marthe se dirigea-t-elle du même côté ? elle l'ignorait sans doute elle-même.

Le marquis l'attendait-il ? Elle dut le croire en le voyant à son poste d'observation.

En venant retrouver Toinette, elle la vit parler vivement à la jardinière, qui tenait à la main un beau bouquet.

— De la part de M. le Marquis, dit cette femme à Marthe : il vient de m'envoyer l'ordre de vous offrir ces fleurs.

Marthe hésita. Toinette avait une expression chagrine sur son honnête visage.

— A votre place, ma fille, dit-elle à Marthe, je n'accepterais pas ce bouquet.

Le conseil de Toinette blessa l'orgueilleuse Marthe.

— Je sais ce que je dois faire, dit-elle en prenant les fleurs.

En route elle était bien songeuse.

Le jour suivant, elle n'osa pas retourner au château. Toinette avait gardé un air de dignité offensée. Marthe ne sortit pas.

Vers le soir, elle vit s'arrêter une voiture devant la boutique. Son cœur battit violement en reconnaissant la livrée du marquis : était-ce lui qui venait ? et pourquoi ?

Un domestique ouvrit la portière, mais personne ne descendit ; il retira de la voiture une belle corbeille de fleurs. Marthe crut remarquer un sourire narquois sur les lèvres de ce valet lorsqu'il entra dans le magasin, chargé de son précieux fardeau.

Un instant après, l'escalier craqua sous le pas lourd de la marchande.

— Tenez, dit-elle en entrant, les yeux dilatés par la surprise, voici ce que M. le Marquis de Châteaufort nous envoie. Il est bien poli, ce marquis !

Marthe ne répondit rien.

— Il est immensément riche, continua la veuve. Est-il étonnant qu'un homme si riche soit resté garçon !

Marthe leva les yeux sur sa tante, qui rougit. La jeune fille détourna la tête. Avaient-elles eu toutes les deux la même pensée ?

Quoiqu'il en soit, la veuve, loin de déconseiller les visites au château, y encouragea sa nièce ; elle s'offrit même pour l'y accompagner.

Dorothée de Boden.

(*A continuer.*)

AVIS. — Ayant donné 24 pages dans notre dernière livraison pour publier en entier la biographie de feu Messire Granet, nous ne donnons aujourd'hui que 16 pages.

— Le bureau de l'*Echo* est temporairement au No. 52, rue St. Gabriel, et se tiendra au 1er Mai au No. 27, rue St. Vincent.

Toutes les correspondances et lettres d'affaires doivent être adressées à M. A. Marsan, Gérant de l'*Echo* à Montréal, autorisé à percevoir les abonnements et les arrérages dus depuis 1864.

Errata.—Dans l'article *Sainte Anne du Bout de l'Isle*, No. 5, pages 78 et suivantes :

Page 78, 2e colonne, 17e ligne, au lieu de *secondé*, lisez concédé.

Page 79, 2e colonne, 32e ligne, *Cependant, à mesure, etc.*, devrait être un nouvel alinéa.

Page 80, 1ère colonne, 32e ligne, au lieu de *Marecourt*, lisez Maricourt.

Même page, 1ère colonne, 15e ligne de la note, au lieu de *éclairée*, lisez éclarcie.

Même page, 2e colonne, 16e ligne, au lieu de *ses actes*, lisez les actes.

Même page, 2e colonne, 27e ligne, au lieu de *Henry Deschameault*, lisez Fleury Deschambeault.

Page 81, 1ère colonne, 17e ligne, au lieu de " *S. G.*, lisez " S. J.

Même page, 2e colonne, 13e ligne, au lieu de *Bresloy*, lisez Breslay.

Même page, 2e colonne, 25e ligne, au lieu de *Et M. DeBreslay nous apprend, etc.*, jusqu'à *Et* au commencement du paragraphe suivant. Ces quatre phrases devraient être à la suite de la note qui est au bas de cette colonne. *Et* qui commence l'alinéa devrait être à la suite de " *Sauvages.*"

Page 82, 1ère colonne, 56e ligne, au lieu de *Léon Quenet*, lisez Jean Quenet.

Même page, 48e ligne, au lieu de *la plus nombreuse*, lisez les plus nombreux.

Même page, 2e colonne, 48e ligne, au lieu de *Missisagnés*, lisez Missisagués.

Même page, 2e colonne, 49e et 50e lignes, au lieu de *Thémiskominghes ou Thémiskomingnes*, lisez Thémiskaminghes ou Thémiskamingues.

Imprimé per E. Senécal, Nos. 6, 8 et 10, rue St. Vincent.

Montréal, 15 Avril 1866. Huitième Année.—No. 8.

L'ÉCHO DU CABINET DE LECTURE PAROISSIAL

JOURNAL DES FAMILLES.

Paraissant le 1er et le 15 de chaque mois, par livraison de 20 pages.

Pour Abonnement : six Mois, $1.00 ; un An, $2.00. Bureaux à Montréal : 52, Rue St. Gabriel.

Chronique.

SOMMAIRE.—Nécrologie : Mme Trudel, les Révs. J. Bailey, des Troismaisons dit Picard, Louis Gingras et Manseau, et l'hon. juge Bowen.— Cabinet de Lecture Paroissial.—Encore les Fénians.—Changement de ministère au Nouveau-Brunswick.—Mort de Mgr. Parisis, évêque d'Arras.—Mort de l'ex-reine de France.—Faits divers.

Bien que le choléra ne soit pas encore arrivé parmi nous, c'est cependant notre devoir de commencer cette chronique par la nécrologie. Nous le devons, parce que la mort, en frappant son épouse, vient de briser le bonheur domestique de l'un des directeurs de l'*Echo*, et que nous désirons lui exprimer de suite toute notre sympathie. Oui, nous ressentons vivement la douleur dont notre ami, M. le Docteur Trudel, est affligé dans ce moment, et nous éprouvons d'autant plus le besoin de la lui témoigner, que cet estimable citoyen prend une plus grande part à notre œuvre. Nous n'avons pas oublié, et nous n'oublierons jamais que c'est dans les salons de M. le Dr. Trudel que se tinrent les premières assemblées du comité de construction du Cabinet de Lecture Paroissial et qu'a été discuté le projet de notre publication. Pourquoi fallait-il que le deuil pénétrât dans cette excellente famille ? c'est le secret de la Providence ; respectons-le.

Les trois diocèses de Québec, des Trois-Rivières et de Montréal viennent de perdre des prêtres distingués dans leur clergé respectif.

Aux Trois-Rivières, le Rév. M. Joseph Bailey, curé de St. Pierre les Becquets, est décédé le 23 de mars dernier. Nous empruntons les détails suivants de la vie de ce bon prêtre à la notice nécrologique publiée par le *Journal des Trois-Rivières :*

" M. Joseph Bailey était né le 2 avril 1819 à Ste. Anne de la Pérade. Il n'avait donc que 47 ans lorsque la Providence le trouva mûr pour la vie éternelle. C'est dans le séminaire de Nicolet que ce saint prêtre passa les années de sa jeunesse. Il y fut toujours un modèle de piété et de sagesse. Ses manières franches et agréables, sa figure toujours rayonnante de joie lui avaient gagné l'estime et l'amitié de tous ses compagnons. Les heureux talents dont il était doué et son amour de l'étude lui avaient fait remporter en maintes circonstances les plus brillants succès dans cette maison d'éducation. A la fin de son cours, il crut que la Providence l'appelait au sacerdoce, et il embrassa l'état ecclésiastique.

" Ordonné prêtre le 6 janvier 1844, il fut appelé comme vicaire aux Trois-Rivières, où il demeura pendant six ans. L'on sait ce que fut son séjour au milieu de nous. L'on a pu apprécier, pendant le cours de ces six années, toute la beauté et toute la bonté de son caractère. On se rappelle encore ce sourire de franche gaieté qui ne quittait un seul instant ses lèvres, cette âme ardente pour Dieu et pour le bien, mais surtout ce cœur charitable et compatissant, trésor inépuisable de consolation et de soulagement pour l'infortune et la misère. Ah ! combien de larmes séchées dans l'espace de ces six ans par cette main généreuse ! combien de cœurs souffrants dans lesquels il a fait couler le baume bienfaisant de la charité qui inondait le sien ! Ce zèle s'est surtout manifesté en 1846 à la Grosse Ile, alors que les fièvres typhoïdes sévissaient avec le plus de rigueur, et décimaient ces pauvres émigrés irlandais qui avaient quitté leur patrie dans l'espoir de trouver plus de bonheur et plus de liberté sur la terre étrangère. M. Bailey obéit avec empressement à l'ordre de monseigneur de Québec qui l'envoyait porter les secours de la religion dans cette île, alors infectée d'une terrible épidémie. Il y fit preuve d'un dévoûment qui faillit le conduire au tombeau encore à la fleur de l'âge, car il fut atteint du fléau. Heureusement que les soins qui lui furent prodigués le ramenèrent à la santé. Cependant, il contracta dès lors le germe de la ma-

ladie qui vient de le ravir à l'affection de sa paroisse. Et ainsi on peut dire qu'il est mort victime de son zèle et de son dévouement.

« Il partit des Trois-Rivières en 1850 pour aller au Cap de la Madeleine où il demeura un an. Il fut ensuite nommé curé de la paroisse de St. Maurice, qui eut le bonheur de le conserver pendant quatre ans. Il opéra un bien immense dans cette paroisse, où son activité et son énergie avaient un vaste champ à exploiter. Aussi ses anciennes ouailles ont conservé le meilleur souvenir du temps qu'il a vécu au milieu d'eux, et M. Bailey lui-même conserva une affection toute particulière pour ses anciens paroissiens de St. Maurice, aux prières desquels il se fit recommander quelques jours avant sa mort.

« Rien n'atteste mieux toute l'estime et toute la confiance que ses vertus lui avaient acquise dans cette paroisse, que le regret général qui s'y manifesta en 1855 lorsqu'il lui fallut en partir pour se rendre à St. Pierre-les-Becquets, où son évêque l'appelait.

« C'est dans cette dernière paroisse surtout que brillèrent ses précieuses qualités. C'est là qu'il fit preuve d'une prudence et d'une sagasse extrême. Sa main sûre et vigilante a guidé pendant plus de dix ans St. Pierre-les-Becquets dans le chemin de la paix et de la prospérité. Elle y a élevé au Seigneur un temple qui attestera pendant longtemps ses généreux efforts, ainsi que toute l'habileté et tout le goût dont il a fait preuve dans cette riche construction. Ce n'est pas à tort que St. Pierre-les-Becquets pleure aujourd'hui amèrement la perte de son pasteur. Cette paroisse a droit de verser des larmes sur la tombe de celui qui a tant fait pour elle pendant sa vie."

— Les journaux de Québec nous apprennent la mort d'un autre membre du clergé : celle de M. l'abbé Thomas Ferruce des Troismaisons dit Picard, curé de St. François de l'Ile d'Orléans, arrivée dans cette paroisse, jeudi, le 5 courant. Voici sa courte biographie que nous empruntons au *Courrier du Canada :*

« M. Des Troismaisons était né à St. Pierre, rivière du Sud, le 12 janvier 1796, et avait été ordonné prêtre à Québec, le 17 octobre 1819. D'abord vicaire à St. Hyacinthe, il fut envoyé, l'année suivante, comme missionnaire à la Rivière-Rouge. A son retour, en 1827, il fut chargé de la cure de St. Urbain, où il demeura six ans. En 1833, il fut transféré à St. Germain de Rimouski, avec la charge des missions qui en dépendaient alors. Depuis 1850 il était chargé de la paroisse St. François."

— On connait aussi la mort du Rév. Messire Ls. Gingras, ancien Supérieur du Séminaire de Québec. Ce monsieur était âgé de 69 ans. Il était natif de la paroisse de Ste. Marie de Ramsay, dans le diocèse de Montréal. Il reçut son éducation par la protection de Mgr. Signay, alors curé de Ste. Marie. Il fut fait prêtre à Québec, le 3 novembre 1820, et nommé vicaire de la cathédrale, puis ensuite successivement missionnaire de Memramcook, curé de Ste. Foy, de St. Pierre d'Orléans et du Cap St. Ignace. En 1833, il retourna au séminaire de Québec, où il a exercé depuis presque toutes les charges importantes, y compris celle de Supérieur.

—A Montréal, nous avons à déplorer la perte d'un prêtre bien remarquable, M. le grand-vicaire Manseau, ancien curé de Longueuil, chanoine de la cathédrale, et plus tard curé de Joliette.

M. Manseau était âgé de 79 ans, étant né à la Baie du Febvre, en 1787. Il fit ses études au collége de Nicolet et fut ordonné prêtre en 1814. Il n'abandonna ses travaux apostoliques que quand il ne se sentit plus la force de les remplir.

Il est mort le 7 courant, à l'Hospice St. Joseph, à Montréal. Son service a été chanté à la Providence, et le corps transporté à Joliette, à la demande de ses anciens paroissiens, pour être inhumé dans les voûtes de son église.

— L'hon. juge en chef Bowen est aussi décédé à Québec, le 11 courant. Il était né le 1er décembre 1780, et par conséquent il était parvenu à l'âge vénérable de 85 ans, 4 mois et 11 jours. Il monta sur le banc judiciaire, le 3 mai 1812, et conséquemment, il aurait été 54 ans juge le 3 mai prochain. Il était juge en chef depuis dix-sept ans. Il fut nommé conseiller Législatif en 1823 et président du conseil en 1837.

— Le Cabinet de Lecture a donné sa seconde séance publique mardi, 3 avril courant. L'auditoire était nombreux et capable d'apprécier le mérite des différents articles du programme, rempli par MM. J. O. Joseph, Raymond et Stevens.

M. Joseph a ouvert la séance par la lecture d'un essai sur la société et sa destinée. Le développement de la thèse qu'il avait entreprise sur ce sujet dénote chez lui du talent et de l'étude. Nous ne pouvons cependant nous empêcher de dire que le lectureur a semblé juger trop défavorablement de son œuvre et nous a empêché de juger complètement de son mérite en la lisant précipitamment et à voix basse.

M. Raymond a continué la lecture de son voyage en Terre Sainte. Il a su, comme la première fois, se ménager l'attention de son auditoire et provo-

quer son intérêt. Il raconte bien et fait partager à ceux qui l'entendent les impressions tour à tour pénibles et glorieuses qu'inspirent la visite des lieux témoins de la vie, des souffrances et de la gloire d'un Dieu.

M. Raymond est étranger à ce pays. Nous ne savons s'il a l'intention de se fixer au milieu de nous. Dans tous les cas, M. Raymond ne pouvait se présenter au milieu de notre société sous de meilleurs auspices, et a su gagner immédiatement ses sympathies.

“ Les avantages de la surdité,” voilà encore un sujet bien choisi pour provoquer la verve de notre spirituel conteur, Paul Stevens. Depuis longtemps les habitants du Cabinet de Lecture s'attristaient de son long silence et regrettaient les petites leçons de morale que contiennent toujours ses œuvres ; mais, il faut le dire, elles sont revêtues de formes si attrayantes, que personne ne peut en vouloir à celui qui réussit à nous amuser si bien de nos propres travers. M. Stevens n'a pas trompé l'attente de son auditoire ; son travail avait une couleur locale et originaire.

Enfin, les applaudissements prodigués aux trois lectureurs constatent pour ces messieurs un succès d'autant plus marqué que l'auditoire qui les donnait était plus en état d'apprécier le mérite respectif de leurs travaux.

— Il nous faut bien malgré nous parler encore des Fénians. On annonce un mouvement de leur part vers le Nouveau-Brunswick ; on leur prête l'intention de s'emparer d'abord de Campo-Bello comme base d'opération. En effet, les dépêches télégraphiques de Eastport nous apprennent que les Fénians se réunissent dans cette localité, qu'ils y tiennent conseil, et que d'autres arrivent continuellement. Mais, d'un autre côté, des vaisseaux de guerre anglais se portent sur ce point et surveillent les opérations des ennemis.

Ici, on croit d'autant plus facilement à une attaque quelconque quelque part que les affiliés du Canada, en petit nombre, Dieu merci, se sont mis en route pour aller rejoindre leurs amis des Etats-Unis. Murphy, désigné comme le *Head centre* du Canada, a été arrêté à Cornwall avec cinq compagnons. Ils avaient pris passage pour Portland. Murphy était armé de deux revolvers et d'une grande quantité de munitions. Ses compagnons étaient également armés de revolvers et de cartouches. D'autres ont été arrêtés depuis à Toronto. Ils subiront leur procès sous accusation d'avoir pris part aux complots des Fénians.

— Le ministère du Nouveau-Brunswick a donné sa démission, et M. Wilmot a été appelé par le gouverneur à en former un autre. Il s'est adjoint M. Tilley, M. Fisher et M. Mitchell. Ce nouveau gouvernement se forme dans le sens de la confédération, conformément aux intentions expresses du gouverneur.

— L'Eglise, l'épiscopat, les catholiques, la société toute entière viennent de faire une perte cruelle. Mgr. Pierre-Louis Parisis, évêque d'Arras, a succombé aux suites de l'attaque d'apoplexie dont il avait été frappé.

Athlète infatigable, il est mort comme il avait vécu, debout sur la brèche, dans l'accomplissement de l'œuvre de Dieu.

Né à Orléans, le 11 avril 1795, successivement vicaire de Saint-Laurent puis de Saint-Paul, dans cette ville, et curé de Gien en 1828, il fut sacré évêque de Langres le 8 février 1835, et transféré à l'évêché d'Arras le 5 septembre 1851.

Après la révolution de 1848, nommé, par les électeurs de Morbihan, représentant à l'Assemblée constituante où il fut président du Comité des cultes; puis à l'Assemblée législative, il y déploya les qualités éminentes qui le distinguaient.

Personne n'a pu oublier cet immense mouvement à la fois catholique et libéral qui s'est produit dans le clergé français, principalement de 1830 à 1848, et que le Souverain-Pontife, Pie IX lui-même, vint sanctionner de sa haute initiative dès le début de son règne. Or Mgr. Parisis fut pour ainsi dire, en France, le chef de cette grande croisade entreprise pour la revendication de la liberté de l'enseignement et de toutes les libertés.

Nous ne pouvons résumer ici les innombrables écrits qu'il publia alors sur ces graves questions qui sont loin d'avoir perdu le mérite de l'actualité. Ils forment, dans leur ensemble, comme un véritable manuel des devoirs et des droits de l'Eglise et des catholiques dans la société civile et politique. Il serait plus opportun qu'on ne paraît le supposer de les consulter et de les méditer aujourd'hui de nouveau.

La liberté n'est pas seulement l'éternelle question du genre humain, mais elle est surtout la question fondamentale de ce siècle agité, qui ne veut pas plus du despotisme de l'Etat que de l'anarchie. C'est ce que démontrait naguère encore l'un des plus éminents prélats de l'Allemagne, Mgr. Ketteler, évêque de Mayence, dans son ouvrage si remarquable, intitulé : *Liberté, Autorité, Eglise.*

Le grand rôle accompli par Mgr. Parisis dans nos longues luttes politiques était rehaussé de tout l'éclat de ses vertus épiscopales. Aussi le *Propa-*

gateur du Nord et du Pas-de-Calais s'exprime-t-il en ces termes au sujet de cette perte immense :

" La nouvelle de la mort de Mgr. Parisis, rapidement propagée par toute la ville, y a causé une consternation générale. Il n'est donc plus, ce grand évêque que tous étaient fiers de voir à la tête de notre beau diocèse ! Il n'est plus, le créateur de tant d'œuvres qui resteront pour le bien des âmes ! Il n'est plus, ce génie qui savait si bien combattre l'erreur, si bien éclairer les pauvres et les simples !

" Il semble qu'un vide immense vient de se faire. Pour tous, c'est comme si l'on avait perdu un ami ou un père. Mgr. était l'un et l'autre pour ses diocésains. Tous ceux qui l'ont approché attesteront la vérité de nos paroles : Mgr. Parisis avait le cœur grand et généreux. Une plume plus autorisée le démontrera prochainement dans nos colonnes.

" Le corps de l'évêque d'Arras, décédé dans sa soixante et onzième année, est exposé dans une chapelle ardente à la vénération des fidèles à partir d'aujourd'hui. Son service funèbre sera célébré mardi prochain, 13 mars."

— Les journaux de Londres nous apprennent une triste nouvelle, celle de la mort de la courageuse et digne compagne du roi Louis-Philippe, arrivée le 4 mars. Voici en quels termes l'*Express* a annoncé ce douloureux événement :

" Nous annonçons avec regret la mort de l'ex-reine des Français, Marie-Amélie, qui est décédée ce matin à onze heures et un quart, à Claremont, près d'Esher, où Sa Majesté à résidé pendant la plus grande partie de son long exil. L'illustre défunte était née le 26 avril 1782, et aurait complété, par conséquent, dans peu de semaines, sa 84e année. Sa Majesté était fille de Ferdinand IV, roi des Deux-Siciles, et avait épousé, le 25 novembre 1809, Louis-Philippe, duc d'Orléans, plus tard roi des Français.

" On sait que de ce mariage sont issus cinq fils et trois filles, à savoir : Ferdinand, duc d'Orléans, mort en juillet 1842 ; le duc de Némours, né en octobre 1814 ; François, prince de Joinville, né en août 1818 ; le duc d'Aumale, né en janvier 1822 ; Antoine, duc de Montpensier, né en janvier 1824 ; Louise, feu la reine des Belges, et la princesse Clémentine, née en juin 1817, mariée en 1843 au prince de Saxe-Cobourg-Gotha.

" Sa Majesté a eu sa part des inquiétudes de 1830 qui précédèrent l'élévation de Louis-Philippe au trône, après la déchéance de son parent Charles X. La reine était venue en Angleterre après l'abdication de Louis-Philippe, en 1848. Pendant le temps de sa résidence à Claremont, la vertueuse et pieuse reine s'était rendue chère aux habitants par ses actes de charité."

— Les représentants des puissances signataires du traité de Paris, c'est-à-dire de la France, de l'Autriche, de la Grande-Bretagne, de l'Italie, de la Prusse, de la Russie et de la Turquie, ont tenu, le 10 mars, au ministère des affaires étrangères, sous la présidence de M. Drouyn de Lhuys, la première séance de la conférence convoquée pour délibérer sur les questions soulevées par les derniers événements survenus dans les Principautés danubiennes.

— Les lettres de Rome du 7 annoncent que le pape avait accordé une longue audience à M. César Cantu, qui représente dans le Parlement d'Italie les catholiques qui défendent à la fois les intérêts de l'Eglise, ceux de la liberté et les vrais principes de l'indépendance nationale. Bien qu'on affirme qu'il n'ait aucune mission politique, le député italien n'a pu se rendre à Rome, en ce moment surtout, que dans un but de quelque importance.

— Le départ du baron de Meyendoff est fixé au mois prochain.

— Le cardinal d'Andréa a résolu de retourner à Rome. Le Souverain-Pontife a donné son consentement à cette détermination, à la condition que le cardinal se présenterait au Vatican.

—Les conférences franco-italiennes pour le partage de la dette pontificale ne sont pas commencées ; et l'affaire ne se traite encore que par correspondance.

— D'après les informations du *Mémorial diplomatique* et de la *France*, on aurait élaboré, il y a déjà quelques semaines, à Rome, et transmis à Mexico, un projet de concordat entre le Saint-Siége et le Mexique, dont les bases auraient été admises par l'empereur Maximilien et ses conseillers. On suppose que dans son ensemble au moins, la négociation peut être considérée comme terminée à la satisfaction des deux contractants.

—L'*Annuaire pontifical*, pour l'an de grâce 1866, vient de paraître à Rome ; il nous fournit les renseignements et les chiffres suivants sur la hiérarchie ecclésiastique et sur le gouvernement de l'Eglise :

Pie IX (Jean-Marie Mastaï-Ferretti) est né à Simigaglia, le 13 mai 1792, et a été élu le 16 juin 1846. Il est par conséquent dans sa soixante-quatorzième année et dans la vingtième de son pontificat.

Le Sacré-Collége renferme en ce moment 57 cardinaux : 6 de l'ordre des évêques, 43 de l'ordre des prêtres, et 8 de l'ordre des diacres. 27 de ces

dignitaires résident habituellement à Rome, les autres à l'étranger. 17 ont été créés par Grégoire XVI et 42 (dont 2 réservés *in petto*) par Pie IX. Le cardinal doyen d'ancienneté (Mario Matteï) porte la pourpre depuis 34 ans; le plus âgé des cardinaux (Antonio Rosti) a 90 ans: le plus jeune (Giuseppe Milesi-Pironi Ferretti) n'en a que 49. Il y a 11 chapeaux vacants.

On compte dans le monde entier 12 siéges patriarcats du rite oriental avec juridiction patriarcale, et 7 de rite latin, 24 archevêchés de rite oriental et 130 de rite latin, 46 évêchés de rite oriental et 646 de rite latin.

96 siéges, répandus dans les cinq parties du monde (12 métropoles et 84 cathédrales), relèvent immédiatement du Saint-Siége.

Le nombre des vicariats apostoliques est de 101; celui des délégations apostoliques, de 5; celui des préfectures apostoliques, de 21; celui des abbayes et autres prélatures *nullius* (de nul diocèse), de 14.

Pie IX a élevé 12 cathédrales au rang de métropoles, a érigé 4 archevêchés et 96 évêchés, a créé 16 vicariats, 1 délégation et 6 préfectures.

—Dans un temps où nous sommes menacés d'épidémie, nous ne saurions apporter trop de soin dans le choix des substances alimentaires. C'est pourquoi nous appelons l'attention de nos lecteurs sur les observations suivantes d'un journal de Paris; elles peuvent trouver leur application ici plus que partout ailleurs :

" Malgré les prescriptions de l'autorité, on voit encore des bonbons coloriés en vert, en jaune orangé; ces bonbons sont dangereux parfois et toujours malsains, leur couleur étant due à des produits nuisibles et dont le simple contact peut présenter des inconvénients.

" Certaines friandises, telles que nonnettes, pains d'épice, etc., sont quelquefois enveloppées dans des papiers au plomb ou à l'arsénite de cuivre. On ne croit pas au danger, parce qu'on ne mange pas l'enveloppe: cependant bien des cas d'empoisonnement ou de maladies graves ont eu lieu chez des enfants, qui, attirés par les vives couleurs vertes, orangées, enveloppant un gâteau, une sucrerie, avaient mangé de ces produits. Disons aussi que les jouets d'enfants, les mirlitons surtout, présentent les mêmes dangers. L'enfant obéit à l'instinct qui lui fait porter tout à sa bouche, sans se douter qu'un caprice ainsi satisfait peut exposer sa vie.

" On cite l'accident d'un enfant empoisonné, parce que sa mère lui avait donné à manger une tablette de chocolat enveloppée à demi dans du papier vert, préparé à l'arsenic.

" Une troisième cause de danger pour les enfants, c'est l'usage de certaines boîtes de couleurs destinées à l'enluminage des dessins, et qui ont causé plusieurs empoisonnements constatés. D'habiles fabricants, frappés de ces faits regrettables, ont trouvé des procédés à l'aide desquels ils préparent des couleurs qui ne peuvent causer d'accidents; mais les produits nuisibles sont encore les plus répandus.

" Les jouets d'enfant sont souvent aussi enluminés de rouge, de vert et de jaune: ce sont les couleurs les plus dangereuses."

LA NEIGE.

(Ecrit spécialement pour l'*Echo*.)

(*Suite.*)

ARTICLE QUATRIÈME.

Voyages dans les neiges, leurs dangers.— Saint à qui la neige forme un toit. — Campement des sauvages. Huttes des Esquimaux.—Les animaux et le froid.— Histoires de personnes ensevelies sous la neige.—La neige invite au sommeil; funestes conséquences de ce sommeil.— Solander dans la Terre de Feu.— Retraite de Moscou.— Anecdotes diverses.

Des dangers de plus d'un genre sont à redouter pour celui qui séjourne ou qui voyage au milieu des neiges: le froid, la somnolence, les tempêtes, les avalanches et la réverbération de la lumière ont fait chaque année de nombreuses victimes.

St. Pierre d'Alcantara possédait un moyen simple, mais d'une efficacité merveilleuse pour se prémunir contre le premier de ces dangers: il commandait à la neige, et la neige obéissante se mettait aussitôt en devoir de lui construire une demeure. L'histoire rapporte, en effet, que voyageant une fois pendant la nuit et se trouvant arrêté par une violente bourrasque, la neige resta suspendue en l'air, au-dessus de sa tête, pour lui servir de toit.

Ceux que n'anime point la foi vive de ce grand serviteur de Dieu et qui n'ont pas reçu le pouvoir de commander aux éléments, devront recourir à d'autres méthodes. En voici une dont s'accommodent passablement les sauvages de ce continent:

Lorsqu'après une marche pénible ils veulent prendre quelque repos, ils commencent par creuser dans la neige une large fosse dont ils tapissent le fond avec des branches de sapin; à l'une des extrémités, ils entassent de gros arbres auxquels ils mettent le feu et réservent la partie libre pour en faire leur lit. C'est là que soigneusement enveloppés dans des peaux d'ours ou de caribou, étroitement serrés les uns contre les autres, ils dorment d'un sommeil aussi profond que s'ils reposaient sur le plus mol édredon.

Si leur séjour doit se prolonger dans le même endroit, ils ne se contentent plus de la voûte du ciel peur abri et se construisent une espèce de cabane dont nous trouvons une description très-détaillée et des plus pittoresques dans les *Relations des Jésuites:* (tome 1er, année 1634.)

" Pour concevoir la beauté de cet édifice, dit le narrateur, il faut en décrire la structure; j'en parlerai avec science, car j'ai souvent aidé à le dresser. Etant arrivés au lieu où nous devions camper, les femmes, armées de haches, s'en allaient çà et là, dans la forêt, couper du bois pour la charpente de l'hôtellerie où nous devions loger ; cependant les hommes, en ayant désigné le plan, vidaient la neige avec leurs raquettes ou avec des pelles qu'ils font et portent exprès pour ce sujet. Figurez-vous donc un grand rond ou un carré dans la neige, haute de deux, de trois ou de quatre pieds, selon le temps ou les lieux où on cabane ; cette profondeur nous faisait une muraille blanche qui nous environnait de tous côtés, excepté par l'endroit où nous la fendions pour faire la porte ; la charpente, qui consiste en quelques vingt ou trente perches, plus ou moins, selon la grandeur de la cabane, étant apportée, on la plante non sur la terre, mais sur le haut de la neige, puis on jette sur ces perches qui s'approchent un peu par en haut, deux ou trois rouleaux d'écorces cousues ensemble, commençant par le bas, et voilà la maison faite. On couvre la terre, comme aussi cette muraille de neige qui règne tout à l'entour de la cabane, de petites branches de pin et, pour dernière perfection, on attache une méchante peau à deux perches pour servir de porte dont les jambages sont la neige même."

Comment se faire une idée de tout ce qu'ont à souffrir les habitants de ces misérables huttes! Obligés de toujours se tenir accroupis sur la terre et trouvant à peine assez d'espace pour pouvoir remuer ; brûlés d'un côté par le feu et gelés de l'autre par un vent glacial qui pénètre sans peine à travers les milles fissures de l'écorce de bouleau ; asphixiés par une épaisse fumée ; importunés par les chiens de chasse qui tiennent à prendre la première place autour du foyer, il semble que l'existence doive leur être à charge! Mais l'habitude est une seconde nature, et loin de se croire malheureux, les sauvages dont nous parlons vivent heureux et contents. Ce qui le prouve, c'est que depuis plus de deux cents ans qu'ils se trouvent en contact avec la civilisation, ils n'ont rien changé à leur manière de vivre, et la description que nous venons de lire peut s'appliquer exactement aux cabanes qu'ils se construisent aujourd'hui, lorsqu'ils vont chasser durant l'hiver, au milieu des bois.

Chez les Esquimaux, où le froid se maintient pendant une grande partie de l'hiver à quarante degrés au-dessous de zéro, où, pour toutes forêts, on ne rencontre que quelques arbrisseaux rabougris, où l'on est réduit à brûler l'huile de marsouin pour se chauffer, que seraient les frêles abris de nos sauvages? Il faut à ce peuple une protection plus efficace, et ce sont la neige et la glace qui la lui procurent.

Nous allons donner, d'après le capitaine Parry, une idée du genre d'architecture qu'il emploie :

Cinq ou six vastes huttes arrondies en forme de ruche composent la bourgade arctique. Il n'y entre, comme nous l'avons dit, d'autres matériaux que la neige et la glace. On pénètre, en rampant, par une étroite ouverture cintrée, haute de trois pieds, dans une première pièce circulaire, semblable à un four de boulanger, et avec laquelle communiquent trois chambres de forme identique. Chacun de ces compartiments, ayant quatorze à quinze pieds de diamètre sur sept d'élévation, est habité par une famille. Des blocs de neige durcie et artistement façonnés composent les murailles de ces singuliers édifices; la plus grosse de ces pierres de taille de nouvelle espèce sert de clef de voûte. Au plafond se trouve encadrée une large table de glace à travers laquelle filtre dans l'intérieur un jour indécis et pâle. Au milieu de chaque pièce s'élève un poteau de neige servant de piédestal à une lampe de pierre où fume, dans de l'huile de baleine, une mèche de mousse, qui sert à la fois d'éclairage et de foyer pour la cuisson des aliments. Une couche circulaire de neige battue, sur laquelle sont étendues des peaux de renne et de loups-marins, en guise de matelas et de couvertures, compose le lit où repose la famille. Telle est l'habileté des architectes esquimaux que deux heures suffisent à deux d'entre eux pour la construction d'une de ces huttes.

La vérité nous oblige à dire qu'ils ne se montrent pas toujours aussi habiles que ceux dont parle le capitaine Parry. Leurs demeures se réduisent souvent à de simples trous pratiqués dans la neige, et ressemblent bien mieux à un nid de bête fauve qu'à une maison. Le docteur Kane raconte, en effet, qu'il a vu dans un espace de six pieds sur sept, treize personnes entassées pêle-mêle, " n'ayant, dit-il, pour se couvrir que leur saleté native et confondues comme des vers dans un panier." C'est dans ce réduit qu'il s'est vu obligé, lui quatorzième, de passer la nuit.

Les navigateurs, lorsqu'ils font des excursions dans les glaces, empruntent aux Esquimaux leur genre d'architecture et, comme eux, s'abritent sous des tentes de neige. Ce sont évidemment les plus chaudes qu'il soit possible de construire, car une simple lampe suffit pour y maintenir une température très-supportable. Ce résultat confirme pleinement ce que nous avons dit, dans un autre article, du faible pouvoir conducteur de la neige et de l'obstacle presqu'infranchissable qu'elle oppose à la propagation de la chaleur.

Longtemps avant que l'homme connût cette propriété précieuse, les animaux, guidés par un instinct qui ne les trompe jamais, l'avaient découverte. Nous savons qu'un grand nombre d'entr'eux se construisent une demeure dans la neige. Ainsi, c'est là que le lièvre creuse son gîte en hiver et que les chasseurs vont le surprendre; c'est là aussi que la perdrix se blottit, comme dans un lit mollet ; mais, plus prudente que le lièvre, elle a soin de tenir sa tête découverte, afin d'éviter plus facilement les piéges de ses nombreux ennemis.

Souvent le missionnaire, surpris par la nuit au milieu de vastes solitudes, n'ayant rien de ce qui est nécessaire pour se procurer du feu, plus incapable encore d'élever une cabane, est heureux de l'hospitalité que lui offre la neige, et lui, comme la perdrix, il a soin d'y chercher un refuge. Que de nuits Monseigneur Taché n'a-t-il point passées sous ce blanc manteau des régions hyperboréennes, sans que jamais il lui soit arrivé le moindre accident ! Que de fois ne l'a-t-on pas entendu bénir le ciel de lui avoir ménagé un tel secours!

Pour mieux faire apprécier l'efficacité de la neige contre le froid, rappelons encore quelques faits vraiment extraordinaires dont l'histoire nous a conservé le souvenir.

Le premier a eu pour théatre l'Ile de Terre-Neuve, et pour acteurs deux beaux-frères appartenant à l'équipage de la goëlette *Sir John Goldenspring*. On connait les tristes circonstances qui amenèrent la perte de

de ce bâtiment. (1) Les matelots qui échappèrent à la fureur des vagues eurent horriblement à souffrir du froid, de la faim et de la fatigue. Ils erraient depuis huit jours au milieu des forêts, lorsque les beaux-frères dont nous parlons tombèrent d'épuisement et demandèrent comme une grâce d'être étendus l'un en face de l'autre et couverts de neige jusqu'au cou. Ces infortunés voulaient par là adoucir les amertumes de l'agonie et hâter le moment de leur mort. Mais il en arriva tout autrement: le linceuil destiné à envelopper leurs restes devint leur salut, et des hommes envoyés trois jours plus tard à leur recherche les trouvèrent encore pleins de vie, chose, dit un témoin oculaire, que je n'ai jamais pu m'expliquer.

Un fait analogue au précédent a été consigné par Rey dans son histoire du mont St. Bernard :

Un paysan porte dans un charriot des provisions au marché de St. Pétersbourg. Son fils, jeune enfant, est placé à l'arrière du charriot. Le père lui addressant la parole et n'en recevant pas de réponse, se retourne, le regarde et s'aperçoit qu'il est gelé. Dans son désespoir, il s'arrête, descend ce corps inanimé, et l'ensevelit sous la neige dans un lieu facile à reconnaître, se proposant de le reprendre à son retour pour le faire enterrer chez lui. Trois jours après, il accourt, il est près d'arriver à la place où il va retrouver son précieux dépôt, lorsque le froid le force de s'arrêter dans une cabane voisine de la route pour s'y chauffer un instant. Quelles sont sa surprise et sa joie quand le premier objet qui s'offre à sa vue dans cette cabane est son fils, assis devant le feu et bien portant ! Cet enfant, mis, par son ensevelissement sous la neige, à l'abri du froid de l'air, avait senti la chaleur revenir en lui peu à peu : il s'était dégagé et était venu chercher un asile dans lequel il avait fini de se rétablir. Si son père l'eut gardé dans son charriot, il l'eut certainemont perdu.

La *Gazette des hôpitaux*, dans un mémoire du docteur polonais Krajenski, rapporte qu'un autre paysan russe, surpris par une tempête de neige, fut retrouvé vivant après avoir été enseveli douze jours sous une avalanche.

Après plusieurs jours de recherches inutiles, on avait perdu l'espoir de retrouver même le cadavre de ce malheureux, lorsqu'un chasseur remarqua que son chien s'était arrêté à une certaine distance de la route et semblait dévorer quelque chose.

Il s'approcha et distingua un cheval enfoui profondément dans la neige. Il appela plusieurs de ses voisins, leur raconta ce qu'il avait vu, et les amena près de la fosse glacée. On se mit aussitôt à l'œuvre pour enlever la neige.

On finit par découvrir le cadavre entier du cheval attelé à un traîneau. La neige formait, au-dessus de la pauvre bête, une espèce de voûte de glace tellement dure, qu'on eut bien de la peine à la briser. Cette voûte enfin défoncée, on vit d'abord par l'ouverture s'échapper de la vapeur chaude ; et on aperçut ensuite le malheureux paysan, qui tout engourdi et tout somnolent qu'il était, finit néanmoins par répondre à l'appel de son nom.

Cet homme, revenu à lui, raconte qu'il n'avait rien mangé depuis son accident. De temps en temps seulement, il arrachait un peu de neige pour la porter à sa bouche et étancher sa soif; plongé dans une complète obscurité, il ne s'était en aucune façon rendu compte de la durée de son ensevelissement.

Deux des doigts de son pied gauche et trois de son pied droit se trouvaient gelés; ses mains, quoique cruellement déchirées par les efforts qu'il avait faits pour se dégager, ne présentaient aucune trace d'engelure. Il conserva une extrême faiblesse pendant deux mois, après quoi il sembla avoir retrouvé toute son ancienne vigueur.

***

L'action simultanée du froid, du spectacle monotone de la neige et de la fatigue font éprouver au voyageur un pressant besoin de sommeil; c'est là, peut-être, le plus grand danger qu'il ait à courir. Malheur à lui s'il n'évite de toutes ses forces ce repos perfide ! bientôt le froid s'emparera de ses membres, le sang cessera de circuler, il se fera un transport au cerveau, et l'infortuné ne s'éveillera plus que dans l'éternité. Ici encore nous laisserons parler les faits ; leur langage est plus éloquent que toutes les réflexions qu'on pourrait faire.

Le 16 janvier 1769, durant une expédition du capitaine Cook, Banks et Solander ayant pénétré dans l'intérieur de la Terre de Feu pour cueillir des plantes, étaient montés avec plusieurs hommes de l'équipage sur une colline assez élevée. Tout à coup le temps devint nébuleux et froid, avec des bouffées d'un vent très-piquant accompagné de neige. Il était huit heures du soir, lorsqu'après avoir satisfait leur curiosité, ils descendirent la colline et arrivèrent dans la vallée. Quoique souffrant du froid, toute la petite troupe était alerte et bien portante. Mais le docteur Solander, qui à une autre époque avait traversé les montagnes de la Norvège, craignait pour ses compagnons la stupeur et l'engourdissement. Il les conjura de ne point s'arrêter, quelque peine qu'il pût leur en coûter, leur disant : Quiconque s'assiéra, s'endormira ; quiconque s'endormira, ne s'éveillera plus. Cet avis les alarmant, ils marchèrent avec courage. Le docteur Solander fut le premier qui, ne pouvant résister à ce besoin de sommeil, contre lequel il s'était efforcé de prémunir ses compagnons, demanda qu'on le laissât se coucher. Banks lui fit des remontrances inutiles : il s'était déjà étendu sur la terre couverte de neige. Ce fut avec une peine extrême que son ami le tint éveillé. Richmond, un des nègres de Banks, commença à rester en arrière de ses compagnons ; prières, instances furent inutiles. Quand on disait à Richmond qu'il mourrait de froid s'il s'arrêtait, il répondait qu'il ne désirait rien autre chose que se reposer et mourir. Solander ne refusait pas de marcher, mais il demandait qu'on lui laissât prendre un instant de sommeil, quoiqu'il eut dit un moment auparavant à ses compagnons que s'endormir et périr étaient une même chose. Enfin rien ne put les retenir ; ils se couchèrent l'un et l'autre sur des broussailles et tombèrent dans un profond sommeil. Fort heureusement, des camarades envoyés en avant vinrent annoncer qu'à un mille de là était allumé un bon feu. On parvint à éveiller le docteur Solander, mais quoiqu'il n'eût dormi que cinq minutes, il avait presque perdu l'usage de ses jambes. Aidé par ses camarades, il consentit à marcher et parvint non sans de très-grandes peines à se traîner jusqu'au feu.

(1) *Foyer Canadien*, liv. de janvier 1866.

Les efforts pour relever Richmond furent inutiles. On laissa auprès de lui deux hommes qu'on espérait remplacer dans peu par deux autres, après que ceux-ci seraient parfaitement réchauffés. Les deux premiers ayant à leur disposition une bouteille de rhum, ne crurent pouvoir employer un meilleur moyen pour réveiller Richmond et se tenir éveillés eux-mêmes, qu'en faisant des libations copieuses. L'un des trois, à demi-mort, parvint néanmoins à rejoindre ses compagnons ; les deux autres, après avoir erré quelque temps, s'endormirent. On essaya inutilement de les secourir et de les transporter ; la nuit était noire, la neige tombait par gros flocons. Le lendemain, on les trouva morts. Quelques autres, quoique fort malades, réussirent pourtant à regagner le navire.

On connaît l'horrible retraite de Moscou dans laquelle périrent tant de milliers de braves. Ce qui leur coûta la vie fut bien moins le fer des Russes que les riguenrs excessives d'un climat auquel ils n'étaient point accoutumés, contre lequel ils n'étaient nullement prémunis ; mais le froid ne leur devint si funeste que parce qu'ils ne pouvaient se défendre du sommeil : ils tombaient pour ne plus se relever, et la route qu'ils suivaient restait jonchée de leurs cadavres.

Rien ne saurait donner une idée aussi effrayante de la force irrésistible du sommeil et des effets qu'il produit, que le fait suivant arrivé en 1829, sur les montagnes des Alpes.

Un homme fut trouvé sur le chemin, debout, appuyé sur son bâton, une jambe levée et le pied posé comme dans l'action de monter. Il s'était endormi dans cette position et avait été gelé instantanément. La foudre n'aurait pas une action plus prompte ni plus terrible !

Qu'on n'aille point croire que de tels dangers ne sont à craindre que dans les régions montagneuses ou excessivement froides ; on en a vu des exemples jusque dans la ville de Montréal. Un écolier se rendait au collége de ce nom, en compagnie de son frère, il y a deux ou trois ans. La neige était épaisse et fraîchement tombée, ce qui rendait le trajet passablement pénible. Il en résulta pour cet écolier une grande lassitude et un besoin excessif de sommeil ; il s'endormait debout, se laissait aller à droite et à gauche comme un homme ivre, et ce ne fut qu'à force de le soutenir qu'on parvint à le faire avancer ; encore fallait-il, pour cela, lui enfoncer fortement une épingle dans les bras.

J'ai vu moi-même un autre jeune homme presque dans le même état. Il se sentait pleinement découragé quoiqu'il fût à quelques centaines de pas seulement de sa demeure, et il a été nécessaire de l'y entraîner.

De ces faits et d'une foule d'autres que nous ne mentionnons point ici, découlent un enseignement qu'il importe de retenir : c'est qu'il est très-imprudent de s'aventurer seul au milieu des neiges ou des glaces, à moins qu'on ne puisse compter, en cas d'accident, sur un prompt secours. L'imprudence serait extrême, surtout, s'il régnait une de ces tempêtes dont nous aurons à parler prochainement.

Un Abonné.

(*A continuer.*)

Les Grands Papes.

(Ecrit spécialement pour l'*Echo.*)

(*Suite.*)

LES PAPES DES CATACOMBES.

—

SECOND SIÈCLE.

ROME SOUTERRAINE.—LES CHRÉTIENS AUX LIONS.—LES CARDINAUX.—CURIEUSES ORIGINES.—L'ÉGLISE MODÈLE.—RÉSURRECTION GÉNÉRALE.—LA HIÉRARCHIE.—LA RÈGLE DE FOI.—LE CULTE.—INSTITUTIONS DIVERSES.—CIVILISATION ET PROGRÈS.

L'Eglise est entrée dans la lutte ; neuf persécutions, comme autant d'orages violents, vont encore passer sur sa tête, et la barque de Pierre, balottée en tout sens par la tempête, l'espace de plus de deux cents ans, comptera à peine quelques jours sereins jusqu'à ce qu'enfin Constantin appelle les Pontifes de Rome du sein des Catacombes pour les placer sur le trône des Césars.

Alors on n'avait pas le temps d'écrire, ni celui de composer des Annales. Nous avons donc peu de documents sur les Papes du second et du troisième siècle ; leurs noms, la date de leur exaltation et de leur mort, c'est à peu près tout ce que le Livre Pontifical a conservé des Papes de ces premiers temps. Mais cela nous suffit pour établir que la succession apostolique des Pontifes romains n'a point été interrompue, même en ces temps de tourmente, où l'Evêque de Rome, monté de la veille sur le trône pontifical, en descendait le lendemain pour être traîné à l'amphithéâtre et y être dévoré par les lions.

Et l'on se figure aisément ce que pouvait être la vie admirable de ces Pontifes enfouie dans les Catacombes, passée au sein des alarmes, et cependant remplie de la sollicitude de toutes les églises. Aussi cette époque est-elle une des plus glorieuses de la Papauté. Pendant ces deux siècles, la chaire de Pierre n'est occupée que par des Papes couronnés de l'auréole de la sainteté ou du martyre. Elle est encore une des plus importantes de l'histoire ecclésiastique, puisque c'est pendant cette période que l'Eglise se constitue sur les traditions apostoliques d'une manière définitive et telle que nous la verrons traverser les siècles suivants.

Dans l'impossibilité de nous arrêter à un pontificat résumant toute cette période, nous parcourrons rapidement la suite des persécutions, indiquant en passant les souverains pontifes qui en furent les victimes, et ce qui se rattache plus particulièrement à l'Eglise romaine.

Avant d'assister à ces luttes sanglantes des martyrs et aux triomphes de l'Eglise, pénétrons un instant sous ces voûtes souterraines qui furent son berceau et où elle cacha ses enfants,

> Jusqu'au jour où, du sein de cette nuit profonde,
> Triomphante, elle vint donner des lois au monde,
> Et marqua de sa croix les drapeaux des Césars.

Une ville souterraine avec ses divers quartiers, ses rues, ses places publiques, ses églises, ses habitants, tel est l'aspect général que nous présentent les Catacombes.

Les quartiers de cette cité chrétienne, connus sous des noms illustres comme ceux de saint Callixte, de sainte Cécile, de sainte Agnès, de saint Laurent, sont naturellement divisés par le Tibre, et par les quinze voies impériales qui, partant du centre de Rome en tra-

versant sa campagne, vont aboutir à tous les points du monde.

Ses rues sont de longues et d'étroites galeries où l'on ne pénètre qu'un flambeau à la main ; les unes droites, les autres tortueuses, se coupant et s'entrelaçant comme les allées d'un immense labyrinthe : dans les parois de ces galeries sont taillés des tombeaux, disposés du sol jusqu'à la voûte, comme les rayons d'une étagère. Là reposent les corps sacrés des habitants de cette cité des morts.

De vastes salles, où de toutes les directions viennent aboutir les galeries obscures, forment ses places publiques.

De distance en distance, dans les flancs de ces galeries sont creusées des grottes—plus profondes, plus élevées et plus vastes. Ce sont les églises où le pontife assemblait les fidèles pour la célébration des saints mystères. Au fond s'élève le tombeau d'un martyr, dans une enceinte réservée, entouré de lampes nombreuses ; ce sont l'autel et le sanctuaire. Sur les murs on découvre des sculptures, des peintures, représentant les portraits de Notre-Seigneur, de la Vierge et des Apôtres, des scènes de l'Ancien ou du Nouveau-Testament, les tourments du martyr qui repose en ce lieu, avec des inscriptions qui disent son nom et celui de ses persécuteurs; des symboles du baptême, de l'Eucharistie, de la résurrection et des principaux dogmes chrétiens. On voit encore dans ces églises, modèles de nos basiliques chrétiennes, des bénitiers en forme de coquilles légères, des confessionnaux sculptés dans les murs, et une chaire d'où le lecteur lisait l'Epitre ou l'Evangile, et d'où le pontife expliquait la parole de Dieu.

Servir de sépulture aux morts et de retraites aux vivants, telle fut la destination des Catacombes chrétiennes. Les fidèles des temps apostoliques cherchèrent d'abord un asile contre les persécutions dans les vastes sablières d'où Rome entière était sortie avec ses rois, ses dieux et sa magnificence.

Mais ces carrières, trop connues des persécuteurs, devinrent bientôt insuffisantes pour le nombre des morts qu'elles devaient recevoir. Il fallut en créer de nouvelles plus sûres ; c'est alors que les chrétiens commencèrent à creuser ces vastes galeries, œuvre de trois siècles, qui, si aujourd'hui elles étaient mises à la suite les unes des autres, donneraient un parcourt de trois cents lieues de longueur, bordé de six millions de tombeaux. (1)

L'Eglise est toute entière dans les Catacombes, et l'on y retrouve tous les dogmes et les usages catholiques, présentés comme des *nouveautés* par les réformateurs modernes. Les sacrements, le sacrifice, la confession auriculaire, le culte des saints, des reliques et des images, l'usage de l'eau bénite, des flambeaux, et mille monuments de l'antiquité de nos croyances, qui sont là depuis dix-huit siècles, sans avoir été touchés de mains d'homme, comme un témoignage irrécusable de l'Apostolicité, de la Divinité, de la Sainteté de notre culte et de notre foi.

“ La partie la plus considérable des Catacombes se trouve hors des murs, sur la rive gauche du Tibre, et s'étend jusqu'au pied des collines d'Albano et de Tivoli. C'était comme une grande ligne de circonvallation souterraine, au moyen de laquelle le Christianisme tenait assiégée la capitale de l'idolâtrie (1) ; c'était à la fois des cimetières et des camps remplis de guerriers prêts à renverser la forteresse du paganisme. Ainsi le tombeau de saint Pierre regardait le cirque de Néron ; le cimetière de saint Pancrace menaçait le champ-de-Mars ; la crypte de saint Paul correspondait à la colonne Cestius ; le tombeau de sainte Priscille au temple de l'Honneur ; les grandes Catacombes se dirigèrent vers le palais des empereurs et vers la Capitole ; et les assiégeants et les assiégés étaient dans une lutte continuelle; tantôt les assiégés faisaient irruption dans les Catacombes pour les dévaster, tantôt les assiégeants s'élançaient sur les places publiques de Rome pour y mourir, c'est-à-dire pour y gagner des victoires ; car plus le nombre des martyrs augmentait, plus le paganisme se sentait ébranlé, et c'est après la plus violente des persécutions qu'il tomba expirant, au moment même où il croyait avoir détruit pour jamais la Religion de Jésus-Christ. (2)

Le second siècle s'ouvrit par la persécution de Trajan, dont les vertus trop vantées ne l'empêchèrent point de tremper ses mains dans le sang des chrétiens. Le Pape saint Evariste fut une des plus illustres victimes de cette persécution, avec saint Ignace d'Antioche et saint Siméon de Jérusalem, proche parent de Notre-Seigneur. Le premier, il divisa Rome en titres ou paroisses et donna ainsi naissance à l'institution des *Cardinaux-prêtres*, placés à la tête de ces paroisses.

Sous le règne d'Adrien, la haine populaire contre les chrétiens devint une sorte de fureur que l'esprit superstitieux de l'empereur ne favorisa que trop. Alors on vit se renouveler, dans tout l'empire, ces scènes étranges d'un peuple entier entrant subitement dans un accès de rage frénétique et s'écriant d'une seule voix au milieu des jeux de l'amphitéâtre : *Les chrétiens aux bêtes ! les chrétiens aux lions !*

Trois papes périrent dans les tourments : saint Alexandre, saint Xiste et saint Télesphore.

Saint Alexandre régla, ou plutôt mit par écrit ce qui concerne le mélange du sel dans la bénédiction de l'eau ; celui de l'eau avec le vin dans le calice en souvenir de la Passion, l'usage du pain sans levain à la messe, et celui de l'eau bénite dans les maisons particulières. “ Ainsi les pieuses traditions des Apôtres se confirmaient et recevaient une sanction régulière de leurs successeurs immédiats.” (3)

Saint Xiste réserva aux seuls ministres de l'autel le droit de toucher les *choses saintes*, fit entrer dans la Liturgie de la Messe le chant du *Sanctus*, tandis que celui du *Gloria in excelsis* fut composé et introduit par saint Télesphore, qui remit aussi en vigueur l'institution apostolique du carême.

L'empereur Antonin était la *bonté même* (4), ce qui n'empêcha point qu'il y eut des martyrs sous son règne et jusque dans Rome même. De ce nombre fut saint Pie, successeur de saint Hygin, à qui l'on attribue la coutume de prendre au baptême un parrain et une marraine. Quant à saint Anicet, il fut martyrisé l'année même de la mort de l'empereur.

(1) Le P. Marchi.

(1) Dandolo.

(2) Chantrel.

(3) Baronius.

(4) Muratori.

L'Eglise de Rome, au cœur de l'empire, au sein des superstitions païennes, et où les chrétiens eux-mêmes affluaient comme dans leur propre centre, était en effet la première exposée aux fureurs soupçonneuses des tyrans et aux caprices sanguinaires de la populace ; mais cet état précaire y maintenait la ferveur et lui méritait les magnifiques éloges que lui adressait, au commencement de ce siècle, saint Ignace d'Antioche, qui l'appelait " l'Eglise bien aimée, remplie de lumière, digne de Dieu, pleine de décence, justement bienheureuse, méritant la louange, parfaitement ordonnée, très-chaste, présidant dans la charité, ayant la loi du Christ, portant le nom du Père, unie selon la chair et selon l'esprit, pleine de la grâce de Dieu, sans division et sans mélange de couleur étrangère."

Malgré toutes les vertus que lui prête l'histoire, Marc-Aurèle n'eut point assez de justice et d'humanité pour résister aux philosophes qui le poussaient à exterminer les chrétiens, comme ennemis de l'Etat et de la religion nationale. Sous son règne, le sang coula dans tout l'empire, mais dans les Gaules surtout, où s'illustrèrent les martyrs de Lyon ; à Rome, le pape saint Soter et sainte Félicité comptèrent parmi les plus nobles victimes de la persécution.

Félicité était une sainte veuve aussi distinguée par sa vertu que par sa naissance ; elle avait sept enfants qu'elle élevait dans la crainte de Dieu et la pratique du bien.

Les prêtres païens, irrités de voir leurs temples déserts et le progrès de l'Evangile, jaloux de l'influence de cette pieuse romaine, la dénoncèrent à l'empereur, l'accusant d'exciter le courroux des dieux contre l'empire, par les insultes qu'elle et ses fils leur fesaient chaque jour, et déclarant que le seul moyen de les apaiser était de la contraindre avec ses enfants à sacrifier aux idoles. Le superstitieux empereur, intimidé par cette déclaration, ordonna donc au Préfet de Rome de contraindre Félicité et sa famille à apaiser le courroux divin par des sacrifices expiatoires.

Publius la fit amener avec ses sept fils devant son tribunal, et la prenant à part, il essaya par les voies de douceur de l'engager dans l'apostasie, lui représentant les ordres de l'empereur, l'exemple qu'elle devait donner à la ville, et le salut de ses enfants qui dépendait de la résolution qu'elle allait prendre.

— Vous ne me connaissez pas, répondit tranquillement Félicité, si vous croyez m'effrayer par vos menaces, ou me séduire par vos belles paroles : j'espère que Dieu me soutiendra dans le combat qui s'approche.

— Malheureuse ! s'écria Publius, si la mort a pour toi tant de charmes, n'empêche pas du moins tes enfants de vivre !

— Mes enfants vivront, reprit la sainte veuve, s'ils refusent de sacrifier aux idoles, mais s'ils succombent, ils ne doivent s'attendre qu'à la mort éternelle.

Le jour suivant, le Préfet tint une séance solennelle devant le temple de Mars, et il fit de nouveau traîner à son tribunal la noble dame et ses fils : puis, s'adressant à la mère :

— Aies pitié, lui dit-il, de tes enfants à la fleur de l'âge et qui peuvent aspirer aux plus hautes dignités de l'empire.

— Cette pitié, répondit la sainte, serait une impiété, et la compassion que vous me témoignez est une véritable cruauté.

Alors, se tournant vers ses fils : " Mes enfants, leur dit-elle, regardez en haut, regardez le ciel : c'est là que Jésus-Christ vous attend avec ses saints, persistez dans son amour et combattez généreusement pour vos âmes."

Transporté de fureur, Publius lui fit donner un soufflet. " Oses-tu bien, lui dit-il, en ma présence, les porter à mépriser les ordres de l'empereur ? "

Il résolut alors de faire une nouvelle tentative et d'ébranler les enfants les uns après les autres, mais on vit se renouveler la sublime scène de l'interrogatoire des Machabées par Antiochus. L'aîné des sept frères, nommé Janvier, répondit : " Ce que vous me conseillez de faire est contraire à la raison ; j'attends de la bonté du Seigneur Jésus qu'il me préservera d'une telle impiété." Janvier fut battu de verges et mis en prison.

Félix, le second, fut ensuite amené devant le Préfet : " Il n'y a qu'un seul Dieu, s'écria-t-il, c'est à lui seul que nous devons nos sacrifices ; tous les artifices et les raffinements de la cruauté seront vains, nous n'abandonnerons point notre foi." Félix fut traité comme son frère.

Le troisième, nommé Philippe, comparut à son tour devant le Préfet, qui lui dit : Notre seigneur l'empereur te commande de sacrifier aux dieux tout-puissants.

— Ceux à qui l'on veut que je sacrifie ne sont ni dieux, ni tout-puissants, mais de vains simulacres privés de sentiment : quiconque leur sacrifie se précipite dans un malheur éternel.

On éloigna Philippe, et Sylvain prit la place de son frère. Publius lui parla de la sorte :—A ce que je vois, vous avez conspiré avec la plus perverse des mères de braver les ordres des princes pour courir tous ensemble à votre perte.

Sylvain répondit : — Si nous craignions cette perte passagère, nous tomberions dans un supplice éternel ; mais parce que nous savons, avec certitude, quelles récompenses sont réservées aux justes et quels châtiments aux pécheurs, nous méprisons sans crainte la loi de l'homme pour observer la loi de Dieu. Ceux qui méprisent les idoles et servent le Dieu Tout-Puissant trouveront la vie éternelle ; mais ceux qui adorent les démons tomberont dans un éternel brasier.

Alexandre ayant remplacé Sylvain : " Prends-pitié de ton âge, lui dit le Préfet, sauve une vie qui est encore dans l'enfance, sacrifie aux dieux afin que tu puisses devenir l'ami des empereurs augustes.

— Pour moi, répondit Alexandre, je suis serviteur de Jésus-Christ, c'est lui que je confesse de bouche, que je crois de cœur, lui que j'adore sans cesse ; l'âge tendre que vous voyez a la prudence des vieillards, s'il adore un seul Dieu. Pour vos divinités, elles seront, avec leurs adorateurs, précipitées dans un supplice éternel.

Vital, le sixième, répondit avec la même constance. On amena ensuite Martial, le dernier des sept, doux et petit agneau que le Préfet espérait faire fléchir.— " Sois plus sage que tes frères, lui dit-il, ils s'attirent leur malheur en méprisant les lois de l'empereur."

—Ah ! si vous saviez, répondit l'enfant, quels malheurs sont réservés à ceux qui adorent les démons ! Dieu diffère encore de faire éclater sa vengeance sur vous et sur vos idoles ; mais, enfin, tous ceux qui ne confessent pas que Jésus-Christ est vrai Dieu seront jetés dans le feu éternel.

Tous ces généreux martyrs furent livrés au feu après

avoir été cruellement fouettés. Ensuite, Publius envoya son rapport à l'empereur, qui renvoya les sept frères à différents juges pour les faire mourir de divers genres de supplices. Janvier fut battu jusqu'à la mort avec des fouets garnis de balles de plomb. Félix et Philippe succombèrent sous de violents coups de massue ; Sylvain fut jeté la tête en bas dans un précipice ; Alexandre, Vital et Martial eurent la tête tranchée. Félicité avait assisté au supplice de chacun de ses enfants, elle les avait de nouveau enfantés à la vie éternelle, en les soutenant de ses exhortations et de ses prières ; son martyre se prolongea quatre mois encore, alors elle fut décapitée et alla rejoindre au ciel ses généreux enfants.

***

Le règne de Commode, monstre de cruauté et de débauches, fut cependant une époque de tranquillité pour l'Eglise, par la faveur sans doute de Marcia, l'une de ses concubines, qui était favorable aux chrétiens. Aussi, les conversions se multiplièrent dans toutes les conditions : à Rome, on vit beaucoup de familles des plus nobles et des plus riches demander le baptême.

Tout ceci se passait sous le pontificat de saint Eleuthère, successeur de saint Soter, et qui mourut l'an 186 ; il est honoré sous le titre de martyr, sans que l'on sache précisément le genre de sa mort.

Déjà se fesait sentir, d'une manière plus éclatante et plus étendue, l'influence supérieure du Siége romain dans le gouvernement de l'Eglise ; rien d'important ne s'y fait sans que l'on consulte le Successeur de Pierre, et sans que l'on demande son approbation, qu'il s'agisse de fonder de nouvelles églises, de régler un point de discipline ou d'enseignement. C'est alors que l'on voit saint Polycarpe, le disciple de saint Jean, accourir à Rome des confins de l'Asie, pour s'entendre avec saint Anicet sur le jour où la Pâque du Seigneur doit être célébrée, et les ambassadeurs du roi breton Lucius venir s'agenouiller au pied du trône de saint Eleuthère, et demander des missionnaires pour baptiser leur roi et son peuple. Les Gaules commencent à être infectées de l'hérésie, et aussitôt les fidèles de Lyon envoient saint Irénée consulter l'Eglise-mère et recevoir d'elle le véritable sens de la tradition apostolique. De son côté, le Pape assemble des conciles à la faveur du calme passager dont jouissent les chrétiens ; il règle, avec ses frères dans l'épiscopat, les affaires de la Religion et il envoie ses Bulles Apostoliques à toutes les églises, qui les reçoivent comme elles eussent reçu une lettre de Pierre ou du Sauveur.

Saint Victor revêtit la pourpre pontificale à la mort de saint Eleuthère. En ce temps, une question célèbre agitait l'Eglise, celle de la célébration de la Pâque. Tant que Jérusalem subsista, par égard pour les Juifs convertis, les Souverains Pontifes avaient laissé les églises d'Asie libres de célébrer la Pâque le même jour que les Hébreux C'était la coutume qu'avait suivie saint Jean et ses disciples ; toutefois, c'était un usage mosaïque que saint Pierre n'avait point introduit à Rome, et quand la loi de la Synagogue eut entièrement cessé d'exister avec le temple brûlé par Titus , les Souverains Pontifes tentèrent de ramener les églises d'Orient à la règle des églises d'Occident, qui célébraient la Pâque le dimanche, jour fixé par les Apôtres pour rappeler le souvenir de la Résurrection du Sauveur. Saint Anicet fit une première tentative, et, par égard pour saint Polycarpe, il ne porta aucune sentence. Cependant cette divergence d'usage sur un point de discipline aussi important entretenait quelque division. Saint Victor crut le temps des ménagements passés et lança un décret qui obligeait toutes les églises à célébrer la Pâque le dimanche qui suit le quatorzième jour de la lune de mars, menaçant d'excommunication les églises qui refuseraient de se soumettre. Ce decret eut un grand retentissement dans le monde catholique, et surtout en Asie, mais il montre pleinement et l'autorité de Pierre dans ses successeurs, et la vigilance des Pontifes romains à conserver la véritable tradition. Les évêques de Palestine envoyèrent au Pape une lettre de soumission ; ceux de l'Asie proconsulaire, tout en reconnaissant l'autorité du Souverain Pontife, par respect pour saint Jean, dont ils suivaient l'usage, crurent devoir résister quelque temps. Le Pape, satisfait de voir le décret reçu par la grande majorité des églises, n'exécuta point ses menaces, prévoyant que le temps et l'exemple général amèneraient la soumission du petit nombre qui résistait encore par un sentiment plus honorable qu'éclairé ; ce qui arriva en effet, en sorte que le concile de Nicée put sans trouble terminer entièrement cette discussion et porter une décision définitive.

" Chose admirable ! la première question qui émeut à la fois l'Eglise et qui la révèle toute entière à elle-même et à l'univers, c'est une fête, la fête de la Résurrection de l'Homme-Dieu, ressuscitant avec lui l'humanité régénérée. Cette humanité renaissant à une vie nouvelle et célébrant sa propre fête, c'est l'Eglise Chrétienne." (1)

Autrefois, cette humanité était gisante dans les ténèbres de la superstition et de l'idolâtrie, les prêtres et les empereurs païens veillaient à la garde de son tombeau ; mais voilà qu'une voix du ciel lui crie : " O morte, lève-toi," et ranimée par cette parole maîtresse de la vie, l'humanité se redressa. Jaloux de voir leur proie leur échapper, les docteurs de la mort tentèrent de la replonger dans son sépulcre : force, adresse, tout fut employé, mais voilà que du sang des martyrs surgit une semence de chrétiens, et les persécutés qui ont tout envahi assemblent leurs conciles en Gaule, en Palestine, en Afrique, en Italie, et se demandent quel jour ils fixeront la fête de leur résurrection.

Et en effet, tout ressuscite ; la vérité secoue le manteau usé de la philosophie antique et apparaît, aux yeux étonnés de l'univers, toute éclatante d'une beauté nouvelle. La morale se couronne de l'auréole de la sainteté ; et le culte se revêt de splendeurs jusqu'alors inconnues et au-delà de la vie présente, un monde ignoré se découvre avec ses harmonies, ses joies, ses ineffables mystères, que l'oreille, l'œil et l'esprit de l'homme n'ont jamais ni entendus, ni vus, ni compris, et dont la durée doit être éternelle.

En vérité, ne sont-ils pas des hommes vraiment ressuscités, ces chrétiens qui se montrent par tout l'empire ? Ils adorent Dieu, mais en esprit et en vérité ; ils vivent dans leur patrie, mais comme des pélerins sur une terre étrangère ; ils aiment leurs frères, mais tous les hommes sont leurs frères, et avec eux ils partagent leur toit, leur fortune, à quoi et pour leur salut, ils sacrifient même leur vie ; ils prient pour ceux même qui les persécutent ; ils vivent dans la chair, mais sans

(1) Rohrbacher.

en suivre le désir. Pour eux l'humiliation est une gloire, les tourments une jouissance, la pauvreté un trésor, la vie une mort, et la mort une résurrection, l'aurore de l'immortalité.

Et cette société d'hommes nouveaux a son gouvernement, ses lois, un peuple de fidèles, un culte saint, des ministres, des diacres, des évêques, un évêque principal réunissant autour de lui, sur une seule lettre de sa main, et les pasteurs et les brebis, et cela à cause de sa *puissante principauté.* Et cet Evêque est le Pontife de Rome, dont les aumônes de sa charité comme les enseignements de sa foi, et la gloire de ses travaux et de ses souffrances, atteignent jusqu'aux extrémités de la terre. Oh! bienheureuse Eglise, qu'illumine la gloire du Seigneur, que glorifie de nos jours le courage des martyrs! Les lis et les roses brillent dans ta couronne, car tu es blanche comme l'innocence, pure comme l'amour, et le sang des martyrs te rend plus éclatante que la pourpre!" (1)

Par politique, Septime-Sévère se montra d'abord favorable aux chrétiens; mais dès que ce prince fourbe et cruel n'eut plus besoin de ménagement, il laissa un libre cours à la haine aveugle des populations. La persécution commença en Afrique, puis elle devint générale, et partout "ouvrit une source abondante de martyrs." (2) L'épouvante fut telle qu'un écrivain ecclésiastique crut que les temps de l'ante-christ étaient arrivés. Ce fut la dernière des persécutions *populaires* longue et cruelle; elle consomma la lutte sanglante du second siècle, et termina la première période des martyrs.

***

De tous les siècles, le second siécle de l'Eglise est le plus important à étudier, puisqu'il renferme tout ce qui a trait à la constitution de l'Eglise et la clef de solution de toutes les erreurs des siècles suivants. C'est après avoir approfondi l'étude de ce siècle, et reconnu l'origine apostolique des institutions catholiques, que tant d'illustres docteurs d'Oxford ont abjuré, ces derniers temps, l'Anglicanisme, et sont rentrés dans le giron de l'Eglise.

Dès cette époque se montre dans l'Eglise la distinction frappante de deux grands Ordres, celui des Fidèles ou Laïques et celui des Ecclésiastiques ou Clers.

Le clergé, chargé de l'enseignement et du gouvernement, constitue une Hiérarchie—d'Evêques (*Episcopi* ou *surveillants*), de Prêtres (*Seniores* ou *vieillards*), de Diacres (*Diaconi* ou *serviteurs*), ordre qui comprend tous les Ordres inférieurs qui n'en sont qu'un dénombrement, et que Tertullien nous montre déjà en fonction dans l'assemblée des fidèles. Cette hiérarchie est formellement mentionnée par St. Ignace au commencement de ce siècle: l'Evêque dans chaque Eglise est la *figure du Père*, les Prêtres représentent les Apôtres, et les Diacres sont les ministres de la table spirituelle. Et en tête de cette sainte hiérarchie marche le Successeur de Pierre, le *Pontife Suprême, l'Evêque des Evêques.* (3)

Entre les mains de ce corps vénérable des Pasteurs repose le dépôt de la foi qu'ils ont bientôt à défendre contre les hérésies qui déjà surgissent dans l'Eglise, surtout dans la seconde moitié de ce siècle. Pour les foudroyer, les Pères invoquent contre elles le témoignage de l'Ancien Testament, des Evangiles, des Epitres, de l'Apocalypse, ainsi que le fait Tertullien contre les Marcionistes. Mais ils n'interprètent point les Ecritures selon leurs propres lumières, ils en appellent au contraire au *sens traditionnel*, ce sens traditionnel que conserve l'Eglise Romaine, dans laquelle saint Irénée trouve toutes les notes et la véritable Eglise, l'*Apostolicité*, l'*Unité*, la *Catholicité* et la *Sainteté.*

Comme règle de foi, la *Tradition* est donc le complément nécessaire des Ecritures, et c'est avec l'aide de ces deux flambeaux que les Pères du second siècle jettent tant de lumières sur les dogmes catholiques de la Trinité, de l'Incarnation, de la Satisfaction, de la Virginité de Marie, de l'Existence des Anges, du péché Originel, de la Grâce, de la Justification, du Purgatoire, du Culte des images, des Reliques et des Saints.

C'est encore dans la *Tradition* que se trouve d'une manière plus explicite la connaissance des Sept Sacrements, et des Rites qui en accompagnent l'administration.

Là se trouve le culte tout entier, l'usage du signe de la croix, de l'eau bénite, des bénédictions; la Messe, la présence réelle, la Communion sous les deux espèces, et pour les malades et les enfants, sous une *seule espèce* seulement; L'Office divin, les heures cannoniales, la sanctification du Dimanche et des Fêtes par la célébration du Saint Sacrifice.

"Le Dimanche, qu'on appelle le jour du soleil, tous ceux qui demeurent à la ville ou à la campagne s'assemblent en un même lieu. On y lit les écrits des Apôtres ou les livres des Prophètes, (1) après quoi celui qui préside fait un discours pour exhorter les fidèles à pratiquer les vérités qu'ils viennent d'entendre. (2) Nous nous levons ensuite tous ensemble et nous faisons nos prières, puis on *offre le pain et le vin pour être consacrés et distribués* comme je l'ai dit. (3) Après la célébration, les plus riches donnent, librement et selon l'étendue de leurs moyens, une aumône qui est déposée entre les mains de celui qui préside pour subvenir aux besoins des vicaires, des orphelins, des malades, des prisonniers, de tous les pauvres en général. (4) Nous nous assemblons le Dimanche, parce que c'est le premier jour où Dieu fit le monde, et que le même jour Jésus-Christ est ressuscité d'entre les morts. (5)

Il serait facile de renouveler de semblables citations, où nous retrouverions nos institutions religieuses existant pour l'essentiel du moins; à peu près telles, au second siècle, que nous les possédons aujourd'hui. Nous montrerions ainsi l'origine apostolique du jeûne, de l'abstinence, du célibat ecclésiastique, des funérailles chrétiennes, des ordres religieux, et d'une foule d'autres institutions vénérables; car les Annales de ce siècle nous montrent partout l'empreinte de ces traditions apostoliques, précieux dépot que la Papauté et l'Eglise

(1) St. Cyprien.

(2) Clément d'Alexandrie.

(3) Tertullien.

(1) L'Epitre et l'Evangile.

(2) Le Sermon.

(3) L'Offertoire, la Consécration, la Communion.

(4) La quête.

(5) St. Justin.

défendaient déjà contre les attaques des hérétiques avec autant de zèle et de lumières qu'elle montrait de courage en face des tyrans.

Alors, l'Eglise et la Papauté remplissaient, comme dans tous les siècles, une glorieuse et salutaire mission, s'efforçant d'arracher l'humanité aux ténèbres et à la corruption du vieux monde et marchant à la tête de la civilisation et du progrès. L'éclat de ce rôle a frappé même ses ennemis et lui a valu leurs éloges. Dans ces derniers siècles surtout, philosophes et humanitaires se sont accordés pour donner à l'Eglise de ces premiers siècles les plus belles louanges; ils y ont même apporté une sorte d'affectation, taisant les scandales de cette époque pour n'en relever que les vertus: tactique perfide, puisque c'était dans le but de l'attaquer avec moins de retenue, de l'opposer à elle-même, de taire les vertus d'aujourd'hui pour n'en dévoiler que les scandales, et montrer combien elle était dégénérée de sa sainteté primitive.

Mais le piége était trop grossier pour qu'on s'y laissa prendre, et la honte de ce déloyal système retomba sur ses inventeurs, en les mettant en contradiction avec eux-mêmes; car tandis qu'ils condamnent les persécuteurs des premiers siècles, ils ne s'aperçoivent pas qu'ils se jugent eux-mêmes.

Avec quelque réflexion, il n'est pas difficile de reconnaître dans les erreurs de ces temps passés celles de notre siècle. Que sont, en effet, ces empereurs qui pâlissent devant la propagation rapide de l'Evangile, sinon les *politiques* de nos jours qui tremblent à la seule pensée du *pouvoir clérical*, et redoutent si fort l'influence de la Papauté, de l'épiscopat, du clergé? Aurait-on beaucoup de peine à reconnaître dans les philosophes païens, à la satire amère et calomnieuse, les traits de nos philosophes modernes, de nos *Encyclopédistes*, de nos *Rationalistes* qui, mettant de côté la Religion, prétendent régénérer la société par l'instruction seulement et avec les lumières de la science! Dans Hermogènes, qui divinise la matière en lui donnant une origine éternelle; dans les *Renonçants*, qui soutiennent que la propriété est injustice; dans les *Sévériens*, qui interprètent les Ecritures selon leur sens privé; dans l'*épileptique Moutan*, qui se donne pour le Paraclet? Aurions-nous bien de la peine à ne pas retrouver les *Matérialistes* du siècle présent, qui prêchent le triomphe de la chair sur celui de l'esprit; les *Communistes* de toutes couleurs, qui crient que "*la propriété, c'est le vol;*" Les *Vendeurs* de Bibles, qui ne veulent entendre et expliquer les Livres Saints que selon leurs petites lumières; enfin, les *Illuminés*, les *Spiritistes* de tous les pays, qui pensent avoir sauvé le monde quand ils auront fait parlé Satan et ses esprits? Voilà ces prétendus bienfaiteurs du genre humain contre lesquels lutte aujourd'hui l'Eglise. Ils s'imaginent faire avancer l'humanité, et si la Papauté et l'Eglise n'étaient là pour la retenir sur le bord de l'abîme, ils la rejeteraient de dix-huit siècles en arrière; c'est ainsi qu'ils entendent la civilisation et le progrès.

P. J. R.

Pélerinage à Jérusalem.

Lecture faite par M. Raymond, au Cabinet de Lecture Paroissial.

(*Suite.*)

Mesdames, Messieurs,

Encouragé par l'accueil dont vous avez bien voulu m'honorer lors de ma première lecture, j'ai pensé que je pouvais, sans abuser de votre attention, continuer le récit de mes impressions d'un pélerinage à Jérusalem, en reprenant le sujet où je l'avais laissé dernièrement.

Cependant, je me permettrai de vous demander, de nouveau, un peu de votre bienveillance pour un entretien qui n'est que le résultat de notes fidèlement prises sur les lieux que je vais essayer de retracer.

Après avoir terminé la visite du St. Sépulcre, où nous avons éprouvé toutes les impressions qu'inspire un semblable lieu, nous nous rendons dans le quartier qui l'entoure. A côté du parvis de la Basilique, sont les ruines intéressantes de l'hôpital des Chevaliers de St. Jean. C'est là qu'ils recevaient les pélerins visitant le St. Tombeau. Lorsque la Ville Sainte fut de nouveau tombée au pouvoir des Musulmans en 1188, Saladin détruisit cet hospice et éleva, sur les ruines, un minaret comme un monument de sa victoire sur les chrétiens. Or les chrétiens ne doivent rien craindre de cet échec arrivé par la permission de Dieu, tandis que l'on peut croire que le minaret qui est encore debout survivra au mahométisme lui-même.

Voici les vestiges d'une belle église à trois nefs du temps des Croisades, dédiée à Ste. Marie Latine. On reconnait encore les trois absides, et l'archéologue peut suivre dans ces restes intéressants l'histoire de l'art ogival. A côté est la prison où Hérode-Agrippa fit enfermer St. Pierre pour le faire mourir; mais dans la nuit qui précède le jour fixé pour le supplice, l'Ange du Seigneur vient miraculeusement le sauver. Une église a été bâtie sur l'emplacement de la prison du Prince des Apôtres. La porte est à plein cintre avec une archivolte ornée de billettes. On remarque à l'intérieur un chapiteau byzantin d'un travail fort curieux. Les Croisés ont évidemment rebâti ce sanctuaire avec les débris de l'église primitive tombée en ruines. Tout auprès on nous montre les restes de l'ancien cloître des Chevaliers de St. Jean. Il est à double étage avec des arcades superposées.

L'enceinte occidentale des remparts longeait le lieu où nous sommes, à l'époque du Sauveur. Des fouilles ont été faites d'après les enseignements de M. de Barrère; elles ont amené la découverte des larges assises de ces murailles où elles gissaient enfoncées depuis des siècles. Elles viennent parfaitement attester que le Calvaire et le St. Tombeau étaient primitivement en dehors de l'enceinte de la ville.

Des ruines de l'hospice et du Palais des Chevaliers de St. Jean, nous descendons dans les Bazars. Ce sont de longues galeries parallèles, qui ne reçoivent le jour que par une ouverture pratiquée à la voute. Les marchands y paraissent disposés par corps de métier. L'on y trouve des objets de toute nature, étoffes brillantes de l'Orient, orfèverie, chaussures de couleurs, comestibles, etc., etc. Les boutiques étroites et peu profondes sont pratiquées comme autant de niches dans l'enfoncement des murs, et les voûtes qui couvrent ces passages ont

l'avantage de protéger contre les pluies de l'hiver vraiment diluviennes et contre les brûlantes ardeurs du soleil d'été. La vue de ces Bazars où se concentrent toute la vie et tout le mouvement de la ville, où le Bédouin aux allures impétueuses et altières, coudoie le Turc à la démarche lente et grave, ne donne pas une haute idée de l'industrie et du commerce de Jérusalem. Du reste, quel commerce peut-on demander à une contrée où il n'y a ni agriculture, ni voies de communication, ni sécurité ?

En remontant le Bazar, nous entrons dans le couvent des Caphtes. Il est bien pauvre et annonce la vie austère des religieux qui l'habitent. Ce couvent occupe l'ancien préau des Chanoines du St. Sépulcre. Dans le jardin de cet établissement, on nous montre un olivier planté, disent ces bons religieux, au lieu même où Abraham allait immoler son fils. Leur église est sans ornement et contraste par sa pauvreté avec la profusion de dorures que l'on voit dans celles des Grecs. Nous remarquons, le long des murs, des béquilles qui servent d'appui aux moines pendant les longues prières qu'ils récitent. Il n'est point permis chez eux de s'asseoir dans les églises, et ces béquilles remplacent les siéges. Ils veulent que l'homme soit toujours debout devant Dieu dans la prière.

Enfin, comme nous devons, cette journée, faire visite au patriarche de la Ville Sainte, nous rentrons à Casa-Nuova pour y prendre les ordres de M. de Challié et nous nous rendons à l'habitation de Mgr. Valerga. Nous trouvons auprès de lui l'accueil le plus affectueux ; aussi est-ce avec le plus grand plaisir que nous entendons notre Commandant lui exprimer, dans les termes de la plus courtoise sincérité, notre dévouement pour son auguste personne et tous nos vœux pour le succès de l'œuvre éminente que lui a confiée le St. Siége et et dont il s'acquitte si bien.

Mgr. Joseph Valerga, jeune encore—il avait à peine cinquante ans—est un homme d'un mérite vraiment supérieur et il l'a prouvé depuis environ dix-huit ans qu'il occupe ce poste important. Orientaliste distingué, il connaît à fond plusieurs langues. Intrépide missionnaire, il a évangélisé avec un zèle infatigable, et plusieurs fois au péril de sa vie, les rives de l'Euphrate. Le St. Père ne pouvait choisir un plus digne prélat pour renouer la chaîne brisée des Patriarches de Jérusalem et relever les ruines de cette église depuis si longtemps veuve de ses Pontifes. Nul ne parle l'Arabe aussi bien que lui. Sa physionomie a une belle expression de noblesse et d'intelligence qui, unie à sa barbe magnifique, la plus belle assurément que nous ayons vue en Orient, lui donne absolument l'aspect que l'on aime dans les souvenirs bibliques à attribuer aux prophètes. Aussi les Arabes, dans leur style emphatique, l'ont-ils appelé le *Père de la barbe*. Nous recueillons avec intérêt de sa bouche tous ses projets de restauration pour le catholicisme, en Terre Sainte : *Toujours secondé de la France*, nous dit-il en se tournant vers M. de Barrère, son digne et puissant auxiliaire. Enfin il nous explique les difficultés incessantes que lui suscite la rivalité des Grecs schismatiques.

Nous prenons congé du vénérable Prélat après avoir reçu sa bénédiction, puis il daigne annoncer à notre Commandant que le surlendemain, 22 septembre, il lui conférera la haute distinction de Grand'-Croix de l'Ordre du St. Sépulcre.

Nous allons passer le reste de cette journée chez M. de Barrère, et dans la soirée, nous trouvons toutes les autorités consulaires réunies pour un dîner officiel auquel assistait le Gouverneur-Général Kurchid Pacha.

Le lendemain, 21 septembre, nous quittons de bon matin la Casa-Nuova pour visiter, en compagnie du R. P. Bernard, tous les lieux où se sont passés les grandes scènes de la Passion. Nous dirigeons nos pas, à travers un dédale de rues sales et étroites, vers la porte orientale dite de St. Etienne, et nous voyons à notre droite, près des remparts, la vaste piscine probatique ou *Bethsaïda*, c'est-à-dired es Brebis, parce que, probablement, on purifiait dans ses eaux les victimes destinées au Temple. C'est là que le Sauveur guérit le paralytique, malade depuis 38 ans, et qui attendait vainement qu'une main bienfaisante le descendît dans la piscine.

Sortons maintenant par la Porte St. Etienne, près de laquelle fut lapidé ce St. Diacre ; on l'appelle aussi Porte Notre-Dame, *Bab-Sitti-Mariam* en arabe, parce qu'elle conduit au Tombeau de la Ste. Vierge. C'est l'ancienne porte de Benjamin. Nous descendons vers la vallée de Josaphat à travers un cimetière turc parsemé de tombes blanches, puis nous traversons le torrent desséché de Cédron sur un pont d'une seule arche et nous sommes au pied du Mont des Oliviers.

Le P. Bernard nous rappelle que Jésus-Christ, après avoir célébré la Ste. Cêne entouré de ses disciples, se rendit avec eux sur le mont des Oliviers et qu'il vint en un lieu appelé Gethsémani, (ce mot signifie Vallée de l'huile et aussi pression de l'huile). L'emplacement qui porte ce nom appartient aux Pères de Terre Sainte, qui le firent entourer d'un mur de 6 pieds de hauteur environ afin de protéger les arbres qui occupent seuls cet espace long de 160 pieds et large de 150. C'est là que le Sauveur avait coutume de venir prier ; ce fut le premier théâtre de sa passion. Nous y voyons huit grands oliviers ; ils portent sur leurs troncs énormes, sur leurs racines immenses la date des 18 siècles qui se sont écoulés depuis cette triste nuit. Tous les voyageurs, jusqu'à M. de Lamartine lui-même, ont été frappés de l'aspect de vétusté qu'ils présentent et les ont salués comme les contemporains du Divin Sauveur. Arbres vénérables, ils ont abrité Jésus-Christ et ont été témoins de ses angoises profondes ; la main de l'homme les a respectés, tous les siècles les ont épargnés comme les muets confidents des tristesses d'un Dieu.

Près de la porte du Jardin des Oliviers, nous voyons sur le rocher trois empreintes à demi effacées de forme humaine. Le P. Bernard nous apprend que ce fut là que dormirent les trois apôtres à qui le Sauveur avait dit : *Asseyez-vous ici tandis que je vais prier là*, et il s'éloigne, dit l'Evangile, *à la portée d'un jet de pierre.* Or, à cette distance, comme nous avons pu nous en convaincre en jetant nous-même une pierre, se trouve la grotte de Gethsémani qui recéla l'agonie du Divin Maître : c'est dans ce lieu solitaire qu'il *tomba le visage contre le sol ; que son âme fut triste jusqu'à la mort, et qu'il éprouva cette sueur mystérieuse comme des gouttes de sang ruisselant jusqu'à terre.* La grotte s'enfonce profondément dans le rocher, on y entre par une ouverture de 12 pieds carrés environ ; elle a 20 pieds de hauteur, 40 de profondeur et 30 de largeur à l'intérieur. Elle respire encore toute la tristesse de cette heure suprême. On la retrouve telle qu'elle existait au temps du Sauveur : c'est le même sol sans pavé ; ce sont les

mêmes parois avec leur nudité austère. Dans la partie orientale on a placé un autel au-dessus duquel est un tableau qui représente l'agonie de Notre Sauveur et l'apparition de l'Ange.

En sortant de la grotte sainte où nous avons tous été impressionnés par le souvenir de cette grande douleur, le P. Bernard nous conduit devant une pierre dressée à quelques pas du Jardin des Oliviers, vers le sud. Elle marque la place, nous dit-il, où Judas arrivant avec sa troupe, s'approcha de Jésus lui disant: *Je vous salue, Maître, et il le baisa*, comme il était convenu dans sa trahison pour laquelle on lui avait promis 30 deniers.

Ainsi le témoignage le plus expressif de l'affection avait été choisi comme un signal pour accomplir la plus lâche des actions. C'est une honte pour l'humanité; mais, hélas! tant qu'il y aura des gens qui paieront l'infamie, on rencontrera des traîtres pour l'accomplir.

***

C'est donc ici que commence la *Voie de la captivité;* elle a environ un mille de longueur jusqu'à la maison du grand-prêtre Anne, située sur le mont Sion. Le P. Bernard nous la fait suivre comme l'avait parcourue le Seigneur; nous descendons la vallée de Josaphat, en croisant le chemin que Jésus avait pris quelques jours auparavant lorsqu'il fit son entrée triomphante à Jérusalem, puis nous traversons le Cédron, nous contournons la colline du Temple et nous arrivons à la Porte des Ordures, ou *Sterquiline ;* c'est par là que le Seigneur fut introduit dans la ville.

Le quartier dans lequel nous venons d'entrer appartient aux Arméniens, qui sont les plus riches et possèdent une grande partie des beaux édifices de Jérusalem. Nous nous rendons dans la maison du grand-prêtre Anne. Elle est occupée aujourd'hui par un couvent de religieux arméniens. C'est ici que fut traduit comme un malfaiteur la plus innocente des victimes; ce lieu a été témoin de bien des outrages dont fut abreuvé le Divin accusé, et nous y déposons l'hommage de notre foi. C'est là que le grand-prêtre Anne l'interrogea sur ses disciples et sa doctrine, et ce fut aussi là que Jésus fut souffleté. Nous cueillons quelques branches d'un antique olivier auquel la tradition prétend qu'aurait été attaché le Sauveur.

A côté de la maison du grand-prêtre est le couvent des Arméniens, le plus grand et le plus riche de Jérusalem. On dirait un palais plutôt qu'une simple demeure de religieux; il contraste par sa richesse fastueuse avec l'aspect si pauvre des autres établissements de la cité. Une large cour intérieure s'ouvre entre le couvent et l'église, et un immense jardin enferme de toutes parts ces vastes constructions. L'église, d'une rare magnificence, est dédiée à St. Jacques-le-Majeur, frère de St. Jean l'Evangéliste, qui fut mis à mort par Hérode-Agrippa. Elle est à trois nefs, ornée de peintures murales et surmontée d'une haute coupole. Une petite chapelle à gauche indique l'endroit où cet apôtre fut décapité: c'était alors la place du marché public. Une tombe de marbre rappelle le lieu où tomba la tête du saint. Cette église appartenait autrefois à l'Espagne, qui avait voulu honorer à Jérusalem, par ce beau monument, la mémoire de ce saint apôtre, dont elle est fière de posséder les précieuses reliques à Compostelle, où elles ont été transportées. Cette nation a été dépossédée par les Arméniens, qui, malgré la douceur de leur caractère, se sont quelquefois associés aux usurpations des Grecs schismatiques.

Nous sortons par la porte de Sion, et nous visitons un nouveau couvent arménien bâti, sur l'emplacement de la maison de Caïphe, où le Seigneur que l'on avait lié fut envoyé par le grand-prêtre Anne, qui était beau-père de Caïphe. Ici, que d'émouvants souvenirs! c'est dans cette cour que Pierre renie son Maître à la voix d'une servante. Voyez-vous dans l'église cet obscur réduit à côté de l'autel? on l'appelle *La prison du Christ*, parce qu'il y fut attaché pendant la nuit cruelle qu'il passa chez le grand-prêtre. Que d'outrages dont fut abreuvé le Sauveur en ce lieu, depuis ceux des soldats qui lui bandaient les yeux et le frappaient au visage en disant: *Devine qui t'a frappé*, jusqu'à ceux de Caïphe, qui l'accuse d'avoir blasphémé! Quand, après le chant du coq, Jésus eut laissé tomber sur Pierre ce regard mystérieux qui le toucha, Pierre sortit de cette cour où nous sommes, et il pleura amèrement. Nous voyons plus loin, à l'extrémité orientale du mont Sion, la grotte dans laquelle il se retira, et répandit des larmes amères au souvenir de son triple reniement.

Or, le matin étant venu, tous les princes des prêtres et les anciens du peuple, condamnèrent Jésus, et les Juifs le conduisirent de la maison de Caïphe au prétoire, chez Ponce-Pilate. Ce gouverneur romain habitait le palais situé au coin Nord-Ouest de la grande enceinte extérieure du Temple. Pour y arriver, nous parcourons une longue rue, la même que suivit Notre-Seigneur; elle a environ 600 pas de longueur et court parallèlement à l'ancienne enceinte du Temple. Quand on est rendu là, on reconnaît encore les larges assises romaines qui forment les substructions de l'édifice moderne, converti aujourd'hui en caserne. Ce sont les restes de l'ancien palais. Le prétoire était situé vers la partie orientale du bâtiment. L'escalier dont le Sauveur monta trois fois les marches, la 1ère pour son interrogatoire, la seconde en revenant de chez Hérode, et la troisième après sa flagellation, est maintenant à Rome, près de la Basilique de St. Jean de Latran: il porte le nom de *Scala Santa.* Les Croisés, si fidèles à honorer tous les souvenirs du Divin Sauveur, avaient érigé deux églises. La plus grande s'élevait sur l'emplacement du prétoire, où fut portée la sentence la plus inique qui soit jamais descendue des tribunaux des hommes; l'autre consacrait l'endroit où Jésus-Christ fut couronné d'épines. L'officier turc qui commande le poste établi dans ce lieu, nous offre de monter sur les terrasses de la caserne d'où l'on jouit d'un magnifique coup-d'œil. La tour Antonia, qui joua un si grand rôle dans le siége de Jérusalem par *Titus*, s'élevait à la place où nous sommes et formait la citadelle du Temple.

Le palais d'Hérode n'était qu'à une petite distance du prétoire, sur la colline d'Acra. Le lieu où fut traduit le Sauveur avait été converti en église, mais elle est en ruine aujourd'hui ainsi que le reste du Palais.

Nous revenons au lieu de la flagellation, qui est de l'autre côté de la rue ou *voie douloureuse*, et nous entrons dans un sanctuaire catholique qui est encore debout. Une église s'élève au lieu même où le Sauveur fut battu de verges. L'autel occupe la place de la colonne à laquelle fut attaché Jésus-Christ. Ce monument doit remonter à l'époque byzantique, comme l'attestent les chapiteaux engagés dans ses murs. Il est à regretter que sa restauration récente soit en désaccord

avec l'architecture primitive de l'édifice. Ce n'est pas ainsi que bâtissaient les Croisés.

Du palais de Pilate où commence la " Voie douloureuse," jusqu'au Calvaire, on compte environ treize cents pas. Nous allons en suivre les différentes stations. La première commence au lieu appelé *Lithostrotos*. C'était une galerie du haut de laquelle Pilate prononça contre le Sauveur la sentence de mort. Ce lieu était attenant au prétoire ; il est aujourd'hui renfermé dans les casernes qui occupent l'emplacement du palais de Pilate.

La seconde station est à l'endroit où Jésus fut chargé de sa croix. C'était dans la cour du prétoire, un peu avant l'arcade de l'*Ecce Homo*, environ à 90 pas de la première station.

Maintenant, voyez devant vous un antique arceau qui projette sur la rue sa courbe élevée ; c'est l'arcade de l'*Ecce Homo*, en haut de laquelle Pilate présenta le Sauveur au peuple en disant: *Voilà l'homme.* Cette arcade est contemporaine de Jésus-Christ ; la galerie percée de deux fenêtres carrées qui la surmonte est seule de structure moderne. Elle est construite en très bel appareil de blocs considérables, tout-à-fait semblables à ceux que l'on voit dans les ruines des autres monuments antiques de Jérusalem. Ici encore, l'archéologie vient confirmer la tradition. C'est là que se trouvait cette place pavée en mosaïque, qui s'appelait en hébreu *Gabbata*, ou arc. L'arcade servait de tribune d'où le Gouverneur haranguait la foule réunie sur la place, et c'est pour cela que St. Jean donne le nom de tribune au lieu d'où le Sauveur fut présenté aux Juifs. C'est à M. de Saulcy que j'emprunte cette explication qui me paraît aussi vraie qu'ingénieuse.

Le peuple s'agitait sur cette place quand il fit entendre cette horrible clameur : " Que son sang retombe sur nous et sur nos enfants ! " Lorsqu'on est là, au lieu où fut poussé ce cri, que l'on a devant les yeux l'aspect désolé de Jérusalem et que l'on réfléchit au sort funeste des anciens citoyens de cette capitale, dispersés aux quatre coins du monde, on voit bien que le sang divin est tombé, comme un anathème, sur la cité malheureuse et sur ses habitants, et que dix-huit siècles n'ont pu l'effacer ; il est tombé sur ces Juifs, qui n'ont trouvé au sein de leur patrie que l'oppression ; il est tombé sur le temple, dont il n'est pas resté pierre sur pierre ; sur Jérusalem, que tous les peuples ont foulé sous leurs pieds, sur laquelle les armées de l'Occident ont promené le glaive de la dévastation, et qui porte au front le signe d'une désolation indicible. Oui, c'est ce sang qui a fait ces malheurs et ces ruines, parce que c'était *le sang d'un Dieu méconnu.*

Maintenant, suivons le Seigneur chargé de sa croix s'avançant tristement, au milieu des flots du peuple, sur la voie douloureuse. A 260 pas de l'arcade que nous venons de mentionner, à l'angle de la rue qui descend en pente, à la place où le Sauveur tomba pour la première fois, est la 3ème Station. Elle est indiquée par une colonne de marbre, couchée le long du mur. A chaque pas nous rencontrons un souvenir ; chaque pierre que nous foulons nous apporte une nouvelle émotion. Nous voici à la 4ème Station ; elle est à 50 pas environ de la 3ème, en tournant à gauche dans la rue qui vient de la porte de Damas, autrefois d'Ephraïm ; c'est le lieu où la Ste. Vierge, qui s'était tenue dans les environs du prétoire, pendant cette cruelle matinée, et qui voulait encore voir son fils, se plaça sur son passage et tomba demi-morte. Une église, aujourd'hui ruinée, qui portait le nom de *Notre-Dame de Pamoison*, consacrait ce douloureux souvenir de la plus affligée des mères.

Nous montons sur la droite, à 80 pas à peu près, une rue assez rapide. A l'angle formé par cette rue nouvelle, une entaille creusée dans le mur indique le lieu où Simon-le-Cyrénéen fut contraint de porter la croix avec Jésus. C'est la 5ème Station.

Le Sauveur montait péniblement cette rue. Il était dans l'état où Isaïe l'avait vu huit siècles à l'avance : " Sans apparence, sans beauté, comme un objet de mépris et un homme de douleurs." Son visage était couvert de sueur et de sang, quand une femme, cédant au mouvement généreux de son cœur compatissant, se précipite au-devant de lui et essuie avec respect son visage. Cette action courageuse reçut aussitôt sa récompense ; car, ajoute la tradition, la face du Seigneur demeura miraculeusement empreinte sur ce voile. Une porte basse, du côté gauche de la rue, indique l'emplacement de la maison d'où sortit cette femme. C'est la 6ème Station, elle est à 160 pas de la précédente.

Une entaille pratiquée dans le mur, à cent pas plus loin, indique la 7ème Station où Jésus tomba pour la deuxième fois.

Nous voici à la porte Judiciaire, où était affichée la sentence des condamnés, par laquelle ils passaient pour se rendre au lieu du supplice. La ville finissait là de ce côté, et on y retrouve encore quelques vestiges de l'ancienne porte. C'est ici que le Sauveur adresse aux filles de Jérusalem une parole de compassion ; c'est le dernier adieu, et aussi le dernier regard qu'il laisse tomber sur la ville ingrate. C'est la 8ème Station, à cinquante pas de la précédente. De la porte Judiciaire au haut du Calvaire, il y a à peu près 400 pas, et de ce point la montée commence à devenir plus difficile.

Après la porte Judiciaire, le chemin prenait à gauche. Des constructions élevées sur ce point interceptent le passage, et il faut faire un long détour pour arriver à la neuvième Station, indiquée par une autre colonne renversée. C'est le lieu de la troisième chute de Jésus-Christ.

Les cinq dernières Stations sont dans le monument du St. Sépulchre qui renferme le lieu *où le Sauveur fut dépouillé de ses vêtements ; celui où il fut attaché à la croix*, le *Calvaire* où il expira et le tombeau où il fut déposé. Nous les avons déja décrits dans notre première lecture.

Les Musulmans comme les chrétiens indiquent ces diverses stations aux pélerins et racontent les traditions précises qui s'y rattachent ; mais quel plus excellent cicéronne pouvions-nous désirer que le bon P. Bernard, qui nous expliquait avec la connaissance la plus profonde, les tristes souvenirs de ces lieux consacrés par les souffrances de la plus auguste Victime ? Aussi le souvenir de cette journée est-il resté à jamais gravé dans notre cœur.

Dans l'après-midi, nous allons visiter ce que l'on appelle le quartier des lamentations des Juifs, situé près de l'emplacement de l'ancien temple. C'est un spectacle qui vient confirmer de la manière la plus saisissante tout ce que nous avons vu jusqu'ici. C'est un témoignage de plus rendu à la vérité et prolongé jusqu'à nous à travers tous les siècles. Nous rencontrons des groupes nombreux d'hommes et de femmes qui s'y ren-

dent. Il est aisé de reconnaître les Israëlites au type de leur figure. L'étrangeté de leurs costumes nous frappe ; les hommes sont vêtus de longues robes de laine ou de soie, rayées de couleurs vives sur un fond presque toujours jaune ; leur tête est couverte d'un bonnet de fourrure ou d'un turban bariolé. Les femmes s'enveloppent dans un voile blanc qui laisse le visage à découvert.

Nous entrons dans une place longue, pavée, fermée de tous côtés. C'est là que les enfants d'Abraham viennent pleurer sur les ruines de Jérusalem et du Temple. Les hommes debout lisent la Bible, sans doute les lamentations du prophète Jérémie : ils sont immobiles, profondément absorbés dans cette lecture religieuse, et les pélerins qui passent à côté d'eux ne peuvent attirer un seul regard. Les femmes sont assises sur le pavé, la tête appuyée contre ces blocs énormes de pierre qui forment la base du rempart, et qui sont évidemment de l'époque hébraïque. Nous entendons les cris et les gémissements qu'elles poussent, nous voyons couler leurs larmes. J'avoue que c'est un spectacle touchant que la vue de ces restes d'Israël, si fidèles aux souvenirs de l'antique Sion, venant pleurer sur des ruines. Pauvre peuple ! *quand donc se lèvera sur lui le jour de la miséricorde ?*

Tout auprès est leur quartier (*Harlth-el-Tahüd*), en arabe, quartier des Juifs. Ils sont là au nombre de 6 ou 7 mille entassés entre l'emplacement du Temple et le mont Sion. En grande partie étrangers, ils viennent sur leurs vieux jours demander à Jérusalem un asile pour leur vieillesse, et à la vallée de Josaphat un peu de terre pour y dormir à côté des ossements de leurs pères. Les petites maisons de ces quartiers présentent un aspect qui n'annonce pas les richesses que l'on dit y être cachées. La population paraît triste, opprimée, et l'on ne voit que trop sur tous ces fronts, comme sur ces ruines, le signe de la malédiction divine.

En sortant du quartier juif, nous parcourons une longue rue musulmane, qui court dans la longueur de la vallée Eyropxenne et suit les vastes constructions occidentales de la *Mosquée d'Omar* qui s'élève sur l'emplacement de l'ancien temple que Solomon avait fait bâtir à grand frais et où il avait déployé tant de magnificence que, de nos jours, il n'y a pas un monument qui pourrait lui être comparé pour les trésors qu'il renfermait. Il en fut, hélas ! de cet édifice comme de Jérusalem ; il subit les mêmes vicissitudes que la ville.

En laissant la rue musulmane à gauche, nous passons devant une superbe fontaine de marbre ornée de ravissantes arabesques. Elle est tarie comme toutes les autres. Nous contournons la double enceinte qui entoure la célébre mosquée comme une large ceinture ; elle est occupée par les habitations réservées aux derviches. La seconde enceinte est formée par d'élégants portiques qui se dressent à distance du monument devant ses façades principales. Enfin nous franchissons une plateforme de huit marches et nous nous trouvons devant la mosquée, une des plus belles de l'Islamisme, presque aussi sainte pour les Musulmans que celle de Médine et de la Mecque. Elle s'élève au milieu d'une vaste esplanade en forme de parallélogramme. C'est un bâtiment octogone régulier, dont les côtés ont 90 pieds ; il est surmonté d'une coupole de 40 pieds de diamètre ; autrefois il était recouvert en cuivre doré, et aujourd'hui en plomb ; une lanterne s'élève au-dessus et un croissant surmonte tout l'édifice. Les murs sont tout recouverts extérieurement de briques peintes de diverses couleurs et chargées d'arabesques ; vu de loin, les nuances disparaissent et l'édifice bleu se détache de l'horizon terne qui l'environne.

Cette mosquée fut construite vers le milieu du 7ème siècle par Omar, alors maître de Jérusalem, qui lui donna son nom. Les Croisés, après la prise de la ville, la transformèrent en église ; mais la chute du royaume de Jérusalem la rendit bientôt au culte Mahométan. Lorsque la croix placée au haut de la coupole tomba pour faire place au croissant, il s'éleva de si joyeuses clameurs au sein de la population musulmane, et un si long cri de douleurs parmi les chrétiens, qu'on aurait cru, disent les historiens, que le monde allait s'abîmer. La croix remontera peut-être un jour au faîte de la coupole, pour annoncer la défaite du culte de Mahomet et le triomphe du christianisme.

Il y a quatre portes dans les faces qui sont aux quatre points cardinaux ; celle du Nord est ornée d'un portique supporté par 8 colonnes en marbre ; ces quatre faces ont cinq fenêtres, les autres en ont 8 ; les vitraux sont coloriés. Tout à l'entour, le parvis est couvert de dalles luisantes.

L'entrée de la mosquée était autrefois défendue aux chrétiens sous peine de mort. Le fanatisme musulman ne permettait pas même l'accès de l'immense parvis. Mais sur une permission spéciale du gouverneur Kurchid Pacha, nous pouvons la visiter. L'intérieur est splendide ; c'est un immense perystile surmonté d'un dôme ; *trente deux* colonnes de marbre gris séparées en deux rangs soutiennent la voûte énorme de cet édifice dont les richesses sont fabuleuses ; partout on ne voit que marbre blanc, lames d'or et d'argent. Le sol sur lequel on ne nous permit de marcher que déchaussés, est pavé de grandes tables de marbre de diverses couleurs, dont la plus grande partie ainsi que beaucoup de matériaux ont été enlevés par les Turcs dans les différents édiffces chrétiens autrefois si riches. Ce monument n'a rien de remarquable pour nous et ne laisse pas même de souvenirs au point de vue artistique, sinon la confusion des richesses qu'on y a entassées. On nous montre dans le pavé, vers la partie occidentale de la mosquée, une balle de marbre noir de 3 pieds carrés environ, percée de 23 trous, dont 2 sont remplis chacun par un gros clou à tête carrée. C'est sur cette pierre que Mahomet mit le pied en descendant de cheval lorsqu'arrivant de l'Arabie heureuse, il fit le voyage du Paradis "*pour traiter d'affaires avec Dieu,*" comme le rapporte la tradition musulmane.

Une seconde mosquée, au sud de la grande, portait autrefois le nom d'Église de la Présentation, pour honorer la consécration de la Ste. Vierge au Seigneur dès ses plus jeunes années. C'est là qu'elle vécut à l'ombre du sanctuaire jusqu'au jour ou elle unit sa destinée à celle de St. Joseph, vouée au service du Temple avec les autres Almas. Cet asile qui avait abrité les jeunes années de la Ste. Vierge, n'a pas été aussi privilégié que la Ste. demeure de Nazareth. Il paraît, d'après un passage de St. Cyrille, que cette ancienne église fut bâtie par Justinien Ier et qu'elle était une des plus belles de toutes celles qui ont été dédiées à la Ste. Vierge.

Avant que de rentrer à la Casa-Nuova, où nous goûtons, tous les soirs, ce doux repos que procure un semblable toit après les fatigues de nos longues excursions,

jetons un coup d'œil sur la ville, non pas pour étudier ses monuments et ses souvenirs, mais les principaux caractères de la physionomie morale et religieuse qu'elle représente.

***

Jérusalem offre à l'intérieur le même aspect que les autres villes de la Palestine. Ce sont des rues étroites, inégales, tortueuses, souvent voutées et obscures, et presque toujours désertes. La rue du Patriarche, auprès du St. Sépulcre, est à peu près la seule qui soit animée. Partout ailleurs, absence complète de mouvement et de bruit. Tout semble se taire dans cette étrange cité, pour ne laisser parler que les ruines qu'elle renferme. Les maisons, confusément entassées, sont basses, carrées et percées de quelques rares ouvertures, que des "*moucharabys*" ou treillis serrés protègent contre les regards indiscrets. Les toits sont terminés en terrasse aplatie ou en dôme. Nous remarquons sur quelques uns des tas de pierres. Ce sont des projectiles destinés à protéger la maison contre une attaque. Ce qui préoccupe avant tout dans cette contrée où le pouvoir est si faible, où l'audace est si grande, où tous les droits sont pour ainsi dire méconnus, c'est de se créer des moyens de défense pour se mettre à l'abri de toutes les surprises. C'est dans ce même but évidemment que les portes des maisons sont extrêmement basses : il faut courber la tête pour y entrer; et si c'est un ennemi, il est facile de l'arrêter sur le seuil.

Les principales rues de Jérusalem sont : *Hasat-Bab-el-Amoud*, rue de la porte de la colonne, qui va de Damas au Midi. C'est celle que suivait Simon le Cyrénéen quand il rencontra le Sauveur chargé de sa croix; *Harat-el-Alam*, la voie douloureuse, qui coupe la rue de la colonne*;* *Souk-el-Kebir*, la rue du grand Bazar; *Harat-el-Maçara*, la rue des chrétiens, qui va du St. Sépulcre au couvent des Latins ; *Harat-el-Moclemin*, la rue des Musulmans; *Harat-el-Armen*, la rue des Arméniens; *Harat-el-Yahoud*, la rue des Juifs située là où était la vallée Tyropœenne ; la *rue du Patriarche*, près de la demeure qu'occupaient les patriarches de Jérusalem au temps des croisades. Elles sont toujours sales et remplies d'une étrange poussière, composée de tous les détritus végétaux et animaux que n'ont pu dévorer les chiens, ces seuls entrepreneurs de la propreté des rues chez les paresseux Osmanlis.

La population de la ville dépassait 15 mille habitans en 1863, savoir: 7,000 Juifs; près de 5,000 Musulmans; 2,000 Grecs schismatsques; 4,000 catholiques Latins; 60 Cophtes ou chrétiens d'Egypte qui suivent les erreurs d'Eutychès ; quelques Abyssins qui fraternisent avec les Cophtes; 60 Grecs melchites ou impériaux; enfin 470 Arméniens schismatiques. Toutes les communions chrétiennes sont ainsi représentées auprès du St. Sépulcre, et toutes les voix, celles du schisme et de l'hérésie aussi bien que celle de l'Eglise catholique, viennent offrir au tombeau du Sauveur le culte de l'adoration et de la prière.

Après cette énumération de la population, nous devons en mentionner une autre qui mérite une certaine attention, car elle est assurément la plus nombreuse ; c'est la population des chiens. Leur race n'a rien de remarquable, ils tiennent du loup et du renard. Aucun d'eux n'a jamais connu de maître et ne répond à aucun nom. Ils n'appartiennent à personne, tandis que le pavé leur appartient; c'est lui qui les a vu naître et qu'ils ne perdent point du vue sous peine d'être affreusement maltraîtés par leurs pareils. Jaloux de la possession exclusive de leur territoire, ils sont aussi à peu près également répartis dans toute la ville, dormant tout le jour dans le trou du pavé où chacun a fait élection de domicile. Les hommes, les chevaux, les chameaux peuvent impunément leur piétiner les pattes et la queue, ils ne se dérangent que tout juste ce qu'il faut pour n'être pas écrasés. Ils ne sont guère plus méchants pour les chrétiens que pour les Turcs, depuis que chacun est libre de les châtier quand ils l'ont mérités, ce que le fanatisme musulman ne permettait pas autrefois. Quatre de ces intéressants animaux se sont constitués inamovibles possesseurs de l'entrée de la Casa Nuova, et un des domestiques du couvent me dit un jour en me les montrant : *Questi sono Italiani.*

Mais, si le jour, ils sont inoffensifs, dès que le soleil a disparu, malheur à celui qui se trouverait dans la rue sans une lanterne et sans un bâton ! s'il n'était ramassé par la patrouille, il serait infailliblement dévoré par les chiens.

***

Le lendemain 22 septembre, nous employons cette matinée à faire une course d'archéologue et de pélerin. Nous visitons quelques charmantes églises ogivales bâties par les Croisés. Elles sont situées sur l'Arva, dans le quartier mahométan. Voici d'abord celle de Marie Magdeleine, construite sur l'emplacement de la maison de Simon le Lépreux. C'est là que cette sainte répandit le vase de parfums sur les pieds du Sauveur, et qu'elle les arrosa de ses larmes. Nous retrouvons encore debout les absides des trois nefs, avec quelques traces de peintures effacées. Les absides latérales devaient servir, comme chez les Grecs, à la préparation du sacrifice. Dans celle du milieu, une disposition particulière attire notre attention ; ce sont deux ouvertures pratiquées dans le mur, à droite et à gauche de l'autel ; l'une servait de tabernacle, on l'appelait *armarium* ; l'autre, correspondant à la première, était la piscine.

L'Eglise de St. Pierre, mieux conservée, sert aujourd'hui de mosquée. Elle présente la même forme ogivale que nous venons de citer, et une nef avec un triple évasement au chevet, en forme d'abside.

Plus loin, cette charmante rotonde, qui élève encore sa gracieuse petite coupole, et qui est aujourd'hui abandonnée, était une chapelle consacrée à la Ste. Vierge. Mais la plus belle et la plus complète de toutes ces églises est celle de Ste. Anne, près de la porte St. Etienne. Le portail occidental est d'un fort beau travail ; l'ornementation sent encore le romain. Il est encadré dans une archivolte foliée. L'ogive commence à poindre à l'intérieur. Elle a trois nefs profondes ; au milieu du transept s'élève une coupole, et à droite on descend dans une crypte qui complète ce curieux monument. C'est là, d'après les traditions orientales, que serait née la Ste. Vierge, et cette église aurait été élevée pour honorer sa nativité et le souvenir de sa sainte mère.

Nous sortons de la ville en passant de nouveau par la porte St. Etienne, puis nous franchissons le Cédron, et nous voyons à notre gauche un monument souterrain qui porte le nom de " Tombeau de la Ste. Vierge." Un large escalier de plus de 40 marches y conduit. On rencontre d'abord, sous ces voûtes, les tombes sépulcrales

de St. Joachim et de Ste. Anne, les augustes parents de la Ste. Vierge, et celle de son époux, St. Joseph. C'est un véritable tombeau de famille, réunissant après la mort, dans une même demeure, ceux qui avaient été si saintement unis pendant leur vie. Vers le fond, à droite, est le monument qui renferme le sépulcre vide de la Ste. Vierge. L'Eglise souterraine qui couvre ce tombeau, est en forme de croix. L'ogive légèrement accusée dans son architecture, indique l'ouvrage des croisés.

Nous continuons alors vers la droite en suivant le Cédron, et après avoir passé le pont qui relie ce ravin à la côte, nous arrivons devant quatre autres monuments funèbres adossés aux flancs de la vallée du côté du mont des Oliviers. Ce sont les tombeaux d'Absalon, de Josaphat, de Zacharie et la grotte des apôtres ou tombeau de St. Jacques. Celui d'Absalon présente un cachet d'originalité et de grandeur qui lui assigne une date très-reculée et confirme la tradition qui veut que ce tombeau ait été construit par Absalon lui-même. Qu'on se figure un tube pris dans la masse du rocher, dont il est séparé par un vide creusé de main d'homme, et orné de colonnes et de pilastres. Des moulures au profil largement accentué décèlent une ressemblance de l'art Judaïque avec celui des Egyptiens.. Ce dé est surmonté d'une pyramide formée de blocs rapportés et terminés par un bouquet de palmes.

Ne serait-ce pas là ce monument dont parle la Bible ? " *Absalon* avait dressé pour lui de son vivant un cippe " dans la vallée du Roi ; car, disait-il, je n'ai point de " fils pour rappeler le souvenir de mon nom ; *et il avait " appelé le cippe de son nom.*" On le nomme encore l'Absalon de nos jours. Nous remarquons un tas considérable de pierres autour du tombeau d'Absalon ; en voici la cause. La mémoire de ce fils rebelle est en exécration parmi les Arabes, et il ne passe pas une femme dans ce sentier qui ne ramasse un caillou et ne le jette, en signe de malédiction, contre la tombe du fils révolté, tant le sentiment de l'autorité paternelle est en honneur au sein de ces populations !

Le monument qui porte le nom de Josaphat, et qui est à moitié engagé dans des décombres, n'a point servi à la sépulture de ce roi ; il fut enseveli avec ses aïeux. Le tombeau de St. Jacques est une crypte creusée dans le rocher. Il s'ouvre du côté de la vallée par un superbe vestibule, soutenu sur deux colonnes et deux demi pilastres doriques pris dans la masse du roc. La tradition rapporte que c'est là que se cachèrent les apôtres, lorsqu'ils abandonnèrent Jésus saisi par les satellites de Judas, et que plus tard le corps de St. Jacques, premier évêque de Jérusalem, qui avait été précipité du haut du temple, y fut enseveli. Le monument de Zacharie présente une grande ressemblance avec celui d'Absalon ; il n'en diffère que par le couronnement pyramidal qui le surmonte et qui est entièrement monolithe. C'est une masse que l'on a isolée du rocher et ornée de sculptures. Il a dû servir de sépulture à Zacharie, fils de Barachié, tué par les Juifs entre le temple et l'autel.

Après avoir visité les monuments que nous venons de décrire, nous nous rendons sur le sommet du mont des Oliviers à 300 pas environ du jardin de Gethsémani, qui forme comme un marchepied sublime bien digne de servir de théâtre à la glorieuse ascension du Sauveur. Nous franchissons une enceinte, et nous entrons dans une petite mosquée de forme octogone, reste d'une église bâtie par Ste. Hélène, au lieu même où le Seigneur monta aux cieux, en présence de sa divine mère et de cent vingt disciples. St. Jérôme assure qu'on n'avait pu fermer la route à l'endroit où Jésus-Christ s'éleva dans les airs.

De cette hauteur, le regard étonné embrasse des horizons magnifiques surtout pour les souvenirs qu'ils rappellent. C'est assurément le panorama le plus imposant que l'homme puisse contempler sur la terre, pour tout ce qu'il reproduit des enseignements de la foi : à l'Orient, la mer Morte et ses montagnes stériles au pied desquelles gisent les ruines de ces villes malheureuses frappées par la vengeance de Dieu.

Du même côté, le mont Nébo élève sa tête majestueuse et rappelle l'endroit d'où Moïse contempla la terre promise et où il est enterré ; plus près s'étend le Jourdain, où Notre-Seigneur reçut le baptême et commença sa mission... De ces aspects lointains, promenons nos regards sur Jérusalem. Ah ! comme elle paraît désolée et solitaire sur ce piédestal de montagnes où elle est assise comme une souveraine dépouillée qui pleure à jamais sa gloire et sa splendeur éclipsées. De ce point de vue on découvre tout l'ensemble de cette voie Douloureuse, depuis ses premiers pas jusqu'à ses derniers, où le Sauveur victorieux, apparaissant au sommet du mont des Oliviers, quitta ses disciples et remonta vers les cieux.

On a donc sous les yeux comme l'ensemble de tout ce que le chrétien doit venir contempler à Jérusalem ; car il n'y a pas seulement à y voir la grotte de l'agonie, le prétoire de la condamnation, la colonne de la flagellation, le lieu du crucifiement, mais de plus, il y a à y voir le lieu de la Résurrection et du triomphe, et enfin celui de l'Ascension.

C'est ainsi que l'on comprend bien tous les trésors de foi et d'instruction que renferment les Saints Lieux. C'est ainsi que l'on comprend également la vraie suite des œuvres de Dieu qui a fait passer son Divin Fils par les épreuves de la croix, mais pour le couronner dans le triomphe. Il est autant plus nécessaire pour le chrétien de voir et de comprendre cet ensemble, que la destinée de l'Eglise comme celle de tous ceux qui la composent, Mesdames et Messieurs, est de passer par la voie des épreuves, pour arriver un jour à une victoire qui sera comme une ascension et un triomphe éternel.

Les suites d'une adoption.

(Suite.)

On rencontra le Marquis comme par hasard ; il accosta ces dames avec cette politesse que les grands seigneurs d'autrefois avaient pour tout le monde. Aux remercîments embarassés que Marthe balbutia pour l'envoie des fleurs, il répondit de ces phrases flatteuses qui firent bondir d'orgueil le cœur de la pauvre enfant.

Retirée dans sa chambre, elle évoquait le souvenir d'Edouard pour contrebalancer les idées que le Marquis avait éveillées dans sa tête. Devait-elle sacrifier l'amour si dévoué de son cousin ? Que dirait-il s'il pouvait se douter que sa fiancée permettait à un homme d'un rang si supérieur au sien, d'avoir pour elle ces mille attentions qui étaient une offense, si elles n'étaient pas dictées par le désir de s'unir à elle ? Et si cela était,

pourrait-elle se résoudre à enchaîner sa vie à celle de ce vieillard ? Ses richesses seraient-elles une compensation suffisante ? Quelquefois le cœur de Marthe se révoltait ; mais le plus souvent le résultat de ces réflexions était : Si la fortune et le sang me sont de nouveau offerts, je serais folle de les refuser. Edouard ne devra pas m'en vouloir : j'aurai une position si inespérée ! Jamais, quoi qu'il fasse, il ne pourra m'en donner une semblable. Ma tante le sent bien, j'en suis sûre ; loin de m'encourager à être fidèle à son fils, elle semble au contraire vouloir précipiter les choses. Mais qui sait ? peut-être nous trompons-nous toutes les deux ? Le Marquis ne s'est jamais prononcé ouvertement. Il m'aime, c'est positif : ses regards le disent assez ; mais voudra-t-il faire sa femme de la nièce d'une marchande comme ma tante ?

Le Marquis semblait en effet hésiter. Cependant enfin il se décida, et la demande fut faite.

Toinette seule plaida la cause du pauvre absent : elle pria Marthe avec larmes de ne pas lui causer cet immense chagrin. Mais, poussée par l'orgueil, la jeune fille dédaigna les conseils de la fidèle servante ; elle lui imposa même silence avec hauteur, lorsque, poussée à bout par l'affection qu'elle portait à son maître, Toinette accusa l'ingrate Marthe de ne pas avoir de cœur.

Plus enchantée qu'elle n'osait le dire, Mme Mécla avait peine à dissimuler sa joie. Le mariage de Marthe comblait ses vœux : outre que son fils échappait par là au malheur de l'avoir pour femme, elle ne pouvait s'empêcher d'être très fière de cette alliance.

Que de commérages eurent lieu dans la petite ruelle ! Et ce n'était pas seulement là : la ville entière se préoccupait de cet événement.

On ne parlait que de la corbeille féerique offerte par le Marquis à sa fiancée.

Ces magnificences étaient seules capables de distraire Marthe. Plus le jour du mariage approchait, plus elle avait besoin de s'étourdir. Bien souvent, le visage pâle et pensif d'Edouard se plaçait dans sa pensée à côté de celui du Marquis : quelle différence entre les deux !

Il lui semblait voir le doux et mélancolique regard de son cousin se fixer sur elle avec une si navrante tristesse ! Que de reproches renfermait ce regard !

Qu'allait-il faire en apprenant qu'elle n'était plus libre ? Sa mère dit qu'il se consolera, se répétait-elle pour étouffer ses remords ; il se mariera avec une femme qui le rendra plus heureux qu'il ne l'aurait été avec moi.

Et alors pour achever de s'aguerrir contre les regrets, elle faisait chatoyer les riches étoffes et ornait son bras et son cou des bijoux que le Marquis lui avait prodigués.

Une foule compacte se pressait dans l'église de Saint-Orens le jour du mariage. Une exclamation générale d'admiration et de pitié se fit entendre lorsque Marthe traversa la nef, vêtue de dentelle, enveloppée dans son long voile et belle comme elle ne l'avait jamais été. Fier et rayonnant, le Marquis prit place à ses côtés : ils furent unis.

— Adieu ! ma chère nièce, Madame la marquise, lui dit la marchande, bien haut pour être entendue, au moment où la jeune femme montait dans l'élégante voiture armoriée qui l'attendait à la porte de la petite maison de la ruelle qu'elle quittait pour toujours.

— Ecrivez à Edouard, lui dit Marthe en se penchant comme pour l'embrasser, et demandez-lui qu'il me pardonne.

Puis les chevaux l'emportèrent : elle allait faire un long voyage avec son mari.

Edouard reçut la lettre de sa mère annonçant le mariage de Marthe, et ne fit aucune allusion à cette événement dans sa brève réponse. De temps en temps la veuve recevait des nouvelles de l'absent, et cela lui suffisait.

Un jour, sans l'en avoir prévenu, d'avance, le voyageur arriva. Dévoré dit-il, par le mal du pays, il revenait jouir en paix de la fortune qui lui avait été léguée.

Tout était changé en lui : son regard avait pris une expression presque dure ; un sourire ironique plissait souvent ses lèvres ; ses manières étaient sèches.

Sa mère s'attendait à ce qu'il s'informerait de sa cousine ; il n'en fit rien. Il reprit possession de sa chambre sans émotion, du moins apparente. Interrogé par sa mère sur la valeur de l'héritage, il répondit assez brusquement qu'il était plus que suffisant pour lui permettre de satisfaire ses fantaisies et de marcher de pair avec la riche bourgeoisie.

Son retour fit sensation. On le rechercha. Comme toujours, on exagéra beaucoup sa richesse ; cela lui valut un accueil fort empressé dans la société auscitaine.

Au grand étonnement de Mme Mécla, Edouard parut très désireux des plaisirs pendant quelques mois. Il mena une vie assez agitée. Bien vu par les officiers qui tenaient garnison à Auch, on le rencontrait sans cesse avec eux, au café, aux promenades, partout où il avait du monde à voir. Il affectait un ton léger en parlant des femmes et prétendait les envelopper toutes dans un souverain mépris.

Un jour, en parcourant un journal, il pâlit : il venait de voir annoncer la vente de la petite maison qu'il avait une fois admirée avec Marthe. Quelques semaines plus tard, il avertit sa mère qu'il était fatigué de la ville et qu'il se retirait à la campagne.

" Vendez votre fonds de commerce et venez avec moi, lui dit-il. Q'avez-vous besoin d'entasser écu sur écu ? Si c'est pour moi que vous travaillez, vous avez grand tort : comme je ne me marierai jamais, j'ai bien plus qu'il me faut pour le présent et l'avenir. Quittons cette ville pour n'y plus jamais revenir.

—Et pourquoi cette horreur subite ? demanda Mme Mécla. Tu avais pourtant l'air de bien te plaire ici.

—Bah ! dit-il avec ironie, on fait croire au vulgaire tout ce qu'on veut. J'aurais été bien faché d'avoir l'air d'un amoureux rejetté : si on l'avait redit à notre belle marquise, elle en eut été trop fière !

—Tu l'aimes encore, dit la veuve en fixant les yeux sur son fils .

—L'aimer ! oh ! pour cela, non. J'ai même honte d'avoir eu jadis de l'affection pour elle. S'être vendu à un vieillard pour de misérables colifichets ! fi ! quelle horreur ! Mais, du reste, elle est comme toutes les femmes : poupées sans cœur ! "

Il parlait presque avec rage. Ses lèvres blêmes tremblaient violemment. Sa douleur si longtemps contenue faisait explosion. La blessure, loin d'être cicatrisée, était toujours aussi saignante.

" Et vous l'avez encouragée à ce honteux marché ? reprit-il.

—Je l'ai fait pour toi.

DOROTHÉE DE BODEN.

(*A continuer.*)

Imprimé par E. Senécal, Nos. 6, 8 et 10, rue St. Vincent.

Montréal, 1er Mai 1866. Huitième Année.—No. 9.

L'ÉCHO DU CABINET DE LECTURE PAROISSIAL

JOURNAL DES FAMILLES.

Paraissant le 1er et le 15 de chaque mois, par livraison de 20 pages.

Pour Abonnement : six Mois, $1.00 ; un An, $2.00. Bureaux à Montréal : 52, Rue St. Gabriel.

Chronique.

SOMMAIRE.— La Navigation.— La Confédération dans les Provinces du Golfe,—dans la Chambre de la Nouvelle-Ecosse.—Lettres de Mgr. d'Arichat.—Interveution du Gouvernement Américain contre les Fénians.—Conflit entre le Congrès de Washington et le Président Johnson.—Mort de deux personnes remarquables par leur âge et par leurs vertus. — Séance au Cabinet de Lecture Paroissial. — Nouvelles d'Europe et faits divers.

Le grand fait de la dernière quinzaine est l'ouverture de la navigation sur toute l'étendue du fleuve St. Laurent et sur toutes les rivières de l'intérieur. Tous les bateaux de la Compagnie du Richelieu ont repris leurs lignes régulières la semaine dernière. Tous ces bateaux ont une apparence de propreté, de solidité et de confort qui annonce une grande prospérité et de plus un grand désir d'offrir au public voyageur toutes les jouissances et les agréments désirables. Mais rien n'égale et n'a égalé jusqu'ici sur nos eaux, la splendeur et la richesse du nouveau steamer *Québec*. C'est un immense hôtel flottant, avec un ameublement d'une richesse éblouissante, délicatement décoré jusque dans ses plus petits détails. Enfin, on peut le comparer avec les plus belles constructions de ce genre.

— La Confédération des provinces britanniques de l'Amérique du Nord, continue d'être la question politique qui prédomine toutes les autres dans toutes les populations intéressées. Nous avons déjà parlé de la réaction qui s'opère daus les provinces du Golfe, nous avons fait connaître l'adhésion du Nouveau-Brunswick au principe de la Confédération, et voilà que Terreneuve et la Nouvelle-Ecosse l'acceptent encore plus franchement et plus complètement, nonobstant l'influence de l'hon. Joseph Howe, qui a publié une adresse à ses concitoyens pour les prévenir contre les dangers de ce projet.

Voici la division de la Chambre de la Nouvelle-Ecosse sur la résolution favorable à la Confédération. Nous croyons intéressant de donner les noms, d'abord pour nous familiariser avec les hommes publics de ces provinces, et ensuite pour que l'on voie dans quel sens ont voté les descendants des anciens Acadiens :

Pour la résolution :—Bill, Hill, C. J. Campbell, D. Fraser, Smyth, Allison, J. Campbell, Whitman, Pryor, Longley, Parker, Heffernan, Kaulback, McKay, Jost, Donkin, Bourinot, Tobin, Miller, McDonnell, McKinnon, Robichau, MacFarlane, Provincial Secretary, Attorney General, Blanchard, Cowie, Hamilton, C. Campbell, Archibald, Shannon.—31.

Contre : — Killam, Hebb, Hattfield, Balcam, Townsend, Lawrence, More, Robertson, Ray, Locke, S. Campbell, Blackwood, McLelan, Ross, King, Brown, Coffin, Annand, Jas. Fraser.—19.

— Mgr. l'Evêque d'Arichat vient de publier une lettre contre la confraternité *féniane* et ses projets d'envahir les provinces ; puis à la fin, il dit qu'après mûre réflexion, il s'est convaincu que le seul moyen pour nous, pour toutes les provinces britanniques, d'éviter de tomber dans le gouffre de la République américaine, est de faire une Union de toutes les colonies de l'Amérique du Nord, parce que c'est la condition sans laquelle nous ne pourrions obtenir la protection militaire de la mère-patrie.

— Enfin, les autorités des États-Unis se sont décidées à intervenir pour arrêter les mouvements des Fénians contre les provinces anglaises. Les officiers de Douane ont reçu ordre de saisir les armes et munitions de guerre expédiées vers les frontières. Le général Meade a eu mission de se rendre à Easport avec une force suffisante pour faire respecter les lois de la neutralité ou plutôt les lois de la paix.

L'Angleterre a été forcée de prendre une attitude très-ferme pour obtenir ce résultat. Les relations diplomatiques auraient même été rompues, dit-on,

entre les États-Unis et l'Angleterre, si le gouvernement américain n'avait fait droit aux remontrances de Sir F. Bruce.

Cette intervention des autorités de Washington, on peut maintenant l'espérer, mettra fin aux tentatives d'invasion que pouvait former la confraternité féniane contre le Canada et les autres provinces.

—Les hommes politiques de la grande république sentent, sans doute, qu'ils ont assez de difficultés à régler entre eux sans s'en créer à l'extérieur pour le moment. Les radicaux deviennent plus que jamais hostiles au Président. Celui-ci veut rétablir les droits constitutionnels des États du Sud, en donnant à leurs représentants le droit de vote dans l'Assemblée du Congrès, et permettant à chaque État de reprendre l'administration de ses affaires locales, comme avant la guerre. Les radicaux ne veulent pas reconnaître cette égalité de condition ; bien loin de là, ils traitent les États du Sud comme provinces conquises. Delà, conflit d'autorité entre le Congrès et le Président ou chef de la république ; et le Congrès persistant à mépriser le veto présidentiel en votant le bill des droits civils, le conflit devra être porté devant la Cour Suprême, qui a droit de décider en faveur de l'une ou de l'autre partie.

— Nous avons la douleur d'annoncer la mort de deux bienfaiteurs du Cabinet de Lecture Paroissial, celle de Mlle Thérèse Berthelet et celle de M. Jos. Beaudry, arrivée le 18 avril, un mercredi, jour consacré à St. Joseph. La première était âgée de 82 ans et le second de 86. Nous espérons revenir sur ces deux personnages dont les vertus ont édifié toute notre ville pendant si longtemps, et qui ont eu plus d'un rapport de ressemb'ance, surtout dans leur grand amour pour les pauvres. La foi nous apprend que la présence des justes est d'une grande valeur, dans une ville comme la nôtre, pour apaiser le couroux du ciel provoqué par tant de désordres. C'est donc une perte immense pour Montréal que celle de ces personnes dont tous les instants étaient consacrés à la prière et aux bonnes œuvres, cette puissante protection contre les calamités publiques.

— La séance qui a eu lieu mardi dernier au Cabinet de Lecture Paroissial, sous la présidence du Rév. M. Baile, Supérieur du Séminaire, a été magnifique.

Elle a commencé par une poésie de M. E. Prud'homme intitulée : *Sur la montagne*. Cette pièce a été écoutée avec intérêt et elle le méritait. M. E. Prud'homme a un vrai talent pour la poésie noble et sérieuse. Ses pensées sont bien déduites et exprimées dans un style aussi grave que riche et inspiré par les meilleurs auteurs de la poésie moderne qui, on le sait, dans le genre lyrique, a produit de si magnifiques modèles.

Nous avons entendu ensuite la lecture de M. F. X. Thibault sur l'*Histoire du Canada par M. Ferland*. Dans cet essai il a montré très-bien comment M. Ferland s'est préparé laborieusement et consciencieusement à écrire l'histoire de son pays, et par de nombreux extraits et par des analyses bien faites, il a fait voir comme l'historien éminent s'était acquitté de sa tâche.

Comme M. F. X. Thibault n'a parlé surtout que du premier volume, nous espérons qu'il continuera, plus tard, son travail d'appréciation sur le reste de l'ouvrage.

M. Napoléon Bourassa a remercié le Rév. M. Baile de l'intérêt qu'il témoignait en ce jour à l'œuvre du Cabinet Paroissial ; il lui a rappelé tout ce que la jeunesse du pays lui devait depuis quarante années passées dans les fonctions les plus importantes de l'éducation laïque et ecclésiastique.

Nous publions plus loin le discours de M. Bourassa, et l'on verra avec quel charme et quelle délicatesse il a su à la fois complimenter le Rév. Supérieur de la maison St. Sulpice, et lui présager sa bienvenue au milieu de tous les citoyens de Montréal, qui lui ont été si redevables aux meilleurs jours de leur jeunesse.

C'est ce qu'a confirmé encore M. C. S. Cherrier dans un discours plein d'à-propos, où il nous a fait part, avec une grâce et une éloquence admirables, de ses impressions et de ses souvenirs personnels sur les maîtres distingués qui ont fait la gloire du Collége de Montréal.

Enfin, le Rév. M. Baile, pour terminer la séance, a adressé quelques mots de félicitation à MM. les lectureurs, et il a prononcé des paroles de sympathie pour la jeunesse lettrée et laborieuse, dont nous espérons qu'elle profitera pour son avantage et pour la prospérité du Cabinet Paroissial.

— Le 17 mars, selon la coutume, les étrangers réunis à Rome ont présenté au Souverain Pontife une adresse qui a été portée au Vatican par une députation de plus de cent personnes, composée de Français, d'Anglais, d'Italiens, d'Espagnols, de Portugais, de Belges, d'Allemands et d'Américains. Le Canada même y était représenté par M. E. Hudon. Le Saint-Père, accompagné de deux cardinaux, de deux évêques et de plusieurs camériers, a reçu cette députation dans la salle du trône.

Le comte Scotti, Milanais, a lu l'Adresse qui exprime en termes ardents les vœux des catholiques du monde entier pour le Souverain-Pontife,

et proteste contre les atteintes portées à l'indépendance du Saint-Siége et à la liberté de l'Église.

Pendant cette lecture, Pie IX donna plusieurs fois des marques d'approbation, et au récit des persécutions dirigées contre l'Église, sa noble figure s'animait et il fixait le crucifix en joignant les mains. Puis, lorsque les assistants se précipitèrent à genoux pour recevoir sa bénédiction, il les invita à se relever et leur adressa ces paroles que le correspondant de l'*Union* donne comme à peu près textuelles :

" Il y a déjà plusieurs années, qu'à cette même époque, je me vois entouré de catholiques de toutes les nations, en sorte que je puis me dire au milieu des représentants de la catholicité, c'est-à-dire de l'universalité de l'Église.

" Vous déplorez tous, mes chers fils, ce qui est arrivé dans ces dernières années. Avec vous je déplore, et bien plus, je condamne ici de nouveau, comme j'ai déploré et condamné solennellement, en ma qualité de vicaire bien indigne de Jésus-Christ, les usurpations, l'immoralité croissante, la haine contre la Religion et l'Église.

" Mais, tout en déplorant et condamnant, je n'oublie pas les paroles de Celui dont je suis le représentant sur la terre, et qui, dans le jardin de son agonie et sur la croix de ses douleurs, élevait vers le ciel ses yeux mourants et disait : *Pater, dimitte illis, nesciunt enim quid faciunt.* Moi aussi, en face des ennemis qui attaquent le Saint-Siége et la doctrine catholique elle-même, je répète : *Pater, dimitte illis, nesciunt enim quid faciunt.*

" Il y a deux classes d'hommes opposés à l'Église. La première comprend des catholiques qui la respectent et qui l'aiment, mais critiquent ce qui émane d'elle. Depuis le concile de Nicée jusqu'au concile de Trente, comme l'a dit un savant catholique, ils voudraient réformer tous les canons. Depuis le décret du pape Gélase sur les livres saints, jusqu'à la bulle qui a défini le dogme de l'Immaculée Conception, ils trouvent à redire à tout, à corriger en tout. Ils sont catholiques, ils se disent nos amis, mais ils oublient le respect qu'ils doivent à l'autorité de l'Église, et s'ils n'y prennent garde, s'ils ne reviennent promptement sur leurs pas, je crains bien qu'ils ne glissent sur cette pente jusqu'à l'abîme où déjà est tombée la seconde classe de nos adversaires.

" Celle-ci est la plus déclarée et la plus dangereuse. Elle se compose des philosophes, de tous ceux qui veulent atteindre la vérité et la justice avec la seule ressource de leur raison. Mais il leur arrive ce que l'apôtre des nations, saint Paul, disait il y a dix-huit siècles : *Semper discentes et nunquam ad cognitionem veritatis pervenientes.* Ils cherchent, ils cherchent, et bien que la vérité semble fuir devant eux, ils espèrent trouver et nous annoncent une ère nouvelle où l'esprit humain dissipera de lui-même toutes les ténèbres.

" Priez pour ces hommes égarés, vous qui ne partagez pas leurs erreurs. Vous êtes vraiment les disciples de celui qui a dit : *Ego sum via, veritas et vita.* Vous savez aussi que tout le monde n'est pas appelé à interpréter sa parole divine, qu'il n'appartient pas aux philosophes d'expliquer sa doctrine, mais seulement à ses ministres, à ceux auxquels il a donné la mission d'enseigner en leur disant : *Qui vos audit, me audit,* quand vous parlerez aux hommes, c'est ma voix même qu'ils entendront.

" Mes chers fils, je me réjouis de vous voir autour de moi. Plus encore que tous les autres vous méritez d'être bénis, et, de grand cœur, je vais appeler sur vous les bénédictions de Dieu. Mais auparavant je le supplie de nouveau d'avoir pitié de tant d'esprits qui s'égarent, et de prémunir surtout la jeunesse contre les artifices de ceux qui veulent la séduire.

" Que Dieu fasse donc descendre sa bénédiction sur vous, sur vos corps, sur vos esprits, sur vos âmes, sur vos familles, sur les nations que vous représentez, qu'il vous préserve de tous les malheurs, qu'il vous conduise dans la voie de la vérité et de la vie...."

Prière et pardon, telles sont toujours les deux grandes pensées de Pie IX. " Priez pour les égarés, vous qui ne partagez pas leurs erreurs, car ils ne savent ce qu'ils font." C'est l'esprit du divin Maître, ce sont ses propres paroles. Après ce discours, le Souverain-Pontife exprimait sa joie profonde de voir à ses pieds ses enfants, interprètes de tous les cœurs et de toutes les voix catholiques. Nous sommes heureux de nous associer à cette sainte manifestation, en lui consacrant ces lignes.

— Les principautés danubiennes seraient-elles menacées d'une nouvelle révolution ? C'est, du moins, ce qui résulterait du contenu d'une dépêche adressée de Bucharest et qui annonce que le gouvernement vient de dissoudre la Chambre des députés et de clore la session du Sénat.

Le Message de dissolution est conçu en ces termes : " Par suite de l'attitude prise par l'Assemblée dans sa séance d'hier, attitude qui ne tendait à rien moins qu'à l'ériger en Convention nationale, l'Assemblée est dissoute en vertu de l'article 17 de la constitution et le gouvernement en appelle à la nation. Une nouvelle Chambre sera convoquée et devra se réunir à Bucharest au plus tard dans quarante jours."

— La légion romaine, réunie à Antibes sous le commandement du colonel d'Argy, devait, dit-on, partir pour Rome vers la fin du mois d'avril.

—La Chambre italienne discutera, dès sa rentrée, les lois d'impôts et de finances à l'exclusion de tous les autres projets. Le ministère, on le sait, fait de leur adoption une question de cabinet.

— La guerre éclatera-t-elle enfin entre la Prusse et l'Autriche ? Dès le début nous l'avons craint, et aujourd'hui peu de personnes en doutent. Que chacune des deux puissances affecte encore un langage et une attitude pacifique, afin de rejeter sur son adversaire la responsabilité de l'aggression, on le conçoit ; mais, en vérité, ce jeu ne peut se prolonger indéfiniment. D'ailleurs, la Prusse n'a pas sans doute la naïveté de croire que l'Europe lui attribuera le rôle de l'agneau.

Voici ce qu'on mande de Vienne au sujet de ce conflit :

Les rumeurs de lutte prochaine circulent toujours. La Bourse est dans de continuelles anxiétés. Les journaux du soir contiennent plusieurs nouvelles alarmantes reçues de l'étranger et qui font pressentir une déclaration de guerre.

Le ministre d'Etat, M. de Beust, est attendu à Vienne.

Les nouvelles venues de Berlin et accréditées dans les cercles diplomatiques annoncent que la situation des affaires s'est de nouveau aggravée, et que les espérances relatives au maintien de la paix sont affaiblies. M. de Bismark insiste sur l'annexion des duchés à la Prusse, ce qui ne laisse d'autre issue que la guerre.

Des dépêches d'Odelberg et de Breslau rapportent qu'un train de poudre de guerre est passé à Oswieczim (Gallicie.) On attendait dans cette ville des forces considérables venant de Hongrie et se rendant à Lemberg. Quarante mille hommes de troupes autrichiennes ont successivement traversé Pardubitz et Kœnigsgraetz et se concentrent à Thérésientadt, non loin des frontières de la Prusse et de la Saxe.

La Prusse ne reste pas non plus inactive. On assure que le roi a donné son consentement à des dispositions militaires qui, bien que préparatoires, rendent la guerre presque inévitable. Le *casus fœderis* serait prochainement posé dans le Holstein. Le bruit court qu'on va procéder immédiatement à la mobilisation de deux corps d'armée.

— On annonce de Smyrne que Joseph Karam, arrivé dans cette ville sous un déguisement, s'y est embarqué pour la France.

La Turquie a renforcé son armée de Roumélie de 60,000 rédifs.

— La Bolivie est entrée dans l'alliance du Chili, du Pérou et de l'Equateur contre l'Espagne. Leurs escadres unies ont eu une première rencontre avec la flotte espagnole. Chacun des deux adversaires s'attribue le succès.

— Les lettres de Rome annoncent que le cardinal Antonelli a adressé, à tous les représentants du gouvernement pontifical à l'étranger, une circulaire expliquant le motif du départ du baron Meyendorff, chargé d'affaires de Russie près le Saint-Siége.

Une seconde brigade de l'armée française d'occupation partira aussitôt l'arrivée de la légion organisée à Antibes.

M. le baron Saillard est de retour du Mexique et est attendu à Saint-Nazaire vers le 8 avril. " On assure, dit la *Patrie*, qu'il aurait réussi dans sa mission, et que le rapatriement des troupes françaises commencera vers la fin de septembre ou dans les premiers jours du mois d'octobre prochain. A cette époque, un effectif d'environ cinq mille hommes rentrera en France."

Nous laissons à la *Patrie* la responsabilité de cette nouvelle que nous serions heureux de voir se confirmer. Les correspondances mexicaines sont, du reste, constamment assez satisfaisantes pour nous laisser espérer ce résultat.

Le 28 février, on célébrait dans la cathédrale de Mexico les obsèques de M. Langlais, enlevé si soudainement à l'œuvre de réorganisation financière et administrative du Mexique, dont il avait déjà préparé tous les éléments.

— L'*International* assure que l'ambassadeur de France à la cour de Florence a usé de toute son influence, auprès du général La Marmora, pour engager le gouvernement italien à garder la plus grande réserve tant que la guerre entre la Prusse et l'Autriche n'aura pas été déclarée. Aussi aucune alliance n'a-t-elle été conclue entre l'Italie et le cabinet de Berlin. Mais personne ne doute que si les deux grandes puissances allemandes en viennent aux mains, l'Italie ne soit entraînée dans ce conflit.

L'Espagne a sa crise ministérielle. Après une longue conférence, les ministres se sont rendus au palais. La démission de M. Rosas sera acceptée, assure-t-on ; et le marquis de Valde-Ferrazzio serait nommé à sa place.

La Porte persiste à demander la séparation de la Moldavie et de la Valachie, c'est-à-dire, en définitive, la destruction de l'œuvre des puissances signataires du traité de Paris.

D'après un ukase, promulgué à Varsovie, tout acquéreur de propriété en Pologne et dans ses

neuf provinces anciennes devra, à l'avenir, justifier qu'il n'est pas d'origine polonaise. Le sol de la Pologne peut appartenir à tous, excepté à ses enfants.

Visite de Lord Monk au Collége de Montréal.

Les Directeurs du Séminaire de Montréal ont eu l'honneur de recevoir, le 16 avril dernier, la visite de Son Excellence le Gouverneur Général. Lord Monk avait bien voulu prendre l'initiative de cette visite pour exprimer, par sa présence et par ses paroles, l'appréciation qu'il fait des services rendus par cette puissante Institution, la plus ancienne de Montréal, et qui a pris une si large part dans les progrès de tout genre qui ont marqué l'histoire de notre pays.

Son Excellence est arrivée au Grand Séminaire, à la montagne, vers deux heures et demie. Elle était accompagnée de M. Godley, Secrétaire du Gouverneur; Lieut.-Col. Monk, A. D. C., Secrétaire Militaire; Lieut.-Col. Irvine, A. D. C., Prov.; Capt. Pemberton, A. D. C. Parmi les autres personnes présentes on remarquait encore Son Excellence le Commandant des Forces, accompagné du Lieut.-Col. Earle, du Capt. DeMontmorency et de Miss Michel; Major-Général Lindsay, accompagné du Capt. Healy, Major de Brigade, et M. Lindsay, A. D. C.; Hon. M. Cartier, Mme et Dlles Cartier; Hon. J. Rose, Mme et Mlle Rose; Hon. T. D. McGee et Mme McGee; Dlles Irvine, M. et Mme Brydges, Mme et Dlles Cuvillier, Dlle Symes, Dr. Schmidt, etc., etc.

Les illustres visiteurs furent reçus par M. Baile, Supérieur de la maison de St. Sulpice en Canada. Ils furent de suite conduits dans la grande salle de réception, précédés de la musique du Collége, remarquable par le nombre autant que par le talent des exécutants, et qui faisait entendre les airs nationaux. Tous les élèves du grand et du petit Séminaire étaient réunis dans la salle. Après les présentations à Son Excellence, des adresses lui furent présentées en quatre langues différentes par les élèves: en grec par M. Dubuc, en latin par M. Doherty, en français par M. Jannelle, en anglais par M. Carroll. Nous reproduisons l'adresse française :

" Excellence,

" C'est une ancienne et précieuse tradition du Collége de Montréal que les Gouverneurs du Canada ont maintes fois donné à cette maison de glorieux témoignages du haut intérêt qu'ils portent à sa prospérité. On se rappelle et l'on se raconte encore les visites dont l'ont honoré Lord Durham, Lord Colborne et Lord Metcalfe.

" Jaloux de marcher sur les traces de vos illustres prédécesseurs, chaque année, Excellence, vous visitez quelques-uns des établissements d'éducation de cette Province, et vous y laissez de nobles et de puissants encouragements. Nous sommes heureux de participer, cette année, à cette haute faveur qui renouvelle toutes celles qui ont précédé.

" Désormais, le nouveau Collége n'aura rien à envier à la gloire du premier, et ce jour, Excellence, marquera dans nos annales et comptera parmi les plus beaux dans nos souvenirs de jeunesse."

Son Excellence répondit :

" Monsieur le Supérieur, Messieurs,

" Je suis fâché de ne pas pouvoir répondre, surtout à un moment d'avis, aux discours que vous venez de faire et dans les mêmes langues. Malheureusement, je ne parle que l'anglais et le français, et encore est-ce imparfaitement. Cependant je dois vous exprimer beaucoup de remerciements pour la magnifique réception qui m'est faite ici aujourd'hui; je vous remercie également pour les souhaits que vous adressez à ma famille et à moi. Je suis heureux de voir, dans cet important établissement d'éducation, qu'il règne de pareils sentiments de loyauté et d'attachement à Notre Gracieuse Souveraine et aux institutions sous lesquelles nous avons le bonheur de vivre; je suis certain, et les derniers événements en ont donné une nouvelle preuve, que ces sentiments sont partagés par toute la population de cette Province, sans distinction de race, d'origine, de nationalité ou de croyance. (Applaudissements). Encore une fois, Messieurs, je vous offre mes remerciements pour votre bienveillance. (Applaudissements prolongés)."

M. le Supérieur adressa ensuite les paroles suivantes à Son Excellence :

" Excellence,

" Permettez-moi, avant de quitter cette salle, de vous faire observer que nous avons ici deux cents jeunes gens qui se livrent à l'étude des sciences littéraires et des sciences naturelles, et environ quatre-vingt qui se livrent aux sciences ecclésiastiques. Tous sont traités de la même manière, sans distinction de pays ou de nationalité. Nous avons des élèves du Bas et du Haut-Canada, des autres Provinces Anglaises et des Etats-Unis; mais pour nous la politique nous est complètement étrangère. Seulement nous tâchons d'inculquer à nos élèves des principes de fidélité à leur pays. Aux Américains, nous disons: soyez bons républicains, mais chez vous. Aux sujets de Notre Souveraine la Reine Victoria, nous recommandons de lui être fidèles et loyaux. Nous leur répétons que la fidélité à leur pays est non-seulement un devoir d'honneur, mais encore un devoir de conscience. C'est dans ces principes que nous élevons les jeunes gens dont l'éducation nous est confiée, et nous espérons que vous les verrez toujours fidèles à persévérer dans cette ligne de conduite."

Après le discours de Son Excellence, le chœur chanta le *God Save the Queen;* et à sa sortie de la salle, il fit entendre un magnifique *Vivat!* Chants pleins de solennité et de grandeur, et redits, nous en sommes certains, avec sincérité.

Avant de visiter la chapelle, Lord Monk et sa suite prirent part à une très-agréable collation.

La chapelle du Collége attira l'admiration, et les éloges furent en grand nombre adressés aux révérends Directeurs de la maison, pour le goût qui avait présidé à la construction et à la décoration de l'endroit consacré à la prière et au culte de Dieu.

Son Excellence conversa longuement avec M. le Supérieur et les Prêtres qui l'accompagnaient, et témoigna beaucoup d'intérêt pour la maison de St. Sulpice, et il exprima à plusieurs reprises sa haute appréciation de ses services et de sa mission.

Avant son départ, dans un discours français plein de concision, mais aussi très-expressif, Lord Monk annonça

aux élèves qu'il avait du Supérieur la permission de leur promettre un congé, un grand congé. Pas n'est besoin de dire que cette nouvelle fut reçue avec une grande joie.

L'hon. M. Cartier demanda alors à Son Excellence la permission, qui lui fut immédiatement accordée, d'adresser quelques mots aux élèves du Séminaire. Voici ses paroles :

" Messieurs,

" Quarante ans après mon départ de cette maison, j'éprouve une grande joie à pouvoir retrouver ici mon ancien professeur, actuellement Supérieur de cette maison, et vous mes condisciples dans le présent, quoique je vous aie précédé d'un bon nombre d'années. Peut-être, messieurs, avez-vous parfois, non pas envié ma position, parce qu'un élève du Séminaire de Montréal n'a jamais éprouvé de pareils sentiments, mais peut-être avez-vous placé bien haut dans votre esprit la position que j'occupe aujourd'hui. Eh bien, messieurs, cette position, ce n'est pas à mon mérite, ce n'est pas à mes capacités que je la dois, c'est à ce Révérend Monsieur. (Applaudissements). Quand j'étais jeune comme vous, passablement indomptable, c'est lui qui m'a discipliné, qui m'a donné l'instruction. Aussi, suis-je bien aise de le rencontrer aujourd'hui, lui, Supérieur de la grande maison de St. Sulpice, et moi, aviseur du représentant de Sa Majesté en Canada."

Après quelques remerciements adressés par M. le Supérieur, Son Excellence et sa suite montèrent en voiture et quittèrent le Séminaire. Mais le souvenir de cette visite est resté profondément empreint dans l'esprit des élèves ; il ne s'effacera pas de longtemps.

Après le départ de Son Excellence, l'hon. M. McGee, qui était resté à converser avec quelques-uns des Directeurs de la maison, se rendit à l'invitation qui lui avait été faite d'adresser quelques paroles aux élèves, toujours avides d'éloquence et amateurs du talent. Voici quelques-unes de ses paroles :

" Messieurs,

" Les Révérends Prêtres Directeurs de cette maison me pressent de vous adresser quelques mots. C'est toujours un grand plaisir pour moi que de parler aux élèves du vénérable Séminaire de Montréal. Mais j'ai toujours refusé de prendre la parole quand Son Excellence le Gouverneur Général était présent ; j'ai cru que devant lui, les étoiles de deuxième grandeur devaient s'éclipser. Je vous félicite, MM., du bonheur que vous avez d'être les clients, si je puis m'exprimer ainsi, de cette grande maison qui a été comme la pépinière de la civilisation dans toute l'Amérique, depuis le temps où cette grande ville chrétienne du Nouveau-Monde portait le plus beau nom qui ait été jamais peut-être donné, le nom de Ville-Marie. Pour nous, Messieurs, pauvres émigrés irlandais, nous avons pour la maison de St. Sulpice une dette de reconnaissance que nous ne pourrons jamais acquitter ; mais si, pour nous, cette reconnaissance commence au milieu de la vie pour durer jusqu'à la mort, pour vous, elle commence dès votre tendre jeunesse ; elle n'en doit être que plus grande. Je suis certain que vous n'oublierez jamais les enseignements que vous recevez ici, ni les exemples dont vous êtes témoins. Je me réjouis de voir que Son Excellence le Gouverneur Général ait eu cette occasion de voir d'après quels principes était dirigé un grand établissement d'éducation catholique dans le Canada."

M. McGee termina en remerciant Messieurs les Directeurs et les élèves pour le plaisir qu'il avait éprouvé dans cette visite.

Ainsi se termina cette fête remarquable. Ces témoignages d'intérêt donnés par le représentant de Sa Majesté en Canada, envers une Institution qui jouit d'un influence aussi grande et aussi justement méritée que la maison de St. Sulpice, est une nouvelle preuve que les progrès de notre population ne sont pas indifférents à ceux qui président à nos destinées nationales. Et en retour nous pouvons dire que les principes de loyauté et d'attachement à nos institutions qui forment la règle de conduite du séminaire de Montréal, sont également suivis dans tous les établissements d'éducation de la Province. Partout on y enseigne le patriotisme et le courage civique, partout on y recommande la fidélité à notre pays.

Nous pouvons ajouter que ces enseignements ne sont pas donnés en vain. Ils produisent un grand et salutaire effet. A toutes les époques critiques de notre histoire, si notre pays a pu échapper à de grandes calamités, on le doit en grande partie à l'influence exercée par le clergé. Nous espérons que cette influence, au lieu de diminuer, s'affermira toujours d'avantage avec le temps, et nous sommes assurés que ce sera pour le progrès et la gloire de notre patrie.—*La Minerve.*

Il est bon quelquefois d'etre sourd.

Conte populaire, par M. Paul Stevens, lu au Cabinet de Lecture, le 3 avril 1866.

Mesdames et Messieurs,

Nous sommes en 1777—l'année même de l'établissement de l'imprimerie française à Montréal,—c'est-à-dire quatorze ans depuis la conquête de ce pays par les Anglais—et à la veille de la pleine lune de Décembre, en tirant vers Noël.

Voilà pour la date aussi exacte, aussi précise qu'a pu se la rappeler le héros même de ce récit, un aimable et vigoureux vieillard de quatre-vingts ans, qui n'avait jamais fait de philosophie, mais dont la mémoire et la science historique se passaient très-bien des régistres de la Chine et de beaucoup d'autres.

Voici maintenant pour la température ; car il est tout-à-fait important de ne rien omettre, même dans un conte.

Nous déclarons donc solennellement que la soirée où s'ouvre cette histoire, il fait un temps affreux, abominable, un horreur de temps ; il fait, en un mot, une de ces effroyables tempêtes de neige qui donneraient à croire que la fin du monde est proche.

Avec votre permission, Mesdames et Messieurs, nous allons, à l'instant, vous crayonner en quelques lignes, le portrait—d'après nature—de l'acteur principal des scènes comiques, drolatiques et très-véridiques qui vont suivre.

Il s'appelait Fortuné-Désiré-Honoré Bellehumeur dit Sans Chagrin.

D'une stature imposante, et carré à proportion, M. Fortuné Bellehumeur aurait figuré avec avantage au premier rang d'une de nos compagnies de milice. C'est

assez dire qu'il était bel homme. Malheureusement l'ensemble de sa physionomie était quelque peu gâté par un nez pyramidal, gigantesque, impossible, couvrant une partie de son visage d'une ombre éternelle. Mais hâtons-nous de dire que ce léger défaut était racheté par un front large et élevé sur lequel croissait une forêt de cheveux longs et bien plantés, toujours soigneusement entretenus, et que M. Fortuné Bellehumeur se ramenait gracieusement au milieu du dos pour en former, suivant la mode d'alors, une queue invariablement ornée d'un ruban rose, avec une coquetterie toute féminine.

Je m'aperçois, Mesdames et Messieurs, que je n'ai pas encore dit un seul mot des yeux de M. Fortuné, ces deux miroirs de l'âme, suivant la psychologie.

Réparons ce grave oubli.

M. Fortuné Bellehumeur avait les plus beaux yeux du monde, très-vifs, pétillants d'esprit et de malice. Le fait est qu'il aurait pu en revendre au procureur le plus madré, le plus subtil et retors de son temps; ce qui, soit dit entre parenthèse, le servait infiniment dans son commerce assez étendu de fourrures.

Ajouterai-je, Mesdames et Messieurs, que M. Bellehumeur était toujours mis avec une certaine recherche, quoiqu'il frisât la quarantaine?

Mettons-lui, pour ce soir, un de ces habits à larges basques, avec des poches comme des gouffres, tels qu'en portent les marquis et les docteurs de comédie, une veste très-longue, des culottes courtes en velours noirs, une belle et bonne paire de grandes bottes, chaussure si propice pour un pareil temps, et vous pouvez vous faire une idée assez exacte de ce qu'était, en l'an de grâce 1777, à la veille de la pleine lune de Décembre, M. Fortuné Bellehumeur.

Mesdames et Messieurs, si ma mémoire n'est pas trop infidèle, je crois me rappeler qu'Horace a dit quelque part:

> ...... Pictoribus atque poetis
> Quidlibet audendi atque mentiendi œqua potestas.

Ce qui, traduit en langue vulgaire, signifierait que les conteurs ont le droit d'aller aussi vite que le télégraphe.

Nous allons donc nous transporter, d'un trait de plume, à quinze ou vingt milles d'ici, entre St. Sulpice et Repentigny, au beau milieu du chemin du roi George III, le même qui fut forcé de reconnaître l'indépendance des Etats-Unis six ans plus tard,—c'est-à-dire en 1783,—et nous retrouverons, à quatre heures et quarante-sept minutes du soir, M. Bellehumeur dit Sans Chagrin en très-mauvaise humeur, et pestant contre la neige, contre le vent, contre les chemins, contre sa jument et enfin contre lui-même.

***

Par St. George! grommelait entre ses dents M. Fortuné Bellehumeur, tout en ramenant pardessus son nez interminable l'épaisse fourrure de son capot et en se renfonçant dans ses robes de buffle, qu'avais-je besoin de quitter si tôt la *Claire Fontaine*, à Lavaltrie, où j'aurais vécu comme un coq en pâte jusqu'après cette tourmente?... Bon! voilà encore un tourbillon de neige qui me bouche l'œil droit, et me ferme l'œil gauche... Pour peu que cela continue, je vais devenir aussi aveugle que le chantre de l'Iliade ou l'infortuné Bélissaire... Allons, voilà que je commence à rouvrir les yeux et cependant je n'y vois goutte!... Et dire qu'à l'heure qu'il est, au lieu de me faire cahoter et rompre les os, il n'aurait tenu qu'à moi de demeurer mollement étendu sur un sopha... Ah ça! mais il y a donc des appartements à louer dans le chemin du bon roi George III... Quelle route et quel temps!... Pour un rien je me laisserais dégringoler au bas de la côte, et j'y attendrais patiemment le retour du soleil et d'un zéphir moins impétueux, tapi dans la neige comme un ours blanc...

Tandis que M. Fortuné se livrait à ce monologue, il lui sembla apercevoir tout-à-coup, au détour de la route, une brillante illumination, apparaissant au sein de la nuit, à quelques arpents devant lui. C'était l'auberge du *Lion d'or*, située à mi-chemin entre St. Sulpice et Repentigny, et dont les touristes peuvent encore, à l'heure qu'il est, voir les ruines imposantes sur l'ancien chemin du roi.

Allons, la Grise! fit-il en allongeant un vigoureux coup de fouet à sa jument, allons... encore un bon coup de collier, et dans cinq minutes je te promets de l'avoine à pleine mangeoire et du repos jusqu'à demain.

Quelques moments après, M. Fortuné Bellehumeur arrêtait sa cariole devant l'Hôtel du *Lion d'or*, tenu par M. Sagamité, et son oreille n'était pas médiocrement flattée d'entendre s'échapper de l'intérieur, malgré le sifflement de la tempête, les sons joyeux du violon se mariant au bruit du tambourin.

Ah! ah! ... il paraît qu'il y a noces et festons céans, et nous voilà bien arrivé, pensa M. Bellehumeur en se hâtant de mettre son cheval dans l'écurie; entrons, et vive la joie!...

***

Mais, comme la plupart des joies d'ici-bas, hélas! cette joie que M. Fortuné se promettait d'avance menaçait d'être courte, s'il faut en juger d'après les premières paroles qu'il échangea avec l'hôtelier:

— Monsieur,... je n'ai pas l'honneur de vous connaître, se mit à dire M. Sagamité avec le ton d'un homme convaincu de son importance, mais je suis désolé du contre-temps. Nous marions aujourd'hui M. Romulus Plumitif, le fils unique de M. César Auguste Plumitif, qui est proche parent du frère à l'oncle de M. notre curé, avec Mademoiselle Prudence-Perpétue-Félicité Beaubec, et je vous garantis qu'il est impossible que vous vous arrêtiez ici. Ce sont des gens qui font bien les choses; ils ont retenu toute la maison. Vous voyez bien, monsieur, qu'il m'est impossible de vous recevoir. Ma bonne vérité, je ne crois pas qu'il me reste assez de place pour *cabaner* un chat de deux mois...

— C'est très-bien, maître Sagamité, fit M. Fortuné Bellehumeur, en coupant court à l'éloquence de l'hôtelier, vous êtes trop bon, mille fois trop bon, M. Sagamité;... vous êtes une vraie providence pour les voyageurs...Mais où donc est la salle à manger?...Je ne suis pas un personnage difficile comme il y en a tant qui ne trouvent jamais rien de bon... Je m'accommode fort bien d'une nourriture saine et abondante, et je me sens très-disposé à rendre hommage à l'excellence de votre talent culinaire... Mais où donc est la salle à manger?......

Eh quoi ? pensait M. Sagamité, dont la figure passait, en ce moment, par toutes les gradations d'un simple étonnement à un hébêtement profond ; eh quoi ? est-ce que ce grand diable d'homme est sourd ?...

— Où est la salle à manger ?... répétait M. Bellehumeur d'une voix de tonnerre. Où est-elle cette salle à manger ?... Et saisissant en même temps M. Sagamité d'un bras d'hercule et le fesant pirouetter deux fois sur lui-même, M. Bellehumeur se précipita dans la cuisine, se promettant bien de soutenir son rôle de sourd jusqu'au bout.

Puis, M. Fortuné Bellehumeur se redressant de toute sa hauteur dans une attitude qui ne manquait pas de majesté, étendit les deux mains au-dessus de la tête de l'hôtelier, comme pour le bénir, et lui débita le discours suivant d'un ton cadencé et solennel, mais si rapide que M. Sagamité ne put placer un seul mot :

—Je vois avec plaisir, M. Sagamité, que votre cuisine est parfaitement tenue. Je dirai plus,... par la variété des mêts que vous faites cuire, il m'est évident, clair et patent, manifeste et visible, c'est-à-dire hors de tout doute possible présent et à venir, que vous avez à cœur de plaire à tous les goûts. En effet, *de gustibus non est disputandum ;... tot capita, tot sensus*... ce qui signifie clairement que chacun n'a pas le même appétit, ou bien que tout le monde n'aime pas le veau.

Je remercie aussi le saint patron des voyageurs de m'avoir conduit, ce soir, sous votre toit hospitalier où vous tenez toujours, — avec une prévoyance au-dessus de tout éloge, des chambres en réserve pour les voyageurs attardés, ce qui peut arriver à tout le monde, et de cette manière vous réduisez à néant, vous pulvérisez, vous annihilez ce déplorable proverbe que tous les gens qui voyagent ont en horreur : " *tardè venientibus ossa.*"

— Monsieur ! il ne s'agit pas de tout cela, cria M. Sagamité d'une voix perçante ; je vous dis et je vous répète qu'il n'y a pas de place ici pour vous.

— Ne vous dérangez pas, M. Sagamité, ne vous dérangez pas de vos occupations ; je saurai bien trouver moi-même la salle à manger...

Et M. Fortuné Bellehumeur se dirigeait vers la salle de danse, quand maître Sagamité laissant précipitamment dinde et broche, courut se suspendre à la queue et aux basques de l'orateur, lui criant à travers les oreilles, de toute la force de ses poumons :

— On n'entre pas ici !... Ma maison a été retenue en entier pour la noce à M. Romulus Plumitif et Mademoiselle Prudence-Perpétue-Félicité-Beaubec...... et pour leurs parents et amis... et pour les amis de leurs amis.

— *Vade retro, Satanas !* riposta M. Bellehumeur ; et d'un revers de main, il envoya l'infortuné Sagamité rouler dans sa cheminée en décrivant de nouveau plusieurs pirouettes. Puis, le front haut, la démarche assurée, — ainsi qu'un chevalier sans peur et sans reproche — M. Fortuné-Désiré-Honoré-Bellehumeur dit Sans Chagrin pénétra dans la salle occupée par les gens de la noce, et sans s'occuper le moins du monde des danseurs qui achevaient un cotillon, alla se planter près de la cheminée où brûlait un excellent feu, devant lequel il se plaça impertubablement,—le dos à la braise —et se mit à considérer l'assemblée du regard le plus paternel et le plus courtoisement bienveillant.

***

Le violon venait de donner son dernier coup d'archet, lorsque M. Sagamité, le visage outrageusement barbouillé de sauce et de suie, fit irruption dans la salle, et d'une voix étranglée par la colère et l'indignation, se mit à beugler en apostrophant chacun des invités par ses noms et prénoms, à la façon des héros d'Homère :

M. Romulus Plumitif !... M. César Auguste Plumitif !... M. Beaubec !... Mame Beaubec !... Mamselle Prudence Perpétue !... M. Bathasar Matou ! !...Mame Matou !... M. Nicodème Quénoche ! !... Mame Quénoche !... Mamselle Turlurette ! ! ... M. Colas Bisencoin !...Madame Bisencoin !... Mamselle Torticolli !... Mame Titiche !... M. François Piquebois !... Mame Piquebois !... Mamselle Boursaille !... M. Anastase de la Barbotière !... Mme de la Barbotière !.. Mamselle de la Barbotière !... je vous prends à témoins que ce grand homme qui se chauffe contre la grille est entré ici malgré moi... et que je lui ai déclaré que vous étiez une société privée,... et qu'il n'a voulu entendre ni hue ! ni dia !... vu qu'il est affreusement sourd... Essayez vous-mêmes de lui parler, vous aurez peut-être plus de chance que moi !...

Une immense stupéfaction accueillit ce discours, pendant lequel chacun s'était assis, mais bientôt un silence profond, solennel se répandit dans toute l'assemblée.

Tous les yeux s'étaient fixés sur M. Fortuné Bellehumeur, qui, le dos tourné au feu, les jambes et les basques écartées, avait un faux air du colosse de Rhodes, et continuait à promener, du haut de sa grande taille, sur tout l'auditoire étonné, un regard paternel empreint d'une bienveillance sans bornes et d'une exquise courtoisie.

....

Il y avait déjà trois minutes et quarante-cinq secondes que durait ce silence profond pendant lequel on aurait pu entendre le vol d'une mouche, quand M. César Auguste Plumitif père, s'armant de tout son courage, se décida à se lever, et marchant douze pas en cadence du côté du feu, vint s'arrêter, à une distance respectueuse, en face de M. Fortuné ; puis, se levant sur ses pointes, lui tint à peu près ce langage, d'une voix légèrement émue qu'il cherchait à rendre aussi forte que possible, en se faisant un porte-voix avec les deux mains, comme s'il se fût agi de héler un navire voguant à grande distance :

— Monsieur est assurément un étranger, certainement ?...

Mais M. Fortuné Bellehumeur ne répondit pas plus qu'une souche.

— Je gagerais, en vérité, que monsieur est un étranger ?... continua M. César Auguste, avec plus d'assurance, en haussant le volume de sa voix.

Nouveau silence.

Cette fois, M. César Auguste se mit à crier de toutes ses forces :

— Je gagerais bien un louis que monsieur n'est pas du pays ?...

M. Fortuné, feignant enfin de s'apercevoir qu'on lui parlait, répondit tout à coup d'une voix à casser les vitres :

— Mon défunt père Machabée-Timothée-Barnabé Bellehumeur dit SansChagrin, commerçait dans les

peaux, et depuis vingt ans je fais comme lui, pour vous servir.

— Monsieur Bellehumeur est sourd comme un pot, exclama la galerie.

— Ah ! queu nez !...

— Ah ! quel nez !...

— Quel grand nez ?...

— Queu long nez !...

— Romulus ! chante-nous donc la chanson...

— Quelle chanson ?

— Mais tu sais bien... la chanson que tu chantais le printemps dernier, sur mon épinette, et qui nous a tant fait rire :

Ah ! quel nez ! ah ! quel nez ...
Vraiment, j'en suis démonté !..

Mesdames et messieurs, si vous n'êtes pas condamnés à entendre cette effroyable chanson, rendez-en grâces à ce pauvre M. Sagamité qui avait profité de cet intermède comique pour se débarbouiller, donner un dernier coup d'œil à la table et finalement venir annoncer que le souper était servi.



C'est ce qu'attendait avec une vive impatience M. Fortuné Bellehumeur. Sans demander la permission à personne, il alla présenter son bras à Melle Torticoli, d'une façon fort civile ; mais avant qu'elle fût revenue de sa surprise, il l'avait transportée au bout du poing, comme une plume, dans la salle du festin. L'assistance n'avait pas encore pris place que déjà M. Bellehumeur s'était emparé de la soupière et offrait la soupe aux convives d'une manière vive et dégagée, opération fort délicate qu'il termina en ayant soin de ne pas s'oublier.

M. Fortuné Bellehumeur mangea donc comme quatre et but à l'avenant, ce qui ne l'empêcha pas de commettre des coq-à-l'âne et des quiproquo invraisemblables pour le plus grand plaisir de l'aimable société. Celle-ci pourtant ne pouvait pas lui pardonner tout à fait une intrusion aussi inqualifiable.



Cependant l'archet et le tambourin avaient attaqué de nouveau leurs notes les plus vives et les plus dansantes.

M. Fortuné Bellehumeur était trop galant pour ne pas prier Melle Torticoli de lui faire l'honneur d'un menuet.

M. Fortuné Bellehumeur dansa donc avec Melle Torticoli, et profita habilement du tohu-bohu et de la confusion de la danse suivante pour disparaître complètement à tous les regards.

***

Or donc, mesdames et messieurs, pendant que la noce dansait, piétinait, trépignait et se trémoussait dans le grand salon du *Lion d'Or*, M. Fortuné Bellehumeur avait tranquillement enfilé l'escalier ; et la première chose qui frappa sa vue, en arrivant sur le palier du premier étage, fut une chambre à coucher assez spacieuse et d'apparence très-confortable, dans laquelle pétillait un bon petit feu de grille.

M. Bellehumeur y entra, et après avoir poussé le verrou, s'y installa comme s'il n'en avait jamais eu d'autre de sa vie.

— Ah ! brigand de Sagamité ! tu me disais effrontément que tu n'avais pas de coin pour loger un chat de deux mois,... et tu possèdes des appartements comme celui-ci !... Un lit princier !... Des chaises et des fauteuils rembourrés ! Un tapis qui donnerait envie à se coucher dessus, n'était le duvet de ce matelas !... Scélérat, va !... Voyons, tirons ce fauteuil et causons un peu avec nous-même, c'est encore le plus sûr moyen d'avoir toujours raison et de ne point se contredire.

Sur ce, mesdames et messieurs, M. Fortuné Bellehumeur poussa en face du feu un vaste fauteuil de cuir, s'y laissa cheoir de tout son long, et les pieds solidement appuyés sur les chênets, déboutonna sa veste et se mit à rêver et à débiter tout ce qui lui passa par la tête, à propos des heureux époux qu'il venait de contempler.

I. Le mariage est une loterie, et il n'est pas donné à tout le monde de tirer un bon numéro.

....

....

XXXVII. Les rebecs et austres instrumens de gente et moult agréable musique qui servent aux esbats joyeux et fôlastreries du premier jour de certaines nopces, cachent des boires et cuisants desplaisirs plus amers et aspres au goust que fiel de chouette et de masle de grenouille, seschés au soleil dans la canicule.

....

....

LXV. La femme est l'œuvre la plus admirable, la plus étonnante de la création, quand elle n'a pas de défauts.

....

....



M. Fortuné Bellehumeur en était peut-être à son centième paradoxe, lorsqu'un bruit de pas général dans l'escalier l'avertit que la noce allait se coucher.

Bientôt, en effet, elle se trouva réunie toute entière sur le palier, et M. Fortuné eut la bonne fortune d'entendre ce qui suit :

— Bonsoir, madame Romulus Plumitif...

— Bonne nuit, M. Romulus Plumitif...

— Bonsoir... bonsoir, madame Matou...

— Par ici... M. Matou, par ici... du même bord que madame Piquebois et Melle Boursaille.

— Allons, bonne nuit, ma chère petite dame...

— Bonsoir, M. Romulus !...

— A demain, madame Bisencoin !...

— Au revoir, M. Bisencoin...

— Bonsoir, Mlle Torticoli... ne faites pas de mauvais rêves...

— Bonsoir, M. de la Barbottière... Bonne nuit, madame et Melle de la Barbottière.

— Madame Titiche, suivez madame de la Barbottière...

Enfin, il ne resta plus sur le palier que M. Plumitif père avec son épouse et M. Sagamité. Bientôt, M. Fortuné Bellehumeur entendit, avec une joie féroce, que l'on tâtonnait et qu'on grattait à sa porte... puis une clef joua dans la serrure et essaya, mais en vain, de l'ouvrir, pendant quelques instants.

— Dépêchez-vous donc, M. Plumitif, disait madame Plumitif, ouvrez donc... vous me faites geler...

Mais M. Plumitif avait beau s'efforcer d'ouvrir la porte, la porte ne s'ouvrait pas...

M. Plumitif père allait donner la clef à son épouse, quand une voix forte et menaçante, partant du fond même de la chambre, prononça ces mots :

— Par tous les cent diables d'enfer ! y aurait-il des Bostonnais dans l'établissement ?...

— Tiens ! mais c'est bien l'homme au grand nez qui est dans notre chambre, exclama madame Plumitif la mère, vous n'avez qu'à voir !... C'est bien drôle tout de même... Il parle des Bostonnais... Pour qui nous prend-il ?

— Soyez tranquille, madame Plumitif, dit M. Sagamité, vous allez voir que je le ferai bien sortir...

Et M. Sagamité se mit à crier, par le trou de la serrure, de toute la force de ses poumons :

— M. Bellehumeur !... M. Bellehumeur !... dormez-vous ?... réveillez-vous !... Vous savez bien que vous n'avez pas de chambre !...

Pendant tout ce temps, M. Bellehumeur se déshabillait le plus tranquillement du monde.

— M. Bellehumeur !... M. Bellehumeur !... c'est moi !... Je suis M. Sagamité... Pan ! pan ! Pif !... paf !...

Et M. Sagamité, en désespoir de cause, s'était mis à attaquer la porte à grands coups de talon de botte.

— Mon Dieu ! M. Sagamité... vous allez réveiller tout le monde, disait madame Plumitif. Vous savez qu'il est sourd comme trente-six pots, ce terrible homme-là... Tenez, voilà déjà quelqu'un qui vient...C'est Mme Titiche avec M'lle Turlurette... Ah ! sainte croix bénite ! voilà bien qu'il arme ses pistolets !... L'entendez-vous, M. Plumitif ?... Il parle encore des Bostonnais... Pour le sûr, il va nous arriver malheur... Venez-vous-en, M. Plumitif !... Je me meurs de peur...

En ce moment, Mesdames et Messieurs, M. Fortuné Bellehumeur s'est tout à fait mis au lit, et aussitôt qu'il entend s'éloigner les époux Plumitif flanqués de maître Sagamité, il leur envoie, comme une fiche de consolation, ces aimables paroles :

Bonsoir, mes très-chers amis... Bonne nuit, monsieur et madame Plumitif... Bonsoir, M. Sagamité... Quel dommage que l'heure soit si avancée, sans cela je vous aurais priés d'achever la chanson, sans épinette, dont je n'ai encore entendu que le refrain :

Ah ! quel nez !.. ah ! quel nez !..
Vraiment j'en suis démonté..

Et sur ce, Mesdames et Messieurs, M. Fortuné Bellehumeur enfonça son bonnet de nuit sur ses yeux, se rabattit la couverte jusqu'au-dessus de la bouche, et ne tarda pas à dormir d'un profond sommeil.

***

Le lendemain, dès le point du jour, M. SansChagrin *attelé* et prêt à partir, hélait, de la rue, l'hôtelier, d'une voix à réveiller les morts.

— On y va, monsieur... On y est ... Nous voici !... Et M. Sagamité apparut, sur son perron, la carte à la main.

— Combien vous dois-je ?

— Sept livres dix sols.

— Très-bien, fit M. Bellehumeur glissant un écu de trois livres dans la main de l'hôtellier.

— C'est encore quatre livres dix, mon cher monsieur.

— C'est bon... C'est bien, très-bien, M. Sagamité, je ne marchande jamais dans une maison où j'ai été bien servi, et j'ai pour règle invariable de ne pas accepter de change... Vous le donnerez au garçon.

En disant ces derniers mots, M. Fortuné-Désiré-Honoré Bellehumeur dit SansChagrin fouetta son cheval et partit comme un boulet de canon, riant dans ses barbes de la figure du pauvre Sagamité, et très-content de toute sa personne, voire même de son nez ; car s'il est vrai, comme a dit le bonhomme La Fontaine :

" Que c'est double plaisir de tromper un trompeur,
Il doit être, je crois, au moins tout aussi doux
De se moquer des gens qui se moquent de nous."

PAUL STEVENS.

Discours prononcé par M. N. Bourassa, au Cabinet de Lecture Paroissial.

Monsieur le Supérieur,

Permettez à un ami du Cercle Littéraire, à un zélateur du progrès intellectuel, à un ancien élève de vous souhaiter la bienvenue dans cette enceinte où vous venez pour la première fois comme Supérieur de la digne maison de St. Sulpice.

Mais avant tout, je dois vous dire, pour vous délivrer de l'embarras que pourrait causer à votre modestie une démarche semblable au milieu d'un pareil concours de personnes, que vous êtes ici entouré d'anciens amis, et que je vous adresserai le moins de compliments possible.

Il y a plusieurs années, je fus chargé de vous présenter les bons souhaits du retour, au milieu de vos élèves, après une absence de quelques mois, que vous veniez de faire. J'avais essayé d'être l'interprète des sentiments que cette circonstance inspirait à tous et je fis alors, je crois, sans apprêts, une déclaration sincère de choses que j'entendais exprimer tout autour de moi, ou que je sentais en moi-même. Eh bien ! aujourd'hui, je m'aperçois qu'il me faudrait recommencer cette confidence, en parlant seulement au nom d'un plus grand nombre ; les sentiments sont restés les mêmes ; les mêmes sympathies ont toujours duré, et puis, Monsieur le Supérieur, je n'ai pas appris à faire mieux les compliments ; c'est peut-être parce qu'on ne m'a pas donné souvent l'occasion d'en faire de plus mérités et de plus sincères.

Aujourd'hui, on aurait pu trouver, sans doute, parmi vos anciens élèves quelqu'un plus digne que moi de vous faire cet accueil public ; il est sorti de votre enseignement, vos conseils et vos exemples ont formé de vénérables prélats, un grand nombre de prêtres distingués par leur savoir et leur piété, des hommes arrivés à toutes les dignités politiques, à tous les honneurs de leurs professions ; pour moi, je ne suis pas encore le doyen de vos élèves, je ne suis ni un dignitaire ecclésiastique, ni un premier ministre, ni un député, ni un juge, enfin je ne sais trop ce que je puis me glorifier d'être à part d'avoir été votre élève. Mais c'est peut-être à cela que je dois l'honneur de vous adresser la parole ce soir. Comme je ne puis pas apporter dans ma

personnalité un exemple éclatant de ce qu'ont su produire dans tant d'autres votre habile direction et vos sages conseils, je vous dois au moins ce témoignage, avec les quelques infortunés mortels qui ont reçu votre enseignement et qui ne l'ont guère fait fructifier, que les jours où nous avons plus goûté le bien sont ceux que nous avons passés près de vous, et que ceux où nous l'avons moins pratiqué datent de notre séparation.

Monsieur le Supérieur, jusqu'à ce moment, votre vie s'est écoulée dans la retraite, s'est vouée toute entière à l'éducation de la jeunesse, et à l'enseignement des hautes sciences ecclésiastiques. Vous avez travaillé à former de bons citoyens et des prêtres vertueux. Vous avez rempli cette double tâche, imposée par votre saint fondateur à tous ses enfants d'Amérique, vous avez activement contribué à former un peuple nouveau. Aujourd'hui, vous venez, par le suffrage de vos vénérés collègues, occuper une position éminente au milieu du clergé et de la ville de Montréal; et malgré ce que vous pouvez en penser, c'est une juste récompense de vos travaux, et nous espérons ardemment qu'elle vous sera une occasion de jouissances et de bonheur.

Votre nouvelle dignité vous crée des devoirs civils importants, et des rapports nécessaires avec toutes les classes de la société. Ces devoirs que tous vos prédécesseurs ont acceptés si généreusement et qu'ils ont rendus agréables à tout le monde, ils vous seront d'autant plus faciles, que vous allez retrouver autour de vous un grand nombre d'hommes que vous avez formés et qui vous gardent le souvenir de la reconnaissance.

Comme Supérieur de la maison de St. Sulpice, vous devenez plus que jamais la personnification de cette double mission de votre communauté, à savoir: étendre le domaine de la foi par les ouvriers que vous savez former, fonder et consolider l'existence de ce pays; vous venez marcher à la tête du progrès de l'Evangile et du progrès civil et national; vous êtes prêtre par votre vocation d'en haut, et vous êtes notre premier citoyen par les prérogatives de votre société qui a fondé cette ville, qui l'a conservée, et qui l'a dotée d'une partie de ses plus bienfaisantes institutions.

Nous aimons à nous rappeler dans toutes les circonstances qui nous rapprochent et nous intéressent particulièrement à votre communauté, que vos fondateurs ont été les nôtres, qu'ils ont conduit ici nos pères, comme Moïse conduisit les Hébreux dans la terre promise, avec l'épée et les tables de la loi; assurant d'un côté leur salut menacé par les sauvages, et de l'autre la stabilité sociale exposée aux dangers de l'insubordination et de l'inconstance. Eux aussi ont été, comme chez le peuple prédestiné, chefs et pontifs.

Cette grande entreprise de la compagnie de Montréal, la plus admirable de toutes celles qui ont concouru à former les peuples de notre continent, n'était pas seulement une œuvre religieuse, c'était une œuvre sociale, une œuvre de civilisation, conduite avec le dévouement de l'apostolat, avec la sagesse de l'esprit chrétien. Vos devanciers venaient fonder une société avec les éléments de stabilité les plus sûrs, sous les auspices les plus puissants. Ils accomplissaient un acte de foi, sans doute; mais c'était parce qu'ils croyaient que les peuples forts doivent commencer par un acte de foi et ne peuvent grandir qu'avec des croyances et des idées, qu'avec un intérêt commun plus élevé que celui du simple confort personnel et de la richesse publique. Ils nous fondaient sur la religion, sur le désintéressement et la pensée, les seules choses qui aient jamais enfanté l'héroïsme dans les actions et le vrai beau dans les œuvres humaines. Ils ne venaient pas, eux, conquérir et exploiter des hommes; ils venaient les appeler autour d'eux sur une terre vierge, donner le bienfait de la révélation à ceux qui ne l'avaient pas reçu, les instruire, leur apprendre les arts de la vie civilisée, et offrir à nos pères qui les avaient suivis, un champ nouveau pour épancher plus librement ces trésors inépuisables que Dieu a déposés dans l'intelligence humaine.

M. le Supérieur, votre maison, en héritant d'une partie des droits de la généreuse société de Montréal, n'a voulu abdiquer aucun de ses solennels engagements, négliger aucune de ses intentions. Vous n'avez plus à nous protéger contre les Iroquois, par le bras des hommes héroïques que vous préposiez à notre garde; la population de Ville-Marie s'est assez développée et enrichie pour n'avoir plus l'occasion, dans les jours de disette, de vivre entièrement de votre munificence, comme il est arrivé tant de fois, naguères. Mais on vous voit toujours, avec un zèle et une intelligence attentives à tous les besoins nouveaux de la population, ouvrir des écoles chrétiennes, élever des églises partout où les doctrines étrangères menacent de nous envahir; fonder des salles d'asile et des comptoirs pour venir en aide aux pauvres et aux enfants négligés: et puis, à côté de ces œuvres purement catholiques qui absorbent une partie des ressources de votre maison, vous croyez toujours de votre devoir de vous associer au mouvement et à l'expansion de la vie civile, d'aider à tous les progrès de votre pays, de favoriser tous les élans généreux du cœur et de l'esprit, de contribuer enfin à tous les succès légitimes de vos concitoyens. Ces ressources croissantes que vous donnent aujourd'hui l'exploitation de votre bien par les mains de tous, sa valeur centuplée par le travail commun de toutes les intelligences et de toutes les industries, vous voulez qu'elles servent encore d'aliment, de récompense, de ressort à ce même travail; et c'est à cette volonté généreuse que l'on doit cet édifice si bien commencé, et tant d'autres munificences connues de tout le monde. C'est la même bonne inspiration, M. le Supérieur, qui vous a conduit au milieu de cette jeunesse laborieuse, pour applaudir à ses efforts à l'exemple de votre illustre prédécesseur.

Ceux qui ont vu sous votre direction se révéler les premières beautés des œuvres de l'esprit humain, vous verront avec satisfaction venir constater la distance qu'ils ont parcourue dans la carrière des lettres. Dans un pays où les hauts dignitaires restent trop étrangers au travail et au progrès de la pensée, il est heureux que les corporations de l'importante maison de Saint-Sulpice comprennent ce que la société doit à l'intelligence.

Vous trouverez donc naturel que nous venions vous saluer sur ce terrain où nous devrons vous rencontrer désormais, comme ami et protecteur de tous les travaux méritoires, comme approbateur de toutes les tentatives faites pour atteindre au bien par la pensée.

Moyens préventifs du Choléra.

La *Minerve* attire l'attention sur les importants conseils qui suivent, à elle communiqués par une personne d'une haute compétence :

Ces moyens ont pour but de préserver la localité et l'individu.

Pour préserver la localité on a recours à des mesures d'hygiène publique, qui se résument la plupart dans le mot *assainir*.

Ainsi, il faut veiller à la propreté des rues, en enlevant les immodices et empêchant les déjections sur la voie publique ; des égoûts par de grands lavages ; des latrines publiques par le lavage au chlorure de chaux et au sulfate de fer ; enfin, des abattoirs par les mesures les plus sévères.

Il faut enlever et enterrer promptement les cadavres, répandre de la chaux dans les fosses.

Prévenir les rassemblements de troupes, les assemblées et les marchés. Ne pas faire passer les corps de troupes par les lieux infestés, les disséminer s'ils sont déjà atteints, les faire camper en lieux sains et les loger à couvert.

Vérifier les denrées alimentaires ; faire disparaître les viandes altérées et les fruits non murs. Publier des prescriptions sévères concernant les débits des boissons.

Pratiquer des visites domiciliaires, pour faire assainir les habitations et découvrir les maladies au début. Cette mesure est de la plus grande importance. En effet, sur plus de 43,000 malads ainsi découverts à Londres, et soignés à temps, 52 seulement qui furent atteints du choléra grave ont succombé malgré le traitement.

Enfin, établir des ambulances où les malades puissent trouver des soins à toute heure.

Quant aux moyens préventifs qui regardent les individus, ce ne sont que de simples conseils d'hygiène.

Qu'ils s'éloignent des lieux affectés, ceux qui le peuvent, mais en soulageant de leur bourse les misères dont ils n'auront pas à subir le spectacle. Le départ des gens timorés diminura la densité de la population, et partant le nombre des victimes.

Si l'on ne peut fuir le mal, il faut se mettre autant que possible à même d'y résister.

Si le logement ne peut être spacieux, qu'il soit au moins aéré.

Les vêtements seront suffisamment chauds.

Les aliments doivent être sains, légers, réparateurs ; il faut éviter les mêts épicés et les fruits peu mûrs.

S'abstenir de boissons froides, surtout d'excès alcooliques.

Le ventre doit être libre. On ne doit pas laisser s'établir la constipation, qui est souvent suivie de débâcle, ni surtout la diarrhée. Les gaz intestinaux seront utilement combattus par l'usage du charbon végétal.

L'usage d'une ceinture de laine est d'une précaution utile.

Il faut éviter les excès de travail, de marche de tout genre ; fuir les émotions pénibles, ne pas s'abandonner à une crainte exagérée.

Autour des malades, instituez une grande propreté, ventilation bien établie, et surtout pas d'encombrement de personnes. Qu'on ne fasse pas de longs séjours dans leur chambre ; qu'on jette rapidement leurs déjections en y ajoutant du sulfate de fer ; enfin, qu'on se relève souvent auprès d'eux pour aller respirer un air pur dans les intervalles.

Dr. G. L. De B...

LA NEIGE.

(Ecrit spécialement pour l'*Echo*.)

(*Suite.*)

ARTICLE CINQUIÈME.

Tempêtes de neige : mort de M. Auclair ; déplorable événement arrivé au Col-du-Bonhomme. — Avalanches, leurs ravages, moyen de les prévenir. — Les chiens du St. Bernard.— Eclat de la neige : son influence sur la vue ; lunettes des Esquimaux et des Thibétains.—Conclusion.

Les tempêtes de neige sont trop connues de nos lecteurs, pour qu'il soit nécessaire d'en faire longuement la description. On a inventé, pour les désigner, un mot qui mérite de passer dans la langue parce qu'il fait image, c'est celui de *poudrerie*.

Dans ces moments le ciel est obscurci par une neige fine que le vent soulève, comme le simoun soulève le sable du désert, et qu'il pousse avec une violence incroyable. On a de la peine à distinguer les maisons à travers ces tourbillons épais, souvent même on ne voit rien du tout. Le grésil frappe le visage de l'infortuné qui est obligé de marcher en sens contraire de la raffale ; il siffle et bourdonne autour de lui, s'introduit dans ses yeux et ses oreilles, de sorte qu'il n'entend rien, ne voit rien et se trouve comme suffoqué. Cependant la neige s'amoncèle, fait diparaître toute trace de chemins et met le voyageur en danger de s'égarer ; heureux s'il ne disparaît point dans quelque précipice !

Ce qui, dans la tempête, est plus à redouter que la neige elle-même, c'est ce vent glacial qui souffle avec fureur. Dans un air tranquille, on peut supporter aisément 20 ou 30 degrés de froid ; mais si le vent s'élève, le froid devient insupportable. Ce qui s'opère alors est facile à concevoir : chaque particule d'air s'applique à la peau, tend à se mettre en équilibre de température avec elle et lui enlève une portion de sa chaleur. Qu'on juge de la déperdition qui s'effectue au milieu de ces tempêtes mêlées de pluie et de neige, par un vent qui parcourt de 100 à 150 pieds par seconde ! De là les congélations, les asphyxies, les apoplexies, les morts violentes.

En 1827, tous les troupeaux de la horde intérieure des Kirghiz, entre l'extrémité de l'Oural et le Volga, furent chassés par la tempête vers Saratou. Il périt à cette occasion 280 mille chevaux, 30 mille bêtes à corne, 10 mille chameaux et plus d'un million de brebis.

Tout le monde a encore présente à l'esprit la fin tragique de M. Auclair.

Ce jeune avocat avait entrepris, il y a quelques mois, de franchir à pied la distance qui sépare Montréal de l'Ile Jésus ; mais il avait à peine atteint le Sault-au-Récollet, que déjà la violence du vent, la difficulté des chemins avaient anéanti ses forces. Il tomba frappé d'apoplexie non loin des habitations et fut trouvé mort quelques jours après, sous un monceau de neige.

Nous pourrions dresser ici une liste funèbre d'une longue étendue, si nous voulions rappeler le nom de tous ceux qui se sont égarés sur les glaces du St. Laurent ou dans les bois, par suite des tempêtes de neige. Mais pourquoi réveiller d'aussi tristes souvenirs ? Nous choisirons de préférence des faits arrivés dans des contrées lointaines. En voici un que j'emprunte à un auteur que nous avons déjà eu occasion de citer :

Au mois de septembre 1830, deux jeunes Anglais de 18 à 20 ans, M. Campbell et M. Branckly, voyageaient en Suisse sous la conduite de leur instituteur. Arrivés de Genève à Chamounix, ils y prirent un guide robuste, prudent, et par la vallée de St. Gervais, ils se dirigèrent vers le Col-du-Bonhomme avec toute l'ardeur et la gaieté de leur âge. Parvenus à une auberge voisine du Plan-des-Dames et qui est la dernière habitation qu'on trouve en allant vers le col, ils voulurent y prendre un repas. Pour leur malheur, une pension de jeunes gens, qui venaient de passer avant eux, avait emporté tous les aliments qu'on trouve ordinairement dans ces sortes d'auberges. Ils étaient loin de se douter à quel point cette circonstance, en apparence indifférente, leur serait fatale. Pressés par la faim, ils repartirent aussitôt dans l'espoir d'atteindre la pension et de trouver encore à vivre dans les restes des provisions qu'elle avait envahies ; mais il ne rencontrèrent personne, et cette course rapidement faite ne servit qu'à ajouter en eux la fatigue à la faim. Ce n'est pas tout ; pendant le temps qu'ils auraient mis à prendre un repos à l'auberge, temps qu'ils employèrent à marcher, l'atmosphère calme et pure jusqu'alors, subit un changement si instantané, que sans qu'aucune prévision, même de la part du guide, ait été possible, ils se trouvèrent tous quatre enveloppés dans la plus terrible des tourmentes de cette région inhospitalière. Un vent impétueux et glacial les pénètre ; une neige violemment fouettée les aveugle, une trombe irrésistible les soulève, c'est l'image de la fin du monde. L'un des jeunes Anglais, le plus affaibli par la fatigue et par la faim, saisi d'effroi à l'aspect de ces horreurs inattendues, s'arrête tout-à-coup comme pétrifié, n'entend plus rien, ne regarde plus rien. Le guide le prend dans ses bras, l'enveloppe de ses propres vêtements, le presse contre sa poitrine qu'il a découverte en déboutonnant son gilet afin de lui communiquer un peu de sa chaleur, lui parle affectueusement pour lui inspirer du courage et pour le consoler : paroles inutiles, soins superflus, il ne tenait déjà plus qu'un corps inanimé. L'autre, M. Branckly, épouvanté aussi par le déchaînement de la tempête était tombé sur la neige, engourdi par le froid. Il se relevait à demi par intervalles, il embrassait les genoux du guide comme pour le remercier des soins qu'il donnait à son ami. Mais quand il vit qu'il l'avait perdu pour jamais, lui-même commença à défaillir, quoiqu'il fût de son côté l'objet de toutes les sollicitudes du précepteur. Il cessa peu à peu de tourner ses regards vers le froid cadavre, et laissa enfin retomber sa tête sur la neige, pour ne plus la relever.

Quand au précepteur, il trouva dans l'énergie du désespoir la force nécessaire pour se soutenir et rendre à ses infortunés élèves les derniers devoirs ; mais épuisé par tant de secousses, il ne leur survécut que de quelques jours.

***

Il peut arriver que des masses de neige accumulées sur les flancs escarpés des hautes montagnes, perdent leur adhérence et soient précipitées au fond de la vallée. Ce phénomène est fréquent dans les Alpes et les Appennins où il a reçu le nom d'*avalanche*.

On distingue plusieurs sortes d'avalanches : celles qu'on nomme *venteuses* sont ordinairement accompagnées d'un grand vent qui s'augmente encore par leur chute au point qu'il brise les arbres, qu'il étouffe les hommes et les animaux et qu'il renverse les maisons. La rapidité avec laquelle roulent ces avalanches met les voyageurs dans le plus grand danger ; cependant, comme elles ont peu d'épaisseur, on peut quelquefois se dégager de dessous leur masse.

Bien autrement redoutables sont celles que forme la neige ramollie par les premières chaleurs du printemps et auxquelles on a donné le nom d'avalanches *foncières*.

C'est tout d'abord une légère pelote de neige qui se détache et commence à rouler ; mais à chaque tour qu'elle fait sur elle-même, on la voit grossir et augmenter de vitesse ; bientôt elle acquiert le volume d'une maison ou d'une colline, détache les rochers, arrache les arbres, et devenue plus puissante à raison même des matières qu'elle a mises en mouvement, elle peut raser les villages et entraîner à sa suite les terrains sur lesquels s'effectue son passage.

D'épouvantables catastrophes de cette nature sont consignées dans les annales des peuples du centre et de l'ouest de l'Europe.

Il est parfaitement constaté qu'en l'année 1500, une centaine d'hommes furent engloutis par l'une de ces avalanches sur le grand St. Bernard.—En 1624, trois cents soldats eurent le même sort dans les montagnes de la Suisse : on put toutefois en sauver quelques-uns. —Ce sont les villages des hautes vallées du Rhône qui ont le plus souvent été témoins de ces désastres. Nous trouvons dans les mémoires de Joseph Buckminster une intéressante description de l'avalanche qui se précipita le 3 septembre 1806, sur une partie du canton de Schweitz, dans la Suisse, détruisant les villages de Goldan, de Busingen et de Rathlen :

Une projection de la montagne de Rossberg appelé le Spitzberg, qui s'élève à 2000 pieds au-dessus de la vallée et du lac de Lowertz, fut tout-à-coup ébranlée sur ses fondements à la suite de longues pluies. Les strates de neige qui la recouvraient se trouvèrent, par suite, appuyées sur un sol détrempé et fortement incliné et glissèrent comme un immense vaisseau qu'on lance à la mer. Des masses énormes de grès et de calcaire, entraînées par cette chute, vinrent se briser les unes contre les autres et se répandirent comme la lave d'un volcan, détruisant tout ce qu'elles rencontraient.

Dans moins de quatre minutes, dit-on, trois villages disparurent complètement, deux autres furent en partie dévastés et plus de 1400 personnes disparurent au milieu des décombres. Un moment avait suffi pour transformer en désert, sur une étendue de trois ou quatre milles carrés, l'une des plus délicieuses vallées de la Suisse !

Des monceaux de roches couvraient les fermes et les villages, formant çà et là de petits monticules ; plusieurs même franchirent toute la plaine et couvrirent, jusqu'à une hauteur considérable, la montagne de Rigi qui se

trouve en face; une autre portion se précipita dans le lac de Lowertz qu'elle combla en partie. Les eaux de ce lac se trouvant soulevées bien au-dessus de leur niveau ordinaire, submergèrent un grand nombre d'îles ainsi que les rivages. De là une multitude d'autres catastrophes.

Tout le village de Seven fut abîmé dans les flots; l'une de ses plus belles maisons fut enlevée et transportée par le courant à la distance d'un demi mille. Le voyageur qui cotoyait les rives de ce lac avait à chaque pas de nouvelles ruines à contempler: Ici il apercevait des amas de terre entremêlés de milliers d'arbres dont les racines se projettaient dans toutes les directions ou bien hérissés des débris, à moitié recouverts, d'anciennes maisons de plaisance; là c'étaient des rangs entiers de chaumières, renversées et accumulées les unes sur les autres, des moulins entraînés par les ruisseaux sur le bord desquels ils étaient construits et que l'inondation avait convertis en torrents dévastateurs. Ce qui rendait surtout ce tableau lugubre, c'était les oiseaux de proie attirés par l'odeur des cadavres, et qu'on voyait planer par troupes nombreuses dans les airs.

Est-il hors du pouvoir humain d'empêcher la formation des avalanches ou, du moins, de leur enlever une partie de leur puissance destructive? Il est bien évident que nulle force n'eut été capable d'arrêter celle dont nous venons de rappeler les circonstances et qu'il était tout aussi impossible de la prévenir; mais il est loin d'en être toujours ainsi et une sage prévoyance peut souvent écarter d'immenses malheurs.

Les habitants des Alpes évitent toujours de bâtir au pied d'une montagne qui s'élève rapidement; ils construisent leurs maisons derrière quelque colline capable d'arrêter ou de rompre la force des avalanches. Pour passer la montagne du St. Gothard, on traverse la vallée d'Urseren et l'on voit au-dessus d'un village, un bois qui a la forme triangulaire, dans lequel il est défendu sous les peines les plus rigoureuses d'abattre des arbres, parce qu'ils mettent ce village à l'abri des avalanches. En plusieurs endroits où elles sont à craindre, on a bâti des murs ayant la forme d'un triangle dont l'angle du sommet est tourné vers le point le plus dangereux de la montagne.

Quand aux voyageurs, on leur recommande de ne jamais s'aventurer sans guide dans les endroits les plus redoutables, de faire leur voyage sans bruit et d'éviter même de parler haut, parce que souvent le moindre bruit suffit pour détacher une masse de neige prête à tomber, et alors tout serait perdu.

Pour plus de sûreté on tire plusieurs coups de pistolet, lorsqu'on se trouve encore au milieu des vallons, afin de déterminer la chute des avalanches prêtes à se former; et, lorsqu'on arrive dans les passages étroits on pousse la précaution jusqu'à entourer de linge les sonnettes ou les grelots des chevaux et des mulets pour qu'ils ne donnent point de son et qu'il ne se forme dans les couches de l'air aucun ébranlement.

En plusieurs endroits, surtout chez les Grisons, on voit au pied des montagnes des voûtes maçonnées et des cavités pratiquées dans le roc où l'on peut, en apercevant une avalanche en mouvement, se retirer pour la laisser passer.

C'est le moment de raconter le dévouement sublime des religieux de l'hospice St. Bernard, qui ne craignent point d'exposer leur vie pour aller au secours des infortunés que la neige a ensevelis ou que la tempête met en danger de périr. Ils sont merveilleusement aidés dans leur œuvre de sauvetage par les chiens célèbres qu'ils élèvent à cette fin.

"Ces animaux, dit le baron d'Haussez, cité par le Vte. Walsh, ont la tête forte et carrée, leur muffle rappelle celui du dogue; leurs oreilles sont courtes et droites, leur poitrine large, leurs jambes énormes, et leurs pieds, dont l'empreinte ne diffère en rien de la patte du loup, s'épatent fortement en s'appuyant. Leur intelligence toute entière se révèle dans leurs yeux et dans un jeu de physionomie qui ne se retrouve chez aucun autre animal. Lorsqu'ils regardent les personnes avec lesquelles ils sont en rapport, ils ont l'air de vouloir scruter leur pensée et de vouloir la surprendre afin de moins retarder leur obéissance.

Quand le *Marronier* (serviteur envoyé à la recherche des voyageurs) sort du couvent, les chiens se mettent à courir en avant, vont, viennent, montent, descendent et cherchent dans la neige. S'ils aperçoivent un voyageur, ils aboient et dans leurs jappements vous reconnaissez du bonheur... Rapides et légers, il courent au-devant de l'homme qui arrive, puis soudain ils le quittent pour aller vers le marronier et l'avertir de la direction qu'il doit prendre.

Le malheureux vers lequel ils le conduisent était égaré dans ce désert de neige...; en proie au désespoir, découragé, fatigué d'une lutte inégale contre les éléments, il s'était assis, sa tête appesantie allait chercher sur un chevet de glace un sommeil précurseur de la mort... Tout à coup il croit entendre quelque bruit, comme la neige qui crie et qui craque sous des pas précipités, il écoute;... la voix d'un chien se fait entendre! Cette voix c'est le signal du salut, car il n'est pas un voyageur se hasardant dans ces dangereuses solitudes qui ne sache l'*histoire des chiens du St. Bernard;* l'animal approche, il le flaire, pousse deux ou trois hurlements, et part comme un trait...Le voyageur veut le rappeler, il n'a plus de voix... il agite les bras... le secours n'arrive pas, le désespoir un instant écarté renaît plus poignant, la mort s'avance précédée par un insurmontable sommeil.

Cependant le chien accourt, devançant son maître; de sa patte il gratte le corps sans mouvement du voyageur; de son museau il cherche à le retourner, de sa queue il balaie la neige tombée sur le corps, et quand arrive l'homme du couvent, il le regarde d'un air triste, puis, à un signe que fait celui-ci pour indiquer la route de l'hospice, il part avec la rapidité de l'éclair...

Le *marronier*, animé par la charité, se penche sur le corps que le chien a découvert, lui met la main sur le cœur, pour s'assurer s'il bat encore. Oh! si une pulsation se fait sentir sous sa main, quelle joie!... un malheureux de plus va être sauvé!... Bien vite, et tout en remerciant Dieu, il verse quelques gouttes de bon vieux vin entre les lèvres violâtres du moribond, et pour chasser le froid qui le raidit, il l'enveloppe d'une couverture de laine. Quand les membres se dégourdissent un peu, il recommence à donner encore quelques cuillérées de vin;... et quand, grâce à ses soins, le voyageur est un peu revenu à lui, quand il rouvre les yeux, il peut apercevoir du côté de l'hospice un point grisâtre qui semble rouler du haut de la montagne;... c'est le chien intelligent et fidèle—j'allais dire charitable!—dont le retour annonce que des secours arrivent; et

bientôt sur le versant de neige, un groupe noir se détache et approche... Ce sont les Pères, ils ont relevé leurs robes de bure pour accourir plus vite ;... les voici auprès du *ressuscité*. Ils le posent doucement sur un brancard bien rembouré de couvertures épaisses, et quand l'homme sauvé leur murmure les mots de gratitude et de reconnaissance, ils lui imposent silence et lui disent que Dieu seul est à remercier. (1)

***

Un dernier danger auquel sont exposés ceux qui voyagent dans les neiges, est la réverbération de la lumière : *la Céeité* est le châtiment de l'imprudent qui contemple trop longtemps et sans voile la nature dans l'éblouissante splendeur de sa parure d'hiver.

Lorsque le soleil, dit un auteur, fait étinceler de ses feux les purs cristaux de neige, l'œil ébloui ne voit que rubis et diamants, comme si les mines de Golconde étalaient à la fois devant lui leurs trésors souterrains ; on dirait une de ces montagnes d'argent que les légendes peuplent de fées et d'esprits invisibles, ou, mieux encore, le palais aux murs resplendissants où Odin et les guerriers scandinaves boivent éternellement dans le Walhalla, la bière et l'hydromel que leur versent les Walkyries.

Mais quelque féérique que soit l'éclat de la neige, quelqu'attrait qu'il présente à l'esprit, l'œil s'en fatigue bien vite. Rien, en effet, n'est plus fatal à cet organe délicat qu'une lumière trop vive. Beer rapporte à ce sujet un fait capable de convaincre les plus incrédules.

Il y a cinq ans, un voyageur jeune et d'une parfaite santé descendit, le soir, dans une auberge de Vienne. Le lendemain matin les rayons du soleil qui furent réfléchis par le mur sur ses yeux le réveillèrent en sursaut. Il se lève pour fermer les rideaux qui étaient blancs et va se recoucher ensuite. Il ne tarda pas à être réveillé, encore plus désagréablement que la première fois, par les rayons du soleil, qui, pour l'instant, dardaient sa vue à travers les minces rideaux. Un flux de larmes, accompagné d'une contraction d'yeux insupportable et de rougeurs aux paupières furent les suites inséparables de cet accident. Il conserva depuis une faiblesse de vue extrême et une grande disposition aux ophtalmies.

En Egypte, dans le nord de l'Afrique et jusque dans le sud de l'Europe, les ophtalmies sont très-communes ; elles proviennent de l'éclat du sablo qui recouvre en partie ces contrées. On sait tout ce que l'armée du grand Napoléon eut à souffrir de ce fléau durant la campagne d'Egypte.

S'il en est ainsi du sable, quels pernicieux effets ne produira point l'éclat de la neige ! Les Groënlandais, les Esquimaux, les Lapons et les habitants de la Sibérie ont beaucoup à en souffrir, et l'on rencontre chez eux un nombre considérable d'aveugles. Quelques minutes peuvent, dans certaines circonstances, produire la cécité : on rapporte que plusieurs soldats de l'armée de Cyrus devinrent subitement aveugles. Au Kamtschatka, les habitants portent pour éviter ce danger des couvertures percées de petits trous ou des réseaux de crins noirs, afin de briser une partie des rayons; mais, malgré ces précautions, ils ont la peau basanée comme les Indiens et les yeux malades et affaiblis. Les Esquimaux s'arment aussi d'un masque ou *guggle* en fils de fer, ou bien leurs yeux sont protégés par une paire de lunettes en serge verte.

Le système employé par les Thibétains est un peu différent. " Au moment où nous montions à cheval, dit M. Huc, parlant d'un voyage dans leur pays, le Dhéba de Giamdha nous fit cadeau de deux paires de lunettes, pour mettre nos yeux à l'abri de la blancheur éblouissante de la neige. Nous ne pûmes d'abord nous empêcher de rire à la vue de ces appareils d'optique d'une façon toute nouvelle. La place que tiennent les verres dans les lunettes ordinaires était occupée par un tissu de crin de cheval extrêmement bombé et ressemblant assez, par la forme, à de grosses coques de noix. Pour tenir ces deux couvercles assujettis sur les yeux, il y avait, des deux côtés, deux longs cordons qu'on faisait passer derrière les oreilles et qu'on nouait ensuite sous le menton. Nous remerciâmes cet excellent Dhéba du plus profond de notre cœur ; car, dans les circonstances où nous nous trouvions, ce cadeau était inappréciable. En traversant la montagne de Loumma-Ri, nous avions déjà eu beaucoup à souffrir de la réverbération de la neige."

Je crois qu'il est assez rare de voir, en ce pays, des affections graves des yeux, occasionnées par la neige. J'ai eu pourtant occasion de causer avec des personnes qui m'ont assuré avoir eu beaucoup à se plaindre de son éclat au commencement du dégel. A cette époque l'air est très humide et les yeux sont bien plus sensibles à la lumière. Plusieurs d'ailleurs ont la vue faible et doivent éviter avec soin tout ce qui est susceptible d'irriter le nerf optique. A ceux-là surtout on doit conseiller de ne jamais sortir, durant l'hiver, sans être munis de lunettes à couleur très-foncée.

***

Après avoir signalé les dangers que présentent les voyages au milieu des neiges et, autant que possible, la manière de les éviter, nous aurions à faire connaître les inventions qui servent à faciliter ces voyages et à les rendre jusqu'à un certain point agréables. Ici viendrait naturellement la description des raquettes et des patins russes, des traîneaux tirés ici par des bœufs ou des chevaux, là par des rennes, ailleurs par un attelage de chiens alertes. Cette tâche remplie, nous aurions à parler de la fonte des neiges et des désastres auxquels elle donne lieu quand elle se fait trop rapidement. Sur le sommet des hautes montagnes et dans les régions arctiques elle ne disparaît jamais, mais se convertit en glaciers ; ces *neiges éternelles*, ces immenses champs de glace seraient très dignes aussi d'attirer notre attention. Nous nous étions proposé de faire de ces différents points la matière d'un dernier article, mais la publication des articles précédents ayant été interrompue, la chaleur est arrivée avant que notre tâche fut remplie. Nous n'avons plus le courage de parler de neige en contemplant les beautés de tout genre que le printemps étale à nos regards.

Un Abonné.

(1) Souvenirs et impressions de voyage par le Vte. Walsh.

Les suites d'une adoption.

(*Suite.*)

— Pour moi ? Vous avez détruit ma vie entière. Je n'ai plus de foi en rien. Vous devez être heureuse de votre ouvrage. Mais que sert-il de rappeler toutes ces choses ? Le mal est fait, irréparablement fait. Maintenant il s'agit de porter le poids de la vie le mieux possible. Je suis rassasié de plaisirs. Le monde me fait horreur. J'ai soif de solitude, de bien-être égoïste. Je veux le savourer tout à mon aise dans une maison où jadis j'avais rêvé le bonheur à deux. Là je méditerai sur la valeur des promesses. S'il vous plaît de me suivre, ma mère, vous êtes libre.

Mme Mécla était restée saisie par cette sortie véhémente. Quels ravages le chagrin avait dû faire dans le cœur d'Edouard pour avoir modifié ainsi sa nature si expansive et si tendre !

Pour la première fois cette mère se répentit d'avoir encouragé sa nièce à violer ses serments. Elle se sentait honteuse devant son fils !

L'indignation violente qu'il manifestait contre celle qui l'avait trahi, lui semblait juste et légitime. Si elle l'eût osé, elle aurait volontiers imploré son pardon.

Sans faire aucune observation, elle promit à Edouard, qui partait sur l'heure, d'aller le rejoindre dès que ses affaires le lui permettraient.

Elle vint en effet : mais son séjour chez son fils ne fut pas de longue durée. Une maladie rapide l'emporta quelques mois après son installation.

Edouard était seul. L'isolement lui plaisait de plus en plus. Il fuyait toute société et refusait les invitations qui lui étaient faites. Personne n'avait accès dans la jolie maisonnette. Toujours absorbé dans ses tristes pensées, il errait solitaire à travers la campagne. Les enfants avaient peur de lui. Les paysans le croyaient fou. Sa vie se passait dans une inaction complète.

Une seule chose parvenait parfois à le distraire un peu : il s'occupait de botanique, étude pour laquelle il avait eu de l'attrait dès sa première jeunesse. Sa boîte cylindrique sur le dos, un bâton à la main, il s'enfonçait dans les bois qui environnaient Saint-C....

Le soir il revenait chargé de ses gerbes de plantes ; il lui arrivait souvent d'être saisi d'un accès de découragement, et alors il laissait pourrir ce qu'il avait pris tant de peine à ramasser. D'autres fois, il formait son herbier avec le plus grand soin.

Le curé de la paroisse n'avait pas été longtemps sans entendre parler de l'excentrique étranger. Mille contes absurdes circulaient sur son compte. Jamais Edouard ne paraissait à l'Eglise.

Ce fut dans une pomenade que le curé et lui se rencontrèrent. Dans ses rares moments de loisir, le curé aimait aussi à herboriser. Aux premiers mots qu'ils échangèrent, le prêtre devina sous les paroles acerbes, les traits piquants que lui lançait Edouard, une de ces douleurs profondes qui usent l'âme et le corps. Il y avait là une plaie vive qu'il ne fallait toucher qu'avec des ménagements infinis. C'était une tâche difficile. Le curé l'entreprit.

Ce saint et digne prêtre desservait ce petit village depuis bien des années. Riche, apte aux positions les plus importantes, il choisit le poste modeste de curé de campagne.

Rempli d'instruction, il se consacra entièrement à développer l'intelligence obtuse de ces braves gens, qui ne lui savaient aucun gré de son zèle. Dans le commencement, on trouvait même qu'il le poussait trop loin ; mais quand on le vit s'oublier sans cesse pour les autres, n'avoir que de douces paroles pour ceux qui l'injuriaient, passer les nuits auprès des malades, consoler les affligés, venir au secours de tous ceux qui souffraient, alors on en vint à dire qu'il pratiquait réellement ce qu'il prêchait, et que la religion qui produit de tels hommes ne peut être que bonne. Peu à peu on se rapprocha de lui, ses conseils furent suivis, l'église ne fut plus déserte. Il eut l'inexprimable joie de pouvoir se dire qu'il avait ramené des âmes à Dieu. Le travail avait été rude, mais la récompense était grande.

Pour un cœur comme le sien, si plein de l'importance de la mission que Jésus lui avait confiée, rien ne pouvait valoir ce triomphe. Que lui importait d'être inconnu du reste du monde ? son troupeau obéissait à sa voix. Il ne recherchait pas les auditoires brillants ; il lui suffisait que sa parole trouvât un écho dans les cœurs simples et droits, qui remplissaient fidèlement leurs devoirs.

La pensée d'une âme souffrante troublait son sommeil. Il voulait le bonheur de tous, mais ce bonheur que, seule, la religion tient en réserve pour les siens. A l'exemple de son divin Maître, il lui fallait à tout prix retrouver la brebis perdue.

Il vit Edouard, et comprit à l'instant pourquoi cette belle nature s'était laissé dominer par le désespoir.

La similitude de goûts établit bientôt un lien entre ces deux hommes. Le prêtre s'abstint de toute question pouvant effaroucher le malade qu'il voulait traiter.

Ils n'eurent d'abord que des conversations scientifiques et discutèrent sur la beauté plus ou moins grande des plantes qu'ils cherchaient ; mais, insensiblement, ils se trouvèrent amenés à parler de tout autre chose.

Edouard se sentit entraîné vers le curé par un attrait irrésistible. Il comprit que ce n'était pas seulement des phrases apprises par cœur qu'il lui disait, lorsque, la voix tremblante d'une émotion intérieure, il lui conseillait de se tourner vers Dieu comme vers son unique refuge.

" Lui seul peut remplir le vide de votre cœur, lui répétait-il souvent, en écoutant ses tristes confidences. Essayez de venir prier un peu dans notre église. Le calme se fera bientôt sentir.

—Vous prêchez dans le désert, lui répondit un jour Edouard. Non, je ne veux pas d'une religion qui commande l'oubli des offenses. Mon seul bonheur est de pouvoir maudire celle que j'ai aimée si follement. Je voudrais la savoir malheureuse !...

— Vous vous calomniez, reprit le curé : je vois plus clair que vous dans votre âme. A plaisir vous tâchez d'envenimer votre blessure. A quoi cela vous servira-t-il ? Vous empoisonnez votre vie, vous outragez Dieu en repoussant les dons qu'il vous a faits. Est-il juste, dites-moi, pour la faute commise envers vous par votre cousine, d'envelopper l'humanité tout entière dans votre réprobation ? Ne serait-il pas plus digne d'oublier généreusement et de chercher cet oubli dans des occupations utiles à vous et à vos semblables ? Voyons ! soyez homme, ayez du courage, mais prenez-le à la vraie source. Là seulement il n'est pas falsifié."

La plus grande partie des journées d'Édouard se passait dans la compagnie du prêtre. Il lui était si

agréable alors de pouvoir épancher son cœur ! Le curé était devenu pour lui un véritable ami.

En présence de cette vie toute de renoncement, Édouard eut honte de la sienne. Il se dépouilla de cet égoïsme d'emprunt dont il avait voulu se faire une arme contre de nouvelles déceptions.

La porte de sa maison se rouvrit. Les pauvres de la contrée en apprirent vite le chemin.

Comme le curé le lui avait prédit, le calme ne tarda pas à renaître dans ce cœur si cruellement tourmenté. Le souvenir de Marthe perdit de son amertume. Si parfois l'orage grondait de nouveau, alors c'était aux pieds du prêtre qu'Édouard venait déposer sa tristesse, et toujours il s'en retournait consolé et raffermi.

Grâce à sa fortune, Édouard put se rendre très-utile dans le pays. Guidé par les conseils du curé, il entreprit de sages et importantes réformes, introduisit des améliorations dans la culture des terres, étudia et se fit agriculteur, espérant entraîner par son exemple ceux qui dédaignent les champs pour aller végéter dans les villes. Il eut bientôt une propriété modèle. Il s'occupa du bien-être de tous ceux qui vivaient sous ses ordres. Désormais sa vie avait un but.

La seule chose pour laquelle le curé le trouvait toujours rebelle, c'était lorsqu'il lui conseillait de se marier.

“ Il n'est pas bon que l'homme soit seul,” lui disait-il un jour en riant: ce sont les paroles des Livres Saints. Dieu vous appelle à faire beaucoup de bien dans le monde. Les familles dont le chef est guidé par l'amour de la vertu, deviennent malheureusement trop rares. Votre cœur recèle des trésors de tendresse : il faut les déverser.

— Non, répondit Édouard en pâlissant, je vous en prie, monsieur le curé, ne me dites pas que mon devoir est là. J'ai perdu toute confiance dans la femme. Il ne me serait pas possible d'ajouter foi à ses promesses : pourquoi voulez-vous que je vive dans un état continuel de suspicion ? je ferais le malheur de celle que je choisirais et le mien aussi. Ces trésors de tendresse, comme vous voulez bien les appeler, ajouta-t-il avec un mélancolique sourire, viendront facilement à s'épuiser : il y a tant de malheureux ! ”

Le curé secoua la tête et fixa sur le jeune homme son long et pénétrant regard. Il y avait dans ce regard un peu de reproche et beaucoup de compassion.

Ils revenaient un soir d'une excursion lointaine : Edouard avait accompagné le curé, qui était allé visiter un malade demeurant aux limites de la paroisse.

Ils suivaient le petit chemin appelé le sentier de la Mare, par lequel on arrive au presbytère sans traverser le village. Deux ou trois maisons isolées les unes des autres étaient placées là à l'écart.

En passant devant l'une d'elles, le curé s'arrêta.

“ Voulez-vous m'attendre un peu, mon ami ? dit-il à Edouard : je vais entrer ici un instant.”

Le jeune homme s'assit sur une pierre qui bordait la route.

La visite ne fut pas longue. Le curé ressortit presque aussitôt ; une femme et deux petites filles le suivaient.

Une ombre de tristesse voilait le beau visage du prêtre lorsqu'il vint retrouver Edouard.

“ Voyez-vous, dit-il tout à coup, après avoir marché quelques moments en silence et comme pour répondre à une pensée intime, il y a de ces vies qui nous font vraiment rougir de celle que nous menons. Dieu semble prendre plaisir à accabler certaines créatures de ses rigueurs, pour leur donner l'occasion de prouver les sublimes vertus dont il les a dotées.”

Et, lisant dans les yeux d'Edouard l'espèce de curiosité provoquée par ces paroles, il ajouta :

—Cette maison dans laquelle je viens d'entrer renferme une des plus nobles familles que j'aie connues. Le malheur sous toutes ses formes l'a visitée, et toujours j'ai entendu dire là ces paroles de Job : “ Que le nom de Dieu soit béni ! ”

— La jeune femme qui est sortie avec vous est-il la mère des deux enfants ? demanda Edouard.

— Non, c'est leur sœur. La mère est aveugle, presque paralysée, Et jamais un murmure ! Savez-vous, mon cher, que lorsque. nous autres prêtres, nous nous trouvons en présence de ces êtres exceptionnels, nous à qui Dieu demandera un compte plus rigoureux en raison des grâces que nous avons, nous ne pouvons nous empêcher de trembler ?

— Quel genre de famille est-ce ?

— La mère est la veuve d'un riche manufacturier, qui, après avoir fait faillite, s'est sauvé en Belgique et y est mort, laissant sa famille dans une triste position. Sa femme était née dans ce village ; la petite maison qu'elle habite à présent lui appartenait : ce fut la seule chose qui pût échapper au naufrage dans lequel s'était engloutie toute la fortune du négociant. La fille aînée était presque d'âge de se marier à ce moment-là ; les deux autres marchaient à peine. La pauvre mère arriva ici dans une grande gêne : elle ne mit pas de fierté à cacher sa misère. Sa fille avait été élevée comme tous les enfants devraient l'être : elle comptait sur une belle fortune, et pourtant jamais sa mère ne voulut lui laisser prendre la moindre habitude luxeuse. On eût dit qu'elle prévoyait l'avenir. Ah ! si tous les parents étaient aussi raisonnables, que de malheurs on éviterait ! L'éducation solide que les enfants reçoivent est la meilleure sauvegarde pour leur bonheur futur, dans quelque position qu'ils se trouvent. Et dans le cas dont je vous parle, cela a servi à empêcher toute une famille de mourir de faim. La courageuse mère s'est usée à la peine ; mais elle ne travaillait pas seule : sa fille s'est mise bravement à l'œuvre. Rien ne la rebutait. Sa jeunesse tout entière s'est passée sans qu'un soupir de regret soit venu attrister sa mère. Elle est tour à tour chez elle ouvrière, cuisinière, institutrice de ses sœurs et leur bonne. Beaucoup à sa place se seraient révoltées contre le sort : elle, pas du tout. Et pourtant, pauvre fille ! selon toutes les probabilités, l'avenir ne sera pas gai pour elle ! Sa mère est si infirme ! il n'est pas probable qu'on puisse la faire vivre bien longtemps. Il faudra donc qu'elle élève seule ses deux sœurs. Elle a une si grande foi dans la providence, que cette lourde tâche ne l'effraye pas. “ Dieu peut tout, me repond-elle, quand, malgré moi, je laisse percer mes craintes. Il ménage le vent à la brebis tondue, n'est-ce pas, monsieur le curé ? ” Que répondre ? Elle aime sa mère avec passion. Se résigner à la perdre lui elle est bien difficile. Cependant elle en fait tous les jours le sacrifice.

— Pourquoi ne s'est-elle pas mariée ? demanda Edouard.

— Jeune homme, vous n'êtes pas de votre siècle, si vous me faites sérieusement cette question. Elle avait

pour dot une mère infirme et deux sœurs hors d'état de se suffire à elles-mêmes. Pesez bien cette raison.

— Comment la mère est-elle devenue aveugle?

— Le mal est venu petit à petit. Elle est bien allée à Auch pour consulter, mais on lui a prescrit un traitement impossible à exécuter dans sa position. Maintenant, outre ses souffrances ordinaires, elle a des fièvres interminentes qui l'épuisent. ,,

Le curé était tout ému. Edouard partageait son émotion.

Le lendemain, en allant au presbytère, il passa par le sentier de la Mare. La fenêtre du rez-de-chaussée de la maison de l'aveugle était ouverte. Edouard jeta un rapide coup d'œil dans l'intérieur. La pauvre infirme était commodément assise dans un fauteuil, un oreiller bien blanc soutenait sa tête. Son visage pâle et défait avait une sérénité ineffable. Elle causait avec sa fille aînée, qui travaillait à ses côtés. Les deux enfants jouaient dans un coin.

Edouard fit sa visite au curé, puis ils sortirent ensemble et rencontrèrent les filles de la malade.

" Eh bien! mademoiselle Marianne, comment va votre chère maman aujourd'hui ? dit le curé.

— C'est son bon jour, répondit Marianne ; mais elle est bien faible. Je l'ai laissée seule un instant pour aller un peu jusqu'à l'église : les enfants n'étaient pas sortis de la journée.

— Le médecin est-il venu ?

— Non, monsieur le curé. Quand il a vu maman la semaine dernière, il a dit qu'il n'osait plus lui donner de quinine ; qu'il fallait qu'elle se reposât un peu. Toutes les voisines lui conseillent une foule de remèdes, mais je n'ose pas les lui laisser essayer : j'ai si peur qu'ils lui fassent plus de mal que de bien !

— Si j'osais, dit Edouard, vous offrir des pilules que j'ai vu employer dans les colonies ? Je crois qu'elles ne peuvent jamais être nuisibles. Les médecins les prescrivent, je les ai expérimentées sur moi-même. Elles m'ont parfaitement guéri."

Marianne interrogea le curé du regard.

" A votre place, mon enfant, j'essayerais, dit-il.

— Savez-vous ce que contienne ces pilules ? demanda-t-il à Edouard.

— Oui, répondit le jeune homme en riant : ce sont simplement des toiles d'araignées avec la gomme ; ces pilules se trouvent au couvent de la Compassion à Toulouse. J'en ai fait moi même bien souvent.

— Si vous voulez bien, monsieur, m'indiquer où je pourrai m'en procurer,... dit Marianne en s'adressant à Edouard.

— Permettez-moi, mademoiselle, de vous en apporter chez vous demain. Je vous expliquerai en même temps la manière de les prendre. "

L'offre faite simplement fut acceptée de même. Edouard trouva dans cette famille une société fort agréable. Il s'était d'abord borné à venir s'informer de temps en temps de l'état de la malade, à qui son remède avait très-bien réussi. Bientôt il vint tous les jours. La pauvre aveugle paraissait si reconnaissante et si heureuse de ses visites! Elle causait très-bien. Edouard s'habitua à passer bien des moments de la journée auprès du fauteuil de cette femme infirme.

Marianne ne se mêlait guère à la conversation. Pensive et recueillie, elle travaillait sans relâche, assise habituellement près de la fenêtre qui donnait sur la route. Quelquefois Edouard s'était surpris à l'examiner avec une profonde attention. Elle avait perdu toute la fraîcheur de la jeunesse : son teint, d'une pâleur unie, était sans aucun éclat ; ses cheveux châtin clair formait deux bandeaux plats au-dessus de ses tempes ; sa bouche aux lèvres fines ne souriait presque jamais ; ses yeux bleus, profondément enfoncés sous l'arcade sourcilière, bordés de cils bruns longs et épais, étaient fatigués par les veilles et le travail ; sa taille mince, toujours emprisonnée dans une robe noire, penchait en avant ; ses mains amaigries avaient les jointures un peu fortes, indiquant que les doigts agiles de l'ouvrière maniaient souvent l'aiguille. Tout l'ensemble de Marianne était frêle et délicat. Elle pouvait avoir environ vingt-huit ans. Les terribles rides, si redoutées des coquettes, se voyaient déjà autour de son œil.

" Pauvre fille ! pensait Edouard en la regardant avec un sentiment de compassion. Le curé a raison. Sa jeunesse est fanée ! "

Souvent il avait essayé de la faire causer. Elle repondait simplement aux questions qu'il lui faisait et retombait vite dans ses sileneicuses méditations.

" Est-ce que Mlle Marianne n'a pas envie de se faire religieuse ? demanda-t-il un jour au curé.

— Pas que je sache : ce n'est pas une de ces personnes à chercher sans cesse si leur vocation les pousse là ou là. La voie dans laquelle Dieu veut qu'elle marche lui paraît toute tracée : elle doit se dévouer à sa mère et à ses sœurs, et ce devoir elle le remplit sans réflexion aucune."

Un jour Edouard vint comme de coutume. Marianne était seule : sa mère, plus souffrante, avait dû rester couchée ; ses petites filles la gardaient. Obligée de causer, Marianne le fit sans affectation. Elle eut pour remercier Edouard des mots si touchants, que le jeune homme se sentit tout attendri. L'émotion avait coloré le visage toujours si pâle de la pauvre fille. Ses yeux brillaient d'un éclat humide. En la quittant Edouard se disait : " Elle n'est pas flétrie, elle n'est qu'étiolée. Comme cette femme-là saurait aimer ! Un peu de bonheur la ferait revivre."

Il semblait que ce jour-là Marianne eût perdu quelque chose de sa réserve. Souvent, avant d'entrer, Edouard s'appuyait un instant sur l'appui extérieur de la fenêtre près de laquelle Marianne était assise. Ils causaient un instant. Edouard croyait avoir trouvé par là un moyen pour la forcer à se reposer quelques minutes. Elle l'accueillait avec un sourire qui ne faisait qu'effleurer ses lèvres, mais ce sourire suffisait pour éclairer son visage mélancolique.

Insensiblement l'intérêt qu'Edouard prenait à Marianne se changea en un sentiment plus tendre. Il interrogea son cœur et reconnut qu'il aimait. Cette découverte lui fit mal. Il résolut de déraciner cet amour et s'abstint de visites à la maison du sentier. Mais comme le temps lui parut long ! Il allait chez le curé et l'amenait à parler de celle qu'il voulait oublier. Alors il essaya de se démontrer la folie de sa passion.

" Je me suis laissé prendre comme un sot à ses airs résignés, se disait-il, je lui ai prêté toutes les vertus qu'elle n'a peut-être qu'en apparence. Qui me dit que cet amour pour sa mère ne s'évanouirait pas devant une demande en mariage ? Il lui est facile d'être dévouée et de ne pas vouloir quitter sa famille : M. le

curé lui-même le dit, jamais elle n'a été mise à l'épreuve. Mais ce regard peut-il tromper?"

Enfin, fatigué de ces luttes, il résolut d'y mettre fin et alla trouver le curé.

"J'aime Mlle Marianne, lui dit-il, je voudrais en faire ma femme ; je peux lui offrir une belle existence. La maison de sa mère ne sera pas loin de la nôtre : elles pourront se voir souvent. Les sœurs de Mlle Marianne commencent à être assez grandes pour pouvoir être utiles à leur mère. D'ailleurs, j'aurai soin de mettre auprès d'elle une femme sûre et dévouée."

Le curé avait d'abord eu l'air surpris et joyeux ; à mesure qu'Edouard parlait, le visage du prêtre s'assombrissait.

"Il est inutile de faire une démarche auprès de Mlle Marianne, dit-il enfin : vous serez refusé.

— Vraiment ! s'écria le jeune homme. Permettez-moi, monsieur le curé, de vous dire que vous jugez bien vite : sans être trop présomptueux, je crois pouvoir me dire que Mlle Marianne a de l'affection pour moi.

— Je le crois aussi : elle m'a souvent parlé de vos bontés pour sa mère et elle vous en est sincèrement reconnaissante. Je ne sais pas si elle a jamais pensé que vous aviez pour elle d'autres sentiments que ceux d'un ami ; mais ce dont je suis sûr, c'est qu'elle refusera de quitter sa mère."

Edouard fit un geste d'incrédulité.

"La position que je lui offre est inespérée, dit-il. Pourquoi refuserait-elle ce que tant d'autres à sa place accepteraient sans réflexion ? Vous me trouvez un peu fat, monsieur le curé, n'est-ce pas ? ne vous en défendez pas, je le lis dans vos yeux ; mais si, comme moi, vous aviez pu juger bien des femmes ! j'ai fait de si tristes expériences à mes dépens ! J'admets avec vous que Mlle Marianne est une exception sous bien des rapports, mais j'incline pourtant à croire qu'elle se résignera volontiers à échanger une vie d'obscur labeur contre celle large et facile que je lui offre. Je fais là-dedans complètement abstraction de moi. Elle aura pour se décider mille raisons que vous ne soupçonnez pas.

—Vous la jugez si mal, et vous vous décidez pourtant à la prendre ? dit le prêtre. Il me semblait que ses qualités seules, auxquelles je crois toujours, malgré ce que vous en dites, étaient le motif principal de votre choix : car enfin vous pourriez trouver bien mieux qu'elle sous tous les rapports.

— Et voilà, monsieur le curé, ce qui vous prouvera une fois de plus l'étrangeté du cœur humain. Telle qu'elle est, je l'aime ; pourquoi, je n'en sais rien.

— Et c'est qu'il y a en elle ce quelque chose qui manque à tant d'autres, reprit le curé vivement

— Voulez-vous vous charger de faire ma demande ?

— Je la ferai, et je vous promets même de tâcher que la négociation réussisse.

— Je reviendrai demain savoir la réponse."

En se séparant du curé, Edouard pensait : Qui sait ce qu'elle répondra ? M'aimera-t-elle assez pour tout quitter pour moi ? Si cela est, je devrai lui en être reconnaissant, et cependant je l'estimerai moins.

Ces incertitudes ne furent pas de longue durée : le soir même le curé vint lui rendre une réponse formellement négative.

"J'ai beaucoup insisté, dit le bon prêtre, je lui ai fait envisager l'avenir sous les couleurs les plus sombres, et toujours elle me répondait : Je vous en prie, monsieur le curé, ne me dites pas de ces choses qui ne serviraient qu'à me faire perdre courage : jamais, jamais, je ne quitterai ma mère."

Les yeux d'Edouard étincelaient.

"Et avait-elle l'air bien ému en refusant ?" dit-il.

Le curé hésita.

"Certes oui, répondit-il enfin. Pauvre fille ! nous aurions dû lui épargner la lutte qu'elle a subie avec elle-même. Mais à quoi bon nous appesantir sur tout cela, mon ami ? Votre vanité ne tient pas à savoir si l'on vous regrette, n'est-ce pas ? Respectons la conduite de cette chère enfant, et ne cherchons pas à découvrir ses secrets. Que ferez-vous, mon ami ? ajouta-t-il ; ne vous absenterez-vous pas un peu ? Il me semble que ce serait délicat.

— Ah ! monsieur le curé, reprit Edouard, laissez-moi le temps de la réflexion. Je ne me tiens pas pour battu. J'irai demain chez Mlle Marianne.

— Vous avez tort. A quoi bon ?"

Le jeune homme sourit.

"Vous me gronderez plus tard, dit-il en tendant la main au saint prêtre. Demain, j'irai vous dire le résultat de ma visite."

Marianne était à sa place accoutumée, son aiguille courait aussi vite qu'à l'ordinaire pour finir une robe commandée par une paysanne des environs. Elle tressaillit à un bruit de pas bien connu qui retentissait dans le sentier. Et pourtant elle ne releva pas la tête. Une ombre vint se placer entre elle et le jour : Edouard s'était accoudé à la fenêtre.

"Me permettez-vous d'entrer, mademoiselle ?" dit-il.

Elle mit un doigt sur ses lèvres et indiqua, de son autre main, sa mère qui était étendue sur un canapé de paille à l'extrémité de la chambre.

"Elle dort," dit Marianne à demi-voix.

Son visage était tourné vers le jeune homme. Il put voir les terribles ravages que le chagrin d'une nuit avait produits.

Les yeux de Marianne, avec leurs paupières rouges et gonflées, attestaient bien des larmes versées. Sa pâleur était plus grande encore ; ses joues s'étaient creusées. Un tremblement nerveux et qu'elle tâchait de vaincre, agitait tout son corps. Elle s'était remise à coudre et ne parlait pas.

"M. le curé, dit alors Edouard à voix basse, m'a rapporté votre réponse désespérante. Je viens moi-même plaider ma cause."

Elle leva sur lui son regard triste, et fit un violent effort pour surmonter son émotion.

"Si ce que M. le curé vous a dit vous a blessé, pardonnez-moi, dit-elle. Je regrette tant de devoir vous causer la moindre peine ! vous avez été si bon pour nous ! Je vous remercie de votre offre généreuse, mais...

— Pourquoi vous obstiner dans votre refus, qui n'est pas raisonnable ? à moins pourtant que vous n'ayez saisi un prétexte plausible pour rejeter ma demande. L'amour ne se commande pas : moi, je vous aime ; peut-être n'en est-il pas de même pour vous à mon égard ?"

Marianne releva brusquement la tête. Ses yeux se fixèrent sur le jeune homme avec une expressson qui fit bondir son cœur de joie. Ce ne fut qu'un éclair ; le feu qui avait enflammé un instant les prunelles sombres de l'ouvrière, s'éteignit presqu'aussitôt.

" Vous m'obligeriez beaucoup de ne pas me tenir ce langage, dit-elle d'un accent brisé.

— Le regret de quitter votre mère est-il réellement le seul motif de votre refus ?"

Elle ne répondit pas. Une vive rougeur s'était étendue jusqu'à son front, qu'elle tenait baissé.

" Répondez-moi, fit Edouard avec une douce inflexion de voix. Est-ce le seul ?

— Oui, dit-elle. Mais rien ne peut ébranler ma résolution.

— Alors, adieu et pour toujours! puisque vous le voulez, vous aussi !

— Ma mère ignore tout ce qui s'est passé. M. le curé m'avait fait mander au presbytère pour me faire part de vos intentions. Ne vous serait-il pas possible de continuer à venir encore de temps en temps ? Pour rien au monde je ne voudrais que maman pût soupçonner la vérité. Si elle pensait qu'elle a été un obstacle à mon bonheur, je sais qu'il lui serait difficile de se résigner. Dieu me garde d'ajouter une seule goutte d'amertume à son calice déjà si plein ! Pauvre chère mère ! ajouta Marianne, qui ne pouvait plus retenir ses larmes. Allez, monsieur, ne regrettez pas que j'aie refusé d'être votre femme. Séparée de ma mère, ma vie serait un supplice. Que ferait-elle sans moi ? Pourrais-je jouir de rien la sachant triste et isolée? Mon cœur resterait avec elle. Dieu ne m'a pas donné la vocation du mariage, bien sûr, continua-t-elle en essayant de sourire ; car je ne pourrais jamais quitter ma mère pour suivre mon mari. Vous ne pouvez pas m'en vouloir, n'est-ce pas ? Eh bien ! prouvez-le moi en revenant nous voir comme par le passé, encore pendant quelque temps, en ami. Notre secret mourra entre nous deux et M. le curé."

Elle avait élevé la voix en prononçant ces dernières paroles d'un ton suppliant. Sa mère s'éveilla.

" Qu'as-tu, Marianne? dit-elle. A qui parles-tu? on dirait que tu pleures.

— Mlle Marianne causait avec moi, madame, en attendant votre réveil, dit Edouard.

— Que je suis aise de vous entendre ! reprit la malade. Savez-vous que votre absence m'a paru bien longue? Vous m'avez gâté. Venez un peu réjouir une pauvre infirme.

— Permettez que je me retire pour le moment, mais je reviendrai bientôt."

Et, se penchant à l'oreille de Marianne, il lui dit tout bas :

"Je vais chez monsieur le curé le prier de venir demander à votre mère si elle veut de moi pour son fils. Ma maison est assez grande pour vous recevoir tous. A ces conditions m'acceptez-vous ?"

DOROTHÉE DE BODEN.

(*A continuer.*)

— On écrit de Rome, 4 avril :

" Ceux qui ont vu le Pape bénissant la ville et le monde, le 1er avril 1866, en garderont un éternel souvenir.

" Plus de deux cents milles personnes remplissaient la place de Saint-Pierre, les rues adjacentes, les terrasses des portiques du Berniù, les balcons, les fenêtres et les toits des lointains édifices.

" Les armées française et pontificale étaient sous les armes autour de l'obélisque. Leurs chefs, ayant à leur tête le général de Montebello, étaient montés à cheval comme un jour de revue ou de bataille. Puis, sur un balcon tendu d'un tissu d'or et de velours rouge, on a vu apparaître la croix qui précède le Pape. Aussitôt un silence absolu a plané sur cet océan de têtes humaines dont la surface compacte et foncée se perdait dans d'invisibles lointains. On eût dit que ces masses profondes retenaient leur souffle. C'était le silence du grand désert, vaguement interrompu par le hennissement des chevaux et le murmure des fontaines.

" Tous les regards convergeaient vers un point unique, le balcon du Saint-Père. Le Pape, se levant sur son trône, y a surgi tout à coup, comme une apparition céleste. La triple couronne ceignait son front, les plumes blanches des *flabolli* s'arrondissaient au-dessus de ses épaules comme deux ailes déployées. Il était sublime. Sa magnifique voix avait atteint un diapazon inconnu ; elle vibrait avec une puissance inouïe au fond de l'universel silence, et semblait devenue l'organe du celui qui commande aux vents et à la mer. Lorsque le Vicaire de Jésus-Christ a fait ce geste incomparable qui le met en rapport direct et visible avec la Divinité, lorsqu'il a levé son front couronné et tendu les bras au ciel en poussant le grand cri de la bénédiction, l'appel solennel au Dieu dont il est le représentant, tous les genoux ont fléchi, tous les fronts se sont courbés, l'interminable surface des têtes à perte de vue s'est abaissée comme les vagues de la mer ; tout ce qui vivait, pensait, sentait, s'est prosterné devant lui.

" En ce moment Pie IX était grand comme le monde; il touchait à l'éternité et à l'infini; sa bénédiction enveloppait le globe. Jamais individualité humaine ne s'idéalisa ainsi sans sortir de la réalité et de la vérité. Dans ce moment, par une transition magique, toutes les cloches de la Ville-Eternelle ont répondu en chœur à la bénédiction du Pape, le canon a grondé au loin et, soudain, toute cette foule comme réveillée en sursaut de l'extase générale et débordant d'émotion, s'est écriée dans cent idiomes divers : *Vive Pie IX!*

" Le soir, la coupole de Saint-Pierre a été illuminée; tous les étrangers sont accourus à ce spectacle.

" Le Samedi-Saint, une foule composée d'environ quinze mille personnes était reçue dans l'une des plus vastes salles du Vatican. Cette audience a été des plus touchantes. Le Souverain-Pontife a parlé sur la Résurrection en termes qui ont profondément ému l'auditoire. Lorsqu'il a fait allusion à ses douleurs devant les attaques de diverse nature contre la religion, il y avait dans sa voix un accent de tristesse et de vérité qui a déchiré toutes les âmes. L'émotion s'est alors manifestée par des larmes abondantes, et le Saint-Père lui-même n'a pu comprimer plus longtemps les siennes. Il a alors parcouru tous les rangs, donnant la bénédiction apostolique, et faisant baiser son anneau du pêcheur. La foule s'est retirée aux cris de : *Vive le Pape-Roi !*

" Aujourd'hui, il y a eu une seconde manifestation, moins générale, mais qui n'a pas eu moins de signification. Ce sont les Français présents à Rome qui ont eu l'excellente pensée de présenter au Pape une Adresse, au nom de leurs compatriotes. La lecture de l'adresse a été faite par M. le duc de Rohan-Chabot."

Imprimé par E. Senécal, Nos. 6, 8 et 10, rue St. Vincent.

Montréal, 15 Mai 1866. Huitième Année.—No. 10.

L'ÉCHO DU CABINET DE LECTURE PAROISSIAL

JOURNAL DES FAMILLES.

Paraissant le 1er et le 15 de chaque mois, par livraison de 20 pages. | Pour Abonnement : six Mois, $1.00 ; un An, $2.00. Bureaux à Montréal : 27, Rue St. Vincent.

AVIS.

Le bureau de l'*Echo*, est transporté au No. 27, rue St. Vincent, conformément à l'avis donné au mois de mars dernier, chez M. A. T. Marsan, écr., avocat, le gérant du journal.

Chronique.

SOMMAIRE.—Mort de M. E. Prudhomme.—Le Gouverneur Général à Ottawa.—Convocation des chambres pour le 8 juin.—Nouvelles diverses concernant les Fenians et les affaires d'Italie.—Le zouave et Pie IX.

— La mort semble choisir ses victimes et vouloir nous enlever, l'une après l'autre, les personnes qui, par leur charité, leur dévouement et l'ensemble de leurs vertus, faisaient l'admiration de tous. Il n'y a que quelques jours, nous annoncions que Melle. Thérèse Berthelet venait de remettre son âme à Dieu, et, aujourd'hui, c'est le chef vénéré d'une respectable famille, connu et aimé de tous ses concitoyens, M. Eustache Prudhomme, père de l'honorable Eustache Prudhomme, membre du Conseil Législatif, qui vient de quitter la terre pour aller recevoir, au ciel, la récompense de ses bienfaits. Il est mort au Côteau St. Pierre, dans cette antique demeure où ses ancêtres se sont succédés depuis le commencement de la colonie. Nous reviendrons sur cette noble vie et sur cette belle mort. En attendant, nous demandons quelques prières pour ce respectable défunt.

— Son Excellence le Gouverneur-Général a fait son entrée solennelle dans la nouvelle capitale, la semaine dernière, pour y fixer sa résidence. La population d'Ottawa lui a fait une magnifique ovation à son arrivée ; adresses de bienvenue, protestation de loyauté, escorte militaire, saluts d'artillerie, musique et foule de peuple, rien n'y manquait.

Son Excellence a convoqué les Chambres dans la nouvelle capitale pour le 8 de juin prochain. Ce sera un jour mémorable pour Ottawa et pour tout le pays, quand même la cérémonie d'inauguration ne serait pas rehaussée par la présence du Duc de Cambridge, comme on l'avait annoncé prématurément, paraît-il.

— La législature de la Nouvelle-Ecosse a terminé sa session, le 11 courant. Dans son discours de clôture, Son Excellence le Lieutenant-Gouverneur félicita les honorables membres des deux chambres dans les termes suivants, à propos de la décision qu'ils ont prise sur la question de la Confédération :

" Permettez-moi d'exprimer, en terminant, le plaisir que m'a procuré l'attitude que vous avez prise sur la grande question de l'union de l'Amérique Britannique du Nord, non-seulement en ma qualité de représentant de Sa Gracieuse Majesté, mais comme aussi l'un d'entre vous. Cette attitude causera la plus grande satisfaction au gouvernement Impérial, en ce que ce sera le moyen de donner une garantie de stabilité de plus à cette portion de l'Empire ; et je vois, dans la conduite patriotique que vous avez choisie, un moyen très-sûr, non-seulement d'augmenter la prospérité de cette province en même temps que celle des autres colonies-sœurs, mais aussi de conserver permanemment leur connexion avec la couronne britannique."

Au Nouveau-Brunswick, la crise ministérielle a empêché toute action décisive sur la question de cette grande union des provinces britanniques. Les nouveaux ministres se font réélire, mais on croit qu'il y aura dissolution de la Chambre et appel au peuple par l'élection générale.

— Les journaux des Etats-Unis ne se font pas faute de reconnaître maintenant que le rappel du traité de réciprocité commerciale entre les Etats-Unis et le Canada est plus sensible aux Américains qu'aux Canadiens. Le *New-York Times*, par exemple, l'un des organes les plus accrédités du gouvernement de Washington, fait l'aveu suivant :

" Le fait est, dit-il, que pour certaines espèces de bois, aussi bien que pour l'orge et la laine longue, nous dépendons, en grande partie, du Canada, et la hausse du prix de ces articles sur nos mar-

chés, produite par les droits de douane, retombera sur notre peuple qui est le consommateur et non sur les producteurs provinciaux."

— Le fameux James Stephens, chef des Fénians d'Irlande, est arrivé à New-York, qui paraît être aujourd'hui, et en attendant mieux, la *capitale* de la république irlandaise! Il a été fortement, chaleureusement acclamé par la confraternité américaine. Il promet d'établir la république avant l'espace d'une année. Voici, d'après le *Courrier des Etats-Unis*, dans quel état il a trouvé les affaires de la société féniane :

"Nous disions il y a quelque temps, dit ce journal, à propos des Fénians, que si par un hasard étrange ils affranchissaient l'Irlande, le premier usage que feraient les Irlandais de leur liberté serait de se déchirer entre eux. L'Irlande n'a pas été délivrée, la formidable invasion des provinces britanniques s'est arrêtée au seuil du Nouveau-Brunswick, et les Fénians n'en sont pas moins acharnés les uns contre les autres : Killianistes contre O'Mahonistes, Robertistes contre Killianistes : mille factions surgissent, se disputent le pouvoir et se renvoient des gros mots. La tête sacrée de la fraternité, James Stephens, n'est plus respectée, et l'on menace de mettre en jugement ce personnage vénérable et légendaire dès son arrivée à New-York.

" O'Mahony, qui a si longtemps trôné dans Union Square, est déposé, traité de " menteur " par son ancien lieutenant Killian et considéré comme fou ou comme traître : dilemne pénible pour un homme qui n'a eu qu'à lever le petit doigt pour faire affluer les *greenbacks* dans sa caisse !

" Ce qu'il y a de plus fâcheux pour les Fénians, c'est qu'au lieu de suivre l'excellent conseil de Napoléon et de laver leur linge sale en famille, ils ne cessent de s'accuser mutuellement et publiquement de mille turpitudes. Ils devraient tenir secret le procès qu'ils font à M. Killian, et ils font tous leurs efforts pour l'ébruiter, quand les débats de leur conseil ne sont propres qu'à couvrir de ridicule la Fraternité et ses projets. Un capitaine Grace, qui a fait partie de l'invincible et invaincu corps d'armée d'Eastport, publie un rapport duquel il ressort que les cercles féniens ont plus de ressemblance avec la cour du roi Pétaud qu'avec des réunions d'hommes sérieux.

Ainsi, il paraît que Killian, nommé général en chef par O'Mahoney, était parti de bonne foi pour Eastport ; on lui avait promis des armes, des munitions et des navires ; à peine était-il parti, qu'O' Mahoney révoquait ses premiers ordres, et que Killian, tout désireux qu'il fût de commencer les hostilités, restait seul avec quelques volontaires et son déshonneur. Bientôt arrivait une injonction d'O'Mahony rappelant tous ses braves à New-York, y compris Killian, qui s'arrachait les cheveux de désespoir. Aussi le capitaine Grace est-il convaincu que M. O'Mahony est un traître et un espion vendu aux oppresseurs de sa patrie."

—Nous tirons de la *Correspondance* de Rome l'appréciation suivante de la situation actuelle de l'Italie :

" Les conditions de l'Italie sont telles que des journaux dévoués au pouvoir ne craignent pas d'avouer qu'en cas de guerre les provinces méridionales, n'étant plus contenues par la présence de forces écrasantes, se soulèveraient contre le gouvernement italien. On sait que ces provinces sont le quartier-général du parti avancé : des enrôlements clandestinss'y opèrent depuis quelque temps, à ce qu'on assure, pour le compte de Garibaldi. Au centre de la péninsule et particulièrement dans les provinces pontificales, la situation n'est pas moins tendue ; les Romagnes sont en proie à une effervescence qui rappelle les plus mauvais jours de 1848 et de 1849. Une circulaire adressée à la démocratie italienne convoque, à Florence, une assemblée générale du parti d'action. On y discutera les cinq points ci-après : organisation du peuple au moyen de la presse et des comices ; droits fondamentaux du vote et de l'armement populaires ; nomination d'un comité central et rapports de ce comité avec les associations locales ; fondation d'un grand journal démocratique à Florence ; fonds pour faire face aux dépenses. Aux termes de la circulaire en question, " les résolutions italiennes n'ont profité jusqu'ici qu'aux classes aisées et jamais au peuple, qui en a été cependant l'instrument et qui a délégué à Victor-Emmanuel le pouvoir d'accomplir l'unité italienne.... Si des députés du parti siégent dans un parlement monarchique, cela s'explique par le besoin de pousser à la solution des questions de Rome et de Vénise.... Mais la monarchie est impuissante à résoudre ces deux questions : cette tâche incombe à la démocratie.... Quant à Rome, il ne s'agit pas seulement de prendre possession des Etats du Pape, mais d'abattre la Papauté, de couronner l'œuvre entreprise par Luther, d'émanciper la pensée et d'inaugurer la science sur les autels du Dieu catholique."

On conviendra que cela s'appelle parler clair.

Voici à quelles sages réflexions se livre M. Crampon dans le dernier numéro de la *Finance*, à propos de la baisse des fonds italiens :

" Or, quoiqu'il arrive en Italie, ce qui pourra

être sera toujours mieux que ce qui est au point de vue financier. L'unité se brisa-t-elle en trois ou quatre morceaux, on ne reviendrait après tout ainsi qu'au programme de Villafranca, et les créanciers actuels de l'Italie seraient loin de s'en plaindre. En restreignant l'appréciation dans le domaine spécial aux gens d'affaires, on peut hardiment affirmer que l'unité, c'est la perpétuité d'un déficit annuel et minimum de trois cents millions, c'est une armée ruineuse à entretenir, c'est la dissention entre toutes les provinces, c'est la ruine, c'est la rente italienne à 40 et, au bout du fossé, la culbute et la faillite ; tandis que la rupture de l'unité en plusieurs morceaux serait le retour à un équilibre normal, à un équilibre italien proprement dit dans l'équilibre européen, c'est-à-dire le désarmement, c'est-à-dire le travail et l'industrie revenant vivifier la Péninsule, c'est-à-dire la dette actuelle morcelée retrouvant enfin de sérieuses garanties et remontant à 70 ou 75. Heureux, en effet, le crédit des petits Etats ! et combien je préfère encore le crédit du bey de Tunis, avec ses oliviers, à celui du roi d'Italie avec sa couronne additionnelle de Chypre et de Jérusalem !"

Les Italiens devraient méditer de telles paroles.

—On sait que les évêques belges et à leur tête le cardinal-archevêque de Malines, primat de Belgique, ont refusé de concourir à l'exécution de la loi du 19 décembre 1864 relative aux bourses d'étude. Pour justifier leur résolution à cet égard, ces vénérables prélats viennent de publier un Mémoire, qui a été délibéré en commun. La *Patrie* de Bruges a reproduit cet important document, dont le premier exemplaire a été remis entre les mains du roi. Les prélats déclarent qu'ils ne peuvent souscrire à la loi nouvelle, parce qu'elle est une violation évidente des règles de la justice, qui commande de respecter les dernières volontés des fondateurs, et aussi une violation de la Constitution, qui ne permet de priver quelqu'un de sa propriété que pour cause d'utilité publique et moyennant une indemnité préalable. Une autre considération leur fait refuser leur concours à l'exécution de la loi : c'est qu'elle porte les plus graves atteintes aux séminaires diocésains, en ce qu'elle veut que les bourses théologiques soient acceptées et gérées par des *bureaux administratifs*. Tels sont les principaux motifs allégués par l'épiscopat belge pour justifier sa résolution. Du reste, son opposition à la loi, ainsi qu'il le déclare en terminant, est purement passive, et ne dégénérera jamais en rébellion ou en révolte.

—La *Bauhutte*, journal clandestin de la franc-maçonnerie, rapporte que des francs-maçons *italiens* fondent une loge dans chaque comitat de la Hongrie et une grande loge à Pesth. En 1859, pendant la guerre d'Italie, la *Freimaurerzeitung* de Leipzig, autre organe clandestin de la société, annonçait qu'environ 300 francs-maçons *anglais* et *américains* s'étaient rendus en Italie pour aider à l'affranchissement du pays par l'érection de loges franc-maçonniques. Il paraît que le grain a fructifié dans la Péninsule, puisqu'elle peut envoyer elle-même des émissaires en Hongrie. L'impudent mensonge que la franc-maçonnerie n'a pas de rapports avec la politique se trouve ainsi formellement réfuté par les adeptes mêmes.

—Le roi de Prusse vient de rendre une ordonnance qui mérite une mention spéciale. Il y est dit que, vu les services éminents rendus par les Sœurs de Charité pendant la guerre du Schleswig, vu l'excellent résultat obtenu à l'hôpital militaire de Munster, où trois Sœurs de Charité font le service à la satisfaction générale depuis plusieurs mois, on confiera tous les grands hôpitaux militaires aux religieuses, dès qu'une de leurs communautés établie dans la même ville que l'hôpital militaire fera des offres à cet effet. Tous les gens de service sont astreints à se conformer aux ordres des sœurs, et celles-ci s'engagent à exécuter scrupuleusement les ordres des médecins. En retour de leurs travaux, elles seront logées, chauffées, éclairées et blanchies par l'administration, pendant que l'ordre recevra, pour frais de nourriture, une indemnité annuelle de 100 thalers pour chaque sœur employée dans un hôpital militaire. Comme Berlin possède un établissement de Sœurs de Charité qui peut offrir ses services aux autorités, il n'y aurait rien d'étonnant que les hôpitaux militaires de la capitale prussienne fussent bientôt confiés à des religieuses catholiques. L'opinion s'était depuis longtemps prononcée entre ces saintes filles et les *diaconesses* protestantes : il faut louer le gouvernement prussien d'avoir donné satisfaction à l'opinion.

" Voici une série de faits cités par le même journal pour faire voir comment on entend les libertés de l'Eglise sous le régime de la liberté piémontaise :

— Une personne recommandable de Mileto adresse au *Patriota cattolica* une lettre où, après avoir rendu compte de l'attentat commis contre le baron Antonino Mantica, président de la direction locale provisoire de Reggio (Calabre) pour l'Association catholique italienne, elle ajoute :

" Bientôt, la férocité s'accrut et devint sacrilége. On brisa les portes des deux églises, la première aux Sbarre, la seconde à Lazzero ; et chose horrible à dire, on vola les ciboires et les calices : les parcelles sacrées furent jetées à la rue, dans la pous-

sière, sur le fumier... Quelle honte!... J'ignore ce que fera l'autorité civile; je dis seulement que l'on devrait modérer l'insolence maçonnique et protéger plus efficacement la liberté individuelle et la liberté religieuse."

— Le tribunal de 1ère instance de Pise a rendu un décret qui nomme un expert avec charge d'estimer les biens de la mense épiscopale de San Miniato afin de procéder ensuite à la vente. Aussitôt, le vicaire-capitulaire du diocèse a protesté énergiquement par une lettre que publient les journaux italiens.

— Le syndic de Cusio, petit village de la vallée d'Averara, habité presqu'exclusivement par des charbonniers, a menacé à main armée le curé. Modèle de syndic! Plainte a été portée à l'autorité par le curé.

— On écrit d'Aquila à la *Tromba cattolica:*

" A Pescina de Marsi, un mauvais drôle interrompant le prédicateur qui parlait du baptême, lui a dit: Vas te faire baptiser toi-même. Le lendemain comme il s'agissait de la prière, il a interrompu encore pour crier: Prie toi-même, nous ne voulons pas prier. Le troisième jour il a adressé de grossières injures au vicaire diocésain. Le procureur royal informé a poursuivi le délinquant et le tribunal d'Avezzano l'a condamné à 150 francs d'amende et à un mois de prison pour avoir troublé les fonctions sacrées. Or, la cour d'Aquila, jugeant en appel, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à appliquer le jugement du tribunal d'Avezzano. Cette décision a été prise sur les conclusions du procureur-général, qui a invoqué la double autorité de Cavour et de Gioberti en matière de tolérance."

— Le gouvernement italien n'attend pas que la loi sur les biens du clergé soit votée: il fait vendre une maison que possédait l'évêché de Fiesole à Florence et la ferme de Pratovecchio, du même évêché.

— Les habitants de Rossano (Calabre), n'ayant pu obtenir l'autorisation de porter processionnellement une statue de la Vierge pour implorer la pluie dont la terre avait grand besoin, ont passé outre, et la procession a eu lieu. Dix ou douze mille personnes y ont pris part. Le clergé s'est abstenu prudemment, sauf un prêtre requis par le peuple pour accompagner la statue. Après la cérémonie, qui s'était passée avec ordre et recueillement, cet ecclésiastique a recommandé aux habitants de se retirer chez eux, sans bruit, ce qui a été fait. La nuit suivante, dit le *Conciliatore,* l'autorité a ordonné plusieurs arrestations.

— On écrit de Florence à la *Gazzetta di Milano* que les fonds de la Caisse Ecclésiastique servent, entre autres usages, à donner des bals.

— Les pères de famille de Cunco demandent pour leurs enfants une école dirigée par des religieuses. Les journaux avancés signalent ce fait comme *un symptôme de réaction,* et le dénoncent à la vindicte de l'Etat.

— On lit dans l'*Unità Cattolica* que la commune de Pesaro, qui a un déficit de près d'un million, a mis à l'enchère, le 13 du courant, le sanctuaire de S. Nicolas, co-protecteur de la ville, sanctuaire antique, célèbre, jusqu'ici toujours respecté et situé à 2 milles hors les murs. On l'a vendu au prix de 2,600 francs! Le R. P. gardien doit déloger en 15 jours afin que le nouveau propriétaire puisse jouir en mai de sa villégiature.

— Nous avons raconté, il y a quelque temps, comment les RR. PP. Mineurs-Réformés d'Ariano avaient été, au grand mécontentement de la population, chassés du pays. Trois de ces religieux seulement étaient restés à la garde de l'église; mais vers les premiers jours de ce mois, la police est venue nuitamment les y arracher à cet asile. Ils ont dû partir sur-le-champ, et maintenant l'église est fermée.

— D'après quelques journaux, l'audace des protestants aurait soulevé la population de Brescia, et on pourrait craindre de voir une nouvelle édition des faits de Barletta. Des menaces de mort sont placardées sur les murs; la rue habitée par les protestants est souvent encombrée et la foule se porterait peut-être à des excès que leur audace provoque, si la troupe n'était pas sous les armes.

— Nous lisons dans le *Firenze:*

" Un cocher de fiacre a été arrêté hier au moment où il volait trois nappes d'autel dans l'église de Santa Croce. Tandis que l'on médite en haut lieu de tout enlever aux *frati,* ce cocher s'attaque à des vétilles. Mais pour les vétilles on a les galères, pour le tout... Ainsi va le monde."

— On lit dans l'*Echo de Notre-Dame-des-Victoires:*

" Le jeune zouave dont nous allons raconter l'histoire appartient à une famille fort riche selon le monde mais plus riche encore aux yeux de Dieu, par les nobles traditions de fidélité au devoir et de religion qu'elle se fait gloire de suivre. Il y a quelques années, quand Pie IX eut besoin de soldats, le jeune Henri ne sut point hésiter: il courut à Rome, encouragé par son père et béni par sa mère, et se fit zouave pontifical. Inutile de dire qu'il manqua mille fois de perdre la vie pour la noble cause qu'il était venu défendre: c'était, si je ne me trompe, un des braves de Castelfidardo. Rentré

dernièrement dans sa famille, à la suite de longues fatigues, il vient de se marier avec la sœur d'un de ses camarades aux zouaves. Lorsqu'il s'est agi de fixer sa dot, on fut étonné de voir Henri insister pour qu'elle fût plus importante qu'on ne pensait la faire. Sa mère lui ayant demandé quel était le motif de semblables exigences, si peu en rapport avec ses goûts ordinaires: " Et notre Père qui est à Rome! s'écria le jeune homme, ne faut-il pas qu'il ait son cadeau de noces?" Avant d'offrir son présent, Henri fit part du projet à sa fiancée. Celle-ci, tout attendrie, demanda comme une grâce de s'y associer. " Permettez-moi, dit-elle, d'ajouter à votre riche offrande mes économies de jeune fille; elles étaient destinées à l'achat de diamants; mais quel plus saint usage je vais en faire, grâce à vous!" L'idée parut excellente au chrétien jeune homme. Une somme bien ronde fut envoyée au Saint-Père, avec une lettre dans laquelle l'ancien zouave demandait au Pape une bénédiction et une prière pour lui et pour sa future femme.

" L'un des caractères de Pie IX est la grandeur et la générosité. Il sait plus donner que recevoir, et quand il reçoit d'une main, il se plaît à donner de l'autre. Ce que lui avait demandé le jeune zouave fut fait: il bénit et pria pour lui, aussi bien que pour sa compagne. C'était le présent du Père et du Pontife; le souverain, quoique pauvre, voulut en ajouter un autre. Il fit remettre à la jeune épouse de son fidèle zouave une magnifique broche de diamants. Le Pape l'avait choisie lui-même entre plusieurs joyaux et l'avait bénite. Tous ces détails furent rapportés au jeune ménage par le messager du pontife. " Impossible, cria la jeune femme, que je porte dans le monde, pour m'en parer, un tel objet, que notre Père bien-aimé a consacré en le tenant dans ses saintes mains et en le bénissant! Ni le monde ni moi n'en sommes dignes. Je le donnerai à Dieu. Il servira à son autel." Ce qui avait été si subitement, si pieusement inspiré, fut exécuté. Les diamants furent enchâssés dans une croix d'or et placés au sommet d'un bel ostensoir appartenant à la chapelle du château. Quant au corps de la broche, il fut serré dans un joli écrin. La châteleine se plaît à le montrer comme on ferait d'une précieuse relique.

" Quand Pie IX apprit avec quel filial amour la parure de diamants avait été accueillie, de quelle vénération on avait entouré son royal présent, le bon Pape, tout ému et les larmes aux yeux, dit à ceux qui l'entouraient: " Ne suis-je pas heureux d'être le père de tels enfants?"

Un moment après il ajouta: " Bien souvent de pareils traits d'affection sont venus consoler mes douleurs."

Discours prononcé par l'Hon. M. McGee.

Nous avons pensé que nos lecteurs verraient ici avec plaisir la traduction d'un discours prononcé par l'honorable M. McGee, dans une réunion solennelle en faveur de la maison de la Providence de Montréal. Ce discours est un bel exposé de toutes les saintes œuvres que la charité a entreprises et exécutées parmi nous:

M. le Maire, Mesdames et Messieurs,

J'ai à vous parler ce soir d'un établissement de charité qui, s'il est peut-être très-peu connu en cette ville, n'en mérite pas moins tout notre encouragement. Je veut dire l'école des sourdes et muettes, tenue par les sœurs de la Providence, dans le haut de la rue St. Denis. Cette institution, ainsi que vous avez pu le voir par les journaux, prit naissance à la Longue-Pointe, fut ensuite transferée à Montréal, et fonctionne depuis ces quinze dernières années. Il y a trois ans, un de nos concitoyens les plus charitables, M. Cherrier, fit don aux dames directrices du terrain sur lequel s'élève aujourd'hui leur nouvelle et spacieuse institution. Chaque année le gouvernement accorde à cette maison une modeste subvention. Sur les soixante et quinze pensionnaires qui s'y trouvent, cinq seulement paient soixante piastres par an pour l'éducation qu'elles reçoivent (la pension comprise); quant aux dépenses multiples que nécessite l'entretien d'un établissement aussi considérable, la charité de personnes pieuses y pourvoit, ainsi que l'industrie des pensionnaires et la stricte économie des directrices, toujours tenues en éveil par leur infatigable supérieure, la sœur Marie Bonsecours. (Applaudissements.)

Deux cents élèves pourraient être très-convenablement logées dans le nouvel édifice, mais malheureusement les bonnes sœurs n'ont pas toujours des ressources proportionnées à leur zèle, et aujourd'hui elles se trouvent, bien malgré elles, dans la pénible nécessité de différer, faute de moyens suffisants, l'admission de cinquante jeunes sourdes et muettes.

Voilà, en peu de mots, l'exposition de mon sujet; mais ma tâche ne pourrait se borner ce soir à un simple exposé des faits, quelque éloquents d'ailleurs qu'ils soient par eux-mêmes. Il me semble qu'il y a quelque chose de plus à dire sur un aussi vaste sujet, et sur un autre encore qui en découle et s'y rattache, et que je nommerai " la charité héroïque." Quand je dis ' héroïque," je ne crois pas cet adjectif superflu; car la charité est toujours de l'héroïsme, puisque tous deux ont pour principe le désintéressement et l'abnégation. L'égoïsme n'a rien à faire avec la charité et l'héroïsme, et si je me suis permis d'accoupler ces deux mots, c'est parce que la charité, considérée sous certains aspects, nous présente ce rare assemblage d'une intrépidité irrésistible jointe à l'esprit d'initiative et au désintéressement le plus pur. Tous les efforts que l'on fait pour l'éducation des sourds et muets, pour réveiller les intelligences condamnées à un silence éternel et façonner ces esprits et ces cœurs, en corrigeant en quelque sorte la nature qui leur a refusé le langage, au moyen de signes qui remplaceront la parole; tous ces efforts, disons-nous, revêtent au plus haut degré le caractère de l'héroïsme et commandent l'admiration universelle.

Partout où la civilisation a établi de grands centres, que ce soit à Rome, à Paris, à Vienne, Madrid, Munich, Londres, Edinbourg, Dublin, Boston ou à New-York, l'enseignement des sourds et muets a su trouver des écoles, des revenus, des professeurs, et des élèves, hélas! trop nombreux. Cette science a été l'étude constante de bien des hommes et des femmes aussi distinguées par le savoir que par la vertu; ses annales fourmillent d'anecdotes touchantes et instructives, et des milliers de pages ont à bénir ses progrès et ses heureux résultats.

On a écrit, je ne sais trop d'après quelle autorité, que sur les 850 millions d'individus qui forment la population totale du globe, il y a 547,000 sourds et

muets : mais suivant les statistiques les plus dignes de foi, il paraîtrait que dans tous les pays où se font des recensements périodiques, on ne rencontre qu'un sourd muet par 1500 personnes. Ici, en Canada, notre recensement de 1861 porte le nombre total des sourds et muets à 1494, et ce chiffre me paraît assez exact. Eh bien ! il n'y a cependant à l'école d'Hamilton, la seule, je crois, du Haut-Canada, que 60 élèves, quoiqu'il en figurât 81, l'année dernière, sur le registre. Dans l'académie des sourdes et muettes pour laquelle j'élève la voix, il y en a 75, non compris les 50 qui demandent à y entrer. M. Bélanger, dans son école du Coteau St. Louis, compte 30 garçons sourds et muets ; ce qui fait en tout 160 sourds et muets des deux sexes qui reçoivent les bienfaits de l'éducation, dans les deux provinces, sur les 1500 mentionnés au recensement de 1861.

En établissant un parellèle avec d'autres pays, nous verrons qu'il y avait en France, il y a quelques années, 1600 sourds et muets répartis dans 44 institutions de ce genre ; la Grande-Bretagne et l'Irlande en comptait de 1400 à 1500 dans 24 établissements, tandis qu'aux Etats-Unis, où il naît deux fois plus de sourds-muets qu'en Canada, il y avait environ 2000 élèves dans 20 institutions. Si nous fesons la part de ceux qui étaient déjà trop vieux lorsque ces établissements s'ouvrirent, et de ceux qui y ont été instruits et préparés pour entrer dans le monde, nous serons obligés d'avouer qu'un cinquième ou sixième qui se trouve soulagé est trop peu comparé au total. Mais il faut estimer cette charité, non seulement par la quantité, mais surtout par la qualité. D'ordinaire, cette infirmité est le châtiment de la transgression de quelqu'une des lois naturelles : les mariages entre cousins par exemple ; elle attaque quelquefois des familles entières, témoin ces trois sœurs, et quatre autres encore que nous avons eues ici. Le pauvre sourd et muet ne souffre pas seulement dans son intelligence et dans son cœur, il n'a pas seulement été condamné à ne jamais entendre la voix d'une mère, la causerie de ses camarades, les snos cadencés d'une musique harmonieuse, les chants sacrés de l'église et les accords majestueux de l'orgue, mais, comme le dit Johnson, son infirmité est " une des plus affreuses calamités qui puisse affliger l'homme," car elle le laisse, au physique comme au moral, ainsi qu'un véritable sauvage, au milieu de cette civilisation où il est né ; il en éprouve tous les besoins physiques et aucune de ses tentations ne lui est étrangère. Il est pénible d'avoir à constater que sur tous les sourds muets qui, après avoir reçu de l'éducation, ont pu rendre compte de leur état antérieur, pas un sur dix mille ne se doutait de l'existence de Dieu ! Quant à la magnifique épopée de la rédemption de l'homme, il va sans dire qu'ils n'en connaissaient pas un mot. Quelques-uns qui avaient observé des gens en prières et agitant les lèvres, s'imaginaient que ces personnes s'adressaient au soleil ou aux nuages. Si l'on en excepte Massieu le célèbre élève de l'abbé Sicard — prêtre d'un si grand génie,—il ne s'est guère présenté de cas d'un sourd-muet de naissance qui ait eu la moindre idée de son Créateur. Je dirai donc que ceux qui arrachent ces pauvres créatures aux ténèbres de l'âme trouvent en quelque sorte des infidèles au milieu même de la civilisation et font une conquête toute aussi glorieuse que s'ils avaient été chercher des prosélytes aux confins du monde. (Applaudissements.)

Ce qui nous montre bien jusqu'à quel point nous devons priser et respecter la parole—la parole qui mûrit si elle ne sème pas toutes les idées,— la parole qui est le conducteur sinon le producteur de la pensée, —c'est qu'on ne parvint à donner aux sourds et muets une idée de Dieu, du ciel, de l'enfer, de l'âme, du jugement dernier, du bien et du mal, qu'après la découverte d'un substitut de la parole, c'est-à-dire le langage par signes. Aussi ceux qui se dévouent à l'éducation des sourds et muets ont-ils un labeur bien plus ardu que les autres maîtres, et ce n'est qu'après sept années d'efforts patients et souvent douloureux qu'ils parviennent à arracher l'âme de ces pauvres enfants à ce triste état de dégradation intellectuelle qui excluait l'idée de Dieu et de la loi.

Dans l'ancien temps, aux plus beaux jours mêmes de la civilisation romaine, le muet de naissance était rejeté comme un paria. Il n'y avait plus pour lui ni société, ni loi. Dans les temps modernes, jusqu'à tout dernièrement, la loi civile ne protégeait nullement le sourd et muet, chez la plupart des nations, la France exceptée ; et ce sera pour elle et le XVIIIme siècle une des gloires les plus pures d'avoir produit deux hommes comme l'abbé Sicard et l'abbé de l'Epée qui passèrent leur vie à rechercher—pour ainsi dire dès le berceau—les victimes de cette triste infirmité, et à illuminer ces intelligences obscurcies avec les images rayonnantes de Dieu et de son Christ, avant l'époque, toujours si dangereuse, de la puberté et des passions.

Qu'il me soit permis de le dire, sans esprit de controverse aucune, mais avec une profonde reconnaissance et en vrai catholique, c'est dans le déploiement de cette charité héroïque que nous trouvons toujours l'Eglise au premier rang. Depuis le Bénédictin espagnol de Ponce jusqu'au Jésuite français Castel, l'inventeur du clavier oculaire, c'est toujours parmi le clergé catholique que se sont recrutés les instituteurs des sourds et muets les plus studieux, les plus constants et les plus heureux. Ils ont accompli pour leurs élèves des miracles ; non pas que je veuille dire qu'ils aient fait rien de surnaturel, mais ils ont fait éclater dans leur œuvre du bien des miracles de patience, d'industrie et de persévérance. (Applaudissements.)

Quant aux différentes méthodes d'enseignement pour les sourds et muets, quant à la question d'*isolement*, je ne dirai rien, parce que je me sens tout à fait incompétent. Quelque mérite d'ailleurs que puisse avoir la méthode articulée, il n'en est pas moins vrai que la dactylogie ou langage des signes propres a déjà accompli des merveilles. Il y a deux méthodes : la méthode espagnole, à une main, et la méthode française, appelée quelquefois méthode anglaise, à deux mains. Sans m'arrêter à la valeur respective de ces méthodes, il est évident que le langage par signes est tout aussi naturel au sauvage qu'à l'homme civilisé, et suivant toute probabilité, c'est encore le langage qui a fait le plus grand pas vers le *langage universel*. On le trouve, jusqu'à un certain point, parmi nos Indiens qui représentent la vérité par une ligne droite partant des lèvres, dans la direction du ciel, tandis que le mensonge y va par zig-zags. Les signes sont encore le seul langage du naufragé sur une plage étrangère, de l'enfance, de l'homme qui meurt ou qui prie. Ce langage muet remue profon-

dément l'âme, et les nations douées d'une organisation particulièrement artistique l'emploient très-souvent avec plaisir. Feu l'illustre cardinal Wiseman, parlant de la *gesticulation italienne*, dans un écrit qui a paru dans la *Revue de Dublin*, nous montre comme le geste entre pour beaucoup dans la conversation italienne. Il nous en fournit plusieurs exemples. Quelques-uns même, suivant lui, dateraient de Quintilien. Ainsi quand un Napolitain veut dire " à demain " sans se donner la peine de parler, il se contente de décrire un cercle dans l'air, allant de bas en haut, comme pour indiquer que la terre aura opéré sa révolution diurne avant que telle ou telle chose arrive; et un Italien quelconque qui veut nous apprendre la mort d'un ami, sans ouvrir la bouche, tracera une croix en l'air pour toute réponse sur ce sujet. Mais l'étonnante rapidité de la dastylogie chez nos sourds-muets surpasse même la pantomime chez les Italiens, et à les voir se servir de cet admirable substitut, il semblerait que nous ne prenons pas assez en pitié leur infirmité et que nous oublions qu'ils n'ont point l'usage de la parole. Ils ont encore d'autres compensations. La vue et surtout le toucher sont, chez eux, extraordinairement développés. Je citerai pour exemple cet artiste sourd-muet d'Edimbourg, qui s'appelait Arrowsmith, et pouvait goûter avec délices la musique du moment qu'il plaçait ses doigts sur la porte de l'appartement où on la jouait. N'en soyons pas moins reconnaissants pour le don précieux de la parole, — ce don de Dieu à l'humanité ! — par lequel se transmit la volonté divine dans le paradis terrestre, sur le Sinaï, dans les flots du Jourdain, et pendant toute la vie de notre Rédempteur! Soyons reconnaissants pour ce don précieux du Créateur, et n'oublions point ceux qui n'ont jamais connu et ne connaîtront jamais les joies et les consolations de la parole. (Applaudissements.)

M. le Maire, Mesdames et Messieurs, la charité de la révérende supérieure Marie-Bonsecours et de ses sœurs nous présente naturellement à l'esprit cette vertu sous deux autres aspects héroïques : la charité dans les hôpitaux et dans les prisons. Avec votre permission et pour l'acquit de ma conscience, je désirerais dire quelques mots sur ce double aspect, puisque je me suis hasardé à aborder un aussi vaste sujet.

L'honorable M. McGee passa ici en revue les services immenses rendus à l'humanité par St. Jean de Matha et St. Pierre Nolasque, fondateurs de l'Ordre des Trinitaires et de la Merci, qui s'étaient consacrés au rachat des captifs, et dont les établissements pieux couvraient encore une partie de l'Europe, même après la Réforme.

Après avoir ainsi parcouru le moyen-âge et une partie de l'histoire moderne, l'habile orateur arrive à notre époque et trace, d'une main de maître, le portrait de deux célèbres philantropes : Elizabeth Fry, qui consacra sa fortune et toute sa vie à améliorer la position des femmes détenues en prison ; et John Howard, qui, après avoir parcouru presque toute l'Europe pour visiter les prisons, les lazarets et les hôpitaux, cherchant partout les moyens de remédier à l'insalubrité de ces établissements et de donner aux malades les soins les plus efficaces, finit par mourir d'une maladie maligne, qu'il avait contractée au chevet d'un pestiféré, en Russie, victime de son héroïque dévouement.

Il y a, continue l'honorable M. McGee, une charité qui surpasse celle des prisons, c'est la charité dans les hôpitaux. Parmi tous les fondateurs de ces sortes d'institutions, le plus grand que le monde ait jamais vu naquit en Gascogne, dans la première année du XVIIe siècle, d'une famille pauvre, et vous avez déjà nommé, Messieurs, j'en suis convaincu, le prêtre illustre à qui je fais allusion : St. Vincent de Paul, le fondateur des Lazaristes et des Sœurs de la Charité. Les siècles antérieurs ont vu, dans l'Eglise catholique, se succéder bon nombre d'Ordres d'hospitaliers, mais aucun, à une époque qui se rapproche tant de la nôtre, n'a acquis autant de renommée et n'a su rendre de services plus efficaces que celui des Filles de St. Vincent de Paul. Leur fondateur, — cet homme si étonnant, — n'était pas cependant ce que l'on est convenu d'appeler dans le monde un homme de génie ; ses études théologiques avaient été celles d'un simple prêtre, sa naissance était humble et il demeura toujours pauvre des biens de cette terre. Néanmoins, pendant les soixante années que dura son ministère (de 1600 à 1660,) il fonda l'hôpital-général des pauvres à Paris, l'hospice des Enfants-Trouvés dans la même ville; l'hôpital de *Ste. Reine* (?), un hôpital pour les galériens à Marseilles, et ces nombreuses succursales disséminées par toute la chrétienté et qui fonctionnèrent du vivant même de leur illustre organisateur. Au moment où il allait envoyer les premières Sœurs de la Charité à leur rude et sainte besogne, au milieu d'un monde grossier et plein d'embûches : " — Allez, mes filles, leur dit ce grand cœur, désormais, vos monastères seront les maisons des malades, votre cellule sera une chambre louée, et vous trouverez votre cloître dans les rues de la cité ou dans les salles de l'hôpital. Que l'obéissance soit votre solitude et qu'une sévère et sainte modestie soit votre seul voile. "

Je n'essaierai pas d'esquisser les soixante années que St. Vincent de Paul consacra à la pratique de toutes les charités héroïques ; nous pouvons juger de la grandeur du bien qu'il a accompli par le fait seul qu'aujourd'hui, — plus de deux siècles après sa mort, — il se fait plus d'aumônes en argent, au nom de cet humble prêtre de la Gascogne, il se donne plus de pain et de vêtements, plus de criminels sont réformés, plus de malades sont soignés, plus d'enfants trouvés sont élevés, plus de morts abandonnés sont décemment enterrés, que n'a fait le plus grand prince ou gouvernement de la chrétienté. De ce que valent en argent ces nourrices si généreuses et si intrépides, — les Sœurs de Charité, — j'en laisse le calcul à ceux qui les ont vues dans les hôpitaux militaires, après une bataille ou un siége, qui les ont vu affronter la peste dans ses phases les plus violentes, ou qui ont eu le secours de leurs mains charitables dans les opérations les plus difficiles de la chirurgie. Il n'appartient qu'au chrétien de concevoir un ordre de femmes consacrées à Dieu dès leur jeunesse, et dont le travail journalier serait de panser les blessures, de secourir les malheureux, de relever ceux qui sont tombés, de donner la protection et l'asile aux plus abandonnés.

L'honorable orateur rappela ensuite les services rendus au Canada par les filles de la sœur Bourgeois, et les Sœurs Grises fondées par Mme Youville. Il fit un éloge bien mérité de Melle Nightingale et de ses compagnes, qui, dans la campagne de Crimée, se dévouèrent si généreusement à soulager les misères des soldats anglais.

Enfin, il fit allusion à l'héroïsme déployé par les

citoyens de Montréal, au temps du choléra en 1847-48, et il exprima l'espoir que le même esprit de sacrifice et de charité se manifesterait aujourd'hui s'il plaisait à la Providence d'affliger notre ville par un fléau semblable.

M. McGee termina son discours par une péroraison éloquente sur la nécessité de secourir les sourdes-muettes, et de ne pas laisser tomber une œuvre qui réunissait à un si haut degré toutes les qualités de la charité héroïque.

M. JOSEPH BEAUDRY.

UNE BELLE VIE COURONNÉE PAR UNE SAINTE MORT.

L'*Écho* ayant entrepris la noble tâche de signaler les vertus chrétiennes qui se pratiquent dans cette catholique province, nos lecteurs ne seront pas surpris si nous leur parlons aujourd'hui de l'excellent vieillard, M. Joseph Beaudry, décédé à l'Hôpital-Général de Montréal, le 18 de ce mois, à l'âge de 86 ans.

Trois vertus résument, selon nous, la vie de ce fervent chrétien : le zèle pour l'éducation chrétienne de l'enfance, une immense charité pour les pauvres et l'esprit de prière.

M. Joseph Beaudry a exercé pendant un grand nombre d'années, à Ville-Marie, l'humble et modeste fonction de catéchiste. Il s'acquittait de ce laborieux ministère avec un courage au-dessus de tout éloge. Au talent de captiver l'attention de ses nombreux élèves et d'exciter leur émulation, il unissait le mérite encore plus rare d'implanter dans leurs jeunes cœurs les plus solides vertus du christianisme. Que de jeunes gens n'a-t-il pas instruits et préservés des dangers du monde! Le pieux catéchiste ne bornait pas son zèle à disposer les enfants à la première communion, il les suivait longtemps après avec une tendre sollicitude, leur donnant de sages conseils, les visitant dans leurs maladies et les assistant dans leurs besoins. Sa mémoire sera toujours bénie par tous ceux qui l'ont connu et qui ont été comblés de ses bienfaits.

Après l'éducation des enfants, le soin des pauvres fut l'objet principal et constant de son inépuisable dévouement. Sa vie entière n'a été qu'une chaîne de bonnes œuvres. Non content de mener une vie dure, pauvre et laborieuse, il distribuait, chaque année, ses petites rentes viagères pour soulager dans leurs infortunes les indigents bien-aimés de son cœur. Lorsque sa bourse était épuisée, il disait gaiement à ses amis : " Celle du bon Dieu ne l'est pas." Et alors il priait saint Joseph, son saint patron, il faisait des quêtes dans les divers marchés de la ville et il amassait des provisions assez considérables de viande et de légumes, qu'il partageait lui-même entre les diverses communautés chargées des pauvres vieillards et des pauvres orphelins.

Que le cœur est soulagé en voyant tant d'abnégation, de sacrifices et de dévouement! Il semble que le ciel se plaise à donner de temps en temps, à la terre, ces belles âmes qui la consolent de l'égoïsme, du soin des intérêts matériels qui semblent vouloir se disputer l'attention du plus grand nombre des hommes.

Pour raviver son zèle et féconder ses œuvres, M. J. Beaudry ne manquait jamais de recourir au moyen infaillible tant recommandé par Notre-Seigneur et si admirablement pratiqué par les saints : la prière. Durant une grande partie de sa longue vie, la maison de Dieu fut son séjour habituel. Il passait de longues heures devant nos Saints Tabernacles. Là, il épanchait son cœur dans celui de son Divin Maître. Il embrassait dans sa charité tous les besoins de l'Eglise. Il priait pour les pécheurs et les pauvres âmes délaissées du Purgatoire; semblable à l'héroïne du Canada, il priait aussi pour la prospérité de sa belle patrie. Et dans ses longues, et nous dirions presque interminables prières, il ne cessait de solliciter de la bonté et de la miséricorde de Dieu le renouvellement de la piété dans toutes les classes de la société. Après avoir rendu ses devoirs à Jésus-Christ présent dans la Sainte Eucharistie, il faisait régulièrement le chemin de la Croix, puis visitait l'autel de la Mère de Dieu et de son glorieux patron Saint Joseph, pour lequel il avait une dévotion toute spéciale. Il avait peine à s'arracher à ce doux et saint exercice de la prière. Il prenait à la hâte un peu de nourriture, et après quelques minutes de repos accordé à ses nombreuses infirmités, il s'empressait d'aller de nouveau aux pieds de son Sauveur pour renouer ces doux entretiens dont les âmes ferventes seules ont le secret.

On comprend qu'avec une telle vie, notre saint vieillard devait soupirer après le repos des justes. Depuis longtemps son âme ne tenait plus à la terre. Sentant sa fin approcher, bien que le Séminaire fût une demeure chère à son cœur, il sollicita et obtint une place dans un asile de charité pour mourir au milieu des pauvres qu'il avait tant aimés. L'Hôpital-Général fixa son choix. C'est dans cette sainte maison qu'il a passé les deux dernières années de sa vie, édifiant par sa patience, sa douceur et son admirable recueillement, tous ceux qui ont eu le bonheur de le voir de près. Les Sœurs Grises lui ont prodigué tous les secours de la plus tendre charité. C'est dans une des salles des pauvres qu'il a rendu sa belle âme à son créateur, le 18 avril, vers les 7 heures du soir, après avoir reçu tous les secours de l'Eglise, le mercredi (jour consacré à St. Joseph), Dieu, sans doute, ayant voulu le récompenser de la tendre dévotion qu'il avait toujours eue pour cet illustre patriarche.

Et maintenant il n'est plus, mais son nom, ses vertus, ses bienfaits, sont gravés en traits ineffaçables dans le cœur des pauvres qui le pleurent comme un père et le vénèrent comme un saint.

Nous publions aujourd'hui deux pièces de vers dont l'une a déjà été entendue et appréciée au Cabinet de Lecture : l'autre nous est venue du Collége de l'Assomption, et est sortie du cœur d'un jeune élève à l'occasion de la fête de son vénéré Directeur. Le poëte fut de tout temps un hôte bien-aimé ; et nous donnons avec bonheur une large place dans nos colonnes à deux jeunes amis des Muses dont le talent véritable et tout chrétien promet pour l'avenir des créations plus parfaites encore.

Sur la Montagne.

Prenez votre essor, ô mon âme,
Au-dessus de ce globe obscur!
Elevez-vous comme la flamme,
Montez vers ces dômes d'azur

Où le Seigneur a fixé les étoiles.
Là sa gloire n'a point de voiles,
Là son nom retentit plus fort
Quand la foudre a tonné dans la nuit qui palpite ;
Là mon oreille entend l'harmonieux accord
Des astres éclatants qui croisent leur orbite.
Elevez-vous plus haut encore ;
Traversez de sphères en sphères
Toute la profondeur du Ciel,
Et venez soupirer des chants et des prières
Dans l'Infini, dans l'Eternel !......
Par delà la durée et par delà l'espace,
Que trouve-t-on, de tout côté ?
" L'Immensité ! l'Immensité ! "
O contemplation que la pensée embrasse !
O splendide éblouissement !
L'âme dans le ravissement,
Devant tant de magnificence,
Redit mélodieusement
Des hymnes que les Cieux écoutent en silence.

Gloire à Dieu dans le temps et dans l'Eternité !
Principe et fin de tout, foyer illimité,
Tout dans cet univers le chante à sa manière,
Depuis l'insecte obscur perdu dans la poussière,
Jusqu'à l'aigle régnant dans les plaines de l'air ;
Depuis le grain de sable aux rives de la mer,
Jusqu'aux soleils géants, grande et brillante armée
Dont la voute du Ciel est toute parsemée.
Tout cherche à le connaître et prononce son nom
Tout depuis l'humaine raison
Jusqu'à ces esprits purs plus grands d'intelligence,
Qui plongent plus avant dans l'éternelle essence.

Il est !... Partout !... Toujours !... Le passé, le présent,
L'avenir ne font qu'un sous son regard puissant.
En lui rien de borné, d'imparfait, d'éphémère,
Il est l'immensité, l'éternelle lumière
Et l'abîme sans fin de la perfection ;
Il est un, nécessaire, indépendant et bon ;
Il est juste, il est saint, il est heureux et sage.

Sa gloire et sa grandeur brillent dans son ouvrage,
Soit que son souffle crée un chœur mélodieux
D'esprits purs entourant son trône radieux,
Soit que pour éprouver une âme qu'il préfère
Il lui donne d'un corps l'enveloppe grossière.
Sa tendre Providence a soin de l'univers.
C'est lui-même qui dit au flot des vastes mers :
" Tu viendras te briser sur ce faible rivage ;
" Tu n'iras pas plus loin dans le calme ou l'orage."
Il a dit aux soleils : " Dans l'espace roulez
" Et racontez ma gloire aux humains aveuglés."
Il a dit aux zéphirs : " Soufflez sous la ramure
" En murmurant le nom du roi de la nature."
C'est lui qui fit pousser les herbes des vallons
Et couvrit les coteaux d'abondantes moissons ;
C'est lui qui fit fleurir la rose des campagnes
Et résister au vent le cèdre des montagnes,
Afin que les oiseaux y bâtissent leurs nids
Et que la faim jamais ne troublât leurs petits.

J'ai vu les aquilons rapides,
Comme des Cavales Numides,
Bondir dans nos champs dévastés.
J'ai vu la foudre aux traits livides,
Parcourir en hurlant les cieux épouvantés.
Et j'ai dit : " Vous chantez Dieu dans votre langage ! ! !
" Bien !... Il faut, pour lui rendre un solennel hommage,
" Les voix sublimes de l'orage."

J'ai vu le mât brisé qui penche,
Séparé de la voile blanche,
Crier avec les vents altiers ;
J'ai vu s'écrouler l'avalanche
Qui déchirait le front nuageux des glaciers.
Et j'ai dit : " Vous chantez Dieu dans votre langage ;
" Bien !... Il faut, pour lui rendre un solennel hommage,
" Les voix sublimes de l'orage."

J'ai vu l'oiseau de la tempête
Passer avec un cri de fête
Au-dessus du pauvre marin,
Alors que l'océan s'apprête
A frémir de courroux dans son large bassin.
Et j'ai dit : " Vous chantez Dieu dans votre langage ;
" Bien !... Il faut, pour lui rendre un solennel hommage,
" Les voix sublimes de l'orage. "

J'ai vu des nuages de grêle
De l'aigle et de la tourterelle
Renverser le nid abrité ;
Comme un homme ivre qui chancelle
J'ai vu trembler le sol sourdement agité.
Et j'ai dit : " Vous chantez Dieu dans votre langage ;
" Bien !... Il faut, pour lui rendre un solennel hommage,
" Les voix sublimes de l'orage."

Cependant bientôt la tempête
Ne frappe plus l'air attristé ;
L'espace étincelle et reflète
Un ciel plein de sérénité.
Et le soleil qui se dégage
Des noires vapeurs du nuage
Roule avec majesté sur son axe de feu,
Et sous cette pure lumière
On croirait voir sourire l'œil de Dieu
A la création entière.

Oui, c'est pour lui que la fleur
Epanouit sa corolle,
Que l'oiseau gazouille et vole
Dans les bois pleins de fraîcheur ;
Pour lui que s'agite encore
Le flot qui jette à ses bords
De si terribles accords,
L'orient qui se colore
Sous le regard de l'aurore,
Le papillon diapré,
L'haleine du zéphire
Qui doucement soupire
Comme l'orgue sacré,
Le feuillage qui tombe
Du chêne des forêts,
La paisible colombe
Qui roucoule sur les guérets,
La mouche à feu qui brille
La nuit dans le hameau,
L'étoile qui scintille

Sur le lit du ruisseau :
Tout cela c'est l'hommage,
C'est l'hymne de l'amour
Que reçoit d'âge en âge
Le Créateur du jour.

O mille voix de la nature,
Unissez de concert votre immense murmure
Pour célébrer le nom de votre roi divin :
Auprès de celui-là tout autre nom est vain.

Sur la montagne ainsi j'abandonnais mon âme
A mille contemplations ;
J'interrogeais la nue et ces globes de flamme
Qui nous jetaient leurs doux rayons ;
J'interrogeais les vents, les ombres taciturnes,
Le frizelis confus des ramures nocturnes,
L'atôme et la montagne, et la terre et le ciel ;
Et tout me redisait un mot universel :
" Gloire à Dieu ! gloire à l'Eternel !......

PRUDHOMME, Etudiant en droit.

Essai Académique.

LE PRETRE.

" Quis ascendet in montem Domini, aut quis stabit in loco sancto ejus ? "

Qui gravira, Seigneur, votre montagne sainte ?
Qui pourra demeurer dans ton auguste enceinte,
O temple de Sion ! tabernacle de Dieu ?
Quel mortel osera—ministère sublime !—
Offrir au Dieu vivant l'adorable victime ?
Qui sera Prêtre du saint lieu ?

C'est celui-là dont l'âme pure
Ne se laissa jamais flétrir ;
C'est l'homme en qui chaque souillure
A fait germer un repentir.

Et cet homme si pur, est-il fils de la terre ?
Oui ! mais il est vêtu d'un divin caractère ;
Sa voix sait commander à la divinité.
Sur l'autel tous les jours à cette voix puissante,
Le Fils de Jéhovah, victime obéissante,
Abaisse son immensité !

Celui qui sut créer le monde,
L'espace et ses milliers de feux,
Celui qui de sa main féconde
Suspendit la voûte des cieux,

O prodige suprême ! adorable mystère !
Ce Dieu de majesté sur un nouveau Calvaire
Se laisse tous les jours immoler par ta main.
Les cieux sont étonnés ! la terre est en silence !
Ministre du Seigneur, voilà donc ta puissance !
Quel triomphe immense et divin !

De ton cœur et de ta prière
Naissent de généreux pardons,
Comme d'un foyer de lumière
Emanent de brillants rayons.

Que ta voix est auguste et que tes mains sont belles,
Quand, proclamant la paix sur les âmes fidèles,
Tu répands du Seigneur les bénédictions !
Que ta bouche contient de trésors ineffables,
Quand tu donnes aux cœurs repentants et coupables
Tes douces consolations !

Pour chaque faute qu'on te donne
O généreux appui des cœurs !
Tu nous promets que Dieu pardonne
Quand il nous voit verser des pleurs.

Tu bénis le pécheur avouant sa misère ;
Dans le cœur repentant, ta vertu salutaire
Etouffe du péché le remords déchirant.
O sublime entretien ! d'un côté le coupable
T'ose dire : " Mon Père ! " et ta voix charitable
Daigne répondre : " Mon enfant ! "

Ta voix efface les souillures,
Elle pénètre au fond des cœurs,
Répand sur toutes les blessures
Un baume rempli de douceurs.

Semblable à l'ange saint que le Seigneur envoie,
Tu poursuis le pécheur égaré de la voie,
Du zèle généreux de ta sainte amitié.
Quelle gloire pour toi, lorsque ta main bénie
Reconduit au bercail une brebis chérie,
Un cœur contrit, purifié !

Ton triomphe ravit les anges
D'un transport de joie et d'amour.
Des hymnes des saintes phalanges
Retentit la céleste cour.

Ta parole soutient l'homme faible qui penche,
Tu reçois les regrets de l'âme qui s'épanche,
Et ton cœur s'enrichit des aveux du pécheur.
Ta voix fait refleurir la suave innocence
Dans l'âme de celui qui regrette l'absence
De sa paix et de son bonheur.

Gloire à cette main qui pardonne
Et qui ne repousse jamais.
Gloire à cette bouche qui donne
L'aimable trésor de la paix.

Gloire au Prêtre pieux qui fait sa nourriture
De prière et de foi ! Sa bouche sainte et pure
Respire tout le jour une suave odeur.
De celui qui l'approche il embaume la vie !
Détournant de l'enfer les âmes qu'il envie,
Il les garde pour le Seigneur.

Et dans le Ciel, près de son trône,
Tous ceux dont il fut le sauveur,
Formant sa brillante couronne,
Feront sa gloire et son bonheur.

E. D.

Collége de l'Assomption, 23 Avril 1866.

Les Grands Papes.

—

LES PAPES DES CATACOMBES.

—

TROISIÈME SIÈCLE.

L'ÉGLISE RÉCONCILIÉE AVEC LE GÉNIE. — LES TROIS AMIS. — LA COLOMBE DE SAINT FABIEN. — ORIGÈNE — SAINT CYPRIEN. — LES VRAIS TRÉSORS DE L'ÉGLISE. — FLÉAUX DIVERS DANS L'EMPIRE. — LE CALME. — LE DERNIER COMBAT. — MORT DES PERSÉCUTEURS. — LE TRIOMPHE DE LA CROIX.

Un siècle et plus nous reste à parcourir avant d'arriver au glorieux pontificat de saint Sylvestre ; pour ne point interrompre la succession des souverains-pontifes, selon le plan que nous nous sommes proposé dès le début, nous allons traverser le troisième siècle de la même manière que nous avons traversé le second, et dans cet article nous compléterons ce qui a rapport aux *Papes des catacombes*.

Le pontificat de saint Zéphyrin, qui se présente le premier au début du troisième siècle, est le plus long de ces temps de persécution et l'un des plus glorieux. On trouve peu d'époque où l'Eglise ait été aussi féconde en saints et en grands hommes. Tandis que l'Italie, la Sicile envoyaient au ciel des légions de martyrs, Tertulien illustrait l'Afrique par l'éclat de son génie ; saint Irénée, les Gaules ; saint Hyppolite, l'Eglise de Rome, et les saints se succédaient sur le siége de Jérusalem, saint Alexandre héritait du bâton pastoral de saint Narcisse.

Partout l'Eglise étendait ses conquêtes, et le temps n'était plus où les philosophes superbes renvoyaient les dogmes et les mystères chrétiens aux gens du peuple : saint Pantenne, Clément d'Alexandrie et Origène avaient réconcilié la doctrine du Christ avec le génie, et les persécutions elles-mêmes ne servaient qu'à manifester sa puissance ; les bourreaux jetaient leurs glaives aux pieds de leurs victimes, et les juges, descendant de leurs tribunaux, tombaient à genoux devant ceux qu'ils venaient de condamner et leur demandaient le baptême.

Minutius Félix et son ami Octavius s'étaient tous deux signalés par leur haine profonde contre les chrétiens. Avocats, puis juges, ils avaient employé leur talent et leur autorité à poursuivre les fidèles, à tenter de les faire apostasier ou à les livrer aux plus cruelles tortures. Cependant, un jour, le bandeau des préjugés tomba de leurs yeux ; ils virent la vérité et ils l'embrassèrent avec passion.

Ils avaient un ami commun, Cécilius Natalis, qui demeurait à Ostie, à l'embouchure du Tibre. Ils se rendirent chez lui pour y passer la belle saison. Un matin, qu'ils descendaient tous trois vers la mer, en sortant de la ville, ils passèrent devant une statue de Sérapis. Cécilius porta sa main à la bouche et imprima un baiser à ses lèvres : c'était un signe d'adoration.

— Mon frère, dit alors Octavius à Félix, il n'est pas d'un homme de bien de laisser dans cette ignorance vulgaire un ami, et de souffrir qu'en plein midi il se heurte contre des pierres parce qu'elles sont taillées à effigie, arrosées d'huile et couronnées de fleurs : une erreur pareille est aussi peu honorable pour nous que pour lui.

Ils continuèrent leur promenade le long du rivage, et ils arrivèrent à un endroit où des enfants s'amusaient à faire ricocher des pierres sur la surface des eaux tranquilles ; Félix et Octavius prenaient plaisir à ce spectacle, mais Cécilius paraissait triste et soucieux.

— Comme vous êtes triste ! lui dit Félix, vous, ordinairement si gai, même dans les choses sérieuses.

— Le mot de notre Octavius m'a piqué au vif, reprit Cécilius : vous accuser de négligence, c'était plus encore m'accuser d'ignorance. Aussi vais-je plus loin : je veux avec lui traiter la matière à fond. Asseyons-nous, s'il vous plaît, sur ces rochers qui s'avancent dans la mer, afin de nous délasser du chemin et disputer plus à notre aise.

Ils s'assirent donc et Félix au milieu d'eux. Cécilius prétend que rien n'est certain ; il demande pourquoi les chrétiens se cachent ; pourquoi ils n'ont ni temples, ni autels, ni images ? Quel est leur Dieu ? d'où vient-il ? où est-il ce Dieu solitaire, abandonné, qu'aucune nation libre ne connaît, Dieu de si peu de puissance qu'il est captif des Romains avec ses adorateurs ? Les Romains, sans ce Dieu, règnent et jouissent de l'empire du monde. Vous, chrétiens, vous n'usez d'aucun parfum, vous ne vous couronnez pas de fleurs, vous êtes pâles et tremblants, vous ne ressuscitez point, comme vous le croyez, et vous ne vivez pas en attendant une résurrection chimérique. Octavius lui répond que le monde est le temple de Dieu ; qu'une vie pure, les bonnes œuvres, sont le véritable sacrifice. Il réfute l'objection tirée de la grandeur romaine, et tourne à leur avantage le reproche de pauvreté adressé aux disciples de l'Evangile. Il détruit les calomnies que les païens répandaient contre les fidèles, et montre enfin à son ami la philosophie chrétienne dégagée des nuages que la prévention, l'erreur et les passions populaires amoncelaient autour d'elle. “ Pas de dialogues de Platon offrent une plus belle scène et de plus nobles discours. ” (1) Octavius mourut peu après Félix ; Cécilius se convertit, retourna en Afrique, sa patrie, devint prêtre, et selon toute probabilité ce fut lui qui convertit saint Cyprien et donna à l'Eglise cette brillante lumière.

Saint Callixte, qui succéda à saint Zéphyrin, mourut précipité dans un puits. Il attacha son nom à l'institution des Quatre-Temps et aux catacombes de la voie Appienne qui compte les tombeaux de quarante-six papes et ceux de plus de soixante-quatorze mille martyrs.

L'empereur Alexandre, dont la mère était chrétienne, avait, dans un voyage en Orient, assisté aux leçons d'Origène : il rendit justice aux chrétiens ; mais la haine du peuple et la malice des légistes Domitius Ulpien et Tulius Taulus, dont les noms sont aussi imposants dans les origines de la jurisprudence qu'ils sont odieux dans les annales du christianisme, rendirent inutiles la bonne volonté de l'empereur, et à Rome même, pendant son absence, saint Urbain, sainte Cécile, de la noble race des Cœcilius, et son jeune époux, Valérien, furent martyrisés.

Trente années de paix s'étaient écoulées depuis la persécution de Septime Sévère ; l'Eglise en avait profité pour s'étendre, pour acquérir des biens et bâtir des églises nombreuses ; le calme allait bientôt finir. Maximin venait de s'élever sur le trône des Césars. C'était

(1) Chateaubriand.

un pâtre de la Thrace, un géant de plus de huit pieds, grossier, sans lettre, parlant à peine la langue latine, fier, hautain, féroce et méprisant les hommes ; un pareil monstre ne devait avoir rien à envier à Néron, et la faveur dont avaient joui les chrétiens sous Alexandre fut pour le nouvel empereur un motif de les poursuivre. Durant trois ans la persécution fut des plus violentes et dirigée surtout contre les évêques, les prêtres, contre tous ceux qui tenaient l'enseignement d'une religion que le tyran voulait détruire entièrement.

Le pape saint Pontien fut exilé à Baccina, île des plus sauvages de la côte méridionale de la Sardaigne, où il fut mis à mort. Saint Antère ne vécut qu'un mois, et dans ce court espace de temps, il eut assez de diligence pour rassembler les actes des martyrs recueillis par les notaires apostoliques depuis Clément Ier. Ce fut un des premiers services rendus aux lettres par la papauté.

A la mort de Maximin l'anarchie régna dans l'empire. Chaque année voyait surgir un nouvel empereur qui disparaissait par l'assassinat. " Mais auprès des élections par le glaive se continuaient les élections paisibles de ces autres souverains qui régnaient par le roseau, " (1) élections souvent merveilleuses qui viennent reposer l'âme au milieu de tant d'horreurs.

Le prêtre Fabien revenait de la campagne à Rome après la mort de saint Antère. Le clergé et les fidèles étaient assemblés pour l'élection d'un pontife ; plusieurs personnes de mérite étaient proposées. Fabien entra dans l'assemblée, mais nul ne pensait à lui. Tout à coup, une colombe, descendant d'en haut, vient se reposer sur sa tête ; le peuple, étonné et réjoui, s'écrie d'une seule voix : " Fabien, évêque ! Fabien, évêque ! " On l'entoure aussitôt, on le consacre ; il gouverne l'Eglise pendant quatorze ans et couronne une vie pleine de mérites par un glorieux martyre.

Dèce avait apporté sur le trône la haine la plus sauvage contre les chrétiens et donné le signal de la septième persécution ; le sang coulait par torrents dans Rome, Jérusalem, Antioche, Alexandrie et Carthage. Les temps étaient si difficiles qu'on fut plus de seize mois sans pouvoir élire un nouveau pape. " C'est que le tyran acharné contre le pontife de Dieu faisait les plus terribles menaces, moins irrité d'apprendre qu'un rival lui disputait l'empire, que d'entendre qu'un pontife de Dieu s'établissait dans Rome. " (2.)

Exposée aux plus rudes coups de la persécution et privée de son chef, l'Eglise Romaine n'en montrait pas moins de fermeté, et par ses lettres, ses exhortations, ses exemples, elle encourageait et soutenait l'église de Carthage, désolée par la persécution et par l'apostasie d'un grand nombre de ses enfants. Enfin, après un long veuvage, elle put avoir son pontife, le saint pape Corneille, dont Cyprien a loué le désintéressement, le zèle, la résolution et la foi. Il mourut exilé à Civita-Vecchia.

Sous le pontificat de Lucius s'éteignit une vie glorieuse usée par des travaux gigantesques. Origène, après avoir confessé la foi dans les prisons, mourut à Tyr, léguant à la postérité " autant de disputes après sa mort que durant sa vie. " (3.)

Sa vie avait été pauvre et austère, il jeûnait habituellement, dormait peu et marchait nu-pieds. Dès l'âge de dix-huit ans, il étonnait les plus savants par l'étendue de sa science et l'éclat de son éloquence. Chargé de remplacer Clément d'Alexandrie dans l'importante fonction de l'enseignement public, il s'acquitta de cette tâche difficile avec tant de zèle et tant de succès qu'on vit bientôt se presser autour de sa chaire les païens et les chrétiens, et même les philosophes. Admiré par des hommes vieillis dans l'étude qui ne rougissaient pas de venir s'instruire aux leçons d'un jeune homme, il fit un grand nombre de conversions, et l'enthousiasme qu'il inspirait à ses auditeurs était tel, que plusieurs en sortant de ses leçons couraient sur-le-champ au martyre. Tels furent les débuts d'Origène ; ils vérifiaient à la lettre cette parole de saint Jérôme, " qu'il fut un grand homme dès l'enfance. "

On ne connaît point d'homme qui joignit à des dons si brillants de l'esprit, un zèle aussi infatigable et qui les appliqua d'une manière plus digne qu'Origène. Son activité, son inébranlable volonté, son courage dans les dangers, sa patience et sa soumission dans les peines qu'il n'avait point méritées, sa douceur et la faible opinion qu'il avait de lui-même tandis que ses contemporains le regardaient comme l'un des plus grands hommes de son siècle, son amour ardent pour Jésus-Christ et l'Eglise ; toutes ces qualités le rendent extrêmement aimable. Les décrets des conciles pouvaient exclure de l'Eglise des hommes égarés ; mais la science d'Origène, sa douceur et son éloquence les ramenait dans son sein. Le pasteur des âmes trouvait en lui le modèle de ce que peut exécuter une âme enflammée de zèle et une vertu toujours prête à se sacrifier.

Origène fut un des écrivains les plus féconds ; il composa, dit saint Jérôme, plus de volumes que d'autres n'en pourraient lire. Selon saint Epiphane, le nombre de ses ouvrages s'élevait à plus de six mille, et cependant ce grand homme, loin d'être tourmenté de la passion d'écrire, ne se décidait qu'avec regret à publier ses œuvres, et ne cédait qu'aux pressants besoins de l'Eglise. La plupart de ses écrits ne sont point parvenus jusqu'à nous : celui de ses ouvrages qui le place à l'un des premiers rangs parmi les défenseurs de l'Eglise c'est son Apologétique contre Celse, philosophe de l'école d'Epicure, et qui heureusement nous a été conservé. Celse avait publié un ouvrage intitulé : *Discours véritables*, dans lequel il s'efforçait de combattre le Christianisme, sous le point de vue philosophique et politique. Tout ce que la raillerie la plus méprisante, la sophistique la plus dédaigneuse et la plus frivole purent imaginer d'odieux et de blessant, y a été prodigué contre les chrétiens. Cette satire était longtemps restée sans réponse, et Origène répugnait à la réfuter d'une manière régulière et scientifique, disant que la meilleure apologie du christianisme devait se trouver dans la vie de ceux qui le professaient. Mais enfin, cédant aux instances de son ami Ambroise, il composa cette défense, un des derniers écrits sortis de sa plume. Il y déploie une vaste érudition, une profonde pénétration, mais surtout une tranquillité d'âme qui se répand sur le lecteur, et qui provient du sentiment intime qu'il avait de la vérité et sa supériorité spirituelle. Cette tranquillité ne l'abandonne pas un seul instant dans tout le cours de son ouvrage, et n'est point ébranlée par la fureur passionnée de son adversaire. Toutes les objections faites contre la Religion chrétienne, tant par

(1) Chateaubriand.

(2) Saint Cyprien. Ep. 52.

(3) De Tillemont.

les païens que par les Juifs, y sont pesées et réfutées : aussi les anciens regardaient-ils cet ouvrage comme la meilleure et la plus complète apologie qui eût été composée en faveur de l'Eglise. Aujourd'hui même elle est inappréciable non-seulement pour l'histoire de l'Eglise, mais encore pour la tradition historique et dogmatique : elle l'est d'autant plus sous ce rapport, qu'on n'y trouve aucune de ces opinions singulières qui se rencontrent quelquefois dans les autres écrits d'Origène. Dans sa réfutation, le célèbre docteur, suit pas à pas son adversaire, et celui-ci ne conservant aucun ordre exact, il s'en suit que les matières y sont quelquefois traitées à plusieurs reprises : mais cet inconvénient est abondamment racheté par la puissance du raisonnement, par la profondeur de la science, par la fermeté des principes, par la force et la clarté des preuves, qui font de cet ouvrage un des plus beaux monuments de l'antiquité chrétienne. Celse avait épuisé toutes les objections que pouvait faire contre le christianisme une philosophie formée aux subtilités de l'école et animée de la haine la plus ardente. Origène ne se contente pas de les réfuter toutes, il va plus loin et établit la vérité chrétienne par des preuves directes et solides qui ne laissent rien à désirer.

***

Les deux premières années du pontificat de saint Etienne furent marquées par une peste des plus horribles dont l'histoire ait conservé le souvenir. De l'Ethiopie elle se répandit dans tout l'empire ; à Rome, cinq mille personnes moururent en un jour. Ce Souverain-Pontife envoya des secours en Syrie, en Arabie, partout où sévissait le fléau. Dans Rome, pendant que les païens, oubliant les lois de la nature, jetaient leurs malades par les fenêtres, les chrétiens s'assemblaient à la voix de leur évêque, se partageaient les différents quartiers de la ville, assistant indistinctement les chrétiens et les idolâtres, les riches donnant leurs biens, les pauvres sacrifiant leur personne. Les païens, touchés d'un dévouement si sublime, se convertissaient en foule.

Valérien occupait alors le trône impérial ; pendant cinq ans il favorisa les chrétiens, et cinq ans il fut heureux. Il se mit à les persécuter à la sollicitation des magiciens, et trois ans après il fut fait captif par le roi des Perses, qui s'en servit comme d'escabeau pour monter à cheval, et qui, après sa mort, le fit écorcher, et après avoir fait teindre sa peau en rouge, la fit suspendre dans le temple du soleil comme un monument de honte pour les Romains.

Le Pape Etienne fut une des premières victimes contre lesquelles s'exerça la rage du tyran. " C'est donc toi, lui dit l'Empereur, qui cherche à renverser la République et qui persuade au peuple d'abandonner le culte des Dieux ?

— Je ne cherche point à renverser la République, lui répondit Etienne, mais j'exhorte le peuple à abandonner le culte des démons, qu'on adore dans les idoles, et à reconnaître le vrai Dieu et celui qu'il a envoyé, Notre-Seigneur Jésus-Christ." Valérien le fit conduire au temple de Mars et lui fit trancher la tête.

A Carthage, saint Cyprien versait aussi son sang en témoignage de la même foi. Disciple de Tertulien, il conserva toujours pour lui une affection et une admiration particulière. Né dans le paganisme, il passa dans l'erreur toutes les années de sa jeunesse. Il enseigna avec éclat la rhétorique à Carthage, puis converti au christianisme, il devint évêque de cette ville qu'il illustra par son génie, ses vertus et son martyre.

Ecrivain admirable et dévoré d'un zèle ardent pour les intérêts de l'Eglise, ses écrits eurent une portée plus élevée peut-être que sa parole et son influence personnelle. De ses dignes efforts naquit pour la littérature ecclésiastique une riche moisson de fleurs suaves et immortelles. Les écrits de Saint Cyprien sont autant d'émanations de son génie, pleines à la fois de grandeur et de force. Saint Augustin, Saint Jérôme, Lactance lui ont rendu tour-à-tour les plus éclatants témoignages : le premier assurait que nulle langue ne pouvait louer dignement ce grand évêque et ce vénérable martyr : saint Jérôme compare ses ouvrages à une fontaine très-pure dont le cours est doux et tranquille. Lactance admire son génie, facile, abondant et suave, qui possède à la fois tous les ornements de l'éloquence, la beauté et la richesse de l'élocution, la puissance et les charmes de la persuasion. La tendance de saint Cyprien était éminemment pratique ; il nous a laissé peu d'ouvrages dirigés contre les hérétiques, les Juifs ou les païens. Son génie se porte vers un but différent de celui de la controverse, il veut surtout former les fidèles à la vie chrétienne.

Saint Sixte II, successeur de saint Etienne, le rejoignit bientôt au ciel. Pendant qu'il célébrait les saints mystères dans les catacombes de saint Callixte, des soldats survinrent, s'emparèrent de sa personne et le conduisirent au supplice. Laurent, archidiacre de l'Eglise romaine, le suivit en pleurant : " Où allez-vous, lui dit-il, mon Père sans votre fils ? où allez-vous, saint Pontife, sans votre diacre ? Vous n'avez pas coutume d'offrir le sacrifice sans ministre : permettez encore que je joigne mon sacrifice au vôtre.

—Je ne vous abandonne pas, mon fils, répondit le vénérable vieillard, mais le ciel vous réserve pour un plus grand combat ; vous me suivrez dans trois jours," et il lui ordonna de distribuer aux pauvres les trésors de l'Eglise dont il était le dépositaire.

L'Eglise romaine avait dès lors des richesses considérables, fruit des aumônes des fidèles : elle les employait à entretenir ses ministres, à soulager les veuves, les orphelins et les pauvres, et à envoyer d'abondantes aumônes pour le soutien des missions : les païens convoitaient leurs richesses et souvent tentèrent de s'en emparer.

Le Préfet de Rome fit venir Laurent et lui dit : " Je ne vous mande pas pour vous envoyer au supplice ; je ne vous demande qu'une chose qui dépend de vous. On dit que vous avez des vases d'or et d'argent et de grands trésors ; l'empereur les reclame, rendez-les-nous.

—Il est vrai, répondit Laurent, notre Eglise est riche, et l'Empereur ne l'est pas autant. Je vous montrerai ce qu'elle a de plus précieux, donnez-moi quelque temps pour mettre tout en ordre.

Le Préfet lui accorda trois jours. Laurent parcourut la ville, rassembla tous les infirmes, aveugles, boiteux, paralytiques, tous les malades et les pauvres que l'Eglise assistait et les réunit dans une vaste cour, puis il alla trouver le Préfet et le pria de venir voir les trésors qu'il avait promis de lui montrer : " Vous verrez, lui dit-il, une grande cour pleine de vases précieux et de lingots d'or entassés sous les galeries."

Il lui montra donc cette foule de malheureux et il dit à ce païen, pour lui faire comprendre combien les richesses de la terre sont misérables : " L'or que vous désirez n'est qu'un métal sans valeur réelle, la cause de bien des crimes. L'or véritable, c'est la lumière du ciel qui éclaire ces pauvres que vous voyez. Ils trouvent dans leurs souffrances patiemment supportées les avantages les plus précieux : voilà les trésors que j'ai promis de vous montrer. J'y ajoute les perles et les pierres précieuses de l'Eglise, les veuves et les vierges consacrées à Dieu ; c'est la couronne de l'Epouse du Christ; profitez de ces richesses pour Rome, pour l'Empereur et pour vous-même."

Le Préfet gardait un sombre silence et pour toute réponse fit apporter un immense gril de fer, sous lequel on alluma des charbons. Le saint Diacre, dépouillé de ses vêtements, fut étendu et lié sur ce gril dont on active par degrés l'intensité de chaleur. Laurent conservait un visage serein et tranquille; sa pensée était au ciel et il ne semblait pas souffrir ; après un certain temps, il dit doucement au tyran: " Faites-moi retourner, je suis assez rôti de ce côté."

Les bourreaux le retournèrent, et au bout d'un peu de temps, s'adressant de nouveau au Prefet : "Ma chair, lui dit-il, est maintenant assez cuite, vous pouvez la manger."

Le Préfet ne répondit que par des injures. Cependant le martyr priait avec ferveur: il demandait à Dieu la conversion de Rome, et priait Jésus-Christ d'accorder cette grâce aux saints Apôtres Pierre et Paul, qui y avaient planté la croix et l'avaient arrosée de leur sang. Ayant fini sa prière il leva les yeux au ciel et rendit l'esprit, martyr de la foi et de la charité.

Après l'immolation des victimes vint le châtiment des persécuteurs : à la mort de Valérien tout l'empire fut puni avec lui. La peste sévissait de nouveau avec plus de fureur : pendant plusieurs jours le monde fut couvert d'épaisses ténèbres, la terre s'ébranla avec d'horribles mugissements, le sol entrouvrit des gouffres effroyables où disparurent nombre de maisons avec leurs habitants, des villes entières furent englouties par les flots de la mer, et grand nombre d'hommes effrayés séchèrent de crainte et de terreur.

A ces calamités se joignaient d'horribles famines et des guerres plus désastreuses que jamais. Déjà Dieu commençait à déchaîner contre la grande Babylonne ces hordes innombrables de barbares qu'il tenait en réserve pour le jour de ses vengeances sous les glaces du nord ou dans les steppes arides de l'Asie. Les Perses, les Goths, les Scyttes, les Isaures et les Germains ravageaient les extrémités de l'Empire et accouraient vers Rome qui commençait à trembler. Les esclaves, les voleurs désolaient par leurs brigandages la Sicile et l'Afrique. Ce fut comme une horrible tempête, où les vents soufflaient de toutes parts et renversaient tout ce qui s'opposait à leur fureur : " cent soixante-dix ans après, on voyait encore des villes grandes et populeuses réduites à un petit nombre de pauvres cabanes." (1)

L'Empire, comme un homme ivre et chancelant sur ses bases, s'en allait déclinant rapidement vers sa ruine. Après une vie de débauches et de crimes, les Empereurs se suicidaient par le poison et le meurtre; pas moins de quatre-vingts passèrent en moins de cent ans. La pourpre était mise à l'enchère, vendue par les soldats, et le sénat ratifiait le marché. Pendant que les prétoriens trafiquaient de l'empire, les légions des provinces proclamaient des Césars : trente tyrans se levaient à la fois : la guerre civile éclatait sur tous les points, les proscriptions de Sylla et de Marius renaissaient et les exilés s'en allaient apprendre aux barbares la tactique romaine.

L'univers éprouvait une crise comme à la veille d'une transformation. Le monde romain semblait vouloir crouler.

Et pendant ce temps que fesait le successeur de Valérien ? Il courait déguisé, pendant la nuit, les cabarets et les lieux de débauches, passait les jours en festin avec des histrions et des courtisanes, vendait les provinces pour une concubine, appliquait tout son esprit à inventer de nouveaux raffinements de faste et de luxe, bâtissait des palais avec des feuilles de roses élevait des forts avec des fruits artistement rangés et quand on venait lui annoncer que l'Egypte avait proclamé un autre Empereur : " Eh bien ! répondait-il, ne pouvons-nous pas vivre sans le lin de l'empire ? "

Profitant de cette insouciance, Sapor se précipitait sur les provinces voisines de la Perse, et fesait des multitudes incroyables de captifs, massacrant les uns parce qu'ils lui avaient résisté, égorgeant les autres et se servant de leurs cadavres comme de fascines pour combler les ravins qui se trouvaient sur sa route, ne donnant de nourriture aux survivants que pour les empêcher de mourrir de faim, et dans leur soif ne les faisant conduire à l'eau qu'une fois le jour, comme un troupeau de bétail.

Toutes les parties de l'empire, toutes les conditions étaient frappées, car toutes attiraient le châtiment en se rendant complices de la guerre acharnée que l'on fesait au christianisme.

***

Il fallut attendre un an avant qu'on pût élire le successeur de saint Syste. Saint Denis, qui porta le bâton pastoral après lui, se rendit illustre par l'intégrité de sa foi et l'éclat de ses vertus. Ce saint pontife possédait la science la plus profonde des doctrines de l'Eglise. Ensuite saint Félix renouvela l'usage de célébrer sur le tombeau des martyrs, et ordonna de consacrer les autels en y plaçant les reliques des saints : il mourut martyr dans la persécution d'Aurélien, prince d'un grand talent militaire, mais faible, superstitieux et se laissant trop facilement dominer par les ennemis du christianisme qui lui arrachèrent de sanglants édits de mort et de proscription contre les chrétiens.

Sous le beau règne de Probus, l'Eglise, retrempée dans le sang de ses martyrs, prit un nouvel essor. On vit les chrétiens en foule envahir jusqu'aux palais des Césars, et même placés à la tête du gouvernement des provinces. Les temples devenus insuffisants, étaient remplacés par des édifices plus vastes. Le saint pape Eutychien mourut pendant que l'Eglise jouissait de cette prospérité. Saint Caïus qui revêtit la pourpre pontificale après lui, vit presque en même temps Dioclétien, son parent, monter sur le trône impérial ; ce fut peut-être à cette parenté que l'Eglise dut la faveur de vivre en paix pendant encore dix-huit années.

Le nouvel empereur régna surtout par l'habileté de sa politique : il eut le talent de s'associer des hommes

(1) Rohrbacher.

qu'il put dominer, et qui le laissaient tout diriger du fond de son palais. Il proclama donc Auguste-Maximien Hercule, un de ses compagnons d'armes, fils d'un pauvre manœuvre de Pannonie, qui dans un seul jour se vit proclamé César, pontife, et dieu. Dioclétien règna en Orient, et Maximien en Occident. Le fardeau de l'empire leur paraissant encore trop pesant, les deux Augustes nommèrent deux Césars, Constance Chlore dans les Gaules, et pour l'Illyrie et la Grèce, S. Galère, un gardeur de troupeau, qui surpassait les bêtes féroces en cruauté, et à son avénement devait cesser la paix de l'Eglise dont les progrès éclatants excitaient la fureur jalouse des prêtres idolâtres et des philosophes orgueilleux. Le relâchement aussi commençait à se glisser parmi les chrétiens, et tout concourait à amener l'épreuve la plus terrible que l'Eglise eût encore subie jusqu'à ce jour, et qui fut le dernier combat entre le Paganisme et le Christianisme pour savoir à qui resterait la vie et l'empire. Cette dixième persécution fut si cruelle, si sanglante, qu'on l'appelle l'*Ere des Martyrs*.

Dioclétien, de lui-même, ne se sentait point porté à persécuter les chrétiens, quoiqu'il ne les aimât pas. Prisca, sa propre femme, et sa fille, Valérie, passaient même pour chrétiennes. Mais la cour, le sénat et l'armée étaient pleins de fidèles, et Maximien et Galère, effrayés de leur nombre, n'étaient point disposés à les supporter plus longtemps.

Vers la fin de l'an 302, Dioclétien se trouvant à Nicomédie, Galère le pressa vivement d'en finir avec cette race odieuse. Le vieil empereur résistait. " Il est dangereux, disait-il, de troubler le repos du monde et de verser des flots de sang; les supplices d'ailleurs n'auront point de résultat, les chrétiens ne demandent qu'à mourir."

Cependant, on assembla un conseil de magistrats et de gens de guerre, qui, redoutant la colère de Galère, se prononcèrent pour la persécution. Dioclétien hésitait encore; on envoya chercher l'oracle d'Apollon. Il répondit: " Les justes répandus sur la terre m'empêchent de dire la vérité, " et le Dieu resta muet. " Ces *justes*, s'écrièrent les prêtres païens, ce sont les chrétiens, " et Dioclétien n'hésita plus. Le 23 février 303 parut l'édit d'extermination : " Les églises seront renversées et les livres saints brûlés; les chrétiens seront privés de tous les honneurs, de toutes les dignités et condamnés aux supplices sans distinction d'ordre ni de rang; ils pourront être poursuivis devant les tribunaux, et ne seront admis à poursuivre personne, pas même en réclamation de vol, réparation d'injures ou d'adultère. Les affranchis chrétiens redeviendront esclaves."

Et en même temps il était prescrit aux juges d'épuiser leur imagination à inventer les supplices les plus cruels. Cet édit de sang fut exécuté dans tout l'empire avec une barbarie inouïe, à l'exception des Gaules où commandait Constance Chlore. Partout ailleurs, les églises s'écroulaient sous les mains des soldats; les magistrats établissaient leur tribunal dans les temples ou près des statues des faux dieux, et forçaient la multitude à sacrifier; quiconque refusait d'adorer les dieux était condamné et livré aux bourreaux; les prisons regorgeaient de victimes; les chemins étaient couverts de troupeaux d'hommes mutilés, qu'on envoyait mourir au fond des mines ou dans les chantiers publics. Les fouets, les chevalets, les ongles de fer, la croix, les bêtes féroces déchiraient les tendres enfants avec leurs mères. Ici, l'on suspend par les pieds des femmes nues à des poteaux, et on les laisse expirer dans ce supplice honteux et cruel; là, on attache les membres des martyrs à deux arbres rapprochés de force : les arbres, en se redressant, emportent les lambeaux de la victime. Chaque province a son supplice particulier: le feu lent en Mésopotamie, la roue dans le Pont, la hache en Arabie, le plomb fondu en Cappadoce. Souvent, au milieu des tourments, on apaise la soif du confesseur, et on lui jette de l'eau au visage dans la crainte que l'ardeur de la fièvre ne hâte sa mort. Quelquefois, fatigués de brûler séparément les fidèles, les païens les précipitaient en foule dans le bûcher; les ossements des victimes réduits en cendres étaient jetés au vent. (1)

Il n'y a point de religion qui ait été autant persécutée, qui ait résisté à de pareils supplices et à de tels assauts. La victoire que le catholicisme a remportée sur les tyrans et contre toutes les puissances de l'empire romain est une des preuves les plus frappantes de sa divinité.

Quatre papes, saint Caïus, saint Marcellin, saint Marcel et saint Eusèbe, des centaines d'évêques, des milliers de chrétiens périrent dans cette persécution qui dura dix ans, et à elle seule fit plus de martyrs que toutes les autres ensemble. L'âge le plus tendre ne fut pas épargné, et nous citerons un fait pour montrer à quels excès d'inhumanité se livraient les juges et les bourreaux.

A Antioche, on amène dans la salle des interrogatoires, Barallah, un enfant de sept ans.

— Faut-il adorer plusieurs dieux ou un seul? lui demanda le gouverneur.

L'enfant sourit et répond :

— Il n'y a qu'un seul Dieu dont Jésus-Christ est le fils.

— Qui t'a instruit ainsi, petit impie ?

— C'est ma mère qui m'a appris ces vérités, et c'est Dieu qui les a apprises à ma mère.

La mère est appelée, des bourreaux dépouillent le petit confesseur de ses habits, le suspendent en l'air, et les verges coupent en mille endroits sa chair innocente. Chaque fois que l'impitoyable osier frappe cette tendre victime, il revient couvert d'un nouveau sang. Tous les assistants fondent en larmes; les bourreaux eux-mêmes frappent en pleurant.

Cependant, le pauvre enfant se sent comme brûlé par la rigueur des tourments : " – J'ai soif! s'écrie-t-il, donnez-moi un peu d'eau. " Mais sa mère, en qui la grâce triomphe de la nature, le regarde d'un œil sévère et lui dit : " Bientôt, mon fils, tu seras à la source des eaux vives." L'enfant ne songe plus qu'au ciel. Le juge le condamne à avoir la tête tranchée. La mère de Barallah le porte elle-même dans ses bras au lieu du supplice. Elle le baise tendrement, se recommande à ses prières, le remet à l'exécuteur et étend son voile pour recevoir la tête du jeune martyr. (2)

Les tyrans sont vaincus, et l'enfer avec eux. Dioclétien, menacé par Galère, abdique l'empire et se retire à Salone; là, dévoré par les remords, il ne dort plus, il ne mange plus, et il meurt en vomissant sa langue rongée par les vers.

Maximien, forcé de se dépouiller de la pourpre, se

(1) Etudes Historiques.

(2) L'abbé Leroy.

retire près de Constantin, son gendre, dont il complote la mort; le projet est découvert et il s'étrangle de ses propres mains.

Enfin, la main de Dieu s'appesantit sur Galère. Un ulcère affreux et les vers le dévorent tout vivant : dompté par l'atrocité des douleurs qu'il endure, il révoque ses édits de persécution; mais son repentir hypocrite ne trompe pas la miséricorde divine, il meurt comme Antiochus : il avait vécu comme lui. Ainsi périssent les persécuteurs, et l'Eglise voit approcher les jours de son triomphe.

L'année 312 est arrivée; Constantin, fils de Constance Chlore, et Maxence se partagent l'empire d'Occident. Maxence voulant régner seul, déclara la guerre à Constantin qui, à la tête de quarante mille vétérans, marche sur Rome et vient camper en face du Pont-Milvius.

Comme Maxence lui était supérieur en nombre, il demande au ciel l'assistance, et reconnaissant la vanité des idoles, il s'adresse au Dieu des chrétiens. Un jour qu'il marchait à la tête de son armée, priant avec affection, peu après midi, lorsque le soleil commençait à baisser, il aperçut dans le ciel, au-dessus de cet astre, une croix lumineuse sur laquelle on lisait en lettres de feu ces mots latins : *In hoc signo vinces : vous vaincrez par ce signe.*

Constantin fut étrangement frappé de cette apparition, et toute l'armée qui en fut témoin n'en fut pas moins étonnée. Longtemps après, en présence d'Eusèbe, évêque de Césarée, l'empereur racontait ce prodige et assurait avec serment n'avoir pas été trompé; l'évènement en effet justifiait le miracle.

Cependant, Constantin ne comprenait pas encore ce que ce signe pouvait signifier, mais la nuit suivante, Jésus-Christ lui apparut, portant le même signe et lui ordonnant de faire un étendard sur le modèle qu'il lui présentait. De ce jour le *Labarum* détrôna les aigles romaines et l'armée de Constantin devint invincible. Le combat se livra, le Paganisme et le Christianisme se disputaient Rome sous ses murs même, Maxence fut vaincu, se noya dans le Tibre, et l'Eglise avec Constantin conquit le monde avec l'empire.

Le successeur de saint Eusèbe, saint Melchiade, recueillit dans la gloire ce que ses successeurs avaient semé dans les larmes. Trente-et-un papes venaient de se succéder depuis saint Pierre. Quelle magnifique série de saints et de martyrs! On les a vus tous briller par l'éclat de la sainteté, de la foi et de la doctrine; tous les évêques leur ont rendu hommage, et ils ont montré qu'ils partageaient la sollicitude de toutes les églises. L'hérésie a trouvé en eux les plus intrépides adversaires, la discipline ses plus fermes soutiens; ils étaient bien les évêques des évêques; c'était bien l'Eglise Romaine qui était la mère et la maîtresse de toutes les autres; c'était bien là le siége de Pierre et ces portes contre lesquelles l'enfer ne doit pas prévaloir. Les faits sont là; l'histoire sérieusement étudiée dissipe tous les nuages qui pourraient rester dans les esprits; la fausse science, le blasphême et la raillerie ne peuvent rien contre l'écrasant témoignage de tous les siècles.

J. P. R.

La première Fleur du Printemps, ou la Sanguinaire du Canada.

Parmi les joies que nous apporte le printemps, je n'en connais point de plus vive que celle que fait naître en nous le spectacle de la nature à son réveil.

Quand on voit les germes des nouvelles plantes percer avec une force irrésistible, malgré leur extrême délicatesse, les couches de la terre durcie par un long hiver; ou, encore, les bourgeons des arbres écarter leur écailles et leur duvet protecteurs pour laisser les feuilles s'épanouir, on se croirait transporté au moment sublime de la création, et du fond de son cœur on s'écrie avec l'*Ecclésiastique :* " Ecoutez-moi, germes divins, fructifiez comme les rosiers plantés près du courant des eaux; répandez des parfums comme le Liban; fleurissez comme le lys; exhalez une douce odeur; parez-vous de vos rameaux; chantez des cantiques et bénissez le Seigneur dans ses œuvres. "

Chose digne d'admiration! plus les froids de l'hiver sont longs et rigoureux, plus la végétation printannière est rapide. Dans les montagnes de la Laponie, il ne s'écoule que huit jours entre la germination et le parfait développement des plantes. Leur croissance, quoique moins prompte dans nos climats, est encore extrêmement frappante. Au moment où j'écris ces lignes, le froid est à peine disparu et déjà la terre commence à s'émailler de fleurs.

Dans les marais, la *Caltha* fait briller ses larges corbeilles d'or; au sein de la forêt, s'étalent à nos regards les riches couleurs de l'*Erythrone*, de l'Hépatique, de la belle *Corydalis*, de la *Saxifrage*, de la blonde *Uvulaire* et de la *Claytonie*, si justement surnommée " la beauté du printemps."

Que de choses délicieuses n'aurions-nous pas à dire de chacune de ces fleurs! Mais il en est une autre qui les a précédées, qui vient chaque année, la première de toutes, réjouir notre vue. C'est pour elle que seront aujourd'hui nos préférences.

Les savants l'appellent SANGUINAIRE DU CANADA, le peuple la nomme SANG-DRAGON.

Hâtons-nous de donner l'explication de ces noms qui pourraient faire naître des préventions dans l'esprit de quelques-uns de nos lecteurs contre l'une des plantes canadiennes les plus intéressantes et les plus utiles.

Elle n'a, assurément, rien de commun avec les affreux dragons de la mythologie; elle n'est en aucune façon altérée de carnage : ce n'est pas la mort mais la vie qu'elle mène à sa suite, comme on pourra bientôt s'en convaincre. Que peuvent donc signifier ces mots : sans-dragon, sanguinaire? Ils nous avertissent tout simplement qu'il y a dans la plante qui nous occupe quelque ressemblance avec le corps humain qu'on ne retrouve pas dans les autres plantes.

Notre corps est sillonné par une infinité de veines et d'artères dans lesquelles circule le sang; la sanguinaire possède aussi des vaisseaux où circule un liquide analogue au sang par sa couleur qui est d'un beau rouge orangé. Brisez l'une quelconque de ses parties et vous la verrez aussitôt saigner comme une blessure que vous vous seriez faite à la main.

L'étude de la sanguinaire présente diverses particularités du plus haut intérêt :

La tige diffère grandement de celle de la plupart des

végétaux ; car au lieu de s'élever vers le ciel, humble et modeste, elle se tient cachée sous terre pour se dérober aux regards des curieux. Au premier coup d'œil on la prendrait pour une racine, et c'est pour rappeler ce fait que les botanistes lui ont donné le nom de *Rhizome*, c'est-à-dire tige-racine. Le vulgaire, qui n'y regarde pas d'aussi près, considère comme tige la hampe qui porte la fleur, mais en cela il se trompe.

Voulez-vous faire plus ample connaissance avec notre rhizome ? Commencez par enlever la terre qui le recouvre à la profondeur de trois ou quatre pouces ; vous le verrez alors couché horizontalement sous la forme d'un court bâton, de couleur rouge et de la grosseur du doigt. Pour l'arracher, il sera nécessaire d'user des plus grandes précautions, car il est très fragile. Maintenant que vous pouvez l'examiner à votre aise, considérez attentivement ses deux extrémités. Ne voyez-vous pas que l'une d'elles est déjà flétrie tandis que l'autre est pleine de vigueur ? Que signifie cet étrange phénomène ? Il nous apprend que notre sanguinaire meurt et naît tout à la fois : elle meurt d'un côté et naît de l'autre. A gauche elle entre en décomposition, rend à la terre ce qui venait de la terre ; à droite elle s'approprie de nouveaux éléments et acquiert une nouvelle croissance. On dirait qu'elle veut obéir à ce précepte célèbre : " Oublie ce qui est derrière toi pour t'élancer dans les choses à venir." Elle quitte sa demeure aussitôt qu'elle en voit les provisions épuisées et s'avance pour en chercher une nouvelle. Ainsi elle change continuellement de position, et quoique son déplacement se fasse avec la plus grande lenteur, il ne peut manquer de devenir considérable avec le temps. Qui sait le lieu où se trouvait, il y a quelques milliers d'années, la sanguinaire que vous tenez aujourd'hui à la main ? qui pourrait dire en quel endroit elle a commencé à germer ?

Ne quittez pas votre intéressant rhizome sans donner une plus grande attention au bourgeon qui termine son extrémité *vivante*. Déjà il est plein de vigueur et d'une sève abondante, et n'attendait plus qu'un rayon du soleil pour se montrer à la lumière. Vous voyez ces quelques écailles brun-rougeâtres qui l'entourent. Ecartez-les. Elles vous laissent apercevoir, au milieu d'elles, deux petits mamelons qui allaient bientôt s'allonger et monter de compagnie dans l'air, sous la forme de deux jolies pousses rosées. Ce sont elles que nous allons considérer maintenant.

Rien de beau, je dirais presque rien d'attendrissant, comme de voir s'élever ces tendres rejetons ! L'un d'eux, couronné par un bouton florifère, est extrêmement grêle ; l'autre, que termine une feuille unique, est plus gros et se trouve creusé sur le devant d'un canal peu profond. C'est dans ce canal que le premier rejeton vient se loger comme dans l'asile que lui a ménagé la Providence.

La fleur avait droit, à raison de sa délicatesse et de son importance, à une protection encore plus efficace : aussi rien n'a été oublié pour la mettre à l'abri des frimats. C'est la feuille qui a été chargée de ce beau rôle : au moment où elle sort de terre, elle est complétement repliée sur elle-même et enveloppe la fleur. On dirait une mère réchauffant sur son sein l'enfant que le ciel lui a donné et tenant ses bras enlacés autour de sa tête pour le préserver de toute atteinte.

Qui n'a pas été témoin de l'impatience que témoignent les enfants lorsqu'ils sentent la vigueur naître dans leurs petits membres ! ils voudraient quitter la main qui les soutient et prendre seuls leurs ébats. C'est un spectacle analogue que nous offre parfois la fleur de la sanguinaire. Aux premières chaleurs elle se hâte de quitter son berceau et s'épanouit sous les feux du soleil. Mais voici reparaître le froid. Un vent glacial fouette notre imprudente qui resserre bien vite ses folioles et prend un air tout piteux. Que fait pendant ce temps sa protectrice ? Hélas ! elle se désole. Ne pouvant ramener sous ses plis la fugitive, elle veut du moins lui prodiguer tous les secours dont elle peut disposer ; c'est pourquoi vous la voyez se presser autour de la hampe qui porte cette fleur chérie et la tenir étroitement embrassée.

Quand la fleur est devenue assez forte pour n'avoir plus à craindre la gelée, le rôle protecteur de la feuille est terminé ; elle cesse donc de se tenir enroulée sur elle-même et se montre dans toute sa grandeur. C'est le moment d'en étudier la forme.

Le pied qui la supporte, son *pétiole*, se subdivise en trois nervures principales qui se subdivisent elles-mêmes un grand nombre de fois pour former une sorte de réseau. Ces nervures sont colorées en rouge comme la tige. Le tissu qui les réunit est agréablement découpé sur les bords où il constitue sept lobes arrondis portant eux-mêmes quatre ou cinq dentelures beaucoup plus petites. Cette feuille, dont la couleur est d'un vert assez pâle, n'a guère que deux pouces de haut sur deux et demi de large, au temps de la floraison ; mais dans la suite elle continue à prendre de l'accroissement et finit par dépasser la largeur de la main.

Quant à la fleur, elle se montre d'abord sous forme d'un bouton un peu aplati. Nous allons l'effeuiller avec soin pour nous rendre compte de sa structure.

Sur les deux côtés bombés de ce bouton s'attachent deux folioles qui l'enveloppent presqu'en entier. Leur couleur est d'un rouge-brun entremêlé de vert. Elles sont extrêmement caduques et tombent au moment où la fleur s'épanouit. Ce sont elles qui forment le *calice*.

Sous le calice se montrent quatre folioles ovalaires dont la couleur blanche est agréablement tintée de pourpre ; elles en cachent quatre autres de même forme mais plus petites. C'est leur ensemble qui constitue la *corolle* et chacune d'elles porte le nom de *pétale*. Dans quelques cas très-rares et qu'on peut considérer comme des anomalies, le nombre des pétales s'élève jusqu'à dix ou douze.

Après avoir enlevé le calice et la corolle, vous ne tenez plus à la main qu'un tout petit amas de corps jaunes portés sur de minces filets. Ce sont les *étamines*. Vous les voyez disposées sur trois rangées circulaires et d'inégale hauteur, au nombre de 24.

Enfin, au centre des étamines s'élève une capsule oblongue, surmontée par une tête globuleuse portant l'empreinte d'un sillon profond. La capsule est ce que les botanistes nomment l'*ovaire* et la tête globuleuse en est le *stigmate*.

Les premières fleurs de la sanguinaire ont paru, cette année, le 21 du mois d'avril. Chacune d'elles ne dure guère que huit jours, mais, comme tous les pieds ne fleurissent pas en même temps, nous pouvons jouir de leur présence pendant plus de trois semaines. Lorsqu'elles sont parvenues à l'état parfait et qu'elles s'épanouissent sous un beau soleil, elles mesurent près de deux pouces de diamètre. Elles jettent alors un vif

éclat et charment d'autant plus la vue que la terre est encore privée de verdure et de ses autres ornements.

La sanguinaire a été introduite dans les jardins de l'Europe où elle occupe une place d'honneur. Pourquoi ne lui accorderions-nous pas la même faveur ? Parce qu'elle croît spontanément dans nos bois, ce n'est pas une raison pour la rejeter. Si sa beauté ne suffisait pas pour lui mériter notre considération, rappelons-nous que c'est une plante indigène, une plante dont le Canada est la véritable patrie, comme l'indique son nom ; rappelons-nous aussi qu'elle est encore plus utile qu'elle n'est belle et qu'on peut en retirer les plus grands services.

Les sauvages ont, les premiers, mis ses qualités à contribution : c'était elle qui leur fournissait la couleur rouge avec laquelle ils se teignaient autrefois le visage. Maintenant, elle est employée à de meilleurs usages. On a reconnu que le suc coloré qu'elle renferme en abondance, constitue un narcotique et un émétique des plus énergiques. Pris en grande quantité, il produit une soif dévorante, un complet abattement et l'affaiblissement de la vue. Dans certains cas, il a déterminé d'autres accidents plus graves et même la mort. Mais, entre les mains d'un habile médecin, il peut rendre d'importants services. On l'emploie avec succès dans des maladies très-diverses, telles que la fièvre pulmonique, la fièvre scarlatine, les catharres, les rhumatismes, la jaunisse, les maux d'estomac, etc. Un grand nombre de docteurs s'en servent, à l'exclusion de tout autre remède, contre le croup.

Des personnes dignes de foi m'ont assuré qu'elles avaient arrêté de violents maux de dents au moyen d'une petite quantité de la racine de cette plante. Enfin on sait tout l'usage qu'en font les vétérinaires pour guérir les maladies qui attaquent la race chevaline.

Le suc de la sanguinaire doit ses propriétés puissantes à un principe alcalin, auquel on a donné le nom de *sanguinarine*, et qui, étant isolé, se présente sous l'aspect d'un amas de petits globules. Son goût est très âcre. Quand on le met en contact avec des acides, il forme des sels dont la dissolution donne une belle couleur rouge.

Quoique ce principe réside dans toutes les parties de la plante, on ne fait guère usage que du rhizome (vulg. la racine), que l'on dessèche d'abord avec soin et qu'on pulvérise ensuite. On peut prendre ce rhizome soit en poudre, soit en infusion ; mais le mieux est d'en faire des pilules, comme cela se pratique pour le jalap, parce que de cette manière on évite l'action irritante qu'une substance aussi active ne manquerait pas de produire dans la bouche.

Ceux qui voudront, en l'absence des médecins, user du remède que nous leur signalons, devront se montrer d'une grande prudence et ne jamais le prendre qu'à faibles doses.

Ne terminons point cet article sans dire un mot de la famille à laquelle appartient la sanguinaire. Quelqu'imparfaite que soit la description que nous en avons donnée, un botaniste ne saurait s'y méprendre.

Son jus coloré, ses propriétés médicales, sa fleur solitaire, son calice à deux sépales caduques, sa corolle à huit pétales, ses étamines nombreuses et indépendantes des autres parties de la fleur, enfin la forme de l'ovaire, sont autant de traits qui décèlent son origine et nous disent qu'elle doit être l'un des membres de la famille à laquelle le pavot a eu l'honneur de donner son nom. En un mot, elle fait partie de la famille des *Papavéracées*, et nous avons pu nous convaincre qu'elle soutient noblement la gloire de son nom.

Il n'y a que trois plantes appartenant aux papavéracées qui croissent spontanément en Canada : l'Eclair, le Coquelicot et la Sanguinaire ; et si nous réfléchissons que les deux premières ont été importées assez récemment et que du reste on ne les trouve que dans les environs des maisons, nous conviendrons sans peine que la sanguinaire est, en réalité, le seul représentant canadien de cette famille célèbre à laquelle nous devons l'opium. C'est un titre de plus qu'a la sanguinaire à notre considération.

Un Abonné.

8 mai 1866.

Les suites d'une adoption.

(*Suite et fin.*)

Marianne tendit ses deux mains au jeune homme. Il y déposa un baiser respectueux.

“ Prévenez votre mère, la nôtre, ajouta-t-il avec tendresse, pour qu'elle m'accueille bien.”

C'était la veille de la Saint-Jean. Les cloches sonnaient joyeusement pour annoncer la bénédiction des feux. Les paysans avaient quitté de bonne heure les travaux des champs. Les foins fraîchement coupés répandaient une odeur suave. Les oiseaux faisaient entendre leur gai ramage, cachés dans l'épaisse feuillée. Le soleil disparaissait lentement à l'horizon.

Groupés sur la place, les enfants attendaient avec impatience de voir mettre le feu au bûcher.

La procession sortit de l'église de Saint-C... précédée par la croix ; le curé s'avançait à pas lents.

Presqu'au même instant, une voiture traînée par deux superbes chevaux apparaissait à l'entrée de la rue par laquelle le cortége allait passer. Une femme en grand deuil mit la tête à la portière et ordonna d'arrêter. Elle assista ainsi à la cérémonie. Son regard semblait chercher quelqu'un dans la foule qui se pressait autour du bûcher. Il s'arrêta avec indifférence sur une personne infirme assise dans une chaise roulante, près de laquelle une jeune femme se tenait attentive. Mais il s'anima d'un singulier éclat en se fixant sur un homme à l'air grave et recueilli, qui, lorsque la croix parut, ôta son large chapeau de paille et découvrit son visage pensif. Deux beaux enfants étaient à ses côtés.

“ C'est Edouard ! dit-elle. Oui, oui, c'est lui ! ”

La procession reprit le chemin de l'église. La flamme du bûcher s'éleva en colonne lumineuse. Les petits paysans formèrent une ronde et dansèrent à l'entour.

Le brillant équipage était toujours stationnaire. La dame en deuil se fit ouvrir la portière par le valet de pied qui attendait ses ordres, et sauta légèrement à terre.

La chaise roulante emportait la pauvre malade, la jeune femme l'avait suivie.

L'étrangère arriva tout près d'Edouard, qui, occupé avec ses enfants, ne l'avait pas vue venir.

“ Edouard, dit-elle d'une voix brève, ne me reconnaissez-vous pas ?

— Marthe ! s'écria-t-il en reculant de surprise ; mais, voyant les yeux des paysans fixés sur eux avec curi-

osité, il comprit que le lieu était mal choisi pour une scène de reconnaissance. Allez vers votre mère, dit-il aux deux petits garçons qui se pressaient contre lui, et avertissez-la que je lui amène une visite."

Puis, offrant son bras à sa cousine, il ajouta :

" Vous aviez l'intention de venir chez moi, n'est-ce pas ?

— Oui, dit-elle. Je ne suis dans le pays qu'en passant. J'ai appris par hasard que vous étiez ici : j'y suis venue. J'ignorais que vous étiez marié. Ces enfants sont-ils à vous ? vous devez en être fier.

— Oh ! j'ai un autre trésor à vous montrer : ces deux beaux garçons ont une mignonne petite sœur, qui vous ressemble quand vous étiez enfant, autant que je puis m'en souvenir."

Il parlait gaiement et ne manifestait aucune émotion. Le bras de Marthe tremblait sur le sien. Marianne, avertie par ses fils, attendait sur le seuil de la porte. Qui était cette étrangère ?

" Chère amie, lui dit Édouard, je te présente notre cousine, madame la marquise de Châteaufort."

Marianne pâlit visiblement : elle était femme, elle avait devant les yeux celle qui pendant si longtemps avait possédé tout le cœur de son mari. Mais ses craintes ne durèrent pas ; un sourire d'Édouard suffit pour lui prouver que le passé était bien mort.

Marthe entra dans le salon, dont les larges portes-fenêtres laissaient pénétrer une délicieuse fraîcheur. Les senteurs parfumées entraient par bouffées, apportées par la brise du soir.

" Ah ! dit Marthe en se laissant tomber avec nonchalance sur un fauteuil, qu'il fait bon ici ! "

Elle semblait brisée de fatigue.

" Avec cette chaleur, dit Marianne, qui se trouvait assez embarrassée pour entamer une conversation, vous devez souffrir dans vos vêtements de deuil.

— Non, dit Marthe, je les aime : ils me rappellent que je suis libre, libre ! continua-t-elle avec une sauvage énergie. Comprenez-vous ce mot ? Non : il faudrait avoir enduré mon martyre pour se faire une idée de ce que j'éprouve. Dix années, les plus belles de la vie, toute ma jeunesse, j'ai dû les passer enchaînée à un homme b zarre et jaloux. Mes chaînes étaient d'or, il est vrai, mais elles n'en étaient pas moins lourdes. Ah ! combien de fois j'ai été sur le point de les briser, de fuir bien loin ! mais heureusement la réflexion venait."

Elle poussa un éclat de rire strident qui faisait mal à entendre.

" Oui, et je restais, je me résignais à attendre. Il est si vieux ! me disais-je, il ne peut pas vivre toujours. Mais les jours et les années passaient et passaient. Ah ! quel supplice ! "

Marianne et Édouard écoutaient dans un muet étonnement. Marthe parlait sans se préoccuper de l'effet qu'elle produisait. Ses paroles ne semblaient s'adresser à personne. Elle regardait fixement dans le vide : on eût dit qu'elle éprouvait une sorte de jouissance à évoquer une sombre vision.

" Oui, quel supplice ! répéta-t-elle : esclave de cet homme, sans un instant de paix ni de trève, toujours à mes côtés, épiant mes gestes et mes regards ! A quoi me servait la fortune, pour laquelle j'avais tout sacrifié ? Enfin le jour de la délivrance a sonné : je suis libre, mais pas tout à fait cependant, dit-elle avec un ricanement amer : jaloux même au delà de la tombe, il m'a tout laissé, tout ce qu'il possédait, si je reste veuve, rien si je me remarie. Mais que m'importe à présent ?" ajouta-t-elle en lançant un sombre regard à Marianne.

Édouard, le coude appuyé sur une table qui le séparait de sa cousine, la contemplait avec une indicible tristesse. Elle n'avait plus le jeune et frais vis ge que si souvent il avait revu dans ses rêves. Ses grands yeux bruns, entourés d'un cercle bleuâtre, avaient perdu leur limpidité ; leur expression état dure, presque farouche. Un pli profond était creusé entre l'arc délié de ses sourcils ; son front, autrefois si pur, était sillonné de rides. La bouche flétrie ne savait plus sourire, les coins abaissés lui donnaient une expression triste et ennuyée. Les longues boucles de ses cheveux soyeux étaient entremêlées de fils d'argent. Tous ses mouvements étaient brusques et saccadés.

Pour opérer un tel changement, il fallait que cette femme eût énormément souffert.

" Grand'mère voudrait rentrer," dit un des petits garçons en présentant sa jolie tête à la porte du salon.

Edouard se leva précipitamment et descendit en courant les marches du perron.

" Toujours aussi bon ! murmura Marthe en le suivant des yeux.

— Toujours aussi bon ! " répéta Marianne comme un écho.

Marthe se tourna vers elle et lui lança un regard de colère.

" Saviez-vous, lui dit-elle, que je devais être la femme de votre mari ?

— Oui, répondit Marianne avec douceur.

— Il m'aimait passionnément. Il a dû avoir peine à se consoler ?

— Beaucoup, je le sais.

— Et savez-vous s'il est consolé ? dit la marquise en fixant sur Marianne ses prunelles ardentes.

— Je l'espère, ou plutôt j'en suis sûre : il me l'a dit, et il ne m'a jamais trompée."

Marthe détourna la tête. Un long silence s'établit entre les deux femmes ; la marquise le rompit.

" Et vous habitez toujours ici ?

— Toujours.

— Etes-vous heureuse ? "

C'était une question pour le moins singulière. Marianne se contenta de sourire, mais ce sourire en disait plus que bien des paroles.

" Édouard..., votre mari, veux-je dire, ne va-t-il jamais à Auch ?

Marianne commençait à trouver cet interrogatoire étrange ; cependant elle répondit encore :

" Mon mari m'y accompagne lorsque je vais voir mes deux jeunes sœurs, qui sont dans un couvent.

— Cette personne âgée est votre mère ?

— Oui, c'est ma mère, pour laquelle mon mari s'est montré le fils le plus tendre et le plus respectueux.

— Édouard ne revient pas, dit Marthe en frappant du pied avec impatience. Je veux pourtant lui dire adieu avant de partir."

Elle s'était levée.

" Vous partez, ma cousine ?" dit Édouard rentrant dans le salon.

Ni lui ni sa femme n'essayèrent de la retenir.

" Adieu ! dit-elle en lui tendant la main et en saluant seulement Marianne. J'ai cédé à une fantaisie en venant ici, murmura-t-elle, assez haut pourtant pour

être entendue. Il eût mieux valu pour moi m'en abstenir."

Et, sans attendre de réponse, elle s'élança dans la voiture.

Avant de s'éloigner pour toujours, la marquise voulut revoir encore ceux qu'elle quittait : elle se pencha vivement à la portière. Édouard parlait avec animation à sa femme ; elle, appuyée sur son bras, se laissait aller à un chaste abandon.

Marthe se rejeta en arrière, et, étreignant son front de ses deux mains, elle murmura :

" Insensé que j'ai été ! insensée ! le bonheur était là."

Un Terrible Secret.

Il y a quelques années, me racontait le professeur d'un collége anglais, je résolus de profiter des grandes vacances de la Saint-Jean pour visiter l'Irlande avec un révérend maître ès-arts, de mes amis, récemment sorti de la vieille université d'Oxford, J. Williams, un excellent jeune homme en dépit de l'éducation un peu arriérée qu'il avait reçue. Je ne lui connaissais qu'un défaut, qui lui était commun, du reste, avec tous les jeunes ministres ; la rage de déblatérer sans cesse contre le catholicisme.

Placé sur une espèce de terrain neutre à cet égard, je ne répondais que rarement et brièvement à toutes les provocations du révérend John Willams ; aussi finissait-il presque toujours par me dire que je le ferais mourir d'une controverse rentrée.

Nous consacrâmes huit jours à visiter Dublin, puis nous descendîmes le grand canal jusqu'à Banagher ; et là, comme rien ne nous pressait, nous louâmes un cabriolet et un cheval pour aller à Athlone, qui n'en est guère qu'à sept petites lieues. A mi-chemin, le révérend John Williams, qui se piquait de conduire un bogher comme un membre du Jocky-Club, trouva le moyen de nous verser au milieu de la plus belle route du monde.

Nous nous relevâmes facilement, et examen fait de nos personnes, nous vîmes que nous en étions quittes pour quelques légères contusions. Il n'en était pas de même de notre cabriolet, le ressort en était cassé. Un homme de l'art, moitié forgeron, moitié bourrelier, accouru du village voisin, nous déclara qu'il ne fallait pas songer à repartir pour Athlone avant le lendemain matin.

Arrivés clopin-clopant au village, nous nous enquîmes d'une hôtellerie où nous puissions souper et passer la nuit. Il n'y avait que de méchants cabarets à bière et à wiskey, contenant de quoi enivrer mille hommes, mais rien de ce qu'il aurait fallu pour en nourrir honnêtement deux. Attablés devant un monstrueux pot de bière et un morceau de pain de seigle beaucoup moins volumieux, nous nous apprêtions à faire contre fortune bon cœur, lorsque nous vîmes entrer dans la salle commune, où l'on nous avait servi ce repas d'anachorètes, un vieillard qu'à la coupe et à la couleur de ses vêtements nous reconnûmes tout de suite pour un prêtre catholique.

" Messieurs, nous dit-il, ôtant son chapeau, comme pour nous montrer mieux ses beaux cheveux blancs, vous ne pouvez rester ici : j'ai appris le petit malheur qui vous est arrivé ; mon presbytère n'est qu'à deux pas, et, si vous daignez accepter l'hospitalité d'un pauvre curé irlandais, à défaut de luxe, vous y trouverez bon accueil et bon lit. "

Nous répondîmes comme nous le devions à cette offre obligeante ; c'est-à-dire que nous refusions, en laissant clairement entrevoir que nous accepterions de grand cœur si nous n'avions peur de nous rendre importuns, lorsque le maître du cabaret survenant, s'écria d'un ton presque fâché :

—Voilà comme vous êtes toujours, monsieur le curé ! Je finirai par vous dénoncer aux inspecteurs de *l'excise*, et je vous ferai prendre licence d'aubergiste. Il faut que chacun vive de son état, que diable ! le hasard n'amène pas chez moi un voyageur que vous ne me l'enleviez.

— Vous avez raison, mon brave Miller, répartit le vieux curé en riant, il faut que chacun vive de son état. Si donc ces messieurs veulent bien accepter l'hospitalité que je leur offre, ce n'est point une raison pour qu'ils ne payent pas celle que vous leur aviez préparée. "

Cette transaction qui nous était ouverte acheva de nous décider ; nous jetâmes sur la table cinq shillings, sur lesquels la main du cabaretier s'allongea avidement, et qu'il se hâta de mettre dans sa poche, tout en répétant qu'il ne lui était rien dû.

Nous prîmes chacun sous le bras notre léger portemanteau, et nous suivîmes notre nouvel hôte.

Chemin faisant, je m'approchai du révérend John Williams.

— Pour Dieu, mon cher ami, lui dis-je en français, vous voyez quel accueil nous fait cet excellent homme ; ce serait mal y répondre que d'aller attaquer devant lui les dogmes de son Eglise : par état, il doit y tenir plus que moi. Pour cette fois, je vous en conjure, laissez de côté vos éternelles controverses.

— Messieurs, dit le curé, se retournant à demi, on m'appelle l'abbé Maurice ; ce serait mentir que de ne pas vous avertir que j'entends encore assez bien le francais, quoique j'aie bien rarement le plaisir de le parler ; nous autres vieux prêtres irlandais, nous avons été élevés à Saint-Omer, quand nous ne l'avons pas été à Paris.

—Eh bien, monsieur l'abbé, repris-je, puisque vous m'avez entendu, ne m'approuvez-vous pas ? Mon ami est tout frais remoulu d'Oxford, et, dans l'excès de son zèle, si je ne le retiens, il est capable d'entreprendre votre conversion, ce qui ne lui servira pas de grand'chose, j'espère, et ne peut que hâter le plaisir que nous nous promettons à partager votre souper."

Le révérend John Williams s'empressa de protester que mes avis étaient au moins inutiles ; il était trop reconnaissant de l'hospitalité que le père Maurice voulait bien nous accorder ; son âge, son extérieur lui inspiraient trop de respect pour que je pusse raisonnablement craindre qu'il ne lui échappât en sa présence aucune parole qui dût le blesser.

LEO SMITH.

(*A continuer.*)

Imprimé par E. Senécal, Nos. 6, 8 et 10, rue St. Vincent.

Montréal, 1er Juin 1866. Huitième Année.—No. 11.

L'ÉCHO DU CABINET DE LECTURE PAROISSIAL

JOURNAL DES FAMILLES.

Paraissant le 1er et le 15 de chaque mois, par livraison de 20 pages.

Pour Abonnement : six Mois, $1.00 : un An, $2.00. Bureaux à Montréal : 27, Rue St. Vincent.

AVIS.

Le bureau de l'*Echo*, est transporté au No. 27, rue St. Vincent, conformément à l'avis donné au mois de mars dernier, chez M. A. T. Marsan, écr., avocat, le gérant du journal.

Chronique.

SOMMAIRE.—Une grande fête de collége de Nicolet.—Sacre du futur évêque de St. Hyacinthe.—Les élections générales au Nouveau-Brunswick.—Attaque des Fenians sur le Canada.—Le Code Civil du Bas-Canada.—Nouvelles étrangères et faits divers.

—Depuis longtemps déjà,le plaisir qu'éprouvaient les anciens élèves du collége de Nicolet lorsqu'ils se rencontraient en nombre aux séances annuelles de cette institution, leur faisait exprimer entre eux le désir de s'y revoir tous à un jour donné. Il y a quelques années, le projet en avait été formé entre quelques-uns et devait s'exécuter dans un temps favorable. L'année dernière, l'honorable juge Loranger exprima publiquement cette pensée de tous, et hâta probablement l'accomplissement du désir commun. Comme il le disait lui-même si poétiquement le jour de la fête, il avait été, dans cette circonstance, la harpe éolienne, et le vent qui avait soufflé dans ses cordes, c'était le sentiment général des Nicoletains. Quoiqu'il en soit, au mois de décembre dernier, ceux qui résident à Montréal se réunirent en comité, et deux secrétaires courageux ayant accepté la tâche de communiquer avec tous pour obtenir leur concours, la réalisation de ce projet, dont l'idée était déjà ancienne, fut décidée.

On se procura la liste de tous les élèves de Nicolet ; on adressa des circulaires à tous les survivants, et la proposition fut acceptée de toutes parts avec empressement, comme une chose convenue d'avance et que tous attendaient depuis longtemps avec impatience. Tous répondirent à l'appel des secrétaires, par des souscriptions généreuses dans le but d'offrir à leur collége, comme souvenir, des présents dignes de la circonstance.

L'adresse que nous reproduisons plus bas indique assez ce que sont ces présents. D'abord, un album d'une valeur de £30 à £40, contenant les photographies des anciens élèves, d'une valeur à peu près égale. Il est orné d'une plaque en argent sur laquelle est gravé un dessin fort élégant. Au centre est une vue du collége de Nicolet projetant des rayons de lumières dans toutes les directions. Sur le haut de l'encadrement domine l'Ange Raphaël, patron de cette institution ; au bas sont les emblêmes nationaux, le castor et la feuille d'érable ; et de chaque côté des figures allégoriques sur lesquelles on lit les mots : *Religion, Sciences, Patrie, Industrie.* Sous la vue du collége, au centre de la plaque, se trouve l'inscription suivante :

" Témoignage d'affection et de reconnaissance présenté au collége de Nicolet par les anciens élèves de cette maison.—1866."

Après avoir délibéré sur la nature du présent principal à faire au collége, et comparé toutes les suggestions offertes à ce sujet, on s'est arrêté unanimement sur le choix d'un orgue, et des mesures sont prises pour le faire ériger dans l'élégante chapelle de cette maison. Ce sera, dit-on, un instrument d'une grande perfection et d'un beau fini. C'est au moins l'engagement qu'en a pris le facteur.

On a présenté à M. le Supérieur personnellement une nouvelle et très-belle édition des œuvres complètes de St. Thomas en 28 volumes *in-quarto.*

Maintenant, revenons au point de départ. On avait choisi le 24 mai pour cette grande démonstration, parce que la rivière de Nicolet n'est plus navigable jusqu'au collége après la baisse des eaux du printemps.

La veille de cette fête, on ne parlait partout que de Nicolet, et à bord des vapeurs de Québec et de Montréal, on eût pu croire que toute la ville s'était donné rendez-vous vers cette charmante campagne. " Allez-vous à Nicolet ? "—" Vous allez sans doute à Nicolet ? " Telle était la question que s'adres-

saient les passagers les uns aux autres en se serrant la main. C'était le commencement des jouissances du voyage. La seconde phase de ces jouissances fut la recontre aux Trois-Rivières des Nicoletains des trois districts, sur les deux charmants petits vapeurs qui devaient les conduire aux portes du collége, dans les bras de leur *Alma Mater*. Que d'agréables souvenirs se sont évoqués durant ce court trajet! On eut pu croire encore que la nature elle-même s'associait à leur bonheur. A leur arrivée tout était riant, le soleil brillait de tout son éclat, et à leur départ il était couvert d'un nuage qui semblait verser des pleurs sympathiques.

La troisième phase des jouissances de cette fête est impossible à décrire; c'est l'arrivée, c'est la rentrée au collége. Toutes les douces et pures joies de l'enfance se renouvelèrent en ce moment. Aussi ce fut avec bonheur qu'on alla s'agenouiller de suite au pied de l'autel pour assister au saint sacrifice de la messe, dans cette chapelle où tant de bonnes résolutions furent formées en présence de Dieu, et où tant de grâces d'état furent obtenues. C'est sans doute ce qui fit dire à Mgr de Tloa qu'il y avait dans cette fête quelque chose de digne des regards des anges et des saints. Après la messe commença le *congé* sur les lieux de récréation d'autrefois, au jeu de paume, au jardin, dans le bocage, sous l'immense tente qu'on avait fait ériger pour la circonstance. Que ces quelques instants parurent courts! Il eut fallu toute une semaine pour renouveler toutes les anciennes connaissances que chacun avait dans ce groupe d'amis de cinq à six cents anciens condisciples.

Quand le son familier de la cloche annonça l'heure du dîner, on regretta d'être obligé d'interrompre cette occupation si douce pour passer à une autre qui eut bien aussi ses agréments; car les messieurs du collége avaient déployé un luxe de table tel que les gourmets les plus érudits n'auraient pu trouver matière à critique. De plus, on a démontré pratiquement qu'un bon repas, qu'un grand dîner peut se prendre joyeusement sans mélange ou accompagnement de boissons enivrantes. C'est assez dire qu'il n'y eut ni *santés* ni discours à table.

L'intelligence fut appelée à prendre sa part de jouissances dans une autre salle magnifiquement décorée, autour de laquelle on avait eu l'heureuse idée de suspendre les portraits et les noms des fondateurs, des anciens supérieurs, directeurs et bienfaiteurs du collége: les Brossard, les Durocher, les Denaut, les Roupe, les Archambeault, les Leprohon, les Ferland, les Provancher, les Plessis, les Signay, les Prince, etc. Ce fut une séance littéraire d'un très-haut intérêt. Le jeune élève qui l'ouvrit par un si beau discours sur les agréments de la vie de collége, avait à s'adresser à un auditoire composé de trois évêques, trois honorables conseillers législatifs, deux juges, le ministre de l'instruction publique, quatre membres de la Chambre d'Assemblée, des anciens représentants, des grands-vicaires, des chanoines, des prêtres à tous les degrés de la hiérarchie et des centaines d'hommes de toutes les professions libérales. Quelle que soit la carrière qu'il embrassera plus tard, peut-être n'aura-t-il jamais l'occasion de parler à une assemblée plus imposante et plus auguste. Par une heureuse permission de la Providence, Mgr Cook, seul survivant du premier cours latin suivi au collége de Nicolet, put présider à cette réunion des élèves de tous les cours subséquents, ayant à sa droite Mgr de Québec et à sa gauche Mgr de Montréal.

Il nous est impossible d'analyser les éloquents discours prononcés à cette séance par ces trois illustres évêques, par les honorables Chauveau, Mondelet, Loranger, les grands-vicaires Laflèche et Desaulniers, et M. Carter. Nous ne saurions leur rendre justice dans le court espace qui nous est réservé. Disons seulement que Mgr de Montréal a produit un effet oratoire très-remarquable par la citation de ces paroles de l'Ecriture Sainte, qu'il appliqua avec tant d'à-propos au collége de Nicolet: "*Surge, illuminare, Jerusalem, leva in circuitu occulos tuos, ecce filii congregaverunt afferentes munera*"; paroles que Mgr traduisit ainsi: "Lève-toi, ô Nicolet, regarde, vois tes enfants qui sont venus vers toi t'apportant des présents."

Nous ne pouvons donner aujourd'hui que l'adresse des anciens élèves de Nicolet à M. le supérieur Thomas Caron, et la réponse de celui-ci. Ce sont les pièces d'introduction. Les voici:

L'adresse suivante fut lue par l'Hon. Juge Mondelet:

Au Révérend Messire Thomas Caron, vicaire-général, Supérieur du Collége de Nicolet:

MONSIEUR LE SUPÉRIEUR,

Nous venons, avec votre bienveillante permission, revoir et saluer notre commune *Alma Mater*, et vous présenter nos hommages respectueux.

Veuillez croire que cette démarche nous a été suggérée par le sentiment d'affection et de gratitude pour cette chère Institution qui a dirigé nos premiers pas dans le vaste champ des connaissances humaines, sentiment qui ne s'efface jamais dans le cœur d'un élève de Nicolet.

Oui, M. le Supérieur, cette affection existe chez nous tous par le souvenir des jours de bonheur que nous avons passés dans cette enceinte pendant notre jeunesse; elle existe par l'impression salutaire qui nous est restée de la douce et paternelle sollicitude de nos bons directeurs pour assurer notre progrès dans les vertus et les sciences; elle existe par le lien de fraternité que vous

avez le don d'établir entre vos élèves, et qui les attache d'une manière si remarquable les uns aux autres, et plus fortement encore à l'Institution qui les a formés.

C'est ce lien qui nous réunit aujourd'hui tous ensemble, comme des frères à la maison paternelle, pour retrouver encore, dans cette atmosphère, ce charme particulier de la belle nature qui enchante, et dont Nicolet est si admirablement favorisé.

Mais, M. le Supérieur, nous sommes comme une famille de guerriers envoyés par cette institution sur tous les points du pays pour combattre les combats de la Patrie et de la Religion, avec les armes de la science qu'elle nous a confiées avant notre départ. Nous revenons de ces combats considérablement décimés; des hommes bien distingués par leur savoir, par leurs vertus et par l'héroïsme apostolique, ont succombé sur le champ de leurs opérations; les aînés de la famille surtout, ceux-là, peut-être, qui ont jeté le plus de gloire sur Nicolet, et qui nous ont donné le bon exemple du travail et de l'industrie comme condition essentielle du succès dans toutes les carrières, ont été moissonnés depuis longtemps.

C'est, en effet, une des principales gloires de votre maison, M. le Supérieur, que d'avoir fourni un contingent si considérable de pionniers de la civilisation sur ce continent. Depuis les Montagnes-Rocheuses et la Rivière-Rouge, jusqu'aux Provinces du Golfe, depuis les limites des Cantons de l'Est jusqu'à la Mantawa et les plaines du Saguenay, les élèves de Nicolet, avec un dévouement, un patriotisme intelligent, inspiré par la Religion et éclairé par les connaissances acquises dans cette Institution, ont ouvert de nouvelles voies à la colonisation, en faisant pénétrer dans les forêts la lumière du christianisme.

Quant à ceux qui, comme nous, sont restés au centre des anciens établissements, mêlés à toutes les origines, et ayant à lutter d'émulation avec des hommes venus de toutes parts, ils se sont efforcés, dans la mesure de leur énergie, de suivre les traces de leurs devanciers, et de contribuer à placer le collége de Nicolet au niveau des premières institutions du Canada. Dans l'épiscopat, dans la magistrature, dans le barreau, dans la profession médicale, dans la politique, dans la presse, ils occupent un rang honorable pour eux-mêmes et pour cette maison. C'est pourquoi nous avons eu la pensée qu'une réunion comme celle-ci ne pourrait être que fort agréable à la direction actuelle du collége de Nicolet, et à tous les élèves appelés à y prendre part.

Maintenant, M. le Supérieur, nous désirons offrir à cette maison que vous dirigez si bien, avec nos souhaits de prospérité pour l'avenir, un témoignage d'affection et de reconnaissance plus substantiel et plus durable que nos paroles, en souvenir de notre présente visite.

D'abord, nous vous prions de vouloir bien accepter un album contenant nos photographies.

En second lieu, si vous l'agréez, nous avons pris des arrangements pour faire ériger dans votre chapelle, un orgue destiné à perpétuer le souvenir des rapports harmonieux qui existent entre les élèves de Nicolet et leur attachement à cette institution.

Pour vous personnellement, M. le Supérieur, daignez recevoir les quelques volumes que nous vous offrons comme témoignage de la considération et du respect que vous portent tous les anciens élèves du collége de Nicolet.

Voici la réponse de M. le Supérieur :

Messeigneurs, Hons. Messieurs, Messieurs,

Ce bonheur et cette gloire étaient donc réservés à notre maison de voir en ces murs, assis comme autrefois à sa table, ses nobles enfants, réunis par un sentiment de reconnaissance et d'affection. Aussi, Messieurs, le jour qui vous ramène à votre *Alma Mater* est le plus beau de ses jours. En revenant vous grouper auprès d'elle après une longue absence, non-seulement vous lui retracez plus vivement un souvenir qu'elle n'a jamais perdu, mais vous lui rapportez un témoignage d'honneur pour son passé, et pour son avenir un encouragement et un espoir. Soyez donc les bienvenus dans cette enceinte qui s'ouvre largement pour vous accueillir, et bénie soit la pensée qui vous y a ramenés.

Elles ont été réalisées les vues qu'un grand évêque avait formées sur cette Institution; le dévouement de ses fondateurs a reçu sa récompense. Depuis longtemps votre zèle et la constante énergie de vos efforts à promouvoir le bien sur toutes ses formes en a été une preuve plus que suffisante; mais le jour présent, en vous réunissant partout, le fait voir avec une évidence nouvelle, et répand sur vous un éclat qui rejaillit jusque sur cette maison. Et cette maison comment pourrait-elle ne pas être fière, entourée comme elle l'est aujourd'hui d'une couronne d'évêques et de prêtres vénérables, de magistrats distingués, d'hommes éminents voués au bien dans toutes les carrières, honorés par leur pays de charges importantes, vénérés pour l'excellence de leurs services et pour l'éclat de leurs talents; d'hommes, enfin, recommandables à tant de titres et non moins chers à la Religion qu'à la Patrie ?

Que penseraient les Plessis, les Brassard et les premiers soutiens de cette institution naissante, s'il leur était donné de voir ce que nous voyons aujourd'hui ? Que ne diraient-ils pas s'ils pouvaient contempler ici, dans cette imposante réunion, le plus beau témoignage de leur succès, cet ensemble de forces écloses de leur inspiration et si noblement employées au service de ce qu'ils ont le plus aimé, l'Eglise et leur pays !

Ce qu'ils diraient, Messieurs, qu'il nous soit permis de vous le dire : " Elèves de Nicolet, vous avez rempli votre mission. On vous a vus au poste du dévouement et de l'honneur, et partout où la religion, où la patrie ont requis vos services, on n'a pas tardé à distinguer la trace de vos pas. Vos pères, élèves de Nicolet, ont le droit d'être fiers de vous." Honneur aux fondateurs de cette maison pour avoir conçu de hautes pensées; honneur à vous, Messieurs, pour les avoir si magnifiquement réalisées !

Quant au lien de fraternité qui rattache entre eux les élèves de Nicolet, à ce bienveillant souvenir qui les relie à l'institution qui les a formés, on a pu le remarquer en plus d'une circonstance, et la réunion présente en est une preuve aussi éclatante que douce à constater. C'est là une bonne fortune dont Nicolet est redevable à ses premiers directeurs, à l'un d'entre eux surtout, Joseph-Onésime Leprohon, âme également douée de fermeté et de tendresse, qui savait trouver un fils dans chacun de ses élèves, un ami dévoué dans chacun de ses enfants.... Merci à vous, Messieurs, vous qui, plus jeunes, avez su conserver cette tradition d'attachement qui vous fait honneur, et qui continuera, nous l'espérons, de distinguer les élèves de Nicolet. Cet attache-

ment sera de notre part rendu plus vif encore, s'il est possible, par le cadeau de vos portraits. Vos souvenirs resteront plus fortement empreints dans ces lieux que vous avez aimés, et chacun de nos élèves, en se familiarisant davantage avec la pensée de leurs prédécesseurs, se sentira excité à les suivre dans la voie qu'ils ont tracée.

Nous recevons encore avec reconnaissance, pour être un monument perpétuel de votre générosité, le second cadeau que vous avez bien voulu nous offrir. Il demeurera, cet instrument deux fois précieux, dans notre chapelle, sous le regard de Dieu, comme un harmonieux témoin de tout un passé que le jour présent fait revivre. Il chantera dans nos fêtes, il pleurera dans nos deuils, et sa voix sympathique gardera fidèlement parmi nous le souvenir des voix aimées. Il rappellera à Dieu dans les solennités sacrées, par la douceur de ses symphonies, le grand concert d'actions généreuses que les élèves de Nicolet ont toujours pour sa gloire, partout où la Providence les a dispersés.

Il me reste à vous exprimer, Messieurs, ce que je ne puis exprimer, les sentiments de ma gratitude personnelle pour les paroles si bienveillantes qui m'ont été adressées, et pour le cadeau qui les accompagne. Quelque indigne que je me reconnaisse d'une telle distinction, je ne puis être insensible au sentiment qui l'a dictée. J'y vois une attention nouvelle pour la maison dont j'ai l'honneur d'être le supérieur, et à ce titre, je l'accepte avec reconnaissance.

Le succès de cette démonstration, de cette grande fête de collége ne laisse rien à désirer. On veut bien tenir compte aux secrétaires du comité de Montréal de tout le mérite qui leur appartient pour l'activité qu'ils ont déployée dans l'organisation de cette fête ; mais ceux-ci reconnaissent volontiers que leur tâche a été rendue plus facile par la chaleureuse approbation donnée à ce projet par NN. SS. les évêques, par l'encouragement influent de messieurs les juges et la bonne volonté de tout le monde.

De leur côté, les messieurs du collége ont si bien fait toute chose, que l'impression produite par cette réunion demeurera ineffaçable dans le cœur de ceux qui y ont pris part.

— Le très-révérend M. Charles Larocque, curé de St.-Jean, a été nommé évêque de St.-Hyacinthe pour succéder à l'évêque de Sydonia, qui a demandé sa retraite pour cause de maladie. Son sacre aura lieu le 29 juillet prochain, à St.-Jean. Sa Grandeur Mgr. l'évêque de Tloa y présidera.

M. Larocque était depuis longtemps désigné par la voix publique comme digne de l'épiscopat, à cause de son savoir, de sa grande dignité, et de ses éminentes vertus.

— Dans notre dernière livraison, nous annoncions que la Chambre du Nouveau-Brunswick avait été dissoute et qu'un appel au peuple allait se faire sur la question de la confédération des provinces. Les élections générales se font actuellement et le succès paraît être favorable au projet d'union. Les comtés de Northumberland et de Carleton ont élu des candidats confédérés à des majorités considérables, et on annonce que dans les comtés de Charlotte, de Gloucester, de Queen, d'Albert, de Kent, de Sunbury, tous les candidats sur les rangs sont favorables à l'union.

— Les Féniens des Etats-Unis se réunissent vers l'Ouest, à Buffalo, pour tenter un coup de main, dit-on, sur le Canada-Ouest. Des caisses d'armes et des munitions de guerre ont été saisies par les officiers de douane américains.

Toute la force volontaire de la partie ouest du Haut-Canada a reçu ordre de se mettre sous les ordres immédiats de Sir John Michel. On croit à la bonne foi du gouvernement américain dans les moyens de répression qu'il employe contre ces perturbateurs de la paix publique.

— Par une proclamation du 26 mai dernier, le Code Civil du Bas-Canada deviendra en force le 1er août prochain.

— Nous lisons dans l'*Ordre :*

" La mort vient de frapper un autre membre du clergé canadien, M. Amable Brais, décédé à l'Hôtel-Dieu de cette ville, samedi matin, le 19 mai.

" M. Brais était né à Longueuil en 1792, et fut ordonné prêtre en 1823. Depuis longtemps il était retiré à l'Hôtel-Dieu. Le vénérable défunt était membre de la Société d'une Messe.

" Ses funérailles ont eu lieu à l'Asile de la Providence."

— Samedi, 26 mai, au Grand Séminaire de la Montagne, Sa Grandeur Mgr. de Montréal a fait les ordinations suivantes :

A LA TONSURE.

Diocèse de Montréal : MM. Léon Gazarin, Joseph Alary, Elzéar G. Brochu, Raymond Giroux, Pierre Campeau, Noël E. Demers, Télesphore A. Vaudry, Louis-Hubert Paré, Jules A. Larocque, John J. Salmon, Pierre P. Lacasse, J.-Bte. A. Cousineau, J.-Bte. Proulx, Alfred Sauvé, M. Herménégilde Lecours, Paul J. Larocque.

Diocèse d'Alton : MM. Adolf T. B. Wilbert, Karl Klocke, John Flynn, Michael Weis, Franz F. Fockele.

Diocèse de Boston : M. James Kinely.

Diocèse de Chatham, N. B. : MM. Auguste Babineau, William VaEily, John Carter.

Diocèse de St. Jean, N. B. : MM. Antoine Ouellet, Edward McAuley.

Diocèse de Toronto : M. James Killailler.

AUX ORDRES MOINDRES.

Diocèse de Montréal : MM. Aristide Brien, Salomon F. Ménard, Euclide Dugas, J.-Bte. Bourget, Bartholomew Barrett.

Diocèse de St. Hyacinthe : MM. Léon L. Dupré, Edmond E. Gendreau.

Diocèse de Charlottetown : M. James E. McDonald.

Diocèse d'Halifax : MM. David O'Connor et Edward Murphy.

AU SOUS-DIACONAT.

Diocèse de Montréal : MM. Calixte Desrochers, George G. L. Plamondon, Jean M. Mathieu, Joseph Aubin.

Diocèse de Toronto : MM. Michael O'Reilly, Francis J. Hayden.

Diocèse de Boston : M. James J. McDermott.

Dioeèse de Hartford : M. Owen Gaffrey.

AU DIACONAT.

Diocèse de Montréal : MM. M. T. Charles Beaubien, F. X. Kavannagh, Isidore Forget, Jean A. Boissonnault, Thomas Roy.

Diocèse de St. Hyacinthe : M. Frédéric Audet.

Diocèse de Boston : MM. Richard J. Patterson, Thomas L. McGennis.

Diocèse de Charlottetown : M. Neil N. McKinnon.

Diocèse de Chatham : M. Thomas F. Barry.

Diocèse d'Halifax : M. William J. Donoghue.

Diocèse de Hartford : M. Lawrence Walsh.

Diocèse de St. Jean, N. B. : M. Bartholomew McKeaney.

Diocèse de Toronto : M. Thomas T. Morris.

A LA PRÊTRISE.

Diocèse de Montréal : M. Joseph P. Lauzon.

Diocèse de Boston : M. William H. Fitzpatrick.

— Nous lisons dans le *Courrier des Etats-Unis* de mercredi :

" Le discours prononcé à Auxerre par l'empereur Napoléon est tombé comme la foudre au milieu de la cité de Londres et a causé dans toute l'Angleterre une débâcle financière sans pareil dans l'histoire de ce pays. L'arrivée de la cote de Paris à la Bourse de Londres, dans la journée du 10, accusant une baisse considérable sur tous les fonds français, a été le signal de la tourmente. En quelques heures, toutes les valeurs ont baissé dans des proportions qui ont amené de nombreuses faillites. D'une sphère relativement limitée, la panique s'est élevée rapidement vers les hautes régions de la finance, et vers quatre heures de l'après-midi la nouvelle se répandit que la fameuse maison de banque Overend, Gurney et Cie. avait suspendu ses paiements, laissant un passif de dix à douze millions de livres sterling.

" C'est alors que, pour nous servir de l'expression du *Times* de Londres, le tumulte se changea en déroute et que la crise se transforma en règle de terreur. Les banques furent assiégées pendant toute la journée par une foule innombrable d'intéressés réclamant qui, leurs dépôts, qui, la balance de leurs bordereaux, tous de l'argent. Les banques ne pouvant satisfaire à toutes ces demandes fermèrent leurs portes, et Lombard street présenta pendant deux jours l'aspect d'une place en révolution.

" Le 11, toutes les affaires demeurèrent suspendues et la surexcitation fut portée à son comble par l'annonce de la faillite de la maison de banque Peto et Betts, dont Sir Morton Peto, qui était il y a quelque temps parmi nous prodiguant les fêtes et les festins, est le chef. Le passif de cette maison ne s'élève pas à moins de £5,000,000.

" Cette faillite a été suivie immédiatement de celles de M. W. Shrimpten, £1,000,000 ; de la banque *English Joint Stock*, £800,000 ; de la *Mercantile Credit Association*, £2,000,000 ; de la *Consolidated Discount Company*, £1,000,000. On cite parmi les banques qui ont suspendu leurs paiements, plusieurs maisons engagées dans le trafic américain.

" De Londres, la débâcle s'est étendue aux provinces et à Liverpool, à Manchester, à Bristol, à Sheffield, à Glasgow, où on signale de nombreuses faillites.

" La banque d'Angleterre a porté son escompte à 9 et à 10 p. c., et elle a émis pour dix millions sterling de nouveaux billets pour apporter quelque soulagement au commerce.

" Une dernière dépêche de Liverpool datée du 12 au soir, annonce que la panique s'est un peu calmée, mais que l'on redoute de nouvelles faillites.

" Lorsque la France prise, disait le prince de Metternich, toute l'Europe éternue. La vérité de ces paroles ne s'est jamais mieux manifestée que dans les circonstances actuelles. "

— Le Saint-Père vient de donner à Rome une nouvelle patronne ; les lettres et la vie de sainte Catherine de Sienne nous expliquent cet honneur rendu à la sainte qui ramena la papauté à Rome et exerça une si grande influence sur les affaires de l'Eglise et de l'Italie.

— On assure que, dans une réunion de cardinaux qui a eu lieu, il y a quelque temps, au Vatican, on a résolu de prendre des mesures très-graves à l'égard du cardinal d'Andrea, et que ce prince de l'Eglise pourrait bien être privé de la pourpre.

— Le Saint-Père a nommé le savant cardinal Pitra protecteur de la Compagnie de Jésus et de Marie, connue sous le nom d'Eudistes, en France.

— L'empereur ayant fait cadeau à l'église Notre-Dame-de-Plaisance d'une des cloches prises à Sébastopol, lors du siége de cette ville, a consenti à ce que le prince impérial en soit le parrain.

La cérémonie, présidée par Mgr l'archevêque de Paris, aura lieu prochainement.

— Rien ne se peut comparer à l'admirable dévouement que nos missionnaires ont déployé en Mésopotamie, pendant l'épidémie cholérique. Nous sommes heureux de voir ce dévouement publiquement récompensé dans la personne du P. Léon, religieux dominicain, alors en mission à Mossoul, et qui vient d'être nommé chevalier de la Légion d'honneur.—*Journal des Villes et des Campagnes.*

— Les journaux anglais font connaître que M. Walford, membre du collége du roi, à Cambridge, a quitté la religion anglicane pour entrer dans l'Eglise romaine.

— On se souvient peut-être que, lors de l'Exposition universelle de 1855, une commission spéciale fut nommée pour s'occuper des moyens de simplifier, par l'adoption d'un système commun de poids et mesures, les opérations du commerce international.

Ces conférences avaient entraîné la formation en divers pays, et notamment en Angleterre, de Sociétés uniquement instituées pour poursuivre ce but.

Nous apprenons que plusieurs de ces Sociétés ont témoigné le désir de voir la question reprise à l'occasion de l'Exposition universelle de 1867.

Déjà la Société décimale de Londres a chargé son secrétaire, l'honorable Leone Levi, de se rendre à Paris, et prochainement aura lieu au palais de l'Industrie une conférence préparatoire dans laquelle l'envoyé britannique fera d'importantes communications.

Les membres de cette conférence, présidée par M. Le Play, conseiller d'Etat, commissaire général de l'Exposition, ont été choisis parmi les membres des comités d'admission des différentes classes.

— Bientôt nous allons voir se dérouler, une à une, toutes les conséquences de la situation nouvelle où se trouve jetée l'Europe : nos prévisions à cet égard sont déjà dépassées.

L'empereur Napoléon a jeté dans la balance quelques paroles dont l'écho retentira profondément sur tous les points du sol européen : nous donnons plus loin ce discours en réponse au maire de la ville d'Auxerre.

Le *Moniteur* lui-même constate les concentrations de troupes en Prusse, en Autriche et en Italie. Ce ne sont pas seulement ces trois nations qui arment, ce sont encore tous les Etats allemands, la Saxe, le Wurtemberg ; le Hanovre, qui porte à 560 hommes chacun de ses vingt bataillons d'infanterie actuellement sous les armes ; la Bavière, qui réunit 80,000 soldats, outre ses troupes ordinaires ; et tous les autres ainsi.

Ce n'est pas seulement l'Allemagne qui hâte ses préparatifs de guerre, c'est encore la Belgique, qui porte son effectif militaire à 80,000 hommes, et la Russie qui, saisie d'une véritable fièvre d'armement, concentre sur ses frontières une armée formidable.

On dirait que la moitié de l'Europe se dispose à égorger l'autre moitié.

Cette fermentation réveille toutes les passions révolutionnaires. Après l'attentat contre l'empereur de Russie, en voici un autre contre le chef du cabinet prussien. Hier, un jeune homme a tiré quatre coups de revolver sur M. de Bismark qui, sortant du palais, rentrait au ministère à pied, et qui heureusement n'a été que très-légèrement touché. L'assassin est arrêté.

En Itatie, Mazzini vient d'être élu de nouveau, par 329 voix contre 209 données à son concurrent.

Dans toute la Péninsule ont lieu des manifestations enthousiastes en faveur de la guerre et de Garibaldi. Gènes offre 500 volontaires. Brescia donne 1,000 francs par jour pour les dépenses de l'armée et les besoins des familles des soldats de cette ville. Naples, Côme, Palerme allouent des pensions annuelles à leurs concitoyens qui se seraient distingués dans cette guerre ou aux familles de ceux qui auront succombé.

Des décrets mobilisent 50 bataillons de la garde nationale et organisent les corps volontaires. Les Italiens résidant en France ont reçu l'ordre de rejoindre leurs drapeaux.

Le bruit court que l'état de siége va être proclamé à Venise. Mantoue est inondée ; la forteresse de Peschiera réparée ; les fortifications de Legnano augmentées. L'archiduc Albert est parti pour l'Italie.

Toute l'artillerie autrichienne a été mise sur le pied de guerre.

L'Autriche s'est assurée le concours de la Saxe, du Wurtemberg, du Hanovre et de la Hesse-Electorale. La Bavière hésite encore. Le Wurtemberg aura le commandement en chef.

La Prusse achève la mobilisation de son armée et rappelle tous les jeunes gens de la Landwher et de la réserve. La deuxième division de la garde se dirige sur Gœrlitz, en Silésie.

Telles sont les dernières informations qui complètent celles que nous publions plus loin.

— La question des Principautés Danubiennes ne semble pas en voie de solution. Au moment où

le prince Charles de Hohenzollern accepte le trône de Roumanie, la conférence réunie à Paris annonce officiellement à Bucharest, qu'elle rejette sa candidature. Un décret de la lieutenance générale convoque les Chambres pour le 10 mai.

— On lit dans le *Moniteur :*

L'empereur et l'impératrice ont assisté au concours régional d'Auxerre. Leurs Majestés, parties à neuf heures du matin, son trentrées aux Tuileries à huit heures du soir.

Nous n'avons pas le temps de rendre compte de cette fête, à laquelle se pressait une foule immense accourue de tous les points du département de l'Yonne et des départements voisins. Nous nous bornons à constater que l'empereur et l'impératrice ont été reçus avec le plus grand enthousiasme.

A la porte de la ville, monsieur Challe, maire d'Auxerre, a adressé à l'empereur le discours suivant :

" Sire,

" Il y a cinquante et un ans, l'empereur Napoléon Ier avait été reçu dans cette ville avec de tels témoignages de dévouement et d'allégresse, qu'il en avait conservé un vif souvenir, qu'à son lit de mort il exprima dans les termes les plus touchants, que le *Mémorial de Ste.-Hélène* a conservés.

" Votre Majesté vient d'entendre les mêmes acclamations enthousiastes, les mêmes cris partis du fond du cœur d'une population dont, comme le sait Votre Majesté, le dévouement à l'empire ne fit pas plus défaut dans les jours d'épreuve et d'adversité que dans les jours de prospérité et de triomphe.

" Que l'empereur me permette donc de lui offrir les clefs de cette cité fidèle, chez qui resta toujours entretenu, même dans les plus mauvais jours, le feu sacré du culte de l'empire.

" Madame,

" Venez recevoir les ardentes bénédictions de nos populations qui vous vénèrent, vous admirent et vous aiment ; et, pour leur récompense, daignez dire au jeune prince impérial que, comme son grand-oncle et son père, il pourra compter à jamais sur le dévouement de sa vieille et loyale ville d'Auxerre."

L'empereur a répondu :

" Je vois avec bonheur que les souvenirs du premier empire ne sont pas effacés dans votre mémoire. Croyez que de mon côté j'ai hérité des sentiments du chef de ma famille pour ces populations énergiques et patriotes qui ont soutenu l'empereur dans la bonne comme dans la mauvaise fortune. J'ai, d'ailleurs, envers le département de l'Yonne une dette de reconnaissance à acquitter. Il a été un des premiers à me donner ses suffrages en 1848 ; c'est qu'il savait, comme la grande majorité du peuple français, que ses intérets étaient les miens, et que je détestais, comme lui, ces traités de 1815, dont on veut faire aujourd'hui l'unique base de notre politique extérieure.

" Je vous remercie de vos sentiments. Au milieu de vous je respire à l'aise, car c'est parmi les populations laborieuses des villes et des campagnes que je retrouve le vrai génie de la France."

— Le Massachusetts, celui-là même des Etats de l'Union américaine qui passe pour pratiquer le plus libéralement la tolérance en matière religieuse, vient de donner une magnifique preuve de ses bonnes intentions envers les catholiques.

Dernièrement, les catholiques du Massachusetts adressèrent à la législature de l'Etat une pétition par laquelle ils sollicitaient l'adoption d'une loi permettant aux évêques catholiques d'être les possesseurs des biens d'église, conformément à l'usage suivi dans les pays catholiques. La législature a rejeté cette pétition sans même avoir la décence de donner les motifs de son refus.

Si on appelle cela de la tolérance, qu'est-ce donc que l'intolérance ?

— On lit dans le *Patriota cattolico :*

" C'était le vendredi saint : deux entrepreneurs du chemin de fer des Calabres, s'étant rendus à Lazzaro, petit village près de Reggio, demandèrent à un aubergiste de leur préparer un dîner gras. L'aubergiste fit observer qu'en un pareil jour on faisait maigre et qu'on ne trouvait pas de viande chez le boucher. Les entrepreneurs se mirent à blasphémer et exigèrent qu'on leur préparât des volailles ; puis, l'heure du dîner étant venue, ils s'attablèrent, buvant à la santé du diable et se répandant en imprécations horribles. Pour comble d'insulte, ils prirent un crucifix, le placèrent sous la table, et lui jetant les débris de leur repas, dirent à diverses reprises : Tiens, mange, chien ! Mais Dieu voulut tout à coup venger sa majesté et faire éclater sa puissance. Un des misérables, surpris par d'atroces coliques, tomba de son siége et mourut aussitôt. L'autre, effrayé, fut atteint d'une attaque d'épilepsie qui lui enleva la raison pour un temps et l'a laissé dans un état très-précaire. Cet événement a causé la plus profonde impression parmi les habitants de Lazzaro, qui y ont vu sensiblement la justice de Dieu, de ce Dieu si outragé et si indignement appelé. Quant aux compagnons et aux ouvriers des entrepreneurs, ils ont compris que le Dieu des miséricordes est aussi le Dieu des vengeances."

— L'archiprêtre de Salcito-in-Molise (royaume de Naples) a été mis en jugement pour avoir prêché contre le mariage civil.

DE L'EMIGRATION.

SECOND ARTICLE.

Nous devons rectifier deux erreurs qui se sont glissées dans notre article du premier avril dernier : La Rochefoucauld a fait son voyage au Canada en 1795 et non pas en 1785 ; et le nombre total des émigrés de la paroisse de St. Rémi est de 490, et non pas 510.

Pour mieux apprécier la proportion de ces émigrés, notons que la population catholique résidente de la paroisse était de 2760 en juin 1865, et que l'excès des naissances sur les décès pendant les dix dernières années a été de 864.

Quoiqu'on ne puisse inférer, de l'émigration d'une paroisse, celle du Bas-Canada tout entier, on peut cependant en tirer quelques inductions. Beaucoup de paroisses, celles du nord surtout, et du district de Québec et même des Trois-Rivières, ont fourni bien peu d'émigrants. Ils sont sortis pour la plupart des parties du pays voisines des Etats.

Si donc on suppose que chaque paroisse du Bas-Canada a donné, proportionnellement à sa population, autant d'émigrants que St. Rémi, on en trouvera évidemment un nombre exagéré. Ce nombre serait de 173,000.

En effet, soit 2900 la population de la paroisse, pour tenir compte de cette partie flottante (164) qui va travailler aux Etats ; et supposons que sur ces 164 personnes, environ un tiers ne reviendra pas en Canada : alors le nombre des émigrants serait élevé à 540. Maintenant, si la population du Bas-Canada a suivi dans son augmentation de 1861 à 1865 la même proportion que de 1851 à 1861 , elle devait être de 930,000 (chiffres ronds) en 1865. Les termes de la proportion seraient donc : 2,900 : 540 :: 930,000 : 173,172 : ce dernier chiffre représentant l'émigration du Bas-Canada depuis 1840.

Tout ce qui précède fait voir que ce chiffre doit être de beaucoup trop élevé ; mais pour tenir compte de l'accroissement, par les naissances, du nombre des émigrés, on pourrait peut-être conserver ce chiffre, et même le porter à 200,000, ce nombre représentant tous les Canadiens-Français répandus aux Etats-Unis, à l'exception toutefois de ceux qui ont quitté le pays avant 1840.

Je sais qu'on a fait des estimations plus élevées : je ne puis les adopter pour plusieurs raisons.

D'après les recensements de 1844 et de 1851, la moyenne par cent, pour chaque année de '44 à '51, dans l'accroissement de la proportion franço-canadienne, si l'on tient compte d'une émigration d'une trentaine de mille âmes dans cet espace de temps, serait de 425. Les calculs sont de M. Rameau. A aucune époque de notre histoire on n'a vu un accroissement si considérable.

En supposant la même puissance de développement de 1851 à 1861, le recensement de 1861 aurait dû accuser une augmentation de 344,000. Or, l'augmentation n'a été en réalité que de 177,792. Quelle est la cause de ce déficit de 167,000 ? L'émigration. Toutefois, observons que l'accroissement a pu diminuer un peu par suite des déplacements amenés par l'émigration même, et par la gêne dont cette émigration, qui sévit surtout de '50 à '55, était un signe.

Faisant donc une allouance pour ces deux causes de diminution dans les naissances, on peut reprendre les 30 milles émigrants qui ont quitté le pays de 1840 à 1851, y ajouter ceux des dernières années, et on arrivera, à peu près, à une perte totale de 200 mille depuis 1840.

Malgré toutes les déperditions qu'elle a subies depuis son origine, la population franco-canadienne, formée de dix mille personnes, envoyées par la France dans sa colonie de la Nouvelle-France, s'est développée, fortifiée, centuplée : elle compte aujourd'hui un million.

Mais quel autre nombre supérieur ne posséderait-elle pas, si tous ses descendants fussent demeurés sur son territoire !

Après beaucoup de recherches, M. Rameau estime la moyenne de l'accroissement annuel de notre population par cent à 3.60 : estimons-la seulement à 3.40. Alors la population se doublerait à peu près tous les vingt-et-un ans. En partant de l'année 1765 avec 70,000 âmes, on en trouverait aujourd'hui près de 2 millions. Que l'émigration nous a donc fait de mal !

Lorsque le Canada fut conquis, sa population était vingt fois moindre que celle des colonies qui forment aujourd'hui les Etats-Unis. Cependant, malgré les millions d'émigrés qu'ils ont reçus, ils n'avaient en 1860 que vingt-sept millions de population blanche. Si tous ceux de notre race étaient réunis sur notre sol, les Américains ne seraient plus que quatorze fois plus nombreux que les Canadiens ! Quelle puissance de développement chez la race qui est restée au Canada !

Observons en passant que cette augmentation rapide d'une population par le bénéfice des naissances est la meilleure preuve de sa moralité. La population n'augmente guère par les naissances dans les lieux où règne la corruption des mœurs : témoins, Londres, Paris, les Etats-Unis. Ce sont les époux qui, après une jeunesse passée sous la tutelle de parents vigilants, et loin des séductions du vice, conservent encore toute la fraîcheur de leur âme, et reçoivent constamment les enseignements de l'Eglise catholique, ce sont ceux-là qui jettent à l'avenir ces fortes et nombreuses familles, qui font grandir les nations.

Mais passons aux causes de l'émigration.

II

CAUSES DE L'ÉMIGRATION.

Il y en a plusieurs : nous en parlerons successivement.

D'abord, il en est une que nous ne ferons que mentionner, parce qu'elle est en dehors du contrôle des hommes : c'est celle du climat. En général, on recherche les températures douces. Voilà pourquoi l'Est étant plus froid que l'Ouest, il y a toujours eu un certain entraînement vers l'ouest, comme vers le sud. Ainsi les Etats de l'Est de l'union américaine ont fourni et fournissent encore beaucoup d'émigrants vers l'ouest. En Canada, l'attachement à la patrie a longtemps retenu ; mais certaines causes, agissant fortement en sens contraire, sont parvenues à briser chez plusieurs les liens de famille et de patrie ; puis les sollicitations de ceux-ci, s'appuyant sur la perspective d'un hiver plus court et d'une culture plus facile et plus rémunérative, la maladie de l'expatriation, qu'il aurait été facile de prévenir par une administration sage et prévoyante, n'en est devenue que plus difficilement contrôlable dans ses ravages.

Cependant, les climats froids ne sont pas ceux où les peuples vivent les plus malheureux. On y voit plus

d'activité et d'énergie ; les épidémies y sont plus rares et moins sévères. Ainsi les fièvres nous ont ramené plusieurs Canadiens de l'Illinois et de l'Ohio.

Pour les autres causes, elles viennent toutes aboutir à une seule, qui est tout à la fois la cause immédiate de l'émigration, et l'effet de plusieurs causes antécédentes : c'est l'appauvrissement.

La suite des enquêtes faites par le gouvernement depuis 1849 jusqu'en 1860; les témoignages nombreux et péremptoires qu'elles ont recueillis de toutes les parties du pays ; les faits incontestables qu'elles ont mis au jour, ont prouvé et répété pour ainsi dire à satiété la preuve qu'on émigre : qui, pour avoir de l'ouvrage et du pain ; qui, pour faire de l'argent et s'établir ensuite ; qui, pour payer ses dettes (ou pour se soustraire aux poursuites de ses créanciers). Mais quelles causes ont amené ces tristes résultats ? Un concert de voix répond : " Difficulté de se procurer des terres ; mauvaises récoltes causées par un mauvais système de culture et par la mouche à blé ; dépression du commerce et surtout du commerce de bois ; manque de manufactures ; luxe, intempérance chez plusieurs ; absence de communications faciles entre les produits agricoles et les marchés ; peu de carrières ouvertes à la jeunesse instruite, et encombrement des professions libérales ; enfin contagion de l'exemple." Ajoutons : inconduite pour plusieurs.

Parmi ces causes, parfaitement exposées dans le rapport de 1849, les unes ont cessé d'exister, les autres ont diminué d'intensité, d'autres enfin ont persévéré.

Pour mieux comprendre leur importance relative, il faut entrer dans quelques détails.

Difficulté de se procurer des terres. Si jamais on a pu dire d'un peuple que l'industrie agricole est la base de sa richesse, c'est surtout aux Canadiens qu'on doit appliquer cette vérité. C'est un peuple exclusivement cultivateur, pouvait-on dire avec rigueur aussitôt après la conquête. Si donc il a été difficile de se procurer des terres, toute la masse du peuple a souffert de cette difficulté ; ç'a été pour lui une puissante cause d'appauvrissement ; les rangs de la classe agricole se sont éclaircis au profit de celle des prolétaires : journaliers, voyageurs, *raftsman*, émigrants.

La difficulté d'avoir des terres a été la grande, la première cause de l'émigration ; elle remonte loin, presqu'aux commencements de la domination anglaise. Cinq choses surtout ont amené cette difficulté : défectuosité de l'administration des terres publiques, abus de certains seigneurs, monopole des grands propriétaires, manque de chemins, prix trop élevé des terres.

Les seigneuries maintenant habitées couvrent une superficie d'environ neuf millions quatre cent treize mille arpents. Elles forment de chaque côté du St. Laurent deux bandes, courant du district de Gaspé au confluent de l'Outaouais, s'élargissant aux embouchures des petits tributaires du grand fleuve, enveloppant le Richelieu et la partie inférieure de la rivière Chaudière.

Quelques-unes, les dernières octroyées sous la domination française, commençaient à peine à se coloniser lors de la conquête en 1760, et depuis cette époque, quatre seulement furent concédées par les Anglais : deux dans le comté de Charlevoix en 1762, et deux dans le district de Gaspé, l'une en 1788 et l'autre en 1797. On voit ici la fin du système d'inféoder les terres ; ce fut pour les Canadiens un malheur qu'on n'a peut-être pas assez remarqué.

L'institution seigneuriale, en effet, telle qu'établie au Canada, était singulièrement propre à la formation de nouveaux établissements. Aussi les Canadiens y tenaient-ils d'instinct autant qu'aux autres éléments de leur nationalité. Et à vrai dire, les circonstances de leur passage sous la domination anglaise rendaient impraticable pour eux le système anglais du *commun-soccage*. Dénués de tout capital, n'ayant entre les mains, pour prix de leurs services de tout genre dans la dernière guerre, qu'un papier-monnaie, que le gouvernement français leur fit perdre presque totalement, comment auraient-ils pu acheter des terres ? Tandis que sous la *censive* ils avaient des terres pour rien, et ne commençaient qu'avec le retour des premières récoltes à payer les redevances presque nominales d'un sou ou deux par arpent, avec un peu de grain ou quelques chapons. Et puis l'obligation pour le *censitaire* de défricher et de tenir feu et lieu, empêchait l'accaparement des terres par les spéculateurs.

Tout ce système si avantageux aux Canadiens, inspirait tant de répugnance aux Anglais et aux réfugiés américains, que, malgré les instructions de l'Empire aux gouverneurs de conserver, du régime français, la concession des terres (instruction à Guy Carleton en 1771, 1772 et 1775) ; malgré les sages représentations faites par ce gouverneur qu'il valait mieux concéder les terres en censive qu'en franc et commun soccage, pour attacher les Canadiens à l'empire britannique, rappeler ceux qui avaient émigré en France, et observer les conventions des traités et des capitulations, le système anglais prévalut, grâce à l'influence de cette oligarchie de marchands et de fonctionnaires, qui circonvenait le pouvoir, et qui si longtemps a pesé sur le pays. De là les circonscriptions appelées townships, dans lesquels de vastes étendues de terres furent données à profusion aux favoris de l'administration. De là aussi l'obstination des Canadiens à rester dans les seigneuries.

Mais pendant que le Bureau colonial, les gouverneurs, et le *Conseil* de Québec agitaient la question du changement de tenure, des seigneurs compromettaient celles de la colonie, en élevant les taux de concession, chargeant ces contrats de réserves onéreuses, ou en refusant absolument de concéder. Ils violaient les lois du pays. Et, chose triste à rappeler, les tribunaux, par leurs décisions, se rendaient complices de la forfaiture de ces seigneurs, à deux exceptions près. Par là, les uns et les autres enlevaient de fait au peuple une portion considérable de terres auxquelles il avait droit.

En outre, des actes impériaux, passés de 1820 à 1830, permirent aux seigneurs de convertir les terres non encore concédées de leurs seigneuries en propriété indépendante. C'est ainsi que plus d'un million d'acres de terres furent enlevés à la tenure en censive, pour être pendant longtemps une nuisance publique, et vendues ensuite au poids de l'or.

Ces abus et ces actes malheureux ne furent pas les seuls que nous ayons à déplorer relativement aux terres incultes. Du Richelieu à la rivière Chaudière, s'étend, le long des seigneuries, une largeur de terre de douze à quinze lieues, qui furent données ou vendues à vil prix, depuis 1790 environ, par portion de mille à cent mille acres. Les favoris du pouvoir et les spéculateurs anglais ou réfugiés américains expliquent l'origine des

grands propriétaires des townships de l'Est, le fléau de la colonisation.

Qu'on ne nous accuse pas d'être trop long sur ce chapitre de la concession ou du gaspillage des terres : nous en sommes à la source la plus tristement célèbre de l'émigration.

Citons un homme d'état qui a sondé cette plaie sociale. Lord Durham a dit dans son fameux rapport :

" Dans un pays nouveau, le plus important sujet d'intérêt public, celui qui a une influence des plus puissantes sur le bonheur des individus, et le progrès de la société vers la richesse et la grandeur, c'est la disposition des terres. Dans les anciens pays une pareille chose n'occupe jamais l'attention publique ; dans de nouvelles colonies, établies sur un territoire fertile et étendus, c'est un objet du plus haut intérêt pour tous et la première affaire du gouvernement. On peut presque dire que tout dépend de la manière dont cette affaire est conduite. Si les terres ne sont pas accordées aux habitants et aux nouveaux venus d'une main libérale, la société endure les maux d'un vieil état trop peuplé, avec en outre ces inconvénients qui appartiennent à un pays non cultivé. Ils sont pressés faute de place même au milieu du désert ; ils ne peuvent choisir les sols les plus fertiles et les situations les plus favorables, et on les empêche de cultiver de grandes étendues de terres, à proportion des mains qui sont à l'ouvrage, ce qui peut seul compenser en quantité de produits la culture grossière suivie dans le désert. Si, d'un autre côté, on donne la terre sans soin, avec profusion, il en résulte de grands maux d'une autre sorte. De vastes étendues deviennent la propriété d'individus, qui laissent leurs terres sans cultures et intactes. Des déserts sont ainsi interposés entre les colons industrieux ; les difficultés naturelles des communications sont grandement augmentées ; les habitants ne sont pas seulement épars sur une vaste étendue du pays, mais sont séparés entre eux par des eaux inguéables ; le cultivateur se trouve sans accès ou très-éloigné d'un marché où il puisse disposer du surplus de ses produits, et se procurer d'autres commodités ; et les plus grands obstacles existent à la coopération dans les travaux, à l'échange, à la division des emplois, à la combinaison pour des fins municipales ou autres, à la formation de villes, au culte public, à l'éducation, etc.

" Si, de plus, les terres d'un nouveau pays sont si négligemment arpentées, que les limites des propriétés soient inexactement ou insuffisamment définies, le gouvernement fait un amas de procès pour le peuple.

" Si l'acquisition des terres, en quelque quantité que ce soit, est rendue difficile, on cause du trouble, ou est sujette à quelque incertitude ou délai inutile, les requérants s'irritent, l'établissement du pays est retardé, et l'immigration dans le pays découragée, en même temps qu'on y excite l'émigration.

" Sous des suppositions contraires à celles qui précèdent, on aura les meilleurs effets au lieu des pires : une quantité constante et régulière de terre à concéder en proportion convenable aux besoins d'une population croissante par les naissances et l'immigration ; tous les avantages auxquels les facilités de transport et de communication sont essentielles ; la certitude des limites et la sécurité des titres de propriété des terres ; les plus grandes facilités à en acquérir une quantité convenable ; les plus grands encouragements à l'établissement et à l'immigration ; les progrès les plus rapides du peuple en aisance matérielle et en avancement social. Quel contraste présentent les deux tableaux !"

Le noble Lord observe " qu'aux Etats-Unis une loi uniforme, permanente, favorable à la prospérité du peuple, a produit, par une disposition judicieuse des terres publiques, les meilleurs résultats ; tandis que dans toutes les colonies britanniques de l'Amérique du Nord, il n'y a jamais eu une telle loi, jusqu'à l'époque où il écrivait (1838). Les assemblées provinciales, dit-il, n'ont jamais eu de voix sur ce sujet. Le Parlement Impérial n'est intervenu qu'une fois, lorsque, laissant le reste de côté, il a établi le malheureux système des " Réserves du clergé." Les Lords de la trésorerie et le secrétaire d'Etat pour les colonies ont été les seuls législateurs ; et les agents provinciaux du secrétaire colonial, responsables à lui seulement, ont été les seuls exécuteurs.

" Partout des délais inutiles ont harassé et exaspéré les requérants ; partout a plus ou moins prévalu un grossier favoritisme. Les résultats d'une longue mauvaise administration des terres sont tels que toute personne qui entendrait le sujet les aurait prévus. Au lieu de produire un revenu, l'administration des terres coûta pendant longtemps plus qu'elle ne rapporta. Et le résultat en définitive a été une émigration considérable qui se fait des colonies britanniques aux Etats limitrophes. C'est un fait notoire, dont chaque colon parle avec regret."

Les instructions données à l'Exécutif du Bas-Canada, après la passation de l'acte constitutionnel de '91, portaient : " De grands inconvénients étant résultés ci-devant dans plusieurs colonies d'Amérique de l'octroi de quantité excessives de terres à des particuliers qui ne les ont jamais cultivées, ou établies, et qui ont par là empêché d'autres plus industrieux d'améliorer leurs terres ; en conséquence, pour prévenir de pareils inconvénients à l'avenir, aucun lot de plus de 200 acres de ferme ne devrait être octroyé à aucune personne étant maître ou maîtresse d'une famille, dans aucun township qui sera délimité."

Les instructions alors investissent le gouverneur du pouvoir discrétionnaire d'accorder des quantités additionnelles dans certains cas, n'excédant pas toutefois mille acres.

Cependant, la plus grande partie des terres (1,457,209 acres) fut accordée de fait à des individus sur le pied de 10,000 à 50,000 acres. On éludait sciemment les instructions impériales.

Plus tard, on a disposé encore à titre gratuit de plus de 641,039 acres ; et, ajoute Lord Durham, " en ce moment il existe des réclamations probablement incontestables, pour octrois gratuits (dans le Haut et le Bas-Canada) au montant de 1,000,000 à 1,300,000 acres."

Ajoutons qu'une personne sans influence, et surtout un Canadien-français ne pouvait avoir de lots, même en offrant de les payer.

Avec un pareil état de choses, qu'est-il arrivé et que devait-il arriver ? On le pressent facilement. Le surplus de la population des anciennes seigneuries s'étant déversé dans les parties accessibles des nouvelles, et le cadre des divisions territoriales françaises étant rempli, les Canadiens commencèrent à subdiviser ou plutôt à morceler les anciennes *terres*.

Dans l'origine de la colonie, les colons, aveuglés par

l'appât d'un gain immédiat, isolaient leurs habitations pour faire plus facilement la traite avec les sauvages: d'où il arriva souvent que les Iroquois massacrèrent, à la faveur de cet isolement imprudent, plusieurs familles.

C'était pour remédier à ce grave inconvénient que des instructions et des ordres furent enfin donnés par le gouvernement français de faire les défrichements de proche en proche afin que les habitants pussent se protéger mutuellement. Bouchette pense même que la forme des *terres* longues et étroites, dans nos seigneuries, si mal appropriée aux besoins de la culture, avait pour but de protéger leurs propriétaires contre les attaques des sauvages.

Plus tard, on tomba dans l'excès contraire: les enfants morcelaient la terre dont ils héritaient de leur père, si bien qu'en 1745 une ordonnance royale défend de bâtir aucune maison sur une terre, qui a moins d'un arpent et demi de front sur 30 à 40 de profondeur, sous peine de cent livres d'amende et de démolition des bâtiments, alléguant que sur ces petites étendues de terre les habitants ne peuvent recueillir de quoi subsister, tandis qu'ils pourraient faire d'autres établissements plus utiles pour eux et leurs familles, et plus avantageux pour le bien général de la colonie. Cette ordonnance fut exécutée jusqu'à la conquête. Alors elle tomba en désuétude, et de nouvelles causes venant plus tard pousser la population canadienne au morcellement de ses terres, il s'en suivit les plus graves inconvénients.

La propriété territoriale en Canada doit avoir de plus larges proportions que dans les pays chauds. Nous avons de bonnes raisons de croire que 60 arpents devraient être le minimum d'une terre. Un cultivateur, avec une propriété d'une moindre étendue, ne pourra guères vivre à l'aise avec une famille, et tout au moins, il ne pourra établir ses enfants. Aussi voit-on émigrer encore tout jeunes et en grand nombre, les fils de ces petits propriétaires de vingt, trente ou quarante arpents de terre: ils vont travailler aux Etats, et apprendre là à devenir hommes.

Il ne suffit pas de dire: cultivez moins et mieux. On ne fait pas tout à coup l'éducation d'un peuple. Il lui faut des années pour modifier ses idées; il lui faut voir longtemps les bonnes méthodes avant de les adopter. La petite propriété, contre laquelle je parle, est plutôt propre à retarder qu'à hâter le progrès dans la culture. En effet, elle ne permettra guère l'élève des animaux. Or, peu d'animaux, peu d'engrais: alors prompt épuisement du sol. C'est là l'histoire de nos anciennes paroisses.

Les Canadiens, renfermés dans les étroites limites des seigneuries, avaient vu leur population quadrupler de 1784 à 1826, tandis que le nombre des bestiaux n'avait que doublé, et que la quantité des terres en culture n'avait augmenté que d'un tiers. (Rapport d'un comité de la Chambre d'Assemblée en 1826.) C'était un signe évident d'appauvrissement.

Cependant, cet état de choses, tout déplorable qu'il fut, devait encore empirer. Car plusieurs seigneurs et les grands propriétaires de terres incultes continuant impunément leurs tyranniques spéculations; la classe agricole presque entière continuant de croître sans sortir des vieilles terres; le gouvernement, aussi stagnant que la population, ne s'occupant nullement des moyens d'étendre les limites de la culture, et celle-ci gardant toujours son système imparfait: le vieux sol allait toujours en s'épuisant et les récoltes en diminuant. C'est ainsi que l'émigration arrivait à grands pas. Encore quelques années, les fléaux de la mouche à blé et du luxe aidant, elle sera arrivée avec la détresse générale.

De tous les obstacles qui ont empêché les Canadiens de se procurer des terres, le plus grand sans contredit, le plus universel et le plus constant a été le manque de chemins. On conçoit en effet facilement que des cantons situés bien loin de toute habitation, ne deviennent susceptibles d'établissement qu'à la condition d'être rendus accessibles par des chemins. Or ces chemins, longs de plusieurs lieues, à travers l'embarras des marais, des bois, et des cours d'eau, ne sauraient être l'œuvre de pauvres colons, ni même de simples particuliers n'ayant qu'une aisance ordinaire. Cependant, grand nombre de townships ont reçu leurs premiers habitants avant l'ouverture d'aucun chemin. Il est arrivé de là que des familles entières ont été nourries des mois et des années par des provisions apportées à l'épaule par leurs chefs, qui parcouraient de longues distances, surmontant, ainsi chargés, les obstacles des forêts et des marécages. Il faut lire l'histoire des premiers établissements; il faut lire surtout la peinture des privations, des fatigues, de la patience et des incroyables travaux des premiers défricheurs, faite par M. l'abbé C. Trudelle, dans un écrit intitulé: "Les Bois Francs," pour s'étonner, admirer, et se sentir attendrir jusqu'aux larmes. Oui, on voit là, chez plusieurs de nos compatriotes, l'héroïsme dans une triste et admirable réalité.

Combien de colons n'ont pas eu autant de courage! Après avoir travaillé et fait des dépenses, ils ont pris le chemin des vieilles paroisses ou des Etats. Si l'on faisait l'histoire des chemins dans nos cantons, on ferait la plus grande partie de celle de l'émigration.

Cette cause d'émigration provenant du manque de chemins, a bien diminué d'intensité; mais elle a toujours existé, et elle existe encore. Les colons ont toujours pénétré dans la forêt, avant que des chemins y fussent ouverts. Le gouvernement en a fait beaucoup, mais jamais en proportion des besoins. Nous ne prétendons accuser personne: nous signalons un fait déjà signalé bien des fois par les comités sur l'émigration et la colonisation, par les inspecteurs des *agences* et par les hommes dévoués, qui se sont occupés de l'ouverture des terres.

L'essor de notre population avait été si longtemps comprimé! Depuis et à mesure que les digues ont été rompues, elle s'est précipitée au-delà; et quand le gouvernement croyait avoir beaucoup fait pour son expansion, il lui restait encore beaucoup à faire. Aussi le nombre relatif des petits propriétaires cultivateurs a diminué, tandis que celui des grands a augmenté. C'est un signe de progrès; mais sous ce rapport, nous sommes loin encore du Haut-Canada.

Il en est des chemins comme des grands propriétaires. Pendant longtemps on ne s'est pas plus occupé des uns que des autres. Aujourd'hui, les grands propriétaires ne dévorent pas autant de colons que par le passé: quelques lois enfin leur ont rogné les dents. C'est ainsi qu'on les a forcés comme les simples mortels aux travaux de voierie. Cependant, en 1860 encore, et peut-être même aujourd'hui, on ne pouvait les forcer aux travaux vicinaux. Jusqu'à des dates très-récentes la loi ne pouvait les atteindre. On a vu quelques-uns de ces vampires déposséder et chasser sans leur accorder aucune

indemnité de pauvres colons qui avaient défriché des lots qu'ils croyaient appartenir à la couronne, et demander ensuite vingt piastres de chaque acre ainsi défriché, tandis qu'ils demandent de trois à six piastres l'acre pour les terres en bois de bout. Il paraîtra peut-être étrange que des plaintes ayant été faites pendant tant d'années sur le sort des *squatters*, ces hommes auxquels la colonisation est si redevable, on n'ait jamais trouvé le moyen de faire une loi pour les indemniser de leurs travaux.

Nous n'avons pas encore énuméré tous les obstacles à la colonisation : les terres de la couronne ont été vendues trop cher. Jusqu'en 1849, le prix en était de 6/ à 2/6. Alors les plus chères, celles des cantons de l'Est, ont été laissées à 4/, et enfin à 3/ vers 1860 ; celles du Saguenay et du Sud, en bas de Québec, à 1/ ou 1/6. Les réserves du clergé ont toujours été vendues à des conditions beaucoup plus onéreuses. On a donné gratuitement, à quelques rares époques, certains lots sur les grandes routes ; quelquefois, cependant, c'était à la charge d'entretenir la route, et souvent alors la gratuité n'était que nominale.

Cependant, depuis assez longtemps, les Etats-Unis, pour attirer l'émigration, ont donné des terres, traversées par d'excellents chemins, conduisant aux marchés. Qu'a fait le Canada pour attirer les colons dans les terres de la couronne ?

Le Canada tout entier, jusque vers 1848, a été muet sur la colonisation. A cette époque, l'abbé O'Reilly appella l'attention publique sur cette cause *nationale*, spécialement sur les cantons de l'Est. Plusieurs voix s'unirent à la sienne, et tout le pays répondit bientôt à cet appel. Malheureusement, des difficultés nombreuses et les embarras des finances empêchèrent l'administration canadienne de seconder cet élan par des mesures promptes, énergiques, libérales, efficaces, et, jusqu'à cette année, la colonisation, quoiqu'elle ait réalisé de grands progrès, rencontre encore de graves difficultés. Voilà ce que nous révèlent les documents de son histoire ; entr'autres le patriotique manifeste des douze missionnaires des cantons de l'Est, publié en 1857.

S. TASSÉ, Ptre.

(*A continuer.*)

Nous avons le plaisir d'annoncer à nos lecteurs qu'il s'imprime en ce moment ici, à Montréal, un ouvrage destiné à produire une certaine sensation dans le monde savant, et qui, par conséquent, ne peut manquer de faire honneur à la presse canadienne et au pays tout entier. Cet ouvrage, désiré depuis longtemps, paraîtra enfin dans le cours de juillet prochain. On l'imprime avec le plus grand soin sur papier *royal* et avec de beaux caractères ; il formera un volume d'environ 150 pages du plus grand format in-8. Nous en avons parcouru avec un vif intérêt les premières feuilles, à mesure qu'elles sortaient de la presse, et nous ne doutons pas que nos lecteurs ne partagent les mêmes sentiments de satisfaction que nous avons éprouvés nous-mêmes.

Le livre que nous annonçons ici au public a pour titre : ÉTUDES PHILOLOGIQUES SUR QUELQUES LANGUES SAUVAGES DE L'AMÉRIQUE, et il est composé par l'auteur de la brochure bien connue : *Jugement erroné de M. Ernest Renan sur les langues sauvages.* Voici l'*avant-propos* de cet important ouvrage, avec un extrait du *chapitre préliminaire :*

" La pensée qu'un jour nous écririons un livre, et un livre principalement destiné à une classe nouvelle et encore très-peu nombreuse de savants, celle des linguistes-indianologues, une telle pensée était bien loin de notre esprit, quand nous consentîmes, il y aura bientôt trois ans, à insérer dans le *Journal de l'Instruction Publique* du Bas-Canada une série d'articles que le rédacteur de cette excellente Revue crut pouvoir ensuite, malgré l'imperfection du travail, recueillir et publier en forme de brochure. (1) Le nom si universellement connu du trop fameux M. Renan que nous avions entrepris de réfuter,—ce nom, à lui seul, suppléa au talent qui nous manquait, et fit toute la fortune de ce petit opuscule. Quoique tiré à plus de trois cents exemplaires, il fut épuisé en quelques jours. Dès son apparition, il avait fixé l'attention de deux revues de Montréal, et à peine avions-nous répondu à la critique bienveillante de l'une et aux éloges encourageants de l'autre, par un article intitulé : (2) " Encore un mot sur les langues sauvages,"—que nous recevions de Paris même une invitation très-pressante à donner aux savants de plus amples détails sur le système grammatical des langues indiennes de l'Amérique. Enfin, au mois d'août dernier (1865) parut un article bibliographique sur notre travail dans une très-savante revue de la grande capitale, article dont nous nous permettrons de transcrire ici la conclusion : .... Laissant là mon rôle de rapporteur, dit le R. P. Tailhan, auteur de cet article, le seul qui me convienne en pareil sujet, j'ajouterai en mon propre nom, et parlant à l'auteur lui-même, qu'il ne suffit pas de signaler le mal ; qu'il faut encore, lorsqu'on le peut, indiquer et fournir le remède. Je le supplie donc de ne pas s'en tenir à sa courte brochure, mais de donner à ses compatriotes et au monde savant tout entier une étude complète et approfondie de ces langues... C'est un service que réclament de son dévouement la science, la vérité et la religion."

C'est d'après des motifs si convaincants et d'un ordre si élevé, que nous nous sommes déterminé à écrire et à publier le présent ouvrage. On n'y trouvera pas l'élégance du style ; mais, ce qui vaut incomparablement mieux, et qui est même d'une nécessité indispensable dans un livre de la nature de celui-ci, on y trouvera l'exactitude la plus scrupuleuse et la plus soutenue en matière de traduction et d'orthographe des mots indiens. Nous y montrerons, par un grand nombre d'exemples, que la négligence en ce point capital, a produit les plus fâcheux résultats ; et que la philologie comparée ne saurait faire de véritables progrès, si elle continue de reposer sur des documents plus ou moins incomplets ou inexacts, sur des termes pris à contresens, sur des étymologies inventées à plaisir et sur des mots entièrement défigurés. Vingt années de séjour au milieu des Iroquois et des Algonquins ont pu suffire pour nous faire prendre quelque teinture des idiomes de ces peuples, et nous croyons pouvoir offrir avec con-

(1) Jugement erroné de M. Ernest Renan sur les langues sauvages, par N. O. 23 pages in-8vo.—Eusèbe Senécal, Montréal.

(2) Cet article a paru dans le No. de septembre 1864, du *Journal de l'Instruction Publique* du Bas-Canada.

fiance et sans témérité, ce premier essai de la plume d'un pauvre missionnaire, aux savants en général, et en particulier aux indianologues de l'un et de l'autre continent.

" Puisse ce petit ouvrage obtenir, au moins dans une certaine mesure, les différents buts que s'est proposé son auteur en le composant, savoir : l'honneur de Dieu et la défense de la Religion ; la réhabilitation des nations du Nouveau-Monde ; le progrès de la philologie comparée ; la satisfaction des ethnographes et des linguistes ! "

Tel est l'avant-propos de l'ouvrage. L'auteur nous en fait connaître ensuite la division ; il se compose, dit-il, de trois parties.

" Dans la première partie, on examine certains ouvrages d'indianologie ; on tâche d'en apprécier la juste valeur au double point de vue grammatical et lexicographique, et on montre les erreurs et les obscurités produites par des études trop rapides et pas assez réfléchies ; erreurs et obscurités qui nécessairement ont dû entraver jusqu'à présent les progrès de la philologie américaine, dérouter à chaque pas le savant dans ses recherches, et quelquefois, exciter en lui le dégoût, et lui donner sur les langues sauvages, et par contre-coup sur les peuples qui les parlent, les idées les plus fausses et les plus désavantageuses.

" Dans la deuxième partie, nous étudions successivement la langue algonquine et la langue iroquoise dans leur génie grammatical. On y trouvera implicitement et par voie indirecte la rectification de quantité de méprises et d'inexactitudes répandues çà et là dans un grand nombre d'ouvrages et regardées jusqu'à présent comme autant de vérités. On y trouvera aussi la solution de plusieurs questions qui ont été adressées tout récemment à un missionnaire, par un membre distingué d'une société de philologues de Paris. Nous avons soin d'indiquer, autant que notre fort petite érudition peut nous le permettre, par des notes au bas des pages, les analogies des deux grandes langues américaines avec les langues soit sémitiques, soit indo-européennes ; répondant par là au vœu de plusieurs personnes très-éclairées à qui nous nous ferons toujours un devoir d'obéir et dont nous tenons à honneur de suivre les conseils.

" Dans la troisième partie enfin, nous donnons quelques échantillons des vocabulaires iroquois et algonquin, qui procureront, entr'autres avantages, celui de servir de correctif aux erreurs plus ou moins graves qui, jusqu'ici, avaient servi de base aux travaux des américanologues. Comme dans nos langues indiennes, plus encore que dans les langues généralement connues, l'élément lexicographique se trouve étroitement uni avec l'élément grammatical, à tel point qu'il est souvent extrêmement difficile, et quelquefois même impossible de les démêler l'un d'avec l'autre — nous avons cru devoir adopter, dans la composition de nos fragments de lexique, une méthode tout différente de la méthode ordinaire, employée jusqu'ici — et nous laissons aux indianologues à juger si nous avons eu raison d'agir de la sorte."

L'auteur exprime ici une pensée qui ne manquera pas de réjouir les amis de la science :

" Si, dit-il, les maîtres de la science et tous ceux qui ont à cœur la connaissance de la vérité, jettent un regard favorable sur cette première ébauche, l'auteur croit devoir informer ici ses lecteurs qu'il ne balancerait pas à donner suite à son travail ; la matière est riche et abondante, et ne saurait lui faire défaut.

" Déjà, du reste, il a réuni des matériaux assez considérables tant sur l'iroquois que sur l'algonquin. La seconde et la troisième parties de cet ouvrage n'en sont qu'un léger spécimen.

" En écrivant ces deux langues si belles, mais en même temps si compliquées et d'un si difficile accès, il n'était pas entré d'abord dans sa pensée de donner un jour son travail au public. Venir en aide, au moyen de ses cahiers manuscrits, aux missionnaires nouveaux destinés à partager avec lui le poids de sa charge ou à lui succéder un jour dans ses pénibles fonctions, avait été son unique ambition, et l'avait soutenu dans son long et rude labeur.

" Mais l'espoir d'être utile encore à d'autres ne peut que fournir à l'auteur un nouveau et puissant motif d'encouragement à poursuivre son œuvre et à la perfectionner autant qu'il lui sera possible. Il entretient la ferme confiance qu'en présence du merveilleux mécanisme des langues américaines, bien des préjugés tomberont, et que M. Renan lui-même changera de sentiment en retrouvant dans des idiomes qu'il croyait barbares, ce qui, à si juste titre, le ravit d'admiration dans les langues des peuples les plus civilisés."

Le Mouvement Catholique dans l'Anglicanisme.

Depuis longtemps déjà la presse française gardait le silence sur le mouvement si remarquable qui, il y a quelques années, amena à l'unité catholique plusieurs des membres les plus distingués de l'Eglise anglicane. En Angleterre même, l'opinion publique, un moment réveillée, l'année avant-dernière, par la controverse entre le P. Newman et M. Kingsley, était retombée dans son indifférence, quand un nouveau livre du Dr. Pusey a tout à coup excité un véritable orage. A en croire un journal anglais, " ce livre a causé plus d'agitation dans la république des lettres, il a donné lieu a plus de discussions que le choléra, l'épizootie et l'avénement de lord Russell au poste de premier ministre. La baisse des fonds publics, la mort du roi Léopold, les relations entre la France et l'Amérique, la conspiration des *Fénians*, la réforme radicale, les complications de Hongrie et d'Espagne, sont loin d'exciter au même point l'intérêt." Et ce qui est très-remarquable, surtout dans un pays où la presse périodique paraît avoir l'outre d'Eole à sa disposition, jusqu'au moment où l'orage a éclaté, les journaux avaient semblé se concerter pour étouffer cette nouvelle controverse sous *la conspiration du silence.* La presse n'est donc pour rien ou presque rien dans le bruit qui se fait autour de ce livre ; au lieu de créer les courants d'opinion qu'il a déterminés, elle est au contraire demeurée immobile jusqu'à ce qu'elle fût entraînée par la violence.

Qu'est-ce donc que ce livre ?

Si nous considérons sa valeur théologique et littéraire, nous n'y trouverons rien qui puisse motiver la sensation qu'il a produite. Son auteur ne fait guère que reproduire, sous la forme d'une lettre et avec le laisser-aller, l'absence d'ordre et de divisions que comporte le style épistolaire, les théories et les arguments que le P.

Newman avait développés avec tant d'éclat, il y a trente ans, et qu'il a depuis si solidement réfutés.

Ce qui fait l'importance de ce livre, c'est la situation qu'il a pour but de justifier. Depuis la conversion de Newman, le parti puséiste semblait avoir perdu toute base dogmatique et avoir même renoncé à en chercher une. On avait beau provoquer ses chefs à la discussion, ils l'évitaient avec soin, retenus qu'ils étaient par la conscience de leur fâcheuse position. Mais cette situation était trop violente pour pouvoir se prolonger indéfiniment. Le rationalisme d'un côté, le catholicisme de l'autre, ont pressé trop vivement les hommes de la *via media* pour qu'ils pussent plus longtemps se dispenser de répondre. C'est une lettre adressée au Dr Pusey par l'Archevêque actuel de Westminster, Mgr Manning, qui a enfin déterminé le chef du parti néo-anglican à prendre la plume. Mais il n'a voulu avoir l'air ni d'attaquer ni de se défendre ; il s'est présenté comme pacificateur, et il a donné à son livre le beau nom d'*Eirênicou*, écrit de pacification. (1)

Avant d'analyser et d'apprécier cet ouvrage, il nous paraît utile de faire connaître à nos lecteurs les tendances du parti dont il est en quelque sorte le manifeste. Les catholiques n'ont en général à ce sujet que des notions assez vagues, et, faute de savoir la différence qui existe entre les Anglicans et les Protestants de France, ils ne saisissent pas non plus celle qui sépare les puséistes des autres anglicans.

Un coup d'œil rapide sur l'histoire de l'anglicanisme va nous mettre en état de fixer nos idées, et rendre parfaitement intelligible la controverse présente.

I

C'est dans l'origine de l'anglicanisme qu'il faut chercher la raison des différences notables qui le distinguent des sectes protestantes du continent.

Au lieu que le luthéranisme et le calvinisme se sont propagés d'abord au sein des masses et sont nés sous la forme d'un mouvement révolutionnaire, le protestantisme anglican a été imposé par la royauté à la nation ; et pour le faire accepter il a fallu que Henri VIII d'abord et ensuite Élisabeth déployassent toutes les violences et toutes les ruses de leur tyrannie.

De là, il est résulté que, pendant longtemps, un très-grand nombre de ceux qui étaient anglicans de nom étaient catholiques de cœur. Lingard affirme qu'au milieu du règne d'Élisabeth, c'est-à-dire cinquante ans après la rébellion d'Henri VIII, la moitié de la nation demeurait encore attachée à l'Église romaine. Il a fallu un siècle entier de calomnies et de mensonges pour inspirer aux Anglais l'aversion qu'ils éprouvent aujourd'hui pour le *papisme*. A force d'entendre dire que le Pape est l'Antechrist, que notre croyance est contraire à l'Évangile, notre morale corrompue, et notre culte rempli de superstitions, ils ont fini par le croire. A leurs yeux la suprématie du Pape n'est autre chose que la tyrannique agression d'un prêtre italien contre leur indépendance nationale, et ils repoussent cette suprématie avec toute l'énergie du patriotisme, qui forme un des traits les plus saillants du caractère national.

Mais si, par ce côté, le caractère anglais n'a donné que trop de prise au protestantisme, il a conservé, en dépit des funestes influences que l'hérésie a exercées sur lui pendant trois siècles, les plus précieuses affinités avec l'esprit catholique.

Ce que nous allons dire étonnera sans doute un grand nombre de nos lecteurs qui ne connaissent la nation anglaise que par son gouvernement. Nous ne pouvons ici expliquer les causes qui ont amené ce gouvernement à se faire sur le continent européen le patron systématique de la révolution et l'ennemi acharné de l'Église catholique, et nous n'avons pas besoin de dire ce que nous pensons de cette détestable conduite ; mais tout en admettant que le protestantisme a fait subir sous ce rapport et sous d'autres rapports encore une transformation déplorable à l'*île des Saints*, nous affirmons, avec une certitude basée sur une assez longue observation personnelle, qu'il est loin d'avoir détruit, dans le caractère national, tout ce qui pourrait un jour en faire un des instruments les plus puissants de la Providence pour la défense et la propagation de la foi catholique.

Le peuple anglais est naturellement religieux ; et la facilité avec laquelle il s'est laissé entraîner par le fanatisme méthodiste nous prouve que la froideur dont nous le dotons assez gratuitement ne l'empêcherait pas d'être très-accessible à la plus vive piété. Il accepte sans peine l'autorité établie, il respecte les traditions et il s'y attache d'autant plus qu'elles sont plus anciennes. Il aime la justice, et ne souffre pas qu'un accusé soit condamné sans avoir eu la facilité de se défendre. Dans toutes les discussions, il veut le franc-jeu (*fair-play*), et ne forme son opinion qu'après avoir entendu les deux partis. Autant de qualités précieuses, qu'aucune autre nation ne possède peut-être au même degré, aidées de la grâce, devraient suffire pour ramener l'Angleterre au catholicisme, si le catholicisme n'était pas seul privé, par la violence du fanatisme protestant, des avantages que la loyauté nationale assure aux derniers des accusés.

Mais ce fanatisme n'agit pas avec la même force sur tous les esprits. De tout temps il y a eu, au sein des universités anglaises et dans les rangs les plus élevés du clergé, des hommes plus équitables, que l'étude de l'antiquité chrétienne et le respect des traditions rapprochaient de l'Eglise catholique. Tous les formulaires de l'Egise anglicane, mais surtout *le Livre de prières* et le catéchisme qui y est renfermé, portent des traces évidentes de cette tendance. Cette Eglise tout entière n'est qu'un compromis entre l'esprit révolutionnaire de la réforme protestante, qui repousse toute connexion avec l'unité catholique, et l'esprit conservateur, qui tend à s'éloigner le moins possible de l'antiquité. De là, dans le sein de l'anglicanisme, deux partis tout à fait distincts, pour ne pas dire diamétralement opposés : la *haute Eglise et la basse Eglise*. Ceux qui appartiennent à la haute Eglise croient au pouvoir divin de l'Episcopat ; ils reconnaissent aux successeurs des Apôtres le droit d'interpréter l'Ecriture ; ils admettent l'efficacité des Sacrements et la présence réelle de Notre-Seigneur dans la sainte Eucharistie. La basse Eglise n'admet rien de tout cela : à ses yeux, l'Episcopat n'est

(1) Ce titre n'est pas le seul que porte la lettre du docteur Pusey : elle en a encore deux autres. Sur le dos du livre on lit : *la Vérité et l'Office de l'Eglise d'Angleterre* ; et au frontispice le titre est ainsi conçu : l'*Eglise d'Angleterre, portion de l'Eglise une, sainte, catholique du Christ, et moyen de restaurer l'unité visible, cirênican, en une lettre à l'auteur de* l'Année chrétienne. Cet auteur est M. Keble, le même dont le P. Newman parle avec tant d'affection dans son *Apologie*.

qu'une institution humaine; les Sacrements, un rite extérieur dénué de toute efficacité intrinsèque; l'Eucharistie, un simple symbole du corps de Jésus-Christ; pour elle, la Bible est l'unique règle de foi, et chaque chrétien a le droit de l'interpréter comme il l'entend.

Les anglicans de la basse Eglise se rapprochent donc beaucoup des protestants du continent, avec lesquels ils ne craignent pas de faire cause commune. Au contraire, ceux de la haute Eglise repoussent le nom de protestants comme une injure et se donnent le nom d'*anglo-Catholiques*, ou même de *catholiques*.

Mais de même que les protestants de France et d'Allemagne n'ont rien de commun entre eux que la négation des dogmes catholiques, ainsi la basse Eglise anglicane, unie seulement par la négation des croyances propres à la haute Eglise, renferme dans son sein toute sorte d'opinions. L'anglicanisme, en effet, a le sein élastique, et il n'exclut aucune des nuances de la négation protestante.

Luthériens, calvinistes, latitudinairiens peuvent également avoir part à ses riches bénéfices, aussi bien que les épiscopaliens les plus orthodoxes. Ce qu'il y a de contradictoire dans leur enseignement ne les empêche pas de monter alternativement dans les mêmes chaires et d'y enseigner avec une autorité égale.

Ces divers éléments ont dominé tour à tour au sein de l'anglicanisme, et chacun d'eux a laissé son empreinte sur les formulaires en usage aujourd'hui.

Henri VIII, qui avait d'abord combattu les erreurs de Luther, ne voulut pas tomber trop manifestement en contradiction avec lui-même quand il se révolta contre l'autorité du Pape: aussi, sauf cet article de la croyance catholique, il conserva dans son entier la doctrine et la liturgie de l'Eglise. Il entendait si peu ouvrir l'Angleterre aux protestants, que, lorsqu'il en saisissait quelqu'un, il le faisait brûler vif, en compagnie des martyrs catholiques.

Il n'en fut plus de même sous son faible successeur, Edouard VI: alors le protestantisme allemand envahit l'Angleterre, la liturgie catholique fut bouleversée, la doctrine profondément altérée. C'est de cette époque que date l'élément luthérien de la basse Eglise.

Elisabeth, tout en détruisant le catholicisme, que la reine Marie sa sœur avait rétabli, réagit contre les réformes ultra-protestantes d'Edouard VI; la haute Eglise commence à prendre un ascendant qui ne fait que croître sous les Stuarts; Land, archevêque de Cantorbéry sous Charles 1er, pousse si loin ses tendances orthodoxes, qu'on le soupçonne de négocier avec Rome le retour de l'Angleterre à l'unité.

Mais bientôt la révolution puritaine qui renversa Charles 1er du trône, réduit à néant ces tentatives vraies ou supposées. Alors c'est le calvinisme qui triomphe avec Cromwell, et les épiscopaliens de la haute Eglise deviennent l'objet d'une sanglante persécution. Ils se relèvent avec la dynastie des Stuarts et prennent une vigoureuse revanche. Le *Livre de prières* est modifié dans le sens de l'orthodoxie, et tous les ministres de l'Eglise anglicane sont mis en demeure de le signer et de promettre de s'y conformer. Deux mille ministres puritains refusent et forment, sous le nom de *dissenters*, une sorte de schisme anglican.

Le triomphe de la haute Eglise ne fut pas de longue durée. Quand les Stuarts furent renversés par Guillaume d'Orange, les prélats et les ministres qui étaient à la tête de ce parti demeurèrent fidèles à la dynastie déchue et refusèrent de se lier par un serment au pouvoir nouveau. Ce refus les fit exclure à leur tour de l'Eglise établie, et ils continuèrent, sous le nom de *non-jurors*, une espèce de petite église qui n'eut pas une longue durée.

Cependant Guillaume d'Orange remplissait les siéges épiscopaux d'hommes disposés à servir docilement ses desseins. Grâce à son influence, un élément nouveau s'introduisait dans l'Eglise anglicane: l'élément *latitudinairien*. On donne ce nom aux hommes qui, assez indifférents à l'égard des croyances, ne voient dans les divers cultes qu'une affaire de convention et de police. Aussi sont-ils disposés à livrer à l'Etat la direction de la religion au même titre que la direction de la police. Cette disposition est désignée en Angleterre par le nom d'*Erastianisme*. (1)

On comprend que, sous l'influence de semblables pasteurs, les traditions de foi et de piété qui avaient pu se conserver encore au sein de l'anglicanisme, ne purent qu'aller s'affaiblissant. Les prédications n'étaient plus que de monotones et ennuyeuses lectures; le plus grand nombre des ministres n'avaient d'autre souci que de grossir les revenus de leurs bénéfices et d'en diminuer les charges le plus possible: la religion tout entière n'était plus qu'une forme sèche et sans vie.

Un pareil état de choses chez un peuple aussi sérieux que le peuple anglais, ne pouvait manquer de provoquer une réaction. Assez semblable dans son origine au mouvement puséiste qui devait s'accomplir un siècle plus tard, cette réaction, dont Jean Wesley fut l'instrument, s'opéra dans un sens tout opposé. Comme Pusey et Newman, Wesley et ses disciples voulaient donner aux besoins religieux de l'âme la satisfaction que leur refusait la sécheresse du culte anglican. Mais, au lieu de chercher cette satisfaction dans un retour aux croyances et aux pratiques catholiques, ils la demandèrent à leur propre esprit et à leur imagination surexcitée. Le mouvement méthodiste n'eut donc rien de dogmatique; mais, par sa tendance à produire une religion toute personnelle, il ne fut rien moins que favorable à la hiérarchie anglicane. Aussi ceux qui s'y abandonnèrent entièrement formèrent-ils une secte séparée, qui grossit le nombre déjà considérable des dissidents.

Mais en même temps et sous l'influence des mêmes causes, un mouvement parallèle s'opérait au sein de l'anglicanisme. Tous ceux des ministres de cette Eglise qui, sans vouloir abandonner leurs bénéfices, comprenaient la nécessité de donner à la religion un caractère plus sérieux, cherchaient dans les croyances calvinistes une influence analogue à celle qui donnait au méthodisme sa popularité. Tandis que la haute Eglise, plus aristocratique et plus dédaigneuse, conservait toute la sécheresse et la rigueur de ses formes, ce parti, qui se donnait le nom de parti *évangélique*, se faisait remarquer par un plus grand enthousiasme et un dévouement plus démonstratif pour la personne de notre divin Sauveur.

---

(1) Ce nom vient d'un médecin allemand nommé Erastius qui, révolté par la tyrannie des chefs de la Réforme, écrivit un livre pour prouver qu'il n'y a pas d'autre autorité dans l'Eglise que celle du gouvernement civil. Le manuscrit de cet ouvrage fut acheté par les évêques anglais du temps d'Elisabeth, et publié à Londres sous un faux titre en 1589.

Cette rapide histoire de l'anglicanisme nous aide à comprendre les contradictions qui fourmillent, non-seulement dans les écrits de ses docteurs, mais encore dans sa constitution et dans son enseignement. De toutes les sectes protestantes, c'est de beaucoup la plus inconséquente, précisément parce que c'est celle qui a conservé le plus de vérité catholique, tout en se révoltant contre l'Eglsse catholique. Il est évident que plus il reste de lumière, plus est sensible et choquante l'opposition de cette lumière avec les ténèbres.

Un seul exemple suffira pour montrer jusqu'où va cette contradiction. Nous le prendrons, non pas dans différents livres, mais dans le meme livre et presque dans la même page. Dans le service pour la communion, qui, chez les anglicans, remplace la messe, on y a conservé les collectes, les épitres, les évangiles et la plupart des préfaces propres du missel romain. Le canon de la messe est presque entièrement supprimé; mais la double consécration du pain et du vin est traduite mot à mot avec les paroles qui la précèdent immédiatement.

Les rubriques qui accompagnent cette formule sont conçues de manière à exprimer la croyance à la présence réelle de Notre-Seigneur. D'après ces rubriques, tous ceux qui reçoivent le pain consacré doivent *se mettre dévotement à genoux ;* et le catéchisme, qui suit presque immédiatement après, dit, en termes exprès, que dans le sacrement *les fidèles prennent et reçoivent vraiment et en réalité le corps et le sang de Jésus-Christ.* Et voilà pourtant qu'à la fin du service on trouve une rubrique ainsi conçue ; " Comme il est ordonné dans cet office pour l'administration de la Cène du Seigneur que les communiants le reçoivent à genoux ; cependant, de peur que cette prescription soit mal interprétée et dépravée par quelques personnes ignorantes ou malicieuses, il est déclaré que par là on n'entend imposer ou permettre aucune adoration adressée soit au pain et au vin sacramentels, soit à une présence corporelle du corps et du sang de Jésus-Christ. Car le pain et le vin sacramentels demeurent encore dans leurs vraies substances naturelles, et par conséquent ne peuvent être adorés (car ce serait une idolâtrie digne de l'exécration de tous les fidèles chrétiens), et le corps et le sang naturels de Notre-Seigneur sont dans le ciel et non pas ici ; vu qu'il serait contraire à la vérité de ce corps naturel d'être en même temps en plus d'un lieu."

Il suffit de lire cette rubrique pour comprendre quel avantage elle donne aux ministres calvinistes contre leurs collègues de la haute Eglise, qui, appuyés sur les autres documents, voudraient faire de la foi à la présence réelle un article du symbole anglican.

On demandera peut-être quelle sorte d'unité peut exister dans une Eglise dont les ministres et les docteurs enseignent avec une autorité égale des doctrines contraires sur les points les plus importants. L'unité de l'anglicanisme consiste en deux choses : dans la soumission des ministres à la suprématie royale, et dans la promesse donnée par écrit de conformer leur enseignement aux trente-neuf articles et leur culte au *Livre de prières.*

Ces deux conditions sont également accomplies par les membres de la haute et de la basse Eglise ; mais, tout en s'accordant à signer les mêmes engagements, ils sont bien éloignés de leur donner la même étendue. Les uns et les autres reconnaissent le roi ou la reine d'Angleterre comme le gouverneur souverain de l'Eglise anglicane, *supreme governour of the Church of England.* Mais la haute Eglise restreint son autorité à la police extérieure du culte, et refuse d'accepter en théorie la juridiction du gouvernement dans les questions de dogme ou de morale. Toutes ses protestations ne peuvent pourtant pas empêcher que les questions de dogme aussi bien que les questions de discipline ne soient portées en dernier ressort devant les tribunaux civils et que les sentences de ces tribunaux n'aient force de loi.

Les trente-neuf articles sont le second lien qui unit ensemble en un seul corps les calvinistes de la basse Eglise et les épiscopaliens de l'Eglise haute ; mais ce lien est loin d'être un lien de véritable unité ; car chacun de ceux qui souscrivent ces articles les entend à sa manière ; chacun y trouve, par des procédés d'interprétation plus ou moins ingénieux, la formule de ses opinions. Le Roi-Pontife qui les a dressés a beau ordonner dans le préambule *de les prendre dans le sens littéraire et grammatical,* et défendre à chacun *de leur prêter sa propre interprétation et de les détourner en quelque manière que ce soit de leur simple et pleine signification,* ces ordres et ces défenses n'empêchent pas que les articles ne soient souscrits sans scrupule par des hommes dont la croyance diffère sur tous les points, et descend par des degrés insensibles de la quasi orthodoxie jusqu'au pur rationalisme. Singuliers articles de religion qui laissent passer l'incrédulité et n'excluent que la foi catholique !

II

Ces notions préliminaires étaient indispensables pour nous faire une juste idée du mouvement qui, depuis quelques années, s'est manifesté au sein de l'anglicanisme.

Ce mouvement n'est autre chose que le développement des tendances orthodoxes qui ont toujours existé à un certain degré dans cette Eglise.

Comme deux éléments de nature différente qui ont été combinés ensemble par un procédé chimique, et qu'ensuite un réactif énergique sépare ; ainsi, dans l'Eglise anglicanne, l'élément conservateur et l'élément révolutionnaire, joints ensemble par la tyrannie d'Henri VIII et d'Elisabeth, retenus plus tard dans cet état violent par la force des préjugés, les liens d'école et de famille, la puissance des traditions, la fascination des intérêts, commencent enfin à se séparer sous l'influence de diverses causes dont la Providence s'est servie comme de puissants réactifs.

Parmi ces causes, nous devons ranger en premier lieu la révolution française.

Le sentiment d'horreur qu'elle excita en Angleterre par les excès auxquels elle se porta contre l'Eglise catholique, y fit naître une vive sympathie pour ses héroïques victimes. Les évêques et les prêtres qui avaient échappé à la proscription, y furent accueillis avec respect par les protestants aussi bien que par les catholiques, et grand nombre d'hommes, qui n'avaient jamais vu les *Papistes* qu'à travers le prisme trompeur du préjugé, furent contraints alors de reconnaître leur erreur. Il y eut donc alors en faveur des catholiques un retour d'opinion, qui se manifesta, dès cette époque, par l'abrogation virtuelle des lois pénales, et qui devait

dans la suite produire des résultats encore plus heureux. Du moment que les préjugés anti-catholiques se dissipaient, il était impossible que les meilleurs esprits ne se rapprochassent pas de nos croyances.

Un des plus distingués parmi les convertis de l'Université d'Oxford rapportait récemment une parole familière à Lloyd, célèbre docteur de cette Université et plus tard Evêque d'Oxford : " On vous a répété depuis votre berceau, n'est-ce pas, qu'un des premiers devoirs d'un bon anglican est de dire du mal des catholiques romains. Eh bien ! je vous déclare que c'est une sottise. Lorsque j'étais jeune, j'ai eu l'avantage de connaître quelques ecclésiastiques émigrés, et jamais je n'ai vu d'hommes plus recommandables. J'ai appris d'eux bien des choses au sujet de leur religion, et je suis arrivé par là à des conclusions tout opposées à celles qui avaient été inculquées dans mon enfance." Les jeunes gens qui entendaient de semblables paroles sortir d'une bouche vénérée, devaient naturellement apporter à l'étude de nos croyances une bienveillante impartialité, et, dès lors, il leur devenait facile d'apercervoir leur infinie supériorité sur le système incohérent que l'anglicanisme imposait à leur raison.

Une cause d'une nature tout opposée vint bientôt concourir à la production du même résultat. Les envahissements du rationalisme protestant, en détruisant la foi dans un certain nombre d'âmes, firent comprendre aux autres la nécessité de s'appuyer sur l'autorité de l'Eglise. Longtemps les universités anglaises étaient demeurées étrangères à ce travail de dissolution qui a complètement détruit toute croyance chrétienne dans plusieurs universités allemandes. Mais les communications entre les divers peuples sont devenues trop rapides et trop constantes, pour que l'anglicanisme pût se préserver toujours de la contagion d'incrédulité qui exerçait ses ravages sur le continent. Le mal commença en effet à gagner sourdement les âmes, et les observateurs perspicaces, comme M. Hugh Rose, prévirent dès lors les ravages qu'il ferait plus tard si on n'y portait pas un prompt remède.

L'avènement du parti libéral au pouvoir, vers 1830, accrut de beaucoup la gravité du danger : car ce parti faisait ouvertement profession d'attacher très-peu d'importance aux doctrines, et, dans le choix des sujets qu'il élevait aux dignités ecclésiastiques, il était loin de consulter les intérêts de l'orthodoxie.

La plus scandaleuse de ces nominations fut celle qui fit monter, en 1836, le Dr Hampden dans la chaire royale de théologie à Oxford. Le Dr Hampden, aujourd'hui Evêque anglican d'Hereford, avait, peu auparavant, dans des leçons publiques, attaqué, d'après les procédés du rationalisme allemand, les dogmes les plus fondamentaux du Christianisme. Selon lui, la doctrine de la Trinité n'était pas une vérité immédiatement révélée de Dieu, mais le résultat *de la combinaison des spéculations rationnelles avec les prescriptions de l'autorité ;* le symbole de saint Athanase était l'œuvre de la scholastique : l'efficacité des sacrements n'avait de base que dans *la croyance à la magie, qui dominait dans les premiers siècles de l'Eglise.*

Pour repousser ces attaques d'une raison révoltée et conjurer le pressant danger qui menaçait l'Eglise, les amis de l'orthodoxie furent contraints d'étudier l'antiquité et de se rendre compte des bases sur lesquelles repose l'édifice entier de la foi chrétienne. *L'antiquité et l'autorité,* tel fut le mot d'ordre d'une école qui réunit bientôt tout ce qu'il y avait à Oxford de jeunes gens plus remarquables par leur piété et leurs talents.

On se mit à l'œuvre avec une activité extraordinaire : on sentait vivement qu'il y avait dans l'anglicanisme d'immenses lacunes, et l'on était résolu à les combler coûte que coûte. Comme un vieil édifice dont les fondements ont été ébranlés et qui menace ruine, l'Eglise de Henri VIII et d'Elisabeth avait été imprudemment privée par plusieurs de ceux qui auraient dû la soutenir des puissants appuis sur lesquels repose la foi chrétienne, et maintenant elle se trouvait hors d'état de soutenir le choc du rationalisme ; on voulait lui rendre ses appuis, réformer les abus, dût-on pour cela reconstruire l'édifice de fond en comble.

Pour accomplir cette tâche, on publia en 1833, sous le titre de *Tracts for the time, Traités pour le temps présent*, une série de petits ouvrages, dans chacun desquels était discutée une des questions sur lesquelles la nouvelle école jugeait nécessaire d'éclairer les esprits et de dissiper les préjugés. Ce sont ces traités qui ont fait donner en Angleterre le nom de *Tractairiens* aux membres de cette école, que nous avions en France nommés *Puséistes.* Ce dernier nom n'est pas parfaitement exact, en ce qu'il suppose que le fondateur et le chef de l'école a été le docteur Pusey. Il n'en est rien pourtant ; le mouvement avait déjà pris naissance quand Pusey s'y joignit. M. Keble, dans le Recueil de poésies religieuses intitulé l'*Année chrétienne*, et publiée en 1826, en avait le premier formulé les tendances au point de vue de la piété et du sentiment. Cette première impulsion fut suivie et puissamment développée par un des élèves de M. Keble, jeune homme au cœur ardent et à l'esprit élevé, qui mourut malheureusement trop tôt pour recueillir la moisson qu'il avait semée. Son nom est Richard Hurrell Fronde. Ses *Mémoires* intimes et ses *Lettres*, publiées en 1838 en deux volumes, sous le titre de *Fronde's remains*, renferment déjà l'expression de plus en plus nette des théories dogmatiques et des aspirations ascétiques et liturgiques qui se développeront plus tard dans la nouvelle école. Cette école, encore très-peu nombreuse, ne reconnaissait proprement aucun chef ; et quand Pusey se joignit à elle, elle accepta volontiers son influence, sans pourtant se soumettre à son autorité. De fait, Pusey le cédait indubitablement à M. Newman pour la profondeur des conceptions, comme il le cédait à Keble pour l'autorité de l'âge et la délicatesse du sentiment poétique ; le côté par où il les dominait tous était l'étendue de sa science, l'onction de son style et sa position importante comme chanoine de la cathédrale d'Oxford et professeur royal de l'Université.

H. Ramière, S. J.

(*A continuer.*)

Un Terrible Secret.

(*Suite.*)

" Je n'accepte pas la paix basée sur ces motifs-là : vous croiriez que j'ai peur, fit le vieux curé en riant avec une douce malice. Mon jeune confrère, j'ai beaucoup aimé la controverse, moi aussi, quand j'étais à votre âge ; mais depuis, j'ai eu trop à m'occuper de la pratique de nos devoirs communs pour donner beaucoup d'attention aux

points de dogme qui nous divisent. Quand je suis sorti de Saint-Omer, j'étais ferré à glace sur ces matières-là, je me suis rouillé depuis : que voulez-vous ? Voilà près de cinquante ans que je suis sans contradicteurs dans cette petite paroisse, cela gâte la main, c'est égal, je vous demande grâce seulement jusqu'au dessert, et après cela, nous discuterons tant qu'il vous plaira. Une discussion française et loyale dans les arguments, bienveillante et polie dans les termes, facilite singulièrement la digestion, récrée l'esprit sans fatiguer le corps, et les dispose doucement tous les deux au sommeil. "

Le révérend John Williams, tout en remerciant l'abbé de la permission qu'il lui voulait bien accorder de faire les armes avec lui, répéta à plusieurs fois qu'il n'entendait en profiter ni avant, ni pendant, ni après le souper. Je ne doutais point que tel ne fût sincèrement sa résolution, mais j'étais aussi presque certain d'avance qu'il ne la tiendrait pas.

Une servante, d'un âge mûr, nous introduisit dans un petit parloir où trois couverts nous attendaient. Sans l'extrême propreté qui y régnait, ainsi que dans toute la maison, cette pièce eût été misérable. Le sol, car le mot plancher serait impropre ici, le sol était couvert d'une épaisse couche de sable jaune sur lequel on avait semé avec coquetterie des bluets et des coquelicots ; la fenêtre ouvrait sur une belle corbeille de fleurs qu'on ne remarquait pas d'abord à cause de l'exiguité des rideaux ; les murs blanchis à la chaux n'étaient ornés que de trois lithographies encadrées, une *Descente de Croix*, une *Assomption*, et au milieu, à la place d'honneur, un portrait en pied du célèbre agitateur O'Connel.

Notre repas fut simple, mais abondant et bien servi. Notre hôte nous en fit les honneurs avec une engageante bonhomie ; il nous semblait le connaître depuis vingt ans, et cependant il ne nous avait pas dit une fois : Mettez-vous donc à votre aise.

Au dessert, il alla lui-même chercher une bouteille de vieux bordeaux, présent de son évêque, but gaiement à notre santé, et nous demanda si nous étions contents de lui.

" Monsieur l'abbé, répondis-je, je comprends que votre voisin ne fasse rien dans son auberge, si vous traitez ainsi tous les voyageurs.

— Pour ma part, ajouta John Williams, il y a longtemps que je n'ai soupé d'aussi bon appétit, et jamais, que je sache, en plus agréable compagnie.

— Ainsi, vous ne vous repentez pas d'avoir accepté ma pauvre hospitalité ?

— Non, certes ! Et le moyen de refuser, quand on s'y prend comme vous l'avez fait ?

— Oh ! vous n'avez rien vu, répliqua le bon homme souriant malicieusement à John Williams : au besoin, j'aurais employé la violence ; ne suis-je pas d'une Eglise qui dit : *Compelle illos intrare ?*

C'était là une provocation directe, un appel de pied, comme disent les maîtres d'armes ; en deux secondes, les fers étaient croisés. Comme dans un assaut encore, les premières bottes furent portées de part et d'autre avec grâce et politesse, mais bientôt le jeu s'échauffant, on s'occupa plutôt du nombre et de la force des coups que de la forme sous laquelle on les présentait. Quoique peu amateur de ces sortes de luttes, force me fut d'assister à celle-ci ; je composais seul la galerie, et, après tout, la chose ne pa.aissait pas déplaire à l'abbé Maurice puisqu'il l'avait provoquée.

Le vin que nous buvions parut à Williams une occasion suffisante d'entamer la grande question de la présence réelle ou de la transubstantiation.

Il se dit là-dessus des choses fort savantes des deux côtés : on cita les Pères, les conciles et vingt auteurs dont je ne soupçonnais pas même les noms. Mais comme mon attention s'éloigna des deux champions pour se porter tout entière sur le portrait d'O'Connel, je ne saurais dire qui remporta l'avantage de cette première passe. Chacun des antagonistes mettait beaucoup d'urbanité et de savoir-vivre dans la discussion.

On en vint aussi à parler du mariage des prêtres, et il me semble que l'ami John Williams ne put résister aux arguments que fit valoir le bon curé contre la permission accordée aux ministres protestants de partager leurs affections entre leur troupeau et leur famille.

L'abbé ensuite, avec un grand talent, opposa les variations de l'Eglise protestante à la belle et imposante unité catholique ; si bien que, se voyant battu sur ce point, John Williams fit avancer son arrière-garde, la grosse cavalerie des arguments que les théologiens protestants réservent ordinairement pour la dernière charge dans toute rencontre avec les catholiques : John prononça le mot *confession.*

A ce mot, le vieux curé pâlit, lui dont les joues étaient, l'instant d'avant, animées par l'effet de la discussion.

Il jeta sur John un regard dont je ne saurais définir l'expression ; puis, comme faisant un effort pour retenir des paroles prêtes à lui échapper, il dit tranquillement :

" Il se fait tard, Messieurs, vous devez avoir besoin de repos.

— Vous désertez la bataille, s'écria John Williams : donc vous êtes vaincu !

— Non, répondit l'abbé, mais vous avez réveillé en moi le souvenir de chagrins tout personnels, et avec l'idée desquels cinquante ans, qui se sont écoulés depuis, n'ont pas suffi pour me familiariser.

— Ah ! je comprends, dit John, quelque pénitente....

— Non, Monsieur, non, répondit le père Maurice d'un ton grave et digne. J'admets volontiers, ajouta-t-il, une discussion sérieuse sur les dogmes de ma religion ; je ne supporte pas qu'ils soient le sujet de plaisanteries. "

Désespéré de la tournure que prenait la conversation, je marchais sur les pieds de John à les lui écraser ; rien n'y faisait ; il se croyait vainqueur et semblait disposé à se montrer vainqueur impitoyable.

" Je ne plaisante pas le moins du monde, reprit-il, Monsieur le curé, et c'est bien sérieusement que je vous le dis ; si j'avais femme ou fille, je ne serais pas désireux de la voir passer une demie-heure aux pieds d'un homme, et à causer à voix basse avec lui.

— Ces objections rebattues sont peu dignes d'un esprit aussi distingué que me parait le vôtre. Envisagez plutôt la confession par rapport aux âmes brisées de remords. Les grands criminels, par exemple, croyez-vous qu'ils n'y trouvent pas un refuge et des consolations ?

— Tout ce que je sais, c'est que si j'avais eu le malheur de commettre un crime, je ne le dirais à homme qui vive ; j'aurais trop peur qu'il ne trahit mon secret.

— Alors vous ne savez pas ce que c'est qu'un prêtre catholique digne de son ministère.

— Comment ! est-ce qu'on n'a pas des exemples de dénonciations ? est-ce que vous n'êtes pas obligés de

dénoncer celui qui viendrait s'accuser à vous d'assassinat sur la personne du pape, ou de la reine Victoria ?

— C'est une erreur vulgaire que de croire cela : je vous défie de trouver dans toute la théologie catholique un mot qui l'autorise.... L'assassin de la reine ! eh ! mon Dieu ! nous pouvons nous trouver en contact avec des assassins dont le crime nous touche bien autrement et de plus près. L'assasin de la reine ! tenez, vous allez voir ce que c'est qu'un prêtre catholique. Il m'en coûte de parler de moi : Dieu, qui m'entend, sait que je ne le fais pas par un vain orgueil, mais seulement pour vous éclairer sur un dogme que vous calomniez sans le comprendre. Vous m'avez poussé à bout ; écoutez mon histoire. "

Nous l'écoutâmes, et jamais récit ne m'avait ému à ce point. Pendant plus de six mois, je ne passai pas une nuit, je crois, sans en rêver. Voici en quels termes commença l'abbé :

" Je n'ai pas besoin de vous dire, Messieurs, que ma famille était aussi pauvre que noble ; elle avait cela de commun avec toutes les familles d'Irlande qui, fidèles à leur foi religieuse, n'avaient pas voulu échanger leur épée contre une demi-aune, et se refaire dans le commerce des pertes que leur avait occasionnées la *grande insurrection*.

" Mon père était mort lieutenant-colonel au service de la France, et c'est avec sa modique pension de veuve que ma mère nous avait élevés.

" Naturellement mon frère aîné avait été destiné à porter l'épaulette, et moi, comme cadet, j'avais été envoyé à saint-Omer.

" Je fus ordonné prêtre en 1790, et immédiatement attaché à l'une des grandes paroisses de Dublin. J'étais plein de zèle : on voulait bien me reconnaître quelque talent pour la chaire; j'étais déjà fort goûté comme confesseur ; enfin je semblais devoir arriver rapidement aux premiers honneurs dans notre Eglise, trop peu riche en sujets de quelque valeur.

" Un an après, mon frère, alors capitaine dans le Royal-Irlandais, vint passer près de nous un congé de semestre. Mais quand ce congé expira, ma bonne mère, à bon droit effrayée de la tournure que prenaient les affaires en France, surtout pour les officiers étrangers, ne voulut pas lui permettre de rejoindre son drapeau et le força d'envoyer sa démission. Ce fut ce qui nous perdit tous.

" Habitué jusque-là à une vie excessivement active, retenu d'ailleurs par la discipline et le respect de sa position, mon frère supporta mal l'épreuve de l'oisiveté. Sans être au fond un mauvais sujet, il fit tout ce qu'il fallait pour s'en donner la réputation. Il fréquenta les clubs et les tavernes, fuma du matin au soir, joua du soir au matin, fit des dettes, eut des querelles, parvint à se faire craindre de beaucoup de monde et aimer de bien peu.

" Ma mère, que sa tendresse aveuglait, fut quelque temps avant de remarquer ce changement dans la conduite de son fils aîné ; mais quand elle ne put se le dissimuler, elle en fut fort affligée. Je vous le répète, ce n'était pas au fond un mauvais sujet ; au contraire, malgré ses désordres, il était plein d'honneur et de probité, et puis c'était bien le meilleur cœur... !

" Tenez, lorsque nous le prenions dans un bon moment, ma mère et moi, et que nous le sermonnions à qui mieux mieux, vous n'avez pas idée comme il reconnaissait ingénument ses torts, comme il nous promettait de ne plus recommencer, comme il pleurait, comme il nous embrassait ! il s'arrachait les cheveux et ne parlait de rien moins que de se tuer, afin, disait-il, de ne plus nous faire de la peine.

" Vous jugez que, ma mère et moi, nous trouvions ce moyen un peu violent ; aussi en cherchâmes-nous un autre, et nous crûmes que nous ramènerions mon pauvre frère dans la bonne voie si nous parvenions à le marier. Il nous donna carte blanche, et, comme toujours, il nous promit de faire tout ce que nous voudrions.

" Nous arrêtâmes nos vues sur la fille d'un marchand de laines, qui réunissait à la beauté quelque fortune, de l'éducation et d'excellentes qualités. Nous présentâmes mon frère ; contre mon attente, il plut du premier coup ; il savait être fort aimable quand il le voulait, et puis, je ne sais pourquoi, mais, alors comme aujourd'hui, j'ai remarqué que les jeunes femmes ne sont jamais assez effrayées d'épouser ce qu'on appelle un mauvais sujet.

" Les choses allaient donc au mieux, et tout semblait annoncer un mariage prochain. Mon frère, qui n'était pas tellement épris de sa future qu'il lui fit le sacrifice complet de ses habitudes de clubs et de tavernes, l'aimait cependant assez pour en être jaloux.

" Un jeune homme de la ville avait demandé avant lui la main de la fille du marchand de laines, et l'aurait obtenue vraisemblablement si mon frère ne se fût pas présenté. Cette rivalité avait fait naître entre eux un mauvais vouloir réciproque ; leur haine était notoire pour tout le monde ; déjà ils s'étaient cherché plus d'une fois querelle ; un duel semblait imminent.

" Or, un soir qu'ils s'étaient dit des choses plus fâcheuses encore qu'à l'ordinaire, ils sortirent du club à très-peu de minutes l'un de l'autre. Deux heures après, on trouvait dans le faubourg le cadavre du rival de mon frère, la poitrine percée de part en part, et ayant encore son épée dans le fourreau, ce qui rendait impossible la supposition d'un duel. D'un autre côté, ses deux montres et sa bourse, qu'il avait encore sur lui, bien que son habit et sa veste fussent en désordre, entr'ouverts, éloignaient toute idée d'un meurtre commis dans une intention de vol.

" On ne dut donc voir dans le crime commis que le résultat d'une vengeance. On ne connaissait à la victime d'autre ennemi que mon frère, qui fut immédiatement arrêté, et, par une fatalité inconcevable, son épée, quand on la lui retira, se trouva cassée vers la pointe, sans qu'il pût expliquer cette circonstance, qu'il prétendit même avoir ignorée complétement.

" L'enquête du coroner amena contre lui une accusation de meurtre ; le grand jury, la trouvant suffisamment motivée, refusa de l'admettre à fournir caution, et l'envoya en prison attendre les assises trismestrielles, qui ne devaient pas s'ouvrir avant deux mois.

" Les apparences étaient si fortes contre mon frère que moi-même je l'aurais condamné, si j'avais été son juge. Ma mère seule se refusait à le croire coupable : aussi, quoique profondément affligée, n'éprouvait-elle pas dès le commencement d'inquiétudes sérieuses sur l'issue du procès. Je ne saurais vous dire combien je souffrais de la voir dans des illusions que j'aurais voulu partager et que je croyais de mon devoir de détruire.

" Chaque soir, Messieurs, c'était mon horrible tâche de discuter avec ma mère les charges qui s'élevaient contre son fils bien-aimé, et de lui en faire pressentir l'accablante gravité. Je ne parvins pas à ébranler sa conviction instinctive, mais son cœur me sut mauvais

gré de mes efforts pour éclairer sa raison, et elle se prit à me haïr à son insu, par cela même qu'elle ne pouvait me répondre.

" Cependant, j'allais chaque jour visiter mon frère dans sa prison. Je m'y prenais de toutes les façons pour lui arracher l'aveu de son crime, espérant que je l'amènerais à me le raconter ; il se trouverait peut-être quelques circonstances qui m'aideraient à lui sauver du moins la vie. Impossible : au commencement il s'emportait contre ce qu'il appelait d'impudentes calomnies ; plus tard, sans cesser de protester de son innoncence, il convenait avec moi de tout ce que l'accusation avait de plausible et déplorait sa mauvaise réputation, qui allait peser si cruellement contre lui dans l'esprit du juge.

" A mesure que le temps approchait, il se montrait plus doux et plus résigné : son langage était sérieux et digne ; il s'occupait beaucoup plus de relire la Bible que de préparer sa défense. Il disait que ses fautes avaient été graves et nombreuses, mais qu'à coup sur Dieu renonçait à lui demander compte dans l'autre monde, puisqu'il permettait qu'il quittât celui-ci flétri, aux yeux des hommes, d'un crime qu'il n'avait pas commis. Par moments, il ajoutait que Dieu était bien sévère de lui enlever son honneur, qu'au milieu de tous ses désordres il avait toujours cherché à conserver intact. Que vous dirai-je, Messieurs ? Je ne savais plus que penser. Quand je causais avec lui, je l'admirais ; il me paraissait impossible qu'il ne fût pas innocent ; dès que j'étais seul, ma malheureuse conviction revenait ; il me semblait que mon frère ajoutait l'hypocrisie à ses autres péchés ; je craignais un nouveau malheur, le plus grand de tous ; je tremblais que chez lui l'âme fut condamnée à périr avec le corps.

" Je vous ai dit quelques mots de la paroisse à laquelle j'étais attaché. Les supérieurs me donnèrent de grandes preuves d'intérêt et de bienveillance ; mon curé m'avait, dès le premier moment, dispensé de toutes fonctions afin que je pusse consacrer tout mon temps à la déplorable affaire qui me préoccupait.

" Au bout de quelques semaines, monseigneur l'archevêque daigna venir me voir, et, me représentant l'inutilité de mes efforts pour sauver mon frère, il m'engagea, non pas à les discontinuer tout à fait, mais à reprendre peu à peu l'exercice du ministère, d'abord pour y trouver une utile diversion à mes chagrins, ensuite ponr constater aux yeux des malveillants que je n'avais personnellement rien perdu de mes droits à l'estime et à la confiance publiques.

" Ce conseil était un ordre pour moi, je le suivis d'autant plus volontiers que j'en sentais toute la sagesse et la bienveillance. Je recommençais donc à prêcher et à confesser ; je le fis avec plus de succès encore qu'auparavant ; la douleur qui m'accablait intérieurement prêtait à mes paroles comme un caractère inacoutumé de touchante persuasion. On dit que le plaisir rend l'âme bonne : je crois, moi, que le prêtre catholique ne vaut jamais mieux que lorsqu'il a beaucoup souffert.

" Un soir donc (c'était le vendredi ; mon frère devait être jugé aux assises de Pâques, c'est-à-dire dix-sept jours après), je prêchai la Passion. L'idée de mon frère devant le jury s'associa dans mon esprit à celle de Jésus devant Caïphe et Pilate ; mais moi aussi dont l'âme était brisée, je comprenais bien l'agonie du jardin des Oliviers, l'opprobre de cette condamnation publique, l'horreur de cette mort ignominieuse du juste : car je ne sais quelle poésie du cœur me révélait en cet instant l'innocence de mon frère. La douleur de Marie me reportait à celle de ma mère, sainte femme à laquelle il ne devait pas être donné de voir son fils glorieux et ressuscité.

" Que vous dirai-je, Messieurs ? je fus éloquent, parce que j'étais profondément touché ; je fis pleurer presque tout mon auditoire, parce que je versais moi-même des larmes abondantes.

" Après avoir pris une heure de repos à peine, je me rendis au confessionnal ; vous savez avec quel empressement s'y portent, vers la fin de la semaine sainte, ceux-là mêmes qui ne s'en approchent pas pendant tout le reste de l'année : j'avais au mien une véritable foule.

"La nuit était déjà avancée, et je regagnais la sacristie en m'essuyant le frond, lorsqu'un homme, que je n'avais pas remarqué agenouillé derrière un pilier, me saisit par le bas de mon surplis, et me conjura de vouloir bien l'entendre en confession. Je lui représentai que j'étais horriblement fatigué, et que, puisqu'il n'était pas de mes pénitents habituels, je l'engagais à s'adresser à un autre prêtre, ou du moins à attendre au lendemain.

" Il me répondit qu'étranger dans ce pays, il n'en connaissait aucun, qu'en moi seul il avait confiance, parce que je l'avais bien vivement ému ; qu'il ne pouvait rester jusqu'au lendemain sans consolations, puisqu'il était à lui seul plus coupable que tous mes pénitents ensemble. Après de telles paroles, mon devoir m'empêchait d'hésiter et je consentis à l'entendre.

" Il ne m'avait pas trompé ; la liste des énormités qu'il déroula devant moi était réellement effroyable. Toutes les passions honteuses et lâches semblaient s'être donné rendez-vous dans le cœur de cet homme, où le sentiment religieux n'avais jamais eu d'autre forme que la crainte des châtiments éternels. Du reste, ce sentiment, quoique profond, était si peu éclairé qu'un jour il avait pris un pistolet pour contraindre son confesseur à lui accorder l'absolution. En un mot, il était chrétien et catholique à la manière des brigands calabrais.

" A chaque turpitude nouvelle, à chaque crime nouveau qu'il m'avouait, je le voyais hésiter, je l'entendais sangloter et gémir comme un avare auquel on enlèverait son trésor pièce à pièce ; j'entremêlais les menaces et les consolations pour l'engager à ne rien me cacher, à décharger complètement sa conscience. Enfin, après bien des hésitations, il me déclara qu'il avait commis un assassinat ; je redoublai d'attention.

" Il me dit qu'employé subalterne dans une maison de banque de Dublin, où se vendaient les billets de la loterie Royale de Londres, il en avait délivré un, entre autres, dont, il s'était parfaitement rappelé le numéro, à un jeune homme qu'il connaissait, et qu'il le lui avait vu plier négligemment et placer dans la poche droite de sa veste. Quelques jours après la liste étant arrivée le soir très tard, il apprit que le numéro en question gagnait une prime de 2,000 livres sterlings (50,000 fr.).

Avant donc que cette liste fût publiée, ce qui ne pouvait avoir lieu que le lendemain matin, avant que le jeune homme connût son funeste bonheur, il était allé l'attendre dans une rue détournée, l'avait assassiné et lui avait enlevé le billet, qu'il avait fait ensuite présenter par un commissionnaire, comme appartenant à une personne qui désirait demeurer inconnue.

(*A continuer.*)

Imprimé par E. Senécal, Nos. 6, 8 et 10, rue St. Vincent.

Montréal, 15 Juin 1866. Huitième Année.—No. 12.

L'ÉCHO DU CABINET DE LECTURE PAROISSIAL

JOURNAL DES FAMILLES.

Paraissant le 1er et le 15 de chaque mois, par livraison de 20 pages.

Pour Abonnement : six Mois, $1.00 ; un An, $2.00. Bureaux à Montréal : 27, Rue St. Vincent.

Chronique.

SOMMAIRE.—Les Fenians : Sweeney à la tête de 2000 hommes se dirige sur les frontières Est du Canada.—Mort de Madame Quesnel.—Ouverture du parlement à Ottawa.—Publication d'un ouvrage de M. le grand-vicaire Laflèche.—Pie IX tient un consistoire où il canonise deux bienheureux.—Châtiment remarquable sur un blasphémateur.

— Les *Fenians* s'organisaient depuis longtemps à l'ombre du drapeau des Etats-Unis, et menaçaient de devenir un grave embarras pour les colonies anglaises ; mais la discorde de leurs chefs, les protestations du grand-centre Stephens contre l'invasion du Canada, et les promesses du Cabinet de Washington, nous faisaient espérer qu'ils nous laisseraient en paix. C'était compter sans l'effervescence déjà créée, sans les illusions des *Fenians* sur l'aide du gouvernement américain, et chez le plus grand nombre, l'amour du pillage.

Le 1er juin, vendredi, vers 2h. A.M., 1500 jeunes gens, mal vêtus, la plupart anciens soldats désœuvrés de la République, sous le commandement du col. O'Neil, traversèrent le Niagara et s'emparèrent du Fort Erié. Samedi, de grand matin, ils se dirigèrent sur Port Colborne ; et à 7h. A.M., près de Ridgeway, ils firent la rencontre de 900 volontaires commandés par le col. Booker. Les Queen's Own ouvrirent trop tôt le feu sur l'avant-garde ennemie, qui rétrograda jusque sur le gros du corps *fenian*, en entraînant les volontaires sur un terrain défavorable. Après deux heures de lutte, les volontaires, laissés sans secours, retraitèrent en bon ordre, avec 6 tués 40 blessés ; les *Fenians* avaient eu 15 à 20 tués et 30 blessés. A la nouvelle de l'approche du 47e régiment, ces derniers se replièrent sur le Fort Erié qu'ils trouvèrent occupé par 58 volontaires. Le combat recommença, et les 58 volontaires firent 61 prisonniers, qu'ils placèrent à bord d'un remorqueur. Les *Fenians* tentèrent de s'emparer du bateau, mais le capt. McCallum le poussa au large avec quelques soldats, et se sauva avec les prisonniers. 38 volontaires, restés à terre, dûrent se rendre ; mais ils furent bientôt relâchés, car les *Fenians*, découragés par leur première défaite, repassèrent le Niagara dans la nuit suivante, sur plusieurs bateaux. C'est un de ces bateaux, portant 500 *Fenians* et leur chef O'Neil, que le *Michigan* a saisi. Ces prisonniers demeurèrent sous la garde du *Michigan* jusqu'au 5 ; ils furent ensuite mis en liberté, les soldats sur parole, et les officiers sous caution.

Cette première attaque n'était que le commencement de l'exécution d'un grand plan. Plus de 2000 autres *Fenians*, commandés par Sweeney lui-même, se dirigèrent sur les frontières de l'Est, pour envahir le Canada de ce côté. Ils comptaient sur des renforts qui devaient leur arriver de toutes les parties des Etats-Unis, voire même du Canada. Mais la proclamation du Président tendant à réprimer toute violation des lois de neutralité, la saisie de leurs armes et l'arrestation de leurs principaux chefs, au nombre desquels était Sweeny, refroidirent leur ardeur et mirent le désordre dans leurs rangs. Toutefois, ils ne voulurent pas faire en vain partie de la grande armée d'invasion. Le 8 juin au matin, quelques bandes affamées, peut-être 1500 *Fenians*, traversèrent les frontières, s'emparèrent de Pigeon Hill, où ils eurent le plaisir de voir flotter quelques heures le drapeau vert, et menacèrent plusieurs villages environnants, pillant et volant tout ce qu'ils trouvaient sous leurs mains. Dans l'avant-midi du 9, le 25e régiment, les carabiniers et quelques compagnies volontaires de la frontière et le corps de la cavalerie des *Guides* s'avancèrent sur Pigeon Hill et Cook's Corner, pour en chasser cette troupe de bandits. Mais l'armée d'invasion avait pris la clef des champs, et nos troupes ne purent les atteindre en deçà de la frontière. Il y eut pourtant une quarantaine de coups de

fusils. Les *Fenians* ont eu deux tués et nous ont laissé 15 prisonniers. De notre côté il n'y a eu ni tué ni blessé.

Telle est cette campagne fénienne qui conduisait si sûrement à la liberté de l'Irlande !

— Les pauvres de Montréal viennent de faire une perte bien sensible par la mort de madame Quesnel.

Nos lecteurs de Ville-Marie, surtout, ne nous pardonneraient pas si nous passions sous silence la charité sans bornes, la piété et toutes les autres vertus cachées de cette femme admirable.

Madame Quesnel, née Josette Cotté, naquit à Montréal, rue St. François-Xavier, en 1792. Ses parents jouissaient de la considération de tous les gens de bien. Semblables aux premiers colons de Ville-Marie par la simplicité et l'austérité de leurs mœurs, ils donnèrent à leur enfant cette éducation forte et profondément empreinte de l'esprit chrétien qui fera à jamais la gloire des anciens Canadiens.

La jeune Josette mit à profit les enseignements de ses vertueux parents. Dès ses plus tendres années, son plus grand plaisir était de soulager les malheureux, de prier Dieu et de lire la *Vie des Saints.* Ennemie du luxe , de la parure et des ajustements mondains, elle s'habillait avec cette modestie, cette décence qui sont le plus bel ornement des mœurs chrétiennes.

Devenue, le 10 juin 1816, l'épouse de l'hon. Jules-Maurice Quesnel, elle ne changea rien à ses habitudes de vie régulière, édifiante et vraiment chrétienne.

Restée veuve et sans enfants, elle tourna toutes ses pensées vers le ciel et ne voulut plus vivre que pour Dieu. Respectant dans les pauvres les membres souffrants de Jésus-Christ, elle se voua toute entière au soulagement de ces infortunés ; sa bourse était toujours ouverte aux nécessités de quelque nature qu'elles fussent. Qui pourrait raconter la multitude et la grandeur de ses aumônes ? L'œil de Dieu seul les a connues, car madame Quesnel, à une tendre compassion pour les malheureux, unissait la plus rare modestie et une profonde humilité. Pour connaître ce beau caractère, il a fallu que ceux qui ont eu part à ses bienfaits élevassent la voix pour proclamer bien haut son noble désintéressement et ses généreux sacrifices. Et combien d'autres qui sont restés dans l'ombre et qu'on ne connaîtra qu'au grand jour des manifestations !

Qu'on nous permette de signaler ici quelques-unes des grandes œuvres vraiment catholiques auxquelles madame Quesnel a pris une large part. Les Sœurs du Bon-Pasteur, les Sœurs Grises, les Sœurs de la Providence, les Rév. PP. Jésuites, les Rév. PP. Oblats, etc., ont reçu tour à tour des marques de son inépuisable charité. Personne n'ignore non plus qu'il y a dans cette Cité un orphélinat, dit des Récollets, fondé autrefois par madame Cotté, et que madame Quesnel chérissait comme une œuvre de famille, et qu'elle soutenait avec une sollicitude vraiment maternelle, aidée pendant longtemps par son beau-frère, feu M. Alexis Laframboise, et par plusieurs dames charitables qui s'étaient unies à elle en faveur de cette belle institution.

Cette vie toute de bonnes œuvres ne nuisait en rien au silence, au recueillement et à la retraite dans laquelle madame Quesnel vivait depuis longtemps. Sa maison était si bien réglée, tout s'y passait avec tant d'ordre, d'édification et de décence, qu'elle ressemblait plutôt à un cloître qu'à une maison séculière.

Madame Quesnel consacrait, chaque jour, un temps considérable aux exercices de piété. Elle assistait régulièrement à la sainte Messe. Inutile d'ajouter qu'elle approchait très-souvent de la Table Sainte. C'est là, dans le cœur si aimant de Jésus, qu'elle allait retremper une âme dévorée d'amour pour ses frères. Cette piété ne surprendra point ceux qui l'ont connue de près et qui savent depuis longtemps qu'elle était l'aliment de sa charité ; mais ce qu'on aura peine à comprendre, et qui pourtant est l'expression exacte de la vérité, c'est que madame Quesnel avec sa belle fortune menait une vie très-dure et même laborieuse. Elle redoutait l'oisiveté au-delà de tout ce qu'on peut dire ou imaginer ; aussi tous ses moments libres étaient occupés par divers travaux en faveur des pauvres et des orphelins. Elle y a persévéré jusqu'à son dernier soupir. Et on peut dire qu'elle est morte les armes à la main. Quel exemple pour notre société si désœuvrée et si avide de jeux et d'amusements frivoles !

Nous touchons aux derniers moments de cette femme respectable. Son grand amour pour le travail lui fit entreprendre un exercice au-dessus de ses forces. Les efforts qu'elle fit pour s'acquitter de la tâche qu'elle avait entrepris aggravèrent une douleur qu'elle ressentait depuis longtemps à la poitrine. En peu de temps le mal s'empira ; madame Quesnel comprit que sa dernière heure approchait. Elle mit ordre aux affaires de sa conscience avec une présence d'esprit admirable. M. Arraud, prêtre du Séminaire, qui l'assista à ses derniers moments, ne pouvait se lasser d'admirer la patience, la douceur de son humble pénitente.

Malgré la pureté, l'innocence de toute sa vie et la grandeur de ses aumônes, madame Quesnel ressentait une extrême frayeur des jugements de Dieu. Consolée et rassurée par les douces paroles de l'ange visible que Dieu lui avait donné pour la conduire, elle fit taire cette grande crainte de la mort et du redoutable jugement qui doit la suivre, pour se confier avec un filial abandon à la bonté et à la miséricorde de Dieu. Ce fut dans ce sentiment si digne d'une âme chrétienne qu'elle expira doucement, le 6 de juin, un mercredi, à 1½ heure de l'après-midi, jour consacré à St. Joseph son patron, en qui elle avait toujours eu la plus tendre dévotion.

Ses obsèques ont été célébrées le samedi suivant à l'église de Notre-Dame, avec un pompeux appareil. Un grand concours des parents et amis de la vénérable défunte, un nombreux clergé et ce cortége si touchant de pauvres et d'orphelins qui versaient des larmes de douleur et de regret, offraient un spectacle vraiment beau et auquel ne peut rester insensible celui qui a conservé au fond de son cœur l'amour du bien.

En signalant la sainte mort de Mme Quesnel, nous ne pouvons nous empêcher de faire une réflexion, que du reste tous nos lecteurs ont faite avant nous : c'est que la Providence semble nous retirer, les uns après les autres, les plus fermes appuis des orphelins et des pauvres. Il y a quelques semaines à peine, nous racontions les derniers moments de M. Joseph Beaudry, de si douce mémoire. Les Sœurs de la Providence pleurent encore la perte si récente de Mlle Thérèse Berthelet, sœur de M. Olivier Berthelet pour ses abondantes largesses en faveur de la plupart des institutions de charité et de bienfaisance de notre ville.

Mlle Thérèse Berthelet, ange de candeur, de pureté et d'innocence, décédée au couvent des Sœurs de la Providence, après deux ans de profession, était une de ces âmes d'élite que le ciel se plaît quelquefois à donner à la terre pour la consoler des malheurs qui pèsent sur elle depuis tant de siècles. Elle aussi ne respirait qu'une seule chose, le silence et l'amour de la solitude. Comme Mme Quesnel, elle n'avait qu'une ambition, le soulagement de l'infortune. Comme elle, elle consacra ses grands revenus à tous les genres de bonnes œuvres.

Il était bien juste de la rapprocher de madame Quesnel avec laquelle elle a eu tant de traits de ressemblance, et de les confondre dans un même amour et une même reconnaissance.

Ces deux belles âmes jouissent maintenant d'un repos et d'une gloire mérités par tant de bienfaits et de vertus. Elevons nos yeux vers la patrie céleste pour les contempler toutes rayonnantes de joie et d'immortalité.

Et vous qu'elles ont assistés, secourus, serez-vous abandonnés ? Oh ! non. En quittant la terre, ces anges de la charité ont laissé, avec les héritiers de leurs biens, des héritiers aussi de leur zèle, de leurs sacrifices et de leur charité. Eux aussi continueront le bien commencé et feront sécher les larmes de tant de malheureux inconsolables de si grandes pertes.

— Le Parlement provincial s'est ouvert le 8 à Ottawa, dans les nouvelles bâtisses ; le discours du trône, que nous ne pouvons reproduire, faute d'espace, touche les questions commerciales, les menaces et les attaques des *Fenians*, les mesures de précautions qu'elles ont nécessité ; il annonce que le Code de Procédure sera soumis aux chambres durant cette session, et termine par la question de la Confédération que le gouvernement espère voir réglée dans quelque temps ; les détails de la constitution de la province seront complétés dans la session qui commence.

Dans la même séance, les bills pour suspendre l'*Habeas Corpus*, et appliquer au Bas-Canada le chap. 98 des Statuts Refondus du Haut-Canada contre les aggressions illégales des sujets étrangers, ont été adoptés à l'unanimité par les chambres et sanctionnés par le gouverneur.

— Un nouveau livre intitulé : *Quelques Considérations sur les rapports de la Société Civile avec la Religion et la Famille*, par l'abbé L. Laflèche, Vic. Gén. des Trois-Rivières ; vient de sortir des presses de M. E. Senécal. L'ouvrage est en vente chez C. O. Beauchemin et Valois.

— Nous accusons réception du Mémoire sur le Choléra, publié par ordre du gouvernement ; nos remerciements à qui de droit. Dans notre prochain numéro, nous en donnerons de larges extraits pour l'instruction de nos lecteurs.

— En Europe, la situation n'est guère changée. Un congrès aura probablement lieu à Paris, auquel prendront part toutes les puissantes signataires des traités de 1815 ; mais on ne semble pas croire que ces conférences mettront fin aux difficultés présentes. Les dernières nouvelles disent que Napoléon présidera lui-même la conférence avec Drouyn de L'Huys comme plénipotentiaire. Les autres puissances seront représentées par leurs ministres des affaires étrangères.

— Le Saint Père a tenu un consistoire secret

dans lequel il a été décidé d'inscrire au catalogue des saints le Bienheureux Josaphat Kuncerwicz, archevêque de Polask, en Lithuanie, mort martyr le 12 novembre 1623, en haine de la vraie foi et de la primauté de St. Pierre ; et le Bienheureux Pierre d'Arbues, mis à mort par les Juifs le 15 septembre 1485, pendant qu'il adorait le Saint Sacrement dans l'Eglise dont il était chanoine.

— La cause de béatification et canonisation de la vénérable Marie-Christine, mère du roi François II de Naples, avance rapidement. Le Saint-Père a signé cette semaine un décret de la Sacrée-Congrégation des Rites qui y a trait.

Le jeune roi a été très-ému à cette nouvelle. Il a voué à la mémoire de sa mère un culte profond. La pieuse reine jouit d'ailleurs, dans les Deux-Siciles, d'une grande réputation de sainteté. Il n'est pas rare d'entendre les paysans dire : " Du temps de la *sainte*, telle chose se faisait à la cour."

— Fasse le ciel ! s'écrie souvent François II, que je puisse assister, avant de mourir, à la canonisation de ma mère !

— Il est question de demander la béatification du pape Urbain V. Ce pontife, né en France, au diocèse de Mende, mourut en odeur de sainteté en 1370, à Avignon, où il reçoit, le 19 décembre de chaque année, un culte immémorial. Son corps est vénéré à Marseille, dans l'église Saint-Victor. Urbain V fit ses études à Toulouse ; c'est lui qui adjugea aux Dominicains de Toulouse le corps entier de saint Thomas d'Aquin (moins les deux bras). La tête du grand docteur repose encore dans la basilique Saint-Sernin. C'est aussi Urbain V qui créa l'illustre Ecole de Médecine de Montpellier. La France doit désirer d'autant plus la béatification d'Urbain V, que parmi les 80 papes honorés comme *saints* ou comme *bienheureux*, pas un n'a été Français. (*Semaine* de Toulouse.)

— On lit dans le *Fremdenblatt* de Berlin :

" A Rudow, non loin de Rixdorf, dans le voisinage de Berlin, il se passe un fait fort curieux. Depuis Pâques, un cultivateur de ce village est resté couché dans la même position qu'il a prise en se couchant le matin du jour de Pâques—sur une grande chaise, la tête renversée en arrière, le corps immobile, si roide et si dur que personne n'ose le bouger de place. Il ne respire que très-faiblement, ne remue pas, ne parle pas, ne reconnaît personne et dort continuellement. Le médecin lui fait avaler un peu de lait tous les matins, afin de lui conserver la vie. Un grand chien de garde veille dans la cour pour empêcher la foule des curieux de pénétrer dans la maison. Le monde se dit : il dort jusqu'à l'année prochaine, en punition de sa raillerie blasphématoire. La veille de Pâques, il labourait encore après l'heure ordinaire, et lorsque d'autres lui disaient de cesser son travail, il répondit : Celui qui est en-haut dort bien jusqu'à l'année prochaine. Tout-à-l'heure j'irai en ville chercher du fumier avec ma voiture. Vers le matin de Pâques, il passa en effet avec sa voiture près de l'église Saint-Michel (catholique), à Berlin, qui était toute illuminée pour la célébration de la Résurrection de Notre-Seigneur, selon la coutume allemande. Il entra dans l'église en criant : " Vous pourrez attendre longtemps ; il dormira jusqu'à l'année prochaine." Puis, faisant encore quelques gestes menaçants avec sa fourche, il reprit son chemin. Arrivé à la maison, harassé de fatigue, il se jeta sur sa chaise et il n'en a plus bougé depuis."

DE L'EMIGRATION.

SES CAUSES.

(*Suite.*)

Au nombre des causes générales de l'émigration, il convient de mettre le luxe.

Dans la plupart de nos campagnes, nous pourrions dire dans toutes celles d'où l'on émigre, la simplicité des anciennes mœurs s'en va. Il y a plus d'aisance apparente, il est vrai ; il y a aussi plus de produits, et ils se vendent beaucoup plus cher qu'autrefois. Cependant, il y a gêne pour la création de nouveaux établissements. La raison en est que le luxe dans les habits, la table et les voitures est passé des villes aux villages et de ceux-ci au reste des campagnes. Cultivateurs, artisans, journaliers, servantes, chacun veut faire sa toilette sur les modes de la ville ; chacun dit qu'il veut s'habiller *comme les autres*. C'est ainsi que la plus grande partie des revenus du cultivateur est absorbée par un luxe effréné. Les fils et les filles de famille, abusant de la faiblesse de leurs parents, dépensent en vaines superfluités ce qui aurait autrefois amplement suffi à leur acheter des terres. Souvent leur père s'est endetté chez le marchand, le voiturier, la modiste, l'usurier, et loin de pouvoir acheter une terre nouvelle pour l'un de ses enfants, la propriété qu'il avait reçue lui-même de son père, ou qu'il avait acquise par le travail de sa jeunesse, vendue par autorité de justice, ne peut acquitter toutes ses dettes.

Des jeunes gens qui vont aux Etats ou dans les *chantiers*, le plus grand nombre dépense ses gages à l'étranger ou, de retour de ses voyages, en voitures, chevaux, habits et promenades. C'est là l'histoire des quatre-cinquièmes d'entr'eux. Et ils sont nombreux : la seule vallée de l'Outaouais occupe annuellement de vingt à vingt-cinq mille hommes à préparer et conduire les bois. Ceux qui travaillent aux Etats sont encore plus nombreux.

Des jeunes filles vont aussi travailler aux manufactures des Etats ou à Montréal comme servantes et couturières : la toilette emporte aussi leurs gages et souvent leurs mœurs.

Le recensement de 1861 nous donne, dans une de ses catégories, une preuve effrayante d'un article de luxe répandu dans les campagnes : les voitures d'agrément figurent pour une valeur de près de quatre millions de piastres : c'est plus que la moitié de la valeur de tous les instruments d'agriculture.

Par suite de l'imprévoyance et de la vanité dans les familles, il arrive un temps où les enfants sont forcément obligés de quitter le toit paternel pour aller gagner *leur vie comme mercenaires*, tandis que l'économie, la simplicité et un travail intelligent leur auraient permis de s'établir sur des terres nouvelles et d'y passer leur vie honorablement comme propriétaires.

Ces faits déplorables nous amènent à faire remarquer la liaison intime qui existe entre les besoins physiques et les devoirs moraux : ordre, sobriété, travail, prudence précèdent et conservent l'honnête aisance dans les familles, au lieu que la prodigalité, le luxe et le vice en préparent la décadence, la ruine et la misère. Les nations prospèrent par la générale observation des devoirs de la morale : tant est vraie la parole du Sage : *Justitia elevat gentes* : la justice élève les nations, (Prov.) ... L'histoire des siècles est là pour prouver cette vérité, que l'ignorance et l'irréflexion, qui comptent la vie des peuples par de courtes années, comme celle des individus, peuvent seules méconnaître.

Mais reprenons les causes particulières d'émigration. Elles sont multiples : goût des voyages, contagion de l'exemple, dégoût de la culture des terres.

Avec la vie dispendieuse de nos jours, un cultivateur, qui a une demi-douzaine de *garçons*, ne peut ordinairement donner une terre à chacun d'eux. Alors quelques-uns apprennent un métier, d'autres vont aux Etats ou dans les chantiers, dans la vue d'y faire des épargnes, et ainsi augmenter le nombre des artisans et des journaliers. On le voit : la cause première de ce malheur, c'est le luxe et l'imprévoyance, auxquels pourtant il faut joindre quelquefois la difficulté d'ouvrir les nouvelles terres.

Aujourd'hui, nous avons plus de prolétaires que jamais, plus d'artisans qu'il n'en faut pour les besoins du pays. Ajoutons que ces derniers ne sauraient, à cause des habitudes de leur état de vie, se livrer à l'agriculture. Il faut donc que plusieurs parmi ces deux classes (artisans et journaliers) subissent les conséquences du luxe et de l'imprévoyance ; il faut qu'ils émigrent.

Maintenant, que le commerce languisse, que les constructions, dans les villes surtout, soient interrompues, voilà encore plusieurs travailleurs qui vont se trouver sans ouvrage ; ils iront, eux aussi, grossir les rangs de l'émigration.

D'autres, ayant follement contracté des dettes, qu'ils ne peuvent venir à bout de payer, louent leurs terres, et s'en vont travailler aux Etats. Après y avoir vécu de leur travail, ils reviennent avouant qu'avec la même économie qu'ils ont pratiquée dans leur malheur, ils auraient bien vécu en Canada sans s'endetter.

Quant au goût des aventures et des voyages, que nous ne considérons pas toutefois, avec l'auteur d'un rapport officiel au Gouverneur, comme une qualité inhérente à notre caractère national, il est malheureusement, dans certains cas, l'unique motif qui pousse aux Etats ou dans les chantiers.

Cette bizarre disposition est singulièrement développée par l'exemple et les sollicitations directes ou indirectes de parents et amis, dans les paroisses où se trouvent déjà des émigrants ou des voyageurs. Elle n'est guère remarquée dans les autres.

Cependant, on trouve encore dans quelques localités des gens qui ne peuvent se résoudre à quitter leur clocher. Ils s'attachent à leur petit coin de terre de quelques arpents ; ils y végètent ; ils s'y appauvrissent, et ils s'obstinent à mépriser les *townships*. On ne peut leur persuader de vendre leur parcelle et d'aller s'établir sur un beau lot, qu'ils auront à la condition de le défricher. Que voulez-vous ? ils redoutent l'ennui ; ils se font une idée rebutante des nouvelles terres ; ils ne veulent écouter à cet égard que ce qui flatte leurs préjugés. On voit même des fils ou des petits-fils de courageux colons, qui ont noblement élevé leurs nombreuses familles sur des terres prises par eux en bois debout, devenus lâchement délicats, craindre le travail du défrichement, et s'exposer à languir toute leur vie sur de misérables fractions de terres appauvries, plutôt que de consentir à *faire de la terre neuve*. Ceux-là aussi seront tout probablement dépossédés par la misère et forcés d'émigrer.

Enfin, il y a encore une sorte de luxe qui agit comme cause particulière d'émigration : c'est le luxe de l'éducation classique. Trop de pères de familles, voulant donner à quelques enfants une instruction classique pour tout héritage, et croyant par là leur assurer un moyen honorable de vivre à l'aise, ont été cruellement désappointés ; ces enfants, qui étaient entrés dans la carrière encombrée des professions libérales, s'étant trouvés sans clientèle et partant sans ressources. Il y a encore beaucoup d'illusions à cet égard ; et du train que vont les choses, je crois vraiment que le paupérisme de la pire espèce nous viendra par les classes lettrées. Le plus grand malheur ici, c'est le déclassement, et par suite le malaise, la gêne sociale, le mécontentement de l'ordre de choses existant, le désir de changements, et enfin la division dans les rangs élevés de notre société.

Espérons que la sagesse des hommes auxquels sont confiées les destinées de notre avenir national, n'attendra pas trop longtemps pour parer à cet inconvénient, et que les suites malheureuses de l'oubli ou de l'indifférence qui, par le passé, a présidé à l'ouverture de nouvelles terres, seront une leçon qui ne sera pas perdue.

L'état arriéré de l'agriculture a été considéré avec raison comme une cause d'émigration : nous en parlerons sous le titre suivant.

III

MOYENS A PRENDRE CONTRE L'ÉMIGRATION.

La connaissance des causes de l'émigration en fait entrevoir les remèdes. On voit même que plusieurs ont déjà été apppliqués avec succès ; que pour contrôler, par exemple, la grande cause d'appauvrissement et d'émigration, le manque d'espace pour la culture, on a rendu accessible à notre population l'immense domaine des terres publiques, en opérant une réduction dans leur prix, facilitant les termes de paiement, faisant quelques octrois gratuits, ouvrant ou réparant des chemins dans la forêt, rapprochant les marchés des produits agricoles des défricheurs par des voies ferrées et la navigation fluviale. Et pour l'exécution de ces travaux, on retenait dans le pays des milliers de bras, on répandait des capitaux, qui fécondaient la solitude et en faisait surgir

des paroisses. Dans l'été de 1854, les travaux seuls de chemins de fer employaient vingt mille hommes, pendant que d'autres travaux publics, qui marchaient de front avec ceux-là, et l'établissement de nouvelles manufactures requéraient en même temps et rétribuaient chèrement une main-d'œuvre considérable. Ce furent ces moyens qui ralentirent peu à peu l'émigration.

Comme le grand moyen, celui auquel se rapportent la plupart des autres, est la colonisation, nous allons nous en occuper tout particulièrement. Nous sommes heureux d'avoir sur ce sujet un excellent travail, qui a reçu des éloges mérités, inférieurs cependant à son mérite : nous voulons parler des Etudes sur les développements de la colonisation du Bas-Canada, de 1851 à 1861, par M. S. Drapeau, agent de colonisation.

Il a su coordonner une masse de renseignements, dont la lecture fortifie nos espérances sur notre avenir national. Nous extrayons ce qui suit :

" Il y a dix ans (en 1851), on portait le nombre des occupants de terres à 95,813, dont 14,477 propriétaires occupaient des circuits ou lopins de terre d'une étendue moindre que dix acres ; aujourd'hui (1861), le chiffre des occupants de terres s'élève à 105,671, dont 6,822 seulement possèdent des circuits ayant moins que dix acres. Ces faits constatent assez le développement de la colonisation, puisque le nombre des familles établies sur les emplacements a diminué de plus de la moitié, et que le chiffre total des nouveaux occupants de terre s'est accru de 9,858.

" En 1851, on comptait dans le Bas-Canada 3,605,-167 acres de terres en état de culture, dont 2,072,341 acres avaient été ensemencés et avaient produit 15 millions 221,013 minots de grains, et 4 millions 972,937 de patates et légumes, formant en tout vingt millions 193,950 minots et 755,579 tonneaux de foin.

" Le recensement de 1861 démontre qu'il y a 4,804,-235 acres de terre en labour, dont 2,928,133 acres ont été ensemencés et ont produit 27,565,179 minots de grains et 14 millions 184,612 minots de patates et légumes en 1860, formant une récolte totale de 41,749,-791 minots, et 689,977 tonneaux de foin.

" Ces statistiques constatent une augmentation de 1,199,068 acres de terre nouvelle, préparés durant ces dix dernières années, ayant produit un surplus dans les récoltes de 12 millions 344,116 minots de grains, et 9 millions 211,675 minots de patates et légumes, formant un total de 21 millions 555,841 minots. Quand à la culture du foin, il y a eu une diminution dans le rendement de 65,602 tonneaux, par suite de l'extension que prend la culture des légumes pour la nourriture du bétail, et aussi pour d'autres causes.

" Le bétail a aussi subi une grande augmentation depuis dix ans, surtout sous le rapport du perfectionnement des races.

" En 1851, le chiffre du bétail s'élevait à 1,681,531 bêtes, évaluées à 19 millions de piastres ; en 1861, il s'élevait à 2,034,716 pièces, estimées à 25 millions.

" L'industrie domestique s'est également bien développée. En 1851, on évaluait à 2 millions 714,012 piastres la valeur des produits manufacturés dans les fermes ; aujourd'hui (1861), cette valeur a augmenté jusqu'à 5 millions 576,462 piastres. C'est surtout le beurre, le sucre et les tissus qui ont le plus progressé."

L'augmentation dans l'étendue des propriétés rurales, l'extension de l'élève du bétail, de la culture des légumes, et de l'industrie domestique fournissent une bonne preuve de l'amélioration de notre système agricole. C'est dans les endroits où des méthodes perfectionnées ont été mises en opération sous les yeux de nos cultivateurs, qu'on remarque du progrès. Là des Canadiens, sans autre instruction que leur expérience et leurs rapports avec de bons agriculteurs, ont poussé l'imitation au point d'égaler leurs modèles. Sans être généraux, ces exemples sont assez nombreux pour prouver la possibilité, avec le temps et des moyens appropriés, des progrès agricoles chez notre population.

Mais ces progrès seront-ils hâtés par les écoles spéciales d'agronomie ? Ce serait, pensons-nous, une trop haute visée que d'espérer que ces écoles soient jamais fréquentées par nos cultivateurs ordinaires ; ils n'en auront guères le temps et les moyens ; et l'indifférence pour les bourses, que le gouvernement a mises à leur disposition, montre qu'il faut attendre, sans désespérer toutefois. Mais quand ces écoles auront formé plusieurs élèves, et que ceux-ci, répandus dans les différentes parties du pays, pourront tenir des fermes modèles, et donner le pourquoi de leur amélioration, alors les progrès devront se généraliser, et d'autant plus vite que ceux qui mettront en pratique la culture améliorante, seront plus prudents, et que le succès de leur exploitation inspirera de la confiance à nos *habitants*. L'insuccès de quelques maîtres agronomes fortifierait les préjugés contre la science et compromettrait l'enseignement agricole aux yeux du peuple : l'expérience le confirme.

Puisque nous en sommes sur ce chapitre, nous hasarderons une réflexion sur nos sociétés d'agriculture. Tout en reconnaissant les services qu'elles ont rendus, il nous semble qu'aujourd'hui leur mode d'action est peu favorable au développement des progrès agricoles. D'abord, les prix sont généralement emportés par ceux qui n'ont pas besoin d'encouragement pour bien cultiver. Ensuite, en prenant quelques échantillons d'animaux et quelques pièces de grains, elles ne s'attachent pas assez à favoriser un système de culture. La division d'une ferme en vue d'un bon système de rotation ; sa tenue générale : drainage, clôtures, enlèvement des roches, etc. ; un nombre de bons animaux proportionné aux fourrages et à l'étendue de la ferme ; bonnes constructions pour granges et étables ; principaux instruments aratoires perfectionnés, etc. : voilà ce qu'il faudrait primer.

Mais revenons aux statistiques.

Si le nombre des parcelles a diminué, et l'étendue des fermes augmenté d'un autre côté, le nombre des propriétaires fonciers, comparé à la population totale, était en 1861 dans un rapport inférieur à celui de 1851. Le prolétariat a pris de l'extension avec le commerce et l'industrie. L'industrie et le commerce stimulent l'agriculteur en achetant ses produits ; mais quand ils prennent beaucoup d'extension, ils ne se soutiennent pas dans leurs succès aussi régulièrement que l'agriculture ; ils ont des crises de temps à autre, et alors leurs employés, surtout les inférieurs, sont en souffrance. C'est ainsi que dans les vieux pays commerçants et manufacturiers, comme l'Angleterre, et même la France, sans issue pour le surplus des travailleurs, on voit souvent des milliers d'ouvriers en grève s'attrouper et demander, menaçants, de l'ouvrage, du pain ou du sang. En Canada du moins, quand les ouvriers et les journaliers man-

quent d'ouvrage, ils ne s'ameutent point : ils se contentent d'émigrer : ils vont travailler chez nos voisins.

Le moyen le plus sûr de pourvoir à la stabilité, à la paix, au bien-être et à la moralité d'une population, c'est de l'établir sur des terres. Mais pour encourager ses travaux, il faut ouvrir des marchés à ses produits ; il faut établir au milieu d'elle les manufactures nécessaires à ses besoins. Par là, en lui fournissant des consommateurs pour ses produits, on les encourage aussi, en les lui achetant comme matières premières qu'on transforme en objets à son usage.

Les conditions onéreuses faites aux manufactures des Etats-Unis par les taxes énormes nécessitées par les frais de la dernière guerre, nous permettraient de manufacturer avantageusement pour nos propres besoins. Nous avons des pouvoirs d'eau et des matériaux pour les bâtisses et les mécanismes des usines. Nos laines et nos lins, dont la production serait stimulée par les demandes de nos industriels, pourraient donc être converties en bonnes étoffes, à meilleur marché qu'aux Etats. D'un autre côté, si les manufactures du Canada nous vendaient des étoffes moins cher que celles qui sont importées, nos compatriotes, qui y trouveraient de l'ouvrage suivant leur goût et leurs aptitudes, ne seraient pas tentés d'émigrer.

Mais il faut surtout et avant tout s'emparer du sol et l'exploiter : il faut coloniser ; il faut couvrir nos terres incultes d'une population stable et morale. C'EST LE PLUS PUISSANT REMÈDE A L'ÉMIGRATION, LE MEILLEUR MODE D'AUGMENTER LA RICHESSE ET LES FORCES VIVES DU BAS-CANADA. Ici se présente une observation.

La population du pays a-t-elle beaucoup à gagner dans l'immigration européenne ?

Nous ne demandons pas si notre pays et nos ressources naturelles doivent être ouverts à toutes les origines et à tous les capitaux. Ils le sont, et c'est bien. Mais la province et surtout la partie Est, doit-elle s'imposer des sacrifices pour attirer sur son sol de petits cultivateurs, des ouvriers et des journaliers européens ? Voilà la question que nous posons. Et voici des faits : On a envoyé des agents d'immigration en Europe ; on a accordé des secours en provisions, remèdes, argent aux émigrés ; on a dépensé des milliers de louis pendant plusieurs années, et quel a été, enfin de compte, le résultat de ce zèle dispendieux ? Très peu d'émigrés se sont fixés dans le Bas-Canada ; un grand nombre, dans le Haut ; un plus grand nombre a passé aux Etats-Unis. En revanche, notre population a été plusieurs fois décimée par les maladies contagieuses apportées par les émigrés. Notons en passant que, d'après un rapport officiel, il est débarqué à Québec, de 1829 à 1857, 901,005 émigrés. La preuve que peu d'émigrés se fixent dans le Canada-Est, c'est que les natifs d'Angleterre, d'Irlande et d'Ecosse ont diminué, de 1851 à 1861, de 803, tandis que ceux de tous autres pays d'Europe n'ont augmenté que de 429. Il nous semble que si les dépenses en faveur de l'immigration européenne avaient été faites en faveur de l'établissement de nos nationaux, ou en d'autres termes, en faveur de la colonisation, les résultats seraient aujourd'hui bien autrement satisfaisants. Nous compterions plusieurs paroisses de plus dans nos townships.

Encore une fois, nous ne voulons nullement déprécier nos hommes publics ; mais nous savons que sous notre constitution, tout citoyen peut et doit réclamer toute mesure qu'il croit utile à l'avancement de son pays ; que ces réclamations publiques et répétées soutiennent et fortifient nos hommes d'État dans l'initiation et l'accomplissement des grandes œuvres nationales. Voilà pourquoi nous rappellant ces mots : " Des chemins ! " des chemins aux nouvelles terres ! Voilà le cri qu'il " faut faire résonner aux oreilles du gouvernement," prononcés par M. E. Parent dans un discours devant une chambre de lecture en 1852, nous osons mêler notre faible voix à celle de tous les vrais patriotes qui se sont dévoués à la noble cause de la colonisation ; nous nous faisons l'écho des vœux de tous ceux qui veulent le peuplement rapide de nos terres incultes.

Comme la chose la plus essentielle à cette fin, ce sont les chemins, nous allons d'abord mentionner la part de mérite qui revient, à ce sujet, à chacune des administration qui se sont succédées depuis treize ans :

			Sommes dépensées.
1853-4.—	Ministère	McNab-Morin..............	$120,000
1855	"	McNab-Taché.............	49,357
1856	"	Taché-MacDonald........	45,427
1857	"	MacDonald-Cartier.......	53,240
1858	"	Cartier-MacDonald.......	48,764
1859	"	"	28,652
1860	"	"	50,060
1861	"	"	46,000
1862	"	MacDonald-Sicotte.......	94,495

Depuis 1862 jusqu'à l'année dernière, il a été voté pour cet objet environ $50,000 chaque année, pensons-nous. A part ces sommes, d'autres ont été dépensées par le Département des Travaux Publics pour l'ouverture de certaines routes.

Cependant, quoi qu'on ait fait pour les chemins de colonisation, ils n'ont pu généralement répondre aux besoins réels et aux demandes réitérées des colons. Les rapports des inspecteurs et les témoignages rendus devant les comités de la Chambre sont là pour en faire foi.

Pour n'en citer qu'un exemple, M. Boucher de La Bruère, inspecteur des agences, disait dans son rapport du 21 décembre 1864 : " Les amis de la colonisation espèrent qu'une somme élevée sera votée par la Législature, à sa prochaine session, pour l'ouverture de nouveaux chemins pendant l'année 1865, afin de répondre aux besoins immenses du pays et au zèle des colons.

" En secondant ces légitimes espérances, le gouvernement aura mérité de tous. Je recommande, dans ce but, l'octroi d'une somme de $200,000."

Dans un autre endroit du même rapport, il dit : " Un chemin qu'il serait important de terminer de suite est le chemin de Paquetteville, qui traverse une partie du canton de Barford et celui de Hereford... Tous les colons de la partie Est de Hereford et ceux d'Aukland sont obligés maintenant d'aller aux Etats-Unis vendre leurs denrées et en rapporter les provisions nécessaires ; il ne reste que huit milles de chemin à parachever," pour se rendre d'Hereford à Coaticook, dernière station en Canada du chemin de fer Grand-Tronc. Les trois quarts des colons de ces localités ont 40 milles à faire pour aller à Coaticook en passant par le Vermont ; le chemin Paquetteville terminé, ils n'auraient que vingt milles. Je pourrais multiplier les exemples analogues.

Eh bien ! il reste encore aujourd'hui une partie du chemin de Paquetteville à parachever.

Des colons établis au fond des bois depuis cinq, six ou sept ans, ont souffert les inconvénients résultant de l'isolement de tout marché : leurs provisions ont été augmentées et leurs produits diminués par de grands frais de transport. L'an dernier, nous avons été nous-mêmes témoins de la difficulté de pénétrer, à cause du manque de chemins, dans certains cantons de l'Est, et nous avons vu un homme entreprenant, qui voulait établir un moulin dans Aukland, bien embarrassé sur les moyens d'y transporter son mécanisme. Comment transporter un pareil fardeau par de pareils chemins ? Est-il étonnant qu'ayant de tels obstacles à surmonter, certains colons n'aient pu remplir les conditions de paiement au gouvernement ? Cependant, nous avons sous les yeux une liste de lots qui seront vendus à l'enchère le trois juillet prochain, par autorité du gouvernement, par suite du non-accomplissement des conditions de vente ! Qu'on reprenne et qu'on revende les lots tenus par des speculateurs, qui ne résident pas et n'accomplissent pas les conditions de défrichement, c'est très bien ; mais j'espère qu'on n'aura pas la cruauté de déposséder les pauvres colons, qui, sous l'effet de la coupable négligence que nous venons de signaler, n'auraient pu remplir les conditions de paiement.

Donc des CHEMINS ! des CHEMINS !

Dire que les ressources de la province ne permettent pas toutes les dépenses nécessaires des chemins de colonisation, c'est argumenter comme le cultivateur routinier, qui n'a pas le moyen, dit-il, lui aussi, de diviser, clôturer, égoutter, étoyer, engraisser sa terre. Une dépense faite à propos sur une ferme, c'est un placement de capital. Pour un gouvernement, dont le principal revenu est la douane, une dépense qui établit des terrains incultes, qu'il vend, et y fixe des consommateurs, c'est aussi un placement d'argent. Qu'on ne vienne pas refuser des chemins sous le prétexte des intérêts généraux de la province : ce sont les vrais intérêts de la province qui les réclament.

" Ajoutons, dit M. S. Drapeau, qu'à part les grands chemins conduisant à l'intérieur, il serait utile de choisir les cantons les plus propices à une prompte colonisation pour les sillonner davantage par de petits chemins de rang, ouverts parallèlement de deux rangs en deux rangs, à angle droit avec le chemin principal, lesquels conduiraient aux lots à n'importe quelle profondeur et qui déboucheraient dans le grand chemin central." ....

D'après l'étendue et le coût des chemins confectionnés en 1864, dans le Bas-Canada, y compris les ponts et les *fascinages*, un mille de chemin reviendrait en moyenne de $200 à $250 au plus. Il s'agirait donc, pour mettre à exécution le plan de M. S. Drapeau, de retrancher 4 à 5 cents piastres sur chaque douze cents piastres, prix de vente des terres à trois chelins, de chaque côté d'un chemin d'environ deux milles. Il n'est pas besoin d'argumenter pour recommander une pareille suggestion ; elle est autant dans l'intérêt des revenus du gouvernement que dans celui des colons : c'est une affaire de simple arithmétique. Bien entendu que l'on parle ici des cantons les plus propices à la colonisation, et non de ceux qui sont encore trop éloignés des habitations, ou dont les terres sont impropres à la culture.

Les *octrois gratuits* ont été bien des fois signalés comme un puissant moyen de colonisation, et une forte barrière contre l'émigration : et l'expérience de ce qui a été fait sur une trop petite échelle est venue confirmer cette autre suggestion : " Par conséquent, le gouvernement ne saurait mieux faire, pour l'avancement des destinées du pays, que de donner les terres le long des routes aux colons désireux de s'y établir, afin que l'ouverture de ces cantons fût plus prompte et l'entretien des chemins ouverts à grands frais mieux surveillé. Ces octrois auraient aussi pour résultat immédiat d'accélérer sensiblement la vente des terres situées dans l'intérieur des dits cantons et de les livrer plus promptement au défrichement, par l'affluence qui aurait lieu partout, sur chaque chemin, et de laquelle surgirait un mouvement plein d'avenir pour le commerce et l'industrie du pays.

" S. DRAPEAU."

Pourquoi faut-il que des idées si pratiques, données par des hommes si experts en *fait* de colonisation, soient restées sans résultat ? Les réclamations de l'expérience et du patriotisme finiront-elles par être entendues ? Il faut l'espérer.

Il est encore une cause de démoralisation, et partant d'appauvrissement et d'émigration, où devrait intervenir l'action législative et gouvernementale : c'est l'intempérance. C'est ici sans doute que les moyens moraux doivent exercer leur influence, mais non pas à l'exclusion du gouvernement et de la législature : il faut, pour combattre avec succès cette cause, l'union de l'Eglise et de l'Etat. Aussi convient-on généralement que la vente des boissons spiritueuses doit être réglementée par l'Etat ; et de fait elle l'a toujours été. Seulement, on a toujours eu à déplorer l'inefficacité des règlements, malgré tous les lois qu'on a comme pris à plaisir de faire et de défaire. La masse indigeste des *bills* de tempérance et de vente des boissons spiritueuses, n'a pas empêché la liberté des vendeurs et des buveurs de se changer en licence, tellement qu'on a semblé avoir, dans les hautes sphères de la législature, tout en législatant contre eux, un faible pour eux.

Laisser aux conseillers et aux électeurs municipaux le contrôle entier sur l'opportunité et le nombre des auberges dans les paroisses, c'est ouvrir la porte au règne de l'intimidation, de l'intrigue et de la licence ; c'est permettre la multiplication indéfinie des auberges. La conséquence de ce laisser faire est que les voyageurs n'étant pas assez nombreux pour les bénéfices des aubergistes, ceux-ci spéculent sur l'ivrognerie ; les auberges deviennent des buvettes, c'est-à-dire des centres d'habitués, de séductions et d'intempérance. C'est ainsi qu'on voit juxta-posés dans nos paroisses plusieurs de ces centres de démoralisation.

Des voix pleines d'autorité se sont plusieurs fois élevées contre cette lacune dans nos lois. Tout dernièrement encore, l'hon. juge Sicotte, dans son adresse aux grands-jurés, à St. Hyacinthe, laissait tomber du banc judiciaire ces remarquables paroles : " La vente des boissons, au verre, est chose pernicieuse comme la moins utile ; *la loi ne devrait jamais la permettre.* Elle détermine la fréquentation des auberges, où les désœuvrés vont vivre, et hébêtent leur esprit dans les conversations oiseuses et malsaines de ces lieux..........

" Dans l'intérêt du commerce et des communications,

il doit y avoir des maisons commodes, pleines de confort, pour les voyageurs ; mais ce qui est une nuisance, et pas autre chose, ce sont ces maisons mal tenues, incapables de fournir un logement, et où *le seul trafic possible est la vente des boissons au verre.........* Vous avez le droit de vous enquérir des causes qui peuvent nuire au bien-être général, qui est toujours intimement lié à l'ordre et aux bonnes mœurs."

Puisque les conseils municipaux sont impuissants contre la contagion des auberges, la loi devrait décider qu'il n'y en aura qu'une par village de mille âmes et au-dessous ; deux pour une population plus élevée ; qu'il n'y en aura ni dans les environs des villages, ni dans les concessions, excepté sur les grands chemins de postes, à des intervalles déterminés et à des conditions spécifiées. Les conseils donneraient des licences pour de telles auberges.

Bien entendu qu'on devrait faire main-basse sur les trafiquants sans licence, par les pouvoirs les plus amples donnés aux magistrats d'interroger sur faits et articles ; par le droit d'action donné aux particuliers et aux officiers de l'accise contre les vendeurs frauduleux et ceux qui achètent et boivent chez eux ; par la disqualification à tenir auberge portée contre les contrevenants aux lois concernant la vente des boissons, etc.

Qu'on ne nous accuse pas d'oublier notre sujet de l'émigration ou de la colonisation. L'abus des boissons est une question sociale autant que morale ; elle touche à la prospérité nationale autant qu'à la moralité des Canadiens. C'est donc le devoir de l'Etat comme de l'autorité religieuse de s'en préoccuper. C'est entendu : moraliser, c'est coloniser ; comme coloniser, c'est moraliser.

S. Tassé, Ptre.

(*A continuer.*)

Jacques Delille ou le Restaurant improvisé.

Jacques Delille, de l'Académie française, naquit à Aigue-Perse, en Auvergne, en 1738. Peu d'écrivains français l'ont égalé dans le genre descriptif; peu de poètes ont laissé un plus grand nombre de vers et d'aussi beaux vers. Son style est toujours brillant et pittoresque, et l'alexandrin prend sous sa plume une souplesse et une variété étonnantes.

Ses plus célèbres ouvrages sont la traduction des *Géorgiques* de Virgile, et son poème des *Jardins.* Il a donné aussi des poésies fugitives. On y remarque surtout un *Dithyrambe sur l'immortalité de l'âme,* dans lequel il s'est élevé à ce que la poésie lyrique a jamais eu de plus touchant, de plus énergique et de plus sublime.

Delille est mort en 1813.

Les souvenirs du bel âge ne s'effacent jamais. C'est principalement sur les imaginations vives et brillantes qu'ils exercent leur empire. Aussi vit-on souvent Delille se plaire, dans ses vieux jours, à récapituler toutes les jouissances qui l'environnaient, lorsqu'il faisait retentir dans Paris les sons harmonieux de sa lyre.

De toutes les réunions qui s'étaient formées dans la capitale, pour entendre ce grand poète réciter ses vers, celle qui le plus souvent se présentait à son souvenir était un déjeûner donné, en 1780, par une dame que ses talents littéraires et sa haute naissance rendaient également célèbre. Cette réunion, composée de l'élite des beaux esprits du temps, avait eu lieu au *Cadran-Bleu,* sur le boulevard du Temple.

Ce fut là que Delille fit entendre, pour la première fois, des fragments de son poème sur l'*Imagination ;* ce fut là qu'en récitant ce bel épisode où il dépeint un artiste égaré dans les Catacombes de Rome, il produisit une impression profonde, un enthousiasme général. Chacun suivait par la pensée ce jeune infortuné dans le ténébreux labyrinthe où il s'était si imprudemment engagé. On répondait à ses cris déchirants ; on cherchait avec lui, dans l'obscurité, ce fil précieux qui seul pouvait lui rendre la lumière et la vie.... O Delille ! tu parus, en ce moment, aussi riche que Virgile, aussi terrible que le Dante. On ne savait ce qu'on admirait le plus en toi, ou le poète, l'honneur de sa patrie et de son siècle, ou le lecteur inimitable, dont le charme et l'expression semblaient ajouter à l'éclat de son génie :

Sous les remparts de Rome, et sous ses vastes plaines,
Sont des antres profonds, des voûtes souterraines,
Qui, pendant deux mille ans, creusés par les humains,
Donnèrent leurs rochers aux palais des Romains.
Avec ses rois, ses dieux et sa magnificence,
Rome entière sortit de cet abîme immense.
Depuis, loin des regards et du fer des tyrans,
L'Eglise encor naissante y cacha ses enfants,
Jusqu'au jour où, du sein de cette nuit profonde,
Triomphante, elle vint donner des lois au monde,
Et marqua de sa croix le drapeau des Césars.

Jaloux de tout connoître, un jeune amant des arts,
L'amour de ses parents, l'espoir de la peinture,
Brûloit de visiter cette demeure obscure,
De notre antique foi vénérable berceau.
Un fil dans une main, et dans l'autre un flambeau,
Il entre ; il se confie à ces voûtes nombreuses
Qui croisent en tous sens leurs routes ténébreuses.
Il aime à voir ce lieu, sa triste majesté,
Ce palais de la nuit, cette sombre cité,
Ces temples où le Christ vit ses premiers fidèles,
Et de ces grands tombeaux les ombres éternelles.

Dans un coin écarté se présente un réduit,
Mystérieux asile où l'espoir le conduit,
Il voit des vases saints et des urnes pieuses,
Des vierges, des martyrs dépouilles précieuses ;
Il saisit ce trésor ; il veut poursuivre : hélas !
Il a perdu le fil qui conduisait ses pas ;
Il cherche, mais en vain : il s'égare, il se trouble ;
Il s'éloigne, il revient, et sa crainte redouble ;
Il prend tous les chemins que lui montre la peur.
Enfin, de route en route, et d'erreur en erreur,
Dans les enfoncements de cette obscure enceinte,
Il trouve un vaste espace, effrayant labyrinthe,
D'où vingt chemins divers conduisent à l'entour.
Lequel choisir ? lequel doit le conduire au jour ?
Il les consulte tous : il les prend, il les quitte ;
L'effroi suspend ses pas, l'effroi les précipite ;
Il appelle : l'écho redouble sa frayeur ;
De sinistres pensers viennent glacer son cœur.

L'astre heureux qu'il regrette a mesuré dix heures,
Depuis qu'il est errant dans ces noires demeures.
Ce lieu d'effroi, ce lieu d'un silence éternel,
En trois lustres entiers voit à peine un mortel :
Et, pour comble d'effroi, dans cette nuit funeste,
Du flambeau qui le guide il voit périr le reste.
Craignant que chaque pas, que chaque mouvement,
En agitant la flamme en use l'aliment,
Quelquefois il s'arrête, et demeure immobile.
Vaines précautions ! tout soin est inutile ;
L'heure approche, et déjà son cœur épouvanté
Croit de l'affreuse nuit sentir l'obscurité.

Il marche, il erre encor sous cette voûte sombre ;
Et le flambeau mourant fume et s'éteint dans l'ombre.
Il gémit ; toutefois d'un souffle haletant,
Le flambeau ranimé se rallume à l'instant.
Vain espoir ! par le feu la cire consumée,
Par degrés s'abaissant sur la mèche enflammée,
Atteint sa main souffrante, et de ses doigts vaincus
Les nerfs découragés ne la soutiennent plus :
De son bras défaillant enfin la torche tombe,
Et ses derniers rayons ont éclairé sa tombe.
L'infortuné déjà voit cent spectres hideux ;
Le délire brûlant, le désespoir affreux,
La mort !... non cette mort qui plait à la victoire,
Qui vole avec la foudre, et que pare la gloire ;
Mais lente, mais horrible, et trainant par la main
La faim qui se déchire et se ronge le sein.
Son sang, à ces pensers, s'arrête dans ses veines.
Et quels regrets touchants viennent aigrir ses peines !
Ses parents, ses amis, qu'il ne reverra plus,
Et ces nobles travaux qu'il laissa suspendus ;
Ces travaux qui devaient illustrer sa mémoire,
Qui donnaient le bonheur et promettaient la gloire !
Et son épouse, hélas ! celle dont le souris
Fut son plus digne éloge et son plus digne prix !

Quelques pleurs de ces yeux coulent à cette image,
Versées par le regret, et séchées par la rage.
Cependant il espère ; il pense quelquefois
Entrevoir des clartés, distinguer une voix.
Il regarde, il écoute... Hélas ! dans l'ombre immense,
Il ne voit que la nuit, n'entend que le silence,
Et le silence ajoute encor à sa terreur.

Alors, de son destin sentant toute l'horreur,
Son cœur tumultueux roule de rêve en rêve ;
Il se lève, il retombe, et soudain se relève ;
Se traîne quelquefois sur de vieux ossements,
De la mort qu'il veut fuir horribles monuments !
Quand tout à coup son pied trouve un léger obstacle,
Il y porte la main. O surprise ! ô miracle !
Il sent, il reconnait le fil qu'il a perdu ;
Et de joie et d'espoir il tressaille éperdu.
Ce fil libérateur, il le baise, il l'adore,
Il s'en assure, il craint qu'il ne s'échappe encore ;
Il veut le suivre, il veut revoir l'éclat du jour ;
Je ne sais quel instinct l'arrête en ce séjour ;
A l'abri du danger, son âme encor tremblante
Veut jouir de ces lieux et de son épouvante.
A leur aspect lugubre, il éprouve en son cœur
Un plaisir agité d'un reste de terreur ;
Enfin, tenant en main son conducteur fidèle,
Il part, il vole aux lieux où la clarté l'appelle.
Dieu ! quel ravissement quand il revoit les cieux
Qu'il croyait pour jamais éclipsés à ses yeux !
Avec quel doux transport il promène sa vue
Sur leur majestueuse et brillante étendue !
La cité, le hameau, la verdure, les bois,
Semblent s'offrir à lui pour la première fois ;
Et, rempli d'une joie inconnue et profonde,
Son cœur croit assister au premier jour du monde.

Cette réunion mémorable fit éprouver à Delille une jouissance qui lui inspira pour le *Cadran-Bleu* une prédilection dont il ne pouvait se défendre. Chaque fois que le printemps se renouvelait, il allait, avec ses amis les plus intimes, y faire ce qu'il appelait " un dîner populaire." Il aimait à se confondre parmi les nombreux convives qu'il y rencontrait ; à suivre les différentes conversations qui parvenaient à son oreille attentive ; à esquisser les divers tableaux qui s'offraient à son regard scrutateur. C'était tout à la fois la joie des uns, l'impatience des autres, la politesse de ceux-ci, la brusquerie de ceux-là : en un mot, c'était partout un mouvement, une vie, une abondance, une bigarrure qui, frappant l'imagination par la variété la plus amusante, semblaient, disait Delille, ranimer la santé, remettre en verve, et disposer le cœur aux plus doux épanchements.

Privé longtemps, par les troubles politiques, de ces dîners qui toujours avaient pour lui tant de charmes, cet homme célèbre, exilé de sa patrie, voulut les renouveler à Londres.

Mais il ne trouvait dans les tavernes les plus fameuses ni cette gaîté franche, ni cette attrayante urbanité, véritable patrimoine des Français. Oh ! combien de fois il regretta le boulevard du Temple et son cher *Cadran-Bleu !...* Cependant l'horizon s'éclaircit : Delille revint à Paris et s'empressa d'aller visiter ces lieux qui lui offraient tant d'aimables souvenirs. Mais la publication de ses œuvres, dont il venait d'enrichir la France, avait augmenté sa renommée au point qu'il ne pouvait plus se montrer en public, sans être entouré d'une foule de curieux et d'admirateurs qui fatiguaient sa modestie. La Providence enfin, voulant nous offrir, dans ce grand poète, l'image vivante d'Homère, l'avait privé de la vue. Nous ne pouvons résister au désir de citer ici un fragment de l'*Homme des Champs* où Delille fait un portrait si vrai et si touchant du *Curé de Campagne :*

Voyez-vous ce modeste et pieux presbytère ?
Là vit l'homme de Dieu, dont le saint ministère
Du peuple réuni présente au ciel les vœux,
Ouvre sur le hameau tous les trésors des cieux,
Soulage le malheur, consacre l'hyménée,
Bénit et les moissons et les fruits de l'année,
Enseigne la vertu, reçoit l'homme au berceau,
Le conduit dans la vie, et le suit au tombeau.
Par ses sages conseils, sa bonté, sa prudence,
Il est pour le village une autre providence.
Quelle obscure indigence échappe à ses bienfaits ?
Dieu seul n'ignore pas les heureux qu'il a faits.
Souvent dans ces réduits où le malheur assemble
Le besoin, la douleur et le trépas ensemble,
Il paraît ; et soudain le mal perd son horreur,
Le besoin sa détresse, et la mort sa terreur.
Qui prévient le besoin, prévient souvent le crime :
Le pauvre le bénit, et le riche l'estime ;
Et souvent deux mortels, l'un de l'autre ennemis,
S'embrassent à sa table et retournent amis.
Honorez ses travaux. Que son logis antique,
Par vous rendu décent et non pas magnifique,
Au dedans, des vertus renfermant des trésors,
D'un air de propreté s'embellise au dehors :
La pauvreté dégrade, et le faste révolte.
Partagez avec lui votre riche récolte ;
Ornez son sanctuaire et parez son autel.
Liguez-vous saintement pour le bien mutuel :
Et quel spectacle, ô Dieu ! vaut celui d'un village
Qu'édifie un pasteur, et que console un sage ?
Non, Rome subjuguant l'univers abattu
Ne vaut pas un hameau qu'habite la vertu,
Où les bienfaits de l'un, de l'autre les prières
Sont les trésors du pauvre et l'espoir des chaumières.

Delille n'écrivait pas moins bien en prose qu'en vers. Dans la préface de son poème sur *l'Imagination*, le poète trace admirablement le plan primitif de l'*Illiade*. Les plus belles situations, les plus riches descriptions, les personnages les plus saillants, tout s'y trouve indiqué par un trait caractéristique, et Delille semble avoir été le confident d'Homère dans la conception de son chef-d'œuvre. Nous devons avouer toutefois que cette antique opinion sur Homère et sur ses livres a été de nos jours fortement combattue. Un critique célèbre de l'Allemagne, F. A. Wolf, a nié formellement l'existence d'Homère. " Une longue suite de poëtes cycliques

ioniens, dit-il dans ses premiers *Prolégomènes*, a versifié la généalogie des dieux, l'histoire de la guerre de Troie et le retour des princes grecs dans leurs foyers. Transmises de bouche en bouche, dans un siècle où l'écriture était encore inconnue, ces poësies se répandirent dans l'Asie mineure occidentales et dans les îles voisines. Lycurgue les apporta dans le Péloponèse ; les rhapsodes les chantèrent par toute la Grèce. Pisistrate, 600 ans avant notre ère, les fit recueillir et mettre par écrit. Cette rédaction première fut ensuite retouchée, arrangée, altérée, continuée, et ne fut définitivement mise en ordre que par les grammairiens d'Alexandrie, qui nous ont transmis l'Illiade et l'Odyssée telles que nous les avons." La sagesse du plan attribué à Homère, la conception de ses poèmes, fruit d'un génie au-dessus de l'humanité, disparaissent devant cette opinion que Wolf présente et soutient avec la force et l'évidence d'une vérité mathématique. Cela, du reste, n'ôte rien au mérite de Dellile. Voici son appréciation de l'Illiade :

" Combien la poésie doit encore à l'imagination ! Pour convaincre, essayons d'assister par son pouvoir à la première conception de l'Illiade. Depuis longtemps retentissaient aux oreilles d'Homère les récits miraculeux de la guerre de Troie ; les nourrices les contaient à leurs nourrissons, les mères à leurs enfants, les maîtres et les instituteurs à leurs élèves ; une foule de héros, différents de patrie, de caractère et de courage, mais tous réunis par le même intérêt : l'artificieux Ulysse, l'impétueux Ajax, le sage Nestor ; l'impiété farouche de Diomède, le caractère d'Hector, le fier Achille s'élevant au-dessus d'eux tous, également passionné dans sa haine, retiré dans sa tente, mais toujours présent par son absence même ; plus funeste aux Grecs par son refus de combattre, qu'aux Troyens par sa valeur ; le choc de deux puissants empires, la lutte de l'Europe et de l'Asie ; les hommes et les dieux, mais des dieux passionnés et des hommes héroïques ; les plus riches peintures de la nature physique et morale ; les plus tendres affections du cœur venant adoucir les horreurs des batailles ; le vieux Priam aux pieds du féroce Achille, recevant de ses mains sanglantes le cadavre de son fils ; Andromaque, son enfant dans les bras, cherchant à détourner Hector d'un combat inégal, et opposant à son courage le sourire de son fils ; toutes les richesses de la géographie, toutes les traditions de la théogonie, enfin l'orgueil national de la Grèce flattée du récit de ses victoires : voilà ce que l'imagination d'Homère lui montre dans ce magnifique sujet ; il s'en empare et l'*Illiade* devient le *prototype éternel* de l'*épopée* ; tant le succès d'un ouvrage dépend de la force et de l'étendue de la première conception !"

Le chantre des *Jardins* et du *Bonheur des Champs* souffrait plus que tout autre, éloigné du monde et retenu dans un appartement solitaire :

— S'il ne m'est plus permis, disait-il, de contempler cette voûte azurée où j'ai trouvé mon *Dithyrambe sur l'immortalité de l'âme* ; si je ne jouis plus de cet aspect imposant de la nature, je puis, du moins, entendre les accents de l'amitié ; je puis encore, me mêlant à des scènes plus piquantes, entendre souvent les mots heureux, les cris variés de ce bon peuple, qui me réveillent, me réjouissent et me font oublier les infirmités de l'âge.

Souvent il appelait madame Delille, et lui récitait ses vers qu'il savait presque tous par cœur. Il affectionnait surtout son *Dithyrambe :*

D'où me vient de mon cœur l'ardente inquiétude ?
En vain je promène mes jours,
Du loisir au travail, du repos à l'étude ;
Rien n'en saurait finir la vague incertitude,
Et les tristes dégoûts me poursuivent toujours.

Des voluptés essayons le délire,
Couronnez-moi de fleurs, apportez-moi ma lyre,
Grâces, Plaisirs, Amours, Jeux, Ris, accourez tous !
Que le vin coule !
Que mon pied foule
Les parfums les plus doux !
Mais quoi ! déjà la rose pâlissante
Perd son éclat, les parfums leur odeur !
Ma lyre échappe à ma main languissante,
Et les tristes ennuis sont entrés dans mon cœur.

Volons aux plaines de Bellone,
Peut-être son brillant laurier
A mon cœur va faire oublier
Le noir chagrin qui l'environne.
Marchons ; déjà la charge sonne,
Le fer brille, la foudre tonne,
J'entends hennir le fier coursier ;
L'acier retentit sur l'acier :
L'Olympe épouvanté résonne
Des cris du vaincu, du vainqueur ;
Autour de moi le sang bouillonne :
A ces tableaux mon cœur frissonne,
Et la pitié plaintive a crié dans mon cœur.

D'un air moins turbulent l'ambition m'appelle,
Sublime quelquefois, et trop souvent cruelle :
Pour commander, j'obéis à sa loi.
Puissant dominateur de la terre et de l'onde,
Je dispose à mon gré du monde,
Et ne puis disposer de moi.
Ainsi d'espérances nouvelles
Toujours avide et toujours dégoûté,
Vers une autre félicité
Mon âme ardente étend ses ailes,
Et rien ne peut calmer, dans les choses mortelles,
Cette indomptable soif de l'immortalité.

Lorsqu'en mourant le sage cède
Au décret éternel dont tout subit la loi,
Un Dieu lui dit : " J'ai réservé pour moi
" L'éternité qui te précède ;
" L'éternité qui s'avance est à toi."

Ah ! que dis-je ? écartons ce profane langage.
L'éternité n'admet point de partage ;
Tout entière en toi seul Dieu sut la réunir ;
Dans lui ton existence à jamais fut tracée,
Et déjà ton être à venir
Étoit présent à sa vaste pensée.

Sois donc digne de ton auteur ;
Ne ravale point la hauteur
De cette origine immortelle !
Eh ! bien qui peut mieux t'enseigner qu'elle
A braver des faux biens l'éclat ambitieux ?
Que la terre est petite à qui la voit des cieux !
Que semble à tes regards l'ambition superbe ?
C'est de ces vers rampants, dans leur humble cité,
Vils tyrans des gazons, conquérant d'un brin d'herbe,
L'invisible rivalité.

Tous ces objets qu'agrandit l'ignorance,
Que colore la vanité,
Que sont-ils aperçus dans un lointain immense,
Des célestes hauteurs de l'immortalité !

C'est cette perspective en grands pensers féconde ;
C'est ce noble avenir, qui, bien mieux que ces lois
Qu'inventa de l'orgueil l'ignorance profonde,
Rétablit en secret l'équilibre du monde ;
Aux yeux de l'Eternel égale tous les droits,
Nos rires passagers, nos passagères larmes ;
Ote aux maux leur tristesse, aux voluptés leurs charmes ;
De l'homme vers le ciel élance tous les vœux,
Absent de cet atome, et présent dans les cieux,
Voit-il, daigne-t-il voir s'il existe une terre,
S'il y brille un soleil, s'il y gronde un tonnerre ;
S'il est là des héros, des grands, des potentats,
Si l'on y fait la paix, si l'on y fait la guerre,
Si le sort y ravit ou donne des Etats ?
Eh ! qui, du sommet du coteau,
Voyant le Nil au loin rouler ses eaux pompeuses,
Détourneroit les yeux de ce riche tableau
Et de ces eaux majestueuses
Pour entendre à ses pieds murmurer un ruisseau ?

Silence ! êtres mortels, vaines grandeurs, silence !
L'obscurité, l'éclat, le savoir, l'ignorance,
La force, la fragilité,
Tout, excepté le crime et l'innocence,
Et le respect d'une juste puissance,
Près d'un vaste avenir courte et frêle existence,
Aux yeux désenchanteurs de la réalité,
Descend de sa haute importance
Dans l'éternelle égalité.
Tel le vaste Apennin, de sa cîme hautaine,
Confondant à nos yeux et montagne et vallon,
D'un monde entier ne forme qu'une plaine,
Et rassemble en un point un immense horizon.

Ah ! si ce noble instinct par qui du grand Homère,
Par qui des Scipions l'esprit fut enfanté,
N'était qu'une vaine chimère,
Qu'un vain roman par l'orgueil inventé ;
Aux limites de sa carrière,
D'où vient que l'homme épouvanté,
A l'aspect du néant se rejette en arrière ?
Pourquoi dans l'instabilité
De cette demeure inconstante,
Nourrit-il cette longue attente
De l'immuable éternité ?

Non, ce n'est point un vain système,
C'est un instinct profond vainement combattu,
Et sans doute l'Etre suprême
Dans nos cœurs le grave lui-même
Pour combattre le vice et servir la vertu.

Dans sa demeure inébranlable,
Assise sur l'éternité,
La tranquille immortalité.
Propice au bon et terrible au coupable,
Du temps qui, sous ses yeux, marche à pas de géant.
Défend l'ami de la justice,
Et ravit à l'espoir du vice
L'asile horrible du néant.
Oui : vous qui, de l'Olympe usurpant le tonnerre,
Des éternelles lois renversez les autels,
Lâches oppresseurs de la terre,
Tremblez ! vous êtes immortels.

Et vous, vous du malheur victimes passagères,
Sur qui veillent d'un Dieu les regards paternels,
Voyageurs d'un moment aux terres étrangères,
Consolez-vous, vous êtes immortels....

— O mes amis, disait souvent Delille à ceux qui l'approchaient, faites qu'avant de m'endormir pour toujours, je puisse encore aller dîner au *Cadran-Bleu !*

Vainement osait-on lui représenter qu'il y serait reconnu, fêté, et qu'à son âge, il était imprudent de s'exposer aux fatigues d'une semblable apparition dans le monde ; ce grand peintre de la nature ne répondait à toutes ces objections qu'en répétant, avec la voix suppliante d'un enfant qui réclame un moment de plaisir :

— Faites que je puisse aller encore une fois dîner au *Cadran-Bleu !*

—Comment résister à de pareilles instances ? disait à son tour la fidèle compagne de Delille, qu'il appelait son *Antigone.* Mais je ne puis songer à l'exécution de ce projet, sans craindre pour la santé, peut-être même pour la vie d'un être aussi cher.

— Eh bien ! reprend à son tour un des amis de Delille, artiste aussi recommandable par ses talents que par les qualités de son cœur, il est un moyen de lui procurer la jouissance qu'il désire, sans l'exposer aux dangers de se montrer en public ; et puisqu'il est privé de la vue, profitons-en pour le servir sans qu'il s'en doute. J'habite, au faubourg Saint-Germain, une maison spacieuse et commode, où se trouve une terrasse, donnant sur les jardins, et couronnée de feuillages ; c'est là que nous conduirons notre vieil enfant ; reposez-vous sur moi : je vous promets qu'il y trouvera tous les plaisirs qu'il se propose, et qu'il se croira bien véritablement à son dîner populaire.

Cette offre fut acceptée avec empressement, et le jour fut marqué pour la réaliser. C'était peu de temps après la scène mémorable de l'Académie, où le Virgile français, qui la présidait, fit en quelque sorte ses adieux à ses contemporains, en récitant, pour la dernière fois, des vers dans lesquels brillaient encore l'élégance et la vigueur de la jeunesse. Ce dîner tant désiré semblait occuper Delille comme une des époques les plus importantes de sa vie. Il vit arriver le jour convenu avec une joie inexprimable. Paré dès le matin, comme pour une fête, il se disposait à descendre avec orgueil dans la foule commune, et brûlait d'être confondu parmi les nombreux convives du boulevard du Temple.

(A continuer.)

Le Serpent Jaune.

DÉCOUVERTE DU GUACO.

On ne connaît guère le *guaco*, encore moins l'origine de l'application donnée à cette plante d'Amérique, qui est le plus puissant antidote contre la morsure des serpents venimeux de ces contrées, entre autres du serpent jaune, dont l'atteinte est si rapidement mortelle, qu'*elle tue en trois minutes.*

Sans entrer ici dans plus de détails, bornons-nous à dire que cette plante, dont la feuille ressemble assez à celle du noyer d'Europe, figure dans les grands laboratoires et que son efficacité est aussi réelle aujourd'hui que lors de sa découverte.

Voici le récit émouvant qu'en a donné M. Henri Cornille dans *la Nouvelle morale en action* publiée en 1858, par M. Hournon. Outre l'intérêt général qui s'y rattache au point de vue de l'humanité, ce récit offre une nouvelle preuve de l'ordre admirable qui règne dans l'œuvre de la création, où tous les faits physiques se pondèrent merveilleusement entre eux, où le remède se trouve à côté des plus terribles fléaux ; de telle sorte que l'homme condamné, depuis sa déchéance première, au travail, à une lutte continuelle ici-bas, trouve ainsi les moyens de s'en préserver à l'aide de son intelligence, ce don inestimable que, dans sa volonté infinie, Dieu

lui a laissé malgré sa révolte, et qui, s'il en use suivant les voies divines, le met au premier rang de toutes les créatures.

Il y a de cela plus de cent cinquante ans, un esclave mulâtre suivait les bords de l'Orénoque. C'était aux environs de Guana, non loin des lieux où le fleuve débouche sur le golfe du Mexique. Jeté depuis peu de jours dans ces contrées méridionales, l'esclave cheminait avec l'attention inquiète d'un étranger qui, au milieu de ces plaines fécondes en reptiles venimeux, croit mettre à chaque instant le pied sur un serpent. Il interrogeait du regard tous les arbres, toutes les plantes assez développées pour héberger sous leur feuillage le moindre reptile ennemi.

Tout à coup, il s'arrête et se jette à plat ventre, la figure contre terre, derrière les raquettes épineuses d'un figuier d'Inde. Sans le tremblement convulsif qui parcourait les membres du malheureux esclave, on l'eût pris pour un homme mort.

Il venait d'apercevoir à quelques pas de lui le plus redoutable des serpents dont ces régions aient conservé la race. Ce n'était pas un serpent monstrueux, un de ces colosses rampants qui, assoupis au bord des fleuves, sur la lisière des forêts, présentent aux regards du voyageur l'aspect d'un tronc d'arbre brisé et abattu par la tempête. Il n'avait rien de ces proportions gigantesques qui font l'admiration des peuples de l'Europe quand, d'aventure, on étale à leurs yeux l'enveloppe empaillée d'un des rois de l'Ohio. C'était le serpent jaune. Qui l'eût vu dans sa taille exiguë, chétive, eût refusé de croire qu'un si frêle animal pût jeter assez de venin pour tuer une caille; et pourtant il était de ceux dont la morsure tue un homme, tellement que, de la blessure à la mort, on ne compte que trois minutes. L'esclave savait à quoi s'en tenir sur ce point.

Aussi se renfermait-il dans la plus complète immobilité. Pour l'empire des Amériques, il n'eût pas levé les yeux; il eût donné dix ans de sa vie pour être loin de l'ennemi. Cependant l'ennemi restait en place. Redressé sur lui-même en spirale légère, il promenait au-dessus de l'herbe sa tête nuancée des teintes de l'ocre jaune et de l'orange; ses yeux veloutés et doux comme l'azur du ciel étincelaient de mille feux. Il semblait humer l'air avec volupté, et présenter tour à tour chaque partie de son être aux rayons du soleil. Pour qui eût ignoré le danger, c'eût été plaisir que de voir ce petit animal si vif, si délicat, si gracieux dans ses allures.

Puis, tout à coup, il se mit à bondir çà et là, d'un brin d'herbe à un autre, traçant dans l'air de rapides sillons et faisant entendre un petit bruit semblable au frôlement de la soie.

L'esclave mourait de peur. Bientôt un bruit plus distinct se fit entendre à ses oreilles; il lui parut que l'herbe était violemment froissée : son imagination lui peignit aussitôt toute une famille de serpents prêts à fondre sur lui; il se croit à sa dernière heure; et, puisant du courage dans l'excès de son désespoir, il osa lever la tête. Mais il fit ce mouvement avec beaucoup moins de grâce et de légèreté que le petit reptile dont il croyait sentir le venin dans ses veines.

Alors un spectacle inattendu le frappa tout à la fois d'étonnement et de joie. Le serpent venait d'entrer en guerre avec un oiseau.

L'esclave reconnut, en bénissant le ciel, qu'il n'était plus question de lui, et il se disposait à fuir, quand il remarqua que déjà le serpent avait perdu toute sa vigueur. La curiosité le retint : il voulut voir la fin de ce combat. C'était une lutte acharnée.

Sous son plumage élégant, l'oiseau agitait des serres aiguës et son bec effilé portait de profondes blessures.

Le serpent irrité se blottissait dans l'herbe, sillonnait l'air en tous sens, appelait à son aide toutes ses forces et toutes ses ruses, se plongeait même dans le fleuve pour échapper aux coups de son adversaire; mais sous l'herbe, dans l'air et jusqu'à la surface du fleuve, il retrouvait son ennemi, et la lutte recommençait avec une fureur nouvelle.

Seulement, par intervalles, l'oiseau semblait accorder au serpent une sorte de trêve; il le laissait dans sa retraite et s'envolait à tire-d'aile, déchiré et sanglant aussi, vers un arbuste voisin. Là, il becquetait quelques feuilles, enlevait quelques parcelles d'écorce qu'il avalait précipitamment, et, reprenant son vol vers le lieu du combat, il revenait à la charge.

L'esclave était toujours là; il s'étonnait de voir le serpent presque mort et l'oiseau plein de vie, quoique mordu par tout le corps. Il se demandait quel était cet oiseau venimeux qui tuait les serpents et qui bravait leur aiguillon! Ses idées étaient bouleversées; il croyait rêver.

Mais déjà il n'y avait plus à douter : le serpent gisait immobile; l'oiseau lui-même paraissait sur le point d'expirer, tant ses ailes traînaient, tant ses yeux étaient ternes, tant sa respiration était haletante et pénible. Mais le malaise dura peu : l'oiseau regagna son arbuste, se mit à manger des feuilles avec une vivacité singulière, secoua ses ailes, revint vers le champ de bataille, s'établit un moment sur le cadavre de son adversaire, brossa du bec ses plumes ébouriflées, et, poussant un petit cri de joie, prit son vol vers le midi.

A quelques jours de là, par une matinée d'automne, une étrange nouvelle avait mis en émoi la ville de Caracas. Le peuple se pressait vers la place publique; on eût dit que tous les habitants de la province s'étaient donné rendez-vous dans ces lieux, et que ce jour était l'anniversaire d'une grande solennité.

La place publique était garnie de gradins élevés en amphithéâtre; c'était comme une arêne préparée pour les courses de taureaux. Le peuple débordait de cette vaste enceinte, dont il garnissait les parois. Une musique militaire exécutait, devant l'estrade destinée au gouverneur, des symphonies nationales.

Bientôt le gouverneur parut; le silence s'établit; un homme s'avança seul, au milieu de la place. Il roulait devant lui un tonneau et portait une besace.

C'était l'esclave des bords de l'Orénoque.

Il salua l'assemblée, ouvrit le tonneau et en tira un serpent. C'était un serpent bénin, grand ami des volailles, commensal assidu des basses-cours et plastron des enfants. L'assemblée se prit à rire d'un rire immense comme elle, et la fanfare du gouverneur eut grand'peine à rétablir le calme.

L'esclave jeta loin de lui ce serpent parasite, avec un air de dédain qui pouvait signifier: "Celui-là est un intrus; je ne le savais pas ici."

Il rouvrit le tonneau, et, cette fois, il amena un reptile dont le venin causait de cruelles douleurs, sans cependant occasionner la mort.

On s'attendait à mieux : l'assemblée ne rit plus, mais

elle murmura. L'esclave se découvrit le bras droit, y appuya la tête du serpent; le sang coula. Le peuple cessa de murmurer; il venait de comprendre qu'il n'avait pas été appelé pour servir de jouet.

L'esclave dénoua sa besace; elle était pleine de feuilles d'arbres; il en prit une portion qu'il mangea.

Cela fait, il retourna vers le tonneau, et bientôt on le vit agiter au-dessus de sa tête un serpent dont l'aspect remplit la multitude d'une crainte muette. Celui-là portait la mort avec lui, mort lente, mais inévitable. L'esclave excita l'animal, lui présenta le bras gauche, et montra aux spectateurs une double blessure.

Mais ce n'était pas tout: il lui restait une dernière épreuve; il fit signe à l'assemblée qu'il réclamait l'attention. En ce moment, tout en lui respirait l'exaltation. Humble et chétif esclave, il s'élevait, à force d'énergie et d'audace, au-dessus de la nature humaine. Et, de fait, il dominait alors, par l'ascendant de l'héroïsme, cette foule écrasée, anéantie sous son regard.

Aussi, avec quel noble sentiment de triomphe, avec quelle imposante majesté, il présenta tout à coup aux regards du peuple le serpent redoutable des bords de l'Orénoque, le serpent jaune, celui dont l'aiguillon frappait de mort avec une effrayante rapidité!

Il avait saisi l'animal au-dessus de la tête et le contenait inoffensif. Quand il jugea que tout le monde avait reconnu la nature du serpent, il se découvrit la poitrine, arracha d'avance une poignée de feuilles, irrita le reptile et se fit blesser au-dessus du cœur.

De toutes parts un cri d'épouvante et d'horreur retentit dans la place publique. Le silence régnait de nouveau, plus grave, plus intense, plus solennel; on attendait la fin. On eût cru que chacun avait été blessé au cœur et que l'assemblée tout entière n'avait plus qu'à mourir.

Une heure se passa; la mort ne vint pour personne.

Alors le peuple interrogea l'esclave: on lui demanda quel était son secret; il montra sa besace.

On lui demanda comment il avait découvert ce secret. Il retourna vers le tonneau, en tira un second serpent de la petite race; puis, d'un autre compartiment il fit sortir un oiseau dont les ailes étaient rognées.

Le peuple fut témoin d'un combat semblable à celui dont le pauvre mulâtre avait si heureusement interprêté les révélations. L'oiseau tua le serpent et acheva les feuilles.

Désormais l'Amérique comptait un fléau de moins.

Le gouverneur s'approcha de l'esclave, l'affranchit au nom du pays, l'investit de tous les droits civiques et lui assigna un revenu de cinquante mille dollars (250,000 fr. environ); puis, donnant à l'arbuste dont les propriétés venaient d'être miraculeusement découvertes le nom de l'oiseau qui les avait révélées au monde, il l'appela *guaco*.

De nos jours, les feuilles du *guaco* figurent sur toutes les tables de ces contrées, principalement sur les tables des campagnards, dont elles augmentent la sécurité, dont elles protégent les jours. Plusieurs fois, pendant leur vie, les habitants des plaines et des forêts s'inoculent le *guaco;* ils font passer dans leur sang cet antidote merveilleux. C'est en effet le seul moyen de prévenir les suites de la morsure qui porterait sur une artère, et qui, sans ce préservatif, frapperait de mort comme la foudre.

Les Moines de Fitero.

Je me rappelle un beau fait de ce Moyen-Age chrétien si décrié de nos jours par les niais docteurs de l'école Rénan.

En 1147, une armée arabe assiégeait la ville de Calatrava, en Andalousie. Le roi don Sanche, peu guerrier, s'épouvante. Eperdu devant le péril qu'il n'ose affronter, ce triste roi publie qu'il donne Calatrava à quiconque voudra la défendre et pourra la sauver.

Il y avait à Fitero, tout près de Calatrava, un monastère de l'ordre de Cîteaux. Un moine, dont l'histoire a gardé le nom, dom Diégo Velasquez, se prosterna aux pieds de Raimond, son abbé: " Père, lui dit-il, avant de prendre la bêche pour creuser ma tombe dans la solitude, j'ai porté l'épée de chevalerie. Or, voilà qu'arrivent des jours de terreur, non pour nous qui sommes prêts à tout souffrir avec la grâce de Dieu, mais pour les pauvres chrétiens de Calatrava. Souffrirons-nous que les impies viennent ravager les champs où nous versons des sueurs pour nourrir les pauvres du Christ?... On imite les martyrs en se laissant égorger au fond du sanctuaire; mais on imite aussi les Machabées en défendant les autels du Seigneur. Veux-tu que j'aille demander une épée au roi Sanche, et que je redevienne soldat pendant une journée de bataille? — Que Dieu t'accompagne, répondit l'abbé Raimond; nous te suivrons tous."

Et voilà que les pieux solitaires de Fitero vont se présenter au roi Sanche de Castille.

" — Seigneur roi, dit le moine Velasquez, nous avons appris au désert que tu donnais la ville de Calatrava au chevalier qui saurait la défendre. Garde ta ville, mais prête-moi ton épée."

Le roi Sanche fut grandement surpris de trouver dans le cœur d'un pauvre moine le courage qui manquait autour de lui.

" — Qui donc es-tu? demanda-t-il à dom Velasquez.

" — Je suis le dernier parmi les serviteurs des pauvres et les enfants de la pénitence, dit le moine avec simplicité. Tu appelais des défenseurs, on ne te répondait point. Au milieu de ce silence, j'ai entendu ta plainte: me voilà."

Les chevaliers frémissaient autour du roi; la rougeur montait à leur front.

" — Frères en Dieu, leur dit Velasquez, vous avez choisi le poste d'honneur autour de la personne du seigneur roi; votre devoir et votre honneur sont de le défendre. Ne m'enviez point la part obscure que je prends dans vos travaux; ne l'avez-vous pas vous-mêmes abandonnée comme une croix trop lourde à vos épaules?

" — Par le salut de mon âme, s'écria le roi Sanche, ce que j'ai juré de faire sera fait! J'ai donné et je donne encore Calatrava à quiconque me l'aura gardée!

" — Elle sera donc à Dieu! reprend Velasquez. Seigneur roi, et vous, chevaliers de Castille, priez pour le moine qui va combattre."

Les Cisterciens reprennent alors en procession le chemin de la ville assiégée. L'armée musulmane les voit passer à la portée de son camp; mais elle ne soupçonne pas que ces hommes de prière cachent des cœurs héroïques sous la bure qui les couvre. Ils entrent dans Calatrava, qui n'avait que ses murailles pour défense.

Ils assemblent le peuple ; ils lui demandent des armes, et les voilà sur les remparts.

Le Père Diégo Velasquez envoie au chef de l'armée assiégeante un parlementaire religieux, avec ce message qui peint admirablement l'esprit des âges de foi :

" Diégo Velasquez, indigne et obscur serviteur du Tout-Puissant, au glorieux émir de l'Andalousie, salut au nom du Dieu des armées.

" Tu veux prendre Calatrava, parce que tu l'as possédée ; mais les chrétiens te l'ont ravie par la volonté de Dieu, contre laquelle l'homme se brise. Il n'y a point, à l'heure qu'il est, d'armée chrétienne dans nos murs. Tu te crois fort, et tu as dit : ' J'irai, et j'écraserai leur faiblesse.' Mais tu n'as pas compté avec Dieu ; et Dieu sera notre appui, parce qu'il est notre unique espérance. Les hommes de prière sont sortis du silence et de la solitude pour venir défendre l'autel où prient leurs frères. Ose tenter l'assaut ; tu nous trouveras sur les remparts, et ta fureur ne montera pas plus haut que le pied de la Croix. "

Or, quand l'émir aperçut debout sur les murailles de Calatrava les moines de Fitero, le front sans casque et la poitrine sans cuirasse, mais le glaive au poing, dans l'attitude immobile d'une confiance surhumaine, il n'osa passer outre, et peu d'heures après, il disparut avec son armée.

Ces braves moines de Fitero étaient des héros de cette foi vive qui, selon la parole du divin Maître, pourrait transporter des montagnes. Quand le péril fut éloigné, ils posèrent l'épée pour reprendre humblement la pioche, et retournèrent dans leur cloître. Mais le roi Sanche, pour immortaliser leur dévouement, obtint du pape que ces héroïques soldats de la Croix fussent constitués en un ordre religieux et militaire qui prit le titre de Calatrava, et qui contribua, dans la suite, par de brillants exploits, à la destruction totale de l'empire arabe d'Espagne.

D. Marie Berdard.

De la Dignité du Pauvre.

La pauvreté, issue du péché originel, et entretenue par les fautes continuelles de l'homme, devint, dans les desseins de Dieu avant la Rédemption, le type de l'homme dégénéré, le type de la dégradation d'origine.

Aussi, dans tous les siècles qui ont précédé Jésus-Christ, et pendant lesquels Dieu voulait faire sentir à l'homme sa chute, son impuissance, Dieu a permis aux vices des hommes de maintenir le pauvre dans un état dégradé.— Si aucun homme alors n'avait manqué de rien sur la terre, l'homme aurait pu croire qu'il n'avait rien perdu des biens véritables. Mais le riche avait beau s'enfler de sa puissance et de sa richesse, en voyant une partie de ses frères dans la détresse et l'indigence, il avait sous les yeux une preuve toujours vivante de la chute originelle.

Qu'était-ce en effet que la pauvreté, avant Jésus-Christ ?

Dans l'estime des hommes, c'était un opprobre, une dégradation, un vice ; le pauvre était la balayure du monde ; il y avait de la boue sur la face de la pauvreté. — Ce n'est que dans les siècles chrétiens qu'on a pu formuler cet adage : Pauvreté n'est pas vice. On ne connaissait auparavant ni la dignité de la misère, ni le respect pour l'épreuve, ni la consécration de l'adversité, ni le culte du malheur. Les plus sages et les plus éclairés soutenaient ce dogme désolant : Qu'on ne souffrait jamais sans être coupable.

Dans les secours, à part quelques sentiments vagues de compassion qui luttaient avec les mœurs reçues, ils étaient nuls. Trouvez-nous dans l'antiquité une espèce d'hospice pour le malade ou le vieillard. Montrez-nous, dans les beaux jours de Thèbes, de Memphis, d'Alexdrie, d'Athènes, de Rome, une ébauche grossière d'un disciple de saint Jean de Matha, d'un frère de Saint-Jean-de-Dieu. Si une fille de Saint-Vincent-de-Paul eût apparu dans le siècle de Périclès ou d'Auguste, on ne lui eût jamais permis de servir les pauvres, et l'on n'eût jamais pu croire qu'elle fût une simple mortelle.

Dans la pratique, les barbares se débarrassaient par la mort du vieillard et de l'infirme.

Encore aujoud'hui, la Chine civilisée jette dans les carrefours les enfants qu'elle ne veut pas nourrir, comme on se défait de la portée des animaux trop féconds. — Et la civilisation la plus avancée du paganisme parquait les pauvres en troupeaux d'esclaves ; ce n'étaient plus des personnes, mais des choses organisées que l'on nourrissait pour la mesure du travail, et que l'on faisait fructifier comme le produit du bétail.— L'esclavage antique, avec sa dégradation physique et morale, est le seul établissement de bienfaisance qu'aient pu créer les mœurs païennes.

Le christianisme, après seize siècles de progrès, est arrivé à la fille du Saint-Vincent-de-Paul. — Le paganisme, après quarante siècles de civilisation, au milieu des prodiges dans les sciences et dans les arts, prodiges qui sont restés l'admiration de tous les âges, en était arrivé à ne compter pour rien la vie des pauvres, à essayer le poison sur les esclaves, comme nous l'essayons aujourd'hui, dans l'intérêt de l'art, sur le plus vil animal ; à prodiguer cette vie du pauvre dans les cirques pour l'amusement du peuple ; et les vestales romaines, ces singulières *religieuses*, avaient le privilége dans les amphithéâtres d'incliner le doigt pour indiquer le moment d'égorger et d'achever les gladiateurs vaincus.

Un trait surtout qui caractérise les mœurs, c'est qu'un Vadius Pollion faisait abattre chaque matin un esclave, et jeter ses membres dans ses viviers pour nourir et engraisser ses murènes.— Il avait appris, par l'expérience de la table, que leur chair acquérait ainsi une saveur plus délicate. Les mœurs publiques ne répugnaient pas à ces excès révoltants, et la Rome des Césars trouvait seulement qu'il y avait là un certain raffinement de délicatesse.— Or, entre Pollion engraissant ses murènes de sang humain, et une Sœur de Charité pansant avec amour les plaies les plus dégoûtantes, s'enfermant à fond de cale dans un sépulcre pestiféré, il y a l'infini, c'est-à-dire la distance que Dieu seul pouvait combler.

Mais si Dieu, pour donner au monde le type de la dégradation morale de l'homme, a permis à la corruption humaine d'abaisser les pauvres jusqu'à ces excès, Dieu venant dans notre nature rendre à l'homme plus que sa dignité d'origine, faire surabonder la grâce où avait abondé l'iniquité, devait par contre-coup relever la dignité du pauvre et le présenter désormais comme type de la régénération humanitaire.

Cette réintégration s'est opérée par Jésus-Christ, sans bouleversement, sans secousse, sans déclassement de

la société ; seulement, de grands coups sont frappés, de grands exemples donnés, de grandes leçons publiées à la terre.

Dieu a relevé le pauvre dans sa personne et par sa doctrine.

Quand le Verbe s'est fait chair et qu'il a habité parmi nous, il a voulu de plus s'incarner dans la pauvreté ; il a donné pour signe de le reconnaître un petit enfant, enveloppé de langes, couché dans une crèche ; et par là, dit saint Bernard, il a consacré dans son corps la pauvreté. — Il a voulu que cette indigence marquât toute sa vie. Fils adoptif d'un ouvrier, il a été ouvrier lui-même, n'a pas eu où reposer sa tête, est mort sans vêtements, et a reçu, comme le pauvre, une sépulture gratuite. Or c'était là montrer que la pauvreté est quelque chose de grand, puisqu'elle devenait le seul ornement d'un Dieu fait homme.

De plus, la veille de sa mort, un grand coup avait été frappé. — Quand Dieu voulut punir le monde par le déluge et amener sur la tête de l'homme de nouveaux cieux moins cléments que dans l'état primitif de l'atmosphère, son doigt n'eut besoin que d'incliner de quelques degrés l'axe du monde vers les étoiles du nord ; et quand il voulut renouveler la face du monde moral en faveur du pauvre, ce Dieu n'eut besoin que de fléchir le genou. — Dans la dernière cène, ce Maître et Seigneur voulut rendre à ses disciples les services les plus humbles en leur lavant les pieds ; puis il se releva sans avoir rien perdu de sa dignité et de sa grandeur, et il leur dit : Vous m'appelez votre seigneur et votre maître ; vous avez bien raison, car je le suis, et dans l'action même que je viens de faire, je n'ai pas cessé de l'être. Si donc je vous ai rendu de si bas offices sans m'abaisser, c'est pour vous relever ; et vous serez grands en vous humiliant ainsi aux pieds des petits. En ce moment, je donne à l'autorité et à la grandeur des allures nouvelles ; les rois des nations dominent avec auteur, il n'en sera pas ainsi de vous ; mais quiconque sera le plus grand deviendra le serviteur de tous.—Le Créateur aux pieds de la créature ! A cet instant solennel, l'axe du monde moral a été ébranlé, le petit est devenu grand, le pauvre a été revêtu de dignité, le servir a été un honneur ; et la puissance, régénérée dans son principe, a pris dans la modestie et l'humilité son plus grand éclat, dans le dévouement aux inférieurs sa consécration d'action et de devoir.

Dieu a relevé le pauvre par sa doctrine.

La première fois que le Sauveur ouvrit la bouche pour instruire le monde, sa première parole fut celle-ci : *Heureux les pauvres !* — Vous imaginez-vous le coup de tonnerre de cette parole sur un monde énervé, superbe et corrompu ; sur un monde qui ne voyait dans le pauvre que le rebut du genre humain, et qui ne savait placer le bonheur que dans la possession de la fortune ? — Quelle parole pour relever le pauvre du fond de l'abîme, et de la boue profonde où il était écrasé depuis tant de siècles !

Mais la dernière parole de ce Dieu sauveur, au dernier jour du monde, est bien autrement forte pour replacer le pauvre dans toute sa dignité. Le souverain " Juge dira aux justes : Jai eu faim et vous m'avez " donné à manger, à moi.— Mais quand donc, Seigneur, " vous avons-nous donné à manger ? — Toutes les fois " que vous avez accordé ce secours au plus petit de mes " frères, c'est à moi que vous l'avez accordé." — A Moi ! Et par cette parole, le pauvre est constitué le représentant de Jésus-Christ, son lieutenant, chargé de sa procuration, un autre lui-même ! Voilà sa dignité.

Et saint Ambroise faisant écho dira : " Le pauvre " tend la main, mais c'est Dieu qui reçoit.— Et le ciel, faisant écho proclamera que Martin a revêtu Jésus-Christ de la moitié de son manteau qu'il a donné à un pauvre. — Et l'on écrira hardiment sur le tronc des aumônes : C'est à moi que vous donnez, c'est à Jésus-Christ dans la personne du pauvre. *Mihi fecistis ; Christo in pauperibus.*

C'est idée-mère du pauvre mis à la place de Dieu produisit la plus complète révolution dans les mœurs, dans le langage, dans l'estime générale et intelligente ; et tout ce qui était petit, faible, abandonné, malade, infirme, eut des droits sacrés au respect et aux soins de tous.

L'Eglise était à peine sortie du Cénacle, que l'on vit accourir à elle, d'un côté les pauvres, qui comprenaient qu'une place d'honneur leur était acquise ; de l'autre, les riches, qui s'estimaient honorés et heureux de mettre à leurs pieds leurs richesses. — Il fallut créer l'ordre des diacres pour servir les pauvres dans le détail, et les Apôtres, se réservant la haute administration de l'aumône, ne parlaient de cette aumône que comme *d'un hommage* qu'ils suppliaient les pauvres *de vouloir bien agréer.*

Les maisons épiscopales s'appuyèrent bientôt sur l'église cathédrale et sur la maison qui servait d'asile aux malheureux. — A Paris, saint Landri désigna cet asile par un nom que la foi seule put inventer, il appela l'asile des malades *l'Hôtel-Dieu*, c'est-à-dire l'hôtel, le palais où Dieu souffre, languit dans la personne de ses membres les plus chers.

Les siècles de la chevalerie avaient voulu fonder un ordre pour servir les pauvres, et dans les statuts on ne les appelait jamais que du titre de nos seigneurs les pauvres. — Tous les saints, à leur manière, deviennent dans chaque siècle les bienfaiteurs de l'humanité ; et pour ne parler que de l'Église de Paris, dans les derniers temps : — l'un de ses évêques voit gravée sur son marbre funéraire la bénédiction des pauvres, — l'autre a une bourse à la main, qu'il donne à une veuve ; — celui-ci paraît avec le prodige de son œuvre des orphelins du choléra ; — celui-là a donné son sang et sa vie pour le peuple ; — et aujourd'hui encore la devise épiscopale proclame, pour plus grande noblesse, la noblesse de la charité.

Depuis que Dieu s'est abaissé aux pieds de ses créatures, chaque jeudi saint, dans l'Église, d'un bout du monde à l'autre, ce qu'il y a de plus grand, de plus élevé en dignité, lave les pieds des pauvres et les baise avec respect. — Et dans le christianisme, il n'y a pas de plus grand honneur que d'assister les pauvres, de les servir, de prêcher et de quêter pour eux.

L'effet de ces honneurs rendus aux pauvres a été immense sur la société. Il est bon de considérer quelquefois les choses religieuses sous le rapport social. —Tant d'hommes veulent de la religion le seul côté humanitaire ; ils ne veulent de cette échelle mystérieuse, ni le sommet qui touche au ciel, ni les échelons qu'il faut monter pour y arriver ; ils n'ont des yeux que pour la base qui touche aux intérêts de la terre. C'est à ces yeux appesantis qu'il faut aussi montrer la vérité.— Et puis, malgré que l'on dise et proclame que la religion

est le fondement de la société, cette assertion reste dans le vague, sans être assez précisée; il est bon de savoir au juste à quel point la religion fonde, consolide, bénit l'ordre social.

Ce qui tient le monde dans un perpétuel malaise, ce n'est pas tant l'inégalité des conditions et des fortunes, qui n'est après tout que la conséquence indéclinable de l'inégalité des esprits, des mérites, même des forces physiques; c'est cette inégalité, irritée d'un côté par l'absence des idées de la Foi, envenimée de l'autre par le mépris de la vertu si elle est pauvre, par l'estime de la richesse quelque souillée qu'elle soit.— Le jour où la modération des désirs passe pour sottise, et l'insuccès (souvent par vertu) pour une ineptie, et même pour une faute; le jour où l'argent et le succès sont tout, font tout, absolvent de tout, il y a malaise, désordre, irritation; tout fermente, bouillonne et gronde dans les bas-fonds de la société, et, à un moment donné, il y a explosion et bouleversement.

Reprenez, au contraire, les idées de la Foi; — n'estimez pas si fort ce qu'un Dieu n'a pas voulu posséder sur la terre, et ce que, certes, il n'a pas béatifié; — ne voyez dans tous les hommes que des frères, créés tous à l'image de Dieu; — pratiquez la fraternité en rendant honneur à tous; — que le méchant, quelque grand qu'il soit, ne vous paraisse rien; que le pauvre et le petit, s'ils craignent Dieu, aient leur place et leur part de considération; — pour les dédommager de leur rang providentiel dans les choses de la terre, rendez-leur le respect et les soins délicats que la religion inspire; — que par vous ils sentent qu'ils ont leur dignité, que vous avez autant besoin d'eux qu'ils ont besoin de vous; — et que tout cela se fasse sans politique mesquine, sans égoïsme matériel, sans arrière-pensée de calcul et d'intérêt; mais que ces sentiments, d'ailleurs si nobles quand ils ne seraient pas religieux, soient puisés dans les entrailles mêmes de la Foi.

Alors tout rentre dans l'ordre, l'ordre amène la paix, la paix un certain bonheur, et le vrai niveau s'établit *en christianisant de part et d'autre l'inégalité des conditions :* — c'est-à-dire, en *élevant* la pauvreté jusqu'à une résignation pleine de noblesse, la richesse jusqu'à une miséricorde pleine de délicatesse et d'humilité, pleine de respect et d'honneur pour le pauvre: *Ut fiat æqualitas.*

Enfin, l'effet religieux de cette dignité du pauvre est de féconder l'aumône bien autrement que l'émotion du cœur qui est passagère, que l'entraînement du zèle que tout peut ralentir. — L'homme se lasse de donner sans recevoir; mais quel mobile ici! — C'est à Dieu que je donne, c'est pour lui que je donne, c'est avec usure que je place l'argent entre ses divines mains; — de plus, je donne pour moi, car la main du pauvre n'est pas seulement la main de Dieu qui nous est *tendue*, c'est la main de Dieu qui nous est *ouverte.*

Lettre sur l'Instruction Chrétienne de la Jeunesse.

La justice élève une nation, a dit l'Esprit-Saint, et le péché rend les peuples malheureux. La prospérité d'un pays n'est pas tout dans l'abondance de ses produits, le perfectionnement de son industrie, le nombre et la valeur de ses armées. Ces choses sont louables sans doute, et il est de la sagesse de ceux qui gouvernent de les faire valoir dans un juste tempérament; mais seules elles n'enfantent que le luxe, la corruption des mœurs qui en est la conséquence, et cette cupidité effrénée, prélude ordinaire de la ruine des Etats. Le vrai bien d'une nation consiste dans la vertu fondée sur la crainte de Dieu et l'accomplissement de sa loi. Les païens eux-mêmes l'ont senti: les anciens Romains regardèrent comme les beaux temps de la république ceux où les mœurs étaient sévères et où les consuls, après l'éclat de la victoire, rentraient modestement dans la vie privée et se livraient aux travaux simples de l'agriculture. Toujours les vertus domestiques préparèrent les vertus sociales, ou plutôt celles-ci n'ont été que vaines et apparentes lorsqu'elles n'avaient point les premières pour appui.

La société, en effet, n'est point un être abstrait, un monde imaginaire; elle se compose de familles. C'est au sein de chaque famille que se forment les premiers sentiments bons ou mauvais, les rapports intimes mais divers qui ensuite se développent et se répandent au dehors. Au point de vue pratique, ce sont les parents qui sont les premiers maîtres, je dirais presque les premiers législateurs de leurs enfants. L'apôtre St. Paul, qui a tracé pour toutes les choses de la société des règles de conduite qui sont la base de toute saine morale, inculque cette vérité, et insiste auprès des pères et des mères de familles pour qu'ils ne négligent jamais le soin de leurs enfants et de leurs serviteurs. Parents, leur dit-il, faites vous-mêmes l'éducation de vos enfants et pliez-les de bonne heure à la sainte discipline du Seigneur.

Oui, parents chrétiens, vous avez soin de pourvoir aux besoins matériels de ceux à qui vous avez donné le jour. cela est juste et nécessaire: les animaux eux-mêmes le font aussi par instinct, et sont ici quelquefois un exemple pour l'homme. Mais là ne doit pas se borner votre sollicitude: vos enfants ont été créés à l'image de Dieu, ils ont un esprit et un cœur flexibles comme les membres de leur corps délicat; c'est cet esprit qu'il faut éclairer, c'est ce cœur qu'il faut former tout d'abord à la vertu; telle est la plus grande, la plus importante de vos obligations. Et combien ne se présente-t-il pas d'occasions pour des parents chrétiens d'ouvrir dès le plus jeune âge l'âme de leurs enfants à des sentiments honnêtes, et surtout de leur inspirer l'amour de la religion? Qui empêche un père, lorsqu'il conduit son fils dans la campagne et que la joie de cet enfant se dilate sous un beau ciel, de lui faire remarquer qu'un Dieu bon a fait toutes ces choses, et qu'il faut qu'il nous ait beaucoup aimés pour avoir ainsi pourvu non-seulement à ce qui nous est nécessaire, mais encore à notre plaisir? Si cet enfant voit une croix, sa mère ne peut-elle pas lui dire qu'un Dieu est mort pour notre amour et qu'il a été attaché à la croix par ceux mêmes qu'il voulait sauver? L'enfant sera frappé d'une chose si étonnante et ne l'oubliera pas. Il est mille occasions encore: comme si l'enfant demande ce que c'est qu'un baptême, une première communion, un convoi funèbre, où des parents chrétiens pourront faire quelques réflexions qui s'imprimeront d'elles-mêmes dans cette âme candide, comme la trace du sillon dans une terre neuve et déjà préparée. Mais il faut passer de la réflexion à la pratique, et les parents ne perdront pas de vue cet avis qui est de Fénélon, cet ami si sage de l'enfance: Si vous n'y prenez garde, dit-il, des prières trop longues fatigueront les en-

fants, des offices ou des sermons au-dessus de leur portée provoqueront leur ennui. Un père ou une mère tâcheront de parer à cet inconvénient en ne leur faisant réciter que des prières courtes, faciles, dont ils comprendront le sens; ils leur en suggéreront les motifs, par exemple : qu'ils sont obligés de bénir dès le matin Dieu leur Père qui les a conservés pendant la nuit, et que, ne pouvant être sûrs de vivre jusqu'au lendemain, ils ne doivent jamais s'endormir sans s'être recommandés à lui et lui avoir demandé pardon des fautes commises pendant le jour. Les enfants sentiront de suite une si juste obligation, ils viendront d'eux-mêmes, dans leur langage naïf, demander qu'on leur fasse réciter leurs prières; car l'homme est naturellement religieux. Le Créateur a gravé ce sentiment au fond de son être, et il suffit presque de l'indiquer pour que son âme s'y porte naturellement.

Nous pourrions en dire autant de tous les autres sentiments bons et généreux qu'il faut développer dans le cœur de l'enfant, et qui feront plus tard son bonheur et celui de la société. Formez-le dès les premières années, doucement mais fortement, à l'ordre et au travail. Qu'il soit déjà soigneux dans la disposition des objets mis à son usage, et il ne sera dans la suite de sa vie ni insouciant ni dissipateur; mais aussi faites-lui éviter une parcimonie calculée qui le rendrait égoïste et peut-être avare. Qu'il s'associe, parents chrétiens, ce cher enfant à vos bonnes œuvres; faites passer par ses mains l'aumône que vous voulez placer dans celle du pauvre. Que votre enfant quelquefois offre spontanément pour le soulagement d'enfants malheureux une partie de ses petites épargnes, peut-être fruit de ses succès. Alors on pourra dire un jour de lui, ce que l'Esprit-Saint loue dans le juste, que la miséricorde a crû en lui avec les années. On ne saurait croire combien les premières leçons de générosité, de sagesse et aussi de pudeur et de modestie, laissent dans les enfants, même les plus légers, de traces profondes, bien qu'elles soient pour le moment inaperçues.

(*A continuer.*)

Sainte Anne du Bout de l'Ile. (1)

Voici quelques renseignements sur la première chapelle de *St. Louis* et la première église de *Ste. Anne*, qui me manquaient lors de la rédaction de l'article dont on vient de relire le titre.

Dans les premières concessions de terres, le Séminaire avait réservé, pour l'usage de l'église de St. Louis, la terre qui a été concédée en 1711, à Jean de Lalonde. (2) Sur la *devanture* de cette terre, M. l'abbé d'*Urfé* avait fait bâtir et avait desservi la *première chapelle* à l'endroit qui a été appelé pour cela la *Baie d'Urfé*. Dans le contrat de concession à Jean de Lalonde, en 1711, le Séminaire réserva sur la *devanture* de cette terre trois arpents de front sur deux de profondeur, ou trois arpents de profondeur sur deux de front. Sur ce terrain de six arpents étaient l'église et les dépendances que le Séminaire réserva avec le fonds. (3)

M. d'Urfé a donné son nom à cette partie du haut de l'Ile de Montréal appelée la *Baie d'Urfé*, où il réunit des sauvages qu'il desservit en qualité de missionnaire. (1)

Voilà qui prouve une fois de plus que la première église ou chapelle de *St. Louis*, aujourd'hui *Ste. Anne*, était à la *Baie d'Urfé*, comme je le disais dans le numéro du 1er mars. Car le terrain réservé par le Séminaire en 1711, sur lequel était l'église, est exactement le même que la *Pointe à Caron* où l'on a fait des fouilles dans l'automne de 1865. D'un autre côté, le fait que le Séminaire a réservé, en 1711, six arpents de terre avec l'église et dépendances, démontre que cet établissement n'était pas encore abandonné, et par conséquent, que la desserte de la paroisse de St. Louis s'est faite en cet endroit jusqu'à la construction de la première église de Ste. Anne. De plus, les documents que je cite ici font voir que les suppositions contenues dans la note qui finit au bas de la page 80 de l'*Echo* étaient exactes. Cependant, malgré le secours de M. Faillon, je ne puis dire à quelle époque M. d'Urfé a desservi les sauvages à la baie à laquelle il a laissé son nom, ni quand il y a fait bâtir la première église, quoique, d'après l'ensemble de ce qu'il dit de ce missionnaire dans son troisième volume, je me crois fondé à conjecturer que ce fut en 1674.

Quant à la première église de Ste. Anne, j'avais dit qu'elle fut agrandie d'environ le tiers vers 1825. Et maintenant je puis affirmer qu'elle fut allongée de 20 pieds (environ le tiers), dont 5 ajoutés à la nef et 15 pour le chœur, sous M. Barthélemi Fortin, curé de la Pointe-Claire de Ste. Anne, en 1820. M. Fortin en fit la bénédiction le 16 novembre 1820. C'est à cette époque que les fenêtres qui éclairaient cette ancienne église furent percées; auparavant elle n'était éclairée que par des *lucarnes* placées sur la couverture. (2)

F. Bourgeault, Ptre.

(1) Voir l'*Echo* du 1er Mars, No. 5, pages 78 et suivantes.

(2) Aujourd'hui elle appartient à Isidore Pilon, Antoine St. Denis et Antoine Caron.

(3) Archives du Séminaire de Montréal. Ancien livre terrier. Plan de l'Ile de Montréal, contrats de concessions.

(1) M. Faillon, Histoire de la Colonie Française en Canada, Tome III, pages 189 et 283.

(2) Archives de l'Evêché de Montréal, cure de la Pointe-Claire. Lettres de M. Fortin à Monseigneur de Québec, 8 février 1819 et 16 novembre 1820.

"Les Jeunes Converties,"

OU MÉMOIRES DES TROIS SŒURS, DEBBIE, HELEN ET ANNA BARLOW.

Tel est le titre d'un livre qui vient d'être traduit de l'anglais en français par un de nos compatriotes, et qui doit être mis en vente tout prochainement. On nous a fait le plaisir de nous en passer un exemplaire, mis en page seulement, afin que nous pussions en prendre connaissance immédiatement. Nous l'avons lu, rapidement il est vrai, mais *avec délice*, pouvons-nous dire. La lecture de ce livre captive au point que vous ne pouvez vous en séparer que vous ne l'ayez parcouru en entier. D'abord, le sujet en soi est palpitant d'intérêt; puis, d'un autre côté, il est si bien présenté qu'il est impossible de ne pas se laisser entraîner par les charmes qui s'y rencontrent à chaque page. Nous avions déjà lu l'ouvrage en anglais, et nous osons dire que, pour nous, il n'a rien perdu de son naturel, de sa beauté, par la traduction.

Comme l'annonce le titre, le sujet est la conversion de trois jeunes demoiselles des Etats-Unis. Deux d'entre elles entrèrent au Couvent de la Congrégation, à Montréal, en 1853, avec tous les préjugés qu'on rencontre presqu'invariablement chez les protestants, surtout aux Etats-Unis. L'aînée, dont l'intelligence était tout-à-fait remarquable, ne manqua pas de déposer bientôt ses préjugés ; tout ce qu'elle voyait, tout ce qu'elle entendait, au couvent, faisait sur elle une impression des plus favorables. Au bout de quelques mois, ses parents, alarmés de ses tendances en matière de religion, se hâtèrent de la rappeler dans la famille. Mais la grâce avait déjà déposé dans cette belle âme un germe qui devait se développer bientôt, une semence qui devait porter les fruits les plus précieux. Cette jeune personne devint apôtre dans sa famille. Deux de ses sœurs se convertirent au catholicisme pour quitter presqu'aussitôt cette vie et aller recevoir au ciel la récompense de leurs vertus. L'aînée, qui avait été l'instrument de la grâce pour amener à la connaissance de la vérité du catholicisme ces vertueuses jeunes personnes, les suivit de près ; elle mourut quatre semaines seulement après la plus jeune.

La mort de chacune d'elles, admirablement bien décrite (celle des deux plus jeunes par l'aînée elle-même), offre le plus touchant tableau qu'il puisse être donné de contempler.

Voici, en partie, comment s'exprime le traducteur en offrant au public canadien son ouvrage :

" Le livre intitulé : *Les Jeunes Converties*, écrit d'abord en anglais, et dont nous offrons une traduction française au public canadien, a eu un grand succès aux Etats-Unis. Sans en exagérer l'importance, nous pouvons dire qu'il renferme une lecture pieuse, édifiante et pleine d'intérêt.

" L'attrait de la jeunesse pour les lectures frivoles, romanesques, qui détruisent les plus belles intelligences et pervertissent les cœurs les mieux faits, nous a déterminé à entreprendre la tâche ardue de traduire *Les Jeunes Converties*, convaincu que ce livre ferait, dans un certain degré, contrepoids aux mauvaises lectures ; car, sous le rapport de l'intérêt, il ne le cède à aucun autre. La conversion des demoiselles Barlow, la mort qui les enlève toutes trois, à la fleur de l'âge, dans l'espace de quelques mois seulement, offrent un véritable drame, et un drame des plus émouvants. Si l'on est avide d'émotions, on en trouvera ici, mais ce sera de ces émotions qui ne laissent aucun remord après elles, parce qu'elles sont produites par les charmes entraînants de la vertu.

" Outre que les faits rapportés dans ce livre sont, de leur nature, bien propres à édifier, ils ont pour nous un double intérêt, parce qu'ils se sont passés, en partie du moins, au milieu de nous, dans une institution que nous connaissons tous, et qui nous est chère à plus d'un titre.

" Pour plusieurs jeunes personnes, ce livre aura encore un plus vif intérêt ; car il leur rappellera le souvenir précieux de leur séjour au couvent—le souvenir des plus beaux jours de leur vie ; il leur rappellera encore celui de deux jeunes compagnes chéries, qui n'ont fait, à la vérité, que passer au couvent de la Congrégation, mais qui ont répandu sur leur passage le parfum de leur tendre piété et de leurs modestes vertus, qu'on respire encore dans cette sainte demeure.

" Après avoir lu *Les Jeunes Converties*, notre impression a été que ce livre est très-propre à faire aimer la religion, à faire apprécier, à ceux qui auraient eu le malheur de s'éloigner de ses pratiques, ses bienfaits dans les âmes ; à leur faire connaître sa puissance de consolation au milieu des épreuves sans nombre qui se rencontrent dans le chemin de la vie. Que le lecteur veuille bien faire la comparaison entre le calme, la douce paix, la sérénité de ces âmes pures, de ces trois vertueuses jeunes sœurs, en face de la mort—de la mort qui venait les ravir, au printemps de la vie, à un monde qui les eût adorées, d'une part ; et, de l'autre, l'agitation, le trouble, les déceptions et surtout les sombres remords de tant de jeunes filles qui n'ont jamais connu de la piété que le nom, et qu'il dise de quel côté se trouve le bonheur!..

....

....

" Nous sommes heureux de pouvoir ajouter, en terminant cette préface, que depuis la mort des demoiselles Barlow, leur mère est devenue catholique de même qu'une de leur sœur. Il n'y a plus, dans cette respectable famille, que le père et une jeune demoiselle qui n'aient pas encore renoncé au protestantisme. Nous prions les personnes pieuses, qui ne manqueront pas d'être édifiées en lisant ces pages toutes empreintes du sentiment religieux, de vouloir bien s'unir à nous pour demander à Dieu qu'il daigne, dans son infinie miséricorde, amener l'un et l'autre à la connaissance de la foi catholique et à la pratique fidèle des devoirs qu'elle impose."

Le travail typographique, qui sort des ateliers de notre compatriote, Monsieur Eusèbe Senécal, si avantageusement connu, est remarquablement bien exécuté, et on nous informe que la reliure sera faite sans épargne.

Ce livre est des plus convenables pour être offert en prix dans les pensionnats et dans les écoles. La lecture en est si édifiante, si propre à gagner à la vertu et à la religion le cœur des jeunes personnes, que nous voudrions le voir répandu aussi dans nos campagnes, où il pourrait faire indubitablement beaucoup de bien.

Un Terrible Secret.

(*Suite.*)

" Je lui demandai quelques détails sur l'époque, sur l'heure, sur le lieu de la cène. Que devins-je quand j'entrevis d'abord, puis quand je compris que sa victime n'était autre que le rival de mon frère ?

" Mon premier mouvement de l'âme fut une immense action de grâces à Dieu ; puis tout à coup, l'idée du devoir traversant mon esprit, je sentis toute l'horreur de ma position, je poussai un grand cri et je perdis connaissance.

" Quand je revins à moi, j'étais hors du confessionnal, appuyé sur le genou de mon horrible pénitent, qui d'une main me soutenait la tête, et de l'autre me faisait respirer des sels.

" Nous étions seuls dans cette vieille église où régnait une obscurité presque complète. Je levai les yeux vers cet homme et je m'écriai :

"—Misérable ! et c'est mon frère qu'on accuse de ce meurtre !

" — Quoi ! vous seriez le frère du capitaine Fitz-Gérald !

" — Oui, et le fils de sa vieille mère, entends-tu ?

" — Oh ! mon Dieu, et moi qui me suis accusé à vous ! Mais vous ne me trahirez pas ? vous ne me dénoncerez pas ? La confession, c'est sacré cela !

" — Je ne le sais que trop : mais cependant je ne puis laisser mourir sur l'échafaud mon frère innocent !

" — Tant pis, je ne veux pas mourir, moi, à présent surtout que je suis riche. Tenez ! le tombeau du Christ est dans la chapelle vis-à-vis : jurez-moi par la sainte hostie que vous ne révélerez pas ma confession...

" — Il y a un an que mon serment de prêtre est juré devant Dieu. Je ne t'en dois pas, je ne t'en ferai pas.

" Et comme il posait convulsivement sa main droite sur la manche de ma soutane, je me dégageai et l'entreignis de mes deux bras de manière à lui faire sentir que j'étais plus vigoureux que lui.

" Il se mit alors à trembler et à pleurer ; je le poussai près de la porte de l'église, en lui disant :

" — Sous peine de ta condamnation éternelle, je t'ordonne de me venir trouver demain au soir, en ce même lieu. D'ici là je verrai ce que je dois faire pour concilier mes devoirs de prêtre et de frère. Dans tous les cas, tu seras sauf pour aller et pour revenir. "

Rentré chez moi, je ne cherchai guère à dormir, vous le pouvez croire ; je passai le reste de la nuit à méditer, bien inutilement ; j'étais acculé dans un affreux dilemme : il fallait violer le secret de la confession ou laisser périr sur l'échafaud un innocent qui me touchait de si près. Le matin venu, j'écrivis à mon archevêque. Sans lui nommer le coupable, je lui exposai avec détails l'étrange révélation que j'avais reçue ; je lui dépeignis mes angoisses, je solicitai ses consolations et ses avis. Singulière faiblesse dont les cœurs les plus honnêtes ne sont pas exempts ! Quand le bien nous coûte à faire, nous avons besoin qu'un plus fort que nous nous y contraigne ; quand le mal nous est avantageux, nous ne serions pas fâchés de trouver quelqu'un qui nous conseillât.

La réponse ne se fit pas attendre ; la voici. Longtemps je l'ai portée sur moi, comme la seule pièce qui pût un jour amener la réhabilitiation de mon frère ; depuis j'ai continué de la porter par habitude et par respect pour l'excellent homme qui l'a écrite :

"Dublin, 29 avril 1793.

" Mon cher et bien-aimé fils,

" Au moment où je me levais, on m'a remis votre lettre ; c'est avant même de prier, c'est les larmes aux yeux et dans le cœur que je vous réponds. Dieu, qui vous envoie une si rude épreuve, prendra pour une prière à lui les quelques mots que je vous écris.

" Permettez-moi de me réjouir d'abord avec vous de l'innocence de monsieur votre frère ; nous avons manqué à la charité chrétienne en le jugeant sur des apparences trompeuses. Quoi qu'il arrive, ce vous sera une consolation de savoir qu'il n'a pas souillé par un assassinat l'épée que lui avait léguée votre honoré père.

" Maintenant, que vous dirai-je que vous ne sachiez aussi bien que moi ? Pourquoi me consulter ? N'avez-vous pas lu dans S. Bernard : *Sacerdos a confitente monitus nefarios homines in insidiis locatos sibi vim facturos, præstituta die et certo loco, ea tamen die eum per locum transire debet si consilium aut mos illi fuerit.* (Si le prêtre apprend au confessional que des malfaiteurs l'attendent en tel endroit, il ne doit pas moins y passer, s'il avait dessein ou coutume de le faire.)"

" Cette doctrine est celle de l'Eglise tout entière, et pourquoi ? C'est qu'une fois hors du confessionnal, le prêtre doit, autant que l'infirmité humaine le lui permet, oublier jusqu'au moindre mot de ce qu'il a entendu. A plus forte raison ne pourrait-il, dans aucun cas et sous aucun prétexte, faire tourner la confession au détriment de celui qui lui accorde sa confiance.

" C'est par une louable modestie que vous ne prenez habituellement que votre nom de baptême ; mais votre pénitent ne saurait en être la victime. Il est probable que, s'il avait su que l'abbé Maurice est le fils cadet de la noble maison de Fitz-Gerald, il ne se fût pas adressé à lui.

" Vous êtes donc à son égard dans la position où serait tout autre confesseur. Comme tel, vous lui devez le plus inviolable secret ; mais comme tel aussi, vous avez le droit et le devoir de lui conseiller la réparation. Or, le premier acte de réparation dans ce cas, c'est de ne pas laisser mourir à sa place un homme innocent ; que cet homme soit ou non votre frère.

" Revoyez donc votre pénitent, représentez-lui qu'il est à la veille de se charger d'un second assassinat pire que le premier. Priez-le, conjurez-le, sinon d'aller se livrer aux magistrats, du moins, en même temps qu'il pourvoirait à sa sûreté personnelle, de faire une déclaration telle qu'elle puisse sauver le capitaine. En quels termes et devant qui cette déclaration devra-t-elle être faite ? C'est ce que j'abandonne à votre prudence, pourvu qu'elle soit avant tout libre et volontaire.

" Mais si cet homme refuse, si Dieu ne vous accorde pas de toucher son cœur, c'est qu'il a d'autres vues sur vous et sur monsieur votre frère. Que sa volonté sainte soit faite.

" Au prêtre, moins qu'à tout autre, il appartient de lui en demander compte. Dans ce cas, mon cher fils, votre devoir est bien pénible sans doute, mais il ne saurait être douteux : vous devez ... prier et vous taire.

" C'est surtout à l'égard de votre respectable mère et de M. votre frère que votre conduite va devenir difficile. Je ne vous veux pas enlever le bonheur de leur dire comme tout le monde, du reste, que vous avez la conviction, la certitude même de son innocence ; mais prenez garde ; pas un seul mot, pas un seul geste qui puisse faire soupçonner un moment que vous connaissez le vrai coupable ; car, je vous le répète, le premier devoir du confesseur, c'est le secret. Le plus grand crime que pourrait commettre le prêtre, ce serait d'y manquer : *Taceat etsi moriturus.*

" Dieu a sans doute de grands desseins sur vous, mon cher fils, puisqu'il vous envoie si jeune une épreuve peut-être sans exemple dans les annales de l'Eglise. Courage donc et confiance ! votre évêque, s'il le faut, vous soutiendra dans ces jours, il sera près de vous pour vous réconforter et vous aider à prier. Salut et bénédiction,

" Marie † MAC FIRLAN," (*Archevêque de Dublin.*)

LEO SMITH.

AVIS.

Le bureau de l'*Echo* est transporté au No. 27, rue St. Vincent, conformément à l'avis donné au mois de mars dernier, chez A. T. Marsan, écr., avocat, le gérant du journal.

Imprimé par E. Senécal, Nos. 6, 8 et 10, rue St. Vincent.

Montréal, 2 Juillet 1866. Huitième Année.—No. 13.

L'ÉCHO DU CABINET DE LECTURE PAROISSIAL

JOURNAL DES FAMILLES.

Paraissant le 1er et le 15 de chaque mois, par livraison de 20 pages. | Pour Abonnement : six Mois, $1.00 ; un An, $2.00. Bureaux à Montréal : 27, Rue St. Vincent.

AVIS.

Le bureau de l'*Echo* est transporté au No. 27, rue St. Vincent, conformément à l'avis donné au mois de mars dernier, chez A. T. Marsan, écr., avocat, le gérant du journal.

Chronique.

— La fête de St. Jean-Baptiste a été chomée à Montréal avec beaucoup de pompe. La messe a été dite par Mgr. Taché ; Mgr. de Montréal était aussi présent. Le sermon, que nous reproduisons plus loin, discours bien pensé, a été donné par le Rév. M. A. Thibault, curé de St.-Hubert. La procession a été belle aussi. Le soir, il y a eu un grand concert-promenade, à la salle Bonsecours.

— Mgr. de Montréal, qu'une grave indisposition avait empêché de partir pour sa visite pastorale, était assez bien, mardi dernier, pour commencer cette visite. Sa Grandeur a quitté sa ville épiscopale au son de toutes les cloches de la ville, et a pris passage sur le vapeur pour Terrebonne.

— Une tempête épouvantable sévissait, jeudi soir, sur le lac St.-Pierre. Un vent violent soulevait les flots en montagnes menaçantes et les plus gros vaisseaux pouvaient à peine résister à l'effort des vagues. Le *Québec*, qui montait à Montréal, était sur le milieu du lac, quand, au milieu des bruits de la tourmente, on entendit à quelque distance des cris de terreur et de détresse. Le brave capitaine Labelle ne perdit pas de temps, fit arrêter le *Québec*, mit la chaloupe à l'eau et donna ordre à quelques hommes de l'équipage de s'y embarquer. L'imminence du danger faisant hésiter ses hommes, le capitaine s'y jeta le premier au risque de ses jours, et telle était la violente agitation des flots qu'il fut renversé dans la chaloupe et se fit de graves blessures à l'œil droit. M. Charpentier, son second, ne fut pas lent à le suivre ainsi que quatre autres matelots.

En quelques minutes, la chaloupe fut tout-à-fait remplie d'eau, et ceux qui la montaient furent obligés de remonter sur le *Québec*. On s'y prit d'une autre manière et l'on parvint enfin à maîtriser la frêle embarcation, qu'ils dirigèrent vers un petit bateau à la veille de sombrer et sur lequel se tenaient deux hommes. Ces courageux marins furent assez heureux pour dominer les flots qui menaçaient à tout moment de les engloutir : ils s'approchèrent des naufragés, les reçurent à leur bord et arrivèrent enfin épuisés de fatigue mais non de courage, auprès du *Québec*, sur lequel ils retournèrent sains et saufs.

Les deux hommes sauvés sont deux navigateurs de Lavaltrie : MM. Charles Laporte et Berthélemi Niquette. Leur bateau s'appelait le *Colombia*.

Nous sommes heureux d'enregistrer cet acte d'un héroïsme familier au capitaine Labelle. On se rappelle qu'en 1857, ce véritable et digne marin arracha vingt-cinq personnes à la mort, et qu'en 1865, lors de la catastrophe des îles de Sorel, il en sauva plus de quarante. Si le capitaine Labelle rend, par son activité, des services importants à la navigation, il n'en rend pas de moins grands à l'humanité par son généreux dévouement, et nous espérons que bientôt il sera décoré de la Médaille de Sauvetage de Londres.

Il n'est pas inutile de faire remarquer que, malgré la tempête, le *Québec* a été ferme sur les flots et que les passagers ont été aussi à l'aise que sur la mer calme.—*Minerve.*

— En Europe, la Conférence n'aura pas lieu et le signal de la guerre est donné. Dans cette conflagration générale, allumée par l'ambition, que de

questions surgissent au moment de la lutte ! que d'autres en surgiront plus tard ! questions des Duchés de l'Elbe ; question de Réforme de la confédération germanique ; question de l'antagonisme entre la Prusse et l'Autriche ; question italienne et vénitienne ; question des principautés danubiennes ; questions intérieures en Italie, en Prusse, en Autriche ; question des intérêts des puissances neutres dont l'attitude se modifiera nécessairement selon les événements.

Déjà trois grandes nations, l'Autriche, la Prusse et l'Italie, sont en lutte. La Prusse veut s'approprier les Duchés de l'Elbe, récemment enlevés au Danemark, et par une Réforme fédérale dont serait exclue l'Autriche, elle espère supplanter cette dernière puissance dans ses droits sur l'Allemagne ; et elle trouve mauvais que l'Autriche lève une armée pour faire respecter ses droits menacés. L'Italie ambitionne la Vénitie que la Révolution ne lui donne pas aussi facilement que les provinces pontificales, et elle répond à l'appel de la Prusse pour abaisser l'Autriche et lui ravir la Vénitie.

L'Autriche, forte de son droit, résiste à l'ambition de la Prusse et méprise les prétentions de l'Italie. Invitée à faire partie d'un Congrès, elle répond par un refus de discuter la cession de la Vénitie, et la Réforme fédérale en Allemagne, et en référant la question des Duchés de l'Elbe à une convocation des Etats des Duchés ; autant de justes réserves qui rendaient impossible la réunion du Congrès. La diplomatie ne pouvant rien obtenir, la décision de ces questions est remise aux armes. La Prusse déclare la guerre, fait entrer ses troupes dans le Holstein, d'où les forces autrichiennes se retirent pour se placer à Altona, envahit la Saxe, et menace les frontières du Hanovre. Son alliée, l'Italie, s'épuise en armement ; elle met sur pieds 400,000 hommes, et Garibaldi est à la tête de 96,000 volontaires. Malgré sa parole donnée, cette puissance n'attend que l'occasion pour tomber sur la Vénitie.

L'Autriche, qui commande à 850,000 soldats, entraîne à sa suite la plupart des Etats secondaires de l'Allemagne. Ses armées sont mobilisées. 350,000 agiront contre la Prusse, sous les ordres de Benedeck, général très-habile et adoré de ses soldats ; 250,000 feront face à l'Italie. Les Autrichiens ont dû déjà marcher à la rencontre des Prussiens, et la prochaine malle nous apportera probablement la nouvelle et les détails d'une grande bataille.

La Russie, que ses intérêts rapprochent de l'Autriche, arme de son côté et garnit ses frontières de bataillons. Il est rumeur qu'un traité la lie même à la cause autrichienne, qu'elle embrassera ouvertement dès que la France se prononcera pour un parti.

Le Danemark, la Norwège et la Suède ont fait ensemble une alliance défensive et offensive. Il est probable que ces Etats Scandinaves s'uniront à l'Autriche, pour s'opposer à l'agrandissement de la Prusse.

Les principautés danubiennes ont proclamé souverain le prince de Hohenzollern, malgré la constitution de l'Etat et la décision de la Conférence de Paris, et la Russie et la Turquie interviennent militairement.

La Porte appelle 30,000 hommes de la réserve, équippe sa flotte et envoye ses troupes sur le Danube, en même temps que la Russie masse toute une armée sur ses frontières.

Les provinces chrétiennes préparent une insurrection qui peut-être a éclaté à cette heure.

En résumé, sauf la France, l'Espagne et l'Angleterre qui, demain, peuvent être engagées dans le conflit, toutes les autres puissances y sont déjà. Aussi ne parle-t-on que de remaniement de peuples et de territoires. C'est plaisir à voir comment, d'un coup de baguette, on refait une Europe nouvelle, on crée et distribue des empires, germanique, slave, scandinave, ressuscitant la Pologne, partageant à son gré l'Italie, en un mot, disposant des nations comme de dociles troupeaux. Il n'y a vraiment que notre siècle si positif pour croire à de telles chimères !

Nous n'avons envisagé la situation que dans sa crise extérieure, que serait-ce si nous la considérions dans les crises intérieures qui s'y préparent ?

En Italie, Mazzini vient de publier son manifeste, et Garibaldi commande une armée organisée et équipée par la révolution.

En Allemagne, toutes les associations démocratiques se réunissent et ont déjà réclamé " le rétablissement des droits fondamentaux du peuple, l'armement général et une représentation constituante de toute l'Allemagne." Ce sont les états-généraux de 1789 de la patrie germanique ; c'est la révolution ayant son assemblée constituante en Allemagne, comme elle a son armée en Italie.

Cette situation a été depuis longtemps préparée par l'état politique de l'Allemagne, par la longue lutte de la chambre et des électeurs prussiens contre M. de Bismark, et par la proposition de ce dernier lui-même, à la diète, pour la convocation d'un parlement allemand directement élu au suffrage universel.

Mais ce n'est pas là tout. La crise politique implique et entraîne après elle une crise sociale

bien autrement redoutable encore. L'Italie ruinée n'a plus pour finances que du papier. L'Autriche et la Prusse elles-mêmes sont obligées d'arriver aussi au cours forcé. Le crédit et les fortunes privées, périclitant nécessairement avec ceux de l'Etat, sont anéantis en Prusse par la levée de la landwehr, qui désorganise et détruit presque de fond en comble le commerce et l'industrie; en Italie par les mêmes causes aggravées de l'énormité des impôts, et partout par les appréhensions, les charges et les désastres d'une guerre dont nul ne saurait prévoir la fin.

Dans les conditions économiques actuelles et dans les circonstances extrêmes où se trouve l'Europe, une guerre générale a pour résultat inévitable une misère plus générale encore; et, au milieu d'un tel bouleversement, les questions politiques, compliquées des questions sociales, inspirent aux moins prévenus des craintes trop justifiées de crises, de perturbations et de catastrophes dont il est impossible de mesurer la profondeur et l'étendue.

—Au milieu de cette agitation universelle, Pie IX est calme et plein d'espérance. Il tiendra prochainement un consistoire où seront promus au cardinalat Mgr. Cullen, archevêque de Dublin; Mgr. Hohenlohe, archevêque d'Edesse; Mgr. Mattoucci, ancien gouverneur de Rome; Mgr. Consolini et le Rév. Père barnabite Billio. Ce dernier, d'une grande modestie et d'un rare désintéressement, n'a que 39 ans. C'est lui que l'on désigne comme l'auteur du remarquable *Syllabus*, qui a eu tant de retentissement.

Le Cardinal Antonelli, dont la santé a donné de graves inquiétudes au St. Père, se rétablit peu à peu. Une crise monétaire paralyse en ce moment le commerce et l'industrie de Rome. Le gouvernement romain a fait fermer les boutiques des courtiers qui faisaient le commerce d'usuriers. Quelques-uns de ces derniers ont même été arrêtés. Les lois romaines prohibent l'usure sous toutes les formes.

— En Angleterre, le ministère, qui semblait chanceler sous les coups de l'opposition, a repris sa force dans les difficultés européennes. La question brûlante, la question de la Réforme, a été ajournée, et en face des événements qui se préparent, l'opposition a mis bas les armes. La nouvelle de l'invasion du Canada par les Féniens a produit peu de sensation à Londres, soit que l'on ne crût pas à l'importance de ce mouvement, soit que les esprits fussent tout entier fixés sur l'Europe. Ce fait a son importance et sera apprécié par nos hommes d'Etat.

Sermon du Rév. M. Thibault, le jour de la St. Jean-Baptiste à Montréal.

Beata gens cujus Dominus Deus ejus.

(Heureux le peuple qui a le Seigneur pour Dieu.)—Psaume 32.

MESSEIGNEURS ET MESSIEURS,

Il y a près de dix-neuf siècles que la chaire catholique retentit de cette vérité énoncée par le prophète David: "Heureux le peuple qui a le Seigneur pour Dieu;" il y a près de dix-neuf siècles que les anges ont chanté sur le berceau du Sauveur: "Gloire à Dieu dans les sphères et paix sur la terre aux hommes de bonne volonté," et que l'Eglise de Jésus-Christ, dans ses éternelles luttes contre l'erreur et le mensonge, ne cesse de répéter que la Religion, ce n'est pas la mort du cœur, mais le principe de sa vitalité, mais la cause déterminante de ses mouvements les plus nobles et les plus purs; que la Religion, ce n'est pas la mort du cœur, mais le régulateur le plus sûr de tous ses instincts, la sêve qui nourrit ses fibres, le foyer où il se met à couvert des atteintes de l'égoïsme, et comme le sage précepteur qui lui apprend à se tenir en garde contre l'insidieuse spontanéité de ses battements et de ses aspirations. Messieurs, une si longue prescription est péremptoire et ne saurait laisser place au moindre doute. Et si, à la voix vénérable de tant de siècles, vient se joindre celle des quatre mille années qui ont précédé l'ère du salut, l'évidence, assurément, atteint son suprême degré. Or, le culte des dieux, la fidélité aux devoirs religieux, dans l'enfance et surtout au milieu des orages de l'adolescence, a toujours été singulièrement prisée par les payens honnêtes et considérée par eux comme le gage des vertus de l'âge mûr et de la vieillesse: donc, dans la société payenne, ou du moins dans la partie saine de cette société, l'on reconnaissait hautement la salutaire influence de la religion sur les cœurs, le caractère d'élévation et de noblesse dont elle les revêt par voie d'inoculation et quelques-unes des vertus qu'elle y fait germer, comme par enchantement.

Cette vérité, qui a la sanction de l'histoire profane, est aussi consacrée par les traditions du peuple du vrai Dieu, traditions qui, pour la plupart, ont été recueillies par les écrivains inspirés et consignées par eux dans ce livre immortel que l'on nomme la Bible.

On voit là que, chez les Juifs, l'éducation de l'enfance consistait surtout dans l'initiation du cœur à ces mystères sacrés dont la contemplation plie nécessairement l'homme au joug des vertus surnaturelles, civiques et sociales. La Religion ne tue donc pas le cœur de l'homme, comme le prétendent aujourd'hui certains philosophistes qui ont noms Panthéistes, Fouriéristes, St. Simoniens, Indifférentistes, etc. Bien au contraire, elle le vivifie, l'ennoblit et le féconde. Elle seule le rend capable de ces prodiges d'abnégation et de dévouement qui font le juste orgueil et l'imprescriptible gloire de l'humanité. Messieurs, qu'est-ce qu'eût été Jules César, l'une des plus nobles individualités du paganisme, si un profond respect pour ses faux dieux n'eût régularisé les passions multiples qui fermentaient au fond de son être? Qu'est ce qu'eût été Samson, sans sa vive foi dans le Christ régénérateur et Sauveur de l'humanité, et qu'il symbolisait si bien par sa force

prodigieuse—qu'eût été cet homme et qu'eût-il fait, si son cœur n'eût été soumis aux ordres du Seigneur ; si ce sentiment de complète dépendance de la Divinité qui se traduit par le mot *religion*, n'eût contrôlé les actes de sa volonté et la puissance de son bras ?

Messieurs, que fût devenu le monde, il y a près de 1500 ans, si le catholicisme n'eût fait asseoir au banquet de la civilisation ces hordes barbares qui démolirent pièce à pièce le trône des Césars et ruinèrent le plus florissant empire qui ait jamais existé ? Que fût devenu le monde, si ces fiers enfants de la nature, qui ne respiraient que le meurtre, l'incendie et le pillage, ne fussent tombés à deux genoux devant les ministres de l'Evangile ? Indubitablement, le flambeau des lettres et des sciences se serait éteint, peut-être, hélas ! pour jamais, et l'intelligence aurait été ensevelie, avec toutes ses conquêtes, sous les débris de la puissance romaine.

Maintenant, qu'on ose dire que la religion, et surtout la religion catholique, la seule véritable, la seule sainte ; qu'on ose dire que cette religion c'est la mort du cœur ; que les élans généreux, les nobles desseins ne sont pas les produits spontanés des cœurs surnaturalisés par le contact divin, par la bénigne influence des rapports sacrés de l'homme avec Dieu. Messieurs, il n'y a pas à s'y méprendre, l'empire de la grâce est presque limité, son action est toute-puissante, et le cœur fertilisé par cette rosée céleste devient comme le miroir de cette justice éternelle dont Dieu a toujours été et sera toujours la plus haute et l'unique expression.

Messieurs, je ne déroulerai pas aujourd'hui à vos regards le tableau de toutes les splendeurs d'une âme fidèle au Seigneur : mes paroles manqueraient d'actualité ; ce sujet a, d'ailleurs, trop d'étendue et ne saurait être traité d'une seule haleine ; je ne ferai qu'entrouvrir ce sanctuaire, ce nouveau paradis terrestre où Dieu se plaît à faire son séjour, pour y cueillir quelques fleurs, entr'autres celle de l'amour du sol natal. Parlant au nom de la patrie à l'élite de la nation, aux membres de cette société St. Jean-Baptiste de Montréal, qui résume dans son sein les vœux, les espérances et les nobles instincts de tous les vrais enfants du sol et qui compte à sa tête et dans ses rangs tant de représentants de la gloire nationale, tous fils dévoués de cette sainte Eglise dont je suis le ministre, j'avoue, tout d'abord et bien ingénument, que le contingent que j'ai à apporter à *cette grande fête* est de bien peu de valeur, et que je ne répondrai guère à l'attente de ce brillant auditoire. J'avoue aussi, Messieurs, que je n'eusse jamais paru dans cette chaire en pareille occurrence, si je n'avais été invité à le faire par le Pasteur si vénérable que la mort vient de ravir à votre amour, dont le souvenir vivra éternellement dans ce pays, et qui savait aussi bien s'associer à vos joies qu'à vos douleurs. Je n'ai, Messieurs, pour répondre à une invitation qui vient de si haut, que quelques considérations bien incomplètes à vous offrir sur le sentiment que l'homme doit avoir de sa dignité, sur les résultats sociaux de l'abnégation ou de la charité pratique—vertu qui doit caractériser la vie de tout citoyen, et sur l'amour du sol natal. Que le Dieu infiniment bon, qui préside aux destinées des nations et qui connaît toute mon insuffisance, veuille bien me venir en aide !

I.

Tout homme qui vient en ce monde et qui a à cœur de tendre à sa fin sociale, aussi bien qu'à sa fin éternelle, doit, dans sa sphère d'activité, concourir à l'harmonie générale par la régularité et l'ordre de ses mouvements ; il lui faut éviter les situations fausses, les conditions anormales, en un mot, tout ce qui peut amener une dislocation, quelques funestes frottements, certains chocs imprévus et par cela même trop rudes. Or, comment arriver à de si heureux résultats ? Quelle est la voie qui y conduit ? Il n'y en a pas qu'une, Messieurs ; mais je n'en signalerai qu'une aujourd'hui à votre attention, et la voici : c'est le sentiment intime de sa dignité propre, l'amour bien ordonné de soi-même, ou, en d'autres termes, le respect que chacun doit avoir pour son corps et pour son âme.

Qu'est-ce que l'homme, dit le prophète royal, qu'est-ce que l'homme, Seigneur, pour que vous daigniez penser à lui ? Vous l'avez presqu'égalé aux anges : *minuisti eum paulo minus ab Angelis ;* vous l'avez couronné comme un roi dans l'univers : *gloriâ et honore coronasti eum ;* tout ce qu'il y a dans la mer, sur la terre et dans les airs, vous le lui avez soumis : *omnia subjecit nobis.* Messieurs, réfléchissons quelque peu seulement sur les gloires de nos prérogatives ici-bas et sur les perfections presqu'infinies de notre être, et nous constaterons de suite, sans le moindre effort, tout ce qu'il y a de tranché, de net et de précis dans le croquis du peintre divin. Pour qui a été créé ce vaste univers, ce magnifique palais qui nous retrace, par la majesté de ses lignes, les splendeurs de l'éternelle Sion ? Pour qui cet astre qui répand, chaque jour, sur le monde des trésors de lumière ! Pour qui cette lune qui, par sa lueur pâle et incertaine, semble craindre de troubler le sommeil des mortels ? Pour qui ces richesses enfouies, accumulées dans les entrailles de la terre ? Pour qui ces fluides impondérables et tant d'éléments ? Messieurs, pour qui ? vous le savez, on vous l'a appris dès vos plus jeunes ans : ce dogme sacré est consigné en termes bien clairs, à la seconde page de cet excellent petit livre qu'on appelle le *Catéchisme*. Pour qui ? cette question se justifie-t-elle dans un siècle où le progrès matériel enchaîne à son char de triomphe des milliers d'esclaves ; dans un siècle où l'intelligence déserte les sublimes régions où elle a plané jusqu'ici, pour se placer derrière une colonne de fumée ou un nuage de vapeur ; dans un siècle où, en fait de découvertes utiles et même *inutiles*, l'infini travaille, attire et tourmente l'homme ; dans un siècle où l'industrie, arrivée à son apogée, fait de tous les éléments comme autant de vigoureux artisans, comme autant de bêtes de somme !

Tout a donc été créé pour l'homme ; l'homme est donc comme la fin du monde matériel, ou comme le centre de l'universalité des êtres qui constituent ce monde. De tout ceci, Messieurs, concluons à sa grandeur, à la sublimité de sa vocation, à la hauteur de sa dignité, au sentiment intime qu'il doit en avoir et à toutes les précautions qu'il doit prendre pour ne la point prostituer, cette dignité. Placé à la tête de la création, dominant la nature visible, il importe souverainement qu'il ne laisse jamais ni se flétrir ni s'effeuiller la couronne qui ceint son front.

Ayant un corps créé à l'image de Celui que les Juifs déicides ont déchiré à coups de fouets et attaché à un gibet d'infamie, et ce corps, dans la dispensation des trésors de la grâce, étant destiné à servir de tabernacle au Dieu vivant, l'homme doit, par un surcroit de motifs,

se respecter profondément, comme je viens de l'insinuer; et ce respect doit grandir outre mesure à la pensée que ce même corps est appelé à renaître de ses propres cendres et à participer à la gloire éternelle et immuable qui environne le corps du Divin Crucifié.

Messieurs, j'aime à rapporter ici les paroles d'un célèbre anatomiste qui, après avoir fait une étude approfondie de l'organisme humain et rédigé avec ordre ses savantes observations, s'écrie, dans le transport de son admiration: " J'ai chanté un bel hymne au Créateur."

Et si l'homme, considéré du côté du néant d'où il a été tiré, est si haut placé dans l'échelle des êtres, n'apparaît-il pas comme un Dieu ou comme un géant descendu des collines éternelles, sous le rapport psychologique, — du côté qu'il touche à la divinité, à la limite, à la ligne de démarcation qui sépare les êtres de l'ordre matériel de ceux de l'ordre immatériel: avec son âme pure et simple, sans composition, sans parties, sans matière,— avec son âme capable des plus glorieuses opérations, soulevant le voile des mystères de la nature, mesurant l'étendue des cieux, descendant dans les entrailles de la terre, et, de là, s'élançant dans le sein de Dieu pour méditer sur ses grandeurs, en raisonner, puis les adorer, et s'unir à Lui par son amour?

Messieurs, tout s'enchaîne et se combine dans l'âme humaine: je n'entreprendrai pas cependant de constituer ici une théorie des facultés de cet être qui pense en moi; mais il en est *une* que je ne puis me dispenser d'acclamer en ce jour: c'est sa *liberté;* la liberté, cette glorieuse attribution qui laisse l'homme entre les mains de son propre conseil, dont l'usage, bien ou mal réglé, décide de la valeur morale de ses actes, comme enfant de Dieu et comme citoyen, et qui doit être considérée comme son plus précieux apanage; la *liberté*, cette attribution qui n'implique point, comme l'a prétendu et le prétend encore une secte impie et déhontée, l'indépendance de l'homme de la divinité, mais qui consiste uniquement à faire ce que les lois de Dieu ou de l'Eglise permettent, et à abhorrer ce qu'elles défendent.

Messieurs, tirons maintenant les conséquences sociales qui ressortent comme naturellement des considérations que nous venons de faire ensemble. L'homme est le roi de la nature; cette royauté brille d'un vif éclat, surtout si l'on considère celui-ci du côté de l'âme: il doit donc se respecter, on ne saurait le répéter trop souvent.

Il doit se respecter et porter partout la bonne odeur de ses vertus civiques et chrétiennes. Agissant de la sorte, il réalisera un des vœux de la société qui attend de chacun de ses membres, dans une certaine mesure du moins, l'honneur et la gloire que Dieu attend de tout homme venant en ce monde.

L'homme est le roi de la nature: il doit, d'après les raisons pour lesquelles il se respecte lui-même, respecter ses semblables, qui tous ont été créés comme lui à l'image de Dieu et identiquement revêtus de glorieuses prérogatives. Les souverains ont de la considération les uns pour les autres; ils traitent avec honneur les princes subalternes; donc les hommes qui sont tous comme rois dans l'univers, doivent, suivant la recommandation de St. Paul: *Honore invicem sibi prævenientes*, se prévenir par des marques d'estime et de respect, selon l'ordre et la subordination des différentes conditions.

Messieurs, que chacun de nous ait profondément gravé dans son cœur le sentiment de sa grandeur, et j'en ai l'intime conviction, l'on constatera de suite un immense résultat social. De cette source si pure jailliront et couleront sur notre pays des ruisseaux de lait et de miel, le bonheur et la prospérité entés sur la concorde et la paix: *Concordia salus.*

Approfondissons davantage et éliminons avec soin les idées trop spéculatives. Vous avouez tous, Messieurs, que le résultat que je viens de signaler est bien désirable et vous l'appelez, sans doute, de vos vœux les plus ardents. Il se réalisera infailliblement, si nous soumettons volontiers nos cœurs à l'action de la grâce, si nous sommes tous de bons catholiques. Alors, voyez-vous, nous ferons à autrui ce que l'on voudra qu'il nous soit fait à nous-même: puis, par un contre-coup inévitable, la soif de l'or s'éteindra; la voix criarde de l'ambition se taira; l'usure ne souillera plus ni nos cœurs ni nos mains; l'orgueil déposera ses diamants et ses couronnes au pied de la croix de bois du Calvaire; le pauvre et l'ignorant redeviendront nos frères; le beau soleil du Canada luira également pour tous, chacun y aura sa place et personne ne songera à se créer une nouvelle patrie.

II

Messisurs, ce respect pour ses semblables dont je viens de vous dire quelques mots, et que je vous recommande de professer toujours, a ses racines dans la charité et se produit extérieurement par la fidélité de chacun des membres de toute portion de la famille humaine politiquement constituée aux devoirs respectifs de sa position sociale, et surtout par l'accomplissement de ces mêmes devoirs, en vue du plus grand bien de la communauté. La charité est l'âme des sociétés: c'est elle qui entretient la chaleur et la vie dans ces colosses puissants; c'est elle qui sauvegarde les institutions religieuses, civiles et politiques des nations.

L'œuvre propre de la charité, dit l'apôtre St.-Paul, est d'édifier, c'est-à-dire, de relever. C'est elle, la charité, qui a réédifié, reconstruit cette vieille société romaine dont vous connaissez tous l'histoire, cette société ruinée, démantelée par mille erreurs, pulvérisée par l'égoïsme, abimée dans un lac de corruption et de fange.

Sans la charité, Messieurs—c'est un principe de la politique des Stes. Ecritures —sans la charité, ou mieux, sans l'abnégation, qui constitue la mise en pratique de la charité, il y a nécessairement ébranlement, dislocation et fièvre aiguë par tout le corps social: *infixæ sunt gentes in interitu quem fecerunt* Psm. 9.

La déperdition des forces vives s'ensuit; le marasme apparaît avec son affreux cortége; la fleur de la vie nationale s'étiole; bientôt, sa tige s'incline, l'orage éclate et parfois un peuple disparaît de la scène du monde ou, au moins, du théâtre de l'histoire.

O France! patrie de nos ancêtres, si la charité eût toujours animé le cœur de tes enfants, si les empiètements d'une philosophie menteuse et ennemie de toute vertu, si le débordement de mille doctrines subversives de l'ordre moral n'eussent jeté la désorganisation dans ton sein, te fusses-tu passé la cruelle fantaisie de voir monter ton roi à l'échafaud? Eusses-tu demandé, comme le peuple déicide, que son sang retombât sur toi, et les horreurs de la plus sanglante des révolutions eussent-

elles épouvanté le monde et souillé à jamais tes glorieuses annales ?

Aux confins de l'Europe, là où la lumière du Christ jette ses dernières lueurs, Dieu avait placé comme une sentinelle, à la porte de son Eglise et de la Civilisation, un peuple qui devait en défendre l'entrée et avoir sans cesse l'arme au bras contre le schisme d'un côté et de l'autre contre le paganisme qui menaçaient également les libertés du monde catholique. Sans frontière, ce peuple n'avait pour barrière contre ses dangereux voisins que l'antique foi de ses pères. Aussi longtemps qu'il l'a conserva pure et intacte, il fut invincible. Il a succombé ; vous savez tous, Messieurs, le mot de l'énigme, comme vous connaissez tous le nom de ce peuple. Les Polonais, une partie du moins, ont perdu la foi catholique et avec la foi, la charité. L'égoïsme a rapetissé ces âmes si larges et si spacieuses, ces cœurs si nobles et si généreux. La Pologne, la malheureuse Pologne, languit, sanglante et déchirée, dans les serres de l'Autriche, de la Prusse et de la Russie, implorant, mais en vain, contre ses envahisseurs, le secours des peuples qu'elle a tant de fois délivrés des horreurs de la barbarie.

Messieurs, l'homme est un être essentiellement social : donc, il lui faut être charitable ; donc, il ne doit jamais isoler ses actes, n'avoir en vue que son intérêt propre ou se laisser étreindre par l'égoïsme. Agir contrairement à ce principe, Messieurs, c'est s'excommunier civilement, abjurer ses droits les plus sacrés, renoncer à sa part de gloire nationale et jeter au vent les cendres de ses pères. Le vrai citoyen, celui au cœur duquel pétille la flamme d'un patriotisme sans alliage, rapporte toutes les pensées de son esprit et tous les mouvements de son cœur au plus grand avantage de la société.

Il commence par s'oublier, par s'effacer à ses propres yeux ; puis mourant, en quelque sorte, mystiquement, il se drape dans le linceul de son abnégation : là, il s'élabore, un travail de perfectionnement s'opère en lui ; la fleur de l'esprit public s'épanouit dans son âme, et il ressuscite à une vie nouvelle, la vie de l'individu, au bénéfice de tous les membres du corps social.

Messieurs, la perfectibilité de n'importe quel être ici-bas, soit collectif, soit individuel, a été mise à ce prix, l'*abnégation ;* et *Celui* par qui les rois règnent, Jésus-Christ, a dit à ceux-ci comme à leurs sujets, et aux nations comme aux simples particuliers : Si quelqu'un veut marcher après moi, c'est-à-dire arriver à la perfection, qu'il se renonce, qu'il prenne sa croix et me suive. Donc, si les descendants de ces fiers Normands et Bretons, que les rois de France ont laissés orphelins, il y a un peu plus de cent ans, sur la terre vierge et fertile du Canada, veulent constituer ici une nation forte et vigoureuse, qui puisse soutenir les efforts de la tempête et sortir du sein des orages, l'auréole au front, il doit y avoir parmi eux un mouvement harmonique et régulier à l'effet d'innoculer à la génération actuelle et par elle aux générations à venir cet esprit d'abnégation sociale qui fait contrepoids à l'esprit particulier, l'esprit de caste, lequel met très-souvent et tout-à-coup les peuples les plus prospères à deux doigts de leur ruine.

Messieurs, je ne sache pas qu'il soit nécessaire de vous faire observer que l'esprit d'abnégation engendre nécessairement l'esprit d'union ou la charité dans sa plus haute expression sociale, et que quand la charité se naturalise ou acquiert le droit de cité au sein d'une société, celle-ci offre, en cela même, des garanties de stabilité presqu'éternelle ; car ce qui est vrai des individus est également vrai des nations : or, l'Esprit-Saint dit que celui qui demeure dans la charité demeure en Dieu : *qui in charitate manet, in Deo manet.*

Messieurs, je développe davantage cette pensée et j'ajoute : si l'esprit d'union s'infiltre dans nos mœurs, s'il les pénètre et les imprègne profondément, nous grandirons journellement dans l'opinion des peuples avec lesquels nous sommes en rapport ; et comme n'importe quelle agrégation d'hommes ici-bas, nous aurons le bénéfice de cet adage vénérable et aussi vieux que le monde : l'*Union fait la force ;* nous aurons un nom dans l'histoire, une place distincte sur le globe, notre autonomie, notre vie propre, une voix dans le conseil des nations et un rôle à remplir dans l'organisme général ; nous goûterons les ineffables douceurs, les délices si pures de la paix, et nous nous cramponnerons, en quelque sorte, nous nous attacherons, par des liens indissolubles, à notre Canada ; notre Canada avec tous ses accidents, ses mille *variantes* de température, avec ses frimas, ses neiges et ses ponts de glace ; avec son soleil printannier qui apporte chaque année, à nos champs, la résurrection et la vie. Nous nous attacherons à notre Canada, avec ses traditions de foi et de vertu qui, d'après le rapport de certains voyageurs distingués, lui ont valu, aux yeux de l'immortel Pie IX, le titre de pays très-chrétien, titre glorieux qui lui était acquis d'avance et qu'il devait hériter de cette Fille aînée de l'Eglise, dont les nobles enfants sont venus arborer ici le drapeau de la vraie civilisation.

III.

Messieurs, en face de ce déploiement de pompe et de magnificence qui frappe aujourd'hui mes regards, à la vue de la franche gaieté gauloise qui resplendit sur vos fronts, et surtout au souvenir, encore si récent, du noble et joyeux empressement avec lequel nos jeunes compatriotes viennent de répondre à un appel aux armes et ont volé à la frontière pour protéger leurs mères, leurs sœurs, leurs jeunes épouses, leurs foyers et leurs autels contre le vandalisme d'une certaine secte politique qui s'est formée sur le territoire de la république qui nous avoisine, j'hésite à vous parler de l'amour de la patrie, dans la crainte de commettre un hors-d'œuvre, et je me demande, avec une superbe anxiété, s'il ne vaudrait pas mieux que je m'ensevelisse dans le silence de l'admiration.

Héros de Châteauguay, de Carillon et de la Monongahéla, un nouveau fleuron a été ajouté à votre couronne d'immortalité. Vos fiers descendants sont prêts à retracer, sans toutefois songer à les éclipser, les splendeurs de ces journées où vous vous êtes couverts de lauriers. Vos corps, dont vous avez fait un rempart à tout ce que vous aviez de cher ici-bas, sont descendus dans la tombe, chargés d'années, d'amour et de gloire ; mais votre dernier soupir, cet acte suprême de la vie,— votre dernier soupir que vous avez exhalé avec la même tranquillité d'âme que vous montriez en face de la mitraille et des balles ennemies, votre dernier soupir a soufflé dans nos âmes cette ardeur militaire que vous aviez hérité de vos pères et qui fait aujourd'hui, comme elle a toujours fait et fera toujours le caractère distinctif des fils de la France, de ces soldats qui ont pu être vaincus quelquefois, mais qui sont, cependant, restés invincibles.

L'illustre auteur du *Génie du Christianisme* rapporte " qu'un Français obligé de fuir pendant la terreur avait acheté de quelques deniers qui lui restaient, une barque sur le Rhin : il s'y était logé avec sa femme et ses deux enfants. N'ayant point d'argent, il n'y avait point pour lui d'hospitalité. Quand on le chassait d'un rivage, il passait sans se plaindre à l'autre bord ; souvent, poursuivi sur les deux rives, il était obligé de jeter l'ancre au milieu du fleuve. Il pêchait pour nourrir sa famille, mais les hommes lui disputaient encore ce secours de la Providence. La nuit il allait cueillir des herbes sèches pour faire un peu de feu, et sa femme demeurait dans de mortelles angoisses jusqu'à son retour. Cette famille n'avait pas sur le globe un seul coin de terre où elle osât mettre le pied. Obligée de se faire sauvage entre quatre nations civilisées, toute sa consolation était, en errant dans le voisinage de la France, de respirer quelquefois un air qui avait passé sur son pays."

Messieurs, il y a ici un mystère presqu'impénétrable : pour le sonder, il faudrait descendre dans les abimes du cœur humain ; encore incliné-je beaucoup à croire que toute investigation à ce sujet serait sans résultat satisfaisant. Il est des hommes atteints de la manie de tout expliquer, qui abordent effrontément toutes les questions et qui, ne pouvant déchirer le voile qui en recouvre plusieurs, se jettent de dépit dans l'absurde, espérant par là soustraire leurs épaules au poids de l'infini. Ces hommes n'ont point de chaleur au cœur ; ces hommes ne réussiront jamais à élargir le domaine de la pensée. Pour eux, la clef de tous les mystères, ce sont les mots quasi *cabalistiques*, aujourd'hui *faiblesse d'esprit*. Armés de cette mâchoire d'âne, ces Samsons modernes n'hésitent pas à s'inscrire en faux contre les faits les plus universels, les plus inévitables et les plus imprescriptibles. Je me crois suffisamment autorisé à rejeter leur verdict et je n'attendrai jamais d'eux la solution de ce grand problème social, qui fait que chacun a l'instinct du pays qui l'a vu naître, que les glaces de l'Islande et les sables embrasés de l'Afrique ne manquent point d'habitants et que tous les hommes ne se précipitent pas vers les zônes tempérées. Aimer sa patrie, Messieurs, brûler même de ce feu sacré, ce n'est pas de la faiblesse, de la petitesse d'esprit : c'est le cachet des grandes âmes. Pourquoi Jésus-Christ lui-même, le prototype de l'humanité, n'a-t-il pu se soustraire aux atteintes de cette flamme ; *videns Jerusalem, flevit super illam*, il voit Jérusalem, la patrie des ancêtres de Marie et de Joseph ; il se souvient de l'éclat et de la pompe de ses solennités, et songeant aux maux qui fondront bientôt sur cette ville coupable, il se met à pleurer. Quel est le voyageur qui ait pu échapper à ce qu'on appelle le mal du pays ? Quel est le Canadien qui, au milieu des splendeurs et des magnificences de Rome, de Paris ou de Londres, n'a pas entendu une voix intérieure murmurer au fond de son cœur ces accents de l'un de nos bardes nationaux : " Moi je préfère ma patrie, avant tout je suis Canadien." La patrie, dit Cicéron, c'est la mère commune, *mater communis omnium* : de là sans doute cet amour vraiment filial, cet amour héroïque dont on brûle à son endroit et qui faisait dire en 1792 aux fiers Girondins : mourir pour la patrie, c'est le sort le plus beau, le plus digne d'envie.

Messieurs, je ne voudrais pas vous jeter dans une abstraction ; mais, selon moi, cet être à la fois moral et matériel, qui a nom " la patrie," peut être considéré à un double point de vue, ou en d'autres termes, il y a la patrie du cœur ou du sentiment, et la patrie de l'esprit ou de la raison pratique.

La patrie du cœur se contente d'un amour instinctif, aveugle et passif ; la patrie de l'esprit réclame un amour intelligent et actif au suprême degré. Qu'est-ce que c'est que la patrie du cœur ou du sentiment ? La patrie du cœur, messieurs, c'est la maison paternelle ; ce sont les souvenirs du jeune âge, souvenirs pleins de délices ; ces mêmes souvenirs qui ont réuni dernièrement, par la puissance de leur prestige, une partie des illustrations de ce pays, sous le toit hospitalier de l'une de nos grandes institutions collégiales. La patrie du cœur : c'est la tendresse d'une mère, c'est le dernier conseil d'un père, c'est le sourire d'une sœur ; c'est cette croix de bois qui s'élève à l'un des angles du cimetière et à l'ombre de laquelle reposent les restes d'un frère ; c'est le clocher de la paroisse qui brillait au-dessus de la cime des arbres ; c'est la longue *robe noire* du bon vieux curé à l'abri des accidents de la mode ; c'est un oiseau qui venait, tous les ans, construire son nid sous notre fenêtre ; c'est un petit ruisseau qui serpentait en murmurant à travers la prairie voisine. La patrie du cœur, c'est encore autre chose que tout cela ; c'est quelquefois moins que tout cela ; c'est très-souvent quelque chose qui n'a pas de nom ; c'est le délire de l'imagination fascinée par quelques vagues réminiscences, c'est le rêve de l'âme.

Plaçons-nous maintenant à l'autre point de vue. Qu'est-ce que c'est que la patrie de l'esprit ? Qu'est-ce que c'est pour nous en particulier ? La patrie de l'esprit pour nous, c'est ce petit coin de l'Amérique aussi grand que l'Europe que nous ont légué nos pères, et que nous devons considérer comme sacré et inviolable ; c'est ce diplôme national, qui nous vient de Dieu et de la France, que nous ne devons pas laisser lacérer par nos voisins et qu'il importe encore bien davantage que nous ne déchirions pas de nos propres mains.

La patrie de l'esprit, pour nous Canadiens, c'est cette belle langue française, enrichie des trésors de l'éloquence et la poésie, et que nos pères n'ont conservée qu'après des années de lutte contre le despotisme insensé des conquérants. Messieurs, soyons sur nos gardes ; la culture de la langue nationale est une partie essentielle de l'éducation de chaque peuple. Les langues étrangères ne doivent venir que secondairement, que subsidiairement, et un peuple sans langue est dans toute la force du mot un peuple enfant.

La patrie de l'esprit, ce sont ces maisons bénies où vos enfants puisent la science et la vertu ; ce sont nos usages catholiques et nos autels ; c'est cette religion qui a prié sur le berceau de notre nationalité, c'est la constitution qui nous en garantit le libre exercice.

La patrie de l'esprit, c'est notre commerce dont il faut élargir les bases et auquel il importe d'ouvrir de nouveaux horizons ; c'est notre industrie que nous devons développer dans de plus larges proportions ; c'est notre agriculture qu'il est nécessaire d'améliorer journellement. Ici chacun de nous doit se rappeler qu'il a une double mission à accomplir en ce monde : 1o. suppléer à ce qui manque à la Passion de Jésus-Christ, en appliquant aux maladies de son âme les remèdes qui ont coûté à ce Dieu de bonté jusqu'à la dernière goutte de son sang; 2o. suppléer à ce qui

manque au grand œuvre de la création en utilisant au bénéfice du progrès matériel les agents naturels et toutes les richesses du monde inorganique ou de la matière.

La patrie de l'esprit ou de la raison pratique, c'est encore pour nous une éducation supérieure ou élémentaire, avant tout saine, bien étagée, mieux nuancée et distribuée avec beaucoup de discernement : autrement, nous verrons peut-être bientôt l'équilibre social se rompre avec violence ; c'est une législation en rapport avec nos besoins spéciaux et protectrice de nos institutions et de nos droits. Enfin, la patrie de l'esprit pour nous, c'est le défrichement de nos terres pnbliques, la chute de nos forêts séculaires sous les coups redoublés de la hache, et le patronage le plus libéral et le plus sincère accordé à l'œuvre si importante de la colonisation.

Voilà, messieurs, ce que c'est que la patrie ; voilà ce qu'il faut aimer et ce qu'il vous faut savoir aimer.

Voilà aussi, sans doute, ce que vous aimez aujourd'hui et ce que vous aimerez toujours, sans qu'il soit besoin de vous le dire. L'instinct de la patrie est un des instincts les plus vivaces affectés au cœur de l'homme ; il peut s'éteindre dans quelques individus, mais il ne s'éteint jamais dans les masses, à moins que Dieu n'entre en jugement avec une nation et ne la mette au ban de l univers, comme il a fait du peuple juif.

IV.

Messieurs, il y a 331 ans que Jacques Cartier a découvert notre beau pays. En 1665, la population de la colonie ne se montait qu'à 10,000 âmes. En 1720, Québec, la ville de Champlain, comptait 7000 habitants, et celle de Maisonneuve, Ville-Marie, aujourd'hui Montréal, 3000. N'est-ce pas le lieu de dire avec l'un de nos meilleurs historiens que, parmi les bénédictions que Dieu a accordées au peuple du Canada, celle que le Seigneur donnait à Adam et à sa famille : *Crescite et multiplicamini*, ne lui a pas manqué, puisqu'aujourd'hui les provinces de l'Amérique britannique comptent au moins un million d'individus d'origine française, déduction faite du trop grand nombre d'infortunés enfants du sol que le flot de l'émigration a jeté sur la terre étrangère et qui languissent la plupart dans un hideux servage. Pauvres frères ! ! !

En dehors de la question de la population, il y aurait encore une foule de progrès à signaler si l'on se plaçait aux divers points de vue de l'économie politique, des sciences, des lettres, des arts, du commerce, de l'industrie et de l'agriculture. Messieurs, tant d'effets si peu ordinaires, dans le même laps de temps, se rattachent nécessairement à une cause féconde et puissante. Quel est donc le principe de la marche si sûre, si regulière et si rapide que les événements et les choses ont suivie, en ce pays, depuis cinquante ans surtout ? Messieurs, voici ma reponse, comme Prêtre de Jésus-Christ : Le Canada a toujours été une terre éminemment catholique; la vraie foi y a fait germer et fleurir les vertus que je viens de préconiser à si juste titre, vertus essentiellement génératrices de l'ordre, de la paix et d'une prospérité durable : puis, Dieu aime ce pays ; il l'a protégé particulièrement, et il le protégera encore de la même manière, non-seulement parce que la race qui l'habite n'a jamais, à l'exemple de certaines sociétés plus ou moins vermoulues de l'Europe ou de l'Asie, forfait à l'honneur chrétien et imprimé à son front le stigmate flétrissant du sacrilége, mais encore, mais surtout, parce que, dans ses admirables desseins, il veut faire de notre pays le boulevard du catholicisme et de la vraie civilisation dans l'Amérique du Nord.

Messieurs, je finis, mais en finissant, j'aime à épancher un peu mon cœur.

On se demande quelquefois avec étonnement comment nos pères ont pu supporter tant de souffrances et de labeurs ; comment ils ont pu pousser si loin les sentiments de l'honneur, de l'abnégation et du dévouement; comment ils ont pu braver, pendant de si longues années, la terrible hache des cruels Iroquois, sans cesse levée sur leurs têtes.

Messieurs, la vie des héros est toujours environnée de mystères : elle ne s'explique guères. Consignée par la reconnaissance dans les pages de l'histoire, elle constitue un enseignement pour l'avenir et sollicite avec modestie l'admiration des siècles.

Je dis que la vie des héros constitue un enseignement : quand je lis les glorieuses annales de notre patrie et que je vois couler jusqu'à la dernière goutte le noble sang des Brébœuf, des Lalemant, des Lemaître et des Vignal, je sens mon cœur s'embraser d'un zèle tout nouveau pour la gloire de Jésus-Christ et le salut de mes frères.

Messieurs, que se passe-t-il en vous lorsque parcourant les mêmes annales, avec le sentiment d'un bien légitime orgueil, les grandes ombres de Jacques Cartier, de Champlain, d'Iberville, de Montcalm et de tant d'autres héros se dressent et posent tour-à-tour devant vous ? L'histoire le dira et j'ai la confiance que son jugement sera tout à votre honneur et à votre gloire.—Ainsi soit-il.

La Cavée du Sacrilége.

Avez-vous quelquefois réfléchi à ce qu'il resterait de la divine Providence, à l'espèce de sinécure où le Créateur serait réduit de par ses créatures, si l'on en croyait les étranges prétentions des gens du monde, même de certains esprits distingués d'ailleurs, mais qui semblent perdre les premières notions du sens commun dès qu'ils s'occupent de matières religieuses ?

Voici, par exemple, qu'à la suite de longs scandales sociaux, — des blasphèmes presque tournés en habitude, de la violation persistante du repos dominical,—voici que tout-à-coup éclate quelque fléau public, une contagion, une famine, des inondations, des chômages, une guerre meurtrière, le choléra. La voix des évêques s'élève, disant que le bras de Dieu s'appesantit sur nous, que le Ciel veut nous punir de nos crimes et réveiller par un coup de foudre ceux qui ne savent pas entendre les douces invitations de l'infinie miséricorde.

Vous croirez peut-être que, pendant que les chrétiens s'humilient, les autres, les coupables—coupables au moins de leurs applaudissements – sauront se taire ?

Non. Dans le camp des libres penseurs, on n'a pas assez d'indignation contre les violences épiscopales qui font ainsi intervenir à chaque instant Dieu dans les choses de la terre. On rappelle à Leurs Grandeurs—comme si Leurs Grandeurs pouvaient l'avoir oublié – que la justice d'ici-bas est toujours boiteuse, que plus tard seulement se règlent les comptes définitifs.

C'est très-bien... Et si, un autre jour, vous êtes ame-

nés à raisonner de la vie future avec ces sages censeurs, vous vous apercevez,—lorsqu'ils y croient, qu'ils en font deux parts : le paradis qu'ils daignent admettre ; l'enfer qu'ils rejettent, dont ils rejettent du moins le terrible et distinctif caractère : l'éternité de ses supplices.

Il en résulte que, si Dieu ne doit pas punir dans ce monde les grands coupables, et si, après la mort, il ne leur réserve que des châtiments insignifiants, et en tous cas temporaires, la justice divine est singulièrement désarmée.

Tâchons de ne pas être de ceux à qui ce désarmement profiterait.

Tâchons aussi, tout en reconnaissant que là-haut seulement les arrêts, qu'ils soient cléments ou sévères, seront irréformables, tâchons de ne pas fermer les yeux aux avertissements que le Dieu vengeur nous donne souvent de ce côté-ci de la tombe. Gardons-nous de la sotte obstination qui ne voit que de fortuites coïncidences là où apparaît le doigt de Dieu. Soyons de ces bienheureux pauvres d'esprit dont il a été dit : " Mon Père, je vous rends grâces, parce que vous avez caché ces choses aux savants et aux puissants, et que vous les avez révélées aux humbles et aux petits."

Le récit que je vais faire, et qui m'a suggéré ces réflexions, n'est pas une histoire inventée à plaisir. Le vénérable curé de la paroisse où se sont passés les faits que je rapporte m'est garant de leur authenticité. Toute une population, qui en a été témoin, les a, comme son pasteur, rattachés à un principe bien autrement auguste et fécond que l'aveugle hasard. Plusieurs sont revenus à la pratique de leurs devoirs religieux, sous l'impression de ces terribles représailles que le Tout-Puissant a voulu exercer, dès cette vie, contre le *sacrilége*.

Adolphe Forlin est un jeune colporteur, marchand de statuettes de dévotion.

Avant de le traiter de paresseux sur l'étiquette du sac, écoutez son histoire.

Elle est simple ; c'est peut-être celle de beaucoup d'autres. Elle n'en est pas moins touchante et digne d'être proposée en exemple.

Bon élève de l'école des Frères, dans une ville considérable du centre de la France, Adolphe, après sa première communion, entra en apprentissage chez un mouleur.

Il avait pour cet état un grand attrait, on pourrait dire une véritable vocation.

Tout enfant, il aimait à pétrir de la terre glaise et à en faire des bustes et de petites statues qui annonçaient vraiment d'étonnantes dispositions ; avec un grain d'ambition, ses parents eussent rêvé de faire d'Adolphe un artiste.

Ils préférèrent en faire un honnête ouvrier.

Seulement Adolphe, encore apprenti, était déjà, pour tout ce qui touche au côté artistique de la profession, le premier de l'atelier... Son apprentissage, qui devait durer trois ans, fut achevé en moins de douze mois.

Deux ans il travailla chez le même patron, gagnant ses trois francs par jour. Quand je dis *ses*, je veux dire qu'ils étaient bien sa propriété, puisqu'il les donnait, sans en rien retenir, à sa mère, pour l'aider à faire aller le ménage et à élever les trois petites sœurs et les deux petits frères de notre héros.

L'année suivante, Adolphe perdit son père.

La misère était tout près d'entrer dans la famille. Adolphe s'ingénia pour lui barrer le chemin.

Ses soirées étaient à lui. Au lieu de les consacrer à la lecture qu'il aimait passionnément, ou à faire jouer les petits, ce qui l'amusait lui-même, car, malgré ses dix-sept ans, il était encore enfant, comme sont les cœurs simples ; au lieu de se coucher avec le jour, ce qui lui eût assez convenu, car il se levait avant l'aurore, il passa ses soirées à colorier quelques-unes des meilleures statuettes sorties des ateliers de son patron.

Il le fit avec infiniment d'adresse et de talent. Aussi, ce qui lui revenait, blanc, à deux ou trois francs,—après qu'il y avait consacré une soirée de travail et dépensé deux ou trois francs d'enluminure, il le revendait dix et douze francs à des papetiers ou à des marchands d'objets de dévotion.

Puis il se souvint de ses goûts d'enfant. Il modela des bustes du Saint-Père, des statuettes de la sainte Vierge et des Saints, des médaillons, de petits bas-reliefs. Tout cela, sans être de la dernière correction, avait une verve et une vie, surtout portait un cachet de naïve piété qui lui donnait un grand charme. Il en trouva facilement le débit.

En peu de mois il eut payé les dettes qu'avait occasionnées la dernière maladie de son père, et plus que doublé son gain quotidien. Sa famille était tirée d'affaire.

Il n'en continua pas moins ses travaux du soir, auxquels Dieu avait accordé une double bénédiction. Grâce à eux, la mère d'Adolphe, ses frères et ses sœurs avaient été sauvés de la misère ; et Adolphe avait pris un tel plaisir à manier le pinceau ou l'ébauchoir, que les abandonner eût été pour lui un vrai chagrin.

D'ailleurs, il ne cessait pas pour cela de jouer son rôle de grand frère. Pendant qu'il préparait ses couleurs ou qu'il pétrissait son argile, les petits l'interrogeaient. Il leur répondait, en leur disant l'histoire des Saints qu'il allait modeler ou rehausser d'or, d'argent, de vert, de carmin.

Et certes, celui qui eût surpris, dans cette mansarde, toutes ces têtes blondes suspendues aux lèvres de cet adolescent en bourgeron bleu, celui qui eût entendu les questions des uns, les réponses de l'autre, qui eût suivi les regards d'amour et de reconnaissance que la mère reportait sans cesse du groupe bien-aimé au grand crucifix de plâtre suspendu au-dessus de la cheminée, celui-là eût assisté à l'un des plus touchants spectacles que les yeux des hommes puissent contempler. Et j'affirme que c'eût été un bien pauvre peintre ou un bien pauvre poëte, si, devant un tel sujet, l'inspiration n'eût pas animé sa plume ou son pinceau.

Vint une année funeste, l'année, je crois, du choléra. Les travaux, surtout les travaux de luxe, se ralentirent partout. Adolphe eut pourtant de l'ouvrage tout l'hiver, presque seul de son atelier ; le patron avait successivement renvoyé tous ses ouvriers ; mais il gardait Adolphe, parce qu'il l'aimait beaucoup, et parce qu'à lui seul, comme quantité et comme qualité, Adolphe rendait plus que deux bons ouvriers. Pourtant, quand vint le mois d'avril, Adolphe fut, à son tour, mis à pied... ci, trois francs de moins par jour dans le ménage.

La vente non plus de ses petits travaux personnels n'allait guère : on les avait beaucoup goûtés d'abord ; mais on s'y était un peu habitué. D'ailleurs une crise

commerciale s'annonçait. De toutes parts les bourses se resserraient. Le pauvre grenier des Forlin était encombré de produits sans débouchés !

Adolphe prit un parti héroïque. Il remit à sa mère, pour les dépenses courantes de la famille, cinq cents francs d'économie qu'il avait amassés depuis deux ans, sur la vente de ses plâtres et de ses terres cuites. Il obtint un brevet de colporteur. Il acheta une planchette appropriée à cette nouvelle industrie. Et prenant avec lui, c'est-à-dire fichant sur ladite planchette une vingtaine de ses meilleurs ouvrages, il partit pour faire un tour dans le midi de la France.

Vous voyez par ce long préambule que mon colporteur n'était pas un paresseux.

Son premier voyage fut très-productif. En un mois, il avait vendu tout son chargement. Il envoya l'argent à sa mère, ne se réservant que juste de quoi avoir un morceau de pain et quelques fruits pour manger, et pour coucher sur une botte de paille. En même temps, il se faisait expédier une caisse contenant une seconde cargaison, double de la première.

Il en laissa la moitié chez un charitable aubergiste des faubourgs de Bordeaux ; et, chargeant le reste sur sa tête, il reprit sa marche à travers le département de la Gironde.

Je vous assure qu'il y aurait encore ici un joli sujet pour un artiste ou un littérateur chrétien.

A première vue, quoi de plus prosaïque qu'un garçon de dix-sept ans, vêtu de la blouse et portant sur sa tête une planche couverte de bonhommes de plâtre ?

Peut-être avez-vous quelquefois rencontré de ces colporteurs dans les rues de Paris. Couverts de boue, harassés de fatigue, ils se reposent un instant contre le parapet du quai. Ils sont plusieurs ; ils échangent de grossiers propos. Comme les animaux malfaisants, ils semblent n'apparaître que la nuit. Et si vous jetez un coup d'œil sur *leur marchandise*, vous y reconnaissez avec dégoût, mêlées à quelques objets de dévotion, les plus révoltantes nudités !

Si vous voulez rafraîchir votre imagination, suivez avec moi notre pieux colporteur.

Il part le matin, le cœur tout joyeux. Le soleil qui éclate, la terre qui s'éveille, les oiseaux qui chantent, les fleurs qui répandent leurs parfums, tout cela continue pour Adolphe la prière par laquelle il a commencé sa journée. Il songe à sa mère et à tous les chers petits qu'il a laissés derrière lui. Il se réjouit à la pensée que c'est pour eux qu'il voyage. Puis il remercie Dieu qui lui rend si doux, sauf l'amertume de l'absence, ce petit tour de France.

Dans les moindres villages, les paysans l'accueillent avec joie. Quand ils ne sont pas assez riches pour lui acheter quelque chose, toujours ils lui disent quelques paroles d'amitié ; ils l'engagent à se reposer un instant à l'ombre ; ils lui font boire un verre de vin ou quelques gouttes d'eau-de-vie.

Habitués à lire couramment sur un front de seize ans le vice ou la vertu, les curés aiment Adolphe tout de suite ; ils le reçoivent chez eux, ils lui font conter son histoire, presque toujours ils lui achètent, pour le salon du presbytère, quelque belle Vierge ou quelque saint Joseph.

Et puis le pays est si charmant ! Il est si doux de traverser ses bois qui semblent d'or au temps des genêts, et de pourpre dans la saison des bruyères ! Et les prairies pleines de fleurs, et les côteaux chargés de vignes, et les ruisseaux où frétillent les poissons d'argent, où les grenouilles se précipitent au moindre bruit ! Et ces lointains bleuâtres que ferme au bout de l'horizon une ligne de collines vaporeuses ! Que tout cela est beau ! Que tout cela parle éloquemment de Dieu aux cœurs purs ! Que tout cela chasse loin de notre voyageur non-seulement l'inquiétude, mais l'ennui ! Et qu'il sent bien qu'à côté de lui chemine un invisible compagnon, visible pourtant à l'œil de la foi, son ange gardien !

La vie serait trop facile, si Dieu n'y mêlait des épreuves.

Adolphe allait avoir les siennes.

EUGÈNE DE MARGERIE.

(*A continuer.*)

La Croix de Pie IX.

Dernièrement, un siége épiscopal du Brésil était vacant, le siége de Fernambouc. Pie IX avait remarqué parmi les prêtres de Rome un jeune ecclésiastique brésilien qui, depuis quelques mois, habitait la ville sainte ; il y était venu pour perfectionner ses études ecclésiastiques, et puiser à leur source les grandes vertus sacerdotales dont le missionnaire a besoin ; son humilité égalait sa piété. Le jeune abbé de Rogo de Médioros, tel est son nom, devint l'élu de Pie IX : ce ne fut pas sans une certaine lutte. L'humble prêtre, effrayé du fardeau que le chef suprême de l'Eglise voulait imposer à ses épaules, trop faibles, disait il, pour le supporter, priait, suppliait le Saint-Père de jeter ses regards sur un autre ; des larmes accompagnaient cette filiale résistance. Mais plus le fils voulait se soustraire, plus le père insistait, parce qu'il voyait dans cette résistance même le signe de l'élection du Ciel. Cette scène dit-on, fut attendrissante, comme celles que nous lisons dans l'histoire de la primitive Eglise. Pie IX devait naturellement l'emporter ; le saint Pontife avait dit que son appel était irrévocable, qu'il prenait sur lui toute responsabilité, qu'au besoin il ordonnait.

Quelques semaines s'étaient écoulées, depuis que ce touchant épisode avait eu lieu dans le cabinet particulier du Pape. Le nouvel evêque de Fernambouc devait être sacré le 2e ou le 3e dimanche d'octobre. Le jeune prélat, toujours aussi modeste, ne se présentait pas au Vatican : Pie IX le fit appeler. Après s'être entretenu assez longtemps avec lui, le saint Pontife, de plus en plus ravi du choix qu'il avait fait, interrompit la conversation et adressa cette question au futur évêque :

" Cher fils, vous allez être sacré dans quelques jours ; avez-vous une croix pectorale ? "

Sur la réponse négative de l'évêque, le Saint-Père se leva et se dirigea vers sa chambre à coucher. Il revint portant dans les mains un écrin. Le Pape l'ouvrit : une croix couverte de rubis s'offrit aux regards de Mgr. de Médioros. Comme le prélat paraissait étonné et surpris à la vue de cette riche parure :

" Mon fils, dit le pape, ne regardez pas la matière dont cette croix est composée ; arrêtez-vous seulement à la pensée que j'y attache. C'est une pensée de courage, de générosité, de sacrifice et de sainte espérance, au milieu des difficultés que vous rencontrerez sans

doute, et des épreuves qui vous attendent dans votre apostolat."

Et le Saint-Père ajouta :

" Cette croix, mon fils, Pie IX l'a portée. Elle m'avait été donnée par le pape Grégoire XVI, au moment de mon sacre ; elle ne m'a jamais quitté depuis..."

A cet aveu de Pie IX, Mgr. de Médioros s'écria avec un geste de sainte épouvante : " Mais, Saint-Père, comment pourrai-je consentir à porter un objet aussi précieux, un objet que Pie IX a consacré ! "

" Mon fils, reprit le Pape, vous la porterez ; c'est Pie IX qui vous le dit."

En prononçant ces mots, le Saint-Père fermait l'écrin et le présentait au jeune prélat.—Tout à coup le front du Pontife, jusque-là radieux, parut s'assombrir. Rouvrant de nouveau l'écrin, Pie IX approcha de ses lèvres la croix qu'il renfermait et la contempla avec un long regard. En ce moment, sans doute, tous les souvenirs de sa longue carrière épiscopale revenaient à la mémoire de notre saint Pontife, et il faisait un suprême effort sur lui-même pour se séparer d'un objet qui lui rappelait tant de souvenirs. Une parole s'échappa de ses lèvres ; elle exprimait tout ce qui se passait dans son cœur : " Chère petite croix ! j'avais cru qu'elle ne me quitterait jamais !..."

Mais, comme un saint, habitué au sacrifice dans les petites comme dans les grandes choses, Pie IX eut bientôt dominé cet instant d'émotion, et présentant de nouveau l'écrin à l'évêque, avec un sourire de paternité et de bonheur :

" C'est un motif de plus pour moi, mon fils, de vous donner cette croix, se hâta-t-il de dire ; vous la conserverez. N'oubliez pas que, dans ma pensée, elle doit être un symbole de courage et un signe de consolation dans l'épreuve."

Chers lecteurs, tous les détails de cette charmante histoire nous ont été donnés à Rome par Mgr. de Médioros lui-même. Huit jours après son sacre, il vint au séminaire français, où j'habitais, et nous enchanta tous par ce récit. Que d'émotions n'avait-il pas dans la voix en nous le racontant, que de larmes dans les yeux ! Au reste, cette histoire n'est point encore terminée ; en voici les deux derniers traits. Vous avouerez que la péroraison est digne d'un aussi délicieux début.

Possesseur d'un si précieux trésor, Mgr. de Médioros se demanda ce qu'il devait en faire. Ne pas porter cette croix eût été manquer à la volonté du Pape ; il le comprenait. Mais après lui, que deviendrait-elle ? Sera-t-elle un héritage de famille ?—Non ; les évêques qui se succèderont à Fernambouc ne réclameraient-ils pas ? Ne sont-ce pas tous les successeurs de Mgr. de Médioros que Pie IX a prétendu honorer ainsi que ce prélat... ?

Plein de ces pensées, le pieux évêque, la nuit même qui suivit son audience (le sommeil ne pouvait appesantir ses paupières), traça une espèce de testament au sujet de la précieuse croix. Il y disait que la croix, donnée par Pie IX, passera après lui aux évêques de Fernambouc ses successeurs ; qu'ils la porteront jusqu'au jour où Pie IX sera *canonisé ;* qu'en ce jour-là la sainte relique ne pourra plus appartenir aux évêques de Fernambouc, qu'elle sera donnée à la Madone de la cathédrale pour lui servir de parure.

Quelques jours après son sacre, Mgr. de Médioros se rendit de nouveau au Vatican. Cette fois, le nouvel évêque venait offrir son hommage de reconnaissance et de dévouement au Prince des évêques. Sur sa poitrine brillait la croix de rubis, présent de Grégoire XVI à Pie IX, et de Pie IX à l'évêque de Fernambouc ; et dans ses mains vous eussiez distingué un petit écrin. Que renfermait cet écrin ? Une seconde croix pectorale.—Celle-ci était reluisante d'émeraudes. Le frère de l'évêque venait de la lui donner, et l'évêque ne voulait pas conserver ce double trésor ; il l'apportait à Pie IX.

" Très-Saint Père, dit-il au Pontife, vous m'avez fait un précieux présent. Permettez-moi d'en faire un à mon tour au *denier de Saint-Pierre.* Mon frère, qui ne pouvait pas supposer la bienveillante attention de Votre Sainteté, vient de m'envoyer cette croix ; je n'en avais plus besoin : celle que j'ai reçue de vous et que je dois porter toujours me suffit. N'est-il pas juste que le nouveau présent passe dans le trésor épuisé de la sainte Eglise ? "

Pie IX reçut l'écrin, et remercia avec effusion l'évêque au cœur si généreux, à l'âme si pleine de gratitude. Puis, après un moment de silence, donnant à sa voix émue un caractère de solennité :

" Mon fils, dit-il à l'évêque, en remettant l'écrin dans ses mains, vous avez fait un présent au Souverain-Pontife : il a accepté ce présent. Mais Pie IX ne peut consentir que le don paternel qu'il vous a fait vous prive d'un fraternel souvenir. Pie IX vous rend cette croix : gardez-la ; car elle ne vient plus seulement de votre frère, c'est votre Père aussi qui vous la donne !..."

Préservatif Infaillible des Indiens contre le Choléra.

On lisait, il y a peu de jours, dans le *Moniteur du Soir*, que M. le docteur Velpeau sollicité, au sein de l'Académie des Sciences, par M. le sénateur Leverrier, d'émettre sur le Choléra l'opinion de sa haute expérience en matière médicale, s'est vu contraint d'avouer l'impuissance des médecins à définir la nature et, par conséquent, à préciser le préservatif essentiel de cette redoutable épidémie.

Il résulte du franc aveu de cet illustre praticien, que, dans le chaos des théories contradictoires qui s'agitent autour de ce lugubre problème, les docteurs officiels font preuve de zèle et de dévouement, mais ne sauvent que les malades trop légèrement atteints pour succomber, ou ceux, en bien petit nombre, que protége contre les assauts du mal une force exceptionnelle de constitution.

Pendant que les maîtres de l'art attaquent, chacun par voie d'essai, quelque symptôme différent, le fléau marche plus vite que l'étude qui tâtonne, et la terreur se propage avec la rapidité des décès.

Sans nous égarer dans le verbiage des thèses pathologiques, posons une simple question.

Ne demandons point ce que c'est que le *Choléra.* La réponse est dans l'avenir, et c'est le présent qui nous presse,—le présent tout chargé de funérailles.

Mais quelle que soit en réalité la cause génératrice de l'épidémie ainsi nommée, ne pourrait-on pas l'attribuer à la circulation d'un virus mortifère, excessivement

subtil, dans certains courants de l'atmosphère ou des eaux ?

Pourquoi point ?...

La mortalité qui sévit, en ce moment, non seulement sur les hommes, mais sur certaines classes d'animaux, y compris les oiseaux et les poissons, semble autoriser cette hypothèse.

Or, si, dans les fièvres miasmatiques, par exemple, la science médicale procède par empirisme, c'est-à-dire en substituant les indications de l'expérience au vague rationalisme des théories, pourquoi ne pas agir de même en présence du Choléra ?

Aujourd'hui encore, après tant d'années d'incessante observation depuis la découverte du *quinquina*, nul médecin ne saurait préciser de quelle manière, ni sur quel système de l'économie animale agit la mystérieuse vertu de cette substance. Et cependant l'efficacité absolue du quinquina, contre l'invasion des fièvres miasmatiques, n'en est pas moins universellement constatée par toutes les Écoles médicales. Il en est de même pour d'autres substances, telles que le mercure, les préparations d'antimoine, etc., contre lesquelles les médecins s'étaient autrefois insurgés jusqu'à les faire bannir de la thérapeutique par arrêt des Parlements, et dont, aujourd'hui, la science se sert en s'appuyant sur cette vérité devenue vulgaire, que l'expérimentation d'une série de faits suffisamment nombreux et soigneusement vérifiés, est plus concluante que tout raisonnement.

Pourquoi donc ne pas appliquer franchement la même règle à la médication du Choléra ?

Pourquoi ne pas admettre que ce qui est inconnu ou inusité dans une contrée, peut être parfaitement connu et très-efficacement usité dans une autre ? La loi du progrès intellectuel et physique ne prescrit-elle pas aux nations, comme aux individus, de s'assimiler tout ce qui se rencontre de bon et de profitable dans les plus diverses sociétés humaines ? Toutes les œuvres de Dieu n'ont-elles pas, dans sa providence, leur raison d'être absolue, leur valeur relative, et leur correspondance avec les faits dont se compose la vie ? Les accidents que nous appelons *découvertes* sont-ils autre chose que la manifestation des puissances cachées dans les différents règnes de la nature, merveilles que le Créateur se plaît à révéler, dans la succession des âges, tantôt spontanément, tantôt sollicité par les besoins de l'humanité, mais toujours pour nous élever à lui par une admiration filiale et reconnaissante des bienfaits dont il est la source éternelle ?

Eh bien ! disons-le tout de suite, tandis que nos médecins, confondus par le mystère dont s'enveloppe le Choléra, laissent périr leurs malades à côté de leurs creuses et prétentieuses théories, les Indiens, qui n'ont pas besoin de diplôme et de bonnet doctoral pour appliquer les connaissances léguées par leurs pères et qu'ils transmettent à leurs enfants, les Indiens, dis-je, se contentent, pour prévenir le Choléra, d'administrer *intérieurement*, selon la formule ci-dessous précisée, la substance qu'ils nomment *Capour-Barros*, et qu'ils emploient comme nous employons le quinquina, c'est-à-dire sans rechercher inutilement le *secret* de ses propriétés curatives.

Le *Capour-Barros* n'est autre chose que le *Camphre*, ainsi appelé du nom de Kaempfer, qui, le premier, l'introduisit en Europe, sans désigner son usage contre le *Choléra*, soit qu'il l'ignorât, soit parce que cette maladie, particulière à l'Orient, n'avait pas encore semblé devoir émigrer, à certaines époques, chez nos races occidentales.

Le *Camphre des Indes*, qu'il faut se garder de confondre avec les imitations qu'en fait le commerce européen, de même qu'il contrefait tant d'autres substances, est un spécifique *infaillible*, et ne craignons point d'ajouter : LE SEUL INFAILLIBLE pour combattre les symptômes du *Choléra* dans les trois périodes de son invasion, et pour en opérer la complète guérison.

C'était le devoir d'un homme de cœur de livrer à la plus grande publicité possible la formule d'un remède à portée de tout le monde par son extrême simplicité et par son efficacité constatée dans l'Inde, de temps immémorial.

Laissons les Académies s'enchevêtrer dans leurs verbeuses et stériles discussions ; mettons le bon sens pratique à la place des rêveries d'une prétendue science, et bénissons humblement la main de Dieu qui, dans l'ordre physique comme dans l'ordre moral, apporte un remède à côté de chacun de nos maux.

Il est important de faire remarquer que les médecins se trompent en présumant que le changement de température et l'abaissement de la chaleur peuvent diminuer l'intensité du fléau. L'expérience a prouvé que ces modifications atmosphériques n'influent aucunement sur le développement des symptômes cholériques, et n'éloignent point la menace des cas foudroyants et des morts presque instantanées.

Il est donc nécessaire d'employer, sans perdre de temps, à la première apparition du malaise précurseur, la potion suivante :

FORMULE.

Faites dissoudre *cinq centigrammes* de Camphre pur des Indes, dans quelques gouttes d'alcool.

Quand cette dissolution est opérée, ajoutez-y *vingt grammes* d'un mucilage de Gomme arabique, et après avoir bien mêlé les deux substances, faites avaler cette dose, en une fois, à la personne, enfant ou adulte, que menace l'invasion cholérique.

Si la nécessité l'exige, c'est-à dire si, au bout d'une heure, les symptômes n'ont pas encore entièrement disparu, administrez une seconde dose de la même préparation, et tranquillisez-vous : la guérison sera complète.

Cette médication intérieure est parfaitement inoffensive, et il est seulement recommandé de la préparer et de l'administrer avec une exactitude rigoureuse, soit comme dose et mélange des deux substances, soit comme intervalle entre les deux absorptions.

Pour prévenir l'invasion ou le retour des miasmes cholériques, il n'est pas inutile de porter sur soi, dans un sachet de papier, et de déposer dans les lieux d'habitation mal aérés, un morceau de Camphre pur, dont les propriérés anti-septiques, c'est-à-dire anti-putrides, sont connues depuis la haute antiquité. L'évaporation du Camphre pur neutralise instantanément tous les miasmes délétères.

MM. les Curés pourront faire beaucoup de bien en propageant cette précieuse indication dans leurs paroisses.

Nous espérons que les médecins de campagne s'assureront loyalement de son efficacité, avant de la nier ou

de la critiquer par un faux amour-propre de profession dont la franchise du docteur Velpeau a d'ailleurs fait justice.

JOHN-HENRI VRIES.

Mémoire sur le Choléra.

Adopté par une Commission de Santé, convoquée, au Siége du Gouvernement, par l'Honorable Ministre de l'Agriculture, conformément à un Ordre de Son Excellence le Gouverneur en Conseil.

CHAPITRE I.

§ I.

CARACTÉRES EXTÉRIEURS DU CHOLÉRA.

Le Choléra se montre sous presque tous les climats, un très petit nombre d'endroits du globe ayant, de fait, échappé à ses visites; il attaque les deux sexes indistinctement, tous les âges, toutes les conditions: l'enfant et le vieillard, le riche et le pauvre, le fort et le faible, tous sont sujets à ses coups.

Il sévit d'ordinaire (pas toujours cependant) d'avantage là où l'agglomération, la misère et la malpropreté se rencontrent. L'intempérance et les autres vices rendent invariablement les effets de la maladie plus désastreux.

Souvent l'approche du choléra est signalée à l'avance par la prédominance d'autres maladies contagieuses, endémiques ou épidémiques, et une tendance générale aux affections de l'estomac et des intestins. Souvent encore les approches du Choléra sont annoncées par des épizooties qui ravagent les troupeaux d'animaux domestiques.

De tous les renseignements recueillis snr cette matière et de toutes les circonstances observées, il résulte que deux ordres de faits relatifs au choléra semblent présenter partout un caractère invariable qu'il est important de noter; l'un a trait à la mortalité proportionnelle, l'autre à l'influence de la saison froide sur la maladie.

La mortalité, dans tous les pays et dans tous les temps, n'est jamais descendue au-dessous d'un tiers du nombre des cas de choléra confirmé et la moyenne semble avoir été de quarante à cinquante pour cent.

La saison froide a, toujours et partout, eu pour effet de diminuer l'intensité du choléra; dans les pays froids comme le nôtre, le choléra ne résiste pas à l'hiver: les quelques faits isolés à ce contraire ne peuvent, en aucune manière, faire rejeter l'ensemble des faits qui donnent à cette proposition un cachet de certitude indéniable.

Ces quelques données sur le choléra sont fort importantes: il est bon que chacun sache ce qu'il y a de certain, ce qu'il y a de douteux, le positif et le négatif, afin de voir les choses comme elles sont et de n'être pas la proie d'espérance et d'une sécurité illusoires ou de ridicules frayeurs; car il en est beaucoup qui ont péri victimes de la maladie pour s'être imprudemment fiés à de vains systèmes et à de faux remèdes, ou pour s'être follement exagéré l'étendue des dangers de leur situation.

Il est utile que chacun possède une connaissance élémentaire des symptômes du choléra, comme des prodromes, ou signes précurseurs de la maladie; car, ordinairement, une attaque de choléra s'annonce par une espéce d'affection qu'on a nommé *Cholérine*, laquelle peut se terminer sans que le choléra confirmé vienne lui faire suite, mais qui semble, cependant, lui servir comme d'avant-coureur.

La *Cholérine* est caractérisée par les symptômes suivants, lesquels néanmoins n'arrivent pas toujours dans le même ordre, ni tous à la fois, ni tous exactement de même chez divers individus: bruits et mouvements dans les intestins, douleurs de ventre, diarrhée généralement bilieuse, sensation de malaise et de faiblesse, perte d'appétit, blancheur de la langue, quelquefois mal de tête et souvent envies de vomir.

Il ne faut pas oublier qu'en temps de Choléra il y a une disposition générale à la diarrhée et que le dérangement des intestins peut dégénérer en cholérine, comme la cholérine peut passer au choléra confirmé.

Lorsque la cholérine se transforme en cholèra, ou, si l'on aime mieux, lorsque les prodromes ou symptômes précurseurs se confirment, de même que lorsque le choléra arrive tout d'un coup sans aucun symptôme précurseur apparent, le progrès de la maladie est marqué par des périodes successives plus ou moins caractérisées et qu'on a désigné de diverses manières, entre autres de la manière qui suit: 1o. *Période d'invasion*, 2o. *Période d'état, ou algide, ou cyanique*, 3o. *Période de réaction*, 4o. *Période de terminaison*: ou simplement, première, seconde, troisième et quatrième période.

La *période d'invasion* est caractérisée par plusieurs ou tous les symptômes suivants: diarrhée, vomissements, douleur à la région de l'estomac, crampes, diminution générale de la chaleur de la peau, froideur des extrémités, sensation progressive de constriction au creux de l'estomac, anxiété, altération particulière de la voix, pouls précipité et devenant de plus en plus faible, yeux ternes et enfoncés dans les orbites, face livide et contractée, soif irrésistible et désir ardent de boire de l'eau froide, diminution graduelle ou suppression subite des urines.

La *Période d'état* est caractérisée par une augmentation des symptômes précédents suivis de la coloration de la peau qui devient bleuâtre et livide, d'une transpiration froide et visqueuse qui donne aux extrémités et surtout aux doigts l'apparence ridée de la peau des noyés, d'une exacerbation du symptôme des crampes, d'évacuations blanchâtres dont la matière ressemble à de l'eau de riz ou de gruau, lesquelles sont souvent émises sans que le malade en ait connaissance: le malade bientôt répand une odeur nauséabonde et prend un aspect sinistre, la respiration devient de plus en plus froide et de plus en plus pénible, une prostration générale s'empare de toutes les forces vitales; mais l'intelligence demeure intacte presque toujours, jusqu'au dernier moment que la mort vient terminer cet ensemble de symptômes aussi terribles qu'étranges.

La *Période de reaction*, quand le malade survit à la période précédente, se montre par les signes suivants: le pouls revient graduellement, la col ration bleuâtre disparaît à mesure que la peau reprend sa chaleur naturelle, la respiration devient plus facile et plus régulière, la voix revient par degrés à son timbre ordinaire, une sueur modérée humecte la peau en même temps que la face se gonfle plus ou moins et que les yeux semblent s'injecter de sang. Quelquefois la réaction est trop violente et, alors, il y a danger de congestion de quelqu'organe intérieur, du cerveau surtout.

La *période de terminaison* est caractérisée par un retour plus marqué vers l'état normal et surtout par le retour des fonctions urinaires et bilieuses à leur état de santé en même temps que la turgescence de la face et la rougeur des yeux disparaissent; mais ici encore il y a danger de voir cette courte convalescence du choléra dégénérer en une affection secondaire, dont les symptômes ressemblent, en quelque sorte, à ceux des fièvres typhoïdes.

Tous ces symptômes peuvent varier dans leur forme, ils varient beaucoup en intensité, et encore dans leur ordre de succession ; ils se rencontrent tous et bien marqués dans beaucoup de cas, tandis que plusieurs d'entre eux ne se montrent en aucune façon ou d'une façon peu marquée, dans d'autres cas ; mais, pris plusieurs ensemble, ils caractérisent le choléra asiatique et le font aisément distinguer de toutes les autres affections.

La mort peut arriver à toutes périodes de la maladie, mais généralement elle arrive à la seconde période dite d'état ou algide.

La terminaison fatale de la maladie, de même que la terminaison heureuse peuvent arriver en quelques heures et peuvent aussi être retardées de quelques jours : des malades sont morts quatre heures seulement après la première attaque du cholèra, d'autres n'ont succombé qu'après soizante dix heures de maladie ; néanmois ces cas de courte et de longue durée sont des exceptions assez rares et la mort ou la convalescence arrivent d'ordinaire, dans des limites de temps beaucoup plus rapprochées que ces deux extrêmes.

§ 2.

PROPAGATION DE LA MALADIE.

Ce n'est point ici le lieu de discuter la question de savoir si le choléra est une maladie contagieuse, épidémique ou pestilentielle ; elle pourrait, puisqu'on ne sait à peu près rien de sa nature mystérieuse, participer aux trois caractères qu'on veut définir par ces expressions, que chacun entend à sa manière.

Il est certain que, d'abord observé dans les Indes, ce fléau est exotique pour tous les pays excepté l'Asie sud-est, et c'est pour cela qu'on l'appelle *Choléra Asiatique*, nom sous lequel il est si justement redouté. Du lieu de sa naissance, à des époques variables, le Choléra commence son tour du monde; il suit de préférence les grandes routes des contrées qu'il visite, accompagnant quelquefois une armée en marche, quelquefois des pélerins se dirigeant vers le rendez-vous de dévotions, ou bien encore une caravane de marchands; remontant ou descendant les grandes rivières ou traversant les mers, il s'arrête dans tous les centres de populations, semant la terreur et la mort sur son passage....

....

Comme il n'y a pas de doute que l'infection se transporte, le plus sage est d'agir sur l'admission qu'elle peut être transportée par les choses et les personnes, et même par les courants de l'air et des eaux.

Dans le moment, le Choléra en est à son sixième voyage autour du monde. Il parait avoir laissé l'Asie méridionale pour l'ouest avec les pélerins mahométans de la Mecque l'an dernier : après avoir ravagé l'Egypte, le fléau s'est répandu en Turquie, en Italie et dans les autres contrées voisines de la Méditerrannée ; puis, pénétrant en France par Marseilles et Toulon, s'est rendu jusqu'à la latitude de Paris. La maladie ayant traversé l'océan Atlantique a atteint les îles de la Mer des Caraïbes où il a exercé de très-grands ravages. La probabilité qui existe de voir la maladie visiter nos rivages a éveillé l'attention du gouvernement canadien et de nos autorités municipales ; car les seuls points du globe qui jusqu'ici sont demeurés en dehors des atteintes du choléra sont les régions extrêmes du Nord et du Sud, les portions intérieures quasi inexplorées de certains continents et les lieux élevés des pays de montagnes. Les lignes que suit de préférence le fléau dans sa marche sont les rivières navigables, et beaucoup d'écritains sont d'opinion que, en thèse générale, le voisinage immédiat des eaux, soit de la mer, soit des lacs ou des rivières, sont des localités de choix pour le choléra.

Quelques faits exceptionnels étant mis à part, l'observation démontre que les ravages du choléra s'exercent à peu près en raison directe de la prédominance de l'ivrognerie et des autres vices et en raison de la misère, de la malpropreté et de l'encombrement. Le fléau quelque fois revient sur ses pas et, avant de disparaître entièrement, exerce de nouveaux ravages dans certaines localités qu'il semblait tout à fait avoir abandonnées. Le choléra d'ordinaire s'avance de proche en proche ; mais on l'a vu d'un bond quelquefois pénétrer dans des lieux distants de plusieurs centaine de milles des endroits précédemment envahis.

§ 3.

LES ÉPIDÉMIES CHOLÉRIQUES EN CANADA.

Ce fut en 1832 que le choléra fit sa première apparition en Canada.

Les ravages qu'il exerçait en Europe, depuis quelque temps, faisaient présager le fait que le continent américain, comme les autres continents, serait soumis à la visite de cette maladie. En octobre 1831, l'Exécutif canadien publia une communication, venant des autorités de Londres, sur le sujet; sur ce, une assemblée des médecins de Québec eut lieu pour aviser, en même temps que le gouvernement dépêchait M. le Docteur Tessier à New-York, pour y étudier les moyens adoptés par cette grande ville contre l'introduction et la propagation du fléau redouté.

La première commission sanitaire instituée en Canada à l'occasion du choléra asiatique fut formée à Québec en Février 1832 ; elle était composé de MM. les Drs. Morrin, Parent et Perrault ; quelques mois plus tard, à l'approche du fléau, un Bureau de santé, beaucoup trop nombreux, fut organisé, lequel passa des règlements de quarantaine et autres. Le choléra—qui (bien qu'en ait dit quelques auteurs) sévissait alors à New-York, Boston et autres villes des Etats-Unis,—fut introduit en Canada, par Québec, le 8 de Juin, apporté qu'il était par des navires venant des Iles Britanniques : le fléau une fois à Québec s'étendit dans les paroisses voisines avec une rapidité effrayante.

La maladie était à Montréal deux jours après, le 10 Juin, et se répandit ensuite dans presque toutes les localités du Bas-Canada et du Haut-Canada : elle disparut du pays vers la mi-Octobre, ayant ainsi duré à peu près quatre mois.

Le second choléra suivit le premier de très-près et visita le Canada en 1834. Il apparut d'abord vers la fin du mois de Mai au Lazaret de la Grosse-Ile ; mais

sous une forme tellement mitigée qu'on douta quelque temps que ce fut vraiment cette même maladie dont les effets avaient été si terribles en 1832. A la fin de Juillet la maladie reprit son véritable caractère et disparut vers le mois de Septembre. Le Bureau de santé fit chanter à cette occasion une grand'messe d'actions de grâce dans la Cathédrale de Québec le 2 Octobre. Cette seconde visite du choléra a donc aussi duré environ quatre mois; mais une partie du temps sous une forme très-bénigne.

Le troisième choléra apparut ici en 1849.—Il avait sévi dans diverses parties de l'ancien monde durant les années 1847 et 1848: il nous vint cette fois par les Etats-Unis et semble avoir fait sa première apparition à Kingston, à la fin de mai: la maladie existait depuis quelque temps dans plusieurs villes de l'Union américaine et, dans le moment, remontait avec une grande rapidité les rivières Mississipi et Missouri dont elle ravageait les bords.

Quelques cas très-légers furent observés à Québec dans les journées du 11 et du 12 juillet, époque qui semble avoir été celle du commencement de ses grands ravages qui s'étendirent alors à tout le pays. L'épidémie de 1849, en somme, fut moins destructive que celle de 1832, bien que certaines localités aient été plus maltraitées. La maladie, qui présenta cette fois, à Montréal, un exemple de retour après un premier départ, avait complètement disparu de tout le pays à la mi-octobre, après avoir duré en tout environ quatre mois et demi.

La quatrième épidémie de cholera eut lieu en 1851. Elle nous est venue par les Etats-Unis, et Québec fut le dernier endroit attaqué. La maladie commença à se montrer sous une forme très mitigée, dans le mois d'août, et elle avait complètement disparu avant le premier octobre, ayant duré par conséquent à peu près deux mois, à prendre le pays comme un tout: elle n'avait duré que cinq semaines à Québec, depuis le 25 août jusqu'au 2 octobre, après avoir causé 209 décès dans cette ville.

Le fait suivant peut valoir la peine d'être cité, comme se rapportant à l'influence de la saison sur le choléra dans ce pays. Un des derniers jours que dura le choléra à Québec, c'est-à-dire à l'approche du mois d'octobre, un navire, le *Perthshire*, fit voile de Québec pour l'Angleterre: il avait à peine quitté le port que le pilote mourut du choléra: le capitaine et un marin de l'équipage furent de suite après atteints de la maladie, ce qui engagea le second officier du navire à jeter l'ancre à l'Ile-Verte pour attendre le résultat; mais bientôt les deux malades ayant pris le dessus sur le mal, le *Perthshire* remit à la voile et nul autre cas de choléra ne se montra à bord.

La cinquième épidémie du choléra date de 1854: elle pénétra d'abord par Québec et fit son apparition le 20 Juin. Pour ce qui regarde le choléra de 1854, nous avons au long l'histoire de son introduction dans le pays, par le rapport de MM. les docteurs Landry et Jackson et de M. Gauthier, commissaires nommés pour faire enquête sur les faits liés avec l importation de la maladie.

Deux navires chargés d'émigrants, venant de Liverpool, le *Glenmanna* et le *John Howell*, ayant chacun un médecin d'office, arrivèrent à la Grosse-Ile vers la mi-juin. Le *Glenmanna* avait le choléra à bord et avait perdu plusieurs passagers durant la traversée; le *John Howell* n'avait pas de choléra, mais avait perdu des passagers de la rougeole. Les deux navires mirent leurs malades à terre à la Grosse-Ile et, après deux ou trois jours de quarantaine, continuèrent leur voyage jusqu'à Québec avec le reste de leurs passagers: tous deux furent inspectés à leur arrivée dans le port de Quebec, le 17 juin. Il n'y avait aucun cas de maladie ni parmi les voyageurs ni parmi les équipages des deux bâtiments; seulement, deux enfants étaient morts de débilité à bord du *John Howell* pendant le trajet de la Grosse-Ile à Québec. Les deux navires paraissent avoir joui d'un parfaite immunité, jusqu'au 19 juin qu'ils furent admis à la libre pratique. Les immigrants alors commencèrent à communiquer avec la terre, nombre d'entre eux continuant à venir aux navires pour prendre leur repas et le soir pour y passer la nuit.

Le 20 juin le choléra se déclara presque simultanément dans les deux bâtiments, d'où plusieurs malades furent envoyés à l'Hôpital de la Marine. La maladie fit ensuite irruption parmi les équipages des navires en rade, puis se répandit dans la ville et le voisinage du port.

De Québec, et en suivant sensiblement la marche des immigrants dans leur voyage vers l'ouest, le choléra s'introduisit dans les principales villes qui bordent le St.-Laurent et le lac Ontario, dans l'ordre des dates et les circonstances suivantes:

A Montréal, le 22 juin, parmi les immigrés d'abord.

A Kingston, le 25 juin, sur la personne d'un résident, lequel n'avait eu aucun autre rapport avec les immigrés que de les regarder sur le quai, mais qui était adonné à l'abus des liqueurs alcooliques et se trouvait dans des conditions malheureuses d'existence.

A Toronto, le 25, sur la personne de deux résidents qu'on croit ne pas avoir eu de communication avec les immigrés.

A Hamilton, le 23 et le 24, parmi les immigrés.

Le choléra de 1854 cessa d'exercer ses ravages vers la mi-septembre, ayant duré en tout à peu près trois mois en Canada. Le bureau central de santé termina ses travaux, par une résolution de clôture, le 22 septembre.

Le rapport dont sont extraits ces renseignements sur l'épidémie cholérique de 1854 parle de l'immunité dont a joui, cette fois, la ville de Brockville, située comme presque toutes les villes attaquées sur le St.-Laurent et dont le port, comme les autres, fut fréquenté par les immigrés des navires infectés.

Un autre fait de quelqu'importance, aussi mentionné dans ce rapport, mérite d'être ici noté: le choléra ne fit irruption dans le Pénitencier Provincial, situé à Kingston, que le 12 juillet, c'est-à-dire environ un mois après qu'il eût commencé à exercer ses ravages parmi les populations avoisinantes.

Le nombre des morts causées par le choléra en 1854 est porté à 3,486 pour tout le Canada dans les cahiers du bureau central de santé: ce chiffre, on peut l'inférer de la difficulté qu'il a à recueillir de pareilles statistiques, doit être au-dessous de la réalité.

En dehors du chiffre ci-dessus qui a trait au choléra de 1854, il serait difficile, sinon impossible, d'établir le nombre approximatif des victimes du choléra pour chacune des années que notre pays a été soumis à l'influence de ce fléau; mais le chiffre de 1854 peut donner,

par induction, une idée des pertes causées en Canada, par cette maladie, en tenant compte du fait que l'épidémie de 1854 a été l'une de celles qui ont sévi avec le moins de sévérité.

CHAPITRE II.

DEVOIRS PUBLICS ET PRIVÉS EN TEMPS DE CHOLÉRA.

La menace d'un danger public, ou, qui plus est, la présence de circonstances calamiteuses au sein d'une population ajoute nécessairement aux devoirs ordinaires que chacun doit remplir dans l'état de société.

L'Etat, les corps municipaux, les associations, certaines professions et les individus ont tous et chacun des devoirs à remplir, devoirs plus ou moins onéreux, souvent pénibles et même dangereux.

Le choléra, étant un des fléaux les plus terribles qui puissent visiter une population, ne peut faire son apparition au sein d'une société sans appeler les citoyens à l'accomplissement scrupuleux de ces devoirs dans l'intérêt de tous. Les mesures à prendre exigent, du reste, le concours universel des membres de la communauté ; car en vain l'Etat ferait-il sa part si les corps publics se refusaient à faire la leur ; en vain les corps publics prêteraient-ils à l'Etat leur coopération si les institutions, les familles et les individus négligeaient ce qu'ils ont à faire en semblable occurrence.

Il y a solidarité dans le danger, il y a donc communauté d'intérêt appelant une action commune pour la défense.

A l'Etat le devoir de travailler à l'organisation générale, à la surveillance extérieure et à l'enseignement public : il doit tenir les grandes gardes et défendre les approches, si la chose est possible. La loi de santé qui forme le chapitre 38 des Statuts Refondus du Canada, et les lois concernant la Quarantaine définissent les devoirs de l'Etat dans l'espèce, en dehors de ce qui appartient, naturellement et de droit, à l'administration publique.

Répandre des idées saines et de sages avis sur la matière, mettre les autorités locales en demeure de faire la part que la loi leur assigne, instituer un bureau central de santé, avec lequel les bureaux locaux et les individus puissent entrer en communication, sont encore des devoirs dévolus au gouvernement, chargé qu'il est de communiquer à l'ensemble de la société cette unité de but et cette uniformité de moyens nécessaires en tout état de cause.

Ces remarques relatives aux devoirs de l'Etat ne sont point ici placées pour instruire l'Etat de ses devoirs ; mais au contraire pour prémunir le public contre cette erreur trop commune qui consiste à tout attendre du gouvernement, et à négliger ainsi de faire ce qu'il appartient aux corporations et aux individus de faire, et ce dont l'Etat ne peut pas se charger.

Les devoirs des corps municipaux sont plus étendus que ceux de l'Etat dans leurs détails, mais l'action de ces corps est restreinte, quant à l'espace, aux limites de leur juridiction. Il est du devoir des conseils municipaux d'ordonner les mesures de salubrité requises et de veiller à leur exécution, de fournir aux pauvres les choses nécessaires et en cas de maladie, les soins dont ils ont besoin ; ils doivent s'éclairer dans leurs délibérations des conseils d'hommes qui, par la nature de leurs études et le fait de leur profession, sont en état de donner de sages avis.

Les institutions, les familles et les individus doivent toujours être prêts à faire ce que les circonstances demandent d'eux, en s'abstenant de ce qui est défendu et en donnant à ceux qui en ont besoin les secours qu'il est en leur pouvoir de dispenser.

C'est un devoir de tous les jours d'éviter tout ce qui peut être cause de malaise ou de détriment pour le prochain ; mais ce devoir devient, en quelque sorte, encore plus obligatoire en temps de calamité publique, alors que le fardeau de la vie devient beaucoup plus lourd que d'ordinaire.

Une responsabilité plus grande s'attache à tous les actes de la vie commune ou privée, dans ces temps de dangers, quand l'abus ou l'usage indiscret des choses, quand un mauvais badinage, une fausse rumeur, une nouvelle vraie mais dite hors de propos peuvent apporter au sein des familles la douleur, la terreur et même la mort.

Les temps d'épidémie, alors que la main du Très-Haut pèse sur nous, doivent être marqués par une réserve plus qu'ordinaire, par la sobriété de l'esprit et du corps, par la simplicité et la dignité des mœurs, par la surveillance sur soi-même et la charité envers le prochain.

La suite de ce mémoire est vouée à l'énoncé des principes généraux qui doivent présider à la direction des corporations et des individus en temps d'épidémie ; s'adressant à tous et nécessairement limité à des généralités, ce travail ne peut pas avoir pour but de départir une connaissance profonde de choses dont l'intelligence complète est, de nécessité, le privilége exclusif de ceux qui ont voué leur vie aux études médicales.

Au reste, il serait dangereux d'en dire plus que ce que la communauté des hommes peut facilement comprendre par une étude superficielle, autrement les mécomptes, qui accompagnent toujours une demi-science, pourraient être la cause d'erreurs fatales.

Ceux qui se pénétreront de la teneur des conseils qui sont ici donnés, dans le désir sincère de faire ce qu'ils doivent à eux-mêmes et à la société, en quelque capacité que ce soit, sauront bien comprendre quand ils pourront et devront agir et quand il sera nécessaire de s'aider des conseils et du ministère de ceux qui ont pour mission spéciale d'acquérir, pour tous, un savoir qu'il est impossible à tous d'acquérir chacun pour soi.

CHAPITRE III.

MESURES CONTRE LE CHOLÉRA.

Il est aussi inutile qu'il est dangereux (on ne saurait trop le répéter) de se flatter du vain espoir que, si telle et telle chose était faite de telle et telle manière, l'on pourrait ainsi obtenir une complète immunité contre la maladie : il est également dangereux de s'abandonner à l'idée décourageante qu'on ne peut rien faire pour mitiger les effets du fléau.

Le choléra a ravagé à cinq reprises différentes le monde dans presque toute son étendue, îles et continents, et cela en dépit des mesures prises par les peuples les plus éclairés : il faut donc admettre qu'il nous arrivera chaque fois que les conseils d'en-Haut en auront ainsi décrété.

Mais Dieu a donné à l'homme un certain pouvoir

sur les choses de la nature, en conformité des lois portées par sa sagesse, et l'usage légitime de ce pouvoir, s'il n'est pas toujours suivi d'un entier succès, ne cesse jamais d'obtenir un certain résultat.

Il en est ainsi même pour le choléra. Une heureuse disposition d'âme et d'esprit, des conditions de salubrité bien entendues, de la prudence, une foi pleine d'espoir, des habitudes de modération et de tempérance ont arraché et arracheront des milliers d'existences aux dangers de ce fléau et de bien d'autres. (*Ces réflexions ne sauraient être trop répétées et trop méditées.*—Ed.)

Les mesures adoptées contre le choléra, ou toute autre maladie épidémique, peuvent être classées dans l'ordre et sous les titres suivants: 1° Séquestration ou séparation, 2° Précautions hygiéniques, 3° Promulgation d'idées saines et sages conseils, 4° Prophylaxie ou action préservatrice, 5° Traitement approprié.

Les mesures de la première catégorie sont évidemment du ressort exclusif du gouvernement et des autorités municipales, et sont réglées par les lois; celles de la seconde, de la troisième et de la quatrième catégorie appellent le concours de la société en général et de tous ses membres en particulier; les mesures de la cinquième catégorie sont du ressort exclusif des médecins et, sous leur direction, des officiers de santé, des Sœurs de Charité et des gardes-malades.

Si chacun pouvait s'en tenir à son rôle, le bien remplir, sans faire d'embarras aux autres, et si tous pouvaient agir d'accord et d'ensemble, avec courage, dévouement et cette indulgence que les hommes se doivent entre eux, il serait facile de prédire sans être prophète d'heureux résultats, pour le présent et pour l'avenir, d'un pareil ordre de choses.

§ I.

SÉQUESTRATION OU SÉPARATION.

Les mesures sanitaires de séquestration sont de deux genres; celles qui ont pour but d'empêcher l'introduction d'un pays à un autre des maladies communicables, et celles qui sont destinées à circonscrire, autant que faire se peut, la maladie au sein d'un pays actuellement soumis à ses ravages. Le premier de ces modes de séquestration s'opère par le moyen de *Lazarets* ou *Quarantaines*, le second par le moyen d'*Hopitaux spéciaux* et de *Refuges* placés dans des situations aussi isolées que possible.

De telles mesures, on l'a déjà dit, sont extrêmement utiles et d'un grand secours; mais il serait dangereux de négliger les moyens bien supérieurs de salubrité, qui naissent de la pratique des lois de la morale et de l'hygiène, pour se bercer de l'espoir illusoire que les moyens de séquestration peuvent prévenir ou faire cesser ces maladies.

Quelques courtes remarques suffiront pour prouver à tout esprit non prévenu qu'il n'est pas au pouvoir de la science humaine d'imaginer un moyen infaillible d'empêcher le choléra d'arriver ou de se répandre dans un pays. Pour être certain de l'efficacité absolue d'une quarantaine, il faudrait être certain du mode de propagation de la maladie, de l'espace de temps pendant lequel le virus ou l'infection peut demeurer à l'état latent; il faudrait connaître les agents capables de neutraliser l'infection et la distance au-delà de laquelle la transmission est impossible.

Il faudrait, pour se placer dans des conditions d'immunité complète, empêcher toute espèce de communication entre les personnes et les choses du pays à protéger, et les personnes et les choses des pays infectés ou suspects, et les personnes et les choses des lieux affectés aux quarantaines, lesquelles devraient encore s'étendre à tous les points accessibles.

Tout cela est ou inconnu, ou impossible: au reste, une pareille séquestration, fût-elle praticable entre contrées en communication constante d'affaires, serait elle-même une très-grande calamité........................

....

Mais c'est sur le Saint-Laurent, aux abords du port de Québec, qu'il est surtout important d'établir une quarantaine régulière, comme l'a prouvé l'expérience acquise dans les épidémies précédentes. Heureusement que le gouvernement possède, en cet endroit, un admirable établissement qu'il s'agit tout simplement d'équiper selon que les circonstances l'exigeront. On ne saurait, en effet, choisir un meilleur local que la Grosse-Ile pour servir de lieu de quarantaine, située qu'est cette île à environ dix lieux de Québec, offrant une superficie d'environ six cents arpents, entourée d'eau profonde avec un excellent mouillage pour les navires, distante de plus d'une lieue des habitations les plus voisines et, cependant, pouvant facilement communiquer avec les grands centres au besoin.

La seconde espèce de séquestration dont il a été fait mention au commencement de ce chapitre, savoir: la séquestration qui s'opère au sein même des lieux envahis par la maladie, au moyen d'hôpitaux pour les cholériques, ne peut être ici le sujet de longues remarques. Il suffit de dire que l'établissement de semblables hôpitaux temporaires, destinés à recevoir les malades pauvres et à empêcher ainsi que leur séjour dans des logements malsains et encombrés ne donne lieu à la création de foyers d'infection, est une mesure de la plus haute importance. Il en est encore ainsi de l'établissement de refuges pour les convalescents et les familles soumises à des conditions extrêmes d'insalubrité. C'est aux autorités municipales à faire les frais de ces créations, passagères et c'est aux bureaux locaux de santé à veiller à ce que tout y soit bien exécuté, sous le rapport de l'hygiène et du service médical.

§ 2.

PRÉCAUTIONS HYGIÉNIQUES.

On pourrait, pour l'intelligence du sujet, classer comme suit les mesures hygiéniques à adopter, savoir: *Mesures publiques et mesures privées*, et subdiviser chacune de ces deux classes en deux catégories: mesures *relatives aux personnes* et mesures *relatives aux choses.* Sans s'astreindre rigoureusement à une semblable classification, il est bon, cependant, de n'en point perdre tout-à-fait l'idée, attendu que cela porte l'esprit à plus de clarté.

Nécessairement, les connaissances que peut donner d'un pareil sujet un simple mémoire, doivent être limitées à des généralités; il faut prendre ce travail comme un court énoncé des choses qui s'imposent à la sérieuse considération de tous et qui doivent être l'objet d'études approfondies pour plusieurs. Les mesures de salubrité publique, nécessaires partout, le sont surtout dans les grandes villes; car, toutes choses

égales d'ailleurs, le danger des épidémies est en raison de l'agglomération de la population dans un espace donné ; de sorte que, de deux populations égales en nombre et autrement semblablement placées, celle qui occupe le moindre espace est à peu près certaine de souffrir davantage dans les temps d'épidémies.

Il est donc important de débarrasser le voisinage immédiat des habitations et l'intérieur des villes et villages de tous objets dangereux de leur nature, tels que contenu des puisards, carcasses ou débris d'animaux, amas de substances végétales, tas de fumiers, en un mot toutes matières actuellement en décomposition ou sur le point d'entrer en fermentation.

A propos de l'enlèvement de ces matières putrescibles, lorsqu'elles se présentent en masse un peu considérables, il est bon de remarquer que, si la chose n'a pas été faite avant la chaude saison, ou avant l'arrivée d'une épidémie, alors il vaut mieux ne pas remuer ces amas de substances en putréfaction, mais se contenter de désinfecter la surface et de couvrir le tout de quelques pouces de terre.

Les mares d'eau stagnante, les égouts découverts, les fossés de décharge des établissements industriels, étant encore des causes d'insalubrité, doivent être l'objet de procédés de désinfection et, de plus, doivent être desséchés ou couverts.

Il est un nombre considérable d'établissements d'industrie qui, par la nature insalubre ou incommode des procédés employés ou de leurs produits, ne doivent pas être admis à prendre place au milieu des villes ; de ce genre sont les abattoirs, les enclos où l'on rassemble les animaux pour la vente ou la boucherie, les entrepôts de guenilles et de débris, les manufactures d'acides, de charbon animal ou végétal, de chandelle, de savon, d'engrais artificiel, les fours à chaux, certaines rafineries, les tanneries et beaucoup d'autres établissements, surtout ceux qui ont pour objet de transformer les restes des animaux en produits industriels.

Les grandes écuries et étables, mais surtout les porcheries sont nuisibles au milieu des grands centres de population ; comme il serait impossible de faire disparaître les écuries et les étables des villes, il faudrait, toutefois, les soumettre à une inspection régulière et voir à ce que les litières et les fumiers ne s'accumulent pas dans les cours pendant la chaude saison.

Les problèmes difficiles de l'assèchement et des égouts se posent surtout à l'approche des épidémies ; mais on comprend qu'il ne peut pas être ici question de traiter un pareil sujet, attendu que chaque fois qu'une ville se voit en état d'entreprendre des travaux de cette importance, sur une échelle quelque peu considérable, il est nécessaire de s'adresser à des hommes spéciaux qui doivent chercher la solution du problème sur place. En l'absence de ces grands moyens d'assainissement (si rarement relativement parfaits), il est essentiel d'avoir recours aux fossés ordinaires pour l'assèchement du terrain, à la désinfection et à l'enterrement pour les matières des puisards et des latrines.

Il existe, dans les rues et dans les cours de presque toutes nos villes, de vieux pavés et autres débris de bois saturés d'humidité et d'ordures qu'il importe de brûler, ou de transporter à la campagne, si on les croit encore bon à quelqu'usage dans les champs.

Il semblera peut-être que des recommandations de ce genre, portant des mesures d'une utilité aussi évidente, ne constituent rien autre chose qu'une suite de lieux communs ; mais l'on néglige à un tel point les règles les plus élémentaires de l'hygiène, qu'il devient nécessaire de les répéter souvent, afin qu'on ne finisse pas par les oublier tout-à-fait, après les avoir longtemps négligé.

Un des objets les plus nécessaires à l'existence et un de ceux qu'il importe par-dessus tout de se procurer à l'état de plus grande pureté possible, l'eau, doit être le sujet d'une surveillance particulière en temps d'épidémie. Les autorités municipales des villes doivent faire tout en leur pouvoir pour fournir à la population de leurs administrés des eaux saines et abondantes.

La plupart des mesures d'hygiène, surtout spécialement requises en temps d'épidémies, peuvent se résumer en quelque sorte sous les titres de *Propreté* et *Ventilation.* La première condition de propreté, c'est l'absence de toute substance susceptible de fermentation, de l'intérieur ou du voisinage des demeures de l'homme. Toutes les matières végétales ou animales en dehors des conditions de la vie sont susceptibles de fermentation et deviennent, par conséquent, une cause d'insalubrité quand elles sont hors de place ; hors de place voulant dire là où elles ne sont pas requises pour les besoins de la culture ou de l'industrie : par exemple, les collections de peaux, de cornes et d'ossements d'animaux sont hors de place. partout ailleurs que dans les établissements où on les transforme en produits usuels, et ces établissements eux-mêmes sont hors de place au milieu des centres de population ; encore, les engrais de diverses sortes sont hors de place partout ailleurs que sur la terre qu'ils doivent fertiliser.

Dans les opérations du nettoyage des logements malpropres, il est bon de faire usage d'un peu de chlorure de chaux dans l'eau de lavage. La remarque faite ailleurs, à propos des masses de matières en putréfaction qu'il ne faut pas remuer durant les chaleurs de l'été ou la prévalence des épidémies, peut aussi s'appliquer aux mesures de salubrité à prendre par rapport aux murailles, cloisons et autres surfaces d'habitations excessivement sales : dans ces circonstances il faudrait mieux se contenter de couvrir ces surfaces d'une épaisse couche de peinture ou de chaux que de tenter des lavages considérables à l'eau chaude, lesquels seraient aptes, par l'effet d'une grande humidité accompagnée de chaleur, à donner lieu à la formation et à la volatilisation de miasmes délétères.

(*A continuer.*)

Lettre sur l'Instruction Chrétienne de la Jeunesse.

(*Suite.*)

Le premier âge des enfants passe, et c'est pour les parents, souvent occupés d'intérêts matériels ou livrés à de pénibles travaux, un devoir de les confier à des maîtres sûrs et capables qu'ils entoureront d'égards et qu'ils ne blâmeront jamais en présence de leurs enfants. Ils ne se regarderont pas pour cela comme dispensés de toute vigilance. Le maître n'est que mandataire. Le

père et la mère demeurent responsables, et ils doivent s'informer souvent si les enfants sont appliqués, assidus aux écoles, et quand il devient parfois nécessaire de les éloigner du toit paternel et de les faire entrer dans quelque maison d'éducation, ils choisiront toujours celle qui offre le plus de garanties sous le rapport de la foi chrétienne, des mœurs et de la surveillance. Reculer en cette circonstance devant un sacrifice pécuniaire possible, ce serait méconnaître des intérêts de l'ordre le plus élevé ; car jamais usage plus noble ne sera fait des biens ménagés aux parents par la Providence.

Ce n'est pas que nous voulions dire que l'instruction doive être seulement religieuse et morale ; nous savons qu'à notre époque surtout elle embrasse plusieurs objets ; qu'il est utile d'apprendre aux enfants les sciences et les lettres, de les initier à la connaissance de l'histoire, quelquefois même des arts, qui seront pour eux une distraction agréable et une ressource contre l'ennui. Cependant, que l'accessoire ne prenne jamais la place de l'essentiel. La science de la religion peut suppléer à toutes les autres sciences, mais aucune science ne peut tenir lieu de celle de la religion. Pour remplir les hautes fonctions de précepteur de l'enfance, il faut tout le dévouement que la foi inspire. Il est encore des maîtres qui le comprennent et pour qui l'instruction est une sorte de sacerdoce exercé au nom de la famille et de la société. Ils sont heureux quand les élèves qui leur sont confiés appartiennent à des parents chrétiens, ils le reconnaissent aussitôt, et leur tâche devient facile ; tandis que leurs efforts demeurent trop souvent sans résultat, lorsqu'il ne trouvent ni appui ni encouragement dans les leçons et les exemples de la famille.

Mais que dire des pasteurs des paroisses qui sont les premiers et les plus nécessaires instituteurs de l'enfance ? Quelle tristesse s'empare de leur âme lorsqu'ils voient que non-seulement les parents ne s'informent pas si leurs enfants assistent aux catéchismes de la paroisse, et mettent à profit les leçons de sagesse qui leur sont données, mais qu'ils les détournent plutôt, pour des raisons frivoles, de l'accomplissement de si graves devoirs ! Quelle désolation pour un bon curé, lorsque, après mille efforts, il est parvenu à jeter quelques lueurs dans ces esprits attardés et à plier ces volontés agrestes au joug salutaire du Seigneur, quand ces premières et heureuses dispositions ont été scellées du sceau du sacrement, de remarquer, après quelques semaines, que tout a été détruit par le contact de la famille ! Ne serait-il pas tenté de s'écrier, comme l'infortuné Jacob qui venait de perdre son fils Joseph : Ah ! mon fils est mort ! une bête farouche l'a dévoré ; je le pleurerai jusqu'à mon dernier soupir ?

C'est qu'en effet le mauvais exemple fait perdre trop souvent le fruit d'une éducation chrétienne, comme aussi le bon exemple la féconde et l'affermit. L'enfant n'oubliera jamais qu'il a vu son père et sa mère réciter leurs prières avec respect. Il aura été témoin de leur attention pendant le saint sacrifice de la messe ; il les aura vus recevoir avec religion les sacrements ; jamais il ne les aura entendus proférer une parole de blasphème ou qui pût blesser la pudeur ; et ce souvenir aura fait plus d'impression sur lui que toutes les maximes de sagesse qui auront retenti à son oreille, ou qu'il aura lues dans les livres. Il est surtout une époque où l'exemple a le plus d'efficacité, c'est lorsqu'après les leçons du premier âge, l'adolescent va prendre place dans le cercle de la jeunesse. Alors il se rend compte de tout : et, s'il s'aperçoit que son père et sa mère ne mettent point en pratique ce qu'ils lui ont tant de fois recommandé, il commence à penser que peut-être ces devoirs ne sont pas si importants, puisque ceux qu'il révère le plus ne se croient point obligés de s'y assujettir. Il regarde s'il ne lui serait pas possible, à lui-même, de secouer le joug ; et s'il cède à cette dangereuse tentation, quelle force aura son père pour le reprendre ?

Ainsi disparaît le plan d'éducation première, ainsi s'évanouissent les meilleures résolutions. Le jeune homme ne remplit plus qu'isolément quelques devoirs, et ne tarde pas à s'en affranchir entièrement. Nous ne disons pas que cette conséquence soit juste ; car la loi ne perd rien de ses droits sur celui qui l'enfreint. Le jeune homme répondra pour lui-même au tribunal de Dieu. Si la voix de ses parents s'est tue, celle de la conscience n'a pas cessé de se faire entendre. Toutefois, si ceux qu'il regarde comme les dépositaires de l'autorité divine l'avaient précédé dans la voie des préceptes, lui-même les aurait très-probablement suivis. Parents indifférents et coupables, vous ne serez pas réputés innocents, étant devenus plus grands, si vous les laissez libres sur le point de la religion. Quoi donc ! est-ce parce que ces enfants sont plus avancés en âge, qu'ils rencontrent plus de dangers, que vous devez abdiquer tout soin, toute vigilance ? Mais si vous n'avez pas perdu la foi, vous devez croire qu'il y a pour vos enfants obligation d'observer les saints commandements, et que s'ils y manquent sciemment et persévéramment, ils ne verront jamais la face de Dieu ; et comment, après cela, pouvez-vous nous dire que vous les laissez libres sous le rapport de leurs devoirs religieux ? Je vous le demande, si votre fils était atteint d'une maladie grave, si le mal empirait chaque jour et que le médecin vous assurât qu'en suivant un régime facile, votre fils guérirait promptement, pourriez-vous le voir sans douleur refuser de s'astreindre à ces précautions nécessaires ; et seriez-vous père, si vous disiez que vous le laissez libre et que vous ne voulez pas le contrarier ? Votre amour pour votre fils ne vous porterait-il pas à user de toute votre influence pour qu'il prît l'unique moyen propre à assurer sa guérison, et ne le conjureriez-vous pas, par les motifs les plus puissants, de conserver des jours pour vous si précieux ? Si donc le salut de l'âme de vos enfants vous est aussi cher que la santé de leurs corps, vous devez recourir à des moyens efficaces, et, sachant que l'exemple est de tous le plus puissant, vous devez vous efforcer de ne leur en donner que de bons.

Nous n'ignorons pas qu'il arrive quelquefois que les exhortations les plus vives d'un père ou d'une mère ne font plus d'impression sur un jeune homme libertin ou imbu de doctrines perverses ; mais, alors même, le bon exemple n'est pas perdu. Le souvenir de la patience et des vertus de si bons parents touchera un jour ce cœur obstiné. Il se dira plus tard : J'avais un père chrétien, une mère pieuse, que n'ai-je marché sur leurs traces ! et il se sentira ému, et il reviendra à Dieu. En attendant ce moment de la grâce, les parents ne cesseront pas de conjurer le Seigneur, et il se laissera enfin fléchir. Sainte Monique pria pendant près de vingt années avant d'obtenir la conversion d'Augustin, son fils.

Continuez donc, parents chrétiens, à accomplir la tâche qui vous est imposée ; et si vous croyez pour un temps devoir garder le silence, parce que vos avis ne

seraient point acceptés, ne perdez point courage pour cela : le temps de la consolation viendra. Au reste, il est encore parmi nous bon nombre de jeunes gens vertueux, qui font notre admiration par leur sagesse et la pureté de leurs mœurs, et ils sortent, en général, de ces familles dans lesquelles la religion et la vertu sont héréditaires. Ce qui est certain, c'est que l'exhortation ne suffit pas, et que l'exemple doit la précéder.

La justice élève une nation, a dit l'Esprit-Saint, et le péché rend les peuples malheureux. La prospérité d'un pays n'est pas toute dans l'abondance de ses produits, le perfectionnement de son industrie, le nombre et la valeur de ses armées. Ces choses sont louables sans doute, et il est de la sagesse de ceux qui gouvernent de les faire valoir dans un juste tempérament ; mais seules elles n'enfantent que le luxe, la corruption des mœurs qui en est la conséquence, et cette cupidité effrénée, prélude ordinaire de la ruine des Etats. Le vrai bien d'une nation consiste dans la vertu fondée sur la crainte de Dieu et l'accomplissement de sa loi. Les païens eux-mêmes l'ont senti ; les anciens Romains regardèrent comme les beaux temps de la républi que ceux où les mœurs étaient sévères et où les consuls, après l'éclat de la victoire, rentraient modestement dans la vie privée et se livraient aux travaux simples de l'agriculture. Toujours les vertus domestiques préparèrent les vertus sociales, ou plutôt celles-ci n'ont été que vaines et apparentes lorsqu'elles n'avaient point les premières pour appui.

La société, en effet, n'est point un être abstrait, un monde imaginaire ; elle se compose de familles. C'est au sein de chaque famille que se forment les premiers sentiments bons ou mauvais, les rapports intimes mais divers qui ensuite se développent et se répandent au dehors. Au point de vue pratique, ce sont les parents qui sont les premiers maîtres, je dirais presque les premiers législateurs de leurs enfants. L'apôtre St. Paul, qui a tracé pour toutes les classes de la société des règles de conduite qui sont la base de toute saine morale, inculque cette vérité, et insiste auprès des pères et des mères de familles pour qu'ils ne négligent jamais le soin de leurs enfants et de leurs serviteurs. Parents, leur dit-il, faites vous-mêmes l'éducation de vos enfants et pliez-les de bonne heure à la sainte discipline du Seigneur.

Oui, parents chrétiens, vous avez soin de pourvoir aux besoins matériels de ceux à qui vous avez donné le jour, cela est juste et nécessaire ; les animaux eux-mêmes le font aussi par instinct, et sont ici quelquefois un exemple pour l'homme. Mais là ne doit pas se borner votre sollicitude ; vos enfants ont été créés à l'image de Dieu, ils ont un esprit et un cœur flexibles comme les membres de leur corps délicat ; c'est cet esprit qu'il faut éclairer, c'est ce cœur qu'il faut former tout d'abord à la vertu ; telle est la plus grande, la plus importante de vos obligations. Et combien ne se présente-t-il pas d'occasions pour des parents chrétiens d'ouvrir dès le plus jeune âge l'âme de leurs enfants à des sentiments honnètes, et surtout de leur inspirer l'amour de la religion ? Qui empêche un père, lorsqu'il conduit son fils dans la campagne et que la joie de cet enfant se dilate sous un beau ciel, de lui faire remarquer qu'un Dieu bon a fait toutes ces choses, et qu'il faut qu'il nous ait beaucoup aimé pour avoir ainsi pourvu non-seulement à ce qui nous est nécessaire, mais encore à notre plaisir ? Si cet enfant voit une croix, sa mère ne peut-elle pas lui dire qu'un Dieu est mort pour notre amour et qu'il a été attaché à la croix par ceux mêmes qu'il voulait sauver ? L'enfant sera frappé d'une chose si étonnante et ne l'oubliera pas. Il est mille occasions encore : comme si l'enfant demande ce que c'est qu'un baptême, une première communion, un convoi funèbre, où des parents chrétiens pourront faire quelques réflexions qui s'imprimeront d'elles-mêmes dans cette âme candide, comme la trace du sillon dans une terre neuve et déjà préparée. Mais il faut passer de la réflexion à la pratique, et les parents ne perdront pas de vue cet avis qui est de Fénélon, cet ami si sage de l'enfance : Si vous n'y prenez garde, dit-il, des prières trop longues fatigueront les enfants, des offices ou des sermons au-dessus de leur portée provoqueront leur ennui. Un père ou une mère tâcheront de parer à cet inconvénient en ne leur faisant réciter que des prières courtes, faciles, dont ils comprendront le sens ; ils leur en suggèreront les motifs, par exemple : qu'ils sont obligés de bénir dès le matin Dieu leur Père qui les a conservés pendant la nuit, et que, ne pouvant être sûrs de vivre jusqu'au lendemain, ils ne doivent jamais s'endormir sans s'être recommandés à lui et lui avoir demandé pardon des fautes commises pendant le jour. Les enfants sentiront de suite une si juste obligation, ils viendront d'eux mêmes, dans leur langage naïf, demander qu'on leur fasse réciter leurs prières ; car l'homme est naturellement religieux. Le Créateur a gravé ce sentiment au fond de son être, et il suffit presque de l'indiquer pour que son âme s'y porte naturellement.

Nous pourrions en dire autant de tous les autres sentiments bons et généreux qu'il faut développer dans le cœur de l'enfant, et qui feront plus tard son bonheur et celui de la société. Formez-le, dès les premières années, doucement mais fortement, à l'ordre et au travail. Qu'il soit déjà soigneux dans la disposition des objets mis à son usage, et il ne sera dans la suite de sa vie ni insouciant ni dissipateur ; mais aussi faites-lui éviter une parcimonie calculée qui le rendrait égoïste et peut-être avare. Qu'il s'associe, parents chrétiens, ce cher enfant à vos bonnes œuvres ; faites passer par ses mains l'aumône que vous voulez placer dans celle du pauvre. Que votre enfant quelquefois offre spontanément pour le soulagement d'enfants malheureux une partie de ses petites épargnes, peut-être fruit de ses succès. Alors on pourra dire un jour de lui, ce que l'Esprit-Saint loue dans le juste, que la miséricorde a crû en lui avec les années. On ne saurait croire combien les premières leçons de générosité, de sagesse et aussi de pudeur et de modestie, laissent dans les enfants, même les plus légers, de traces profondes, bien qu'elles soient pour le moment inaperçues.

LOUIS-EUGÈNE, Evêque de Chartres.

(*A continuer.*)

Imprimé par E. Senécal, Nos. 6, 8 et 10, rue St. Vincent.

Montréal, 15 Juillet 1866. Huitième Année.—No. 14.

L'ÉCHO DU CABINET DE LECTURE PAROISSIAL

JOURNAL DES FAMILLES.

Paraissant le 1er et le 15 de chaque mois, par livraison de 20 pages.

Pour Abonnement : six Mois, $1.00 ; un An, $2.00. Bureaux à Montréal : 27, Rue St. Vincent.

AVIS.

Le bureau de l'*Echo* est transporté au No. 27, rue St. Vincent, conformément à l'avis donné au mois de mars dernier, chez A. T. Marsan, écr., avocat, le gérant du journal.

SOMMAIRE.—Chronique.—De l'Emigration, (suite et fin.)—Expériences sur la production artificielle du froid.—De l'autorité en Philosophie.—Effets désastreux des boissons alcooliques.—Mémoire sur le choléra, (suite et fin.)—Un Terrible Secret, (suite et fin.)

Chronique.

SOMMAIRE.—Mgr. de Montréal.—Distribution de prix.—Vote de non-confiance.—Projet de constitutions locales du Haut et du Bas-Canada.—Mort de plusieurs prêtres.—Autriche, Prusse, Italie.

— Mgr. de Montréal continue sa visite pastorale dans le diocèse. Sa santé est florissante ; l'air pur de la campagne lui est très-favorable.

— C'est le temps des examens de collége et des distributions de prix. Il nous est impossible de les passer tous en revue : qu'il nous suffise de dire qu'à Ste.-Thérèse, au collége de Montréal, chez les Rév. Pères Jésuites, à St.-Hyacinthe et à l'Ecole Normale Jacques-Cartier, les examens ont montré que ces maisons n'ont rien perdu de leur importance, et que l'éducation que ces établissements donnent à notre jeunesse est toujours soignée, morale et religieuse. A l'école Normale Jacques-Cartier, un élève a présenté à l'honorable Surintendant l'adresse suivante :

MONSIEUR LE SURINTENDANT,

Permettez à un élève de l'Ecole Normale Jacques-Cartier de vous exprimer, au nom de tous ses confrères, les sentiments de la plus vive reconnaissance. Dans cette maison qui nous a abrités depuis plusieurs années sous votre haute influence, nous avons puisé les principes d'une bonne éducation, et, nous sommes fiers de le proclamer, d'une saine instruction. Les conseils qui nous ont été donnés, nous ne les oublierons jamais. Si aujourd'hui, nos efforts ont été couronnés par le succès, nous savons d'où sont partis les encouragements qui ont soutenu nos maîtres ; et ces prix que nous venons de recevoir, nous en sommes doublement fiers : d'abord, parce qu'ils nous ont été décernés en présence d'un auditoire aussi distingué ; ensuite, si nous les avons gagnés, ils nous ont été longuement et obstinément disputés. En les recevant, plus d'un d'entre nous devrait être tenté de les partager avec un confrère dont l'ambitieuse ardeur a été pour beaucoup dans les succès qu'il a obtenus.

Me serait-il permis, en me supposant sur un autre théâtre, de vous dire, M. le Surintendant, que mes confrères sont des soldats et tous des soldats aguerris qui méritent vos éloges ?

Nos diplômes, nous le comprenons, sont pour nous et pour le pays plus qu'un simple permis, qu'une autorisation d'enseigner : ils doivent être un signe qui constate aux yeux de tous, et ce que nous pouvons et ce que nous voulons faire. A une époque où tant de bruits sinistres circulent, nous nous rappelons avec une espèce de terreur, ces paroles prononcées dans une circonstance analogue à celle-ci : " C'est l'instituteur et non plus le canon qui est l'arbitre des destinées du monde." Si cette pensée a quelque chose de consolant, elle doit faire trembler ceux qui suivent la carrière que nous embrassons ; car elles signifient que nous pouvons préparer dans le silence d'une école, d'un côté les éléments d'ordre et de tranquilité publique, d'un autre les troubles, l'anarchie et les terreurs de la guerre. Mais pour nous, nous l'espérons, une bonne éducation, une éducation sage et profondément religieuse sera toujours celle que recevra la jeunesse du Canada. C'est au moins celle que dans la faible mesure de nos forces, nous sommes résolus de lui inculquer ; nous en prenons l'engagement envers cette jeunesse même, envers les maîtres qui nous ont formés, envers vous, M. le Surintendant, assurés que nous sommes de vos conseils et de votre bienveillant encouragement.

— En Chambre, un vote de non-confiance a été proposé par les partisans de M. Brown, à l'occasion des changements de Tarif proposés par M. Galt. Le gouvernement a eu une majorité de 55 voix sur 111 votants.

— Le projet des Constitutions locales du Haut et du Bas-Canada, maintenant soumis à la discussion des chambres, porte que :

" 1. Chaque province aura un lieutenant-gouverneur, nommé par le gouverneur-général en conseil, et durant bon plaisir ; mais ce bon plaisir ne devra pas être exercé avant cinq ans accomplis, à moins qu'il n'y ait cause, et cette cause devra être communiquée par écrit au lieutenant-gouverneur immédiatement après sa démission, et aussi par message aux deux chambres du parle-

ment, dans la première semaine de la première session qui suivra ;"

2. Conformément à la constitution des Provinces fédérées, le pouvoir exécutif du lieutenant-gouverneur du Bas Canada et du Haut Canada sera administré par chacun de ces fonctionnaires suivant les principes de la constitution britannique.

3. Jusqu'à modification par le gouvernement local, le grand sceau de chacune des Provinces du Bas Canada et du Haut Canada, sera, le même ou d'après le même modèle que celui usité dans chaque province jusqu'à la date de l'union actuelle.

4. Il y aura, pour le Bas Canada, une Législature Locale composée de deux chambres, qui seront appelées le Conseil Législatif et l'Assemblée Législative du Bas Canada.

.5. Il y aura, pour le Haut Canada, une Législature Locale composée d'une seule chambre qui sera appelée l'Assemblée Législative du Haut Canada.

6. Le Conseil Législatif du Bas Canada sera composé de vingt-quatre membres nommés à vie par la Couronne ; mais tout Conseiller Législatif perdra son siége par le fait d'une absence continue de deux sessions consécutives.

7. Les membres du conseil législatif du Bas Canada devront être Sujets Britanniques nés ou naturalisés, avoir au moins trente ans, posséder et continuer à posséder en propriétés foncières, dans le Bas Canada, une valeur de quatre mille piastres, en sus de toutes hypothèques, dettes et obligations.

8. Le conseil législatif dans le Bas Canada décidera toute question relative à la qualification de ses membres.

9. Le président du conseil législatif du Bas Canada, à moins qu'il en soit autrement décidé par le parlement local, sera un des conseillers législatifs et nommé par la couronne, laquelle pourra à volonté lui conserver ou lui ôter sa charge. Il aura droit seulement à une voix prépondérante dans le cas d'une égale division des votes.

10. Chacun des vingt-quatre conseillers législatifs du Bas Canada sera nommé pour représenter l'un des vingt-quatre colléges électoraux indiqués dans la cédule A du premier chapitre des Statuts Refondus du Canada, et ce conseiller devra résider ou posséder sa qualification dans le collége dont la représentation lui sera assignée.

11. L'assemblée législative du Bas Canada sera composée des soixante-cinq membres qui seront élus par les soixante-cinq colléges électoraux en lesquels le Bas Canada est actuellement divisé, tant pour la représentation à sa législature locale qu'à la chambre des communes des provinces fédérées ; mais il ne sera pas loisible de présenter au Lieutenant-Gouverneur, pour obtenir son assentiment, aucun bill du conseil législatif et de l'assemblée législative du Bas Canada, par lequel le nombre des représentants dans l'assemblée législative ou les délimitations des colléges électoraux pourraient être modifiés, à moins qu'il n'ait été passé à ses deuxième et troisième lectures dans l'assemblée législative avec le concours des trois quarts des membres composant alors l'assemblée législative, et l'assentiment ne sera donné à aucun bill de cette nature à moins qu'une adresse n'ait été présentée au Lieutenant-Gouverneur par l'assemblée législative et déclarant que tel bill a été ainsi passé.

12. L'assemblée législative du Haut-Canada sera composée de quatre-vingt-deux membres qui seront élus par quatre-vingt-deux colléges électoraux du Haut-Canada, et ces colléges seront identiquement les mêmes, tant pour la représentation dans l'assemblée Legislative locale que pour la représentation dans la chambre des communes des provinces fédérées.

13. Jusqu'à ce que la législature locale du Bas et du Haut-Canada en ait autrement décidé, toutes les lois maintenant en force relativement à la qualification des candidats s'appliqueront aux élections des députés élus pour l'assemblée législative du Bas et pour l'Assemblée Législative du Haut Canada.

14. La durée de l'Assemblée Législative du Bas Canada et de l'Assemblée Législative du Haut Canada sera de quatre ans, à moins que l'Assemblée Législative du Bas Canada ou l'Assemblée Législative du Haut Canada ne soit prorogée ou dissoute plus tôt par le lieutenant-gouverneur de l'une ou l'autre province.

15. Il y aura une session de la Législature de chacune des Provinces, une fois par année.

— L'église catholique du Canada vient de perdre trois de ses membres en peu de temps.

Le Rév. C. Lecours, du diocèse de Québec, est mort dans cette ville. Il était né à Lion, en 1836, il a fait son cours à Québec et est un des premiers qui prirent leurs degrés à l'Université Laval ; il a été ordonné prêtre en 1859.

Il n'y a pas longtemps nous perdions le Rév. P. Brunet, O. M. I., qui a succombé à une attaque de paralysie. Son zèle pour la foi lui avait valu six mois d'incarcération dans une prison malsaine des Etats-Unis.

Le Rév. M. Louis E. Frémont, curé de Ste. Cécile de la Pêche, sur la Gatineau, vient aussi de mourir. Il était né à Meaux, France, et n'était en Canada que depuis 5 ans.

— Nous apprenons que monsieur l'abbé M. M. E. Méthot a été élu Supérieur du Séminaire de Québec. Il devient par là recteur de l'Université-Laval, dont le titre est de droit attaché à celui de Supérieur du séminaire. Cette élection a amené plusieurs changements dans l'administration. M. E. A. Taschereau a été élu directeur du grand séminaire ; M. Adolphe Légaré, procureur ; M. Cyrille Légaré, préfet des études et directeur du petit séminaire, avec M. Victor Légaré pour assistant. Le pensionnat universitaire sera sous la direction de M. O. Audet. Le collége de Lévis continuera d'avoir M. P. Roussel pour directeur.

— Portland vient d'être le théâtre d'un terrible incendie qui a consumé dans 24 heures près de la moitié de cette ville. 1500 bâtisses, maisons, boutiques, magasins, 8 églises dont une catholique, celle de la Conception, 7 hôtels, 7 imprimeries de journaux, 7 banques, tous les bureaux d'avocats, toutes les places d'affaires, tous les bureaux publics ont été détruits. Un appel à la charité a été fait à toutes les principales villes de l'Union et du

Canada. Montréal n'oubliera pas ce que Portland a fait pour elle en 1852. Les catholiques surtout entendront la voix de Sa Grandeur Mgr. Bacon, le digne évêque de Portland, dont le clergé et les ouailles se trouvent sans écoles, sans résidences, sans couvents.

— Les hostilités sont commencées en Italie, en Bohême et en Silésie. Victor-Emmanuel a fait traverser le Mincio à son armée dans la matinée de samedi, le 23 juin, et l'a conduite au centre même du quadrilatère. Dans sa marche à la rencontre des Italiens, l'armée autrichienne fut attaquée en face de Vérone. Après une bataille qui a duré la journée, les Autrichiens refoulèrent les Italiens, prirent d'assaut Monte Ventio et Custozza où ils firent 2000 prisonniers, et triomphèrent de toutes parts des Italiens, qui furent obligés de repasser immédiatement le Mincio, laissant Cialdini à la tête du 4e corps sur les bords du Pô qu'il venait de traverser seul aux prises avec les Autrichiens. Ces derniers ont franchi les frontières italiennes et ont pris position sur le territoire de leurs ennemis. Cette première défaite de Victor-Emmanuel a beaucoup d'importance et peut anéantir tout le plan de campagne de ce côté contre l'Autriche.

Il est rumeur que l'Italie a demandé l'assistance de la France contre l'Autriche, et offre en échange l'Ile de Sardaigne, en sus des importantes concessions faites dans la question romaine. Si la France accepte, nous ne tarderons pas à voir la Russie entrer en campagne.

Du côté du nord, l'Autriche n'est pas moins victorieuse, s'il faut en croire ses bulletins. Une bataille désespérée a eu lieu le 27 juin entre les Prussiens et les Autrichiens, en Bohême près de Skalitz. Les Prussiens ont été battus, et mis en déroute, laissant leurs blessés et leurs morts sur le champ de bataille. Après la bataille le major prussien est venu demander au général Benedek une armistie qui lui a été nettement refusée.

L'armé de Hanovre, que les Autrichiens n'ont pu rejoindre à temps, a dû se rendre à discrétion aux Prussiens. Cette capitulation prive les Autrichiens d'un corps de 30,000 hommes.

— Naples est dans la terreur. Dans la crainte d'une grande conjuration bourbonnienne, les autorités sévissent de tous côtés : chaque jour, on entasse les prisonniers par centaines, et pas un seul n'a été interrogé depuis deux mois. Les journaux conservateurs sont supprimés. La moitié des trente-six paroisses de Naples ont été privées de leurs curés. A Capoue 300 prêtres sont logés dans les prisons de l'Etat. La suppression de tous les ordres religieux a été proposée par le gouvernement comme une mesure de morale et de justice, comme un acte de progrès et de liberté, et adoptée au milieu des applaudissements de la foule. L'Italie veut livrer bataille au pouvoir de l'Eglise, en même temps qu'à l'Autriche, et regarde comme plus dangereux que les Autrichiens ses prétendus ennemis de l'intérieur, les prêtres, les moines et les religieuses.

Le St.-Père est très-affligé des nouvelles qui lui arrivent de tous les points de la péninsule. Le cardinal Antonelli se rétablit peu à peu. Son éminence a reçu une lettre autographe de l'Empereur des Français, sur le rétablissement de sa santé. La résignation du cardinal-secrétaire est dans les mains du Pape, et on lui donne pour successeur le cardinal Altieri.

— En Angleterre, le cabinet Russell-Gladstone a été battu dans les Communes par une majorité de 11 voix sur un amendement au projet de loi de réforme, proposé par lord Dunkellin. Le ministère a offert sa résignation qui a été acceptée par la Reine. Lord Derby a été appelé à former un nouveau ministére.

— Voici d'après un correspondant de Londres au *Cork Herald*, les noms de ceux qui composeront probablement le nouveau ministère anglais :

Premier Lord du Trésor—Lord Derby.
Chanceller de l'Echiquier—Mr D'Israëli.
Secrétaire de l'Intérieur—Mr Hardy, (Université d'Oxford.)
Secrétaire pour l'étranger—Lord Stanley.
Secrétaire pour les colonies—Lord Cranbourne.
Ministre pour les Indes—Lord Ellenborough.
Ministre de la guerre—Gén. Peel.
Premier lord de l'Amirauté—Sir John Pakinton.
Lord Chancellier—Lord Chelinsford.
Maître général des postes—Duc de Buccleuch.
Bureau des Travaux—Sir Stafford Northote.
Procureur général—Sir Hugh Cairns.
Solliciteur général—Mr. Bowill.
Lord Lieut. d'Irlande—Duc de Montrose.
Procureur général pour l'Irlande—Mr. Whiteside.
Solliciteur général—Mr. George.
Lord avocat d'Ecosse—Mr. Gordon.
Solliciteur général—Mr. Patton.

— L'Espagne est encore à réprimer ses troupes insurgées ; elle a vu couler le sang dans ses rues ; deux régiments s'étaient révoltés aux cris de vive la république, vive Prim, plusieurs centaines de paysans s'étaient unis à eux, la lutte entre les troupes fidèles et les rebelles a duré 20 heures, plus de 600 personnes ont été tuées. Le gouvernement a triomphé de la révolte, au prix de grandes pertes.

Une autre possession de l'Espagne, l'Ile de Cuba, est en révolte. Les ennemis de l'Espagne dans l'Amérique du Sud, le Chili et le Pérou ont été la cause de cette insurrection, qui est devenue sérieuse et menace la domination de la mère-patrie sur cette île.

DE L'EMIGRATION.

(*Suite et fin.*)

QUATRIÈME ARTICLE.

Pour nous résumer sur la vente des boissons, nous dirons : nous avons des lois pour protéger les oiseaux et les poissons : nous devrions avoir une loi pour protéger la femme et les enfants du buveur, et le buveur lui-même. Disons mieux : une loi pour la protection de nos paroisses contre la contagion de l'ivrognerie.

Des associations de secours, dont le but est de venir en aide aux colons pauvres établis sur des terres nouvelles, seraient aussi très-utiles pour activer la colonisation.

Il ne s'agit pas de pousser les ouvriers des villes à prendre des terres; il faut seulement encourager les gens de campagnes à se diriger, non dans les villes ou les Etats-Unis, mais dans nos townships, et les aider dans les rudes labeurs du défrichement. Les riches, dans notre heureux pays, n'ont pas, grâce à Dieu, de taxes des pauvres à payer; on ne remarque pas, non plus, de dégoût trop prononcé pour la culture des terres. Eh bien! profitons de notre position; couvrons le Bas-Canada de nos nationaux; développons, multiplions leurs rangs: leur nombre sera le plus sûr rempart de notre nationalité contre l'absorption des étrangers. Sachons donc, au nom de la religion et de la patrie, donner quelques oboles.

Nous disons au nom de la religion; car la conduite des Canadiens émigrés aux Etats-Unis confirme (nous parlons d'après les témoignages les plus irrécusables) cette vérité, vieille comme le monde, que les sociétés corrompues et sceptiques exercent la plus fatale influence sur la foi et les mœurs. Les Irlandais et les Canadiens en sont de tristes exemples dans la triste société américaine. Ici, nous ne prendrons pas la peine inutile de produire et de discuter des témoignages pour réfuter des hommes à parti pris, renégats du sentiment patriotique, qui ont la mauvaise foi de juger des hommes et des choses par les exceptions, et qui n'hésitent pas à nier l'évidence, pour dénigrer leur pays, tromper leurs compatriotes, et favoriser l'émigration.

Nous disons au nom de la patrie; car la colonisation est une œuvre éminemment nationale; et nous avons beaucoup de ces hommes, déshérités de la fortune, mais honnêtes, sobres, laborieux, qui n'ont besoin que d'un peu d'aide pour devenir de bons cultivateurs, propriétaires dans nos cantons.

Plusieurs plans ont été proposés pour la formation de sociétés de colonisation. Ceux qui requièrent une mise de fonds en commun, l'emploi d'agents, le travail collectif, puis la liquidation de la société, n'ont jamais réalisé les espérances des associés. Les essais de ce genre dans les premières colonies anglaises, dans l'Algérie française, et tout dernièrement dans le district de Québec, n'ont fait que prouver la même chose, savoir: la supériorité du travail individuel dans l'œuvre colonisatrice, et l'utilité, pour ne pas dire la nécessité de l'essor libre et individuel de l'homme et de la famille pour l'établissement et les progrès de l'industrie agricole.

D'après ce qui a été fait dans le pays seulement, on peut conclure aujourd'hui que, pour éviter les mécomptes, les déboires et les regrets, on doit considérer les associations de colonisation comme purement patriotiques et charitables, véritables *sociétés de secours*, où les membres donnent, sans arrière-pensée de spéculation, aux colons sobres et honnêtes, déjà établis sur des lots, mais que des accidents ou la pauvreté empêchent d'ensemencer leurs terres ou de faire les premières avances pour le défrichement. Les missionnaires qui résident au milieu des colons, servent de canal à la distribution des secours, et préviennent les abus de confiance. Des comités d'association dans chaque paroisse, présidés et dirigés par le curé, recrutent des associations plus générales pour la gestion des affaires. De telles sociétés ont déjà bien aidé la colonisation dans certains comtés: si elles embrassaient tout le Bas-Canada, quel élan elles lui imprimeraient!

M. S. Drapeau suggère l'idée que "le gouvernement pourrait étendre sa sollicitude sur les développements de ces associations, en faisant bénifice d'une allocation annuelle de cent piastres à toute paroisse qui serait formée en association de secours." Ce seraient des allocations analogues à celles des instituts des artisans dans les campagnes, mais beaucoup plus utiles.

Cependant, un des principaux effets des sociétés de secours est de porter l'attention des paroisses sur la colonisation, et de leur communiquer des renseignements sur des terres incultes à leur proximité.

Ne pourraient-elles pas employer leur influence pour réprimer ce luxe, que nous avons déjà signalé, et qui dans nos campagnes absorbe tant d'épargnes au détriment de la colonisation? Contre cette cause puissante d'appauvrissement, qui tend malheureusement à se généraliser, on ne peut, sans doute, employer que les moyens moraux; cependant, les associations de secours pourraient, à l'instar des sociétés de tempérance, engager les chefs de famile avec leurs enfants, à renoncer aux voitures et aux attelages de pur agrément, aux riches étoffes importées, aux parures luxeuses, et à porter de préférence les toiles et les étoffes fabriquées dans la famille.

Car ce que disait le P. Charlevoix en 1720 est encore vrai: Dieu répand sur les mariages, dans ce pays, la bénédiction qu'il répandait sur un des patriarches; il faudrait, pour faire subsister de si nombreuses familles, qu'on y menât aussi la vie des patriarches, mais le temps en est passé." Oui, la simplicité des mœurs patriarchales est passée, et elle ne reviendra plus: mais du moins faut-il s'efforcer de mettre des bornes à ce fléau du luxe, qui, comme le vol et l'asssassinat, fournira toujours son contingent d'émigrants; mais ce contingent sera plus ou moins considérable, selon les progrès du luxe lui-même.

Mais si, dans notre état de société, l'industrie domestique n'est pas suffisante pour habiller la classe agricole, les manufactures indigènes lui vendraient, à meilleur marché, des étoffes plus durables que celles qu'on lui importe de l'étranger. C'est donc avec plaisir que nous apprenons que de nouvelles fabriques de drap s'élèvent en ce moment dans le pays, et vont s'ajouter aux quarante sept qu'il possédait déjà en 1861. C'est un beau progrès, puisqu'en 1851, il n'en avait que dix-huit. La crise américaine, comme nous l'avons déjà dit, nous est d'un grand secours sous ce rapport.

Il nous reste encore à désirer des fabriques de toile: nous n'en possédons aucune, que nous sachions. Depuis quelques dizaines d'années on a beaucoup parlé, dans le Haut et dans le Bas-Canada, de l'industrie linière. Elle s'est établie et heureusement développée dans le Haut-Canada, où la culture du lin se fait aujourd'hui en grand et avec de bons profits, tandis que dans le Bas-Canada, malgré les efforts de la chambre d'Agriculture, malgré que le gouvernement ait fait venir de Russie de la graine qu'il a vendue aux cultivateurs par l'entremise des sociétés d'agriculture, aucune fabrique n'a encore été élevée. Et par suite, la culture du lin s'est peu développée. Il faut la manufacture qui broie la paille de lin, et la réduit en filasse; ou qui achète la paille de lin, et vend la toile ou la filasse. C'est donc

vers ce but que doit se porter la sollicitude du gouvernement pour créer l'industrie linière.

Quelques-uns ont demandé l'aide du gouvernement pour la construction des chapelles et l'entretien du culte religieux dans les townships. Nous croyons ce système d'octroi difficilement applicable à une population entremêlée de sectes dissidentes. Les dépenses pour les fins religieuses devraient être couvertes par les sociétés de secours et l'association de la Propagation de la Foi. On sait en effet que le Canadien ne vit pas seulement de pain matériel ; il lui faut, pour son bonheur et celui de sa famille, le secours de la religion. C'est en satisfaisant ce besoin que l'association de la Propagation de la Foi a contribué efficacement à l'établissement de plusieurs cantons. C'est donc faire preuve de patriotisme autant que de charité chrétienne que d'appartenir à cette belle association.

Le célèbre d'Iberville, au retour de glorieuses expéditions à Terreneuve, disait au gouvernement français que "le véritable moyen d'empêcher les Canadiens de courir dans les bois, c'était de les pousser à la pêche et au commerce."— S'il reparaissait aujourd'hui dans la Nouvelle-France, il verrait le commerce florissant, la pêche en progrès, et les Canadiens courant non plus dans les bois, mais dans les Etats-Unis. Poussez les Canadiens dans les bois, pourrait-il dire au gouvernement d'aujourd'hui ; ouvrez des chemins, donnez des lots ; rendez facile la transformation de la forêt en champs cultivés." Et les colons, s'ils avaient l'influence et l'organisation des marchands, s'ils pouvaient se réunir comme eux, ne manqueraient pas de dire : "Il nous faut des chemins dans tels et tels cantons pour en relier les terres aux voies ferrées et aux marchés ; il faut quelques octrois gratuits, quelques primes d'encouragement pour un prompt défrichement, le droit de vendre nos bois etc. : et leurs demandes seraient écoutées ; on les trouverait raisonnables : il serait urgent d'y accéder. Mais les pauvres colons n'ayant ni assemblée pour exprimer leur vœux, ni influence pour imposer leurs vues ; n'ayant que des larmes cachées à répandre, on trouve leurs demandes mal fondées ou inopportunes et on les laisse crier.

Mais, dira-t-on, le gouvernement ne peut pas tout faire. Nous le savons : voilà pourquoi nous ne lui avons demandé que ce qu'il peut et doit faire. Nos demandes sont celles de ses employés les plus compétents, et de ses amis les plus intelligents. Ce ne sont pas les mauvais instincts du peuple que nous voulons flatter, c'est uniquement le langage de la vérité, du droit et du devoir que nous voulons faire entendre. Et si nous pouvons être entendus de tous nos compatriotes qui ne craignent pas l'émigration ou ses causes, nous leurs dirons :

Vous qui êtes nés sur ce coin de terre qu'on appelle le Canada, vous n'avez, tout bien considéré, rien à envier aux autres peuples de la terre ; vous êtes d'une race que la Providence semble avoir conduite au milieu des épreuves et réservée pour quelque chose de grand. Aimez donc votre patrie ; respectez votre vocation ; restez fidèles à votre poste.

Ici, vous avez ce que nulle part ailleurs vous ne trouveriez dans de meilleures conditions : l'espace pour déployer votre activité, et acquérir une propriété ; la liberté religieuse, civile et politique pour vous mouvoir à l'aise dans l'exercice de vos forces et de vos facultés. Soyez donc économes, laborieux, prévoyants, religieux ; et demandez avec calme, constance et respect ce que vos institutions vous autorisent à demander. Mais gardez-vous de ces hommes turbulents et séditieux, qui ne savent que dénigrer et calomnier : ils ont été partout le fléau des peuples.

Pour aimer davantage votre sol et vos institutions, considérez la situation sociale de l'une des premières nations du monde, et vous trouverez que la condition du cultivateur canadien est préférable à celle du cultivateur de la vieille France.

En effet, depuis plusieurs années, on se plaint en France que les populations rurales désertent les campagnes pour aller habiter les villes ; que l'industrie agricole manque d'hommes et de capitaux ; qu'elle se désorganise de plus en plus, épuisée par les impôts qu'elle paie à l'Etat et aux oisifs des villes ; que le prix de vente de ses produits ne peut couvrir le prix de revient ; que les propriétés foncières vont toujours se morcellant et se grévant d'hypothèques : bref, les plaintes de l'agriculture ont été si générales, et ont paru si fondées, que le gouvernement vient de nommer une commission pour s'enquérir de leurs causes et des moyens d'y remédier.

En attendant le résultat de l'enquête, des hommes compétents qui ont sondé les plaies de l'agriculture, nous disent qu'elle a été directement frappée de toutes les atteintes portées, depuis le seizième siècle, à l'ordre moral ; que viciée dans son principe plus profondément que les autres professions usuelles, elle ne sera réorganisée que lorsque la société toute entière reposera de nouveau sur la religion, la famille et la propriété ; que la profondeur du mal dont elle se plaint tient surtout à ce que la France, qui, pour les deux tiers, est agricole, a cependant été organisée en vue des intérêts exclusifs de l'autre tiers. Voilà du moins les idées de M. Le Play, commissaire général des expositions de 1855, 1862, 1867.

Voilà donc, pour la classe agricole en France, le bilan d'une douzaine de révolutions environ qu'elle a subies depuis soixante et dix-sept ans : à chacune de ces révolutions les impôts ont augmenté. Avis au lecteur. Ajoutons que tout cela ne recommande guères le système des impôts fonciers, que certains hommes à théories auraient voulu nous imposer. Espérons que notre système de taxation sera toujours organisé en vue de favoriser la classe agricole : c'est la planche de salut d'un peuple.

Mais revenons à notre sujet ; et, pour terminer, jetons un coup d'œil sur notre voisine, la république américaine. Considérons la condition de plus de deux cent mille compatriotes, exilés sur les terres de Babylone. En général, ils regrettent leur pays ; il n'y a guères, parmi eux, que ceux qui sont dégradés, tombés dans les vices grossiers et l'apostasie, qui le maudissent ; quelques-uns, formant exception, ont acquis de la fortune en économisant ; d'autres en très-petit nombre, sans être riches, mettent de côté quelques épargnes ; la masse vit au jour le jour ; ceux qui travaillent dans les manufactures épuisent en peu de temps leur santé ; ils gagnent beaucoup, mais dépensent en proportion ; s'ils tombent malades, ils sont réduits à la misère ; en plusieurs endroits ils succombent aux maladies indigène.

Sous le rapport moral et religieux, leur position est

encore plus déplorable que sous le rapport matériel. Les apostasies sont communes, et les meilleurs ne lèguent pas toujours la foi à leurs enfants : la conduite d'un trop grand nombre fait mépriser le nom canadien : à New-York, par exemple. un rapport de police montre que les Canadiens forment proportionnellement la majorité parmi les repris de justice.

Malgré tout cela, grand nombre de Canadiens émigrent, et continueront d'émigrer aussi probablement que le St. Laurent continuera de couler ; plusieurs iront encore chercher fortune aux Etats, conduits par les mêmes motifs que ceux qui veulent s'immortaliser par la découverte du mouvement perpétuel. Mais sachons faire deux parts bien distinctes parmi les émigrants : les uns ne font subir aucun dommage au pays par leur départ ; les autres, au contraire, le privent de citoyens utiles qu'il faudrait retenir : c'est pour ceux-là que nous réclamons l'emploi des moyens que nous avons énumérés.

S. Tassé, Ptre.

Expériences sur la production artificielle du froid,

faites par MM. J. Dubuc et F. Doherty, à la séance de la distribution des prix du Collége de Montréal.—3 Juillet 1866.

Messieurs,

" L'homme propose et Dieu dispose." Ce proverbe m'était connu depuis longtemps déjà, mais c'était aux derniers événements de ma vie de collége qu'il était surtout réservé de m'en faire sentir l'exactitude.

Excités par l'exemple de ceux qui nous ont précédés dans l'étude des sciences physiques ; jaloux de mériter, comme eux, vos applaudissements, nous avions préparé, pour ce jour, une brillante série d'expériences. Le sujet était des plus grandioses : il s'agissait de l'électricité atmosphérique. Vous auriez vu les éclairs jaillir de la nue, vous auriez entendu les grondements du tonnerre. La foudre serait tombée ; elle aurait produit sous vos yeux ces effets qui excitent à la fois l'admiration et la frayeur. Vous l'eussiez vue se faire tour à tour fondeur, vitrier, chimiste, photographe et exécuteur des hautes-œuvres ; car, messieurs, il était entendu qu'un scélérat de lapin qui s'est rendu célèbre par ses forfaits, serait foudroyé en cette circonstance.

A la théorie des orages et de la foudre, devait succéder celle des aurores boréales : Nous aurions mis sous vos yeux les expériences imaginées récemment par M. DeLarive, expériences qui ont eu un si grand retentissement et qui reproduisent jusque dans ses moindres détails le splendide phénomène des aurores.

A la réalisation de ce plan s'opposait une difficulté : Nous manquions d'une source d'électricité suffisante ; car pour d'aussi grands effets, il n'y avait pas à compter sur les instruments qu'on emploie d'ordinaire dans les cours de physique.

La maison s'est chargée de lever cette difficulté. On a écrit à M. Ruhemkorff de Paris pour lui demander le grand appareil d'induction qui lui a valu, ces années dernières, le prix de 50,000 francs institué par l'Empereur Napoléon III. L'appareil a été construit et envoyé à la ligne des steamers canadiens, mais la Providence a permis qu'il fût oublié dans les dépôts du Havre ou de Liverpool, de sorte que ce sera demain seulement ou après-demain qu'il nous parviendra.

C'est jeudi dernier que nous avons acquis la certitude de ce regrettable contre-temps.

Nous nous sommes vus alors entre deux écueils : il fallait ou bien laisser, dans la séance de ce jour, une lacune des plus considérables, ou bien essayer de combler cette lacune par un travail précipité.

Ce dernier parti n'était peut-être pas le plus sage, c'est pourtant celui que nous avons adopté, et voilà messieurs, comment nous sommes amenés à vous entretenir aujourd'hui de *la production artificielle du froid.*

Ce sujet ne comporte qu'un petit nombre d'expériences peu brillantes pour la plupart ; je sens toutefois que bien traité il aurait pu vous plaire et exciter vivement votre intérêt.

Je vous prie, messieurs, d'avoir pour agréables les efforts que nous avons faits dans ce but, et de ne pas nous refuser votre bienveillante indulgence dont nous avons besoin aujourd'hui d'une manière toute particulière.

I.

Toutes les méthodes employées pour obtenir du froid peuvent être ramenées à un principe général qu'on peut énoncer ainsi :

" Chaque fois qu'il se produit un écartement entre les molécules d'un corps, il y a absorption de chaleur par ce corps et, par suite, refroidissement du milieu ambiant."

Une expérience nous fera comprendre ce principe et en démontrera la justesse.

Vous voyez ici une machine pneumatique, autrement dite une pompe à air, et par dessus cette machine une grande cloche de verre. Je vais allumer quelques bougies qu'on a disposées autour de la cloche...... Vous devez voir actuellement toutes les flammes avec une égale facilité. Je donne quelques coups de pistons...... Maintenant certaines flammes doivent vous paraître voilées et comme obscurcies par un nuage. Voici l'explication de ce fait.

En faisant jouer les pistons, j'ai enlevé une partie de l'air renfermé dans la cloche : l'air qui restait s'est trouvé alors moins resserré, il a occupé un espace plus considérable qu'auparavant et toutes les particules dont il se compose se sont écartées les unes des autres. Or, d'après notre principe cet écartement a dû amener un refroidissement dans la cloche, et la preuve qu'il en a été ainsi, c'est la formation du brouillard qui vous empêchait de voir distinctement les bougies allumées ; ce brouillard, en effet, n'a pu avoir d'autre cause que le refroidissement de la vapeur d'eau mélangée à l'air de la cloche.

Cette expérience, Messieurs, est devenue le point de départ des théories modernes sur la formation des nuages et de la grêle.

Voici une couche d'air humide qui s'échauffe par son contact avec la terre ; bientôt elle s'élèvera en vertu de sa force élastique, montera jusque dans les hautes régions où l'atmosphère est très-raréfiée, s'y détendra comme un ressort que l'on cesse de comprimer et la vapeur qu'elle contient sera précipitée sous forme de nuage.

Il est très-probable que la grêle aussi résulte d'une

dilatation subite de l'air. C'est l'idée que M. l'abbé Sanna-Solaro développait, il y a deux ans, avec une habileté remarquable, devant l'académie des Sciences de Paris. (1) Pour comprendre son système, dans ce qu'il a de plus essentiel, considérons un nuage chargé d'électricité. Il est, selon nous, saturé des deux fluides de noms contraires, à la surface supérieure et à la surface inférieure. La tension électrique comprime le nuage jusqu'à ce que la réunion des deux électricités ait eu lieu, jusqu'à la décharge électrique, jusqu'au coup de tonnerre! Alors la réaction se produit, le nuage comprimé se détend subitement, il se fait une énorme dilatation dans la masse; la vapeur se condense, se congèle presqu'aussitôt et la grêle tombe.

Plus le coup de tonnerre est fort, plus les grêlons doivent se former vite. S'il est faible et la tension insuffisante, le nuage se condense seulement et de grosses gouttes de pluie, celles qui auraient fait de la grêle, tombent jusque sur le sol.

L'observation vient à l'appui de ces idées théoriques. Tout porte à croire, en effet, que les grêlons ont dû se congeler à la surface avant d'être solidifiés à l'intérieur, car la surface est extrêmement dure, semblable à de la glace, tandis que l'intérieur se rapproche de la texture de la neige ou reste même à l'état liquide. Nous avons pu remarquer aussi que les premières gouttes des orages sont extrêmement larges et qu'il tombe souvent après un coup de tonnerre de prodigieuses quantités de pluie.

***

Lorsqu'une substance solide fond, quand elle devient liquide, il se fait un écartement tel entre ses molécules, qu'elles peuvent glisser ensuite librement les unes autour des autres. Il suit de là que ce passage de l'état solide à l'état liquide peut devenir une source abondante de froid, et il ne reste plus qu'à savoir comment l'utiliser.

Faudra-t-il prendre les matières solides et les mettre sur le feu pour les fondre? mais ce serait une simplicité digne de figurer à côté de celle d'un brave homme qui, voyant son cheval plier sous un lourd fardeau et voulant le soulager, ne trouva rien de mieux que de prendre le fardeau sur ses épaules et de monter, ainsi chargé, sur le dos du pauvre animal.

Faire fondre les matières solides sur le feu, et cela pour obtenir du froid! si cette idée a pu surgir dans quelque cerveau, ce n'est pas assurément dans celui de ces ouvriers qui travaillent dans les fonderies et qui, pour ne pas être dévorés par les ardeurs de la flamme, se voient dans la nécessité de se faire jeter continuellement sur les épaules des averses d'eau froide.

Avec votre permission, messieurs, je proposerai un autre plan: ce sera de mettre à contribution cette force puissante à laquelle on a donné le nom *d'affinité chimique.* Je m'explique:

Dans la nature, il n'y a pas de substance qui n'ait, je pourrais dire, ses amitiés particulières, qui ne possède une tendance plus ou moins prononcée à s'unir avec telle ou telle autre substance. Ainsi le sucre s'accorde parfaitement avec l'eau. C'est tellement vrai que si vous les mettez ensemble dans un verre, vous voyez aussitôt le sucre disparaître et se changer en liquide afin de pouvoir s'unir plus intimement avec l'eau.

Ce que je dis du sucre est vrai pour les autres corps, même les plus durs, comme sont les métaux.

Ainsi le cuivre qu'on ne pourrait fondre qu'à l'aide d'un violent feu de forge, le cuivre a l'amour de l'eau forte! Mettez-le dans cette liqueur et il y disparaîtra aussi facilement que le sucre disparaît dans l'eau. Cette expérience que vous n'avez peut-être pas eu l'occasion de faire vous-mêmes, vaut la peine d'être tentée.

Voici donc un verre où se trouve de l'eau forte appelée aussi acide nitrique, acide azotique; j'y plonge cette lame de cuivre...

Vous pouvez apercevoir une vapeur épaisse qui s'élève dans l'air. C'est signe que l'opération marche bien...

Actuellement le cuivre est complètement disparu et la transparence du liquide n'est aucunement troublée, seulement il est devenu de couleur verte, tandis qu'il était jaune avant l'expérience.

Ne perdons pas de vue le principal objet de nos recherches, et voyons si ce passage du cuivre à l'état liquide aura engendré du froid.... Je suis obligé de vous dire, messieurs, que nous sommes arrivés à un résultat entièrement opposé à celui que nous voulions obtenir: Au lieu de froid, nous avons produit de la chaleur. C'est si vrai que le thermomètre que je viens de plonger dans le liquide monte à vue d'œil.

Nous aurions dû nous attendre à ce résultat, messieurs. Il y a ici, en effet, une double action: 1o. fusion du cuivre; 2o. union du cuivre avec l'eau forte. La première de ces actions a dû, j'en suis persuadé, donner du froid, mais la seconde, comme toutes les actions chimiques, a dû produire de la chaleur. La chaleur engendrée ayant été plus considérable que le froid, il en est résulté, en dernière analyse, une élévation de température.

Ceci nous montre, avec évidence, que tous les corps solides ne sont pas aptes à être employés comme source de froid, par voie de fusion. Il faudra les choisir tels qu'ils puissent être amenés promptement à l'état liquide par leur affinité réciproque, sans néanmoins dégager trop de chaleur. Après de nombreuses recherches, les physiciens sont parvenus à en trouver un grand nombre qui satisfont pleinement à cette double condition. Ce sont ces corps qui forment ce qu'on nomme les *mélanges réfrigérants :* je vais vous rappeler la nature de quelques-uns de ces mélanges:

Une partie de neige mêlée à une partie égale de sel ordinaire produit un froid de 17 degrés au-dessous de zéro.

Neuf parties de phosphate de soude avec quatre parties d'eau forte amènent un abaissement de température depuis 10 degrés au-dessus de zéro, jusqu'à 29 degrés au-dessous.

Enfin huit parties de sulphate de soude et cinq d'acide chlorhydrique font descendre le thermomètre depuis 10 degrés au-dessus de zéro jusqu'à 17 au-dessous. C'est ce dernier mélange qu'on emploie communément dans les familles pour obtenir de la glace en été.

L'appareil qu'on emploie pour cela et dont vous voyez ici le modèle, est connu sous le nom de *glacière des familles.* Il est divisé en quatre compartiments concentriques. Au centre est l'eau à congeler; dans

(1) De Parville, causeries scientifiques.

le compartiment suivant est placé le mélange réfrigérant; le troisième contient encore de l'eau, et enfin le compartiment extérieur est rempli d'une substance peu conductrice du calorique qui a pour effet d'empêcher la chaleur de l'appartement de pénétrer jusqu'au mélange réfrigérant, ce qui en neutraliserait l'effet.

Je vais en ce moment retirer de l'appareil l'eau que nous y avons mise au commencement de la séance, et j'espère pouvoir vous l'offrir sous forme de glace...

(L'eau congelée est retirée de la glacière—on la passe au public.)

***

Nous avons passé en revue, messieurs, deux méthodes propres à produire le froid: la *dilatation des gaz* et *le passage des solides à l'état liquide.* Il en existe une troisième beaucoup plus efficace encore, c'est *la vaporisation* ou le passage de l'état liquide à l'état gazeux. C'est ici, en effet, que nous voyons se produire l'écartement le plus considérable entre les molécules matérielles. Cet écartement est tel que la vapeur occupe quelquefois un espace deux mille fois plus grand que le liquide qui lui a donné naissance.

Nous avons journellement occasion de constater la production du froid par évaporation. Ainsi, d'où vient la fraîcheur que vous ressentez au visage ou sur les mains quand vous les lavez avec de l'eau ? Elle provient en très-grande partie de ce que cette eau se vaporise et que pour s'évaporer elle absorbe une forte quantité de chaleur qu'elle enlève à votre corps.

Voici un vase dans lequel ce principe est utilisé pour obtenir de l'eau fraîche, même par les plus grandes chaleurs. Son nom, qui parait être d'origine arabe, est *Alcaraza.* On remplit l'alcaraza d'eau ordinaire. Cette eau suinte à travers les parois qui sont légèrement poreuses et vient s'évaporer sur la surface extérieure. Mais la vapeur ne peut se former qu'aux dépends de la chaleur du vase et de son contenu. Il n'y a peut-être pas de famille en Espagne qui ne soit munie d'un ou plusieurs alcarazas, et malgré la chaleur accablante de cette contrée, on y trouve toujours une boisson rafraîchissante et très-agréable.

Si l'évaporation, au lieu de se faire dans l'air, avait lieu dans le vide, elle serait beaucoup plus prompte et produirait des effets bien autrement énergiques.

Pour le démontrer dans les cours de physique, on a coutume de répéter une jolie expérience imaginée par Leslie. On place une capsule peu profonde contenant de l'eau, sur un vase plus grand rempli d'acide sulphurique, puis on porte le tout sous le récipient de la machine pneumatique. Lorsqu'on fait jouer les pistons de cette pompe, c'est-à-dire lorsqu'on fait le vide, la vapeur se forme en grande quantité non-seulement à la surface, mais au sein même de l'eau contenue dans la capsule. Cette eau entre en ébullition comme si on la chauffait sur le feu. Elle n'est pourtant pas très-chaude, loin de là, car celle qui n'a pas été vaporisée se change bientôt en glace. L'acide sulphurique n'a été là que pour absorber la vapeur au fur et à mesure de sa formation et pour maintenir ainsi un vide plus parfait.

Cette expérience évidemment demande à être vue de près; d'ailleurs, je dois ajouter qu'elle est extrêmement difficile à réussir. Nous allons la remplacer par une autre que je trouve bien plus surprenante encore et que nous aurons peut-être moins de peine à mener à bonne fin.

Voici l'appareil qui va nous servir; c'est le chryophore de Wollaston, consistant en un tube de verre recourbé en syphon et muni à ses deux extrêmités de deux boules d'inégale grosseur. Le vide a été fait à l'intérieur aussi parfaitement que possible, de telle sorte qu'il ne contient rien autre chose que de l'eau.

Je fais passer une portion de cette eau dans la petite boule et je me propose de la faire geler, sans y toucher aucunement. Pour cela, je plonge la grosse boule dans un mélange réfrigérant......

Tout le monde comprend ce qui se passe actuellement. D'après un principe découvert par le célèbre Watt, lorsque deux vases communiquent, la vapeur ne peut pas avoir plus de tension dans l'un que dans l'autre; or nous avons ici deux boules qui communiquent par un tube; la plus grosse se trouvant considérablement refroidie, la vapeur s'y condense à mesure qu'elle y pénètre. Dans cette boule donc pas de tension de la vapeur et, comme conséquence, pas de tension dans le tube et la seconde boule. Tout l'appareil est dans les conditions d'un vide aussi parfait, au moins, que celui de la machine pneumatique, et l'eau doit s'y congeler......

Je viens, messieurs, de vous exposer la théorie de la production artificielle du froid. Je vous ai montré une application ingénieuse de cette théorie dans les alcarazas et la glacière des familles; mais c'est à mon cher condisciple, M. Doherty, qu'est réservé l'honneur d'expliquer, avec les détails convenables, les étonnants résultats pratiques que l'industrie a su obtenir en combinant ces divers principes.

II.

Messieurs, je n'essaierai point de décrire tous les appareils imaginés dans le but de produire le froid. Cette tâche serait trop laborieuse et deviendrait fatigante par la multiplicité des détails dans lesquels je serais obligé d'entrer.

Je me bornerai donc à vous parler d'une invention toute récente et qui a eu le plus grand retentissement: il s'agit de la machine Carré, ainsi nommée du nom de son inventeur. Après de longs tâtonnements et des essais plus ou moins infructueux, M. Carré est parvenu à livrer au public l'appareil dont vous avez le modèle sous les yeux.

Quel est ici l'agent producteur du froid ? Ce n'est ni l'eau, ni l'alcool, ni l'éther. C'est une autre substance moins commune, mais qui ne laisse pas d'être généralement connue. On la nomme parmi le peuple *alcali volatil, corne de cerf;* parmi les savants rafinés, *azoture d'hydrogène,* enfin chez les uns comme chez les autres, *ammoniaque.* C'est de ce dernier nom que je me servirai désormais.

Naguère, messieurs, l'ammoniaque n'avait presqu'aucun emploi en dehors du laboratoire des chimistes: la faire respirer aux personnes qui avaient envie de se trouver mal, en faire boire quelques gouttes aux ivrognes qu'on voulait dégriser ou aux animaux qui étaient atteints de la maladie du charbon, voilà à peu près toute l'utilité qu'on en retirait. Or, voilà qu'aujourd'hui un bruit extraordinaire se fait autour de son nom. Il semble qu'il n'y ait point de miracle qu'on ne soit

en droit d'en attendre. Savez-vous bien, messieurs, qui lui a valu cette haute réputation ? C'est M. Carré, lorsqu'il a démontré qu'avec son secours il était capable de faire plus de glace que n'en produit le St.-Laurent, beaucoup plus qu'il n'en faut pour approvisionner l'univers entier.

Avant de vous dire comment l'ammoniaque peut opérer un tel prodige, il ne sera pas inutile de faire plus ample connaissance avec elle.

Vous allez chez un apothicaire et vous lui demandez de l'ammoniaque; aussitôt il vous présente une bouteille remplie d'un liquide ayant toute l'apparence de l'eau. Enlevez le bouchon et approchez du goulot l'organe de votre odorat. Vous sentirez aussitôt une odeur vive et pénétrante qui vous fera verser des larmes, eussiez-vous mille raisons pour vous pâmer de rire.

De là vous conclurez que ce qu'on vous a vendu n'est pas purement et simplement de l'eau, mais vous ne pourrez pas savoir encore si l'ammoniaque est ou n'est pas un liquide.

La vérité est, messieurs, que ce n'est pas un liquide, mais bien un gaz, ou comme on disait autrefois, une espèce d'air, renfermé dans de l'eau. Cela s'appelle en termes techniques une *dissolution ammoniacale.* Rien n'est plus facile à obtenir que cette dissolution, ainsi que vous allez en juger.

Nous avons ici une cloche de verre qui, bien qu'elle paraisse vide, est pourtant pleine d'ammoniaque. Elle va me servir à vous montrer un phénomène vraiment surprenant. Je prends cette cloche qui plonge, comme vous le voyez, dans du mercure, et je mets son ouverture en contact avec l'eau que renferme le vase qui est à côté.... Remarquez bien ce qui va se passer....

A peine l'eau a-t-elle été libre d'entrer dans la cloche, qu'elle s'y est précipitée comme poussée par une force irrésistible. L'ébranlement produit a été si fort que la cloche eut été infailliblement brisée si je n'avais eu soin de la choisir d'une forte épaisseur.

Voici maintenant l'explication de ce mystère :

L'ammoniaque a une telle soif d'eau, une tendance si forte à s'unir avec ce liquide, qu'elle s'y précipite instantanément aussitôt qu'elle en a la liberté. L'ammoniaque donc s'étant jetée à l'eau, il n'y avait plus rien dans la cloche, et comme, suivant un vieux proverbe, la nature a horreur du vide, ou peut-être à raison de la pression atmosphérique, cette cloche s'est remplie de liquide.

Telle est, messieurs, l'affinité de l'ammoniaque pour l'eau, que cinq cents volumes de la première peuvent se loger dans un volume de la seconde, et cette bouteille que nous avons supposé que vous alliez acheter chez le pharmacien, doit contenir, à moins de fraude, cinq cents bouteilles de gaz ammoniac.

En vous disant, messieurs, que l'ammoniaque aime à se trouver dans l'eau, j'ai oublié d'ajouter, chose très-importante, que cela ne doit s'entendre que de l'eau froide. Ne lui parlez pas de l'eau chaude, elle l'a en horreur, et loin de la rechercher, elle la fuit de toutes ses forces.

Il me sera facile de vous le prouver en versant dans cette capsule une petite quantité de dissolution ammoniacale que je chaufferai au moyen d'une lampe. Dans quelques moments je vous passerai la soucoupe et vous comprendrez, par l'absence de toute odeur, que l'ammoniaque a complètement évacué la place....

Lorsque nous avons chassé l'ammoniaque de l'eau, par le moyen de la chaleur, nous aurions très-bien pu, au lieu de la laisser se répandre dans l'air, la conduire dans un vase d'où elle ne put pas s'échapper. On voit ce qui aurait eu lieu alors : elle se serait refoulée sur elle-même, les molécules se seraient rapprochées les unes des autres et, l'attraction prenant le dessus, elles auraient fini par laisser l'état gazeux pour prendre l'état liquide.

C'est là, en effet, toute la théorie de la liquéfaction des gaz. Il est bien évident qu'une basse température doit favoriser grandement l'opération, aussi est-il assez ordinaire qu'on la fasse intervenir concurremment avec la pression.

Nous avions disposé l'appareil que vous voyez ici de façon à pouvoir transformer, comme je viens de l'expliquer, le gaz ammoniac en liquide; mais nous avons craint que la forte tension qui se produit dans cette expérience ne causât quelqu'accident; c'est pourquoi nous avons substitué à l'ammoniaque un autre gaz, l'acide sulfureux. Les principes, du reste, sont absolument les mêmes dans l'un et l'autre cas.

Le gaz acide sulfureux se produit dans ce vase, traverse ce tube, vient se laver dans l'eau de ce flacon ; puis, continuant sa route, arrive dans ce tube recourbé où il se condense. Devenu liquide, il s'écoule dans un vase disposé convenablement pour le recevoir. Pour que l'expérience réussisse mieux, nous allons entourer le tube et le flacon d'un mélange réfrigérant....

***

Toutes les expériences que je viens de faire, messieurs, se trouvent réalisées dans l'appareil Carré.

Cet appareil se compose de deux vases unis par un tube. Le premier vase sert de chaudière et contient la dissolution d'ammoniaque. Cette chaudière étant placée sur un fourneau, on chauffe jusqu'à ce que le thermomètre marque 130 degrés. A ce moment toute l'ammoniaque doit avoir été chassée, par la chaleur, dans le second vase où elle s'est liquifiée à mesure qu'elle y pénétrait. Pour favoriser cette liquéfaction, nous avons placé le vase condensateur dans cette grande cuve remplie d'eau froide.

L'opération que je viens de décrire a dû être commencée d'avance, parce qu'elle exige une bonne demi-heure.

Actuellement, messieurs, nous allons donner une autre position à notre appareil : la chaudière va être plongée dans l'eau et le condensateur en sera retiré....

Nous l'avons déjà dit, l'ammoniaque craint l'eau chaude. C'est pour lui échapper qu'elle était venue se pelotonner dans ce vase condensateur, elle s'y est rapetissée jusqu'à se transformer en liquide.

Actuellement, l'eau d'où elle avait été chassée se refroidit dans la cuve et notre ammoniaque n'a rien de plus pressé que de venir s'y replonger. Vous vous rappelez avec quelle ardeur elle s'y précipite. En rapprochant ce fait des principes exposés par mon condisciple, vous devez juger que le vide est fait entre l'eau et l'ammoniaque liquide. Cette dernière qui est extrêmement volatile par elle-même, doit donc se vaporiser avec une rapidité extrême, et cela aux dépends de la chaleur de tout ce qui l'avoisine.

Cela étant, je prends ce vase de fer-blanc qui est

rempli d'eau et je le dépose dans une cavité que porte le vase condensateur. Il est indubitable que l'ammoniaque, en se vaporisant, refroidira suffisamment ce vase pour que toute l'eau soit gelée....

Toutefois, pour que l'expérience réussisse, deux petites précautions sont à prendre: Il faut verser de l'alcool autour du vase de fer-blanc, afin de le mettre en communication intime avec le condensateur; en second lieu, il faut envelopper ce condensateur avec soin pour que l'air ne puisse communiquer aucune chaleur à l'ammoniaque et que la vaporisation de cette dernière se fasse complètement aux dépends de l'eau que nous voulons congeler.

Cette dernière phase de l'opération, messieurs, exige environ trois-quarts d'heure. Cette circonstance me privera du plaisir de pouvoir vous offrir la glace qui est en voie de se produire, mais l'essentiel était de montrer comment elle se forme.

L'appareil que vous voyez fonctionner, messieurs, est destiné aux usages du laboratoire; M. Carré en construit de beaucoup plus considérables pour les besoins de l'industrie. Ces derniers, de forme plus compliquée, fonctionnent par le moyen de machines à vapeur et peuvent donner jusqu'à 500 livres de glace par heure au prix d'un sou les cinq livres! n'est-ce pas là un résultat inattendu et véritablement prodigieux. Cette machine figurait à la dernière exposition de Londres où elle a excité l'admiration universelle.

En voyant ces énormes blocs de glace que vomissait la machine à chaque minute et qui paraissaient venir d'une fournaise ardente, on se demandait si l'on n'était pas le jouet de quelqu'illusion. Chacun voulait les toucher, les palper pour bien s'assurer que c'était de la véritable glace.

Un naïf Irlandais, content d'être convaincu d'une façon aussi péremptoire, détacha un morceau d'un bloc glacé que l'on venait de retirer de l'appareil et le serra précieusement dans sa poche. "Je le garderai éternellement, dit-il à l'un de ses voisins, en souvenir de l'exposition de 1862." (1)

Ce n'était pas seulement le peuple, MM., qui montrait cet empressement à visiter la machine Carré: trois fois on a trouvé l'illustre Faraday, le premier savant de l'Angleterre, en admiration devant elle. Si je rappelle ce nom de préférence à tant d'autres, c'est que je tiens à lui donner la part d'éloges qui lui revient de cette magnifique invention. C'est Faraday, en effet, qui l'a préparée, en nous enseignant le premier la méthode pour liquéfier les gaz. Il était loin assurément de prévoir qu'une application aussi féconde jaillirait de ses recherches et de ses études purement spéculatives.

J'ai dit, messieurs, *application féconde*, car la production de 500 livres de glace par heure n'est pas la seule utilité de la machine Carré. Sans doute pour les usages domestiques, pour le luxe des tables, pour les malades souvent, pour les habitants des régions intertropicales, la facilité de se procurer de la glace est une amélioration véritablement importante; mais il y a aussi des industries pour lesquelles cette fabrication sera un puissant auxiliaire. Dans l'industrie des produits chimiques on en tirera parti pour faciliter la cristallisation de certaines substances, telles que le sulfate de soude des eaux mères du sel marin, la paraffine des huiles minérales, la benzine et l'acide acétique.

(1) De Parville.

Enfin nous devons signaler, après de Parville, une dernière application qui pourrait acquérir une véritable importance.

Lorsque l'on fait congeler l'eau de mer, l'eau se solidifie seule, et les sels qu'elle renferme n'existent plus dans les glaçons. Sous l'influence d'un froid de plusieurs degrés au-dessous de zéro, l'eau de mer se sépare en deux parties: l'une qui est de l'eau pure, l'autre qui est une solution concentrée des sels qu'elle renfermait. Cette propriété bien connue est utilisée dans les salines de tous les pays du Nord pour obtenir sans frais la concentration de l'eau de mer destinée à fournir du sel marin.

On conçoit tout le parti qu'on pourrait tirer à bord des navires de cette épuration de l'eau de mer à l'aide d'un abaissement de température convenable. On obtiendrait ainsi de l'eau parfaitement pure, sans avoir recours aux appareils distillatoires de nos bâtiments actuels. M. Carré affirme qu'il y aurait grande économie sur l'ancien système à se procurer avec son appareil de l'eau pure destinée à l'alimentation et aux usages domestiques.

On aurait, en tout cas, l'avantage considérable d'avoir à sa disposition, d'une manière permanente, des moyens propres à abaisser la température à l'intérieur du bâtiment, quand elle devient intolérable dans la zône tropicale; toute facilité pour se procurer de la glace nécessaire à la consommation et à la conservation des viandes; puis enfin, la possibilité d'avoir constamment de l'eau potable pour l'usage des passagers.

Telles sont, messieurs, les considérations que nous avions à vous présenter sur la production artificielle du froid. Il ne nous reste plus qu'un devoir à remplir, c'est de vous remercier du bienveillant intérêt que vous nous avez témoigné durant tout le cours de cette séance.

De l'Autorité en Philosophie.

Opposer une digue au torrent lorsque le torrent déborde et menace de tout ravager, c'est un immense bienfait. Tel est le but que se propose l'auteur d'un ouvrage sérieux auquel nous ouvrons volontiers nos colonnes, et dont nous publions aujourd'hui la préface. Philosophe profond, notre écrivain a sondé la plaie qui ronge les sociétés, et, en ami sincère des Canadiens, il leur propose le remède qu il croit avoir découvert. Il s'adresse spécialement à la jeunesse sérieuse du Canada; et c'est à elle aussi que nous confions ces pages, persuadés qu'une lecture attentive leur en fera retirer de précieux avantages.

PRÉFACE.

Le genre humain, aussi bien que les individus qui le composent, est condamné à mener sur la terre une existence souvent traversée par des maux de toute sorte. C'est la prévarication initiale, proclamée par le Christianisme, et soupçonnée du moins par grand nombre de sages de l'antiquité, même payenne, qui a fait à l'homme cette dure condition. Mais sous l'empire de l'infinie bonté, il n'est point de mal absolument irrémédiable. A

celui qui est tombé, et que sa chute a dégradé profondément, Dieu tend la main pour le relever. Ainsi, grâce à l'amour divin, l'humanité déchue peut non pas, il est vrai, reconquérir ici-bas son état primitif, mais s'en rapprocher indéfiniment par un mouvement ascensionnel sans terme assignable. Dans ce but, elle doit s'étudier elle-même et reconnaître les causes de ses souffrances pour les combattre. A chaque membre de la grande famille est imposé le devoir, et donnée la mission de signaler, selon qu'il le peut, ces causes fatales, de les attaquer, et d'opposer à leur influence tout ce qu'il a de moyens. C'est pourquoi, après y avoir longtemps pensé, sans aucune vue d'intérêt personnel, il le croit du moins, celui qui trace ces lignes s'est décidé à prendre la plume, et à communiquer à ses frères des réflexions qu'il espère devoir être utiles et salutaires.

Je me croirais suffisament récompensé de mon travail s'il pouvait donner occasion à quelque esprit supérieur de traiter convenablement le sujet de cet écrit, que je crois être d'une importance capitale.

Si l'on étudie sérieusement et à fond, autant que possible, la société humaine, on sera frappé surtout d'une chose. Parmi les plaies qui la rongent, presque toujours, en beaucoup de lieux, le spectateur attentif en découvrira une singulièrement invétérée, large et profonde. On la voit s'ouvrir dès le berceau de l'humanité; et jamais dans la suite des âges elle n'a cessé de corrompre quelque partie de ce vaste corps. Mais depuis trois siècles elle a prodigieusement grandi, et le nouveau comme l'ancien monde en sont partout infectés.

Le mal dont je veux parler et que je déplore amèrement, se nomme MÉPRIS DE L'AUTORITÉ EN MATIÈRE DE CROYANCE.

A ces mots, je crains bien que quelque-uns ne soient tentés de sourire et de fermer le livre en disant que, sans aucun doute, l'auteur n'est pas de son siècle.

Or un jugement de cette sorte, dont nous n'aurions au reste aucun lieu d'être surpris, serait d'abord bien précipité, et l'on ne pourrait en outre l'appuyer sur aucun fondement réel. Vous en demeurerez convaincu, bienvaillant lecteur, si vous voulez vous résoudre à peser, et à discuter mûrement dans le silence des passions, avec une entière et complète indépendance de tout préjugé d'éducation, de secte ou d'école, les observations qui vont suivre immédiatement.

Que l'on considère attentivement la société contemporaine; que dans ses investigations, au lieu de s'arrêter à la surface on s'efforce de pénétrer jusqu'au fond des choses, et l'on verra qu'il n'y a point d'exagération dans mon discours, et qu'il est très-véritable que le *mépris de l'autorité en matière de croyance* est la grande maladie de notre époque; et que c'est là qu'il faut chercher la cause féconde, quoique non pas rigoureusement première et adéquate, d'une foule de désordres que l'on voit éclater dans l'organisme social.

Pourquoi ces ignobles ou ridicules systèmes: matérialisme, athéisme, scepticisme, nihilisme, panthéisme, saint-simonisme, fouriérisme, communisme,... l'éternelle honte de l'humanité, si l'humanité ne les avait toujours frappés d'un anathême sévère? Auraient-ils dévasté le domaine de l'intelligence, si leurs auteurs avaient tenu compte de l'autorité des croyances universelles?

Pourquoi, dès l'antiquité la plus reculée jusqu'à ces derniers temps, et dans ces derniers temps surtout, ces innombrables hérésies qui ont porté parmi les chrétiens le trouble, les divisions et les scandales, signalant plus d'une fois au loin leur passage par des traces sanglantes? A coup sûr, on n'a pas pu scinder ainsi en mille manières l'unité du christianisme, sans avoir au préalable foulé aux pieds l'autorité qui devait la maintenir.

Les observateurs tant soit peu clairvoyants sont épouvantés à la vue de l'esprit d'insubordination et de révolte qui se propage partout, dans les états divers. Déjà souvent ils ont jeté le cri d'alarme. Plus que tous les autres, ceux qui gouvernent savent jusqu'où va le mépris de l'autorité temporelle, et les attentats sans nombre qui en dérivent. C'est afin de les réprimer et de les prévenir qu'on les voit s'entourer, moyennant de lourdes charges imposées à leurs peuples, de tout ce que la puissance matérielle a de plus formidable. Mais la force ne saurait prévaloir sur l'esprit, et jamais par le seul tranchant du glaive, on ne pourra extirper la fatale racine des malheurs qui nous menacent et qui pèsent déjà sur plusieurs nations. Car elle est implantée dans le plus intime du cœur d'un grand nombre; et pour arriver jusque dans ce sanctuaire, le fer ne trouve point d'avenue. Il faudrait redresser les croyances de plusieurs; car c'est dans le vice des croyances que gît le principe du mal que l'on redoute. Oui, il est de nécessité logique que tout homme contempteur de l'autorité qui doit gouverner les intelligences, le soit pareillement, et à plus forte raison de celle qui règne sur les corps. Pour ces esprits licencieux et déréglés l'autorité de ceux qui gouvernent ici-bas ne descend point du ciel; elle a son origine en terre. Ils ne voient dans un trône, comme un fameux personnage révolutionnaire contemporain, que quelques ais de bois doré, et dans celui qui l'occupe, que le premier commis de la nation.

Le monde des idées est le type nécessaire du monde des réalités. Si donc on ne tient pas compte de l'autorité dans la haute sphère des idées, comment, dans la région inférieure des réalités, serait-elle respectée?

Ensuite, par quelle étrange anomalie, après avoir concédé à l'intelligence de l'homme une indépendance absolue, voudrait-on imposer des chaînes à sa volonté? Les droits de la volonté ne sont pas moins étendus que ceux de la raison; et il répugne que celle-ci soit seule autorisée à rejeter toute espèce de joug. Fourier et son école l'ont bien compris; et quand ils prétendent que pour conduire l'homme au degré de perfectionnement qui convient à sa nature, il faut, non pas réprimer, mais harmoniser les passions humaines, ils se montrent très-conséquents à l'hypothèse de l'indépendance absolue de la pensée.

Considérez maintenant ce qui se passe au foyer domestique. Que pensez-vous de l'insubordination des serviteurs, et de leur mépris souvent occulte, mais non moins réel, pour les maîtres qui leur commandent? Où faut-il, selon vous, en chercher la cause la plus générale? Comment expliquer, chez un si grand nombre d'adolescents, cette indiscipline invincible qui arrache souvent aux auteurs de leurs jours des larmes amères? Je sais et j'avoue qu'on en pourrait donner diverses raisons. Mais l'une des plus puissantes est bien, sans contredit, le peu d'estime pour l'autorité en matière de croyance. A mesure, en effet, que l'indépendance intellectuelle gagne du terrain, le père de famille rencontre parmi les siens de plus grands obstacles à l'exercice de ses droits sacrés.

Le mépris de l'autorité en matière de croyance est

donc très-certainement une grave et sérieuse maladie. Aussi a-t-elle fixé l'attention de plusieurs grands hommes et de célèbres écoles. Ils l'ont étudiée avec soin, et en ont cherché le remède avec ardeur. Mais les moyens curatifs par eux proposés auraient obtenu des succès plus heureux, si l'esprit de système, esprit d'étroitesse et d'exclusion illégitime, ne leur avait ôté une partie de leur vertu.

Quand, parmi ces philosophes, on a vu l'un proposer comme une panacée univervelle, la croyance au don primitif du langage; l'autre, le sens commun de tous les hommes; un troisième, l'autorité de la révélation à laquelle il fallait arriver par une sorte de mysticisme aveugle; une foule d'esprits choqués de tout ce que ces idées présentaient de faux et d'incomplet, les ont vivement combattues, et dans l'ardeur de la lutte, ils n'ont pas toujours distingué la vérité de l'erreur, dans les opinions qu'ils rejetaient.

Toutefois, malgré les vices dont ils étaient entachés, les travaux des adversaires de l'indépendance intellectuelle ont produit d'heureux résultats. Ils ont ouvert les yeux à beaucoup de penseurs; ils ont fait entrer une bonne partie de la génération nouvelle des écrivains catholiques dans des voies depuis deux siècles et demi inconnues au grand nombre. Leurs écarts même éclairent la route de ceux qui les suivent, comme les débris d'un navire servent quelquefois à guider le pilote.

La plupart des nouveaux représentants de la philosophie chrétienne reconnaissent et travaillent à faire prévaloir, non pas une fraction de l'autorité, mais l'autorité toute entière, ou, pour parler plus juste, deux autorités de diverse nature. Ils consacrent aussi les droits de la liberté, et surtout ils ne s'en vont pas follement anéantir la raison de chacun, pour faire l'apothéose de la raison universelle. Puissent-ils ainsi suivre toujours le droit chemin! Puisse le ciel féconder leurs efforts! Le jour où les idées qui les ont heureusement conquis, auront partout prévalu, si tant est qu'elles prévalent jamais de la sorte sur cette terre maudite, le genre-humain aura vaincu l'un des plus difficiles obstacles qui s'opposent à lui, dans la voie du progrès où Dieu l'appelle.

Ce petit essai est écrit du point de vue des hommes dont nous venons de signaler les tendances; c'est-à-dire du point de vue catholique. Pour prendre la plume, nous aimons à le proclamer, il nous a fallu consulter beaucoup moins nos forces que notre amour de la vérité. Toutefois, la vérité que nous voulons ici établir et défendre, a des droits si manifestes à notre créance que, tel qu'il est, ce volume pourra servir à lui concilier un certain nombre d'hommes de bonne foi. Peut-être en outre, ainsi que nous en avons exprimé l'espoir en commençant, donnera-t-il l'idée à quelque esprit distingué de traiter la même matière.

Telle est la double espérance qui nous anime et nous soutient dans le travail.

Etrange mystère de la nature humaine! On y voit un assemblage d'oppositions, de contradictions de prime abord inexplicables. Les éléments qui la constituent semblent devoir se faire une guerre éternelle, incessante. Toujours la *chair*, l'égoïsme, l'amour inférieur combattent contre l'*esprit* ou l'amour supérieur; et l'esprit, quoique le plus souvent vaincu, dans la plupart des hommes, ne laisse pas que de s'y maintenir à un certain degré, et donne, du moins de temps à autre des marques non équivoques de sa présence. De là vient que l'amour de l'indépendence, qui est une des mille formes de l'égoïsme ou de l'amour inférieur, ne saurait détruire, dans l'être humain, le principe de soumission, lequel constitue une loi de l'*esprit* ou de l'amour supérieur. Fréquemment il prévaut, nous l'avons reconnu et il est vrai; mais aussi plus d'une fois il lui faut céder.

L'état de guerre que nous observons maintenant dans l'homme, ne s'y voyait point au jour de sa création. Dieu avait établi entre la double substance qui compose sa nature une harmonie parfaite. Un funeste attentat la détruisit, mais non pas sans retour.

Notre devoir de tous les instants, c'est de travailler à la reproduire. Il ne faut pas prétendre anéantir la *chair*, l'amour inférieur, mais bien la soumettre à l'*esprit*, à l'amour supérieur. Il ne faut pas songer à ruiner la liberté, mais il faut l'assujétir à l'autorité légitime. Telle est la fin que nous avons en vue dans cet écrit.

Sur l'orgueil, comme sur son fondement naturel et premier, pose l'indépendance intellectuelle dont nous avons indiqué rapidement les tristes produits. Mais il est encore certaines causes secondaires dont l'action puissante fait prendre à cette disposition native de l'esprit humain un accroissement déplorable. Ces causes sont surtout les prétentions de la philosophie, j'entends de la mauvaise philosophie ou de la sophistique. La philosophie est comme un vaste arsenal, comme une officine toujours brûlante où se fabrique et se conservent les armes les plus propres à établir l'indépendance de la pensée. C'est dans la philosophie, comme dans une forteresse, que se retranche la liberté absolue, pour faire avec succès de fréquentes incursions dans toutes les parties du champ de la croyance. C'est donc là, au cœur même de l'empire que ses mains ont créé, qu'il faut l'attaquer, si l'on veut obtenir de signalés avantages.

Que si l'on se contente de la repousser quand elle cherche à faire irruption dans ce que l'on dit n'être pas de son domaine, mais qu'elle revendique toujours, implicitement du moins, comme son bien propre, jamais l'on ne pourra compter sur une paix durable: l'ennemi sera toujours aux portes.

Les représentants anciens et nouveaux de la philosophie pensent donc, et proclament même souvent qu'elle est au-dessus de tout, qu'elle juge de tout, qu'elle explique tout, le passé, le présent et l'avenir, le sacré et le profane. A la philosophie le dernier mot de toutes choses, de toute origine, de tout mystère.(1)

Or parmi ces faux sages, les uns attribuent ces droits immenses à la raison particulière de chaque philosophe, nous les désignerons par le nom commun d'individualistes: d'autres en font l'apanage de la seule raison universelle ou du genre-humain; nous pouvons les appeler et plusieurs d'entre eux s'appellent en effet humanitaires. Nous combattrons les individualistes, en leur faisant voir que la raison privée doit se soumettre à la raison de tous et nous prouverons aux humanitaires que la raison de tous ou du genre-humain, imperceptible étincelle de la souveraine raison d'où elle émane, lui doit une obéissance entière.

Quelques catholiques partagent, jusqu'à un certain point, le fatal engouement des philosophes pour l'indépendance de la philosophie; ils seront pareillement réfutés.

(1) Cousin; Cours sur l'Histoire de la Philosophie.

Tout ce que nous avons à dire dans cet essaï, se divise naturellement en trois parties qui feront, la matière d'autant de livres. Dans le premier, nous prouverons la réalité de l'autorité humaine en philosophie; dans le second, nous traiterons de l'autorité divine; le troisième aura pour objet l'autorité humano-divine en matière de doctrine philosophique.

Effets désastreux des Boissons alcooliques.

L'alcool et les eaux-de-vie de pomme de terre et de grains que les distilleries particulières ou nationales livrent à la consommation du peuple, agissent chimiquement sur les tissus de l'estomac, qu'ils épaississent et désorganisent; ils exercent une action désastreuse sur le cerveau et le système nerveux, consument lentement les forces de la vie, et conduisent à une vieillesse prématurée.

" L'eau-de-vie, par son action sur les nerfs, dit le savant Liebig, est comme une lettre de change tirée sur la santé de l'ouvrier, et qu'il lui faut toujours renouveler faute de ressources pour l'acquitter. Il consomme ainsi son capital au lieu des intérêts, et de là, inévitablement, la banqueroute de son corps."

Or, l'usage habituel et exagéré des boissons alcooliques tend à se répandre de plus en plus, nous le disons à regret, presque partout, et l'abus qu'on en fait aujourd'hui dans les grands centres industriels est tel, qu'on ne saurait trop se hâter d'arracher les populations à des habitudes fatales et à des excès qui les entraînent invinciblement à la dégradation et à la mort.

Depuis que l'attention publique est fixée sur les désastreux effets des boissons alcooliques, on s'est assuré qu'à Londres, par exemple, les quatre principaux débitants d'eau-devie de grain recevaient tous les ans en moyenne 145,000 hommes, 110,000 femmes et 20,000 enfants ou adolescents, et que l'abus des liqueurs fortes faisait chaque année 50,000 victimes en Angleterre.

En Allemagne, plus de 45,000 individus meurent chaque année de l'affreuse maladie de l'alcoolisme, et, dans le Zollverein allemand, on consume annuellement 360 millions de quarts d'eau-de-vie. Le quart vaut 1 litre 15, c'est-à-dire 10 litres par individu en moyenne; et la moitié des grains que produit la Hesse, grâce au bénéfice qu'en retire son gouvernement, sert à préparer de la mauvaise eau-de-vie.

Mais c'est en Suède et surtout en Russie, dont le gouvernement exploite à son profit les distilleries et se fait marchand d'eau-de-vie, que cette liqueur exerce de cruels et douloureux ravages sur la santé des populations. M. de Tourgueneff porte à plus de 100,000 par an le nombre des victimes de l'alcool en Russie.

Il se fabrique en Suède près de 50 millions de *kannes* d'eau-de-vie par année, c'est-à-dire 200 millions de litres, dont la presque totalité se consomme dans le pays. Or, la Suède renferme 3 millions d'habitants, et si l'on défalque de ce nombre les enfants, les femmes et un certain nombre d'hommes, on aura une population de 1,500 mille individus qui consomment annuellement de 80 à 100 litres d'eau-de-vie par an.

Comment s'étonner qu'un pareil état de choses ait amené peu à peu l'affaiblissement des constitutions, l'abaissement de la taille et de la vie moyenne, et l'augmentation des suicides et des délits? La proportion des suicides est énorme en Suède et s'élève à 1 sur 57 décès; et si l'on voulait, d'après le docteur Magnus Huss, considérer comme suicidés par l'alcool tous les individus morts en état d'ivresse ou des suites de l'alcoolisme, le nombre atteindrait des proportions si effrayantes, que l'on trouverait 1 suicide sur 30 individus décédés de l'âge de 25 à 50 ans.

L'abus de l'alcool et des eaux-de-vie mal préparées ou frelatées produit un véritable empoisonnement, dont les symptômes sont: l'affaiblissement graduel et la diminution des forces, le tremblement des pieds et des mains, la paralysie, les hallucinations, le délire, l'aliénation, et enfin la perte absolue du sentiment et de l'intelligence.

Ce qu'il y a de triste surtout dans les effets de ce déplorable penchant, c'est que les enfants issus de parents livrés à l'alcoolisme chronique sont fatalement atteints de dégénérescences héréditaires.

A la première génération, apparaissent, ainsi que l'a constaté le docteur Morel, médecin de l'asile Saint-Yon, à Rouen, l'immoralité, la dépravation, les excès alcooliques et l'abrutissement moral.

A la deuxième génération, l'ivrognerie héréditaire, les accès maniaques et la paralysie générale.

A la troisième, les tendances hypocondriaques, la lypénamie et les tendances homicides.

A la quatrième enfin, l'intelligence est peu développée, et l'enfant, stupide ou idiot et dégradé, n'arrive pas à l'état adulte, et la race s'éteint. Quelle preuve plus frappante des effets pernicieux de l'alcool, et quel jour cette dégradation croissante, que provoquent les habitudes vicieuses de l'ivrognerie, ne jette-t-elle pas sur les tristes annales de la criminalité!

Il est donc incontestable, ainsi que l'affirme, après beaucoup d'autres, le savant docteur Quételet, que l'ivrognerie est une source commune de vices et même de crimes, qu'elle tend à démoraliser et à détériorer l'espèce, et que la société devrait se préoccuper d'arrêter l'envahissement de cette funeste habitude.

En France, grâce à son riche vignoble, la situation est moins grave, sans doute, que celle de l'Allemagne ou de la Suède et de la Russie; cependant le fléau gagne beaucoup.

Le lecteur jugera d'ailleurs de la marche envahissante de ce nouveau fléau par la proportion du vin et de l'eau-de-vie consommés dans Paris seulement à 20 ans d'intervalle:

La consommation du vin était, à Paris, en 1836, de 922,000 hectolitres.

Celle de l'eau-de-vie était, à la même époque, de 36,000 hectolitres.

Soit 1 litre d'eau-de-vie pour 25 de vin.

La consommation du vin a été de 1,100,000 hectolitres en 1857.

Celle de l'eau-de-vie, en 1857, de 79,000 hectolitres.

Soit 1 litre d'eau-de-vie pour 13 de vin.

L. Cruveilhier.

Mémoire sur le Choléra.

(*Suite et fin.*)

Comme on a parlé déjà plusieurs fois des désinfectants, il est essentiel de se bien expliquer sur le sujet.

Premièrement : toutes les substances qui sont données vulgairement pour des désinfectants n'ont pas toutes, à beaucoup près, les propriétés qui leur sont ainsi attribuées. Deuxièmement : l'usage des désinfectants véritables, bien que d'une utilité incontestable, comme mesure de précaution, ne constitue pas cependant une ressource infaillible ; c'est tout simplement, comme une foule d'autres, un moyen auxiliaire qu'il ne serait pas sage de rejeter ; car le problème de la salubrité publique n'est pas une question simple, mais une question complexe dont la solution demande le concours de forces diverses convergeant vers le même point.

On ne fera ici mention que d'un petit nombre de désinfectants choisis parmi les plus simples, afin de ne pas créer d'embarras ou d'hésitation dans l'esprit des personnes peu au fait du sujet, et dans les opérations des négociants qui se chargeront d'en approvisionner le marché, et aussi pour empêcher que la spéculation ne se joue de la crédulité publique.

On signale, en premier lieu, la chaux vive à cause de son bon marché, de la facilité qu'il y a à s'en procurer partout et de l'habitude qu'ont les gens d'en faire usage. Il est bon aussi de rappeler que le charbon de bois possède de précieuses qualités désinfectantes.

On recommande le chlorure de chaux, les sulfates de fer et de cuivre et les manganates de potasse (connus dans le commerce anglais sous le nom de *Condy's fluids*), et il est à espérer que l'importation de ces substances sera faite dans des conditions à pouvoir les fournir au public en quantité suffisante et à des prix modérés.

On ne doit pas faire indiscrètement usage de ces matières dans des appartements actuellement occupés ; c'est surtout pour la désinfection des égouts, des amas d'ordures, des latrines et des vases de nuit, qu'on doit s'en servir. Dans le cas où il serait nécessaire de les employer à d'autres usages que ceux qu'on indique dans ce mémoire, il faudrait alors s'éclairer des conseils et de la direction de personnes compétentes.

On emploie le chlorure de chaux dans la proportion d'une livre par gallon d'eau, et on dit qu'une livre ainsi diluée peut désinfecter à peu près mille gallons des matières qui coulent dans un égout. Quand on se sert du chlorure de chaux pour le lavage des effets, il faut l'employer en bien plus petite quantité, comme par exemple une once pour chaque gallon d'eau et, dans ce cas, les effets ainsi désinfectés doivent être rincés à grande eau immédiatement après, bien nettoyés et bien exposés pour sécher. Il faut avoir soin de toujours bien mêler le chlorure à l'eau avec laquelle on l'emploie.

La proportion adoptée pour les solutions des sulfates de cuivre (couperose bleue) et de fer (couperose verte) est aussi d'environ une livre par gallon d'eau pour la désinfection des égouts et latrines. Les manganates de potasse, ou *Fluides de Condy* s'emploient, le *fluide rouge* dans la proportion d'un gallon de fluide pour cinquante gallons d'eau, le *fluide vert* dans la proportion d'un gallon pour trente gallons d'eau.

Quelleque soit la confiance qu'on ait dans les désinfectants, en dépit de ce qu'on peut alléguer à leur encontre, il ne faut pas que cette confiance aille jusqu'à faire négliger les mesures plus certaines de salubrité ; la propreté et une bonne ventilation, par exemple.

Une bonne ventilation suppose, premièrement, une grande propreté ; deuxièmement, l'absence d'encombrement, accompagnée d'un renouvellement constant d'air pur.

Il suit de l'énoncé de ce principe général que, dans les temps d'épidémie surtout, on doit éviter les rassemblements nombreux et de longue durée, autant que peuvent le permettre les devoirs religieux, civils et militaires et les besoins de l'éducation : c'est surtout le soir que les réunions prolongées sont dangereuses, non-seulement dans l'intérieur des édifices, mais encore en plein air. Sensément, on ne doit pas porter ce précepte jusqu'à l'absurde, dans ses conséquences et son application pratiques. Ainsi, les temps d'épidémie ne sont pas des temps pendant lesquels il faille cesser d'aller adorer et prier Dieu dans ses églises et ne sont pas des temps qui puissent dispenser de l'accomplissement d'autres devoirs importants ; mais ce sont des temps pendant lesquels ceux qui sont constitués en autorité doivent user de prudence, et pendant lesquels la masse des citoyens doit se conformer aux ordonnances de ceux qui ont pour mission de commander. Il serait désirable en cas de choléra, que les colléges et les pensionnats fussent fermés.

On devrait se faire une règle de tenir ouvertes pendant l'été les fenêtres des églises, des salles publiques et des appartements, non actuellement occupés, afin d'y provoquer des courants assez forts et assez longtemps en action pour en renouveler complètement l'atmosphère. Il ne faut pas, cependant, entendre cette règle comme s'appliquant aux intérieurs actuellement habités, surtout pendant la nuit ; car il importe de ne pas être soumis à l'action directe des courants d'air, le renouvellement devant s'opérer alors d'une manière régulière et constante en évitant les changements subits : l'air frais est une chose dont on peut abuser comme de toute autre chose.

Il est impossible de dire d'une manière absolue quel espace est nécessaire pour chaque individu dans les logements de l'homme ; cela dépend des circonstances et suit de plus les lois de la nécessité ; il est également impossible de déterminer d'une manière absolue quel est le meilleur moyen à adopter pour la ventilation des édifices et des habitations, pour la raison bien simple que la solution de ce problème dépend d'une multitude de causes, variant presqu'à l'infini avec les conditions de l'air ambiant, des localités, avec les habitudes de vivre et l'état de santé des personnes, et le reste.

On peut respirer à l'aise dans un espace très-étroit, bien conditionné d'ailleurs, comme on peut respirer un air mauvais et délétère dans des appartements très-vastes. Il appartient aux personnes immédiatement chargées de ce soin de choisir leurs mesures et, en temps d'épidémie, il est du devoir des bureaux locaux de veiller à ce que la santé publique ne soit pas compromise de ce chef.

Il est bon de faire ici mention des dangers que peut occasionner, en temps d'épidémie, l'encombrement des chars des chemins de fer et des chambres des bateaux-à-vapeur. On ne devrait pas permettre, en pareilles circonstances, de placer plus d'une personne par lit dans les chars-dortoirs, ni plus de personnes dans les autres chars qu'il n'y a de siéges pour recevoir les voyageurs commodément. Une fois sur le compte des chemins de fer, il importe de signaler aux autorités l'état horrible habituel des lieux d'aisance de chacune des

stations de nos voies ferrées, et l'abominable coutume contractée de souiller les approches des embarcadères et débarcadères.

Les lieux d'aisance des chars et des bateaux-à-vapeur devraient être soumis à une surveillance très-ssévère.

Sans faire étalage d'une grande science, il est d'ordinaire assez facile de découvrir si l'air intérieur d'un lieu habité est chargé de gaz délétères, s'il est trop chaud ou trop froid, trop humide ou trop sec. Au reste, la chose fut-elle même d'une nécessité relative, il serait impossible d'obtenir, ni de suite ni dans le cours de plusieurs années, un changement complet dans les conditions permanentes des édifices publics et des habitations privées. Il vaut donc mieux laisser de côte toute discussion ou dissertation sur de pareils sujets et s'en tenir aux mesures de la plus stricte propreté, en faisant usage des portes, fenêtres et guichets et, au besoin, de larges évantails promenés aux millieu des logements, pour agiter l'air intérieur quand l'air ambiant est lourd et stagnant. Un moyen assez sûr de juger de la salubrité relative des habitations est de s'enquérir de l'état général de santé de ceux qui les ont habitées pendant un temps assez long; si ces personnes offrent l'aspect de gens se portant comparativement bien (toutes choses étant égales d'ailleurs), il est raisonnable de conclure qu'il n'y a pas grand danger à habiter les logements qu'ils occupent, alors même que tout n'y serait pas au mieux. Ce ne serait pas une raison, sans doute, d'abandonner toute idée d'amélioration; mais ce serait une raison suffisante de ne pas adopter contre les propriétaires ou occupants de ces résidences des mesures rigoureuses, encore moins vexatoires.

Il importe essentiellement de tenir constamment en parfait état de service les appareils de chauffage des habitations, pour être en mesure de parer aux inconvénients et aux dangers qui résultent des refroidissements subit de l'atmosphère et des développements excessifs d'humidité qui s'opèrent dans toutes les saisons et qui ont souvent un effet très-pernicieux sur les personnes en santé, mais surtout sur les malades. Les appareils de chauffage sont en outre un excellent moyen de ventilation. Il est bon de remarquer qu'il n'en est pas de l'action d'un refroidissement subit et passager de l'atmosphère, pendant l'été, comme de l'action continue du froid de la saison d'hiver et des saisons qui le précèdent ou le suivent immédiatement; celui-ci tempère et neutralise même les effets des émanations miasmatiques qui agissent avec une énergique si fatale dans les temps d'épidémie, tandis que l'autre, par le fait de sa soudaineté et de sa courte durée, exerce, au contraire, sur l'organisme humain une action affaiblaissante, en même temps qu'il sert d'excitant à la décomposition miasmatique, en donnant lieu à une espèce de réaction.

Un important devoir des autorités municipales est de tenir l'œil sur la vente des articles de consommation alimentaire. Une grande ville devrait toujours avoir un médecin inspecteur des aliments, chargé de prévenir autant que possible, l'adultération des substances vendues pour la nourriture de l'homme, en s'aidant des moyens que la chimie et la microscopie fournissent pour découvrir la fraude.

Les règles d'hygiène qui ont trait au régime alimentaire, en temps de choléra, ne diffèrent guère des règles qui s'appliquent aux temps ordinaires. Répétons-le encore, l'ivrognerie, les excès de table, le vice et la débauche sont *de soi* des causes prédisposantes et une complication fâcheuse de toute maladie, du choléra surtout. Il n'y a point lieu de changer son régime, en temps d'épidémie, si ce régime est bon; loin de là, en ce cas il serait mauvais d'y apporter des changements notables.

Mais si les habitudes et le régime sont mauvais, il est important de les changer au plus tôt; et ce changement devrait avoir lieu avant l'arrivée de l'épidémie redoutée, afin que l'organisme s'habitue à ce changement et que les fonctions s'harmonisent avant qu'arrive l'heure du danger.

On doit éviter de faire usage de tout aliment et de tout breuvage qu'on sait avoir pour effet, chez soi, de causer la diarrhée ou la constipation; parce que le premier de ces effets est un danger en temps de choléra et parce que le second est apte à produire les mêmes conséquences secondairement, soit en nécessitant l'emploi de laxatifs, soit en amenant une réaction équivalente. On doit encore éviter les longs jeûnes, surtout lorsque l'on est tenu de fréquenter les malades.

On doit, en temps d'épidémie, éviter les réunions nombreuses et prolongées dans les maisons privées; ainsi que toute espèce de chose qu'on sait avoir pour effet d'apporter quelque malaise dans l'exercice des fonctions de l'organisme, et surtout la trop grande application de l'esprit et la fatigue excessive du corps.

Il est bon de faire un usage modéré des bains; mais on doit éviter les bains trop fréquents et surtout trop prolongés.

Il convient de porter, durant les épidémies de choléra, des habits un peu plus chauds que d'ordinaire et de la flanelle sur la peau, afin d'être prémunis contre les refroidissements; on a encore recommandé l'usage de ceintures de flanelle sur le ventre et on doit avoir grand soin de ne pas s'exposer à l'humidité et au froid des pieds, surtout quand on n'est pas actuellement dans l'exercice de la marche.

On voit, par ce qui précède, que les règles de l'hygiène sont, après tout, assez simples; cependant, il est bien difficile d'obtenir qu'on s'y soumette scrupuleusement.

Quand aux mesures de salubrité publique, comme la loi en confie l'exécution aux bureaux locaux de santé et qu'elles ressortent surtout à la médecine, il est nécessaire que ces bureaux comptent au moins parmi leurs membres un nombre proportionnel de médecins. Ce n'est pas ici réclamer une faveur; mais tout bonnement imposer des devoirs à cette classe de citoyens qui, par le fait de leurs vocations, sont précisément le plus en état de les remplir.

§ 3.

AVIS ET CONSEILS.

Une des misères qui accompagnent presque toujours les calamités publiques, c'est de donner cours à des rapports, à des rumeurs et à des opinions de toutes sortes. Cela fait que les timides tremblent d'effroi et que les personnes excitables perdent le sens.

Les hommes à systèmes répandent leurs idées qu'adoptent comme des vérités absolues les hommes crédules. La spéculation aussi profite de ces moments d'alarme et de recherches fiévreuses: longtemps avant

l'arrivée du choléra, alors qu'on se demande quoi faire au cas qu'il arrive, on annonce des spécifiques et des formules de remèdes : des médecines, brévetées ou non brévetées, qu'on offrait ci-devant pour la guérison de la fièvre, de la débilité, de l'inflammation, de la gangrène, de la diabète et de la suppression des urines, de la constipation et de la diarrhée, etc., etc., voient ajouter au long catalogue de leurs incroyables vertus celle de guérir le choléra. C'est ainsi que, de mille manières, le charlatanisme et la convoitise tendent leurs piéges à la peur et à la crédulité. Il n'est pas besoin d'insister sur les dangers que l'on court à prêter l'oreille à toutes ces histoires, à tous ces rapports, à toutes ces prédictions et à toutes ces promesses. Il serait pourtant du devoir de la presse de ne pas donner cours à ces systèmes, à ces recettes et à ces rumeurs, qui dévoient, alarment ou exaspèrent les lecteurs trop confiants dans ce qui s'imprime.

Les lois du pays ont confié à certains corps publics le soin de veiller [illegible] une et de recueillir les renseignements qu'il peut être utile de donner ; le plus sage donc est d'accomplir fidèlement et de bon cœur les ordonnances qu'ils promulguent et de n'accepter d'informations que d'eux.

Si la maladie se déclare au sein des familles, il est une classe d'hommes qui ont fait, de l'étude de l'organisme humain et du traitement des maladies, l'étude de leur vie ; leur devoir, leur réputation, leur intérêt, leur tranquilité s'accordent à leur prescrire de tenter tout ce que la science humaine peut suggérer de moyens pour vous sauver : il est vrai que souvent leurs efforts sont impuissants ; mais eux seuls connaissent ce qu'il faut faire ou ne pas faire, tandis que l'intervention de personnes sans science, sans mission comme sans responsabilité, est accompagnée de toutes sortes de périls.

Il convient de donner ici quelques conseils, à propos du soin des malades en temps de choléra, parce que de lâches et indignes frayeurs peuvent faire oublier ce qu'on doit à son prochain, quand, d'autre part, un dévouement indiscret peut être la cause de dangers inutiles. Une simple maxime, offerte d'avance à la réflexion des esprits droits, peut produire une somme considérable de bien, la voici :

Qui que ce soit que vous rencontriez en proie à la maladie, quelque soit votre position dans la société, vous devez à ce frère secours et conseils : s'il n'a pas encore eu l'assistance d'un médecin, procurez-la-lui ; s'il a besoin de quelque chose qu'il soit en votre pouvoir de lui donner, donnez-la-lui ; s'il est délaissé, administrez-lui ou faites-lui administrer les soins que demande sa situation. Mais si, au contraire, celui que vous savez malade n'a besoin de rien, s'il est entouré des secours nécessaires, alors n'allez pas auprès de lui à moins que ce ne soit un parent ou un ami intime : car les réunions inutiles autour du lit d'un malade sont mauvaises pour le malade, mauvaises pour les assistants et nuisent au service de ceux qui sont appelés à donner leurs soins au patient.

En devoir et en honneur on est tenu d'affronter tous les dangers quand on est appelé à ce faire pour un objet légitime ; en devoir on est tenu d'éviter le moindre danger qui n'aurait pas sa raison d'être. Si l'on excepte l'encombrement dont on vient de parler, il n'y a pas à soigner les cholériques le danger que certaines gens imaginent, et pourvu qu'on s'entoure des précautions signalés ici, il n'y a guère plus de périls à courir auprès du lit d'un malade que dans l'acte de parcourir les rues d'une ville sous l'influence immédiate de l'épidémie. La plupart des médecins du pays, nos sœurs de charité, nos gardes malades des hôpitaux ont traversé plusieurs épidémies du choléra sons en avoir sérieusement souffert, malgré qu'ils aient, pendant des mois, vécu presque jour et nuit avec les malades : tout leur secret a consisté à ne pas se tourmenter de frayeurs ridicules, à conserver leur calme et leur sang-froid, à suivre les règles de la prudence et de la propreté.

Il ne faut pas oublier, à propos de la garde et du secours des malades, qu'il est nécessaire de désinfecter et de laver avec un soin particulier les effets d'habillement et de literie qui ont été souillés par les déjections des malades ; il vaudrait mieux peut-être brûler ou enterrer les objets de ce genre qui se trouveraient n'avoir presque point de valeur. Les déjections des cholériques devraient être reçues dans des vases contenant quelque substance désinfectante, et on ne doit pas déposer ces matières dans les égouts communs ou les latrines et puisards, mais les enfouir dans la terre.

En temps de choléra, les cimetières doivent être l'objet d'une surveillance spéciale, et il vaut mieux ne pas assister en grand nombre aux funérailles. Il faut encore éviter les inhumations précipités et les inhumations tardives et savoir, en matière de cette importance, se garder des dangers que peuvent présenter les unes et les autres. Il est souvent nécessaire d'appeler un médecin afin d'obtenir une constatation régulière et certaine et de ne pas s'exposer aux terribles conséquences de méprises fatales. Moyennant certaines précautions, il n'y aurait pas de danger à accorder aux familles qui en veulent faire les frais, la jouissance des usages ordinaire adoptés pour les sépultures et la consolation des cérémonies religieuses.

§ 4.

MESURES DE PRÉCAUTION.

En temps d'épidémie de choléra, il y a une tendance générale aux dérangements des voies digestives ; il faut avoir soin de remédier sans retard à tout tel dérangement, sans pour cela s'imaginer qu'on a le choléra et se laisser aller à la peur.

Quelquefois, comme il a déjà été dit, le choléra est précédé de cette affection appelée *cholérine*, ou symptômes avant-coureurs, et quelquefois il arrive brusquement, sans même passer par les phases qui distinguent d'ordinaire la période d'invasion de la maladie : quelque soit l'affection qui se montre, quels que soient les symptômes, il faut de suite recourir au médecin. Dans le cas où il serait impossible d'obtenir le secours du médecin, ou dans le cas de retards inévitables, il y a une espèce de traitement qui peut être entrepris par le malade lui-même ou par ceux qui l'entourent et qu'il importe, par conséquent, à tout le monde de bien connaître.

A la moindre attaque de douleurs dans la région de l'estomac ou des intestins, de coliques, de diarrhée, quelque légère que cette diarrhée puisse être, il faut se mettre à la diète et même s'abstenir entièrement d'aliments solides, éviter toute fatigue, se prémunir

contre le froid et l'humidité, se vêtir chaudement et faire un usage modéré de breuvages aromatiques, tels que café, infusions de thé, de camomille, de gingembre ou de menthe.

Si les symptômes augmentent, ou même à leur première apparition s'ils sont tant soit peu graves et s'accompagnent de frisson et d'envies de vomir, le malade doit se mettre au lit, chaudement enveloppé de couvertures de laine. On doit continuer l'usage modéré de breuvages aromatiques et recourir aux frictions sur la peau et autres moyens de réchauffer la surface, en ayant soin de ne pas découvrir le malade pendant ces opérations qui doivent se faire sous les couvertures.

On croit sage de s'abstenir ici de suggérer l'usage d'aucune substance médicamenteuse, à cause du danger qu'il y a pour toute personne étrangère à la médecine de se servir de drogues ou de médicaments.

Il vient ici l'idée d'un devoir à remplir envers les malades, devoir surtout urgent envers les personnes attaquées de choléra, à cause de l'effrayante rapidité de la maladie, celui de ne point cacher au malade, quand il y a lieu, la menace du danger de mort: sans doute qu'on doit entretenir chez le patient l'espoir de sa guérison; mais ce serait un acte aussi cruel que criminel de ne pas lui donner connaissance de son état, alors que les moments de mettre ordre aux affaires de son éternité sont si précieux, et peut être si courts.

Il y a des mesures de prophylaxie générale (c'est-à-dire d'action préservative) qu'il est du devoir des bureaux locaux de santé d'adopter; les unes dépendent des circonstances locales et toutes exigent l'action constante de l'autorité.

Un des meilleurs moyens d'arriver à ce but consiste à se procurer les services de médecins inspecteurs chargés de veiller à la salubrité des lieux compris dans leur jurisdiction et à l'exécution des lois et des ordonnances de santé, de donner au besoin des conseils aux gens afin de les mettre en garde contre certaines pratiques dangereuses ou de les rassurer contre de folles terreurs, de visiter les demeures pour y découvrir les cas de maladie commençante, les malades délaissés ou négligés et pour veiller à ce que les soins et le traitement interviennent à temps pour sauver les malades ou empêcher la maladie de se propager autant que faire se peut. Ce genre de service a été d'une immense utilité dans certaines villes européennes, où il a été établi d'une façon régulière sous le titre d'*Inspection domiciliaire*.

Une chose excellente encore est l'établissement de dispensaires en divers endroits des grandes villes, où tous puissent (les personnes en moyens à des prix raisonnables et les pauvres gratuitement) se procurer promptement les médicaments prescrits par les médecins: aux médicaments devraient être ajoutés des dépôts de hardes, de flanelles et autres objets de vêtement ou de literie à distribuer aux pauvres sur billet des autorités. Il serait bon d'avoir aussi des voitures d'ambulance, pour transporter les malades et les convalescents pauvres, des logements qu'on croit devoir faire évacuer aux hôpitaux et refuges établis pour ces deux classes de personnes.

§ 5.

TRAITEMENT DU CHOLÉRA.

Le traitement du choléra est une des tâches les plus délicates et les plus difficiles qui puissent échoir à un médecin dans l'exercice de sa profession; c'est assez dire que nul autre qu'un praticien n'est propre à entreprendre une pareille besogne. Combattre les symptômes, à mesure et selon qu'ils se présentent, d'après les principes fondés sur les lois de l'organisme et sur la connaissance préalablement acquise des agents thérapeutiques, est un problème fort embarrassant, même pour le médecin le plus instruit et le plus expert.

Il découle de là que le meilleur conseil à donner aux familles et aux amis d'un malade pris de choléra est de se procurer sans retard les secours d'un homme de l'art.

Mais il est beaucoup de personnes, placées dans des endroits éloignés ou même autrement situées qui ne peuvent se procurer de pareils secours; pour ces personnes quelques avis, donnés à l'avance et d'une façon générale, peuvent devenir d'une grande utilité, quand ils n'iraient qu'à leur indiquer ce dont ils doivent s'abstenir; car il est aussi important de connaître ce qu'on doit ne pas faire que de savoir bien exécuter ce qu'il y a à faire au besoin.

Dans le chapitre précédent on a donné la description des soins qui peuvent être administrés par tout garde-malade intelligent, à une personne menacée d'une attaque de choléra, en l'absence ou avant l'arrivée du médecin; mais il s'agit ici du choléra confirmé, alors que la maladie passe rapidement d'une période à l'autre (caractérisées par les symptômes décrits dans un autre endroit de ce mémoire); alors, conséquemment, que ces phases de la maladie et que ces symptômes variables demandent une succession de moyens, différant les uns des autres, selon l'âge, les conditions d'être générales du malade, le caractère actuel du mal, et une foule d'autres circonstances souvent assez difficiles à bien analyser.

En l'absence inévitable d'un médecin, voici donc ce qu'il conviendrait de faire, à chacune des périodes du choléra. Aux périodes dites d'*invasion* et d'*état*, il convient de continuer les mêmes moyens extérieurs recommandés précédemment, savoir: tenir le malade au lit, chaudement enveloppé de couvertures de laine, les frictions en évitant l'introduction d'air froid sous les couvertures, l'usage des briques chaudes et des bouteilles pleines d'eau chaude, l'usage de la moutarde ou de la térébentine en frictions sur la peau, en évitant, toutefois de produire des plaies, en un mot tâcher de rappeler à la peau la chaleur disparue.

On pourrait faire encore usage à cette époque de la maladie de quelques stimulants ordinaires pour ranimer l'action vitale.

La période de *réaction*, quand elle est caractérisée par un retour graduel à l'état normal, sans signes alarmants de congestion, ne demande aucun traitement particulier.

Dans le cas de signes de congestion et quand les fonctions urinaires ne reviennent pas ou sont lentes à revenir, les seuls remèdes que puisse tenter quelqu'un d'étranger à la médecine sont: les bains chauds de pieds, des frictions avec la moutarde ou quelqu'autre rubéfiant aux gras-de-jambes et aux pieds, de larges cataplasmes sur la région des reins (le creux du dos), et l'usage de breuvages diluants, tels que la tisane claire de graine de lin, pour favoriser le retour des urines.

Les personnes qui n'ont point d'études médicales peuvent découvrir la présence de congestion chez le

malade, par la turgescence et la rougeur de la face et l'injection des yeux, si c'est le cerveau qui est menacé, ou bien par une sensation de plénitude et de gêne accusée par le malade si c'est un autre organe qui est compromis et, dans les deux cas, par un sentiment de malaise et d'inquiétude plus qu'ordinaires.

Dans la période de *terminaison* qui ne s'accompagne d'aucun symptôme défavorable, et alors que les fonctions urinaires sont tout-à-fait rétablies, il importe de n'interposer aucune espèce de traitement; seulement, il faut commencer à faire revenir et à soutenir les forces du malade, en lui donnant graduellement à prendre les aliments qu'on administre d'ordinaire aux malades en convalescence. Mais s'il survient des complications qui ressemblent aux fièvres typhoïdes, lesquelles sont caractérisées par quelques uns ou tous les symptômes suivants, savoir : malaise, inquiétude, expression d'anxiété, mouvements d'impatience, quelque chose de hagard et d'hébété dans le regard, le tout accompagné ou suivi de délire, alors on peut donner au malade des stimulants ordinaires, à doses proportionnées à ses forces et à son âge, et on doit lui faire prendre du bouillon, parce que la cause de cette complication est le manque d'action et d'énergie du système.

Qu'il soit bien entendu, toujours, que tout cela n'est pas dit pour qu'on se croit en droit de commettre l'imprudence de se passer de médecin. Se permettre plus que ce simple traitement, en l'absence de l'homme de l'art, serait, pour le moins, faire courir au malade de très grands risques.

On doit adopter pour maxime invariable d'abandonner le malade aux seules ressources de la nature, plutôt que de tenter une médication dont on ne connaît point le résultat probable et cela, à des périodes de la maladie qu'on ne saurait déterminer.

Avant de finir ce chapitre, on a cru devoir dire un mot d'un sujet aussi délicat qu'il est important, il s'agit de la pratique de l'opération césarienne, dans le cas de mort d'une femme enceinte. C'est un devoir pour le médecin de faire cette opération, à moins qu'il n'en soit absolument empêché, et c'est un devoir pour les familles de la permettre, malgré le peu de chances qu'on dit exister de sauver l'enfant, pour la raison bien concluante que, d'un côté, on ne risque rien et que, de l'autre, on peut obtenir un résultat qui se traduit par un bienfait inappréciable.

J. C. Taché.

Un Terrible Secret.

(*Suite et fin.*)

Je lus, je relus la lettre du vénérable prélat, et je résolus de m'y conformer comme à la volonté de Dieu même. Bien que notre sort à tous ne dut être décidé que le soir par l'entretien que je devais avoir avec mon pénitent, je ne pus attendre jusque-là pour embrasser mon frère; il me semblait que je n'expierais jamais assez tôt les soupçons déshonorants que j'avais entretenus à son égard.

A peine arrivé, je n'attendis pas que nous fussions seuls pour m'élancer dans ses bras.

" Mon frère, mon pauvre frère, pardonne-moi, m'écriai-je, d'avoir pu douter de ta parole; tu es innocent, je le sais, entends-tu, mon bon ami ? je le sais !

— Dieu soit loué ! répondit-il. Et cet homme si fort qui avait supporté sans se plaindre mes interrogatoires et mes soupçons, se prit à pleurer comme un enfant.

— Dieu soit loué ! reprit-il. Eh bien ! comment l'a-t-on su enfin ? Quand sortirai-je d'ici ? "

Ces questions si simples me firent un mal affreux ; j'aurais dû m'y préparer, et je ne sus que répondre. Je balbutiai je ne sais quelles banalités sur les choses dont nous avions la conviction, la certitude même, et que nous ne saurions prouver ; si bien que je quittai le capitaine moins résigné que je ne l'avais trouvé, et plus malheureux, en raison de l'espérance que mes imprudentes paroles avaient d'abord fait naître dans son cœur.

Je n'osais rentrer à la maison, de peur qu'il ne m'en arrivât autant avec ma mère. Je passai la plus grande partie de la journée à l'église; puis je me promenai par les rues jusqu'à l'heure de mon étrange rendez-vous.

Il y avait plus d'une demi-heure que j'attendais, seul devant mon confessionnal, et je commençais à craindre que cet homme ne vint pas, lorsqu'à la clarté douteuse de la lampe, je le vis s'avancer d'un pas irrésolu, et jetant les yeux autour de lui, comme s'il eût craint de tomber dans un piége.

Je l'appelai; il s'arrêta tremblant et je le vis porter sous son manteau la main sur une arme cachée.

Quand il se fut bien assuré que j'étais seul, il voulut se mettre à genoux à l'un des côtés du confessional; je l'en empêchai.

" Venez chez moi, lui dis-je, nous y causerons plus longuement et plus à l'aise."

Il me regarda d'un sir soupçonneux.

" J'aimerais mieux le confessionnal; c'est plus sacré, cela.

— Le prêtre est prêtre partout: si j'avais dû vous trahir, vous seriez déjà arrêté.

— Vous avez un frère à sauver.

C'est vrai; mais j'ai aussi une âme: et je pourrais la perdre."

Il me regarda fixément, parut hésiter un moment, puis il me prit le bras et nous sortîmes de l'église. Nous n'échangeâmes pas deux paroles tant que nous fûmes dans la rue.

Arrivé devant ma maison, je tirai la clef de ma poche et le priai d'entrer sans bruit, pour ne pas réveiller ma mére. Nouvelle hésitation; il ne voulait pas suivre sans lumière. Il fallut que je montasse en prendre et que je descendisse le chercher. Efin nous nous trouvâmes seui à seul dans ma chambre, assis au coin du feu.

Ce qui se passa entre nous, je ne saurais en vérité vous le dire; jamais peut-être deux hommes n'ont eu un pareil entretien. Je commencai à parler de mon frère et de ce qu'il y avait d'horrible à voir mourir un innocent sur l'échafaud.

Il me répondit qu'effectivement cela était fâcheux, mais qu'il n'y pouvait que faire, attendu que, lui-même, il ne voulait pas mourir.

Je dépeignis, comme je les sentais, les angoisses de notre vieille mère; il demeura impassible; on eût dit qu'il ne savait pas ce que c'était qu'une mère.

Cet homme était une bête brute n'obéissant que deux instincts, la cupidité et la conservation de soi. Je l'avais trouvé la veille accessible à un autre encore, celui de la peur; je lui parlai de l'enfer et du compte redou-

table qu'il aurait à rendre un jour. Alors il s'émut, il sanglota, il m'offrit cent, deux cents, trois cents livres sterlings, si je voulais lui donner l'absolution.

D'essayer de lui persuader d'aller lui-même se dénoncer et se livrer aux magistrats, il y avait peu de chances; et puis je ne sais si ma conscience n'aurait permis de lui donner ce conseil.

Je m'efforçai donc de lui faire comprendre qu'il y aurait moyen d'assurer le salut de mon frère sans compromettre sa sûreté personnelle. Je lui proposai, par exemple, de passer en pays étranger, laissant derrière lui une attestation signée de deux témoins, par laquelle il se reconnaîtrait l'auteur du crime, et donnerait les détails propres à convaincre le juge. Rien.

Cet homme se méfiait de tout, il craignait que les témoins ne le trahissent avant qu'il fût sorti des trois royaumes. D'ailleurs, il ne se souciait pas de s'expatrier, à présent qu'il était riche; car il parlait de deux mille livres sterling qu'il avait volées à sa victime comme d'une fortune patrimoniale, fruit d'économies, fruit d'un travail honnête et pénible. Il me détaillait avec un horrible sang-froid les opérations de commerce auxquelles il allait se livrer; il me disait comment il s'y prendrait pour conserver et accroître ce qu'il appelait son petit avoir, et comment il allait pouvoir maintenant épouser la fille d'un meunier, qu'il n'aimait pas plus qu'il n'en était aimé, mais qui lui convenait fort comme fille unique d'un père vieux et avare.

Vous dire ce que je souffris dans une semblable conversation, ce serait impossible.

Il y eut un moment où je faillis oublier le caractère dont j'étais revêtu. Lassé de lutter contre cette ingrate nature, je me hasardai à lui faire entendre que, s'il ne consentait pas à sauver mon frère, je pourrais bien, moi, le livrer aux magistrats.

Alors il tira de sa poche un poignard, mais je le lui arrachai comme je l'aurais fait à un enfant, et, brisant une vitre, je le lançai dans la rue; puis, honteux d'avoir employé un pareil moyen, je me jetai aux pieds de cet homme, je les arrosai de mes larmes, je lui demandai pardon, je le priai comme on prierait Dieu et les saints, ou plutôt comme on invoquait autrefois les divinités malfaisantes. Tout fut inutile! cet homme n'avait ni cœur ni entrailles; c'était une bête féroce, moins le courage et la dignité.

Que vous dirai-je? Le jour allait paraître quand je le conduisis jusque dans la rue. Je me jettai tout habillé sur mon lit; j'étais harassé de fatigue; il y avait quarante-huite heures que je n'avais pas dormi. Aussi ne tardai-je pas à succomber au sommeil, ce que je n'aurais pas osé espérer.

Quand je m'éveillai, ma mère était à mon chevet, debout, pâle, haletante. Je soupçonnai que je devais avoir rêvé tout haut, et je tremblai que mon fatal secret me fût échappé.

Il n'en était rien, grâce à Dieu; jen avais assez dit pour lui faire soupçonner que je savais quelque chose, pas assez pour lui faire comprendre ce que je savais. J'avais parlé de l'innocence de mon frère comme d'un fait certain, positif, je m'étais entretenu avec le véritable meurtrier de son rival, mais sans dire où j'avais puisé cette conviction, quel était le coupable, où et comment je l'avais connu.

Ma mère m'adressa des questions auxquelles je ne pouvais, auxquelles je ne devais répondre; puis s'irritant de mon silence, tantôt elle m'accablait des reproches les plus immérités et les plus poignants: tantôt, s'arrachant les cheveux et se roulant sur le tapis, elle m'adjurait avec larmes, avec sanglots, du lui rendre son fils bien-aimé. Dispensez-moi de m'étendre sur cette seconde lutte, plus courte, il est vrai, mais plus pénible que la première.

Heureusement, pendant qu'elle durait encore, l'archevêque arriva, et ma mère se fit un devoir de nous laisser seuls. Je lui racontai tout ce qui s'était passé depuis la veille; il m'écouta les larmes aux yeux, il me prodigua les encouragements et les consolations. Puis comme sa main pressait la mienne: Dieu soit béni! mon fils, s'écria-t-il, vous avez la fièvre! Dieu, qui apprécie la grandeur de votre sacrifice, vous envoie la maladie du corps pour vous soustraire pendant quelque temps aux peines d'esprit. Dès ce moment, vous ne seriez plus responsable des paroles qui pourraient vous échapper, je le suis, moi qui ai reçu votre confidence, et puisque vous ne pouvez plus veiller sur vous-même, votre évêque prendra ce soin.

Effectivement, pendant une semaine entière que je passai dans le délire d'une fièvre ardente, le saint prélat quitta mon chevet ni le jour ni la nuit, et il ne permit l'entrée de ma chambre à personne, non pas même à ma mère.

Quand le délire m'eut abandonné et que la raison me fut rendue, j'étais si faible que je n'avais presque plus l'énergie de souffrir, en sorte que, lorsque le jour fatal arriva....

" Comment, s'écria John Williams hors de lui, *le jour fatal!* est-ce que votre frère fut condamné?

— Pendu! Messieurs, pendu! il fut pendu chargé de chaînes, comme un gentilhomme dégradé de noblesse qu'il était. Pendant qu'il vivait encore, le bourreau brisa devant lui son épée, et déchira les armes de notre maison! "

A ces mots, je levai sur le père Maurice des yeux stupéfaits, et dans ces beaux cheveux blancs il me sembla voir briller l'auréole dont nous entourons la tête de nos saints.

Quant à John Williams, il se précipita à genoux, et, saisissant les deux mains du vieillard, il les embrassa convulsivement.

Lorsque nous fûmes un peu remis tous les trois d'une émotion si vive, l'abbé Maurice reprit doucement son récit.

" Quand le jour fatal arriva, nous le passâmes, l'archevêque et moi, prosternés et récitant les prières des agonisants. Souvent nous étions interrompus par les cris de la foule et par le roulement des tambours; car on avait déployé des forces considérables pour cette exécution.

La résignation chrétienne de mon frère et ses protestations réitérées d'innocence lui avaient rendu de nombreux amis, et l'on craignait une sédition pour laquelle le premier prétexte venu était bon en Irlande, à cette époque-là.

" Et votre mère?" s'écria John Williams.

— Elle ne souffrit pas longtemps: huit jours après elle rejoignit son fils bien-aimé. Au moment où elle allait quitter ce monde, le prélat se pencha sur son lit. Je ne sais ce qu'il lui dit, mais la joie brillait dans ses

yeux mourants quand elle les leva vers le ciel, certaine désormais d'y retrouver son fils.

Elle m'appella, elle qui n'avait pas voulu me voir depuis l'évènement, elle me pressa dans ses bras amaigris, elle me couvrit de caresses et de larmes, elle m'appela son saint, son bienheureux, son martyr ; et bien que le prélat l'eût bénie, elle voulut que, moi aussi, je lui donnasse ma bénédiction.

" Mais, dis-je, désireux de ne pas laisser plus longtemps l'abbé Maurice sur un souvenir si douloureux, vous nous avez parlé de réhabilitation : l'innocence de M. votre frère fut à la fin reconnue ?

— Dieu m'a fait cette grâce, autrement je n'aurais pas vécu aussi vieux. Si toute cette histoire n'était connue depuis quarante ans du public, est-ce que moi confesseur je pourrais vous la raconter aujourd'hui ?

Aussitôt après les funérailles de ma mère, j'étais venu me cacher au fond de cette petite paroisse. J'y étais depuis deux ans à peine, lorsqu'un courrier du lord lieutenant d'Irlande vint tout-à-coup m'apporter l'ordre de me rendre sur-le-champ à Dublin. Il me remit en même temps une lettre de l'archevêque qui m'exposait sommairement ce qu'il m'importait d'apprendre.

Mon cruel pénitent avait réalisé les projets dont il m'avait parlé ; il avait ouvert une maison de commerce et avait épousé la fille du meunier. Mais comme celui-ci ne lui avait pas donné de dot et que son héritage paraissait devoir se faire attendre encore longtemps, son gendre n'avait trouvé rien de mieux à faire que de l'empoisonner.

— Arrêté cette fois sur le fait, il avait été jugé et condamné. C'est alors que le prêtre auquel il demandait l'absolution avait exigé l'aveu au public non-seulement de ce dernier crime, mais encore de celui pour lequel mon frère avait souffert. Le prisonnier avait indiqué le commisionnaire qu'il avait chargé de toucher le montant du billet de loterie, et le témoignage de cet honnête homme n'avait laissé aucun doute sur la sincérité de la confession.

Les pièces des deux procès ayant été envoyées à Londres, un ordre du roi, en conseil, prescrivit la réhabilitation solennelle de mon frère. Le lord lieutenant et tous les fonctionnaires assistèrent à l'exhumation de son cadavre, qui fut tiré du cimetière des suppliciés et enterré avec grande pompe sous le maître-autel de notre église cathédrale ; l'archevêque officia avec trois suffragants ; en un mot, on lui rendit tous les honneurs dont les hommes se puissent aviser pour réparer tardivement une erreur de la justice.

Quant à moi, je me trouvai l'objet d'une admiration, d'un enthosiasme auxquels j'avais hâte de me soustraire.

On me proposa la première cure vacante de Dublin, le titre de grand pénitencier ; je refusai tout ; je me suis habitué à cacher ma vie, et quand on s'est fait une fois à ce bonheur-là, on n'y renonce pas volontiers.

Je revins dans ma petite paroisse, et voilà près de cinquante ans que j'y vis heureux d'être utile. On m'avait accordé une large indemnité pour me tenir lieu du peu de biens confisqués sur mon frère ; je ne savais que faire de cette somme ; en arrivant, je la distribuai aux plus pauvres d'entre mes paroissiens. Cela a été un bon placement ; depuis cinquante ans, ces braves gens me font vivre, et vous voyez que, si je ne suis pas riche, je sais encore, à l'occasion, me donner le plaisir d'une décente hospitalité. "

Le récit de l'abbé Maurice s'était prolongé bien avant dans la nuit, il voulait la passer tont entière avec nous ; mais nous exigeâmes qu'il prit quelque repos. Le lendemain, après un déjeûner frugal, il nous reconduisit jusqu'à notre voiture, et nous nous séparâmes du curé comme nous l'eussions fait d'un grand parent ou d'un vieil ami de notre enfance.

Pendant huit jours, le révérend John Williams ne me parlait de rien moins que de se faire prêtre catholique ; au bout de ce temps, il reçut une lettre de sa *promise*, qui changea le cours de ses idées.

Aujourd'hui, il est marié, père de famille ; mais quand il parle de la confession, il ne le fait plus qu'avec convenance et respect.

LÉO SMITH.

Faits Divers.

— Une petite fille avait rapporté de l'ouvrage dans une maison où la maîtresse était absente. Le maître, qui était occupé, lui dit de déposer son panier dans un coin et de revenir plus tard. L'enfant le déposa sur le bord d'une table et alla se placer à côté de la porte. Quelque temps s'écoula, pendant lequel on n'entendait que le bruit d'une plume qui courait rapidement sur le papier, lorsque l'artiste, qui se croyait seul, releva la tête et aperçut la petite fille immobile et rougissante à quelques pas de lui. De grosses larmes coulaient silencieusement sur ses joues.

Emu, comme on le pense, à ce spectacle, le propriétaire demanda doucement à l'enfant pourquoi elle n'était point partie et pourquoi elle pleurait si fort.

" C'est que, répondit-elle en hésitant, *maman attend une réponse*."

On comprit la naïve délicatesse de cette réflexion, et une pièce d'or fut glissée dans la main de la petite.

" Oh ! merci ! s'écria-t-elle, enhardie cette fois par la générosité du bienfaiteur : c'est que... il n'y avait plus de pain chez nous, et le boulanger a refusé, ce matin, de nous en donner à crédit. Au moins, excusez-moi de mon importunité."

Et elle s'esquiva, heureuse de porter à sa mère de quoi rétablir son crédit chez le boulanger.

— Un pauvre diable n'ayant qu'un sou dans sa poche et un appétit d'enfer, cherchait l'occasion de manger aux dépens d'autrui, sans pour cela avoir maille à partir avec l'autorité. Voici ce qu'il imagina : il achète avec son sou un peu de sucre en poudre, et passant près d'un de ces cuisiniers en plein vent qui confectionnait de ces crêpes, fort savoureuses, appelées à Naples *frittalle*, il jette sa poudre dans la poêle pendant que le marchand retournait son large gâteau.

Grand émoi : la poudre est suspecte ; on crie à l'empoisonneur ; notre homme, pour se disculper, offre de manger lui-même le mets empoisonné ; on accepte, on croit qu'il va faire s'emblant d'avaler, afin d'éviter un châtiment mérité ; mais affamé se livre à un succulent repas, sans montrer la moindre émotion, et, quand il a fini, il remercie le marchand et s'éloigne en faisant un pied de nez aux spectateurs mystifiés.

Imprimé par E. Senécal, Nos. 6, 8 et 10, rue St. Vincent.

Montréal, 1er Aout 1866. Huitième Année.—No. 15.

L'ÉCHO DU CABINET DE LECTURE PAROISSIAL

JOURNAL DES FAMILLES.

Paraissant le 1er et le 15 de chaque mois, par livraison de 20 pages. | Pour Abonnement : six Mois, $1.00 ; un An, $2.00. Bureaux à Montréal : 27, Rue St. Vincent.

AVIS.

Le bureau de l'*Echo* est transporté au No. 27, rue St. Vincent, conformément à l'avis donné au mois de mars dernier, chez A. T. Marsan, écr., avocat, le gérant du journal.

Chronique.

SOMMAIRE.—Mgr. de Montreal, fin de sa visite pastorale.—Anniversaire de son sacre.—Sacre de Mgr. Larocque.—Pose du câble transatlantique.—Elévation de Lord Monck à la Pairie.— Nouvelles étrangères, Etats-Unis, théâtre de la guerre, bataille de Sadowa, etc.—Brézil et Paraguay.—Déclarations de Lord Derby.

— La visite pastorale de Mgr. de Montréal s'est terminée lundi dernier ; Sa Grandeur rentrait dans sa ville épiscopale le même jour, à midi, au son de toutes les cloches de la ville.

— Le 25 courant l'anniversaire du sacre de Mgr. Bourget était célébré avec pompe à la cathédrale : environ 75 membres du clergé du diocèse étaient venu présenter leurs hommages à notre vénérable évêque. A la messe dite dans la matinée, Sa Grandeur Mgr. Taché officiait et Mgr. de Montréal occupait le trône. Dans l'après-midi, en présence d'un grand nombre de membres du clergé, M. le Supérieur des Jésuites, le R. P. Vignon, présenta à Mgr. un magnifique tableau de St. Ignace, patron de ce vénéré pasteur.

— Le sacre de Mgr. Chs. Larocque, le nouvel évêque de St. Hyacinthe, a été célébré avec une pompe tout-à-fait extraordinaire à St. Jean, le 29 du mois dernier. Dix évêques, 120 prêtres, 40 ecclésiastiques et une grande foule de laïques très-distingués assistaient à cette cérémonie. Mgr. Baillargeon, administrateur de l'archidiocèse de Québec, présidait la cérémonie et consacra le nouvel évêque, assisté de Mgr. de Montréal et de Mgr. Guigues. Les autres évêques étaient Mgr. Taché, évêque de St.-Boniface ; Mgr. Farrell, évêque d'Hamilton ; Mgr. de Goesbriand, évêque de Burlington ; Mgr. Pinsonneault, évêque de Sandwich ; Mgr. Horan, évêque de Kingston, et Mgr. Lynch, évêque de Toronto ; on remarquait parmi les laïques, l'hon. G. E. Gartier, C. A. Leblanc et Ls. Beaudry, écrs., et beaucoup d'autres messieurs.

— La grande entreprise du siècle, deux fois commencée et deux fois interrompue, a été reprise ces jours derniers, et vient d'être couronnée d'un plein succès. Le câble transatlautique relie désormais le nouveau monde à l'ancien. Le *Great Eastern* portait le câble, accompagné du *Terrible*, du *Medway* et de l'*Albany*. La flotte télégraphique partit le 13 juillet, à 2.40 P. M., après avoir opéré l'épissure du câble du rivage et de celui qu'elle avait à bord, et atteignit Terreneuve, à Hart's Content, le 28, à 8h. A. M. L'expédition avait parcouru 1669 milles, et filé 1864 milles de câble. La même flotte doit relever le vieux câble et s'efforcer d'établir une seconde ligne de communication.

— Le gouvernement qui vient de tomber en Angleterre, a élevé Lord Monk, notre Gouverneur, à la Pairie, sous le nom de Baron Monk. Son Excellence doit aller en Angleterre après la clôture de la session.

— Les Etats-Unis traversent à leur tour une crise ministérielle. Le Président A. Johnson se débarrasse de ses ministres qui sympathisent plus avec la politique de ses ennemis qu'avec la sienne. Il ne restera probablement de l'ancien entourage du Président, que MM. Seward et McCulloch, et M. Stanton.

Nos voisins présentent aujourd'hui tous les symptômes d'une nouvelle révolution. Les hommes éminents la prévoient et commencent à s'alarmer. Les Radicaux dont la politique intérieure est en tous points opposée à celle du Président, et qui commandent actuellement la majorité dans le sénat et dans la Chambre d'assemblée, voient leur puissance me-

nacée et se préparent à la soutenir même par la force. La tyrannie de ce parti est devenue insupportable pour ceux qu'elle poursuit sans cesse ; et l'on se demande si le Sud, écrasé et ruiné, les démocrates du Nord outragés et le Président méprisé, ne se ligueront pas pour mettre fin à cette oppression, et s'ils ne recoureront pas même à la force matérielle pour faire respecter la Constitution et mettre à l'ordre ces hommes à politique égoïste et pleine de vengeance.

—En Europe les événements se précipitent. Le 23 juin, les Autrichiens battaient les Italiens, mais ils étaient battus par les Prussiens, le 3 juillet, à Sadowa, en Bohème. Avant cette fameuse journée, plusieurs rencontres avaient eu lieu entre les Prussiens et les Autrichiens. Benedeck, qui avait éparpillé ses troupes sur une grande longueur de frontière, dans la crainte d'une attaque sur plusieurs points, avait chargé le général Goblentz de s'opposer aux troupes envahissantes pour permettre au gros de l'armée autrichienne de se former en arrière. Goblentz s'est acquitté de sa mission, et ses rencontres avec l'ennemi, bien qu'elles ne furent pas heureuses, permirent à Benedeck de masser son armée entre Josephstadt et Kœnigsgrætz. C'est dans ces positions que s'est livrée la grande bataille de Sadowa ; nous donnons les détails suivants adressés directement du quartier-général prussien sur ce combat sanglant :

" A la suite de la bataille de Gitschin, les armées prussiennes avaient opéré leur jonction, et le 2 juillet, à six heures dn soir, le quartier général du prince royal se trouvait à Kœnigshoff, village situé à six milles allemands de Gitschin, quartier général du roi, tandis que celui de la première armée (prince Frédérick-Charles) était à Kaménitz.

" Les avant-postes ayant annoncé que l'armée autrichienne, concentrée près de Kœnigsgrætz, paraissait avoir l'intention d'attaquer, le prince Frédéric-Charles demanda des ordres au roi, qui résolut immédiatement de prendre l'initiative de l'attaque.

" On supposait, avec raison, que le général Benedeck ne pouvait croire que la jonction des deux armées fût aussi avancée qu'elle l'était effectivement le 2 juillet.

" A minuit, l'ordre fut expédié au prince royal de se diriger sur Kœnigsgrætz, afin de former l'aile gauche. Son armée se composait de la garde, du 1er corps, du 5me corps (Posmanie), et de la 1re division du 6me corps (Silésie).

" L'armée du prince Frédéric-Charles fut disposée à cheval sur la chaussée qui mène de Gitschin à Kœnigsgrætz ; à gauche était le 4me corps (province de Saxe) et le 2me corps (Poméraniens, général Schmidt). En arrière de ce corps, et en réserve, le 3me corps (Brandebourg) ; à l'extrême droite, l'armée de l'Elbe, composée ainsi : le 8me corps (provinces rhénanes) et la 14me division (général Herwarth.)

" L'armée autrichienne, séparée de la ligne prussienne par une vallée au fond de laquelle coulait une rivière très-marécageuse et difficile à passer, occupait les hauteurs boisées de la rive opposée, garnies d'une formidable artillerie.

" Le prince Frédéric-Charles quitta Kamenitz à une heure et demie du matin, et arriva vers six heures près de Sadowa.

" L'obscurité de la nuit ayant empêché d'expédier les ordres assez promptement, l'armée, à cette heure matinale, n'était pas encore concentrée.

" A sept heures, la 8me division (général Horn) engagea le combat, soutenue bientôt après par la 3me division (général Frandeski) qui se tenait à la droite.

" Presque aussitôt, une très-forte canonnade retentit sur toute la ligne : l'artillerie autrichienne était trois fois plus nombreuse que celle des Prussiens et dans une position plus avantageuse.

" Jusqu'à neuf heures, la première armée eut, seule, à soutenir la lutte contre un ennemi très-supérieur en nombre. Les pertes des Prussiens furent donc dès le commencement assez considérables ; cependant, ils réussirent à enlever Sadowa aux Autrichiens, et les contraignirent à reculer un peu.

" A ce moment, le roi arriva de Gitschin avec sa suite, dans laquelle on remarquait le grand duc d'Aucklen-Boury, le prince Charles (père du prince Frédérick-Charles), le comte de Bismark et le prince de Reuss. Le roi prit le commandement en s'établissant, avec le prince Frédérick-Charles, sur une hauteur près de Sadowa. Ils étaient si rapprochés de l'ennemi, que les obus éclataient autour d'eux.

" Vers neuf heures, l'avant garde de l'armée de l'Elbe ouvrit le feu sur la droite, et bientôt la canonnade devint, sur ce point, aussi forte qu'au centre. L'infanterie prussienne fut lancée en avant. Alors une lutte des plus acharnées et des plus meurtrières s'engagea autour du bois situé derrière Sadowa, défendu par les Autrichiens avec autant de tenacité que d'habileté. Les pertes éprouvées par les 31me, 61me, 72me, 26me, 27me régiments prussiens furent très-grandes. Ce bois, constamment pris et repris, semblait dévorer les troupes qui l'attaquaient. Il y eut un véritable carnage.

" L'artillerie autrichienne, toujours supérieure

en nombre et connaissant parfaitement le terrain et les distances, entretenait une canonnade sans exemple depuis la bataille de Leipzig.

" Vers 10 heures le roi chargea un aide de camp de s'informer de la situation à l'extrême gauche et de tâcher d'avoir des nouvelles du prince royal qu'on attendait de ce côté. Cet officier arriva au moment où la brigarde Schwarzkopf (division Fransecki) prenait ses dernières dispositions pour l'attaque des hauteurs de face. Cette position qui devait être très-avantageuse, était très-difficile à enlever, car il fallait pour y arriver traverser une plaine de 800 mètres, sous le feu convergent de trois batteries.

" Le général Fransecki, ayant eu son cheval tué sous lui, continua à pied à la tête de cinq bataillons du 26e et du 66e d'infanterie. Il enleva la position. Mais la brigade avait perdu deux chefs de bataillon, les deux tiers des officiers et un nombre d'hommes proportionné.

" La 5e division Horn avait de son côté à soutenir un combat non moins meurtrier. Ces deux divisions ont, pendant cinq heures, tenu tête aux attaques des forces supérieures de l'ennemi, sans abandonner leurs positions.

" Vers trois heures enfin, des tourbillons de fumée annoncèrent l'arrivée de la deuxième armée (prince royal), dans le flanc droit de l'ennemi, au nord-est de Sadowa. Le prince royal, qui était attendu à midi, avait été obligé de se frayer un passage à travers d'innombrables obstacles, et il lui avait fallu repousser les corps détachés que le maréchal Benedeck avait envoyés à sa rencontre.

" Benedeck fit alors un dernier et suprême effort pour rompre le centre de la position prussienne. Toutes ses réserves, protégées par un feu d'artillerie bien nourri, se jetèrent avec impétuosité sur la division Manstein. Celle-ci résista à ce choc formidable et repoussa victorieusement l'attaque. Ce fut le signal de la retraite des Autrichiens. Elle commença sur toute la ligne pendant que les gardes culbutaient l'aile droite de Benedeck avec un irrésistible élan.

" Le canon, à partir de ce moment, ne gronda plus avec la même fureur.

" Le roi lança dix régiments de cavalerie en avant et suivit leur mouvement en personne. Arrivé sur la hauteur, Frédéric-Guillaume se trouva au milieu des gardes qui venaient d'enlever à l'assaut la dernière position autrichienne. Dans leur enthousiasme, les gardes se précipitèrent audevant du roi et l'acclamèrent en brandissant leurs sabres et en tenant leurs casques au bout des bayonnettes.

" Pendant ce temps, le cinquième corps (général Steinmetz) avait tourné la droite de l'ennemi, et le général Herwarth, la gauche.

" Le roi fit battre la charge aux tambours et toute l'infanterie se porta en avant; lui-même se mit à la tête de la cavalerie et chargea les régiments autrichiens; ce ne fut pas sans peine, dit-on, qu'on l'empêcha de dépasser la première ligne de la mêlée. Les batteries d'artillerie à cheval appuyaient les charges de la cavalerie, qui, partout, rencontrait la cavalerie autrichienne; celle-ci faisait toujours face de façon à couvrir la retraite des Autrichiens.

" Les premières lignes de cavalerie, qui marchèrent à la rencontre des Prussiens, étaient formées de deux escadrons du 11me de lanciers; ils furent culbutés par le régiment prussien Blucher Husards. Deux régiments de cuirassiers autrichiens (Prince-Charles n. 8, et Maréchal-Wrangel n. 2) se présentèrent ensuite. Trois escadrons du 2me de dragons prussiens se jetèrent sur eux et furent repoussés; mais le régiment prussien Zieten-Husards et le 11me de lanciers s'élancèrent à leur tour avec une fougue irrésistible et culbutèrent les cuirassiers autrichiens. Les deux commandants, le comte de Neipperg et le prince de Hohenlohe, ont été blessés dans cette charge; ce dernier a été fait prisonnier.

" Toute la cavalerie prussienne a été engagée, et, dans cette grande journée, elle a pris une place des plus honorables à côté de l'infanterie et de l'artillerie.

" A neuf heures du soir, le canon cessa tout-à-fait de gronder. La bataille avait duré quatorze heures.

" Le lendemain, l'aspect du champ de bataille jonché de morts et de blessés était effroyable à voir et tous les villages environnants étaient encore en flammes. Les pertes ne sont pas encore connues, mais elles sont très-considérables des deux côtés."

Les Autrichiens ont perdu dans cette bataille, d'aprés les rapports officiels, 60,000 morts, noyés dans l'Elbe et blessés; presque toute la cavalerie a été noyée.

Cette défaite n'est pas tant due à l'armement supérieur des Prussiens, au fusil à aiguille, qu'à l'incapacité du général en chef Benedeck, et peut-être même à la trahison de quelques généraux que l'on vient de mettre en jugement.

L'armée autrichienne après cet échec s'est repliée sur Ollmutz où elle se réorganise rapidement. Les Prussiens, après quelque temps de repos, s'avancèrent dans la Bohème, se dirigeant directement sur Vienne.

Benedeck est remplacé par le vainqueur de Custozza, l'Archiduc Albert, dont l'armée accourt au secours de celle du Nord. Vienne est préparée à recevoir les Prussiens ; elle est occupée par 110,000 hommes.

Le 4 juillet, l'Empereur d'Autriche, dont l'honneur était vengé en Italie, a cédé la Vénétie à la France qui s'est empressée de demander une armistice aux Prussiens et aux Italiens. On croit que cette demande a été rejetée et l'on ne sait pas encore ce que fera la France devenue intéressée dans le conflit actuel. Quoiqu'il en soit, les Autrichiens se retirent de la Vénétie, en laissant dans les forteresses des garnisons capables de tenir tête aux Italiens.

L'armée de Victor-Emmanuel s'avance en Vénétie ; Cialdini a traversé le Po ; Garibaldi vient de subir deux échecs, à Monte-Suello et à Vezza : à la première place il a perdu 300 tués et blessés, et à la seconde, 200, tandis que les Autrichiens n'ont eu que 21 tués.

Les Bavarois, qui avaient abandonné l'armée autrichienne, viennent d'entrer en campagne, et ont rencontré les Prussiens à Kissengen où ils ont eu quelques avantages.

Les dernières nouvelles nous apprennent qu'une grande bataille a été livrée le 22 entre les Autrichiens et les Prussiens et qu'un sanglant combat naval a eu lieu près de l'île de Lissa entre les Italiens et les Autrichiens ; ces derniers réclament la victoire dans ces deux rencontres. La même voie nous apprend encore qu'une armistice de 5 jours, à commencer le midi du 23, a été signée entre les Prussiens et les Autrichiens, et que cette armistice a été suivie d'un traité de paix conclu entre les mêmes puissances.

— En présence des événements militaires dont le centre de l'Allemagne est le théâtre émouvant, les combats que livrent les forces alliées de l'empire du Brésil et de la République argentine sur les rives du Parana aux Paraguayens n'offrent qu'un intérêt secondaire.

Cependant, la lutte est acharnée ; le 24 mai il s'est livré une bataille à Taypiti, où les forces de Lopez, après une attaque vigoureuse à la suite de laquelle elles avaient enfoncé les avant-postes et fait reculer la cavalerie correntine, sont venues se briser contre les bataillons serrés des Brésiliens.

Les Paraguayens, après trois heures de mêlée, ont battu en retraite, laissant sur le terrain, 5,000 morts et blessés, six canons et une quantité d'armes. Les alliés ont subi aussi des pertes considérables, surtout les Brésiliens, qui ont été le plus engagés et qui ont décidé la victoire. Ils ont eu 1,500 hommes mis hors de combat.

Les généraux Ozorio et Paunero ont été blessés.

Lopez a ramené ses troupes décimées dans leurs retranchements, mais il sera bientôt réduit à sa dernière ligne de défense, la forteresse de Humayts, qui est déjà menacée par l'escadre brésilienne. Cette guerre ne peut pas se prolonger bien longtemps.

Les Paraguayens seront obligés de subir les conditions des vainqueurs, et de prendre une position bien modeste, qui sera pénible pour leur arrogance habituelle.

Le commerce de l'Amérique et de l'Europe y gagnera du moins, si les alliés sont fidèles au programme qui leur a fait prendre les armes, la liberté des *tres bocaas*, des trois bouches du fleuve Parana. — *Courrier des E.-U.*

— Lord Derby, en donnant des explications sur la formation de son ministère à la chambre des Lords, a déclaré que son gouvernement s'efforcerait de garder une neutralité parfaite vis-à-vis des puissances maintenant en guerre. Il a mentionné l'invasion fénienne en Canada, a commenté la conduite du gouvernement américain, a rendu son tribut d'hommages à la loyauté des volontaires canadiens et a terminé en faisant des vœux pour l'accomplissement prochain de la confédération des colonies de l'Amérique anglaise.

— Le mois de juin dernier est sans contredit un des plus riches en éphémérides militaires,— témoins les faits suivants :

1er juin 1794, victoire d'Howa sur la flotte française à Brest.—4 juin 1859, bataille de *Magenta.*— 7 juin 1813, bataille de *Leipzig.* — 8 juin 1859, combat de *Melegnano.*— 9 juin 1800, victoire de *Montebello,*—13 juin 1849, insurrection de *Paris.*— 14 juin 1800, bataille de *Marengo :* même jour, 1807, *Friedland.* —16 juin 1815, bataille de *Ligny.* — 18 juin, même année, bataille de *Waterloo.*— 21 juin 1813, bataille de *Victoria.*—23-26 juin 1848, insurrection de *Paris.*— 14 juin 1859, bataille de *Solferino.*— 23 juin, bataille de *Custozza.*

De l'Autorité en Philosophie.

LIVRE PREMIER.

RÉALITÉ DE L'AUTORITÉ HUMAINE EN MATIÈRE DE PHILOSOPHIE.

CHAPITRE 1ER.

Soumission à l'autorité humaine en matière de croyance, ou du moins, prise en considération de cette autorité, l'un des principes constitutifs de notre nature raisonnable.

Quand, pour la première fois, l'homme fait son entrée dans le monde, la perfection de la forme le distingue déjà des autres animaux; mais du reste, il leur paraît en tout semblable, sauf sa faiblesse, plus grande chez lui que chez la plupart des autres espèces. Toutefois, sous cette enveloppe matérielle si infirme, est cachée une nature intelligente dont les destinées sont belles. Mais au commencement, elle ne donne aucun signe de sa présence. Elle existe latente et enveloppée; elle sommeille profondément.

A quelles conditions passera-t-elle de la puissance à l'acte, de l'état d'enveloppement et d'inaction à l'état de développement et d'activité? Ces conditions sont de deux sortes, organiques et morales. (1)

La première et la principale des conditions morales est la foi (naturelle). Au moyen de la foi, la parole, le Verbe illuminateur pénètre jusqu'au plus intime de de l'intelligence, y suscite les idées qui pouvaient y exister en germe, et beaucoup d'autres encore; ou bien, si on l'aime mieux, la parole, tombant dans l'intelligence, la prépare, d'une façon, pour nous, souverainement mystérieure, à concevoir les idées diverses dont nous la voyons s'enrichir successivement. Ainsi, peu à peu, l'homme est initié aux premiers rudiments de la religion et des mœurs; ainsi il apprend à discerner ce qui peut soutenir sa frêle existence et ce qui tend à la détruire.

Ainsi il est conduit jusqu'au seuil de la science, dont le propre caractère est de se rendre compte ou raison de son objet.

L'enfant a donc un immense et universel besoin de croire; la foi lui est toujours et partout indispensable; sans elle, il périrait bientôt, ou tout au moins il ne pourrait mener sur la terre qu'une vie brutale. Mais aussi, comme il y est prédisposé! Et quelle parfaite harmonie entre ses besoins et ses penchants!

La foi, dans le sens le plus général, est l'adhésion de l'esprit à ce qu'il ne comprend pas, sur le témoignage d'une autorité suffisante ou qu'il croit telle; ou bien encore, la foi est la soumission à l'autorité en matière de croyance.

Or, voyez jusqu'où s'étend en ce genre la soumission de l'enfant! Non-seulement les auteurs de ses jours, mais encore tous ceux qui par leur âge lui sont de beaucoup supérieurs, il les tient pour des oracles infaillibles; sans examen, sans discussion aucune, il croit à leur parole; confiance excessive, mais alors nécessaire. Au reste, bientôt des expériences, souvent répétées, apprennent à l'enfant à la restreindre dans de plus étroites limites. Plus d'une fois victime de sa crédulité, il cherche à distinguer l'autorité véritable d'avec la fause autorité, mais il n'a garde de renier toute autorité quelconque.

Jamais il n'en vient à cet excès; non pas même quand, par le vice de son éducation et l'influence du milieu où il vit et respire, il lui arrive de se soustraire à l'autorité légitime. Car alors, il se fait l'esclave d'une autorité tyrannique et qui n'a sur son intelligence aucun droit.

Tel est l'homme à l'entrée de la vie: tel le voyons-nous aux premières années de son existence; il montre pour l'autorité humaine, en matière de croyance, une soumission entière. Or, ce fait constant et universel, ce fait aussi ancien que l'humanité, aussi étendu qu'elle, est l'indice le plus frappant, le plus éclatant caractère par où se manifeste un principe constitutif ou une loi de notre nature raisonnable. En effet, de l'aveu de tous, à quoi reconnaît-on sûrement la nature d'un être? N'est-ce pas au double caractère de constance et d'universalité? Les accidents, les modes changent, suivant mille circonstances diverses; la nature seule demeure immuable sous tous ces changements. Ces affirmations ne sont que l'application des notions les plus simples de l'ontologie, confirmée par l'expérience de tous les siècles.

Du reste, si l'on refusait de voir, dans le grand fait constaté plus haut, l'expression ou le produit d'une loi de notre nature, il faudra bien convenir au moins que ce fait est un fait; or, comme tout fait suppose nécessairement une cause qui l'ait produit, je demande qu'on me signale la cause de celui dont nous discutons la valeur.

Evidemment, ici, l'on ne saurait invoquer comme on fait si souvent ailleurs, et sans raison plus d'une fois, les préjugés, ni l'éducation, ni les inventions des législateurs sacrés ou profanes. Le fait de la soumission universelle de l'individu humain à son origine et pendant la première période de son existence, à l'autorité en matière de croyance, est un fait rigoureusement primitif et dont par suite il ne faut pas chercher la cause hors de lui. Or, en lui-même, quelle est la raison ou la cause pourquoi l'enfant est ainsi soumis à l'autorité? Ses besoins sans doute, son ignorance complète de toutes choses; soit: mais voudrait-on soutenir par hasard que la soumission de l'enfant est le fait de sa raison ayant conscience de sa faiblesse, et concluant à s'étayer d'une autorité extérieure? Une prétention de cette sorte ne saurait soutenir l'examen.

D'abord, si le fait dont nous parlons était le produit de la libre activité de l'homme, il ne présenterait point aux yeux une universalité constante; il serait variable et divers, comme cette activité même; autrement, l'effet serait plus grand que sa cause. Ensuite, comment supposer, au premier crépuscule de l'intelligence, la conscience de soi assez nette, assez ferme pour que l'on puisse observer spontanément son état intérieur, et distinguer quelque chose là où tout est confondu et enveloppé de ténèbre? Et, quand même l'observation intérieure y serait possible, comment supposer la faculté de raisonner assez développée pour tirer des inductions des faits observés, à un âge où l'intelligence se dégage à peine des liens de la matière? N'est-il pas évident qu'alors l'être humain ne peut avoir de soi qu'une conscience vague ou indécise; qu'il n'est pas encore capable d'observation intérieure, et que l'instinct lui tient lieu du raisonnement dont la faculté, pour entrer

(1) Ulbagh's logic, p. 135.

en acte, présuppose un certain degré de développement de la nature intelligente ? L'instinct sera donc la cause du fait dont vous demandez l'explication. Je l'avoue, mais cet instinct est-il lui-même l'ouvrage de l'homme ou de la nature ? De la nature sans contredit. Cet instinct est donc naturel ; cet instinct est donc un principe constitutif ou une loi de notre nature raisonnable.

Prenons garde, cependant, que ces inductions ne soient plus étendues que leur principe. Nous n'avons observé jusqu'ici que l'homme enfant. Nous est-il permis d'affirmer que ce qui lui est naturel, ce qui est une loi de sa nature, est naturel semblablement à l'homme parfait, et un principe, une loi de sa nature ? Assurément. L'homme a-t-il donc dans l'âge mûr une autre nature que dans l'enfance ? Lui est-il donné de perdre ou d'acquérir, par la succession des années, quelques facultés, quelques principes constitutifs de son être ? Non, sans doute. Qu'est-ce que l'homme à sa plus haute puissance ? C'est l'enfant développé, perfectionné. On le voit, sans peine, pour le corps ; on le conçoit pour l'âme aussi aisément. Donc, en l'homme parachevé, je dois retrouver toutes les facultéss, toutes les lois, tous les instincts, radicalement les mêmes que ceux d'abord observés dans l'homme enfant. Sans doute ils apparaîtront profondément modifiés, mais toujours seront-ils fondamentalement les mêmes. Si l'on n'admettait pas ces affirmations que je crois incontestables, il faudrait soutenir que dans le cours des âges divers qu'il parcourt, il se fait en l'homme une création nouvelle et que le temps emporte dans sa course l'identité radicale de l'être intelligent ; toutes prétentions insoutenable et contraires à la raison.

Donc, dans l'homme aussi bien que dans l'enfant, je dois retrouver, à des états divers, il est vrai, mais toujours réel, l'instinct de soumission à l'autorité humaine en matière de croyance.

Transportons-nous maintenant sur le terrain des faits.

Après avoir raisonné à *priori*, observons. D'ordinaire, l'expérience opère la conviction et plus sûrement et plus promptement surtout que la spéculation métaphysique.

En fait, quoi de plus habituel à l'homme que la soumission à l'autorité, ou du moins, selon les conjonctures diverses, que sa prise en considération ? Suivons-le d'abord dans l'ordre pratique de la vie ; nous le considérerons ensuite parmi les travaux de la spéculation.

Dans l'ordre pratique, beaucoup mieux souvent que dans l'ordre théorique, se reflètent les vrais sentiments de l'homme, ceux qui lui sont le plus naturels. Ainsi, par exemple, le sceptique Hume croyait, disait-il, passablement à son système, dans la solitude du cabinet ; mais il ne pouvait plus, au milieu de la société de ses semblables, y ajouter aucune foi. Ainsi, les Pyrrhoniens qui l'avaient précédé et ceux qui l'ont suivi, n'ont point paru s'écarter, principalement dans la gestion de leurs affaires temporelles, des règles usitées parmi les autres hommes. C'est que, l'intérêt même de notre existence étant engagé dans l'ordre pratique, le bienfaisant auteur de la nature y a restreint davantage la sphère de notre libre activité : voilà pourquoi nous pouvons moins nous y soustraire aux lois qui nous gouvernent, que dans l'ordre spéculatif.

Eh bien ! dans la conduite de la vie, l'autorité exerce un empire immense. Elle tient en main les intérêts privés comme les intérêts publics. Voyez-vous le citoyen confier sa fortune et son honneur à un jurisconsulte ; le malade, sa tête à un homme de l'art ? Voyez-vous le voyageur, sous la conduite d'un pilote, affronter l'océan, en ses écueils et ses tempêtes ? C'est que le citoyen, le malade, le voyageur ont foi en la probité et l'expérience de l'avocat, du médecin et du pilote ; c'est qu'ils font acte de soumission à l'autorité humaine.

Mais, cet acte de soumission, combien le feraient-ils plus volontiers encore, et avec plus d'assurance, s'il était provoqué par l'assentiment de tous les hommes spéciaux de ces professions diverses !

Ce n'est pas tout, la société elle-même confie les biens, l'honneur et la vie de ses membres au jugement de l'autorité ; à la majorité des votes d'un tribunal, d'un jury, d'une assemblée populaire, se décident souverainement des questions relatives à ce que l'homme privé a de plus cher au monde.

Il y a plus, ses propres destinées, son bonheur et sa vie, la société les remet aux mains de l'autorité. Dans un Etat républicain ou représentatif, la majorité des délégués de la nation fait des lois que d'avance la nation s'oblige à observer. La majorité des membres du pouvoir exécutif décide de la paix ou de la guerre, questions capitales s'il en fut jamais. Par eux est dirigé le vaisseau de l'Etat.

On sait bien qu'il est en leur pouvoir de le pousser sur les plus funestes écueils ; et toutefois, moyennant certaines garanties qui sont bien loin de la soustraire entièrement aux dangers les plus graves, la société ne laisse pas de leur en donner le gouvernail.

Le pouvoir absolu de monarque s'environne d'un conseil de sages, et là, se prennent à la majorité, les résolutions les plus importantes.

Jusque dans les sociétés constituées contrairement à la religion et à la morale, la grande loi de l'autorité se trouve respectée ; et le brigandage et la rébellion duement organisée décident à la pluralité des voix ; tant la soumission à l'autorité, tant sa prise en considération est naturelle à l'homme dans la pratique de la vie et des affaires !

Mais d'où vient que l'homme se soumet ainsi, en ce qui l'intéresse le plus vivement, aux décisions, aux jugements, à la conduite de l'autorité ; qu'il s'y soumet avec une confiance d'autant plus grande, que d'une part, la voyant désintéressée, il la trouve, de l'autre, et plus universelle et plus unanime ? N'est-ce point qu'il a foi en l'assentiment de ses semblables ? N'est-ce pas qu'il les prend pour un organe de la vérité ? Sans aucun doute. Par où l'on voit déjà que l'homme soumis à l'autorité dans l'ordre pratique, ne saurait la méconnaître dans l'ordre théorique. Cela ne pourra paraître que fort simple et naturel, si l'on songe que dans celui-ci se trouve la racine et le fondement de celui-là.

D'ailleurs, si l'autorité si puissante dans la pratique n'avait pas lieu dans le champ de la spéculation rationnelle, l'intelligence humaine serait comme scindée en deux grandes fractions que l'on ne pourrait relier ensemble ; il y aurait dans notre nature une sorte d'hiatus ou d'anfractuosité destructive de l'unité de notre constitution intellectuelle ; ce qu'on ne doit pas admettre en bonne psychologie.

Aussi, l'observation nous montre-t-elle l'autorité

étendant son empire dans l'ordre spéculatif comme dans l'ordre pratique.

Tout théoricien quelconque, tout inventeur de système est naturellement curieux de savoir ce qu'ont pensé avant lui, sur la même matière, ses devanciers, et ce que pensent encore ses contemporains. Ses idées ont-elles de l'affinité avec celles des plus grands maîtres, une douce joie inonde son âme; mais, si par eux d'avance, elles ont été rejetées et combattues, impossible à lui, quelque soit sa suffisance philosophique, de n'en point ressentir de l'amertume et du chagrin. Souvent on le verra, par suite, dégoûté de ses plus chères inventions.

Les plus fiers contempteurs de l'autorité humaine en matière de philosophie sont ravis de trouver un grand nom qui les protège; un homme a beau se proclamer sceptique, matérialiste, idéaliste...... c'est-à-dire, professer sans honte des doctrines condamnées par l'autorité du genre humain, vous le verrez, par une contradiction grossière, mais inévitable (car au fond de sa conscience, il se sent bien faible, seul contre tout), vous le verrez triomphant à la rencontre de quelqu'autre sophiste distingué, et même, plus d'une fois, d'un individu quelconque qui partage ses opinions. Combien d'athées ont célébré, joyeux, le phénomène imaginaire, et du reste tout-à-fait insignifiant, de quelques stupides sauvages trouvés dans les forêts, sans Dieu, sans culte et sans lois morales!

Bien plus, très-souvent, pour vouloir nier l'autorité légitime, on se fait l'esclave d'une autorité tyrannique; en sorte que, dans l'empire de la science, il en arrive à peu près comme dans les empires matériels, où la licence passe bientôt sous le joug du despotisme. C'est là un fait d'expérience journalière. Que de superbes esprits ayant rejeté l'autorité de la grande, antique et universelle Eglise, ont ensuite courbé la tête sous la main de simples individus! Qui ne connait la grande énormité par où, en France principalement, la philosophie s'est rendue si tristement fameuse au dix-huitième siècle? Le genre humain avait cru et croyait encore l'existence de Dieu et de l'âme spirituelle et immortelle. Quelques hommes illustres dans les lettres se prennent à nier ces vérités salutaires, et bientôt, des foules de beaux esprits, glorieux de marcher sous leurs enseignes, sont rangés autour d'eux en compagnies serrées. Echos fidèles, leur destinée se borne à redire les leçons des maîtres et à les porter au loin. Et cette destinée, ils la trouvent belle et digne d'envie; et pour eux, la croyance de quelques particuliers est de beaucoup préférable à la croyance de tous les hommes. Ils aiment mieux cent fois l'appellation de Voltairien que celle de catholiques ou d'universels.

Voulez-vous connaître et juger l'intime persuasion d'un homme? Employez le pari, dit le philosophe de Kanisberg. (1) Si la croyance n'est qu'apparente et simulée, ou bien si, étant réelle, elle n'est pas ferme et solidement établie, le pari le fera découvrir et d'autant plus sûrement qu'il sera plus considérable. Soumettons donc à cette pierre de touche la croyance de quiconque, en philosophie, professe le mépris de l'autorité, ou n'en tient pas compte.

Je suppose qu'un grand nombre de sages consultés par un *chercheur*, sur une théorie de sa façon, la jugent fausse et inadmissible après un examen sérieux; que tous les sages de tous les temps et de tous les pays l'aient combattue, que le genre humain l'ait constamment rejetée, voudrait-il, pour en soutenir la vérité, engager sa fortune, son honneur, sa vie, au cas où l'on pourrait porter le débat devant un tribunal reconnu par tous infaillible? Il n'aurait garde de tomber dans une telle extravagance, et la confiance qu'il affecte, maintenant, ferait bientôt place à la peur. Au contraire, cette confiance se maintiendrait inébranlable, si ce que nous avons dit lui être contraire le favorisait.

C'est donc un fait avéré que l'autorité exerce dans l'âge mûr, aussi bien que dans l'enfance, quoique en de moindres limites. une influence considérable. (1)

Et comment pourrait-il n'en être pas ainsi? Pourquoi l'enfance, au premier âge, manifeste-t-il une soumission absolue à l'autorité? C'est qu'il est dans une ignorance complète de toute chose. En cet état, un instinct providentiel l'incline à croire à la parole de ceux qui savent. Mais l'homme, quel qu'il soit, ne doit-il point, à l'exemple du sage le plus vanté de l'antiquité payenne, avouer son ignorance sur une foule d'objets, et reconnaître que sa raison chancelle souvent sur la question la plus grave? Cela posé, rien de plus simple que de voir l'instinct qui le gouvernait en souverain, aux jours de son enfance, agir encore puissamment dans la suite, et le porter à prendre en considération l'opinion de ses semblables, et même, en certain cas, à embrasser pleinement leur croyance, sans en avoir, au préalable, discuté les motifs.

Or, puisqu'en matière de croyance, l'homme aussi bien que l'enfant, se sent spontanément incliné à respecter, à prendre en considération l'autorité humaine, et même quelquefois à s'y soumettre avec une confiance entière; que le respect de l'autorité se retrouve partout, dans tous les temps et dans tous les lieux; que le peu d'individus qui s'efforcent d'échapper à son influence, ne peuvent néanmoins jamais y réussir complètement; qu'ils la confessent malgré eux dans la pratique de la vie, et que souvent, après l'avoir expressément rejetée, ils la proclament de même, moyennant une transposition insensée; n'est-il pas clair, indubitable, que la soumission à l'autorité hnmaine, en matière de croyance, ou du moins, sa prise en considération, est une loi ou un principe constitutif de notre nature raisonnable? A quels signes donc pourrions-nous reconnaître une loi, un principe de cette sorte? Assurément, si une universalité, une constance aussi absolue que celle que nous venons de décrire pouvaient ne représenter que certains modes accidentels de notre être, il faudrait bien dire que tout ce qui tient à sa nature, à son essence, se dérobera pour jamais à nos regards. Mais si la soumission à l'autorité, si sa première considération est une loi de notre nature, l'on en devra conclure tout d'abord que ce respect pour l'autorité, cette soumission à l'autorité humaine sont légitimes. En effet, de deux choses l'une: ou il est vrai que nous sommes constitués de telle sorte que les lois de notre nature raisonnable, duement appliquées, ne peuvent nous induire en erreur, ou bien cela n'est pas vrai. Dans le premier cas, l'induction que nous venons de tirer ne saurait être con-

(1) Critique de la raison pure.

(1) Origène dans son ouvrage contre Celse, liv. 1, ch. IX, X et XI, constate et célèbre le fait de cette prédisposition à croire à l'autorité, comme à tous les hommes.

testée ; dans le second cas, l'on est conduit au scepticisme.

Ainsi, déjà apparaît certaine, indubitable, la légitimité de la soumission à l'autorité humaine, de la prise en considération de cette autorité en matière de croyance philosophique.

Mais il faut la prouver directement.

(*A continuer.*)

Le Mouvement Catholique dans l'Anglicanisme.

(*Suite et fin.*)

III.

Mais à mesure que la nouvelle école poursuivait ses recherches, elle se voyait plus irrésistiblement attirée vers l'enseignement et les pratiques de l'Eglise romaine. Ce caractère d'inconséquence, que nous avons signalé plus haut comme le caractère propre de l'anglicanisme, se montrait avec plus d'éclat aux yeux de tous les spectateurs désintéressés de ce mouvement. Seuls, les jeunes écrivains, fascinés par leur propre enthousiasme, se faisaient illusion sur le terme auquel leurs tendances devaient inévitablement les conduire. Ce terme leur était pourtant indiqué avec une égale instance par les protestants et par les catholiques.

Rien n'était, en effet, plus singulier et plus contradictoire que la position de cette école. Pour régénérer l'anglicanisme, elle en appelait à des principes qui tous la contraignaient de revenir au catholicisme.

Elle en appelait avant tout à l'*antiquité.*

Tout ce que l'Eglise des premiers siècles avait respecté et pratiqué, elle voulait le rétablir en Angleterre. Mais, pour cela, il fallait emprunter à l'Eglise catholique les institutions que la Réforme avait renversées : non-seulement l'autorité épiscopale, que la suprématie royale avait réduite à néant en Angleterre ; mais la sainte messe, les sept sacrements et en particulier la confession et l'extrême-onction, les offices quotidiens, le bréviaire, les prières pour les morts, les jeûnes et l'abstinence. Il fallait surtout reconnaître au plus tôt la suprématie du siége de Rome : car il n'est rien que l'antiquité ait si fort vénéré, rien que les premiers Conciles aient proclamé plus hautement, dont les saints Pères aient plus énergiquement démontré la nécessité (1).

La nouvelle école aimait surtout à s'appuyer sur la *succession apostolique* de ses Evêques, et elle se glorifiait de posséder tous les priviléges que les saints Pères attribuent aux Eglises dans lesquelles cette succession n'a pas été interrompue. Mais on lui prouvait, par les mêmes saints Pères, que la première condition pour jouir de ces priviléges est la légitime nomination des Evêques, qui constituent la chaîne apostolique et la perpétuité des traditions. Quand donc on lui aurait accordé ce que les catholiques ont constamment nié, que l'ordination des nouveaux Evêques anglicans sous Elisabeth avait été valide, il n'en demeurerait pas moins constant que la succession apostolique avait été interrompue : 1° parce que tous les nouveaux Evêques, sauf un seul, avaient été violemment intrus dans leurs siéges par l'autorité royale et contrairement aux saints canons ; 2° parce qu'ils avaient repoussé les traditions conservées de temps immémorial dans leurs Eglises.

Un troisième principe fondamental de la nouvelle école était l'*unité de l'eglise* : comment, en effet, aurait-elle pu revenir à l'antiquité sans rencontrer à chaque page dans les écrits des Pères et dans les décrets des Conciles, les plus terribles anathèmes contre ceux qui brisent cette unité ? Aussi, les auteurs des traités n'hésitèrent-ils pas à tourner ces sévères sentences contre les dissidents qui, à diverses époques, s'étaient séparés de la communion anglicane : ils nommaient Wesley un hérésiarque ; quelques-uns même poussaient la naïveté jusqu'à sommer les catholiques de quitter la grande unité du monde chrétien pour embrasser la petite unité anglicane, de sortir du vaisseau pour entrer dans la nacelle (1). Mais catholiques et dissidents leur répondaient de commun accord que personne n'avait moins qu'eux le droit de parler d'unité : qu'ils ne possédaient aucune unité réelle dans leur Eglise, puisque la base de toute unité, qui consiste dans la profession d'une même foi, leur manquait absolument ; que non-seulement ils n'avaient pas l'*unité de fait*, mais qu'ils étaient même privés de l'*unité de droit*, puisqu'ils n'avaient aucune règle de foi nettement définie et unanimement acceptée. On leur demandait à quel titre ils prétendaient appartenir à l'Eglise une, sainte, catholique et apostolique, alors que cette Eglise, répandue dans tout l'univers, les rejetait de sa communion et que l'Eglise grecque elle-même anathématisait leurs erreurs.

Mais la partie la plus contradictoire du nouveau système était celle qui regardait l'*autorité* de l'Eglise. Cette autorité, nous l'avons vu, était une des principales armes des *tractairiens.* Ils n'avaient rien plus à cœur que de renverser la théorie protestante du jugement privé, et d'inculquer aux chrétiens la nécessité de se laisser guider dans les choses de Dieu par ceux que Dieu a mis en sa place. Mais cette autorité si clairement établie par l'Ecriture et par la tradition des premiers siècles, il était impossible aux néo-anglicans d'en fixer l'étendue et d'en indiquer le sujet. D'après le sens qu'ils donnaient au vingtième article (2), cette autorité s'étendait non-seulement à l'interprétation de l'Ecriture, mais encore aux matières que l'Ecriture n'a pas claire-

---

(1) Nous ne faisons que résumer ici les remarquables travaux publiés par le Cardinal Wiseman dans la *Revue de Dublin* à l'époque où parurent les *Tracts for the times* et réunis ensuite en trois volumes sous le titre d'*Essays on various subjects.* L'éminent écrivain accable les anglicans sous le poids des textes décisifs qu'il emprunte à l'antiquité ecclésiastique.

(1) Ce mot fut prononcé vers l'époque dont nous parlons par un des promoteurs du mouvement *tractairien*, à propos du projet formé par ses collègues de se séparer de l'anglicanisme pour fonder une Eglise libre. " Ne parlons pas de cela, répondit-il : nous avons déjà quitté le vaisseau pour entrer dans la nacelle ; il ne manquerait plus que de quitter la nacelle pour nous enfermer dans un tonneau." Celui qui parlait ainsi a depuis adopté un parti plus sage ; il a quitté la nacelle, mais ce n'a été que pour rentrer dans le grand vaisseau de saint Pierre.

(2) Voici cet article, où se montre peut-être mieux que dans tous les autres le caractère indiqué plus haut d'un compromis contradictoire entre l'erreur et la vérité : " L'Eglise a le pouvoir de décréter des rites ou cérémonies, et elle a l'autorité dans les controverses de foi ; et cependant il n'est pas permis à l'Eglise d'ordonner quoi que ce soit en opposition avec la parole de Dieu écrite, et elle ne peut pas non plus exposer un passage de l'Ecriture de manière à le mettre en contradiction avec un autre passage. Par conséquent, quoique l'Eglise soit le témoin et la gardienne de la Sainte-Ecritude, comme elle ne peut rien décréter qui lui soit contraire, elle ne peut pas non plus rien imposer (*en force*) qui n'y soit contenu."

ment décidées et qui intéressent la foi chrétienne ; seulement, à l'égard de ces questions non contenues dans l'Ecriture, l'Eglise n'a que le droit de proposer ses décisions, elle n'a pas le droit de les imposer. Il était facile de battre en brèche une pareille théorie. Qu'est-ce, en effet, qu'une autorité qui peut porter des sentences, et qui ne peut pas les imposer ? Est-il possible dans les questions doctrinaires, de distinguer ces deux pouvoirs ? A qui appartiendra-t-il de juger si les décisions données par l'Eglise sont renfermées dans l'Ecriture, contraire à l'Ecriture, ou simplement étrangères à l'Ecriture ? Puisqu'elle peut se tromper, comme l'article le suppose évidemment, c'est à chaque fidèle d'examiner si elle se trompe. Voilà donc le jugement privé constitué juge suprême de l'Eglise et de la foi. Et dans l'interprétation même des divers passages de l'Ecriture, l'autorité de l'Eglise, quoique plus étendue en apparence, n'est pas en réalité plus solide. N'est-ce pas encore à chaque fidèle qu'il appartiendra de s'assurer que cette interprétation n'est pas contraire à d'autres passages ? De deux choses l'une : ou l'Eglise enseignante est infaillible, ou elle peut se tromper : si elle peut se tromper, sa parole ne peut être la suprême règle de foi, et le principe protestant du jugement privé est le seul vrai ; si elle est infaillible, il reste à montrer comment et par qui s'exerce cette infaillibilité.

Et c'est ici surtout que le système de la nouvelle école devenait inextricable. On les sommait de montrer cette Eglise à laquelle ils attribuaient une si grande autorité : ce ne pouvait être ni l'Eglise romaine ni l'Eglise grecque, qui s'accordaient à anathématiser l'anglicanisme ; ce n'était pas non plus l'Eglise anglicane, qui protestait de la manière la plus solennelle contre les théories de ses nouveaux défenseurs. Pas un Evêque n'était pour eux ; la plupart leur étaient ouvertement opposés ; une très-grande partie du clergé anglican proclamait hautement que la Bible avait seule une autorité réelle en matière de foi. Les tractairiens ne pouvaient donc mettre en avant leur principe de l'autorité de l'Eglise sans qu'il se tournât contre eux.

Du reste, l'Eglise anglicane aurait-elle une autorité réelle, qu'elle n'en serait pas plus avancée : car elle est complétement privée des moyens nécessaires pour exercer cette autorité ; elle ne peut faire aucun acte collectif que sous le bon plaisir du gouvernement, qui se réserve le droit de sanctionner ou d'admettre ses décrets.

Enfin, de quel front pouvait-on attribuer à l'Eglise anglicane une autorité quelconque qui n'appartînt à bien plus juste titre à l'Eglise romaine ? Les tractairiens avouaient eux mêmes que cette autorité qu'ils revendiquaient pour leur Eglise ne résidait en elle qu'autant qu'elle était une branche de l'Eglise universelle, seule infaillible et seule souveraine. Mais comment était-elle une branche de ce grand corps, alors que le corps entier la repoussait ? et comment l'autorité de cette seule branche pouvait-elle prévaloir sur celle du corps entier qui l'avait condamnée ? Rien n'est plus évident : entre la doctrine catholique et le pur protestantisme, entre l'Eglise infaillible et le libre examen, il n'y a pas de milieu. Invoquer la tradition, proclamer l'unité de l'Eglise, en appeler à son autorité et repousser la seule Eglise qui ait une autorité vivante, une unité réelle, une tradition non interrompue, c'est se condamner soi-même. Loin de vaincre le protestantisme au moyen de ces armes si puissantes dans les mains des catholiques, les anglicans ne peuvent que se blesser eux-mêmes d'autant plus grièvement qu'ils les manient avec plus d'énergie.

IV.

On s'étonnera sans doute que ces traditions n'aient pas été immédiatement aperçues par les auteurs des *Traités*, parmi lesquels plusieurs n'étaient pas moins remarquables par la pénétration de leur esprit que par l'étendue de leur érudition. Notre étonnement cesserait si nous pouvions nous faire une juste idée du pouvoir qu'exercent sur l'intelligence la plus droite et la plus lucide les préjugés inoculés dès l'enfance. Pour l'intelligence comme pour la volonté, les habitudes deviennent une seconde nature. On s'accoutume si bien à considérer toutes choses d'un certain point de vue, qu'on devient en quelque sorte incapable de les envisager autrement. Les préjugés forment dans l'esprit une sorte de moule, dans lequel on jette instinctivement les connaissances acquises plus tard. Ce qu'on voit, ce qu'on entend, ce qu'on lit, tout subit l'influence des idées préconçues et contribue ensuite à fortifier leur empire. Plus que tous les autres hommes, les écrivains sont exposés à subir cette tyrannie : car rien n'a plus de pouvoir pour aveugler l'intelligence que l'ardeur avec laquelle on se passionne pour la défense d'une cause. Tous les arguments nouveaux qu'on apporte pour la soutenir, tous les faits qu'on énonce ou qu'on explique, toutes les professions de foi qu'on met au jour, toutes les attaques qu'on se permet contre la cause adverse, sont autant de liens nouveaux dont on se charge, autant de nouveaux obstacles qu'on accumule dans le chemin qui seul pourrait ramener à la vérité.

Nous ne parlons pas des difficultés morales qui arrêtent l'homme poussé par sa conscience à changer de religion. Condamner tout ce qu'on avait été accoutumé dès l'enfance à aimer et à vénérer ; sacrifier sa fortune, sa position, son avenir, ses espérances ; se jeter dans l'inconnu, briser les liens les plus doux, devenir pour les siens un étranger et ouvrir un abîme entre son propre cœur et les cœurs auxquels on est le plus intimement lié, n'est-ce pas un véritable martyre qu'il faut subir avant d'avoir reçu les grâces qui accompagnent la profession de la vraie foi ? Si nous pesions bien ces difficultés morales et les difficultés intellectuelles bien plus insurmontables encore, nous ne nous étonnerions pas qu'elles puissent arrêter encore beaucoup d'âmes de bonne volonté ; nous nous étonnerions plutôt qu'il ait pu se trouver, au sein de l'anglicanisme, un si grand nombre de cœurs assez généreux pour n'en tenir aucun compte.

Nous ne nommerons pas ici tous ces illustres champions de l'anglicanisme qui, semblables à Paul renversé sur le chemin de Damas, sont devenus les plus dévoués défenseurs de cette Eglise sainte qu'ils avaient si ardemment combattue. Parmi eux, nous comptons les hommes dont l'Université d'Oxford était le plus justement fière il y a trente ans, des dignitaires de l'Eglise anglicane devant lesquels s'ouvrait le plus brillant avenir et qui ont préféré l'opprobre du Christ à toutes les richesses de l'Egypte. Plus ils avaient montré de dévouement à l'Eglise anglicane et plus a eu de force le témoignage qu'ils ont été contraints de rendre contre elle en l'abandonnant ; leur soumission à l'Eglise catho-

lique a été, au contraire, d'autant plus méritoire pour eux et d'autant plus glorieuse pour elle, qu'ils avaient plus longtemps nourri contre elle de haineux préjugés. Ils ne pouvaient mettre plus d'obstination à défendre l'une après l'autre contre l'irrésistible pouvoir de la vérité et de la logique toutes les positions où la doctrine de leur Eglise peut être soutenue avec quelque probabilité ; et c'est pour cela que la nécessité où ils se sont vus de rendre enfin les armes était plus propre à entraîner à leur suite tous ceux qui combattaient à côté d'eux. On peut dire d'eux ce que saint Grégoire dit de l'apôtre saint Thomas: que leur longue incrédulité a été permise de Dieu afin de fortifier la foi d'un grand nombre.

Il s'en faut bien pourtant que le parti tractairien soit entré en masse dans le sein de l'unité. Quelques-uns de ses promoteurs, au contraire, ne voulant ni embrasser la vérité tout entière, ni persister dans un système dont ils avaient reconnu le vide et l'inconséquence, ont abandonné toute religion positive et se sont jetés dans le scepticisme. L'ensemble du parti, sans répudier ses premières tendances. leur a donné une direction toute différente. On semble s'être accordé à laisser de côté les questions dogmatiques, dont la discussion avait été si funeste à l'anglicanisme, et on s'est attaché aux pratiques et aux cérémonies qui ont paru propres à raviver la froideur glaciale de ce culte. On s'est flatté de pouvoir retenir par ce moyen les âmes ardentes qui étaient tentées d'aller chercher dans l'Eglise catholique la satisfaction de leurs pieuses aspirations.

De là un second mouvement assez semblable au premier dans sa forme extérieure, mais tout opposé dans son esprit. Aujourd'hui, comme il y a trente ans, on revient à l'antiquité et l'on rétablit une forme d'institution que la révolution du seizième siècle avait renversée; mais, au lieu qu'il y a trente ans on voulait avant tout faire porter la réforme sur la doctrine, aujourd'hui on s'occupe presque exclusivement du rituel. Il y a trente ans, on tenait à être catholique plus encore qu'on ne tenait à n'être pas romain ; aujourd'hui, l'on semble tenir beaucoup plus à rester éloigné de Rome et à neutraliser l'attraction qu'elle exerce sur les âmes, par les moyens mêmes qui jadis servaient à la fortifier. Aussi les autorités de l'Eglise anglicane sont-elles beaucoup moins contraires au mouvement présent qu'elles ne l'étaient il y a trente ans au mouvement tractairien. On permet au Dr. Pusey d'établir des communautés à l'instar de nos couvents, de confesser et d'imiter autant que cela lui plaît les pratiques de l'Eglise catholique. On ne s'irrite plus, comme autrefois, contre les ornements sacerdotaux, les chandeliers, les autels richement ornés, les encensements. Tous ces usages, qu'on anathématisait autrefois comme autant d'actes de l'idolâtrie papiste, sont aujourd'hui tolérés et encouragés. Ceux mêmes qui les regardent comme des momeries ridicules ne trouvent pas mauvais que les esprits faibles auxquels ces momeries sont nécessaires trouvent à amuser leurs caprices enfantins au sein de l'Eglise nationale.

Nous ne prétendons pas que la tactique que nous venons d'analyser ait été froidement et systématiquement combinée par aucun homme vivant ; nous croyons au contraire que chez la plupart de ceux qui l'ont mise en œuvre, elle s'allie avec une grande bonne foi. Cette tactique n'en a pas moins été suivie, et il faut bien avouer qu'elle a eu un certain succès. Depuis que le mouvement néo-anglican a pris cette direction nouvelle, les conversions au catholicisme ont été beaucoup moins nombreuses. En revanche, on nous assure qu'il s'est opéré au sein de l'anglicanisme des changements très-remarquables. Il y a maintenant à Oxford, pour ne pas parler du reste de l'Angleterre, grand nombre de jeunes gens qui se confessent et reçoivent fréquemment la Cène, tandis qu'il y a quarante ans la confession était complètement hors d'usage et la Cène était à peine célébrée tous les trois mois dans les chapelles des colléges. Il est impossible que ces pratiques, toutes dénuées qu'elles sont de la grâce *sacramentale*, n'exercent pas, par les efforts qu'elles provoquent, une très-heureuse influence sur la conduite de ceux qui les adoptent. Et nous ne pourrions que bénir Dieu du mal qu'elles préviennent et du bien dont elles sont le principe, si ces résultats ne servaient pas malheureusement à aveugler un grand nombre d'anglicans. Mais nous avons tout lieu de croire que c'est en ce moment le plus puissant de tous les obstacles qui retient loin de l'unité catholique des hommes que toutes leurs aspirations devraient y ramener. Dans ces heureux fruits produits par l'imitation des pratiques catholiques, ils voient des signes de la présence du Saint-Esprit au milieu d'eux, et par conséquent des attestations divines en faveur du système doctrinal qu'ils se sont forgé. Ils oublient que le méthodisme a produit à son origine des effets tout semblables ; ils ne voient pas que de nos jours le *spiritisme* se vante, lui aussi, de l'efficacité de ses enseignements pour la réforme des mœurs. En vain l'antiquité ecclésiastique, à laquelle ils en appellent sans cesse, leur crie d'une voix unanime que le premier devoir de tout chrétien est de rester uni à l'Eglise catholique, et que tous les autres signes sont trompeurs s'ils ne sont accompagnés du grand signe de l'unité, ils persistent à soutenir qu'ils sont dans l'unité puisqu'ils ont le Saint-Esprit avec eux, et que l'Eglise anglicane, quoique séparée extérieurement des autres Eglises, est en réalité une branche vivante de la grande Eglise catholique.

V.

Et cependant la divine Providence a permis que cette même Eglise anglicane, qu'ils s'obstinent à vouloir faire catholique malgré elle, ait fait depuis quelques années plus qu'il ne fallait pour les tirer de leur illusion. Depuis bien longtemps les autorités qui la gouvernent n'avaient pas manifesté par des actes aussi authentiques leur mépris pour l'orthodoxie et leur volonté de faire cause commune avec les sectes protestantes du continent. Nous avons déjà signalé le premier de ces actes, la nomination du Dr. Hampden, champion déclaré du rationalisme, à la chaire royale de théologie d'Oxford. Grand fut alors l'émoi de toute la partie orthodoxe de l'Université : meetings, discours, protestations, rien ne fut épargné, mais tout fut inutile. Le Dr. Hampden fut maintenu dans sa chaire : bientôt même il fut élevé à un siége épiscopal. Les protestations recommencèrent alors de plus belle ; on alla jusqu'à essayer de rendre aux chapitres le droit d'intervenir activement dans l'élection des évêques ; mais, pour faire cesser ces velléités d'opposition, il suffit de rappeler aux récalcitrants les peines portées par la loi contre les violateurs de la suprématie royale. Ils se turent donc et ils purent se convaincre que cette pauvre Eglise pour laquelle ils revendiquaient

la plénitude de l'autorité apostolique, ne jouissait pas même d'une ombre de liberté.

En 1842, nouveau crève-cœur pour les *anglo catholiques*. Le gouvernement prussien se concerta avec le gouvernement anglais pour établir à Jérusalem un évêque chargé de réunir dans une même église les anglicans et les membres de la communion protestante dite évangélique. L'Archevêque de Cantorbéry, assisté de deux autres évêques, consacra le Dr. Alexander, choisi de commun accord pour remplir ce poste ; tous les autres membres de l'épiscopat anglais approuvèrent, au moins par leur silence, cette mesure et ordonnèrent des quêtes dans leurs diocèses pour en faciliter la réalisation. Il était impossible d'imaginer une manière plus authentique de reconnaître la communion de l'Eglise anglicane avec les sectes que les tractairiens regardent tout comme hérétiques. Comment après cela peuvent-ils nier que leur Eglise soit également schismatique et entachée d'hérésie ?

En 1847, elle leur en donna une preuve bien plus significative encore. Un ecclésiastique connu par ses idées complétement hétérodoxes au sujet du baptême, dont il niait l'efficacité, fut nommé par le gouvernement à la cure de Bramfordspeke, dans le diocèse d'Exeter.

L'évêque anglican de ce diocèse, le Dr. Philpots, zélé promoteur des doctrines de la haute Eglise, refuse de donner l'institution au candidat s'il ne rétracte ses erreurs. Celui-ci en appelle au tribunal du métropolitain, qui le condamne. Il porte alors la cause au Conseil privé, qui décide en sa faveur.

L'évêque pourtant ne se tient pas pour battu. Le Conseil privé est bien le tribunal souverain en matière ecclésiastique ; et pourtant le Dr. Philpots parvient, par je ne sais quel procédé, à saisir de l'affaire la Cour de l'Echiquier. Après trois jours d'orageux débats, le juge de cette Cour confirma la sentence du Conseil privé et condamna l'Evêque à mettre M. Gorham en possession de sa cure, quoiqu'il n'eût en aucune manière rétracté ses erreurs. Le Dr. Philpots crut satisfaire à sa conscience en écrivant aux paroissiens de Bramfordspeke que leur pasteur était notoirement héritique, mais qu'il n'avait pu le repousser plns longtemps, sans s'exposer à être poursuivi devant les tribunaux.

Une pareille énormité ne pouvait manquer de provoquer une nouvelle protestation du parti puséiste. Ses membres, et Pusey à leur tête, déclarèrent que l'Eglise anglicane était obligée de se purger authentiquement de la tache d'hérésie que le jugement du Conseil privé lui infligeait, et que, si elle ne remplissait ce devoir, les amis de l'orthodoxie se verraient contraints de se séparer d'elle. L'Eglise anglicane fut sourde à ces menaces. Loin de repousser l'ignominieuse servitude qui pesait sur elle, elle y adhéra formellement dans la personne de ses deux archevêques et de onze évêques.

L'année dernière, un jugement également significatif a été rendu par le Conseil privé, qui est le tribunal suprême dans les questions ecclésiastiques. Quelques-uns des membres distingués du clergé anglican avaient publié, sous le titre d'*Essays and reviews*, un livre écrit dans un esprit tout rationaliste, dans lequel ils attaquaient, par les insinuations les plus transparentes, non-seulement plusieurs dogmes révélés, mais la base même de la révélation, c'est-à-dire l'inspiration divine des saintes Ecritures. Ce livre, lu partout avec une grande avidité, produisit en Angleterre un immense scandale, en présence duquel le clergé de l'Eglise établie ne crut pas pouvoir rester inactif. Il paraissait par trop exorbitant que des hommes nommés et pensionnés pour défendre la doctrine chrétienne s'en fissent publiquement les agresseurs. Leur livre fut donc déféré au Conseil privé ; et la majorité des juges ecclésiastiques chargés par ce tribunal de porter la sentence, condamna les écrivains à se rétracter ou à abandonner leurs bénéfices. Mais le lord Chancelier et les autres juges laïques furent d'un avis différent, et cet avis prévalut. Il fut donc authentiquement démontré à tous ceux qui ne fermèrent pas les yeux à l'évidence : 1° que l'hérésie et l'incrédulité pouvaient être enseignées par les docteurs de l'Eglise d'Angleterre, à la seule condition qu'ils sauraient la revêtir de certaines formes propres à la faire pénétrer plus doucement dans les esprits ; 2° que, dans les questions les plus manifestement ecclésiastiques, une majorité de juges laïques, que rien ne peut empêcher d'être ouvertement incrédules, l'emporte sur l'opinion des Evêques et prononce des jugements auxquels l'Eglise anglicane est obligée de se soumettre.

Nous avons besoin de nous rappeler ce qui a été dit plus haut de la force du préjugé, pour comprendre qu'on puisse encore de bonne foi voir quelque chose d'apostolique et d'orthodoxe dans une Eglise qui subit sans résistance une pareille tyrannie. Chacun de ces actes de l'Eglise anglicane est un énorme rocher qu'elle a fait rouler dans la voie moyenne, *via media*, qui seule paraissait pouvoir ouvrir une issue au labyrinte de contradictions dans lequel elle est engagée. Et pendant ce temps, l'homme qui avait contribué plus que tous les autres à frayer cette voie, le R. P. Newman, la fermait complètement par l'irrésistible argumentation qui se cache sous les simples récits de son *Apologie*. " Seigneur, disait le Prophète, vous avez fermé avec des pierres carrées la voie dans laquelle je marchais." Le Dr. Pusey pourra bientôt, nous l'espérons, adresser à Dieu en forme d'actions de grâces la plainte du Prophète. En le voyant s'avancer de nouveau, avec une imperturbable sérénité, dans cette voie que ses meilleurs amis ont été coutraints d'abandonner depuis longtemps, nous sommes assurés qu'à mesure qu'il avancera il se convaincra mieux qu'il se perd dans une impasse.

H. RAMIÈRE, S. J.

Lettre Sur l'Instruction Chrétienne de la Jeunesse.

(*Suite et fin.*)

Ici, nous ne pouvons nous empêcher de signaler l'illusion de certains parents, qui essayent de justifier leur conduite en la comparant à celle d'hommes tout-à-fait irréligieux. Je tiens, nous dira un père de famille, à ce que mon fils assiste aux offices de sa paroisse, et je ne pourrais souffrir qu'il s'éloignât de la table sainte, surtout au jour de la première communion. Vous avez raison, mon frère ; mais vous qui exhortez votre enfant à s'acquitter du devoir de la prière, priez-vous vous-même ? vous qui voulez que votre fils s'assoie à la table des anges, pourquoi ne vous voit-on jamais y prendre place ? pourquoi ne pas venir entendre dans nos églises la divine parole, qui serait une douce lumière pour votre esprit et un allégement pour votre cœur oppressé par tant de peines ? Est-ce donc que vous suivriez l'ex-

emple de ces pharisiens, hommes justes en apparence, auxquels le Sauveur du monde adressait ce sanglant reproche, qu'ils imposaient de lourds fardeaux aux autres sans les vouloir toucher du bout du doigt? Je dis qu'ils peuvent être lourds, non pas en eux-mêmes, mais par la manière dont vous voulez forcer vos enfants à les accomplir; car il y a dans la correction et les réprimandes deux excès à éviter: le premier serait de traiter les enfants avec trop de rigueur, de les frapper avec colère, de leur ôter toute confiance en les réduisant au silence aussitôt qu'ils ouvrent la bouche. S. Paul reprend cette conduite: Prenez garde, dit-il, de provoquer vos enfants au ressentiment en les corrigeant avec trop de dureté, et de les rendre ainsi faibles et pusillanimes. Cette éducation grotesque arrête le développement de leurs facultés; ils deviennent embarrassés, hypocrites et souvent vicieux. Cet excès au reste est beaucoup moins commun que celui qui résulte d'une éducation molle et négligée, d'un certain laisser-aller, je dirai plus, de cette paresse naturelle des parents lorsqu'il s'agit d'en venir à la correction. Pendant ce temps les défauts de l'enfant croissent, et bientôt il n'est presque plus possible de les déraciner: comme cet arbrisseau faible qu'une main peu robuste peut arracher, mais qui étant devenu un arbre résiste aux efforts de plusieurs hommes réunis. Ne reprenez pas cependant votre enfant pour des sujets trop légers et sans importance pour sa conduite morale. Donnez quelque chose à la légèreté de l'âge: mais lorsque vous apercevrez des fautes réelles, un vice naissant, corrigez-le promptement. Il est même des occasions où le Sage avertit les parents d'user d'une correction plus sévère, c'est lorsqu'il s'agit de certains défauts qui pourraient dégénérer en habitudes dangeureuses et compromettraient leur bonheur futur. Si vous mollissez en cette circonstance, vous manquerez peut-être toute l'éducation de votre fils. Ce premier défaut en amènera un autre. Surtout conservez votre autorité, et si vous apercevez que votre enfant vous résiste dans un âge tendre encore, prenez à tout prix l'ascendant qui vous est nécessaire; sans cela vous ne réaliserez que faiblement le plan d'éducation que vous vous êtes proposé, si tant est qu'il ne soit pas mis à néant. Il est incroyable combien est grand le nombre de parents qui sont cause, par leur insouciance, leur coupable négligence, de la mauvaise conduite de leurs enfants. Quelquefois, fatigués de tant d'insubordination, ils veulent reprendre une autorité qu'ils ont laissé échapper; mais leurs efforts sont inutiles, et leurs larmes n'arrêteront pas le mal qui croîtra de jour en jour. Faites plier à la règle votre fils, dit le Sage, tandis qu'il est encore jeune, de peur qu'il ne refuse de vous écouter plus tard, et que votre âme ne soit comme percée d'une irrémédiable douleur.

Finissons par quelques avis, et disons encore aux parents: Etudiez le caractère de vos enfants. Les mêmes moyens ne peuvent être employés à l'égard de tous, bien que les principes soient invariables. Il est des caractères vifs qu'il faut modérer; il en est de timides qu'il faut encourager. D'autres sont apathiques, et il faut les stimuler. On en trouve de flegmatiques, que l'on peut rendre fermes pour le bien; comme il en est de sensibles, que l'on doit gagner et attirer par le charme puissant de la vertu. Le grand art dans l'éducation n'est pas d'étouffer les passions, mais de les bien diriger. On ne peut tenir les enfants isolés, il est bon qu'ils se montrent affables à l'égard de tous, afin d'apprendre à aimer les hommes et à se rendre utiles à la société. Ce qui est important, c'est qu'ils ne contractent pas de liaisons avec des amis dangereux, qu'ils ne soient point à la merci de personnes inconnues, de domestiques peu sûrs. Les parents doivent exercer ici une grande vigilance. Hélas! combien, en faisant un retour vers le premier âge, pourraient se dire: Un tel m'a séduit, celui-ci a été la première cause de mes égarements! Vous, mères de famille, vous qui habitez les campagnes, ne fermez jamais les yeux sur les démarches de votre fille; ne lui permettez pas ces délassements qui se prolongent bien avant dans la nuit. Se peut-il que vous soyez tranquilles et que vous vous livriez sans crainte au sommeil, tandis que votre fille est seule ou dans la société de compagnes légères et imprudentes? Et si vous allez jusqu'à encourager ces divertissements d'où la réserve et la pudeur sont bannies, divertissements qui ne se passent plus à la clarté du jour, mais en quelque sorte dans les réduits obscurs de la licence; si vous ne méritez pas le nom de mère, le compte que vous aurez à rendre à Dieu sera terrible; car vous aurez abandonné l'enfant dont il vous avait confié la garde. Non seulement elle ne conservera pas longtemps cette aimable modestie qui faisait son plus bel ornement, mais je ne sais si elle aura longtemps pour vous le respect et les égards qui vous sont dûs. Dès que les danses voluptueuses et les spectacles corrupteurs ont fait sentir leurs coupables attraits, n'attendez plus de la jeunesse les vertus simples et la joie naïve qui faisaient le bonheur du foyer domestique. Heureuses les paroisses où les jeunes filles peuvent être confiées à de sages institutrices, à de saintes religieuses, qui savent leur ménager d'innocentes récréations! Heureux les pasteurs qui ont su former une petite réunion de jeunes gens vertueux, qui puissent être l'exemple de ceux de leur âge; car ils sont encore plus tyrannisés par le respect humain, et tout conspire à les entraîner vers l'abîme du libertinage et de l'irréligion.

Il est un avis que nous croyons devoir encore adresser aux parents, c'est de faire aimer de bonne heure le travail à leurs enfants, et d'avoir soin qu'ils embrassent une profession quelconque. Le jeune homme laissé à lui-même, sans avenir, est livré à tous les vices qui sont la suite ordinaire de l'oisiveté. Un nom et une grande fortune ne le sauveront pas de l'indigence et du mépris; il aura bientôt dissipé sa fortune dans le jeu et les désordres de tout genre. Le monde ne le saura peut-être pas, mais le père et la mère qui ne peuvent l'ignorer en seront accablés de douleur! Ah! pourquoi ont-ils été si complaisants et si aveugles sur les défauts de leurs enfants? Ils n'ont pas eu foi en la Providence, ils ont craint les bénédictions que le Seigneur répand sur les nombreuses familles, et Dieu dans sa justice a exaucé leur souhaits: ils n'ont eu qu'un fils, qu'une fille, dont ils ont fait leur idole; mais ces frêles existences ont été frappées, et il ne reste plus aujourd'hui à ces parents infortunés que l'isolement et les regrets.

Un mal qui travaille la société, c'est la cupidité, que nous avons déjà signalée comme la compagne inséparable du luxe, et qui vient exercer sa fatale influence sur les mariages. C'est là un vice que je pourrais appeler originel. On ne demande plus aujourd'hui quelle est la vertu, la religion de l'époux ou de l'épouse, mais quelle est leur fortune. Les futurs époux eux-mêmes n'ont aucune idée de l'importance et des conséquences de leur vocation; ils se marient comme au temps du déluge,

sans réflexion, sans prévoyance aucune, sans songer à se ménager les grâces si nécessaires pour accomplir les devoirs de leur saint état et en supporter les peines ; ils n'ont que des vues terrestres et sensuelles. Comment pourraient-ils inspirer l'amour d'une religion qu'ils ne connaissent pas, et former des cœurs à la vertu qu'ils ne pratiquent pas ? Ils suivent le torrent de la coutume. Les enfants qui proviennent de ces unions ne voient rien au delà de ce monde et des biens matériels qu'il promet. Chacun cherche à les saisir ; on fuit la campagne pour voler vers la capitale, où l'on trouve, avec des gains prompts et considérables, la corruption et tous les maux qu'elle entraine à la suite. Il y a un déclassement universel des conditions : ce n'est plus le jeune homme studieux et appliqué qui, par son travail, l'ordre dans ses dépenses, parvient à un degré plus élevé de l'échelle sociale, ce qui est très-permis ; c'est l'enfant qui ne veut plus de la profession de son père ; c'est le cultivateur, devenu riche, qui veut faire de son fils un demi-savant ou un homme d'affaires. Dès que les principes conservateurs de la religion et de la morale ne sont plus le mobile des actions des hommes, aussitôt ils s'égarent. Dans les campagnes, où le temple saint est encore fréquenté, où des hommes nombreux entendent la voix du pasteur, les sentiments religieux imprimés au temps de la première communion vivent encore et exercent leur empire ; tout n'est pas perdu, et au fond la moralité n'a pas de plus ferme appui que l'enseignement chrétien ; toujours on trouve la puissance de la religion ; mais lorsque l'église est déserte, tandis que les lieux où la tempérance est mal gardée sont ouverts de tous côtés et à toute heure, quand les règlements qui apportaient encore quelque réserve à la licence sont inobservés, et que tout sommeille sous ce rapport, que devient la vertu des jeunes gens, et, comme les générations se succèdent en un moment, que deviendra la société ?

Ces périls et ces maux, qui ne sont pas seulement d'aujourd'hui, avaient frappé tous les bons esprits, il y a bientôt vingt ans. L'éducation de la jeunesse était la grande préoccupation de tous les hommes sérieux. On avait signalé avec raison les funestes tendances de certaines écoles publiques, l'absence de principes religieux, vice radical que le monopole de l'enseignement rendait presque incurable. C'est alors que notre vénérable prédécesseur fit entendre le cri de détresse. Sa voix retentit comme le rugissement de lion a qui on enlève sa proie, car la jeunesse lui était plus chère que sa vie, et il eut l'enseigne honneur de préparer cette loi de liberté de l'enseignement qui fut saluée comme une ère de régénération sociale. Grace aux dispositions franches et vraiment libérales qu'elle renfermait, la religion commença à refleurir dans les écoles. Des institutions s'élevèrent de tous côtés sous le patronnage des évêques ou d'hommes dévoués. L'université accepta une concurrence qui n'avait pour but que d'offrir de justes garanties aux pères de famille : et de cette louable émulation des écoles libres, d'une part, qui durent cultiver et propager la science, et des établissements de l'Etat, de l'autre, qui comprirent la nécessité de veiller à l'éducation chrétienne des enfants, surgit un bien immense au profit de la société entière. Alors s'offrit le consolant spectacle de la religion et de la science se prêtant un mutuel appui et resserrant les nœuds d'une alliance qui n'aurait jamais dû être rompue. Toutefois, il faut le dire, le péril une fois passé, la société un peu raffermie sur ses bases, cette loi de la liberté de l'enseignement souffrit de graves modifications ; et cependant, combien il importe que l'esprit de sage liberté qui l'a inspirée ne s'affaiblisse point parmi nous, que la concurrence puisse toujours être réelle et facilement soutenue ! Car si l'enseignement a pour base la religion, on peut affirmer sans crainte de se tromper que la société conservera les principes d'ordre qui font sa vie et sa force ; mais si la religion n'était plus qu'un accessoire, une sorte de satisfaction donnée aux familles, si l'on ne vous prônait plus qu'une morale vague sans sanction divine, si dans les histoires élémentaires mises entre les mains de la jeunesse le catholisme perdait sa vie et son véritable caractère, les suites terribles de cette indifférence religieuse se feraient bientôt sentir. Puissent les hommes préposés à l'enseiguement, le bien comprendre ! Puissions-nous ne jamais voir se reproduire des théories dont la réalisation pratique serait le renversement de toute religion, et par conséquent de toute morale !

Faisons des vœux aussi pour que les campagnes jouissent toujours de tous les avantages d'une éducation solidement chrétienne ; que les saintes filles qui se dévouent à l'instruction de l'enfance ne soient privées d'aucune des libertés qui leur étaient garanties par les lois. Que les sexes soient séparés. Que l'instituteur, si honorable par sa profession, comprenne qu'il n'est vraiment recommandable qu'autant qu'il est religieux et modeste ; qu'il seconde le curé de la paroisse lorsqu'il s'agit d'inculquer aux enfants les éléments de la doctrine contenue dans le cathéchisme ; qu'il forme le cœur de ces enfants aux vertus chrétiennes, en leur donnant lui-même l'exemple, et qu'il regarde toute occupation qui le distrait d'un emploi si relevé comme infiniment secondaire.

Quand Dieu, dans sa miséricorde, ménage à une paroisse un bon curé, que celui-ci trouve dans l'instituteur un appui et en quelque sorte un coopérateur ; quand une pieuse institutrice s'occupe des jeunes filles, et surtout quand de saintes religieuses les couvrent de leur vigilance et les animent par leur vertus, bientôt tout change de face. La jeunesse est réservée, les bonnes mœurs fleurissent, l'amour du travail les sauvegarde. C'est là que la paix règne, que se forment de bons citoyens, des sujets fidèles au prince et à la patrie.

Enfants qui m'écoutez, j'ai tracé ici les devoirs de ceux qui vous ont donné le jour. N'examinez pas s'ils y sont fidèles : ce soin ne doit pas être le vôtre. Vénérez-les toujours, et s'ils vous ont donné l'exemple des vertus chrétiennes, rendez-en grâces à la Providence : c'est un des plus grands bienfaits qu'elle vous ait jamais départis. L'éducation donnée par des parents chrétiens vaut mieux que tous les trésors de la terre. Faites valoir ce don, qui n'a pas été accordé à tant d'autres. Vos parents, je le suppose, n'ont pas mis d'obstacles aux desseins de Dieu sur vous ; ils ont respecté votre vocation, ou bien ils n'ont pas consulté leurs intérêts, et n'ont envisagé que votre bonheur personnel lorsqu'il s'est agi pour vous d'une alliance sortable : soyez touchés d'une conduite si généreuse, que leurs conseils soient toujours présents à votre mémoire, et que le souvenir de leurs vertus vous ramène à la voie droite, si vous vous en étiez un moment écartés ; priez pour eux, si vous les avez perdus, c'est un devoir sacré. L'enfant qui craint Dieu, dit l'Esprit-Saint, servira comme ses maîtres ceux qui lui ont donné la vie ; il les soutiendra dans leur vieillesse et leur défail-

lance. Toutes les bénédictions seront pour lui, et, après avoir été heureux ici-bas, il sera réuni à ses vertueux parents dans le sein du Père céleste.

† LOUIS-EUGÈNE, Evêque de Chartres.

La Cavée du Sacrilége.

(*Suite et fin.*)

Né et élevé dans une des villes de France où l'unité de foi, bien inappréciable, s'est le mieux conservée, Adolphe n'avait jamais, je crois, rencontré de protestants. Il ne savait peut-être pas au juste ce que c'était. Il avait pourtant une idée vague que chez les protestants on ne se confessait pas,—ce qui devait être un bien grand malheur,—que l'on n'obéissait pas au Pape, que l'on ne priait pas pour les morts et qu'on n'aimait pas la sainte Vierge.

Un jour, Adolphe parcourait ces belles vallées situées sur les bords de la Dordogne, et qui sont de droite et de gauche dominées par de hautes collines couvertes de riches vignobles. Il s'arrêtait dans chaque village, et, malgré l'apparence aisée des habitants, il s'étonnait du peu d'accueil qui lui était fait et de la peine qu'il avait à vendre, par ci par là, un Christ ou une Vierge.

Arrivé au village de ***, il crut d'abord être tombé sur une veine plus favorable. En passant devant une grille, il vit derrière, dans une espèce de basse-cour, non loin d'un trou à fumier où picoraient poules et canards, plusieurs enfants qui jouaient bruyamment et dont les heureuses physionomies et les boucles blondes lui rappelèrent le foyer maternel.

Il poussa la porte et entra. Il déposa son fardeau sur l'appui de la grille.

Les enfants aussitôt de quitter leurs jeux et de se grouper autour d'Adolphe.

" Oh ! les belles figures ! nous allons demander à papa de nous en acheter.

— Moi, je veux cette jolie dame aux regards si doux, dit la plus grande des filles, indiquant une *Marie Immaculée.*

— Et moi, ce beau guerrier," dit le petit George, à qui avait donné dans l'œil précisément son patron, un saint George armé de toutes pièces et posant sur la tête du dragon un pied victorieux.

Marthe, une petite blondine de cinq ans, court chercher son père...

Celui-ci arrive. Les enfants, qui croyaient le trouver joyeux comme eux-mêmes, sont tout étonnés et terrifiés de la colère qui s'allume dans son regard, dès qu'il aperçoit Adolphe et ses statues.

Il y a deux sortes de protestants. Ceux qui, élevés au milieu de préjugés qui constituent facilement une ignorance invincible de la vérité, sont de bonne foi attachés à leurs erreurs, croient que les catholiques se trompent, mais, fidèles au principe du protestantisme, admettent la liberté même de leurs adversaires, et n'emploient pour les convaincre d'autres armes que la persuasion. Il est vrai qu'ils font peu de prosélytes. Où sont de nos jours les esprits sensés et les cœurs droits que la discussion mène à quitter la foi catholique pour ce rationalisme plus ou moins déguisé qui est au fond de tout protestantisme ?

Si M. C. eût été de ces protestants, il eût dit simplement à ses enfants: " Non, mes petits. Vous savez bien que, dans notre religion, nous n'admettons point le culte des saints. Or toutes ces statuettes sont des représentants de saints et de saintes. Le pauvre jeune homme s'est trompé de porte. C'est à nos voisins catholiques, non à nous protestants, que ces objets peuvent convenir."

Et il eût congédié Adolphe poliment.

Mais il y a une autre catégorie de protestants. Ce sont ceux dont toute la religion consiste dans une aveugle animosité contre le catholicisme, ses dogmes, ses principes, son culte, ses ministres. Ceux-là oublient le point de départ du protestantisme,—son point de départ théorique du moins,—la liberté d'examen. Ils semblent plutôt avoir hérité des violences de Luther et du fiel de Calvin. Le catholicisme est un ennemi contre lequel tout est permis. Ils ne le disent pas, ils le pensent ; surtout ils agissent en conséquence.

Dès qu'un signe de catholicisme frappe leurs regards, poussés par un instinct de haine sauvage, ils oublient le raisonnement, la justice, la charité, même la bonne éducation... ils ne connaissent plus qu'une sorte de rage vraiment satanique.

Adolphe s'approchait pour faire au maître de la maison ses offres de service, plus probablement pour demander pardon d'être entré sans frapper et pour dire qu'il allait partir; car, rien qu'à voir l'œil du propriétaire, il s'apercevait que ce ne devait pas être là un ami de l'art catholique...

M. C. se précipite sur lui, l'accable d'injures, lui arrache violemment sa casquette, et, rencontrant à portée de sa main la planchette sur laquelle sont fixées les statuettes, d'un coup de poing il la renverse à terre et en confond les débris avec les immondices de sa basse-cour.

A cette vue le pauvre Adolphe pousse des cris de désespoir. Par un seul acte de brutalité, ce méchant homme venait d'anéantir ce qui pour le malheureux enfant représentait une somme assez ronde, ce qui lui avait coûté beaucoup de temps et d'invention, ce sur quoi il comptait pour payer le terme du logement de la famille, qui allait échoir dans quelques jours. Puis, il y avait là deux ou trois statuettes qu'Adolphe avait pétries avec amour, qu'il gardait comme des modèles et qu'il aurait bien du mal à remplacer, car l'inspiration l'avait visité, le jour où il les exécuta, et la même inspiration ne revient guère deux fois. Enfin son cœur de catholique était profondément blessé de l'outrage fait à tant de saintes images.

Donc sa douleur était grande et ses cris déchirants. Les pauvres enfants en étaient tout attristés. Mais ils n'osaient rien dire, à cause de leur père.

Pourtant, prenant son courage à deux mains et s'avançant vers M. C.: " Monsieur, lui dit Adolphe, vous me ruinez. Vous ne voudrez pas réduire au désespoir un pauvre garçon qui ne vous a fait aucun mal, et qui est le seul soutien de sa mère et de cinq petits frères et sœurs. Au nom de Dieu, si vous y croyez, au nom de vos enfants, ayez pitié de moi, et payez-moi la valeur de ce que vous venez de me briser."

La fureur n'entend pas la raison.

Les paroles sensées et calmes d'Adolphe furent comme de l'huile jetée sur le feu de la colère de M. C.

Saisissant notre ami par les épaules, il le jeta violemment hors de chez lui, le menaçant des plus durs traite-

ments, s'il essayait de lui adresser la moindre réclamation.

Pendant que le pauvre enfant s'en allait du côté de l'église, afin de prier Dieu, le secours des malheureux, et de demander conseil au curé, M. C. prenait un air dégagé, traversait triomphant la foule qui s'était attroupée devant la grille, aux derniers moments de sa contestation avec Adolphe. Ayant rencontré un de ses amis, il affectait de dire bien haut et de répéter sur tous les tons, de manière à être entendu du village entier : " Si les catholiques désirent se procurer les bras et les jambes de leurs petits bon dieux et de leurs vierges, ils n'ont qu'à venir chez moi ; ils en trouveront les débris dispersés dans la boue de ma basse-cour."

Réfugié chez le curé, Adolphe a raconté les procédés brutaux du sectaire. Pressé par le bon prêtre, il a même remonté plus haut le cours de son histoire, et l'a dite dès son origine. L'abbé N... est touché. Il n'a pas de peine à montrer à Adolphe que c'est là une épreuve qu'il faut savoir accepter de la main de Dieu. Pourtant il indique au pauvre garçon un moyen de se faire rendre justice, en l'envoyant déposer sa plainte auprès du juge de paix.

En attendant le jour de l'audience,—qui ne vint que plus d'une semaine après,—les petites ressources du pauvre enfant s'épuisent, et il doit à la charité du curé de ne pas mourir de faim.

Cependant il arrive, ce jour de l'audience si impatiemment attendu par Adolphe, le jour de la justice, pensait-il...

Personne que les enfants de M. C. et le jardinier de la maison n'avait assisté à la scène de la cour.

Adolphe raconte la chose avec une simplicité qui fait la meilleure impression sur l'auditoire. Il proteste, en terminant, qu'il n'en veut pas à M. C., qu'il demande seulement que celui-ci soit condamné à réparer le préjudice considérable qu'il lui a causé.

Après avoir assuré qu'Adolphe mentait dans son récit, M. C. produit un témoin, le jardinier. Cet homme affirme, sur la foi du serment, que de la cour il a tout vu et tout entendu ; qu'Adolphe a, le premier, insulté grossièrement son maître, parce que celui-ci, en bon protestant, refusait d'acheter les idoles du colporteur ; que ce n'est que poussé à bout par les incessantes provocations d'Adolphe, que M. C., dans un moment de vivacité, regrettable sans doute, mais assurément bien excusable, a fait un geste de colère, lequel a, bien malgré lui, atteint et renversé la boutique du jeune homme.

En présence de cette déposition, faite d'un ton à la fois naturel et décidé, Adolphe a beau protester de toutes ses forces, le magistrat ne lui alloue qu'une indemnité des plus modiques. A peine suffit-elle à lui assurer du pain, pendant le temps qu'il mit à regagner à pied le logis maternel.

M. C. était sorti tout radieux de l'audience considérant à bon droit comme une véritable victoire l'insignifiante réparation à laquelle il avait été condamné.

Enhardi par ce succès, il n'était sorte de blasphèmes contre la Vierge et les saints, il n'était sorte d'insolentes provocations contre les plus paisibles catholiques qu'il ne se permît à la belle journée.

Ceux-ci, attristés et confondus, se taisaient de peur d'amener de nouveaux outrages.

Mais Dieu cette fois ne devait pas se taire. Il préparait à cet homme sans cœur qui n'avait pas craint de réduire à la misère, peut-être au désespoir, un innocent enfant, à ce menteur qui, pour excuser sa fureur, n'avait pas reculé devant l'emploi d'un faux témoignage, à ce sacrilége surtout, – car c'est de ce premier crime que découlaient tous les autres,—Dieu lui réservait un châtiment conforme à ses prévarications.

Quelques jours après, comme il faisait extraire du gravier de sa propriété pour réparer le chemin qui la borde et qui se trouve en contre-bas, les ouvriers qu'il employait refusèrent tout à coup de continuer, craignant de voir les terres s'effondrer sur leurs têtes.

Se riant de cette puérile frayeur, M. C. saisit un outil, se précipite dans l'excavation déjà pratiquée : il est suivi de son jardinier, cet homme précisément qui lui a servi de faux témoin.

Au premier coup de pioche, l'éboulement a lieu. Le maître est enseveli tout entier sous une masse énorme de terres, le serviteur seulement jusqu'à la moitié du corps.

On se hâte de les retirer...Le faux témoin a la cuisse cassée ; il est estropié pour le reste de ses jours. Quand à M. C., non-seulement il est trouvé sans vie, mais ses membres sont brisés en une foule de tronçons.

" Comme il avait fait, criait-on de toutes parts, au Christ, à la sainte Vierge et aux saints, ainsi il lui a été fait à lui-même."

La main de Dieu parut si visible en cette circonstance que ce fut comme une stupéfaction générale.

La veuve de ce malheureux, la mère des petits enfants qui avaient si bien accueilli Adolphe, fut même sur le point de se faire catholique. Elle en avait fait porter au curé une première espérance, en lui demandant de prier pour elle.

Mais les ministres protestants, avertis, accoururent de toutes parts, et parvinrent à lui persuader que la mort de son mari n'était point un châtiment du ciel, mais un simple effet du hasard.

On montre encore, non loin du village de ***, le lieu de l'éboulement. La population, la protestante aussi bien que la catholique, ne paraît pas avoir adopté l'explication des ministres. Le chemin creux qui longe la propriété de M. C. est connu, dans toute la contrée, sous le nom de la CAVÉE DU SACRILÉGE.

EUGÈNE DE MARGERIE.

Jacques Delille ou le Restaurant improvisé.

(*Suite et fin.*)

Cependant une réunion littéraire se tenait chez l'ami de Delille. On y récitait l'épisode charmant de *Nisus et Euryale*, si bien traduit par Délille, du livre IX de l'Enéide de Virgile.

Pendant cette réunion, que l'ami de Delille quitta pour exécuter son projet, une voiture se fait entendre à la porte de l'habitation du poète. Son ami en descend, se présente, donne le bras au Virgile français qui monte dans le carrosse, escorté de sa compagne chérie, et tous les trois gagnent rapidement, la maison du faubourg Saint-Germain, où se trouvaient réunis d'avance plusieurs membres de l'Académie française, des gens de lettres, des artistes célèbres et l'élite de la société de la capitale, qui tous s'étaient distribué différents rôles,

pour amuser l'honorable vieillard, et lui faire croire qu'il était parmi ce bon peuple dont il aimait la gaieté, dont il recherchait la présence.

En descendant de voiture, Delille entend la portière de la maison, qu'on avait mise dans le secret, lui demander avec la voix prononcée d'une écaillère :

— Monsieu veut-i' des huîtres ? c'est du tout frais, du Cancale !

— Oui, oui, répond le poète dans la plus joyeuse illusion, je ne veux rien me refuser aujourd'hui......

Il monte et traverse un grand salon où plus de soixante personnes, réunies autour de petites tables rondes, font tout à coup entendre un mélange de voix et de conversations particulières, qui font dire au célèbre aveugle :

— Oh ! le voilà bien, ce bourdonnement populaire que j'aime à la folie ; que de nuances à saisir, que d'esquisses à faire ! Garçon !

— Monsieu ! répond en s'avançant un homme de lettres distingué, qu'y a-t-il pour votre service ?

— Mon bon ami, ne pourriez-vous pas me procurer une table à trois couverts, dans un endroit à part, mais d'où néanmoins je voudrais tout entendre ?

— Il reste justement ce qu'il faut à monsieur, une place dans un coin, près de la cheminée.

— C'est à merveille ; comment vous nommez vous ?

— Paul, chef de service, et entièrement à vos ordres.

— Eh bien ! mon cher Paul, servez-nous avec exactitude et vous n'aurez point à vous plaindre. Apportez-nous la carte, et d'abord une bouteille de Sauterne, du véritable surtout ! Je vous préviens que je suis un vieux gourmet.

— Tant mieux, monsieur, nous ne les craignons pas ici.

On mange les huîtres, auxquelles succède le premier service, dont le digne ami de Delille nomme et fait choisir les différents mets sur une carte préparée. Pendant ce temps, un groupe bruyant fait entendre à l'une des tables voisines les mots de *prime d'usance, de livraisons à crédit.*

— Ce sont, dit le poète en souriant, des agents de de change ou des courtiers de commerce. Comme ils s'en donnent ! Il paraît qu'il y a eu de la hausse ce matin dans les effets publics....

D'une autre table s'élève par degrés le caquet de trois femmes, dont les ris immodérés et quelques entorses données adroitement à la langue française, firent croire à Delille que c'étaient quelques riches marchandes de bois de l'île Louviers. On passe au second service, pendant lequel l'ami du vénérable aveugle prépare la scène la plus gaie, en disant d'une voix élevée, et avec intention :

— Eh bien ! mon cher Delille, comment vous trouvez-vous ?

— Ne me nommez donc pas si haut, vous me feriez connaître, et je serais forcé de m'en aller....

Comme il achevait ces mots, s'avance un membre de l'Académie française, connu pour sa gaieté franche : il lui dit, avec le ton enroué d'un habitué du port Saint-Bernard :

— D'après ce que je viens d'entendre, vous êtes sans doute M. Delille, gros marchand de vins, rue des Marmouzets, à la *Femme sans tête ?*

— Non, monsieur, non, je ne suis point marchand de vins, et je n'ai point pour enseigne la *Femme sans tête*... N'est-il pas vrai, ma bonne amie ? dit-il à madame Delille, avec le plus aimable sourire.

— Ce n'est pas, ajouta gaiement l'ami, que monsieur Delille n'ait un riche magasin, avec lequel il enivre chaque jour bien des gens.

— Je ne me trompe donc point reprit l'académicien ; c'est mon homme. Je pars dans deux heures pour Auxerre par le coche : si monsieur Delille a quelques commandes à faire, il peut compter sur mon exactitude. Je suis un des frères Bertrand, commissionnaires depuis deux cents ans, de père en fils, et connus dans tous les comptoirs de France.

— Je vous rends mille grâces, répondit le poète : je n'ai aucunement besoin de vos services.

Cette plaisante conversation se trouve interrompue tout à coup par une dispute qui s'élève à une autre tabble, entre plusieurs convives, sur celle des œuvres de Delille qui lui donnait le plus de droit à la célébrité. L'un prétend que c'est la traduction des *Géorgiques*, où il s'est mis au niveau de son modèle; l'autre affirme qu'on ne peut rien comparer à cette élévation prodigieuse de talent que renferme sa traduction de l'*Enéide.* Celui-ci préférait celle du *Paradis perdu* en ce qu'elle offrait plus de difficultés à vaincre ; celui-là soutenait que c'est le génie qu'on doit priser avant tout, et qu'il mettait au-dessus des traductions de Delille, son poème des *Jardins* et celui sur *l'Imagination.*

Une autre enfin prétend que c'est le poème de la *Pitié* qui doit être regardé comme le fondement de la renommée de son auteur.

— Honneur, dit-il, à qui charme l'esprit ! mais reconnaissance éternelle à qui nous rend sensibles aux maux de nos semblables !

— Eh bien ! résumons-nous, s'écrie gaiement un sixième convive. Préférer, tour à tour, les nombreux ouvrages de Delille, c'est en faire le plus digne éloge !.... Buvons à celui qui sait plaire à tous les goûts, à tous les âges !

— Au Virgile français ! prononçaient en même temps un grand nombre de voix unies au bruit joyeux du cliquetis des verres ; puissions-nous voir le laurier du Parnasse briller sur son front centenaire !

— Le voir ? reprend l'un d'eux, avec adresse ; eh ! comment ? On cherche vainement à jouir de sa présence.

— Pourquoi nous priver, ajoute un autre, de contempler ses traits vénérables ? Cela fait tant de bien, l'aspect d'un homme célèbre ; il semble que sa voix nous inspire ; on dirait que son geste nous indique le chemin de la gloire.

— Ah ! dit tout bas le vieillard, ému jusqu'aux larmes, si je ne me retenais, j'irais les aborder, me nommer moi-même, et tomber dans leurs bras !

Arrive enfin le dessert, pendant lequel plusieurs autres scènes de différents genres confirment Delille dans la certitude où il est de dîner sur le boulevard, au *Cadran-Bleu*, et surtout de n'être connu de personne. Il demande la carte, et, se disposant à l'acquitter, il passe sa bourse à Mme Delille, en lui disant :

— C'est moi qui règle, sur mes petites économies ; oh ! comment payer tout le plaisir que j'ai ressenti !...

Mais quelle surprise, lorsqu'on lui dit, qu'à la place de l'énumération des mets qu'il avait ordonnés, la carte portait ces simples mots :

“ L'honneur de recevoir chez moi le plus grand poète

" de la France est mon plus doux et mon unique salaire.
" HENNEVEU, *restaurateur*."

—Comment ! dit le vieillard en se levant : je ne saurais accepter cette offre, et ne me connais aucun droit à la générosité du chef de cette maison....

— Aucun droit ?...... répond quelqu'un, frisant le rôle du restaurateur ; ah ! monsieur Delille, n'en avez-vous pas à l'admiration de tout ce qui porte un cœur français ?

— Quelque chose que nous ayons pu vous offrir, ajoute aussitôt l'épouse de son ami, se disant madame Henneveu, l'honneur que nous fait l'auteur de tant de chefs-d'œuvre nous rend encore ses débiteurs.

En achevant ces mots, elle saisit involontairement les mains du vieillard, et y dépose le baiser le plus respectueux.

— Mon ami, dit à son tour madame Delille, vous ne pouvez humilier, par un refus, d'aussi honnêtes gens.

— Ah ! je n'en ai pas le courage, répondit-il d'une voix altérée, mais c'est à condition que M. et madame Henneveu me feront l'amitié de venir dîner chez moi, le jour qui leur sera le plus convenable. Je ne leur offrirai pas des mets aussi délicats, aussi recherchés ; mais, du moins, ils trouveront dans mon accueil la preuve de mon estime et l'expression de ma reconnaissance....

Après les débats et les compliments d'usage, après avoir remis au prétendu Paul, six francs pour la récompense de son service, Delille, se croyant reconnu, et désirant se soustraire aux hommages dont il craignait d'être accablé, proposa à son Antigone d'aller prendre le café au *Jardin Turc*, pour se remettre de la vive émotion qu'il éprouvait, et respirer l'air dont il avait grand besoin.

On lui fait descendre l'escalier, traverser une cour, un jardin spacieux ; et après lui avoir fait parcourir à peu près la distance qu'il y a du *Cadran-Bleu* au *Jardin Turc*, on le conduit à une terrasse ornée de fleurs et de feuillage, où s'étaient réunis les nombreux acteurs du grand salon, qui déjà se distribuaient de nouveaux rôles, pour faire croire à Delille qu'il était réellement dans les bosquets de ce jardin public, qui donne sur le boulevard du Temple.

— Oh ! qu'on respire bien ici, dit-il en se découvrant : j'aime à retrouver la fraîcheur de la verdure et le parfum des fleurs ; j'aime à sentir les rayons du soleil sur ma tête septuagénaire. Il prend son café, qu'à son grand étonnement et en vieux connaisseur, il proclame du moka délicieux.

— N'est-ce pas ? lui dit son ami ; je viens ici très-souvent avec ma famille, et j'étais bien sûr qu'on nous servirait ce qu'il y a de mieux.

— Ces messieurs veulent-ils des glaces ? dit un peintre célèbre, jouant le rôle d'un garçon limonadier.

— Point de glaces ! dit madame Delille, cela pourrait vous incommoder.

— Au contraire, reprit le vieillard, c'est un tonique excellent... Garçon, qu'avez-vous à nous donner ?

— Monsieur peut choisir. Nous avons ici tout ce qu'on peut désirer, glace à la vanille, glace à la fraise ou à la framboise, au citron, à la pistache ; sorbet au rhum, au marasquin, crème à la Jacques Delille....

— Comment ! comment ! reprend celui-ci avec un mouvement involontaire : qu'est-ce que la crème à la Jacques Delille ?

— C'est un mélange des productions les plus rares, du goûts le plus exquis. Rien n'est plus en vogue, et le débit en est considérable. Les jeunes poètes surtout se l'arrachent. Ils prétendent que cela les réconforte, les inspire. Si monsieur veut que je la lui serve, j'ose me flatter qu'il en sera content.

— Eh bien ! soit, répond Delille, commençant à soupçonner qu'il est reconnu. C'est singulier, ajoute-t-il en s'adressant à son ami, j'étais loin de m'attendre à un pareil hommage.

— Que voulez-vous ? répond ce dernier. Chacun paie sa marchandise le mieux possible, et votre nom fera peut-être la fortune des limonadiers, comme il a déjà fait celle des libraires.

On sert donc les glaces en question, qui n'étaient autre chose qu'une crême aux ananas ; et le poète enchanté avoue que, soit prévention, soit effet d'un amour-propre irrésistible, il n'a de sa vie rien mangé de plus exquis. Pendant qu'il se livre à cette jouissance imprévue, il entend dans un bosquet voisin des voix qu'il affirme être celles de plusieurs académiciens, ses collègues, qui, alors avaient en effet repris leur ton naturel.

— Oui, lui dit son ami, ils sont avec plusieurs gais chansonniers.

— Oh ! reprit Delille, s'ils allaient me reconnaître...

A ces mots, il remet son chapeau qu'il rabat sur sa figure, et tourne le dos au bosquet, où tout à coup se font entendre des couplets ingénieux et bien dignes du grand poète qu'ils célébraient. L'un, entre autres, finissait par ces mots remarquables :

On a vu l'autre jour Homère
Présider l'Institut.

— Homère ! répétait Delille avec la plus touchante modestie : ils n'ont vu que mes yeux....

Un autre couplet vint à prédire que les ouvrages de ce nouvel Homère iraient bien loin dans la postérité.

— Est-ce que par hazard, dit-il à son ami, ces aimables chansonniers seraient aveugles comme moi ?

Enfin l'on entend résonner, à quelque distance, les sons harmonieux d'une harpe.

— Ce sont, dit madame Delille, ces deux jeunes frères languedociens qui depuis quelque temps parcourent les rues de Paris, et rassemblent tous les passants autour d'eux. Justement, ils s'arrêtent devant nous.

Au même instant, deux jeunes personnes d'un talent remarquable et placées au bout de la terrasse, préludent sur des harpes.

L'un des plus célèbres chanteurs de l'Europe, imitant un reste d'accent provençal, s'écrie : " Messieurs et dames, nous allons avoir l'honneur de vous chanter le fameux cantique de *Saint-Jacques :* ce n'est pas *Jacques l'Hermite*, *Jacques de Compostelle*, *ni Jacques le mineur*, mais bien *Jacques le Majeur*, autrement dit *Jacques Delille*, patron des poètes français et des vieillards aimables...."

Aussitôt, les harpes font entendre de nouveaux accords auxquels s'unit une voix ravissante qui chante la vie entière du poète, depuis son enfance dans la Limagne, jusqu'à son dernier retour à Paris. Cette heureuse époque, surtout, est célébrée par un chœur si mélodieux et si touchant, que Delille ne peut plus retenir les pleurs qui mouillent ses traits vénérables, et se croyant plus que jamais au *Jardin Turc*, environné d'une foule immense, il dit à son Antigone, dont il saisit le bras avec empressement :

— Sortons d'ici. Tâchez de me soustraire à ces hommages publics dont je crains les effets, et qui, je n'en puis plus douter maintenant, étaient préparés d'avance.

— Il n'est que trop vrai, lui répond son ami, mais rassurez-vous et ne craignez rien de la part de tous ceux qui vous entourent. Vous n'êtes point sur le boulevard du Temple.

— Comment?

— Vous n'avez point dîné au *Cadran-Bleu.*

— Que dites-vous ?

— Mais bien chez moi, mon cher Delille, au sein de ma famille et de mes nombreux amis qui, depuis cinq heures au moins, représentent les différents personnages qui vous ont causé tant de douces émotions.

— Non, non, reprit le poète; je ne puis croire qu'on produise à ce point l'illusion ; on n'imite pas ainsi les divers accents, le mouvement, la gaieté franche du peuple.

— Rien pourtant n'est plus vrai, cher confrère, lui dit le joyeux académicien, qui avait templi le rôle du commissionnaire en vins. C'est moi qui vous logeais rue des Marmouzets, à la *Femme sans tête.*

— Vous devez reconnaître Paul, dit un artiste, Paul, chef de service, à qui vous avez remis un écu de six francs, qu'il vous demande la permission de conserver toute sa vie.

— Nous sommes les courtiers de change qui fêtaient si bien la hausse, disent plusieurs hommes célèbres.

— Et nous, ajoutèrent leurs femmes, les trois commères de l'Ile Louviers.

— C'est moi, continua l'un des premiers peintres de l'époque, qui faisais le garçon limonadier, et qui vous ai proposé cette crème à la Jacques Delille.

— C'est nous qui disputions avec tant de chaleur sur vos ouvrages, s'écrient, en lui serrant les mains, plusieurs membres de l'Académie.

— Enfin c'est moi, dit la dame de la maison, qui représentais madame Henneveu ; vous avouerez qu'il m'était impossible d'accepter le montant de la carte, et que j'avais bien raison de vous dire que l'honneur de vous recevoir chez moi serait mon unique salaire.

Dieu ! s'écrie Delille, comment exprimer ce que j'éprouve ?... Quoi ! tant de monde pour amuser un pauvre vielllard !... Ce n'est qu'en France que l'on peut inventer une scène aussi délicieuse; ce n'est que dans sa patrie qu'on peut recevoir de si touchante hommages.... Mes amis... mes frères, hommes aimables, artistes célèbres, qui m'entourez, puissiez-vous tous partager mon ivresse.... Ah ! quand je ne serai plus, vous aurez le droit de vous dire : " *Nous avons prolongé la carrière du poète aveugle : ce fut parmi nous que Delille passa le plus beau jour de sa vie !* "

(FIN.)

Les Conspiratrices.

Un jeudi d'octobre, à deux heures de l'après-midi, la comtesse Eugénie se présentait dans le salon d'Isabelle, et lui disait d'un air gracieux et affable :

—Marquise, que faites-vous là toute seule ? pourquoi ne viendrez-vous pas avec moi respirer à pleins poumons ce bon air serein, qui nous console enfin de toutes les journées brumeuses que nous venons de passer ?

— J'avais effectivement l'idée d'en faire autant ; mais je ne pouvais m'y décider, n'ayant personne avec qui échanger quatre mots : ensuite l'ennui de m'habiller...

— Allons ; votre Marguerite va faire votre toilette en moins de cinq minutes...il ne vous faut pas grande parure pour que vous soyez charmante.

— Toujours flatteuse ! Que vous êtes aimable, comtesse Eugénie ! vous me faites une douce surprise : c'est dit, je reviens à l'instant.

Quelques instants après, les deux dames montaient en voiture.

— Où allez-vous me conduire ? demanda la marquise.

— Où il vous plaira d'aller... Si vous le voulez bien, faisons un tour au champ de Mars et dans les allées de la porte de Suse et de la porte du Palais.

— Comme vous voudrez.

On parla de la pluie et du beau temps, des modes et du théâtre.

— A propos, reprit la comtesse, si vous avez envie d'aller au spectacle, précisément à trois heures, j'ai une carte d'entrée sur moi.

— Qu'est-ce que ce spectacle ?

— Les orphelines des Sœurs, derrière, la Consolata, célèbrent aujourd'hui la distribution des prix.

Quel fameux spectacle que celui-là ! Quels sont les artistes ? Les religieuses chantant les litanies au son d'une clochette ?

— Ah ! il est sûr que la Malibran n'y chante pas... mais enfin, si cela ne vous déplaît pas trop, nous y sommes à temps.

— Qui allons-nous trouver-là ? serons-nous seules ?

— Non pas seules; il y aura des dames protectrices du refuge, et entre autres, la baronne Eléonore, qui est, comme vous le savez, la présidente. Pauvre femme ! elle a un si bon cœur : elle vous sera très-reconnaissante, si vous honorez de votre présence la fête de ses enfants.

On arrivait en ce moment devant l'établissement : les nobles dames descendirent de voiture, et furent reçues avec les plus grands honneurs. La baronne était assise à la place d'honneur de l'assemblée, où les bonnes sœurs avaient fait préparer un grand fauteuil, sur une estrade couverte d'un beau tapis. En voyant entrer la marquise Isabelle, la baronne s'était levée, et avait été gracieusement à sa rencontre.

— Vous voilà donc au milieu de nos pauvres orphelines ?

— Je suis étrangère et profane : mais la comtesse Eugénie m'a traînée ici par surprise...

— *Traînée par surprise !* Que dites-vous ? vous êtes ici, au contraire, comme un diamant sur le châton d'une bague, et j'espère que vous allez m'accorder une faveur; mais, par grâce, ne me refusez pas. Je veux que vous présidiez la séance...

— Que Dieu m'en garde ! Moi, usurper votre dignité ?... Je m'en retourne, je m'enfuis de toute la vitesse de mes chevaux !

— Il faudra pour cela que nous vous permettions de vous enfuir. Pour aujourd'hui, vous êtes dans notre couvent.

— Allons, un peu de bonne volonté. Obéissez à notre mère abbesse ! ajouta la comtesse Eugénie.

— Je suis dans le couvent, il est vrai ; mais je ne suis pas encore nonne : ce serait me faire prendre le voile par contrebande. Que diraient de cela les sœurs anciennes ? Laissez-moi, au moins, prendre place au milieu des novices.

— Non, non, ma belle ; vous êtes jeune, brillante de bijoux et d'attraits, et je ne suis qu'une pauvre vieille femme fanée et ridée. Ces pauvres orphelines seront dans le paradis, d'avoir aujourd'hui une aussi jolie maman ; ne leur refusez pas cet innocent plaisir...

— Mon Dieu ! vous me forcerez, par vos plaisanteries, à vous faire une malhonnêteté en public... Je ne connais pas les usages... et c'est à vous de...

Pendant cette lutte, la baronne et la comtesse avaient tout doucement mené Isabelle jusqu'au fauteuil de la présidence où elles la firent asseoir, en usant d'une joyeuse violence ; elles se placèrent à droite et à gauche, au bas de l'estrade, avec la supérieure du couvent. La présidence d'une distribution de prix d'enfants n'est certes pas un honneur bien extraordinaire ; néanmoins la jeune marquise en fut enchantée, et s'en enorgueillit extrêmement ; elle s'y soumit avec un secret mouvement de complaisance. Elle trouva que c'était qnelque chose que de primer sur tant de nobles dames, et en jouissait d'autant plus, que cet honneur lui arrivait à l'improviste avec la plus aimable délicatesse, et à des titres tout à fait flatteurs.

Le grand atelier du refuge avait été changé en théâtre, et paré tout à l'entour de draperies en festons ornées de petites bannières et de guirlandes de fleurs ; cette parure était pauvre, mais elle donnait à ce lieu un aspect de fête calme et tranquille, qui charmait l'œil et parlait au cœur. Des deux côtés pendaient deux grandes et belles toiles peintes à la détrempe : l'une représentait sainte Anne qui, après avoir déposé sa quenouille, tenait sur ses genoux un livre ouvert et apprenait à lire à sa divine fille Marie ; l'autre représentait Jésus de Nazareth au milieu des petits enfants. Au fond de la vaste pièce s'élevait un théâtre fermé par un rideau de toile blanche, bordé de longues bandes de papier doré ; le fronton portait une incription ainsi conçue : Pitié pour les orphelines !

La sœur maîtresse, qui était une jeune Siennoise de noble naissance et d'excellente éducation, avait écrit un petit drame très-simple par lequel on allait ouvrir la séance. Au lever du rideau, la scène représentait la chambre d'habitation d'une pauvre famille ; trois petites filles y jouaient à la poupée ; l'heure du dîner approchant, les enfants parlaient de leur maman qui tardait à rentrer, de ce qu'elles allaient manger, des caresses et des baisers que chacune d'elles va recevoir. Mais la maman ne vient pas encore ; la plus grande des petites filles va alors à sa recherche ; en atten ant, les deux autres se plaignent, se souviennent de leur père défunt ; que devenir, si maman ne rentre pas ? La sœur qni était sortie, rentre en ce moment tout en pleurs et désespérée. Qu'est-il arrivé ? La mère travaillait dans une fabrique de papier ; ses vêtements ont été pris dans un engrenage, qui l'entraînant sous la roue mise en mouvement, l'a horriblement mutilée ; on l'a portée à l'hôpital où elle n'a pas tardé à rendre le dernier soupir. Plaintes et désolations des trois orphelines. Survient la maîtresse de la maison, femme avare et cruelle, qui chasse impitoyablement les enfants de leur pauvre chambre, et, sourde à leurs prières, ne leur permet pas d'emporter le moindre de leurs misérables effets. Les orphelines sortent, et, au seuil de la maison dont la porte leur est brutalement fermée au visage, elles se consultent réciproquement et se décident à prier ensemble la sainte Vierge de leur faire trouver une autre maman : ici commence le chant de la prière.

La maîtresse avait choisi, pour ce chant, les enfants les plus aptes et qui possédaient les voix les plus jolies ; elle les avait longuement instruites ; le chant était accompagné sur le piano, par une religieuse cachée derrière la toile. L'aînée des trois jeunes filles allait avoir onze ans. Habillée d'une pauvre petite robe qui laissait l'un de ses bras à demi-nu, les pieds également nus, elle tenait par la main ses deux sœurs plus jeunes qu'elle, et à peu près aussi mal habillées. Soit par l'effet de la connaissance musicale, soit par l'instinct du malheur qu'elle représentait et qui ressemblait beaucoup à son propre malheur, la jeune actrice levait pieusement vers le ciel ses yeux pleins de larmes, et chantait les tristes paroles avec une admirable expression. Ces paroles rappelaient les caresses et les baisers d'une mère si malheureusement perdue ; l'enfant se comparait aux autres enfants dont la douleur est consolée par le sourire maternel, sourire qu'elle avait perdu pour jamais : de temps à autre, se tournant vers ses deux petites sœurs, elle disait la ritournelle avec une tristesse inexprimable :

Pauvres sœurs, versez des larmes ;
Notre mère n'est plus là !

Alors s'élevait autour de la scène un chœur de voix très-douces qui répondait :

Point de larmes ! l'orphelin
Trouve au ciel sa douce mère,
Et rencontre, en sa misère,
Une secourable main !

Tous les assistants retenaient leur haleine, et cette plainte faible et suave remplissait tous les cœurs de tendresses et de pitié. On voyait s'agiter les mouchoirs, on s'essuyait les yeux, on se couvrait le visage, on cachait sa figure sur son sein, enfin tout le monde éprouvait une émotion universelle. Alors la baronne Eléonore se lève, fait signe à la jeune chanteuse de s'approcher, la baise au front, et, se tournant vers la supérieure, lui dit :

— Ecrivez, je vous prie, cette jeune fille sous mon nom ; je l'adopte en tout et pour tout ; elle devient mon enfant.

La comtesse Eugénie, émue, saisit par le bras une autre des deux jeunes actrices et l'adopte également. Restait la dernière sur la scène, jeune enfant de sept ans, belle de cette beauté qui est illuminée par l'innocence malheureuse ; deux grosses larmes perlaient sous ses paupières, et elle semblait dire :

— Et moi, qui viendra m'embrasser ?

La marquise ne put se contenir plus longtemps ; elle s'élança de son fauteuil, courut à l'enfant, la saisit dans ses bras, la couvrit de baisers, et s'écria :

— C'est moi qui suis ta mère.

A cette scène émouvante, on entendit dans toute l'assemblée un grand murmure d'approbation admirative, qui porta aux nues la charité des trois nobles dames. Elles le méritaient d'autant plus, qu'il n'y avait là rien d'artificieux, rien de préparé à l'avance ; c'était un mouvement tout spontané de tendresse et de charité chrétienne.

Pendant qu'on apprêtait la distribution des prix, une enfant de l'âge le plus tendre, que la supérieure conduisait par la main, se présenta, selon l'usage, pour la

quête, tenant en main un petit plateau d'argent sur lequel les assistants déposaient leur offrande. On présenta d'abord le plateau à la marquise présidente. Sans quitter la petite fille qu'elle venait d'adopter, Isabelle introduisit la main dans l'une des poches de sa robe.

— Hélas ! je n'ai pas sur moi mon portemonnaie !

— N'importe, répondit tout de suite la baronne, qui ne la perdait pas de vue, vous êtes toujours à temps.

— J'enverrai demain, révérende mère, l'année de pension de ma fille, demain...... mais non, tout de suite.

— Portant la main à son oreille droite, elle en détacha le pendant auquel était enchâssé un brillant de la plus belle eau et du plus grand prix. Après l'avoir déposé dans le plateau, elle s'apprêtait à dépouiller aussi l'oreille gauche ; mais dans la hâte avec laquelle elle exécutait ce mouvement, sa main trembla, l'aiguillon de la boucle se tordit, et, en la détachant, elle atteignit le gras de l'oreille et le déchira. Quatre ou cinq gouttelettes de sang s'en échappèrent et tombèrent sur son collier et sur sa gorgerette, en tachant l'ivoire de son cou. Les dames qui l'entouraient et qui faisaient attention à son acte généreux, se levèrent et coururent vers elle comme vers un blessé dans une battaille.

— Mon Dieu ! qu'avez-vous fait là ? Vous souffrez, n'est-ce pas ? Pauvre dame ! pour faire le bien vous vous êtes blessée ! Retirez-vous, il faut soigner cela, laver l'oreille avec de l'eau acidulée...... y mettre un morceau de taffetas d'Angleterre.

On avait tiré une dizaine au moins de mouchoirs de batiste pour étancher le sang, pour cicatriser la blessure. Mais la marquise, faisant l'intrépide, ne poussa pas un hélas ! ne bougea point, et répondit à tout cet empressement affectueux :

— Ce n'est rien, ce n'est rien.

Elle comprima avec son propre mouchoir le lobe écorché de son oreille pendant que la comtesse Eugénie effaçait les taches de sang avec un peu d'eau fraîche. Une bonne sœur converse qui était accourue lorsque l'opération fut achevée, dit humblement à la marquise :

— Les autres donnent de l'or et de l'argent pour nos orphelines ; vous avez fait plus que cela, madame, vous avez donné votre sang ; vos anges gardiens en ont compté les gouttes et les ont présentées à la sainte Vierge. Que Dieu vous le rende, charitable dame ; ce diamant ensanglanté priera Dieu pour vous !

Un compliment si religieux et si délicat toucha vivement le cœur de la jeune dame, et lui donna à penser pendant la longue distribution des prix remis par les dames protectrices de l'asile.

Dès que la cérémonie fut achevée, toutes les dames se levèrent, les unes nouant les brides de leurs chapeaux, les autres boutonnant leurs gants, lorsque la supérieure fit un signe de la main.

— Mesdames et chères bienfaitrices, il reste encore les dernières salutations des orphelines.

Aussitôt, les trois petites actrices reparurent sur la scène. La maîtresse les avait prises un instant à part, et, sous l'inspiration de Mme Béatrix, qui placée derrière le rideau était l'âme de la fête, elle avait promptement composé deux petits couplets de circonstance, qu'il fallait ajouter aux remercîments. Elle avait, pendant que l'on poursuivait la cérémonie de la distribution des prix, fait répéter ces deux couplets aux petites filles, pour qu'elles eussent à les chanter sur le même air que les précédents. Les trois enfants s'assirent et l'aînée chanta un solo. Après avoir exprimé d'affectueuses paroles de reconnaissance pour les généreuses bienfaitrices, en se tournant spécialement vers celles qui venaient de les adopter, elle prit par la main la fille adoptive de la marquise présidente, la conduisit devant son fauteuil, fit une révérence, et, parlant au nom de la petite fille, elle chanta :

Je ne suis plus orpheline,
Je ne crains plus la famine ;
Pour maman Dieu me destine,
Une dame de haut rang.
Elle est bonne, jeune et belle,
Elle se nomme Isabelle :
Sois ma fille, me dit-elle,
Je t'adopte avec mon sang !

Si le petit drame avait ému l'auditoire, le dernier adieu poétique de la petite chanteuse, et surtout la mention du sang versé, plongea toutes ces âmes sensibles dans une sorte d'ivresse de sentiments affectueux, de sorte que la marquise Isabelle, entre le bonheur d'une bonne œuvre accomplie et la faveur universelle qu'on lui témoignait avec tant de tendresse, perdit contenance, et, cachant son visage dans son mouchoir, elle versa de bien douces larmes de satisfaction et de joie. En chemin, la contesse Eugénie lui demanda si sa blessure lui faisait boucoup de mal.

— Bon Dieu ! ce n'est qu'une égratignure déjà cicatrisée.... J'aurais donné mon cœur à cette petite orpheline si gentille !

— Ah ! que votre cœur est bon, ma belle !

— N'est-ce pas vous qui m'avez montré l'exemple ?

— C'est possible, mais je n'ai pas payé par une oreille déchirée.

— Encore cette oreille ! Vous avez fait une plaie, un massacre d'une pauvre petite piqûre d'aiguille ; vous m'avez carressée, flattée, et soignée pour cela, plus qu'on ne l'eût fait ailleurs pour un coup de lance. Demain je remettrai des pendants d'oreille comme si rien n'était. Avec cela vous m'avez procuré le plus agréable des spectacles ; oui, je dis vrai, je ne m'y serais jamais attendue. Il ne s'agit pas ici du Théâtre Royal ou de l'Opéra ; c'est autre chose qu'un pas de Taglioni, ou une roulade de madame Catalunio. Je vous remercie sincèrement d'avoir eu l'excellente pensée de m'y conduire. S'il se présente une autre occasion d'assister à de semblables petites fêtes de famille, je vous prie en grâce, ne m'oubliez pas ; je serai heureuse et très-honorée de vous y accompagner.

Le Père FRANCO.

Errata.—Dans le discours du Rév. M. Thibault, 1ère colonne, 26ème ligne, page 232, au lieu de *limité*, lisez *illimité*.

2ème colonne, 35ème ligne, page 232, *à tant d'éléments*, ajoutez *divers*.

2ème colonne, 18ème ligne, page 234, *notre Canada*, lisez *à notre Canada*.

1ère colonne, 18ème ligne, page 236, *ce qu'il faut aimer*, lisez *ce qu'il vous faut*, etc.

Imprimé par E. Senécal, Nos. 6, 8 et 10, rue St. Vincent.

L'ÈCHO DU CABINET DE LECTURE PAROISSIAL

JOURNAL DES FAMILLES.

Paraissant le 1er et le 15 de chaque mois, par livraison de 20 pages.

Pour Abonnement : six Mois, $1.00 ; un An, $2.00. Bureaux à Montréal : 27, Rue St. Vincent.

AVIS.

Le bureau de l'*Écho* est transporté au No. 27, rue St. Vincent, conformément à l'avis donné au mois de mars dernier, chez A. T. Marsan, écr., avocat, le gérant du journal.

Chronique.

—Dans les dernières années, nous avons traversé bien des crises inquiétantes, et pleines de tristes prévisions pour les amis de l'Eglise et les partisans du bon droit ; or actuellement, après la défaite de Sodowa et le cruel destin des armes autrichiennes, il semble que nous sommes encore arrivés à l'une des plus pénibles phases de la lutte du bien contre le mal pendant ce siècle, mais nous ne devons pas oublier que nous appartenons à une cause qui a les promesses de la victoire et du triomphe, contre tous les efforts des puissances mauvaises.

Nous n'avons donc pas à abandonner la consolation de l'espérance, nous n'avons pas à oublier surtout, à un pareil moment, que tout dépend, dans les événements qui s'accomplissent, d'une autorité supérieure à toutes celles de la terre, et qui a donné, sous nos yeux, des preuves de sa providence et de sa continuelle assistance.

Dans ce qui s'est passé depuis quelque temps, il y a eu bien des questions difficiles, les unes actuellement n'existent plus ; les autres n'ont pas encore été résolues dans un sens absolument satisfaisant, mais au moins peut-on dire que le mal n'a pas été tout ce que les ennemis de l'Eglise l'avaient annoncé d'avance, et qu'il a été compensé par un concours de circonstances qui ont révélé en particulier dans l'autorité pontificale une jeunesse et une vigueur toutes nouvelles, et une influence sur les cœurs qui rappellent ce que nous connaissons des plus grandes et des plus glorieuses époques de l'Eglise.

Ce que nous avons vu s'accomplir à l'égard du centre de la catholicité, nous espérons le voir se renouveler par rapport à cette puissance catholique qui est l'un des boulevards de la foi catholique, et qui est en lutte actuellement à tous les efforts du protestantisme en Allemagne. Les derniers événements ouvriront les yeux aux autres puissances catholiques et leur feront voir leurs vrais intérêts et leur salut au milieu d'une si terrible tempête.

Le St. Siége, au milieu de toutes ces difficultés, ne se laisse ébranler ni par les menaces ni par le cours des événements, mais continue avec calme et avec constance le règlement de toutes ces questions financières, dont l'administration pontificale avait été embarrassée par l'ancien gouvernement révolutionnaire de 1849.

Le Souverain-Pontife veut éteindre la dette contractée par le triumvirat aux conditions les plus onéreuses, et à cette dette il va en substituer une autre à des conditions plus avantageuses, et qu'il sera en mesure de liquider dans trois ans.

Ceci est une mesure de la plus sage administration, et nous ne doutons pas que les catholiques ne s'empressent de concourir aux vues du St. Siége en de telles circonstances.

L'affaiblissement de l'Autriche n'aura pas d'autre effet en Italie que de fortifier l'occupation française à Rome, et c'est dans un court délai que le nouvel emprunt sera soldé ; nous exposons ci-après quelles en sont les conditions :

“ Pour assurer au Trésor des Etats du St. Siége, une complète indépendance, durant les négociations pendantes entre les gouvernements de France et d'Italie, pour la liquidation de la dette de l'Etat Pontifical, Sa Sainteté le Pape Pie IX, par Acte Pontifical du 11 avril 1866, a décrété l'émission par souscription, d'un emprunt offert maintenant au public.

“ Quoique des emprunts précédents aient été effectués presqu'au pair, Sa Sainteté, en considé-

ration de l'état présent du marché monétaire, voulant éviter d'imposer un sacrifice sur ceux qui seraient disposés à l'assister à surmonter ses embarras présents, et aussi présenter au capital un placement favorable, a décidé d'émettre cet emprunt à raison de 66 piastres (or) pour un bon de cent piastres (or).

" Les bons, payables au porteur, sont de 500 francs, ou de cent piastres (or), chacun portant intérêt annuel de 5 pour cent, en or, les coupons payables semi-annuellement le 1er avril et le 1er octobre, à Paris, ou à New-York, Philadelphie et Nouvelle-Orléans, au taux courant de l'échange.

" L'émission étant de 66 piastres (or) rapportera plus de sept et demi par cent d'intérêt sur le placement."

— Nous accusons réception des *Mémoires* des trois Sœurs Debbie, Helen et Anna Barlow.

— Des études philologiques sur quelques langues Sauvages de l'Amérique, par N. O., ancien missionnaire.

— De l'Annuaire de l'Université Laval pour l'année académique 1866-67.

-- Mémoire sur le choléra, par M. Taché.

Nos remercîments à qui de droit.

De l'Autorité en Philosophie.

LIVRE PREMIER.

RÉALITÉ DE L'AUTORITÉ HUMAINE EN MATIÈRE DE PHILOSOPHIE.

CHAPITRE II.

Légitimité de la soumission à l'autorité humaine en matière de doctrine philosophique, ou du moins, selon les cas divers, de la prise en considération de cette autorité, prouvée par voie de raisonnement direct.

Il y a quelques années, une école célèbre soutenait, en France, avec l'éclat du plus beau talent et la chaleur d'un ardent prosélytisme, l'autorité humaine en matière de croyance. Malheureusement elle exagérait beaucoup les droits de l'autorité, déprimant d'autre part outre mesure la puissance de la raison individuelle. De là contre cette école l'insurrection du sens commun, dont pourtant elle prétendait faire prévaloir les droits en philosophie. De là, pour elle une cause de prompte décadence et de ruine complète. Il se pourrait que déjà l'on eût cru retrouver dans ce livre des traces de Mnésianisme, et qu'on eut pensé y respirer l'odeur de cette théorie universellement abandonnée, en nous voyant embrasser ouvertement et sans détour, la cause de l'autorité humaine. Mais, un peu d'attention et de bonne foi laissera voir combien nous sommes éloignés de professer la doctrine du célèbre écrivain, fondateur de cette école.

Voici ce qui nous sépare radicalement de lui. M. de LaMennais (Essai sur l'indif. T. 2.) soutient que l'homme individuel est incapable d'acquérir par lui-même la certitude de quoi que ce soit, non pas même de sa propre existence ; parce que les sens, l'évidence, le raisonnement et la mémoire nous trompent souvent, et que l'homme individuel n'a aucun moyen de reconnaître avec certitude dans quelles occurrences ils ne nous trompent pas.

Nous pensons, au contraire, avec le genre humain que l'homme individuel peut obtenir par lui-même la certitude d'une foule d'objets ; qu'il peut très-bien savoir en certains cas que ses facultés diverses ne l'induisent point en erreur ; qu'elles lui manifestent au contraire la vraie vérité ; nous pensons que s'il en était autrement, l'homme individuel serait à jamais dans l'impossibilité absolue de parvenir à la certitude par l'autorité humaine, et même par une autorité quelconque.

Après une déclaration si précise et si nette de nos sentiments, il ne peut être question de retrouver ici le Mnésianisme.

L'autorité humaine peut exister à divers degrés : au plus bas degré, l'autorité de quelques hommes seulement, surtout de quelques hommes spéciaux et distingués ; à un degré supérieur, l'autorité du plus grand nombre de ces hommes ; en troisième lieu, l'autorité de l'unanimité de telle ou telle classe de spécialité ; au degré suprême, l'autorité du genre-humain. Nous traiterons successivement de ces autorités diverses. Commençons par la plus importante.

Je me propose d'établir que, moyennant certaines conditions ci-dessous exposées, l'autorité du genre-humain est souveraine en philosophie. (1)

---

(1) Plus de cinq cents ans avant J.-C., vivait en Chine le célèbre Confucius. Cet illustre personnage qui a constamment joui dans le Céleste-Empire de la plus haute réputation de sagesse, témoignait pour les anciennes croyances un profond respect. Toutes ses prétentions, disait-il souvent, se bornaient à rétablir dans leur pureté originelle les traditions primitives. Si ce grand homme parlait ainsi des croyances d'un seul peuple, que devait-il donc penser des croyances unanimes de tous les peuples de la terre ?

Dans la Grèce elle-même, cette terre classique de l'individualisme, nous pouvons recueillir en faveur du sens commun de l'humanité, les plus importants témoignages.

Héraclite d'Ephèse qui préféra à la souveraine magistrature de cette ville, l'étude de la sagesse, enseignait que cette raison commune et divine dont la participation nous constitue être raisonnable, est le critérium de la vérité ; que, par suite, ce dont tous conviennent est certain, parce qu'il est fondé sur la raison commune et divine ; et, par la raison contraire, que ce qui obtient seulement l'assentiment de quelques particuliers, n'est pas certain. (Sextus Emp. advers log. li. 6, 7.)

L'accord unanime des Grecs et des Barbares à reconnaitre un Dieu, semblait à Platon une preuve irréfragable de cette grande vérité. (Platon, De Leg. X.)

On sera sans doute étonné de voir figurer parmi les défenseurs du sens commun Aristote que l'on suppose communément avoir donné à toute croyance certaine, pour fondement dernier, l'évidence des idées. Eh bien, cependant, son opinion est très-expresse à cet égard : selon lui, les premiers principes reposent sur la foi et le sens commun ;

" Sont vraies et premières les propositions qui obtiennent créance, qui persuadent par elles-mêmes et non par d'autres. Car dans les principes scientifiques, il ne faut pas chercher le pourquoi ; mais chacun des principes doit être de foi par lui-même."

"J'appelle principes démonstratifs, les opinions communes par lesquelles tous les hommes démontrent : par exemple, qu'il n'y a pas de milieu entre le oui et le non ; qu'il est impossible qu'une chose soit tout à la fois et ne soit pas, et autres propositions semblables." (Métaph, liv. 2, c. 2.)

" Personne, ayant du sens, n'entreprend de prouver ce qui n'est approuvé de personne, ni ne révoque en question ce qui

Et rappelons en outre à la mémoire du lecteur que telle est au fond et naturellement la croyance de tout individu quelconque, ainsi que nous l'avons déjà montré. L'intérêt de la passion ou du système peuvent l'obscurcir, la chasser peut-être momentanément de l'esprit; mais elle y rentre bientôt d'elle-même et chacun admet constamment, au moins dans la pratique, ces deux axiomes: tout ce qui est conforme au sens commun est vrai: Tout ce qui est contraire au sens commun (1) est faux. Ubaghs. Logi. p. 223.

Que faut-il pour que l'autorité du genre-humain soit en philosophie une autorité suprême? Il faut et il suffit qu'elle soit infaillible. Or, l'autorité du genre-humain est certainement infaillible dans les bornes que voici:

L'accord unanime de l'universalité morale des hommes, de tous les temps et de tous les lieux, sur un point quelconque, est le signe ou le caractère infaillible du vrai, à moins qu'il n'apparaisse dans quelque phénomène de la nature matérielle une raison suffisante de ce consentement, auquel cas peut-être, selon quelques-uns, il pourrait ne pas offrir toujours des garanties absolument certaines de la vérité de son objet.

En fait, dans les termes définis tout à l'heure, l'accord unanime ne fallit jamais et l'on ne peut citer un seul point de la croyance universelle et constante du genre-

---

est manifeste à tous ou à la plupart; car ceci ne présente aucun doute, et cela, personne ne l'admettrait." (Top. l. 1, c. 8.)

"Ce qui parait à tous, nous disons que cela est? Qui ôterait cette croyance ne dirait rien de plus croyable." (Des mœurs, l. 10, c. 2)

"La plus forte preuve, c'est que tous les hommes confessent ce que l'on dit." (Ibid, liv. 1, c. 6. apud Rohrb, hist. de l'Egl. T. 3, p. 189, 290, et 292.)

En Italie, à Rome, alors superbe dominatrice du monde, nous retrouvons la même doctrine.

"En toutes choses, dit Cicéron, tuscul l. 13, le consentement de tous les peuples doit être regardé comme une loi de la nature." Et dans son ouvrage de *la nature des Dieux*, l. 17. "Ce dont tous conviennent est nécessairement vrai."

Les Stoïciens admettaient pour règle de la croyance, la notion commune; aussi, pour les réfuter, Plutarque a-t il fait un livre intitulé: Des notions communes contre les Stoïciens. Rohrb ibid, p. 319.

Sénèque et Plutarque prouvent l'existence de Dieu par la croyance universelle; et dans ses lettres, Epist. 117, Sénèque dit en général: "Pour nous, la grande preuve du vrai, c'est l'accord de tous." Enfin, Quintilien, cet esprit si judicieux, s'exprime ainsi: "Nous regardons comme certain ce dont tous conviennent" (Instit. Orat., voir M. Ubaghs, log. p. 223.)

Parmi les philosophes chrétiens, (1) plusieurs n'ont point eu occasion dans leurs ouvrages de traiter du sens commun, quelques-uns, surtout après la renaissance, l'ont méconnu en théorie, exagérant outre mesure les droits de la raison individuelle; d'autres, et en très-grand nombre, dans ces derniers temps, en ont proclamé et proclament tous les jours davantage l'inviolable autorité. Nous pouvons citer les noms que voici; noms si connus et si dignes de l'être: au seizième siècle, Melchior Canus, de Locis Théol. Liv. 10: plus tard, Bossuet, (2) Fénélon, traité de l'existence de Dieu, Huet, quœst. Al. Buffier, traité des premières vérités. Hook, de verâ religione; Bergier, T. 1, p. 19 et suiv, traité de la religion; Bullet; De Bonald, recherches sur les premiers objets de nos connaissances; de Maistre, Soirées de St. Petersburg; Riambourg, Rationalisme et tradition. Ubaghs, Logique, p 222 et suiv.

Ces illustres Chrétiens des temps modernes, n'ont fait que marcher sur les traces d'un ancien philosophe chrétien, plus illustre encore, Saint Thomas d'Aquin. Voici comme il s'explique, dans son ouvrage contre les Gentils, liv. 2, c. 34. "Ce qui est affirmé par tous, ne peut être entièrement faux; car, la fausse opinion est un signe de l'infirmité de l'intelligence; comme le faux jugement qui a pour objet les choses sensibles, est une marque de l'infirmité des sens. Or, toute défectuosité est accidentelle; car elle n'est point voulue par la nature, mais ce qui est accidentel ne saurait être toujours et dans tous. Comme le jugement porté sur les saveurs, s'il est le même pour tous les goûts, ne saurait être faux; ainsi, le jugement par où tous les hommes affirment qu'une chose est véritable, ne peut être erroné." Ce passage est trop remarquable, pour que nous ne citions pas le texte lui-même: "Quod ab omnibus communiter dicitur, impossibile est totaliter esse falsum; falsa enim opinio infirmitas quœdam intellectûs est, sicut et falsum judicium de sensibili proprio ex infirmitate sensûs accidit. Defectus autem per accidens sunt, quia prœter naturœ intentionem; quod autem est per accidens, non potest esse semper et in omnibus: et sicut judicium de saporibus, quod ob omni gustu datur, non potest esse falsum; ita judicium quod ab omnibus de veritate daur, non potest esse erroneum.

Saint Thomas lui-même avait pu s'inspirer de l'enseignement du célèbre Boëce, partisan déclaré de l'autorité humaine en philosophie, voy Melc. Canus, de Locis Théol. liv. 10, c. 4. Origène déjà cité, Tertullien, et d'autres encore dont ce dernier Père fait mention dans son livre du Témoignage de l'âme, avaient frayé la voie à ces deux grands docteurs. Après avoir signalé, dans l'écrit dont nous venons de parler, les inspirations de la conscience universelle relatives à l'unité et aux autres perfections de Dieu, Tertullien ajoute: "Ces témoignages de l'âme sont d'autant plus vrais, qu'ils sont plus simples: d'autant plus simples, qu'ils sont plus vulgaires; d'autant plus vulgaires, qu'ils sont plus communs; d'autant plus communs, qu'ils sont plus naturels; d'autant plus naturels, qu'ils sont plus divins" Et pour donner du témoignage de l'âme une haute estime, il ajoute: La maîtresse, c'est la nature; l'âme, le disciple. Tout ce que celle-là enseigne et tout ce que celle-ci apprend, vient de Dieu qui est le maître de la maîtresse elle-même" Magistra natura, anima discipula: quidquid, aut illa edocuit, aut ista perdidicit, a Deo traditum est; Magistro scilicet ipsius magistrœ" De testim animœ.

Ainsi que nous l'avons remarqué dans la préface de cet opuscule, l'école de M de La Mennais, tout en dépassant le but, a néanmoins rendu un service important. Les travaux de ses représentants les plus distingués ont dévoilé du moins la misère et l'impuissance de l'individualisme; et les hommes impartiaux, présents aux débats, ou qui ont depuis revisé les pièces du procès, n'ont pas manqué de recueillir la portion de vérité que leurs efforts ont mise davantage en lumière.

Aussi généralement, de nos jours, la philosophie chrétienne, dans la lutte qu'il lui faut éternellement soutenir contre toutes les mauvaises philosophies, prend une allure tout autre qu'au dix-septième et au dix-huitième siècle. Elle invoque d'abord et bien haut les notions communes, les croyances générales de l'humanité et se rit de leurs contempteurs.

Telle n'était pas la marche du plus grand nombre des philosophes chrétiens au siècle passé.

---

(1) St. Thom. apud Ubaghs, Metaphys. p. 9.

(2) Homélie, 22 in Epist., ad Rom.— Voir Rohrb. t. 25. p. 225 et défense de la déclaration du clergé de France. Liv. 1, Sect. 1ère.

(1) Sens commun, croyance commune, croyance du genre-humain, sont de tout point synonymes.

On entend aussi par sens commun "la disposition que la nature a mise dans tous les hommes, ou manifestement dans la plupart d'entr'eux, pour leur faire porter, quand ils ont atteint l'usage de la raison, un jugement commun et uniforme, sur des objets différents du sens intime de leur propre perception; jugement qui n'est la conséquence d'aucun principe antérieur."

Exemples de jugements de sens communs: "Il y a d'autres êtres et d'autres hommes que moi au monde"

"Il y a en eux quelque chose qui s'appelle vérité, sagesse, prudence; et c'est quelque chose qui n'est pas purement arbitraire"

"Tous les hommes ne sont pas d'accord à me tromper et à m'en faire accroire" "Ce qui n'est p int intelligence ne saurait produire tous les effets de l'intel igence; ni des parcelles de matières remuées au hasard, former un ouvrage d'un ordre et d'un mouvement réguli r, tel qu'une horloge." Buffier, traité des premières vérités. Chap. 2, Nos. 33 et 34.

humain qui ne soit une vérité indubitable. Je sais bien que l'on va m'opposer aussitôt le grand fait du paganisme et de l'idolâtrie; je répondrai plus tard avec étendue à cette objection, fort sérieuse en apparence. Qu'il me suffise, pour le moment, de faire observer que l'idolâtrie fut le crime et l'erreur, non pas du genre-humain, mais de quelques-uns de ses membres. Le paganisme, en effet, n'apparut sur la terre qu'après le déluge : et depuis bien des siècles on n'en voit plus de traces sur la plus grande partie du globe et la plus éclairée. Or, quand on considère les nombreux articles de la commune croyance des hommes, en logique, en ontologie, en morale, et dans cette partie de la physique accessible à tous, parce qu'elle est à tous nécessaire, on croit pouvoir avec vraisemblance transformer le fait en droit, et dire : Le genre-humain, ou l'universalité morale des hommes de tous les temps et de tous les lieux, ne s'est pas trompé dans la solution identique et constante, donnée par lui à une multitude de questions; le genre-humain était donc infaillible dans cette grande sphère. En effet, quelle raison plausible, autre que l'infaillibilité même, pourrait-on donner des jugements toujours vrais de l'humanité? La réalité de ces jugements immuablement vrais est un fait hors de doute. Il faut l'expliquer. Que l'on propose une explication meilleure que celle qui précède, nous l'adopterons volontiers. En attendant, essayons d'établir notre thèse par des raisonnements d'une autre nature.

Une croyance unanimement admise par les hommes de tous les temps et de tous les lieux, est naturelle à l'homme. Elle fait comme partie intégrante de sa constitution d'être raisonnable. Car, ainsi que nous l'avons remarqué déjà, c'est la constance et l'universalité qui forme le caractère distinctif de ce qui est naturel à un être. Les accidents sont variables et divers chez les différents individus de l'espèce. Seules, les propriétés demeurent invariables et uniformes, comme l'essence dont elles émanent.

D'ailleurs, si on ne veut pas reconnaître que la croyance décrite plus haut soit le produit et comme la voix de la nature humaine, il faudra bien que l'on nous dise ce qu'elle est; d'où elle vient; pourquoi on la rencontre au berceau de l'humanité et partout où l'homme a établi plus tard sa demeure. Or, quelle raison suffisante pourrait-on nous donner de sa constance et de son universalité? Il n'y en a pas d'autre que celle que nous avons assignée.

L'effet ne peut pas être plus grand que sa cause. Donc, à une croyance unanime et uniforme dans tous les temps et dans tous les lieux, il faut trouver une cause toujours permanente et universelle; une cause assez puissante pour vaincre, dans les individus divers, une foule de résistances. Mais, où trouver une cause de cette sorte? Dans les préjugés? Dans les passions? Dans l'éducation? Dans l'ignorance? Je le veux bien, pourvu qu'il se rencontre dans les préjugés, les passions, l'éducation et l'ignorance ces deux grands caractères : constance et universalité, joints à une puissance suffisante à triompher des résistances individuelles qui peuvent et doivent souvent surgir. Mais, qui ne sait que les passions et les préjugés sont divers chez les différents individus humains; bien plus, dans le même individu, selon la diversité des âges et du milieu où il se trouve placé? Qui ne sait pareillement que l'éducation varie selon les temps et les lieux? Elle offre, il est vrai, partout et toujours, quelque chose d'identique, d'immuable. Mais, d'où lui vient ce fond commun? D'où vient que partout et toujours sont enseignées les mêmes vérités? C'est la question première ramenée sous un autre forme. Direz-vous que ce que l'éducation a d'immuable est le produit de la libre activité des instituteurs? Vous n'oseriez. La libre activité des instituteurs engendre dans l'éducation, le multiple et le variable; mais l'unité et l'invariable ne viennent pas d'elle variable et multiple; autrement, l'effet serait plus grand que la cause.

L'ignorance ne saurait non plus évidemment expliquer les croyances universelles, ou fournir la raison de leur existence. L'ignorance a des limites dans le temps et l'espace; l'ignorance n'est pas uniforme. Ce que l'un ignore, l'autre le sait; l'ignorance est vaincue souvent et en beaucoup de lieux; mais on a beau retrécir son domaine, les croyances générales subsistent toujours aussi puissantes.

La coutume peut-être? Mais, la coutume, d'ailleurs diverse et variable, est un simple fait et rien de plus. Avant de présenter la coutume comme la raison suffisante des croyances universelles, il faut l'expliquer elle-même et chercher sa raison suffisante. Or, on n'aura pas à pousser fort loin ses investigations pour reconnaître ce que voici, savoir : que proposer la coutume et l'éducation comme moyens d'expliquer les croyances générales, sur ce fondement qu'il y a dans l'éducation et la coutume, aussi bien que dans les croyances universelles, quelque chose d'uniforme et d'invariable, c'est confondre misérablement l'effet avec la cause; c'est donner pour raison suffisante de l'existence de la cause, l'existence de l'effet lui-même. Ridicule paralogisme, où l'on tombe plus d'une fois néanmoins, manque d'attention.

Pour mettre plus en lumière les généralités qui précèdent, descendons à un cas particulier. Prenons pour exemple, parmi les mille croyances universelles, la foi en Dieu, et pour elle, montrons expressément sa certitude absolue, immuablement fondée sur l'accord unanime de l'universalité des hommes dans tous les temps et dans tous les lieux.

Depuis la première apparition de l'homme sur la terre jusqu'à nos jours, dans tous les lieux du monde, tout être humain qui a la conscience de lui-même a confessé l'existence de Dieu. La masse des grands hommes dont les travaux ont reculé de siècle en siècle les bornes de la science, et la masse beaucoup plus compacte du vulgaire et des ignorants, y compris ceux-là même qui semblent n'avoir conservé d'humain que la figure et le langage, proclament avec la même énergie de foi et de conviction, l'existence de l'être suprême. Jamais, dans toute la suite des âges, au milieu des révolutions, des ruines de toutes sortes, on ne l'a vu défaillir. Le temps qui emporte tout dans sa course, les individus et les peuples, les villes et les royaumes, n'a pu l'entamer; elle est demeurée inébranlable et intacte.

Et pourtant l'objet de cette foi est un joug pesant, un lourd fardeau. La foi en Dieu doit influer sur toute la conduite de la vie; elle exige, elle a partout exigé de pénibles sacrifices. Les passions qui pullulent dans le cœur de l'homme, ne sauraient avoir de sympathie pour une croyance de cette nature, car le dogme de l'existence de Dieu exerce sur elle la domination et l'empire. Qu'elles tentent de regimber, qu'elles refusent

de se ranger sous sa loi ; il invoque, pour les contraindre à plier, un avenir formidable dont la vue saisirait d'épouvante les plus intrépides, s'ils ne détournaient la tête. Comment les hommes n'ont-ils pas rejeté bien loin une pareille croyance, au cas surtout où elle serait fondée sur le mensonge ? Divers particuliers en différent temps, leur en ont donné l'exemple, en proclamant l'athéisme au sein de la société. Mais, loin d'entrer dans cette large voie de négation ouverte devant lui, le genre humain n'a eu que de l'horreur pour les apôtres de la nouvelle doctrine ; partout l'ignominie a flétri leur front ; partout on les a regardés comme une sorte de scories de l'humanité.

Or, l'existence de Dieu n'est pas une de ces questions difficiles et ardues, accessibles seulement à un très-petit nombre de spécialités ; c'est la question populaire par excellence. Pour en demeurer convaincu, il suffit de considérer qu'elle a été posée dans tous les temps et dans tous les lieux, par tous les hommes, savants et ignorants, et par eux résolue ; que les termes et les conditions de ce problême sont à la portée des plus humbles intelligences, comme chacun pourra aisément l'expérimenter.

Comment ne pas reconnaître, dans cet accord et les circonstances qui l'accompagnent, la voix puissante de la nature dont l'enseignement, toujours uniforme, a su vaincre ici tous les obstacles et illuminer les plus épaisses ténèbres ?

Il me serait facile de proposer pour les diverses croyances générales les plus importantes, une argumentation spéciale analogue ; mais, il vaut mieux généraliser et présenter au lecteur un nouvel ordre de preuves.

1o. La vérité est primitive, en soi d'abord, car elle est Dieu même et Dieu est la vérité. (1) La vérité est primitive aussi dans l'homme ou l'humanité. Je sais bien qu'au mépris des traditions universelles et de la raison, des théoriciens modernes ont imaginé pour l'être humain, à l'origine des choses, un état d'abrutissement complet : mais, de pareilles idées, lors même que rien n'en établirait positivement la fausseté, devraient, pour être admises, se présenter renforcées de preuves irrécusables. Vainement on les demanderait ces preuves, aux auteurs du système dont nous parlons. Ils n'ont produit en sa faveur que des assertions gratuites. C'est pourquoi, sans nous arrêter à discuter une hypothèse sans valeur, nous affirmons sur l'autorité de la mémoire du genre-humain, lequel vraisemblablement doit savoir de son état primordial quelque chose d'aussi probable que ce que nous en débitent certains spéculateurs modernes, qui croient faire plus sagement d'accommoder les faits à leurs théories, que leur théories aux faits eux-mêmes ; nous affirmons sur l'autorité de toute raison qui confessse Dieu et ses divins attributs, que l'homme sorti des mains du Créateur, a été par lui introduit dans le monde intellectuel, où jamais il n'eut pénétré par lui-même et sans une illumination étrangère. Comment, en effet, sans ce secours, sa puissance intellective aurait-elle pu entrer en acte ? D'où lui serait venu le langage, instrument nécessaire, sorte d'organe indispensable de la *pensée*, dans notre état présent du moins, ainsi que chacun pourra s'en convaincre par la réflexion attentive sur soi-même, par la méditation profonde du mutisme, phénomène si intéressant, et par l'examen des savantes recherches d'un penseur moderne dont la religion et la philosophie s'honorent à juste titre ? (1)

(1) Ego sum veritas. St. Jean.

Donc, à l'origine, Dieu s'est fait instituteur de l'homme.

Le rationalisme éclectique, lui-même, en convient ; et il ne craint pas d'admettre aux premiers jours une révélation selon lui, véritable. Non qu'il confesse que Dieu a pris " visage et corps, voix et langage ; tout ce qui s'est dit en ce genre est, à son sens au moins, figure sainte et poésie."

Mais enfin, il y a eu révélation, et si l'infini ne s'est pas manifesté à l'homme immédiatement, " il s'est montré à lui sous le voile de la créature ; il s'est révélé en prêtant aux objets une singulière propriété de s'expliquer. D'où il suit qu'à l'origine, et avant le travail de la réflexion, tout est vrai dans les conceptions de l'intelligence humaine." (2)

La vérité est donc primitive en soi et dans l'humanité, et l'erreur est moins ancienne que l'homme. Qui pourrait en douter et croire que le premier acte ou les premiers actes de la plus parfaite nature sortie de la main du créateur, pour gouverner le monde, a été un acte défectueux et en opposition avec les lois de son être ?

Au commencement et avant que la grande prévarication eût altéré l'ouvrage de Dieu, tout y était parfait et digne de l'ouvrier suprême. (3) Comment donc s'imaginer que l'homme fût dès lors livré en proie à l'erreur ?

2o La vérité est toujours et partout identiquement la même. Le temps et l'espace ne peuvent rien sur elle. La vérité était hier, elle est aujourd'hui, elle sera à jamais. Semblablement, la vérité ne connait pas la limite du lieu. Ce qui est vrai, est vrai partout et partout le même. Voilà ce qu'est en soi la vérité : primitive, immuable. Pure privation, l'erreur n'est rien en soi. On ne peut donc pas dire qu'elle est en soi universelle, immuable, et primitive.

L'erreur ne saurait se rencontrer que dans les actes de la nature intelligente finie. C'est un défaut, un vice de caractère, provenant de la violation de quelque loi de l'intelligence. Or, une violation de cette sorte est un produit de la libre activité. Donc, elle est variable et diverse, selon les différents individus, selon la diversité des temps, des lieux et d'une multitude d'autres circonstances. Donc aussi, l'erreur qui en émane doit être variable et diverse. Par conséquent, non-seulement l'erreur n est point en soi universeille, immuable et primitive, mais encore, elle ne saurait l'être dans la nature humaine.

L'erreur est une maladie de l'intelligence, donc elle est quelque chose d'anormal. Or, on ne peut pas dire qu'une défectuosité pareille ait été toujours et partout inhérente à l'esprit humain, bien moins qu'elle y ait été toujours et partout identiquement la même. Tout ce qui ne résulte pas de la nature d'un être, à plus forte raison, ce qui est contraire à sa nature, est accidentel à cet être, et ne saurait se rencontrer en lui toujours et partout.

(1) De Bonald. Recherches philosophiques.

(2) Damiron. Essai sur l'histoire de la philosophie en France au 19ème siècle.

(3) " Viditque Deus cuncta quœ fecerat, et erant valde bona." Genèse.

L'intelligence fut produite pour connaître la vérité. Il y a par suite, proportion, harmonie parfaite entre la vérité et la puissance intellective. C'est pourquoi l'on conçoit sans peine que l'intelligence humaine puisse s'attacher toujours et partout à certaines vérités.

D'où il faut conclure que, tout en reconnaissant d'une part que différentes vérités peuvent n'apparaître qu'en de certains temps et en de certains lieux. l'on doit tenir pour indubitable, d'autre part, qu'une croyance qui s'est emparée de l'humanité à son berceau, et l'a partout suivie dans la suite des âges, a la vérité pour objet. S'il en était autrement, où serait la Providence divine qui éclaire tout homme venant au monde? Soleil des esprits, le Verbe, lumière, n'a pas laissé l'erreur se parer des couleurs de la vérité, au point de tromper le genre humain tout entier. Celui dont la main forme le tissu brillant du lys, qui donne aux oiseaux leur nourriture et compte jusqu'aux cheveux de l'homme, ne l'aura certainement point livré aux malignes influences de causes ennemies, pour en faire l'éternel jouet de l'erreur.

Un véritable théiste ne saurait donc soutenir qu'une croyance primitive, toujours et partout la même, est une croyance erronnée.

Enfin, je dirai à l'individualiste: La raison d'un homme aussi capable que vous, étant avec votre raison propre d'une égale valeur, si vous n'avez pas certains motifs de suspecter son témoignage, dans le cas particulier, vous devez lui accorder autant de confiance qu'à la vôtre. Et cette confiance ira croissant, à me ure que le nombre des raisons égales augmentera. Que si ce nombre est celui-là même de toutes les raisons individuelles qui ont paru sur la terre jusqu'à ce jour, le moyen de ne pas adhérer avec une entière certitude à leur enseignement commun? Si cette masse énorme de témoignages ne peut produire en vous la conviction, comment la demander, cette conviction, à un témoignage unique de la même nature? Ce serait folie; et si vous refusez de croire aux affirmations de la raison générale, le parti, pour vous, le plus sage, c'est le scepticisme, tombeau de l'intelligence.

Par l'énoncé même de la proposition que nous croyons avoir suffisamment établie, l'on voit dans quelles limites nous soutenons l'infaillibilité de la croyance du genre humain.

Nous demandons d'abord, et je prie le lecteur de ne pas l'oublier, nous demandons que cette croyance soit une croyance réelle, et non pas un simple état d'ignorance; ensuite, nous demandons qu'elle soit vraiment la croyance du genre humain; nous voulons, en conséquence, qu'elle ait subsisté universelle dans tous les temps; qu'elle soit primitive, toujours et partout la même.

Enfin, quelques-uns vont jusqu'à vouloir, pour que son autorité demeure inébranlable, que la nature matérielle ne puisse fournir la raison suffisante de sa constance et de son universalité: non pas qu'il leur paraisse que l'observation extérieure, primitive, universelle et constante soit jamais en défaut, mais parce que, leur semble-t-il, il serait possible, *peut-être*, qu'un phénomène réel, primitif, constant et universel ait donné lieu à quelqu'induction erronée, primitive, constante et universelle. Nous ne discuterons pas une exigence de cette nature; nous dirons seulement que nous sommes grandement portés à croire que l'existence du phénomène supposé, produirait plutôt, dans le genre humain, un état d'ignorance général, qu'une persuasion commune, erronée. (1) La raison des conditions par nous exigées est facile à comprendre. En effet, 1o. que la croyance générale doive être, pour faire autorité, une persuasion réelle, et non point une ignorance commune, cela est évident. L'ignorance du genre humain ne saurait prouver ni la vérité ni la fausseté de l'inconnu;

2o. Si la croyance qu'on invoque n'était pas primitive, toujours et partout la même, on ne pourrait la regarder comme l'inspiration de la nature, immuable et universelle. Non pas, encore une fois, que la primitivité d'une croyance soit un caractère obligé de sa vérité. L'esprit humain va se développant et découvre des vérités nouvelles; mais ces vérités que la nature n'a point inspiré d'abord et que le grand maître de l'humanité ne lui a pas enseignées dès l'origine, n'obtiennent pas d'ordinaire une universalité suffisante dans le temps et l'espace, pour produire sans discussion un parfait assentiment.

C'est surtout de la soumission à l'autorité du genre humain que la philosophie peut tirer de grands avantages. Voilà pourquoi nous nous sommes attachés à l'établir solidement. La philosophie pourra trouver aussi une utilité considérable à montrer du respect et de la déférence pour l'autorité existant à des degrés inférieurs; nous allons donc parcourir successivement ces degrés divers.

Autorité de l'unanimité des hommes spéciaux dans certaine partie du domaine de la science.

Elle est grandement respectable, et pour s'élever contre elle il faut avoir de puissants motifs, des raisons bien convaincantes (2). Je dis plus: à ce deuxième degré, l'autorité humaine peut devenir infaillible. Il en sera ainsi quand il s'agira de questions à la portée de tous et que chacun avait intérêt à bien résoudre. Il en sera ainsi dans les questions qui ont pour objet l'observation extérieure et les sciences exactes. Qui voudrait révoquer en doute le témoignage uniforme, par exemple, des médecins, des physiciens de tous les temps et de tous les lieux, touchant certaines observations par eux faites constamment et universellement; touchant certaines inductions reconnues par tous comme fort simples et manifestes? Qui pourrait ne pas regarder comme indubitables les règles des arts libéraux et des arts mécaniques, toujours et partout admises par les maîtres divers? Quel homme, étranger aux sciences mathématiques, n'admettrait pas comme certains des théorèmes qu'on lui dirait très-peu compliqués, et toujours admis et démontrés par tous ceux qui cultivent cette partie de la science?

Donc, l'unanime consentement de tous les individus d'une spécialité scientifique et artistique peut devenir, en de certains cas, très-nombreux, un témoignage irréfragable du vrai, et commander, par conséquent, une soumission entière. (3)

(1) Une erreur primitive, universelle et constante, nous paraîtra toujours pour plusieurs raisons signalées plus haut, inadmissible dans une partie quelconque du domaine de la connaissance.

(2) La théologie le reconnaît formellement dans sa sphère, puisqu'elle enseigne qu'on ne peut, sans témérité, combattre le sentiment unanime des docteurs sur un point non encore décidé par l'Eglise.

(3) Melchior Canus. Neuvième lieu théologique

Mais si, au lieu d'être unanimes, les maîtres sont divisés entr'eux, quelle sera l'autorité du plus grand nombre ?

Ou bien, il s'agit de questions ardues, auxquelles peu d'esprits peuvent atteindre ; ou bien d'objets accessibles aux intelligences ordinaires versées dans les matières dont ils font partie.

Dans le premier cas, on doit plutôt peser les suffrages que les compter ; et l'autorité du petit nombre pourrait fort bien prévaloir sur celle du plus grand. Cela est manifeste, puisque, ensuite de l'hypothèse, l'objet du litige n'est accessible qu'au moindre nombre, il est possible que ceux qui ont bien vu se trouvent dans cette catégorie.

Mais, si la question est à la portée des esprits ordinaires, et que quelqu'une des solutions proposées ait toujours et partout, depuis l'ouverture des débats, réuni une imposante majorité, l'autorité du plus grand nombre sera fort respectable ; et, avant de s'engager dans le camp opposé, il faudra réfléchir longuement et ne faire une pareille démarche que pour de bien solides motifs. J'excepte le cas où l'existence de la majorité pourrait trouver sa raison suffisante dans le culte de quelqu'une des *idoles* du fameux chancelier d'Angleterre, F. Bacon, c'est-à-dire dans les intérêts de préjugés et de passions, dans l'esprit de corps et de nationalité.

Or, une origine de cette sorte peut souvent être assignée, à juste titre, à ce qu'on appelle opinion dominante, ou bien, en d'autres termes, à une opinion qui réunit actuellement le plus grand nombre de suffrages. En pareille conjoncture, le philosophe conservera toute son indépendance : il n'aura pas égard à l'autorité du grand nombre. Il en sera de même alors qu'il verra que, dans la suite des âges, la majorité s'est rangée tantôt d'un côté et tantôt d'un autre.

En ce qui concerne l'autorité d'un petit nombre d'individus, l'on voit sans peine que, quelle que soit l'excellence de leur mérite, ils ne sauraient imposer la croyance. Ces hommes ont pu faillir. Toutefois, en général, il faut prendre leur sentiment en grande considération, surtout si, à la profondeur du génie, ils joignent la solidité de la vertu : (1) la vertu, en effet, produit ce merveilleux résultat, que toutes choses égales d'ailleurs, ceux qui la cultivent sont beaucoup plus à même de découvrir le vrai, particulièrement dans les questions morales.

Les égards dus à un petit nombre de grands hommes nous sont inspirés par la nature elle-même. Qui n'a pas, en effet, éprouvé du respect pour les noms illustres ? Quel philosophe, quel savant n'est pas bien aise de mettre ses idées sous leur patronage ? Quel théologien ne s'est pas félicité de rencontrer dans St. Thomas une opinion par lui préconçue ? Quel philosophe n'a pas retrouvé avec bonheur ses idées dans Platon ? Quel astronome ne se réjouit pas de voir ses théories en harmonie avec celle de Newton et de Keppler ?

Une partie des raisons employées pour établir l'autorité du genre humain militent aussi, quoique bien plus faiblement, en faveur de quelques esprits distingués. Je dois me dire : La raison de chacun de ces hommes est égale, et peut-être bien supérieure à la mienne, par conséquent, la raison de tous ces hommes, ou si on l'aime mieux, toutes les raisons de ces hommes divers, d'accord sur un même point, ont une puissance de conviction bien autre que celle de mon sens individuel.

Ainsi que nous l'avons fait observer en traitant de l'opinion du plus grand nombre, de même, et à plus fortes raison, doit on le remarquer ici : le sentiment de quelques esprits distingués devrait être regardé comme non avenu, si on lui découvrait une origine favorable à l'erreur.

Résumons brièvement tout ce qui précède.

Proclamée hautement dans l'antiquité et dans les temps modernes, par une foule d'esprits supérieurs, pratiquement reconnue par tous les hommes de tous les âges et de tous les lieux, l'autorité du sens commun de l'humanité s'établit encore très-solidement par voie de raisonnement direct.

Le sens commun ou la croyance primitive, constante et universelle du genre humain ne faillit jamais. N'avons-nous pas le droit d'en conclure qu'une croyance de cette sorte est infaillible ? Le sens commun, ou la croyance primitive, constante et universelle de l'humanité est le produit ou l'inspiration de notre nature raisonnable. Comment supposer qu'elle puisse jamais être erronée ? La primitivité, la constance et l'universalité, caractères du sens commun, ne sauraient convenir à l'erreur variable et locale et essentiellement postérieure à la vérité.

(La suite au prochain numéro.)

(1) " Quorum aut ingenio aut virtute animus excellit, eos arbitramur, quia naturâ optimâ sunt, cernere naturæ vim maximè." Cicero, Tuscul, 1, 15.

Consécration de S. G. Mgr. Ch. Larocque, Evêque de St. Hyacinthe.

Le monde a ses fêtes et ses solennités émouvantes ; mais avec tout son luxe, ses splendeurs et l'appel qu'il fait aux inclinations les plus fortes de l'homme, il ne peut rien offrir de comparable aux délicieuses et splendides solennités de l'Eglise.

Là Dieu est en communication intime avec les âmes, elles entendent ses accents vifs et pénétrants, mais de plus les splendeurs pieuses qu'elles contemplent, si grandes qu'elles soient, sont encore surpassées par l'idée et la pensée de tout ce qu'elles représentent.

Voilà ce qui constitue leur charme, leur attrait, et ce qui les rend réellement supérieures à tout ce que la terre peut rêver et accomplir de plus grand.

Or, parmi les belles pompes de la religion, il n'en est pas de plus grandes que celles qui entourent et accompagnent la consécration et l'intronisation des Princes de l'Eglise, et voilà ce que nous avons pu contempler dans la consécration de Sa Grandeur Mgr. Ch. Larocque, avec un concours de circonstances qui ont encore puissamment contribué à en relever l'importance.

La réunion d'un grand nombre de Prélats et de membres du Clergé, les qualités personnelles et les mérites si appréciés de celui qui était l'objet de l'auguste cérémonie, les sentiments de respect et d'attachement qu'il a conquis au milieu des populations qui assistaient à cette belle fête, étaient autant de motifs qui ont rendu l'impression profonde, et qui en perpétueront à jamais le souvenir parmi nous.

Nous allons en donner une idée, en reproduisant aussi complètement que possible l'excellent compte rendu qui en a été publié dans le *Courrier de St. Hyacinthe :*

" Neuf évêques se trouvaient présents : Mgr. Baillar-

geon, évêque de Tloa, et administrateur de l'archidiocèse de Québec; Mgr. Bourget, évêque de Montréal; Mgr. Guigues, évêque d'Ottawa; Mgr. Taché, évêque de St. Boniface; Mgr. Farrell, évêque de Hamilton; Mgr. de Goesbriand, évêque de Burlington, dans les Etats-Unis; Mgr. Pinsoneault, évêque de Sandwich; Mgr. Horan, évêque de Kingston; Mgr. Linch, évêque de Toronto.

Près de 200 prêtres et ecclésiastiques y assistaient aussi.

Parmi les laïques, on remarquait l'hon. G. E. Cartier, proc. gén. du Bas-Canada; M. C. J. Brydges, directeur de la compagnie du Grand Tronc; la députation de St. Hyacinthe, les autorités de la ville de St. Jean, les frères de l'Elu, avec sa pieuse mère qui recueillait en ce moment une si belle récompense de ses mérites et de ses vertus.

" Nous allons maintenant essayer de retracer les cérémonies qui accompagnent le sacre d'un Evêque. Nous suivrons l'ordre du Pontifical Romain. Mais avant, il importe de faire connaître certaines dispositions préliminaires.

Il doit y avoir deux autels de préparés dans le chœur de l'église où se fait la consécration: l'un plus grand pour le Consécrateur, et l'autre moins grand pour l'élu.

On place sur le grand autel un crucifix, et au moins quatre chandeliers. Au bas des degrés, on a le soin d'étendre des tapis. Non loin de l'autel, on prépare une crédence pour le consécrateur, sur laquelle sont une nappe et deux chandeliers, un vase pour le lavement des mains, le Calice et le St Chrême.

Les sacristains doivent aussi préparer le *faldistorium* ou siége pour le prélat consécrateur. Trois autres siéges, l'un pour l'élu, et les deux autres pour les évêques dont le consécrateur doit être assisté, sont placés devant l'autel.

L'autel latéral, qui doit être distinct du grand, est orné d'une croix et de deux chandeliers dont les cierges doivent peser chacun une livre. Il porte aussi le Missel, le Pontifical, et tous les ornements pontificaux, de couleur blanche. Sur la crédence de l'autel latéral sont placés huit serviettes, deux pains, l'un en argent et l'autre doré, ainsi que deux barils de vin qui doivent servir comme offrande.

Le prélat revêt, dans le chœur, les ornements pontificaux dont nous donnons ici l'énumération et la signification.

D'abord, les *Sandales*. La chaussure que l'Evêque prend à l'église était la chaussure de distinction des prêtres et des sénateurs romains; c'est pourquoi l'église l'a donnée à ses pontifes, qui ne doivent la porter que dans la célébration des Saints Mystères. Elle signifie que les évêques sont les successeurs des Apôtres, ces grands missionaires qui parcoururent le monde pour annoncer l'Evangile.

L'*Amict*, c'est un voile blanc que l'officiant passe sur sa tête et dont il se couvre les épaules. Il rappelle la modestie des paroles et le soin que nous devons avoir de retrancher toute conversation inutile lorsque nous sommes à l'église.

L'*Aube* est une tunique blanche, large, et qui descend jusqu'aux pieds; elle est le symbole de la pureté que le prêtre doit apporter à l'autel, et les fidèles au saint sacrifice.

Le *Cordon* est une ceinture destinée à retenir l'aube: Il rappelle les liens dont le Sauveur fut chargé dans sa passion, ainsi que le détachement de la vie sensuelle.

La *Croix Pastorale* est une croix que les évêques portent sur leur poitrine, et qui rappelle l'antique usage où étaient tous les premiers chrétiens de porter une croix suspendue à leur cou.

L'*Etole* est un ornement que le célébrant passe autour de son cou, et qu'il croise sur sa poitrine: elle est le symbole de sa dignité et de sa puissance, et nous dit le respect que nous devons aux ministres des autels.

La *Tunique* et la *Dalmatique* sont des ornements propres aux sous-diacres et aux diacres; l'évêque les prend pour marquer qu'il est revêtu de la plénitude du sacerdoce. C'était le vêtement ordinaire des serviteurs chez les Romains: il prêche l'humilité à ceux qui le portent, et, en le donnant à ses ministres l'Eglise a conservé un souvenir de la plus haute antiquité.

Les *Gants* dont l'Evêque se sert quand il pontifie signifient la bénédiction qu'il vient solliciter de Dieu, et la pureté avec laquelle il s'approche de l'autel.

La *Chasuble* est un manteau ouvert sur les côtés: elle signifie la charité qui doit animer nos œuvres et nos prières.

La *Mitre* est un ornement dont l'origine remonte jusqu'à l'ancienne loi, et qui signifie la royauté du Sacerdoce: les deux bandes qui retombent sur les épaules marquent l'Ancien et le Nouveau Testament, dont l'évêque doit avoir une parfaite connaissance.

L'*Anneau Pontifical* est un des insignes les plus essentiels de la dignité et de la juridiction épiscopales. Il doit être d'or et orné d'une pierre précieuse.

L'anneau est le signe de l'alliance que l'évêque contracte avec l'Eglise, dans son ordination.

La *Crosse* est le sceptre de l'évêque, c'est-à-dire, la houlette du berger; elle lui rappelle qu'il doit veiller sur tout le troupeau.

La *Manipule* est un ornement que le Pontife porte au bras gauche, et qui indique le travail des bonnes œuvres, et la récompense qui l'attend.

Le *Grémial* est un voile qu'on place sur les genoux de l'évêque, lorsqu'il est assis, pendant la messe pontificale, afin de préserver ses ornements.

L'Eglise a donné des vêtements particuliers à ses ministres, afin d'inspirer plus de respect pour la religion et surtout pour le saint sacrifice; et afin de nous rappeler les dispositions avec lesquelles nous devons y assister.

Quand tout fut prêt, que chacun eut pris la place qu'il devait occuper, un des évêques assistants, s'adressant au prélat consécrateur, lui exprima le désir de l'Eglise de voir revêtu de la dignité épiscopale le prêtre qui se trouvait présent à ses côtés.

Le prélat demanda alors s'il avait reçu ses Bulles, et sur la réponse affirmative de l'évêque assistant, il en ordonna la lecture. Quand cette lecture fut terminée, le prélat répondit *Deo Gratias*.

Il fit ensuite prêter le serment à l'élu, en latin. Après le serment vient l'examen et l'interrogatoire auxquels répond celui qui doit être consacré.

Le consécrateur dit alors: Que le Seigneur augmente cette foi en vous, et qu'il vous conduise à la véritable et éternelle béatitude, très cher Frère en Jésus-Christ.

Et tous repondent: Amen.

Le consécrateur et le consacré célébrèrent alors la messe jusqu'à l'*Alleluia*.

C'est à cette partie de l'office que le Révd. Messire Désaulniers monta en chaire, et d'une voix émue, dit aux fidèles qui se pressaient dans l'enceinte sacrée, pourquoi il paraissait devant eux, fit connaître la nature de l'Épiscopat, la sublimité de ses fonctions, et le respect que nous devons lui témoigner.

Nous donnons ici ce sermon tel que nous le trouvons dans la *Minerve*, c'est un chef-d'œuvre de doctrine et d'éloquence.

Le prédicateur prit pour texte de son discours ces paroles de St. Jean, chap. XX, V. 21 :

Sicut misit me pater et ego mitto vos : De même que mon père m'a envoyé, ainsi je vous envoie. Puis, jetant un regard sur l'église et sur l'assemblée, il s'exprima à peu près en ces termes :

" Elle est grandiose, elle est sublime la pompe que l'on voit en ce jour se déployer sous nos regards avides ! Quel est donc, M. F., l'événement qui rassemble en votre ville naissante tant d'illustres pontifes des diverses églises de l'Amérique Britannique ? Pourquoi ce clergé nombreux arrivé de toutes les parties de la province, et encombrant toutes les avenues du sanctuaire ? Pourquoi, à l'entrée de ce sanctuaire, voyons-nous des conseillers de Sa Majesté, des ministres du gouvernement, que leurs occupations sembleraient retenir en ce moment dans la capitale ? Pourquoi cette foule pressée qui cherche à se placer dans cette vaste enceinte ? Pourquoi, après six mois à peine écoulés, me revoyez-vous en cette chaire pour vous annoncer de nouveau la parole de Dieu ? Est-ce que je viendrais encore vous annoncer la grande nouvelle d'un Jubilé ? Non, M. F., il n'est pas question d'un Jubilé, mais d'un événement qui, comme ce Jubilé, et avec plus de raison, est une cause universelle de joie et d'allégresse, *Jubilate Deo omnis terra*, m'écrirai-je avec le roi-prophète, réjouis-toi ô terre de St. Jean, car celui qui depuis au-delà de 20 ans t'ouvre de gras pâturages, et fait fructifier le bon grain dans les champs fertiles, est l'élu du Seigneur et devient en ce jour un des princes de l'église. Jésus-Christ lui fait entendre ces paroles puissantes qu'il adressait après sa résurrection au collége apostolique : *Sicut misit me pater et ego mitto vos.* Celui que vous aimez, M. F., devient un des successeurs des Apôtres, successeur de ces hommes qui, revêtus de l'autorité de J. C., étaient destinés à continuer sur la terre la mission de Verbe Divin Incarné.

Et toi, ô terre de St. Hyacinthe, pousse aussi vers le ciel ton cri de joie. *Jubilate Deo omnis terra ;* l'enfant choisi que la Divine Providence avait voulu confier à tes soins, et qui, depuis de longues années, vivait loin de toi, revient aujourd'hui pour te rendre au centuple ce que tu lui avais donné. Oui, il revient à toi, mûri par l'expérience et chargé des fruits et des mérites d'un long apostolat. Tel est le vaisseau qui à sa sortie du port n'offre aux yeux que la fraîcheur de sa construction nouvelle et qui, après des voyages de long cours, revient tout pavoisé comme dans un jour de fête et chargé des richesses de l'Orient.

Le mot de l'Evangile est encore une fois véritable : *Tristitia vestra vertetur in gaudium.* Le Pasteur bien-aimé qui naguères faisait sa joie et qui, peu de temps après, succombant sous le poids des infirmités causa des justes pleurs, se voit aujourd'hui remplacé par un Pontife selon son cœur, comme selon le cœur de Dieu ; ses vœux sont exaucés, sa prière écoutée : le vicaire de Dieu sur la terre appréciant les heureuses qualités de celui que vous avez le bonheur d'avoir pour Pasteur, l'a élevé à la dignité sublime de l'Episcopat. Telle est, M. F., la cause de la fête inusitée dont vous voyez se développer au milieu de vous les saintes splendeurs. Votre illustre Pasteur, voulant avant son départ donner à ses chers paroissiens un témoignage de son amour, vous a rendus les heureux spectateurs de l'action par laquelle l'Eglise vient incarner de nouveau, dans la nature humaine, les vertus et l'autorité de son divin Fondateur.

Mon devoir en cette solennelle circonstance est d'attirer votre attention sur l'enseignement que doit donner aux fidèles la consécration d'un évêque, enseignement qui doit avoir pour effet d'éclairer votre foi en l'Eglise catholique et de vous attacher à cette Eglise d'un amour inaltérable.

Puis, divisant son discours, l'orateur annonce qu'il traitera, d'abord, de la nature du pouvoir épiscopal, et, en second lieu, des fonctions augustes de l'évêque, et particulièrement des deux qui regardent immédiatement les fidèles, c'est-à-dire de la prière et du ministère de la parole ; puis il donnera sous forme de déduction les devoir des fidèles à l'égard de ces princes de l'Eglise. Et il se demande : Qu'est-ce qu'un évêque ? Pour donner à cette question une réponse convenable et adéquate, il faut, dit-il, saisir dans toute son étendue l'œuvre de la rédemption. La rédemption n'est pas seulement l'immolation de Jésus-Christ sur le calvaire, mais c'est, de plus, la sanctificatioa du pécheur ; plus que cela, c'est la transformation de la vie naturelle de chaque membre de l'Eglise en une vie surnaturelle et divine. La rédemption ainsi envisagée, et elle ne peut pas l'être autrement, requiert de toute nécessité la permanence ici-bas de l'action divine ; car une action, pour produire son effet, doit atteindre son objet ; mais l'objet est la sanctification du pécheur lui-même, qui ne peut être atteint qu'en autant qu'il sera existant. Donc l'action divine doit subsister tant qu'il y aura des pécheurs à sauver, c'est-à-dire, doit subsister jusqu'à la fin des siècles. D'un autre côté, l'action de Dieu doit être sensible, car l'homme ne peut être atteint, même dans son âme, qu'à la condition d'agir sur ses sens ; selon la doctrine de la plus haute théologie consignée au livre de la Somme de St. Thomas : *Homo per sensibilia inducitur ad intelligibilia* ; ainsi donc il faut la subsistance de l'action de Dieu d'une manière sensible.

Ici, on m'objectera peut-être que Jésus-Christ pouvait bien, avant son ascension, faire tout ce qui était requis pour sauver les hommes, même futurs. A cela je répondrai qu'il ne s'agit pas de savoir si Dieu aurait pu sauver les hommes selon un plan quelconque. Je n'ai ici qu'a constater la volonté de Dieu et non lui substituer un plan différent de celui que lui faisait adopter sa sagesse. Dieu, pour sanctifier le pécheur, veut sa coopération, et conséquemment il faut que le pécheur existe pour pouvoir correspondre à la grâce et laisser opérer dans son âme le Dieu qui agit sur lui par des moyens sensibles.

M'élevant maintenant à considérer cette vérité que Jésus-Christ a cessé d'agir visiblement et sensiblement sur cette terre, il faut de toute nécessité que Jésus-Christ charge quelques hommes de parler à sa place et par son autorité. Alors, on voit qu'il coopère lui-même, le divin Rédempteur, à l'œuvre de son ministre, en lui prêtant son action intérieure et insensible, tandis que le

ministre fournit la partie sensible de cette coopération toute divine: de là découle toute la doctrine des sacrements.

Les sacrements sont nécessaires à l'œuvre de la rédemption et pour la subsistance des sacrements et pour le sacerdoce qui ne finit pas; or, sans Evêque le sacerdoce disparaîtrait de la terre, comme il a disparu de toutes les sociétés hérétiques, car l'Evêque seul possède le Sacerdoce tel qu'il est possédé par J.-C., c'est-à-dire, avec la puissance de le communiquer indéfiniment. L'Evêque seul peut faire un prêtre, et à plus forte raison, seul il peut consacrer un Evêque. Ainsi sans évêque pas de sacerdoce, pas de sacrement, de ces sacrements de pénitence et d'eucharistie dont le premier donne la vie surnaturelle et l'autre la conserve en la perfectionnant. Sans le sacerdoce pas de tabernacle, où J.-C. réside tous les jours au milieu de nous, pas d'autels où il se sacrifie sans cesse pour la rémission de nos péchés, pas de table sainte, où chaque membre de l'Eglise ne fait qu'un avec son Sauveur lui-même, ne fait qu'un avec son Père céleste. Donc pas d'évêque, pas de sacrement, pas de rédemption. Maintenant, je puis vous dire ce que c'est qu'un évêque, en affirmant de lui ce qu'un illustre père de l'Eglise disait du simple chrétien : *alter Christus*, c'est un autre J.-C.

En considérant l'évêque sous ce point de vue, on n'a pas lieu de s'étonner que Constantin, le maître du monde, ait voulu occuper le dernier siége au concile de Nicée. On ne doit pas, non plus, être surpris de voir comme le Grand Théodose courbait volontiers son front puissant sous la main du Saint Evêque Ambroise, acceptant humblement les pénitences que celui-ci jugeait à propos de lui infliger.

Puis, entrant dans la 2me partie, l'orateur exprime que la fonction principale de l'Evêque est de donner le mouvement et la vie à tous les membres du sacerdoce. Il dit quelque chose de l'harmonie admirable de l'Eglise dans sa permanente unité;--unité de gouvernement, unité de doctrine, unité conservée indéfiniment par le pouvoir et la surveillance de l'Evêque qui reste attaché inviolablement à la chaire de St. Pierre. N'ayant pas le temps de donner à cette partie tout le développement convenable, il parle de la prière, comme devoir principal de l'Evêque. Il fait voir la puissance de cette prière sortant des lèvres de celui dont la voix est autorisée au trône de la miséricorde. Puis, en preuve, il cite Moïse requérant, sur le mont Sinaï, de Dieu irrité, le pardon de ceux qui lui ont été confiés. Moïse remporte une victoire sur le Tout-Puissant qui devient suppliant devant sa créature: *Dimitte me, ut accendatur furor meus.* Voyez par là quelle doit être la puissance de l'Evêque priant pour la rémission des péchés du peuple: Moïse était la figure de ceux qui devaient être les ministres de Dieu.

La prière est le seul moyen que le Maître du monde ait mis entre les mains de l'homme pour le rendre participant du gouvernement de la Providence. Et conséquemment la prière, dans la bouche de l'évêque, place celui-ci dans la condition de participateur dans la royauté divine. De là l'orateur développe l'avantage qu'ont les fidèles de pouvoir compter sur les prières des ministres de Dieu.

La seconde fonction, qui est le ministère de la parole, consiste surtout dans la charge qu'a l'évêque de faire subsister la vérité parmi les hommes et de la conserver telle que J.-C. l'a révélée au monde.

Rien de plus nécessaire, dit l'orateur, pour le bonheur du monde, sous tous les rapports, religieux, moral, politique et civil, que de posséder la vérité. Or, cette vérité est déposée dans le corps des évêques, afin qu'elle ne cesse jamais d'éclairer les hommes dans tous les rangs de la société.

De là la nécessité de respecter la voix de l'évêque proclamant la vérité. Ainsi, en conclusion, l'orateur rappelle aux fidèles l'amour, le respect, la vénération dus à l'épiscopat et le devoir pour chaque citoyen, quelque haut placé qu'il soit, de chercher la vérité dans l'enseignement donné par le corps enseignant de l'Eglise.

Puis s'adressant à l'évêque consacré :

" MONSEIGNEUR,—En ce jour, où l'Eglise va placer sur votre front le diadème du Pontificat, je ne dirai pas les dons que Dieu vous a faits, pour manifester la vocation de votre personne à la dignité de l'Episcopat. Inutile de détailler vos titres à cette sublime position, en présence d'un peuple dont, pendant vingt ans, vous avez été le pasteur; ce peuple vous connaît, et vous voyez, Mgr., par les témoignages éclatants qu'il vous donne, jusqu'à quel point vous avez attiré sur vous et sa reconnaissance et sa vénération profondes: *Sapientiam ejus enerrabunt gentes.* Il ne me conviendrait guère, d'ailleurs, d'ajouter mon propre témoignage à celui des augustes Prélats, qui vous ont recommandé à l'attention du Vicaire de Jésus-Christ, d'où est sorti ce concert de louange que vous a dressé aujourd'hui l'Eglise et votre Dieu: *Et laudem ejus annunciabit ecclesia.*

Vous avez souvent admiré la conduite de la divine Providence à votre égard; vous n'avez pas oublié comme elle a envoyé devant vous un ange de la terre qui vous a pris par la main dès vos plus tendres années, afin d'ouvrir votre intelligence à la vérité et votre cœur à la vertu. Sachez-le, Mgr., cette bonté de la Providence qui excite en vous une si vive reconnaissance, ne fait que relever en nous tous, vos diocésains, la haute estime et la vénération profonde que nous sommes heureux d'entretenir envers votre personne sacrée. Le Dieu qui, depuis de longues années, vous préparait à l'Episcopat, ne vous a, sans doute, éloigné du berceau de votre éducation, que pour multiplier, sous vos pas, les variétés des situations, afin de vous rendre plus apte à les commander toutes.

En acceptant, Mgr., le fardeau si lourd de l'Episcopat, vous avez senti votre cœur brûler plus vivement de la charité divine, et dès ce moment, un ardent amour, je le sais, vous unissait à tous vos diocésains. Eh bien! Mgr., cet amour que le St. Esprit fit naître dans votre cœur, nous aimions à vous le rendre, et je sais que je ne serai pas désavoué, en vous l'exprimant en ce jour, comme un juste tribut d'hommage, au nom du clergé et des fidèles de votre diocèse.

Pour vous tous, M. F., qui dans le secret de vos cœurs, offrez à Dieu le sacrifice qui vous est imposé de la part d'un pasteur chéri, pour prix de ce sacrifice, recevez la grâce d'un plus fort attachement à l'Eglise de votre Dieu. Elle seule possède le véritable sacerdoce, elle seule possède l'Episcopat, source du sacerdoce. Elle seule, conséquemment, est la source de notre salut; aimez-la, c'est ce que, dans notre monde chrétien, nous

vous souhaitons avec la bénédiction de Mgr. le Consécrateur.

Après le sermon, l'élu et les évêques assistants se replacèrent devant l'autel, puis le prélat consécrateur y étant monté et s'étant assis sur le *faldistorium*, se tourna vers le consacré, et lui dit : *L'Evêque doit juger, interpréter, consacrer, ordonner, offrir, baptiser et confirmer.*

On chante ici les *Litanies des Saints.* Pendant tout le temps que dure ce chant, l'élu gît la face contre terre à gauche du consécrateur.

Cette touchante cérémonie qui se fait dans toutes les ordinations, ainsi que durant la Semaine Sainte, ne laisse jamais que d'impressionner vivement les fidèles. Elle est en vérité bien propre à émouvoir les cœurs, en nous enseignant combien sont vaines les grandeurs humaines.

On chante ensuite le *Veni Creator* pour appeler les bénédictions du St. Esprit sur l'élu, puis il est oint du Saint Chrême.

Le consécrateur en remettant au consacré le bâton pastoral, l'anneau, l'Evangile et la mitre, prononce des paroles qui sont autant d'enseignements pour le nouvel évêque, qui vient de recevoir le St. Esprit.

A ce moment, éclate la joie de l'Eglise. Elle entonne un cantique d'action grâces.

Les joyeux accents du *Te Deum* résonnent sous la voûte du temple tout étonné de tant de sublimités.

Avec quelle avidité, quel empressement, la foule veut considérer le nouveau prélat qui s'avance majestueusement dans la nef! Avec quelle piété, et quel bonheur on se courbe sur son passage pour recevoir la première bénédiction qu'il donne depuis qu'il a reçu la plénitude du sacerdoce ! Oh ! heureux, mille fois heureux, ceux qui se trouvaient là pour profiter de la grâce attachée à ce premier acte du nouveau Pontife !

LE DINER.

Après la cérémonie du Sacre, Nos Seigneurs les Evêques, le Clergé et quelques Messieurs laïcs invités au diner se rendirent au Couvent des Dames de la Congrégation.

A deux heures et demie une table splendidement préparée par les Dames de la Ville de St. Jean appelait les nombreux invités à venir se délasser des fatigues de la matinée.

A la table des Evêques se trouvaient assis Mgr. de St. Hyacinthe ; à sa droite, Mgr. de Montréal ; l'hon. G. E. Cartier, M. Mignault, Curé de Chambly.

A la fin du dîner, l'Hon. M. Cartier se leva et demanda la permission de proposer la santé du nouvel Evêque de St. Hyacinthe, permission que Mgr. n'exprima pas verbalement, mais que M. Cartier supposa donnée, comme toute l'assemblée le désirait. L'Hon. ministre fut accueilli avec des acclamations unanimes. Il avoua qu'il avait assisté à cette cérémonie magnifique avec des impressions profondes. C'était la première fois qu'il se trouvait au Sacre d'un évêque et jamais il ne lui serait possible d'oublier ces scènes si grandes, si belles, ces cérémonies si solennelles que l'Eglise Catholique déroule aux yeux du public quand il s'agit d'élever un prêtre à la sublime dignité de successeur des apôtres. Il exprima ensuite le bonheur qu'il éprouvait de pouvoir assister au Sacre de son vénérable ami, le Curé de St. Jean. Tout le monde applaudissait à ce choix du Souverain Pontife, parce que tous connaissaient le pieux, savant et modeste *Curé de Campagne* qui devenait Evêque de St. Hyacinthe. Du reste, on comprend qu'il n'avait pas à s'étendre sur la dignité Episcopale, après le discours si plein de *logique*, de *clarté* et de *vérité*, par lequel le Révd. M. Désaulniers avait rehaussé la cérémonie si belle en elle-même. Une chose avait, pendant la cérémonie, produit sur son cœur une impression qui ne s'effacerait jamais. " Vous, Monseigneur, vous étiez sans doute occupé uniquement à prier Dieu afin d'obtenir les secours d'en haut pour vous acquitter dignement des redoutables fonctions dont vous avez été investi. Quant à nous, nous avons remarqué aux portes du sanctuaire et presque sur les degrés une femme profondément émue. La joie fait couler les larmes comme la tristesse. Elle pleurait aussi, mais c'était de bonheur.

" En ce jour, en effet, son fils était élevé à la sublime dignité de Prince de l'Eglise Catholique. Je ne sais si l'on peut répéter les paroles de la Sainte Ecriture prononcées dans une circonstance solennelle, mais il me semble pourtant que les spectateurs de cette joie maternelle auraient pu lui dire : Aujourd'hui vous êtes bénie entre toutes les femmes."

L'Hon. Monsieur Cartier remarqua alors que le terrain qu'il venait de parcourir était toujours glissant pour un laïque, et qu'à cause de cela, il passerait à un autre ordre d'idées plus en harmonie avec ses habitudes d'homme politique, livré à la discussion, et absorbé pour ainsi dire, dans le soin des choses profanes. Néanmoins, il ne fallait pas croire que ces choses profanes dussent être recherchées pour elles-mêmes, puisque tout avait été créé pour servir à la gloire de Dieu. Au reste, ce principe recevait aujourd'hui une application bien agréable puisque une de ces grandes entreprises industrielles qu'on s'accoutume à ne considérer qu'au point de vue matériel, leur avait fourni les moyens d'assister à l'imposante cérémonie du Sacre de Mgr. l'Evêque de St. Hyacinthe : " Aujourd'hui donc, le Grand-Tronc lui-même servait à la gloire de Dieu et réalisait le but auquel, en définitive, doivent tendre les institutions et les entreprises humaines. Il se permettrait d'ajouter une autre circonstance qui contribuerait sans doute à rendre mémorable le jour du Sacre de Mgr. Charles Larocque, comme Evêque de St. Hyacinthe. Pendant la cérémonie, il avait reçu une dépêche lui annonçant que la grande entreprise de la pose du télégraphe transatlantique venait d'être terminée. Ce résultat des recherches et des efforts du génie humain semblait avoir pour but les choses purement profanes, mais il servirait aussi à la propagation de la parole de Dieu ; et il était heureux de cette coïncidence qui ajouterait du relief au souvenir de cette journée déjà si belle en elle-même.

Après quelques autres remarques, l'hon. M. Cartier proposa la santé de Monseigneur Charles Larocque, Evêque de St. Hyacinthe. Cette santé fut reçue avec une triple salve d'applaudissements. M. Cartier, lui-même, avait été fréquemment interrompu par des applaudissements et des bravos qui montraient bien l'appréciation que faisait de ses paroles l'auditoire d'élite qui entendait son discours peu soigné quant à la forme, mais plein d'idées élevées, religieuses, de vues délicates et ingénieuses et de sentiments tout-à-fait dignes de l'illustre homme d'état.

Mgr. de St. Hyacinthe se leva pour répondre. Sa

Grandeur parla avec émotion, et l'éloquence du cœur coula de ses lèvres. Mgr. commença en remerciant M. Cartier des témoignages de sa bienveillance, mais il se plaignit que l'expression de son estime et de sa considération fut trop au-dessus de ses mérites ; c'est à Mgr. Larocque, ajouta-t-il, qu'il faut rapporter tant d'estime ; les éloges ne sont dus qu'à lui. C'est à la faveur de son mérite que j'ai été élevé aujourd'hui à cette dignité. En me nommant évêque, c'est lui qu'on honorait. Le vénérable Prélat est accablé d'une infirmité qui le force au repos. Il demandait un successeur, ou plutôt un coadjuteur, un compagnon, un ami. L'Eglise l'aime, ce digne évêque qui fait toutes ses joies. Elle a voulu lui prouver sa sollicitude en envoyant auprès de lui quelqu'un qui lui serait dévoué, parce qu'il serait son parent, qui prendrait soin de lui comme d'un frère. Ce n'est donc pas mon mérite qui m'a fait élire évêque, c'est ma qualité de parent d'un évêque de mérite. N'est-ce pas, Messeigneurs, que Mgr. Jos. Larocque est un évêque plein d'un mérite immense ? (Oui, oui.)

M. Cartier a eu la délicatesse de faire allusion à ma bonne mère, oh ! je l'aime, ma mère ! Elle m'a tant aimé ! Elle a été si bonne pour moi, depuis le jour où elle m'a donné la vie ! Elle a pris soin de moi, elle s'est imposé tous les sacrifices pour me faire heureux, et je voudrais pouvoir exprimer toute la vivacité de ma reconnaissance filiale, si je le pouvais. M. Cartier a fait une omission qui ne lui serait pas arrivée, s'il s'était mis en communication avec son voisin, avec le vénérable vieillard qui est là, le Rév. M. Mignault. Ma mère m'a donné le jour, mais malgré tous ses efforts, elle n'eut jamais pu réussir à me donner l'éducation. C'est lui, c'est ce bon père, qui m'a recueilli et qui m'a brisé le pain de la pensée ; c'est lui qui m'a fait ce que je suis. Aurai-je jamais des expressions assez chaleureuses pour lui dire combien je l'en remercie ? Oh ! oui, merci, merci, bon père, votre fils n'est pas ingrat.

M. Cartier a fait allusion à l'industrie, comme si l'église n'y portait pas toute l'attention qu'elle mérite. Je me contenterai de faire remarquer que lors de la pose du premier cable en 1858, l'Eglise, croyant en la réalité du succès, fit des prières publiques. A Montréal, Mgr. Bourget fit chanter un *Te Deum*. L'Eglise ne demande pas mieux que de favoriser les développements de l'industrie.

M. Cartier, pardonnez-moi l'hésitation que j'ai mise à vous permettre de parler. Je conserverai toute ma vie le souvenir de mes hésitations et de la manière dont vous m'avez vaincu.

Le Rév. M. Mignault, se levant avec près d'un siècle sur ses cheveux blancs, répondit en deux ou trois mots : " Gloire à vous, bon fils, qui avez toujours été si complaisant pour moi, qui avez tout fait pour me causer du plaisir. En ce moment je me dirai récompensé non pas une fois, mais des milliers de fois, et qu'elle sera heureuse l'Eglise, notre mère commune, si vous êtes aussi bon fils envers elle que vous l'avez été envers moi !

Avant de nous éloigner de St. Jean, continue le *Courrier de St. Hyacinthe*, nous avons un devoir impérieux à remplir.

Nous devons adresser aux citoyens de cette ville et aux organisateurs de la fête, en particulier à M. Hazen, avec qui nous nous sommes trouvé plus en rapport, et dont la gracieuse obligeance nous a endetté, les éloges qu'ils ont mérités par le zèle, le dévouement, la générosité et l'activité dont ils ont fait preuve.

Tous les citoyens et les dames se sont mis a contribution pour cette occasion. Les ornements nécessaires à Sa Grandeur Mgr Larocque lui ont été donnés par ses anciens paroissiens.

La Crosse en or, ouvrage d'un genre nouveau, et l'une des plus riches et des plus précieuses qu'il y ait en Canada, est un présent de M. Jobson. Le Bougeoir, non moins beau, l'accompagnait.

Les frères de Sa Grandeur, MM. Henri, Godefroy et Bazile Larocque, lui ont donné la Croix et la chaîne.

L'Anneau, une paire de gants et de sandales, la tunique, la dalmatique, sont des dons des Dames de St. Vincent de Paul.

Voici l'adresse que ces Dames ont présenté à Sa Grandeur en même temps que leur cadeau :

" MONSEIGNEUR.— Il se rencontre dans la vie des circonstances destinées à accomplir des changements profonds, changements auxquels on n'était pas préparé, et qu'il fait toujours peine de subir. Accoutumées à voir en vous, Monseigneur, un de ces hommes appelés du Ciel, pour y conduire les âmes, à travers les déceptions multiples d'ici-bas ; instruites par les paroles abondantes en sagesse qui coulaient de vos lèvres sacerdotales ; guidées par vos enseignements dans les voies de la piété et de l'amour, nous reconnaissons avec plus de force le prix des suaves consolations versées de votre cœur dans les nôtres.

Votre existence au milieu de nous a été remplie des œuvres de cette charité immense qui distingua toujours les vrais hommes de Dieu et de l'Eglise.

" Ah ! pourquoi le Ciel a-t-il parlé pour nous ravir le pasteur qu'inspirait le feu sacré dans la direction de cette société de St. Vincent de Paul, que lui-même avait établie dans cette ville ? Toute une vie de reconnaissance pourrait-elle être un léger tribu à tant de générosité et de zèle, à la piété hautement reconnue dont les exemples éclatèrent mille fois parmi nous. L'airain et le marbre transmettent aux âges la mémoire des bienfaiteurs de l'humanité, la vôtre sera gardée dans les replis intimes de nos cœurs. Oui, toujours il vivra le souvenir de tant d'actions qu'une humilité profonde s'étudiait à dérober aux regards, mais que des voix reconnaissantes se sont chargées de proclamer.

"Monseigneur, j'ai prononcé le mot de reconnaissance. C'est une parole bien belle pour exprimer un sentiment encore plus magnifique. Mais chose étrange, c'est un sentiment qui ne peut rencontrer dans les dons même les mieux choisis une réalisation complète. Nous l'avons sentie, cette impuissance, et surtout, nous nous sommes dit : N'y aurait-il rien, rien qui pût nous rappeler à votre souvenir et dont le langage, quoique muet, fût néanmoins capable de vous redire quelque chose de notre gratitude, et par là exercer cette sorte de magie qui adoucie les regrets de l'absence ?

"Désormais, il ne nous sera plus permis de vous regarder comme le guide de notre société ; un trône vous appelle dans des lieux qui vous réclament avec envie. Heureux troupeau qui sera guidé par votre voix dans les grandes routes de la vie de la religion ! Monseigneur, la Société des Dames de St. Vincent de Paul a voulu, elle aussi, participer au cadeau de souvenir, que les citoyens de St. Jean vous ont destiné. Oui, nous avons choisi de vous offrir divers objets, entr'autres, l'anneau

du premier Pasteur d'un diocèse: votre condescendance à accepter ces dons si faibles, en sera tout le prix, et, heureuses de succès, nous nous permettrons de le redire à ceux qui se lèveront après nous dans les sentiers de la vie."

***

Installation de Mgr. l'Evêque de St. Hyacinthe.

Mardi matin, à 9½ heures, Sa Grandeur arrivait en cette ville, accompagnée de Nos Seigneurs les Evêques de Tloa, administrateur de l'archidiocèse de Québec, de Montréal, des Trois-Rivières, de St. Boniface, d'Ottawa, de Kingston, et de Toronto. Mgr. Joseph Larocque, qui assistait à la cérémonie, attendait Sa Grandeur, l'Evêque de St. Hyacinthe, au palais épiscopal.

L'espace ne nous permet pas d'exposer dans leur ensemble, les cérémonies de l'installation, mais nous allons donner, tel qu'il a été reproduit dans le *Courrier de St. Hyacinthe*, l'admirable discours qui a été prononcé par Mgr. Taché à la cathédrale, pendant la pieuse solennité.

Le texte était admirablement choisi:

" *Benedictus qui venit in nomine Domini.*

" *Beni soit celui qui vient au nom du Seigneur.* (St. Mathieu, c. XXI, v. 29)

MESSEIGNEURS:

" Il y a deux jours, un grand nombre de Pontifes, de prêtres et de fidèles se réunissaient à St .Jean pour être témoins de la consécréation d'un Evêque. Une parole éloquente et pleine de science déroulait devant un auditoire attentif les titres que l'Eglise Catholique possède et qui exigent notre vénération et notre amour. Souffrez que je continue à vous expliquer la signification des belles cérémonies dont vous êtes les heureux témoins.

Un mot, prononcé dans une circonstance bien solennelle, vous donne l'idée que vous devez attacher à ces grandes fêtes religieuses qui se succèdent depuis quelques jours.

Beni soit celui qui vient au nom du Seigneur. L'Evêque, en effet, c'est le continuateur de Jésus-Christ sur la terre: il représente la personne, il continue l'œuvre du fondateur de la religion chrétienne, du Verbe Incarné, du Grand et Unique Pontife.

L'installation d'un nouvel Evêque, dont vous venez d'être les témoins, a eu son premier modèle dans une circonstance bien solennelle dont l'Evangile nous a transmis la touchante histoire. N. S. Jésus-Christ, avant de mourir sur la croix, avait lui-même tracé le modeste programme de son entrée triomphante dans la Cité Sainte.

Il entra, accompagné de ses disciples. Le peuple le reçut avec joie, il étendit sous ses pas de riches vêtements et répandit devant lui les fleurs et la riche verdure des forêts. Et vous, M. F., vous recevez aujourd'hui le représentant de Jésus-Christ. Il entre dans la ville de St. Hyacinthe, autre Sion qui se réjouit et dont le peuple chante avec allégresse: " Beni soit celui qui nous vient au nom du Seigneur." Ah! oui, il vous vient au nom du Seigneur. Au nom de Dieu qui vous l'envoie; au nom de l'Eglise qui a fait couler sur son front l'onction qui l'élève au rang des Princes du peuple de Dieu; il vous vient, muni des suffrages des Evêques et le désiré de tout le peuple.

Quel spectacle magnifique se présente à nos yeux!

Et comme ces scènes si émouvantes qui se déroulent devant nous, sont bien faites pour consoler l'humanité courbée sous le poids des humiliations et des misères, qui ont suivi la chute de l'homme tombant du faîte des grandeurs dans une bassesse profonde!

Celui que Dieu élève aujourd'hui si haut, à qui il confie de si grands pouvoirs, qu'il appelle si près de lui, qu il s'unit d'une manières si intime, ce n'est pas un de ses messagers célestes qui voient Sa face adorable. Non, c'est un homme; c'est un père; doué sans doute d'une manière excellente, mais enfin revêtu de notre nature déchue.

En l'élevant à cette sublime dignité, Dieu nous accorde un motif de grande joie et nous impose un devoir de respect et de reconnaissance.

Mais pour comprendre encore mieux les sentiments qui doivent nous animer en ce jour, voyons combien est profondément vraie cette parole que nous chantons: *Benedictus qui venit in nomine Domini.* L'Eglise ordonne à l'Elu du Seigneur de se revêtir d'ornements nombreux. N'allons pas nous imaginer que ces ornements soient sans une signification profonde. Certes, il n'y a rien de petit dans ce que fait l'Eglise, et si elle revêt ses Princes d'ornements si nombreux et d'un ampleur si riche, c'est pour signifier que l'Evêque est investi d'un pouvoir et d'une dignité bien propres à uous frapper d'étonnement, de respect et de reconnaissance.

Cette vérité vous paraîtra encore plus évidente en réfléchissant sur la signification des différentes parties de l'habillement Pontifical.

Il porte une chaussure riche et belle afin qu'il se souvienne que Dieu lui ordonne de courir sans cesse après le troupeau confié à ses soins. Il doit suivre ses brebis dans le sentier étroit de la montagne, au milieu des ronces et des épines, partout où il sera nécessaire. Et cette course évangélique constitue une mission, belle, noble et grande que le prophète voyait en esprit et admirait en chantant dans un saint transport: " *Quàm speciosi pedes evangelizantium pacem, evangelizantium bona.* Qu'ils sont beaux les pieds de ceux qui portent partout la nouvelle de la paix et du bonheur!"

L'Evêque porte sur sa poitrine une croix en souvenir de la croix sur laquelle la grande Victime a été étendue pour le salut des hommes. Cette croix rappelle au pontife qu'il est toujours et surtout *une victime*, sans cesse prête à s'immoler pour le salut du peuple, à l'exemple du divin Maître.

L'Eglise lui ordonne de paraître sur son trône, ayant les mains couvertes de gants. Et pourquoi?

Admirez ici le sentiment profond de religion qui dicte à l'Eglise les règles les plus petites en apparence. La main qui est ainsi recouverte est levée pour bénir. Mais l'Eglise sait que c'est Jésus-Christ seul, le fils ainée de Dieu, qui a droit de recevoir la bénédiction pour la transmettre au peuple du Seigneur; tout autre main est, par elle-même, indigne de cette fonction sacrée. Alors elle cache sous les vêtements du fils aîné, signifiés pas ces gants symboliques, la main du plus jeune fils, afin que le Père, reconnaissant la voix du plus faible de ses enfants, dise néanmoins: " La voix est celle de Jacob, mais les mains sont celles de mon fils aîné." Ces gants sont donc le symbole de notre faiblesse revêtue de la force et de la vertu de Jésus-Christ, le grand, l'unique Pontife, dont l'Evêque continue l'œuvre sur la terre.

Une mitre couvre la tête du Pontife. L'Esprit-Saint et notre expérience le disent assez : " La vie de l'homme sur la terre est une lutte continuelle." Il faut combattre pour Dieu. Cette mître représente le casque du soldat dont il faut se revêtir. Ah ! prêtres, qui combattez pour Dieu et l'Eglise, ayez sans cesse les yeux tournés vers ce casque brillant : vous le trouverez au port de la lutte : suivez-le vous-même fidèlement, et vous conduirez à la victoire les bataillons auxquels vous commandez dans la grande lutte de la vie. Votre chef, c'est l'Evêque : montrez-vous dociles à ses ordres.

Entourez-le de votre justice et de votre charité, comme d'une cuirasse.

Vous le savez, le démon, l'ennemi, frappe toujours ses plus grands coups sur la tête du chef. Comme il combattra pour vous au fort de la mêlée, soyez-lui fidèle et la victoire couronnera vos luttes.

L'Evêque n'est pas seulement pourvu d'armes défensives. L'église lui confie aussi des armes offensives.

Le prédicateur d'avant-hier vous parlait de la prière et de la parole, comme faisant partie des fonctions que l'Evêque doit remplir pour le bien du peuple. Il avait raison. Oui, M. F., l'Evêque est armé d'un glaive redoutable ; d'un glaive à deux tranchants ; d'un glaive trempé dans le sang même de Jésus-Christ. C'est une arme acérée dont un des revers pénètre jusque dans le ciel et là, par une action puissante qu'on appelle la prière, désarme la justice de Dieu lui-même ; tandisque l'autre, appelée *parole*, tombe avec une force irrésistible sur la terre, pour exterminer le vice, l'erreur et les ennemis de l'Eglise.

Voilà les armes dont l'Eglise investit le Pontife consacré. Mais elle n'oublie pas que l'Evêque est en même temps *Pasteur* et pour lui rappeler cette charge pastorale elle met entre ses mains la *houlette*, la crosse qui lui rappelle toujours la tendresse, l'amour qui doivent l'animer pour ses brebis. Oui, Dieu lui dit : *Estote perfecti* ; mais il lui dit aussi : *Ego sum Pastor......... Et sicut misit me Pater, et ego mitto vos.* " Je suis le Pasteur, et comme mon Père m'a envoyé, ainsi je vous envoie."

Dès lors, cette crosse épiscopale lui rappelle que Dieu l'a préposé à la garde de son troupeau pour qu'il le conduise dans de gras pâturages ; qu'il doit veiller jour et nuit avec des soins pleins d'anxiété, sous l'œil de Dieu et le secours de Marie.

Et voyez : cette houlette a trois parties. La plus considérable est droite ; car la plus grande partie du troupeau marche sans doute, on peut l'espérer du moins, dans la droite voie. La seconde est une branche en spirale pour relever ceux qui tomberaient épuisés dans le chemin. La troisième est aiguë, et elle signifie que l'Evêque doit de temps à autre aiguillonner ceux qui seraient tentés de refuser de marcher ou qui voudraient s'écarter du droit chemin. Mais cette partie est tenue cachée, car elle ne sert que dans les cas extrêmes.

L'Evêque, nous l'avons vu, est triomphateur, Pontife, Pasteur. A ces titres s'en ajoute un autre qui, dans le langage humain comme dans celui des Ecritures, a une bien grande douceur : il *est époux.* Et voilà pourquoi l'Eglise lui donne l'anneau qu'il porte au doigt. En l'acceptant, il accepte pour épouse l'Eglise particulière qui lui est confiée : le nouvel Evêque est donc consacré époux de l'Eglise de St. Hyacinthe. Il lui jure un amour, une fidélité inviolables. Vous le savez, M. F., dans ces unions consacrées par la religion et qui vous ouvrent la perspective du bonheur éternel par la pratique chrétienne des devoirs où vous trouvez le bonheur terrestre, vous le savez, la loi de l'amour mutuel, sincère, indissoluble, est d'une stricte obligation.

L'époux de cette Eglise de St. Hyacinthe vient à vous, avec un cœur plein d'amour, disposé à se faire *tout à tous*, sentant dans son âme ces dispositions qui faisaient que St. Paul disait à ses enfants spirituels : " Quel est celui d'entre vous qui souffre, sans que je souffre avec lui : qui est affligé, malade, faible, sans que je le sois avec lui ? etc. "

Et, M. F., passant de ces considérations générales à des motifs d'un ordre plus particulier au Pontife qui vient à vous aujourd'hui, permettez-moi de vous rappeler une circonstance qui vous dira combien vous avez de justes raisons de chanter avec allégresse : Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur ; " et combien l'entrée solennelle dans cette ville, de ce " triomphateur, Pontife, Pasteur et Epoux," doit vous apporter d'allégresse. Je me rappelle qu'il y a trente ans, une cérémonie religieuse rassemblait autour de la chaire de vérité, le peuple de cette ville et en particulier les élèves du Séminaire. Je vivais alors dans cette ville que j'aime tant : j'étais alors confié aux soins des Supérieurs de cette maison chérie où j'ai passé des années de bonheur que je ne puis rappeler sans émotion : je me trouvais donc avec mes Supérieurs et mes confrères au moment où un prêtre illustre, un membre de la plus ancienne maison d'éducation de notre pays montait en chaire. Il venait du Séminaire de Québec, qui a donné naissance à cette belle Université-Laval à laquelle, pour ma part, je voudrais voir se rallier et s'unir toutes les institutions de notre pays.

Or, le prédicateur prit pour texte : *Non fecit taliter omni nationi* : Dieu n'a pas fait autant pour aucune autre nation. Et il appliqua ces paroles aux grâces nombreuses et extraordinaires que notre ville avait reçues. Je me souviens encore de ses paroles. Et n'est-il pas évident en effet que St. Hyacinthe a été bien favorisée ; ne suffirait-il pas de mentionner ce Séminaire d'où sont sortis tant d'hommes illustres à juste titre ? Déjà il y a trente ans on disait avec vérité : *Non fecit taliter omni nationi* ; avec combien plus de raison ne devrait-on pas répéter ces paroles, en voyant ce qui se passe devant nous ?

Autrefois, deux existences se confondaient ici, dans cette ville, dans ce séminaire qui avait abrité leurs jeunes années. Elles avaient grandi, et s'étaient développées ensemble. Plus tard, il leur avait fallu se séparer pour marcher dans des voies diverses tracées par la Providence. Aujourd'hui, elles se réunissent enfin. Cette réunion est sans doute l'œuvre de la Providence qui travaille à la réalisation de ses desseins par des moyens d'une profondeur insondable. L'une de ces existences a été frappée au milieu de sa force et quand elle promettait encore beaucoup de services à l'Eglise. Vos prières ont monté vers le ciel, et Dieu n'a pas semblé d'abord les écouter. Ah ! c'est que ce bon maître semble quelquefois s'endormir pendant que ses enfants sont ballotés sur une mer orageuse.

Et pourtant son œil veille sur vous. Vos prières n'ont pas manqué d'obtenir l'effet promis à toute voix de l'âme suppliante qui monte vers le trône de l'Eternel. Elles ont réuni, après une longue séparation, ces deux

existences qui autrefois n'en faisaient qu'une et dont vous aviez été, à votre détriment, privés naguère. Maintenant, elles vont de nouveau se confondre pour tendre avec une force redoublée vers un but unique : le diocèse de St. Hyacinthe va devenir l'objet unique du dévouement de ces deux belles intelligences, de ces deux grands cœurs. Donc, M. F., nous avons raison de dire : O diocèse, ô ville de St. Hyacinthe, réjouissez-vous : car ce que Dieu a fait pour vous, il ne l'a pas fait pour les autres peuples. *Non fecit taliter omni nationi.*

N. S. J.-C. qui vous a tant donné, a prononcé une parole que je veux rappeler, parce qu'elle exprime bien la conclusion pratique qu'il convient de tirer de toutes ces réflexions. Notre Seigneur a dit : " Il vaut mieux donner que recevoir." Et vous le savez, on demandera beaucoup à celui qui aura beaucoup reçu : donnez beaucoup et de grand cœur. Donnez : par la docilité de votre esprit qui se soumettra aux enseignements de votre nouveau pasteur ; donnez vos cœurs, en le rendant conformes aux saintes règles de la morale.

Et puisque vous avez été de la part de Dieu l'objet de grâces spéciales et tout à fait extraordinaires, rendez à Dieu une correspondance *spéciale ;* laissez-moi vous le dire, M. F., vous seriez ingrats envers Dieu si vous ne profitiez pas des grâces reçues pour lui offrir en retour une soumission sincère et entière aux vraies doctrines que l'Eglise vous enseigne.

Et puis, j'ose ajouter une autre considération. Je n'ai point reçu de mission pour ajouter ce que je vais dire : ces paroles sont l'expression spontanée des sentiments qui affligent mon cœur. En songeant à l'état temporel où se trouve l'Eglise de St. Hyacinthe, on est amené à croire que peut-être les difficultés administratives et temporelles qui l'entouraient ont eu une grande influence pour causer les infirmités qui ont interrompu la carrière brillante et si utile que Mgr. Jos. Larocque avait déjà parcourue et qu'il semblait appelé à continuer encore pendant de longues années. Ne puis-je pas espérer que j'exprime vos propres sentiments quand j'émets le vœu de voir les citoyens et les fidèles en général redoubler de zèle pour faire disparaître cet état de choses si pénible ? O peuple de St. Hyacinthe, et vous surtout, ô clergé de ce diocèse ! vos sacrifices si nobles, si généreux, sont connus ; ils font votre gloire : vous ne voulez pas les faire cesser : le sacrifice, n'est-ce pas le fond même de notre sainte religion ? Et maintenant, ô prêtre du Seigneur, venez : approchez de Votre Pontife. Venez vous prosterner à ses pieds et lui faire hommage de votre respect et de votre obéissance filiale.

C'est devant Dieu lui-même qui aime à se cacher sous les choses créées, que vous allez courber vos fronts. Le Créateur paraît dans toute la création : *plus ces formes créées sont belles,* plus elles nous doivent élever vers Lui. Venez recevoir cette bénédiction : baisez avec bonheur cette main. Elle tracera sur vos têtes ce signe de la croix rappelant l'arbre de vie qui produit les fruits de bonheur éternel.

Et vous, ô peuple fidèle, prosternez-vous aussi pour recevoir cette bénédiction. Priez pour que Dieu donne longue et heureuse vie à celui qui vous vient en ce jour au nom du Seigneur. " Vous monterez à l'autel, Monseigneur, pour bénir votre clergé et votre peuple."

Analyse du sermon prononcé par le Rév. Messire Colin, Ptre. de St. Sulpice,

Le 8 Août 1866, jour de la fête de l'Union des Sociétés de Bienfaisance de Montréal.

Magister vester unus est Christus.
Jésus-Christ est votre unique maître.

MATTH. 23. 10.

Le résultat de cette démonstration doit être d'abord d'augmenter en vous l'amour et l'estime de vos sociétés, ensuite de vous inspirer un désir profond de travailler efficacement à leurs véritables intérêts ; c'est pourquoi ce discours sera divisé en ces deux points :

Division 1o. Toute la *gloire* des Sociétés de Bienfaisance est dans la *mission* que Dieu leur a confiée ;

2o. Tout l'*avenir* de ces Sociétés est dans la *protection* que Dieu réserve à leur fidélité.

Ainsi *gloire* et *avenir* des Sociétés.

Le 1er point tendra à augmenter et à régler en vous l'estime et l'attachement que vous devez avoir pour vos sociétés ; le second point vous apprendra les vrais moyens qu'il vous faut pour leur assurer une véritable prospérité.

1er *point.* Toute la *gloire* des Sociétés de Bienfaisance est dans la *mission* que Dieu leur a confiée.

Tout effet suppose une cause. Cela est vrai dans l'ordre moral comme dans l'ordre physique. Or, depuis plus de quinze ans que les fondements de la première Société de Bienfaisance ont été jetés, un mouvement s'est produit au sein de la classe ouvrière, et ce mouvement, loin de se ralentir, ne fait que se propager chaque jour sur une plus vaste surface. Les Sociétés de Bienfaisance croissent et se multiplient comme si elles concentraient sur elles la direction de tous les esprits.

Ce mouvement général, cette direction fixe des esprits sont un effet dans l'ordre moral. Cet effet a donc sa cause, mais où se trouve cette cause ? Elle ne peut être que dans l'existence d'un vide à remplir et d'un besoin à satisfaire. Ici commence à se révéler la mission des Sociétés de Bienfaisance.

La Patrie et la Religion, en effet, qui pour mieux se soutenir partagent ensemble leurs intérêts, ont l'une et l'autre leurs ennemis à combattre. Pour la Patrie, ce sont le *paupérisme*, *l'émigration*, les *divisions sociales* ; pour la Religion, le *sensualisme*, *l'hérésie*, les *sociétés secrètes.* Il faut donc un soutien protecteur à la Patrie comme il en faut un à la Religion.

Sans doute le Prêtre a sa noble part dans cette grande œuvre, l'homme d'Etat aussi y a largement la sienne, mais le travailleur, lui, en est-il exclu ? Nullement. Dieu au contraire lui a donné dans ce dessein une haute mission à remplir, mission qui est la fin même de toutes les Sociétés de Bienfaisance ; mission qui renferme toute leur gloire, si elles savent bien se comprendre elles-mêmes.

D'abord, en ce qui concerne la Patrie, ces Sociétés assurent des ressources à l'ouvrier malade, à la veuve et l'orphelin, voilà contre le *paupérisme* ;

Elles attachent ensuite l'individu par des liens d'intérêt personnel au sol natal, voilà contre l'*émigration* ;

Elles s'engagent enfin au silence sur toutes les discussions ardues et brûlantes de la politique, voilà contre les *divisions sociales.* N'est-ce pas déjà assez de gloire ?

En ce qui concerne la Religion, faut-il une puissance extérieure qui effraie le *sensualisme*, elles banissent de leur sein l'immoralité et les excès scandaleux ;

A-t-on besoin d'opposer une digue à l'*hérésie*, elles ont pour règle de n'admettre dans leur sein que des membres catholiques romains ;

Veut-on un rempart pour se garder des *sociétés secrètes*, les Sociétés de Bienfaisance, comme le fait l'Eglise elle-même, les condamnent et les excommunient.

Elles sont donc un soutien protecteur pour la Patrie et pour la Religion. Telle est la mission que Dieu leur a confiée. Qu'elles s'appliquent à la bien entendre, c'est pour elles une gloire incomparable.

2e *point*. Tout l'*avenir* des Sociétés de Bienfaisance est dans la *protection* que Dieu réserve à leur fidélité.

Dieu conduit tout, et l'être sans raison et l'être doué de raison. L'être sans raison, il le conduit fatalement ; mais l'homme, il le conduit librement. Et quant à l'homme lui-même, il agit encore diversement à son égard. Tantôt, il le pousse comme un pur instrument qu'il rejette ensuite dès qu'il lui devient inutile...... Exemple dans la personne du plus grand conquérant du XIXe siècle, expirant sur les rochers de Ste. Hélène. Tantôt il le meut comme un objet d'amour auquel il s'attache. Exemple dans la personne de David qui triomphe du plus formidable des ennemis et reçoit ensuite l'assurance d'un trône impérissable.

Puisque de quelque côté qu'on se retourne, et les sociétés et les individus sont infailliblement conduits par Dieu, ou comme purs instruments ou comme objets d'amour, Sociétés de Bienfaisance, que préférez-vous pour vous-mêmes ? Serait-ce de n'être en la main de Dieu que de purs instruments ? Où serait alors votre avenir ?

Dans le nombre de vos membres ? Mais Dieu n'en frappe-t-il pas dix mille comme il en frappe un seul ?

Dans la sagesse de vos administrateurs ? Mais Dieu, quand il lui plaît, ne change-t-il pas en folie toute la sagesse humaine ?

Dans la prospérité de vos finances ? Mais encore, Dieu n'a-t-il pas toutes sortes de secrets pour nous enlever en quelques jours le fruit des plus longues et des plus laborieuses économies ? Où serait votre *avenir* quand une fois Dieu aurait décrété de vous briser comme des instruments inutiles et qui le fatiguent ?

Il faut donc que vous cherchiez à être conduits par Dieu comme des objets d'amour qu'il protége. Tout votre avenir est dans cette protection, avenir le plus ferme et le plus briliant qui se conçoive ; car l'amour se donne, et ce Dieu libéral en s'attachant à vous aimer, se communiquera à vous dans sa munificence, et comme Richesse afin de vous apporter l'abondance, et comme Charité afin de vous procurer la paix et la concorde, et comme Immortalité afin de vous assurer une durée stable et permanente. Est-il rien de comparable à un tel avenir ? Comment donc vous attirer cette protection d'amour ?

Les Apôtres pêchent seuls toute une nuit sans avoir pu rien prendre et reviennent tristement le matin sur le rivage. Ils étaient seuls. Jésus-Christ apparaît, monte dans la barque, et en quelques instants, tous les filets sont remplis de poissons. Ainsi sans Jésus-Christ, point de bénédictions et avec Jésus-Christ, au contraire, toutes les bénédictions célestes.

Par conséquent, Societés de Bienfaisance, ce n'est qu'en faisant vivre Jésus-Christ au milieu de vous et qu'en le prenant pour votre unique Maître que vous vous attirerez la protection divine qui doit faire votre avenir. *Magister vester unus est Christus.*

Jésus-Christ doit régner sur vos masses comme il règne sur chacun de vos membres.

Que sont vos membres, en effet ? Ne sont-ils pas des disciples de Jésus-Christ ? N'ont-ils pas des convictions religieuses? Le catholicisme ne fait-il pas en quelque sorte le fond de leur être ? Jésus Christ est donc leur maître et leur unique maître : *Magister vester unus est Christus.*

Il l'est dans le temple sacré, il l'est au foyer domestique, il l'est encore dans l'atelier de travail, parce que en quelque endroit que l'on se porte, on porte avec soi toutes ses convictions et tous ses principes. Et dans vos salles de réunion cessera-t-il d'être leur maître? Auraient-ils là changé le fond de leur nature ? Quelle étrange supposition !....

Donc, Sociétés de Bienfaisance, Jésus-Christ est l'unique maître qui vous doit gouverner. *Magister vester unus est, Christus.....*

Donc, loin d'avoir peur du prêtre, c'est avec lui qu'il vous faut marcher, avec lui qu'il vous faut vivre, pour être bénis du Dieu Tout-Puissant qui vous tient en sa main. Le prêtre est votre meilleur ami, parce qu'il n'est fait que pour vous représenter Jésus-Christ et pour vous le donner.

Ouvrez à deux battants les portes de vos salles, laissez monter Jésus-Christ dans la barque et qu'il pénètre dans vos rangs avec son esprit de douceur, de conciliation, de charité, de justice, de religion ! Vous êtes alors aussi certaines de votre avenir que vous devez être fières de votre mission......

Le Mouvement Catholique dans l'Anglicanisme.

(*Suite.*)

II.— L'Eirénicon du docteur Pusey.

Nous l'avons dit, l'auteur de ce livre se place pour défendre l'Eglise anglicane dans la position qu'avait occupée, il y a trente ans, son illustre compagnon d'armes, le révérend Père Newman, et qu'il s'était vu ensuite contraint d'abandonner. Le docteur Pusey paraît ne tenir aucun compte d'une épreuve si décisive pourtant et si propre à l'éclairer. Il s'avance avec une imperturbable confiance dans cette *voie moyenne*, qui, dans sa pensée, tient l'anglicanisme également éloigné de la tyrannie de Rome et de l'anarchie protestante. Son livre n'est qu'un plaidoyer véhément en faveur de cette théorie ; et si le nombre des arguments pouvait suppléer à leur qualité, si la masse des faits et des textes allégués suffisait à rendre une cause victorieuse, il faudrait bien avouer que l'anglicanisme a rarement reçu un plus puissant secours et eu de meilleurs motifs pour se promettre un prochain triomphe.

I

Ce qui a été dit précédemment suffit pour que le lecteur puisse se faire un juste idée de la théorie dont il s'agit. Sur presque tous les point controversés entre les protestants et les catholiques, les anglicans de la haute Eglise cherchent à prendre une position mitoyenne; leur doctrine est un mélange d'affirmations catholiques et de négations protestantes. Le protestantisme rejette l'institution divine de l'épiscopat et le caractère surnaturel du sacerdoce, aussi bien que l'autorité du Pape; l'anglicanisme s'accorde avec lui pour rejeter l'autorité du Pape, mais il prétend conserver au sacerdoce et à l'épiscopat leur caractère divin. Le protestantisme nie l'efficacité intrinsèque de tous les sacrements; l'anglicanisme en conserve deux, le Baptême et l'Eucharistie, qu'il nomme sacrements de l'Evangile : il s'exprime obscurément sur quatre autres, et abandonne complètement l'Extrême-Onction. Le protestantisme a substitué des formules de prières toutes nouvelles à la liturgie catholique ; l'anglicanisme a considérablement altéré cette liturgie, mais il l'a partiellement conservée. Enfin, sur la question qui peut être regardée comme le pivot de toute la controverse, la question de la règle de foi, tandis que le protestantisme, en plaçant cette règle de foi dans la seule Bible, ouvre la porte à tous les délires du jugement individuel, l'anglicanisme essaye de fermer à moitié cette porte, en donnant à l'Eglise une certaine autorité pour interpréter la Bible et pour diriger la foi. Comme nous, les anglicans récitent le symbole de Nicée et font profession de croire à l'Église, une, sainte, catholique et apostolique. Cependant ils sont contraints d'avouer que, dans leur théorie, ces quatre notes de l'Eglise ne brillent pas avec le même éclat. Il est en effet par trop évident que l'Eglise romaine, répandue dans tout l'univers et professant partout la même foi, possède à un bien plus haut degré l'unité et la catholicité ; mais les anglicans se retranchent sur l'apostolicité, qui, selon eux, serait le privilége de leur Eglise. Aussi notre prétendu éloignement des traditions apostoliques est le grand, on peut même dire le seul argument qu'ils opposent à tous les motifs que nous pouvons leur présenter pour les engager à rentrer dans le sein de l'unité catholique.

Cette théorie de la voie moyenne, le docteur Pusey la reproduit dans son livre sans y faire aucun modification importante. En certains points, cependant, il se montre disposé à se rapprocher de l'enseignement catholique plus qu'on ne l'avait fait jusqu'à ce jour. Volontiers il rétablirait l'Extrême-Onction dans la liturgie anglicane; il ne voit pas pourquoi la transubstantiation ne serait pas admise dans le sens dans lequel elle est expliquée par certains de nos théologiens ; le Purgatoire trouve grâce devant ses yeux ; l'invocation des saints, les honneurs rendus aux images et aux reliques ne lui paraissent renfermer aucune idolâtrie, pourvu qu'ils soient renfermés dans les limites marquées par le Concile de Trente. En un mot, le docteur Pusey dit beaucoup plus hardiment qu'on ne l'avait dit jusqu'à ce jour, qu'il ne voit rien dans les décrets de ce Concile qu'un anglican ne puisse admettre sans se mettre en contradiction avec la doctrine et les lois de son église. Newman et Oakley s'étaient contentés de soutenir qu'on pouvait interpréter les trente-neuf articles dans un sens orthodoxe; Pusey va plus loin et affirme que ce sens est le sens véritable.

Que manque-t-il donc au docteur Pusey pour être catholique ? Hélas ! il lui manque l'essentiel, il lui manque ce qui manquait à Leibnitz au moment où il écrivait son *Systema theologicum*, il lui manque ce qui constitue proprement l'orthodoxie, et ce dont l'absence ne nous permet de voir en lui, quoi qu'il dise et quoi qu'il fasse, qu'un protestant : il lui manque la soumission à l'autorité de l'Église. Ce qu'il admet des doctrines de l'Eglise catholique, il l'admet non pas parce que l'Eglise catholique l'enseigne, mais parce que lui, Pusey, se constituant juge et juge en dernier ressort de la vérité, le reconnaît conforme avec l'Evangile et avec la tradition. Il accepte le Concile de Trente, non pas comme le justiciable accepte la sentence du tribunal légitimement établi pour prononcer sur les matières en litige, mais plutôt comme un juge supérieur accepte ou annule la sentence d'un tribunal inférieur. Il reconnaît pourtant l'autorité d'une certaine église ; mais c'est l'Eglise d'autrefois, celle qui ne parle plus aujourd'hui que par des documents dont le docteur Pusey demeure le seul juge ; il ne reconnaît aucune autorité vivante, parlante, souveraine, qui puisse de fait l'obliger à soumettre son jugement, et l'empêcher de croire demain le contraire de ce qu'il croit aujourd'hui. En un mot, tandis que pour le catholicisme l'acte de foi est un acte de véritable obéissance, la foi du docteur Pusey et de tous les anglicans n'est que l'exercice de leur jugement individuel. Le jugement individuel des autres protestants n'exerce sa liberté d'interprétation que sur la Bible ; celui des anglicans l'exerce de plus sur les décrets des Conciles et les écrits des Pères ; mais des deux côtés il y a liberté égale, et par conséquent égale absence de soumission et de foi véritable. Donc, puisque le caractère propre du protestantisme est la suprématie accordée au jugement individuel, il est impossible de nier que le docteur Pusey et tous ses confrères de la plus haute église ne soient de vrais protestants.

On le voit, il y a un abîme immense, *chaos magnum*, entre la voie de l'orthodoxie catholique et la voie moyenne anglicane, alors même qu'elle semble se rapprocher le plus de nous. Toutes les concessions accidentelles et partielles des défenseurs de cette théorie ne sauraient faire disparaître l'opposition essentielle et absolue qui existe entre ces deux manières de concevoir la foi.

Et ce qu'il y a de plus malheureux, c'est que cette opposition entre leur foi et la nôtre ne saurait se borner à une simple abstention ; elle dégénère nécessairement en hostilité et en injustice. Tant qu'ils ne se décident pas à obéir à l'Eglise, ils se voient en quelque sorte contraints de justifier ce refus en démontrant que l'Eglise, par les abus qu'elle a sanctionnés, a perdu tout droit à leur obéissance. Les attaques plus ou moins passionnées contre l'Eglise romaine font donc en quelque sorte partie intégrante de la polémique anglicane. Pusey et ses amis sont loin de faire exception sous ce rapport. Précisément parce qu'ils se rapprochent davantage des croyances et des pratiques catholiques, ils éprouvent le besoin de se faire pardonner ces concessions par des accusations plus amères, et il suffit de lire les premiers *Tracts for the times* pour savoir jusqu'à quel degré d'injustice ce besoin les a poussés.

Cette considération nous explique ce qui serait sans cela inexplicable, l'étendue que le docteur Pusey a donnée à ses attaques contre le catholicisme dans un écrit de pacification. Ces accusations occupent beaucoup plus d'espace que la justification de l'anglicanisme. Après

quelques explications sur sa conduite personnelle, l'auteur emploie les quatre-vingt-dix premières pages de son livre à prouver que son Eglise a conservé la vraie foi, et qu'elle ne s'éloigne en aucun point essentiel des définitions du Concile de Trente. Les trois cents pages qui restent, c'est-à-dire plus des trois quarts de l'ouvrage, sont presque uniquement employés à démontrer l'hétérodoxie de l'Eglise romaine et l'impossibilité où sont les anglicans de s'unir à elle tant qu'elle ne modifiera pas son enseignement et ses pratiques. Ce que le docteur Pusey lui reproche, ce n'est pas tant sa doctrine officielle que l'enseignement semi-officiel donné dans les chaires et dans les livres par des auteurs approuvés ou même canonisés; c'est en particulier le pouvoir attribué à la Sainte Vierge, l'efficacité de sa médiation secondaire dans l'œuvre de notre salut, la nécessité morale de son secours, enfin et surtout son Immaculée-Conception.

Si le culte décerné par l'Eglise à la mère de Dieu est, suivant l'expression de Pusey lui-même, la *torture spéciale* que notre croyance fait subir à l'esprit des anglicans (*our special crux*), on peut dire que la définition dogmatique de l'Imaculée Conception paraît avoir été pour eux le coup de grâce. Aussi notre auteur met-il un véritable acharnement à combattre ce privilége. Il s'étend longuement sur ce sujet dans le corps de son ouvrage, et il y revient plus longuement encore dans ses notes.

Une autre doctrine partage avec l'Immaculée Conception de Marie le pouvoir d'exciter au plus haut degré les répulsions du docteur Pusey : c'est l'autorité infaillible du Souverain Pontife. A l'entendre, l'affirmation plus hardie et plus unanime que jamais de cette prérogative constituerait le plus grave de tous les dangers que l'Eglise catholique court en ce moment. Là aussi serait le plus insurmontable de tous les obstacles qui empêchent les autres églises de se réunir à elle. Aussi, quand à la fin de son livre l'auteur cherche les moyens d'opérer cette réunion, il ne voit rien de mieux à faire que de nous renvoyer aux négociations ouvertes, au commencement du dix-huitième siècle, entre l'archevêque de Cantorbéry Wake et le gallican Ellies Dupin. Celui-ci allait si loin dans ces concessions qu'il consentait à sacrifier même la primauté du Pape. Que l'Eglise romaine en revienne à ses prétentions modérées, et qu'elle désavoue hautement les exagérations des ultramontains : alors le docteur Pusey nous donne l'assurance que la réunion de l'Eglise anglicane n'offrira plus de grandes difficultés.

II

Cette rapide analyse de l'*Eirênicon* nous suffit pour comprendre l'accueil très-peu sympathique qui a été fait à ce livre par un certain nombre de catholiques anglais. Il est vrai que plusieurs des anciens amis du docteur Pusey, envisageant les sentiments de l'auteur plus encore que la doctrine et le langage du livre, ont consenti à y voir une œuvre de pacification. Mais la plupart des organes de la cause catholique en Angleterre n'ont vu de pacifique dans cet écrit que le titre; et ils l'ont traité à peu près comme on traiterait un navire qui, après avoir arboré le drapeau parlementaire, déchargerait une furieuse bordée.

Avant d'avoir lu le livre, nous penchions pour la première de ces deux manières de voir; après en avoir pris connaissance, nous croyons que la seconde est parfaitement fondée, mais nous n'abandonnons pas pour cela la première. Plus nous étudions l'esprit humain, plus nous croyons à la possibilité d'allier ensemble la sincérité et l'illusion à un degré incalculable. Jamais, nous l'avouons, cet alliage ne nous était apparu dans des proportions comparables à celles auxquelles il est porté dans ce livre; jamais nous n'avions vu un homme raisonnable prendre, pour atteindre son but, un chemin plus propre à l'en éloigner; jamais le désir de réunir ensemble tous les chrétiens et de hâter le triomphe de la foi n'inspira une démarche mieux faite pour rendre l'union plus difficile et fournir de nouvelles armes à l'incrédulité.

Et pourtant nous sommes persuadé qu'en écrivant ce triste livre, le docteur Pusey a cru sincèrement faire une bonne œuvre. Tout ce qu'il y a de méchant dans son écrit doit être mis sur le compte de sa situation, la plus fausse sans contredit qui se puisse imaginer. Qu'on se représente un homme qui ne veut être rien de ce qu'il est, et qui n'est rien de ce qu'il veut être, qui prétend être catholique sans s'unir à l'Eglise catholique et qui ne veut pas être protestant, tout en demeurant dans une église protestante; un soldat qui renie son drapeau et qui pourtant ne veut pas le quitter, qui combat tout ensemble et contre sa propre armée et contre l'armée ennemie, qui, par, conséquent, se trouve constamment entre deux feux et ne peut se défendre sans donner prise à de nouvelles attaques; un chef d'école qui prend avec ceux qui l'ont choisi pour maître des engagements qu'il est sans cesse contraint de contredire, et qui pour les retenir dans la division n'a d'autre moyen que de leur présenter sans cesse devant les yeux la perspective de l'unité: cet homme, c'est le docteur Pusey.

Comment s'étonner que dans une position aussi fausse, il fasse quelques démarches contradictoires ?

En voyant un homme qui se noie, bien cruel serait celui qui lui reprocherait de saisir pour se soutenir sur l'abîme une planche brisée ou vermoulue.

La planche de salut pour l'anglican de la *via media*, nous l'avons dit, c'est l'hostilité contre l'Eglise catholique. N'en veuillons donc pas trop au chef de cette école de s'être une fois de plus saisi de cette planche. S'il l'a fait d'une manière moins calme et moins modérée que nous l'eussions attendu de lui, c'est que les difficultés de sa position n'ont jamais été plus grandes.

La conversion de Newman avait mis en pièces la construction dogmatique qui servait d'abri à cette école. Pusey n'aurait pas mieux demandé que de s'abstenir de toute tentative pour lui substituer une construction nouvelle; c'est nous qui l'y avons contraint. Soyons donc indulgents et ne nous plaignons pas trop s'il se sert des seuls matériaux qu'il ait à sa disposition. Remercions-le au contraire de ce que par sa manière d'argumenter il démontre indirectement la cause qu'il s'efforce de combattre. Plus sont palpables les contradictions et plus sont manifestes les injustices auxquelles un homme aussi droit et aussi érudit est contraint de recourir, et plus il devient évident que la cause qu'il défend n'est pas celle de la vérité et de la justice.

III

Nous allons donc apporter à l'examen de l'*Eirênicon* toute la longanimité et toute la bienveillance possibles. Nous renonçons à demander compte au docteur Pusey

du titre qu'il a mis à son livre; nous prenons ce livre comme une arme de guerre. Cette arme, nous le savons déjà, est autant et plus une arme offensive qu'une arme défensive. L'auteur fait beaucoup plus d'efforts encore pour attaquer le catholicisme que pour défendre l'anglicanisme. Il faut cependant modifier ces expressions pour qu'elles ne deviennent pas inexactes : car il est un certain anglicanisme que le docteur Pusey condamne avec nous, et il est par contre un certain catholicisme qu'il approuve. L'anglicanisme qui interprète les 39 articles dans le sens protestant, il le réprouve et l'anathématise. Il serait au contraire tout disposé à accepter le catholicisme, si celui-ci pouvait se défaire d'un certain système pratique qu'il enseigne ou laisse enseigner avec une autorité quasi officielle, quoiqu'il ne soit point renfermé dans le Concile de Trente ni dans aucun autre formulaire authentique de l'Eglise Romaine (1). C'est donc là, et là seulement qu'est la vérité : elle n'est ni dans l'anglicanisme populaire, tel qu'il a été compris jusqu'à ce jour par la grande majorité des pasteurs chargés de l'enseigner : ni dans le catholicisme pratique, tel qu'il est enseigné par l'unversalité des prêtres de l'Eglise Romaine : elle est dans l'anglicanisme et le catholicisme entendus à la manière du docteur Pusey ; et la seule voie ouverte aux deux églises pour se rapprocher l'une de l'autre en se rapprochant de la vérité, c'est que les catholiques d'une part et les anglicans de l'autre se fassent puséistes !

Voilà le moyen de pacification imaginé par le docteur Pusey !

On conçoit que la grandeur du but à atteindre ait pu aveugler l'excellent docteur sur la praticabilité de ce moyen ; mais, sans lui faire à ce sujet le moindre reproche, nous nous permettrons de lui poser quelques questions.

Pense-t-il que l'Eglise anglicane puisse accepter ce plan pour la partie qui la regarde ? Nous ne demandons pas si elle le veut : il est trop clair que les autorités pui la gouvernent n'y sont nullement disposées ; et cette seule considération suffirait à rendre au moins très-singulier le rôle du docteur Pusey dans toute cette affaire. Il parle constamment dans son livre comme le représentant d'une église qui le désavoue et qui ne s'est jamais prononcée officiellement à son égard que pour condamner les doctrines qu'il lui prête (1).

Mais il nous dira peut-être que ce que l'Eglise anglicane ne veut pas aujourd'hui, elle peut le vouloir un jour. Voilà ce que nous lui contestons le droit de dire et de penser sérieusement. Ce qui caractérise l'Eglise anglicane, ce qui constitue sa personnalité depuis Henri VIII, comme église distincte et séparée de l'Eglise Romaine, c'est la suprématie royale. Que le Docteur Pusey pense de cette suprématie ce qu'il voudra, qu'il lui donne spéculativement toutes les limites qu'il lui plaira, il est bien obligé de le reconnaître en fait, et il ne peut pas faire qu'elle ne s'attribue un pouvoir souverain en tout ce qui tient au gouvernement de l'Eglise, dans les choses spirituelles aussi bien que dans les choses temporelles (2). Non-seulement elle choisit les évêques, mais elle les institue ; elle érige et supprime à son gré les évêchés, convoque le clergé et lui désigne les affaires qu'il lui est permis de traiter ; elle confirme ou annule ses décisions dogmatiques ; en un mot, elle s'attribue, non seulement en fait, mais en principe, tous les droits de la souveraineté ecclésiastique. Si elle ne définit pas des articles de la foi, elle n'en fait pas moins acte de suprême pouvoir dogmatique quand elle juge en dernier ressort ce qui peut ou ne peut pas être enseigné dans l'Eglise. Celui qui essayerait de contester *pratiquement* ce pouvoir à la royauté serait par là même

(1) Il est à peine nécessaire de signaler ici l'une de ces nombreuses contradictions dont fourmille le livre que nous examinons. Parmi les points qui paraissent au Docteur Pusey opposer un obstacle insurmontable à l'union de l'Eglise anglicane avec l'Eglise Romaine, le principal est, selon lui, le dogme de l'Immaculée Conception de Marie. Ignore-t-il que ce dogme a été solennellement défini par une bulle dogmatique du Souverain Pontife, acceptée solennellement et unanimement par toute l'Eglise catholique ? ignore-t-il que les oppositions dont il fait un si inutile étalage dans son livre, ont cessé complètement dès que Rome a eu parlé, et que celui de tous les Evêques qui avait le plus vivement combattu le dogme, a voulu tenir le bougeoir à côté du Pape, tandis que celui-ci disait anathème à ceux qui oseraient le combattre à l'avenir ? ou bien peut-être le Docteur Pusey ignore-t-il que même selon les principes gallicans, une sentence solennelle du Pape reçue au moins tacitement par les Evêques, est aussi infaillible que la définition d'un Concile ? Un homme aussi instruit ne peut évidemment ignorer rien de tout cela ; mais alors, comment peut-il nous dire qu'en nous imposant le sacrifice de notre croyance à l'Immaculée Conception comme condition du rapprochement de l'Eglise anglicane, il ne porte aucune atteinte à l'enseignement officiel de l'Eglise Romaine ? Si, en parlant ainsi, il croit ce qu'il écrit, il ferme les yeux à l'évidence ; mais s'il ne le croit pas, comment peut-il l'écrire ?

(1) On sait que le Docteur Pusey fut condanné en 1843 par le vice-chancelier de l'Université d'Oxford, pour un sermon où il avait enseigné la présence réelle de Notre-Seigneur dans la sainte Eucharistie.

(2) M. Allies, dans la lettre qu'il vient d'adresser au Docteur Pusey dans la *Revue de Dublin*, nous donne le texte de l'acte du Parlement (I Elizabeth, c. I, sect 17), qui fixe authentiquement le sens et l'étendue de la suprématie royale. Par cet acte il est " établi et ordonné que toutes les juridictions, privilèges, supériorités et prééminences spirituelles et ecclésiastiques qui ont été jusqu'à ce jour exercées, ou qui peuvent être légitimement exercées à l'avenir, par quelque pouvoir ou autorité spirituelle et ecclésiastique que ce soit, pour la visite, réforme, ordre et correction de l'état et des personnes ecclésiastiques, aussi bien que de toute sorte d'erreurs, d'hérésies, de schismes, d'abus, offenses, mépris et énormités, seront pour toujours, par l'autorité du présent Parlement, unis et annexés à la couronne impériale de ce royaume." L'évêque Gibson, qui a inséré cette loi dans son code, lui donne pour titre : *Suprématie papale et royale de l'Eglise d'Angleterre.* Les anglicans qui, comme le Dr. Pusey, essaient de défendre leur position par un appel à l'antiquité, font les plus grands efforts pour tenir dans l'ombre cette suprématie attribuée au pouvoir civil, contrairement à l'enseignement constant et manifeste de l'antiquité. Mais leur silence affecté et leurs explications les plus spécieuses ne sauraient ni abroger la loi que nous venons de citer, ni en changer le sens parfaitement clair. Quand, à leur ordination, ils sont sommés de prêter serment à la suprématie de la Reine, ce n'est pas d'une suprématie idéale qu'il s'agit, mais de la suprématie légale, telle qu'elle a été définie par le Parlement. Comment ce serment peut-il être prêté par des hommes qui font profession de regarder la suprématie ainsi entendue comme une tyrannie sacrilège ? et comment ces mêmes hommes, avec cette énorme poutre dans l'œil, osent-ils chercher une paille dans la suprématie du successeur de saint Pierre, si hautement proclamée par l'antiquité ? et comment encore peuvent-ils de bonne foi se donner pour les défenseurs de l'antiquité ? Autant de mystères que nous renonçons à expliquer. Ce qui est plus facile à comprendre, c'est que l'étude de cette seule question suffise pour ramener à l'unité catholique l'anglican le plus attaché à sa secte. C'est ce qui est arrivé pour M. Allies.

excommunié de l'Eglise établie; et l'on peut dire que c'est le seul dogme qui soit resté inviolable dans le sein de cette église.

H. Ramière, S. J.

(*A continuer.*)

Parlement Provincial.

Le parlement provincial, qui siégeait à Ottawa depuis le mois de juin, a été prorogé par le gouverneur général le 15 courant. Dans son discours de clôture, Son Excellence félicite nos représentants sur l'importance des travaux qu'ils ont accomplis et surtout d'avoir complété le projet de l'Union des Colonies de l'Amérique Britannique du Nord.

"En fermant cette session, ajoute Son Excellence, qui est probablement *la dernière sous l'acte d'Union des deux Canadas*, je félicite le parlement que cet acte a mis en existence, sur les événements qui ont eu lieu en cette province depuis le dernier quart de siècle."

Ce n'est donc pas seulement la fin d'une session que Son Excellence proclame dans ce discours; ce n'est pas non plus seulement la fin d'un parlement qu'elle annonce, c'est la fin de l'acte d'Union des deux Canadas, c'est la fin de la constitution qui nous régit depuis un quart de siècle! Nous voilà donc sous le coup d'une transformation politique importante. Quelque soit l'opinion que l'on entretienne sur ce changement constitutionnel, que l'on éprouve des craintes ou que l'on anticipe d'heureux résultats, on doit tout de même féliciter le pays, l'heureux pays où de pareils événements se passent sans secousse, sans commotion, sans troubles et sans tumulte. La raison a été la seule arme qu'on a employée de part et d'autre dans la lutte qui se termine par une transformation si complète. Plût à Dieu que les révolutions nécessaires pussent s'opérer partout avec le même calme! Le Canada avait déjà donné l'exemple de ce bon esprit de paix et de conciliation lorsque le temps est venu de dire adieu au vieux régime seigneurial, en 1854, après deux siècles d'existence.

On annonce même que le gouvernement impérial a déjà arrêté les détails de la confédération des Provinces Britanniques de l'Amérique du Nord, et qu'il a pris des mesures pour la confection immédiate ou très-prochaine du chemin de fer intercolonial.

Etudes sur les langues Sauvages de l'Amérique.

Par N. O., Missionnaire. Prix: 75 cents.

Le livre que nous annonçons est un des plus utiles, des plus précieux et des plus difficiles à faire que l'on puisse imaginer.

Ces langues sauvages ont traversé tous les âges, elles ont survécu à toutes les vicissitudes; les peuples qui les parlent ont rencontré différentes circonstances d'isolement ou de mélange, sans qu'on retrouve aucune trace d'altération ou de confusion dans aucun des éléments de leur langage; elles méritent donc sous ce rapport la plus grande attention de la part de tous ceux qui s'intéressent aux études philologiques; mais de plus, comme elles ont encore cours sur le continent américain, quelles sont parlées par les plus anciennes et les principales peuplades algonquines et iroquoises, on comprend comme un livre qui explique les éléments constitutifs de ces deux langues, n'a pas seulement une importance de curiosité et de théorie, mais d'utilité pratique.

De plus, nous pouvons faire remarquer comme un pareil travail est précieux. Jusqu'à présent, les langues sauvages ne pouvaient être apprises que par tradition ou par quelques notices tout-à-fait incomplètes; l'auteur a eu raison de nous montrer en quoi ces notices erraient, pour nous faire comprendre toute l'importance du travail qu'il avait entrepris. D'ailleurs, ces notices, si fautives et si incomplètes se reduisent à deux ou trois ouvrages qui ne donnent aucune idée d'ensemble et signalent seulement quelques particularités qui sont souvent exprimées de la manière la plus inintelligible et la plus inexacte.

Mais si un pareil ouvrage était utile et précieux, on comprend de plus combien il était difficile à faire: il fallait connaître parfaitement les deux langues dont il est question; il fallait de plus y discerner toutes les règles qui les régissaient; il fallait savoir préciser toutes les formes différentes qui distinguaient les noms, les adjectifs, les verbes, et qui sont d'une multiplicité telle que les langues modernes et les langues anciennes les plus célèbres n'en donnent pas d'idées; enfin, il fallait quelqu'un qui, en vivant avec les Sauvages, connût l'usage précis de ces langues, et de plus, qui fût à même pour la théorie de connaître tous les travaux philologiques inédits de tous les anciens missionnaires de ce pays. Or, voilà les avantages réunis par l'auteur du présent ouvrage; il a vécu vingt ans de suite avec les sauvages Algonquins et Iroquois, il a été chargé successivement de l'administration de ces deux missions, et de plus il a eu à sa disposition tous les travaux qui ont été dictés par les différents missionnaires qui se sont succédés depuis deux siècles; enfin, il s'était préparé à de pareils travaux par des études solides sur les langues classiques de l'antiquité, le latin, le grec, l'hébreux, et savait d'avance quel degré d'importance il devait attacher au génie de ces langues originales, si connues et si riches, du Nouveau-Monde.

Nous espérons que ce livre sera recherché par tous les établissements publics d'instruction, de plus par tous les hommes de profession libérale et principalement ceux qui aiment à réunir les ouvrages qui se rapportent aux antiquités américaines; ils trouveront là une idée parfaite du génie extraordinaire des langues sauvages en général et principalement des langues algonquine et iroquoise, dans des études qui peuvent tenir lieu d'une excellente grammaire raisonnée, mais que l'auteur ne veut donner que comme introduction à l'étude de ces langues sauvages.

Il les a déjà vengées du reproche de barbarie qui leur avait été infligé par M. Renan; il voudrait de plus les relever de l'état d'indifférence quelles rencontrent ici même de la part de ceux qui s'occupent le plus de tout ce qui peut intéresser le continent américain.

Nous souhaitons qu'il réussisse dans son nouveau dessein comme il a si parfaitement réussi dans la réponse qu'il a adressée l'année dernière à M. Renan.

Cet ouvrage est en vente chez les libraires de Montréal.

Imprimé par E. Senécal, Nos. 6, 8 et 10, rue St. Vincent.

Montréal, 1er Septembre 1866. Huitième Année.—No. 17.

L'ÉCHO DU CABINET DE LECTURE PAROISSIAL

JOURNAL DES FAMILLES.

Paraissant le 1er et le 15 de chaque mois, par livraison de 20 pages.

Pour Abonnement : six Mois, $1.00 ; un An, $2.00. Bureaux à Montréal : 27, Rue St. Vincent.

AVIS.

Le bureau de l'*Echo* est transporté au No. 27, rue St. Vincent, conformément à l'avis donné au mois de mars dernier, chez A. T. Marsan, écr., avocat, le gérant du journal.

Emprunt Romain.

Les souscriptions à l'EMPRUNT ROMAIN sont reçues à LA BANQUE D'ÉPARGNES DE LA CITÉ ET DU DISTRICT DE MONTRÉAL, *Grande Rue St. Jacques*, No. 6, tous les jours, entre DIX et TROIS heures, par Mr. E. J. BARBEAU ; les versements devront être faits en souscrivant ; un reçu temporaire sera donné en attendant les débentures qui seront données le ou avant le 1er Octobre prochain, duquel jour commencera l'intérêt.

ALF. LAROCQUE,
Agent de l'Emprunt Romain.

SOMMAIRE.—Chronique.—Nécrologie, courte notice sur Messire J. Julien Perrault, prêtre du Séminaire de St. Sulpice.—Les Frères de la Charité, à Montréal.—*Mémoires*, par M. A. de Gaspé, par M. Paul Stevens.—De l'autorité en Philosophie, (suite.)—Situation religieuse de l'Amérique anglaise, par E. Rameau.

Chronique.

SOMMAIRE.—Le St. Père.—Les églises françaises à Rome.—L'Impératrice Eugénie et Madame Cornuau. Nopoléon III à Vichy ; Adresse de Mgr. l'Evêque de Moulins ; Réponse de l'Empereur. — Circulaire de l'Archevêque de Paris annonçant à son clergé la fête religieuse et civile de l'Assomption et de St. Napoléon.—Emprunt Romain.—Traité de paix.—Choléra.—Dévouement des religieux et des religieuses.—Consécration au Sacré Cœur de Jésus, par l'Evêque d'Amiens.—Les Féniens.—Professions religieuses.—Retraites Pastorales.—Réflexions à l'occasion du fusil à aiguille.

— Dans notre dernier numéro, nous avons recommandé l'emprunt romain. Nos lecteurs savent que Nos Seigneurs les Evêques ont élevé la voix pour le recommander à leurs diocésains. Alfred LaRocque, écuyer, directeur de la Banque d'Épargnes de Montréal, a été nommé agent pour le Bas-Canada.

— Une dépêche de Londres transmise par le Câble transatlantique et datée du 25 août, nous apprend qu'un traité de paix a été signé à Pragues, le 23 août, entre la Prusse, l'Italie, l'Autriche et la Bavière ; chacun des pouvoirs signataires doit rappeler ses troupes dans le délai de trois semaines.

— Le choléra, qui avait fait de grands ravages à la fin du mois de juillet dernier et au commencement d'août, tant en Angleterre qu'aux Etats-Unis, diminue graduellement, et il y a à enregistrer aujourd'hui bien peu de victimes de ce redoutable fléau.

— Malgré l'assurance des Féniens de leur nouvelle descente en Canada le 21 août dernier, tout a été parfaitement tranquille, et rien n'annonce, jusqu'à ce moment, leur réapparition. Cependant, si le Canada méprise ces hordes dévastatrices et démoralisées, il n'en est pas de même aux Etats-Unis ; car chaque parti, en vue des prochaines élections, tâche de les gagner à sa cause.

—La santé de notre Saint-Père le Pape est toujours bonne.

LES ÉGLISES FRANÇAISES A ROME.

La France possède à Rome neuf établissements.

Saint-Louis-des-Français est la plus belle et la plus vaste de ces églises ; c'est, à vrai dire, l'église nationale, la paroisse de la France. La première pierre en fut posée le 9 octobre 1478 par le sire de Montreuil, ambassadeur de Louis XI. Sa belle façade en pierre de Tivoli est décorée des statues de Charlemagne, de saint Louis, de sainte Clotilde et de Blanche de Castille.

En entrant, on voit au dessous du bénitier cette glorieuse inscription :

QUICUMQUE ORAT PRO REGE FRANCIÆ HABET X DIES DE INDULGENTIA A PAPA INNOCENTIO IV.

" Quiconque prie pour le roi de France gagne dix jours d'indulgence, concédés par le Pape Innocent IV. "

Saint-Louis est une des plus belles églises de Rome. Il y a de beaux marbres, la nef est toute incrustée de jaspe de Sicile veiné de rose et de blanc. De belles peintures décorent les chapelles ; celles de la chapelle de Sainte-Cécile, reproduisant différents traits de sa vie, sont une œuvre remarquable du Dominiquin.

L'autel du Saint-Sacrement est dédié à saint Louis, ce grand monarque et ce grand saint, la plus pure gloire de

la France, qui a su honorer également la couronne royale et l'onction sainte du baptême. Il comparait la royauté terrestre *à celle de la fève qui finit avec le souper* et Dieu lui a donné au ciel une royauté qui n'aura jamais de fin, et sur la terre des autels qui sont plus honorés et plus grands que les trônes des rois.

Chaque année, au jour de sa fête, le Souverain-Pontife vient en grande pompe honorer le saint roi de France, et il admet au baisement du pied, dans le chœur ou à la sacristie, le clergé de Saint-Louis, le corps diplomatique, l'état-major du corps d'armée d'occupation, l'académie impériale et quelques autres personnes privilégiées.

Le clergé de Saint-Louis-des-Français se compose de douze chapelains qui vivent en communauté. Les établissements français sont sous la juridiction de l'ambassadeur, et ils sont administrés par une commission dont il est le président.

L'église de Saint-Louis-des-Français possède les tombes de plusieurs Français illustres, morts à Rome. De ce nombre sont sept cardinaux, cinq ambassadeurs, quatre directeurs de l'Académie, etc. ; et dans la chapelle dédiée à la sainte Vierge, le simple tombeau de marbre blanc du brave et chevaleresque de Pimodan, mort à Castelfidardo pour la défense du saint Père.

Sur un cénotaphe de marbre noir on lit ces paroles :

AUX SOLDATS FRANÇAIS
MORTS
SOUS LES MURS DE ROME
EN MDCCCXLIX
LEURS FRÈRES D'ARMES DU CORPS
EXPÉDITIONNAIRE DE LA MÉDITERRANÉE
UNE MESSE QUOTIDIENNE
POUR LE REPOS DE LEURS AMES A ÉTÉ FONDÉE
PAR LE SOUVERAIN PONTIFE
PIE IX.

Tous les dimanches, il y a à Saint-Louis la messe militaire, et les braves soldats français sont l'objet de la sollicitude de bons et excellents ecclésiastiques également français, parmi lesquels le nom de Mgr Bastide brille au premier rang.

—Le clergé et les communautés religieuses d'Amiens ont payé largement leur tribut au fléau du choléra. Un curé de la ville, un Lazariste, deux Franciscains, un séminariste, huit Sœurs de St.-Vincent-de-Paul ; dans le seul hospice de l'Hôtel-Dieu, une Sœur de l'Espérance, cinq religieuses du Sacré-Cœur, quatre de Sainte-Claire, trois de la Visitation, deux de Louvencourt, deux de la Doctrine chrétienne, telles sont les pertes sensibles que pleurent à Amiens l'Eglise, la religion et les pauvres, et qui ne s'expliquent, ce semble, que par cette loi mystérieuse d'expiation et de miséricorde qui ne choisit les plus innocentes victimes que pour hâter le moment du pardon.

— Par décret impérial, en date du 25 juillet, une médaille d'honneur (en or) a été accordée à Mme Cornuau, femme du préfet de la Somme, pour son courage et son dévouement dans l'épidémie cholérique d'Amiens. L'exergue de cette médaille porte cette inscription : *L'Impératrice Eugénie à Madame Cornuau. Epidémie cholérique d'Amiens*, 1866.

—Dimanche 29 juillet, à dix heures du matin, l'Empereur, accompagné de S. Exc. M. Baroche, et suivi de sa maison, a assisté à la messe de la nouvelle église de Vichy. Mgr. de Dreux-Brézé, évêque de Moulins, qui officiait dans cette circonstance, a reçu Sa Majesté à la porte de l'église et lui a adressé le discours suivant :

" Sire, l'accueil que Votre Majesté reçoit à Vichy lui montre que les cœurs n'y sont pas ingrats, et que l'impression du bien qu'elle y a fait y demeure toujours. En s'unissant avec son évêque au concert des remercîments publics, le clergé du diocèse de Moulins s'associe dans les sentiments d'une particulière reconnaissance à la voix échappée du temple dont vous avez doté cette ville, et où vous venez aujourd'hui pour la première fois assister à nos saints mystères. Mais ces pierres rassemblées ici à l'honneur de Dieu par votre munificence reportent nos pensées plus loin. A la vue des complications pour lesquelles votre médiation est invoquée, nous songeons à la pierre principale, fondement de la société chrétienne, que votre main a eu l'honneur de ramener au lieu choisi par la Providence, et où cette même main la saura maintenir. Animés par ces souvenirs et par le recueillement dont l'Empereur aime à donner l'exemple, nous allons donc tous ensemble offrir à l'autel les vœux du souverain, de l'époux et du père. Nous y porterons aussi les demandes du chrétien, qui renferment toutes les autres. Et si nos prières sont exaucées, Votre Majesté usera si bien de la dignité qui lui a été confiée qu'elle méritera de l'échanger un jour contre une dignité plus haute, c'est-à-dire qu'après avoir régné pour Dieu sur la terre, elle en recevra, comme récompense, de le servir éternellement dans le ciel."

L'Empereur, après avoir remercié Mgr. de Dreux-Brézé, a ajouté qu'il était toujours empressé de venir, au pied des autels, demander à Dieu les inspirations capables de le guider, pour assurer le bien de la religion et les grands intérêts que la Providence a mis entre ses mains."

— Ce n'est pas le scepticisme qui enfante le dévouement : c'est la foi. Aussi, lorsqu'un fléau s'abat sur un pays, que ce fléau s'appelle le choléra ou la guerre, dites si les plus dévoués ne sont pas aussi les plus croyants. On vient d'en voir une preuve nouvelle pendant la courte et sanglante guerre qui a désolé l'Allemagne. On a vu les ordres charitables établis en Prusse développer dans les hôpitaux militaires une activité extraordinaire, favo-

risée par le concours intelligent du directeur de la division catholique au ministère des cultes. Ce fonctionnaire zélé s'est adressé, dit le *Monde*, aux évêques pour les prier de vouloir bien inviter les supérieurs des communautés établies dans leurs diocèses à lui communiquer le chiffre de leurs membres qu'ils pourraient mettre au service des hôpitaux militaires, afin qu'on pût les appeler au fur et à mesure des exigences de la guerre. Tous les évêques et supérieurs se sont empressés de répondre à l'invitation du fonctionnaire, qui s'était chargé volontairement des démarches au sujet de l'emploi et du placement des religieux et religieuses offerts pour le service des hôpitaux.

" C'est ainsi, continue le *Monde*, que le diocèse de Cologne a fourni 6 Frères Alexains, 8 Franciscains, 28 sœurs franciscaines, 6 sœurs de Sainte-Croix, 3 sœurs de Sainte-Christine et 4 Récollettines pour les hôpitaux de Liebau, Kassel, Gœrlitz, Horsitz, Reichenberg, etc.

Le diocèse de Paderborn a envoyé 12 sœurs de Saint Vincent à Langensalza, 15 sœurs franciscaines à Reichenberg, et 6 sœurs de Sainte-Croix à Hanovre.

Le diocèse de Munster a envoyé 44 sœurs franciscaines et 38 sœurs de Saint-Clément à Dresde, Hanovre, Kassel et Dermbach.

Le diocèse de Trèves a fourni 20 sœurs de Saint-Charles Borromée, 4 sœurs de Ste.-Croix, 15 sœurs franciscaines et 4 Frères de Charité, qui tous ont été employés en Bohême.

Le diocèse de Breslau fournit 96 sœurs de Saint-Charles-Borromée et 80 Sœurs Grises aux hôpitaux de Kosel, Schœnberg, Nachod, Landshut, Friendland, Reinerz, Hirschberg, Waldenbourg, Newrode, Peterwitz, Goldberg, Silbitz, Liegnitz et Berlin. Les sœurs de Sainte-Elisabeth à Breslau, qui ne soignent que des malades de leur sexe, ont été autorisées par Mgr. le Prince-Evêque à soigner aussi des hommes pendant la crise actuelle. Elles ont donc organisé un hôpital pour les blessés à Breslau.

Les Frères de la Miséricorde reçoivent également bon nombre de blessés dans leurs établissements de Breslau (150), Neustadt, Pilchowitz, Frankenstein et Steinau. L'hôpital catholique de Berlin compte 75 blessés, dont 16 catholiques. Le diocèse de Kulm a envoyé 25 sœurs de Saint-Vincent en Bohême, et celui de Posen 16 sœurs du même ordre, également en Bohême.

Le diocèse d'Ermeland a fourni 21 sœurs de Sainte-Catherine aux hôpitaux de la Bohême. D'autres religieux et religieuses ont été encore renvoyés aux différents hôpitaux militaires, de manière que le chiffre total dépassait 500 avant la fin du mois de juillet."

— La Religion exerce et reprend constamment sa divine influence. Chaque année les cloîtres et les séminaires se peuplent d'essaims de pieuses âmes, qui, poussées par l'inspiration de la grâce, vont offrir au Seigneur le parfum de leurs vertus. Ce spectacle se renouvelait encore le 23 du courant au couvent de la Congrégation de Notre-Dame en cette ville, où un grand nombre furent admises tant à la profession religieuse qu'à la vêture. La cérémonie fut présidée par Sa Grandeur Mgr. Conroy, Evêque d'Albany.

— Le 22 août dernier, la paroisse de St. Valérien, dans les Townships de l'Est, eut le bonheur de recevoir pour la première fois son digne évêque, Mgr. Chs. Larocque, de St. Hyacinthe. Sa Grandeur s'y était rendue pour bénir une belle église, élevée par la générosité des nouveaux colons, et par le zèle infatigable de Messire Veronneau, leur digne pasteur.

— La retraite ecclésiastique qui a commencé le jeudi 23 du mois d'août, vient de se terminer. Malgré ses fatigues et ses nombreuses occupations, Monseigneur de Montréal a présidé constamment les exercices de cette retraite ; le R. P. Bertrand, de la Compagnie de Jésus, déjà si connu et apprécié dans la chaire chrétienne, en a été le prédicateur. On nous assure que plus de cent dix ecclésiastiques ont suivi les exercices de cette retraite avec la plus grande édification.

Mardi dernier 28 août, a commencé au Séminaire de St. Hyacinthe, la retraite pastorale de ce diocèse ; c'est le vénérable Messire Billaudèle, prêtre du Séminaire de St. Sulpice, vicaire-général de Mgr. de Montréal, qui en est le prédicateur.

—Revenons maintenant à ce que nous disions tout à l'heure de dévouement religieux pendant les calamités publiques. La ville d'Amiens, on le sait déjà, a été cruellement et longtemps éprouvée par le choléra. Elle est aujourd'hui presque entièrement délivrée du fléau, et si elle fait le douloureux dénombrement de ses morts, elle garde aussi un souvenir reconnaissant de toutes les personnes qui se sont dévouées, soignant ou visitant les malades dans les hôpitaux et en ville, et surtout de celles qui sont tombées elles-mêmes victimes de l'épidémie. Les Sœurs de charité ont été admirables, comme toujours.

Le clergé, de son côté, a multiplié les preuves d'une abnégation sans limites. Voyant se prolonger le fléau qui désolait sa ville épiscopale, et pour en obtenir la cessation, le vénérable évêque d'Amiens a solennellement consacré son diocèse au Sacré-

Cœur de Jésus, comme le fit l'immortel Belzunce pendant la peste de 1720. Toute la population s'est rendue à la procession solennelle. Le prélat, souffrant et fatigué, est monté en chaire et a prononcé une allocution au milieu des larmes des assistants, offrant sa vie à Dieu pour sauver celle de ses ouailles. Ensuite, Mgr d'Amiens a lu l'acte de consécration ainsi conçu :

" Moi, Jacques-Antoine, évêque d'Amiens, pénétré de douleur à la vue de l'affliction de mon peuple d'Amiens, souffrant de tous les coups qui le frappent depuis bientôt deux mois, et que j'aurais souhaité de détourner au prix de ma propre vie ;

" Désirant de toute mon âme épargner au reste de mon diocèse de semblables malheurs, et obtenir pour ma ville bien-aimée d'Amiens un terme, ou du moins un allégement à ses maux ; humblement prosterné devant Dieu, en présence de la très-sainte Vierge Marie, des anges et des saints, je consacre mes prêtres et je me consacre moi-même au Sacré-Cœur de Jésus.

" Qu'ainsi nous vienne en aide, nous protége et nous délivre ce Cœur divin, source de miséricorde ; auquel soit à jamais notre adoration, notre reconnaissance et notre amour dans le temps et dans l'éternité.

" Ainsi soit-il. "

De si ferventes supplications ont été entendues ; l'épidémie n'a pas tardé à décroître sensiblement, et bientôt l'on pourra dire qu'elle a disparu d'Amiens.

—A l'occasion de la fête de l'empereur, Mgr Darboy, archevêque de Paris, a adressé la lettre suivante au clergé de son diocèse :

" Paris, 5 août 1866.

" Monsieur le curé,

" La journée du 15 août va nous ramener au pied des autels pour célébrer deux fêtes, l'une catholique et commune à toutes les églises du monde, l'autre nationale et particulière à la France.

" Enfants de l'église, nous chercherons dans la solennité de l'Assomption les motifs et l'occasion d'honorer les prérogatives de la Vierge Marie, la plus parfaite des créatures ; d'attirer sur nous la tendre et puissante protection de la Mère de Dieu, qui est aussi notre mère, et d'imiter les vertus de notre sœur qui, née d'Adam comme nous, règne aujourd'hui dans les cieux, où l'on arrive par deux moyens accordés à tous les hommes, la grâce et la liberté.

" Enfants de la France, nous souvenant que le 15 août est tout à la fois la fête patronale de notre pays, placé par ses chefs sous la tutelle de la sainte Vierge, et la fête patronale de l'empereur, par autorité du siége apostolique, qui a réglé qu'on célébrerait en ce jour la mémoire de saint Napoléon, nous prierons Dieu d'agréer nos actions de grâces pour les bienfaits dont il a comblé la nation, de l'affermir dans les conditions de prospérité matérielle et de grandeur morale où elle est si heureusement établie, et d'inspirer toujours au Chef de l'Etat ces résolutions et ces actes qui tiennent toute l'Europe attentive à l'éclat de son règne.

" Tels sont, monsieur le curé, les vœux que nous porterons jusqu'au trône du Tout-Puissant avec une ardeur patriotique et religieuse. Oui, que Dieu maintienne, par sa grâce, l'enfance dans le respect et la soumission ; la jeunesse dans l'amour du travail et de la vertu ; l'âge mûr, dans la courageuse pratique du devoir, tous les fidèles confiés à nos soins dans les croyances et les sentiments de la foi et de la piété ! Que notre fier drapeau, tranquille au sein de l'Europe troublée, et salué par la confiance des princes et le respect des peuples, continue d'abriter de ses plis toutes les nobles causes ! Que fille aînée de l'Eglise, soldat, missionnaire et sœur de charité, la France ne travaille pas seulement à la satisfaction des intérêts matériels, qui sans doute sont aussi des droits et des devoirs, mais qu'elle mette encore et surtout son intelligent courage et sa féconde initiative au service des intérêts moraux et religieux, qui sont le plus bel honneur et le salut d'un empire, et qui assurent et accélèrent, au bénéfice de l'humanité tout entière, la marche et le triomphe de la civilisation ! Enfin, que Dieu garde et dirige la famille impériale : l'empereur, dont la vie tient une si grande place dans le monde et qui porte le poids d'une responsabilité si considérable ; l'impératrice, à qui les pauvres et les malades, sur le champ de bataille, des hôpitaux visités par de cruelles épidémies, ont décerné le glorieux titre de sœur, à cause de sa bonté courageuse et touchante ; le Prince Impérial, espoir des jeunes générations, et qu'un si grand présent oblige à un si grand avenir !

" A ces causes, pour donner à nos vœux leur forme solennelle et consacrée, et pour répondre aux chrétiennes intentions de l'empereur, si noblement exprimées par S. Exc. le ministre de la justice et des cultes, un *Te Deum*, suivi de la prière pour l'empereur, sera chanté, le 15 août, dans toutes les églises du diocèse, à l'issue de la messe paroissiale.

" ✠ GEORGES, *Archevêque de Paris*,
" Grand aumônier de l'empereur. "

— Depuis cette guerre d'Allemagne qui a valu une réputation si meurtrière au fusil à aiguille, nous sommes véritablement accablés d'inventions

effrayantes. Chaque jour on nous vante quelque nouvelle machine infernale capable de détruire en très-peu de temps des bataillons, des régiments, des corps d'armée tout entiers. On dirait tous les génies de notre beau XIXe siècle acharnés à trouver le moyen de détruire d'un seul coup le plus grand nombre d'hommes possible. Un matin, nous lisons dans un journal les lignes suivantes :

" On parle beaucoup dans le monde militaire d'une machine de précision qui serait en cours d'expérience à Meudon par les soins de l'artillerie.

" Il s'agit d'un engin qui mitraillerait un bataillon tout entier en quelques secondes. Il couvre de plomb un espace de plus de cent mètres carrés et n'y laisse pas une place que les projectiles n'aient sillonnée plusieurs fois. On lui a donné provisoirement le nom poétique et champêtre de *Faucheuse*."

Le lecteur en croit naturellement ce qu'il veut ; mais le lendemain il apprend encore que le fusil de tel ou tel inventeur surpasse tout ce qui a été dit des autres fusils, et que c'est décidément celui-là qui va être mis dans les mains des soldats français. C'est de la part de tous les armuriers de profession et de tous les armuriers amateurs une véritable chasse à la réclame, une concurrence inouïe, un concours général pour le plus formidable engin de destruction. Le nouveau monde, cela va sans dire, n'entend pas se laisser distancer par la vieille Europe. Messieurs les Américains ont prouvé, pendant leur terrible guerre civile de quatre ans, qu'ils étaient tout à fait experts dans l'art des canons rayés et des *monitors* cuirassés. Aussi le *Messager Franco-Américain* nous annonce-t-il que l'on vient de faire, à cette fameuse forteresse Monroe où l'ex-président confédéré Jefferson Davis est encore renfermé, et qui a servi de bastille à tant de prisonniers d'Etat, des expériences sur une nouvelle arme à feu appelée canon Gatling. " Ce canon, pourvu de six chambres tonnantes et qui peut tirer *cent coups à la minute*, porte à deux milles, environ deux tiers de lieue ; sa précision est, dit-on, remarquable."

Les inventeurs ne s'en tiendront pas là ; ils voudront perfectionner et inventer encore, inventer et perfectionner toujours. C'est l'avis de *l'Illustration*, qui publie à ce propos une série de gravures dont voici quelques légendes :

Fusil à jet continu mû par la vapeur.

Guerre de 1880.—Pour cette guerre on invente le fusil à vapeur et à jet continu, se manœuvrant comme une pompe de la force de vingt-cinq fusils-orgues de Barbarie électriques, pouvant détruire un régiment en une minute et à la distance de trois mille mètres.— Glorification de la vapeur.— La guerre de trente ans dure vingt-quatre heures.

Le fusil-éventail.

Guerre de 1890.—Mais le mécanicien en chef de l'armée ennemie invente le fusil à éventail de la force de vingt-cinq fusils à aiguille. Un seul homme peut détruire une compagnie en cinq minutes, à 2,000 mètres de distance. Les mécaniciens porteurs de fusils-éventails cueillent de nombreux lauriers. La guerre de trente ans dure trois heures.

Paix générale.— Tableau.

Les deux armées tombent toutes les deux complètement foudroyées.

Le calme renaît.—La tranquillité règne.

La guerre de trente ans a duré trois minutes.

Les amis du progrès seront-ils contents ? Il faut l'espérer ; mais qui peut répondre des exigences des futures générations ?

—A propos des derniers événements de Francfort et de la mort du bourgmestre qui s'est suicidé plutôt que d'obéir aux Prussiens et de leur fournir les indications nécessaires pour la perception de la contribution forcée des 65 millions, un journal du Midi de la France rappelle la conduite que tint en 1815, dans des circonstances analogues, M. de Lavalette, alors maire de Grenoble. Recueillons en passant ce trait historique :

" Le général comte de Bübna vint un jour trouver M. de Lavalette à la tête de tout son état-major.—Monsieur le maire, lui dit le général autrichien, je viens vous annoncer que votre ville est frappée d'une contribution de 400,000 fr.— Le maire de se récrier, observant que la ville n'avait pas d'argent, et que, du reste, les alliés y étant entrés en vertu d'un traité, ils n'avaient pas le droit de se livrer à de pareilles exactions.—Monsieur le maire, reprit alors le comte de Bübna en prenant une attitude superbe, je vous donne deux heures pour trouver cette somme ; et si vous ne vous la procurez pas, dans deux heures, je mets la ville en pillage.—Deux heures ! monsieur le comte, deux heures !... C'est trop long, répondit le maire en bondissant ; moi, je vais immédiatement faire sonner le tocsin, et, dans deux heures, il ne restera pas un Autrichien vivant dans les rues de Grenoble. Le général de Bübna, se retournant alors vers ses officiers, échangea avec eux quelques paroles rapides en allemand, bien entendu ; puis, s'adressant à M. de Lavalette :—Monsieur, lui dit-il d'un ton moins impérieux, il paraît qu'on nous a trompés sur l'état des finances de la ville : nous renonçons à la contribution de guerre que nous vous réclamions. "

NÉCROLOGIE.

LE RÉV. MESSIRE JOSEPH-JULIEN PERRAULT, PRÊTRE DE ST. SULPICE.

Depuis le décès du Rév. M Perrault, prêtre du Séminaire, plusieurs journaux ont donné des détails qui peuvent intéresser sur sa vie et ses derniers moments ; nous avons voulu rendre aussi hommage au défunt, en réunissant ce qu'il y a de plus frappant dans ces différents traits, pour l'avantage et l'édification de nos lecteurs.

M. Joseph-Julien Perrault est né en 1826 à Montréal, d'une famille bien connue par sa piété et ses précieuses qualités et qui compte parmi les plus respectables et les plus anciennes de la ville : nous rappelerons de plus qu'elle est alliée à des hommes qui tiennent un rang distingué en ce pays.

Nous insistons sur ce point, non pas parce que nous croyons que les avantages de famille puissent entrer en aucune comparaison avec le caractère sacerdotal et les qualités personnelles, mais parce que nous pensons qu'il est bon de rappeler, aux familles marquantes de cette ville en particulier, le devoir qui leur incombe d'élever leurs enfants de manière à ce que cette grâce de la vocation sacerdotale, qui est la plus grande faveur à laquelle des parents chrétiens puissent prétendre pour leurs enfants, ne soit pas combattue et anéantie dans de jeunes âmes par des recherches et des préoccupations trop contraires à l'esprit chrétien.

M. Julien Perrault avait une bonne mère, qui sut attirer cette grâce sur la tête de son enfant chéri, qui sut de plus la conserver pieusement et fidèlement au milieu des épreuves de la jeunesse, par ses prières, ses avis et surtout par ses exemples. La mort est venue frapper son cœur d'une grande peine, mais elle ne peut lui enlever un mérite qu'elle a si bien conquis par sa fidélité et sa piété.

M. J. Perrault fit ses études au collége de Montréal de 1837 à 1844 ; après le cours complet des études classiques, il entra en théologie et après trois années d'études ecclésiastiques, étant encore jeune et n'étant pas encore arrivé à l'âge fixé par les saints canons pour le sacerdoce, il n'eut pas d'autre idée que d'employer le temps qui lui restait par une étude plus approfondie de la science ecclésiastique. Il alla à Paris au grand séminaire, suivit les cours avec une assiduité et une application exemplaires, et il eut une si haute idée des avantages qu'il pouvait trouver dans la retraite pour la piété et pour l'étude, qu'il y consacra tout cet espace de trois années qu'il passa en France.

Voilà à quelles conditions les âmes peuvent se préparer aux grandes fonctions sacerdotales ; voilà comment doivent se former ceux qui sont appelés à être les pasteurs et les modèles des peuples, en profitant de toutes les années de la jeunesse pour avancer dans les vertus et les sciences que le monde réclame de ceux qui prétendent l'éclairer et le conduire dans les voies de la justice et de la vérité.

M, Perrault avait conservé de précieux souvenirs de ce temps d'épreuve et de préparation ; il avait su concevoir la plus haute estime et la plus grande confiance pour les hommes de mérite qui avaient guidé ses premiers pas, et il leur avait voué la plus inaltérable reconnaissance. Enfin, ayant été désigné pour faire le catéchisme à la paroisse de St. Sulpice, il étudia avec le plus grand soin la méthode employée pour l'instruction religieuse des enfants de tous les âges, et pendant tout son ministère, il montra par son zèle et le succès qu'il rencontra dans les catéchismes, comme il avait bien compris l'importance si grande des devoirs du prêtre dans une fonction si utile, si fondamentale et si délicate.

Il se trouvait à Paris, en 1848, au milieu du bouleversement d'une révolution, dont on croyait l'issue encore plus éloignée qu'elle ne fût ; mais bien que les supérieurs, dans ce temps, eussent donné volontiers à chacun des étudiants de théologie la permission d'aller attendre, dans l'intérieur de leurs familles, la suite des événements, M. J. Perrault ne fit aucune demande semblable et préféra rester au séminaire pour continuer des études si précieuses pour lui. Quand il était arrivé à Paris, il avait exprimé le désir d'entrer dans la compagnie de St. Sulpice ; sa résolution étant de plus en plus affirmée, il fut agréé par les Supérieurs et admis à la Solitude en 1849.

Elevé au sacerdoce en 1850, il revint à Montréal, où il fut placé au collége, d'abord dans la plus jeune division, et l'on sait qu'il exerça une heureuse influence par les congrégations de piété qu'il sut former et entretenir avec beaucoup de fruit et de succès ; l'assiduité aux exercices, la fidélité aux méthodes d'instruction religieuse, le zèle et la vigilance sont les premières bases de ces œuvres si importantes, et l'observation de ces règles se trouvait en M. Perrault à un rare degré.

Vers 1853 il fut appelé au ministère de la Paroisse et peu de temps après à la direction de la Congrégation des Hommes établie dans l'Eglise des Récollets ; il y resta environ huit ans et pendant tout ce temps il s'acquitta de ces fonctions difficiles et si importantes, de manière à conquérir la sympathie et la confiance de tous les principaux citoyens de la ville qui font partie de cette belle association.

C'est grâce à son zèle que l'église fut restaurée et enrichie d'un orgue magnifique qui contribua puissamment à relever la pompe des pieuses cérémonies. Le nombre des associés augmenta, le bon esprit de la Congrégation se conserva comme dans ses plus beaux jours et contribua, on ne peut en douter, à tout le bien qui s'est accompli pendant ces dernières années dans la ville de Montréal.

Si l'esprit de foi a établi fortement son empire parmi nous, si l'on n'a point senti en cette ville le contre-coup des efforts de l'impiété dans le reste de l'Eglise, qui peut douter qu'on ne le doive, en grande partie, au bon esprit que maintient une association telle que cette belle Congrégation des Hommes, qui est l'une des plus admirables merveilles de l'Eglise en Canada ; mais aussi qui ne doit reconnaître la part qu'a pu y prendre celui qui en était le zélé, dévoué et bien-aimé Directeur ?

Voilà le champ que les circonstances avaient offert à la piété et à l'activité de M. J. Perrault pendant les années les plus pleines de son ministère, et il est juste de dire que c'est au prix des plus grandes fatigues et des plus grands efforts qu'il a répondu à la noble tâche qui lui était imposée.

Nous ne passerons pas sous silence les fonctions de Chapelain des Frères que M. Perrault exerça depuis 1862 jusqu'à sa mort, et où il sut se concilier à un si haut degré la confiance et l'estime de ces vénérables instituteurs de la jeunesse. Il était dévoué à ses fonctions et en remplissait les obligations avec la plus grande exactitude, tout en étant chargé des élèves de l'Ecole-Normale et de la direction du chœur de la Paroisse,

trois fonctions principales qu'il a menées de front, en ces dernières années, et qui, on le pense bien, pouvaient occuper tous ses instants.

Il nous reste à dire quelques mots au moins des services qu'il a rendus dans le chœur de la Paroisse, dont il a été chargé depuis 1861. M. J. Perrault avait un goût naturel très-remarquable pour la musique, mais il le développa considérablement par l'étude approfondie qu'il fit de la musique religieuse. Il s'appliqua à connaître les plus grands maîtres de l'art sacré, et par un travail intelligent et soûtenu, il acquit une science profonde et on peut dire rare, même parmi ceux qui s'en occupent le plus.

Ce qu'on peut dire surtout à sa louange, c'est que par ses efforts, sa persévérance, et son intelligence de la musique sérieuse, il était devenu le digne élève du Rév. Messire Barbarin, cet homme qui unit une science si grande à un talent si remarquable pour le chant et la musique instrumentale.

M. J. Perrault étudia d'après les maîtres d'harmonie, et il s'en servit avec succès pour orchestrer plusieurs morceaux religieux, et pour écrire plusieurs pièces de chant qui ont été exécutées en différentes circonstances solennelles.

Il a écrit une Messe de Noël, un *Tantum ergo*, un *O Salutaris*, différents motets, des chœurs et en particulier des chœurs pleins de grandeur et de caractère qui ont été exécutés plusieurs fois avec le chant de la Passion, au Dimanche des Rameaux et au Vendredi-Saint.

Pendant le temps qu'il fut chargé du chœur de la Paroisse, il fit exécuter successivement ces belles messes de Mozart, Haydn, etc., qui sont si grandes, si majestueuses et dont l'audition fréquente élève les âmes et les rend capables de comprendre les nobles et pures jouissances de l'art vraiment chrétien.

On n'a pas non plus perdu le souvenir de ces belles solennités, tenues au Cabinet Paroissial, où M. Perrault gratifia les auditeurs d'un avantage que l'on n'avait jamais eu auparavant et que personne n'a tenté depuis, en fesant exécuter avec toutes les voix et à grand orchestre l'admirable *Oratorio du Désert*.

Toutes ces œuvres ne se sont pas accomplies sans grandes fatigues, et nous avons maintenant à déplorer le triste effet qu'elles ont eu pour une santé si forte et si puissante; mais du reste ces efforts avaient pour but le bien des âmes, l'honneur du culte divin, le zèle pour la jeunesse qui était attirée à ces belles fêtes musicales, et ainsi détournée d'autres entraînements dangereux et si funestes au milieu d'une grande ville; donc même en ces occupations M. J. Perrault obéissait à sa vocation de prêtre et de ministre de Dieu et des âmes.

Au milieu de toutes ces œuvres, le temps du Jubilé arriva; on avait réservé le mois de décembre pour les exercices des hommes dans la ville, et M. J. Perrault était chargé de donner les instructions à l'église de la Paroisse. La nef était, dès le premier soir, complètement remplie et l'affluence semblait à chaque séance aller toujours en augmentant.

L'exercice commençait par des avis, ensuite le chant de quelques cantiques, puis l'instruction. On ne saurait croire comme un ensemble de circonstances donnait de l'intérêt et du succès à ces pieuses séances; l'habitude que M. Perrault avait de parler aux hommes de la Congrégation donnait à ses avis un tact et une sûreté qui leur conféraient la plus grande force et le meilleur à-propos.

Suivait alors le chant des cantiques, et l'on entendait, sous la direction habile du prédicateur de la retraite, s'élever ensemble des milliers de voix graves et fortes, se soutenir, tonner sous les voûtes de l'église, comme les grandes voix de l'océan, et remplir tout d'une impression de grandeur et de majesté, dont aucun orchestre ne pourra jamais donner l'idée.

Ceux qui n'ont pas entendu l'effet de ces masses de voix dans une église, ne peuvent comprendre la beauté que peut atteindre le chant religieux, phrasé par des exécutants intelligents, et sous une habile direction. C'est une des émotions les plus touchantes que nous ayons rencontrées dans aucune retraite, et chacun y avait sa part.

Après le cantique commençait l'instruction, dont chacun se retirait pénétré et satisfait: ce n'était qu'une voix dans toute la ville sur le succès admirable de cette retraite dont M. Perrault faisait tous les frais, par ses avis, la direction du chant et ses instructions. Le succès répondit à des efforts si bien ordonnés, et ce Jubilé restera comme un souvenir ineffaçable dans le cœur de tous ceux qui y ont pris part.

Mais après ces fatigues, celui qui en avait porté tout le poids était frappé à mort; ses forces étaient épuisées, l'excès de son zèle devait briser sa carrière, et l'envoyer prématurément près du Souverain Maître, pour plaider la cause de ceux qu'il avait éclairés et ramenés dans le chemin du salut.

Trois mois après, M. J. Perrault était atteint comme d'un coup de foudre au milieu de ses fonctions, et depuis ce temps, il ne s'est jamais relevé. Il a fallu abandonner successivement tout espoir; ni les prières de tant de jeunes enfants qu'il avait évangélisés, ni les vœux de tant de bons citoyens dont il avait été le guide pendant si longtemps, ni les soupirs et les plaintes d'une pieuse mère si tendrement aimée, n'ont pu fléchir les dispositions de la Providence divine.

Le Jubilé où M. J. Perrault déploya les ressources d'une capacité acquise par les travaux de toute sa vie, fut la dernière œuvre où il anéantit toutes ses forces, mais où il vint conquérir, dans les prières et l'édification de tous, la dernière palme qu'il avait à gagner pour paraître aux pieds du Souverain-Maître.

Le mercredi 22 du mois d'août, malgré tous les efforts des plus savants docteurs, à l'hospice des Sœurs Grises à Varennes, le malade rendit le dernier soupir, après cinq mois de luttes contre la souffrance: il n'avait pas encore quarante ans. Le jeudi suivant, une immense population l'attendait sur le quai et vit arriver en larmes le steamboat qui ramenait le regretté défunt à sa dernière demeure. Ce mouvement de la population était spontané et disait mieux que nous ne pourrions l'exprimer, l'affection qu'il avait su inspirer à tous.

Le vendredi, le service fut chanté par tous ceux qu'il avait si longtemps guidés dans les cérémonies religieuses: plusieurs morceaux arrangés par le défunt lui-même furent exécutés, et quand le corps eut été porté à sa dernière demeure, les associés du chœur prirent d'eux-mêmes la résolution de porter le deuil pendant un mois, en souvenir de leur bien-aimé Directeur.

Ces témoignages d'affection, le concours de la population, l'assistance de la société St. Jean-Baptiste, de la Congrégation des hommes et des principales sociétés de

la ville ont au moins contribué à adoucir les regrets de ceux qui ont le plus à pleurer sa perte prématurée, sur la terre.

M. Perrault est mort au milieu de la lutte, après les plus grandes fatigues supportées pour le service de son Dieu ; par conséquent le souvenir que nous avons de son trépas ne pourra être séparé de la pensée de ses derniers travaux, du bien qu'il a accompli et du mouvement de rénovation spirituelle qui a accompagné cette grande et mémorable époque du Jubilé de décembre 1865. Que tous ceux donc qui y ont pris part n'oublient pas cette âme qui s'est dévouée et comme offerte en sacrifice pour eux.

Les Frères de la Charité.

Lundi, le 13 août, a eu lieu à l'Hospice St. Antoine, 255, rue Dorchester, dirigé par les Frères de la Charité, la prise d'habit du premier novice de cette institution en Canada, M. Pierre Roberge,de Québec, en religion Frère Berchmans-Marie.

Monseigneur de Montréal, qui devait présider cette cérémonie, se trouvant absent de la ville, s'est fait remplacer par M. le Chanoine Fabre, directeur des Frères de la Charité. Les bienfaiteurs et les amis de la nouvelle maison, au nombre desquels se trouvaient plusieurs prêtres, s'étaient empressés de s'y rendre, pour être témoins de sa première alliance avec les enfants du Canada.

Avant le procéder à la cérémonie, Mr. le Chanoine Fabre, s'adressant au jeune novice dans ce langage plein de facilité et d'onction qui lui est particulier, le félicita d'avoir écouté la voix qui l'avait appelé à la vie religieuse, et l'exhorta à demeurer fidèle à sa vocation, à ne pas jeter les yeux en arrière, lui rappelant l'exemple de la femme de Loth qui, après avoir quitté Sodôme sur la voix de l'ange, se retourna pour regarder la ville coupable et fut punie sur le champ. Puis, se tournant vers les bienfaiteurs de l'institution naissante, il termina en leur disant de se réjouir du premier succès de leur *belle* œuvre, et que la douce satisfaction qu'ils devaient éprouver en ce moment n'était que le prélude de la récompense que le ciel leur réservait pour leur noble charité.

Le novice s'approcha alors au pied de l'autel et répondant aux questions et aux prières de l'officiant, se dépouilla de ses vêtemens laïques et revêtit l'habit de l'ordre des Frères de la Charité. La cérémonie se termina par la célébration d'une messe durant laquelle le novice Berchmans-Marie reçut la sainte communion.

Nous croyons qu'on nous saura gré de donner, à cette occasion, une petite notice sur la Congrégation des Frères de la Charité. Cette congrégation a été fondée en Belgique, l'an 1809, par Mr. le Chanoine P. Triest, le Vincent de Paul de la Belgique ; ses membres portent le nom de Frères de la Charité de St. Vincent de Paul. Le but de la Congrégation est de prendre soin des vieillards, des infirmes, des malades et des aliénés, d'élever et d'instruire les orphelins, les sourds-muets, les aveugles et les enfants de toute condition, mais principalement les pauvres ; en un mot, de pratiquer toutes les œuvres de charité.

A diverses reprises, Sa Grandeur Monseigneur de Montréal avait demandé, en Belgique, des Religieux pour diriger l'Hospice St. Antoine de cette ville ; ce n'est qu'à son dernier voyage qu'il a réussi à obtenir des Supérieurs généraux des Frères de la Charité, les six frères qui composent maintenant la communauté naissante de Montréal. Les frères de cet ordre sont à peine assez nombreux pour suffire aux besoins de la religion ; si bien que trois mois après le départ de ceux qui ont été accordés à notre digne évêque, les places qu'ils avaient occupées en Belgique étaient encore vacantes par suite de manque de sujets.

Les Frères de la Charité sont arrivés à Montréal le 22 février 1865 et ont pris possession de l'Hospice St. Antoine le 1er mars suivant. Un charitable citoyen de cette ville a déjà fait beaucoup pour le succès de cette œuvre ; il a payé tous les frais de voyage des six frères, leur a donné une maison avec un vaste jardin (la propriété ci-devant connue sous le nom de " Ste. Françoise Romaine "), plus, un très-grand terrain entre la rue Mignonne et la rue Ontario, terrain destiné à l'érection de l'Hospice ; il leur a fait venir de Belgique quantité d'objets nécessaires pour l'hospice ; et c'est lui, et lui seul, pour ainsi dire, qui, depuis dix-huit mois, a pourvu, non seulement les Frères, mais encore tous ceux qui habitent l'établissement, de tout ce dont ils ont eu besoin. Nonobstant ces grandes dépenses, il est prêt à faire de grands sacrifices pour l'érection et la dotation de l'établissement.

Les Frères de la Charité ont dix-neuf ou vingt établissements plus ou moins considérables en Belgique, dans lesquels plus de sept mille personnes sont confiées à leurs soins. Tous ces établissements sont soutenus, soit par le gouvernement, soit par les provinces, soit par les villes, soit par des familles aisées.

Un de leurs orphelinats de 270 orphelins est entièrement entretenu avec les intérêts des dons que les familles aisées ont fait à cet hospice. Les orphelins y demeurent jusqu'à 21 ans et sont, en général, de parfaits ouvriers lorsqu'ils quittent l'établissement. Beaucoup de ces jeunes gens, quand il sont d'âge à quitter l'hospice, y laissent à intérêt une partie de l'argent qu'ils y ont gagné pendant leur apprentissage (le quart de ce qu'ils gagnent est pour eux) : souvent ils viennent y déposer leurs épargnes ; ce qui fait voir qu'ils sont bien en état de gagner leur vie en quittant l'établissement.

Le directeur de l'établissement dont nous parlons ayant été prié, il n'y a pas longtemps, par ses supérieurs de faire un relevé statistique de tous les orphelins qui avaient quitté l'hospice pendant une période de dix années, c'est-à-dire de ceux qui avaient atteint l'âge de 26 à 36 ans, afin de connaître dans quel état ils étaient, les supérieurs de l'ordre et les intéressés de l'hospice ont pu se convaincre, à leur grande satisfaction, que pas un n'était tombé dans la pauvreté et que beaucoup se trouvent à la tête de grands ateliers. Quand il n'y aurait que vingt orphelins qui sortiraient, chaque année, d'un semblable établissement, on peut facilement imaginer le bien qui en résulterait dans une ville comme la nôtre,

Espérons que les prières des bons Frères seront exaucées et que leur zélé bienfaiteur aura bientôt de nombreux coopérateurs pour mener à bonne fin l'œuvre qu'il a si généreusement entreprise. La position dans laquelle se trouve les Frères est très-pénible ; tous les jours, ils ont à refuser des demandes d'admission, et bien souvent à des personnes qui ne veulent pas entendre raison ; déjà plus de 300 orphelins et plus de 200 vieillards ont fait application pour être reçus à l'hospice aussitôt qu'il y aura place pour eux. Ils souffrent, d'un autre côté, bien davantage ; car après avoir quitté leur patrie, et

même en quelque sorte leur congrégation, il se trouvent hors de leur sphère, parce qu'ils ne peuvent pas atteindre le but de leur fondation, c'est-à-dire travailler au bonheur de leur prochain. Il leur serait bien plus agréable de servir quatre, cinq ou six cent autres malheureux, que de n'avoir, comme à présent, que quatorze personnes, et cela faute de local et de moyens pécuniaires pour se développer.

Un pareil état de choses ne pourrait se prolonger longtemps sans faire perdre courage aux bons Frères et sans exposer notre ville à être privée des bénéfices de tout ce qui a été fait jusqu'ici pour leur donner carrière. Aussi croyons-nous bien que les quelques observations que nous avons cru devoir faire à l'occasion de la vêture de leur premier novice auront l'effet d'intéresser le public à la consolidation et au succès de leur œuvre parmi nous. (*Communiqué.*)

Mémoires par Philippe A. de Gaspé, Auteur des "Anciens Canadiens." (1)

Il y a un peu plus de deux ans, M. de Gaspé se révélait tout à coup comme écrivain de premier ordre en publiant "*les Anciens Canadiens.*" Dans ce beau livre ou plutôt dans cette admirable épopée, l'auteur, après nous avoir initié à la vie intime des ancêtres, alors que le drapeau fleurdelisé flottait sur nos remparts, nous a raconté, dans un style magnifique, les suprêmes efforts des vaincus plus grands, plus glorieux que l'Anglais même dans sa victoire, et son livre ne s'est pour ainsi dire fermé qu'aux dernières lueurs de l'incendie qui dévorait l'antique manoir de ses pères.

Aujourd'hui, par la publication de ses *Mémoires*, M. de Gaspé lève le voile qui a dérobé jusqu'ici à nos yeux une époque tourmentée, transition inévitable après la cession du Canada. Grâce à une mémoire prodigieuse qui lui permet de se ressouvenir des moindres détails, bien qu'à une distance de trois quarts de siècle, l'aimable écrivain, le conteur spirituel et alerte nous dit sur chaque homme et chaque événement, avec une sûreté et une finesse d'aperçu vraiment étonnante, le mot juste et décisif, presque sans appel, pendant la dernière moitié du siècle dernier et les premières années de ce siècle.

Cette étude rétrospective abonde en rapprochements et en contrastes qui, sous une apparence tantôt follement rieuse, tantôt d'une impitoyable raillerie, prêtent toujours largement à la méditation du penseur, et contient de grands enseignements. Aussi sent-on, en parcourant ces pages si vraies et dans lesquelles circule une sève si puissante, que l'auteur n'a plus rien à demander à l'expérience ou à la sagesse humaine, et qu'arrivé au plus haut sommet de la vie, il a voulu embrasser le chemin parcouru, et faire part à ses compatriotes, avec une scrupuleuse impartialité, de tout ce qu'il a vu et éprouvé, de tout ce qu'il a senti et découvert en soi-même ou chez autrui, pendant sa longue carrière.

D'ailleurs, comme il le dit excellemment au commencement même des *Mémoires:* "Je ne puis écrire " l'histoire de mes contemporains sans écrire ma propre " vie liée à celle de ceux que j'ai connus depuis mon " enfance. Ma propre histoire sera donc le cadre dans " lequel j'entasserai mes souvenirs."

Cette déclaration est à peine faite que le livre éclate comme une mine inépuisable d'anecdotes caractéristiques, de mots fins, profonds, acérés, peignant d'un seul trait les physionomies si variées et si différentes d'acteurs disparus pour la plupart, au milieu desquels l'auteur va, vient, s'agite, discute, rit ou pleure, paraît et disparaît, mais pour reparaître bientôt avec la même verve, le même entrain, la même souplesse, la même flexibilité de son merveilleux talent.

Les premiers souvenirs de M. de Gaspé datent de la révolution française.

" C'était en l'année 1793, dit-il, je n'avais que sept ans mais une circonstance que je vais rapporter me rappelle que nous étions en hiver, et la scène qui eut lieu m'est aussi présente à l'esprit que si elle s'était passée ce matin. Ma mère et ma tante, sa sœur, Marie Louise de Lanaudière, causaient assises près d'une table. Mon père venait de recevoir son journal, et elles l'interrogeaient des yeux avec anxiété, car il n'arrivait depuis longtemps que de bien tristes nouvelles de la France. Mon père bondit tout à coup sur sa chaise, ses grands yeux noirs lancèrent des flammes, une affreuse pâleur se répandit sur son visage, d'ordinaire si coloré, il se prit la tête à deux mains, en s'écriant : Ah ! les infâmes ! ils ont guillotiné leur Roi !

" Ma mère et sa sœur éclatèrent en sanglots ; et je voyait leurs larmes fondre l'épais frimas des vitres des deux fenêtres où elles restèrent longtemps la tête appuyée. Dès ce jour, je compris les horreurs de la révolution française.

" A cette nouvelle, un sentiment de profonde tristesse s'empara de toutes les âmes sensibles du Bas-Canada ; et à l'exception de quelques démocrates quand même, la douleur fut générale.

" Quelques mois après cette catastrophe, il y avait nombreuse compagnie chez mon père, à Saint-Jean Port-Joli ; parmi les convives admis à sa table étaient trois prêtres : Messieurs Péras, notre curé; Verrault, curé de Saint-Roch, et Panet, curé de l'Islet. Ce dernier était oncle de l'Honorable Louis Panet, aujourd'hui membre du Conseil Législatif, frère du grand patriote qui a été pendant plusieurs années orateur de notre Parlement Provincial. Ces messieurs parlèrent beaucoup politique au dessert, ce qui était de l'hébreu pour moi. Lorsqu'ils déplorèrent la mort cruelle et prématurée du Prince vertueux que les Français avaient guillotiné, je commençai à comprendre.

" —Et dire, fit monsieur Panet, qu'il y avait quarante mille prêtres en France !

" —Qu'auraient-ils pu faire ? dit monsieur Péras.

" —Ce qu'ils auraient pu faire ! répliqua monsieur Panet avec vivacité et en ouvrant la partie de sa soutane à l'endroit du cœur, couvrir le Roi de leur corps et mourir à ses pieds ! C'était là leur place au lieu d'émigrer comme ils ont fait.

" Mon père, naturellement assez vindicatif, battait en froid depuis quelques années avec le curé de l'Islet, par suite d'un petit démêlé qu'ils avaient eu ensemble ; mais il se réconcilia alors cordialement avec lui. Il répétait, trente ans après, ces sublimes paroles :

" Je n'ai jamais pu me rendre compte, malgré ma longue expérience des hommes et de leur nature perverse, comment un peuple aussi loyal que le peuple

(1) Edition de luxe, publiée à Ottawa par G. E. Desbarats, imprimeur-éditeur, et en vente chez les principaux libraires

français ait pu assassiner ce bon et vertueux prince; comment une nation aussi chevaleresque a eu la lâcheté de frapper ces nobles têtes de femmes, qu'elles portèrent avec tant de dignité, avec un héroïsme si sublime sur l'échafaud.

" Quel grand et touchant spectacle que celui de cette belle reine, qui ne ploya la tête que sous la glaive du bourreau, après avoir écrasé de son mépris, debout, sur la charrette des condamnés, les lâches qui l'accompagnaient au lieu du supplice ! Mais non ; la masse de la nation française n'était pas solidaire de ces infamies."

Le style c'est l'homme : et ces quelques lignes suffiraient à peindre l'auteur. On y reconnaît tout de suite le généreux descendant de cet héroïque Philippe de Villiers de l'Isle Adam, mort en 1534, grand maître de l'ordre de St. Jean de Jérusalem, qui défendit, pendant cinq mois, l'île de Rhodes attaquée par deux cents mille Turcs et quatre cents bâtiments de guerre, sous les ordres de Soliman.

Puis, à mesure qu'on avance dans la lecture si attachante, si entraînante du livre, on voit apparaître, dans toute leur splendeur, les traditions chevaleresques, cette loyauté antique, ce culte excessif de l'honneur, ce sentiment du juste repoussant avec indignation l'injustice et le mensonge sous quelque forme qu'ils se montrent; et le lecteur ravi, charmé, admirant sans réserve ce fonds inépuisable de sagesse et d'aimable folie, de génie et d'esprit, d'éloquence et de laisser-aller, applaudit des deux mains à cette imagination pleine de verve, parfois caustique et railleuse, mais toujours tempérée par ce tact, cette modération et cette sensibilité exquise qui forment en quelque sorte le caractère dominant du *bon vieux gentilhomme.*

Dédaignant les chemins battus et se frayant une route à lui, à travers notre champ littéraire et national, M. de Gaspé ne s'est occupé, dans son œuvre, ni du plan, ni de l'unité, ni même de l'ordre chronologique. Il est aisé de s'apercevoir que l'écrivain, cédant à la pression de ses souvenirs, qui embrassent plus d'un siècle, les a transcrits au fur et à mesure qu'ils se sont représentés à sa vigoureuse mémoire. Véritable labyrinthe où le drame coudoie l'idylle, où l'histoire fraternise avec le conte et la légende, où le bon sens et le bon vieux sel gaulois mènent tambour battant de vieilles histoires toujours jeunes et des bons mots toujours spirituels, ce livre échappe à l'analyse et déroute entièrement le critique. Il faudrait pour s'y conduire, et l'analyser, fût-on même plus habile qu'Aristarque, le fameux fil d'Ariane que l'antiquité a oublié de nous transmettre. Mais s'il est vrai que ce livre fait le désespoir du critique, il fera toujours le charme du lecteur ; car l'auteur a beau entamer des digressions, ouvrir des parenthèses quelquefois longues, et faire surgir personnages sur personnages qui nous éloignent de lui-même ou nous font perdre comme à plaisir l'idée que nous suivions jusque là, nous finissons toujours par retrouver l'aimable conteur, parfois au moment où l'on s'y attendait le moins, et l'on se sent heureux et avide de le revoir, après une absence de quelques pages, le front sérieux, le sourire aux lèvres, secouant à pleines mains pour les générations futures, comme d'une urne trop pleine, les souvenirs de la patrie et des ancêtres.

A vrai dire, les *Mémoires* de M. de Gaspé pourraient être comparés à une vaste scène aux tableaux aussi changeants, aussi variés que les acteurs qui s'y montrent et disparaissent tour-à-tour. En effet, nous venons à peine de sortir du salon de Lady Simcoe où l'auteur, alors âgé de six ans, a débité,—pour le plus grand émerveillement de toutes les dames—la fameuse fable du " Renard et du Corbeau," suivie sans doute de quelque autre, car il savait son LaFontaine d'un bout à l'autre,—que nous rencontrons le duc de Kent, père de notre très-gracieuse Souveraine, écoutant la plaisante histoire du Colonel Murray, l'heureux propriétaire de " Sans bruit."

Ici un autre duc, celui qui s'appelera plus tard Guillaume IV roi d'Angleterre, détourne les yeux pour ne pas rencontrer Montgommery, plus regretté de son chien que des Anglais qu'il a trahis et des Canadiens dont il avait brûlé les paisibles demeures en 1759.

Là, un brave et vaillant officier s'il en fût, M. de Lanaudière, est témoin des bons procédés que Lord et Lady Dorchester échangent avec les parents de l'auteur, tandis que celui-ci se formant de bonne heure à tous les exercices violents, avec les enfants de la basse-ville, devient petit à petit un redoutable athlète, aussi léger à la course que le cerf ou le sauvage le plus rapide, et sachant vivre et se prélasser dans les flots agités du St. Laurent tout aussi à l'aise que sur la plate-forme de Québec. Le lecteur, du reste, en verra maints exemples dans le cours du livre.

Mais le décor change. Voici les cinq de Léry qui font tant d'honneur au nom canadien ; voilà l'excellent général Prescott cachant un cœur d'or dans ses habits rapés, qui salue respectueusement le digne Père de Bercy et ses bons Récollets.

Là-bas, le capitaine de Gaspé fume paisiblement la pipe, pendant le siége de Québec, en 1760, avec deux de ses frères d'armes, les capitaines Vassal et de Bonne, dans une excavation faite la veille par une bombe ennemie.

Mais où va cette foule ? Est-ce quelqu'une de ces exécutions militaires si fréquentes à cette époque plus fertile en coups de fouet qu'en médailles d'honneur pour les soldats d'Albion ?... Mais non, la foule poursuit de ses vociférations, de ses huées et d'une grêle d'œufs pourris un misérable tombereau, espèce de pilori ambulant, et qui s'arrête à chaque coin de rue.

Détournons les yeux du criminel et du bourreau, spectacle hideux et fort heureusement disparu de nos mœurs. Voilà des légistes de notre pays, découvrons-nous devant ces vétérans de notre barreau alors dans tout l'éclat de leur talent ; ce jeune homme pâle, à l'air souffrant, est Monqui, vrai type d'honneur et de probité ; les deux autres qui l'accompagnent sont Vallières de St. Réal et Plamondon. Ils se rendent au palais. Voyez comme ils fraternisent avec leurs confrères d'origine anglaise Ross et Thompson. Cet autre, à la voix de crécelle, toujours aigre et désagréable, est le juge Fletcher. Le brillant état-major qui entoure cet homme de petite taille, mais corpulent et déjà sur le retour, ne vous désigne rien moins que le gouverneur du pays, Sir James Henry Craig, *the little King*, comme on l'appelait en Angleterre. L'histoire en a fait jusqu'ici une espèce de proconsul haineux et sanguinaire, M. de Gaspé, qui a non-seulement très-bien connu le gouverneur Craig, mais ses amis et ses ennemis, et qui a pu, par conséquent, peser scrupuleusement le pour et le contre, nous apprend que loin d'être un méchant

homme, un tyran, Sir James avait un excellent cœur, et il en donne des preuves.

Tout le monde admirera les lignes chaleureuses par lesquelles le noble écrivain réhabilite le gouverneur Craig et fait bonne justice des calomnies prodiguées à M. de Repentigny. L'histoire, comme la justice humaine, se rend parfois coupable d'erreurs fatales en prononçant des arrêts au nom de l'équité, et les hommes qu'elle juge de la sorte demeureraient voués à l'exécration des siècles, si une autre justice autrement souveraine et infaillible ne suscitait, tôt ou tard, dans sa bonté, des défenseurs à la vertu outragée et méconnue.

Cette double réhabilitation, hommage loyal et courageux rendu à la vérité, et qui d'ailleurs est appuyée de toute l'autorité que donnent le talent et le grand âge de l'auteur des *Mémoires*, sera, nous n'en doutons point, bien accueillie par la génération d'aujourd'hui, et sanctionnée par la postérité.

Cependant, des acteurs toujours nouveaux passent et repassent sur la scène.

Voici le major La Force, l'homme gai et spirituel par excellence, "l'homme aussi loyal envers la Couronne d'Angleterre qu'il était patriote sincère et attaché à son pays ;" voici les Bédard, les Blanchette, les Taschereau, tous quatre nobles et tristes victimes d'odieux délateurs, à une époque tourmentée.

Voilà l'honorable Louis-Ignace de Salaberry et ses descendants portant haut leur nom et leur épée et pratiquant partout leur noble devise : " Force à superbe, Mercy à faible ! "

Voici les Duchesnay, voici les Baby, les Stuart et bien d'autres, tous noms intimement liés à notre histoire.

Mais l'auteur n'a pas hanté uniquement le château St. Louis et les salons aristocratiques. Dans sa carrière si longue et si bien remplie, il a parcouru tous les degrés de l'échelle sociale, et avec une franchise et une mémoire du cœur qui l'honorent, il se complaît à rappeler des acteurs d'un rang moins élevé ; car, dit-il, " c'est une douce jouissance que le souvenir de l'affection, même du plus humble individu."

Je me trouvais, rapporte M. de Gaspé, en 1795, dans une maison de pension tenue par deux vieilles filles ayant nom Chôlette. J'aurais grand tort de me reprocher de les avoir tourmentées pendant l'espace de trois ans ; car, malgré mes espiègleries, je n'en étais pas moins l'enfant gâté de la maison : leur frère Ives, lui-même, vieillard morne et bourru, qui était mon souffre-douleurs, ne se déridait, c'est-à-dire ne faisait une grimace de satisfaction, le seul rire dont il fût coutumier, que lorsque je le faisais endiabler, ou que je lui sautais sur les épaules au retour de son ouvrage ; ça paraissait le délasser.

Le frère Chôlette ne m'a jamais infligé qu'une seule petite correction ; aussi, c'est la seule fois que je l'ai vu rire d'assez bon cœur. Je travaillais, ou je feignais de travailler le soir, à mon devoir du lendemain, assis à une table où Ives était venu s'instaler, pour ne pas me perdre de vue, tandis qu'il rapetassait un de ses souliers. " Je vais, dis-je, en faisant un clin-d'œil à deux de mes amis, chercher, dans mon dictionnaire, *petit gros, la couenne de lard.*" C'était un sobriquet dont je l'avais gratifié, et que je trouvais très-ingénieux, parce qu'il était gros et court, et qu'étant chauve, il avait été surpris par moi se servant d'une couenne de lard pour se frotter le crâne en l'absence de pommade plus odorante. Je n'eus pas lâché l'épithète injurieuse qu'il m'appliqua, avec son soulier, un coup sur les babines, en me disant : " Cherche *souliers* !" Je n'eus pas les rieurs de mon côté ; le " cherche *soulier* " fit le tour de ma classe le lendemain.

Si j'étais aimé par Ives Chôlette, il n'avait pas lieu de se plaindre que je le négligeais : s'il descendait l'escalier pour aller à son ouvrage, je prenais un élan, je lui sautais comme un petit singe sur les épaules, et comme le tenace vieillard, qui s'attachait si opiniâtrement à Sinbad le marin, je faisais une longue promenade dans les rues sur cette monture d'une nouvelle espèce. Quand à Chôlette, il était, je crois, heureux de me procurer cette promenade tout en criant de temps à autre : " Veux-tu descendre, méchant diable ! Je vais te s......r à terre !" Mais s'il grondait d'un côté du visage, il riait de l'autre.

Pendant les trois années que l'auteur passa sous ce toit hospitalier, nous le voyons faire connaissance avec tous les petits étourdis du quartier et grandir quelque peu à la façon des héros d'Homère, au milieu de combats continuels où pleuvent les taloches et les coups de poing, et des hauts faits d'une audace presqu'incroyable, tant sur les flots du St. Laurent que dans la bonne ville de Québec et ses faubourgs. C'est à cette époque qu'apparaissent environnés d'une auréole de gloire les noms illustres de Maître Lafleur, nageur émérite, et du sieur Joseph Bezeau, autrement dit Coq Bezeau, parce qu'il était le chef des gamins, comme Agamennon *Pasteur des peuples*, l'était jadis des rois de la vieille Grèce.

Sautons à pieds joints par-dessus les espiègleries de collége, les courses au clocher, les folles gageures, et admirons en passant la figure patriarcale de ce bon père Laurent Caron, vieillard *à sa rente*, suivant l'expression canadienne, qui, avec son bonnet rouge et cette politesse exquise et gracieuse des anciens Canadiens-français, aurait fait honte à bien des habitants d'aujourd'hui, dont les beaux habits ne peuvent leur ôter l'air de valets endimanchés, si on les compare à ces vieillards des anciens jours."

Le père Caron est un conteur intrépide qui en dit long, et on l'abandonnerait avec peine s'il ne devait être remplacé par le vertueux père Chouinard, qui en sait encore plus long. Et puis ce sont des légendes, et puis des contes du bon vieux temps, et puis des histoires de revenants effroyables, qu'on lit d'abord avec une certaine défiance, qu'on relit ensuite avec plaisir, et qu'on relira encore, quitte à s'endormir la tête cachée dans les couvertures.

Nous ne parlerons ni de l'homme à la *couette* coupée, ni de Carrier, l'homme à la patte de Castor, ni de bien d'autres, pour évoquer l'ombre de Grenon surnommé "l'Hercule du Nord." Il était velu comme un ours, rapporte M. de Gaspé, " et des nerfs, aussi prononcés que ceux d'un taureau, lui sillonnaient toutes les parties du corps.

" Un jour qu'il avait fauché des joncs sur les grèves de la baie Saint-Paul avec plusieurs habitants, son cheval surchargé de fourrage vert ne put monter les formidables côtes qu'il avait à franchir. Grenon détèle son cheval, allume sa pipe, s'assied près du chemin et se met à fumer tranquillement.

" —Que vas-tu faire ? lui dit un de ses amis.

"—Je vais laisser reposer ma bête, fit Grenon, et je

ne suis pas en peine qu'elle montera bien sa charge ensuite."

" Sur ce, les autres partirent ; mais quand il fit nuit, un des habitants revint sur les lieux et se cacha près d'une clôture pour voir comment Grenon et son cheval se tireraient d'affaire. Mais les cheveux lui vinrent à pic sur la tête, quand il vit Grenon monter les épouvantables côtes de la baie Saint-Paul, au pas ordinaire, en traînant seul sa charrette, tandis que son cheval suivait la charge en se régalant de quelques gueulées de foin qu'il arrachait de la voiture. Le curieux voulut alors fuir croyant, que c'était le diable en personne qu'il voyait, lorsque Grenon qui le reconnut lui cria : Malheur à toi si tu en parles ! Toute la paroisse a toujours pensé que Satan seul pouvait être doué d'une telle force."

***

Parmi toute cette foule si joyeuse autrefois, si animée, si vivante en un mot, et qui ne forme plus aujourd'hui qu'un vaste cimetière que la mort, cette grande niveleuse, a creusé autour de lui, deux amis, deux frères disparus trop tôt excitent surtout l'éternel regret de l'auteur, et les noms du docteur de Sales Laterrière et de Vallières de St. Réal demeurent toujours étroitement associés au sien.

Quoi de plus touchant que cette sainte et inviolable fidélité, que cette espèce de culte à la mémoire sacrée d'amis qui ne sont plus? Et les quelques lignes qui suivent adressées, comme un salut, à la tombe de Laterrière n'interprètent-elles point, avec une vérité saisissante le néant de la vie et de ses plaisirs, la vanité du monde et de ses pompes :

" Dors en paix, ô mon ami, sur la rive droite du majestueux St.-Laurent ! Celui que tu as tant aimé trouvera aussi bien vite le repos sur la rive opposée du même fleuve ! Les tempêtes qui bouleverseront ses flots ne troubleront pas plus ton repos que les ouragans beaucoup plus terribles de la vie humaine, auxquels ton ami sera exposé jusqu'au jour où il trouvera aussi la paix et la tranquillité dans le silence d'un sépulcre creusé en face de ta tombe ! "

L'auteur des *Mémoires* rappelant, quelques pages plus loin, le souvenir de l'honorable juge-en-chef Vallières de St. Réal, fait encore monter plus haut l'éloquence de ses regrets, et nous montre une fois de plus, chez cet écrivain tout-à-fait supérieur, les marques de la sensibilité la plus vive et du plus noble caractère. Quelques coups de pinceau donnés d'une main magistrale lui suffisent pour faire ressortir admirablement cette gloire toujours jeune de notre ancien barreau.

" Il semblait, dit M. de Gaspé, que Dieu en le créant n'eût rien refusé à cet homme privilégié : il réunissait aux talents les plus brillants, un cœur de la plus exquise sensibilité : jamais le malheureux n'a imploré en vain son assistance.

" Combien de fois, ô mon ami ! ai-je vu couler tes larmes sur les malheurs d'autrui ? Des âmes froides t'ont reproché, lorsque tu siégeais sur le banc judiciaire, de n'écouter souvent que les mouvements de ton cœur sensible, de t'écarter alors dans tes sentences de la stricte lettre de nos lois. L'hermine dont tu étais revêtu n'en a jamais été souillée ! elle était aussi pure, aussi blanche, lorsque tu te présentas au tribunal de Dieu, précédé des prières de la veuve et de l'orphelin, que le jour où ta Souveraine t'en décora aux acclamations de tes compatriotes.

" Comme tous les hommes au cœur de feu, au sang brûlant, tu n'as pas été exempt de grandes passions pendant ta jeunesse : que les hommes froids s'en souviennent, mais l'ange de la sensibilité, en inscrivant tes erreurs à la page noire du registre de tes actions, les aura effacées avec tes larmes ! Auras-tu manqué d'avocat au pied du grand tribunal, toi dont la vie a été consacrée à la défense de l'humanité souffrante ? "

***

Somme toute, les *Mémoires* de M. de Gaspé sont un véritable monument élevé au bon sens, à la raison, à la saine philosophie, à l'éloquence, et pourquoi ne le dirions-nous pas ? à la vraie poésie.

Il faut lire ces maximes d'une application quotidienne, qu'une longue expérience de la vie a suggérées à l'auteur, pour sentir combien le langage de la raison, d'ordinaire si revêche et si aride, devient, sous sa plume habile, agréable et insinuant. Il faut lire les pages admirables qu'il consacre à la femme, l'invocation au génie des tempêtes, les réflexions philosophiques sur la batture à Chatigny ; il faut, en un mot, lire tout le livre, et après l'avoir lu, le relire, pour admirer l'aisance, la grâce, le talent avec lesquels l'élégant écrivain s'est en quelque sorte joué des difficultés littéraires les plus ardues, et pour demeurer convaincu que si la perfection était possible dans les œuvres, sortant de la main de l'homme, elle se trouverait, à peu de chose près, dans les *Mémoires* de M. de Gaspé.

Sans doute un censeur morose ou d'un sérieux outré désirerait retrancher deux ou trois anecdotes ; peut-être aussi un puriste plus esclave des lois inflexibles de la grammaire que sensible au charme et au naturel de la narration, jetera les hauts cris à la vue de certains néologismes et de certaines phrases dont le mécanisme est défectueux. Nous ne voulons pas même les signaler, car l'auteur s'en est aperçu aussi bien que nous, maintenant que ses *Mémoires* ont été imprimés, et qu'ils sont sortis radieux, au nombre de plusieurs milliers d'exemplaires, du grimoire parfois presqu'illisible d'une improvisation rapide, où le cœur a presque toujours eu la plus large part.

Et d'ailleurs, qui se sentirait disposé à condamner d'aussi légères imperfections après avoir admiré les beautés de premier ordre qui étincellent en tant d'endroits dans le livre de M. de Gaspé ?

Dans un des meilleurs chapitres du livre, intitulé : " *Les Marionnettes*," l'auteur, arrivé à l'âge de quatre-vingts ans, se rappelle avec émotion les " poupées parlantes et dansantes qui firent les délices de plusieurs générations d'enfants pendant plus d'un siècle," et fait, à ce propos, le récit suivant :

" C'était un jeudi pendant la belle saison de l'été, et toute la bande joyeuse des pensionnaires du séminaire de Québec se rendait à la Canardière (1) pour y passer la journée, lorsque nous vîmes, en débouchant sur la rue bordée de peupliers qui conduisait à l'ancien pont Dorchester, un groupe de femmes devant une maison de pauvre apparence située à l'est de la voie royale. Une d'elles, la femme d'un hôtelier des environs nommé

(1) Maison de campagne appartenant au Séminaire de Québec.

Frédéric, nous informa que le père Marseille, l'ancien joueur de marionnettes, était passé de vie à trépas.

" Le père Marseille n'était à peu près qu'un mythe dans mes souvenirs : j'avais bien entendu mes parents parler des jouissances que Monsieur et Madame Marseille leur avaient procurées pendant leur enfance : je les avais souvent ouï faire des remarques tout à l'avantage de ces deux illustres artistes, en comparant leur théâtre à celui de leur successeur Barbeau ; et l'envie me prit de voir les restes de cet homme dont j'avais entendu parler, mais que je croyais mort depuis longtemps.

" Quoique je fusse l'enfant le plus turbulent du séminaire, ou peut-être à cause de cette précieuse qualité, notre directeur, Monsieur Bédard, avait un grand faible pour moi ; et j'en profitais souvent pour solliciter des grâces que d'autres n'auraient osé lui demander.

" — Je n'ai jamais vu de mort, lui dis-je, et je vous prie de me laisser voir le père Marseille.

" — Si je croyais, reprit Monsieur Bédard, que cette vue fit sur toi une impression salutaire, j'accorderais avec plaisir ce que tu me demandes.

"—Vous pouvez en être certain, répliquai-je en faisant des clins d'œil à mes amis : il ne me manque que cela pour me rendre sage comme un ange.

" Le directeur se pinça les lèvres et dit :—Que ceux qui veulent entrer dans cette maison me suivent.

" Une douzaine seulement des plus petits écoliers entrèrent dans le réduit funèbre. Monsieur Bédard découvrit le visage du trépassé et nous dit :

"—Contemplez la mort et faites de sérieuses réflexions, car un jour, qui n'est peut-être pas éloigné, le même sort vous attend.

" Il m'est difficile de me rendre compte aujourd'hui de ce que j'éprouvai au premier aspect de la mort. Vingt ans plus tard, j'aurais peut-être, comme Hamlet palpant dans un cimetière la tête d'Yorick, cherché à démêler sur ce visage terreux, dans ce grand nez aquilin, dans ce long menton comprimé par une bande de toile blanche, pour tenir fermée l'immense bouche du défunt, j'aurais peut-être, dis-je, cherché à démêler sur ce visage rigide un seul des traits du vieux joueur de marionnettes qui accusât son ancien métier. Si la bouche n'eût été comprimée, je me serais peut-être écrié, avec le jeune prince Danois : Après avoir fait rire les autres pendant un demi siècle, ris maintenant de ton affreuse grimace.

" — Eh bien ! me dit le directeur : songes-tu, Gaspé, que demain tu seras peut-être, toi si turbulent, aussi inanimé que ce vieillard !

— Je ne serai toujours pas si laid, répliquai-je par forme de consolation.

"—Allons ; viens-t-en, tête folle ! fit monsieur Bédard.

" Le directeur avait dit : demain, et il s'est écoulé près de soixante-et-dix années depuis cette scène ! oh oui ! c'était pourtant demain : le digne homme ne s'est pas trompé ! S'il m'est donné de calculer les dernières minutes qui s'écouleront entre la vie et la mort, je me rappellerai sans doute la prédiction de mon ancien directeur, et je dirai : il avait raison : c'était demain ! La vigueur, la sève de la jeunesse, l'exubérance du sang me présageaient alors une longue vie ; mon demain est pourtant déjà arrivé, car il me semble que je n'ai vécu qu'un jour. Et qu'est-ce en effet que soixante-et-dix ans dans la durée infinie de l'éternité ?"

N'est-ce pas là un modèle de narration et de style tour à tour grave et enjoué ? Quelle philosophie, quelle sagesse, quelle vérité, mais surtout quelle majestueuse simplicité de style n'éclatent-elles point dans ces dernières phrases : " Le directeur avait dit : demain, etc.".... et n'est-ce pas là, en un mot, de la grande et belle prose ?

Et n'est-ce pas encore de la grande et belle prose que cette paraphrase d'Ossian si magnifiquement amplifiée par l'auteur :

" Pourquoi ces nuages sombres attristent-ils mon âme ? Les enfants de la génération future passeront bien vite, et une nouvelle surgira. Les hommes sont comme les vagues de l'océan, comme les feuilles innombrables des bosquets de mon domaine ; les tempêtes des vents d'automne dépouillent mes bocages, mais d'autres feuilles aussi vertes couronneront leurs sommets. Pourquoi m'attrister ? quatre-vingt-six enfants, petits enfants et arrière-petits enfants porteront le deuil du vieux chêne que le souffle de Dieu aura renversé. Et s'il m'est donné de rejoindre l'ange de vertu qui a embelli le peu de jours heureux que j'ai passés dans cette vallée de tant de douleurs, nous prierons ensemble pour la nombreuse postérité que nous avons laissée sur la terre."

M. de Gaspé dit quelque part qu'il n'est pas poète. Nous doutons fort, nous, que la poésie profane se soit jamais élevée plus haut — ici ou ailleurs— que dans ces quelques lignes qui renferment, dans un cadre aussi étroit, les plus sublimes, les plus saintes aspirations d'un grand cœur rompu à toutes les souffrances d'ici-bas.

Evidemment M. de Gaspé a médité et commenté Montaigne, avec lequel nous ne pouvons nous empêcher de lui trouver plusieurs points d'une ressemblance frappante.

" Sortez de ce monde, dit Montaigne fesant paraître
" la Nature adressant la parole à l'homme, sortez de ce
" monde comme vous y êtes entré ; le même passage que
" vous avez fait de la mort à la vie, sans passion et sans
" frayeurs, refaites-le de la vie à la mort. Votre mort
" est une des pièces de l'ordre de l'univers, une pièce
" de la vie du monde.......................................
....
" si vous n'aviez la mort, vous me maudiriez sans cesse
" de vous en avoir privé."

La même éloquence, la même élévation se rencontrent dans les adieux que M. de Gaspé fait au père Romain Chouinard :

" Repose en paix, bon vieillard ! repose en paix ! non parmi les grands et les puissants de la terre, mais sous l'humble gazon qui couvre la tombe de l'homme vertueux ! S'il était permis aux morts de ce lugubre enclos de se lever pendant une nuit orageuse pour recommencer les luttes qui les ont agités de leur vivant, s'ils te conviaient à ressaisir, comme eux, une vie qu'ils ont laissée avec des regrets si amers, tu refuserais de sortir d'une demeure semblable par son silence à la vie douce et paisible que tu as passée sur la terre.

" Dors en paix, chrétien humble et sincère ! Si la tempête a renversé la modeste croix plantée sur ta fosse, si l'action du temps l'a détruite, présente-toi avec confiance au tribunal de ton juge suprême ! Ne l'as-tu pas portée cette croix toute ta vie, dans ton cœur et gravée sur ton front ?"

Bornons ici cette analyse si imparfaite et si informe d'une œuvre vraiment capitale dans notre littérature et

qui lui rendra les services que les Froissart, les Montaigne ont rendus à celle de notre mère-patrie. Nous n'avons pas su en dire assez, nous l'avouons, pour signaler les beautés de premier ordre dont le livre est rempli; nous en avons dit trop peut-être pour laisser soupçonner plus d'imperfections qu'il ne s'y en trouve. Mais ces imperfections ne sont que des ombres légères qui, dans une édition prochaine, disparaitront de ce tableau magnifique, si lumineux et si plein de vie.

Il ne nous reste qu'à demander humblement pardon à l'honorable auteur des *Mémoires* des quelques remarques peut-être hasardées que nous nous sommes permis sur son œuvre, plutôt comme contrepoids aux justes éloges que nous lui avons donnés, que par vain esprit de critique.

Aussi bien que tout autre, plus que tout autre peut-être, nous le savons: " la critique est aisée."

Il ne manque pas d'écrivains, en ce pays, autrement habiles et exercés que nous-même, qui feront, sans aucun doute, cette critique avec plus de talent, mais aucun, nous en sommes convaincu, ne s'en acquittera avec une sympathie plus franchement acquise à l'auteur, une plus respectueuse admiration et une conviction plus sincère.

PAUL STEVENS.

De l'Autorité en Philosophie.

LIVRE PREMIER.

RÉALITÉ DE L'AUTORITÉ HUMAINE EN MATIÈRE DE PHILOSOPHIE.

CHAPITRE III.

Autorité comparée du témoignage et du consentement des hommes.

(*Suite.*)

Ainsi que nous le montrerons bientôt, la sophistique s'est attaquée à toutes les parties de la croyance humaine. Moins encore que bien d'autres, l'autorité du témoignage pouvait être à l'abri de ses coups. Trop de précieux intérêts s'y rattachent, pour que le génie du mal ne cherchât point à l'ébranler. Aussi vit-on, particulièrement dans le dernier siècle, la raison dévoyée combattre avec d'incroyables efforts les monuments le plus authentiques de la mémoire du genre humain, les histoires les mieux avérées et les traditions même universelles; à tel point que l'observateur attentif et judicieux, voyant l'insuccès de tant de labeurs si bien concertés, et sur une si vaste échelle, en infère avec confiance la fermeté invincible de ce motif de croire.

Or, il faut le remarquer avec soin, ce qui a fait triompher l'autorité du témoignage, c'est bien moins la lutte courageuse, mais trop inégale, des quelques représentants de la vraie philosophie, au dix-huitième siècle, contre les mille et puissantes voix du scepticisme, que les instincts supérieurs de notre nature. La main de Dieu avait planté dans le plus intime de l'intelligence humaine la foi au témoignage, la main de l'homme ne pouvait l'en arracher. C'est pourquoi les clameurs des encyclopédistes, après avoir ameuté pêle-mêle autour d'eux, pour faire écho, une plèbe de toutes les sortes, ont dû être bientôt étouffé par le cri de la conscience générale. Le scepticisme historique est maintenant tombé dans le décri, et toutes les philosophies proclament, théoriquement du moins, l'inviolabilité du témoignage, alors que concourent ensemble différentes conditions universellement réclamées.

Mais sur quelle base pose le témoignage humain? D'abord et avant tout, sur la constitution de notre nature raisonnable. Dès ses plus tendres années jusqu'à son heure suprême, l'homme est incliné à croire au témoignage de ses semblables. Vainement il tenterait de résister à cette impulsion incessante. Il ne pourrait tout au plus s'y soustraire, pour quelques rapides instants, que dans le champ de l'abstraction. Rentré dans l'ordre réel, il lui faudrait obéir comme obéit le vulgaire.

Au jeune âge, l'empire du témoignage est absolu. L'expérience et de fâcheux mécomptes en resserrent les bornes peu à peu, mais ne le renversent pas: ils apprennent à le restreindre en de justes limites, mais non point à nier ses droits véritables: et le sage vieillard aussi bien que l'enfant dont la raison commence à poindre, ajoutent, en beaucoup de rencontres, une égale foi au témoignage.

Des observations de cette sorte, par où la raison embrasse, au moyen d'une induction légitime, tous les momens de la durée et tous les points de l'espace occupé par l'homme, sont le motif suprême, le plus simple et le plus persuasif peut-être, de la légitimité du témoignage humain. En effet, elles nous font voir manifestement que l'adhésion à ce témoignage est une loi de notre nature, loi juste, pleine de sagesse et de raison, comme l'auteur de notre être; par suite, loi inviolable et sacrée pour tous.

Or, c'est sur ce fondement que nous avons établi déjà les droits de l'autorité humaine en matière de doctrine. Si donc on veut les révoquer en doute, il faut pareillement mettre en question l'autorité du témoignage.

On en demeurera convaincu plus encore par ce qui va suivre. Pour établir rationnellement l'autorité du témoignage humain, on a coutume de proposer le raisonnement que voici: Il faut ajouter foi pleine et entière à la parole de quiconque n'est ni trompé ni trompeur; or quelquefois les témoins ne sont ni trompés ni trompeurs; il faut donc alors ajouter à leur parole une foi pleine et entière. La proposition mineure incontestablement prouvée, comme elle l'est en effet, l'argument est sans réplique.

Eh! bien, l'on peut faire un raisonnement semblable par rapport à l'autorité humaine en matière de doctrine. Nous pouvons dire aussi en ce genre que quelquefois, et même souvent, les hommes ne sont ni trompés ni trompeurs.

Qu'en matière de doctrine l'on soit en droit d'affirmer, aussi bien qu'en genre de témoignage, que parfois les hommes ne sont pas trompeurs, c'est de quoi il sera bien aisé de se convaincre, si l'on considère que tout ce qui milite à cet égard en faveur du témoignage, convient mieux encore à l'autorité. Celle-ci, en effet, invoque souvent une universalité dans le temps et l'espace, étrangère à celui-là.

Donc évidemment, s'il y a ici de la difficulté, elle se trouve toute entière dans la question de savoir s'il est des conjonctures où les hommes sont aussi infaillibles (1),

(1) L'on voit bien de quelle infaillibilité il s'agit; et nul sans doute ne nous imputera d'égaler l'homme à Dieu dont l'infaillibilité universelle, absolue, est une perfection aussi incommunicable que l'omniscience. Nous reviendrons plus tard sur cette observation.

touchant la doctrine, qu'ils le sont, en certains cas, touchant les faits sensibles. Or cela même nous paraît clair et indubitable.

Quand les philosophes affirment qu'il est des circonstances où les témoins d'un fait n'ont pu être induits en erreur, la raison de cette assertion est sans doute celle-ci : que quelquefois les sens ne sauraient nous tromper. Mais si l'on pense que, dans de certaines limites, les sens ne peuvent nous tromper, combien plus devra-t-on reconnaître que dans de certaines limites aussi, nos facultés supérieures ne sauraient être sujettes à illusion ! Eh ! quoi, seraient-elles par hasard, ces facultés éminentes, relativement à la certitude, de pire condition que les facultés inférieures ? Qui l'oserait dire ? Mais quand donc serons-nous assurés que le témoignage des plus hautes puissances de notre nature est conforme au vrai, si ce n'est pas quand nous le voyons primitif, uniforme, constant, universel ? Sans contredit on ne saurait, alors qu'il apparaît revêtu de tels caractères, lui attribuer une autorité moindre qu'au témoignage des sens.

D'où il faut conclure que l'argument posé plus haut sous forme syllogistique peut servir à prouver tout autant l'autorité du consentement des hommes que celle de leur témoignage.

Enfin, n'est-il pas permis d'invoquer, à l'appui de l'autorité humaine en matière de doctrine, certaines considérations indirectes très graves assurément, que l'on fait valoir en faveur du témoignage humain ? L'on dit : c'est sur des faits que posent la religion et la société. Les faits sont le domaine propre du témoignage. L'autorité du témoignage est donc le fondement de la religion et de la société. Mais la religion et la société, l'union de l'homme avec Dieu et des hommes ensemble, union qui est à la fois un besoin et un devoir de notre nature, ne saurait avoir le mensonge pour fondement nécessaire. L'autorité du témoignage humain est donc légitime.

Et nous, nous disons de même : C'est sur l'autorité humaine en matière de doctrine que posent la religion et la société, car l'autorité humaine seule peut sauver du naufrage l'*ensemble* des vérités logiquement antérieures à la religion et à la société. Ne faut-il pas en conclure que l'autorité humaine, en matière de doctrine, est une autorité légitime ?

Il importe de mettre dans tout son jour le principe de ce raisonnement. C'est ce que nous allons faire dans un quatrième chapitre.

CHAPITRE IV.

NÉCESSITÉ DE LA SOUMISSION A L'AUTORITÉ HUMAINE, EN MATIÈRE DE DOCTRINE PHILOSOPHIQUE, OU DU MOINS DE LA PRISE EN CONSIDÉRATION DE CETTE AUTORITÉ, PROUVÉE PAR L'HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE.—CONSÉQUENCE DE CETTE NÉCESSITÉ.

L'étude de l'histoire de la philosophie rationaliste doit produire et produit en effet des résultats funestes ou salutaires, selon les dispositions et le point de vue particuliers des esprits qui la cultivent. Le spectacle des incertitudes et des contradictions toujours renaissantes qu'offre aux yeux cette histoire, engendre chez les uns le mépris et la haine de toute philosophie, et les pousse à soutenir qu'il n'y a de vérités que dans l'ordre matériel. Ou bien, si l'élévation de leur esprit et de leur caractère les empêche de tomber si bas, toujours du moins les voit-on se jeter dans des extrémités déplorables, et prétendre que la raison ne peut rien, et qu'il faut en tout et partout invoquer la révélation surnaturelle. D'autres se laissent emporter tout-à-fait au découragement, et désespérant de pouvoir jamais découvrir la vérité, ils cherchent dans le scepticisme un funeste et introuvable repos. Mais il en est aussi qui, plus modérés, et par suite plus clairvoyants, se disent à eux-mêmes : le scepticisme et le matérialisme ne sont pas, pour l'homme, des postes tenables. Il lui faudrait, pour s'y maintenir longtemps, faire à sa nature une trop cruelle violence.

D'autre part, on ne saurait se persuader que la partie la plus noble de nous-mêmes, la raison, par où nous sommes faits rois de l'univers, soit impuissante à saisir le vrai, qu'elle ne peut se défendre de poursuivre sans relâche. Donc de la guerre intestine qui partout et toujours désole la philosophie, il faut conclure qu'indubitablement, ainsi que le proclament beaucoup de sages, les individualistes se sont engagés dans une fausse route, et qu'ils subissent l'influence d'une méthode fatale.

Induction précieuse qui, fécondée par la réflexion, devra naturellement conduire à concevoir la nécessité de l'autorité en philosophie ; de l'autorité humaine d'abord. Donnons à cette vérité les développements nécessaires.

Par l'étude des divers systèmes qui se sont produits en philosophie depuis son berceau jusqu'à nos jours, il devient manifeste, 1o. que l'*individualisme* n'a pas de symbole, à moins qu'on ne veuille donner ce nom à la stérile formunle qui exprime son essence (1) ; que jamais il n'en eut, et que même il n'en aura jamais ; 2o. que bien loin d'avoir un symbole, l'individualisme a constamment battu en ruine tous les symboles, y compris celui de l'humanité elle-même.

1o. L'individualisme n'a pas de symbole, il n'en eut et n'en aura jamais.

Depuis quatre mille ans, la philosophie rationaliste est à l'œuvre, et certes, s'il en faut juger par le nombre et la variété de ses productions, l'on doit convenir qu'elle a travaillé avec une grande et constante ardeur. Mais où est son symbole ? Quels dogmes (2) a-t-elle fondés, établis, enseignés au genre humain durant tant de siècles d'un labeur si opiniâtre ? C'est en vain que, pour le savoir, on frapperait à la porte de toutes les écoles. Partout vous trouverez des opinions, nulle part n'apparaîtra jamais le dogme philosophique. La contradiction règne partout, a toujours partout régné dans les terres de la philoso-

(1) L'on doit se garder de confondre la certitude privée et la certitude publique. La certitude publique ou universelle diffère de la certitude privée, 1o. par son universalité même ; 2o. elle en diffère surtout parce que nul ne peut révoquer en doute ou rejeter ce qui fait l'objet de la certitude universelle, sans être condamné par la raison de tous, sans encourir le blâme de tous, sans passer aux yeux de tous pour un esprit dévoyé. Il en va tout autrement, quand il s'agit de la certitude privée. Quelque certain que soit un individu de la vérité de sa croyance particulière, nul ne lui reconnait le droit d'accuser de folie quiconque ne pense pas comme lui. C'est-à-dire que les croyances universelles, mais non les croyances individuelles, étant revêtues aux yeux de tous d'une légitime et suffisante sanction, il n'est pas permis de s'en écarter ; tandis que l'on peut admettre ou rejeter les croyances particulières. Et pour exprimer notre pensée plus complètement encore, disons que, dans l'ordre profane, la certitude publique ou la croyance universelle, et la certitude privée ou la croyance particulière, représentent, dans l'ordre religieux, celle-là le dogme et celle-ci la simple opinion

(2) Le dogme est une croyance universelle et universellement obligatoire *a priori*.

phie. Les sectes les plus fameuses des temps anciens n'ont cessé de se faire une guerre cruelle. Parmi les modernes, les hostilités ne sont ni moins vives ni moins interminables. Ce que l'un édifie, l'autre le renverse ; et en tout lieu et en tout temps l'on a fait ainsi. C'est là un mal incomparable. Les organes de la philosophie individualiste la reconnaissent sans peine. Aussi parmi eux, les plus puissants se sont-ils souvent annoncés comme réformateurs. Chacun se présente avec son système, sa méthode particulière, phare lumineux qui, élevé sur le chemin de la philosophie, l'empêchera de s'égarer jamais. Il s'en rencontre dont la présomption, grande outre mesure, fait sourire de pitié. Ils débutent par proclamer solennellement que tout ce qu'on a dit et enseigné avant eux, est nul et de nulle valeur ; qu'ils vont en conséquence reprendre l'édifice philosophique par le fondement, moyen unique de l'élever solide, majestueux et harmonique en toutes ses parties. (1) Nouveaux Icares, ces audacieux travailleurs font des chutes encore plus profondes que leurs devanciers. Leurs magnifiques promesses se dissipent comme la fumée, et ce n'est qu'aux ruines nouvelles qu'ils ont faites, que l'on reconnaît les traces de leur passage. Voilà ce qui est, ce qui fut et ce qui sera, à moins qu'un jour le Rationalisme, radicalement transformé, ne dépouille son principe constitutif qui en fait un pur dissolvant, une puissance exclusivement négative.

Quel plus sûr moyen de prévoir les résultats futurs du rationalisme individualiste, que d'examiner ses produits présents et passés ? Par ce qu'il a fait durant tant de siècles, nous pouvons en toute assurance juger de ce qu'il fera dans la suite.

Sans doute, ici, le progressisme viendra se jeter à la traverse. Mais il ne saurait nous arrêter. Au point de vue où nous l'envisageons, il n'y a jamais eu progrès dans l'individualisme. Donc on ne peut invoquer la doctrine du progrès pour combattre nos inductions.

Que prétendons-nous, et qu'avons-nous mis en thèse? Que l'individualisme n'a jamais fondé et ne fondera jamais un dogme quelconque ; que le doute et la contradiction l'ont toujours déchiré et le déchireront toujours, sur tous les points. Du reste, nous ne nions pas le perfectionnement de la forme et des méthodes. En général, l'exposition philosophique est aujourd'hui plus précise, plus rigoureuse et mieux coordonnée. La pensée n'est plus voilée sous le mythe et les figures de toutes sortes. C'est là un progrès sans doute, et nous le reconnaissons volontiers. Mais ce n'est après tout qu'un progrès accessoire. Radicalement et en ce qui concerne le fond des choses, la philosophie est demeurée stationnaire. Dès le principe, elle s'est proposé des problèmes d'un intérêt capital. Dès le principe, elle en a cherché la solution avec ardeur. Vains efforts! Depuis les libres penseurs de l'Inde antique jusqu'à ceux de notre âge, durant plusieurs milliers d'années, rien n'a été proposé qui ait pu satisfaire les diverses raisons philosophiques. Toutes les solutions imaginées dans la suite des temps ont été tour à tour accueillies, combattues, rejetées, invoqués de nouveau. Ainsi, malgré les nombreuses évolutions de l'individualisme, la certitude publique, universelle, n'a pas gagné un pouce de terrain dans son domaine. Et puisque le passé est gros de l'avenir, comme le dit Leibnitz, nous avons droit d'en inférer qu'il en sera toujours de même aux siècles futurs ; et nous pouvons dire, 1o. l'individualisme n'a rien produit pendant quatre mille ans ; donc il ne produira jamais rien. Ajoutant ensuite la raison du fait a ce fait même, nous pouvons dire 2o. l'individualisme ne devait rien produire; donc il ne produira jamais rien ; ou l'individualisme est, par son essence, frappé de stérilité ; donc il sera infécond à jamais. Qu'est-ce que l'individualisme? C'est un système dans lequel on pose en principe l'indépendance absolue de la raison individuelle. Selon cette doctrine, la raison de chaque être humain est souveraine, et ne relève que de ses propres lois, lois dérivant de son essence, lois nécessaires, éternelles, immuables comme celle de la raison typique ou infinie. Donc pour la raison humaine, l'autorité n'est pas et ne saurait être; et sa dépendance, quand elle semble avoir lieu, est purement fictive. (1) Donc une raison ne doit pas recevoir sa croyance d'une autre raison. Chaque raison individuelle doit se faire à elle-même son symbole. Par conséquent dès qu'une raison quelconque a conscience d'elle-même, son droit, comme aussi son devoir, c'est de rejeter la tutelle désormais inutile et même injuste de l'autorité. Il lui faut faire table rase sur tous les enseignemens reçus jusqu'alors, et les regarder comme non avenus, jusqu'à ce que, par sa réflexion propre et solitaire, elle soit à même de prononcer définitivement sur leur valeur réelle.

D'après l'individualisme, l'œuvre philosophique est donc le produit de la force individuelle isolée. Or qu'est-ce qu'une force de cette sorte ? Sa durée est la durée d'un jour, et chacun sait combien faible est sa puissance. Mais l'effet ne pouvant être plus grand que sa cause, il s'ensuit que les résultats de la force individuelle seront minimes et sans consistance. Comment pourraient-ils jamais s'élever aux proportions d'un dogme, ou d'une croyance générale, obligatoire universellement et *a priori ?* Il y a impossibilité rigoureuse. Cette impossibilité se conçoit clairement par la nature de l'esprit humain.

Les raisons individuelles ont entre elles, il est vrai, quelque chose de commun ; mais pareillement chacune à sa physionomie particulière. Les raisons individuelles sont en outre infirmes et vacillantes, et pourtant superbes et présomptueuses. Les passions et les préjugés viennent encore ajouter à leur faiblesse native.

Enfin ces raisons ne pouvant individuellement comprendre et embrasser, sous toutes ses faces, l'objet de leurs spéculations, se laissent préoccuper exclusivement par tel ou tel point de vue particulier ; en sorte que les autres demeurant dans l'ombre, elles ne les perçoivent pas, elles les méconnaissent, elles les nient.

De ces trois causes il est résulté, il devait résulter nécessairement, et par suite suite il résultera toujours, que, parmi les raisons investigatrices persuadées de leur suprématie, de leur indépendance absolue, essentielle et inamissible, un grand nombre, particulièrement les plus puissantes, qui sont aussi les plus excentriques, ont été et seront opposées sur tous les points de la croyance. Donc l'inividualisme, bien loin de pouvoir établir un dogme quel qu'il soit, est pour toujours en

(1) Nous avons lu la préface d'un ouvrage sur l'origine de nos connaissances, publié vers 1840. L'auteur, homme d'épée, y avertissait que tout ce que les philosophes ses devanciers avaient dit sur la question, n'avait servi qu'à l'envelopper de ténèbres. Pour lui, il allait amener le plein jour.

(1) Lamennais. Esquisse d'une philosophie.

proie au doute qui sans cesse lui dévorera les entrailles, comme l'implacable vantour du malheureux Prométhée.

2o L'individualisme a constamment attaqué tous les symboles, y compris celui de l'humanité.

Commençons par rappeler les principaux points de ce dernier symbole ; ensuite, dans une esquisse rapide de l'histoire de la philosophie individualiste, nous verrons comment elle les a tous combattus.

Ce récit, entrepris pour établir la deuxième assertion précédemment posée, confirmera aussi la première.

Toujours le genre humain a cru que la raison de l'homme pouvait parvenir à la connaissance de la vraie vérité, ou de la vérité absolue ; toujours le genre humain a cru à l'existence d'un Dieu souverain, personnel, auteur du monde qu'il régit incessamment par sa providence universelle ; toujours le genre humain a cru à l'existence du monde des corps et à celle du monde des esprits ; toujours le genre humain a cru que l'homme individuel est un être réel, distinct de Dieu et de la nature ; toujours le genre humain a cru aux grands principes de la morale, et à l'obligation rigoureuse, absolue, antérieure à toute convention, de s'y soumettre ; toujours le genre humain a cru que l'homme était un être libre, composé d'une double substance et capable de moralité ; toujours, enfin, le genre humain a cru que la vie présente serait suivie d'une autre vie où la vertu et le vice recevraient, l'une une digne récompense, et l'autre le châtiment mérité.

Or toutes ces vérités, tous ces dogmes primitifs et universels, dans tous les temps et dans tous les lieux, la philosophie individualiste, en la personne d'un grand nombre de ses représentants, s'est attachée à les détruire.

En effet, j'ouvre l'histoire, et dès les premiers commencemens, dans l'Inde, son berceau, dit-on, je vois l'auteur ou les auteurs de la Védanta enseigner ouververtement le panthéisme.

Brahma seul existe ; il est tout ce qui est : et ce qui n'est pas lui, est un vain fantôme, une illusion pure.

Dans cette sorte de panthéisme, il y a encore de la grandeur ; au moins pour l'imagination. C'est Brahma, l'Eternel, l'Infini qui absorbe tout l'être, le *moi* humain comme les autres natures. Mais voici que bientôt ce *moi* superbe, quoique pourtant bien infirme, non seulement veut se distinguer de Brahma, le grand tout, mais encore il prétend l'absorber lui-même. Brahma n'est point, dit une des trois écoles des Bouddhas ; ou s'il est, il n'est rien de plus, rien de moins que le *moi* individuel ; car le *moi* seul existe : il est éternel, et c'est de lui qu'émanent tous les phénomènes.

Conséquens à leur principe, les panthéistes indous rejètent toute distinction entre le vice et la vertu. Brahma est un : en lui ne saurait se trouver aucune distinction ; tout y est identique. Il en est ainsi du moi individuel substitué à Brahma.

Kapila, dans la partie méthaphysique du Sankhia, professe le dualisme et rejète la notion de Dieu.

Kenneda, auteur d'une philosophie physique intitulée : *Vaisîchika*, enseigne la doctrine des atomes simples, indivisibles, éternels et d'espèce diverse.

L'Atomisme de Kenneda est la base de la philosophie des Djaïnas. Ces philosophes l'adoptèrent en la modifiant. D'hétérogènes qu'ils étaient d'abord, les atomes devinrent homogènes. Ils suffisaient aux Djaïnas pour expliquer la formation et la conservation de l'univers.

Les Banddhas forment trois écoles : l'une enseigne l'idéalisme pur, l'autre le matérialisme, et la troisième, ainsi que nous l'avons déjà dit, le panthéisme individualiste. Le fatalisme est une opinion commune à ces trois écoles.

Donc dans l'Inde, premier théâtre du mouvement philosophique individualiste, à peu près tous les articles du symbole de l'humanité sont combattus par cette philosophie.

Furtivement enrichie des dépouilles scientifiques d'un grand nombre de peuples, mais surtout de l'Inde, la Grèce présente le même phénomène que ce dernier pays.

L'école Ionique, sous Anaximandre et Anaximène, bannit Dieu de l'univers, et crut pouvoir expliquer sans son concours la formation du monde et sa conservation.

Leucippe et Démocrite, son disciple, fondateur de l'école physicienne d'Elée, nient l'existence de tout être spirituel, et s'efforcent d'expliquer la nature corporelle et ses phénomènes divers, par l'hypothèse atomistique indoue.

Voyageur infatigable au profit de la sagesse, le chef de l'école Italique, le fameux Pytagore, rapporta de ses courses philosophiques, entre autres doctrines, le Panthéisme. Suivant ce philosophe, primitivement, esprit et matière, tout est confondu dans la *Monade* infinie. Toutefois chez Pythagore, le Panthéisme apparaissait encore timide et dans l'ombre. Plus intrépides que le sage de Samos, Xénophane, Parménides et Zénon, de l'école métaphysicienne d'Elée, professèrent ouvertement et s'attachèrent à développer ce système.

De la lutte des écoles diverses dont nous venons de parler, naquirent les Sophistes, race d'hommes la plus méprisable qui fut jamais. Ennemis déclarés de la raison, les sophistes se fesaient fort de soutenir, sur une question quelconque, avec une égale vraisemblance, le pour et le contre. C'est à les anéantir que s'appliqua le génie de Socrate. Grâce aux efforts de ce grand homme, beaucoup d'esprits se dégagèrent de la sophistique et s'ouvrirent des voies nouvelles, qu'ils parcoururent souvent avec bonheur. Tels Platon, disciple et ami de Socrate, et le célèbre philosophe de Staggie.

Mais si le plus sage des Grecs eut la gloire de porter aux Sophistes des coups mortels, et de servir ainsi puissamment la cause de la vraie philosophie, il ne lui fut pas donné de refouler dans son domaine, et de contenir dans ses limites la force génératrice de ces ridicules et funestes raisonneurs, et de leur devanciers, je veux dire l'individualisme. Aussi les deux principales illustrations de la philosophie ancienne, Aristote et Platon, encore qu'ils aient reconnu positivement, comme nous l'avons fait voir, les droits de l'autorité, subirent-ils quelquefois l'influence du rationalisme individualiste. Platon dans sa *République*, par exemple, lorsque foulant aux pieds les instincts généraux de l'humanité, il proclama l'abolition du mariage et la communauté des femmes : Aristote dans sa *Politique*, dont la loi fondamentale et même unique est l'*utile*.

Mais ce fut tout autre chose encore dans les écoles par eux fondées, et dans celles des autres maîtres de sagesse leurs contemporains.

L'école de Cyrène, où fleurirent Aristippe son fondateur, un autre Aristippe, petit-fils du premier, Hégésias, Annicéris et Théodose, abolissait la morale, et faisait consister toute la philosophie dans la recherche de la

volupté surtout sensuelle. Elle préparait les voies à l'Epicuréisme, qui n'en diffère, dans sa théorie des mœurs, qu'en ce qu'il fait consister le bonheur dans une sphère plus étendue de jouissance.

Pour conduire l'homme au bonheur, Epicure lui enseigne l'athéisme et le matérialisme. Ce n'est pas Dieu qui a fait et qui conserve ce vaste univers. Le monde et tout ce qu'il contient est le produit du concours fortuit des atomes se mouvant dès l'Eternité, par leur propre énergie, dans le vide infini. De certaines combinaisons de certains atomes sont résultées la vie végétale, la vie animale, la vie intelligente elle-même. Par suite, il n'y a pas de distinction entre le devoir et le plaisir ; ils sont chose identique: seulement il faut calculer les jouissances de manière à éviter tout excès funeste à la santé et au repos.

Zénon de Citium. père du Stoïcisme, emprunta à l'Epicuréisme la partie métaphysique de ses théories. Ainsi ce philosophe et son école professaient l'athéisme, le matérialisme et le fatalisme. C'est, comme l'ont remarqué les historiens de la philosophie, par la sévérité de sa morale, empruntée au Platonisme, contrairement aux exigences évidentes de son ontologie, et plus encore peut-être par l'exaltation de l'orgueil humain, que le Stoïcisme séduisit les grandes âmes qui autrefois l'embrassèrent.

(*A continuer.*)

Situation Religieuse de l'Amérique Anglaise.

PAR E. RAMEAU.

La rivalité des doctrines qui se partagent nos convictions présente sans contredit un des plus curieux sujets d'étude que puisse offrir l'esprit humain. Lorsque nous suivons, dans leurs luttes intellectuelles, ces consciences divisées par les idées, et cependant rapprochées par les faits, ces principes contrariés qui se côtoyent toute la vie en s'efforçant de se surmonter les uns les autres, nous voyons se déployer sous nos yeux les péripéties d'un drame idéal où toutes les facultés de l'âme entrent en scène. La ferveur dogmatique, l'âpreté du raisonnement, l'ardeur de l'imagination sont stimulés tour à tour; le philosophe qui, malgré la fierté de ses affirmations, cherche toujours, le sceptique travaillé par l'empirisme sous son ironie dédaigneuse, et le bon vulgaire lui-même, plein de curiosité devant les contradictions qui se croisent, personne ne se soustrait à l'intérêt de cet antagonisme!

Cette émulation passionnée offre, dans l'Amérique anglaise, un attrait d'autant plus vif que, par la force des circonstances, elle s'est trouvée contenue dans de justes bornes, sans que l'emportement de ses ardeurs ait dégénéré en persécution, et l'on peut affirmer que presque aucun incident brutal n'est venu compromettre ce travail si légitime et si intéressant de l'intelligence. Rien n'est donc plus instructif que de suivre cette lutte des croyances où chacune d'elles, agissant en pleine liberté, livrée à ses seules forces, manifeste clairement les aptitudes dont elle est douée et l'action spéciale qu'elle exerce sur l'esprit de l'homme.

Ces considérations prennent ici, pour nous Français, un intérêt tout particulier par les questions de nationalité et de race qui s'y trouvent mêlées, et, disons-le de suite, leur résultat n'a rien qui doive nous attrister. Matériellement nous avons été en Amérique le peuple conquis, moralement et intellectuellement nos Français se sont constamment maintenus en une prééminence à laquelle de nouveaux gages semblent encore assurer pour l'avenir.

Le catholicisme n'a point été étranger à la solidité de ce maintien : aux Etats-Unis, il est presque partout d'importation récente, son développement date d'hier ; mais, au Canada, nous nous trouvons vis-à-vis d'une situation diamétralement opposée: c'est le protestantisme qui est ici nouveau venu dans le pays, c'est lui qui, débutant avec la conquête anglaise, s'est multiplié en profitant spécialement de l'immigration européenne ; la religion catholique, au contraire, y a grandi sur le fonds préexistant de la population ancienne, dont il a tiré la plus grande part de son accroissement.

De ces deux situations diverses et comparées, il sortira des enseignements particulièrement instructifs pour les esprits très-prudents qui se prémunissent avec méfiance contre les séductions d'un croissance nouvelle, subite, et un peu trop fougueuse dans sa nouveauté. Cette méfiance, nous la signalons en nous l'expliquant aisément : une progression qui part de zéro a un très-grand avantage sur toute autre pour paraître marcher vite dans son développement. Le premier abord de ce contraste éblouit les uns plus que de raison, mais, par contre, il excite la suspicion de plusieurs autres qui redoutent de se trouver victimes d'une illusion ; de sorte qu'aux yeux d'un certain nombre, cet excès même d'évidence dans ses progrès en Amérique nuit plus au catholicisme qu'il ne le sert. On ne se tient donc en garde contre aucun mirage, on se rejette sur les puissants effets de l'immigration, on redoute l'art de grouper les chiffres, art insidieux qui possède des finesses et des retours contre lesquels l'expérience aime à se mettre en défense. L'expérience a ses raisons pour s'en défier ; nous ne la blâmerons point d'être très-réservée, mais parfois elle semble se livrer trop volontiers à la prudence.

En s'étonnant de ces progrès extraordinaires, beaucoup de personnes les suspectent d'autant plus aisément qu'il tiennent le catholicisme pour débile, caduc, insoutenable désormais ; s'il se maintient en certains pays, c'est grâce au bénéfice de l'habitude, et quelquefois par la faveur de la loi ; mais quel paradoxe de venir parler de son développement rapide dans un pays nouveau, libre, protestant et démocratique ; cela révolte un peu le vieil homme dans de tels esprits ? N'est-ce point là le secret de cette excessive réserve de plusieurs qui, sans même se l'avouer, subissent, en ceci, la logique de leurs précédents intellectuels et du système entier de leurs tendances.

Quoi qu'il en puisse être, l'occasion est unique pour tous de vérifier ici le motif de ces inquiétudes et d'éprouver si la vitalité dont le catholicisme a fait montre aux Etats-Unis est une réalité ou une illusion. Les circonstances étant en Canada exactement renversées, nous verrons bien si la balance se produit identique dans l'un et l'autre cas ; la dissemblance des situations doit s'équilibrer par une bascule de résultats que la logique appelle tout d'abord ; si le catholicisme emprunte quelque avantage aux conditions particulières de son établissement aux Etats-Unis, le protestantisme a dû recueillir les mêmes bénéfices au Canada : s'il en était autrement, il en résulterait un argument bien grave en faveur du premier ; la puissance particulière que nous attribuons à son expansion dans le nouveau monde

deviendrait trop palpable, toute incertitude s'éclaircirait, la contre-épreuve de nos appréciations serait faite et pourrait convaincre aisément les têtes les plus cauteleuses. Curieux d'observation, notre curiosité se double ici du désir de la justice; voyons ce que nous apprendront les faits.

Dès que l'on jette un coup d'œil sur les Etats-Unis et sur le Canada, une considération générale paraît dominer l'ensemble de la situation religieuse : aux Etats Unis, si le développement du catholicisme est vigoureux et rapide, il s'opère, néanmoins, dans des conditions laborieuses; c'est en quelque façon une existence qui grandit malgré la défaveur des hommes et des faits. Dans le Canada, au contraire, la croissance du protestantisme, ou même le simple fait de son installation, se manifeste partout avec une facilité d'allures, une aisance de voies et de moyens par où l'on voit assez que son établissement rencontre partout des circonstanses clémentes et favorables. Le premier est un peu l'enfant de la misère qui se fortifie à l'air libre et au soleil en dédit des souffrances; le second né, du sein de la victoire, a dû beaucoup plus à la richesse et à la bonne fortune, qui l'ont toujours entouré dès son berceau.

Je ne puis oublier ce contraste de mes impressions premières; peu après mon arrivée aux Etats-Unis, me trouvant un dimanche à Boston, je fus obligé, pour entendre le messe, de demeurer en plein air avec la moitié de l'assistance; l'église grandissait moins vite que le nombre des fidèles! Nous étions là plus d'un mille dispersés sur la voie publique devant la porte du sanctuaire qu'on avait laissé grande ouverte; le mois d'août distribuait libéralement les ardeurs de son soleil, et ceux qui connaissent les étés du Nord savent que, dans leur courte durée, ils le cèdent fort peu à ceux des tropiques. Les marches de l'église, ainsi que le trottoir contigu, étaient littéralement couverts d'hommes et de femmes, l'autre bord de la rue présentait la même affluence : au milieu, la circulation restait libre, la vie commune de la cité passait et repassait de la sorte à travers un recueillement où elle était étrangère, ajoutant un nouveau cachet d'originalité à ce spectacle si singulier pour moi. Les braves gens qui m'entouraient inclinés en prière songeaient à peine à s'abriter du soleil, beaucoup demeuraient tête nue comme s'ils eussent été dans l'église même, et à l'élévation tout le monde se découvrit, s'agenouillant dans la poussière. Cette scène était si grande dans sa simplicité, que sans ressentir en rien mon propre malaise, je suivis la messe avec autant de ferveur que je n'en éprouvai de ma vie. Depuis lors, j'ai vu plusieurs fois cet incident se renouveler aux Etats-Unis, mais je ne perdrai jamais le souvenir profond que cette première émotion a laissé dans mon âme.

Combien est différente la situation des protestants! Ils ne sont point exposés à de telles surprises au Canada Les sociétés publiques sont bien autrement riches que notre Société de la Propagation de la foi! l'Angleterre seule met chaque année à leur disposition de 20 à 25 millions de francs. Quelque soit donc le petit nombre des protestants, on voit s'élever de toutes parts de beaux et vastes temples, souvent même leur construction devance l'apparition des prosélytes, et le nombre des prédicants, avec ou sans ouailles, est presque partout fort disproportionné avec le chiffre de leurs paroissiens.

C'était en effet une entreprise séduisante et d'apparence facile, que d'attaquer et de ruiner le catholicisme en Canada : toutes les classes supérieures, sauf le clergé, avaient déserté en masse après la conquête; les fonctions libérales, le commerce tout entier, tombèrent aussitôt entre les mains de l'immigration anglaise; la propagande protestantes si riche, si puissante, se trouva en face de quelques prêtres et d'une population rurale, pauvre,dispersée, mal préparée aux luttes intellectuelles; cette propagande avait, au contraire, pour elle le prestige de la victoire, l'unfluence du pouvoir et de la fortune. Tout semblait donc favoriser l'action des missionnaires qui entreprendraient de tourner cette petite troupe de paysans vaincus. Cependant, qu'est-il arrivé ? C'est ce que nous allons étudier.

I

Il est certain que, durant les premières années de cet envahissement, il se précipita sur le pays un flot d'immigration anglaise et protestante, laquelle agissant sur un point de depart très réduit, figure de suite une progression énorme au regard de la population catholique. En 1780, cet accroissement se trouva singulièrement renforcé par les loyalistes américains, qui se réfugièrent au Canada après la revolution des Etats-Unis. Le gouvernement anglais lui-même prit à cœur ce mouvement d'expansion et fit des efforts souvent considérables pour le favoriser : il fonda et dota des universités, des colléges et des évêchés anglicans; les sociétés bibliques, d'autre part, se donnèrent rendez-vous sur ce terrain, elles envoyèrent des missionnaires, elles bâtirent des églises et ouvrirent des écoles; on ne saurait compter toute la finance qui fut jetée au Canada, pour la confortable installation des agents de propagande, pour surexciter leur ardeur et accroître leurs moyens d'action. Le zèle national secondait dans cette émulation la ferveur religieuse, on y apporta non pas seulement du luxe, mais de la prodigalité.

Combien d'églises sans fidèles,de ministres sans paroissiens, et de colléges qui ne virent jamais de classe! Par un revirement bizarre de la fortune, plus d'un couvent catholique se trouve établi aujourd'hui dans quelques-unes de ces fondations protestantes vendues à l'ancan pour cause d'inhabitation prolongée. J'ai eu moi-même occasion de visiter, à Québec, un de ces temples vides, monument de superbe apparence bâti rue du Palais, presque vis-à-vis l'hôtel Russell; c'était un dimanche, mais en dépit du jour et de l'heure, heure de l'office, j'eus lieu d'être un peu embarrassé de ma curiosité; je me trouvai seul dans l'église, vis-à-vis du ministre qui, debout dans sa chaire, prêchait devant les bancs et les pupitres; à la vue d'un auditeur plus attendu peut-être qu'espéré, le zèle du prédicateur se réchauffa, il parlait avec véhémence et ne me quittait plus des yeux; cette grande attention concentrée sur moi me troublait singulièrement, j'avais entrepris de parcourir les principales églises de la ville, et pour profiter du laps de temps où les temples sont ouverts, je ne pouvais disposer que de peu d'instants à chaque station; cependant, comment exécuter ma retraite? je ne voulais point humilier mon prédicateur en me montrant trop tôt satisfait de son sermon, encore moins le froisser en parraissant venir pour me moquer de son isolement. J'étais dans cette perplexité lorsque ses yeux m'abandonnèrent un moment pour se fixer sur les galeries latérales qui occupent le premier étage des églises américaines : mon regard suivit le sien et j'aperçus alors, dans ce poste élevé, trois ou quatre vieilles ladies presque aussi occupées que lui

même à observer l'extraordinaire de ma présence. J'avais moins de souci d'offusquer les ladies, et profitant de cette distraction du révérend, j'opérai vivement ma sortie et je pus poursuivre le cours de mes pérégrinations.

Tous les temples, hâtons-nous de le dire, ne présentent point une telle solitude; il en est beaucoup qui sont honorablement et religieusement fréquentés, mais toujours par la population anglaise; la foule en général ne les encombre point, et toutes ces amorces tendues au prosélytisme ont amené peu de résultats. On peut en dire autant des colléges offerts gratuitement aux Canadiens-Français; il n'est sorti de ces établissements qu'un petit nombre de sujets; si l'on décompte les familles franco-suisses, variété de missionnaires que les sociétés bibliques ont introduite au Canada, c'est à peine si l'on peut constater dans ce pays quelques centaines de protestants français. Voilà tout ce qu'a pu produire un siècle entier d'efforts soutenus par des dépenses qu'il faudrait compter par millions. Mais ce qu'il y a de particulièrement piquant dans l'histoire de ces créations helvético-anglaises, c'est que beaucoup de leurs pensionnaires, à l'issue du collége, restent catholiques ou le redeviennent; nous pouvons en citer un notable exemple dans M. Cyrille Boucher, jeune journaliste canadien d'une plume fort incisive, et qui compte au premier rang parmi les catholiques de Montréal.

Résumons maintenant en chiffres précis le résultat de toutes ces forces combinées : imigration, intervention gouvernementale, action financière et intellectuelle du clergé protestant. C'est en 1831 que nous pouvons, pour la première fois, opérer un relevé à peu près régulier de la statistique religieuse du Bas-Canada. En comprenant les supputations de Bouchette avec celles de Montgommery Martin, nous trouvons à cette époque, sur 411,922 habitants, 86,000 protestants et 325,000 catholiques. Ces derniers, qui étaient environ 60,000 au moment de la conquête, s'étaient donc multipliés sept fois en 70 ans, tandis que, grâce à l'importation étrangère, le nombre des protestants s'élevait, dans le même laps de temps, de zéro à 86,000.

A partir de cette époque, il est facile de constater clairement et officiellement la marche des faits: trois recensements successifs opérés depuis lors serviront, en effet, de base à nos appréciations. Le tableau suivant va nous indiquer, à partir de 1831, le chiffre de la population, celui des catholiques et des protestants, ainsi que la progression des uns et des autres.

Dates	Population Totale.	Progr. de la population.	Catholiques.	Progress. des catholiques.	Protestants.	Progress des protestants.
1831	511,992	"	425,000	"	86,000	"
1844	681,806	33½/100	572,643	34/100	109,163	27/100
1851	886,356	30/100	746,866	30½/100	139,490	27½/100
1861	1,110,664	25½/100	942,724	27/100	167,940	20¼/100

Il ressort, dès la première vue, un fait remarquable : la supériorité constante du progrès des catholiques sur celui des protestants. Cependant, ce tableau ne donne point encore une idée parfaitement exacte de la situation; il comprend, en effet, dans le chiffre de protestants toutes les colonnes du recensement autre que celle des catholiques, et pourtant il est juste d'en distraire tous ceux qui sont portés sous les rubriques *Religion inconnue Religion non constatée*, lesquels ne peuvent pas plus être raisonnablement attribués à une communion qu'à l'autre. Or, si nous faisons la distraction de ces chiffres, qui au dernier recensement s'élevaient à 7,865 individus, la progression des protestants pendant la dernière décade se réduit à 15 ou 16 pour 100, c'est-à-dire à une proportion moitié moindre que celle des catholiques, et inférieure même à l'accroissement naturel par les naissances, lequel varie, en Amérique, de 20 à 30 pour 100 par décade.

Si on examine en détail la statistique des protestants au Canada, cet état de choses s'explique aisément et se montre de plus en plus menaçant pour eux dans l'avenir, Sur 60 comtés et 4 cités que renferme la province, 24 comtés seulement et 3 cités comptent dans leur sein plus de mille protestants; sur ces 24 comtés eux-mêmes, la population protestante ne présente de groupes compacts que dans douze tout au plus; or, même dans ces districts où ils sont massés, leur progression est partout et uniformement inférieure à celle des catholiques, tandis que, dans les comtés où ils sont en petit nombre, on les voit sensiblement se fondre et se transformer au milieu des familles catholiques qui les entourent. Malgré leur chiffre minime, leur accroissement paraît à peine; dans certains cantons ils diminuent même au lieu d'augmenter. Les catholiques exercent donc, partout où ils sont en majorité, une puissance d'absorption qu'ils ne subissent nulle part, quelle que soit leur infériorité numérique; ils progressent à la fois en gros et en détail. Le protestantisme, au contraire, perdant ses forces par les deux extrémités, s'affaisse insensiblement, et ne figure dans l'ensemble qu'à la faveur de l'immigration dont les couches successives viennent alimenter l'absorption intérieure qui le mine.

Ainsi, après un siècle d'envahissement et de domination, se recrutant constamment au dehors, ayant pour lui les bénéfices de la conquête et de la richesse, le protestantisme, loin de réaliser aucune modification appréciable dans les croyances du peuple conquis, en est venu à ne pas conserver même le profit de l'accroissement naturel par les naissances; il a décliné d'année en année, à tel point que la progression supérieure des catholiques le déborde presque du double et le réduit à une influence insignifiante dans le mouvement général de la population.

Ce point est donc acquis au débat, que le catholicisme a manifesté au Canada une puissance de conservation et de vitalité toute semblable à la puissance d'expansion qu'il a montrée aux Etats-Unis; dans l'une et l'autre contrée son développement s'est maintenu supérieur à celui des sectes rivales. Ce développement s'est produit cependant dans les deux pays en des conditions si dissemblables qu'elles peuvent servir à se contrôler réciproquement pour écarter les objections incidentes. Il ne reste donc plus à l'observation d'autre parti que de présumer dans les idées elles-mêmes quelque vertu spéciale d'où dérive la prééminence des uns, l'affaiblissement des autres; nous l'examinerons tout à l'heure.

(*A continuer.*)

Imprimé par E. Senécal, Nos. 6, 8 et 10, rue St. Vincent

Montréal, 15 Septembre 1866. Huitième Année.—No. 18.

L'ÉCHO DU CABINET DE LECTURE PAROISSIAL

JOURNAL DES FAMILLES.

Paraissant le 1er et le 15 de chaque mois, par livraison de 20 pages. | Pour Abonnement : six Mois, $1.00 ; un An, $2.00. Bureaux à Montréal : 27, Rue St. Vincent.

AVIS.

Le bureau de l'*Echo* est transporté au No. 27, rue St. Vincent, conformément à l'avis donné au mois de mars dernier, chez A. T. Marsan, écr., avocat, le gérant du journal.

Emprunt Romain.

Les souscriptions à l'EMPRUNT ROMAIN sont reçues par le soussigné à LA BANQUE D'ÉPARGNES DE LA CITÉ ET DU DISTRICT DE MONTRÉAL, *Grande Rue St. Jacques*, No. 6, tous les jours, entre DIX et TROIS heures ; les versements devront être faits en souscrivant ; un reçu temporaire sera donné en attendant les débentures qui seront données le ou avant le 1er Octobre prochain, duquel jour commencera l'intérêt.

ALF. LAROCQUE,
Agent de l'Emprunt Romain.

Chronique.

SOMMAIRE.— L'Emprunt Romain.—l'Autriche, la Prusse et l'Italie.—La France sur le Rhin et au Mexique.—Les Espérances de l'Eglise en Allemagne, en Angleterre et aux Etats-Unis.—Faits divers.

Nous rappelons encore à nos lecteurs L'EMPRUNT ROMAIN qui a déjà eu tant de succès dans les contrées voisines, et en particulier dans les principaux diocèses des Etats-Unis ; et à ce sujet, nous croyons que nous ne pouvons rien faire de mieux que de reproduire un extrait de la circulaire adressée par Mgr. de Montréal au clergé et aux fidèles de son diocèse, où il expose l'excellence et tous les avantages de cette œuvre.

Bien-aimés frères et enfants chéris,

Notre Père commun a jugé à propos d'avoir recours au crédit public pour effectuer un emprunt de soixante millions de francs. J'en ai été informé par une lettre que le Nonce Apostolique de Paris, Mgr. Chigi, m'adressait le 24 mai dernier, et je m'empresse, au retour de la Visite Pastorale, de vous en faire part, en vous transmettant, avec la présente, les documents officiels qui vous mettront parfaitement au fait de cette question financière.

Cet emprunt doit être facile à réaliser. Car, pour l'univers catholique qui est appelé à y contribuer, c'est une bien modique somme que celle de 60,000,000 de francs qui lui est demandée.

Cet emprunt doit être très-avantageux aux prêteurs. Car, comme le dit le digne évêque de Nîmes : " Les titres seront de 500 fr. capital nominal, mais " le versement réel ne sera que de 330 fr., bénéfice net, par conséquent, de 170 fr., sur le capital " de chaque titre, au moment de la souscription ; et " pour les 330 fr., déposés, on retirera un intérêt " annuel de 25 fr., ce qui donne réellement un intérêt annuel de 7½ pour 100. On comprendra " sans peine combien un tel placement est fructueux " pour le prêteur." (Circulaire du 19 avril 1866.)

Cet emprunt est sûr, ajoute le même évêque de Nîmes : Car " personne n'ignore avec quelle irréprochable exactitude le Gouvernement Pontifical " a toujours satisfait à ses créanciers......Que si " quelque nouvelle révolution venait à le remplacer " momentanément par un autre pouvoir, la dette " resterait sacrée pour ses spoliateurs." (Circulaire du 19 avril 1866.)

Cet emprunt n'a rien qui doive surprendre. Car, dit le Cardinal de Bonnechose, Archevêque de Rouen : " Ne voyons-nous pas, de nos jours, tous les princes " de l'Europe avoir recours au même moyen ? " Et en est-il un seul qu'on ait réduit, comme " Pie IX, à perdre les quatre cinquièmes de ses ressources ? Il subsiste pourtant dans cette situation " si difficile depuis six ans. Malgré sa gêne, il pourvoit à tout, et fait face à tous ses engagements. " ....Voilà le prodige qu'opère en notre " faveur la divine Providence au moyen des libéralités des fidèles. Continuons, N. T. C. F., à servir ainsi d'instruments au Dieu Tout-Puissant... " renouvelons-nous chaque jour dans des sentiments de foi et d'espérance, et ne laissons échapper aucune occasion de donner à Jésus-Christ, " dans la personne de son représentant sur la terre, " des témoignages d'amour et de dévouement." (Lettre du 2 avril 1866.)

Cet emprunt est de plus une bonne œuvre. Car, dit excellemment Mgr. l'évêque de Perpignan : " Ce " qui vous déterminera plus vite à répondre au nouvel appel du Souverain Pontife, c'est qu'en souscrivant à cet emprunt vous ferez mieux qu'une

" bonne affaire : votre souscription aura le caractère " d'une œuvre catholique, elle allégera la douleur " du St. Père, contribuera à assurer, avec son indé- " pendance, l'indépendance de nos consciences." (Lettre du 1er de mai 1866.)

Ces considérations sont plus que suffisantes pour déterminer ceux qui ont des capitaux à placer, à s'associer à cette œuvre éminemment utile au St. Siége. Aussi chacun de nous va se faire un devoir de travailler à la faire réussir par tous les moyens en son pouvoir, et surtout en donnant le bon exemple, par une souscription généreuse."

Monseigneur entre ensuite en quelques détails sur la manière de contribuer à cet emprunt : les souscriptions sont reçues à la Banque d'Epargne de la cité, rue St. Jacques No 6, tous les jours : les versements doivent être faits en souscrivant.

— Les affaires d'Allemagne préoccupent toujours l'attention publique ; le parti conservateur a été complètement mis en défaut, et battu par surprise ; la diversion de l'Italie lui a été aussi très-désavantageuse ; nous espérons qu'après une pareille leçon, on saura prendre de meilleures précautions, de manière à réparer tout ce que l'on a perdu et à rendre impossible le retour d'une semblable catastrophe.

Ce n'est pas seulement l'Autriche, mais ce sont tous ceux qui tiennent encore aux principes qui ont perdu la bataille de Sadowa. l'Italie elle-même ne peut rien fonder de solide, de durable, avec de telles alliances ; il est temps qu'elle le reconnaisse.

On dit déjà que Napoléon est décidé à manifester publiquement son mécontentement de tout ce qui s'est passé en Allemagne, et à réserver ainsi sa liberté d'action pour l'avenir. Enfin, l'on assure qu'il n'a pas encore renoncé à être utile au Souverain du Mexique.

Nous citons la correspondance suivante qui nous intéresse assez vivement, puisque nous savons de quelle importance peut être pour l'Eglise la conservation de l'ordre au Mexique.

Paris, 26 août 1866.

L'attention n'est pas tellement absorbée par les affaires d'Allemagne qu'on perde absolument de vue celle du Mexique. On sent qu'il y a là une question morale profondément engagée, et, à part toute opinion sur les origines du drame et ses diverses péripéties, cela suffit pour qu'on s'intéresse d'une façon particulière au dénouement.

Il a circulé, et il continue à circuler bien des bruits sur l'objet et les résultats de la mission confiée à l'impératrice Charlotte. Comme toujours, la conjecture y a joué un grand rôle, et, comme presque toujours, elle a rarement touché à la vérité. Sans garantir absolument ce qui vient de m'être appris à l'instant, je crois pouvoir cependant vous dire quelque chose de précis sur les résultats de la mission de la jeune impératrice. Et d'abord, croyez bien qu'elle n'a pas échoué piteusement, ainsi que l'ont avancé quelques-uns de nos *contemporains*, comme parlent les Anglais. Rien ne fait supposer que l'empereur Maximilien soupire après Miramar et qu'il soit gardé à vue, comme un réfractaire, par le maréchal Bazaine.

Malheureusement, il n'est que trop vrai que le maréchal et l'Empereur n'étaient pas toujours d'acord sur la politique à suivre dans la direction des affaires, et qu'il s'est élevé plus d'une fois entre eux des conflits regrettables. Quoiqu'il en soit, ce n'est pas l'Empereur qui revient en Europe. On m'affirme que le rappel du Maréchal est décidé et qu'il sera de retour avant celui de la première partie de notre corps d'occupation. Je suis porté à croire cependant que l'on se trompe en ce qui concerne cette dernière circonstance et que, par égard pour l'honorable maréchal, son retour ne précédera pas celui de nos troupes, je veux dire de la première partie du corps d'occupation qui doit prochainement mettre à la voile pour l'Europe.

Je tiens de la même source d'autres informations qui me paraissent dignes d'intérêt. L'impératrice a-t-elle demandé la prolongation de l'occupation ? Je ne suis pas parfaitement fixé à cet égard ; ce que je puis garantir, c'est que, si cette demande s'est produite, il n'y a pas été donné suite.

Nos troupes s'embarqueront aux époques fixées depuis longtemps. Seulement, et vous remarquerez ce point, autorisation sera donnée aux officiers, sous-officiers et soldats français de prendre du service dans les légions de volontaires qui seront constituées dans le nouvel empire. L'armée mexicaine ainsi recrutée serait composée de 30,000 hommes, ce qui parait suffisant pour maintenir la position contre les dissidents, qui, quoi qu'on dise, n'ont pas pour eux la majorité du pays.

J'aborde la question financière. Vous comprendrez que c'est là un point extrêmement délicat, qui intéresse bien des gens. Il me serait très-agréable d'avoir à indiquer et, encore mieux, à proclamer une solution favorable. Malheureusement, je n'ai rien de positif à vous dire en ce qui touche la question soulevée depuis quelques jours par plusieurs journaux, notamment la *Patrie* et le *Pays*, sur le caractère des obligations du gouvernement français vis-à-vis des porteurs de l'emprunt mexicain. Je sais seulement qu'en ceci tout a été conservé. L'empereur aurait toutefois consenti à ajourner les échéances des versements des sommes que l'empereur Maximilien s'est engagé à nous verser.

Connaissez-vous le mot que l'on prête à M. Fould, à la suite d'une audience de deux heures qu'il aurait eu de l'impératrice Charlotte avant son départ pour Tarbes ? " Je demande à Votre Majesté, aurait dit le ministre des finances, la permission de me retirer ; car elle finirait par me convaincre au-delà de ce que je dois désirer dans ma situation de ministre des finances. " Il est certain, en effet, que la jeune Impératriee possède à un haut degré le don de plaire et de persuader. Tous ceux qui l'ont approchée, s'accordent à lui reconnaître une capacité rare, une intelligence consommée des affaires et le talent d'exposer ses vues avec une clarté incomparable. L'empereur Maximilien ne pouvait pas avoir de meilleur représentant auprès du gouvernement français ; si elle n'a pas obtenu tout ce qu'il demandait, c'est que tout ne pouvait pas s'obtenir.

L'Impératrice est partie pour Miramar, où elle n'arrivera que dans les premiers jours de la semaine

prochaine. Elle a dû faire plusieurs haltes pendant le voyage. La première nuit, elle s'est arrêtée à Macon ; la seconde, à Turin. Elle a dû arriver le lendemain à Milan. Son séjour à Miramar ne doit pas être de longue durée. La courageuse princesse reprendra ensuite le chemin du Mexique.

— Pendant que les ennemis de l'Eglise s'applaudissent de leurs succès éphémères, la Foi fait des conquêtes que nul ne pourra lui enlever ; l'on a publié dernièrement une biographie du Rév. P. Spencer, de l'Ordre des Passionistes en Angleterre, où l'on voit par certains traits frappants tout ce que le Catholicisme a encore gagné dans les dernières années.

Le mouvement produit, il y a vingt ans, par la conversion des ministres d'Oxford ne s'est pas ralenti un instant : il s'est plutôt encore augmenté ; nous reviendrons sur ce sujet dans un prochain numéro.

On remarque des symptômes semblables en Allemagne, au sein même de cette Prusse si redoutable pour la propagande Catholique. Les idées religieuses se font jour, dans tous les rangs de la société ; on cite des conversions de personnes éminentes, et nous espérons que les événements à venir favoriseront encore l'influence que les œuvres du catholicisme ont déjà exercée en Allemagne.

— Enfin, nous tenons à conserver dans ces colonnes une statistique qui est on ne peut plus consolante, c'est celle qui a été publiée par un journal religieux sur l'état du catholicisme à New-York. Mais ici encore, combien il est vrai de dire que ces progrès de la Foi seraient bien plus puissants, s'ils étaient bien plus favorisés par le règne de l'ordre et par l'amour des bons principes dans les chefs du gouvernement.

Les catholiques de New-York ne sont pas loin d'atteindre le nombre de 400,000 sur une population d'un million d'âmes. Ils appartiennent pour la plupart à la classe ouvrière, où ils sont en majorité. Pour cette population considérable, on compte 32 églises et 93 prêtres. Il y a 5 églises dans la basse ville : prises ensemble et comparées aux temples protestants des mêmes quartiers, elles représentent un espace trois fois plus considérable. L'une d'elles, Sainte-Thérèse, est un bel édifice de pierre, qui s'appelait autrefois "l'Eglise presbytérienne de la rue Rutgers ;" on l'a achetée il y a quatre ans. Huit églises sont presque neuves.

On bâtit actuellement une grande cathédrale qui contiendra 10,000 personnes, et l'on vient d'acheter une église pour les Italiens. Il y a de 100 à 500 communions par semaine dans chaque église, et beaucoup plus aux principales fêtes. Le nombre ordinaire des communions faites dans la ville, n'importe quel dimanche de l'année, n'est probablement pas au-dessous de 5,000.

Tous les ans, au moins 8,000 enfants font leur première communion et reçoivent la confirmation : de 40 à 50,000 suivent chaque semaine les leçons du catéchisme.

Les maisons d'éducation renfermées dans l'enceinte de la ville sont : 1o les deux colléges de Saint-François-Xavier et de Manhattan, dirigés, le premier par les Jésuites, le second par les Frères des Ecoles chrétiennes ; 2o deux *académies* pour les garçons et douze pour les filles ; 3o vingt et une écoles paroissiales pour les garçons et vingt pour les filles, ayant ensemble environ 1,400 élèves.

Il y a d'autres grands et beaux établissements aux environs de New-York ; ils appartiennent pratiquement à la ville, sans être dans son enceinte. On compte, en outre, quatre asiles d'orphelins, un patronage pour les enfants vagabonds, une maison pour les servantes sans place, une très-belle école industrielle pour les filles, deux hôpitaux, quatre communautés religieuses d'hommes et onze de femmes. Les congrégations les plus nombreuses sont celles des Jésuites et des Sœurs de charité. Les premiers ont dans le diocèse 39 prêtres (plus 24 aspirants au sacerdoce et 42 frères employés à divers offices dans les colléges de Saint-François-Xavier, à New-York, et de Saint-Jean, à Fordham).

Les Sœurs sont au nombre de 333, dans 39 établissements différents.

. A tous les points de vue, sauf celui de l'administration municipale Brooklyn sur l'autre bord de la *Rivière de l'Est*, fait partie de New-York et nous avons là un autre diocèse d'une immense étendue, avec une grande quantité d'institutions catholiques. De l'autre côté de la ville, sur la rive de l'Hudson qui baigne l'Etat de Jersey, on aperçoit les églises de Jersey-City, où nous avons fait aussi des progrès accomplis. Il faut bien avouer que la population catholique de New-York sent cruellement la pénurie de secours religieux. Pour s'en convaincre, il suffit de rapprocher ces deux chiffres : 200,000 catholiques, 93 prêtres. Et n'oubliez pas que le nombre de nos coréligionnaires va toujours croisant. "L'augmentation est d'au moins 20,000 par an," dit le *Catholic World*.

New-York est aujourd'hui à peu près la quatrième ville du monde, comme centre de population catholique, et promet de venir bientôt immédiatement après Paris. Oh ! que Dieu nous donne beaucoup de bons prêtres pour garder, entretenir et augmenter son bercail, et bientôt, dans la *Cité impé-*

riale d'Amérique, les catholiques seront en majorité !"

Toutefois, il est juste de remarquer que cet accroissement vient infiniment moins de la conversion des protestants et des juifs, que de l'affluence des catholiques de toutes les parties du monde.

— On écrit de la Nouvelle-Orléans :

" Notre église est plus fréquentée que jamais. Les protestants y sont souvent attirés par la majesté du culte catholique. Le croiriez-vous? plusieurs ont sollicité pour leurs fils la faveur d'être acceptés parmi les enfants de chœur! Ce petit fait ne laisse pas d'être significatif, quand on pense que, il y a quatre ou cinq ans, les enfants de bonne famille auraient cru se déshonorer en servant la messe. C'est ainsi qu'on avait introduit dans les églises de la ville l'usage d'employer les nègres au service de l'autel. Depuis que nous avons formé une société d'enfants de chœur sous le vocable des Saints-Anges, il ne nous reste que l'embarras du choix. Les jours de fête, quarante enfants servent à l'autel : leur modestie et leur piété font assez d'impression sur les protestants pour produire le résultat dont je parlais tout à l'heure."

—Sa Sainteté le Pape continue à jouir d'une santé parfaite.

— Un consistoire a été tenu le 6 août au Vatican. Le saint Père a préconisé le nouveau patriarche d'Antioche et confirmé diverses nominations dans les vicariats apostoliques. Sa Sainteté n'a pas fait d'allocution.

— Les six cardinaux, Patrizi, Altieri, Clarelli, Antonelli, di Piétro et Saconi, composaient le conseil que le Souverain-Pontife a consulté relativement à la lettre Encyclique qu'il se propose d'adresser aux évêques du monde catholique pour les informer de la situation où se trouve le Saint-Siége, par suite de la révolution d'Italie.

On lit dans le *Journal de Rome* :

" Dès l'année 1863, lorsque les ennemis de la religion et de la société affectaient de porter extérieurement un emblème exprimant les desseins coupables des sectes auxquelles ils appartiennent, quelques personnes pieuses conçurent le projet d'adopter certain signe extérieur qui attestât leur attachement à la religion catholique. Comme la guerre déclarée à l'Eglise a pour principal but de la réduire en servitude après l'avoir dépouillée de cette liberté que vantent tant ses persécuteurs ; comme cette guerre est dirigée contre le Saint-Siége, soutien et défenseur de la vraie liberté, ces personnes choisirent le *fac-simile* des chaînes que porta le prince des Apôtres et que l'on vénère à Saint-Pierre-aux-Liens. Ces fidèles, donc, ornèrent leurs vêtements de ce signe, auquel on ajouta la croix renversée, dite de saint Pierre, et il est devenu un symbole extérieur et manifeste de dévouement à l'Eglise et au Vicaire de Jésus-Christ, à opposer à ceux qu'ont inventés ou inventeront les ennemis du trône et de l'autel. L'usage des chaînes ne tarda pas à se répandre non-seulement en Italie, mais encore à l'étranger, et l'on reçut des demandes de tous côtés. L'antique dévotion aux chaînes de saint Pierre, si célèbres au moyen-âge, alors que les fidèles portaient à l'envi des objets mis en contact avec elles, se renouvelait. Encouragés par ce consolant succès, les promoteurs de l'institution, qui s'étaient d'abord érigés en commission, ont jugé opportun, il n'y a pas longtemps, de demander l'érection de leur association en une confrérie dans laquelle entreraient tous ceux qui portent les chaînes en question. Un décret de S. Em. Le Cardinal-Vicaire, en date du 26 février dernier, exauçant ce pieux désir, a érigé canoniquement, dans la basilique de Saint-Pierre-aux-Liens, la *Confrérie des Chaînes de saint Pierre*, et l'a placée sous le patronage de l'Immaculée-Conception de la Vierge Marie et sous celui du prince des Apôtres. Le Saint-Père, qui avait béni l'œuvre dès le commencement, a bien voulu l'enrichir de larges indulgences. Un Bref apostolique en date du 8 mai dernier indique comment et dans quelles mesures les fidèles inscrits peuvent participer à ces faveurs spirituelles. Le conseil dirigeant la confrérie a publié dernièrement le règlement, qui a été approuvé par l'autorité ecclésiastique. Le but de l'association est de propager le culte des chaînes de saint Pierre et le dévouement au Saint-Siége, et de prier, selon l'intention du Souverain-Pontife, pour les besoins de la sainte Eglise romaine, pour la conversion des infidèles et des pécheurs, et pour l'extirpation des hérésies et des blasphêmes. Chaque confrère doit porter un *fac simile* en fer des chaînes de saint Pierre, avec la croix renversée, dite de saint Pierre. La confrérie dispense ces objets en les accompagnant d'une déclaration du Président attestant qu'ils ont été mis en contact avec les chaînes vénérées à Saint-Pierre-aux-Liens. Le produit de la vente des *fac simile* est destiné dès maintenant à réhausser l'éclat du culte rendu à saint Pierre dans cette basilique."

— L'Angleterre est, sans contredit, le principal foyer du protestantisme ; consacrant une partie de ses richesses à maintenir sa prépondérance religieuse, elle alimente une trentaine de sociétés dites " bibliques" avec des sommes énormes dont le montant annuel n'est pas inférieur à 700,000 livres st. (17,500,000 fr.) ; le personnel des ministres et agents

employés à cette propagande s'élève à 22,000. Quand on pense que cette action dominatrice s'exerce sur un ensemble de pays d'une étendue de cinq millions de milles carrés et habités par deux cents millions d'infidèles, on comprend l'importance de l'immense mouvement de retour qui amènerait la conversion d'un tel empire. Or, malgré la grandeur des difficultés et la multiplicité des obstacles, l'élément catholique prend en Angleterre une assez grande extension pour sentir le besoin de s'épandre au dehors. Un jeune prêtre qui avait reçu en 1863 tous les encouragements du congrès de Malines, le R. P. Saughan, vient d'ouvrir près de Londres un séminaire pour les missions étrangères. L'entreprise, comme toutes celles que Dieu favorise, s'inaugure modestement et avec les seules ressources de l'aumône : mais chacun viendra y concourir, et nous verrons bientôt, sur tous les points du globe, les fruits de ces missions anglaises catholiques opposés à la stérilité des missions protestantes !

— Le *Soleil* raconte un fait peu connu et propre à honorer la mémoire de Mme veuve Clicquot, la plus grande productrice de vin de champagne. Les journaux ont annoncé la mort de Mme veuve Clicquot, et on fait, à juste titre, l'éloge de son grand cœur et de sa générosité. Il nous revient, à ce sujet, une anecdote dont nous pouvons garantir l'authenticité. Il y a trois ans, M. de Chevigné, le gendre de Mme veuve Clicquot, perdait, rue Croix-des-petits-Champs, un portefeuille renfermant quarante billets de banque de 1,000 fr. Le gendre va faire sa déclaration au commissaire de police.—C'est perdu, lui dit-il, je le crains. Je pars pour Reims ce soir ; mon nom est sur le portefeuille. Si donc on le retrouve, il sera facile de me le faire parvenir. Un quart d'heure après, M. le comte de Chevigné était à la gare de l'Est. Il se présente au guichet : — Une première, Reims, demande-t-il.—Vous n'auriez pas perdu quelque chose ? hasarde d'une voix timide un ouvrier qui venait de s'approcher.— Si, parbleu, rue Croix des-Petits-Champs ! un portefeuille avec quarante billets de 1,000 francs.—Ah ! monsieur, que je suis content de vous les remettre ! J'ai trouvé le portefeuille ; il n'était pas fermé, je l'ai ouvert et j'ai lu votre nom. Voyez si vous avez votre compte. M. de Chevigné fit un salut au brave ouvrier, prit sa place et fila vers Reims. Le soir, à dîner, l'histoire du portefeuille défraie la conversation.— Quelle récompense avez-vous donné à ce brave homme ? demande Mme Clicquot.— Ma foi !... rien, absolument rien ! l'idée ne m'en est pas venue.— Il faut réparer cet oubli, mon gendre ; retournez demain à Paris. Vous tâcherez de retrouver cet honnête homme, et vous partagerez avec lui les quarante mille francs que vous aviez en portefeuille. J'en ajoute dix mille pour ma part. L'ouvrier avait heureusement laissé son nom et son adresse à M. de Chevigné, et à l'heure qu'il est, il jouit encore des quinze cents livres de rentes que lui a rapportées sa probité. Mme Clicquot habitait à Reims, dans la rue Cérès, un petit hôtel de mince apparence. Sa vie, simple et patriarcale, était consacrée tout entière à la religion et aux bonnes œuvres. Elle emporte l'estime, l'affection et les regrets de tous ceux qui l'ont connue.

Biographie de l'honorable F. A. Quesnel.

M. Frédéric-Auguste Quesnel naquit à Montreal, le 4 février 1785, et fut baptisé le lendemain. Fils de M. Joseph Quesnel, qui a laissé des productions qui lui ont valu un rang distingué dans la littérature canadienne, le goût des beaux-arts fit partie de son héritage. Il dessinait bien et quelques vers échappés à sa plume prouvent qu'il aurait pu cultiver la poésie avec succès.

Ses premières années se passèrent chez son aïeul, M. Blondeau, un des citoyens les plus estimés de Montréal et qui eut pour cet enfant l'affection dont, en général, les grands-parents sont si prodigues envers leurs petits-enfants.

M. Quesnel eut l'avantage de faire son cours d'études sous la direction de quelques-uns des Sulpiciens que la révolution française avait jetés sur les bords du St. Laurent et qui, en échange de l'hospitalité qu'ils y avaient reçue, donnèrent l'exemple de grands talents et de grandes vertus. Il suffit pour se convaincre de leur mérite de nommer des hommes tels que Messieurs Desgarets, Thavenet, Rivière et Houdet. Le souvenir qu'il avait conservé de ses professeurs et la manière dont il en parlait faisaient voir qu'il avait su apprécier le talent avec lequel ils dirigeaient l'éducation de la jeunesse. Un élève aussi intelligent ne pouvait manquer d'intéresser ses maîtres, et les relations qui s'établirent entre eux ont dû contribuer à lui procurer l'avantage de parler le français avec cette pureté et cette élégance que l'on s'est toujours plu à remarquer en lui.

Après avoir terminé son cours classique, M. Quesnel aurait pu, avec ce goût que son père lui avait légué, cultiver la littérature et y obtenir les mêmes succès que lui, mais il se livra à des études plus sérieuses. Les talents, la facilité et l'élégance de son élocution l'appelaient au Barreau comme le théâtre où ces qualités devaient bientôt lui faire une belle réputation. Il fit son droit sous M. Stephens Sewell, depuis solliciteur-général et frère du célèbre juge-en-chef du même nom.

Ce fut surtout pendant sa cléricature que M. Quesnel acquit une connaissance assez étendue de l'anglais pour lui permettre, dans la suite, de le parler et même de l'écrire avec presque autant de facilité que sa langue maternelle. Admis au Barreau en 1807, il exerça sa profession pendant plusieurs années avec distinction.

Remarquable par les qualités que nous avons déjà signalées et l'étendue de ses connaissances légales, il mettait au service des causes qu'on lui confiait des res-

sources qui bientôt lui procurèrent une des premières places parmi ses confrères. Ses plaidoiries ne pouvaient que rappeler les souvenirs classiques qu'il avait puisés dans les littératures ancienne et moderne, et intéresser autant ses confrères et ses auditeurs sous le rapport littéraire que sous le rapport légal.

Il était désirable que d'aussi précieuses qualités, un aussi beau talent pussent se déployer dans une sphère plus élevée, où les intérêts, par leur grandeur et leur importance, fussent plus dignes de l'ambition d'un jurisconsulte éclairé et d'un orateur distingué.

Choisi en 1820 par les électeurs du comté de Kent, il les représenta pendant plusieurs années avec M. D. B. Viger. Dès son entrée en Parlement, M. Quesnel prit part aux discussions parlementaires et joua le rôle que lui assignaient ses talents et ses connaissances à côté des Viger, des Papineau, des Nelson et des Valières. Il portait dans les débats les qualités qui l'avaient distingué au Barreau en même temps qu'une intelligence éclairée des questions qui se traitaient dans la Chambre d'Assemblée. Son goût pur et exercé lui faisait dédaigner ces déclamations dans lesquelles des orateurs politiques, même de mérite, se laissent trop souvent entraîner. Il s'adressait à l'esprit de ses auditeurs plutôt qu'il ne faisait appel à leurs passions, et il les captivait par les charmes d'une élocution toujours élégante lorsqu'elle n'était pas brillante. On pourrait caractériser l'éloquence de M. Quesnel en disant qu'elle se rapprochait davantage de cette éloquence classique dont on trouve plus d'exemples dans les Sénats que dans la branche populaire d'une législature.

Une épigramme acérée, un trait emprunté à une fable, une citation heureuse étaient entre ses mains une arme plus puissante qu'un long raisonnement ou une invective amère.

En dehors de la Chambre, M. Quesnel avait pris une part active aux procédés que le peuple du pays crut devoir adopter en 1822 pour déjouer le premier projet d'Union des deux Provinces et se soustraire aux maux que lui préparait ce projet machiavélique.

A un dîner patriotique qui eut lieu à Montréal avant le départ de M. Papineau, l'un des députés chargés de faire valoir en Angleterre l'opposition des habitants du Bas-Canada à cette funeste mesure, M. Quesnel prononça un discours qui fut inséré dans les journaux de l'époque et qui peut donner une idée exacte de sa manière comme orateur et justifier ce qui a été dit plus haut de son genre d'éloquence. L'objet de ce discours était de rendre hommage aux vertus du clergé canadien et de faire ressortir ses éminentes qualités. Il s'adressa aussi au héros de Chateauguay, l'un des convives, et fit son éloge de la manière la plus heureuse et la plus délicate.

En 1829, l'arriéré des causes à l'enquête dans le district de Montréal était si considérable, que l'on passa une loi pour consacrer un plus grand nombre de jours à cette partie importante de la procédure, et autoriser la nomination de commissaires enquêteurs pour présider aux enquêtes à la place des juges du Banc du Roi occupés ailleurs. M. Quesnel fut choisi avec M. O'Sullivan, autre avocat distingué mort juge en chef du district de Montréal, pour remplir cette charge. Ce fut à cette occasion qu'ils furent tous deux nommés conseils du Roi. Le rang que M. Quesnel et son collègue occupaient au Barreau et la réputation dont ils y jouissaient leur donnaient de justes titres à cette marque de distinction.

M. Quesnel avait longtemps fait partie de cette phalange patriotique, qui combattit pendant plus d'un quart de siècle pour nos libertés, et revendiqua avec une énergie persévérante les droits que nous assuraient la constitution britannique et la qualité de sujets anglais.

On devait plus tard voir l'époque où plusieurs des membres de la Chambre d'Assemblée qui appartenaient à la majorité, et qui avaient secondé constamment ses efforts dans la lutte engagée contre l'oligarchie qui pesait sur le pays, allaient s'en séparer, à l'occasion des célèbres résolutions connues sous le nom des 92 résolutions.

Lorsqu'elles furent proposées en Chambre, quelques membres, parmi lesquels se rangea M. Quesnel, tout en reconnaissant la justesse de plusieurs de ces résolutions et la réalité des griefs qui y étaient dénoncés, crurent cependant ne pas devoir en approuver l'ensemble. On ne saurait mieux expliquer la conduite de M. Quesnel qu'il ne l'a fait lui-même dans le discours prononcé dans cette occasion. La presse l'a recueilli et quelques-unes de ces paroles éloquentes, citées par M. Garneau, sont en effet dignes d'être conservées par l'histoire et lues par la postérité qu'elles convaincront de la sincérité de leur auteur et du sentiment consciencieux qui les lui inspirait. Les craintes qu'il exprimait, le pressentiment qu'il paraissait avoir des malheurs qui se sont réalisés depuis donnent aujourd'hui à ces paroles encore plus d'intérêt en leur imprimant un caractère quasi prophétique. Nous en citerons quelques-unes :

" Je souhaite, disait-il, que mes prévisions ne s'ac-
" complissent pas ; je désire me tromper. Quoique je
" ne partage pas l'opinion de la majorité de cette
" Chambre, si elle obtient le bien réel et durable du
" pays par les moyens qu'elle emploie aujourd'hui, je
" me réjouirai de ses succès avec les hommes éclairés
" qui auront formé la majorité...... Si, au contraire,
" mes craintes se réalisent, si la Chambre succombe, je
" partagerai avec les autres les maux qui pourront peser
" sur ma patrie. Je dirai : ce sont, sans doute, les
" meilleures intentions qui ont guidé la majorité de la
" Chambre. Et l'on ne me verra pas m'unir avec ses
" ennemis pour lui reprocher d'avoir eu de mauvais des-
" seins. Voilà ce qui fera ma consolation. "

Dans plusieurs comtés, l'opinion publique s'était prononcée fortement contre les membres de la majorité qui s'étaient opposés aux 92 résolutions et dont plusieurs perdirent leur siège aux élections suivantes. M. Quesnel ne jugea pas à propos de se représenter devant des électeurs qui ne partageraient pas ses vues et se retira alors de la vie publique : cependant les événements devaient plus tard l'y ramener.

Telle est l'opinion favorable que M. Quesnel avait laissé dans la Chambre, qu'un membre distingué de la majorité, feu M. Girouard, exprimait le regret que ses électeurs ne lui eussent pas continué le mandat qu'ils lui avaient confié jusqu'alors.

L'arrivée de lord Gosfort trouva M. Quesnel dans la retraite.

La réputation dont il jouissait, le rôle qu'il avait joué dans la chambre d'assemblée, la part qu'il avait prise aux différentes questions qui avaient agité l'opinion publique, le désignaient d'avance comme pouvant donner des renseignements exacts sur quelques-unes de

ces questions. Aussi, fut-il appelé devant la commission présidée par lord Gosford, qui siégea à Québec et à Montréal, pendant plusieurs mois, pour s'enquérir de l'état de la province et des moyens de mettre un terme aux difficultés dont elle était le théâtre.

Dans son témoignage, M. Quesnel invoqua en faveur du Séminaire de St. Sulpice de cette ville, les capitulations, les traités et autres actes qui établissaient les droits qu'on lui contestait. Cette question avait alors d'autant plus d'importance que la spoliation des biens du Séminaire avait été méditée depuis longtemps. Sur d'autres matières de législation d'un intérêt plus général et dont quelques-unes se rattachaient à l'état politique de la Province, il émit les opinions qu'il avait soutenues dans le sein de l'Assemblée et qu'il avait partagées avec la majorité quand il y siégeait, se montrant ainsi conséquent avec lui-même et fidèle à ses convictions.

Ce fut sous l'administration de Lord Gosford qu'il fut choisi pour être membre du Conseil Exécutif.

Pendant les troubles qui en 1837 et 1838 agitèrent le district de Montréal, M. Quesnel vit se réaliser les craintes qu'il avait exprimées dans le discours cité plus haut. Il avait annoncé qu'il partagerait avec les autres les maux qu'il pressentait : il eut, en effet, à gémir non-seulement sur les souffrances dont un si grand nombre de ses compatriotes furent alors victimes, mais il eut encore à déplorer l'infortune de plusieurs de ses amis politiques, pour lesquels il avait conservé des sentiments d'estime et d'affection que n'avait pas diminués la divergence de leurs opinions publiques. Quelques-uns d'eux étaient en exil et d'autres, plus malheureux encore, étaient dans les fers. Lorsqu'à ces jours néfastes eurent succédé des jours plus calmes, M. Quesnel et quelques-uns de ses anciens amis politiques se retrouvèrent ensemble avec bonheur, et purent bientôt travailler de concert sur le nouveau théâtre politique où les évènements devaient les réunir.

Avant cette époque, on lui avait donné un témoignage d'estime et de confiance, en le priant de présenter au gouverneur la requête dans laquelle on demandait la sanction de l'ordonnance qui avait pour objet de confirmer les Messieurs du Séminaire de Montréal dans leur droit de propriété des Seigneuries dont ils étaient en possession avant la cession du pays à l'Angleterre. Personne ne pouvait s'acquitter de cette tâche avec plus de tact et de convenance que M. Quesnel ne le savait faire.

Après que l'union du Haut et du Bas-Canada eût été décrétée, on sentit, dans cette dernière partie de la province-unie, le besoin d'envoyer au nouveau Parlement des députés qui, par leur connaissance de la langue anglaise et leur expérience parlementaire, pussent représenter dignement les habitants du Bas-Canada, surtout ceux d'origine française, et veiller à leurs droits dans la situation assez difficile que leur avait faite cette Union.

Telle était leur position sous ce nouveau régime que leurs représentants ne pouvaient acquérir quelqu'influence, quelque titre au respect de leurs collègues du Haut-Canada que par les talents et les connaissances dont ils feraient preuve. Les électeurs du comté de Montmorency jetèrent les yeux sur M. Quesnel comme réunissant les qualités nécessaires pour les représenter avec avantage, et l'élurent spontanément et unanimement membre de l'Assemblée Législative de la Province-unie. Leur attente ne fut pas trompée. M. Quesnel répondit à cette marque de confiance, en travaillant, de concert avec ses collègues du Bas-Canada, à améliorer la législation de cette section de la Province, et à faire fonctionner autant que possible le nouveau régime dans l'intérêt de ses compatriotes. Bientôt il conquit par son talent et sa parole une influence dont il se servait pour contribuer à tirer le parti le plus favorable de notre nouvelle existence politique. Sa modération, ses dispositions conciliantes, l'intelligence des intérêts du du Bas-Canada, la part qu'il avait prise aux discussions des questions agitées avant l'Union le rendaient éminemment propre à accomplir cette noble tâche. Tant qu'il demeura dans la Chambre-Basse, il unit ses efforts à ceux de ses collègues qui avaient les mêmes vues que lui pour atténuer les inconvénients de l'Union imposée au Bas-Canada et même lui faire produire, s'il était possible, quelques avantages en faveur de ses compatriotes.

Après la résignation du Ministère Baldwin et Lafontaine et avoir voté avec la majorité qui avait soutenu les ministres dans cette démarche, M. Quesnel rentra de nouveau dans la vie privée.

L'approbation qu'il avait donnée en Chambre aux ministres démissionnaires n'empêcha pas ceux qui leur succédèrent de l'appeler au siége du gouvernement pour remplir les fonctions attachées à la place de Procureur-Général, demeurée vacante dans le Bas-Canada pendant quelque temps. Il s'en acquitta avec une habileté et un soin qui lui concilièrent la confiance et l'estime de lord Metcalf. Les qualités dont M. Quesnel fit preuve en cette occasion, permirent à M. D. B. Viger, alors membre de l'Exécutif, d'apprécier encore davantage ses talents et ses aptitudes. Inutile de dire que les devoirs dont se trouvait chargé celui qui représentait le Procureur-Général exigeaient non-seulement un travail assidu et beaucoup d'aptitude pour les affaires, mais encore une variété de connaissances légales et des notions étendues de droit public et privé.

Plus tard, en 1848, M. Quesnel fut appelé à siéger dans le Conseil Législatif de la Province, précédé d'une réputation qui lui valut de suite un rang éminent dans cette branche de la Législature.

Entr'autres services qu'il a rendus dans la Chambre-Haute, il n'est pas permis d'omettre ce dont lui est redevable, en grande partie, toute une classe de ses concitoyens, les propriétaires de fiefs menacés depuis longtemps d'une expropriation qui aurait équivalu à une spoliation et se fût réalisée, si des idées fausses sur la nature de leurs droits comme sur celle de leurs obligations n'avaient pas rencontré des adversaires animés, comme M. Quesnel, d'un respect profond pour le droit de propriété. Frappé de l'injustice extrême que respirait l'une des premières mesures proposées pour l'abolition des droits seigneuriaux, il la dénonça avec énergie dans le Conseil, comme empreinte d'un caractère de spoliation. Grâce à son opposition et à celle de ses collègues, elle fut rejetée. Quant à celle qui, plus tard, fut adoptée, c'est en grande partie aux changements nombreux et importants qu'il suggéra, de concert avec quelques autres pénétrés du même sentiment de justice, qu'elle put obtenir la sanction du Conseil. Si toutes les idées de M. Quesnel avaient pu prévaloir, la protection offerte

aux Seigneurs eût été plus efficace, sans rendre la condition des censitaires moins favorable.

Sans nous arrêter à toutes les autres mesures auxquelles M. Quesnel à pris part, nous avons cru à propos de parler en particulier de la mesure seigneuriale à cause de l'agitation qu'elle a produite dans le pays, de la diversité des opinions qu'elle a fait naître parmi les jurisconsultes, et des grandes difficultés qu'offrait sa solution.

Concilier autant que possible les droits des seigneurs et des censitaires, combattre bien des préventions injustes, et refouler le torrent d'idées fausses partagées par des hommes, du reste estimables, était une tâche digne d'un publiciste éclairé, d'un législateur sage et prudent, et cette tâche, M. Quesnel a travaillé à l'accomplir autant que les circonstances le lui ont permis.

Pendant plusieurs années il a été à la tête d'une de nos plus anciennes institutions monétaires, la Banque du Peuple, dont il est mort président. Les services qu'il lui a rendus sont encore une preuve de la variété de ses aptitudes et de sa facilité de se rendre familières des matières étrangères à ses études habituelles.

C'est surtout dans le commerce intime de la vie privée que M. Quesnel déployait ces qualités de l'esprit et du cœur qui donnent tant de charmes à la société de celui qui les possède.

Conteur aimable, il égayait sa conversation d'anecdotes piquantes. Ses plaisanteries étaient toujours assaisonnées du meilleur sel attique. Les connaissances variées qu'il possédait dans les lettres, les sciences et les arts, intéressaient tous ceux qui s'entretenaient avec lui. Les étrangers concevaient une haute opinion de son intelligence. M. A. de Puibusque, éminent littérateur français, qui a demeuré parmi nous quelques années, avait occasion de le voir fréquemment, et il en parlait comme ayant une tête fortement organisée.

Une imagination vive et féconde ne nuisait pas chez lui à l'exercice d'un jugement toujours sain, et auquel la modération naturelle de son caractère laissait toute sa liberté. Fertile en expédients, ses amis recouraient volontiers à lui dans leurs difficultés, et ce n'était pas en vain qu'ils en appelaient aux ressources de son génie. A ces qualités brillantes de l'esprit, il joignait celles encore plus précieuses du cœur. D'une obligeance qui ne se lassait jamais, il saisissait volontiers l'occasion de l'exercer. N'exigeant rien pour lui, toute sa sollicitude se portait sur les personnes qui, à titre de parents ou d'amis, avaient des droits à son amitié. Il environnait des soins les plus attentifs ceux qui habitaient sous son toit. Tout ce qui pouvait contribuer à leur bien-être devenait pour lui une occupation constante. L'amour des enfants, ce trait caractéristique de la bonté, était presqu'une passion chez lui. Dans sa maladie même, c'était une consolation pour lui de se voir environné de ceux qu'il avait vu naître et qui avaient répandu tant de sérénité sur ses dernières années.

M. Quesnel avait eu une vieillesse heureuse et exempte d'infirmités quand il fut atteint de la maladie qui devait mettre fin à ses jours. Il en souffrait déjà depuis plusieurs mois, sans qu'il se doutât qu'elle fût aussi sérieuse, se flattant toujours de recouvrer des forces qui l'abandonnaient.

Ce ne fut que lorsque les symptômes devinrent plus alarmants et que les médecins lui eurent fait connaître son état qu'il en vit toute la gravité. Il reçut cet avertissement avec beaucoup de sang-froid, parlant de sa maladie, déclarée mortelle, comme il eût parlé de celle d'un étranger. Une attaque de paralysie, prélude d'une mort prochaine, dût faire évanouir jusqu'à l'ombre de l'espoir. Son intelligence, par un bienfait signalé de la Providence, n'en reçut aucune atteinte et ses facultés demeurèrent intactes jusqu'à la dernière heure. Il trouva dans la foi chrétienne dont il avait toujours conservé le sentiment, et dans les secours de la Religion les consolations dont l'homme sent le besoin dans ses derniers moments. Il reçut le Saint-Viatique et l'Extrême-Onction avec les sentiments bien propres à toucher ceux qui en furent témoins.

Après cette attaque de paralysie, M. Quesnel vécut encore quelques semaines qu'il employa à se préparer davantage, par de pieux exercices, au moment suprême qui s'approchait visiblement.

Il eut la consolation de recevoir plusieurs fois la sainte communion et toujours avec une foi vive et une tendre piété. Tous ceux qui l'ont vu, dans ses derniers moments, ont admiré la vivacité des sentiments chrétiens qui l'animaient et plusieurs membres du clergé en ont été singulièrement édifiés. Nous sommes heureux de rendre ici un hommage mérité au dévouement du Rév. P. Schneider, un des membres de la Compagnie de Jésus, qui, en assistant M. Quesnel pendant sa maladie, sut gagner toute sa confiance par une piété solide et éclairée.

Les membre de la famille qui entouraient M. Quesnel, lui témoignèrent un dévouement filial et lui prodiguèrent jour et nuit les soins les plus affectueux et les plus empressés. Aussi fit-il voir combien il y était sensible en exprimant la crainte qu'ils ne s'épuisassent auprès de lui en veilles et en efforts pour le soulager. Ce sentiment lui faisait même désirer le moment qui l'enlèverait de ce monde.

Le temps approchait où cette belle existence allait s'éteindre. M. Quesnel, à la suite d'une agonie de quelques heures qui ne fut accompagnée d'aucune convulsion, expira doucement le 28 juillet 1866, vers $4\frac{1}{2}$ de l'après-midi, environné de sa famille et assisté par le Rév. P. Schneider qui a recueilli son dernier soupir.

La plupart des contemporains de M. Quesnel l'ont précédé dans la tombe. L'absence de quelques autres ont privé l'auteur de cette notice biographique de renseignements qui auraient pu lui donner plus d'intérêt. Il n'a pu l'écrire, du moins en grande partie, que d'après des impressions, des souvenirs dont quelques-uns remontent à une époque assez éloignée de nous. Aussi, il ne se dissimule pas combien l'esquisse qu'il vient de tracer est imparfaite et combien elle est loin de rendre à une mémoire qui lui est chère toute la justice qui lui est due. Confiant dans l'avenir, il se flatte que plus tard, avec le secours de l'histoire, une plume plus habile complètera un portrait qui n'est ici qu'ébauché, et qui devra figurer parmi ceux des célébrités du Canada.—Extrait de la *Minerve*.

Les Jeunes Converties. (1)

Nous avons à adresser nos félicitations à M. E. Senécal, éditeur, à l'égard de cet ouvrage intéressant des *Jeunes Converties.* C'est lui qui en a entrepris la publication, et il a eu la bonne idée d'en confier la traduction à l'Auteur distingué à qui nous devons le *Conseiller du Peuple* et plusieurs autres ouvrages utiles et remarquables. Nous souhaitons que M. l'Editeur trouve un succès complet; cela l'encouragera sans doute à doter notre littérature d'autres publications importantes; et enfin nous serions heureux de contribuer à ce résultat, en recommandant dans les colonnes de l'*Echo* un ouvrage aussi louable, aussi intéressant, qui devrait se trouver au foyer de chaque famille chrétienne en Canada; c'est donc dans ce but que nous allons en exposer le sujet, avec quelques citations à l'appui.

***

Si vous avez jamais assisté aux solennités de fin d'année dans les couvents principaux de la Congrégation de Notre-Dame, du Sacré-Cœur, etc., vous aurez sans doute remarqué l'apparition de plusieurs jeunes filles dont l'extérieur et les traits rappellent facilement l'origine, et qui, malgré vos préventions légitimes contre les croyances auxquelles elles appartiennent, vous auront surpris agréablement par un ensemble de qualités qui semblent comme l'aurore des plus saintes et des meilleures espérances.

Outre les apparences d'une distinction toute native et les grâces naïves de la jeunesse, on aime à reconnaître à certains traits frappants qu'il y a là des âmes d'élite que le Seigneur, dans des desseins mystérieux, a retirées pour un temps des dangers du monde, du contact de l'erreur et comme du milieu de Babylonne.

Que deviendront-elles? Rien n'égale souvent la candeur de leur extérieur, la pureté de leur regard, le calme et la sérénité de leur front. A les voir si calmes, si modestes, on ne peut penser qu'elles ne soyent vraiment de nobles filles, au cœur pur, à l'imagination délicate, à l'esprit intact et riche encore de tous ses premiers trésors.

Quoiqu'il en soit, rien ne nous rappelle plus ces pures et admirables figures dont Fra Angelo da Fiesole a rempli ses saints tableaux, et où, pour représenter ses vierges et ses anges, il a réuni tout ce que la création humaine offre de pur et de candide dans l'enfant, de chaste et d'innocent dans la jeune fille.

Quelle sera donc la destinée de ces jeunes existences au sortir des saintes limites du couvent? Voilà ce que l'on ne peut se demander que dans le secret et dans l'anxiété de l'âme, parce qu'on ne voudrait point contrister ces belles fêtes de la jeunesse. Mais comme on aimerait à avoir quelque lueur d'une pieuse confiance dans un avenir entouré de tant de nuages et d'incertitude; comme on bénirait celui qui alors pourrait nous faire entendre une parole de paix et d'espérance!

Or, le livre des *Jeunes Converties* répond éloquemment à une pareille question. Non, ce n'est pas en vain que l'on franchit le seuil des couvents, que l'on vient y abriter les pures années de sa jeunesse, et que l'on vient se soumettre, au moins quelque temps, à la forte et salutaire discipline de la vie du cloître.

Ce n'est pas non plus sans résultat et sans fruit que de tendres parents ont vaincu bien des répugnances et des préjugés pour éloigner les objets de leur affection des dangers du monde, et les confier à l'éducation qui leur inspirait le plus de respect et de confiance.

Après avoir partagé, pendant des mois et des années, la vie de la retraite et de la prière, ces jeunes âmes, pour le plus grand nombre, sont revenues au foyer paternel avec des pensées meilleures, avec des volontés plus fortes, avec une estime qu'elles n'auraient jamais eues, pour la vérité, le bien, la sainteté.

Plusieurs sont allées plus loin, mais il faut se taire et respecter ces secrets du cœur, dont la révélation compromettrait la paix des familles, le travail que l'Esprit-Saint opère dans les âmes et l'intérêt de la religion même.

Enfin, quelques-unes, et ce sont les plus heureuses, ont pû, pour la gloire de la vérité, proclamer ses triomphes; elles ont surmonté toutes les difficultés qui s'opposaient à la profession libre de leurs convictions.

Par conséquent, avec quelle consolation ouvrira ces pages quiconque se sera inquiété de ces destinées si délicates, si intéressantes, mais si périlleuses! Avec quelles délices pieuses on verra le chemin qu'ont suivi ces jeunes âmes et les desseins de la Providence à leur égard!

Ce sera donc là une réponse bien consolante à une question si inquiétante et si redoutable; ce sera comme un enseignement salutaire pour tous ceux qui peuvent être utiles à des âmes placées dans des circonstances semblables. Et maintenant, après avoir fait pressentir l'objet de ce livre, entrons dans quelques détails.

***

Le neuf de février 1853, deux jeunes demoiselles Barlow, appartenant à une famille respectable de St. Albans, entrèrent au Couvent de la Congrégation de Notre-Dame à Montréal: l'aînée, agée de 15 ans, se nommait Debbie, et l'autre, âgée de 13 ans, Helen. Leurs bons parents, appartenant à la religion protestante, avaient voulu avant tout choisir pour l'éducation de leurs enfants une maison qui leur donnât toute garantie morale, et après bien des réflexions, malgré une certaine répugnance, ils s'étaient décidés à les mettre dans un Couvent. On nous a conservé, dans la relation, quelques traits qui peuvent nous donner l'idée de ce qu'elles étaient alors, déjà grandes pour leur âge, avec des manières qui indiquaient à quelle famille riche et honorable elles appartenaient; enfin, toutes deux ayant un air ouvert et des plus intelligents.

La première impression de ces jeunes filles ne fut pas sans crainte et sans appréhension, comme on peut le présumer des préjugés de leur première éducation; c'est ce qu'exprima franchement Debbie en parlant des sentiments qu'elle éprouva lorsqu'elle passa sous la grande porte qui conduit de la rue Notre-Dame dans l'enceinte du Pensionnat: "les murailles du Couvent lui parurent si sombres, si affreuses, qu'à leur vue son cœur fut pénétré d'horreur et qu'elle éprouva une telle répugnance que rien au monde n'aurait pu la décider à

(1) Montréal: chez Eusèbe Senécal, Editeur et chez les principaux libraires.

y rester, si elle n'avait pensé que c'était un devoir pour elle de sacrifier sa sensibilité, pour répondre à tous les soins que ses parents avaient pris pour lui procurer une bonne éducation."

Quelques jours se passèrent, et bien que Debbie se dit heureuse, et exprima sa reconnaissance de voir les Sœurs si dévouées et son étonnement de les trouver si aimables, cependant rien ne pouvait vaincre la réserve et la froideur que lui inspirait une vie si nouvelle pour elle.

Cependant, la noble jeune fille ne songeait qu'à consoler ses parents de la séparation qui leur avait été si pénible, et combattant généreusement toute appréhension personnelle, elle s'appliquait avec courage à tous les devoirs qui lui étaient proposés.

Ainsi s'écoulèrent les premières semaines, Debbie appréciant sans doute les moyens que l'on prend de rendre à ces jeunes filles la vie du Couvent aussi utile et précieuse qu'agréable, mais ne se départant pas de ce sérieux et cette réserve qui faisaient que, tandis que ses compagnes admiraient sa régularité, ses manières distinguées, son application qui était un modèle pour tout le pensionnat, cependant elles lui préféraient de beaucoup sa jeune sœur, dont l'extérieur aimable et ouvert charmait et gagnait tous les cœurs.

Ce que l'on remarque le plus dès ses premières lettres, ce sont deux qualités qui faisaient le fonds de son âme, et qui semblent se développer toujours, par la fidélité généreuse avec laquelle Debbie s'y abandonne, quelles que puissent être toutes considérations extérieures: c'est d'abord une délicatesse exquise de cœur qui la rend sensible et reconnaissante pour toute marque d'égards, de soins et d'affection de la part de ses bonnes Maîtresses ou de la part de ses nouvelles compagnes; c'est de plus une extrême justesse d'esprit qui lui fait noblement et généreusement discerner et proclamer le bien partout où elle le voit. C'étaient d'heureuses dispositions cultivées dejà par une noble et pieuse éducation au sein de la famille; mais on voit, en suivant l'ordre des lettres, comme elles ne firent que se développer et grandir, à mesure que Dieu l'éclairait et parlait à son cœur.

Mais ces bonnes dispositions ne se voyent bien que dans les lettres, et il paraît que, comme dans certaines âmes fortement trempées, elles se manifestaient d'autant moins à la surface qu'elles étaieut plus profondément entrées au plus intime du cœur.

Ainsi, dès le commencement de son séjour au couvent, elle écrivait ses pages les plus expressives sur la bonté et les qualités éminentes de ses maîtresses, sur la sagesse et l'utilité des saintes règles du pensionnat, mais en même temps son air grave et sérieux, le ton de ses conversations, son indifférence affectée au milieu des différents exercices du couvent, éloignaient, autant que possible, l'idée que ces choses avaient pu lui faire quelqu'impression; de là la réserve de ses maîtresses avec elle, et même quelques reproches affectueux qu'elle reçut de la bonne sœur qui avait le plus de rapport avec elle et que Debbie avoue d'une manière charmante avoir parfaitement mérités.

Citons dans ces lettres ce qui peut justifier d'abord nos premières remarques.

"Février, 1853.

"Ma chère mère, — Me voilà dans un *couvent* (allez-vous rire à cette pensée?) occupée à vous écrire. Malgré mon aversion pour la religion catholique et les diverses prières auxquelles il nous faut assister, je suis très-satisfaite ....

.........Les religieuses sont très-bonnes et il est impossible de ne pas les aimer; elles accordent à leurs élèves tout ce qu'elles désirent, autant du moins que cela peut leur être avantageux...........Helen est parfaitement satisfaite."

"1er mars.

"Nous sommes entrées mercredi, et avons été reçues avec beaucoup d'affabilé par les religieuses, dont vous ne pouvez vous former une idée; elles sont très-aimables et paraissent très-heureuses. Plusieurs d'entre elles m'ont paru tout-à-fait jeunes et remplies de qualités; et, si nous les possédions dans le monde, il est certain que nous verrions en elles un grand ornement pour la société. Elles ont pour leur religion un dévouement que je ne saurais exprimer. Elles nous présentèrent à quelques-unes des jeunes demoiselles, qui nous parurent très-aimables et qui s'employèrent de leur mieux pour nous faire visiter les divers appartements de la maison, et nous faire connaître le règlement des classes et tout ce qu'y s'y rattache."

Après ces lignes suit le détail de tout ce qui se passe dans un couvent depuis le commencement de la journée jusqu'au soir; le tout exprimé avec une justesse d'esprit et une cordialité qui paraissent, on ne peut plus, intéressantes de la part d'une jeune fille élevée dans des idées si différentes. Nous allons encore en voir une preuve dans les lignes suivantes:

"11 mars.

Je suis très-heureuse et je vous assure que vous ne devez point prendre de peine; les religieuses sont très-bonnes et tout autres que je me les étais imaginées; elles paraissent très-heureuses et s'amusent tout aussi bien qu'aucune personne dans le monde et peut-être mieux. Helen se dit très-satisfaite et ne veut pas que vous vous donniez d'inquiétude à cause d'elle. Je suis très-contente de ma maîtresse de musique."

Nous passons ensuite à une lettre écrite le 25 mars, c'est-à-dire six semaines après l'entrée de Debbie au couvent, et nous pouvons admirer comme elle avait déjà su apprécier toute l'excellence de la vie religieuse, d'après les modèles qu'elle avait sous les yeux, et qui remplissaient fidèlement et simplement leur devoir, sans se rendre compte de l'examen attentif auquel elles étaient soumises en ce moment. Mais laissons parler miss Debbie:

"25 mars.

"Je suis toujours heureuse dans mon nouveau séjour; rien ne s'oppose à notre bonheur, car c'est le désir de nos chères 'Tantes' que nous passions le temps d'une manière agréable. Oui elles cherchent notre bonheur autant que notre avancement dans la science. Je désirerais que vous puissiez voir les religieuses; vous seriez remplies d'admiration pour elles, si vous saviez quelle vie elles mènent. *Je le dis franchement*, il en est *peu* parmi nous qui fussent disposés à tout abandonner pour l'*amour* de Dieu, et à embrasser le genre de vie des religieuses. Le monde absorbe trop nos pensées et nos affections pour qu'on veuille le quitter; mais que fait une religieuse? Sans doute elle aime sa famille et ses parents, mais elle sacrifie tout pour Dieu; elle recevra sa récompense au ciel. Vous ne pouvez vous faire

une idée d'elles! Le dévouement qu'elles ont pour leur religion, la douceur qui accompagne toutes leurs actions et leur *charité parfaite*, sont choses qu'on ne rencontre pas tous les jours dans la vie, je vous en assure. N'allez pas croire que je me laisse aller à l'enthousiasme quand je parle des religieuses, et que je doive un jour suivre leurs traces. Non, je ne suis pas encore assez sage pour cela. Je ne pense pas qu'il me fût *possible* de faire ce qu'elles font. Seulement, je pense que ce sont des *chrétiennes* dans toute la force de l'expression, et quiconque vient à les connaître doit nécessairement, et en bien peu de temps, les juger ainsi. Vous me pardonnerez de consacrer une si grande partie de ma lettre à mes 'Tantes.' Je voudrais seulement que vous les vissiez, et je vous assure que l'opinion que vous avez d'elles serait bientôt réformée."

On voit ainsi, dans ces premières lettres, les trésors admirables de sensibilité et de délicatesse dont était rempli le cœur de cette jeune enfant: elle est toute occupée à calmer les peines de sa bonne mère et dans ce but elle multiplie les assurances de son bonheur et de son contentement; enfin, elle revient sans cesse sur la reconnaissance que lui inspirent les soins des bonnes sœurs, et sur l'admiration que le spectacle de leurs vertus excite en elle; mais dans le même moment, elle était bien éloignée dans ses rapports extérieurs de révéler rien de semblable; pour s'en convaincre, on n'a qu'à lire ces quelques lignes de son historien:

" Pendant les premiers mois qu'elle passa au couvent, Debbie, bien qu'elle fût d'une politesse exquise pour toutes les personnes qui l'entouraient, observa toutefois une stricte réserve, surtout à l'égard des religieuses, évitant d'entrer en conversatien avec elles, ou de former aucune liaison intime avec aucune de ses jeunes compagnes, qui, tandis qu'elles admiraient les charmes de sa personne et de ses manières, et qu'elles respectaient les talents qui assuraient toujours à leur jeune antagoniste une place d'honneur dans la classe, éprouvaient cependant plus d'attrait pour l'aimable gaieté et la franchise ingénue de sa sœur."

Debbie même se plaignait que dans le carême on consacra tant de temps à l'étude de la religion et aux exercices de piété. Elle écoutait avec attention les instructions, mais il lui arrivait rarement de faire quelques réflexions sur ces entretiens. Elle ne confiait à personne ses impressions, quoiqu'elles fussent déjà profondes dans son cœur; enfin, elle ne donnait aucune marque particulière de respect aux cérémonies religieuses qui les avaient produites, se contentant de se conformer extérieurement à ce que la règle impose à toutes les élèves indistinctement.

Une seconde remarque que l'on peut faire en lisant attentivement ses lettres, c'est, avec cette délicatesse si grande de sentiment, l'extrême justesse d'esprit qui distinguait cette âme si richement douée: nous ne pouvons en donner toutes les preuves que nous avons sous les yeux, car il faudrait citer toutes les lettres, mais nous chercherons à en extraire au moins quelques-uns des passages les plus frappants.

Arrivée au couvent, elle voit la règle, la discipline, la pratique de ces vertus qui la captivent et soumettent son esprit, et elle montre en tous ses jugements, cet esprit net, clair et ferme qui la caractérise et dont elle suivait toujours généreusement les inspirations les plus intimes. Un jour, elle trouve le livre intitulé: *la règle de Foi*, livre si sérieux, que les sœurs ne voulaient d'abord pas lui lassser lire, en pensant qu'il était trop au-dessus de la portée d'un esprit de quinze ans; enfin, on le lui abandonne et elle y trouve un tel attrait, que depuis ce temps elle conserva pour les ouvrages du même genre beaucoup plus de goût et d'estime que pour aucun ouvrage de récréation et d'amusement.

Aux solennités du carême et de la semaine sainte, il arriva un incident qui fit encore paraître, d'une manière éclatante, cette netteté d'un esprit qui la faisait si facilement adhérer à la vérité dès qu'elle lui était montrée; Debbie avait vu tous les préparatifs des saintes cérémonies, et alors elle s'en alla vers l'une des sœurs lui avouer avec sincérité qu'elle ne savait que devenir pendant les longs offices qui devaient avoir lieu à la chapelle.

"Mais, lui dit la sœur, est-ce que notre Divin Rédempteur n'est pas mort pour vous aussi bien que pour les autres? -- Oui, ma Tante, je le pense bien. -- Eh! quoi? ne pouvez-vous pas lui offrir vos actions de grâces pour les infinies miséricordes qu'il nous a témoignées dans le grand sacrifice du calvaire, et vous anéantir dans un sentiment d'humble repentir pour vos péchés, qui ont rendu ce sacrifice nécessaire, méditant attentivement ces grandes vérités, au moins dans ce jour, consacré d'une manière solennelle pour les rappeler vivement à l'esprit des chrétiens, après tout ce que ce divin Sauveur a fait et souffert pour vous?" Ces paroles de la bonne sœur firent sur Debbie une telle impression qu'elle passa une grande partie de la journée dans la chapelle du pensionnat, versant des larmes.

Ainsi donc, il suffisait d'une parole dont elle reconnaissait la justesse pour conquérir tout son assentiment; mais en même temps, nous dit l'historien de sa vie, elle ne voulait pas que chacun pût deviner les impressions de son cœur. Afin de ne pas attirer l'attention de sa sœur ou de ses compagnes, elle sortait de temps à autre, et passait parmi les élèves, dans différentes salles, afin qu'on pût dire, si l'on s'informait d'elle, qu'on venait de la voir; puis elle retournait à sa place de prédilection, dans un coin obscur de la chapelle, pour réfléchir sur ses péchés et la grande expiation qui avait été offerte pour eux, et pour les pleurer avec de grands sentiments de contrition. Plusieurs des élèves la virent à différentes reprises dans la journée, et dirent à la religieuse dont nous avons parlé plus haut que Debbie Barlow était agenouillée dans la chapelle, et qu'elle pleurait beaucoup; on leur dit de ne pas en parler, et de ne pas même remarquer la chose.

A partir de ce moment, un changement considérable s'était accompli dans l'âme de la jeune fille; elle n'assista pas aux exercices de piété sans donner des marques de ce qu'elle éprouvait en elle-même; elle ne craignit pas de faire soupçonner la conviction qui commençait à envahir son cœur, et elle demanda une médaille à l'une des sœurs, tandis qu'elle suppliait l'une de ses compagnes de demander au Seigneur pour elle les lumières dont elle comprenait le besoin; enfin, le moment des vacances étant arrivé, quelques jours avant la sortie, elle écrivit à sa bonne mère une lettre, où, sans dévoiler le chemin qu'elle avait fait vers la vérité, elle s'exprimait de manière à faire comprendre quelles fortes impressions les jours passés au couvent avaient faites dans son cœur. Citons cette lettre toute remplie d'émotion et l'une des plus belles qu'elle ait écrites:

" Juillet 1853.

" Six mois, est-il bien possible qu'il y a déjà si longtemps que je suis au couvent ? Il me semble que je n'y ai passé que quelques jours dont rien n'a troublé le calme. Car quels sont les soucis que nous rencontrons pendant notre séjour au pensionnat ? Rien. Ils s'évanouissent avec le soleil couchant, ne laissant sur nos cœurs aucune empreinte de chagrin. Ici, dans ce tranquille séjour où l'on ne respire que l'union et la charité, comment la tristesse pourrait-elle venir altérer la joie de nos cœurs ? Non !—et maintenant que je vais quitter cette maison, la plus chère à mon cœur après la maison paternelle, je voudrais exprimer mon admiration pour l'enseignement que nous y recevons, mon amour et ma reconnaissance pour mes maîtresses. Mais quelle plume peut décrire les sentiments d'un cœur véritablement reconnaissant ? Ah ! il en faudrait une plus habile que la mienne. Je suis tentée de la laisser échapper de mes mains et de m'écrier : les *paroles* sont impuissantes à rendre ces sentiments ! Tous les jours, j'ai vu quelque chose de plus à admirer, à aimer ; tous les jours, j'ai découvert quelque nouvel exemple du dévouement de ces religieuses sous les soins desquelles nous avons été placées, quelque nouveau témoignage de leur tendre sollicitude pour notre bonheur. Tantôt, c'était quelques paroles d'encouragement, tantôt quelques bons conseils, dont l'objet était toujours d'aplanir les petites difficultés que nous rencontrions, et de nous faire avancer dans la voie du devoir, en même temps qu'ils pénétraient nos âmes des sentiments de la plus vive reconnaissance pour celles que nous regardons à juste titre comme nos meilleures amies. Et maintenant que nous allons nous séparer, mes bien-aimées compagnes, ayons toujours présents à l'esprit les sages avis que nous avons reçus. Quelques-unes, en quittant cette maison, lui disent un dernier adieu ; pour moi, il m'est donné de me complaire dans la douce pensée que je reverrai ce séjour bien-aimé où j'ai coulé des jours si heureux, et dont le souvenir ne s'effacera jamais de ma mémoire."

On peut comprendre la différence des sentiments de Miss Debbie, et le chemin que son âme avait fait depuis son entrée au couvent jusqu'au jour des vacances, en lisant ces quelques mots quelle trace sur son journal, plus tard : " J'entrai au couvent, pour la première fois, le 9 de février 1853, et je le quittai le 15 de juillet de la même année. Ces deux jours ont été les plus malheureux de ma vie, mais eu égard à des causes bien différentes : la première, parce que je ne voulais pas demeurer dans le couvent ; la seconde, parce que je ne voulais pas le quitter."

Lorsque Debbie retourna dans sa famille, dit son biographe, et quelle se trouva de nouveau au milieu de ses amies d'enfance, il n'y eut chez tous qu'une voix pour reconnaître les progrès qu'elle avait faits, et pour louer les qualités de son esprit et la noble distinction de son extérieur. Elle brillait à la fois par une candeur et une simplicité qui montraient qu'elle n'avait rien perdu des pures et saintes qualités de l'enfance, mais en même temps l'on voyait dans ses traits la marque d'une intelligence mûrie par la réflexion, la retraite et les journées bien employées et laborieuses du couvent. On voyait plus encore, l'expression d'une âme qui s'élevait au-dessus des choses de la terre pour aller chercher plus haut l'objet de ses désirs et de ses affections. Mais comme en toutes ces âmes auxquelles Dieu se révèle et se fait entendre de plus près, rien n'égalait le charme de ses manières. Son front reflétait la candeur et la sincérité ingénue de son âme ; un doux sourire régnait sur ses lèvres, et ses traits, empreints de la fraîcheur de la jeunesse, changeaient d'expression avec une naïve gravité, passant rapidement d'un sentiment à un autre, selon que son tendre et sensible cœur en était affecté.

Quelques-uns de ces traits que nous employons pour représenter Debbie sont empruntés à un célèbre portrait tracé par le grand Cardinal Wiseman, mais ils nous sont garantis ressemblants par ceux qui eurent l'avantage de voir assez longtemps la jeune fille, vers ce temps, pour pouvoir la juger et se rendre compte de tout ce qu'il y avait déjà de riches qualités en elle.

Cependant, avec tous ces avantages, telle était l'extrême réserve de la jeune fille, et un sentiment de modestie de cette âme jeune encore et qui osait à peine se révéler dans ce qu'il y avait de meilleur en elle, que ses maîtresses avaient cru devoir lui adresser à ce sujet quelques reproches, craignant sagement qu'elle ne poussât ces belles qualités à l'excès, ou voulant la mettre en demeure de s'ouvrir franchement à celles qui du reste avaient conquis toute son affection, son respect et sa confiance. Mais c'est que déjà un grand combat avait commencé en cette âme qu'elle n'osait s'avouer à elle-même ; ce n'est que plus tard quelle se décida à en parler, en une lettre qui nous semble un chef-d'œuvre de délicatesse et d'expression. Dieu l'attirait vers lui, mais elle ne le reconnaissait pas encore, et ne comprenant pas les causes du trouble et du malaise de son âme éloignée de la vérité, elle n'osait rien dire de l'amertume de ce cœur qui n'avait pu rencontrer celui-là seul qui pouvait lui donner son repos. En cette lettre, il y a des accens admirables et qui rappellent, nous ne voudrions pas dire par la puissance, mais par le ton de l'expression, ce qu'il y a de plus poignant dans certains chefs-d'œuvre, où des âmes d'élite éloignées de Dieu, ont révélé leurs angoisses et leurs tourments :

" Ma chère Tante,

....

" Vous rappelez-vous ce que vous me dites peu de temps avant mon départ du couvent ? *Jamais, non jamais* je n'ai pu l'oublier, non plus que les circonstances qui vous portèrent à me parler ainsi.

" Je ne vous blâme pas ; vous aviez cru ce que l'on vous avait dit, et moi j'étais trop *fière* pour m'expliquer avant que vous m'eussiez demandé des explications. Vous ai-je jamais dit qu'avant d'aller au couvent, Dieu m'avait appelée à devenir catholique : ou plutôt qu'il m'avait fait connaître que je trouverais la *paix* et la *vérité* dans le sein de l'Eglise catholique ; et que ma mère avait trouvé un jour dans ma chambre un livre que je lisais, et qu'elle me défendit de continuer cette lecture ? Je mis le livre de côté, car je ne voulais pas désobéir ; mais je n'ai jamais oublié l'impression que j'avais reçue. Et quand, quelque temps après, elle me dit que je devais aller au couvent, comme je pleurai de joie, et comme le temps me parut long jusqu'à ce que j'y fusse rendue ! Vous ai-je jamais dit toutes ces choses ? Je ne le pense pas, et cependant, c'est la vérité. Que de fois j'ai désiré *vous* faire connaître mes sentiments, mais je *ne* le *pouvais pas ;* seulement, bien souvent j'ai été

sur le point de vous ouvrir mon cœur, et quelques paroles m'auraient épargné des chagrins inexprimables ; mais le temps se passait, ces paroles *n'*étaient *pas* dites, et je vous quittais *plus* malheureuse que je ne l'étais auparavant ; et c'est alors qu'il m'arrivait de faire des choses qui ne manquaient pas de mécontenter beaucoup mes maîtresses. Telle est ma nature. Les dernières semaines que je passai au couvent, j'étais devenue indifférente à toute chose, même complètement indifférente pour les *personnes*. Je n'étais pas aimée ; personne ne pouvait me comprendre, pas *même vous*, ma tante ; je comprimais donc tous mes sentiments ; seulement, la nuit, quand toutes les autres reposaient, je donnais un libre cours à ma peine. Souvent je quittais mon lit et me rendais à la chapelle, et j'y restais agenouillée jusqu'à ce que je craignisse d'être surprise ; puis je retournais à mon lit et je pleurais jusqu'à ce que je succombasse au sommeil......etc., etc."

Nous n'en dirons pas davantage pour cette première période de la vie de Debbie ; nous la terminons par cette lettre qui explique si bien l'état de son cœur quand elle était au couvent et qui fait pressentir les luttes qui lui restaient encore à soutenir. C'est ce qui nous reste maintenant à exposer pour compléter l'analyse de cet admirable livre.

(*A continuer*).

Les Misères du Génie.

Vers le milieu du XVe siècle, à l'heure où un modeste sacristain de la cathédrale de Harlem, Laurent Koster, ébauchait en Hollande cette merveilleuse invention qui se nomme l'*Imprimerie* et qu'acheva, dans Strasbourg, Jean de Guttemberg, la Providence faisait naître en Italie, au bord du golfe de Gênes, le révélateur d'un nouveau monde.

Fils d'un simple cardeur de laines, Christophe Colomb (c'est le nom de ce grand inspiré) était le premier né de quatre frères qui devaient hériter un jour de sa gloire et de ses malheurs.

La mer et les cieux furent les premiers spectacles de son enfance rêveuse. Promené tout petit sur les grèves du golfe, il souriait au balancement des navires. En grandissant, il les suivait du désir dans leur sillage, et pleurait de ne plus les voir quand leur plus haute vergue avait disparu sous l'horison.

Dans les républiques industrielles du moyen-âge, telles que Vénise, Florence, Gênes, le travail était une noblesse. Les citoyens dirigeaient leurs enfants dans ces voies ; le premier droit de l'adolescence se constatait par un libre choix du métier qui devait augmenter la fortune de la famille, et les professions les plus honorées étaient celles dont l'exercice utile pouvait ajouter un fleuron à la couronne de la patrie.

Le cardeur de laine possédait une assez large aisance. Apercevant de bonne heure les penchants de son fils aîné, sa tendresse comme son devoir lui faisaient une loi d'en développer l'essor. Il conduisit Christophe aux écoles de Pavie, où des maîtres d'élite devaient lui enseigner la géographie, les mathématiques, l'astronomie : trois sciences élémentaires pour tout apprenti navigateur.

Le savoir, en ce temps-là, ne s'étendait pas loin. A quatorze ans, le petit Colomb n'avait plus rien à apprendre que de son génie, si Dieu voulait qu'il en eût. Mais le génie, pour se produire, a besoin d'occasions. Or, le fils de l'artisan génois était né dans une sphère trop inférieure pour qu'on s'avisât de soupçonner en lui d'autres chances de fortune que celle de devenir pilote aux gages de quelque armateur du commerce. Au retour de l'école de Pavie, son père le jeta comme matelot volontaire sur une felouque marchande, pour courir les hasards de la mer aussi longtemps et aussi loin qu'il plairait à Dieu.

Des années s'écoulèrent dans cet obscur métier. Quand le ciel donnait au navire une paisible navigation, Christophe Colomb mettait à profit ses loisirs pour compléter son instruction. On le voyait se poser des problèmes et ménager, pour les résoudre, le temps que ses compagnons prodiguaient au jeu ou au sommeil. On l'appelait par dérision *le Savant ;* mais il souffrait l'ironie sans se plaindre ; il semblait qu'un pressentiment lui eût annoncé de bonne heure que la patience devait être l'étoffe de son avenir.

Il arriva qu'un jour la république de Gênes, qui ne comptait jamais les forces des ennemis qu'elle se donnait, prit querelle avec l'Espagne. Par ordre du Sénat, toute la marine marchande fut armée en guerre. De matelot devenu soldat, Christophe Colomb fit preuve de vaillantise et j'ai lu, quelque part, qu'il se distingua dans un grade d'officier subalterne ; mais ce n'était point aux batailles que l'appelait son destin. Le navire qu'il montait fut incendié dans la rade de Lisbonne, et Christophe, échappé au naufrage, gagna la terre de Portugal où on le retint prisonnier sur parole.

Il fallait vivre. Le jeune Génois se fit géographe pour utiliser ce qu'il avait appris ; et pour moins regretter sa famille et sa patrie, il épousa la détresse d'une pauvre orpheline italienne. La Providence augmenta bientôt d'un fils ce ménage qu'une mutuelle et sainte tendresse consolait d'une vie presque indigente sur la terre étrangère. Les jeunes époux se confiaient à Dieu, en s'appuyant l'un sur l'autre dans les sentiers d'une pieuse résignation.

Cependant, l'obscur atelier de cartes de géographie ne pouvait contenir les secrètes aspirations de Colomb vers un plus haut avenir. Ses relations de travail attiraient de temps en temps chez lui des marins arrivant d'expéditions lointaines, la tête pleine de souvenirs, le cœur plein de projets.

Le Portugal, en ce temps-là, tournait toute son activité vers les découvertes maritimes. Depuis le ministre d'Etat, jusqu'au dernier homme du peuple, tout le monde y rêvait d'aventures, dont la mémoire encore récente des dernières Croisades poussait le goût jusqu'à la passion. En écoutant les récits des voyageurs, Colomb, à travers leurs fables, car les voyageurs mentent bien souvent, cherchait quelque fil conducteur vers des vérités ignorées.

Il tourmentait ses cartes marines en y pointant des régions supposées par ses rêves, et en interrogeant, dans ses longues promenades, l'immensité de l'océan Atlantique, où se perdait comme un filet d'eau le large cours du Tage, il s'écriait, la fièvre au front : " Ces vagues qui roulent vers l'extrême Occident doivent s'y arrêter au bord d'un monde, car la main de Dieu a marqué de tous côtés une limite aux abîmes. "

Cette parole était l'acte de foi de son génie en travail. Il croyait voir se réaliser, derrière cette image splendide

de la Bible, les légendes qui parlaient aux navigateurs de côtes entrevues du sommet des Açores, d'îles immobiles ou flottantes, qui se montraient par des temps sereins et qui disparaissaient ou s'éloignaient sans fin quand des pilotes téméraires cherchaient à en approcher.

Un voyageur vénitien, Marco Polo, qu'on regardait alors comme un inventeur de fables, mais dont le temps a justifié la véracité, racontait à toute l'Europe l'histoire des empires et des civilisations de l'Inde et de la Chine qu'il avait visités, et que l'on supposait se plonger là où s'étendent en réalité les deux Amériques actuellement connues.

Colomb, lui-même, se flattait de trouver, à l'extrémité de l'Atlantique, ces patries de l'or, des perles et des parfums, dont le grand roi Salomon tirait ses richesses; cet Ophir de la Bible, recouvert à travers les siècles, des nuages d'un lointain fantastique. Ce n'était pas un continent *nouveau*, mais un continent *perdu* qu'il cherchait. L'attrait du merveilleux le menait à la réalité par des routes semées de prestiges.

Il entrevoyait, dans ces calculs, d'après Ptolémée, le plus fameux des géographes antiques, et d'après les savants arabes, que la terre est un *globe* dont on peut faire le tour; mais il estimait ce globe moins vaste qu'il n'est, de quelques mille lieues. Il s'imagina, en conséquence, que l'étendue de mer à parcourir, pour arriver à ces terres inconnues de l'Inde, était moins immense que les navigateurs ne le pensaient. L'existence de ces terres lui semblait confirmée par les témoignages étranges des pilotes qui s'étaient avancés le plus loin au-delà des îles Açores. Les uns avaient vu flotter sur les vagues des branches d'arbres inconnus en Occident; les autres des morceaux de bois sculptés, mais qui n'avaient pas été travaillés à l'aide d'outils européens; ceux-ci des sapins monstrueux creusés en canots, et qui pouvaient porter cent hommes; ceux-là, des roseaux gigantesques; d'autres, enfin, des cadavres d'hommes dont les traits ne rappelaient en rien les races de l'ancien monde.

Tous ces indices révélés de temps à autre par les tempêtes de l'Océan, et aussi je ne sais quel instinct qui précède toujours les réalités, comme l'ombre précède le corps quand on a le soleil derrière soi, annonçaient au vulgaire des merveilles; à Colomb, des terres existantes au-delà des plages écrites sur les mappemondes par la main des géographes.

Mais la circonférence du globe, encore mal connue des savants, laissait aux conjectures l'étendue de mer qu'il fallait traverser pour atteindre ces régions peut-être imaginaires. Les uns la croyaient incommensurable; les autres se la figuraient comme une espèce d'éther profond et sans bornes, dans lequel les navigateurs s'égaraient, comme aujourd'hui les aéronautes dans les déserts du firmament. Le plus grand nombre, ignorant les lois de la pesanteur et de l'attraction qui rappellent tous les corps au centre du système terrestre, croyaient que des navires portés par le hasard vers les Antipodes tomberaient tout à coup dans un vide infini.

De ces préjugés sur la nature de l'Océan, se composait une terreur générale que la lenteur de la science ne pouvait de longtemps dissiper. C'était la lutte de l'esprit humain contre l'attraction qu'exercent les abîmes; pour oser la tenter, ne fallait-il pas plus qu'un homme ?..

Voilà cependant le champ sans bornes où s'élançait Colomb, le long de ses nuits laborieuses que désertait peu à peu le sommeil.

Fatigué d'errer autour des théories contradictoires de son siècle, il fait halte un jour au milieu de ces incertitudes, et trace résolument, sur la carte des mystères atlantiques, une ligne *droite* qui plonge dans l'Océan à travers tous les hasards de l'inconnu.

C'est son deuxième acte de foi.

La foi mène à tout. Voilà que l'obscur géographe, confiant en Dieu plus qu'en lui-même, ne craint pas de braver seul les oppositions de l'ignorance, et sollicite tout à coup une audience du roi de Portugal, Juan II.

Sa pauvreté le fait longtemps éconduire; mais à force de persévérance, il obtient la permission de se glisser entre les gardes, à l'heure où le roi sort du palais pour sa promenade quotidienne.

— Qu'est-ce que cet homme ? demanda le monarque.

— Seigneur, répond Colomb avec une fermeté modeste, cet homme est un esprit convaincu, qui demande au pouvoir la rélisation d'une vérité. Cet homme a reçu de Dieu un trait de lumière, et Dieu vous a donné la puissance. A cet homme donc, par vous, la gloire ! A vous, par cet homme, la plus haute fortune qui puisse combler un vœu royal !..

Et, en même temps, il présente à Juan II le mémoire et la carte qui contiennent ses projets.

Les courtisans sourient avec un muet dédain; à voir ce sourire, le roi du Portugal, un moment ému par l'étrangeté de cette rencontre, a repris sa froide indifférence.

— Pauvre fou, dit-il à Colomb, aurais-tu trouvé le secret de faire de l'or ? ... Ton costume n'en serait pas la preuve.

— De l'or !... s'écrie Colomb, mais il y en a plein les veines de la terre !..De l'or !..Ah ! seigneur, j'ai mieux que cela : je vous offre l'empire d'un nouveau monde !..

—Il est bien pauvre, si tu en arrives, et que veux-tu que j'en fasse ? réplique Juan II, en laissant tomber un regard de pitié sur le génie inconnu qui frissonne d'angoisse à deux pas de lui.—Je t'offre, ajoute-t-il, une place dans un hospice.

Et le monarque poursuit son chemin en jetant sa bourse aux pieds de Colomb.

Le Génois pâlit et ne la releva point.

On se demande peut-être pourquoi Juan II, ni personne de sa cour, ne daigne honorer d'un coup d'œil le mémoire du pauvre Colomb, puisqu'on avait tant fait que de lui accorder une espèce d'audience.

C'est que le quinzième siècle était un siècle en travail d'une foule d'aspirations étranges vers l'inconnu. Les croisades, ces héroïques pèlerinages de l'Europe chrétienne aux plages d'Orient, avaient imprimé un mouvement de prodigieuse exaltation aux facultés de l'esprit humain. Tandis que Colomb demandait à la science la révélation d'un hémisphère, des fous, sublimes si vous le voulez, mais enfin des fous, rapportaient chaque jour de leurs fantastiques voyages des visions plus fantastiques encore.

Il n'y avait pas longtemps qu'on avait vu arriver à Lisbonne un vieux pilote, dont l'imagination bouleversée par les tempêtes, racontait avec enthousiame des histoires d'un autre monde. Il prétendait avoir visité, mais il ne savait plus en quel lieu de la mer occidentale, une île fort lointaine, habitée par des chrétiens dont les ancêtres s'étaient enfuis d'Espagne à l'époque

de la conquête de ce pays par les Arabes. Ces exilés, conduits par la Providence, avaient abordé sur cette île inconnue, mais couverte de toutes les richesses d'un perpétuel printemps, et y avaient fondé sept villes gouvernées par sept évêques. Une tradition âgée de plusieurs siècles disait effectivement que sept évêques espagnols chassés de leurs diocèses par l'invasion des Mahométans, s'étaient enfuis sur des barques avec les débris de leur peuple. Mais l'Océan qui leur avait ouvert ses plaines sans route et sans horizon s'était refermé sur leur destinée, et, jusqu'au récit du vieux pilote, cet impénétrable mystère s'était de plus en plus enfoncé dans les limbes de l'oubli.

Or ce même pilote, nommé Fernando de Ulmo, que l'on avait recueillit mourant sur un débris de navire fracassé, pouvait bien avoir noyé sa raison dans son naufrage. Quelle tête saine se fût donc avisée de croire au merveilleux chaos de ses visions, quand on l'écoutait conter aux bateliers du Tage ébahis les étrangetés de son dernier voyage ?...

Dans cette île du mystère, disait Fernando, sont soigneusement rapportés et conservés par les *génies de la mer*, tous les trésors qu'ont dévorés ses abîmes. Dans les cavernes des rivages sont amoncelés des lingots d'or, des caisses de perles, de riches ballots d'étoffes orientales ; dans ces ténébreuses retraites, l'on voit scintiller le diamant et briller les feux de l'escarboucle. Là, mouillent dans des baies et des ports profonds bien des vaisseaux enchaînés par un *charme* magique, et depuis longtemps oubliés par leurs propriétaires ruinés. Là aussi, les équipages que l'on croit ensevelis par le naufrage dorment depuis des siècles, ou parcourent des rivages enchantés, dans un doux oubli de toutes choses.

Comment le vieux pilote avait-il quitté cette patrie des prodiges ? quelle chance de mer l'y avait poussé, quel accident l'en avait éloigné ou banni ? c'était un autre mystère, dont Fernando de Ulmo ne donnait point la clef.. Il demandait une flotte, une escadre, un vaisseau, une barque, même un simple radeau pour essayer de retrouver sa chimère. Il avait promis au Portugal un monde créé par ses rêves, comme Colomb offrait un monde entrevu par ses calculs positifs. On avait mené doucement le pauvre marin dans un hospice d'aliénés, où il avait exhalé son dernier souffle sans souffrir et sans cesser de rêver.

Le roi de Portugal venait d'offrir la même faveur à un autre fou qui se nommait Colomb.

(*A continuer.*)

De l'Autorité en Philosophie.

LIVRE PREMIER.

RÉALITÉ DE L'AUTORITÉ HUMAINE EN MATIÈRE DE PHILOSOPHIE.

CHAPITRE IV.

Nécessité de la soumission à l'autorité humaine, en matière de doctrine philosophique, ou du moins de la prise en considération de cette autorité, prouvée par l'histoire de la philosophie.—Conséquence de cette nécessité.

(*Suite.*)

Tandis que les Cyrenéens, et ensuite, à leur exemple, les épicuriens s'abattaient sur la matière, Pyrrhon d'Elée posait les fondemens de l'école sceptique. Selon lui, il n'y a rien de certain, et à toute raison on peut opposer une raison contraire au moins probable.

Par les soins et les travaux d'Arcésilas et de Carnéades, le scepticisme, et même un scepticisme plus hardi que celui de Pyrrhon d'Elée, devient la doctrine prédominante de la deuxième ou moyenne, et de la troisième *Académie*, continuation de l'ancienne *Académie* ou école de Platon.

Dans le Lycée ou l'école aristotélicienne, on trouve des matérialistes, tels que Dicéarque de Messine et Aristoxène de Tarente. Celui-ci prétendait que l'âme était une harmonie produite par le corps, et celui-là une force vitale, naturelle à l'organisme. Straton de Lampsaque, successeur de Théophraste, choisi par Aristote pour le remplacer au Lycée, enseignait qu'on ne devait point attribuer à l'action d'un être spirituel, mais bien à la puissance des causes physiques, la formation et la conservation de l'univers. Aussi fut-il, et non sans fondement, accusé d'athéisme. Ses opinions ont à cet égard une analogie manifeste avec celles d'Epicure.

Voilà comment la philosophie grecque popularisée à Rome vers les derniers temps de la république, battait en ruine chacun des articles du symbole de l'humanité.

Or, comme les diverses écoles qui la représentent s'étaient toujours, depuis l'origine, réciproquement combattues ; de plus, comme elles allaient se divisant et se subdivisant toujours davantage, à mesure qu'elles s'éloignaient de leurs fondateurs, les esprits découragés, fatigués et vaincus par les efforts d'une lutte si longue, si opiniâtre et si stérile, ne virent pas de plus sage parti que celui du doute universel. Ainsi le scepticisme, qui, depuis l'époque fatale de la sophistique, n'avait cessé de s'agiter au fond de la philosophie grecque, et de lui ronger le sein comme un chancre impur, l'enveloppa presque toute entière, au jour de sa décrépitude. Et ce ne fut pas le scepticisme puéril et badin des sophistes contemporains de Socrate, mais le scepticisme du vieillard, triste et soucieux.

Aénésidème ou Ænésidème de Crète l'importa à Rome où il fut cultivé et développé par Zeuxippe, Antiochus de Laodicée, Menodote, Théodos, Hérodote de Tarse ; mais surtout par Sextus l'Empirique, le plus fameux champion du Pyrrhonisme parmi les anciens, et qui le constitua et l'organisa de telle sorte, que ceux qui l'ont suivi plus tard n'ont rien ajouté de fondamental à sa doctrine.

Tandis que la philosophie grecque expire dans le doute qui la recouvre comme un suaire, d'un petit pays de l'Orient sort une philosophie nouvelle, dont la destinée est la régénération du monde : philosophie divine, elle ajoutera beaucoup au symbole de l'humanité, et, sans le contredire jamais, le développera, le précisera, le fixera avec une autorité souveraine.

Cependant, autour d'elle, pour l'anéantir, apparaît bientôt l'individualisme aux mille et une formes.

Voici venir d'abord les Gnostiques Dualistes et Panthéistes : Valentin, Apelles, Carpocrate, Epiphane, panthéistes ; Saturnin, Bardesanes, Basilides, Dualistes-panthéistes.

Manès et les manichéens les suivent de près, et ne le leur cèdent guère à l'endroit de l'immoralité, conséquence logiquement nécessaire du panthéisme et du dualisme.

Pendant que Manès ou Manichée infestait la Perse de ses erreurs, les néoplatoniciens d'Alexandrie s'efforçaient d'opposer une digue au torrent du Christianisme qui menaçait de tout envahir. Ils espérèrent arrêter sa marche au moyen des forces combinées du polythéisme et de la philosophie. De là l'éclectisme, système fameux qui avait pour but de manifester au grand jour l'unité radicale prétendue de toutes les philosophies et de tous les cultes polythéistes. Le résultat fondamental des travaux des éclectiques Alexandrins, Plotin, Porphyre, Jamblique, Hiéroclès et Proclus, fut l'hypothèse panthéiste de l'émanation.

L'unité première, pure, absolue, où n'existe aucune distinction, se développe, selon Plotin, en deux émanations décroissantes : l'intelligence et l'âme ; selon Proclus, en trois émanations décroissantes, l'être qui engendre l'intelligence, l'intelligence qui engendre l'âme, l'âme qui engendre toutes choses.

Vainqueur de la force brutale, le Christianisme l'emporte aussi sur la philosophie du polythéisme. Peu à peu et à la suite de terribles luttes, il se soumit l'esprit philosophique, à tel point que l'on proclama, pendant longtemps, et sans réclamation de grande conséquence, la philosophie *servante* de la théologie. L'individualisme, alors dompté, semblait en général porter le joug avec assez de soumission, quoique çà et là, de temps à autre, il regimbât avec force. Mais au seizième siècle, les passions humaines ayant tout préparé pour son émancipation absolue, il se révolta furieux, et signala son audace en religion comme en philosophie. Conformément à notre but, nous n'avons à suivre le mouvement individualiste, et à constater ses résultats que dans le domaine des doctrines philosophiques.

Le *doute* méthodique ou fictif de Descartes, que la logique du temps doit bientôt transformer en doute positif et réel, découvre à l'individualisme un horizon immense. Ivre de joie, ce *ravageur* incomparable des régions intellectuelles, envahit dans peu, malgré de vives résistances, une foule d'esprits et par eux renouvelle tous ses écarts d'autrefois.

Le juif hollandais, Spinosa, aux théories duquel avait préludé Jordan-Bruno, vers la fin du seizième siècle, entreprit de raviver le panthéisme antique. Il n'y a, selon lui, qu'une seule substance, qui revêt deux attributs principaux, l'esprit et la matière, ou la pensée et l'étendue. De la pensée et de l'étendue dérive le nombre infini de modes sous lesquels elle se voile. La substance unique est infinie, indivisible, immuable en elle-même ; mais finie, variable et divisible dans ses modes. Ceux-ci se produisent toujours nécessairement. Tout est Dieu, telle est la formule suprême du spinosisme, système souverainement absurde, que son auteur, pour en assurer davantage le succès, a pris grand soin d'envelopper de ténèbres.

En Angleterre, la philosophie individualiste produit le sensualisme de Bâcon et de Locke, le matérialisme et l'athéisme de Hobbes, avec leurs conséquences naïvement déduites ; l'idéalisme de Berkeley et le scepticisme de Hume.

Elle met au jour en France l'école tristement célèbre du sophiste de Ferney. Sous la bannière de ce funeste génie, l'individualisme s'attaque avec fureur aux plus chères, aux plus nobles croyances de l'humanité ; et, par un phénomène de prime abord fort étonnant, mais que la réflexion explique sans peine, on voit le fanatisme astucieux, entreprenant, colère, implacable dans sa vengeance, et que l'on regardait communément comme l'apanage d'une foi exhubérante, on le voit éclater dans la secte voltairienne dont les adeptes pourtant, semblables aux fabuleux Devos, enfants d'Ahriman, paraissaient n'avoir d'autre fonction que de répondre *non* ou *peut-être* à tous les articles du symbole du genre humain.

L'existence de Dieu, la spiritualité et l'immortalité de l'âme, l'obligation morale, absolue, inconditionnée, indépendante des temps, des lieux et des conventions, sont dédaigneusement rejetées, violemment combattues par Diderot, d'Holbac, Prémontval, d'Alembert, Helvétius, Lamétrie, Cabanis, de Tracy, Volney, Broussais et autres théophobes de cette déplorable famille.

Le calme, la gravité, la profondeur du génie allemand ont donné au-delà du Rhin, à l'individualisme, des couleurs tout autres que celles qu'il affectait parmi les disciples de Voltaire. Mais en Germanie comme en France, en Angleterre et partout ailleurs, cette philosophie apparaît hostile aux croyances universelles ; en Germanie plus qu'en aucune autre contrée peut-être, elle aboutit à la folie véritable et rigoureuse, mais voilée par un grand appareil de science. En effet, c'est dans ce pays que le panthéisme, erreur monstrueuse, ou plutôt entassement des erreurs les plus extravagantes qu'il soit donné à l'homme d'imaginer, a reçu ses développements extrêmes : c'est là que Fichte, Hégel, Schelling, sur les pas et d'après les principes de Kant, leur commun maître, ont anéanti d'abord *l'objet*, le *non-moi* ou le monde, qu'ils regardent comme une simple production du moi ; (1) et ensuite le moi lui-même, ne retenant que la copule, ou connexion d'un moi et d'un non-moi qui ne sont en soi rien de réel. En d'autres termes, c'est là qu'ont été montrés, en ces derniers temps, le panthéisme individualiste et le nihilisme absolu. Le nihilisme (2) n'est pas, il est vrai, formulé rigoureusement comme le panthéisme ; mais c'est uniquement parce qu'on n'a pas eu le courage de suivre, jusque dans leurs dernières conséquences, les principes qu'on avait posés.

En Allemagne, le doute méthodique, déjà depuis longtemps transformé en doute réel, autant que le pouvaient permettre les instincts de notre nature, a reçu, dans des formules scientifiques, son expression la plus élevée. Hernès et son école professent que pour établir solidement quelque chose, il faut, au préalable, révoquer tout en doute, non par manière de fiction, comme on prétend que le voulait Descartes, mais trés sérieusement.

D'intrépides logiciens se mirent un jour en tête de transporter dans le monde des réalités, les théories panthéistes, matérialistes et athées, professées dans la plupart des écoles individualistes de l'âge moderne, et d'organiser la société d'après ces doctrines. Alors parurent les Saint-Simoniens et leurs ramifications diverses. Contempteurs des croyances universelles, ces hommes débitaient sans honte et avec l'accent chaleureux de la persuasion, les plus révoltantes énormités. Toutefois, vaincus par le ridicule qu'on déversait sur eux de toutes

(1) Un maître de sagesse, et un maître justement fameux par l'éclat de ses talents, Schelling, commença un jour une de ses leçons de philosophie par ces paroles très-sérieuses et très-logiques dans sa bouche : MM., aujourd'hui je vais créer Dieu !

(2) Voy. Le Christ et l'Evang., T. 3, 182.

parts, et ne pouvant se soustraire longtemps à l'influence de l'autorité, plusieurs reconnurent qu'ils faisaient fausse route, et revinrent sur leurs pas; d'autres modifièrent du moins leurs enseignements, laissant dans l'ombre les côtés les plus absurdes.

C'est ainsi que dans tous les temps et dans tous les pays où il a reçu de notables développements, l'individualisme s'est appliqué à détruire toutes les parties du symbole de l'humanité. S'il n'a pas réussi à l'effacer de son cœur, au moins a-t-il pu jeter dans un grand nombre les germes du doute, le doute très-prononcé, et même l'incroyance complète, touchant l'objet de la foi la plus indispensable au bonheur des individus et de la société. Grâces à ses constants efforts, l'enfance elle-même, si crédule de sa nature, ne croit plus, bien souvent, qu'à la souveraineté absolue de la raison individuelle, et demande avec le sourire du mépris, les preuves de ces opinions surannées de l'existence de Dieu, de la spiritualité et de l'immotalité de l'âme.

Que conclure maintenant de tout ce qui précède, et que nous avons établi pièces en main ? Que conclure de l'impuissance radicale dont se trouve frappé l'individualisme, de pouvoir jamais s'arrêter à un symbole quelconque ? Que conclure de la guerre acharnée qu'il a faite toujours et partout aux croyances universelles et indubitables du genre humain ?

L'intelligence humaine ne peut pas se fixer dans le scepticisme. Etre sociale, l'homme éprouve le besoin de croyances non seulement individuelles, mais encore sociales et communes.

L'individualisme ne saurait produire aucune croyance générale; il tend, au contraire, à les ruiner toutes. Donc cette philosophie, où l'on professe l'indépendance absolue de la raison, ne peut satisfaire un besoin impérieux de notre nature. Par conséquent, pour obtenir des croyances universelles, l'individualisme doit se transformer profondément, et renoncer à l'indépendance absolue qu'il proclame comme un droit inaliénable. Il lui faut demander aide et secours à l'autorité, à l'autorité humaine d'abord.

Seule en effet, l'autorité humaine peut résoudre dogmatiquement (1) plusieurs questions logiquement antérieures à la certitude de l'existence d'une autorité surnaturelle, de l'autorité de la révélation, et de l'Eglise, son infaillible interprète. Seule par suite, l'autorité humaine peut faire de ces solutions la matière de croyances communes et générales. (2) L'homme est-il capable de certitude, d'une certitude rationelle, scientifique ? Lui est-il permis d'ajouter une foi pleine et entière au rapport de ses facultés diverses? D'où vient-il ? Est-il le produit du hasard, ou bien d'une cause souverainement puissante et intelligente ? d'une cause infiniment bonne et sage ? Dieu peut-il se révéler aux hommes autrement que par la lumière de la raison, image du Verbe ou de la splendeur de l'Etre ? Ne doit-on pas dire du moins que le mystère ne saurait faire partie de l'enseignement divin ? La prophétie, le miracle sont-ils possibles ? En savons-nous assez pour constater leur existence avec une complète certitude ? Supposé qu'ils soient possibles et réalisés quelquefois, quelle est leur force probante ? Sont-ils l'objet du témoignage humain ? Et celui-ci peut-il en transmettre la certitude dans la suite des âges ?

Voilà le programme des questions principales logiquement antérieures à la certitude d'une autorité surnaturelle.

Or à ces questions l'individualisme a toujours donné et donnera toujours des solutions diverses et contraires. Si donc l'on veut les résoudre dogmatiquement, ou, en d'autres termes, si l'on veut que les solutions proposées passent à l'état de croyances sociales, universelles et permanentes, il faut chercher un appui dans l'autorité. Mais les questions dont il s'agit sont logiquement antérieures à la certitude de l'existence d'une autorité surnaturelle ; on ne peut pas invoquer cette autorité-là même. Il faut donc recourir à une autorité naturelle, à l'autorité humaine, eu égard aux degrés divers que nous y avons signalés précédemment. D'où il suit que l'autorité humaine en matière de croyance, est nécessaire. Si nécessaire, donc légitime. Or la légitimité de l'autorité emporte avec soi la ligitimité du respect que l'on professe pour elle, et de la soumission qu'on lui témoigne.

C'est pourquoi, comme il est prouvé par l'histoire que l'appui de l'autorité humaine est indispensable à la philosophie, il est prouvé par là même que la prise en considération de cette autorité, que la soumission à cette autorité est légitime.

Je me suis attaché dans ce qui précède à mettre en lumière les fondements sur lesquels pose inébranlable l'autorité du sens commun, et le lecteur méditatif, après les avoir attentivement considérés, aura conclu, je le crois, qu'il pouvait sans crainte s'abriter au besoin sous l'autorité de la raison générale, pour se mettre à couvert des orages et des tempêtes soulevés si souvent par des esprits effrénés.

Or, afin que la sécurité devienne plus grande encore, je vais maintenant discuter avec une juste étendue les objections diverses par où quelques-uns prétendent battre en ruine, ou du moins affaiblir très-fort l'autorité du sens commun.

Ces objections sont de deux sortes : les unes ne forment pas un ensemble, un système, et sont à la portée de tous : on peut les nommer communes et populaires ; les autres se rattachent à un principe unique qui les domine et les

(1) Je veux dire, en un sens vrai et réel, d'une manière obligatoire pour tous. Quiconque ne tient pas compte des jugemens de l'autorité humaine, au moins à sa plus haute puissance, est excommunié de la société des êtres raisonnables. On le regarde un esprit malade et dévoyé, et on le traite en conséquence.

(2) Je suis bien éloigné de nier ou de révoquer en doute l'existence, en chaque individu humain ayant le libre usage de la raison, d'une force secrète mais puissante qu'on nomme sens commun, ainsi que ses produits. C'est dans cette force intime qu'il faut chercher le fondement suprême de l'unité de l'intelligence et de la raison humaine dans tous les temps et dans tous les lieux : non qu'en tout cas elle engendre immédiatement par elle-même une uniformité de cette sorte ; mais parce que du moins elle incline sans relâche à ce qui lui sert de complément à cet égard, à la soumission à l'autorité. La loi de notre nature qui inspire à tous les hommes des jugements identiques sur une foule d'objets, est souvent combattue avec avantage par les préjugés religieux, nationaux et domestiques, par les passions et les intérets de système et par l'emploi de méthodes vicieuses. Cette loi, en outre, n'est pas revêtue, chez l'individu isolé, d'une sanction suffisante, et quiconque s'y montre rebelle, ne reçoit pas, hors de la société de ses semblables, un châtiment assez sévère.

L'autorité humaine, moyennant les conditions précédemment énumérées, s'élève au-dessus de toute influence ennemie ; et le mépris et le ridicule déversés sur ses contempteurs, assurent suffisamment le maintien de ses droits.

engendre. Ce principe et ses conséquences constituent l'individualisme, négation formelle de l'autorité humaine en philosophie.

Nous allons, dans deux nouveaux chapitres, soumettre à notre examen et les éléments constitutifs de la doctrine individualiste et les difficultés de la première espèce.

(*A continuer.*)

Le Mouvement Catholique dans l'Anglicanisme.

(Suite de ce que nous avons dit précédemment.)

II.— L'Eirénicon du docteur Pusey.

Nous concluons que l'idée du docteur Pusey n'est réalisable qu'autant que le gouvernement et les évêques nommés par lui se chargeront de la réaliser. Or, voilà ce que le bon sens du docteur Pusey doit, à notre avis, considérer comme impossible. Il suffit pour cela qu'il veuille bien se souvenir que son interprétation de la doctrine anglicane est contraire à la suprématie royale: évidemment il n'entend pas cette suprématie comme l'entend le gouvernement; dans sa pensée, elle doit laisser à l'Eglise le pouvoir de se gouverner librement dans l'ordre des choses purement ecclésiastiques, c'est-à-dire que, d'après la théorie puséiste, la suprématie royale n'est plus une vraie suprématie; donc, l'abdication de la suprématie par le gouvernement est la première condition à poser pour que le plan du docteur Pusey devienne réalisable. Qu'il nous dise lui-même si le bon sens permet de regarder comme possible l'exécution d'une condition pareille. Y a-t-il quelque chose de plus impossible que de priver un être de ce par quoi il est ce qu'il est, de ce qui lui a donné naissance, de ce qui le conserve et le soutient? Or, nous le répétons, et c'est là un fait patent qu'il est impossible de nier: ce qui a donné naissance à l'anglicanisme, ce qui l'a soutenu, ce qui constitue son unité, son caractère spécifique, c'est l'admission de la suprématie royale, entendue, non au sens puséiste, mais au sens vrai du mot suprématie. Le sens puséiste a pu être soutenu spéculativement par quelques anglicans, mais le sens vrai et absolu du mot a été réalisé par tous les gouvernements depuis Henri VIII jusqu'à la reine Victoria; il a été pratiquement accepté par toutes les générations de l'anglicanisme, y compris la génération puséiste, et sans en exclure Pusey lui-même. Raisonner sur l'anglicanisme sans tenir compte de ce fait, c'est raisonner de la chute des corps sans tenir compte de la gravité. Rien n'est donc moins pratique, rien n'est plus contraire à ce bon sens qui caractérise le peuple anglais que le système du docteur Pusey envisagé à ce premier point de vue; rien n'est plus chimérique que le calcul de ceux parmi ses disciples qui attendent pour revenir à l'unité que leur Eglise y revienne avec eux: autant vaudrait attendre, pour sortir des ténèbres, qu'elles consentent à se changer en lumière.

IV

Envisagé sous son second aspect, le plan proposé devient, s'il est possible, plus irréalisable encore.

Quand l'anglicanisme pourrait cesser d'être l'anglicanisme, le catholicisme ne pourrait cesser d'être le catholicisme. C'est là pourtant ce que le docteur Pusey lui demande avec une naïveté vraiment ineffable.

Qu'il nous permette de lui poser encore une question: ignore-t-il qu'entre l'Eglise catholique et toutes les communions qui se sont séparées d'elle depuis trois siècles, il y a un dissentiment capital, dont la cessation peut seule amener un accord solide; qu'il y a, parmi les points controversés, un article décisif, dont l'admission entraîne celle de tous les autres articles, et dont la négation suffirait à exclure de la communion de l'Eglise celui qui admettrait tous les autres articles: la suprématie, *le droit divin* du successeur de saint Pierre? Le docteur Pusey ne saurait ignorer cela; mais alors comment se fait-il qu'il ne dise pas un mot dans son livre de ce point capital? Il parle beaucoup de l'infaillibilité du Souverain Pontife, qui a pu être entre les théologiens catholiques un sujet de controverse: comment se fait-il qu'il ne dise rien de sa suprématie de droit divin, qui n'a jamais été controversée dans l'Eglise? Ne sait-il pas que les gallicans sont à ce sujet aussi formels que les ultramontains, et que Bossuet n'aurait pas été plus disposé que Bellarmin à conclure une alliance sur une autre base que celle-là (1)? Pourquoi donc se taire sur un article décisif qui seul résumait toute la controverse? En bon Anglais, en homme pratique, le docteur Pusey aurait dû aller droit au cœur de la difficulté, et nous dire ce qu'il pense lui-même et ce qu'il attend de nous sur ce sujet. S'il reconnaît la juridiction de droit divin du Souverain Pontife, s'il admet que le siége de Pierre est le centre de l'unité, il ne peut s'empêcher de reconnaître en même temps que son Eglise est en état de rébellion contre l'ordre divin et qu'elle est séparée de l'unité catholique. Il est donc parfaitement inutile de battre les buissons pour y ramasser des difficultés contre l'Eglise Romaine. Des difficultés, on peut en trouver partout et contre tout. Rien n'est plus facile que de jeter de la poussière en l'air, mais rien n'est aussi plus stérile; et la poussière, si elle peut aveugler celui qui s'en remplit les yeux, ne peut pas en éteindre le soleil. Les abus vrais ou supposés n'excusent pas la destruction de l'institution divine. Il n'y aurait plus d'autorité possible, si, avant de se soumettre, les sujets avaient le droit d'exiger la démonstration de la légitimité et de l'utilité de tous ses actes. S'il est certain que Dieu a établi Pierre et ses successeurs pasteurs suprêmes de l'Eglise catholique, il est certain aussi que vous devez leur obéir: tous les doutes du monde sur les questions particulières ne sauraient détruire cette certitude générale.

Mais si le docteur Pusey n'admet pas cette autorité divine du successeur de saint Pierre; s'il ne croit pas que l'Eglise catholique ait été instituée par Jésus-Christ sous la forme d'une monarchie, soit absolue, soit tem-

(1) Rien de plus exprès que les paroles de l'Evêque de Meaux, dans sa discussion avec Leibnitz au sujet de la réunion des protestants d'Allemagne à l'Église catholique. Il cite les articles de la faculté de théologie de Paris contre Luther, entre autres le vingt-troisième, ainsi conçu: " Et il n'est pas moins certain qu'il y a dans l'Église de Jésus Christ un seul Souverain Pontife établi de droit divin, à qui tous les chrétiens doivent obéir. " Bossuet ajoute: " Il ne faut donc pas lui refuser cette obéissance et cette primauté de droit divin, sous prétexte des sentiments de l'Église gallicane, qui n'a jamais révoqué en doute le moins du monde ce droit du Pape et du Saint-Siége. "

pérée ; s'il en fait une fédération d'Evêques, égaux en pouvoir et unis par le seul lien de charité ; s'il lui attribue une unité sans reconnaître aucun centre d'unité, qu'il le dise franchement, et qu'il cesse alors de se donner tant de peine pour concilier deux systèmes bien plus différents, bien plus irréductibles que le cercle et le carré. Ici encore, c'est au bon sens du docteur Pusey que nous en appelons : qu'il se pose nettement la question à lui-même : peut-on demander sérieusement à l'Eglise Romaine de sacrifier, en vue de s'unir à l'Eglise anglicane, sa prérogative de centre de l'unité et la suprématie de droit divin de son Pontife ? Nous le défions de répondre affirmativement à cette question.

Ainsi de deux choses l'une : ou son plan de conciliation est complètement superflu, ou il est absolument impraticable : il est superflu, si l'autorité de l'Eglise Romaine est reconnue ; il est impraticable, si elle est niée. Il faut donc, avant tout, prendre son parti sur cette grande question. En omettant de se prononcer à ce sujet, le docteur Pusey s'est condamné à perdre son temps et sa peine. Et plût à Dieu qu'il n'eût pas encouru un inconvénient bien plus grave encore ! Mais comment ne voit-il pas que si, depuis tant de siècles, l'Eglise n'est pas dans l'erreur en attribuant au successeur de saint Pierre un pouvoir de droit divin, celui qui combat contre ce pouvoir s'attaque à l'autorité même de Jésus-Christ ? Ce qui pour nous est une certitude, ne peut manquer d'être pour lui au moins une sérieuse probabilité ; et cette probabilité ne devrait-elle pas suffire pour troubler l'âme si religieuse du docteur Pusey.

V

L'idée générale de l'*Eirênicon* renferme donc, non pas une contradiction, mais deux contradictions également palpables ; il est en contradiction avec la base même des deux églises qu'il prétend réunir ; il ne tient aucun compte de ce qui est le plus essentiel à l'une et à l'autre ; il demande à l'une le sacrifice de ce qui la constitue en fait, et à l'autre le sacrifice de ce qui la constitue en droit.

Il serait bien difficile qu'un plan anssi contradictoire dans sa conception fût dans son exécution bien conforme aux lois de la logique : aussi ce livre s'ouvre-t-il par un long paralogisme de quatre-vingt-seize pages.

Le but de cette première partie, nous l'avons dit, est de venger l'orthodoxie de l'Eglise anglicane, vigoureusement attaquée par Mgr Manning. Le docteur Pusey pourrait atteindre ce but en montrant d'abord que l'Eglise a conservée un nombre beaucoup plus grand de dogmes catholiques que le Prélat ne semblait supposer, et en prouvant ensuite que ses formulaires ne contiennent, au moins d'une manière explicite, la négation d'aucune vérité de foi.

Il y aurait beaucoup à dire sur chacune de ces deux assertions et sur les procédés employés par l'auteur pour purger les trente-neuf articles du venin de l'hérésie (1). Mais soyons généreux et restons fidèles à notre plan de négliger les détails pour nous en tenir aux idées d'ensemble ; admettons pour le moment qu'il ait réussi à démontrer ces deux assertions : aura-t-il prouvé ce qu'il s'était proposé de prouver ? Pas le moins du monde. Il s'agissait de nous montrer que l'Eglise anglicane est orthodoxe, et qu'elle n'est point séparée de l'unité de l'Eglise du Christ ; et, au lieu de cela, on nous prouve que les trente-neuf articles qui constituent son symbole sont susceptibles d'une interprétation orthodoxe plus ou moins forcée, et que ceux qui leur ont appliqué cette interprétation n'ont pas toujours été désavoués et condamnés par les autorités de cette Eglise (2). Ce sont là deux propositions très-différentes, et qu'aucun lien logique n'unit entre elles. Si on voulait leur donner une forme logique, il faudrait dire : l'Eglise anglicane a quelquefois toléré une certaine orthodoxie, et ses formulaires ne repoussent pas absolument une interprétation conforme à la vérité catholique ; donc, l'Eglise anglicane est orthodoxe, et elle appartient à l'unité de l'Eglise catholique.

Il est vraiment incroyable qu'un homme aussi éclairé que le docteur Pusey ait pu ne pas apercevoir la faiblesse de cette argumentation. Ignore-t-il donc que l'orthodoxie de l'Eglise ne saurait consister seulement dans la tolérance de la vérité ? Son premier devoir est d'enseigner la vérité, de l'imposer sous peine de damnation (3), et par conséquent de proscrire énergiquement l'er-

(1) Un exemple donnera une idée au lecteur de la manière dont argumente le docteur Pusey. Il veut prouver que le dogme catholique de la transsubstantiation ou le vingt-huitième article de l'Eglise anglicane, ainsi conçu : " La transsubstantiation de la substance ou le changement du pain et du vin dans la Cène du Seigneur, ne peut pas être prouvée par la sainte Ecriture ; mais elle répugne aux paroles claires des saints Livres, renverse la nature du sacrement et a donné lieu à un grand nombre de superstitions." Pour concilier avec cet article la foi en la transsubstantiation, le Dr. Pusey affirme que ce mot et le mot *substance*, dont il est dérivé, n'avaient plus, du temps du Concile de Trente, le sens qu'ils avaient eu pour les scholastiques ; que ceux-ci refusaient aux espèces sacramentelles le pouvoir de nourrir, tandis que le Catéchisme du Concile de Trente leur accorde ce pouvoir. D'où il conclut que ce Catéchisme admet sous le nom d'accidents ce que l'Eglise anglicane admet sous le nom de substance, et que, par conséquent, on est d'accord sur les choses, tandis qu'on dispute sur les mots. Pour juger de la valeur de ce raisonnement et de l'exactitude des affirmations du Dr Pusey, il faut remarquer que les scholastiques, avec saint Thomas leur prince, accordent expressément aux espèces eucharistiques le pouvoir de nourrir (Voy. *Somme théol.* de saint Thomas, troisième partie, question LXVII, art. 6). Nous concluons que le prétendu changement dans le sens des mots *substance* et *transsubstantiation*, employés par les scholastiques et par le Concile de Trente, est purement imaginaire. Les journaux catholiques anglais ont relevé une foule de méprises au moins aussi étranges que celle-là, dans les citations et les arguments du Dr Pusey. Nous le répétons, rien n'est plus éloigné de notre esprit que la pensée d'inculper sa bonne foi ; mais il nous est bien permis de lui faire une promesse qui ne peut que lui être agréable. Nous lui donnons l'assurance que rien ne s'opposera plus à la réunion des anglicans avec l'Eglise Romaine, du moment que, pour se convaincre de la vérité de nos croyances et de la sainteté de nos pratiques, ils feront la moitié des efforts que le Dr Pusey fait dans son livre pour justifier l'Eglise anglicane.

(2) On sait que le fameux traité 90, composé par M. Newman en 1842, pour démontrer la thèse que Pusey tient ici, fut condamné par le plus grand nombre des évêques anglicans. Pusey, qui ne peut nier ce fait, se rejette sur ce que plusieurs défenses de ce traité n'ont pas été condamnées, et il en conclut que probablement les évêques ne prétendaient pas condamner la doctrine qui y est renfermée, mais la manière dont cette doctrine est soutenue. Il n'est pas nécessaire de faire remarquer combien ce raisonnement est peu concluant. M. Newman lui-même ne s'y trompa pas, et ce désaveu officiel d'une Eglise qu'il avait mis tant de dévouement à défendre malgré elle, ne fut pas une des causes les moins efficaces de son retour à l'unité.

(3) Saint Mat., XXVIII, 19 ; Saint Marc, XVI, 16.

reur. L'Eglise anglicane remplit-elle ce double devoir ? Evidemment non. Combien d'erreurs condamnées par le docteur Pusey aussi bien que par nous comme manifestement contraires à la foi, sont et ont toujours été enseignées au sein de cette Eglise avec *au moins* autant d'autorité que la doctrine puséiste (1) ! Si l'excellent docteur avait pu se faire quelque illusion à ce sujet, la violence avec laquelle son livre est combattu par plusieurs ministres anglicans devrait suffire à lui ouvrir les yeux. Ici il n'est pas besoin de raisonner : les faits sont patents, publics, constamment répétés depuis trois siècles. Les docteurs et les ministres anglicans n'ont cessé de combattre une foule de dogmes que les puséistes croient, comme nous, renfermés dans le dépôt de la révélation (2).

Donc, l'Eglise anglicane ne remplit pas l'office que Jésus-Christ a confié à la véritable Eglise et pour l'accomplissement duquel il a promis d'être avec elle jusqu'à la consommation des siècles ; donc il faut avouer ou que Jésus-Christ a manqué à ses promesses, ou que l'Eglise anglicane n'est pas la véritable Eglise de Jésus-Christ.

Nous n'ignorons pas que le P. Newman a soutenu, il y a trente ans, la thèse que soutient ici le docteur Pusey ; mais ce souvenir ne fait qu'accroître notre étonnement. Comment le savant docteur peut-il essayer encore de défendre une position que son plus habile défenseur s'est vu contraint d'abandonner ? Ne s'est-il donc rien passé depuis trente ans qui ait pu ouvrir les yeux du docteur Pusey sur la complète insuffisance de ce mystère ? A-t-il oublié la réhabilitation de Gorham ordonnée par le Conseil privé et sanctionnée par la majorité des évêques anglicans ? A-t-il oublié les protestations qu'il se crut obligé de faire à cette époque ? A-t-il perdu de vue la communion de l'Eglise anglicane avec l'Eglise luthéro-calviniste de Prusse, officiellement reconnue par les dignitaires des deux Eglises et cimentée par l'établissement de l'évêché de Jérusalem ? Ne sont-ce pas là des manifestations de la doctrine et des tendances de l'Eglise anglicane incomparablement plus authentiques et plus certaines que des interprétations plus ou moins forcées appliquées à ses articles par quelques docteurs et désavouées immédiatement par un bien plus grand nombre ? Si donc c'est un devoir sacré pour tout chrétien d'éviter les hérétiques de rompe avec eux toute communication, au moins dans les choses saintes, que reste-t-il à faire aux anglicans pour remplir ce de voir que leur Eglise ne remplit plus, sinon de quitter cette Eglise et de rentrer dans le sein de l'unité ?

H. Ramière S. J.

(*A continuer.*)

(1) La *Revue de Dublin* (janvier 1866, p. 221), citait na guère les paroles suivantes d'un écrivain anglican, très-attaché à son Eglise : " Est-il une seule hérésie condamnée par les quatre premiers Conciles (ceux dont l'école du Dr Pusey admet aussi bien que nous l'autorité infaillible) qu'on ne puisse prêcher dans neuf chaires sur dix en Angleterre, sans soulever un murmure, car il ne faut pas parler de censure ? Bien plus, n'est-ce pas un fait que les hérésies le plus souvent et le plus expressément comdamnées sont enseignées, non-seulement de bouche, mais dans les livres imprimés ; et cela sans que l'Eglise essaye de leur infliger une censure canonique ou ecclésiastique ? L'Eglise des Pères aurait-elle permis, sans protester énergiquement, qu'une moitié de son clergé niât la régénération baptismale et la succession apostolique ? Concevons-nous l'Eglise primitive disputant et mettant en question la nécessité de conserver les points les plus fondamentaux de la foi chrétienne ? " Et c'est une Eglise qui pousse jusqu'à cet excès l'indifférence à l'égard de l'erreur que le bon Dr Pusey ose nous donner comme " enseignant perpétuellement et sans altération la vérité que Jésus-Christ a révélée ! " (Eirénicon, p. 10) et il s'indigne quand Mgr. Manning refuse de reconnaître en elle le plus puissant boulevard de la foi contre l'incrédulité !

(2) L'auteur de l'article cité dans la note précédente démontre que le petit nombre d'évêques anglicans auxquels l'école du Dr. Pusey aime à délivrer un brevet d'orthodoxie, ne soit rien moins qu'orthodoxes.

— Nous accusons réception à qui de droit de la Circulaire annonçant l'ouverture des cours pour la 23me année de l'Ecole de Médecine et de Chirurgie de Montréal. Nous souhaitons à cet établissement si éminemment utile, prospérité et succès. C est par un malentendu que ces quelques lignes de remercîments n'ont pas paru plus tôt.

—Mercredi dernier, Mgr Allemany, archevêque de San-Francisco, et Mgr O'Connell, évêque de Marie-Ville, dans la Californie, arrivèrent en cette ville.

Hier, Mgr F. N. Blanchet, archevêque d'Oregon City, Mgr A. M. Blanchet, évêque de Nesqualy, et Mgr M. Demers, évêque de Vancouver, arrivèrent aussi à Montréal.

Hier matin, Mgr Bacon, évêque de Portland, quittait Montréal, où il a passé quelques jours, pour descendre à Québec, accompagné de son vicaire général M. Muller.

Mardi prochain, à 3 heures p. m., Mgr de Montréal quittera sa ville épiscopale pour aller visiter l'établissement de Mantawa, érigé par les soins et en grande partie par MM. Moïse Brassard, curé de St. Roch, et L. Brassard, curé de St. Paul. En revenant de cette mission, Sa Grandeur fera la visite pastorale des paroisses de l'Epiphanie le 27, de St. Paul l'Ermite le 28, de l'Assomption le 29. Dimanche, le 30, Elle fera une ordination au collége de l'Assomption, et le 1er octobre, Elle reviendra à Montréal.

—Mgr Taché , dit le *Journal de Québec*, qui partira de Montréal vers le 15 de ce mois, est occupé à corriger les épreuves d'un ouvrage qu'il publie sur le Nord-Ouest. Le titre est ainsi conçu : *Vingt ans de mission.* Ce volume qui s'imprime chez M. Senécal, aura environ 300 pages et sera prêt à être distribué à la fin de la semaine.

Sa Grandeur amène dans son diocèse cinq prêtres, dont deux Français ou Belges et trois Canadiens ; ces derniers sont : M. Allard, vicaire à Berthier ; M. Dugas, vicaire à Varennes, et M. Cabanal, de Ste.-Scholastique, le même que Mgr. Taché a ordonné prêtre en cette paroisse, en juillet dernier.

" Sa Grandeur sera aussi suivie de plusieurs religieuses qui vont aider les Sœurs dans l'œuvre de l'instruction des enfants des Bois-Brûlés."

Imprimé par E. Senécal, Nos. 6, 8 et 10, rue St. Vincent.

Montréal, 1er Octobre 1866. Huitième Année.—No. 19.

L'ÉCHO DU CABINET DE LECTURE PAROISSIAL

JOURNAL DES FAMILLES.

Paraissant le 1er et le 15 de chaque mois, par livraison de 20 pages. | Pour Abonnement : six Mois, $1.00 ; un An, $2.00. Bureaux à Montréal : 27, Rue St. Vincent.

AVIS

Le bureau de l'*Echo* est transporté au No. 27, rue St. Vincent, conformément à l'avis donné au mois de mars dernier, chez A. T. Marsan, écr., avocat, le gérant du journal.

Emprunt Romain.

Les souscriptions à l'EMPRUNT ROMAIN sont reçues par le soussigné à LA BANQUE D'ÉPARGNES DE LA CITÉ ET DU DISTRICT DE MONTRÉAL, *Grande Rue St. Jacques*, No. 6, tous les jours, entre DIX et TROIS heures; les versements devront être faits en souscrivant; un reçu temporaire sera donné en attendant les débentures qui seront données le ou avant le 1er Octobre prochain, duquel jour commencera l'intérêt.

ALF. LAROCQUE,
Agent de l'Emprunt Romain.

Chronique.

—On assure qu'une Encyclique est déjà rédigée, mais que sa publication a été ajournée. On s'attend à une prochaine allocution dans le Consistoire de septembre, où trois nonces seraient promus cardinaux. Le Pape a sacré, le 25, le nouvel évêque de Marseille dans la salle du Vatican.

— Les journaux ont donné quelque détails sur le sacre de Mgr. Place, à Rome, par le Saint-Père. Cette cérémonie a été des plus touchantes, et pour la décrire on ne peut mieux faire que d'extraire de la *Gazette du Midi* le récit qu'elle donne de cette solennité religieuse.

Le sacre de Mgr. l'évêque de Marseille, qui a eu lieu dans la salle du Consistoire, au Vatican, a produit, dit la feuille phocéenne, une vive sensation à Rome. C'est la première fois, depuis sept siècles, que le Souverain-Pontife accordait à un évêque de France un honneur que n'obtiennent presque jamais les cardinaux que Sa Sainteté préconise pasteurs d'un diocèse. La cérémonie, comme tous les sacres épiscopaux, a été fort longue, mais extrêmement touchante.

Le Saint-Père avait pour assistants, durant le sacre et la messe, NN. SS. Marinelli, évêque de Porphyre et sacrite de Sa Sainteté; Cardoni, évêque de Lorette: Ricciardi, archevêque de Reggio, et d'Avanzo, évêque de Teano. L'ambassadeur et le personnel de l'ambassade de France, le général Polhès et les officiers supérieurs de l'armée d'occupation en grande tenue, ainsi qu'un nombre considérable de personnages de distinction, formaient l'assistance. On ne pouvait se lasser d'admirer l'onction et la majesté que le Saint-Père a déployées dans la cérémonie, ainsi que le recueillement, la piété, l'air ému et pénétré du récipiendaire.

Après le sacre, le Pape a envoyé Mgr. Talbot, son camérier secret, prier l'ambassadeur de France, ses secrétaires et les officiers supérieurs de passer dans la bibliothèque du Vatican, pour prendre part au *rinfresco* ou déjeûner que Sa Sainteté y avait fait servir. Le Saint-Père, s'avançant lui même vers le comte de Sartiges, lui a dit avec la grâce qui le caractérise : " On dit chez nous : *Ubi missa, ibi mensa* ; aidez-moi, messieurs, à faire, ce matin, l'application du proverbe latin en l'honneur de Monseigneur de Marseille." Le Pape a voulu s'asseoir avec les convives à la table qui avait été dressée dans la grande salle de la Bibliothèque, et qui était couverte de rafraîchissements.

Cette condescendance tout exceptionnelle a étonné et ravi tout le monde. Il est sans exemple que le Souverain-Pontife admette des convives, surtout laïques, à sa table dans l'enceinte même du Vatican. L'étiquette de la cour s'y oppose formellement, et Pie IX n'avait jamais voulu l'enfreindre jusqu'à présent. Ce n'est qu'*extra muros* que de grands personnages ont quelquefois l'honneur de partager ses repas, et encore le Pape s'assied-il toujours à une table séparée. Cette fois-ci il déjeûnait familièrement au milieu des Français; car les

convives l'étaient tous, à l'exception du Cardinal Antonelli, des quatre évêques assistants et de quelques prélats de la cour.

Le Saint-Père avait à sa droite le secrétaire d'Etat, à sa gauche Monseigneur Place, en face de lui l'embassadeur de France et les généraux de Polhès et Micheler. Durant le déjeûner il a toujours parlé français, charmant les invités par sa bonté, son enjouement, son esprit. Après le repas, il a poussé la complaisance jusqu'à vider des assiettes de bonbons dans le chapeau de plusieurs officiers supérieurs qui étaient mariés, en leur disant: " Il faut bien que vous fassiez goûter le déjeûner du Pape à vos enfants ; ces chers petits seraient inconsolables s'ils vous voyaient rentrer les mains vides." D'anciens militaires, en baisant tendrement la main que Pie IX leur tendait, avaient les larmes aux yeux.

—M. l'abbé H. R. Casgrain a reçu dernièrement une magnifique médaille de Notre Saint-Père le Pape Pie IX pour la belle *Histoire de la Mère Marie de l'Incarnation*. C'est une juste récompense des services qu'il a rendus à son pays par ses travaux littéraires et religieux.

Cette médaille, gravée à l'effigie du Saint-Père, est d'une exécution superbe ; elle est renfermée dans une boîte de velour cramoisi frappée aux armes du Souverain Pontife.

— Pie IX vient d'envoyer plusieurs belles médailles en or et en argent, portant son effigie, aux sœurs de charité qui ont prodigué leurs soins aux cholériques d'Amiens.

—Nous déplorions l'autre jour, dit le *Courrrier du Canada*, les proportions que prenait l'émigration des Canadiens-français aux Etats-Unis ; nous sommes aujourd'hui en mesure d'édifier complètement nos lecteurs sur le sort qui attend ceux de nos compatriotes qui, mettant leur foi en des rapports erronnés, laissent parents, village, amis, pour aller demander leur pain à nos voisins.

Un des amis de notre feuille a bien voulu nous permettre de publier l'extrait suivant d'une lettre qu'il recevait ces jours derniers d'un de ses frères actuellement à Portland :

" Pour me rendre à ta demande, je vais te donner quelques détails sur les avantages et les désavantages que les Canadiens rencontrent à Portland. D'abord, il est vrai qu'il y a beaucoup d'ouvrage et que les prix sont assez élevés comparativement aux gages du Canada ; les journaliers sans métier gagnent par jour de deux piastres à deux piastres et trente sous, et les ouvriers menuisiers ou charpentiers, de douze chelins et demi à quinze chelins, les briquetiers, de quinze chelins à vingt-et-un chelins et six sous. C'est bien payé, et nous ne travaillons pas fort. Mais, il faut aussi calculer les dépenses. Je vais citer mon cas. Je paie une piastre par jour de pension et je ne suis pas trop bien nourri encore ; je paie le tabac une piastre la livre et c'est le plus commun ; le tabac de la meilleure qualité vaut jusqu'à quatre piastres la livre. Il en est de même pour le lavage ; pour faire laver une chemise, je donne trente sous, et ainsi de suite. Ce petit calcul diminue de beaucoup la valeur de nos gages. Mais ce n'est pas encore tout. Nous ne sommes payés qu'en *green backs*, argent de papier américain sur lequel nous perdons quarante par cent lorsque nous voulons l'échanger contre de l'or ou de l'argent du Canada, Enfin, je calcule qu'un homme gagnant ici trois piastres par jour n'a pas plus d'une piastre en argent, ses dépenses payées ; je dis une piastre tout au plus. Tu peux voir par l'idée que je te donne de Portland que je n'encouragerai personne à y venir. Ceux qui peuvent gagner leur vie en Canada sont beaucoup mieux que nous.

" Si quelqu'un s'informe de Portland, tu leur diras que c'est bien triste ; que tous ceux qui y sont, voudraient bien se revoir chez eux, n'importe de quelle partie ils viennent."

Nous pouvons ajouter à ces détails déjà assez peu encourageants, que plusieurs jeunes gens de Québec qui s'étaient rendus à Portland dans l'espoir de faire fortune, ont été bien heureux de gagner juste assez d'argent pour pouvoir revenir au pays, et que la plupart de ceux de nos compatriotes qui y sont actuellement, n'y restent pas parce qu'ils ne peuvent payer leur billet de retour.

—Nous avons pu nous convaincre, dit le même journal, par des observations personnelles et des lettres particulières que nous avons reçues de différentes paroisses du diocèse de Québec, que les craintes qu'on entretenait et qu'on entretient encore sur les récoltes sont beaucoup exagérées. Nous croyons pouvoir affirmer que la récolte du grain n'est pas encore compromise. Le seul mal qu'aient fait le froid et les pluies presque torrentielles que nous avons depuis près d'un mois a été d'empêcher le grain de mûrir et de retarder par là la moisson.

Si nous avons maintenant une quinzaine de jours de beau temps, comme il y a lieu de l'espérer, nous croyons pouvoir dire que la récolte du grain dans le district de Québec ne sera pas inférieure, en quantité, à celle des années précédentes ; d'un autre côté, elle serait supérieure à celle des années précédentes sous le rapport du rendement, qui serait, dit-on, en moyenne, de trente à trente-cinq minots par cent gerbes.

La récolte qui paraît la plus exposée à souffrir des pluies et du froid est celle des patates. Mais ici encore il y a de l'exagération dans les rapports qu'on a faits. S'il est vrai que dans certains endroits bas les patates pourissent plus que d'ordinaire ; dans les terrains élevés, bien égoutés et sablonneux, elles n'ont nullement souffert, témoins les inépuisables champs de patates de l'île d'Orléans dont le rende-

ment cette année promet d'être supérieur, par la quantité et la qualité, à celui des années passées.

Quant à la récolte du foin, tout le monde sait qu'elle s'est engrangée, pour les trois quarts au moins, en excellent état.

Le diocèse de Québec n'a donc pas encore raison de se plaindre.

Par malheur, nous ne pouvons en dire autant des diocèses de Montréal et de St. Hyacinthe. Dans ces deux diocèses, la récolte du grain est sinon entièrement perdue, du moins gravement compromise. Cela est dû à ce que les pluies ont commencé juste au moment où tout le grain était mûr et en partie sur le champ. En certains endroits le blé a germé même debout.

Dans le Haut-Canada la récolte a aussi souffert considérablement, mais pas assez pour justifier les cris d'alarme poussés par certains journaux trompés par des rapports exagérés.

En somme, la récolte de cette année, pour tout le Canada sera assurément inférieure à celle de l'année dernière, mais nous croyons qu'il n'y a pas encore lieu de crier à la disette.

Tout naturellement, les marchés des villes ont ressenti le contre coup des dommages causés par les pluies dans les campagnes. Sur les marchés de Québec les patates se vendent jusqu'à un écu, l'avoine de deux chelins à deux chelins et six sous, et les autres produits de la terre en proportion.

Le beau temps qu'il fait depuis trois jours et qui se continuera, nous l'espérons, aura le double effet de rendre la confiance aux cultivateurs et de produire une baisse dans les produits agricoles.

— Jeudi 13, Mgr. Cooke, évêque des Trois-Rivières, a reçu à la profession religieuse au monastère des religieuses Ursulines, Demoiselle Marie Trépanier, de St. Stanislas, en religion sœur Ste. Marie, et Demoiselle Elise Poliquin, des Trois-Rivières, en religion sœur Elise du St. Sacrement.

— Vendredi 14, Fête de l'Exaltation de la Ste.-Croix et 5ième anniversaire de la Fondation de la Communauté du Précieux Sang, Mgr. de St. Hyacinthe, assisté de M. Giband et de M. Desmazures, du Séminaire de Montreal, a reçu dans la chapelle du couvent de ces Dames, à la profession religieuse, Demoiselle Hermine Dugas, de Montréal, en religion sœur Rose de Marie, et a donné le voile blanc à Delle. Fitzpatrick, en religion sœur Marie de la Rédemption, à Delle Emma Lefebvre, de Montréal, en religion sœur Marie de Ste. Agnès, et à Delle Sophie Gendron, en religion sœur Thérèse de Jésus, de la paroisse Ste Rosalie.

— Mardi le 18, se terminait à l'Évêché de Montréal la retraite de MM. les Vicaires.

— Dimanche 16 septembre, à l'Eglise St. Pierre, Mgr. d'Allemany, archevêque de San Francisco, et Mgr. O'Donnell, évêque de Marie-Ville, assistaient à la grand'messe, chantée par M. Thibault, grand-vicaire de Mgr. Taché, évêque de la Rivière-Rouge.

Le soir du même jour, leurs Grandeurs assistaient au sermon prêché par Mgr. Taché sur la Propagation de la Foi.

Jamais la parole humaine n'avait rendu des sentiments aussi touchants et aussi pathétiques. Mgr. Taché a su trouver le chemin du cœur de tous les fidèles. La quête produisit un résultat magnifique.

Un des évêques déclara "qu'il avait rarement vu une église aussi bien remplie et de fidèles aussi pieux."

Le lendemain, lundi 17, Mgr. Taché est parti à 9 heures du soir, pour son diocèse, par un convoi du Grand-Tronc.

Sa Grandeur amène avec Elle 5 missionnaires dont deux Oblats venant de France, les Révérends Pères Camper et Legoff, et trois jeunes prêtres du diocèse de Montréal, MM. Allard, Dugas et Kavanagh.

M. le Grand Vicaire Thibault, qui accompagnait Mgr. Taché dans son voyage, est aussi parti avec lui. Il y a 33 ans que ce dévoué missionnaire a quitté le Canada pour les missons de la Rivière-Rouge.

Mgr. Taché amène avec lui six Sœurs Grises qui vont aussi se dévouer à l'œuvre des missions. Ce sont les sœurs Michon, Brunelle, Laporte, Brazeau, Blanchet et Ward. Ces religieuses sont accompagnées de quatre autres jeunes filles qui ont voulu partager leur dévouement.

Une compagnie de garde épiscopale accompagnait les missionnaires et les religieuses lors de leur départ. Cette compagnie était sous le commandement du Capt. Kearny. Une foule de personnes assistait au départ du convoi.

M. C. J. Brydges, directeur du Grand-Tronc, a bien voulu faire à Mgr. Taché et à sa suite remise de la moitié de leur passage. C'est un acte qui l'honore et pour lequel Mgr. Taché lui exprime publiquement sa reconnaissance.—*Minerve.*

—Il arrive si peu souvent au *Times* de Londres, le grand journal à cinq mille abonnés, de publier quelque chose de sensé sur le pape et le catholicisme, que nous devons nons empresser de lui donner crédit des réflexions qu'il faisait dernièrement sur la question romaine. Tout naturellement, ces réflexions sentent un peu la haine du prêtre, mais elles contiennent des admissions qu'il est bon d'enregistrer, quand ça ne serait que pour faire rougir ces philis-

tins catholiques qui ne veulent plus voir dans la Papauté qu'une institution qui a fait son temps.

Le *Times* admet d'abord que l'Italie et Rome ont besoin du Pape :

" Si le Pape, dit-il, a besoin de Rome, ce qui semblerait être une des premières conditions de son existence, il est aisé de prouver que Rome et l'Italie ont également besoin du Pape, et ont autant d'intérêt que l'Eglise elle-même à écarter la nécessité d'une " seconde captivité de Babylone."

Le *Times* parle ensuite de la régénération de l'Italie qu'il appelle le travail de la démolition, de l'expulsion des évêques et de la confiscation des biens du clergé piémontais pour le très-catholique gouvernement italien, mais il n'a pas le courage de dire que ce sont là autant d'actes de brigandage. Le *Times* admet, bien plus, il affirme que l'Italie ne pourra jamais abolir le prêtre, que dans toutes ses relations sociales elle a besoin de son concours et de son influence ; il est vrai que pour adoucir ce que peut avoir de blessant cet aveu pour l'oreille de ses lecteurs, il ajoute que l'Italie peut aussi chercher à perfectionner le prêtre.

Enfin le *Times* admet que la Papauté est une des gloires de l'Italie et qu'un Pape peut être aussi bon roi que bon patriote. " Un Alexandre ou un Innocent, un Jules ou un Sixte, voire même un Pie IX, peuvent être, dit-il, cités comme preuves qu'un Pape sait être tout aussi bon patriote que bon roi."

Si le *Times* avait voulu être un peu plus franc, il aurait pu ajouter, en restant parfaitement d'accord avec la vérité historique, que la Papauté a été associée à toutes les grandes œuvres ; que c'est elle qui a protégé jusqu'à ce jour l'Europe contre l'envahissement des doctrines subversives qui s'attaquent indistinctement aux autels et aux trônes ; que toutes les puissances du monde, la protestante Angleterre, comme les autres, sont intéressées à son maintien, parce que, le jour où elle s'écroulera sous la cognée révolutionnaire, tous les peuples et tous les trônes seront menacés de se briser par le contre-coup.

—Le gouvernement italien se propose de désarmer aussitôt que la paix avec l'Autriche sera conclue. On croit généralement que les Ministres dissoudront le Parlement actuel et en convoqueront un nouveau dans lequel prendra place les députés de la Vénitie. Après l'approbation du traité de paix par ce Parlement, le ministère subirait un remaniement plus ou moins considérable et peut-être même serait remplacé.

La Prusse a conclu successivement la paix avec le Grand Duché de Bade, avec le royaume de Wurtemberg, avec le royaume de Bavière et avec l'empire d'Autriche ; elle s'est annexé le Hanovre, la Hesse-Electorale, le duché de Nasseau et la ville libre de Francfort ; elle traite encore avec la Saxe, la Hesse, la Saxe-Meiningen et la principauté de Reuss : autant de faits qui complètent la dissolution de la Confédération germanique. Outre un agrandissement territorial, la Prusse retire de la guerre d'énormes compensations pécuniaires, qu'elle se fait payer par tous les Etats qui ont pris les armes contre elle.

—La santé du Saint-Père continue d'être très-bonne.

Au milieu de ses propres épreuves, Sa Sainteté vient de donner à la Belgique un nouveau témoignage de sa sollicitude et de son affection. Il a prescrit à S. Ex. Mgr. Oreylia de San-Stefano, son nonce à Bruxelles, de remettre de sa part, au doyen d'Anvers, une somme de 2,000 francs pour les victimes les plus nécessiteuses de l'incendie de la place Sainte-Walburge.

—Aux termes d'une Notification de S. Ex. Mgr. Ferrari, ministre des finances, en date du 29 Août, la convention postale franco-romaine est mise à exécution à partir du 1er septembre.

Il faut applaudir sans réserve à une mesure qui rendra moins onéreux les rapports des fidèles de la presque totalité du globe avec Rome et l'échange des journaux, des livres et des lettres d'affaires entre l'Etat Pontifical et les autres Etats.

L'abonnement d'un an à un journal quotidien de Paris se trouve diminué à Rome de 36 francs par an.

—Une cloche particulière se fait entendre chaque soir dans les appartements du Pape et sonne *l'heure des morts*. Pie IX ne manque jamais d'obéir à ce son funèbre qui lui rappelle les souffrances de ceux de ses enfants qui ne sont plus de ce monde ; et il prie pour les morts. Cette pratique de prier tous les soirs pour les morts au Vatican, n'est d'ailleurs pas nouvelle, et ce *De profundis de Pie IX*, comme on l'a appelé, a été, du moins depuis l'année 1736, le *De profundis* de tous les Papes qui l'on précédé. Ce fut, en effet, en 1736, le 14 du mois d'août, que le Souverain Pontife Clément XII, pour exciter la piété des fidèles à l'égard des pauvres morts, accorda, le premier, à tous les chrétiens par son bref: *Cœlestis ecclesiæ thesauros*, une indulgence de 100 jours chaque fois qu'au son de la cloche, à une *heure de nuit*, ils réciteront dévotement le *De profundis*, suivi du *Requiem æternam*, pour les âmes du purgatoire.

—Plusieurs journaux ont entretenu le public de la mise en vente, à la salle Drouot à Paris, d'une lettre écrite, quatre jours avant son mariage, par S. M. l'Impératrice Eugénie à M. Berger, préfet de la Seine, pour le charger de remercier le conseil municipal de

Paris du vote d'une somme de 600,000 francs destinée à l'achat d'une parure, et pour exprimer le désir que cette somme fût employée à des actes de charité. La mise en vente de ce précieux autographe, qui porte la date du 26 janvier 1853, a été en effet publiquement annoncée dans un catalogue imprimé de diverses pièces, au nombre desquelles l'administration municipale a été fort surprise, et en même temps très-heureuse de retrouver un tel document. Le préfet de la Seine actuel, qui en avait constaté l'absence parmi les pièces officielles reçues par lui à son entrée en fonctions, en avait maintes fois prescrit la recherche, qui était toujours restée infructueuse. Il en a fait immédiatement effectuer le rachat, et a en même temps déposé une plainte entre les mains du procureur impérial.

—Un ecclésiastique, qui a dépensé toute sa fortune en bonnes œuvres, surtout en faveur des ouvriers et des enfants, s'est senti inspiré de former une maison d'asile pour douze enfants des rues, les plus abandonnés, les plus malades, les plus chargés de misères qu'il pourrait rencontrer : et, hélas ! sous ce vernis de luxe qui nous trompe, ils ne sont que trop faciles à découvrir. Aussi le nombre fut-il parfait en un tour de main. L'excellent prêtre cependant n'avait pas le premier sou pour donner simplement du pain à son petit troupeau, ramassé comme on avait pu dans un appartement de location. Sans s'émouvoir de cette pénurie absolue, il fait faire la prière du matin et se rend à l'église pour célébrer. " Mon Dieu, disait-il par manière de préparation, vous savez que tout ceci est pour votre gloire, que ces enfants sont à vous : il n'est pas supposable que vous ignoriez nos besoins ; mais, si cela arrivait par impossible, je vous préviens que nous n'avons pas un crouton pour aujourd'hui, et nous sommes treize gens de bon appétit !" Cet exorde par insinuation achevé, il se met à genoux pour le reste de la préparation, puis se revêt des ornements sacerdotaux. Il en était à l'étole, lorsqu'une bonne femme du peuple s'approche et le supplie de dire la messe pour son fils qui tire au sort dans la matinée : elle paraissait si désolée, que le prêtre lui promet son intention, quoiqu'il pensât avec anxiété à ses propres et extrêmes besoins. Cemme il descendait de l'autel, cette femme accourt de nouveau : " Merci, monsieur l'Abbé, s'écrie-t-elle, mon fils me rejoint à l'instant même ; il a un bon numéro ! il ne lui a fallu que cinq minutes pour venir rassurer sa mère. Et maintenant, daignez accepter cet honoraire. Il y a vingt ans que j'ai amassé ces cent francs sou par sou, avec promesse de les donner au prêtre dont l'intercession auprès de Dieu m'obtiendrait la libération de mon enfant. Ils vous appartiennent." L'ecclésiastique, ému de cette générosité, refusait d'accepter une telle somme de la part d'une femme si pauvre ; mais elle protesta qu'elle n'y retoucherait jamais, et il fallut bien se rendre à de telles instances. La Providence avait fait un de ces coups paternels qui lui sont familiers. Les douze enfants eurent du pain ce jour-là, on leur en trouva le lendemain, et il y a tout lieu de croire qu'on en aura encore par la suite : car l'œuvre a prospéré sous l'œil de Dieu.

—On célébrait dimanche dernier, dans la paroisse Saint-Laurent, le dix-neuvième anniversaire de la fondation de l'Archiconfrérie de Notre-Dame-des-Malades. L'assistance était nombreuse et se composait de fidèles venus des divers points de la capitale. M. l'abbé Jacquet a vivement intéressé son nombreux auditoire en établissant la puissance de l'Association en général, et le caractère touchant et miséricordieux de l'association de prières et de bonnes œuvres, pour le soulagement spirituel et corporel des malades, sous l'invocation de la très-sainte Vierge, Notre-Dame-des-Malades. Après le sermon, M. l'abbé Duquesnay, curé de Saint-Laurent, a rendu compte de la marche de l'œuvre. Les registres de Saint-Laurent comptent 71,721 inscriptions. 20 paroisses et 51 communautés religieuses sont affiliées à l'œuvre. Parmi les nouvelles affiliations on compte les paroisses Saint-Martial de Montmorillon (diocèse de Poitiers), et Saint-André de Reims, la chapelle de l'hospice civil de Versailles et de l'Hôtel-Dieu de Soissons ; la communauté des religieuses Cisterciennes à Eschenbach (diocèse de Bâle). 4,500 messes se disent annuellement pour les malades, soit à Paris, soit dans les divers centres de l'œuvre. Tels sont les admirables fruits *spirituels* de l'Archiconfrérie de Notre-Dame-des-Malades. M. le curé a parlé aussi du soulagement *corporel*, en ce qui concerne la paroisse Saint-Laurent.—On a distribué cette année : 5,074 bons de pain, 5,368 bons de viande ; 3,221 bouteilles de vin aux convalescents, 435 bons de charbon. On a pourvu à 2,910 ordonnances de médecin.—Et tous ces secours corporels s'élèvent à la somme de 9,461 fr. 90 c. En outre, la Caisse formée pour la reconstruction ou la restauration de la chapelle de l'Archiconfrérie a reçu cette année 15,354 fr. 35 c., qui, ajoutés aux 146,310 fr. 65 c. qu'on avait l'an dernier, forment un total de 161,665 fr. 30 c.

—Un comité français d'émancipation vient d'adresser une pétition à l'empereur du Brésil et à la reine d'Espagne pour leur demander l'abolition complète de l'esclavage au nom de l'Evangile. Cette pétition est signée par MM. Guizot, M. La-

boulaye, le duc et le prince de Broglie, M. Cochin, etc."

—Nous avons remarqué avec plaisir le passage suivant de la lettre pastorale par laquelle Mgr. Bécel, évêque de Vannes, vient de signaler son entrée dans son diocèce :

"Tournons amoureusement vers Rome nos regards attendris et inquiets. C'est là que vit et règne glorieusement, le front ceint de sa triple couronne, le successeur de Saint-Pierre, le Vicaire de Jésus-Christ. Par conséquent, *c'est là qu'est l'Eglise.* Confiance, confiance, nos très-chers frères ! Si les puissances des ténèbres n'ont pas tenté leur dernier effort, Dieu a dit son dernier mot : *Non prævalebunt adversus eam !* Des enfants dénaturés ont chargé d'une croix accablante les épaules de l'admirable Pontife assis, en ces temps calamiteux, sur la chaire de saint Pierre ; il la porte avec autant de dignité que de courage. Partageons sa peine et sa foi en un meilleur avenir pour l'Eglise. Il est vrai ses persécuteurs sont capables de tout ! Mais la France le protége, et Dieu protége la France ! La fille aînée de l'Eglise ne souffrira pas que le juste périsse et que l'iniquité triomphe pour la honte et le malheur des sociétés modernes ! Qui de vous, nos très-chers frères, ne partage mon espoir ! Je vous sais trop chrétiens et trop Français pour en douter."

—Le jour de l'Assomption, la paroisse de Saint-Jory (près Toulouse) a été témoin d'une cérémonie aussi touchante que rare. M. l'abbé Césaire Sire, ordonné prêtre à Saint-Sulpice (à Paris), à l'ordination de Noël, a chanté dans sa paroisse sa première grand'messe, assisté de ses quatre frères également prêtres, dont quatre appartiennent à la compagnie du séminaire de St. Sulpice.

—Il y a vingt-sept ans, un jeune homme de dix-huit ans, nommé Savart, quittait le bourg de Saint Michel (Aisne), son pays natal, emportant pour tout bien la bénédiction de son curé et les bons conseils de son père. A force de travail et de persévérance, le jeune ouvrier amassa un petit pécule qui fit la boule de neige et s'accrut peu à peu. M. Savart, devenu fabricant de chaussures, vit sa maison prospérer. Aujourd'hui millionnaire, il occupe 4,000 ouvriers à Paris et 1,000 à Saint-Michel. Au milieu de ses prospérités M. Savart n'a pas oublié son pays natal et son département. Il a racheté l'immense abbaye que les Bénédictins ont élevée, au moyen âge, à Saint-Michel, et l'a transformée en un orphelinat où 400 ou 500 jeunes filles, sous la direction des sœurs de Saint-Vincent-de-Paul, seront élevées jusqu'à lâ'ge de vingt-un ans ; elles apprendront la comptabilité et le travail des chaussures, et en sortiront dotées d'une somme qui varie de 1,000 à 1,500 fr. Cet orphelinat à été béni solennellement mardi dernier par l'évêque du diocèse.

—On assure que le roi de Prusse, voulant se concilier les catholiques qui forment le tiers de ses Etats, montre en ce moment une grande déférence envers le Saint-Siége, et aurait même donné à Pie IX des assurances très-sympathiques.

—L'état de M. le Comte de Montalembert, sans cesser d'être grave, s'est sensiblement amélioré, et depuis 15 jours le mieux se soutient.

—Mgr. Dufal, évêque de Delcon, au Bengale, a été nommé supérieur général de la Congrégation de Ste. Croix du Mans. Le saint siége a donné son approbation à cette nomination. On sait que le vénérable Messire St. Germain, ancien curé de St. Laurent, a doté cette paroisse d'une communauté de Pères de cette congrégation, et d'une communauté de religieuses dirigées par ces Rév. Pères.

—Il est d'usage en Europe de déposer les cadavres dans les églises jusqu'au moment de les enterrer. Dernièrement, N. Ruiz Gomez de Salvaterra y Colégio de Castro, un des plus riches propriétaires de Grenade, fut frappé d'une attaque d'apoplexie foudroyante. Enfermé dans sa bière, il fut, selon la coutume, porté à l'église de sa paroisse, Ste. Marie de l'Annonciation. Le lendemain, quand on voulut célébrer ses obsèques, on le trouva à genoux au pied de l'autel ; il avait forcé le couvert de son cercueil.... le mort était vivant !

—Voici un soulagement aux nouvelles navrantes de Corée : " Nous apprenons par des lettres de Hong-Kong du 24 juillet, que M. le Contre-Amiral Roze, qui commande la division navale des mers de Chine et du Japon, venait de quitter le mouillage sur la frégate à vapeur la *Guerrière* pour se rendre à la côte de Corée et faire cesser les persécutions religieuses que le roi de ce pays venait d'ordonner. On assure que pour donner plus d'efficacité à ses réclamations, l'amiral Roze avait envoyé au commandant de la corvette à vapeur le *Laplace* l'ordre de rallier son pavillon à la côte de Corée."

Démonstration en faveur de l'Emprunt Pontifical.

Montréal était, lundi 24 sept., le théâtre d'une de ces grandes démonstrations catholiques qui font la joie et l'orgueil de notre religion. Comme à l'époque de Castelfidardo, une vaste enceinte regorgeait de spectateurs zélés et dévoués au Souverain Pontife. Il s'agissait d'affirmer, une foi de plus, les droits du St. Siége et de protester contre les spoliations dont il a été la victime, et la population s'est portée par un mouvement spontané et enthousiaste vers la salle académique du collége Ste. Marie, où la voix de notre premier pasteur avait appelé les fidèles. Les RR. PP. avaient fait abattre un des murs d'entrée pour donner plus d'extension à ce vaste et splendide appartement, et l'on comptait par miliers le nombre des personnes présentes.

Il est beau de constater un résultat aussi éclatant dans un siècle où la foi a tant de combats à soutenir. C'est par le dévouement multiplié des hommes, qu'il faut combattre la malice des hommes et les efforts des vrais catholiques doivent augmenter en proportion de cette ingratitude et de cette perversité humaines, qui répandent la dévastation sur la face de la terre.

L'himmense salle du Collége Ste. Marie était remplie d'une foule compacte. Il y avait un grand nombre d'ecclésiastiques, parmi lesquels Mgr. de Montréal, Mgr. Guigues, évêque d'Ottawa, Monsignor Vinet, Monsignor Desautels, le R. P. Antoine, supérieur des Oblats, M. Rousselot, curé de la paroisse de Montréal, Messire Villeneuve et plusieurs vénérables prêtres accourus, entre autres, MM. les curés Thibault, Porlier, Dubé, etc. Parmi les laïques, nous avons surtout remarqué M. le Maire Starnes, l'Hon. M. Chauveau et M. C. S. Cherrier.

Un chant superbe, fourni par les élèves du collége Ste. Marie, ne contribua pas peu à l'éclat de cette démonstration, et nous avons beaucoup admiré l'idée des élèves de cette institution qui ont souscrit entr'eux la somme de deux cents piastres, montant de trois actions de l'emprunt pontifical.

M. de Bellefeuille ouvrit la séance par un magnifique travail sur l'emprunt pontifical.

Il n'est personne, dit-il, qui ne sache que le Souverain Pontife a été dépouillé de quinze provinces formant les trois quarts du royaume que le St. Siége possédait depuis des siècles, avec les meilleurs titres possibles et pour le bonheur de ses sujets. Le Pape, incapable d'admettre la doctrine absurde et fausse des faits accomplis, n'a pas voulu reconnaître la légitimité de la conquête du Piémont; et, comme sa conscience le lui ordonnait, il a continué et il continue encore de revendiquer cette partie du patrimoine de St. Pierre qu'on lui a enlevé et qu'il avait juré sur le tombeau des apôtres de toujours conserver et de toujours défendre. On comprend facilement dans quelle désorganisation les finances du St. Siége ont été mises par la perte de la plus grande partie de ses états. En effet la part des quinze provinces annexées au Piémont dans la dette des états pontificaux était de 19 millions de francs; les cinq provinces qui restent au St. Siége ne produisent un revenu que de 28 millions; ce qui laisse seulement 9 millions environ pour les dépenses courantes et le service de l'intérêt sur la dette. Malgré une diminution aussi considérable dans les ressources, le Pape n'a pas cessé de payer intégralement les intérêts de la dette publique qui pesait sur tous ses états. Où sont les gouvernements, de nos jours, qui pousseraient jusqu'à cette scrupuleuse exactitude l'exécution de leurs obligations ?

En 1857, le trésor pontifical était dans un état plus florissant que celui d'aucun pays d'Europe, et à la veille des annexsions il y avait dans la caisse un excédant en faveur des recettes. Mais en 1859, grâce aux annexions du Piémont, les choses ont changé; les revenus ont diminué des $\frac{3}{4}$ et les dépenses au contraire ont augmenté considérablement. Il y a eu un déficit croissant chaque année qu'il a fallu combler. En 1859, ce déficit était de 12 millions; en 1860, de 32 millions; en 1861, de 22 millions; en 1863, de 26 milliotns; en 1864, de 29 millions, et en 1865, de 34 millions. Ce qui fait en sept ans un déficit de plus de 184 millions, que les cinq petites provinces laissées au St. Père étaient complètement incapables de payer et qui n'ont pu être soldés que par des moyens extraordinaires. Eh! bien, les 184 millions ont été payés exactement par des emprunts accueillis avec une confiance inaltérable sur les marchés européens, par les plus célèbres banquiers; et en second lieu, au moyen du denier de St. Pierre, envoyé par l'univers catholique tout entier, afin d'assurer au trésor pontifical une complète indépendance. Sa Sainteté, par acte apostolique du 11 avril 1866, a décidé l'émission par souscription d'un emprunt qui est maintenant offert au public. C'est de cet emprunt appelé emprunt romain dont je veux vous entretenir ce soir.

Cet emprunt peut se considérer à deux points de vue différents: premièrement, comme opération financière, offrant d'abord plus ou moins de sécurité, et ensuite plus ou moins de profits aux porteurs des titres; et en second lieu, comme bonne œuvre.

L'orateur parle ensuite de la mission du pontife; démontre en termes bien trouvés son action sur la société; fait voir la majesté du Pape qui se lève sur son trône pour faire un appel à tous les fidèles, et il continue:

C'est un beau spectacle que l'enthousiasme avec lequel dans l'univers entier on a répondu à l'appel du St. Père; partout, du midi au septentrion, du levant au couchant, le peuple tout entier, rappelant les beaux jours de l'église primitive, a placé sa fortune, ses économies, aux pieds du successeur des apôtres. Le 11 juin, en France, on avait souscrit vingt-deux millions; à New-York, dans une seule semaine, plus de $75,000 furent pris dans l'emprunt romain. Partout on a vu le plus noble enthousiasme dans les populations, heureuses d'apporter du soulagement aux douleurs du St. Père. Des personnes de tout âge, de tout sexe et de toutes conditions, des évêques de riches diocèses et de pauvres prêtres de campagne, des pères de famille et des jeunes gens, des hommes de loi, des pauvres paysans, des juges et même des jeunes filles, de tous les pays, depuis les rives glacées de Terreneuve jusqu'aux riches contrées que baigne l'Océan Pacifique; depuis le fond de l'Asie jusqu'à la capitale du monde civilisé, tous ont offert le fruit de leurs épargnes.

Non, MM., le catholicisme n'a pas fait son temps; non, il n'est pas mort; il est encore aussi vif, aussi fort, aussi jeune et aussi actif qu'au premier jour. Tandis que nous voyons toutes les autres religions s'en aller par le monde, se divisant et se subdivisant sans cesse et arriver enfin aux limites du fractionnement dans le

rationalisme ou les théories individuelles; le catholicisme, lui, au contraire, s'avance majestueusement dans l'histoire toujours, et toujours le même, entraînant tout sur son passage et plongeant tous les hommes et tous les peuples dans son unité.

En ma qualité de Canadien, j'ose me flatter que mon pays, que mes concitoyens ne resteront pas en arrière dans cette occasion solennelle.

Serait-ce après quinze siècles de royauté, de gloire, de bienfaits et de services de tous genres rendus à la civilisation, aux arts, aux sciences, au genre humain tout entier, que les Papes descendraient d'un trône aussi légitime et aussi brillant.... et pour faire place à qui? à un excommunié, à une victime de la révolution, à un instrument des sociétés secrètes. Quelle petite figure ferait le roi du Piémont, quelle chétive apparence il aurait, sur ce grand trône qui après avoir porté les empereurs du grand empire romain, de l'empire du monde entier, a servi de piédestal pendant quinze siècles au chef de 200 millions de catholiques! Quelle honte pour ce trône et quelle chute pour Rome!

Bien des orages se sont déjà déchaînés contre le trône de St. Pierre; mais ces orages se sont toujours dissipés et le calme les a toujours suivis. Une tempête plus terrible que les autres semble aujourd'hui menacer le siége inébranlable de la vérité. Les secours humains se sont évanouis; la protection de la France semble s'être retirée; la catholique Autriche a été vaincue; la Pologne de Sobieski n'existe plus; l'Espagne lutte contre l'élément révolutionnaire; tous les anciens amis et tous les vieux défenseurs du trône pontifical, n'ont plus qu'à se défendre eux-mêmes; mais Dieu veut que cette tempête soit encore un triomphe pour la catholicité; il veut associer les catholiqnes du monde entier à cette grande victoire.

L'orateur vient ensuite à prouver que l'emprunt pontifical est un placement sûr. Il cite l'exemple des grands banquiers qui ont toujours prêté sans difficulté au St. Siége et il continue:

Nous ne devons pas nous croire plus sages et plus prudents que ces princes de la finance; nous ne devons pas exiger plus de garanties en plaçant quelques dollars là où ces hommes n'ont pas hésité à risquer des millions.

Mais j'entends formuler une objection. Si une révolution renversait le pouvoir temporel, et si le Pape, dépouillé de ses états, était réduit à s'enfuir en exil; devenu sujet de l'empereur d'Autriche, de la reine d'Espagne, ou de tout autre gouvernement catholique, comment pourrait-il payer une dette aussi considérable? Un roi, un gouvernement, quelque faible qu'il soit, a toujours des ressources que n'a pas un particulier; par conséquent le Pape, spolié de son royaume, pourrait-il faire honneur à une obligation de 60 millions? Oui, MM., il le pourrait.

En effet, quels que soient les efforts de la révolution, quel que soit le pouvoir du démon et des sociétés secrètes, il est certain, et comme catholiques, nous ne pouvons en douter, il est certain que l'Eglise catholique résistera jusqu'à la fin des temps aux portes de l'enfer, et qu'elle aura toujours à sa tête un successeur de St. Pierre, le Pape, le Vicaire de Jésus-Christ. Vous voulez supposer que pendant quelques années, le Pape sera privé de ses états; mettons les choses au pire: supposons le Pape dépouillé à jamais de son gouvernement et de son titre de roi. Eh! bien, n'est-il pas vrai qu'il sera toujours le Pape, qu'il restera toujours le chef de l'Eglise catholique, le pasteur de 220 millions de chrétiens? Et pensez-vous un instant que ces 220 millions de catholiques auront tellement perdu tout amour et tout respect pour leur père, qu'ils ne lui fourniraient pas les moyens de payer une dette d'honneur? Pensez-vous qu'ils donneraient aux impies, aux révolutionnaires, aux ennemis de tout ordre social, l'occasion de dire du vicaire de Jésus-Christ: "Il avait contracté une obligation et il a manqué à l'accomplissement de son obligation."

Le denier de St. Pierre, prenant un développement immense, dans tout l'univers, permettrait infailliblement au Pape d'exécuter une obligation basée sur la confiance des catholiques.

Le gouvernement pontifical, en fixant les obligations de l'emprunt romain à un chiffre relativement peu élevé, a évidemment voulu mettre cette grand œuvre à la portée de toutes les classes, des pauvres comme des riches, afin d'en faire une œuvre vraiment catholique, vraiment universelle. Si vous êtes riches, je vous dirai: "Songez que vous êtes, dans votre conscience, responsable de l'emploi de vos richesses." Aux pauvres, je dirai: "Songez à l'obole de la veuve. Votre légère offrande sera plus agréable au St. Siége que la grosse contribution du riche. Si vous n'avez pas les moyens de prendre une action entière de $66 dans le prêt romain, eh! bien, associez-vous avec un, deux, trois amis et apportez ainsi au St. Père le fruit de votre union et de votre charité." Quel est le jeune homme, le commis, l'artisan, l'ouvrier, qui en s'unissant à d'autres, ne pourra contribuer à l'œuvre de l'emprunt romain?

Vous mêmes, Mesdames, dont le cœur si tendre sait toujours trouver un trésor de bonté pour les malheureux, et dont l'âme généreuse sait sympathiser aves toutes les grandes causes, serait-il dit que vous vous tiendrez à l'écart du mouvement qui agite aujourd'hui l'univers catholique? Est-ce que, en diminuant un peu l'éclat de ces brillantes toilettes qui, du reste, vous conviennent si bien, vous ne pourriez apporter votre précieux concours à une œuvre si conforme à votre piété et si digne de la noblesse de vos sentiments? Je sais que ce n'est jamais en vain qu'on fait appel à votre générosité et à votre religion. Serai-je donc moins heureux que mes devanciers lorsque, moins favorisé qu'eux peut-être par ces expressions et ce langage qui savent enflammer votre imagination, je vous parle d'un sujet tout-à-fait digne d'une femme chrétienne et je vous présente des motifs du plus haut intérêt? Considérez le sujet et les motifs, Mesdames, et oubliez l'orateur, et je serai heureux.

En prenant part à cette opération, chaque catholique contribuera au secours que l'Eglise toute entière veut donner à Rome; il prouvera la force du sentiment chrétien et social, il apportera une pierre au rétablissement de la paix européenne, et ajoutera une force à toutes celles qui luttent contre la Révolution et qui finiront par la dompter.

Quel bonheur ne sera-ce pas pour nous de pouvoir nous rendre ce témoignage que nous avons contribué à ce grand succès; et que l'Eglise, le Pape, le monde, nous doivent, à chacun de nous, cette paix, ce triomphe de la foi sur la matière, du catholicisme sur la révolution! Quel bel héritage à laisser à vos enfants, Messieurs, que des titres sur le trésor du St. Siége, et quel noble exemple de charité et d'esprit chrétien pour votre

postérité ! Il ne dépend que de vous d'orner votre nom d'une gloire aussi pure (Applaudissements.)

Après M. de Bellefeuille, le R. P. Merrick exposa en anglais le but de l'assemblée et ajouta quelques chaleureuses exhortations en faveur de la souscription à l'emprunt pontifical.

M. C. S. Cherrier retraça les principaux traits de la vie de l'immortel Pie IX. Il le montra plus courageux que toutes les puissances à protester contre l'asservissement de la Pologne, en même temps qu'il détermine de nouveau les immuables bases sur lesquelles doivent reposer les sociétés humaines. M. Cherrier termina son discours en lisant la motion suivante :

Proposé par M. Henry Starnes, secondé par M. C. S. Cherrier, et résolu—" Que les catholiques du diocèse de Montréal, sensibles aux malheurs du St. Père, croient qu'il est de leur devoir de venir à son secours en souscrivant à l'emprunt pontifical."

M. Ramsay, élève en théologie, qui a étudié deux ans à Rome, où Mgr. Bourget lui conféra, l'an dernier, le sous-diaconat, fit en anglais quelques observations bien senties sur la sûreté qu'offre l'emprunt romain et les excellentes conditions qu'il donne aux porteurs de billets.

Mgr. de Montréal prit ensuite la parole au milieu d'une triple salve d'applaudissements. Il dit :

Il est déjà très-tard, Monseigneur, Mesdames et Messieurs, et je ne veux point vous retenir plus longtemps. Vous avez entendu des discours éloquents et une musique ravissante. Vous connaissez tous le but de la réunion et je n'ai plus qu'un mot à dire.

Nous avons à Montréal une noble réputation à soutenir. Notre nom est gravé sur les colonnes de la basilique de St. Pierre. Notre générosité est devenue célèbre et notre nom est bien connu dans la trésorerie pontificale. Depuis quatre ans nous payons le Denier de St. Pierre et voilà huit mille louis que la ville et le diocèse de Montréal déposent aux pieds du Souverain Pontife. L'univers catholique porte en ce moment ses yeux sur nous, je compte sur votre bon cœur pour soutenir cette réputation.

Nous sommes, il est vrai, dans des temps mauvais, je le sais et on vient de le dire avec raison. Mais j'ai remarqué que c'est dans les temps mauvais que nous avons fait les plus belles œuvres. Comment ont été construits le superbe édifice qui nous abrite et le collège qui l'environne ? Dans les temps mauvais on sait s'imposer des sacrifices et alors on est riche pour la charité. Il y a dans ce moment une grande misère à soulager, une noble infortune à secourir ; j'ai pu sonder la profondeur de cette misère : j'ai entendu ceux qui gouvernent au nom du Saint Père dire : " Nous n'avons plus rien à attendre des princes de la terre." Chassons ces pénibles douleurs, payons encore une fois notre tribut au père commun des fidèles.

L'emprunt se ferme samedi, comme vous savez, Hâtons-nous donc de souscrire afin que nous puissions nous montrer avec honneur auprès des autres pays catholiques.

Je vous remercie, messieurs, de l'attention que vous avez prêtée aux éloquents discours prononcés ce soir et de l'affection que vous témoignez au souverain pontife. Merci, éloquents orateurs. qui avez bien voulu répondre à mon invitation. Merci, musiciens et chantres, qui avez su mêler à l'éloquence vos accords harmonieux.

Mgr. ayant terminé par quelques remarques sur la fête du Rév. Recteur du collége Ste. Marie qui tombait le lendemain, les élèves chantèrent *Dieu sauve la reine* et la réunion se dispersa vers 10½ heures P. M.

Minerve.

Union de prières.

Nous avons assisté, dimanche 23, à une des plus belles des plus touchantes cérémonies que puisse donner la Religion catholique, si bien faite pour parler à l'esprit et au cœur et à laquelle on est heureux d'appartenir.

Nous voulons parler de l'assemblée générale de l'Union de Prières qui a eu lieu à l'Eglise paroissiale ; rarement on a vu autant de monde à une pareille assemblée. On porte à quatre ou cinq mille le nombre des personnes qui y ont assisté. On peut s'estimer heureux d'appartenir à une pareille société, et ses membres doivent aimer leur œuvre. La Basilique était brillamment illuminée.

M. le Directeur de l'œuvre a communiqué des détails des plus importants en faveur de l'association, et M. l'abbé Martineau a fait un discours sur un sujet approprié à la circonstance, où il a su développer les talents les plus remarquables.

Il a parlé longuement sur le nécessité de la prière, sur la manière de la faire, la persévérance qu'il faut y apporter ; il a dit que sous le rapport de la grâce on est toujours sûr d'être exaucé, que si Dieu refuse quelquefois, c'est parce qu'on lui demande des choses qui pourraient devenir nuisibles, par exemple la santé à un malade qui ferait renaître chez lui des passions qui compromettraient son salut, la fortune à des personnes qui en feraient un mauvais usage.

Dieu, a-t-il dit, a accordé bien des faveurs temporelles à l'homme qui vient de finir le télégraphe atlantique, qui met le nouveau et l'ancien monde en communication en quelques heures. Mais depuis deux mois, des pluies incessantes détruisent les récoltes, et l'homme est impuissant à les arrêter ; s'il pouvait y parvenir, ce ne serait que par la prières etc, etc.

Minerve.

Changements Ecclésiastiques du Diocèse de St. Hyacinthe, pour l'année 1866.

M. E. Durocher, ancien curé de Belœil, à la cure de St. Athanase.

M. Alf. Desnoyers, de la cure de St. Barnabé, à celle de St. Pie.

M. O. Monet, de la cure de St. Grégoire, à celle de St. Barnabé.

M. P. Hévey, de la cure de St. Jean-Baptiste, à celle de St. Grégoire.

M. I. Soly, de la cure de St. Hilaire, à celle de St. Jean-Baptiste.

M. C. Boucher, de la cure de St. Liboire, à celle de St. Hilaire.

M. J. Gaboury, de la cure de Ste. Cécile, à celle de St. Paul.

M. J. S. Taupier, de la cure de St. Paul, à celle de Ste. Cécile de Milton.

M. J. Quinn, du vicariat de St. Pie, cure de St. André de Sutton.

M. C. Poulin, du vicariat de la Cathédrale, à la cure de St. Dominique.

M. P. U. Brunelle, du vicariat de St. Hugues, à la cure de St. Liboire.

M. I. Desnoyers, assistant, à St. Pie.

M. P. O. Allaire, assistant, à St. Athanase.

M. J. B. Duhamel, du vicariat de St. Antoine, au vicariat de St. Mathias.

M. F. X. Poulin, du vicariat de St. Mathias, à celui de St. Antoine.

M. O. Guy, du vicariat de N.-D de St. Hyacinthe, à celui de Ste. Marie.

M. V. Gatineau, du vicariat de St. Jude, à celui de N.-D. de St. Hyacinthe.

M. E. Letourneau, du vicariat de Farnham, à celui de St. Jude.

M. Az. Desnoyers, du vicariat de Compton, à celui de St. Hugues.

M. F. X. Bouvier, du vicariat de Ste. Marie, à celui de St. Marcel.

M. J. Jodoin, du vicariat de St. Denis, à celui de St. Damase.

M. C. P. Gaboury, vicaire à St. Denis.

M. J. A. Gravel, vicaire à Compton.

M. F. Audet, vicaire à St. Alexandre.

Le vénérable doyen du clergé du diocèse, le Rév. Messire Joseph Crevier, curé de St. Pie, qui a complété ses 50 années de ministère le 21 septembre, s'est démis de sa cure, et se retire chez son frère, M. le G.-V. Crevier, curé de Ste. Marie de Monnoir.—*Courrier de St. Hyacinthe.*

Ordinations.

Monseigneur Cooke a fait, la semaine dernière, aux Quatre-Temps, les ordinations suivantes dans la chapelle du Séminaire de Nicolet:

VENDREDI.

Tonsurés :—MM. Hilaire Thibodeau, Amable Elie Raiche, Denis Gérin-Lajoie, Pierre Amable Lebrun et Joseph Norbert Duguay.

SAMEDI.

Minoré :—M. George Vaillancourt.

Sous-Diacres :—MM. David Ovide Sicard de Carufel, Venant Charest, Henry Etienne Alexandre et Pierre Champagne.

DIMANCHE.

Diacres :—MM. Ovide Sicard de Carufel, Venant Charest et Pierre Champagne.

Prêtres :—MM. Agapit Legris, Edmond Buisson et Alexis Delphos.

—Dimanche matin, à la Cathédrale de Notre-Dame de Québec, au milieu des cérémonies ordinaires et en présence d'une grande assemblée de fidèles, Sa Grandeur Monseigneur l'Evêque de Tloa a conféré l'Ordre Sacré de la Prêtrise aux Messieurs suivants: MM. Cyrias Bérubé, Pierre Savoie, Bernard Bernier et Wilbrod Couture; et l'Ordre Sacré du Diaconat à MM. Hubert Kérouac et Prudent Cazeau.

—Vendredi dernier sont arrivés à Québec, l'Archevêque F. N. Blanchet, d'Orégon City, l'Evêque A. M. Blanchet, de Nesqualy, et l'Evêque M. Demers, de Vancouver. Ils sont demeurés en cette ville samedi et hier. Ils doivent se rendre à Baltimore, pour assister au Concile national des Etats-Unis, qui s'ouvrira là le premier dimanche d'octobre prochain.—*Courrier du C.*

Nouvelle édition des Conciles.

L'Imprimerie de la Sacrée-Propagande, à Rome, va publier une édition des Conciles à un prix très-réduit. C'est une nouvelle grâce du Pape qui cache peut-être la prévison d'un grand événement dans l'Eglise. Peut-être est-il utile que les hommes d'études ecclésiastiques aient les moyens de se mettre plus facilement au courant de cette importante question des Conciles. Toujours est-il que, outre le bon marché, l'édition en 54 volumes présentera des garanties qu'aucune autre édition ne saurait avoir. Le Saint-Père a nommé *ad hoc* une commission présidée par l'illustre cardinal Pitra, et cette commission a choisi pour secrétaire et reviseur des actes des Conciles le savant barnabite P. Vercellone. Une telle autorité assure le succès d'une œuvre.

Anniversaire de la mort de Lamoricière.

Résumé du discours prononcé à Prouzel par Mgr. Boudinet, à la suite de la messe célébrée le jour anniversaire de la mort du général de La Morcière.

Nous nous empressons de communi quer à nos lecteurs et d'offrir ainsi un nouvel hommage à la mémoire de l'illustre défenseur du St.-Siége.

Monseigneur, en commençant, faisant allusion aux longs jours de deuil que vient de traverser la ville d'Amiens si cruellement traitée par le choléra, " D'où vient, a-t-il dit, qu'en présence de ces tentures funèbres, mon âme ne ressente pas cette tristesse tant de fois éprouvée depuis deux mois? Pour tous, ce sont encore les livrées de la mort. Elles frappent mes yeux, mais n'affligent pas mon cœur. Nos prières ne serviront plus à celui pour lequel elles sont faites.

Comment, en effet, douter qu'après une telle vie, une telle mort et toutes ces prières adressées pour le salut de cette âme, comment douter de son bonheur présent? L'Eglise n'est pas ingrate, elle devait beaucoup à La Moricière; il lui a donné plus que sa vie, il lui a sacrifié ce qu'un guerrier estime de plus précieux, une gloire militaire pure et sans tache!

Mais l'Eglise a noblement reconnu de si généreux sacrifices, non par des prières commandées, comme peuvent les obtenir les souverains du monde, mais par les vœux spontanés de tous ses enfants, mais par les supplications de la catholicité tout entière....

Non, il ne peut y avoir place pour la tristesse......

Que je voudrais faire pénétrer ces sentiments dans les cœurs que je voyais tout à l'heure encore si profondément affligés! St. Paul a dit que nous ne devons pas pleurer nos morts comme ceux qui n'ont pas d'espérance! Les familles se retrouvent au ciel.

Quand le général aura paru sur le seuil, sa première joie aura été d'y retrouver ce fils unique enlevé si tôt a son amour.

Ce qui s'est passé dans cette étreinte du père et do l'enfant, la pauvre mère seule est digne de le comprendre."

Monseigneur, s'adressant plus spécialement à Mme. de La Moricière, s'est servi des paroles de Fénélon.

"Ma fille, disait ce saint prélat, et pourquoi ne me servirais-je pas de cette expression, qui rend si fidèlement les sentiments paternels de mon cœur? ma fille, Dieu n'est-il pas le lien des âmes?.... Vous êtes en lui par sa grâce et par son amour. Vous êtes bien près encore de l'âme du cher absent, vous pouvez lui parler, il vous répondra.

"Et vous, habitants de Prouzel, que vous dirais-je? Vous devez être fiers de lui; il a illustré votre village!... Si longtemps, si loin que l'on écrira l'histoire, on dira que le général de La Moricière vivait parmi vous, qu'il est mort dans cette chambre du château de Prouzel. C'est là qu'il a livré son combat. *Agonia* vient d'un mot grec qui signifie combat; et n'est-elle pas mille fois plus terrible que toutes les luttes humaines, cette bataille suprême que le chrétien livre aux portes de la mort? Il a vaincu là aussi comme aux champs d'Afrique, le noble genéral! il est entré dans l'éternité les armes à la main, serrant la croix contre sa poitrine!....

"Se pourrait-il, chers habitants de Prouzel, que la foi sommeillât parmi vous? Après les exemples qu'il vous a laissés, pourriez-vous ne pas croire que la foi du général n'était pas aveugle?

"Il voulait aller au fond des choses, comme il avait aimé d'enfoncer les bataillons.

"Ah! quand les plus sensibles épreuves et les vertus de son admirable compagne lui firent sentir le don céleste de la foi, avec quelle généreuse ardeur se mit-il à la poursuivre!

"Ah! vous qui l'avez si puissamment aidé à la retrouver tout entière, dites, ne fût-ce pas le plus beau jour de votre vie, celui où il s'agenouilla à vos côtés pour recevoir, plein de foi et de ferveur, le Dieu pour lequel il devait vivre désormais?

"Vous souvenez-vous, chers habitants de Prouzel, de cette dernière adoration qu'il a passée avec vous: le premier à l'église et le dernier à la quitter?

"Pour moi, je veux mettre mes genoux là où il a mis les siens; et je demanderai à votre curé de me montrer la place où s'agenouillait ici ce grand chrétien!

"Imitez-le dans sa vie, imitez-le dans sa mort. Elle fut subite, cette mort, mais elle ne fut pas imprévue! et pour le chrétien qui est prêt, une fin rapide est souvent plutôt une grâce qu'un châtiment.

"Dieu soit béni! m'a dit sa noble compagne, lorsque je lui appris les détails de cette mort si belle. Dieu soit béni! Il n'a eu le temps de penser ni à moi ni à ses filles, il n'a pensé qu'à Dieu!

"On cite des paroles illustres de femmes célèbres: mes frères, je n'en connais pas de plus sublimes que celles-là.

Et vous, chers enfants de l'école de Prouzel, vous occupiez tout particulièment son cœur. Cette œuvre, je dirai presque *notre œuvre*, car il avait bien voulu nous y associer, cette œuvre de l'école fut une des ardentes préoccupations de sa vie, Ah! c'est que personne mieux que lui ne savait le prix d'une femme chrétienne et la douce et puissante influence qu'elle exerce dans la famille; aussi voulait-il que les femmes de Prouzel devinssent de vraies chrétiennes, et pour cela il savait que le seul moyen était d'entourer les jeunes filles des soins pieux des Sœurs et de les former à l'école solide de la Religion.

"Et vous enfin, Messieurs, qui fûtes ses amis, et que la Providence a placés dans des positions qui font l'exemple des autres, imitez son dévouement à l'Eglise, et soyez, comme lui, des champions fidèles de la foi catholique. *Imitamini fidem.* Il n'a pas rougi de Jésus-Christ, puisqu'il a mis la gloire de le servir au dessus de tous les intérêts de la gloire hnmaine. Il était prêt à tout lui sacrifier. Prenez donc modèle sur ce généreux courage; soyez à Dieu comme lui, tout entiers, et vous le retrouverez dans le ciel, où il vous attend."

Les larmes coulaient de tous les yeux quand Monseigneur descendit de la chaire. Après avoir prononcé lui-même les paroles de l'absoute, on le vit s'avancer vers le banc de la famille pour s'agenouiller pieusement un instant à la place de l'illustre mort. En passant à côté de Mme de La Moricière et de ses filles, Monseigneur les bénit avec effusion.

Les Jeunes Converties.

(Suite.)

II.

Nous sommes arrivés à la période de la vie de Debbie, où elle trouva tant et de si grands combats à soutenir, et dont, après dix-huit mois de luttes, elle sortit enfin triomphante; il lui fallut ce temps pour que, convaincue, gagnée, elle confessât publiquement celui qu'elle avait reconnue dans le fond de son cœur comme son Seigneur et son Maître, et pour qu'elle pût surmonter toutes les épreuves qui peuvent ébranler l'esprit et le cœur d'une jeune fille. On ne lui épargna rien: les raisonnements spécieux de l'erreur, les instances pressantes de ses meilleures amies, le désespoir d'un père au cœur si noble, la douleur d'une bonne et admirable mère, les railleries d'une foule aveuglée, le commérage d'une petite ville, bien plus les calomnies les plus noires et les plus odieuses, les mépris les plus poignants, tout vint se réunir pour circonvenir cette âme jeune, délicate et impressionnable, si sensible à l'éloignement et à la désaffection, attachant tant de prix à l'estime et à l'approbation des amis de sa famille; et c'est au milieu de toutes ces épreuves que Debbie conserva, d'une part, le sentiment de reconnaissance pour tout le bien que le séjour du couvent avait fait à son âme, et de l'autre, la conviction inaltérable que la vérité une fois entrevue y avait établie.

Mais que de combats il lui fallut livrer, et combien d'obsessions différentes il lui fallut supporter. Lorsque Debbie revint à Fairfield, la naïve et candide jeune fille exprima ses sentiments d'admiration et ses propensions religieuses avec tant de vivacité, que ses parents s'alarmèrent: ils lui refusèrent de retourner au couvent et même lui défendirent d'entretenir aucune correspondance avec ses amies et ses maîtresses bien-aimées.

Il fallut céder, mais son âme était trop délicate pour perdre aucun souvenir, et sa raison trop ferme pour laisser aucune de ses convictions; aussi dès que sa mère lui eût accordé la permission d'écrire au moins quelques mots, voici comment elle s'exprimait à l'une de ses chères maîtresses:

"Fairfield, 18 sept. 1853.—.....Vous pensez que je vous ai oubliée. Non! il m'est impossible d'oublier ceux que j'aime, et aussi longtemps que je penserai à mes

amies et à mes parents, aussi longtemps je me souviendrai de ma tante St. * * *; on m'accuse d'avoir un cœur froid qui manque de reconnaissance; mais ceux qui parlent ainsi se trompent sur mon caractère et mes dispositions; car, loin que je sois indifférente ou ingrate, je n'oublie jamais un bon service, et je regrette d'ajouter qu'il n'est pas dans ma nature d'oublier une injure; je puis *pardonner*, mais il est difficile d'*oublier*.

" 23 décembre 1853.

" J'ai étudié avec soin et avec un esprit libre de tout préjugé, profitant de toutes les circonstances favorables pour le faire, les catéchismes, les annales et les écrits de l'Eglise de Jésus-Christ,—vous me comprenez, je veux dire de l'Eglise catholique—et comme je vous l'ai répété souvent, très-souvent, j'ai trouvé beaucoup à admirer. Mes impressions sous ce rapport sont les mêmes. Je suis rentrée dans ma famille avec des convictions bien différentes de ce qu'elles étaient avant que j'allasse au couvent, et mes parents découvrirent bientôt la chose. Je ne souffrirai jamais que personne déblatère contre le clergé et les ordres religieux de l'Eglise catholique, *je ne puis endurer cela*, enfin j'ai refusé d'entendre parler sur ce sujet à moins qu'on ne m'adressât ces questions d'une manière polie et respectueuse.

" Je défendrai les religieuses en quelque lieu que je me trouverai, et si l'on infère de là que je suis devenue catholique, peu m'importe."

On voit comme Debbie était fidèle à ses convictions, mais elle eut de rudes attaques à soutenir, au point que certaines personnes de sa famille craignirent qu'on n'allât trop loin, et que par une telle persécution, on arrivat précisément au résultat que l'on craignait tant.

Outre les attaques, Debbie avait bien des peines à subir; ses anciennes amies s'éloignaient d'elle, ou la traitaient comme une personne dont le jugement avait été faussé et perverti. Elle supportait tout avec patience, se consolant par le témoignage que lui rendait sa conscience, et aussi par les doux souvenirs qu'elle conservait de son cher couvent. Voici un échantillon de ses impressions dans l'une des plus belles lettres qu'elle ait écrites et qui montre la tendresse de son cœur et le charme de son imagination :

" Fairfield, dimanche soir, 28 mai 1854.... La nuit est magnifique, calme, sereine comme une soirée d'été. Une pluie rafraîchissante semble avoir ajouté de nouveaux charmes à la nature; on ne ressent qu'une brise légère comme si les anges circulaient autour de nous, agitant l'air doucement par le mouvement de leurs ailes. J'entends au loin le murmure d'un ruisseau et des voix d'enfants qui se livrent au jeu. C'est véritablement une heure que j'aime. Plus *loin, bien loin*, il me semble entendre le son expirant des cloches d'un couvent, invitant les élèves au repos; et, donnant libre cours à mon imagination, je me représente une scène bien chère à mon cœur, une multitude de jeunes filles montant les degrés qui conduisent à une chapelle d'une apparence modeste, mais dont l'enceinte est sacrée. Elles entrent, et toutes s'agenouillent et inclinent la tête; ici tout orgueil, toute jalousie, toute envie, toute haîne disparaissent... Le sanctuaire est éclairé par la pâle lumière d'une lampe, répandant ses rayons sur les murs sacrés et rappelant à toute âme présente la lumière brillante de la foi qui doit régner dans nos cœurs. De ferventes prières, animées de la foi la plus vive, s'élèvent de tous ces jeunes cœurs jusqu'au trône du Très-Haut. Et l'hymme délicieuse du soir à l'honneur de la sainte Mère de Jésus-Christ, répétée au milieu de ce religieux silence, est accompagnée des plus ferventes prières pour obtenir son intercession. Et les pas lents, mesurés de ces enfants, en quittant ce lieu de la prière, marquent tout le respect qu'ils ont pour ce sanctuaire. Oui, ma chère Sœur, je laisse souvent mon esprit se reposer sur ce tableau que j'aime tant à me représenter. *Pouvez-vous croire* qu'il me soit possible de l'oublier? Ce souvenir est dans ma mémoire pour ne jamais s'effacer et je me reporte vers ces jours, comme ayant été les plus heureux de ma vie."

Cette lettre que nous venons de citer est une des plus remarquables que nous ayons rencontrées dans la collection que nous avons sous les yeux; on y retrouve toute la pureté d'impression qui remplissait cette âme d'élite, et en même temps cette supériorité d'esprit et cette élévation qui distinguaient Debbie; elle disait ainsi, au courant de la plume, les choses les plus charmantes et elle les exprimait d'un style ferme, inspiré et tout irréprochable. Il est à regretter que l'on ait perdu un grand nombre de lettres, où se trouvaient d'aussi beaux épanchements de ce cœur si noble et si élevé.

Un autre point encore où elle excelle, c'est lorsqu'elle nous donne, en quelques mots, le tableau de ces préventions et l'ignorance dont elle avait tant à souffrir, mais qu'elle sait si bien relever et caractériser par des portraits qui semblent tout à fait pris sur nature. On voit comme, après tant d'explications, et malgré la publicité que la vérité a donné de tout ce qu'elle est, les protestants méconnaissent l'Eglise catholique, ses doctrines, ses croyances et comme ils jugent ceux qui les admettent.

On conçoit difficilement de pareilles préventions, et des préjugés aussi bizarres; voici quelques curieux échantillons de la charité, et des lumières des dissidents:

" Fairfield, 25 juin 1854.

" Aujourd'hui je suis allée à l'église presbytérienne, et quand j'eus entendu la moitié du sermon, voilà qu'il fallut *décocher une flèche* contre le papisme. Le prédicateur dit que ce n'était que le paganisme sous un autre nom, que les catholiques n'avaient pas la *lumière d'en-haut*, la lumière de la *Révélation;* que les chefs de cette Eglise étaient les hommes le plus *licencieux* de la terre; et enfin, que sur la figure de l'Eglise étaient empreintes ces paroles (que St. Jean applique à la Rome *payenne*)—je ne les répéterai pas; lisez-les vous-même, ma tante, au ch. 17e, verset 5e de l'Apocalypse.

" Fairfield, 17 décembre 1854.

" Il y a quelque temps une dame, épouse d'un ministre presbytérien, vint nous faire visite. Dans le cours de la conversation, elle amena sur le tapis 'l'Eglise de Rome,' et elle s'exprima ainsi : 'Eh bien ! je pense que, s'il y a dans l'autre monde un *abîme sans fond, les prêtres catholiques y seront jetés !*'—'Madame, lui dis-je, il ne *vous* appartient pas de juger où ils devront aller. De là suivit une conversation dans laquelle elle dit que les catholiques croyaient leurs *prêtres infaillibles;* que pour *de l'argent*, ils pouvaient se faire pardonner leurs péchés par un prêtre; que l'Eglise catholique avait *supprimé le second commandement de Dieu*,

et que, dans cette Eglise, on adorait les images ! ! qu'on y rendait *plus d'honneurs* à la Sainte Vierge qu'à Dieu ! ! ! D'un autre côté, elle considérait "la Mère de Jésus-Christ comme une bien bonne femme, mais comme n'étant supérieure en rien à aucune autre chrétienne !" Ce sont là ses propres expressions, *et je ne pus pas la convaincre que les catholiques ne croyaient aucune de ses assertions !* Elle *était mieux renseignée que moi*, bien entendue! Je lui demandai si elle avait jamais lu quelques livres catholiques. 'Non, et elle prétendait bien n'en jamais lire !' (Après cette admission de sa part, je n'ai pas besoin de vous dire que je la jugeai *parfaitement compétente* à me donner des *renseignements certains* sur cette question.) Entre autres choses, elle dit que les couvents étaient des *lieux affreux* et les *religieuses des êtres redoutables !* Je vous ai rapporté ceci comme un exemple de mes *causeries* de tous les jours.

" Fairfield, — mars 1855.

" Dimanche dernier, j'ai entendu un sermon très-violent contre les '*Papistes*,' comme ils nous appellent. Il se résumait purement en ceci, savoir, que l'Eglise catholique enseignait le *salut* par *les œuvres* et *non* par *la foi.* Je *souris* en voyant tant d'ignorance, sans plus m'occuper de ce que j'avais entendu."

Toutes ces exagérations produisaient sur Debbie l'effet auquel on pouvait s'attendre, c'est-à-dire qu'elles fortifiaient de plus en plus ses convictions. Voici comment elle s'exprimait à sa chère maîtresse à la suite de l'une de ces prédications :

" Fairfield, — mars 1855.

" Permettez, mon amie, que je vous parle clairement, — je veux être *pleinement* comprise—je suis catholique, *ferme* et *inébranlable.* Je crois que l'Eglise catholique est la *seule véritable Eglise*, et la seule à laquelle j'appartiendrai jamais. Vous me demandez ce que 'je me propose de faire.' Je suis assaillie de toute part. En vérité, je n'ai pas un moment de repos, en quelqu'endroit que je me trouve. Mes parents sont ennemis irréconciliables des catholiques... Mais que le Ciel me vienne en aide, je serai *ferme*... En quittant cette école, je serai plus catholique que jamais..."

Après ces luttes et ces contradictions, Debbie prit sa résolution, et avant de la manifester, tout ce qu'elle vit et entendit ne put que la fortifier et l'affermir. Elle n'était pas semblable à ces âmes qui voient la lumière, mais qui la craignent, s'éloignent de ces atteintes et ferment les yeux à ses rayons, comme N. S. nous en avertit en son St. Evangile. Elle ne fut pas non plus comme ces cœurs faibles qui, bien convaincus, redoutent de mettre jamais leurs actions en harmonie avec leurs persuasions intimes; s'il en est ainsi pour un certain nombre parmi les catholiques, il ne faut pas s'étonner qu'il puisse s'en rencontrer parmi les protestants.

Rien n'est plus admirable que de contempler l'héroïsme et la fermeté de cette jeune fille, et avec quel courage elle proclamait sa foi, au moment même où elle était soumise aux épreuves et aux contradictions les plus délicates. Ses amies l'abandonnaient et la calomniaient avec une ardeur et un ensemble unanimes. Les bonnes âmes du voisinage la représentaient partout, tantôt comme démoralisée et pervertie, tantôt comme arrivée à la folie la plus caractérisée ; mais rien ne pouvait affaiblir sa résolution, et au milieu de ces épreuves ce qui lui faisait le plus de peine, c'était la douleur de ses bons parents qu'elle chérissait, et dont elle plaignait les préventions sans accuser la tendresse de leurs cœurs qu'elle connaissait si bien ; voilà ce que nous trouvons encore dans une de ses lettres :

" — mars 1855.

" Mes desseins sont traversés autant que jamais. L'opposition que j'éprouve de la part de mon père est la plus sensible de toutes. Il m'adore, tout le monde me dit qu'il m'aime plus qu'aucun autre de ses enfants... mais bien que je soye affligée jusqu'à la mort d'entendre parler contre l'église et contre moi, n'importe, *il faut que je croie ce que Dieu m'a fait connaître.* C'est une montagne escarpée que j'essaie de gravir, mais j'espère ne pas faillir avant d'en avoir atteint le sommet. Parfois il me semble être soutenue par un bras puissant ; alors j'éprouve une force nouvelle dans ma fatigue et je crois voir une main me montrer la croix et me presser d'avancer. Souvent aussi il me semble entendre une voix suave me souffler à l'oreille ces paroles : *Mon enfant, je prie pour vous* ! et je répète : Mère tendre, priez pour votre faible enfant qui se confie en vous. "

Elle exprime encore les mêmes sentimens dans le mois suivant, avec un charme et une délicatesse pour celle à qui elle s'adresse, qui peint bien celle qui écrit. Il est rare de trouver des caractères à la fois si forts, si inébranlables et en même temps si aimables et si charmants.

" Fairfield, — Avril 1855.

" Tous les miens sont contre moi, et *Dieu seul* est *mon refuge !* Mais quoi, ma tante, relisez donc cette dernière phrase ! *Je n'avais pas l'intention* de l'écrire *tout-à-fait* ainsi. Il devrait *me suffire* d'avoir pour mon refuge un ami bienfaisant au Ciel. Vous me comprenez, n'est-ce pas ? Je sais qu'en devenant catholique je perds l'amitié d'un grand nombre de personnes qui m'étaient très-attachées. Mais peu m'importe : *je gagne plus que je ne perds.* Je me sens parfois profondément attristée par la pensée que mes parents s'opposent à mes vœux légitimes. Ils tiennent à me faire lire tous les ouvrages protestants que l'on peut se procurer : j'ai lu tout ce que j'ai pu trouver en fait de raisonnement qui combat le Catholicisme ; mais mon *cœur* est tout autant *là* qu'il ne l'a jamais été ; *il ne saurait être ailleurs.* Je suis catholique, il faut que je soye catholique !"

Mais le moment s'approchait où Debbie allait être récompensée de tous ses efforts, et où ses parents la laisseraient complètement libre de suivre le vœu de son cœur, et en attendant Dieu lui accordait des grâces qui l'affermissaient et la remplissaient des plus douces consolations.

Après ses parents, elle n'aimait rien plus au monde que ses charmantes sœurs, Helen, Anna, Laura et Charlotte, et elle voyait que les deux ainées, capables, par leur âge, de comprendre tout ce qui se passait dans son âme, non-seulement lui restaient dévouées et affectionnées, malgré tout ce qui avait pu être dit contre elle, mais de plus, partageaient de jour en jour ses affections et ses sentiments.

Quelle consolation ce fut alors pour le cœur de Debbie ! elle n'avait donc pas combattu pour elle seule, mais pour les jeunes âmes si aimantes, qui, elles aussi, ouvraient les yeux à la vérité, et avaient tant besoin d'un guide et d'un exemple pour les diriger et les sou-

la raison et quelles vérités elle peut découvrir ? Deux moyens lui sont donnés, l'observation intérieure et les enseignements de l'histoire et de l'expérience. Que se repliant sur lui-même, il s'interroge avec soin, avec patience sur sa force intellective, sur l'objet de son savoir, du savoir qu'il tient de lui seul ; infailliblement, il devra conclure que sa raison est peu clairvoyante sur ce qui l'intéresse le plus, et que sa lumière n'est pas seulement faible, mais encore incertaine et vacillante.

Qu'est-ce qui nous touche de plus près que les questions d'origine, de nature et de fin ? Qu'enseigne sur ce triple objet la raison individuelle ?— D'abord elle n'enseignerait rien, si elle n'avait rien appris ; ensuite, malgré ce qu'elle tient du dehors, son enseignement est très-borné et souvent fort incertain. Parfois, il est vrai, la raison affirme avec pleine sécurité. Mais viennent soudain s'offrir à ses yeux des points de vue nouveaux, apparaissent tout-à-coup de redoutables contradictions, la raison craintive, parce qu'elle est faible, sent une partie de sa confiance l'abandonner. Au dehors, peut-être fera-t-elle encore bonne contenance ; mais au fond, elle est inquiète et troublée. Je lui demande d'où je viens et où je vais ; ce que je suis, ce que sont les êtres qui m'entourent ; quelle sorte de rapports je soutiens avec eux ; si ce monde visible est le seul monde réel, et comment enfin on peut l'expliquer. Sur ce vaste ensemble, après de longs et pénibles efforts, la raison projète quelques lueurs qui me découvrent, il est vrai, certaines choses intéressantes, mais souvent des circonstances fâcheuses viennent affaiblir la lumière et même la dérobent tout-à-fait.

Voilà ce que m'apprend l'observation intérieure sur la puissance de l'être intelligent que je suis.

Or ce résultat est pleinement confirmé par les leçons de l'expérience générale.

L'histoire m'apprend qu'il n'est point d'erreurs monstrueuses que plusieurs raisons individuelles n'aient proposées comme d'incontestables vérités. Nous l'avons vu dans une rapide mais fidèle esquisse du mouvement intellectuel produit et dirigé par l'invidualisme. Encore faut-il remarquer que nous nous sommes placés en ce lieu à un point de vue très-étroit. Nous avons laissé dans l'ombre les innombrables multitudes de superstitions et d'erreurs populaires qu'enfanta de tout temps l'esprit particulier. Le spectacle de cet immense cahos est le plus haut témoignage qui se puisse imaginer de la faiblesse du sens privé, de ses incertitudes, de ses variations incessantes et de ses éternelles contradictions. Quelle est donc la puissance de la raison individuelle dans la recherche du vrai, c'est-à-dire quelle n'est pas son impuissance ! Toutefois n'attribuons point à la seule faiblesse visuelle de la raison l'amas énorme d'erreurs qu'elle a produit. Il faut reconnaître non-seulement que la raison n'est pas clairvoyante, mais encore qu'elle se laisse facilement corrompre ou prévenir, qu'elle manque de fermeté et de droiture. Oui, la raison a l'œil faible et d'une courte portée : mais en outre, elle est précipitée dans ses jugements, téméraire, orgueilleuse. Elle embrasse d'abord le parti de toute violente et injuste passion qui l'appelle au secours. Pour la soutenir, on la voit épuiser toutes les ressources du sophisme, et parfois elle en propose de si grossiers, que sa mauvaise foi est flagrante. Quoi ! et c'est un pareil monarque que l'on veut choisir ! C'est lui que l'on déclare absolu, irresponsable, dictateur à toujours ! Y a-t-on songé ? A-t-on prévu les conséquences d'un pareil choix ! Voudrait-on en agir de même dans l'ordre matériel, bien inférieur cependant à l'ordre intelligible ? Quels avantages peut-on se promettre du gouvernement de ce despote ignorant et passionné ? Que de maux ne peut-il pas produire ?

Philosophe orgueilleux et téméraire, vous avez dit : la raison de chacun est souveraine ! Prenez garde ! Vous dites plus, beaucoup plus que vous ne voulez dire. Vous voulez dire : ma raison, à moi, est souveraine et indépendante. C'est ce qu'attestent et votre impérieux dogmatisme, et l'irritation soudaine et violente qu'excite en vous la contradiction. Non, vous écririez-vous en colère, non, il n'en va pas de la sorte. Egalitaire, je suis l'ennemi juré du privilége. Ce que je réclame pour moi, je le réclame pour tous, et ma devise franche et sincère fut et sera toujours : *La raison de chacun est souveraine, indépendante, irresponsable.* Eh ! bien, soit, je crois à votre parole. Calculons maintenant les conséquences. La raison de chacun est souveraine, indépendante, irresponsable. Donc, tout individu humain, qui a le libre usage de ses facultés rationnelles, est le suprême régulateur de ses croyances, de ses opinions diverses. Or, les philosophes ne sont pas les seuls êtres de notre espèce qui jouissent de la raison. L'universalité morale du genre humain est pareillement éclairée de sa lumière. Hommes et femmes, riches et pauvres, puissants et faibles, savans et ignorants, tous ont reçu du ciel le don précieux de la raison que vous déclarez souveraine, indépendante, irresponsable. Ainsi à chacun plein pouvoir, pouvoir absolu relativement à ses croyances. Mais ceci va loin, très loin, incommenmensurablement loin. Quoi ! donc, et vous ne craignez pas que de tant de milliers de souverains si peu dignes de l'être, la majorité n'abuse énormément de son pouvoir ! Non, vous paraissez sous ce rapport parfaitement rassuré. C'est que, sans doute, l'intérêt des croyances les plus vénérables par leur antiquité et leur universalité, par la sublimité et l'excellence de leur objet, ne vous touche guère, et que vous les abandonnez sans peine aux mille variations des esprits divers. Vous ne voyez point de danger réel dans le naufrage et la ruine du dogme religieux. Vous comptez pour rien l'anarchie complète dans l'empire des idées. Vous comptez pour rien de reculer les bornes du cahos intellectuel jusqu'au plus bas degré de l'échelle. D'où vous peut venir tant d'indifférence et de sécurité ? Ignorez-vous que l'ordre moral a ses racines dans l'ordre dogmatique ? Ne voyez-vous pas en outre que la souveraineté absolue concédée par vous à la raison, comprend aussi bien l'ordre pratique que l'ordre théorique ?

Peut-on dire à la raison indépendante, souveraine, absolue : En spéculation, donnez-vous libre carrière. Croyez de Dieu et de ses attributs ce qu'il vous plaira, admettez ou rejetez à votre gré la spiritualité et l'immortalité de l'âme ; confessez ou niez la nécessité d'une religion : nul ne saurait vous contester le droit que vous avez d'en agir de la sorte. Mais soyez attentive, et ne confondez pas ce qui doit être soigneusement distingué. N'allez pas croire que dans la conduite de la vie, vous soyez pareillement arbitre souveraine de vos opinions. Non, ici la croyance vous est imposée, et vous êtes tenue de l'accepter. Vous devez croire à tout l'ensemble des devoirs de l'homme privé, du citoyen et du fonctionnaire public. Or ce symbole se compose d'une mul-

titude d'articles. Vous les admettrez tous sans discussion, sans examen préalable, ou du moins votre examen ne sera pas celui du doute. Un pareil discours serait une énormité véritable, une contradiction patente. Sur quel fondement, je vous prie, prétendez-vous ainsi donner des bornes à la souveraine indépendance de la raison? Pourquoi lui ayant soumis les vérités les plus sublimes, voulez-vous lui soustraire des vérités d'un ordre inférieur! Ces prétentions sont de tout point arbitraires, sans consistance et sans valeur. La raison est souveraine dans la sphère du contingent aussi bien que dans celle du nécessaire; et si elle a le droit de nier Dieu et les rapports de l'homme avec Dieu, à plus forte raison elle a le droit de nier l'homme et ses rapports avec l'homme. Je reviendrai tout à l'heure sur ces graves conséquences, j'en signalerai d'autres encore non moins déplorables, et j'espère les pouvoir mettre toutes dans le plus grand jour.

La souveraineté, l'indépendance absolues sont l'apanage exclusif de l'infini, du nécessaire, de l'incréé. Dans l'infini, le nécessaire, l'incréé, et non pas ailleurs, se trouve la raison suffisante de l'existence, de la conservation et de l'action du fini, du contingent, du créé. L'être intelligent fini, produit de l'infini, n'est point livré à lui-même, sans subordination ni contrôle de ses actes. Le créateur le laisse se mouvoir librement, il est vrai mais, pourtant il le gouverne, et les lois qu'il lui impose, il en exige rigoureusement l'observation. La raison humaine, être fini, contingent, créé, ne saurait donc prétendre à l'indépendance absolue. Ainsi parle le bon sens. Ecoutez la réponse de l'individualisme.

Sans aucun doute l'incréé, le nécessaire, l'infini seul peut prétendre à l'indépendance absolue. Mais aussi bien la raison, ou le moi, nous présente-t-elle ces trois caractères. Qu'est-ce que la raison? Qu'est-ce que le moi? C'est la plus haute manifestation de l'être, la forme la plus magnifique de l'infini, la plus intéressante évolution du nécessaire, la plus parfaite représentation de Dieu. La raison est donc indépendante, souveraine, irresponsable. Le moi est la toute réalité. Le moi se pose lui-même. Semblablement il pose et produit le nou-moi, vaste et harmonieux ensemble qu'on appelle univers. Le nou-moi ou la totalité des phénomènes, est la totalité même des pensées du moi. Le moi étant ainsi le seul être réel, qui pourrait lui imposer des lois? Il est indépendant, souverain, irresponsable. (1)

C'est ainsi que pour soutenir la suprématie de la raison, on ne craint pas de descendre jusqu'au panégoïsme, forme de panthéisme la plus étroite, la plus absurde et la plus repoussante. Encore ne peut-on se maintenir dans cet abîme; l'inflexible logique ne le saurait permettre. De par elle, il faut descendre plus bas.

Pourquoi octroyez-vous au *sujet*, c'est-à-dire au moi, la réalité en soi que vous avez refusée à l'*objet*, c'est-à-dire au nou-moi? Est-ce que le nou-même (2) qui est le sujet, selon nous, est plus saisissable que le nou-même qui est l'objet, selon tout le monde? Vous avez dû, pour affirmer l'existence purement phénoménale ou phantastique de l'objet, fouler aux pieds le témoignage de plusieurs de vos facultés cognitives, compter pour rien vos plus constantes, vos plus invincibles convictions.

(1) Kant, Fichte. Hégel. Schelling.

(2) Nou-même. Ce qui est réellement et en soi.—Phénomène. Ce qui paraît.

Mais si vous écartez ainsi le témoignage de quelques unes de vos facultés, si vous ne tenez pas compte de certaines persuasions aussi indélibiles en vous que votre nature même, pourquoi ne pas dédaigner aussi des croyances parfaitement analogues? Pourquoi avoir égard au témoignage de certaines autres facultés de votre nature raisonnable? Vos facultés diverses n'ont-elles pas des droits égaux dans leurs sphères respectives? ou la nullité de droits ne leur est-elle pa commune à toutes? Vos croyances invincibles ne sont-elles pas toutes de même condition?

Il y paraît, répond une classe d'individualistes plus conséquents et plus intrépides. C'est pourquoi nous nions la réalité transcendentale du sujet aussi bien que de l'objet. Nous ne pouvons affirmer que la pensée ou le phénomène, et non point le nou-même. (1)

Mais vous est-il permis logiquement d'affirmer même la pensée? Je ne le crois pas; et je prouve. Individualiste, vous méconnaissez les notions les plus claires de la raison, vous méprisez les croyances invincibles qui vous dominent impérieusement: le témoignage des différentes facultés de votre nature raisonnable est pour vous sans valeur. De grâce donc, dites-nous sur quoi vous établissez le fait de la pensée. Relation des sens, évidence, constance et invincibilité de la conviction, vous avez tout nié, détruit, renversé. Dans cet abîme immense, quel appui, quelle base trouvez-vous pour y poser l'affirmation de la pensée? Ainsi il est incontestable, vous ne pouvez pas même affirmer la réalité phénoménale. Que vous reste-t-il donc enfin? Le pouvez-vous envisager sans terreur? Le nihilisme absolu. Voilà où vous mène l'impitoyable logique.

Chose admirable! Le panégoïste commence par se poser lui-même comme la toute réalité; ensuite, logiquement, il doit finir par se croire un pur néant; plus logiquement encore, il devrait finir par ne rien croire et par ne plus penser. Juste châtiment d'un monstrueux orgueil!

Nous n'avons présenté dans l'argumentation qui précède qu'une des formes multiples du raisonnement par où l'on pourrait battre en ruine cet extravagant système du panégoïsme. Disons encore:

Le panégoïsme, c'est un athéisme véritable, ou si on l'aime mieux, une sorte d'antropomorphéisme, où, les perfections divines horriblement mutilées et dégradées, l'homme ose bien s'arroger le nom incommunicable de Dieu.

Le panégoïsme, c'est le paroxisme de l'orgueil. Dans ce système impie et ridicule, l'homme ferme les yeux sur sa condition véritable; il s'efforce de ne pas voir sa faiblesse, son ignorance, son dénûment complet. Il voudrait, s'il était possible, étouffer le sentiment de la douleur physique, pour rêver plus à l'aise sa folle déification, pour trôner sans obstacle à la place de l'Eternel. L'aveugle et méprisable iogui est encore plus honorable et plus clairvoyant que le panégoïste.

Le panégoïsme, c'est l'anéantissement des sentiments les plus universels, les plus constants, les plus naturels de l'humanité, du sentiment religieux et de l'espérance d'un parfait bonheur. Quelle sera la religion d'un individu qui se croit le Dieu suprême? La religion suppose nécessairement deux êtres personnels.

En second lieu, vainement le moi voudrait-il s'étourdir

(1) Hégel. Schelling.

aux fumées de l'orgueil. Il lui faudra voir et sentir à tout instant sa profonde misère morale et physique. Or comme il est le seul être réel, il ne saurait attendre une destinée plus heureuse dans la suite. Il devra donc renoncer à l'espérance d'être jamais heureux. Et comment le pourra-t-il faire, puisque le désir du bonheur est dans l'homme aussi indestructible que lui-même? Bientôt, sans doute, le feu du désespoir consumera cette vaine idole.

Le panégoïsme, c'est le tombeau de l'activité humaine. L'homme n'agit que pour un but réel ou supposé tel. Or dans le panégoïsme, tout, hormis le sujet pensant, est ombre vaine, phantômes creux, rêves plus ou moins bizarres. Avec une persuasion de cette sorte l'homme voudra-t-il se condamner aux travaux, aux labeurs de la vie, toujours accompagnés de souffrances? La souffrance, il est vrai, n'est qu'un rêve aussi; mais c'est un rêve fâcheux dont on tâchera de s'affranchir. La doctrine panégoïste devrait donc conduire l'homme à une inaction complète. Heureusement la pointe acérée du besoin, la faim et la soif, le froid et le chaud ne le sauraient permettre. Enfin le panégoïsme, c'est la ruine totale de la morale. Point de lois morales obligatoires possibles sans un législateur ayant des sujets, êtres personnels, distincts de lui; sans une sanction suffisante apposée à ses lois. Or, selon le panégoïsme, il n'existe point, il ne peut exister de législateur et des sujets qui en soient distincts; car le moi est la toute réalité, le *substratum* et la cause de ce vaste et superbe panorama que nous appelons le monde. Pures modifications du sujet pensant, les représentations diverses dont l'ensemble constitue l'univers, n'ont aucune réalité en soi. La loi morale ne saurait les concerner, non plus que le moi lui-même, être souverain, absolu, indépendant.

Il ne suffit point à l'homme de connaître le bien pour se déterminer à l'accomplir. Si les plus grands mobiles de la crainte et de l'espérance n'agissent puissamment sur son cœur, si la loi qui lui commande n'a pas pour sanction l'objet de l'un ou de l'autre de ces sentiments, et même de tous les deux, il ne pourra triompher, longtemps du moins, de ses penchants mauvais. Or quelle sanction trouver dans le panégoïsme? quels sujets de crainte et d'espérance? Le moi-tout, peut-il craindre ou espérer quelque chose?

Mais qu'ai-je besoin de parler de sanction, de législateur et de sujet, pour démontrer que dans le système que je combats, il ne peut y avoir de loi morale obligatoire? Voici un argument nouveau et plus bref, et plus obvie, et plus évident encore que tout ce qui précède.

Le moi est le seul être réel; le moi est Dieu. Tout émane du moi par procession immanente. Tout est donc divin, tout est saint et sacré. Le mal n'est pas et ne saurait être. Mais si le mal n'est pas et ne peut être, que signfie donc:—*Loi morale obligatoire?* Ces mots n'ont point de sens: il faut les bannir de la philosophie.

Les déductions signalées sont également absurdes, déplorables et nécessaires. Aussi parmi les individualistes, n'y a-t-il guère que les sommités les plus célèbres qui les avouent; encore le font-elles à demi-voix et en enveloppant leur pensée de formes obscures et bizarres. Ils craignent, ces contempteurs de l'autorité, de se voir imprimer au front, de la main du sens commun, une note d'infamie.

(*A continuer*).

Traité de paix entre la Prusse et l'Autriche.

Voici, d'après la *Gazette de Vienne*, le texte du traité de paix entre l'Autriche et la Prusse:

Au nom de la très-sainte et indivisible Trinité.

S. M. l'Empereur d'Autriche et S. M. le roi de Prusse, animés du désir de rendre à leurs pays les bienfaits de la paix, ont résolu de changer en un traité de paix définitif les préliminaires signés à Nikolsbourg..

A ces fins, Leurs Majestés ont nommé pour leurs plénipotentiaires, à savoir:

S. M. l'Empereur d'Autriche, le baron Adolphe de Brenner-Felsach, etc. etc., et

S. M. le roi de Pruse, le baron Charles de Wertner. etc. etc.;

Lesquels se sont réunis en conférence à Prague, et, après avoir échangé leurs pleins pouvoirs, trouvés en bonne et due forme, sont tombés d'accord sur les articles suivants:

Art. 1er. Il y aura paix et amitié entre S. M. l'empereur d'Autriche et S. M. le roi de Prusse, ainsi qu'entre leurs héritiers et successeurs, leurs Etats et sujets respectifs, à perpétuité.

Art. 2. Dans le but de mettre à exécution l'article 6 des préliminaires de paix conclue, le 26 Juillet, à à Nikolsbourg et après que S. M. l'Empereur des Français a fait déclarer officiellement, le 29 juillet, par son ambassadeur accredité auprès de S. M. le roi de Prusse " qu'en ce qui concerne le gouvernement de l'empereur, la Vénétie est acquise à l'Italie pour lui être remise à la paix." S. M. l'empereur d'Autriche adhère aussi de son côté à cette déclaration et donne son consentement à la réunion du royaume lombardo-vénitien avec le royaume d'Italie, sans autre condition onéreuse que la liquidation des dettes cédées seront reconnues conformément au procédé suivi dans le traité de Zurich.

Art. 3. Les prisonniers de guerre seront mis immédiatement en liberté de part et d'autre.

Art. 4. S. M. l'empereur d'Autriche reconnaît la dissolution de la Confédération germanique telle qu'elle a existé jusqu'à ce jour, et donne son consentement à une nouvelle organisation de l'Allemagne sans la participation de l'empire d'Autriche.

Sa Majesté promet également de reconnaître la Confédération restreinte que S. M. le roi de Prusse fondera au nord de la ligne du Mein, et déclare consentir à ce que les Etats situés au sud de cette ligne forment une association, dont l'union nationale avec la Confédération du nord demeure réservée à un arrangement ultérieur et qui aura une existence nationale indépendante.

Art. 5. S. M. l'empereur d'Autriche transmet à S. M. le roi de Prusse tous ses droits acquis dans la paix de Vienne, du 30 octobre 1864, sur les duchés de Holstein et de Schleswig, avec la réserve que les populations des districts septentrionaux du Schleswig, si elles expriment, par un suffrage libre, le désir d'appartenir au Danemark, devront être cédées à cet Etat.

Art. 6. Sur le désir de S. M. l'empereur d'Autriche, S. M. le roi de Prusse déclare consentir à laisser intact le territoire actuel du royaume de Saxe dans les changements territoriaux qui doivent se faire en Allemagne; mais il se réserve, par contre, de régler, dans un traité de paix spécial passé avec S. M. le roi de Saxe, la contribution de la Saxe aux frais de guerre et la position

future du royaume de Saxe dans la Confédération allemande du nord.

De son côté, S. M. l'empereur d'Autriche promet de reconnaître les nouvelles institutions qui seront établies par S. M. le roi de Prusse dans l'Allemagne du Nord, y compris les changements territoriaux.

Art. 7. Au sujet de l'arrangement à prendre relativement à la propriété fédérale actuelle, une commission se réunira à Francfort-sur-le-Mein, dans le délai de six semaines, au plus tard, après la ratification du présent traité, commission à laquelle on devra notifier toutes les prétentions et tous les droits qu'on a à faire valoir à la Confédération germanique, lesquels seront liquidés dans ce délai de six semaines. L'Autriche et la Prusse se feront représenter dans cette commission, et tous les gouvernements qui ont fait partie jusqu'à présent de la Confédération seront libres d'en faire autant.

Art. 8. L'Autriche est autorisée à enlever des forteresses fédérales la propriété impériale, ainsi que la part matriculaire de la propriété mobilière fédérale qui revient à l'Autriche, ou à en disposer comme bon lui semblera : il en est de même de tous les biens mobiliers de la Confédération.

Art. 9. Les pensions dues ou déjà accordées aux employés, serviteurs et retraités classés de la Confédération, leur seront garanties au prorata de la matricule.

Cependant le gouvernement prussien prend à sa charge les pensions et secours qui ont été payés jusqu'ici par la caisse fédérale matriculaire anx officiers de l'ancienne armée du Schleswig-Holstein et à leurs survivants.

Art. 10. Les pensions accordées par la lieutenance autrichienne au Schleswig demeurent acquises aux intéressés.

La somme de 449,500 écus danois consistant en obligations 40/0 d'Etat danoises, qui se trouve encore déposée dans les caisses du gouvernement autrichien, et qui appartiennent au trésor du Holstein, sera rendue à celui-ci de suite après la ratification du présent traité.

Aucun habitant des duchés de Holstein et de Schleswig et aucun sujet de LL. MM. l'empereur d'Autriche et le roi de Prusse ne sera poursuivi ni inquiété ou repris dans sa personne ou dans ses biens pour sa conduite politique pendant les derniers événements et pendant la guerre.

Art. 2. S. M. l'empereur d'Autriche s'engage à payer à S. M. le roi de Prusse la somme de quarante millions de thalers de Prusse, à titre d'indemnité pour une partie des dépenses occasionnées à la Prusse par la guerre. Il y aura toutefois à déduire de cette somme le montant des frais de guerre que S. M. l'empereur d'Autriche a encore à réclamer aux duchés de Schleswig et de Holstein, d'après l'article 12 du traité de paix de Vienne, déjà cité, du 30 octobre 1864, montant qui s'élève à quinze millions de thalers de Prusse et cinq millions, comme équivalent de l'entretien gratuit dont l'armée prussienne jouira jusqu'à la conclusion de la paix, dans les pays autrichiens occupés par elle, de sorte qu'il ne reste que vingt millions à payer comptant.

La moitié de cette somme sera payée comptant, à l'échange des ratifications du présent traité, et l'autre moitié trois semaines après, à Oppelu.

Art. 12.— L'évacuation des territoires autrichiens occupés par les troupes prussiennes devra être achevée dans le terme de trois semaines après l'échange des ratifications du traité de paix. A partir du jour de l'échange des ratifications, les gouvernements généraux prussiens circonscriront leurs fonctions dans la sphère d'action purement militaire.

Les dispositions particulières d'après lesquelles l'évacuation doit avoir lieu, sont stipulées dans un protocole spécial, qui forme une annexe du présent traité.

Art. 13.— Tous les traités et toutes les conventions qui ont été conclus avant la guerre entre les deux parties contractantes, en tant que, d'après leur nature, ils ne doivent pas perdre leur effet après la dissolution de la Confédération germanique, sont remis en vigueur par les présentes.

Entre autres, la convention générale de Cartel, conclue le 10 février 1831, entre les Etats allemands de la Confédération, y compris les dispositions additionnelles, restera en vigueur entre l'Autriche et la Prusse. Le gouvernement autrichien déclare cependant que la convention monétaire, conclue le 24 juin 1859, perd sa principale par la dissolution de la Confédération germanique, et le gouvernement royal prussien déclare consentir à entrer en négociation entre l'Autriche et les autres Etats intéressés pour l'abolition de cette convention.

Les hautes parties contractantes se réservent également d'entrer en négociation le plus tôt possible pour la révision du traité commercial et douanier du 11 avril 1865, à l'effet d'introduire de plus grandes facilités dans les transactions réciproques. En attendant, le dit traité devra rentrer en vigueur à la condition que chacune des deux hautes parties contractantes ait la faculté de le mettre hors de vigueur après une dénonciation de six mois.

Art. 14. Le présent traité sera ratifié, et les ratifications en seront échangées à Prague, dans l'espace de huit jours, ou plus tôt, si faire se peut.

En foi de quoi, les plénipotentiaires respectifs l'ont signé et y ont apposé le sceau de leurs armes.

Fait à Prague, le 23e jour du mois d'août de l'an mil huit cent soixante-six.

Signés : Brenner. Signé : Werther.

NEUF MARTYRS.

On lit dans l'*Etendard :*

Le courrier de Chine, arrivé hier à Paris, nous apporte une nouvelle grave et triste. Neuf Français, neuf missionnaires catholiques, dont deux évêques, viennent d'être martyrisés en Corée.

Le 11 juillet, nous écrit-on de Tche-Fou, M. le contre-amiral Roze, dont le pavillon est sur la frégate la *Guerrière* et qui commande notre division navale de Chine et du Japon, se trouvait à Tien-Tsing. Il vit venir à lui un homme habillé en Coréen qui lui raconta les faits suivants :

Je suis Français, missionnaire en Corée. J'ai fui ce pays sur ma petite barque, montée par quelques chrétiens, et je suis arrivé à Tche-Fou après sept jours de navigation. Apprenant que vous étiez à Pékin, je me suis dirigé aussitôt sur cette capitale, pour vous apprendre que, par ordre du roi de Corée, mon évêque, son coadjuteur et sept de mes confrères ont été massacrés au mois de mars, sous le seul et unique prétexte qu'ils étaient Européens. Une quarantaine de chrétiens indigènes ont partagé leur sort.

Quelques jours avant ce cruel événement, les Russes étaient venus sur le côté du nord de Corée, demandant une concession de terrain pour y construire quelques maisons et y établir un commerce international. Sur la réponse évasive et dilatoire du roi, ils s'étaient retirés, annonçant qu'ils reviendraient bientôt.

Alors le bruit se répandit, émanant de la cour, que le roi avait un grand désir de voir l'évêque européen, et que la religion chrétienne allait jouir de la protection du gouvernement. En effet, l'évêque est mandé auprès du roi, mais au lieu d'être conduit au palais, il est jeté dans la prison des criminels, puis exécuté quelques jours plus tard, ainsi que ses compagnons déjà nommés.

Nouvelles et Faits Divers.

— Un type de médecin anglais, d'après l'*International :*

Le docteur Abernethy était bien connu pour son laconisme. Il détestait les longues consultations et les détails inutiles et filandreux. Une dame, connaissant cette particularité, se présente chez lui pour le consulter sur une grave blessure qu'un chien lui avait faite au bras.

Elle entre sans rien dire, découvre la partie blessée et la place sous les yeux du docteur.

M. Abernethy regarde un instant, puis il dit :

— Egratignure ?

— Morsure.

— Chat ?

— Chien.

— Aujourd'hui ?

— Hier.

—Douloureux ?

— Non.

Le docteur fut si enthousiasmé de cette conversation à la Rabelais, qu'il aurait presque embrassé la dame. Il n'aimait non plus qu'on vint le déranger la nuit. Une fois qu'il se couchait à une heure du matin, de fort mauvaise humeur parce qu'on était venu le faire lever à minuit, il entendit la sonnette retentir.

— Qu'y a-t-il ? s'écria-t-il avec colère.

— Docteur ...... vite ! vite ! ...... Mon fils vient d'avaler une souris.

— Eh bien ! dites-lui d'avaler un chat et laissez-moi tranquille ! fit le docteur en se recouchant.

— Une Revue anglaise de ce mois-ci contient un article intitulé : " De l'eau considérée comme agent direct de la production du lait."

Ceci nous rappelle une affaire qui s'est dernièrement plaidée en police correctionnelle.

Un débitant de lait est sur la sellette.

— On a trouvé, lui fit remarquer le président, plus de trois quarts d'eau dans votre marchandise.

— Si l'on peut dire ! répliqua l'accusé. J'avais pour trente francs de lait et seulement pour deux sous d'eau dedans !

Les deux saumons.— En 1806, un grand personnage.— M. de Talleyrand peut-être,— avait à offrir un dîner d'apparat.

Les provisions les plus belles et les plus exquises furent retenues à l'avance, et tout allait pour le mieux. Mais le poisson manquait encore, et M. de Talleyrand ne laissait pas d'en être fort chagrin, quand il reçut de deux endroits différents deux saumons d'une dimension telle qu'on n'avait vu jusque-là, et qu'on n'a vu depuis lors rien de si appétissant et de si... princier.

— Vous les servirez l'un et l'autre : il faut qu'on les admire comme ils le méritent, et qu'on ne les mange qu'après les avoir admirés, dit M. de Talleyrand à son maître d'hôtel.

— Impossible, monseigneur.

— Comment, impossible ? Quand je le veux !

— Monseigneur, on ne peut servir qu'un poisson de ce genre comme *entrée* ou *relevé de potage*. Servir deux saumons, ce serait violer tous les articles du code en matière de festin.

— Mais cependant...

— J'ai dit, monseigneur.

M. de Talleyrand était un homme de ressources, on le sait, et d'accommodements de toutes sortes. Il réfléchit deux minutes, dit quelques mots à l'oreille du maître d'hôtel qui sourit, puis le renvoie, se frotte les mains et n'y pense plus.

Le jour du fameux dîner arrive dès le lendemain. L'officier de service se présente et, marchant avec une gravité majestueuse et à pas comptés, il tient dans ses bras sur un plat d'argent le saumon prodigieux et magnifique.

On s'exclame de toutes parts :

— Il n'y a que vous, monseigneur !...

— C'est un saumon qui n'a pas son pareil au monde, dit un courtisan.

A ces mots, le maître d'hôtel, qui n'oubliait point son rôle, fait un faux pas, trébuche sur lui-même, et patatras ! le plat et le saumon coulent à terre.

—Maladroit ! cria M. de Talleyrand.

Puis se reprenant tout à coup et avec un sourire plein de calme :

— Allez, et qu'on en serve un autre.

L'autre, qui attendait son tour dans l'office, fut apporté en un instant.

— Nous trouvons, dans une revue agricole du Midi, des renseignements intéressants sur l'introduction de quelques aliments en Angleterre.

Les légumes furent importés des Pays-Bas en Angleterre vers 1509 ; jusque-là, il n'y avait point de jardins potagers en Angleterre. Les pommes de terre furent apportées en 1586 : la culture en fut introduite en Irlande en 1610 et n'en fut pas pratiquée en Angleterre avant 1650.

Les asperges arrivèrent en 1602, et l'année suivante les artichauts et les choux-fleurs.

Les Espagnols avaient, dès 1552, apporté le chocolat du Mexico.

Le sucre ne fut pas raffiné, en Angleterre, avant 1659.

Le thé y fut introduit en 1666, et coûtait alors 60 chelins la livre. Le café avait été importé en 1662.

Les groseilliers furent apportés de Zante en 1533.

— On lit dans l'*Echo de l'Agriculture* (*France*) : " Le crapaud dispose d'une propriété terrifiante fort appréciée dans l'Inde et par tous les capitaines au long cours. Sa présence seule dans une maison ou dans un navire suffit pour en chasser immédiatement et comme par miracle les souris et les rats.

Imprimé par E. Senécal, Nos. 6, 8 et 10, rue St. Vincent.

Montréal, 15 Octobre 1866. Huitième Année.—No. 20

L'ÉCHO DU CABINET DE LECTURE PAROISSIAL

JOURNAL DES FAMILLES.

Paraissant le 1er et le 15 de chaque mois, par livraison de 20 pages.

Pour Abonnement : six Mois, $1.00 ; un An, $2.00. Bureaux à Montréal : 27, Rue St. Vincent.

AVIS

Le bureau de l'*Echo* est transporté au No. 27, rue St. Vincent, conformément à l'avis donné au mois de mars dernier, chez A. T. Marsan, écr., avocat, le gérant du journal.

SOMMAIRE.— Chronique.— Faits Divers.— De l'autorité en Philosophie, (suite).—Manifeste impérial.—La Fête de St. Louis à Rome —Aloys et Marguerite.—Lucien.—Institut des Artisans Canadiens.—Nécrologie.—Bibliographie.

Chronique.

SOMMAIRE.—Nouvelles du St. Père à Rome.—La Légion Romaine Française.—Allocution du Cardinal-Vicaire à l'occasion de la fête de St. Michel.—Réflexions du journal le *Monde* sur les derniers événements en Allemagne, etc.—Concile de Baltimore.

— Sa Sainteté le Pape continue de jouir d'une santé parfaite.

— On assure que le Saint-Père se propose de créer prochainement dix cardinaux à la fois, afin que les événements que l'avenir nous réserve trouvent le Sacré-Collége au complet.

Plusieurs Cardinaux, membres de la Congrégation des Rites, ont traité des causes pendantes, savoir :

S. Em. le cardinal Patrizi, préfet, de la cause de la Bse. Marguerite-Marie Alacoque, visitandine; *An sit signanda Commissio Reassumptionis Causæ in casu et ad effectum de quo agitur.*

Le même, de la cause des serviteurs de Dieu Guillaume Arnauld, Bernard de Rochefort et Garcia d'Aura, dominicains, appelés bienheureux et martyrs, *An constat de Cultu publico et ecclesiastico ab immemorabili tempore præstito prædictis Servis Dei seu de casu excepto a decretis s. m. Urbani Papæ VIII ?*

S. Em. le Cardinal Villecourt, de la cause du B. Convoyon, fondateur et premier abbé du Monastère de Rhedon : Concession et approbation de l'office et de la Messe en l'honneur de ce bienheureux.

S. Em. le cardinal Barnabo, de la cause du vénérable F. Aegidius de S. Joseph, de l'ordre de St. Pierre d'Alcantara. Révision des écrits de ce Vénérable.

S. Em. le cardinal Bizarri, de la cause de Vén. Ange Del Pas: *An Ven. S. Dei Ft. Angelus Del Pas nuncupandus sit Regularis Observantiæ? An strictioris Observantiæ Minorum Reformatorum et utrum ejus Causa retinenda sit a Postulatore generali Minorum Reformatorum ?*

S. Em. le cardinal Bofondi, de la cause de la servante de Dieu Paule Montaldi, clarisse de Mantoue, appelée Bienheureuse : *An constet de cultu publico et ecclesiastico ab immemorabili tempore præstito pracdictæ servæ Dei seu de casu excepto à Decretis S. M. Urbani Papæ VIII ?*

S. Em. le cardinal Caterini, de la cause du B. Jean Soreth, prieur-général des Carmes : concession et approbation de l'office de la messe en l'honneur de ce bienheureux, et insertion de son éloge au martyrologe de l'ordre.

— Les zouaves pontificaux qui tiennent garnison à Velletri ont fait célébrer un service funèbre, le 11 septembre, jour anniversaire de la mort du général de La Moricière.

Aux termes de la décision impériale, en date du 30 janvier dernier, les engagements dans la Légion Romaine, mise par le gouvernement français à la disposition du Saint-Siége, doivent être contractés pour une durée de cinq ans, pendant lesquels les officiers appartenant à l'armée française au moment de leur entrée dans la légion continueront à concourir pour l'avancement dans le corps qu'ils quittent, mais eu égard à l'ancienneté seulement.

Un décret en date du 28 août dernier, contresigné par les ministres de la guerre et de la justice, porte que tous les officiers, sous-officiers et soldats, faisant partie de la Légion au moment de sa cession au gouvernement pontifical, conserveront leur qualité de Français ; que le même avantage sera accordé à tous ceux qui, dans l'avenir, prendront du service dans cette Légion, et qu'il leur sera fait remise du droit de sceau et d'enregistrement.

Un aide-de-camp du maréchal ministre de la guerre s'est rendu à Antibes, et a remis au colonel comte d'Argy, commandant de la légion, des croix

et des médailles accordées par l'empereur à un certain nombre de volontaires.

Les officiers de la légion sont tous en activité de service et considérés comme en mission hors cadres.

Pour la troupe, les années passées sous le drapeau pontifical comptent comme temps de service effectif.

L'uniforme est des plus élégants : pantalon rouge, avec bandes de drap bleu foncé, tombant sur la guêtre blanche ; tunique bleu foncé boutonnant droit sur la poitrine ; collet et parements jonquilles ; boutons blancs estampés en relief d'un cor de chasse ; épaulettes vertes ; shako à galons jonquille ; plumet flottant en plumes vertes ; capote.

L'armement et l'équipement sont semblables à ceux des chasseurs de Vincennes. Les officiers portent l'épaulette en argent et, comme marque distinctive dans le service, l'écharpe au lieu du hausse-col.

Dans la matinée du 15 septembre, la frégate l'*Eldorado*, partie d'Antibes, le 13, est entrée dans le port de Civita-Vecchia ayant à bord la Légion Française formée à Antibes et envoyée au service du Saint-Siége.

Des nouvelles, même officielles, constataient encore, peu de jours auparavant, qu'aucune maladie contagieuse n'existait à Antibes, et d'ailleurs la santé des volontaires, soit pendant la traversée, soit à leur arrivée, n'avait rien laissé à désirer.

Malgré un état de choses aussi rassurant, ayant appris par les dispositions des officiers de la Légion et par des dépêches télégraphiques que deux ou trois cas de choléra sporadique avaient éclaté à Antibes le jour même du départ de l'*Eldorado*, l'autorité pontificale, toujours vivement préoccupée de la santé publique, a cru devoir porter jusqu'à ses dernières limites le système de précautions adopté en pareil cas, et a ordonné que le débarquement de la Légion s'effectuerait avec la prudence requise et que l'effectif tout entier, éloigné de tout contact avec la population, demeurerait en observation pendant plusieurs jours dans de grands bâtiments récemment construits, mais dont l'aménagement n'était pas encore complet.

Toutes les autorités ont rivalisé de zèle et d'activité afin de disposer ces bâtiments aussi convenablement que possible pour le logement de la Légion, et les troupes françaises ont concouru à cette tâche avec l'empressement et le bon vouloir dont elles ont toujours fait preuve pendant leur séjour dans les Etats du Saint-Siége.

Cinq jours après, l'état sanitaire de la Légion n'inspirait pas le moindre soupçon de maladie contagieuse. Quelques hommes seulement avaient contracté la fièvre périodique par suite du changement d'air ou pour d'autres raisons tout à fait locales.

Le 19, cependant, pour comble de précaution, une commission médicale a été envoyée de Rome sur les lieux, chargée de se rendre compte de l'état de la Légion et de prescrire les mesures à prendre.

Le 20, Mgr le vice-président de la Commission Sanitaire s'est transporté en personne à Civita-Vecchia, où, accompagné du délégat de la province et des membres de la commission, il a visité la Légion et a constaté que son état sanitaire n'inspirait pas la moindre crainte de maladie contagieuse. Six hommes seulement étaient malades : deux souffraient de rhumatisme articulaires, deux étaient atteints de fièvre gastrique, deux s'étaient blessés en tombant, et quelques autres, qui avaient eu la fièvre, étaient en pleine convalescence.

Après avoir reçu la Légion, M. le général de Courten, commissaire pontifical, a publié l'ordre du jour suivant :

" Officiers, sous-officiers, caporaux et soldats de la Légion.

" Sous peu de jours vous allez être rendus à votre destination, où des frères d'armes, défenseurs de Sa Sainteté Pie IX Pontife et roi, vous attendent à bras ouverts.

" Doués, comme l'a dit le brave général d'Aureile, des mâles vertus du soldat français, qui ne connaît pour règle de conduite que l'honneur, la bravoure et la fidélité, vous rivaliserez de zèle et de dévouement avec les autres troupes pontificales pour la défense de la personne sacrée du Saint-Père et de son pouvoir temporel.

" Votre organisation, effectuée sous les auspices du gouvernement français, avec le concours de vos généraux, et dirigée par un chef intelligent et dévoué, a eu pour résultat la formation d'un corps dont l'armée pontificale et la nation française auront lieu de s'énorgueillir, et je m'estimerais heureux si l'honneur de vous commander devait m'échoir en partage.

" Le général de brigade commissaire pontifical :

" R. de Courten."

M. le général comte de Montebello, commandant en chef du corps d'occupation, est de retour à son poste depuis mardi.

Aucun ordre n'a encore été donné, que nous sachions, quant au départ d'un second contingent

de Français. La province de Viterbe sera évacuée et la Légion Française ira y tenir garnison après avoir passé quelques jours à Rome.

Le *Debatte*, de Vienne, se dit informé de Rome que S. Em. le cardinal de Hohenlohe s'est embarqué le 16, à Civita-Vecchia, pour aller porter une lettre du Pape à la reine Victoria, et que M. Odo Russell a eu, ces jours derniers, de fréquents entretiens avec M. de Sartiges.

S. Em. est à Tivoli et M. Russell est depuis longtemps en Angleterre !

Dans un *Invito sagro* adressé aux fidèles du diocèse de Rome à l'approche de la fête de l'archange S. Michel, S. Em. le cardinal-vicaire s'exprime en ces termes :

" O vous, Romains, dont les conditions ont une si grande influence sur le salut moral du reste de la société, vous surtout, appelez à votre secours et invoquez avec humilité et faveur S. Michel, le protecteur des croyants !

" Après le culte de Dieu, celui des anges est le plus ancien de tous. Avant que les portes du ciel s'ouvrissent à la nature humaine associée à la divinité dans la personne du Verbe Incarné et dans la participation de sa grâce, les anges étaient déjà au ciel, contemplant Dieu et intercédant pour la terre. Que cette seule pensée vous rende cher tout acte de religion envers eux et principalement envers l'archange S. Michel, leur glorieux chef!

" Oui, au millieu des angoisses qui accablent l'Eglise et qui augmentent de jour en jour par l'œuvre de l'enfer et de tant d'hommes injustes qui s'en font le fatal instrument, que S. Michel se montre dans toute la pompe de sa gloire ; qu'il foudroye d'un regard les ennemis de Dieu et des hommes; qu'il les réduise à l'impuissance, au silence, à l'humiliation que mérite leur implacable orgueil!"

Voici ce que nous lisons dans un des derniers numéros du journal le *Monde :*

" Si, de son temps, Napoléon voyait dans la Russie le péril qui menaçait le plus l'Europe, péril déjà pressenti par Henri IV, que dirait-il aujourd'hui? La Russie, depuis lors, a doublé ses possessions d'Asie, et peut y devenir la puissance prépondérante avant peu. A ses Cosaques, elle joindra bientôt d'innombrables hordes, qu'elle lancerait à son gré sur l'Europe comme une nuée de sauterelles pour tout dévorer."

Et le rédacteur termine cette période en disant que le sort de l'empire romain, ravagé, dépecé par les barbares, est réservé à l'Europe latine, si elle ne peut se délivrer de l'esprit d'impiété et d'anarchie qui la dévore.

Voilà assurément de tristes prévisions et qui signalent un danger redoutable. Mais s'il est vrai que les honnêtes gens sont forcément solidaires des catastrophes morales qui arrivent dans quelque partie que ce soit du monde, ne pouvons-nous pas craindre que, si le bien perd de son empire en Europe, nous en sentirons inévitablement le contrecoup sur ce continent.

Nous devons, de plus, considérer qu'à ces causes de dissolution, il peut s'en joindre encore d'autres qui tiennent à nous-mêmes et aux circonstances dans lesquelles nous sommes placés, et qui pourraient fatalement se réunir aux causes étrangères pour accroître et activer la ruine et l'incendie.

D'où vient le mal en Europe ? De l'incrédulité et de la haîne de toute règle religieuse et morale ; voilà ce qui donne la force aux révolutionnaires et aux barbares du Nord.

Lisez tous les principaux journaux, les livres, les brochures qui sortent chaque année de ce qu'on appelle les centres principaux de la civilisation, et qui sont au moins les centres des productions de l'esprit humain, qu'y trouverez-vous ? Des attaques déclarées contre les dogmes de l'Eglise, contre les lois de la morale, contre toutes les bases de la famille et de la société. Mais quels sont les auteurs de ces livres, de ces publications ? Le plus souvent, des hommes d'un grand talent, mais dévoyés ; des pères de famille respectables suivant le monde ; des fonctionnaires publics qui attaquent, sans le savoir, les bases de l'autorité qui les soutient. Ce sont, parfois, des jeunes gens à peine sortis des bancs du collége, qui crient, sur les toits, ce qui leur a été dit dans l'intimité. Ce sont même des professeurs émérites des Universités, des Colléges, des Instituteurs de la jeunesse, qui ne veulent pas laisser à d'autres le soin de proclamer bien haut leurs principes, et qui rivalisent de violence avec les tribuns les plus audacieux de la démagogie.

C'est là qu'est le principal danger ? Ce ne sont pas les attaques du dehors qui sont les plus redoutables. On ne peut pas toujours espérer des jours tranquilles, mais si la société des civilisés était unie, compacte, pure et ralliée pour la majorité aux bons principes, ces luttes contre l'ennemi au dehors ne seraient que glorieuses et pleines d'heureux résultats et de féconds développements. Mais, hélas ! en est-il ainsi ? Si, au-dehors, l'on peut prévoir des luttes redoutables, au-dedans, n'y a-t-il pas des sujets de craintes bien plus redoutables encore ?

On sait, il est vrai, que l'agrandissement de la Russie est un péril pour l'Europe ; mais si les na-

tions civilisées ne consumaient pas leur activité à s'affaiblir mutuellement et à se dévorer entre elles, que pourrait faire la Russie de ses aggrandissements ? Ils lui deviendraient complètement inutiles en présence de peuples unis, forts par les croyances et par les mœurs.

La Russie ne va pas chercher en Asie un empire proprement dit ; l'Asie offre surtout des déserts et des peuples barbares, et il faudra longtemps pour faire fructifier les Steppes de l'Asie, et pour s'assimiler les nations dégradées. Ce qu'elle y va chercher, c'est une force pour écraser l'Europe, c'est une armée formidable, au moins par le nombre, qu'elle précipitera plus tard sur ses ennemis divisés et amollis.

C'est donc là qu'est le danger, la division et l'affaiblissement des croyances et des mœurs chez les peuples chrétiens.

On nous a dit souvent que de là venait la ruine de la Pologne ; on commence à reconnaître que c'est là qu'il faut chercher la cause des trop faciles succès de la Prusse contre l'Autriche.

Si la société catholique passe par de nouvelles épreuves en Europe, nous avons bien des efforts à faire pour que l'effet n'en vienne pas jusqu'à nous ; mais outre ces dangers qui nous menacent de loin. nous avons aussi à nous prémunir contre des périls qui sont à nos portes.

—Dans un article remarquable sur l'émigration, publié dans l'*Echo*, le Rév. Messire Tassé, curé de St. Rémy, nous a montré avec les faits les plus incontestables et le raisonnement le plus fortement établi, tous les malheurs que l'on peut attendre de l'engouement qui anime une partie de la population pour l'émigration. L'on n'a pas seulement à redouter la perte des bras, des hommes les plus précieux pour l'industrie et pour l'agriculture, mais l'on a surtout à craindre la contagion des idées qui circulent dans ce grand peuple.

Ah ! ce n'est pas impunément que l'on se trouve en relations habituelles et intimes avec d'immenses populations, dont une partie ne pratique aucun culte, et ne reconnaît aucuns principes certains de croyance et de morale. On a déjà pu en voir les effets, même dans nos campagnes les plus sincèrement croyantes ; qu'en peut-il être au sein des multitudes que renferment les grandes villes ?

Mgr. de Montréal, dans une lettre pastorale publiée le vingt-deuxième jour d'Avril de cette année, nous a représenté sous les traits les plus touchants les misères morales qui affligent les grands centres de population dans les Etats : les meurtres, les vols, les désordres de toute sorte, les moyens immenses que la licence et la débauche ont à leur disposition.

Que de précautions donc à prendre contre ces désordres de l'ordre moral qui peuvent tout d'un coup s'étendre comme les fléaux de l'ordre physique.

Nous n'en sommes pas encore là, dira-t-on ; mais aussi il faut bien craindre d'y arriver, parce qu'alors nous n'aurions pour partage qu'une ruine irréparable.

" Notre état de société est loin sans doute de ressembler à celui de cette grande cité, dit Mgr. de Montréal, en parlant de la situation morale de New-York, et il est bien à espérer que nous n'aurons jamais à gémir sur des maux aussi déplorables. Il ne faut pas toutefois se le dissimuler, nous y allons grand train, à en juger *par les tristes affaires qui sont portées tous les jours devant nos cours civiles et celles de la police, et par les tableaux statistiques de nos prisons et de nos maisons de correction.*"

On connaît les rapports des statistiques de New-York : 800 meurtres dans l'année 1865, 65,000 arrestations, 8000 auberges vendant sans licence, 10,000 repaires ouverts la nuit au vice, à l'ivrognerie, au paupérisme dans ses plus effrayantes péripéties ; voilà pour la basse classe à peu près exclusivement ; mais que n'a-t-on pas à dire pour cette haute classe, où l'on compte les banqueroutes, les détournements de fonds, les altérations d'écritures pour des montants vraiment fabuleux !

On comprend ce que peut valoir un pareil voisinage, et comme il est à craindre que des populations sans défiance, aillent se familiariser avec le spectacle d'un débordement et d'un déchaînement dont on ne voit l'équivalent que dans ce qui pouvait se passer dans les capitales des anciennes contrées infidèles, aux plus mauvais jours de leur histoire.

Espérons que les pieux Evêques réunis au grand concile de Baltimore prendront des mesures capables de contrebalancer, au moins, des misères si affligeantes et si inquiétantes. Nous extrayons la liste suivante d'une correspondance de la *Minerve :*

" Nous avons reçu quelques nouvelles du grand concile de Baltimore, qui, dimanche, était au complet. On y comptait sept archevêques, savoir : Mgr. Spalding, archevêque de Baltimore ; Mgr. McConkey, archevêque de New-York ; Mgr. Purcel, archevêque de Cincinnati ; Mgr. Odin, archevêque de la Nouvelle-Orléans ; Mgr. Blanchet, archevêque d'Orégon ; Mgr. Kenrick, archevêque de St. Louis ; Mgr. Alemany, archevêque de San Francisco.

" Il y avait 38 évêques suffragants, savoir :

" Mgr. Lynch, évêque de Charleston ; Mgr. Word, évêque de Philadelphie ; Mgr. Domence, évêque de Pittsburg ; Mgr. McGill, évêque de Richmond ; Mgr. Verot, évêque de Savanah ; Mgr.

Whelan, évêque de Wheeling, pour la province ecclésiastique de Baltimore :

" Mgr. Conroy, évêque du diocèse d'Albany ; Mgr. Laughlin, évêque du diocèse de Brooklyn ; Mgr. Timon, évêque du diocese de Buffalo ; Mgr. De Goesbriand, évêque du diocèse de Burlington ; Mgr. McFarland, évêque du diocèse de Hartford, M. ; Mgr. Bagley, évêque du diocèse de Newark ; Mgr. Bacon, évêque du diocèse de Portland, pour la province ecclésiastique de New-York.

" Mgr. Roffe, évêque du diocèse de Cleveland ; Mgr. Carrell, évêque du diocèse de Covington ; Mgr. Lefebvre, évêque du diocèse du Détroit ; Mgr. Luers, évêque du diocèse du Fort Wayne ; Mgr. Lavialle, évêque du diocèse de Louisville ; Mgr. Baroga, évêque du diocèse de Slt. Ste.-Marie ; Mgr. de St. Palais, évêque du diocèse de Vincennes, pour la province ecclésiastique de Cincinnati.

" Mgr. Dubuis, évêque du diocèse de Galveston ; Mgr. Quinian, évêque du diocèse de Mobile ; Mgr. Elder, évêque du diocèse de Natchez ; Mgr. Martin, évêque du diocèse de Natchitoches, pour la province ecclésiastique de la Nouvelle-Orléans.

" Mgr. M. A. Blanchet, évêque du diocèse de Nesqualy ; Mgr. Demers, évêque du diocèse de Vancouver, pour la province ecclésiastique d'Orégon.

" Mgr. Juncker, évêque du diocèse d'Alton ; Mg. Duggan, évêque du diocèse de Chicago ; Mgr. Henni, évêque du diocèse de Milwaukee ; Mgr. Feehan, évêque du diocèse de Nashville ; Mgr. Lamy, évêque du diocèse de Santa-Fe ; Mgr. Grace, évêque du diocèse de St. Paul, pour la province ecclésiastique de St. Louis.

" Mgr. Amat, évêque du diocèse de Los Angeles et Monterey, pour la province ecclésiastique de San Francisco.

" L'ouverture solennelle du concile s'est faite dimanche matin, au milieu d'une pompe extraordinaire. Jamais Baltimore, ni aucune partie de l'Amérique, n'a été témoin d'un spectacle aussi solennel. L'allocution de Mgr. McCloskey fut un morceau sublime d'éloquence qui frappa l'esprit des assistants.

" Dans l'après-midi, il y a eu une session publique. Il y en aura une autre publique jeudi.

" Le concile devra durer jusqu'au 21 de ce mois.

Nous tiendrons nos lecteurs au courant de tout ce qui se passera d'intéressant dans cette illustre assemblée.

Le mal dans les Etats ne pourra être combattu que par les efforts de la vraie Religion ; il sera donc bien consolant de savoir tout ce qui pourra être accompli de favorable dans ces réunions de la sagesse, de la vertu et de l'autorité épiscopales.

Mais de même, le bien ne pourra être conservé parmi nous que par les œuvres de la piété et de la Religion.

Le Clergé fait d'énergiques efforts pour arrêter l'émigration et pour favoriser la Colonisation.

Les écoles sont multipliées pour l'enseignement de la foi et des bons principes.

Pour les grands centres, des Institutions ont été fondées pour le bien des pauvres, pour l'enseignement et la moralisation des classes ouvrières, pour le soutien des jeunes gens au milieu des dangers de la ville, pour l'exemple et l'édification de toutes les professions sans exception. Combien tous ces efforts méritent d'être encouragés, de fructifier, de croître sans cesse, et alors si des révolutions menacent ailleurs le calme et la sécurité de l'Eglise, ici on trouvera des fruits de paix et de bénédiction. Voilà ce que nous avons déjà vu se réaliser à certaines phases de l'histoire de ce pays, et voilà à quoi nous devons tendre plus que jamais ; car partout ce n'est qu'une même pensée, qu'on est à la veille de tristes et graves évènements.

Nouvelles et Faits Divers.

— Le successeur de M. Drouyn de Lhuys, au ministère des affaires étrangères, M. le marquis de Moustier, appartient par sa naissance et ses relations de famille au faubourg Saint-Germain. Mme de Moustier, née de Mérode, épouse du nouveau ministre, est tout à la fois la sœur de Mgr de Mérode, l'ancien ministre de Pie IX, et la belle-sœur de M. le comte de Montalembert, le grand orateur et l'historien de nos monastères.

— L'état de santé de M. le comte de Montalembert était, le 16 Sept. dernier, toujours à peu près le même : l'avis des médecins promet une guérison lente, mais sûre, sans pouvoir assigner de date toutefois à cette guérison. M. de Montalembert se levait une ou deux heures pour lire : on ne lui permettait pas encore d'écrire lui-même.

— Dernièrement, dit la *Semaine de Nantes*, un brave curé de province était à Paris pour affaires concernant sa paroisse. Il voulut profiter de la circonstance pour visiter les curiosités, les monuments et les palais. Il se rendit donc au ministère des beaux-arts et de la maison de l'Empereur pour demander les autorisations nécessaires, et il errait dans les corridors à la recherche de l'employé qui devait lui remettre le bienheureux billet, lorsque tout à coup il avisa un monsieur qui en petite veste et les mains dans ses poches, se promenait tranquillement. Il lui trouva une figure si bienveillante qu'il prit le parti de l'accoster et de lui exposer sa requête en lui demandant à qui il devait s'adresser. — Mais le mieux est de vous adresser directement au ministre lui-même, qui n'est autre que moi. Le bon curé tout ébahi se confondit en excuses sur la liberté qu'il avait prise. Mais il semblait si étonné de voir une Excellence dans un costume aussi simple, que le maréchal Vaillant ajouta en riant :— Décidément, M. le Curé, ça vous étonne de voir un ministre en tenue du matin ? Puis continuant: Vous n'êtes pas venu uniquement à Paris pour visiter les édifices, et je suis sûr que vous avez quelque chose à demander.— C'est vrai, répondit le

curé, enhardi par cette bienveillance: mais j'apporte aussi une curiosité que je viens vous offrir.— Et laquelle? dit le maréchal.— Un magnifique aérolithe tombé dans ma commune.—Eh bien! apportez-le-moi, je l'accepte ; mais avant, dites-moi ce que vous désirez.— Un secours, M. le ministre, pour ma pauvre maison d'école qui tombe en ruines. Le maréchal alors, lui tendant la main, ajouta:— Allez de ma part au ministère de l'instruction publique et je vous promets que vous aurez votre subvention. Le curé parut hésiter.— Monsieur le Ministre, dit-il enfin, je ne rencontrerai peut-être pas votre collègue en tenue du matin dans les corridors de son ministère, et si je n'ai pas au moins un mot....— Allez toujours, répondit le maréchal en souriant, les portes vous seront ouvertes. Il est inutile d'ajouter que la puissante recommandation du ministre d'Etat a eu l'effet voulu. Et le curé dit aujourd'hui en riant:—J'avais cru que c'était une pierre qui me tombait du ciel; mais c'était toute une maison d'école!

— Informé que le choléra faisait des victimes dans le canton de Courçon, Monseigneur de La Rochelle résolut d'aller en personne porter des consolations dans les lieux signalés comme le principal théâtre du fléau. Dirigé dans sa marche par M. le doyen de Courçon, Monseigneur se transporta au village où l'épidémie sévissait le plus cruellement, et c'était une chose bien touchante que de voir le prélat, à la tête de son cortége, sous un soleil brûlant, aller et venir dans les rues étroites de cette petite localité, entrant successivement dans toutes les maisons qui lui étaient signalées comme ayant été frappées du choléra ou récemment envahies par lui, et là, avec une bonté pastorale et paternelle, consolant, bénissant, touchant ces pauvres malades et y ajoutant le bienfait d'une large aumône, quand la misère se faisait sentir plus particulièrement dans quelque pauvre réduit.—*Bulletin de La Rochelle.*

— Un journal de Metz, le *Vœu National*, nous apprend que quatre Sœurs sont mortes à Boulay, en soignant les cholériques. La supérieure de l'hospice, sœur Joséphine, vient de succomber à son tour, au moment où l'épidémie cesse ses ravages. Elle s'était offerte, dit le même journal, en victime expiatoire; Dieu l'a exaucée.

— Parmi les Etats de la nouvelle fédération dominée par la Prusse, la Saxe sera le seul dont le souverain soit catholique. Néanmoins les catholiques ne se trouvent qu'en minorité presque imperceptible dans ce royaume, puisqu'ils atteignent à peine le chiffre de 50,000 parmi une population de 2 millions d'âmes.

Nous lisons dans les *Annales d'Orléans*:— En Russie, le Czar, par un ukase inattendu, vient d'abolir toutes les peines édictées contre ceux qui abandonnent la religion officielle. Ces peines qui entraînaient la confiscation de la fortune et la perte de toute position sociale, constituaient le plus grand obstacle au progrès de la foi. Désormais, cette redoutable barrière est abaissée et la mesure généreuse et intelligente qui la supprime ne fera pas moins d'honneur à l'empereur Alexandre que ses décrets relatifs à l'abolition du servage. Les deux mesures se complètent: c'est l'émancipation religieuse après l'émancipation civile. La première avait rendu tous les sujets du czar égaux devant la loi; la seconde les établit égaux devant l'Evangile. Si cet ukase est loyalement exécuté, comme tout le fait croire, il peut renouveler en peu d'années la face de la Russie. Alexandre compte déjà huit millions de catholiques dans son empire. Avec la liberté de l'apostolat, ce nombre serait bientôt triplé, et les missionnaires catholiques, pénétrant à la suite des armées russes au cœur de l'Asie centrale, y répandraient la lumière et la civilisation,

— En Egypte, le vice-roi s'apprête à abolir la polygamie, cette base corrompue de l'islamisme. C'est sous une influence politique que la mesure va être édictée, afin de mieux régler et assurer la succession en ligne directe et de mâle en mâle à la couronne: mais les conséquences morales de l'acte seront immenses, et la réforme accomplie dans un intérêt dynastique peut amener une grande transformation religieuse. Désormais, les vice-rois d'Egypte ne pourront plus épouser qu'une seule femme. Tous les hauts fonctionnaires suivront l'exemple du souverain, le reste de la nation fera de même avec le temps, et la polygamie, cette plaie honteuse des civilisations orientales, cet élément radical de décadence, disparaîtra en ébranlant profondément le code religieux qui la supporte.

Tout se prépare, comme on voit, dans les mystérieux desseins de la Providence, pour les futurs triomphes de la foi. La croix brille à Péking, elle se dresse en Cochinchine, les Grecs soulevés de Candie l'arborent sur leur drapeau, la Russie lui ouvre les passages de l'Asie, demain peut être elle surmontera les édifices du Caire; c'est l'avenir lumineux du catholicisme qui commence à se dessiner à l'horizon du monde et dont nos yeux ne verront que l'aube radieuse!

— On sait que le mormonnisme a fait malheureusement de nombreux prosélytes en Danemark. La femme d'un fermier des environs de Copenhague, récemment convertie à cette stupide religion, n'ayant pu obtenir de son mari qu'il consentît à divorcer, résolut de recourir au crime pour effectuer leur séparation. A cet effet, "la sainte des derniers jours," pour nous servir de la qualification que les Mormons se donnent eux-mêmes, versa à plusieurs reprises du poison dans le café de son mari; mais ce dernier, justement soupçonneux, refusa constamment de prendre le breuvage qui lui était offert. La sainte des derniers jours résolut d'en finir autrement: suivie d'une autre femme, suédoise de nation et également mormone, elle pénétra dans la chambre de son époux pendant qu'il dormait, et les deux complices lui brisèrent le crâne à coups de marteau; le crime consommé, elles traînèrent le cadavre dans un atelier voisin et l'ensevelirent sous des copeaux La justice, informée du crime, procéda à l'arrestation de ses auteurs. Les deux fanatiques

loin de chercher à dissimuler leur forfait, s'en glorifiaient: elles avaient obéi à leur vocation céleste.

— En Belgique, le nombre des cas de choléra, jusqu'à la fin d'août, n'a pas été moindre de 31.051, et celui des décès de 16,699. Anvers seul figure dans cette statistique pour près de 7,000 cas et pour 3,575 décès. Dans le Brabant, le nombre des cas est un peu inférieur, et l'on compte cependant 4,034 décès, soit près de 500 décès de plus qu'à Anvers.

— Le *Moniteur de l'Algérie* annonce qu'un attentat vient d'avoir lieu sur la personne du vice-roi d'Egypte ; Ismaïl-Pacha n'aurait pas été atteint, mais aurait éprouvé une telle émotion qu'il se croirait encore poursuivi par l'assassin. Le *Moniteur de l'Algérie* n'indique pas la source à laquelle il a puisé cette nouvelle, et il ne donne d'ailleurs aucun détail se contentant d'ajouter qu'on ne sait à qui et à quoi attribuer le crime.

— Une dépêche de Saint-Pétersbourg annonce que le général Mourawieff, le chef le plus sévère qui ait gouverné la Pologne, vient de mourir.

— Le 15 de ce mois, la partie du chemin de fer qui traverse les défilés de la Sierra Morena, en Espagne, sera livrée à la circulation, et, à dater de ce jour, le voyage par la voie ferrée s'accomplira sans solution de continuité et sans interruption entre Paris, Madrid, Cordoue, Séville et Cadix. Avant peu de mois, Madrid se trouvera, en outre, relié à Lisbonne par la ligne de Badajoz.

— Le maire de la ville d'Inspruch, chef-lieu du Tyrol, vient de rendre un arrêté qui pourra servir d'exemple aux magistrats philanthropes des 40,000 communes de France et d'ailleurs. Il a interdit le cigare et la pipe aux moutards tyroliens, à ceux qui fréquentent les écoles, lycées et gymnase, ainsi qu'aux apprentis des fabriques. L'arrêté porte que, pour rendre la mesure plus efficace, les parents et tuteurs des enfants qui ne fréquentent pas les écoles seront tenus de sermonner les moutards sur les inconvénients du tabac : et les médecins et ecclésiastiques seront engagés à prêcher aux jeunes Tyroliens l'abstention de la pipe et du regalia gouvernemental.

Depuis une dizaine d'années déjà, d'assez sévères mesures ont été prises dans tout le royaume de Prusse, contre ces petits jeunes gens qui fument sur la voie publique et qui n'ont pas encore atteint l'âge de seize ans.

— La *Revue de Paris* nous apprend ce que valent, à peu de chose près, les nègres esclaves dans l'Afrique centrale.

Nègre	de 25 à 35 ans,	24 fr.
—	de 16 à 25 ans,	49
—	de 9 à 15 ans,	36
Négresse	de 6 à 12 ans,	43
—	de 12 à 16 ans,	50
—	de 16 à 25 ans,	40
—	de 25 ans,	20 à 6

Ces prix sont très inférieurs à ceux que l'on connaissait déjà, mais ils sont en corrélation avec le trop plein d'esclaves qui encombrent les marchés de Tombouctou, Kano, Kachena, etc.

— Depuis des siècles, les populations du Luxembourg ont l'habitude de faire bénir chaque année, le jour de l'Assomption, une botte d'herbes aromatiques, composée d'absinthe, d'armoise, de sauge, de rue, de fleurs de sureau, de camomille, etc., afin de l'employer, en cas de maladie d'hommes ou de bestiaux, en fumigations ou en tisanes. Pour éviter les inconvénients d'une trop forte odeur, on pend ces plantes au grenier et, lorsqu'on ne s'en sert pas, elles s'y accumulent bientôt ; l'air du grenier et de la maison s'imprègnent de leurs parfums pénétrants, et jamais on n'y voit de cheranςon ni d'artision. C'est surtout, paraît-il, à la présence de l'absinthe qu'on doit attribuer ce résultat. L'absinthe peut être cultivée sans frais dans un coin de jardin, et chacun ferait bien d'en placer dans son grenier, dans ses armoires à toilette, partout où il y a des grains, des étoffes de laine, des pelleteries et des tablettes en bois.—*Bien Public.*

— Il y a en France 79,584 prêtres et 108,119 religieux, ce qui équivaut à 2 prêtres et 3 religieux par commune. On compte 86 archevêques et évêques, 189 vicaires généraux. Sur ces 79,584 prêtres, 35,000 sont salariés par l'Etat, les autres le sont par la fabrique. Les communautés se divisent : en communautés enseignantes ; en communautés hospitalières, dirigeant des maisons de refuge ou des instituts agricoles pour les enfants ; et en communautés contemplatives ou vouées à des devoirs purement religieux. Les hommes fournissent aux communautés un nombre de 17.776 ; les femmes, un nombre de 99,343 ; Total, 108,119, dont 71,728 enseignent ; – 20,687 dirigent des maisons de refuge pour les enfants. Les Jésuites figurent en France pour un chiffre de 1,085, dont 703 enseignent ; 383 contemplent. Les frères des écoles chrétiennes (6,341) et les petits frères de Marie (1,639) représentent la phalange la plus nombreuse du corps religieux enseignant. Il y a actuellement 29,392 écoles de filles tenues par 13,491 institutrices laïques, munies de brevets de capacité, et par 13,101, religieuses, sur lesquelles 12,336 n'ont que des lettres d'obédience.—*Haute Auvergne.*

—A l'occasion du sauvetage récent de l'équipage du navire de S. M. Britannique le *Bombay* par les marins de la frégate impériale l'*Astrée*, les lords de l'amirauté s'étaient empressés de faire remettre au Gouvernement de l'Empereur une somme de 12,500 fr., 1500 l. st., destinée à être répartie entre les officiers et marins de cette frégate, comme témoignage de gratitude pour le zèle courageux avec lequel ils avaient porté secours au bâtiment incendié. L'équipage de l'*Astrée*, désirant s'associer aux nombreuses marques de sympathie que les victimes de ce désastre ont reçues, a exprimé le désir que le montant de ce don fût versé en son nom à la caisse qui centralise, en Angleterre, les souscriptions ouvertes au profit des incendiés du *Bombay*.— *Moniteur.*

—Une jeune protestante, institutrice de deux enfants dans une famille hérétique du midi de la France, était, dernièrement, amenée à Bagnére-de-Bigorre. Un jour, passant devant la chapelle des Carmes, elle y entra par curiosité. C'était l'heure de l'office. L'orgue accompagnait de ses accords un motet assez simple, chanté par le R. P. de Cahuzac, dont la voix, il y a peu d'années encore, charmait les salons de la haute société toulousaine. La jeune institutrice fut saisie. Son cœur était demeuré sans doute assez pur pour être sensible aux touches mystérieuses de la grâce et même pour être jugé digne d'un de ces coups de miséricorde que Dieu accorde souvent à ceux qui s'égarent de bonne foi. Le chant sacré la plongea dans une sorte d'extase, elle put dire comme Augustin avant sa conversion : "Seigneur, pendant que les hymnes de votre Eglise coulaient dans mon oreille comme un ruisseau d'harmonie, votre lumière s'épanchait comme un fleuve dans mon âme." Le chant avait cessé. Mlle X*** en écoutait encore les échos. Cette fois, elle était à genoux, le visage dans ses mains et priant avec ardeur. Quand elle se releva, ce fut pour écrire au père de ses élèves : "Monsieur, j'ai le regret de vous dire que je dois me séparer de vos chers enfants ; veuillez chercher pour eux une autre institutrice ; je suis catholique, je prie Dieu qu'il daigne vous faire la même grâce."—*Annales d'Orléans.*

— Les journaux ont parlé d'une locomotive construite pour marcher sur les routes ordinaires, et qui, partie de Nantes, en traînant à sa remorque un certain nombre de voitures, est arrivée à Paris après avoir effectué son trajet dans les meilleures conditions. Ce premier essai de locomotion au moyen de la vapeur sur les voies publiques sera bientôt suivi d'essais analogues, car on parle d'une nouvelle voiture qu'on verra prochainement circuler dans les rues de Paris, concurremment avec les voitures de place. Ce véhicule, inventé par un ingénieur auquel on doit déjà un grand nombre de créations nouvelles, a la forme d'un fiacre ordinaire, à part l'avant-train dans lequel sera placée une petite chaudière ; cet avant-train sera précédé d'une cinquième roue, roue directrice, au moyen de laquelle le cocher pourra tourner ou obliquer à discrétion, et dont l'usage doit enfin donner un démenti à cet ancien dicton qu'on appliquait à quiconque était inutile : *Il sert comme la cinquième roue à un carrosse.*

— Il vient de se produire à Paris une heureuse innovation : c'est le mode de placer des petits numéros de maisons à côté des boutons de sonnettes. Cette mode est vraiment très-utile et facile.

—Le *Church-Times*, l'un des organes du parti puséiste, annonce qu'il vient de se former une association pour encourager le célibat parmi le clergé de l'Eglise anglicane. Les ecclésiastiques déjà mariés pourront faire partie de l'association en s'engageant à ne jamais célébrer le mariage d'un de leurs confrères sans y être contraints par la loi, et surtout en n'assistant jamais à leurs noces. Quant aux dames et aux demoiselles, c'est surtout leur concours que l'on demande. Les premières refuseront impitoyablement la main de leurs filles à tout candidat ecclésiastique ; quant aux autres, elles repousseront énergiquement toute demande en mariage d'un révérend quelconque.

—La Commission Impériale de l'Exposition Universelle qui aura lieu à Paris, au mois de mai 1867, a promulgué un règlement sur les récompenses à décerner. Ce règlement, rédigé le 7 juin dernier, a été approuvé le 9 par un décret impérial. Nous en rapportons quelques extraits que les exposants ont intérêt à connaître.

Les récompenses mises à la disposition du jury international pour les œuvres d'art sont établies comme il suit :

17 grands prix, de la valeur de 2000 francs chacun ;

32 premiers prix, de la valeur de 800 francs chacun ;

44 seconds prix, de la valeur de 500 francs chacun ;

46 troisième prix, de la valeur de 400 francs chacun.

Les récompenses mises à la disposition du jury international pour les produits de l'agriculture et de l'industrie sont établies comme il suit ;

Des grands prix et dons en argent pour une valeur totale de 250,000 francs ;

100 médailles d'or, de la valeur de 1000 francs chacune ;

1000 médailles d'argent ;

3000 médailles de bronze ;

5000 mentions honorables.

Les grands prix sont destinés à récompenser le mérite des inventions ou des perfectionnements qui ont introduit une amélioration considérable dans la qualité des produits ou dans les procédés de fabrication.

L'Article 30 du Titre IV institue un genre spécial de récompenses en faveur des personnes, des établissements ou des localités qui, par une organisation ou des institutions particulières, ont développé la bonne harmonie parmi les individus appliqués aux mêmes travaux et ont assuré le bien-être moral, intellectuel et matériel des ouvriers. Ces récompenses se composent de 10 prix de 1000 francs chacun et de 20 mentions honorables. Un grand prix de 100,000 francs pourra en outre être décerné à la personne, à l'établissement, ou à la localité qui se serait distinguée sous ce rapport, à un degré extraordinaire.

Le règlement susdit est déposé au secrétariat du ministère du commerce et des travaux publics, et est à la disposition de quiconque désire en prendre connaissance.

La générosité du gouvernement français augmentera l'esprit de noble émulation qui, dans des circonstances analogues, a valu aux sujets étrangers des distinctions honorables pour les arts et l'industrie de l'Amérique.

De l'Autorité en Philosophie.

LIVRE PREMIER.

RÉALITÉ DE L'AUTORITÉ HUMAINE EN MATIÈRE DE PHILOSOPHIE.

CHAPITRE V.

L'INDIVIDUALISME.

(*Suite.*)

La somme des malheureux résultats de l'individualisme n'est pas encore complète, et nous devons y ajouter ce qui suit : La doctrine de la suprématie de la raison individuelle est destructive de la science, des lettres et des arts, enfin de la société elle-même.

Le domaine de la science est de difficile accès. On n'y peut pénétrer qu'à l'aide d'instruments merveilleux, les langages divers dont la possession libre et facile coûte de très-grands efforts à obtenir.

Le domaine de la science est de difficile culture. On n'y saurait faire un pas sans travail et sans fatigue. Le terrain est partout couvert de ronces et d'épines. Il les faut arracher souvent à grand'peine. Partout le sol a besoin d'être défoncé pour devenir quelque peu fécond. C'est par d'incalculables labeurs, par des travaux séculaires, que le genre humain a fait sur la nature les belles conquêtes que nous admirons. Si des ruisseaux de sueur n'avaient arrosé, imbibé le champ de la science, jamais il n'aurait rien produit de quelque valeur ? Qui l'ignore ? qui le pourrait nier ? Qui voudrait révoquer en doute que la nature n'ait mis à l'avancement des sciences de terribles obstacles ? Mais une grande résistance, une résistance continue, ne peut-être vaincue que par une force puisante et durable. Or seules les forces communes ou sociales réunies du genre humain ont de la puissance et de la durée. La plus forte nature individuelle parfaitement isolée n'est que faiblesse. De plus sa durée est la durée d'un jour. Réduit à ses seuls moyens, l'individu ne ferait pas faire un seul pas à la science. Ce sont là de ces vérités élémentaires qu'il serait inutile et fastidieux de prouver.

De même que les hommes marchent unis à la conquête de la terre, ainsi et bien mieux encore doivent-ils marcher unis à la conquête plus difficile de la vérité. C'est donc bien mal servir la science, c'est nuire très-fort à ses progrès, que de diviser les esprits qui la cultivent, de les inciter à faire chacun son œuvre à part, sans égard ni attention à l'œuvre d'autrui. Soit une tentative de cette sorte universellement réalisée : bientôt la barbarie reparaîtra sur la terre.

Or, l'effet naturel de l'individualisme, c'est de diviser sans fin. Enfant de l'orgueil, l'individualisme augmente encore beaucoup ce funeste penchant. Qu'y a-t-il en effet de plus doux pour l'orgueil que la pensée de l'indépendance absolue ? Il devra donc s'en nourrir et par elle croître sans mesure. Mais qu'engendre partout l'orgueil, si ce n'est la division ? L'orgueilleux aime à marcher seul, pour se mettre daus un plus grand jour. L'orgueilleux méprise tout, hormis lui-même et ce qui est de lui. Comment donc de superbes esprits voudraient-ils travailler de concert à l'acquisition de la science ?

L'expérience vient encore appuyer ces raisonnements de son irrécusable témoignage. Considérez et voyez quelle masse énorme de vaines et stériles disputes l'orgueil a soulevée ! Quel temps précieux ont fait perdre ces combats de parole ! et combien ils ont retardé la marche de l'esprit humain ! Ainsi on ne peut le contester, l'individualisme est un système ennemi de la science. Sa formule générale ne tend à rien moins qu'à produire dans son empire une anarchie complète ; c'est-à-dire à le ruiner de fond en comble.

Si chaque esprit est monarque absolu, si son indépendance est souveraine, essentielle, nécessaire, il pourra, il devra n'avoir d'autre guide que lui-même dans ses différentes investigations. Il ne s'agit pas pour lui de prendre le travail là où l'ont poussé ses devanciers ; il ne s'agit pas de recevoir de leurs mains une méthode qu'ils disent excellente ; d'accepter de confiance ce qu'ils assurent être une acquisition légitime ; d'admettre leurs inductions même les plus constantes et plus universellement reçues ; d'accepter les faits et les observations qu'ils ont recueillis. En agir de la sorte, ce serait faire plus ou moins, sous une forme ou sous un autre, acte de soumission ; ce serait déroger à l'indépendance absolue, essentielle et nécessaire. Donc à chacun de recommencer l'édifice par la base. A chacun de se créer une méthode ; de répéter les observations et les expériences diverses ; de vérifier par lui-même les inductions : ou plutôt de regarder comme non avenues toutes les inductions, toutes les expériences, toutes les méthodes proposées. En effet, ne serait-ce pas renoncer à l'indépendance souveraine, absolue, que de donner la moindre créance à ce que l'on n'a pas observé, examiné, vérifié par soi-même ? Sans contredit.

Ainsi ce que l'un aura édifié à grand'peine, l'autre s'en ira le détruire ; et toujours et partout de la sorte. Se peut-il concevoir une confusion pareille, une aussi complète anarchie ?

Par ce qui vient d'être dit sont rendus manifestes les incomparables ravages que doit produire l'individualisme dans le domaine de la science.

Son influence sur les arts et les lettres ne serait pas moins fatale.

Conformément aux traditions celtiques et aux souvenirs bien confus, il est vrai, mais toutefois radicalement uniformes, et partout véritables, de tous les peuples de la terre, nous croyons que Dieu a daigné se faire le maître de l'homme, et lui enseigner, non-seulement le langage, et avec lui, les lois de la religion et la morale, mais encore les arts de première nécessité, tels que l'art de cultiver la terre et d'élever des troupeaux, l'art de se vêtir et de se loger. Ces connaissances élémentaires, conservées dans la mémoire des hommes, ont été successivement augmentées et perfectionnées par les générations subséquentes. Les pères enseignaient à leurs enfants ce qu'ils avaient appris eux-mêmes ; ceux-ci, prédisposés à l'imitation, et en même temps agités du désir de mieux faire que leurs devanciers, recevaient de confiance l'héritage qu'ils leur transmettaient et s'efforçaient ensuite de le grossir par leurs propres observations et leurs découvertes. C'est donc par un mélange de foi, de confiance naïves et de libre activité, que les arts divers ont grandi dans la suite des âges.

On voit, chez les peuples les plus connus, à des époques très-reculées de leur histoire, des écoles de sagesse où l'on enseignait, avec plus ou moins d'étendue et de succès, les lettres et les arts. Samuel fonda parmi

les Hébreux, les écoles des prophètes dont il est souvent fait mention dans les livres des rois, et où l'on apprenait principalement la musique et les chants sacrés. La culture de la musique fut organisée sur une plus vaste échelle encore par le grand roi David, musicien lui-même et poëte sublime, aussi bien que fidèle organe des oracles divins.

Plusieurs siècles avant Samuel, au temps de Moïse, il y avait en Egypte de fameuses écoles pour toutes les sciences et tous les arts alors connus, et l'Ecriture remarque que la législature des Hébreux y avait été initiée aux connaissances diverses que l'on y enseignait. A la même source vinrent puiser les plus grands génies de la Grèce, Homère, Pythagore, Hérodote, Platon, Lycurgue et beaucoup d'autres.

La célèbre corporation des Mages, en Perse, et celle des Brahmanes, dans l'Inde, conservaient, enrichissaient, attiraient plus d'une fois, et transmettaient aux âges suivants le dépôt de beaucoup de lettres et utiles connaissances. La Grèce vaniteuse leur fit, aussi bien qu'à l'Egypte, de nombreux emprunts, sans avoir la délicatesse de faire hommage de ce qui était cependant leur bien propre.

Les écoles de poésie, d'éloquence et de philosophie, établies chez les Grecs, étaient renommées par tout l'univers. C'est dans la Grèce que l'art païen acquit la plus grande perfection et donna au monde entier, dans tous les genres, tant de superbes modèles qui, dans les âges subséquents, ont si heureusement contribué à réveiller le génie, exciter l'émulation et guider les pas des plus grands hommes.

Chacun sait que le fait proéminant de la renaissance si féconde en résultats bons et mauvais, s'explique, en très-grande partie, par la réapparition des chefs-d'œuvre de l'antiquité.

Ainsi, dans sa culture des lettres et des arts, le genre humain et les individus qui le composent, ont constamment procédé par voix de tradition et d'imitation, et ensuite d'originalité et d'invention. Ils ont toujours commencé par la tradition et l'imitation ; les produits du génie n'ont paru qu'après ; et telle est en effet la loi rigoureuse du progrès.

Si l'humanité avait voulu et qu'elle eût pu suivre la méthode de l'individualité, elle serait encore dans l'enfance, au point de vue littéraire et artistique, aussi bien que sous le rapport de la science et de la morale.

En venant au monde, les hommes divers apportent des facultés plus ou moins susceptibles de perfectionnement. Mais à la réalisation de ce perfectionnement, la nature a mis une condition inviolable, l'enseignement, qui se donne par le geste, la parole, l'écriture et enfin par l'exemple ou le modèle. A l'enseignement donné doit correspondre, dans celui qui le reçoit, comme un corrélatif obligé, la foi simple et confiante. Quiconque ne sait rien et, à une certaine époque de sa vie, tout homme qui n'a rien su, demeurera toujours dans son état d'ignorance, s'il n'est point enseigné, ou s'il refuse à son maître et à son modèle la docilité nécessaire. La docilité ne suffit pas, je l'avoue ; il faut encore l'exercice de la libre activité : mais d'autre part, la libre activité ne saurait non plus suffire ; car il lui faut des objets sur lesquels elle puisse s'exercer ; or ces objets lui sont fournis par la tradition ou l'enseignement, et sont reçus, par elle, au moyen de la docilité.

L'on voit par ce qui précède, que l'individualisme tend à détruire un des éléments partiels du progrès de l'humanité dans les lettres et dans les arts, aussi bien que dans les sciences. Donc ce système, si jamais il venait à prévaloir dans l'empire des arts et des lettres, autant qu'il a prévalu dans le domaine de la science métaphysique, n'y produirait pas des résultats moins funestes. Enfin si, par impossible, le règne exclusif de l'individualisme venait à s'établir parmi les hommes, nous serions bien vite ramenés à une complète barbarie. Il faut mettre dans un plus grand jour cette dernière assertion déjà précédemment énoncée et qui est d'une importance capitale.

Vivre en société, c'est la destinée de l'homme ici-bas. Ses plus doux instincts le sollicitent à se rapprocher de son semblable et à s'unir à lui. Il ne saurait être heureux s'il ne partage avec d'autres ses jouissances. Le plaisir solitaire est pour lui fade et languissant.

Les plus impérieux besoins de l'individu réclament la vie de société. Il ne pourait pas subsister sans elle. Bientôt il deviendrait la proie de quelque puissance ennemie. Il périrait ou par le défaut des moyens de soutenir son existence, ou par les influences malignes de la nature, ou par la dent des bêtes ; ou bien enfin, devenus alors plus féroces que les autres animaux quelconques, les hommes se dévoreraient entr'eux. Au reste, par impossible, l'espèce subsistât-elle nombreuse, le développement intellectuel serait nul. Partout n'apparaîtrait que l'animalité pure. Par suite, sans la société, nous descendrions beaucoup au dessous du sauvage. C'est en effet à ce petit reste de société qui se voit parmi les sauvages eux-mêmes, qu'ils sont redevables de leur supériorité sur la nature et sur les animaux : nous descendrions jusqu'au degré d'abrutissement extrême, jusqu'à la dégradation presque incurable observée chez quelques humains que le crime ou le hazard avaient jeté hors de toute société, dès l'âge le plus tendre.

Or il n'y a point, ainsi que nous l'avons déjà insinué, de société possible, sans un symbole social commun. En effet, la société n'est pas un pur aggrétat, une simple juxta-position d'individus. C'est un corps dont tous les membres sont reliés entre eux et avec le chef. Pourêtre constituée d'une façon normale et durable, il faut que la société pose sur une autorité reconnue, ayant droit de commander à tout le corps ; il faut que les sociétaires divers fassent profession de croire à certaines relations ou devoirs qui les obligent envers leurs co-sociétaires. N'est-il pas évident en effet que sans une autorité, ou avec une autorité dont on nierait les droits ; que sans relations mutuelles entre les différents particuliers, il n'y a pas de société possible ? Sans aucun doute. Donc les citoyens doivent croire et professer l'existence d'une autorité à laquelle il leur faut obéir. Donc ils doivent croire à des devoirs réciproques, à des relations civiles et naturelles de particulier à particulier. Par conséquent il faut qu'ils aient un symbole au moins pratique. Mais la pratique ne pose pas sur elle-même ; elle a pour base la dogmatique. Ainsi le symbole, condition de l'existence sociale, comprend non seulement des règles de mœurs, mais encore des croyances spéculatives.

On l'a dit et prouvé bien des fois et depuis longtemps, toute obligation morale qui ne dérive pas de près ou de loin de la foi en Dieu, ne saurait avoir de solide fondement. Mais le Dieu dont la foi sert de support à l'obligation morale, n'est pas un spectateur oisif des

actions de l'homme. C'est un législateur qui commande avec une autorité suprême, qui veille avec une attention incessante et qui gouverne avec une puissance infinie. Monarque plein de sagesse, il donne à ses lois une sanction suffisante. Eternel, il ne se hâte pas de récompenser ou de punir. Mais bon, juste et sévère, il n'y manque jamais. Au delà du tombeau, il est des joies sans termes et des douleurs sans fin. L'existence de Dieu, l'immortalité de l'âme, le bonheur et les souffrances à venir font donc partie du symbole de la société.

Or l'individualisme n'a pas, n'a jamais eu, n'aura jamais et ne peut avoir de symbole. Nous l'avons démontré précédemment. Donc l'individualisme est destructeur de la société, de toute société ; car une société quelconque a nécessairement un symbole. Où devrait donc nous conduire ce funeste symbole ? Au dessous même de la sauvagerie, et jusqu'aux derniers confins de l'animalité brutale. En effet, la sauvagerie a un symbole, informe et grossier, il est vrai, mais néanmoins réel. Le sauvage se croit obligé d'obéir à son chef, en de certaines cisconstances déterminées ; il croit avoir à remplir différents devoirs à l'égard de ses semblables; enfin il reconnait une divinité qui punit le mal et récompense le bien.

Il faut faire voir plus clairement encore cet effrayant résultat de la doctrine individualiste. Dans ce but, supposons l'individualisme à l'état de croyance universelle, et soit l'hypothèse où tous les citoyens d'un état croiraient de cœur et professeraient de bouche la suprématie de la raison individuelle. La raison de chaque individu est souveraine, indépendante de toute autre raison. Donc, quoique ce soit qu'elle décide, nul n'aura le droit de la redresser. Il pourra sans doute disputer avec elle, supposé qu'elle veuille bien accepter le débat. Mais si, la discussion close, elle demeure ferme dans sa conviction, personne ne devra l'inquiéter, l'insulter, la railler : ce serait attenter à sa souveraineté absolue. Indépendante, n'a-t-elle pas le droit de croire ce qu'elle croit, et de rejeter ce qu'elle rejète ! Chacun aura donc à respecter ses opinions quelconques, comme un souverain respecte les droits d'un autre souverain.

Or il est possible que cette raison individuelle se persuade, convainque, se démontre (1) que l'on peut fort bien se passer de Dieu ; que la nature nous suffit, que tout ce qu'on publie d'un monde invisible, d'une vie à venir, est le produit de la fantaisie, et non point la déduction rigoureuse de principes évidents. Combien d'individus ne proclament-ils pas tous les jours ces belles découvertes ! Un égarement si terrible n'épouvante pas beaucoup, je le sais, une classe nombreuse d'esprits, ceux que préoccupe à peu près exclusivement le bien-être matériel. Plongés dans le sensualisme, ils ne peuvent voir que très-obscurément l'influence profonde, insupléable des hautes croyances théologiques sur la société. Aussi bien avons-nous à leur signaler des conséquences d'une autre sorte.

Pourquoi la raison individuelle qui a décidé souverainement que Dieu et la vie future n'existaient pas, ne déciderait-elle pas de même souverainement que les lois morales sont de vains préjugés ou de simples instincts, que l'on peut changer ou modifier à son gré ? Pourquoi ne jugerait-t-elle pas que le devoir proprement dit ne saurait être ? qu'il n'y a de réel que l'agréable et l'utile, ou ce qui paraît tel ! Pourquoi par suite, ne serait-il pas loisible à un individu de ne pas croire à l'autorité constituée, de penser et de dire qu'il est de son devoir de la renverser par toute sorte de moyens ? Pourquoi ne rejéterait-il pas, pourquoi ne dirait-il pas qu'il rejète comme autant d'erreurs ce que l'on appelle les devoirs réciproques des citoyens ? Est-ce qu'il ne fera pas ainsi acte de souveraineté et d'indépendance ? Est-ce que l'on ne nierait pas cette indépendance pleine et entière, si on voulait lui contester ces droits ?

— Du moins pourra-t-on l'empêcher de réaliser ses convictions ? Oui, par la violence peut-être, par l'emploi de la force brutale, mais non pas autrement. Quoi ! il est permis de croire qu'une certaine action est bonne ou utile, meilleure que son contraire, seule bonne, seule avantageuse ; et il ne sera pas permis de la faire ? Quelle incohérence ! Quelle détestable tyrannie ! J'aimerais bien mieux qu'on ne fît pas sonner si haut l'indépendance de ma raison que de venir par après, arbitrairement, capricieusement, contradictoirement imposer des chaînes à ma volonté. Est-ce que ma volonté n'a pas les mêmes droits que ma raison ? Est-ce que ma volonté n'est pas libre, indépendante et souveraine comme ma raison ? Sur quoi donc est fondé le privilége de la raison ? La raison, la volonté ne sont-elles pas la même âme humaine ? Pourquoi le servage pour l'une et l'indépendance absolue pour l'autre ? Qu'on assigne une cause rationelle légitime à cette anomalie palpable.

— Et ne voyez-vous pas que l'indépendance absolue de la volonté admise et reconnue, la société ne saurait subsister un jour durant ?

— Mais vous, ne voyez-vous pas que l'indépendance absolue de l'intelligence admise et reconnue, on ne peut pas ne point admettre l'indépendance absolue de la volonté ? Par suite, ne voyez-vous pas que la doctrine de l'indépendance absolue de la raison, que l'individualisme est subversif de la société ? Ne voyez-vous pas que ce malheureux système tend à nous ramener, non pas seulement à la barbarie, mais encore au plus bas degré de la vie sauvage et animale ?

Chose étonnante ! l'individualisme pose en principe l'indépendance absolue de la raison, et le voilà qui vient aboutir à l'asservissement complet de tout l'homme ! Car la sauvagerie, le dernier degré de la sauvagerie, qu'est-il autre chose qu'une servitude absolue ? L'homme complètement sauvage est aussi complètement esclave de la nature. La raison est esclave de l'ignorance, et tout est pour lui mystère, énigme impénétrable. Sa volonté est esclave de ses penchants brutaux auxquels elle ne saurait commander ; son corps est esclave de ses besoins auxquels souvent il ne peut satisfaire. Le parfait sauvage est esclave des forces diverses de la nature qu'il ne peut maîtriser, diriger, faire servir à son bien-être, et dont il lui est impossible, la plupart du temps, d'éviter les funestes influences. Le sauvage est esclave de la faim, de la soif, de la maladie ; il est esclave des intempéries des saisons qui toutes passent sur lui comme sur les bêtes fauves. Y a-t-il au monde quelque chose de plus dégradant qu'un pareil esclavage ? Et les chaînes que nous prépare, à son insu, l'individualisme, ne sont-elles pas plus dures et plus pesantes que celles qu'apportent de temps à autre, à certaines portions de l'humanité, ces monstres qu'on appelle tyrans ?

Je puis maintenant, ce me semble, conclure tout ce discours par la double assertion que voici :

1. La doctrine de la suprématie, de l'indépendance

(1) Conviction, démonstration pratique, mais non pas réelle.

absolue de la raison de chacun ou l'individualisme est un système erroné et funeste.

2. La raison de chacun, puissance créée et finie, est soumise à la raison incréée et infinie dont elle doit observer religieusement les lois.

(*A continuer.*)

Le manifeste Impérial.

Nous avons cru faire plaisir à nos lecteurs en publiant dans *l'Echo* le manifeste impérial.

" Paris, le 16 septembre.

" Monsieur, Le gouvernement de l'Empereur ne saurait ajourner plus longtemps l'expression de son sentiment sur les évènements qui s'accomplissent en Allemagne. M. de Moustier devant rester absent quelque temps encore, Sa Majesté m'a donné l'ordre d'exposer à ses agents diplomatiques les mobiles qui dirigent sa politique.

" La guerre qui a éclaté au centre et au sud de l'Europe a détruit la Confédération germanique et constitué définitivement la nationalité italienne. La Prusse, dont les limites ont été agrandies par la victoire, domine sur la rive droite du Mein. L'Autriche a perdu la Vénétie; elle est séparée de l'Allemagne.

" En face de ces changements considérables, tous les Etats se recueillent dans le sentiment de leur responsabilité : ils se demandent quelle est la portée de la paix récemment intervenue, quelle sera son influence sur l'ordre européen et sur la situation internationale de chaque puissance.

" L'opinion publique, en France, est émue. Elle flotte, incertaine, entre la joie de voir les traités de 1815 détruits et la crainte que la puissance de la Prusse ne prenne des proportions excessives; entre le désir du maintien de la paix et l'espérance d'obtenir, par la guerre, un agrandissement territorial. Elle applaudit à l'affranchissement complet de l'Italie, mais veut être rassurée contre les dangers qui pourraient menacer le Saint-Père.

" Les perplexités qui agitent les esprits et qui ont leur retentissement à l'étranger, imposent au gouvernement l'obligation de dire nettement sa manière de voir.

" La France ne saurait avoir une politique équivoque. Si elle est atteinte dans ses intérêts et dans sa force par les changements importants qui se font en Allemagne, elle doit l'avouer franchement et prendre les mesures nécessaires pour garantir sa sécurité. Si elle ne perd rien aux transformations qui s'opèrent, elle doit le déclarer avec sincérité et résister aux appréhensions exagérées, aux appréciations ardentes qui, en excitant les jalousies internationales, voudraient l'entraîner hors de la route qu'elle doit suivre.

" Pour dissiper les incertitudes et fixer les convictions, il faut envisager dans leur ensemble le passé tel qu'il était, l'avenir tel qu'il se présente.

" Dans le passé, que voyons-nous ? Après 1815, la Sainte-Alliance réunissait contre la France tous les peuples, depuis l'Oural jusqu'au Rhin. La Confédération germanique comprenait, avec la Prusse et l'Autriche, 80 millions d'habitants ; elle s'étendait depuis le Luxembourg jusqu'à Trieste, depuis la Baltique jusqu'à Trente, et nous entourait d'une ceinture de fer, soutenue par cinq places fortes fédérales ; notre position stratégique était enchaînée par les plus habiles combinaisons territoriales. La moindre difficulté que nous pouvions avoir avec la Hollande ou avec la Prusse sur la Moselle, avec l'Allemagne sur le Rhin, avec l'Autriche dans le Tyrol ou le Frioul, faisait se dresser contre nous toutes les forces réunies de la Confédération. L'Allemagne autrichienne, inexpugnable sur l'Adige, pouvait s'avancer, le moment venu, jusqu'aux Alpes. L'Allemagne prussienne avait pour avant-garde sur le Rhin tous ces Etats secondaires, sans cesse agités par des désirs de transformation politique, et disposés à considérer la France comme l'ennemi de leur existence et de leurs aspirations.

" Si on en excepte l'Espagne, nous n'avions aucune possibilité de contracter une alliance sur le continent. L'Italie était morcelée et impuissante ; elle ne comptait pas comme une nation. La Prusse n'était ni assez compacte, ni assez indépendante pour se détacher de ses traditions. L'Autriche était trop préoccupée de conserver ses possessions en Italie pour pouvoir s'entendre intimément avec nous.

" Sans doute, la paix longtemps maintenue a pu faire oublier les dangers de ces organisations territoriales et de ces alliances, car ils n'apparaissent formidables que lorsque la guerre vient à éclater. Mais cette sécurité précaire, la France l'a parfois obtenue au prix de l'effacement de son rôle dans le monde. Il n'est pas contestable que, pendant près de quarante années, elle a rencontré debout et contre elle la coalition des trois Cours du Nord unies par le souvenir de défaites et de victoires communes, par des principes analogues de gouvernement, par des traités solennels et des sentiments de défiance envers notre action libérale et civilisatrice.

Si maintenant nous examinons l'avenir de l'Europe transformée, quelles garanties présente-t-il à la France et à la paix du monde ? La coalition des trois cours du Nord est brisée. Le principe nouveau qui régit l'Europe est la liberté des alliances. Toutes les grandes puissances sont rendues les unes et les autres à la plénitude de leur indépendance, au développement régulier de leurs destinées.

" La Prusse agrandie, libre désormais de toute solidarité, assure l'indépendance de l'Allemagne. La France n'en doit prendre aucun ombrage. Fière de son admirable unité, de sa nationalité indestructible, elle ne saurait combattre ou regretter l'œuvre d'assimilation qui vient de s'accomplir et subordonner à des sentiments jaloux les principes de nationalité qu'elle représente et professe à l'égard des peuples. Le sentiment national de l'Allemagne satisfait, ses inquiétudes se dissipent, ses inimitiés s'éteignent. En imitant la France, elle fait un pas qui la rapproche et non qui l'éloigne de nous.

" Au midi, l'Italie, dont la longue servitude n'avait pu éteindre le patriotisme, est mise en possession de tous ses éléments de grandeur nationale. Son existence modifie profondément les conditions politiques de l'Europe ; mais, malgré des susceptibilités irréfléchies ou des injustices passagères, ses idées, ses principes, ses intérêts la rapprochent de la nation qui a versé son sang pour l'aider à conquérir son indépendance.

" Les intérêts du trône pontifical sont assurés par la convention du 15 septembre. Cette convention sera loyalement exécutée. En retirant ses troupes de Rome,

l'Empereur y laisse, comme garantie de sécurité pour le Saint-Père, la protection de la France.

" Dans la Baltique comme dans la Méditerranée surgissent des marines secondaires qui sont favorables à la liberté des mers.

" L'Autriche, dégagée de ses préoccupations italiennes et germaniques, n'usant plus ses forces dans ces rivalités stériles, mais les concentrant à l'est de l'Europe, représente encore une puissance de trente-cinq millions d'âmes qu'aucune hostilité, aucun intérêt ne sépare de la France.

" Par quelle singulière réaction du passé sur l'avenir, l'opinion publique verrait-elle, non des alliés, mais des ennemis de la France dans ces nations affranchies d'un passé qui nous fut hostile, appelées à une vie nouvelle, dirigées par des principes qui sont les nôtres, animées de ces sentiments de progrès qui forment le lien pacifique des sociétés modernes ?

" Une Europe plus fortement constituée, rendue plus homogène par des divisions territoriales plus précises, est une garantie pour la paix du continent et n'est ni un péril ni un dommage pour notre nation. Celle-ci, avec l'Algérie, comptera bientôt plus de 40 millions d'habitants ; l'Allemagne, 37 millions, dont 29 dans la Confédération du Nord, et 8 dans la Confédération du Sud ; l'Autriche, 35 ; l'Italie, 26 ; l'Espagne, 16. Qu'y a-t-il dans cette distribution des forces européennes qui puisse nous inquiéter ?

" Une puissance irrésistible, faut-il le regretter, pousse les peuples à se réunir en grandes agglomérations en faisant disparaître les Etats secondaires. Cette tendance naît du désir d'assurer aux intérêts généraux des garanties efficaces. Peut-être est-elle inspirée par une sorte de prévision providentielle des destinées du monde. Tandis que les anciennes populations du continent, dans leurs territoires restreints, ne s'accroissent qu'avec une certaine lenteur, la Russie et la république des Etats-Unis d'Amérique peuvent, avant un siècle, compter chacune cent millions d'hommes. Quoique le progrès de ces deux grands empires ne soient pas pour nous un sujet d'inquiétude, et qu'au contraire nous applaudissions à leurs généreux efforts en faveur des races comprimées, il est de l'intérêt prévoyant des nations du centre européen de ne point rester morcelées en tant d'Etats divers sans force et sans esprit public.

" La politique doit s'élever au-dessus des préjugés étroits et mesquins d'un autre âge. L'Empereur ne croit pas que la grandeur d'un pays dépende de l'affaiblissement des peuples qui l'entourent et ne voit de véritable équilibre que dans les vœux satisfaits des nations de l'Europe. En cela, il obéit à des convictions anciennes et aux traditions de sa race. Napoléon 1er avait prévu les changements qui s'opèrent aujourd'hui sur le continent européen. Il avait déposé les germes de nationalités nouvelles, dans la péninsule en créant le royaume d'Italie, en Allemagne en faisant disparaître deux cent cinquante-trois Etats indépendants.

" Si ces considérations sont justes et vraies, l'Empereur a eu raison d'accepter ce rôle de médiateur qui n'a pas été sans gloire, d'arrêter d'inutiles et douloureuses effusions de sang, de modérer le vainqueur par son intervention amicale, d'atténuer les conséquences des revers, de poursuivre, à travers tant d'obstacles, le rétablissement de la paix. Il aurait au contraire méconnu sa haute responsabilité si, violant la neutralité promise et proclamée, il s'était jeté à l'improviste dans les hasards d'une grande guerre, d'une de ces guerres qui réveillent les haines de races et dans lesquelles s'entrechoquent des nations entières. Quel eût été, en effet, le but de cette lutte engagée spontanément contre la Prusse, nécessairement contre l'Italie ? Une conquête, un agrandissement territorial ! . . . Mais le gouvernement impérial a depuis longtemps appliqué ses principes en matières d'extension de territoire. Il comprend, il a compris les annexions commandées par une nécessité absolue, réunissant à la patrie des populations ayant les mêmes mœurs, le même esprit national que nous et il a demandé au libre consentement de la Savoie et du comté de Nice le rétablissement de nos frontières naturelles. La France ne peut désirer que les agrandissements territoriaux qui n'altéreraient pas sa puissante cohésion ; mais elle doit toujours travailler à son agrandissement moral ou politique, en faisant servir son influence aux grands intérêts de la civilisation.

" Son rôle est de cimenter l'accord entre toutes les puissances qui veulent à la fois maintenir le principe d'autorité et favoriser le progrès. Cette alliance enlèvera à la révolution le prestige du patronage dont elle prétend couvrir la cause de la liberté des peuples, et conservera aux grands Etats éclairés la sage direction du mouvement démocratique qui se manifeste partout en Europe.

" Toutefois, il y a dans les émotions qui se sont emparées du pays un sentiment légitime qu'il faut reconnaître et préciser. Les résultats de la dernière guerre contiennent un enseignement grave et qui n'a rien coûté à l'honneur de nos armes ; ils nous indiquent la nécessité pour la défense de notre territoire, de perfectionner sans délai notre organisation militaire. La nation ne manquera pas à ce devoir qui ne saurait être une menace pour personne ; elle a le juste orgueil de la valeur de ses armées ; ses susceptibilités éveillées par le souvenir de ses fastes militaires, par le nom et les actes du souverain qui la gouverne, ne sont que l'expression de sa volonté énergique de maintenir, hors de toute atteinte, son rang et son influence dans le monde.

" En résumé, du point de vue élevé où le gouvernement impérial considère les destinées de l'Europe, l'horizon lui paraît dégagé d'éventualités menaçantes ; des problèmes redoutables, qui devaient être résolus parce qu'on ne les supprime pas, pesaient sur les destinées des peuples ; ils auraient pu s'imposer dans des temps plus difficiles ; ils ont reçu leur solution naturelle sans de trop violentes secousses et sans le concours dangereux des passions révolutionnaires.

" Une paix qui reposera sur de pareilles bases sera une paix durable.

" Quant à la France, de quelque côté qu'elle porte ses regards, elle n'aperçoit rien qui puisse entraver sa marche ou troubler sa prospérité. Conservant avec toutes les puissances d'amicales relations, dirigée par une politique qui a pour signe de sa force la générosité et la modération, appuyée sur son imposante unité, avec son génie qui rayonne partout, avec ses trésors et son crédit qui fécondent l'Europe, avec ses forces militaires développées, entourée désormais de nations indépendantes, elle apparaît non moins grande, elle demeurera non moins respectée.

" Tel est le langage que vous devrez tenir dans vos rapports avec le gouvernement auprès duquel vous êtes accrédité.

" Agréez, etc.

" La Valette. "

La fete de St. Louis à Rome.

La fête de St. Louis, roi de France, a été célébrée avec grande pompe, à Rome, à l'église nationale des Français. Le Saint-Père s'y est rendu en personne, et a été reçu à la porte de l'église par Mgr. Level et les prêtres attachés à l'établissement, par le comte de Sartiges et le personnel de l'ambassade, par les généraux français en grand uniforme, et la plupart des officiers. Les troupes française, rangées sur la place, présentaient les armes. Une foule considérable se pressait sur le passage du Saint-Père, et l'a accueilli par des acclamations prolongées,

Pendant que le Saint-Père était dans la sacristie de l'église, admettant au baisement de pied le clergé français, l'ambassadeur, les officiers supérieurs et plusieurs personnages marquants, un orage a éclaté soudainement. Un éclair, suivi d'un violent coup de tonnerre, illumina la sacristie. Le Saint-Père en le voyant, se retourna vers les assistants et leur dit d'un air moitié souriant, et moitié ému : " Messieurs, l'orage gronde, mais le Pape n'est-il pas sous la protection de la France ? " En entendant ces mots si simples et si profonds, les généraux, les officiers s'inclinèrent respectueusement, et, par un mouvement instinctif, par un élan spontané et unanime rappelant la vieille chevalerie française, portèrent tous la main sur la garde de leurs épées. On reconnaît là les vrais enfants du royaume de Saint Louis.

Aloys et Marguerite.

Un prêtre, qui a habité l'Angleterre pendant plusieurs années, nous communique l'intéressant récit qu'on va lire, et il nous en garantit l'authenticité ; nous l'insérons avec d'autant plus d'empressement qu'il nous paraît aussi propre à édifier nos lecteurs qu'à les intéresser. Après l'avoir lu, ils se sentiront portés, sans doute, à prier avec plus d'instances et de ferveur pour les âmes nombreuses qui, semblables à celles d'Aloys et de Marguerite, n'appartiennent au protestantisme que par le malheur de leur naissance :

" Aloys et Marguerite sont frère et sœur. A l'époque de leur conversion, Marguerite avait près de vingt ans et son frère, dix-huit. Leur père occupe un rang honorable dans une antique cité, chef-lieu d'un des plus beaux comtés d'Angleterre. Il y a quelques années, leur frère ainé, Timothée, se trouvant dans une grande école protestante, s'était lié d'amitié avec un jeune homme que la lumière céleste et la sincérité de son cœur amenèrent à embrasser notre sainte foi. Timothée, sans songer encore à imiter son ami, ne laissa pas que de continuer à le fréquenter. C'est ainsi qu'il apprit à connaître l'Eglise catholique, et il ne l'eut pas plutôt connue qu'il l'aima comme sa mère, et n'eut plus d'autre désir que d'être admis dans son sein. Mais à peine eut-il révélé aux directeurs de l'école l'acte généreux qu'il venait d'accomplir, que ceux-ci l'enfermèrent à clef dans l'infirmerie, et bientôt même se crurent obligés, pour sauver l'honneur de leur établissement, de renvoyer à son père celui qu'ils regardaient comme un renégat. Le généreux néophyte ne pouvait ignorer la réception qui l'attendait sous le toit paternel, car en même temps qu'il annonçait à ses maîtres son changement de religion, il en avait fait part à son père, et il avait pu, avant de quitter l'école, recevoir la réponse bien peu paternelle de cet homme aveugle et exaspéré par ses préjugés anti-catholiques.

" Il écrivit à son fils,— non pas simplement qu'il ne se présentât plus à la maison paternelle, qu'il ne revit plus frères, sœurs, proches parents, ville natale...... — mais qu'il eût à quitter au plus tôt le sol même de la patrie, et se rendre aux antipodes par le premier navire en partance pour la Nouvelle-Zélande. Le jeune converti ne prit, pour obéir à cet ordre rigoureux, que le temps nécessaire pour trouver un vaisseau, et faire les plus indispensables préparatifs. Depuis ce temps, Dieu ne l'a pas abandonné ; car il est écrit : " Quiconque aura " laissé pour mon Nom sa maison, ou ses frères, ou ses " sœurs, ou son père ou sa mère, ou sa femme ou son " mari, ou ses enfants ou ses champs, recevra le centu-" ple et possédera la vie éternelle." Timothée prospère aujourd'hui dans la colonie lointaine ; il a même le bonheur de vivre tout près d'une chapelle catholique, et de servir souvent la sainte Messe. Mais quelles ont été les amertumes d'un exil si soudain et si rigoureux ! Quelles ont été les prières du généreux néophyte pour ceux à l'affection desquels il se voyait si brusquement arraché ! ... Le cœur divin en conserve le secret. Cependant ces prières ne furent pas longtemps sans être exaucées.

" Parmi les membres de sa famille deux surtout semblaient attirer les regards de Dieu par la droiture de leur cœur et la pureté de leur âme : c'était Marguerite et Aloys. La convention de leur frère au catholicisme, son exil, l'idée qu'il était pour eux sans retour, la rigueur de leur père, ne purent manquer de faire impression sur leur cœur. Marguerite avait depuis longtemps un vague pressentiment qu'elle finirait par se faire catholique. Aloys éprouvait quelque chose de semblable, mais il se rendait moins compte de ses impressions. L'âme est faite pour la vérité, et elle se retourne d'elle-même vers ce soleil divin, tant qu'aucun souffle impur n'est venu ternir sa fraîcheur ou pervertir ses tendances. C'est ce que Tertullien appelait les aspirations de l'*âme naturellement chrétienne*, c'est-à-dire catholique. Il y a plus qu'on ne pense de ces âmes dans le camp de l'erreur : elles sont là parce qu'elles y ont été élevées ; et si elles n'ont pas altéré par leur infidélité les germes divins déposés en elles par le baptême, tôt ou tard Dieu fait briller à leurs yeux les purs rayons de la vérité. Lui-même se met en route, bon Pasteur, et vient au-devant de ses brebis : il parle à leur cœur, " et elles " entendent sa voix parce qu'elles sont à lui, et elles le " suivent." Elles sont " ces autres brebis qui lui appar-" tiennent, quoiqu'elles ne soient pas présentement dans " le bercail ; mais *il faut qu'il les amène*, et elles enten-" dront sa douce voix, elle entreront dans le bercail qui " est un, et il n'y aura qu'un seul pasteur.(1)

" Sur ces entrefaites, le bon Pasteur vint de nouveau faire entendre sa voix aux cœurs de Marguerite et

(1) Jo. 10.

d'Aloys par une autre conversion, celle de Monica. Liés depuis longtemps avec cette jeune veuve par une tendre affection, pleins d'estime pour ses nobles qualités, ils ne purent s'empêcher de l'estimer et de l'aimer bien plus encore, quand ils la virent supporter, non-seulement avec résignation, mais avec joie, les persécutions auxquelles elle se vit en butte dès qu'elle fut entrée dans le sein de la véritable église. Non-seulement elle fut réduite à un état voisin de l'indigence, mais on alla jusqu'à la menacer de lui enlever son unique enfant, âgé de quatre ans, afin de l'empêcher de l'élever dans la foi catholique. Dieu fit à cette mère vraiment chrétienne la grâce de conserver, au milieu de ses angoisses, une paix inaltérable; et Marguerite, ravie de la sérénité qu'elle voyait reluire sur son front, se sentit attirée, avec une force toujours croissante, vers la religion qui produit de semblables merveilles.

" Ecoutons-la parler elle-même : " J'allais, dit-elle, " croyant de jour en jour davantage, et aimant de plus " en plus notre Bienheureuse Dame (1). Enfin, je " m'aperçus que je croyais comme l'Église catho- " lique enseigne, et comme le protestantisme m'aurait " défendu de croire. Je fus retardée par deux ministres " anglicans que j'eus l'imprudence de consulter, mais " qui ne dissipèrent aucun de mes doutes. Je commen- " çai à visiter le Saint-Sacrement dans la chapelle catho- " lique, et mes visites devinrent fréquentes. J'éprouvais " un besoin croissant d'être dans cette église où Notre- " Seigneur m'attendait toujours: ce fut là, je crois, ce " qui me détermina principalement à renoncer au pro- " testantisme. Aloys marchait aussi, mais lentement. " Peu à peu les vraies doctrines de l'Eglise se faisaient " jour dans son âme; mais il n'aimait pas notre chère " Sainte Vierge autant que moi... "

" Un jour, Aloys, en compagnie de Monica, passait près de la superbe cathédrale de la ville, bâtie jadis par la main des moines catholiques, et aujourd'hui siége d'un évêque protestant. La conversation roula sans doute sur la religion, sur les temps catholiques dont ce splendide monument rendait témoignage, et peut-être aussi sur les saints Ordres; car Monica dit à son compagnon : " Il vous faut être prêtre, Aloys, j'espère que " vous le serez un jour; mais *vrai prêtre*, entendez-vous ? " Elle disait *vrai prêtre*, par opposition aux ministres protestants, dont quelques-uns vont jusqu'à se donner ce titre. Aloys comprit très-bien, et ces mots tombèrent au fond de son cœur comme une semence féconde.

" Je faisais l'exercice du cathéchisme deux fois la semaine dans l'école catholique de cette ville. Un jour j'aperçus, parmi les personnes adultes qui assistaient au catéchisme, un jeune homme et une jeune fille que je n'avais jamais vus. Ils étaient d'une taille élevée, légèrement svelte; leur maintien fut modeste et digne. Ils semblèrent prêter une vive attention à la récitation et aux explications du cathéchisme, partageant, avec intérêt tour-à-tour, l'anxiété des enfants pour être interrogés, leur embarras dans les difficultés, leur joie quand ils avaient trouvé la réponse désirée. Intelligence, candeur, distinction, voilà ce qui frappait d'abord dans leurs physionomies; et il suffisait d'un léger examen pour découvrir, à une certaine accentuation de la bouche et à l'assise des sourcils et du front, que la fermeté et la décision, tempérées de beaucoup de douceur, devaient former le trait distinctif de leur caractère. A la fin du catéchisme je sortis le premier, et me retournai pour saluer. En ce moment, une des personnes présentes s'avança pour me présenter Marguerite.

— " Je crois qu'on m'a parlé de vous, Mademoiselle, lui dis-je ; n'êtes vous pas protestante ?

— " Oh ! non, répondit-elle en souriant, je suis catholique.

— " Vous voulez dire sans doute catholique anglicane, c'est-à-dire non catholique, c'est-à-dire protestante ?

— " Oh ! Monsieur, comme vous entendez les choses !

— "Aimeriez-vous mademoiselle, que nous entendions les choses de la même manière, vous comme moi et moi comme vous ?

— " Oui, Monsieur, j'aimerais cela beaucoup.

— " Eh ! bien, je suis tout prêt à recevoir des explications et à vous en donner si vous en désirez.

— " Bien volontiers, Monsieur, j'étais venue avec cette pensée."

" Nous entrâmes dans un salon. La maison du prêtre, l'Eglise et l'école encadrent de trois côtés un petit jardin rectangulaire; il n'y avait donc que ce jardin à traverser. Chers Associés de l'Apostolat, vous aviez prié pour elle et pour son frère ; vous le faisiez même en ce moment, et depuis encore ils vous ont été plusieurs fois recommandés : tout ceci était donc, en partie du moins, le fruit de vos prières ! Ah ! si vous pouviez voir tout ce que vous obtenez ! " En vérité, tout ce que vous demanderez à mon Père en mon nom (et par mon Sacré " Cœur), vous sera accordé. " Mais courage ! Vous le verrez un jour au ciel ; et votre récompense n'en sera que plus belle.

— " Eh, bien Mademoiselle, dis-je à Marguerite, je crois que vous êtes catholique dans le cœur.

— " Cela est très-vrai, Monsieur.

— " Il ne vous manque plus que d'être réellement membre de l'Eglise catholique.

— " Mais, Monsieur, pour n'être pas membre de l'Eglise *romaine*, je ne laisse pas d'être membre de l'Eglise *catholique*.

— " Vous vous trompez, chère enfant, vous vous persuadez, n'est-ce pas, que l'Eglise anglicane et l'Eglise romaine forment deux parties d'une église que vous appelez l'Eglise catholique ?

— " Justement, Monsieur, c'est ainsi que je l'entends.

— " Oui, et c'est en cela que vous vous trompez. Dites-moi, l'Eglise catholique n'est-elle pas l'Epouse du Christ sur la terre ? Oui sans doute. Or, est-il convenable que l'Epouse mystique du Christ se divise en parties et se contredise elle-même, une partie disant blanc, une autre noir, une partie disant anathème à l'autre ? Est-ce que " tout royaume divisé contre lui-même ne tombe pas en ruine ?"

— " Je vois bien cela.

— " Donc l'Eglise protestante et l'Eglise catholique romaine ne sont pas deux membres d'un même corps, deux parties d'une même église. Maintenant reste à savoir laquelle des deux est la *vraie* église, c'est-à-dire laquelle des deux est vraiment catholique, bâtie sur pierre, et si solide que les porte de l'enfer ne prévau-

(1) Our *blessed Lady*, mot à mot *Notre-Dame bénie* : c'est le nom que donnent, à la Sainte Vierge, les catholiques anglais, et dont se servent quelquefois les anglicans qui ont des tendances catholiques.

dront jamais contre elle. Mais puisque vous êtes si sincère et de si bonne foi, dispensons-nous de plus longue discussion, et dites-moi ce que vous pensez au fond de votre cœur. S'ils vous fallait mourir ce soir, et rendre compte à Dieu des lumières qu'ils vous a données, voudriez-vous rester un instant de plus dans votre église protestante ? D'après l'impression secrète de votre âme, qui de nous deux est dans la *seule* vraie Eglise, vous ou moi ?

" Marguerite fut un instant sans répondre, mais son regard valait tout un discours : le travail de la pensée paraissait sur ces traits à travers son sourire, et elle se tordait les mains sur ses genoux avec la simplicité et l'embarras d'une enfant.

— " Cependant, dit-elle, après un moment, quoique une Eglise ne soit pas la *vraie* église, ne pourrait-on pas encore y faire son salut ?

— " Je ne nierai pas cela, répondis-je, pourvu qu'on soit dans la bonne foi. Mais, pour ne pas entrer inutilement dans cet ordre de considérations, si Dieu, dans sa bonté, fait voir à un protestant qu'il n'y a qu'une seule église vraie, une seule qui soit l'Eglise de Dieu, conseillerez-vous à ce protestant de rester protestant après avoir vu que l'église de Dieu est l'Eglise catholique ?.... Pourquoi Dieu montre-t-il la vérité, si ce n'est pour qu'on l'embrasse ? Pourquoi invite-t-il, si ce n'est pour qu'on se rende ? N'a-t-il pas dit que " jamais sa parole " ne remontera vers lui en vain ? " Par conséquent, si quelqu'un au salut de qui vous tiendriez beaucoup, était invité aujourd'hui, lui conseilleriez-vous d'attendre à demain pour accepter ? Demain peut-être Dieu cessera d'inviter et de presser ; surtout s'il y a longtemps qu'il le fait ; et il dira au serviteur : " Allez dans les places " publiques et les carrefours, appelez les pauvres, encore, " allez par la campagnes, remplissez ma maison, car je " vous le dis, aucun de ceux qui était invités ne touchera " à mon festin (1). " Qu'est ce donc qui vous retient, ô âme que Dieu *invite*? La dévotion à la sainte Vierge serait-elle un obstacle pour vous ?

— " Oh ! non, Monsieur, pas le moindre.

" Serait-ce la présence réelle de Notre-Seigneur au très-saint Sacrement ?

— " Non plus ; au contraire, c'est là mon aimant.

— " Ce doit donc être la crainte ! Mais quand Dieu vous appelle, que craindriez-vous ? Et quand même l'enfer tout entier se lèverait pour vous menacer et vous effrayer, seriez-vous plus accessible à ces vaines terreurs qu'à la voix de votre Dieu ?... Que craignez vous donc, parlez ?

" Un court silence.— Et puis : " Rien, " dit-elle, avec le sourire le plus calme et le plus expressif qui eût encore animé son visage. Jusqu'à ce moment il y avait eu, au fond de cette âme, une lutte suprême... Mais ce sourire était comme l'éclaircie du ciel à la fin de l'orage ; c'était le signe avant-coureur du triomphe de la grâce. Je le compris ; mes yeux se remplirent de larmes ; ceux de Marguerite aussi. De cet instant probablement dépendait le salut d'une âme, et peut-être le salut de beaucoup d'âmes.

" Mon enfant, ajoutai-je, voulez-vous que je vous dise maintenant ce que vous avez à faire ?

— " Oui ! reprit-elle, avec l'expression d'un vif désir.

— " Rentrez donc dans le sanctuaire de votre âme, et dites avec la meilleure énergie de votre cœur ces paroles : — " O mon Jésus, soyez-moi Jésus ; je veux ce " que vous voulez ! Me voulez-vous catholique ? Je le " suis ! je me donne à vous, donnez-vous à moi, soyez " ma force et ma vie."

Elle se recueillit un instant : et le premier mot qu'elle dit ensuite avec une joie contenue, fut celui-ci : " Je le suis."

— " Etes-vous catholique ? Avez-vous dit le *Je veux* ? repris-je, avec un immense intérêt.

— " Je l'ai dit ! je suis catholique !

— " Et la persécution ... ma pauvre enfant ?

— " Dieu sera ma force, mon Père ; aidez-moi de vos prières. Ha ! je me sens si soulagée !...

Il devait en être ainsi, car un reflet de bonheur divin brillait sur son visage.

" Maintenant, continuai-je, vous allez éprouver dans votre âme une jouissance de beaucoup supérieure à tout ce que vous avez connu de joie jusqu'ici. Vous l'éprouvez déjà. Dieu vous donne cette suavité pour vous récompenser et vous encourager. C'est le lait des enfants, et vous êtes une enfant à peine née à la Foi. Eh ! bien, faut-il aller à l'église pour vous recevoir à l'instant ?

— " Ce serait bien mon désir : oh ! que Monica va être heureuse ! Mais il faut mieux que j'avertisse mon père d'abord : il fut si fâché contre mon frère aîné, parce qu'il s'était fait catholique avant de lui en avoir rien dit.

— " Et si votre père vous fait une défense formelle d'embrasser la foi catholique ?

— " Il ne le peut pas ; elle est au fond de mon cœur, et Dieu même l'y a mise. Et quant à la pratiquer extérieurement, il ne peut pas non plus, car il sait bien qu'il faut obéir à Dieu plutôt qu'à aucun homme.

(*A continuer.*)

LUCIEN

Certaines gens on dit : " La confession est un fardeau." De ceux-là nous ne dirons pas qu'ils sont des impies, mais tout simplement qu'ils sont des insensés, des étourdis, qui prononcent un jugement sérieux au pied levé, du bout des lèvres, mais qui n'ont jamais écouté battre leur cœur avant de parler, jamais jeté un seul regard au plus profond de leur âme. Ou bien ce sont peut-être des gens heureux qni n'ont que menues peccadilles à se reprocher, telles que légères médisances sur le compte de leurs voisins, ou reproches un peu trop vifs adressés à leur cuisinière ? S'il en est d'assez justes, en effet, pour n'avoir la conscience chargée que de ce mince fardeau, l'axiome cité plus haut s'explique un peu sans du tout se justifier. Mais nous ne croyons pas qu'on puisse traverser la vie sans laisser aux épines, aux écueils, aux tentations de la route, un peu de sa vertu, de sa dignité, de son honneur même quand on n'en laisse pas beaucoup. Il y a pour tous, pour les plus justes comme pour les plus endurcis, des instants d'émotion, d'examens pontané, sincère et sérieux, où le repentir parle, où le remords frappe, où quelques souvenirs du passé font pâlir les lèvres et rougir le front. Et dans ces moments-là, ce n'est pas la confession qui est un fardeau, c'est la faute. Alors, tout ce que le coupable cherche, tout ce que l'âme troublée désire, c'est un épanchement, une confidence, un aveu.

(1) Luc, 14.

Son fardeau l'écrase, et elle attend qu'une main bienfaisante vienne l'en soulager ; son secret l'étouffe, et elle a besoin de le murmurer tout bas à une oreille indulgente.

S'il n'y avait pas de prêtre, elle le dirait à un ami, à un indifférent, même à un juge. Nous qui avons vécu et vu vivre autour de nous, nous sentons bien que rien n'est exagéré, rien n'est forcé, rien n'est faux, ni dans les affirmations que nos venons d'énoncer, ni dans cet axiome qui en est le couronnement, et qui, bien autrement que le premier, est certain et véritable : " La confession est un besoin, et c'est parce qu'elle est un besoin que la loi du Christ en a fait un devoir."

Nous avons connu un vieux prêtre qui, mieux que nous, vous l'aurait dit, et qui vous l'aurait prouvé certainement, s'il eût consenti à vous conter l'histoire que vous lirez tout à l'heure. Il vivait, il y a peu d'années de cela, dans une paroisse de la Vendée, dont il était le desservant obscur. Pauvre prêtre, qui faisait chaque dimanche le catéchisme à des bambins parlant mauvais français, et qui aurait pu, s'il l'avait voulu, envoyer des notes et des mémoires à l'Académie ! Il lisait l'Evangile de Saint Marc en grec et les prophét es d'Isaïe en hébreu ; ce qui ne l'empêchait pas de porter de gros souliers ferrés de clous, et une soutane merveilleusement rapiécée. Quelques-uns de ses auteurs favoris se trouvaient bien à la vérité sur une planche grossière que n'avait point polie le rabot, le long de la muraille nue du presbytère. Parfois il en ouvrait un avec plaisir et respect, comme il eût salué un vieil ami, dans les longues soirées d'hiver, quand il n'y avait pas de malades au village ; ou bien il herborisait aux champ, dès l'aurore, en attendant que l'heure de la messe matinale eût retenti à la grosse horloge du clocher. Mais rares étaient ces délassements scientifiques, et brefs ces instants d'innocent plaisir. Notre prêtre avait mis son temps, ses forces, son esprit et son cœur, son amour et sa science, au service de Jésus-Christ. Qui pouvait savoir s'il n'y avait pas mis plus encore ?

Toujours est-il que notre curé paraissait paisible et content, malgré ses rides et son air grave. On voyait qu'il ne souffrait pas de se trouver vieux, oublié, seul, sans société et sans famille. On aurait dit qu'il n'y avait pour lui qu'encouragements et jouissances dans son métier de père, de guide et de consolateur. C'est qu'il aimait son Sauveur et qu'il aimait ses devoirs ; de plus, il voyait d'un œil de tendresse tout ce qui était ou vivait auprès de lui : ses grands champs paisibles et verdissants, où les ajoncs en fleur s'étendaient comme un drap d'or sous l'horizon bleuâtre ; son église pauvre et humblement bâtie, mais embellie par le temps, qui sème des couronnes de mousse autour des vieux clochers, et donne des reflets de marbre aux vieilles pierres grises ; ses paroissiens, presque tous ignorants, simples et pauvres, mais dévoués, soumis et portés au bien, qui l'honoraient d'un si sincère respect au fond l'âme, et, en public, d'un coup de chapeau plus empressé qu'élégant ; les enfants du village surtout, dont la présence, les jaseries et les petites figures éveillées lui paraissaient si douces, parce qu'il trouvait que rien n'est charmant comme l'innocence, que l'enfance est encore tout près du ciel, et qu'on voit Dieu dans toute sa tendresse à travers l'âme des petits.

Il y avait encore quelque chose que le curé aimait, un petit coin de terre qu'il visitait souvent : c'était le cimetière, où, à l'ombre de quelques hauts peupliers s'élevaient deux tombes, deux tombes sur lesquelles il priait seul. Fort différentes d'aspect, du reste, quoiqu'elles se trouvassent fort près l'une de l'autre ; l'une d'elles était recouverte d'une ogive de beau marbre gris, dont le sommet était sculpté en croix, et qui portait au centre une large tablette de marbre noir, sur laquelle se lisait cette inscription en lettres dorées : " Ici repose Jules-Henri-Philippe, vicomte de la Marlière, décédé le 3 mai 1837. Que Dieu donne le repos éternel à son corps, et la béatitude éternelle à son âme !" L'autre carré de gazon, où croissaient des fleurs soignées visiblement par une main pieuse et tendre, ne portait qu'une croix de bois noir, solidement assujettie par un petit socle de pierre. Un peintre de village, qui se préoccupait médiocrement de l'élégance, des proportions et de la rigularité des lignes, y avait écrit les mots suivants, avec une couleur blanche grossière, qui s'écaillait en maint endroit : " Ici repose François Naury, ancien serviteur des vicomtes de la Marlière. Que le maître du champ, qui accorda le salaire aux serviteurs de la onzième heure, ait pour lui l'indulgence d'un père, et l'acceuille en son Paradis !"

Ces deux tombes ne paraissaient point servir d'asile à des morts qui eussent été jadis aimés, considérés, ou tout au moins connus dans le village. On ne voyait jamais la cornette blanche artistement plissée d'une villageoise, ni la tête brune et chevelue d'un paysan, s'incliner à côté, au milieu des hautes herbes touffues. Mais bien souvent, quand sonnait l'Angelus du soir, quand les travaux cessaient dans les champs paisibles, à l'annonce de la cloche retentissante, les paysans qui regagnaient le village apercevaient, par-dessus le petit mur du cimetière, une forme humaine inclinée, une robe noire flottante qui glissait auprès des grands ifs, et s'arrêtait au coin du cimetière, entre l'ogive de marbre et la croix de bois : c'était le curé qui venait prier sur les deux tombes. Ils se signaient alors, et, s'unissant à l'intention de leur pasteur, commençaient un *Ave* qui ne pouvait s'entendre qu'au ciel : car le murmure monotone du laboureur se perdait dans le fracas grinçant de la charrue ou de la herse de fer rebondissant sur les petits pavés de la grande rue. Le curé n'entendait ni l'un ni l'autre, penchant le front, priant toujours et méditant sur les faiblesses des hommes, sur les tentations qui les assiégent ici-bas et sur les soudains changements des choses de la terre. Ces changements, en effet, avaient été bien sensibles pour lui et pour ses deux morts : ils avaient été amenés, lui ici, eux là-bas, par un concours imprévu de faits et de circonstances. Tout cela ne s'était point passé sans que le cœur saignât, sans que l'âme souffrît ; pourtant le prêtre avait conservé l'espoir du bonheur éternel pour ses morts, la satisfaction du devoir accompli pour lui-même. Et puis, sachant que la Providence fait toujours bien ce qu'elle fait, il avait regardé partir dès longtemps ses regrets furtifs, ses espérances évanouies, comme autant de légers brouillards de la terre, qui s'éclaircissent, se dissipent et fondent sous le radieux sourire de la Sagesse de Dieu. C'est pour cela qu'il pouvait, sans déchirement trop pénible, se rappeler sa jeunesse et ses rêves d'autrefois ; et même qu'il put la conter en partie, en partie laisser deviner sa simple vie à un ami, à un élève, pour lui servir de leçon, d'exemple et de conseil.

I

Un beau matin d'août, — c'était après 1830, — un jeune homme d'environ vingt-quatre ans, à l'air intelligent et fier, à la physionomie ouverte et franche, descendait les degrés de la Sorbonne, cette vieille fondation d'un roi et d'un saint qui a entendu souvent depuis les saints et les rois assez maltraités sous ses respectables voûtes. L'allure de ce jeune étudiant — peut-on être autre chose qu'un étudiant quand on a vingt-cinq ans, des cheveux longs, une moustache en croc, et qu'on quitte la Sorbonne ? — était si déterminée et si joyeuse, son pas si leste et si rapide, qu'il avait laissé derrière lui le gros de la troupe, c'est-à-dire huit à dix de ses compagnons, qui venaient après lui, riant, causant et allumant leurs cigares. L'un d'eux cependant le rejoignit, et, arrivé tout près de lui, lui mit la main sur l'épaule.

" Eh ! par Hercule, Lucien, comme tu marches vite aujourd'hui !... Est-ce la joie de nous quitter qui te donne des ailes ?

—Non, vraiment, Gustave. C'est la joie d'être reçu, voilà tout.... Quand je pense à la bonne nouvelle que je vais annoncer à mon père....

—Et surtout à la bonne nou elle que le président du jury t'a annoncée à toi-même ? Certainement, c'est très-bien être reçu bachelier ès-sciences à vingt-trois ans, quand, il y a un an, on était déjà reçu, avec tous les honneurs, bachelier ès-lettres. Sais-tu qu'il y a là de quoi se ceindre le front de lauriers et monter au Capitole ?... Mais le Capitole est un peu loin.... Si tu venais manger avec nous une matelote à Asnières, en l'attendant ?... nous mettrions les lauriers dans la sauce.

—Merci pour aujourd'hui, mon bon, répondit Lucien avec un sourire.—J'ai d'abord mon bulletin de victoire à adresser au Sénat, avant de me poser en triomphateur ; en d'autres termes, il faut que j'annonce mon succès à mon père.

—En voilà une exactitude ! Etre reçu à midi, et expédier sa lettre par le courrier de quatre heures ! Moi, vois-tu, il n'y a guère qu'un seul cas auquel je sois si empressé.... Chaque fois qu'une lettre de mon père m'apporte de l'argent par la poste du matin, j'en accuse invariablement réception avant cinq heures. Il n'y a rien de tel, vois-tu, qu'une bonne lettre de change pour vous rappeler les égards qu'on doit à ses parents.

—Cela dépend, répondit Lucien. — Moi, je crois qu'on a hâte surtout d'annoncer à ceux qui vous sont chers une nouvelle qui leur sera agréable. C'est donc pour cela, mon ami, que la poste aura aujourd'hui ma lettre, et que, pour aujourd'hui, vous mangerez la matelote sans moi.

—Bien sûr ?.... tu ne te laisseras pas attendrir ?

—Non certes, pas aujourd'hui.

—Ah ! j'y suis... tu as sans doute besoin d'argent, et tu te proposes d'escompter ton diplôme en monnaie bien sonnante !.... Va, prudent calculateur, je t'abandonne à ton malheureux sort. Va ruminer ton épître dans ton gîte de la rue du Four Saint-Germain, pendant que nous descendrons la Seine aux flots bleus jusqu'au restaurants d'Asnières."

Ici, Gustave rejoignit ses amis et s'éloigna avec eux, sifflotant une barcarole. Lucien les salua d'un sourire et d'un geste, sans s'arrêter, marchant toujours à grands pas, impatient qu'il était de regagner sa demeure.

Il ne manquait ni de grâce ni d'élégance, ce jeune homme. Tandis qu'il marchait ainsi, les yeux baissés, mais brillants sous ses longs cils, une main enfoncée dans sa poche et l'autre caressant sa fine moustache, ses cheveux bruns agités par le vent, un air de joie intérieure épanoui sur son front, méditatif, silencieux et se souriant à lui-même, plus d'un regard flatteur l'avait suivi au passage, plus d'une honnête mère de famille, consciencieuse ménagère, qui s'en revenait du marché Saint-Jacques, son panier à la main, avait ralenti sa marche pour le regarder passer, et avait murmuré en s'éloignant : " Voilà un gentil jeune homme ! "

"—Quel beau troupier ça ferait ! — avait murmuré un grognard renfrogné dans sa barbe. Quand on a de si belles moustaches que ça et une carrure si crâne, comment peut-on avoir le courage de rester pékin ?"

Un vieux prêtre, qui était passé en ce moment-là, avait aussi regardé Lucien et n'avait rien dit. Nous nous trompons ; il avait tout doucement murmuré : " Pardon ! " parce que Lucien, qui se pressait fort, l'avait heurté dans sa marche.

Mais lui, l'heureux garçon, il ne regardait personne ; il allait, il songeait, il souriait à sa plus chère pensée du moment, à la lettre qu'il écrirait bientôt et qui comblerait de joie son père. Son père, le seul ami qu'il eût, et qu'il avait pourtant vu si rarement depuis de longues années, embrassé à de si rares intervalles. A présent qu'il avait fini ses cours, qu'il était libre, son père le rappellerait sans doute près de lui, au moins pour quelque temps ; il reverrait la vieille maison où il était né, les grands champs verts séparés par des souches de chênes ébranchés, trapus et robustes, l'étang bordé de glaïeuls, le vieux parc où il cherchait des nids. Tout cela flottait, miroitait, verdissait à ses yeux ; il croyait fouler la mousse des clairières, et ne s'apercevait pas qu'il mettait les pieds dans le ruisseau ; il avait failli renverser la sellette d'un décrotteur en se demandant comment, à son retour, il trouverait son père.

A ceux de nos lecteurs qui s'étonneraient de voir de pareilles rêveries occuper l'âme d'un étudiant, nous répondrons par un mot d'explication bien simple ; Lucien avait conservé une grande tendresse de cœur. Tel est l'avantage précieux d'une éducation religieuse et forte. Tout en développant merveilleusement la vigueur et la droiture de la conscience, tout en étouffant les petites puérillités vaines, les petites vanités futiles, les désirs prématurés qui sont les piéges de l'âme, elle en conserve précieusement les mille naïvetés chastes et tendres, qui en sont la cuirasse et le bouclier. Chez le véritable chrétien, aux jours de sa jeunesse, il doit y avoir quelque chose de l'athlète et quelque chose de l'enfant. Notre ami Lucien, quoiqu'il ne fût pas parfait, était pourtant un peu de tout cela.

Ainsi, pendant les longs mois d'études, pendant les longues heures de fatigues et de veilles, c'était l'athlète qui avait lutté et qui avait vaincu ; en ce moment de repos et de joie, c'était l'enfant qui triomphait. Lucien pensa qu'il fallait annoncer à son père le joyeux événement par une lettre splendide : en conséquence de quoi il entra chez un papetier pour acheter du papier glacé et un bâton de cire rose. Puis, enchanté de son emplette, il partit, tout courant, dans la direction de la rue du Four-Saint-Germain, et, au bout d'un quart d'heure, passait, courant encore, devant la loge de sa portière.

Mais la voix de celle-ci l'arrêta, au moment où il mettait le pied sur le paillasson du premier.

" M'sieu Lucien, il y a un M'sieu qui est venu pour vous voir.

—Ah ! vraiment ?......A-t-il laissé sa carte ?

—Sa carte ?...oh ! non—fit en ricannant la portière. —Les messieurs comme ça n'ont pas de cartes. Ça avait l'air d'un campagnard, de quelqu'un qui habite les départements." Et la respectable concierge huma une prise en ce moment avec un air de dédain impossible à décrire.

—Tiens ! Et il n'a pas dit son nom ?

—Pas du tout...Il m'a seulement demandé M. Lucien Maury, et quand je lui ai répondu que Monsieur ne reviendrait pas avant midi et demi de la Sorbonne, il m'a dit que c'était bien, et que, jusqu'à ce moment-là, il irait faire un tour de promenade...Il m'a demandé si Luxembourg est loin...Vous voyez donc bien, M'sieu Lucien, que ce n'est pas un Parisien, pour sûr.

—Sans doute—murmura le jeune homme,—mais qui est-ce alors ? Sans doute un voisin, un ami de mon père."

Il remercia la portière, qui rentra dans sa loge, et se remit à monter. Mais comme la hauteur de six étages ne se gravit pas d'un saut, et comme sa nouvelle préoccupation avait ralenti sa marche, il n'avait pas encore achevé de tourner la clef dans la serrure, lorsqu'il entendit une seconde fois la voix de la concierge retentir sur l'escalier.

" M'sieu Lucien, le v'là ce M'sieu. "

Notre jeune homme se retourna, fit quelques pas, se pencha sur la rampe et aperçut, s'élevant lentement au-dessus des degrés, d'abord un chapeau gris d'apparence respectable, puis une canne à pomme d'or qui réveilla en lui de vagues et lointains souvenirs, enfin une carrure d'épaules, une stature peu élevée, mais robuste et solidement posée sur sa base, qui lui firent subitement rougir les joues et battre le cœur. Aussi se précipita-t-il dans l'escalier en s'écriant : " Mon père ! "

Le nouveau venu, qui montait, s'arrêta, levant la tête et étendant les bras, au son de cette voix bien connue et douce aux oreilles paternelles. Lucien descendait vite, et le dernier écho de ses paroles n'était pas éteint, qu'on s'embrassait déjà.

" Oh ! mon père, c'est vous !......Quelle charmante surprise !.. Moi qui voulais vous écrire aujourd'hui ! Ah ! que je suis heureux ! comme vous êtes bon d'avoir fait, pour moi, un si long voyage !... Songez que je ne vous ai pas vu depuis trois ans !....

—Oui, fils, et, pendant ces trois ans là, tu es devenu un homme. Un bel homme encore ! — reprit François Maury, qui, pendant un instant, tint son fils devant lui, à la longueur de son bras, et le considéra avec une silencieuse fierté.

—Et vous, père, oh !...vous avez changé !...Oh ! dites-moi, avez-vous été malade ou souffriez-vous d'être seul... Il vous est venu des rides plus profondes et... tenez, il me semble qu'en ce moment encore, il y a de la tristesse dans vos yeux.

—Oui, vraiment : l'âge vient, les forces s'en vont, les dents branlent et la tête est blanche......J'aurai tantôt soixante-dix ans, mon gars, et c'est un bien bel âge. Mais le pire de tout, c'est que tu n'étais pas là, et que je m'ennuyais d'être seul......Aussi, — continua M. Maury, que son fils avait introduit chez lui et confortablement installé dans le seul fauteuil de la chambre, dans ces derniers temps, je n'ai pas pu y tenir, et je me suis dit : Lucien étudie, il faut qu'il soit à Paris, c'est juste....... Mais moi qui n'étudie plus depuis tantôt cinquante ans et qui n'ai rien à faire ici qu'à me croiser les bras dans mes terres, je ne veux pas sécher tout seul comme un vieux chêne ébranché ; il faut que j'aille retrouver Lucien....Je sais bien qu'à mon âge, changer toutes ses habitudes, c'est un peu dur, et que Paris est autrement sale, bruyant et mal habité, que la Marlière ; mais, ma foi ! quand on n'a qu'un seul fils, et qu'on est du mauvais côté de la soixantaine, il est tout naturel de passer ses derniers jours auprès de lui. Aussi, me voilà. Je t'ai revu, et je te tiens : car je suis résolu à ne pas te quitter jusqu'à ce que tu aies fini tes études, auquel cas nous quitterons Paris tous les deux.

—Alors nous le quitterons bientôt, père, — répliqua Lucien d'un ton d'orgueilleuse tendresse. — Ce matin, j'ai passé mon dernier examen ; je suis reçu, et je rentrais bien vite pour vous écrire une lettre toute de triomphe et de joie.

—Eh bien ! au lieu de cela, je suis arrivé. Ça t'épargnera un port de lettre, mon garçon —répliqua François Maury avec un gros rire paterne. — Ma foi, c'est un fameux bonheur que ça ait bien tourné. Tu n'aurais pas été content si tu avais dû me donner une mauvaise nouvelle......Mais ça ne pouvait pas manquer d'aller bien, vois-tu. Tu es un brave garçon, tu as du vrai sang de ton père dans les veines. L'étude ne te fait pas trembler ; au contraire, tu y mords comme à la grappe, et, depuis le jour ou je t'ai placé chez les bons Pères, tu m'as toujours fait plaisir et honneur, c'est le mot, — dit le père Maury en posant sa main large et carrée sur l'épaule de Lucien.

—Comme vous êtes bon et intelligent, et tendre !—répliqua ce dernier. — Mais aussi vous ne serez pas venu à Paris pour longtemps ; et bientôt, bientôt, nous repartirons ensemble.

—Accordé, et avec plaisir : car le pavé d'ici me semble dur, et, s'il me fallait loger si haut, je croirais vraiment loger tout en haut du clocher du village.

—Oh ! le village ! il y a si longtemps que je ne l'ai vu ! J'aurais tant désiré, chaque année, aller y passer les vacances !... Vous ne me le permettiez pas, père : vous croyiez donc que cela m'aurait empêché de travailler, de revenir !... Certes non, allez ; mais je me serais tant rafraîchi, tant reposé dans les champs, dans le grand vieux parc ! Vraiment je les aime, croyez-moi, et je me fais une fête de penser que je vais les revoir, les habiter encore.

—Ah !...voilà qui n'est pas tout-à-fait sûr, — reprit M. Maury avec une nuance d'embarras visible, regardant obstinément le pied de la table et faisant tourner la pomme de sa canne entre ses doigts, — C'est-à-dire que, si tu aimes les champs, comme je le pense, tu seras bien libre de les habiter, mais pas ceux de la Marlière, du moins ; nous en chercherons d'autres.

ETIENNE MARCEL.

(*A continuer*).

Institut des Artisans Canadiens.

L'Institut des Artisans Canadiens de Montréal a recommencé ses travaux le 28 septembre dernier..

M. Plinguet, Président de l'Institut, ouvrit la séance,

et dit que l'Institut des Artisans Canadiens de Montréal commençait sa seconde année sous de très-heureux auspices puisque M. l'abbé Verreau, de l'Ecole Normale, avait bien voulu se charger de donner la première lecture.

M. l'abbé Verreau monta à la tribune au milieu des applaudissements répétés de tous et fit avec l'Institut une charmante causerie.

Jetant un regard sur le passé de l'établissement, il dit qu'on devrait être heureux d'avoir un passé, une histoire ancienne.

Il passa en revue les différents modes d'associations, les anciennes corporations en France, et donna sur ces sujets des renseignements très-piquants. Il termina en promettant son concours et un certain nombre de lectures pendant la saison des classes.

M. Plinguet le remercia, au nom de l'Institut, de la magnifique causerie par laquelle il avait bien voulu inaugurer les séances de l'Institut et en prenant acte de la promesse qu'il lui a faite d'une série de lectures. Il invita ensuite Messire Desmazures à dire quelques mots.— Extrait de l'*Ordre*.

—Dimanche 7 octobre, Mgr. l'Evêque de Tloa, administrateur de l'Archidiocèse de Québec, a fait les ordinations suivantes :

DIACRE : M. Patrick Bradley, de St. Jean, N. B.

SOUS-DIACRES : MM. Jacob Arnauld McKenna, de l'Ile du Prince-Edouard ; Philippe Morreau, Elzéar Auclair, F. X. Michaud, de St. Jean, N. B.

MINORÉS : MM. Anselme Boucher, Guillaume Roy, Albert Blais, Ignace Langlois, Pierre Boily, J. B. Plamondon, Louis Gagnon, Louis Langis, Adolphe Godbout, Alfred Bergeron, Joseph Rainville, Michael Quinan, Louis Bérubé.

TONSURÉS : MM. Policarpe Dassylva, George Côté, Guillaume Kielty, Adrien Papineau, F. X. Gosselin, Ferd. Elzéar Couture, Guillaume Giroux, Théophile Houde, Ernest Audet, Louis Sansfaçon, Philias Lessard, Philippe Sylvain, Narcisse Dionne.

—Monseigneur Jos. Larocque, le même jour, conférait dans la chapelle du Séminaire de St. Hyacinthe, le Diaconat à M. L. Girard, les Ordres Moindres à M. J. B. Michon, et la Tonsure à M. S. A. Dupuy, tous trois du Diocèse de St. Hyacinthe.

—Le même dimanche, Mgr. Cooke, évêque des Trois-Rivières, a donné, dans l'église paroissiale des Trois-Rivières, la tonsure à MM. Dupont, Tessier, Cooke et Godin, le sous-diaconat à M. Lemire, de la Rivière du Febvre, et celui de la prêtrise à M. Ovide Sicard de Carufel.

—Deux religieuses de la communauté des Sœurs Grises d'Ottawa sont parties, le 8 octobre, de cette ville pour aller fonder une mission au lac Témiscaming. Ce sont les Sœurs Raisen et Vincent. Elles vont fonder une maison d'éducation pour les jeunes sauvages.

Nécrologie.

Nous avons la douleur d'annoncer la mort d'un des plus anciens prêtres du Diocèse de St. Hyacinthe : M. Louis Barthélemy Brien est décédé à l'Evêché de St. Hhacinthe, à l'âge de 64 ans. Ordonné prêtre en 1832, il fut vicaire à St. Constant, et successivement curé de St. Hugues, St. Simon, St. Constant et St. Hermas. Sa charité, sa modestie et la simplicité de ses manières l'avaient rendu cher à ses confrères et à ses paroissiens. Il a laissé presque toutes ses épargnes à l'Evêché de St. Hyacinthe.

Il était membre de la Société des trois messes.

Bibliographie.

VINGT ANNÉES DE MISSIONS *dans le Nord-Ouest de l'Amérique*, par Mgr. Taché, Evêque de Saint-Boniface.—Un beau volume de 250 pages in-8° ; Eusèbe Senécal, imprimeur-éditeur.

Ce livre si impatiemment attendu depuis qu'une heureuse indiscrétion l'avait fait annoncer au public, vient de paraître, et il a été déposé hier chez les différents libraires de cette ville, où l'on peut se le procurer dès aujourd'hui pour la modique somme de 2 chelins.

Dès qu'il nous a été remis, nous nous sommes pris à en parcourir quelques pages, et, cédant à l'entraînement de l'intérêt, nous n'avons pu nous en séparer qu'à la dernière page. Rarement, nous avons lu avec autant de plaisir, de charmes et de fierté nationale un livre comme les *Vingt années de missions.* L'intérêt, éveillé dès le commencement, se soutient jusqu'à la fin, et ce n'est qu'à regret qu'on en laisse la lecture.

Ce livre est l'histoire, non pas générale des missions de la Rivière-Rouge. mais l'histoire particulière des principaux travaux des RR. PP. Oblats. Mgr. Taché l'avait écrite pour les *Annales* particulières de cette congrégation, et ce n'est qu'à la sollicitation de M. Edmond Moreau, de l'Evêché de cette ville, que Sa Grandeur a consenti à le livrer à la publicité. Le public devra donc au jeune et pieux directeur des *Annales de la Propagation de la Foi* d'avoir un livre aussi important, rempli de tant de renseignements utiles et nécessaires sur les immenses possessions du Territoire du Nord-Ouest.

En lisant les *Vingt années de missions*, on reste sous l'empire d'un sentiment d'admiration enthousiaste devant le dévouement entier et la sublime abnégation des missionnaires, devant leur énergie et leur zèle, devant les prodiges qu'opèrent dans ces pays lointains les pieux ministres du Seigneur qui s'en vont généreusement y mettre leur vie au service de Dieu et de la civilisation. Chaque page, chaque ligne respire les plus généreux sentiments ; il y a du cœur et du patriotisme dans cette œuvre. On y sent l'âme ardente du missionnaire se montrer dans toute la sublime auréole de son apostolat, énergiquement trempée au creuset des infortunes évangéliques, mais forte et inébranlable dans ses espérances comme la Providence qu'elle invoque.

Mgr. Taché écrit comme il parle, c'est le cœur qui se fait entendre quand il ouvre la bouche, c'est le cœur qui se fait voir sous sa plume. Quels touchants accents de douceur, de noblesse et de piété possède sa voix limpide et émue ! quelles impressions d'indéfinissable sérénité révèle sa plume ! Ses *Vingt années de missions* sont un chef-d'œuvre.

Peu de personnes, croyons-nous, voudront se passer de cet important ouvrage du jeune évêque canadien. Aussi n'avons-nous pas besoin de le recommander à l'attention empressée de nos lecteurs. Nous nous contenterons d'ajouter que les *Vingt années de missions* forment un beau volume, grâce à l'élégance et au fini que leur a donnés l'imprimeur, M. E. Senécal.—*L'Ordre.*

Imprimé par E. Senécal, Nos. 6, 8 et 10, rue St. Vincent

Montréal, 1er Novembre 1866. Huitième Année.—No. 21.

L'ÉCHO DU CABINET DE LECTURE PAROISSIAL

JOURNAL DES FAMILLES.

Paraissant le 1er et le 15 de chaque mois, par livraison de 20 pages.

Pour Abonnement : six Mois, $1.00 ; un An, $2.00. Bureaux à Montréal : 27, Rue St. Vincent.

AVIS

Le bureau de l'*Echo* est transporté au No. 27, rue St. Vincent, conformément à l'avis donné au mois de mars dernier, chez A. T. Marsan, écr., avocat, le gérant du journal.

Chronique.

SOMMAIRE.—Incendie de Québec : comités divers pour subvenir au secours des malheureuses victimes —Lettre de Mgr. de Tloa à Mgr. Bourget.—Circulaire de Mgr. l'Evêque de Montréal.—Concile de Baltimore.—Deux lettres du Cardinal Barnabo à Mgr. Spaulding, Archevêque de Baltimore.—Inondations générales en France.—Pie IX.—Corée, massacre de sept missionnaires.—Reliques de St. François d'Assise et autres nouvelles.

Nous nous faisons un devoir de commencer ces lignes en attirant l'attention et l'intérêt de nos lecteurs sur les malheureuses victimes du terrible incendie de Québec. Nous espérons que l'élan qui a signalé les premiers efforts pour leur venir en aide ne se ralentira pas, avant que l'on ait pu se convaincre que l'on a fait tout ce qui est humainement possible pour soulager une telle détresse et consoler de si cruelles afflictions. Mais pour cela il est nécessaire que chacun veuille bien y concourir de toute la charité de son cœur et de tous les moyens qui sont en sa puissance. Disons d'abord quelques mots de l'évènement qui renferme de si terribles leçons pour les précautions à prendre pour l'avenir ; précautions que nous voyons si souvent négligées par ceux qui y sont intéressés.

Samedi 13 octobre, au soir, toute la population de Québec s'endormait dans la tranquillité et la sécurité, et le lendemain matin elle devait être réveillée en sursaut par les ravages de l'incendie, qui, au point du jour, avait déjà envahi plusieurs rues et ne devait pas s'arrêter avant d'avoir consumé près d'un quart de cette grande Cité.

Le feu a commencé près du marché Jacques-Cartier, faubourg St. Roch, vers quatre heures du matin ; à six heures, plus de cent maisons étaient détruites ; ensuite le feu se dirigea vers l'est avec violence en détruisant tout sur son passage ; vers deux heures, l'élément destructeur prenait en même temps trois directions différentes, et ce ne fut qu'à force des efforts de la population, des soldats de la garnison et des marins de l'*Aurora* que l'on n'a pas eu à déplorer de plus grands malheurs.

Mais ce qu'ils n'ont pu empêcher, c'est la destruction d'un quartier presque tout entier ; en tout 2,500 maisons incendiées, une perte de trois millions de piastres et 18,000 personnes privées de leur demeure. Ceci, réuni aux deux autres incendies qui ont éclaté depuis un an à Québec, amène, on peut le croire, une détresse et une affliction qui réclament toutes les ressources du dévouement et de la charité.

Jusqu'à présent, on n'a qu'à se louer de tout ce qui a été tenté pour venir en aide aux malheureux incendiés. Des comités de secours ont été organisés dans toutes les villes principales du Canada et même aux Etats-Unis parmi les Français et les Canadiens ; des sommes assez considérables ont déjà été souscrites ; le gouvernement a promis une large contribution de cinquante mille piastres, et si les comités de secours trouvent la sympathie parmi tous ceux à qui ils s'adresseront, on ne peut douter que la ville de Québec ne puisse faire face à un pareil malheur. Mais le concours de tous est indispensable.

A Montréal, le comité a trouvé tout le succès possible, et l'activité et le zèle qu'il a déployé font le plus grand honneur à M. Starnes, le Maire, qui est le président du comité ; Son Honneur le Maire jouit de la plus grande considération dans toute la ville près des différentes fractions de la population. Il a une belle position dont il s'est toujours servi pour rendre service à toutes les bonnes œuvres de la ville ; enfin, il sait plaider éloquemment la cause de la souffrance, en homme de talent et de cœur ; tous ceux qui sont allés à l'assemblée générale tenue pour les incendiés, et qui ont entendu l'honorable président du comité, en sont revenus avec la conviction que de pareils intérêts ne pouvaient être en de meilleures mains.

Outre les grandes assemblées des citoyens, on a vu avec bonheur différentes institutions concourir au

même but. La société des artistes et des musiciens de la ville a assuré ses services, et a donné un magnifique concert dans le Palais de Cristal, qui a eu plein succès et qui est d'un grand exemple de zèle et de charité pour toutes les autres associations et professions.

De jeunes enfants n'ont pas voulu rester en arrière, et l'académie de la rue St. Denis, tenue par les Dames de la Congrégation ainsi que le couvent de Villa-Maria, et du Mont Ste. Marie, ont eu une soirée musicale qui a attiré grand concours d'âmes nobles et généreuses. Mgr. de Montréal, après la séance, a adressé des paroles de félicitations aux élèves sur la bonne pensée qu'elles avaient eue, et il a été remercié ensuite lui-même d'avoir bien voulu présider la réunion, par une des plus jeunes élèves, Mlle Henriette Chauveau, qui a débité avec une grâce charmante le petit discours suivant :

" *Monseigneur, Messieurs et Mesdames,*

" Notre séance est maintenant terminée, et il ne nous reste plus qu'à accomplir le doux devoir de la reconnaissance. Cependant, avant de le remplir, permettez qu'avec vous je déplore le triste événement qui a jeté dans Québec un deuil si profond. Permettez qu'avec vous mon cœur prie un instant pour les malheureuses victimes du 14 octobre !

" Québec ! ô ma ville natale ! ô ma chère cité ! en quel état t'a réduit l'élément destructeur ! ! Quel océan de feu a roulé sur toi ses vagues dévorantes ! ! ! Et vous, industrieux habitants des faubourgs St. Roch et St. Sauveur, de quel affreux malheur votre Dieu juste et sage vient-il de vous frapper ! ! ! Mais vous êtes confiants en la main qui vous éprouve ; c'est pourquoi vos soupirs, loin d'éclater en murmures et en plaintes, s'élèvent vers le ciel comme un encens d'une agréable odeur. Vos larmes ne se changent pas en cris de désespoir, mais bien en une hymne de résignation à la volonté suprême. Aussi, avez-vous vu l'Ange de la charité parcourir les villes du Canada pour faire appel à leur générosité. Il est venu, cet esprit céleste, frapper à la porte de notre heureux asile. Aux récits de vos infortunes, les élèves de Villa-Maria et de l'Académie St. Denis se sont unies pour vous prêter secours, comme elles s'unissent en ce moment pour remercier Sa Grandeur Mgr. de Montréal de l'encouragement qu'il leur a donné en cette circonstance.

"Oui, Monseigneur, Mesdames et Messieurs, moi, petite Québecquoise et élève de cette Académie, je ne suis que le bien faible interprète de la reconnaissance qui règne en souveraine dans le cœur des élèves de la Congrégation de Notre-Dame, pour vous tous qui avez bien voulu favoriser notre œuvre de charité."

CIRCULAIRE DE MONSEIGNEUR L'ÉVÊQUE DE MONTRÉAL AU CLERGÉ DE SON DIOCÈSE.

Montréal, le 20 octobre 1866.

Monsieur,

Le terrible incendie de Québec vous est connu, et déjà vous vous préparez à faire couler dans cette ville, dévastée par un si déplorable sinistre, les fleuves de votre charité. Vous n'attendez plus que l'appel qui a coutume, dans de si grands malheurs, de se faire à tous les cœurs compatissants, pour ouvrir vos bourses et aider, selon vos moyens, à subvenir à une misère si horrible. Je m'empresse de le faire, cet appel ; et pour qu'il soit plus efficace, je vais vous faire entendre la voix du Pasteur du peuple qui vient d'être visité par une si grande calamité.

Elle excitera plus vivement que je ne pourrais le faire vos sympathies, cette voix pastorale, parce qu'elle est la voix d'un père, qui a sous les yeux le spectacle le plus attendrissant, qui ne voit que des ruines immenses, qui n'entend que les gémissements de plus de 15,000 de ses enfants réduits à la plus affreuse misère. Je me fais donc, de grand cœur, l'écho de cette voix plaintive qui demande notre compassion, et qui, je n'en doute pas, fera entendre ses accents douloureux jusqu'au fond de vos âmes.

En conséquence, je vous transmets ici une copie de la lettre que je viens de recevoir de Mgr. de Tloa, Administrateur de l'Archidiocèse de Québec, en date du 18 courant. Vous en ferez part à vos paroissiens avec la présente.

" Archevêché de Québec, 18 octobre 1866.

" Monseigneur,

" Votre Grandeur a déjà appris, par la voie des journaux, l'épouvantable désastre de notre pauvre ville de Québec. Plus de 15,000 personnes réduites à la plus affreuse misère par un des plus terribles incendies, sans pain, sans logement, sans vêtements, à la veille de l'hiver !

" Tous les citoyens que le feu a épargnés montrent, à la vérité, le plus grand zèle pour secourir ces infortunés. J'ai fait en leur faveur un chaleureux appel à la charité de tous les fidèles du diocèse, et je compte sur leur généreuse assistance. Mais impossible à nous seuls de subvenir aux plus pressants besoins de tant de malheureux.

" Je viens donc aujourd'hui implorer en leur nom le secours de Votre Grandeur et de toutes les âmes charitables de votre diocèse.

" Confiant dans votre pitié et votre tendre sollicitude pour tous les affligés, je demeure cordialement,

" Votre tout dévoué serviteur,

" † C. F. ÉVÊQUE DE TLOA."

Pour répondre à cet appel qui vient de si haut et qui part d'un cœur si justement affligé, vous ne manquerez pas de joindre vos généreux efforts à ceux de vos Municipalités, afin que les moyens les plus prompts et les plus efficaces soient pris, pour que tous vos Paroissiens, sans exception, se mettent à contribution pour porter un puissant secours à nos frères désolés. Nous ne manquerons pas, en outre, d'adresser au ciel de ferventes prières, pour demander au Père des miséricordes de vouloir bien envoyer, à cette multitude d'infortunés, ses Anges consolateurs qui essuient leurs larmes et les protègent dans leurs pressants besoins.

Je suis bien cordialement,

Monsieur,

Votre très-humble et obéissant serviteur,

† IG. EV. DE MONTRÉAL.

— Pendant que nous cherchons à réparer des désastres matériels, les sages et savants prélats des Etats-Unis ont travaillé avec un grand zèle, pendant les jours du concile qui vient de finir, à sauvegarder les intérêts spirituels de leurs vastes diocèses.

Le concile a duré quinze jours ; des mesures importantes ont été prises ; on parle de l'érection de deux nouveaux archevêchés et de vingt évêchés. On a discuté sur les meilleurs moyens à prendre pour la formation de petits et de grands séminaires dans l'intérêt du clergé. On a arrêté le projet d'une université catholique, qui répondrait aux besoins des étudiants de tous les Etats. Enfin, des décisions positives ont été prises pour venir en aide à une partie notable de la population catholique, qui jusque là, était restée sans secours réguliers de la Religion ; le Cardinal Barnabo, Préfet de la Propagande, dans sa lettre aux Pères du Concile, avait demandé que l'on s'occupât de donner des prêtres à d'immenses districts occupés par des Allemands et qui sont tout à fait sans pasteurs. Enfin, il avait recommandé les pauvres nègres du Sud à la sollicitude du concile. On a obtempéré à ces deux demandes et on peut espérer des nouvelles mesures des fruits extraordinaires de salut. Si toutes les congrégations catholiques des Etats-Unis avaient les secours désirables ; si les écoles primaires étaient mises sur un bon pied ; si des sujets étaient préparés dans les petits séminaires et perfectionnés dans les grands ; si les jeunes gens se destinant aux professions libérales trouvaient un haut enseignement catholique en plein exercice, que de fruits seraient recueillis, que de bien serait fait, que d'âmes seraient préservées et conservées à la foi de leurs pères ! Voilà ce que l'on peut attendre des nouvelles décisions. De plus, si le clergé catholique pouvait subvenir à l'enseignement religieux de la population noire, l'Eglise trouverait en elle un auxiliaire puissant pour toutes ses œuvres, et, de plus, le gouvernement américain n'aurait rien à craindre des noirs, régénérés et éclairés des saines lumières de la foi ; ce serait un problème d'une extrême difficulté qui se trouverait résolu pour le bien spirituel des âmes et pour l'avantage du pays tout entier.

On se souvient sans doute du discours qui fut adressé par le président Johuson aux délégués de la population noire, l'année dernière, et qui renfermait l'aveu de l'inquiétude que pouvait inspirer la grande mesure de l'affranchissement, si les nègres ne savaient pas en profiter pour leur perfectionnement intellectuel et moral ; mais avec les secours de la vraie Religion, on a à espérer tout heureux résultat, et nous avons confiance que l'Eglise saura acquérir en cette circonstance un nouveau titre à la reconnaissance des peuples et à l'estime des Etats américains.

Nous donnons ici la traduction, donnée par la *Minerve*, de deux lettres latines adressées par le Cardinal Barnabo à Sa Grandeur Mgr. Spaulding, archevêque de Baltimore. Ces lettres contiennent les instructions adressées par le St. Siége au Concile :

Illustrissime et Révérendissime Seigneur,

Les Evêques des Etats-Unis n'ayant pu, à cause des désordres publics, se réunir en concile en 1862, et ayant obtenu de Notre St-Père de le faire actuellement ; maintenant surtout que la tempête de la guerre civile est calmée, il paraît à propos que l'on amène devant le Concile et que l'on discute les moyens d'établir l'uniformité de discipline, autant que cela peut se faire pour le plus grand avancement de la cause catholique ; par-dessus tout, que l'on applique les remèdes à des maux qui naissent pour ainsi dire nécessairement de troubles aussi considérables, et que l'on trouve les moyens de veiller au bien-être des nègres affranchis. Sa Sainteté a bien voulu que, depuis que Votre Grâce a reçu la mission de convoquer et de présider ce Concile, cette Congrégation vous rappelle certaines particularités que les instituts de ce Sacré Concile et les décrets des synodes précédents recommandent particulièrement à la sérieuse considération des Evêques.

1o. D'abord, les Pères devront se rappeler la lettre encyclique adressée à tous les Evêques de l'Amérique du Nord, en date du 21 janvier 1861, dans laquelle, outre les anciennes règles établies par les conciles précédents, quelques autres excellentes et nouvelles soient adoptées afin que les nominations de prêtres aux siéges épiscopaux vacants, n'arrivent que dans des cas exceptionnels. Certainement que les Pères de la Sacrée-Congrégation de la Propagande se sont aperçus que dans les dernières années, les règles salutaires contenues dans cette lettre, spécialement celles qui veulent que tous les trois ans on envoie à Rome la liste des prêtres les plus zélés, la tenue d'assemblées pour discuter les mérites des candidats et la méthode indiquée pour s'assurer de leurs qualifications, n'ont pas été toujours observées. Cependant, considérant que les temps étaient très-mauvais, ils n'ont pas rejeté ce défaut sur le mauvais vouloir des évêques, mais sur la condition malheureuse des affaires. Maintenant que la paix est rétablie, la Sacrée-Congrégation a confiance que les Evêques, pour obéir aux désirs du Siége Apostolique, se conformeront entièrement aux instructions contenues dans cette lettre.

2o. Les décrets des autres conciles ne doivent pas recevoir une moindre considération, afin que si quelques-uns n'étaient pas généralement observés, ils soient confirmés, ou que si quelques changements ou additions étaient jugés nécessaires, ils soient réformés, tout en donnant une attention convenable aux conseils de la Sacrée-Congrégation.

3o Sous ce rapport, ce qui paraît le plus important de tout, c'est ce qui regarde la réception des voyageurs. Car il est bien sûr que tous les prêtres, surtout ceux qui vont d'Europe en Amérique, n'ont pas seulement en vut le salut des âmes, mais que beaucoup d'entre eux ne sont guidés que par l'avidité et l'amour d'un gain temporel, de sorte qu'il n'est pas étonnant qu'il y en ait parmi eux qui, sous l'habit de l'agneau, ne sont cependant que des loups venimeux qui n'épargnent pas le troupeau chrétien.

Connaissant ce fait, les Pères du premier Concile de

Baltimore, tenu en 1852, ont sagement décrété dans leur 9ème canon : " Qu'afin que les prêtres voyageurs et inconnus ne soient pas trop tôt admis à exercer ces fonctions sacrées au péril des âmes, nous défendons que les prêtres venus d'Europe ne soient reçus dans notre clergé à moins que leurs évêques n'aient préalablement envoyé des lettres et qu'ils n'aient obtenu la permission de l'évêque du diocèse dont ils veulent s'éloigner."

Certainement que c'était pour prévenir les voyages des prêtres que les Pères du 7ème Synode de Baltimore ont décrété : " Qu'aucun prêtre d'une province, désirant aller dans un autre diocèse, n'obtiendra pas cette permission de son évêque à moins qu'il ne soit certain que l'autre évêque désire recevoir tel prêtre ; mais si à l'avenir ils sont autrement envoyés, ils ne devront pas être reçus." Malgré ces sages et saintes règles, la Sacrée-Congrégation déplore que, suivant les informations qui lui parviennent, on use, dans certaines parties des Etats-Unis, d'une trop grande indulgence à cet égard. Les évêques devront donc veiller à ce que, s'ils se trouvent dans la nécessité d'accepter de pareils prêtres, ils ne reçoivent que ceux à l'égard desquels ils ont des témoignages indubitables de vertu et de science.

4o. Toutes les fois qu'il n'y aura pas assez de prêtres pour en placer un dans chaque église, et qu'il deviendra nécessaire d'admettre des prêtres étrangers, afin que le peuple chrétien ne soit pas laissé sans pasteurs, chacun devra, aussitôt que possible, travailler avec zèle et avec diligence à l'érection de séminaires ecclésiastique, partout où le besoin s'en fait sentir, dans lesquels les prêtres seront instruits et dressés dans la sainte discipline. Ce point était prescrit par le concile précédent, dans son 4ème canon, dans lequel il est décrété que " les évêques qui n'ont point de séminaire dans leur diocèse, devraient conférer avec les autres évêques de leur province, en sorte qu'il y ait au moins un séminaire par chaque province." Un grand nombre de prélats n'ont sans doute pas pu se conformer à ce décrêt à cause de l'état d'agitation dans lequel le pays s'est trouvé été. Mais maintenant que l'on a déposé les armes, pendant que ces pays jouissent de la paix, c'est incontestablement le devoir de ces évêques de prendre les mesures propres à assurer d'aussi grands bénéfices à leurs églises. Et depuis que les Pères du Concile de Trente ont exprimé le désir que de semblables colléges soient établis et qu'il y ait des séminaires perpétuels des ministres du Seigneur qui dans la suite brilleraient par la sainteté de leur vie pour l'édification du peuple, les évêques doivent veiller à ce que les ecclésiastiques soient instruits, non dans la science et les lettres, mais, ce qui est le principal, soient dressés à une piété sincère et à une vive régulière.

5o. Une autre matière d'une grande conséquence et qui requiert l'attention des Pères du Concile, est l'observance des fêtes et des jeûnes. La Sacrée-Congrégation n'ignore pas qu'il existe une controverse entre les Evêques américains sur ce sujet ; les uns combattant pour l'ancienne discipline de leurs diocèses, les autres ne consultant que les nécessités des fidèles, et d'autres suivant les règles du premier Concile telles qu'approuvées par la Sacrée-Congrégation.

Les Evêques devront donc, autant que cela dépend d'eux, décider les diverses questions concernant le nombre des fêtes et des jeûnes. S'ils se déterminent à établir une plus grande uniformité sur ce sujet entre les différentes églises, rappelez-leur ce que la Sacrée-Congrégation a prescrit dans ses instructions au premier Concile de Baltimore, tenu en 1852. Car quand les Pères, par leur 25ème décrêt, résolurent de prier Sa Sainteté de réduire les fêtes au nombre de quatre au plus, savoir : la Nativité, l'Ascension, l'Assomption et la Toussaint, et que les jours de jeûne et d'abstinence soient les mêmes que ceux observés dans les diocèses du Sud, les jeûnes des six jours de l'Avent étant abolis, la Sacrée-Congrégation résolut que l'on ajoutât aux fêtes les jours de la Circoncision et de l'Immaculée Conception, et avertit les Evêques qu'en établissant l'uniformité de discipline pour ce qui avait rapport aux fêtes et aux jeûnes, ils ne devaient pas se conformer à celle des Eglises qui en observait le moins, et que les efforts des Pères ne devaient pas tendre non plus à établir une uniformité dans des choses qui diffèrent tout à fait de la pratique universelle de l'Eglise, de manière à créer l'apparence d'une église nationale ; mais, qu'au contraire, leurs efforts doivent tendre à ramener, par degré, à la stricte exécution de la discipline universelle, les règles qui ont été relâchées par indulgence.

6o. Comme il est de la dernière importance d'assurer les propriétés de l'Eglise, les Pères des précédents Synodes américains, considérant l'état des Etats-Unis, enjoignirent avec force aux Evêques de prendre le plus grand soin de ces propriétés et de les placer, autant que cela sera possible, sous la protection de l'autorité civile. Il était spécialement ordonné, au 41ème Canon du 7ème Concile de Baltimore, que : " Toutes les églises et autres propriétés ecclésiastiques, obtenues par dons ou par les offrandes des fidèles, qu'elles soient dévouées à des usages charitables ou religieux, appartiennent à l'Evêque, à moins qu'il n'apparaisse, par des documents, qu'ils ont été laissés à quelque ordre régulier ou communauté de prêtres pour leur propre usage." Malgré ces règles, qui ont été si souvent rappelées par cette Congrégation, il s'est cependant élevé beaucoup de difficultés entre les Evêques et les réguliers, par rapport aux titres des propriétés de l'Eglise. Les Pères devront donc prendre des mesures pour mettre un terme à ces disputes et ne souffriront pas que l'on porte atteinte ni aux droits de l'Eglise, ni à ceux des réguliers.

7o. Il serait aussi très-agréable à la Sacrée-Congrégation si, dans le prochain Concile, on donnait une sérieuse attention au règlement de l'état de certains diocèses. Quoiqu'en conformité à la requête du Concile de Baltimore de 1852, plusieurs nouveaux siéges épiscopaux aient été formés, cependant, l'accroissement rapides des fidèles dans ces régions lointaines semble exiger un nouvel examen de cette matière. La Sacrée-Congrégation a été informée que l'étendue du territoire contenu dans le diocèse de Dubuque est si considérable qu'il est très-difficile pour l'Evêque de veiller sur son troupeau, et spécialement de veiller assez assidument sur le clergé, et que, par conséquent, il est à propos de le diviser. Quelques personnes ont demandé l'érection de nouveaux vicariats dans le vaste territoire de Montana, dans la région des Montagnes-Rocheuses, dont la plus grande partie est maintenant renfermée dans le vicariat du Nébraska. On dit, à la vérité, qu'il y a une infinité de catholiques, dans cette partie du pays, qui n'ont jamais vu un prêtre, qui n'ont pas d'église et que ni les Evêques, ni les vicaires ne peuvent leur donner ce qui serait nécessaire, et ce à cause de la trop grande

distance. Cependant, la Sacrée-Congrégation est informée qu'il existe une controverse par rapport au vicariat de la Colombie britannique, et qu'il paraît douteux à quel métropolitain ce territoire est sujet et de quelle église il doit suivre la discipline. C'est pourquoi il sera de votre devoir de vous informer de l'opinion des Pères sur ce sujet, ainsi que sur toutes les matières semblables qui pourront être amenées devant vous.

So Enfin, c'est le désir de la Sacrée-Congrégation que les Evêques des Etats-Unis, dans l'accomplissement des devoirs de la charge qui leur a été confiée de nourrir le troupeau du Seigneur, de s'accorder sur quelque méthode uniforme pour pourvoir au salut et à l'éducation chrétienne des noirs émancipés. Cette question a été mise en avant, et elle est certainement une question de première nécessité, et à moins qu'ils ne prennent une action immédiate pour faire entrer cette grande moisson dans le grenier du Seigneur, l'ennemi lui causera un tort irréparable par sa cupidité et sa fourberie.

Ces matières, ainsi que d'autres que les Evêques proposeront, seront pesées avec soin et le Concile devra prendre des décisions et en forcer les règles nécessaires.

Aussitôt que le Concile sera ajourné, vous transmettrez immédiatement ses actes et décrêts à la Sacrée Congrégation pour leur revision et leur approbation. Je prie Dieu de vous avoir longtemps sous sa sainte garde.

Donné à Rome, au bureau de la Sacrée-Congrégation de la Propagande, le 31 janvier 1866.

De votre grâce, le très-obéiss. serviteur,

ALEX. CARD. BARNABO, Préfet.

H. CAPALTI, Secrétaire.

Seconde lettre au très-Révérend Martin Jean Spaulding, Archevêque de Baltimore:

Illustrissime et Révérendissime Seigneur,

Depuis que je vous ai écrit à propos des affaires sur lesquelles le prochain Concile aura à délibérer, on a assuré la Sacrée-Congrégation qu'à Chicago et dans les territoires environnants, il y a si peu de prêtres allemands, qu'il leur est impossible de pourvoir convenablement aux besoins des catholiques de leur nation dont le nombre augmente tous les jours. Nous avons aussi été informé par des personnes dignes de foi qui ont résidé à Montana, que cette région est aussi dépourvue des dons religieux et moraux qu'elle est riche en ressources physiques. Il y a un grand nombre de catholiques dans ce pays et principalement dans et aux environs de Virginia-City, qui n'ont ni églises ni pasteurs et qui sont rarement visités par un prêtre. D'un autre côté, on dit qu'il ne manque pas de moyens de soutenir des prêtres, et le St. Siége a été instamment prié d'ériger un nouveau siége épiscopal dans cette région. C'est pourquoi j'ai aussi écrit à ce sujet au Vicaire apostolique de Nébraska. Vous traiterez donc en conséquence cette affaire ainsi que les autres que j'ai mentionnées dans ma première lettre, et vous prendrez telles décisions qui seront convenables, ayant soin qu'en l'absence des pasteurs le troupeau chrétien ne soit pas exposé aux incursions des mercenaires et des loups.

ALEX. CARD. BARNABO.

Rome, 5 mars 1866.

— En France, un grand nombre de départements ont été ravagés par les inondations. L'Empereur, vivement ému des désastres éprouvés par les populations, a autorisé le ministre de l'intérieur à ouvrir une souscription dans toute la France pour venir en aide à ceux qui sont si cruellement frappés. L'Empereur s'est inscrit en tête de la liste pour la somme de 100,000 francs, l'Impératrice pour 25,000 francs, et le Prince Impérial pour 10,000 francs.

— On lit dans les *Annales d'Orléans :*

" L'inondation a surpris le clergé orléanais au milieu des exercices de la seconde retraite pastorale. Immédiatement, MM. les curés des paroisses riveraines sont repartis, et ont pu se trouver presque tous dans leurs paroisses avant les malheurs. L'évêché, où étaient logés un grand nombre de prêtres, se trouvant libre alors, MM. les vicaires généraux se sont empressés de le mettre à la disposition de M. le préfet et de M. le maire. Hier, à l'évêché, il a été servi à manger, depuis deux heures jusqu'à huit heures du soir, et aujourd'hui encore toute la matinée, à un nombre considérable d'inondés, et plus de deux cents personnes, toutes celles qui étaient munies d'une carte du bureau des secours, ont pu être couchées; les mères et les enfants dans la grande salle de l'évêché, sous la garde dévouée de deux petites Sœurs des pauvres; les hommes dans les salons du rez-de-chaussée et dans la maîtrise. —L'administration diocésaine, profondément émue des désastres causés par l'inondation, s'occupe d'organiser des secours. Mais, dès à présent, une souscription est ouverte au secrétariat de l'évêché. On y reçoit aussi les offrandes en nature, telles que linge, vêtements, etc."

— Mgr. Dupanloup abandonne aux malheureux inondés le tiers de son traitement, c'est-à-dire une somme de 4,000 fr.

— Comme Mgr. Dupanloup, évêque d'Orléans, Mgr. l'archevêque de Tours vient de mettre à la disposition de l'administration communale son palais et son grand séminaire pour y recevoir ceux que la crainte de l'inondation chasse de leur demeure.

Extrait d'une lettre pastorale de Monseigneur l'Evêque de Rodez:

" *Nos très-chers Frères,*—Un cri de détresse retentit dans toute la France. Les désastres de l'inondation de 1856 viennent d'être surpassés encore par ceux du même fléau qui a sévi de nouveau sur une grande partie de notre territoire. Nous n'essaierons pas de vous dépeindre les terreurs, les angoisses et les pertes énormes subies par les populations qui ont vu leurs campagnes dévastées, leurs récoltes emportées, leurs maisons envahies par les grandes eaux, obligées de fuir avec leurs familles et leurs troupeaux, sans pouvoir emporter ni mobiliers, ni provisions, ou surprises et bloquées, pendant plusieurs jours et plusieurs nuits, dans les étages supérieurs et les galetas de leurs habitations, par les torrents dévastateurs qui transformaient les plus belles plaines et les vallons les plus fertiles en des nappes d'eau comparables aux flots de la mer. Les digues des rivières rompues, les ponts emportés, les routes ravinées

ou submergées, les lignes des chemins de fer coupées, toutes les voies de communication interceptées, en un mot, les travaux de la science et de l'art les plus admirables vaincus et détruits en partie par cette grande tourmente de la nature, voilà ce qui s'est vu sur une vaste étendue du sol français. Nous avons passé trois jours sans recevoir aucune nouvelle des contrées du nord et du centre de la France."

— La santé de notre Saint-Père est toujours satisfaisante.

— On lit dans l'*Avenir National :*

" Depuis deux jours, nous avions reçu de graves et tristes nouvelles sur l'état mental de l'impératrice du Mexique ; mais quelque certaine qu'en fût la source nous voulions encore douter de ce funeste évènement. Aujourd'hui il n'est plus permis de garder le silence. Dans les premiers jours on avait cru à une simple excitation nerveuse, causée par les chagrins et les soucis, mais des accès de plus en plus fréquents ne laissent ni doute sur la terrible maladie, ni espoir de guérison. Le comte de Flandre, qui devait aller attendre sa sœur à Miramar pour la conduire à Bruxelles, a été mandé par une dépêche à Rome, où il assiste à l'heure qu'il est à ce lugubre et dramatique épisode. La vue de son frère a produit sur la princesse un effet merveilleux en bien. Et maintenant chacun espère autour d'elle."

— Mgr. de Mérode, archevêque de Mitylène, est reparti pour Rome, accompagné de sa sœur, mademoiselle Albertine de Mérode, religieuse du Sacré-Cœur, qui, pour déférer au vœu de Pie IX, va également fixer sa demeure dans la Ville éternelle.

— Un contre-maître maçon, originaire de Paris, et qui, pendant qu'il travaillait à Viterbe, s'était dévoué généreusement à soigner les cholériques, a reçu, il y a quelque temps, dans sa mansarde de la rue Cousin, la visite de Mgr. de Mérode, archevêque de Mitylène, qui lui a remis, de la part du Pape, le brevet et la croix de chevalier de première classe de l'ordre de St.-Sylvestre, avec trophée en or. Le brevet est signé de la main même de Pie IX.

— Il est certain, dit le *Mémorial Diplomatique*, que Pie IX a tout récemment, par l'organe du cardinal Reisach, déclaré à Napoléon III qu'il avait la ferme intention de ne pas quitter Rome après la retraite des troupes françaises, mais que, se confiant à la toute-puissance divine et à la protection de la France, il attendait toutes les éventualités au pied du tombeau des saints Apôtres.

"L'Empereur, à son tour, a chargé le cardinal Reisach de donner au Saint-Père l'assurance la plus solennelle que la protection de la France ne lui fera jamais défaut, son gouvernement étant bien décidé à veiller au loyal et consciencieux accomplissement de la convention du 15 septembre."

— Le séminaire romain est entré en vacances dans le premiers jours d'octobre. Ce magnifique établissement, fondé par le Saint-Siège, conformément à la lettre et à l'esprit du concile de Trente, pour l'éducation et l'instruction du jeune clergé du diocèse de Rome, est dirigé maintenant par des prêtres séculiers et dépend du cardinal vicaire. Selon l'usage généralement suivi en Italie, où la distinction entre grand séminaire et petit séminaire n'existe pas, avant d'aborder les cours de sciences ecclésiastiques, les élèves font leurs études littéraires, scientifiques et philosophiques dans l'établissement même. Tous ces cours sont publics et on y voit assister un grand nombre d'externes. Dans les bâtiments du séminaire romain, Pie IX a institué en 1850-51 un séminaire spécial qui porte son nom (*Seminario Pio*) et qui est exclusivement ouvert à des sujets d'élite qu'envoient les diocèses de l'Etat Pontifical. Chaque diocèse peut envoyer un élève; celui de Sinigaglia en envoie deux, parce que cette ville est la patrie du Pape.—*Semaine de Paris.*

— Le 28 septembre, vingt et un missionnaires et huit religieuses de diverses congrégations se sont embarqué à Brest, sur le bâtiment l'*Europe*, de la compagnie transatlantique, pour se rendre dans l'Amérique du Nord. Mgr. Dubuis, vénérable évêque lyonnais, titulaire de Galveston, conduit la pieuse caravane dans laquelle se trouvent quatre Pères jésuites destinés à la Nouvelle-Orléans, quatre Ursulines de Blois, quatre religieuses du Verbe-Incarné de Lyon, et deux sœurs de la Providence de Nancy. Cette colonie d'évangélistes va se consacrer à l'importante mission du Texas, une des plus vastes et des plus nécessiteuses des Etats-Unis d'Amérique. Cet Etat mesure environ l'étendue de la France ; il compte près de quatre millions d'habitants, dont deux cent mille catholiques, et pour le service spirituel de ces fidèles, appartenant pour la plupart aux diverses émigrations européennes, le diocèse de Galveston n'a qu'un petit clergé de quarante-cinq prêtres.—*Rosier de Marie.*

— Nous lisons dans le *Monde* :

" On dit que le gouvernement français a été profondément ému des crimes commis contre nos missionnaires en Corée, et qu'il est résolu à empêcher le retour de pareils attentats. Déjà une démarche aurait été faite auprès du gouvernement de Pékin, dont relève la Corée, et l'empereur de la Chine serait intervenu près de son vassal pour obtenir la punition des coupables. Il y avait en Corée une Eglise de plus de 50,000 chrétiens catholiques : c'était la civilisation qui entrait dans ces pays barbares sur les pas de nos missionnaires et qui en prenait possession par la puissance de l'Evangile. Des écoles avaient été établies, une imprimerie avait été fondée ; un dictionnaire, fruit de vingt-cinq ans de travaux, avait été composé. Tout a péri en un jour. Sans provocation, sans avertissement, sur un caprice comme en ont les barbares, la persécution s'est abattue sur ces chrétiens inoffensifs. Deux évêques français et sept prêtres ont été torturés, puis décapités. Les églises ont été rasées, l'imprimerie détruite, les dictionnaires brûlés, les populations chrétiennes dispersées ou

mises à mort. C'est là un sanglant outrage et comme un défi porté à la civilisation par la barbarie, et tous les chrétiens de l'extrême Orient, catholiques ou protestants, l'ont vivement ressenti. Mais c'est à la France surtout qu'il appartient d'en obtenir satisfaction. Voilà son vrai rôle dans le monde : faciliter à ses missionnaires l'accès des royaumes barbares, et leur assurer sa protection pendant qu'ils sèment parmi ces peuples la parole évangélique, du germe de laquelle la civilisation sortira. Ce rôle, la France peut l'accomplir presque sans efforts ; dans cette politique elle ne trouvera point de rivale, car peu de nations ont le goût des interventions désintéressées ; elle aidera à la propagation de l'Evangile, ce qui est la plus glorieuse mission d'une nation sur la terre, et par surcroît elle acquerra partout, sans les avoir cherchés, les relations commerciales, l'influence politique, l'amour et le respect pour son drapeau."

— On lit dans la *Gazette du Midi* :

" Depuis le rétablissement du siége épiscopal de saint Lazare à Marseille, en 1862, aucun évêque n'avaient fait son entrée parmi nous avec un cortége aussi nombreux et aussi imposant que celui qui s'est déroulé, hier, sur le long parcours de la gare à la cathédrale provisoire. Les autorités civiles, militaires et judiciaires y ont pris part, cette fois, comme elles le firent à l'arrivée de Mgr Charles-Fortuné de Mazenod, lorsque ce vénérable et excellent évêque vint renouer la chaîne brisée par la première révolution. Les représentants du pouvoir, à Marseille, ont voulu répondre à l'honneur exceptionnel que le Pape venait de faire à cette ville en sacrant de ses mains son premier pasteur ; et, à l'exemple de l'ambassadeur de France, des généraux et autres dignitaires invités à ce sacre et au banquet pontifical, nos autorités locales se sont empressées autour de l'heureux prélat favorisé de ces marques d'auguste bienveillance."

— La *Gazette du Midi* nous apporte le récit de la visite de Mgr. Place aux hôpitaux de Marseille. Nous en détachons le fait suivant : " En quittant l'hôpital de la Conception, Monseigneur s'est rendu à l'hôpital militaire, où sa présence a produit une impression non moins favorable. Dans la salle des cholériques se trouvaient encore quelques convalescents qu'il a interrogés en leur témoignant beaucoup d'affection. La visite, dans les autres salles, a été marquée par un fait très-touchant que nous devons mentionner. Monseigneur s'approcha du lit d'un malade dont l'état ne laissait malheureusement plus aucun espoir. Le moribond, qui avait précédemment reçu les derniers sacrements, conservait encore toute sa présence d'esprit : les pieuses paroles du prélat remuèrent son cœur, et se tournant vers l'évêque : " Monseigneur, dit-il d'une voix suppliante, je n'ai pas été confirmé, accordez-moi cette grâce !" Mgr. Place accéda avec empressement aux désirs du mourant : " Ce sera dans cet hôpital, ajouta-t-il, que j'aurai exercé pour la première fois ce saint ministère." Les préparatifs de la cérémonie furent terminés au bout de quelques instants, et cette édifiante confirmation eut lieu en présence des autres malades ; ceux qui avaient pu quitter leur lit vinrent s'agenouiller autour du lit de leur collègue : ils écoutèrent avec recueillement l'allocution émue que prononça Mgr. Place et reçurent avec ferveur sa bénédiction épiscopale."

— On lit dans la *Semaine de Paris :*

" Nous sommes heureux d'annoncer à nos pieux lecteurs que Paris vient de rentrer en possession d'une remarquable relique, qui lui serait enviée par Rome même. De temps immémorial, avant la grande révolution, les fidèles vénéraient, dans l'église des Cordeliers de Paris, un manteau de saint François d'Assise, de cet illustre *pauvre* qui entra si *riche* de mérites dans les cieux, comme dit l'Eglise en son office : *Franciscus pauper, cœlum dives ingreditur.* Au moment de la tourmente révolutionnaire, un pieux laïque avait été assez heureux de pouvoir dérober aux profanations la sainte relique qu'il avait constamment vénérée depuis son enfance. Dès l'année 1800, nous le voyons, accompagné du P. Lacombe, dernier Gardien des Cordeliers, et d'un vénérable Frère du même couvent, se présenter devant le célèbre M. Emery, vicaire-général de Mgr. de Juigné, archevêque de Paris. M. Emery, avec cette prudence qui le caractérisait, reçut selon les formes canoniques les dépositions des témoins, vérifia la sainte relique, et dressa un acte authentique dont voici la conclusion : " Nous, en conséquence, déclarons que le manteau décrit ci-dessus *doit être regardé comme étant le véritable manteau de saint François,* que l'on conservait religieusement dans le dit couvent, et permettons qu'il soit exposé, comme ci-devant, à la vénération des fidèles. Depuis, le manteau de l'illustre fondateur de l'Ordre séraphique fut confié aux sœurs de l'Immaculée Conception. Mais cette communauté ayant été dissoute, la supérieure se retira dans le diocèse d'Evreux, emportant le saint manteau. Enfin, l'année dernière, cette vénérable relique était remise, du consentement de Mgr. l'évêque d'Evreux, qui en avait vérifié l'authenticité, aux RR. PP. Capucins de la rue de la Santé.—Ainsi se trouvaient exécutées les dernières volontés du P. Lacombe, qui avait particulièrement recommandé " de remettre aux premiers fils de saint François qui s'établiraient à Paris, le manteau de leur séraphique Père." Reconnue de nouveau par l'autorité diocésaine de Paris, cette relique a été exposée solennellement à la vénération des fidèles, dans l'église des Frères Mineurs Capucins, le jeudi 11 octobre, jour de l'octave de saint François d'Assise."

— Les 53 couvents catholiques de Pologne sont divisés en deux classes : la première comprenant ceux qui réunissent le nombre voulu de religieux exigé par les lois canoniques ; la seconde ceux qui ne le possèdent pas ; deux de ces derniers ont été supprimés, à savoir : le couvent des Franciscains et celui des Piaristes ; les religieux de ces deux maisons ont été réunis à ceux d'un couvent qui compte le nombre légal, c'est-à-dire plus de 8. Le prélat Scytowsky, inspecteur des couvents du gouvernement de Varsovie, figurait comme commissaire, et ce fut lui qui procéda à la répartition dans les couvents respectifs.—*Monde.*

UNE PENSÉE DU CURÉ D'ARS.—Il y a des gens qui n'aiment pas le bon Dieu, qui ne le prient pas et qui cependant prospèrent : c'est mauvais signe pour eux ! Ils font un peu de bien à travers beaucoup de mal. Le bon Dieu les récompense en cette vie de leurs petites bonnes actions pour les punir éternellement de leurs grands péchés. Les justes, au contraire, font toujours un peu de mal au milieu même de leurs grandes vertus.

Dieu leur envoie des épreuves dans cette vie pour les purifier de leurs imperfections; mais la récompense de leur sainteté sera éternelle. Ainsi sera satisfaite en tout point la souveraine justice.

— Mgr. l'archevêque de Toulouse vient d'adresser une lettre circulaire au clergé de son diocèse pour lui *proposer une association de prières en faveur des prêtres décédés.* On y lit les passages suivants :

"...... Pendant sa vie, hélas! le prêtre est puissant dans le séjour des expiations douloureuses. C'est par ses mains que les âmes pieuses envoient leurs rafraîchissements aux âmes qui souffrent dans cette région désolée. C'est lui qui ouvre au saint autel la voie de communication par où les subsides de l'Eglise triomphante et ceux de l'Eglise militante arrivent à l'Eglise souffrante; aussi a-t-il été surnommé l'*Aumônier* du ciel et de la terre auprès des âmes éplorées du purgatoire! Mais après sa mort, ce prêtre qui fut jadis bienfaiteur et libérateur par rapport à l'Eglise souffrante, devient une des victimes de ce triste séjour, et une des victimes les plus à plaindre et les plus oubliées. Oublié d'abord par la famille, le prêtre, ne laissant après lui que des parents éloignés ou collatéraux, ne doit compter ni sur de profonds regrets, ni sur de longs souvenirs de leur part. Ah! si sa mère lui survivait, il pourrait se reposer avec confiance sur la fidélité de cet amour, *car une mère peut-elle oublier son enfant?* Mais il n'en est presque aucun d'entre nous qui, avant sa dernière heure, n'ait porté le deuil de cette perte irréparable, et il ne reste pour prier sur notre tombe que des héritiers moins soucieux de notre âme que du modeste héritage qu'ils attendent de nous. Il nous arriva un jour d'entendre des parents d'un prêtre défunt affirmer qu'un curé qui durant sa vie a célébré tant de messe n'a pas besoin qu'on en dise pour le repos de son âme. Exposés à l'oubli du côté de la famille, nous n'avons que peu de chose à espérer de notre paroisse. Les affections vouées au pasteur sont, en général, éphémères et changeantes. Dès l'instant qu'un autre prêtre aura pris possession de notre chaire, de notre confessionnal et de l'autel, les cœurs jadis occupés de nous perdront bientôt notre souvenir. Avant peu, la terre du cimetière aura recouvert notre dépouille d'un couche de gazon; avant moins de temps encore, notre trace aura disparu des pensées et des conversations de notre troupeau; et parmi les générations que nous avons baptisées, catéchisées et si souvent bénies, où sont les âmes capables de nous faire, dix ans après notre mort, la charité d'une messe ou d'un *De profundis?* C'est sans doute, Messieurs et chers coopérateurs, parce que nous sommes plus déshérités que les autres sous le rapport des souvenirs ici-bas, que l'Eglise insère une oraison particulière pour les prêtres défunts dans les messes *quotidiennes* en faveur des morts. Mais ce n'est là qu'un secours collectif et rare pour les pauvres prêtres qui souffrent dans le purgatoire, et je crois entendre du fond de ces abîmes bien des prêtres, depuis longtemps délaissés, pousser vers nous cette plainte dechirante: *Cur non tollis peccatum meum et quare non aufers iniquitatem meam?* (Job). Eh bien! Messieurs et chers coopérateurs, venons en aide à ces âmes abandonnées. Organisons une société de secours pour les délivrer, préparons notre propre délivrance pour le temps où nous serons peut-être à leur place, et puisque nous serons alors oubliés comme eux, ne nous oublions pas nous-mêmes aujourd'hui. Ces pensées nous ont inspiré l'idée d'une œuvre diocésaine placée sous la *protection de saint Joseph,* patron de la bonne mort. Nul d'entre vous ne peut refuser d'entrer dans cette Association formée par la charité la plus touchante, la piété pour les confrères défunts. Ne refusons pas, Messieurs et chers coopérateurs, cette souscription de prières à nos maîtres, à nos pères dans le sacerdoce, à nos amis qui ne sont plus. Ne refusons pas à nous-mêmes les bénéfices d'une telle générosité à leur égard, car dans cette cotisation spirituelle, nous avons encore plus à recevoir qu'à donner. Un grand nombre d'entre vous pouvant appliquer à cette intention la messe de quelques-uns des jours de binage, le diocèse de Toulouse disposera ainsi d'une riche collecte au profit de ses prêtres retenus en purgatoire. Ces messes nombreuses, célébrées selon qu'il aura été réglé par les Conférences, constitueront encore un fonds de réserve réversible sur nos pauvres misères quand viendra l'heure de notre mort; et après avoir été si souvent heureux au saint autel sur la terre, nous recevrons encore de l'autel le complément de justice nécessaire pour entrer dans la paix éternelle."—*Semaine de Toulouse.*

— La législature a passé, durant la dernière session, une loi, sanctionnée le 15 août dernier, qui déclare que, dans les douze mois qui suivront son adoption, toutes les portes des églises, théâtres ou toutes bâtisses qui ont été érigés dans le but de réunir le public, devront être suspendues sur les gonds, de manière à ouvrir *en dehors* et à donner ainsi au peuple une voie de sortie plus facile et moins dangereuse que par le passé. La pénalité est fixé à $50, puis à $5 pour chaque semaine de négligence. Nous invitons MM. les curés et les marguillers de chaque paroisse à porter attention aux exigences de cette nouvelle loi.

Le *Bulletin de l'Instruction primaire* nous apprend que les Frères de Paris viennent de présenter 93 élèves au concours public pour les écoles Turgot et Chaptal qui vient d'avoir lieu à l'Hôtel-de-Ville, et sur ces 93, 42 ont été admis aux épreuves définitives. Les institutions laïques, sur 124 candidats, en ont eu seulement 22 admis à ces épreuves. Les candidats ainsi présentés à la dernière épreuve étaient réduits à 64: sur les 20 premiers numéros, les écoles laïques n'ont obtenu que le 3, le 7, le 10 et le 12, etc., et, comme toujours, l'avantage le plus marqué par le nombre et par les notes est resté aux bons frères de la ville de Paris.

— Avec les longues soirées les réunions littéraires ont recommencé dans la cité de Montréal. L'Institut-Canadien-Français a déjà eu plusieurs séances occupées par des lectures pleines d'intérêt de M. Octave Pelletier, et de M. Moreau, notaires. Les sociétés d'ouvriers ont eu aussi leurs réunions du soir, où le Rév. M. Verreau principal de l'Ecole Normale; M. Hector Fabre, le Rév. M. Campion ont lu des travaux estimables et remplis de conseils éclairés et pratiques pour les obligations de la classe ouvrière.

Le Cabinet Paroissial a repris aussi ses séances et elles promettent d'être très-suivies cette année. On

pense qu'il y a en ce moment une réaction favorable pour les exercices littéraires, et nous croyons qu'elle sera au profit des études sérieuses et des bonnes idées.

Nous donnons ici le premier compte-rendu qui a été publié dans la *Minerve* du 25 octobre dernier:

" La séance que nous avions annoncée pour mardi dernier a eu lieu, et elle a été favorisée par un nombreux concours d'auditeurs.

" Monsieur le directeur du Cabinet a commencé la séance par faire part de l'intérêt que ces réunions offriraient cette année, à cause du nombre et du talent des lectureurs qui avaient promis leur concours.

"Rév. M. Desaulniers, Grand-Vicaire de St. Hyacinthe, continuera les lectures sur l'histoire de la Philosophie qu'il a commencées les années précédentes avec tant de science, et un si admirable talent d'exposition.

" Le Rév. M. Laflèche, Grand-Vicaire des Trois-Rivières, consentira, nous l'espérons, à faire part au Cabinet Paroissial de ses travaux si utiles et si goûtés de toute la classe éclairée.

" Les Révs. M. Giband, M. Colin, M. Martineau, feront chacun plus d'une lecture dans le courant de l'hiver.

" De plus, les messieurs appartenant au Cercle Littéraire montreront, de temps à autre, les résultats de leurs travaux et de leurs discussions, et ils seront secondés par les messieurs dont les noms suivent: M. Peltier, notaire; M. Moreau, M. Hector Fabre, M. Joseph Royal, M. Paul Stevens, M. Benson, de Paris, qui doit donner une lecture sur les lettres d'Eugénie de Guérin; M. Cusson, ancien militaire, qui doit lecturer sur l'administration de l'armée en temps de guerre, etc, etc.

" Ensuite sont venues les lectures. M. Adolphe Mathieu nous a parlé de la musique en véritable artiste et en littérateur des plus distingués. Nous espérons que ce n'est pas la dernière fois que le public aura l'avantage de l'entendre. Son style est excellent, plein d'âme et de sentiment; enfin, il débite avec une nature et une expression qui promettent un véritable orateur pour l'avenir, s'il veut travailler et ne pas s'en tenir à ces premiers fruits de sont talent.

" Le Rév. M. Desmazures a donné l'introduction de son travail sur l'*Histoire de Jules César*. Il a exposé les principes des grands historiens catholiques, d'après lesquels il se propose d'apprécier cet ouvrage plein de recherches extraordinaires et exposé en si grand style.

" Il poursuivra son compte-rendu à l'une des séances suivantes, en continuant, nous n'en doutons pas, d'y mettre un intétêt aussi piquant que dans sa première lecture."

En résumé, cette réouverture des travaux du Cabinet Paroissial a été un beau succès par la présence d'une société nombreuse, choisie et distinguée.

Les dernières nouvelles venues d'Europe sont graves, mais nous attendrons pour en parler qu'elles aient été plus amplement confirmées.

De l'Autorité en Philosophie.

LIVRE PREMIER.

RÉALITÉ DE L'AUTORITÉ HUMAINE EN MATIÈRE DE PHILOSOPHIE.

CHAPITRE VI.

OBJECTIONS COMMUNES ET POPULAIRES CONTRE L'AUTORITÉ HUMAINE EN PHILOSOPHIE.

(*Suite.*)

Ainsi qu'on l'a déjà remarqué précédemment, l'autorité humaine, en matière de croyance philosophique, existe à différents degrés; elle est à sa plus haute puissance, quand elle repose sur le sens commun de l'humanité.

Donc, prouver qu'à ce degré-là même, l'autorité humaine n'est pas une autorité légitime et pouvant servir de fondement certain à la croyance, c'est la battre en ruine; bien mieux encore, alors qu'elle existe à des degrés inférieurs.

Tel est aussi le but que nos adversaires s'efforcent d'atteindre. Deux grands moyens peuvent les y conduire: le raisonnement *à priori* et les faits de l'histoire. Nous les verrons successivement mis en œuvre.

I.

Il ne saurait y avoir qu'un seul être infaillible, l'être infini, Dieu! L'Infaillibilité est une attribut exclusivement divin, et, par suite, incommunicable. Ainsi, quiconque l'affirme de l'humanité, dégrade la nature de l'Etre Suprême. Il tombe, en un sens, dans une véritable idolâtrie et cherche à ramener sur la terre, sous une forme nouvelle, les déplorables folies du paganisme antique.

Pour détruire ce premier raisonnement, il suffit d'écarter la confusion des idées. Dieu seul est infaillible, d'une infaillibilité absolue et illimitée; qui en doute? Dieu seul est infaillible, même d'une infaillibilité relative et circonscrite dans des bornes plus on moins étroites; qui oserait le dire et attribuer formellement à Dieu une perfection finie? qui oserait le dire et poser ainsi le principe du scepticisme universel? Si l'infaillibilité relative, restreinte et finie n'appartient pas à l'homme, pas même à l'homme collectif, donc, toutes les opinions, toutes les croyances humaines sont incertaines, l'on en doit douter, et le parti le plus sage, c'est le pyrrhonisme absolu. Il ne répugne pas que l'être, la puissance, l'intelligence et l'amour soient communiqués à un degré fini; pourquoi serait-il impossible que l'infaillibilité fût communiquée à un degré fini pareillement? Affirmer quelque chose de si simple, de si raisonnable, de si certain, est-ce tomber dans l'idolâtrie et le paganisme? Et, le paganisme et l'idolâtrie ne sont-ils pas ici de vains fantômes évoqués par une imagination ardente?

Du moins paraît-il manifeste que l'opinion de l'infaillibilité de l'autorité humaine, même dans les limites déjà définies, renverse un des principes les plus évidents

de la raison ; à savoir, qu'il n'y a dans le tout que ce qui se rencontre dans les diverses parties dont il se compose. En effet, qu'est-ce que la raison générale, le sens commun, si ce n'est la somme des raisons et des sens ou jugements individuels ? Mais chaque raison individuelle est faillible ; donc, si la raison générale est infaillible, il faudra bien soutenir qu'il y a dans le tout quelque chose qui n'existe à aucun degré dans les diverses parties qui le composent.

Toujours, l'on confond ce qu'il faudrait distinguer avec soin. Toute raison individuelle est faillible, en beaucoup de choses, sans aucun doute ; en tout, je le nie, et les sceptiques seuls peuvent l'affirmer.

La raison individuelle faillible en tout ! faillible dans l'acte par lequel elle s'affirme et se distingue de ce qui n'est pas elle ; faillible quand elle pose et les principes éternels de la connaissance, et le principe nécessaire de la réalité contingente, et la réalité contingente elle-même !

S'il en est ainsi, ne voyez-vous pas, imminent, inévitable, le naufrage universel de toute vérité, de toute certitude ?

Donc, gardez-vous de penser et de dire que la raison individuelle est faillible en tout ; rejetez bien loin une assertion de cette sorte et affirmez au contraire, avec pleine assurance, l'infaillibilité relative et finie de la raison de chacun.

Or, quoique les jugements infaillibles de la raison individuelle soient marqués à divers caractères indubitables, le plus éclatant, le plus solennel, c'est l'accord de ces jugements avec le sens commun de l'humanité. Le sens commun, c'est la grande voix de la nature intelligente, inférieure ; c'est l'expression non équivoque du verbe humain dans sa pureté et son intégrité. Quiconque ne reçoit pas ce verbe avec une confiance, une soumission entière, ne peut tarder, si son regard a de la portée et de la puissance, de se voir suspendu sur des abîmes.

Il faut que, de toute part, le doute envahisse son âme et l'engloutisse enfin. Infortuné penseur, dont les fluctuations incessantes ne sauraient trouver un terme ni point d'arrêt, même dans la pensée d'une Providence paternelle dont l'œil est toujours ouvert sur l'humanité.

A qui ne voit dans l'humanité qu'un assemblage immense d'individus, tristes jouets d'erreurs éternelles, il ne faut pas nommer la Providence, mais bien ce je ne sais quoi qu'on est convenu d'appeler hasard.

L'on dit : Comment proposer comme un caractère infailliblement distinctif du vrai le consentement universel qui tant de fois à porté à faux ? Combien d'erreurs physiques, combien d'erreurs morales, même les plus graves possibles, n'ont-elles pas reçu la sanction du consentement général ? Faut-il le prouver longuement ? Faut-il signaler, en détail, des faits connus de tout le monde ?

Ne sait-on pas, entr'autres, que durant grand nombre de siècles, on a cru unanimement la terre immobile au centre de l'univers, et imprimé au soleil un mouvement circulaire diurne autour de notre planète ? Ne sait-on pas que, pendant longtemps, le genre humain a nié avec obstination la forme sphérique de la terre et l'existence des antipodes, tandis qu'il admettait comme incontestable la magie, la divination, les sortiléges et des superstitions absurdes de toutes sortes ? Mais, ce qui est tout autrement grave, le genre humain, d'un accord unanime et séculaire, n'a-t-il pas reconnu, confessé et adoré plusieurs dieux ? Encore une fois, comment proposer comme un argument solide et inébranlable, un moyen qui tant de fois a consacré l'erreur ; je dis, l'erreur la plus insensée et la plus capitale ?

Pour en apprécier mieux la valeur, il faut séparer les éléments divers dont se compose la présente objection et les examiner successivement. Il nous est d'autant plus permis d'en agir ainsi, que ces éléments étant hétérogènes, l'analyse ne peut affaiblir la difficulté. Elle ne servira qu'à éclairer notre voie.

PREMIÈRE SÉRIE.

QUESTIONS PHYSIQUES.

Depuis son origine jusqu'à l'âge moderne, le genre humain a cru sans hésiter à l'immobilité de la terre et au mouvement diurne et annuel du soleil autour de notre planète. Par lui, la rondeur de la terre et l'existence des antipodes ont été constamment rejetées ; enfin, il s'est grossièrement trompé touchant la grandeur relative et absolue des planètes et des astres.

Que le lecteur veuille bien se rappeler les conditions auparavant décrites et reconnues nécessaires pour que le consentement universel devienne un motif certain de croire, et il comprendra sans peine que cette première objection ne saurait nous donner de l'embarras.

Est-il vrai que le genre humain a cru, réellement cru ; qu'il a nié, nié réellement tout ce qu'on vient de dire ? A ne considérer que la surface des choses, il semble, en effet, qu'il faudrait répondre par l'affirmation ; mais, si l'on va jusques au fond, il en sera tout autrement.

Relativement aux questions énoncées, le genre humain a vécu dans une grande ignorance, il est vrai ; et qui pourrait le trouver surprenant ? quelle utilité pratique considérable pouvait lui assurer l'explication vraie et complète de ces différents chapitres de la science ?

Le genre humain ne savait pas, il ne croyait pas savoir ce qu'il fallait penser du mouvement de la terre et du soleil, de la forme sphérique du globe... Donc, en ces matières, il n'avait pas proprement de croyance, il ne pouvait pas en avoir. En effet, la croyance proprement dite est une adhésion de l'âme ; elle est identique avec la certitude putative. Donc la croyance exclut le doute, un doute produit de la sagesse.

Or, par rapport aux questions qui nous occupent, la conscience de chacun lui criait bien haut qu'il n'avait pas les éléments nécessaires pour les résoudre prudemment. Ainsi faut-il dire au moins que la majorité des sages s'est abstenue et qu'elle a plutôt exprimé des doutes qu'une vraie croyance. D'un autre côté, la plupart des esprits sans culture n'ont peut-être pas songé, une seule fois en leur vie, à s'interroger sur ces mêmes questions, pour eux sans intérêt.

On ne saurait donc le révoquer en doute ; touchant les divers articles scientifiques rapportés dans l'objection, le genre humain se trouvait dans un état d'ignorance, mais non point de croyance proprement dite. Or, nous l'avons remarqué, le consentement universel est sans valeur, à moins qu'il ne soit l'expression d'une *vraie et réelle* croyance.

Il y a plus, l'hypothèse de la croyance ici discutée, fût-elle un fait véritable, l'autorité du consentement n'en serait pas affaiblie. En effet, le consentement

général n'est, selon nous, un motif certain et infaillible de croire, qu'autant qu'on n'en peut découvrir la raison suffisante dans quelque phénomène de la nature matérielle, ce qui n'aurait pas lieu dans le cas présent, comme il est bien aisé de le voir.

DEUXIÈME SÉRIE.

QUESTIONS MORALES.

1° L'astrologie, la magie blanche et noire et toutes les sortes de divination et de sortiléges, n'ont-ils pas fait l'objet constant et universel de la croyance du genre humain ?

L'astrologie est née tard ; il y a longtemps qu'elle a cessé, et à aucune époque on ne l'a vue pratiquée, généralement du moins, chez tous les peuples de la terre.

Pour ce qui concerne la croyance à la magie, à la divination, aux sortiléges, j'avoue qu'on y découvre quelque chose d'assez constant, d'assez universel ; mais, aussi bien, y a-t-il du vrai dans cette créance. Que suppose la croyance à la magie sous ses formes diverses ? qu'il existe dans la nature des êtres bons et mauvais, supérieurs à l'homme, entrant toutefois en commerce avec lui, et lui communiquant de la sorte des lumières et une puissance surhumaine. Or, l'existence de cette classe d'êtres ne peut être révoquée en doute. D'abord, la raison les conçoit clairement possibles ; ensuite, leur existence se trouve établie par une multitude de faits tellement avérés, qu'on ne pourrait, sans détruire l'autorité du témoignage de l'histoire, rejeter ou contester leur certitude.

Sur ce fond de vérité incontestable, l'ignorance, la superstition et l'intérêt ont entassé d'innombrables erreurs plus ou moins absurdes, j'en conviens ; mais, qu'importe au sens commun ? Ces erreurs, souvent énormes, ne furent ni primitives, ni universelles, ni constantes.

2° Une objection plus sérieuse et que nous avons déjà touchée, se tire du polythéisme antique, cette incomparable aberration de l'esprit humain. On ne saurait nier, ce semble, que le polythéisme ne puisse invoquer en sa faveur le consentement universel. Tous les peuples anciens, jusqu'à l'apparition du christianisme, ont reconnu, confessé et adoré grand nombre de dieux ; aujourd'hui même, en Asie, surtout en Afrique, des nations innombrables divisent indéfiniment l'inviolable unité ; si bien que, si l'on pouvait faire le computs exact des polythéistes et des monothéistes, ceux-ci, peut-être, le céderaient en nombre aux premièrs.

L'on a fait sonner bien haut, dans ces derniers temps, le grand fait qu'on allègue en ce lieu. On croyait y voir la preuve manifeste, péremptoire de la faillibilité de la raison générale, du sens commun. Ce n'était qu'une vaine et trompeuse apparence. Qu'on y regarde de près, qu'on examine mûrement, sans passion, sans préjugé ou préoccupation de parti, de secte ou d'école, et l'on ne tardera pas à se convaincre qu'on ne peut tirer du phénomène du polythéisme aucune induction destructive de l'autorité du sens commun.

Supposons au polythéisme, à son apogée, une universalité parfaite. Dans ces termes-là même, l'objection est sans valeur contre l'autorité générale.

La raison générale, c'est-à-dire, comme il a été expliqué, les affirmations identiques de chaque individu humain, la raison générale diffère profondément de l'opinion dominante ; or, la croyance polythéiste, quelque degré d'universalité locale qu'on veuille lui attribuer, ne peut être regardée que comme une opinion dominante. Elle en porte l'infaillible caractère, *la variabilité.* L'opinion dominante commence après l'homme et finit avant lui ; ainsi, en a-t-il été du polythéisme. Sur la foi des plus antiques monuments sacrés et profanes, les savants s'accordent à reconnaître que le polythéisme n'apparut sur la terre que longtemps après le déluge, c'est-à-dire, quelque deux mille ans après la création de l'homme. En outre, déjà depuis près de dix-huit siècles, il est inconnu des peuples les plus avancés en tout sens, et dès longtemps les plus nombreux. L'autorité du témoignage repose sur ce fondement instinctivement perçu par tous, savoir, que le consentement général est comme l'expression du *dictamen* de notre nature raisonnable, comme la voix imposante et solennelle de l'être intelligent que nous sommes. Or, la voix de la nature intelligente et raisonnable est toujours radicalement la même ; elle ne connaît pas plus les conditions du temps que celles de l'espace ; et l'écho des âges, non moins que celui des lieux, nous la rend pure et identique au fond. L'opinion polythéiste, partout dominante, mais qui a subsisté beaucoup moins longtemps que l'humanité, ne saurait donc être cette voix vénérable, et pour la confondre avec elle, il faut, ou bien obéir au préjugé, à la passion, ou bien ne prêter aux objets que l'attention la plus superficielle.

Mais, quand j'ai accordé au polythéisme l'universalité locale, temporaire, j'ai fait une concession gratuite et de beaucoup exorbitante. Jamais cette erreur n'a réuni l'unanimité des suffrages ; l'histoire en fait foi : et ceux qui ont soutenu, en ces derniers temps, l'assertion contraire, regardaient, emportés par l'ardeur de la dispute, les plus authentiques témoignages, des témoignages innombrables, comme non avenus et sans valeur.

A présent que les esprits sont devenus plus calmes et, par suite, plus clairvoyants, qu'on examine les monuments historiques, trop longtemps méconnus, et l'on ne tardera pas à se convaincre que chez tous les peuples de la terre, du moins chez les peuples les plus connus, non-seulement les hauts génies, mais encore, *assez généralement du moins*, les esprits cultivés reconnaissaient un Dieu suprême, auteur de toutes choses, des divinités subalternes aussi bien que des êtres d'une autre nature ; que le vulgaire lui-même, au milieu de sa profonde ignorance, ne laissait pas que d'avoir quelque idée de cet être souverain, unique et tout puissant, qu'il exprimait par des formules souvent usitées dans le cours ordinaire de la vie, et que Tertullien, qui les rapporte, appelle le témoignage d'une âme naturellement chrétienne. (1) Si je voulais dûment établir en ce lieu les vérités historiques que je viens d'énoncer, il me faudrait grossir cet écrit de longues et de nombreuses citations ; je n'aurais à m'imposer, pour cela qu'un travail de simple copiste ; car de savantes et complètes recherches ont été faites sur la matière. Mais il suffit à mon but de donner ici quelques indications ; on les trouvera dans la note ci-dessous. (2)

---

(1) Voyez son livre de Testimonio animæ.

(2) Huet : Quœstiones alnetanœ Cudivorth : Systema intellectuale. Hooke : De verâ religione. Bullet : Traité de l'existence de Dieu. Le lecteur trouvera dans ces savants ouvrages, les

C'est donc un fait désormais acquis à la science' qu'au milieu des plus épaisses ténèbres du paganisme, au moins la plupart des esprits cultivés reconnaissaient un Dieu suprême, et que la sublime idée d'un unique et souverain monarque éclaira toujours, comme un astre bienfaisant, la sombre nuit qui pesait sur la terre. Cela posé, je raisonne ainsi : l'on ne peut pas dire que des hommes qui reconnaissent un Dieu suprême, éternel, tout puissant, auteur de tout ce qui n'est pas lui-même, père des dieux aussi bien que des hommes ; un Dieu qui commande à tout, à qui tout obéit ; un Dieu dont les autres dieux sont les serviteurs et les ministres ; un Dieu dont les volontés ne sont connues des divinités subalternes qu'autant qu'il lui plaît de la leur manifester ; on ne peut pas supposer que ceux qui croient en l'existence de cet Être infiniment parfait aient été de vrais polythéistes. Il ne s'agit pas des mots, autrement, nous trouverions dans l'écriture sainte des traces évidentes de polythéisme ; il ne s'agit pas de prouver que les anciens ont donné le nom de Dieu à une multitude d'êtres ; il s'agit de savoir s'ils ont communiqué à ces êtres les attributs incommuniquables de la divinité. Or, il est manifeste, *en général*, que les esprits cultivés parmi les payens n'ont point fait une communication de cette sorte. Ils attribuaient aux dieux inférieurs des perfections surhumaines, mais non pas rigoureusement divines.

Quelques-uns, notamment les poètes, ne sont pas, il est vrai, sous ce rapport, toujours d'accord avec eux-mêmes. Mais on doit se souvenir que souvent les antiques poëmes reflètent les opinions de la multitude bien mieux que celle du poète. Le poète a pour but non point de dresser son symbole, mais d'embellir, par d'agréables fictions, les croyances vulgaires. C'est pourquoi l'on y rencontre fréquemment, touchant la divinité, les plus hautes idées et les plus caractéristiques, comme aussi des notions basses et indignes. Telles étaient les croyances populaires consignées dans les écrits des poètes ; un mélange catholique de grandeur et de bassesse, d'erreurs et de vérités, de ténèbres et de lumières.

Plus d'une fois, Celui qui éclaire tout homme dès son entrée dans le monde et le suit toujours dans sa course mortelle, faisait briller aux yeux des plus simples ignorants un rayon de sa force. Alors se produisaient ces témoignages d'une âme naturellement chrétienne, célébrés par les Pères. Mais la chair l'emportait bientôt sur l'esprit, et l'intelligence, dégradée par une multitude de causes diverses, ne jetait sur le Dieu véritable qu'un regard fugitif. Les passions, les préjugés, les mauvais exemples, la magnificence et le cynisme des fêtes payennes, la faiblesse individuelle nullement soutenue chez le pauvre peuple, par un enseignement fort et raisonnable ; tout contribuait à entraîner la multitude au culte, et par suite, à la croyance polythéiste. Les sages aussi, les lettrés de toutes sortes, pratiquaient le même culte que le commun des hommes. Et ce fait a fourni une nouvelle objection à un écrivain moderne. (1) Il ne serait pas douteux, selon lui, que la raison générale n'ait approuvé le culte polythéiste, attendu que le culte de tous et de chacun s'adressait à plusieurs divinités, et qu'on ne saurait avancer avec vraisemblance que tant de multitudes aient constamment agi contradictoirement à leur commune croyance.

preuves les plus convaincantes de ce que nous avons dit de la croyance des philosophes et des lettrés, et des quelques rayons qui souvent éclairaient le vulgaire lui-même. S'il lui plait de vérifier les témoignages allégués, il le pourra faire ; car les sources sont indiquées, au moins dans quelques-uns de ces auteurs. Il n'est pas inutile de faire observer que Hooke, Huet et Bullet furent des théologiens célèbres et de fidèles catholiques. Mais une autorité plus grande encore, c'est celle du P. Thomassin de l'Oratoire : Traité de Dieu, liv. 1. Voyez aussi Mgr. Gousset, Théologie dogmatique, t. 1, p. 325 et suiv.

1. Eh bien ! soit. Qu'en pourra-t-on conclure ? que l'erreur qui consacrait le culte divin rendu à des êtres qu'on savait n'être pas Dieu, fut jadis une opinion dominante, que cette opinion régna universellement, à une certaine époque, chez tous les peuples, excepté le petit peuple de Judée.

Or, nous avons soigneusement distingué l'opinion dominante de la raison générale ; c'est l'autorité de celle-ci et non de celle-là que nous défendons.

2. Plusieurs peuples anciens, entr'autres les Perses et les Chinois, rejetaient le polythéisme. Les Perses n'adoraient que le feu, comme un symbole, sans doute, du moins à l'origine. Les Chinois adoraient le ciel, c'est-à-dire, très-probablement, *l'Empereur* ou le souverain du ciel. Le culte de ces peuples n'était donc pas un culte polythéiste.

3. On peut se convaincre par les discours de Socrate et la lecture des ouvrages philosophiques de Cicéron et par d'autres monuments de l'histoire, qu'un grand nombre de sages ne participaient au culte de la multitude que par respect pour les préjugés populaires, et dans la crainte de s'attirer des affaires plus ou moins fâcheuses.

4. Un très-grand nombre d'autres pouvaient prétendre ne rendre aux divinités inférieures qu'une sorte de culte relatif. Pour les êtres bornés, inférieurs à Dieu et supérieurs à l'homme, ils pouvaient vouloir adorer le Dieu suprême dont ils étaient les ministres et les représentants.

5. Qui ne sait que les mêmes signes extérieurs peuvent exprimer des sens très-différents ? Donc, qui voudrait affirmer que les philosophes et les lettrés aient donné aux cérémonies communes de la religion, le même sens que le vulgaire ? Le chrétien ne fléchit-il pas les genoux devant Dieu, devant les images des saints et même devant les images des hommes vivants ? Prétend-il rendre aux êtres créés les mêmes honneurs qu'au créateur ?

6. Les sophismes par lesquels tant d'individus cherchent à se tromper eux-mêmes, en plein christianisme, touchant le libertinage, la fraude et l'injustice variés à l'infini, ne sauraient établir, chez eux, le fait de la croyance vraie et sincère en la licité de ces délits ; de même, les sophismes inspirés par leurs passions et leurs intérêts, n'établissent pas, chez les anciens qui reconnaissaient un Dieu suprême et infiniment parfait, c'est-à-dire un Dieu unique, le fait de la croyance vraie et sincère qu'ils pouvaient, avec la multitude, rendre des honneurs proprement divins à des êtres qu'ils ne reconnaissaient pas pour de vraies divinités. C'est de cette sorte d'hommes que parle St. Paul, dans son épître aux Romains ; c'est à eux qu'il reproche si énergiquement d'avoir retenu la vérité captive ; de n'avoir pas adoré comme Dieu celui que tout leur disait être le Dieu véritable ; d'avoir, au contraire, transféré les

(1) Rozaven : Examen d'un ouvrage, p. 211 et suiv.

honneurs divins aux plus viles créatures. Sans contredit, l'idolâtrie, le polythéisme de ces hommes furent bien plus véritablement un crime qu'une erreur.

Ainsi, on le voit clairement, le polythéisme pratique, non-plus que le polythéisme théorique, n'ébranle pas le moins du monde l'autorité du consentement général.

Je passe sous silence quelques autres objections tirées des égarements si fréquents de la multitude; (1) elles montrent, il est vrai, le peu de fond que l'on doit faire en beaucoup de rencontres sur l'opinion dominante; surtout, quand elle est constituée par un nombre de jugements individuels peu considérable: mais elles n'effleurent pas même l'autorité du consentement général ou du sens commun de l'humanité.

FIN DU PREMIER LIVRE.

(1) M. Rozaven: Examen d'un ouvrage, p. 201 et 202.

Les Jeunes Converties.

(*Suite et fin.*)

Nous sommes arrivés maintenant au terme de cette histoire si pure et si touchante. On pourrait s'étonner que la mort soit venue prématurément pour briser des existences si jeunes et pleines d'espérances.

Mais si Dieu n'accomplit certaines œuvres qu'avec une lenteur et une mesure qui étonnent l'esprit de l'homme et qui mettent son cœur à de rudes épreuves, il en accomplit d'autres et les consomme en peu de jours, afin que la leçon et l'enseignement en soient plus complets et plus frappants, et que nous-mêmes, dans cette existence rapide qui nous est donnée, nous puissions embrasser, comme d'un seul coup d'œil, certains faits marquants qui ont été donnés au monde pour le toucher et pour l'instruire.

C'est vers le mois de février 1853 que Miss Debbie entra au couvent de la Congrégation de Montréal. Elle reçut le saint Baptême au mois de novembre 1855, à Saint-Albans. L'année suivante, au mois de mars, sa sœur Helen suivit son exemple. Plus tard, deux de ses jeunes sœurs et sa bonne mère consolèrent encore son cœur par la joie la plus vive qu'elles pouvaient lui donner, en s'unissant à elle dans la même foi; mais dans l'intervalle le Seigneur, mêlant les sacrifices à la récompense, appela à lui ses deux sœurs chéries, et enfin Debbie se reconnut elle-même atteinte du même mal et dût accomplir son sacrifice suprême, le 8 avril 1860, au saint jour de Pâques.

On voit comme les évènements se pressèrent en si peu de temps et l'on doit aussi remarquer que tandis que ce fut au jour du Vendredi-Saint qu'elle se résolut d'embrasser la religion Catholique, ce fut au grand jour de la Résurrection du Sauveur qu'elle reçut sa récompense.

Voilà donc comme, en quelques années seulement, nous pouvons voir le commencement, puis le développement et enfin la consommation de l'histoire de ces jeunes âmes montrées dans toute leur beauté, mais seulement pour quelques instants, à la terre.

Dans un court espace de temps, elles nous ont donné l'exemple d'une vie pure et sainte, puis le modèle d'une mort résignée et courageuse. Nées dans les ombres de l'hérésie, elles ont marché héroïquement vers la lumière de la vérité, elles l'ont hautement proclamée et elles ont ratifié tout ce qu'il y avait de solennel dans leur affirmation par la confirmation suprême qu'elles en ont donnée au dernier jour qu'elles ont passé sur la terre et où elles ont pris à témoin de leur foi le Juge souverain devant lequel elles allaient comparaître.

Il est vrai que suivant les vues humaines, on aurait pu penser que ces trois jeunes filles, éclairées subitement des impressions de la grâce, auraient eu une mission bien fructueuse à remplir, dans leur famille, parmi leurs anciennes amies d'enfance, dans leur ville natale, au sein de la contrée à laquelle elles appartenaient par les liens du sang et de l'affection; mais le Seigneur n'en a pas jugé ainsi, et qui pourra contredire jamais ses œuvres et ses décisions?—On peut croire, au contraire, que tout ce qui s'est passé s'est accompli pour leur avantage; rentrées dans le monde, elles auraient trouvé bien des dangers redoutables pour leur âge, elles auraient pu perdre bien des dons et des qualités au contact d'un monde qui a conservé si peu de trace des traditions chrétiennes. La faiblesse humaine est si grande; les impressions de la vie sont si changeantes; la société américaine est encore si peu préparée à comprendre et à favoriser les œuvres les plus délicates et les plus merveilleuses de la grâce. Ne vaut-il pas mieux pour elles qu'elles aient été enlevées si subitement, et ne le vaut-il pas mieux pour l'effet moral de leur exemple? C'est cé dont nous pourrons nous convaincre en lisant ce beau livre, en parcourant toutes les lettres qui se rapportent aux derniers moments que les jeunes converties ont passés sur la terre.

Après la conversion de Miss Helen et de Miss Anna, on commença à voir un changement dans la santé de Miss Helen, et l'on put reconnaître les atteintes de ce mal si redoutable pour les constitutions délicates, la consomption. Mais si cette noble jeune fille n'avait reçu en partage qu'une santé faible, elle avait une âme forte et courageuse; aussi dans tous les détails qui nous sont donnés des luttes qu'elles avaient à supporter contre le mal, on oublie ce que la maladie a de triste dans un âge si tendre, et l'on est comme complètement saisi par l'admiration qu'excitent sa patience et sa fermeté dans les souffrances. Et ce qui est encore plus touchant, c'est qu'elle communiquait ses sentimens à ceux qui l'entouraient. On voit cette famille qui supporte ses nouvelles épreuves sans se plaindre, qui ne fait pas entendre une seule parole de murmure, pas même de plainte, et qui se soumet à la volonté de Dieu, adorant les conseils de sa bonté et de sa sagesse. En lisant certains passages des lettres, on se croit tout à coup transporté aux premiers jours de l'Eglise, on croit contempler une scène du temps des premiers martyres, le livre tombe des mains et l'on fond en larmes.

Lersque Helen commença à se sentir atteinte du mal qui devait l'emporter, et voyant qu'elle n'avait pas à songer à une longue destinée sur la terre, elle s'examina avec courage devant Dieu et elle accepta l'épreuve que la Providence divine lui offrait. Le mal empira, sa santé devint chaque jour plus faible, mais son courage semblait augmenter à mesure que ses forces décroissaient.

Rencontrant, un jour, l'une de ses meilleures amies, elle eut, il est vrai, un moment d'émotion en pensant au changement que celle-ci pourrait contempler en elle; mais cette première surprise de la sensibilité étant passée, elle dit avec calme: Je suis devenue enfant en

vous voyant, ma tante, en pensant à tout le passé ; et dire que ce passé ne reviendra plus jamais ! Mais la volonté de mon Dieu m'est plus chère que le souvenir de moments agréables !

" Oui, continua-t-elle en joignant ses mains affaiblies et blanches comme la neige, et en levant au ciel avec un sourire ses yeux rayonnants de joie et d'amour ; oui, savoir que je vais voir mon Dieu si tôt tel qu'il est, et que dans la compagnie des bienheureux, je le contemplerai dans sa gloire, me vaut mieux que toutes les joies que mille mondes comme celui-ci pourraient me donner. "

Ses dernières paroles furent toutes dignes de celles que nous venons de citer, et jusqu'au dernier moment, elle contempla sa dissolution prochaine avec tranquillité, avec résignation, ne désirant ni de vivre ni de mourir et s'en rapportant à la volonté de Dieu.

La veille de l'Assomption, elle dit à Miss Debbie, le soir : "Demain, nous devons célébrer une bien belle fête ; que serait-ce si j'allais m'éveiller dans un meilleur monde."

Debbie, se voyant au moment d'être séparée de sa sœur chérie, qui la laissait seule au milieu des mépris et des contradictions, savait aussi p eusement se résigner aux décrets de Dieu dont elle reconnaissait la sagesse et la bonté.

" Ce qui est pour nous, disait Debbie, une perte, est pour Helen un gain ! Aussi, bien quelle soit ma sœur, c'est une aimable enfant dont le monde n'est pas digne ; je ne me plaindrai donc pas si le ciel noùs l'enlève."

Helen s'éteignit vers le mois de novembre 1858, et voici ce que Debbie, malade et condamnée par les médecins, écrivait l'année suivante à pareille époque :

" Ma santé est dans le même état qu'elle était quand je vous ai écrit. Anna maintenant est plus mal que moi, et je crains bien qu'il n'y ait plus de mieux pour elle."

Voici encore comment elle s'exprimait dans une lettre écrite le 4 janvier 1860 :

" MA CHÈRE TANTE ....

........................Je ne vous en écrirai pas long aujourd'hui. Comme *je* suis le *sujet* de ma lettre, je vais vous dire seulement *comment* je suis, et cela en fera tous les frais... Je n'éprouve pas beaucoup de douleurs aiguës, mais la faiblesse, la difficulté que j'ai à respirer, la toux me fatiguent beaucoup. On me dit que *ma figure* ne change pas beaucoup ; mais vous ne reconnaîtriez pas ma voix. Je ne puis parler qu'à voix basse. Vous voyez que réellement je m'éteins, *lentement* peut-être, mais *sûrement*. Je sais que vous allez me demander : ' Et *quelles* sont *vos impressions* par rapport à cela ? ' Je suis très-heureuse, ma chère tante S***, et parfois je me crois plus heureuse que jamais. Sans doute que la pensée de la *mort* fait faire *bien* des réflexions, et des réflexions *sérieuses* ; mais mon *espérance* est toujours *ferme*. J'ai à ma disposition les sacrements et tout ce que peut donner l'Eglise ; que puis-je demander de plus ? Quoique parfois je désire quelqu'autre chose, je n'ai aucune raison de me plaindre. Anna occupe une chambre peu éloignée de la mienne ; la vie, chez elle, s'éteint, je pense, graduellement.

" Nous profitons bien, je vous assure, des courts instants qu'on nous laisse ensemble. Elle se montre toujours courageuse on ne peut plus ; elle l'a été tout le temps de sa maladie. Elle m'a dit qu'elle a prié pendant six mois pour obtenir la grâce de supporter ma mort avec résignation, mais dès maintenant il y a toute apparence qu'elle mourra la première."

Et en effet, elle succomba quatre semaines avant Debbie, qui succomba, comme nous l'avons dit, au saint jour de Pâques, pleine de courage, d'espérance et de résignation.

Une autre scène touchante que l'on eut à contempler fut l'impression que ces séparations déchirantes firent sur le cœur de la tendre mère de ces admirables jeunes filles.

Elle vit successivement ses trois enfants atteintes par le terrible mal qui devait les enlever, et rien ne pouvait égaler les soins empressés et tendres dont elle les entoura et en même temps le courage avec lequel elle supportait de si terribles épreuves.

Dès le commencement, elle ne chercha pas à se faire illusion sur la gravité de la maladie, mais elle employa tous ses instants à en adoucir les cruelles atteintes, et à donner à ses filles bien-aimées les moyens de satisfaire aux vœux de leur piété et aux saintes obligations de leur conscience qu'elle respectait scrupuleusement, sans partager encore toutes leurs convictions.

Les jeunes malades étaient admirables de force, de piété et d'esprit de foi, et la mère ne l'était pas moins par sa tendresse et sa noble fermeté en de telles angoisses. Elle ne fit pas entendre un mot de plainte, elle n'attrista pas ses enfants en ce moment en leur reprochant les peines qu'elles lui avaient causées en renonçant à la foi de leur premier âge ; elle contemplait et admirait leur courage, elle les consolait dans leurs souffrances, elle méditait dans le recueillement de son âme sur tout ce qui s'était accompli, et Dieu la récompensait en illuminant son esprit déjà convaincu et touché par le renoncement généreux de ses enfants bien-aimées.

Lorsqu'on la plaignait et qu'on semblait s'étonner de son calme et de sa fermeté infatigable près de ses deux dernières enfants frappées à la fois, elle répondait : "Mes filles m'ont préparée à ces épreuves, elles m'ont rendu courageuse par leurs conseils et m'ont obtenu du secours par leurs prières."

Elle dit aussi, cette bonne mère, qu'elle était surprise d'elle-même quand elle considérait combien il lui aurait été impossible autrefois de supporter la seule pensée des scènes qui venaient d'avoir lieu sous ses yeux, des épreuves qu'elle venait de subir. Par l'élévation de son esprit et l'exquise délicatesse de son cœur, elle était bien la digne mère de Miss Debbie, qui savait aimer sa mère et lui en donner les preuves les plus tendres et les plus délicates, mais qui savait aussi apprécier et comprendre les hautes qualités qui étaient en elle ; nous avons à cet égard des détails charmants dans toutes les lettres de Miss Debbie, et nous y trouvons ce juste tempérament de respect et de tendresse, que sa bonne mère avait su lui inspirer dès sa plus tendre enfance et que la grâce divine ne fit ensuite que croître et développer.

Du reste, dans les rapports de Miss Debbie avec ses bonnes et saintes maîtresses, du couvent, on vit bien les témoignages de ces admirables dispositions qui lui avaient été inspirées par les nobles qualités de sa bonne mère. Elle était toute préparée à respecter et à se soumettre, à aimer et à être sensible à toute marque de zèle et d'intérêt, parce quelle avait appris d'avance au foyer de la famille, sous la tendre et sage direction de

sa mère, tout ce qu'iétait de la délicatesse de l'esprit et du cœur.

Dans les derniers instants de sa vie, Debbie, comme toutes les âmes élues, redoublait de tendresse vis-à-vis de ceux qu'elle aimait. Elle ne pouvait plus perdre de vue sa mère ; sa présence était sa plus grande consolation sur la terre ; si sa mère s'absentait Debbie semblait plus triste et agitée, mais sans se plaindre ; dès que sa mère reparaissait, c'était comme un renouvellement complet dans la pauvre malade. Sa figure rayonnait, et elle ne pouvait retenir les expressions les plus tendres qui se pressaient alors sur ses lèvres.

Aussi quel spectacle déchirant ce fut pour ceux qui connaissaient ces deux âmes si unies, lorsque Debbie rendit le dernier soupir et que sa mère, tenant la main de sa fille glacée et la pressant sur son cœur, brisée dans ce qu'elle avait de plus cher, fit entendre, au milieu du silence de la mort, ces paroles d'une voix calme, pleine de douceur, les yeux levés au ciel :

"Ah ! ma bonne fille, tu m'as dit en mourant qu'il fallait que je soye résignée ! Je veux bien essayer de l'être, *mais comment vivre sans mes enfants ?*"

Et son cœur éclata en sanglots, tandis que ceux qui l'entouraient pensaient qu'ils venaient d'accompagner une jeune sainte aux portes du paradis et qu'ils avaient comme entrevu la gloire de cette " terre promise" au moment où elle y entrait pour s'y reposer éternellement.

....

Nous n'avons pas d'autre réflexion à faire. Nous espérons que ce que nous avons dit de ce beau livre des *Jeunes Converties* donnera l'idée de le lire, et contribuera à lui ouvrir l'accès des familles catholiques. Ces âmes si pures, si nobles et si généreuses valent encore mieux que toutes les conceptions idéales dont on se nourrit avec avidité dans les œuvres d'imagination ; enfin, pour ceux qui ont la foi, la mort et la souffrance qui sont venues les frapper toutes jeunes encore, les ont environnées d'une auréole qui les fait resplendir comme les Anges de la piété filiale et de la famille chrétienne.

Nos félicitations sincères doivent être adressées à la plume qui a rédigé ces admirables mémoires et à l'habile traducteur qui contribuera par son travail à répandre le bien que peut procurer une pieuse et consolante lecture.

Eloys et Marguerite.

(*Suite.*)

— " Et si votre père vous fait une défense formelle d'embrasser la foi catholique ?

— " Il ne le peut pas ; elle est au fond de mon cœur, et Dieu même l'y a mise. Et quant à la pratiquer extérieurement, il ne peut pas non plus, car il sait bien qu'il faut obéir à Dieu plutôt qu'à aucun homme.

—" Vous avez raison. Mais on pourrait vour priver de votre liberté, on en peut venir à de terribles excès.

—" Je le sais ; mais j'ai confiance en Dieu ; car ce n'est ni par crainte, ni par aucun motif humain que je désire différer de deux ou trois jours ma réception dans l'église. Et Aloys, que va-t-il faire ? ajouta-t-elle avec anxiété.

—" Mon enfant, allez vous jeter devant Notre-Seigneur au saint Tabernacle : vous venez de lui faire un sacrifice d'une bien agréable odeur ; il n'attend peut-être que votre prière et l'effusion de votre cœur au pied de son autel, pour déterminer le cœur d'Aloys comme il a déterminé le vôtre. Allez de suite à l'église, et ayez confiance ; moi je vais voir votre frère. "

" Nous sortimes. Marguerite traversa le petit jardin et gravit rapidement quelques marches conduisant à une petite terrasse, sur laquelle s'ouvre la porte de l'église catholique. Tout près de cette porte, Aloys s'entretenait avec Claire, une des personnes qui avaient assisté au catéchisme. Mais Marguerite ne s'arrêta point : elle était trop heureuse, trop émue, et en même temps trop inquiète sur la détermination que son frère allait prendre, pour pouvoir parler à d'autre qu'au Maître divin devant lequel elle allait répandre son âme ; elle entra en hâte, et alla se jeter à genoux sur un des bancs les plus rapprochés du sanctuaire.

" Pendant la conversation que nous venons de rapporter, qu'avait fait Aloys ? En apparence, peu de chose ; mais la grâce venait d'opérer en lui un travail immense, et ce moment fut un des plus décisifs de sa vie. En voyant Marguerite s'éloigner avec moi, il avait été impatient et inquiet : " Où va-t-elle ? avait-il demandé avec une certaine expression de déplaisir. Qu'a-t-elle à faire avec le prêtre ? Je ne dois pas la quitter. " En effet, lorsqu'ils se retrouvaient ensemble au retour des vacances, ils ne se quittaient guère, ils se gardaient et se protégeaient l'un l'autre, toutes les fois qu'ils sortaient, ou que les convenances les obligeaient de paraître dans le monde. Mêmes goûts, mêmes dispositions, même simplicité, même droiture ; leur deux âmes étaient sœurs et s'aimaient tendrement.

" Claire lui répondit que Marguerite avait sans doute quelque question à faire au prêtre, peut-être quelque difficulté à éclaircir sur la religion. Et là-dessus, impatiente elle-même de recommander ces deux âmes à Notre-Seigneur, elle l'entraîne dans l'église et se met à prier. Mais Aloys, debout, regarde un instant autour de lui et semble être en proie à l'impatience. Claire s'en aperçoit, l'invite à sortir et s'arrête avec lui sur le perron :

" Aloys, dit-elle, quand vous serez catholique, vous vous plairez bien à prier à genoux dans cette maison où Jésus habite.

—" Et quand le serai-je, Mademoiselle ?

—" Bientôt peut-être, si Dieu le veut aussi.

—" Oui ; mais vous ne savez pas si Dieu le veut.

—" Si Dieu veut que Marguerite le soit, peut-être est-ce un signe qu'il veut que vous le soyez aussi.

—" Marguerite ne se fera pas catholique sans me le dire.

—" Cependant, ajouta Claire avec beaucoup de douceur, elle ne doit compte qu'à Dieu d'une détermination aussi personnelle et aussi intime...... Aloys, dit-elle encore après un moment, j'ai une grâce à vous demander, et j'espère que vous ne me la refuserez pas ; j'y tiens beaucoup. Je vous demande la faveur, quand vous deviendrez catholique, d'être choisie ou du moins acceptée pour votre marraine... Ne me regardez pas sans me répondre, mais laissez votre excellent cœur me donner sa réponse... Ah ! vous vous étonnez de la demande et de l'émotion qui passe dans ma voix ! C'est qu'il s'agit de votre âme, cher Aloys, et c'est la charité de Dieu qui nous presse en ce moment, moi de parler et vous de

vous rendre. Dites, cher enfant, est-ce que vous ne m'accorderez pas cette faveur ?

—“ Si je me fais catholique, je vous le promets, je n'aurai pas d'autre marraine que vous ! dit Aloys tout ému. ”

“ Claire est une âme élevée et chère à Notre-Seigneur ; c'est au prix de bien des sacrifices qu'elle a embrassé la foi, et sa vie n'est encore qu'un sacrifice. Son âge plus avancé que celui d'Aloys, sa condition, sa vie autorisaient le langage qu'elle venait de tenir et lui donnaient une vertu spéciale. Il y avait dans sa voix des larmes et les vibrations inexprimables d'une charité toute divine : et l'âme d'Aloys était trop belle pour ne point comprendre et sentir.

“ C'est en ce moment que Marguerite, emportée vers le saint Tabernacle, passa près d'eux précipitamment sans leur rien dire. Cet empressement mystérieux et plein d'émotion était tout un discours pour l'âme de Claire et pour celle d'Aloys.

“ Je parus après elle et m'avançai vers le perron. Aloys me fut présenté et Claire se retira dans l'église. Nous entrâmes dans la maison, et, après une conversation assez longue sur des matières de religion, Aloys me demanda si sa sœur venait d'embrasser le catholicisme.

—“ Marguerite, répondis-je, a un jugement droit et une volonté généreuse, et je ne doute pas que Dieu l'aime beaucoup...Mais vous, Aloys, vous ferez-vous catholique ?

—“ Avant que je réponde, dites-moi ce qu'a fait Marguerite.

—“ Non, mon enfant ; votre détermination ne doit dépendre que de la grâce de Dieu et de votre propre volonté. Cela n'est-il pas raisonnable et juste ?

—“ Pardon ! reprit-il un peu lentement et déconcerté, mais j'ai encore une difficulté. Je ne vois point que Notre-Seigneur soit présent dans le tabernacle ; et par conséquent la majeure partie de votre culte intérieur est pour moi ou un mystère, ou une folie ; car que signifient toutes ces prostrations, ces génuflexions, etc, si Jésus n'est pas là véritablement ?

—“ Vous avez raison, cher Aloys, c'est là un point capital, c'est le cœur vivant et palpitant du culte de l'Église catholique. Donc, si je vous montre que Notre-Seigneur doit être présent en corps et en âme dans ce Tabernacle, tout est éclairci et vous devenez catholique ? Que dites-vous ?

—“ Mais, encore une fois, reprit-il avec un peu d'hésitation, pourquoi ne pas me dire quelle a été la détermination de ma sœur ? Vous avez bien traité avec elle aussi des questions de religion ?

—“ Oui, nous avons parlé de religion ; mais ce n'est pas de sa détermination que la vôtre doit dépendre ; c'est entre Dieu et votre conscience que tout doit se passer. Cependant, puisque Marguerite possède à un si haut degré votre confiance et votre estime, ne pensez-vous pas qu'elle aura fait ce qu'elle a cru devoir faire devant Dieu ?

—“ Oui, je crois cela.

— “ Eh ! bien, imitez donc sa conduite sur ce point essentiel.

—“ Elle a donc pris une détermination ? ajouta-t-il avec vivacité.

—“ Oui, elle en a pris une, et irrévocable.

—“ Alors, je devine tout, mon Père ; et je suis soulagé. Je devine la cause de cet air mystérieux et ému avec lequel elle est passée près de nous tout-à-l'heure. Maintenant, venons à la présence réelle.

“ Nous ouvrîmes la Bible ; nous expliquâmes sommairement le sixième chapitre de l'Evangile selon St. Jean, où le Sauveur promet qu'il donnera à manger sa propre chair et son sang à boire ; et après avoir examiné comment il remplit formellement à la dernière Cène cette promesse solennelle, et comment cette doctrine, depuis les Apôtres, depuis saint Paul qui la prêcha aux Corinthiens, jusqu'à nos jours, a été maintenue saine et pure dans l'Église catholique, je fis à Aloys l'interpellation que j'avais faite à sa sœur, je l'invitai *à se prononcer* devant Dieu, au fond de son cœur. Il le fit. Nous nous levâmes tout radieux pour aller à la chapelle. Aloys, maintenant à genoux, recueilli, commençait à prier ; il savait que son Sauveur était là. Et d'ailleurs, quel spectacle s'offrit à ses regards ! Marguerite et les autres, prosternés, leurs figures cachées dans leurs mains, semblaient ne pas s'apercevoir de notre présence. Je dus me lever le premier pour les inviter à sortir.

(*A continuer.*)

LUCIEN

(*Suite.*)

—Comment ? s'écria, Lucien, d'un ton d'extrême étonnement,—nous n'habiterions plus la Marlière, ce cher village, cette noble et vieille maison où notre famille a toujours vécu, où je suis né, où votre père est mort ? Mais comment cela se pourrait-il ? vous y avez toutes vos propriétés, mon père ?

—Eh non ! voilà ce qui te trompe, fils, je ne les ai plus,— reprit François Maury, dont l'embarras devenait de plus en plus sensible. — Ce n'est pas que je les aie perdues au moins, — ajouta-t-il avec un sourire forcé.— Non ! elles m'ont rapporté de bel et bon argent comptant, une fameuse liasse de billets de banque, que j'ai ici, avec moi : car je les ai vendues.

—Vendues ! ” — répéta Lucien, qui, au comble de l'étonnement, cessa un instant de parler.

Aucune nouvelle, en ce moment, ne pouvait le surprendre au même degré que celle-là. Quoiqu'il connût fort exactement les particularités du caractère de son père, l'ardeur méfiante et concentrée qu'il mettait à soigner lui-même ses intérêts, l'espèce de dissimulation jalouse qui le portait à prendre seul les résolutions les plus sérieuses, il ne se serait pourtant pas attendu à ce que ce père, qui n'avait pas d'autre enfant que lui et l'aimait avec une tendresse profonde, eut ainsi disposé de ses belles et riches terres sans le consulter, tout au moins sans le prévenir. Il y avait en ceci quelque chose que Lucien ne comprenait pas : aussi resta-t-il un moment silencieux et préoccupé, se demandant s'il n'était pas arrivé quelque malheur, et n'osant pas relever ses regards sur son père.

“ Eh ! mon pauvre garçon, comme tu prends la chose ! reprit celui-ci avec un rire où il y avait quelques fausses notes. Tu crois sans doute me voir ruiné ? mon garçon : le père Maury n'est pas homme à perdre follement la fortune qu'il a...ramassée....avec tant de peine. Je te le jure aussi riche que par le passé, peut-être plus

riche encore : car les terres ont augmenté de valeur ; j'ai bien vendu, j'ai été payé comptant, et, somme toute, j'ai réalisé de fameux bénifices... Et, si c'est ma résolution qui t'étonne, ma foi, je te dirai, sans trop te faire languir, que je l'ai prise à cause de toi.

— A cause de moi, père ? répéta Lucien avec une mine étonnée... Mais je vous assure...

— Oui... je sais bien ce que tu vas me dire... Tu as été élevé au village, tu aimes les champs, et patata... Mais toutes ces bergerades-là ne m'occupent pas, vois-tu, et je sais qu'il faut une société convenable à un jeune homme de ton âge.

—D'abord, avec vous je ne me serais pas ennuyé, mon père. Et puis, ne peut-on pas trouver u ne société très-agréable aux environs de la Marlière ? n'y a-t-il pas même des familles qui résident toute l'année dans les châteaux ?

— Les châteaux ? oui, les châteaux ! répéta François Maury avec une expression singulière. Une société élégante, choisie, toute parfumée d'ambre et cousue d'or et de satin ! mais une société qui te serait interdite, mon fils, ou qui te recevrait avec froideur, peut-être même avec dédain, malgré ton éducation et ton mérite. Tu as beau, vois-tu, parler latin comme un évêque et monter à cheval comme un paladin, cela ne te servirait à rien dans les châteaux : tu t'appelles Lucien Maury. Ils n'ont pas oublié, ces nobles, que mon père a été... autrefois... et longtemps... intendant d'un des leurs ; et, à leurs yeux, le métier de roture du père sera toujours là pour ternir et déprécier le mérite du fils... Et quand bien même ils te recevraient chez eux avec politesse, parce que tu es, toi, un monsieur et un savant, il me semble que le fils ne peut entrer dans les salons où n'entrerait pas le père.

— Oh ! père, vous avez raison, répondit Lucien, en pressant affectueusement la main rude et musculeuse qu'il tenait dans les siennes. Mais, sans aller dans les châteaux, ne pourrions-nous trouver, *pour nous deux*, une société convenable ?... le curé de la Marlière, le notaire, l'instituteur ?

— De précieuses connaissances, ma foi ! Et de quoi leur parlerais-tu ? Au notaire, de ses cartons ; au magister. de ses bambins ; au curé, de ses patenôtres ? Car voilà à peu près toute leur conversation, vois-tu, et je ne crois pas qu'elle puisse beaucoup t'intéresser. Non, non, Lucien, je t'assure ; c'est une chose à laquelle je réfléchis depuis longtemps : tu ne peux pas vivre avec ces campagnards, de vrais ours ; donc, La Marlière ne te convient pas. Moi, je ne puis pas vivre sans toi : donc j'ai vendu la Marlière. Il s'agit maintenant de nous installer ailleurs, dans un endroit où personne ne saura si j'ai été notaire, officier ou intendant, si j'ai porté l'épée, le régistre ou la besace ; dans une localité, ville ou bourg, où l'on aura de l'estime pour moi parce que je suis riche, et de la considération pour toi parce que tu es jeune, aimable, savant et bien élevé. Ça ne doit pas être fort difficile à trouver : il y a beaucoup de charmants endroits en France ; et, comme je n'ai guère d'amis et point de famille du tout, je ne serai point limité quand au choix du lieu, pourvu que je trouve une situation et une propriété qui me conviennent.

— Ainsi donc, nous n'avons plus de maison à nous, plus de demeure marquée, dit Lucien en soupirant, et nous serons décidés, dans le choix de notre résidence future, par le concours des circonstances, par le hasard !

— Oui, par hasard, mon enfant, c'est le mot... Et, comme je n'aimerais pas loger longtemps à l'hôtel et garder mes fonds sans rien produire, je te dirai que je ferai tout mon possible pour trouver sous peu une nouvelle propriété... Tiens, tout à l'heure, en t'attendant, j'avais acheté un numéro des *Petites Affiches*. Veux-tu que nous les parcourions ensemble ? As-tu quelque prédilection pour l'Est ou l'Ouest, le Nord ou le Midi... Moi, tous les départements me conviendront également, pourvu que ce ne soit pas la Vendée.

— Moi, père, j'aurais justement mieux aimé celui-là, puisque c'est celui où j'ai passé mon enfance, dit Lucien un peu tristement. Mais du moment que vous êtes résolu à n'y point habiter, choisissez vous-même, père ; je n'ai pas de préférences."

Et ici le jeune homme, tout rêveur, s'accouda silencieusement sur la table, tandis que François Maury, qui était toujours expéditif en affaires, et qui aimait aller droit au but, dépliait le journal, et suivant du bout de son doigt les colonnes, en commençait à demi-voix la lecture.

" Importante filature à vendre, dans le département " du Pas-de-Calais. Machines à vapeur, métiers, vastes ateliers... " Ceci ne nous convient pas. Je m'entends mieux à défricher des landes et à élaguer des bois qu'à faire tourner des machines. Voyons plus loin : " Belle " propriété à vendre sur le bords de la Seine ; parc " étendu, terres labourables, château... " Non, non, pas de château ; je n'aime pas les châteaux : il y aurait certainement d'autres châtelains dans le voisinage, et tous ces nobles se connaissent entr'eux, dit l'ancien intendant fronçant ses épais sourcils gris, et laissant jaillir de ses petits yeux noirs un éclair d'ironie concentrée et de haine craintive ; puis, jetant un regard de côté sur Lucien, qui. toujours rêveur, n'avait rien aperçu : " Petite maison de campagne avec jardin d'un arpent... " C'est trop peu pour moi. " Châlet à " Auteuil avec jardin et orangerie." Oui, quelque petite bicoque de carton peint, au milieu d'un parterre grand comme un mouchoir de poche ! De parcils nids à rats ne sont pas faits pour le père Maury... Ah ! voici quelque chose qui me paraît plus convenable. " Grande propriété d'agrément et de rapport à vendre, sur la grande " route de Paris à N***, dans le voisinage d'un faubourg de cettte dernière ville. Belle maison de maître, " grands bâtiments de ferme, beau jardin, étang, bois, " prairies, terres labourables, vignes. S'adresser, pour " les visiter, au notaire Lefort, résidant à N***, et, " pour visiter la propriété, à M. Dupuis, qui y réside." Ce pourrait être quelque chose de convenable, et, en tous cas, c'est joliment complet ! des vignes, des champs, des prairies... Et puis, N*** c'est dans le Nivernais : un pays plat, Lucien, ça te rapellera la Vendée. Seulement, c'est bien plus arrosé, vois-tu ; ce qui vaut infiniment mieux pour les terres.

— Et pour le paysage aussi, dit Lucien en se levant, décidé qu'il était à se mettre autant que possible en harmonie avec les fantaisies paternelles. Mais ne croyez-vous pas, père, qu'il serait temps d'aller déjeuner ?

— Oui, si tu veux, garçon. Mais je vais emporter le journal dans ma poche, et je relirai encore l'annonce après avoir pris un ou deux verres de Chambertin... Il n'y a rien de tel qu'une bonne demi-bouteille pour donner de la netteté et de la vicacité aux idées... Tiens, la ville de N***, murmurait le père Maury en descendant de

l'escalier, les vicomtes de la Marlière y avaient, je crois, une partie de leur famille... Ah ! bah ! cela ne fait rien : on ne se connaît pas dans une villle ; et puis, le dernier vicomte est mort dans la guerre d'Espagne, m'a-t-on dit... Ma foi, garçon, comme je ne voudrais pas acheter chat en poche, j'irai demain consulter Morin, un ami à moi, qui demeure à Paris et qui est natif du Nivernais... Il me renseignera sur la qualité des terres."

Le bonhomme Maury avait son projet à cœur ; de plus, il tenait à employer promptement ses fonds. Aussi, comme les renseignements qu'il reçut sur la fertilité du Nivernais lui parurent très-encourageants, et qu'un voyage serait d'ailleurs extrêmement favorable et même presque nécessaire à Lucien, qui avait besoin de repos, de distraction et d'air pur, le père et le fils se mirent promptement en route, et, quinze jours après leur réunion sur les bords de la Seine, traversaient en diligence les fraîches campagnes du Nivernais.

II

De tous les instants d'un voyage, ce sont les premières lueurs de l'aube, les premières heures matinales, qui ont le plus de sérénité et de charme, dans leur riginale fraîcheur. Les splendeurs du midi trouvent les voyageurs déjà las, accablés par la chaleur et la poussière ; puis, ils sont fatigués, ennuyés, désireux d'arriver au gîte quand s'allument les clartés pâles ou les rayons empourprés des beaux soirs. Mais Lucien, en ouvrant les yeux un matin dans le coupé de la diligence, où, en compagnie de son père seul, il avait passablement dormi, se sentit tout égayé et presque caressé par cette fraîche lumière rose qui venait frapper aux vitres et réchauffer ses lèvres, après avoir glissé, avec un miroitement limpide, sur les grandes eaux claires qui dormaient dans le paysage lointain. Tout était, en effet, repos, sérénité et fraîcheur dans la verte campagne que traversait la route. Deux grands cours d'eau, serpentant à distance comme des lacs sans rides, passaient, lents et doux, au pied des hauts peupliers qui bordaient leurs rives, et dont la cîme verte se colorait d'un reflet d'or. Une brume insaisissable et flottante planait au-dessus des grand prés ; de légères collines bleues se dessinaient dans le lointain ; et, plus la voiture roulait, plus le soleil montait, plus l'azur se dorait au ciel, plus il y avait aussi de troupeaux matineux épars dans la plaine calme et sur les berges fleuries : vaches puissantes aux flancs roux, à l'œil oblique, relevant la tête et gonflant le muffle, quand le tintement des grelots de la diligence leur parvenait dans la transparence de l'air du matin ; moutons bondissant au pied des peupliers ou couchés au penchant des collines, repus, satisfaits, paisibles, et paraissant jouir de cette belle matinée, qui souriait, si pure et si douce pour toutes les créatures du bon Dieu.

Lucien en jouissait aussi, à part lui, silencieusement, et, se serrant dans son coin pour ne pas troubler le sommeil de son père, qui dormait les poings fermés, la tête penchée sur sa poitrine, il continua à étudier et à admirer le paysage, se disant qu'après tout les *Petites Affiches* renseignaient bien, que son père n'avait pas eu la main malheureuse, et que, si la propriété elle-même était aussi paisible et aussi charmante que les environs, ils auraient tous deux, dans cette aimable contrée, un fort agréable séjour. Bientôt, sur la grande route, les grandes prairies devinrent plus rares, les haies qui bordaient les champs se resserrèrent, les habitations se suivirent de plus courtes distances. Il était facile de voir que l'on s'approchait de la ville. Lucien pensa que bientôt le voyage serait terminé et que son père et lui connaîtraient bientôt, par conséquent, l'habitation dont ils feraient peut-être leur résidence.

" Elle est située sur la route de Paris : nous passerons devant, sans doute. Je me demande si c'est une de celles-ci. "

Et Lucien regardait avec une scrupuleuse attention toutes les habitations qui portaient, suspendu à leurs grilles ou à leurs volets, l'écriteau jaune où se lisaient ces mots : " Maison à vendre. " Il y en avait de différentes façons : tantôt de pauvres chaumières de cultivateurs, basses et couvertes de chaume ; tantôt des logis d'ouvriers, mesquins, populeux et délabrés, où vivaient évidemment, et travaillaient et languissaient d'indigentes et nombreuses familles ; d'élégantes maisons de plaisance, avec leur toit d'ardoise, leur grille de fer à rampes dorées, leurs parterres sablés, où fleurissaient les dalhias et des roses d'automne ; un ou deux bâtiments sombres, presque majestueux et d'une antiquité respectable, qui prouvaient, par leur aspect un peu dégradé et vieilli, que les propriétaires n'avaient point pris souci des embellissements modernes. Lucien examinait ces demeures avec une attention plus qu'ordinaire, goûtant fort la situation de celle-ci, le jardin de celle-là, la gentillesse d'une autre, la majesté d'une quatrième, et se disant qu'il était assez bizarre de se trouver ainsi, si loin du lieu de sa naissance, à la recherche de la maison inconnue qu'on allait sans doute habiter.

En ce moment, les chevaux se mirent au pas : car la diligence arrivait au pied d'une longue montée, et la voiture roula lentement sur la route, que bordait d'un côté un mur assez élevé paraissant s'étendre assez loin.

Lucien ressentit d'abord une désagréable impression à la vue de ce grand mur qui lui masquait une partie du paysage ; puis sa curiosité s'éveilla en présence de ce solide écran de pierre : il aurait voulu deviner ce qui se trouvait derrière, étang ou plaine, ferme ou château. Bientôt quelques hauts peupliers lui apparurent, balançant au-dessus de la crête du mur leurs panaches courbés par la brise ; ensuite les ramaux d'un épais tilleul, le feuillage découpé d'un acacia. " C'est un jardin qui est là, " se dit-il.

Mais soudain l'aspect changea, les grands arbres disparurent, et tout le long du mur, sur le plâtre blanc, Lucien vit courir une longue guirlande verte, de laquelle se détachaient des grilles d'une nuance plus tendre, flottant au dehors et bizarrement contournées, puis des grappes, de grosses grappes blondes, qui commençaient à rougir. La muraille servait d'appui à une belle et vieille vigne, qui parraissait devenir plus vigoureuse et plus touffue à mesure que la côte s'élevait et que la treille s'étendait plus loin.

Soudain, dans un moment où la diligence allait si lentement que l'on entendait cliqueter à peine les grelots qui l'annonçaient d'ordinaire, Lucien, qui toujours suivait des yeux la treille, vit une petite main blanche s'élever au milieu des pampres verts ; puis un bras blanc et rond, s'échappant d'une manche de mousseline rose rejetée en arrière, se glissa parmi les feuilles, parut se cramponner à l'arête du mur, et tandis que les fins

doigts d'ivoire allaient chercher et saisir une des grappes les plus pleines et les plus dorées, une jolie tête blonde se dressa en souriant parmi les rameaux de la treille, au milieu de laquelle les joues fraîches, les lèvres vermeilles brillèrent comme des boutons empourprés d'un rosier fleuri égaré dans les vignes.

La jeune fille, qui, à la hauteur où elle apparaissait, devait se trouver naturellement sur une terrasse située au dedans de la clôture, porta d'abord à sa bouche un grain de raisin doré, puis jeta un regard distrait sur la route. Mais, tout vague et nonchalant qu'il fût, ce regard était encore souriant. Le front blanc qui se couronnait de cheveux d'or, les joues fraîches où se creusaient deux fossettes veloutées, le petit nez espiègle et retroussé, les larges prunelles brunes et brillantes, rayonnaient de jeunesse, d'insouciance et de bonne humeur. Cette beauté reposée, juvénille et rieuse, était en harmonie parfaite avec la fraîcheur de l'heure matinale, avec la splendeur des prés verts, la richesse de l'épaisse treille, l'éclat tranquille et tiède du ciel pur mollement azuré.

Mais le regard de la jeune fille n'avait pas seulement effleuré la diligence; il avait rencontré aussi, à travers les vitres, un visage jeune et brun, assez paisible et sérieux, mais exprimant en cet instant une admiration mêlée de joie et de surprise. Alors, tout en grappillant, la jeune fille avait rougi, et Lucien, sans qu'il sût pourquoi, avait rougi de même. Et puis il avait soupiré presque malgré lui en voyant la treille s'éloigner, la blonde tête disparaître au milieu des festons du feuillage... Mais voici que le mur s'arrêtait soudain, la treille finissait; une large grille de bois peinte en vert, s'ouvrant sur une large cour, laissait apercevoir une grande maison, un beau jardin, et portait à son sommet cet écriteau plein de promesses: " Maison à vendre."

" Ah! si c'était celle-là!" s'écria Lucien, qui rougit encore plus.

L'exclamation qu'il poussa d'un ton si pénétré réveilla aussitôt son père.

" Hein! que dis-tu? demanda François Maury se détirant dans son coin.

— Je dis que... que voici une belle maison. Si c'était celle-là que vous vous proposiez d'acheter?... Elle est précisément sur la route de Paris, et touche à l'un des faubourgs de la ville.

— Et elle est belle, la propriété, dis-tu?... les bâtiments en bon état? et les champs? et l'étang dont parlait la feuille?

— Ah! père, la voiture a passé trop vite; naturellement je n'ai pu presque rien voir.— Seulement, j'ai pu m'assurer qu'il y a une superbe vigne,—répondit Lucien un peu confus.

— Ce serait là une chose qui me ferait un fameux plaisir... Nous n'en avons pas de très-vigoureuses, nous autres, dans la Vendée, et je serais tout fier de pouvoir me régaler de mes propres raisins... Mais voici que nous sommes véritablement dans la ville... Aussitôt que nous aurons pris une chambre à l'hôtel, nous nous mettrons à la recherche de ce notaire Lefort, et...

— Et nous pourrons aller voir la maison en question avant la fin de la journée, interrompit Lucien d'un air un peu ému et rougissant toujours.

— Oui, certes... Ah! tu es aussi pressé que moi, maintenant, de savoir où nous établirons notre gîte! Ça me fait plaisir de voir que tu entres dans mes idées, mon garçon. Un bon père et un bon fils doivent toujours s'entendre... Moi, d'abord, je le sais bien, je ne serai pas très longtemps avant de tourner de l'œil... Eh bien! je voudrais te laisser bien casé, bien entouré, bien établi, bien tranquille, indépendant, avant tout: car, je le sais par moi-même, mon fils, pour pouvoir être heureux, il ne faut dépendre de personne,— et puis, suffisamment riche pour être considéré et honoré de tes voisins... Comme cela doit être bon, Lucien, d'être à la fois indépendant, riche, et respecté de tous ceux qui vous connaissent! — continua le père Maury, qui, un moment, baissa les yeux tandis qu'une ombre passait sur son front.— Sais-tu bien que moi, qui ai travaillé cinquante ans, travaillé en veste et en sabots comme un manœuvre, je n'ai pu obtenir toutes ces choses-là?... La richesse, oui; l'indépendance, oui; mais la considération, mais le respect, jamais! Ces sournois de paysans, quand ils me rencontraient sur la route, ils me saluaient bien bas, parce que je leur faisais gagner leur pain en les employant dans mes champs de la Marlière; mais je sentais bien, va, qu'ils haussaient les épaules et se mettaient à rire aussitôt que j'étais passé... Toutes les breloques de ma montre et les chevaux de mon écurie ne leur auraient pas fait oublier ma souquenille et mes sabots; j'avais eu beau m'élever et m'enrichir: pour eux j'étais toujours resté le *factotum*, l'intendant, le serviteur des anciens vicomtes.

— Mais pourquoi vous en affliger, père? reprit Lucien avec douceur. Chacun de nous sert ici-bas, soit qu'il serve Dieu ou ses frères, la science ou la patrie. Et ne doit-il pas avoir au fond du cœur, au contraire, une satisfaction profonde et douce, celui qui a servi l'un ou l'autre de ses maîtres loyalement, honnêtement, avec toute la vigueur de son bras et toutes les facultés de son âme? Il y a là de quoi se glorifier et non point de quoi rougir.

— Oui, si les gens voulaient croire que vous avez agi ainsi,— répliqua le père Maury d'une voix basse et sombre.— Mais écoute les méchants, comme il y en a tant au village, et tu apprendras d'eux que tout serviteur qui prospère quand son maître s'appauvrit est un serviteur infidèle; que tout intendant qui s'enrichit est un grippe-sou, un voleur. Ils ne se disent pas que le maître jouit, hasarde et dissipe, sans compter; que, pendant ce temps-là, le roturier qui se sent gueux, lui, peine, travaille et épargne... Tous ils m'enviaient ma fortune; et, à cause de cela, ils déchiraient ma réputation: ils voulaient se venger de ma bonne chance.. Tiens, je sentais que je commençais à les haïr... Réjouis-toi, prends bon espoir, mon garçon; toi, au moins, tu seras plus heureux que ton père!

— Je serai surtout heureux si mon affection peut vous payer de tous vos soins et de toute votre tendresse.

— Il n'y a pas besoin de parler de ça, mon garçon. Tu n'as à me payer de rien: je suis satisfait, car j'ai pu accomplir le rêve de toute ma vie. Je me rappelle, Lucien, que bien souvent, quand, comme toi, j'étais jeune, le vicomte de la Marlière, mon *maître* d'alors,— François Maury appuya sur ce mot avec une expression haineuse accompagnée d'un ironique sourire, — le vicomte me donnait ses ordres parfois avec un dédain nonchalant, parfois avec un grand air d'autorité. Moi, dans ces moments-là, vois-tu, je frémissais de colère en dedans, je serrais les poings et me mordais les lèvres. Je me disais que je valais bien ce maître, ce vicomte,

et même que, dans les choses des champs, moi qui avais plus de force et d'habileté que lui, j'aurais dû lui commander... Mais je me disais en même temps que, s'il me commendait, c'est parce qu'il était riche, et que je devais obéir parce que je n'avais rien......C'était cette idée-là qui me faisait patienter, et supporter, et attendre, parce que je voulais devenir riche et maître, moi aussi... Et puis je me disais qu'un jour peut-être Dieu m'enverrait des enfants, et que je ne voulais pas les voir baisser la tête et se ronger les poings en présence d'un vicomte... C'était cette volonté-là qui... qui m'a donné du courage, qui m'a fait travailler et... et réussir.

— Pauvre père ! — dit Lucien en serrant affectueusement la main du vieillard dans les siennes. — Et ne vous dois-je pas une immense reconnaissance pour ce sort si favorable, si paisible et si doux, qu'au prix de tant de sacrifices et d'efforts vous m'avez préparé ?

— Bah ! ne parlons pas de ça, vois-tu : les choses se passent toujours ainsi. Les pères plantent en terre le jeune sauvageon et les fils cueillent des fruits sur le grand arbre... L'aïeuil qui courait en sabots a des petits-fils qui galoppent sur un cheval de six mille francs. Et je trouve fort bien que cela soit ainsi, mon gars, parce que tout ce qui est sur la terre doit se perfectionner et agrandir......... Mais voici que nous arrivons ; la dilligence brûle le pavé et le postillon sonne de la trompette.... D'abord l'hôtel ; ensuite le notaire.... Nous marcherons un peu ; les jambes ont besoin de se dégourdir."

Bientôt, en effet, le père et le fils, ayant déposé leurs malles à l'auberge, se dirigeaient, munis de renseignements précis, vers le quartier de la ville de N***, où le notaire Lefort avait sa maison et son étude. Ils y arrivèrent en peu de temps, et l'officier public, mis au courant de ce dont il s'agissait, leur donna complaisamment le plus jeune et le plus ingambe de ses *saute-ruisseaux* pour les conduire auprès de M. Dupuis, chargé de faire visiter la propriété à vendre. Le père Maury allait d'un pas sûr et vif, questionnant, tout en marchant, le petit bonhomme sur le genre de culture des environs, sur le principal commerce de la ville. Lucien marchait en silence, l'air rêveur, cherchant à s'orienter et se demandant si le sort allait lui montrer encore le sourire naïf et la tête blonde de la jeune fille aux raisins.

Enfin, l'une des dernières rues du faubourg, qu'ils suivaient en ce moment, les ramena précisément à l'angle de la grande route. Ils y firent environ une centaine de pas, puis Lucien découvrit, à peu de distance devant lui, la longue muraille blanche aperçue le matin, la treille épaisse, la grille de bois et le bienheureux écriteau. Son cœur tressaillit d'émotion et de plaisir, et il jeta un regard radieux vers la tonnelle de pampres, au moment où le petit clerc leva le bras pour sonner. Mais la tonnelle était vide, et bientôt les yeux de Lucien prirent une autre direction : car il venait d'apercevoir, dans la grande cour bien pavée, auprès d'une vaste corbeille de verveines et d'asters, un monsieur d'une cinquantaine d'années et d'une apparence paisible, qui tenait par la main la jolie rieuse aux cheveux blonds. Ce dernier se retourna vivement au bruit de la sonnette, et, tandis que la jeune fille effarouchée s'enfuyait dans une allée de cytises et de lauriers-roses, il s'avança vers la grille, l'ouvrit lui-même, et, reconnaissant le petit clerc du notaire, s'empressa de dire aux visiteurs : "Ces messieurs se présentent sans doute pour voir la maison ? Entrez, messieurs. Je suis M. Dupuis, auquel vous devez vous adresser pour cela, et je mets tout à votre service."

ETIENNE MARCEL.

(*A continuer.*)

Nouvelles et Faits Divers.

— Nous avons reçu trop tard pour l'insérer dans ce numéro, la *Lettre* de Mgr. Dupanloup sur les malheurs et les signes des temps. Nous nous ferons un devoir de la reproduire dans notre prochain numéro.

Jamais peut-être la parole de l'éminent prélat ne s'est déroulée avec plus de grandeur et de magnificence pour peindre en traits de feu le tableau de notre époque, qui offre tous les symptômes prédits des grandes luttes des mauvais jours. Jamais on n'a sondé plus avant la profondeur du mal qui nous dévore et montré l'effroyable cataclysme, inévitable résultat de cette guerre contre Dieu, contre l'Eglise, contre la morale et la raison, qui est le cri de ralliement, le mot d'ordre de nos adversaires. Jamais plus éloquent appel n'a été adressé à tous les catholiques, aux chrétiens de toutes les communions, " à tous les hommes qui ont un cœur et une intelligence," pour qu'ils s'unissent dans une ligue suprême, seule capable d'arrêter le torrent qui déborde.

— Dimanche, 28 octobre, Mgr. Cooke, évêque des Trois-Rivières, bénissait la première pierre d'un couvent des sœurs de charité. M. le grand-vicaire Laflèche donna le sermon de circonstance. Il prit pour texte ces paroles de l'Evangile : " Si vous voulez être parfaits, vendez tout ce que vous avez et donnez-en le prix aux pauvres." Il développa ce beau spectacle de la charité chrétienne, du dévouement chrétien pour les pauvres, avec une force et une éloquence qui touchèrent tous les cœurs.

Le couvent aura 72 pieds sur 51. On doit y ajouter deux ailes quand le besoin s'en fera sentir.

RECETTES UTILES.— Après quelques années de production, les asperges non-seulement montent sans arriver à une grosseur qui en permettent la vente, mais ne produisent même plus de graine parvenant à la maturité. Nous avons trouvé dans le journal *Les Mondes*, une recette qui, depuis quatre ans, a donné les meilleurs résultats. Nous la donnons telle quelle est.

" Il faut fumer les plans avec de la colombine bien manipulée à la terre avec une fourche. Ils produisent alors d'aussi belles asperges et en aussi grande quantité que de jeunes plants. L'année suivante, même récolte ; ces vieux pieds sont rajeunis au point qu'ils donnent jusqu'au premier d'Août, et la graine parvient à une maturité très-hâtive. Ce fumage à la colombine doit avoir lieu dans le courant de Mars. Cinq litres par mêtre superficiel suffisent, non compris le fumage ordinaire. Si les chaleurs étaient fortes, on arroserait de temps en temps, car la chaleur naturelle de la colombine dessècherait la terre et brûlerait le plan. De cette façon, et avec une exploitation facile et peu coûteuse, on évite ou on diminue au moins considérablement le renouvellement des plans d'asperges."

Imprimé par E. Senécal, Nos. 6, 8 et 10, rue St. Vincent.

Montréal, 15 Novembre 1866. Huitième Année.—No. 22.

L'ÉCHO DU CABINET DE LECTURE PAROISSIAL

JOURNAL DES FAMILLES.

Paraissant le 1er et le 15 de chaque mois, par livraison de 20 pages. | Pour Abonnement: six Mois, $1.00; un An, $2.00. Bureaux à Montréal: 27, Rue St. Vincent.

Cabinet Paroissial.

Nous avons assisté, mardi soir, à la seconde séance du Cabinet Paroissial. Une assistance nombreuse remplissait la salle, et a témoigné de toute sa satisfaction par des applaudissements réitérés. Nous citons le compte-rendu qui en a été donné par la *Minerve :*

Hier soir, 13, a eu lieu au Cabinet Paroissial, la séance littéraire que nous avions annoncée. M. l'abbé Desmazures a exposé avec cette lucidité, cette ampleur de vue qui lui appartiennent, l'analyse de *Jules-César* par Napoléon III. Il a soulevé fréquemment les applaudissements de l'auditoire d'élite qui encombrait la salle.

M. Paul Stevens s'est contenté d'être ce qu'il a coutume d'être, c'est-à-dire un conteur spirituel et charmant. Le conte: " Plus on est vieux, plus on tient à la vie, " est le digne pendant de " Pierriche, " de " Bellehumeur dit Sans Chagrin."

Après la séance, M. Desmazures a annoncé pour la quinzaine une lecture de M. Moreau, sur la conversation, et une étude sur la vie et les lettres d'Eugénie de Guérin, cette admirable jeune fille, aussi distinguée par son intelligence supérieure que par l'élévation de sa piété et la délicatesse de son cœur.

Les lectures ont donc repris avec une nouvelle faveur cette année; nous espérons que les familles chrétiennes et éclairées de la ville les favoriseront de leur concours pendant les longues soirées d'hiver.

Chronique.

SOMMAIRE.—Le St. Père.—Le comte de Chambord.—Mgr. Dubuis, évêque de Galveston.—Le bâtiment de l'exposition universelle à Paris; son aspect actuel.—La cité du Diable. — Nouvelles du canal de Suez —Inondation du Nil.— Appel de Mgr. Dupanloup à la charité.—Les petits sous font les millions. — Séances et concerts en faveur des incendiés de Québec.

Sa Sainteté le Pape continue de jouir d'une santé parfaite.

—A la nouvelle des inondations qui ont désolé une partie de la France, S. S. Pie IX, dans sa sollicitude pour toutes les misères, a chargé le nonce apostolique à Paris, Mgr. Chigi, de mettre une somme de 2,000 fr. à la disposition de la commission chargée de recueillir les offrandes.

— D'après une lettre de Rome, tout se préparerait dans la Ville éternelle pour la grande cérémonie qui aura lieu l'année prochaine à l'occasion de l'anniversaire de la mort de saint Pierre. Les lettres de convocation à l'adresse de tous les évêques de la catholicité seraient, dit-on, déjà expédiées.

— Le Saint-Père vient de faire écrire, par S Em. le cardinal Antonelli, à Mgr. l'archevêque de Bourges, pour lui signaler un abus existant dans quelques diocèses, et qui consiste à écarter absolument de l'absolution sacramentelle les enfants qui n'ont pas atteint l'âge de la première communion. Sa Sainteté, pleine de sollicitude pour toutes les portions de son immense troupeau, invite ce zélé métropolitain à employer son influence et son autorité auprès des prélats ses suffragants contre une pratique si opposée à l'esprit de l'Eglise.—*Semaine de Toulouse.*

— Certains journaux ont annoncé que la légion romaine formée à Antibes par les soins du Gouvernement français, et mise par lui à la disposition du Pape, portait la cocarde tricolore française. Cette information est entièrement inexacte. La nouvelle légion, comme tous les autres corps de l'armée pontificale, a arboré la cocarde et le drapeau du Saint-Père.—*Moniteur.*

—L'*Union* annonce que M. le le comte de Chambord a ordonné qu'une somme de 6,000 fr. fût distribuée en son nom aux victimes de l'inondation.

A propos du don qui précède, un journal rappelle l'anecdote suivante: " Sous la Restauration, Dieppe fut mis à la mode par Mme la duchesse de Berry, qui, de 1825 à 1830, y fit quatre saisons consécutives. La princesse y donnait des fêtes brillantes, et c'est à la suite d'un voyage à Dieppe que le théâtre du Gymnase obtint de s'appeler le théâtre de Madame. On sait que la duchesse n'était pas belle; mais elle avait en revanche infiniment de grâce et de bonté. Un jour, un pêcheur dans la détresse vient apporter une pétition au pavillon Caroline, et trouve dans le salon une dame assise et lisant. Il expose ses malheurs.—Connaissez-vous la duchesse? lui demanda la dame en l'interrogeant.— Non, dit-il, mais on m'a dit qu'elle était fièrement laide. Sans relever cette impertinence la dame prend la pétition, et lui dit de revenir le lendemain. A l'heure dite, le pêcheur est introduit dans le salon de la duchessee. Quel n'est pas son étonnement en reconnaissant la dame qui

la veille, avait reçu sa pétition ! Tout confus, il allait se retirer, quand Son Altesse Royale le retient et lui dit:—Votre demande est accordée, et vous voyez que si la duchesse de Berry n'est pas belle, du moins elle est bonne."

— M. Keith Johnston, en parcourant la Judée, aurait trouvé dans la localité actuelle de Tell Hum l'antique synagogue de Capharnaum, où prêcha un jour Notre Seigneur Jésus-Christ. Ce serait aujourd'hui le seul édifice existant, ajoute la feuille anglaise, qui aurait reçu visite du Christ. D'après M. Keith Johnson, la synagogue de Capharnaum serait aussi bien conservée qu'elle peut l'être au bout de 1866 ans.

— On lit dans une lettre adressée au *Rosier de Marie:*

" Je n'ai rien vu de touchant comme la simplicité des manières de Mgr. Debuis, évêque de Galveston, la modestie de son costume et surtout la respectueuse économie avec laquelle Monseigneur touche aux deniers de la Propagation de la Foi. A Paris, il fait à pied presque toutes ses courses : très-rarement s'accorde-til le luxe d'un omnibus. Un jour, pour économiser 15 centimes, n'avait-il pas l'intention de monter sur l'impéraile... Il va sans dire qu'une voiture de place est beaucoup trop cher pour Sa Grandeur américaine. En chemin de fer, les voyageurs des troisièmes sont quelquefois ébahis de voir un évêque à leurs côtés ; sa bonhomie les met facilement à leur aise, et ils ne peuvent s'empêcher de lui manifester leur étonnement. " Eh quoi ! Monseigneur, pourquoi donc prendre les troisièmes ?—Mais tout simplement, répond l'évêque en riant, parce qu'il n'y a pas de *quatrièmes !...*

— Lundi soir, 5, eut lieu, à la salle académique du Collége Ste. Marie, la séance musicale et littéraire donnée pour venir en aide aux victimes de l'incendie de Québec. Outre Sa Grandeur Monseigneur de Montréal et Son Honneur le Maire, on y remarquait un grand nombre de membres du clergé, et l'élite de la société s'y était donné rendez-vous. La salle était comble.

Le *Désert*, qui a obtenu tant de succès au dernier concert du Palais de Cristal, a été répété avec le même talent d'exécution, et accueilli par les chaleureux applaudissements de l'auditoire. Les amateurs de la bonne littérature ont dû écouter avec satisfaction les lectures de MM. Joseph Royal et Hector Fabre. Le premier nous a parlé de la charité et le second nous a donné des mœurs de Québec une peinture vive et piquante.—*Minerve.*

Les Elèves du Mont Sainte-Marie, ont donné aussi une récréation musicale, au profit des mêmes incendiés. Elles ont, en cette circonstance, surpassé l'attente des spectateurs.

La musique vocale et instrumentale ne laissait rien à désirer. Outre les dialogues en français et en anglais, répétés avec grâce et sentiment, le martyre de Sainte Ursule a excité à un haut degré l'admiration de l'auditoire.

Enfin, pour couronner cette intéressante séance, une élève de l'établissement a lu une magnifique pièce de poésie intitulée : l'*Ange protecteur de Québec pleurant sur les ruines de Saint-Sauveur, le soir même de l'incendie.*

Il est difficile d'exprimer l'effet prodigieux que produisit sur l'auditoire le récit de ce triste et lugubre accident. Nous publierons cette pièce dans notre prochain numéro.

— L'Hon. Surintendant de l'Education pour le Bas-Canada, M. P. J. O. Chauveau, s'est embarqué pour l'Europe, lundi dernier. Le but de son voyage est d'étudier les divers systèmes d'instruction publique, en opération en France, en Belgique, en Allemagne, en Angleterre, etc.

Cette étude ne pourra manquer d'être très-profitable au pays.

Nous nous unissons à tous les nombreux amis de M. Chauveau pour lui souhaiter un heureux retour au milieu de nous.

— Nous regrettons de ne pouvoir publier aujourd'hui le compte-rendu de l'Ecole de Médecine de Montréal qui a paru dans la *Minerve*, le 4 de ce mois. L'abondance des matières nous force d'en renvoyer la publication au prochain numéro.

— Il y a en ce moment à Paris un spectacle des plus curieux : c'est l'immense squelette du palais de la future exposition universelle, qui se dresse autour de la vaste enceinte du Champ de Mars. On est saisi à la vue de ce cirque de métal, de proportions prodigieuses, et dont les arêtes en fer s'élèvent vers le ciel à des distances régulières et assez rapprochées, formant autour de l'édifice qu'elles dominent comme une garde de géants toujours debout. Nous ne voyons pas à quoi nous pourrions bien comparer l'aspect de cet énorme et sombre bâtiment circulaire, pour aider nos lecteurs à s'en faire quelque idée. Ce qui y ressemblerait le plus peut-être, ce serait un chantier de constructions navales, mais grand comme il n'en existe pas, et sur lequel seraient rangées en cercle et sans solution de continuité un nombre impossible de carcasses de vaisseaux blindés, soudées les unes aux autres. C'est, par les dimensions, d'un effet vraiment stupéfiant. Un ennemi du progrès, en approchant de cette étrange et colossale cité de fer, ne manquerait pas de dire : C'est ici la ville du diable.

C'est, du moins, l'image le plus frappant du dix-neuvième siècle, de ce siècle de gigantesques travaux, qui a transformé le monde en un grand atelier de Vulcain et a forgé tant et de si puissantes machines. Quant au diable, il est permis de croire qu'il y est, mais probablement pas plus ou même moins qu'ailleurs. En tous cas, ne nous effrayons point ; avançons vers le mystérieux colosse, et cherchons à découvrir ce qu'il renferme pour le moment dans ses flancs.

Si l'on arrive au chantier du Champ-de-Mars par le quai d'Orsay, on se trouve d'abord en présence du pont de métal qui enjambe la trouée faite à travers le quai pour mettre en communication avec la Seine la rivière qui parcourre le parc improvisé. En entrant dans l'enceinte des travaux par l'extrémité nord-est, on pénètre dans une partie vallonnée, décorée de pelouses et ombragée de grands arbres qu'on amène de divers points de Paris selon le mode inventé de nos jours pour ces transplantations ; car on en est venu à trouver le moyen de convertir les déserts en forêts. Au fond de ce premier vallon qui s'étend à gauche de l'entrée principale, existe un vaste bassin à cuvette de ciment, au milieu duquel s'élève un énorme rocher dont l'aspect fruste imite la nature à s'y méprendre ; car on n'est pas plus embarrassé pour faire pousser les rochers que

les arbres. Sur cette base artificielle doit être édifié un phare de cinquante-cinq mètres de hauteur, (plus de 450 pieds,) qui, après l'exposition, sera démonté pour être définitivement placé sur un plateau rocheux que battent les vagues de l'Océan.

Nous avons déjà parlé de l'édifice destiné à l'exposition de tous les objets ayant rapport au culte catholique. C'est sur la rive occidentale du lac que l'on construit cet édifice, dont les baies ogivales, les pignons aiguës et les rosaces produisent l'effet d'une véritable église. Au sud du lac s'élève un pavillon de coupe orientale, que plusieurs tapissiers de Paris font construire afin d'y déployer à l'intérieur toutes les ressources ornementales de leur profession ; cet édifice servira de pied à terre a l'Empereur lors de ses visites à l'Exposition. De l'autre côté de l'entrée principale, près du pont d'Iéna, on voit un grand édifice équilatéral, dont l'aspect intrigue bien des gens : c'est le Cercle international, qui sera un lieu de réunion pour les exposants. Il y aura, au rez-de-chaussée, une salle de 1,200 mètres de superficie, plus de 3,600 pieds, entourée de boutiques de toutes sortes dans le genre de celles du Palais-Royal. Quinze cents personnes pourront circuler à l'aise sous le péristyle, qui formera un promenoir couvert.

Un peu plus loin se développe une surface considérable, entourée d'une cloison en planches et en avant de laquelle se dresse un mât portant une flamme rouge avec ce simple mot : *Egypte.* C'est là, dans une sorte de temple d'une architecture spéciale, que seront étalés les divers produits de cette contrée fertile. Au-dessous seront installés les fours servant à l'incubation artificielle.

Plus loin encore et du même côté, on rencontre l'espace réservé à la Russie. Là, dans des étables, seront exposés des spécimens de tous les animaux domestiques de ce curieux pays, puis divers échantillons d'habitation : des châlets moscovites, des tourtes tartares, des maisons circassiennes, etc. ; plusieurs familles du Caucase doivent venir s'y installer pendant l'Exposition.

Maintenant, tournons nos regards vers l'Ecole militaire, au sud du Champ-de-Mars : là seront une ferme modèle, un café concert, un théâtre international où viendront jouer les différentes troupes de l'Europe, un grand jardin fleuriste, et deux *aquaria,* dont l'un pour les poissons d'eau douce et l'autre pour les poissons d'eau de mer.

Dans la grande galerie de pourtour, seront rangées toutes les machines à vapeur, que feront mouvoir douze moteurs placés à égale distance les uns des autres. Plusieurs des cheminées de ces moteurs se dressent déjà comme d'énormes jalons autour du palais. Les Rouennais ont construit une de ces cheminées avec des matériaux de leur pays ; les Anglais construiront la leur, qni aura aussi sa physionomie particulière.

Le parc ainsi occupé forme une large ceinture autour du palais proprement dit, dont les vastes nefs de métal se courbent en ellipse et forment plusieurs galeries concentriques aboutissant à un espace réservé au jardin central. C'est là qu'on entend le grincement des grues, le bruit des marteaux, les voix des chefs d'équipe, enfin un tapage infernal. Mais quelques jours encore, et les gros travaux seront terminés, y compris la couverture, et les exposants pourront commencer à faire leurs installations.

En même temps que ce palais de l'Industrie et des Arts s'élève à la gloire du monde moderne, les archéologues de la ville de Paris recherchent, dans le sol creusé et fouillé en tous sens de la cour du Louvre, les derniers vestiges de la forteresse de Philippe-Auguste. On a retrouvé les substructions des deux tours jumelles qui flanquaient l'une des deux portes principales, celle de l'est. Le donjon, ou grosse tour du Louvre, a été pareillement retrouvé, très-bien conservé et dérasé à très-peu de profondeur sous le pavé actuel de la cour. En plusieurs endroits, ce pavé est placé sur la crête même des ruines, de sorte que nous foulions sans le savoir les assises de ce redoutable donjon où Ferrand, comte de Flandres, Enguerrand de Coucy, Enguerrand de Marigny, Charles le Mauvais, Jean de Grailly, l'évêque Guichard et tant d'autres prisonniers célèbres ont été enfermés. On a rencontré aussi, en dehors du quadrangle qui formait l'ancien Louvre, des substructions dont on ne soupçonnait pas l'existence et qui présentent une disposition originale. Elles sont admirablement conservées. Les fouilles, qui se poursuivent activement, permettront bientôt, sans doute, de se prononcer sur la nature et la destination de ces annexes du vieux manoir.

Nous venons de parler d'un monument du passé dont les restes sont enfouis sous le vieux sol parisien ; nous avions parlé d'abord d'un autre et immense palais qui s'élève comme par enchantement, et qui racontera les triomphes du présent ; disons aussi un mot d'un travail plus gigantesque encore, qui s'accomplit au milieu du désert et qui aura sur l'avenir une influence capitale. Nous voulons parler de ce canal qui se creuse à la voix d'un Français à travers l'isthme de Suez. Une lettre d'Alexandrie, datée du 4 o tobre, donne des détails sur les travaux de la section de Suez à Chalouf, qui ont été commencés l'année dernière. Cette section se subdivise en trois chantiers distincts, et présentait 15,907,246 mètres cubes à enlever. Depuis quelque temps le recrutement des ouvriers arabes s'opère avec facilité, et l'on est parvenu à leur faire abandonner le système des déblais au couffin pour la brouette, mode bien plus expéditif et plus avantageux. Si aucun obstacle ne vient entraver ce recrutement, les travaux préparatoires pourront être achevés avant l'époque fixée définitivement. La même correspondance nous apprend que certaines modifications out eu lieu tout dernièrement dans le tracé des environs de Suez. On est parvenu à contourner un banc de rocher de 300,000 mètres cubes, ce qui établit une économie d'environ 10 millions sur le tracé primitif. Enfin, on annonce qu'une décision récente du comité a porté la largeur du canal à 102 mètres, plus de 306 pieds, sur les parties où le terrain se trouve au-dessous des plus hautes eaux.

Du même pays, nous apprenons que la crue du Nil a causé au Caire des appréhensions qui commençaien- malheureusement à être justifiées. Les maisons rivet raines des faubourgs de Boulaq et du vieux Caire ons été envahies par les eaux, et certaines parties des quait détruites. On parle aussi de désastres immenses dans la Haute-Egypte, où les eaux ont entraîné les tas de blé qui se trouvaient dans les champs ; mais l'intérêt se porte surtout sur les riches campagnes de la Basse-Egypte.

L'Italie septentrionale n'a pas été non plus tout à fait exempte du fléau des inondations, qui a laissé dans nos départements des traces si douloureuses de son

passage. Chaque jour le *Moniteur* remplit ses colonnes de longues listes très-serrées de souscripteurs. Néanmoins il ne semble pas que les sommes recueillies, du moins à Paris, arrivent encore à un million.

Nous avons dit que Mgr. Dupanloup, à peine averti du désastre qui frappait ses diocésains, s'était rendu à la hâte au milieu d'eux et avait visité les localités inondées. L'illustre prélat, qui vient de publier une lettre pastorale développée *sur les malheurs et les signes du temps*, avait, dès son retour dans sa ville épiscopale, à la suite de sa visite aux inondés, adressé à son clergé une lettre éloquente et toute palpitante des émotions ressenties à la vue de tant de malheurs.

" Je viens, disait Mgr Dupanloup, de visiter un grand nombre de nos paroisses inondées, et c'est l'âme encore tout émue de ce que j'ai vu là que je me hâte de vous écrire ces quelques lignes. Ainsi notre beau fleuve, tour à tour, hélas ! notre orgueil et notre effroi, vient de briser ses digues, et de porter de nouveau la dévastation dans nos campagnes. Une de ces inondations, comme nous n'en avons que trop vues, a ravagé avec plus de violence que jamais tout ce val de la Loire, si riche et si riant hier, aujourd'hui si désolé !

" 1825, 1835, 1356, 1866, années de douloureuse et terrible mémoire ! Quoi donc ? Est-ce qu'il y aurait ici comme une sorte de loi fatale qui ramènerait à des époques périodiques, et dans une progression toujours croissante, le redoutable fléau, sans qu'il soit possible de le conjurer ? N'avons-nous donc aucun moyen d'obtenir ici la protection de Dieu ? Je me le demande aussi, avec une inquiète surprise ; la Hollande sait échapper aux menaces continuelles de l'Océan, et nous, ne saurons-nous pas nous soustraire aux périls accidentels de nos fleuves ! "

Plus loin, le grand évêque s'écriait :

" Que vous dirai-je ? Et qu'ai-je besoin de vous dire ? Une telle calamité parle assez haut : les ruines qu'un tel fléau laisse après lui, hélas ! vous ne les connaissez que trop.

" Sans doute, on ne sait pas encore toute l'étendue des pertes, mais elles sont effrayantes. Soixante paroisses, dans notre seul diocèse, atteintes par le fléau dévastateur, des maisons renversées, des récoltes détruites, des moissons déjà recueillies et dont on se croyait sûr, emportées par les eaux furieuses, le sol profondément remué et recouvert de sable, et cela sur une étendue immense, une multitude de pauvres familles dans la dernière détresse : quel affreux hiver se prépare pour tant de malheureux, si notre charité ne s'élève pas à la hauteur de ces désastres."

Mgr. l'évêque d'Orléans invitait ensuite son clergé à secourir ceux que le fléau a visités et à provoquer l'organisation des secours. " Je vous le disais, il y a dix ans, je vous le répète aujourd'hui, poursuit Monseigneur, à aucun prix, nul de vos pauvres paroissiens ne doit manquer de pain, de vêtement et d'abri ; nous ne devons pas nous donner de repos que nous n'ayons procuré à ces malheureux qui sont nos frères, tout ce qui sera nécessaire au moins pour ces pressantes et indispensables nécessités."

Que chacun de nous, ajoute ici M. Jean Breton, de qui nous avons emprunté une partie de ce qui précède, que chacun de nous s'inspire de ces recommandations charitables et entende, comme s'il était adressé à lui-même, l'appel chaleureux de l'illustre prélat. A Paris, dans tous les départements, les souscriptions sont ouvertes. Que les moins riches ne reculent pas devant les plus humbles aumônes : toutes seront reçues avec une égale reconnaissance. Les petits sous finissent par former des millions, de même que les gouttes de pluie finissent par former les torrents. Ceux-ci ont fait le mal, il faut que ceux-là viennent le réparer. Or, les souscriptions atteindront-elles jamais le chiffre de millions qui représente les pertes ? Dieu le veuille !

De l'Autorité en Philosophie.

LIVRE SECOND.

DE L'AUTORITÉ DIVINE EN PHILOSOPHIE.

CHAPITRE I.

DE L'HUMANITARISME.—DIVERSITÉ DE FORMULES.—RAPPORTS ET DIFFÉRENCES ENTRE L'HUMANITARISME ET L'INDIVIDUALISME. — COMBIEN CETTE DOUBLE PHILOSOPHIE S'EST TOUJOURS MONTRÉE HOSTILE A LA RÉVÉLATION.

(*Suite.*)

Pour établir l'autorité humaine en matière de philosophie, nous n'avons eu à combattre qu'une classe d'adversaires, les individualistes. Mais, à présent qu'il s'agit de prouver l'autorité divine, l'autorité de la révélation dans cette même sphère des conceptions philosophiques, nous avons en tête et les individualistes et les humanitaires. Les individualistes sont maintenant suffisamment connus. Disons donc, d'abord, ce que sont les humanitaires et les différences qui les séparent des individualistes, et les points de contact qu'ils ont avec eux ; nous décrirons ensuite, à grands traits, les efforts de cette double catégorie de philosophes contre la révélation.

La notion de l'humanitarisme n'est pas aussi simple que celle de l'individualisme. Il y a, dans ce système, multiplicité, diversité de formules, ainsi que nous allons le montrer dans l'énumération suivante.

Première notion, première formule de l'humanitarisme.

Le criterium suprême et unique du vrai, du réel distinct des affections du sujet pensant, c'est la raison générale.

Le vrai, le réel distinct des affections du sujet pensant, est un, immuable, universel : Donc, aussi, le caractère du vrai, sa marque distinctive, son criterium, par conséquent le vrai, c'est ce à quoi la raison de tous acquiesce partout et toujours, et son criterium unique l'assentiment commun. Ainsi, toute assertion qui n'est pas purement subjective, demeure problématique jusqu'à ce qu'elle ait reçu la sanction de la raison générale (1). La raison commune, voilà le tribunal souverain et sans appel. Il peut casser et annuler tous les jugements du sens privé, et nul esprit, nul génie quelconque ne peut même reviser les siens.

La loi universelle de l'affirmation ayant pour objet quelque chose autre que les modifications de la subs-

(1) Esquisse d'une philosophie, par F. Lamennais.

tance pensante, c'est donc la soumission, l'obéissance à la raison générale.

Deuxième notion, deuxième formule.

La règle suprême de l'affirmation, c'est l'accord, l'acquiescement de la raison de tous ; non pas que l'individu ne puisse souvent affirmer avec certitude sur l'autorité de sa raison individuelle : cette assertion mènerait au scepticisme ; mais, en ce cas, la certitude obtenue sera purement privée ; et, de plus, il faudra être toujours prêt à soumettre ses conceptions propres au jugement de la raison universelle. La raison universelle est le tribunal suprême et unique où devront être jugés tous les différents qui s'élèvent parmi les membres de la famille humaine, en matière de croyance : il n'y en a point d'autre au-dessus, il n'y en a pas même à côté.

Notion troisième, troisième formule.

La fin de l'humanité est la vérité et le bonheur relatifs. L'absolu est hors de la portée de l'homme. Tous les développements de l'humanité sont nécessaires et légitimes. Dans la voie du progrès qu'elle parcourt fatalement, l'humanité s'avance toujours vers un bonheur plus parfait, vers une vérité plus complète. A tous les instants de sa course, elle jouit de tout le bonheur, elle possède toute la vérité alors possible. Dans les âges divers, la croyance de l'humanité est donc la règle suprême et unique de l'affirmation. Son tribunal est sans appel (1).

Par ce qui précède, on peut voir comment l'humanitarisme et l'individualisme sont à la fois identiques et contraires. Ces deux philosophies s'accordent à placer dans l'homme la règle suprême de l'affirmation ; mais l'individualisme prétend la trouver dans l'homme individuel, tandis que l'humanitarisme ne veut la voir que dans l'être humain collectif.

Toutes les formules de l'humanitarisme tracées plus haut, ont le défaut commun d'exclure le surhumain, le surnaturel, la révélation. La troisième et la première renferment, en outre, des vices particuliers qu'il suffira d'indiquer brièvement, notre grand but ici étant seulement d'établir l'autorité de la révélation en philosophie.

Si, comme on l'avance dans la première formule, la règle unique de l'affirmation était l'autorité générale, l'individu, par lui-même incapable de certitude, ne pourrait parvenir à la connaissance de cette autorité et serait, par suite, condamné à un irrémédiable scepticisme.

Tel est pareillement le résultat logique de la troisième formule, où l'on pose en principe la vérité relative et mobile.

L'humanitarisme ou le naturalisme humanitaire présente encore une sorte de trifurcation remarquable. Les humanitaires naturalistes purs admettent à peine un fantôme de divinité, toujours inactive et séparée du monde et de l'humanité, qui se suffisent parfaitement à eux-mêmes.

Les humanitaires naturalistes mitigés font intervenir Dieu dans l'acte créateur et le relèguent ensuite sur un trône solitaire, où il ne s'occupe plus de son œuvre et ne prend aucun soin des choses humaines.

(1) Ecole progresiste humanitaire.

Enfin, une troisième classe d'humanitaires naturalistes, tout en rejetant, comme impossible, l'ordre surnaturel, ne laisse pas d'admettre une influence incessante de Dieu sur la création et sur l'homme en particulier. (1)

Au temps de Descartes, l'individualisme moderne, timide encore et mal affermi sur ses bases, témoignait pour la révélation une sorte de respect que, probablement, il croyait sincère (2). Les dogmes révélés étaient, disait-il, placés dans une sphère bien supérieure à celle de la philosophie, et ne pouvaient, par suite, aucunement devenir l'objet de ses spéculations ou de sa critique. En présence de la vérité révélée, la philosophie devait aussitôt s'incliner profondément et adorer en silence.

Bientôt l'individualisme fait un nouveau pas. La révélation qu'il avait voulu confiner dans les régions sublimes inaccessibles à l'esprit humain, ne laissait pas de venir à lui, prétendant le discipliner et réprimer les fâcheux écarts de sa jeunesse. Pour se mettre à couvert de ses poursuites et ne pas subir son joug, l'individualisme se prit à distinguer deux ordres de vérités tellement séparés, tellement divers, que ce qui est vrai dans l'un peut être faux dans l'autre, et réciproquement (3). Ainsi, en théologie, le dogme de la Trinité est une vérité fondamentale ; en philosophie, c'est une absurdité.

Un poste si étrange, une situation si manifestement désespérée, l'individualisme ne voulait pas les garder longtemps. Mais il avait dessein de faire entrevoir, dans un avenir peu éloigné, une expresse déclaration de guerre à la révélation. Elle eut lieu, en effet, quelque temps après.

Au dix-huitième siècle, l'individualisme déjà parfois amalgamé avec l'humanitarisme, jette entièrement le masque. Il s'avance, visage découvert, et avec d'immenses labeurs, s'efforce de renverser, de fond en comble, l'édifice de la révélation, qu'il avait paru contempler d'abord avec une vénération religieuse.

La révélation n'est pas ; c'est une hypothèse qui ne pose sur aucune preuve solide, une hypothèse manifestement fausse. Et puis, qu'avons-nous à faire de la révélation ? C'est un bagage pour le moins complètement inutile, et dont, par conséquent, nous ne devons pas nous charger dans l'âpre sentier de la vie. Que pourrait nous apprendre la révélation, que la raison ne nous l'enseigne également ? La raison est le grand-maître et le juge suprême de la vérité. Il la faut donc consulter exclusivement. D'ailleurs, il serait impossible de distinguer la vraie révélation de tant de révélations prétendues qui ont cours parmi les hommes. Tel était, au siècle dernier, le thême favori du fameux citoyen de Genève, J. J. Rousseau. Ce philosophe est maintenant débordé de beaucoup par grand nombre de rationalistes contemporains, individualistes et humanitaires.

Selon eux, non-seulement la révélation n'est pas, non-seulement elle est inutile, mais encore la raison nous démontre qu'elle est en soi rigoureusement impossible. La révélation, si elle pouvait être, appartiendrait à

(1) Lamennais : Esquisse d'une philosophie.

(2) Le respect était certainement très-sincère chez Descartes, ainsi que tous les monuments contemporains en font foi.

(3) Bayle : Conférences du Puy, t. 1er, p. 56 et 57 et cursus completus tom. 4. col. 58 et 59. Luther avait aussi soutenu la même assertion.—Voy. *Travells of an Irish Gentleman*, p. 173 ; et Histoire des dogmes catholiques, t. 1er, p. 74.

l'ordre surnaturel ; mais l'ordre surnaturel répugne. Dieu et la création, voilà tout ce qui est. Hors de là, rien de possible. Dieu a son essence et ses lois propres conformes à sa nature. La création a son essence et ses lois propres dérivées de l'essence et des lois de Dieu, pareillement conformes à sa nature. Donc seulement deux modes généraux d'existence possible également naturels (1).

C'est ainsi que l'individualisme et l'humanitarisme ont conspiré la ruine de la vérité révélée ; c'est ainsi qu'ils l'ont attaquée et l'attaquent encore.

Constater, démontrer les propriétés de la révélation, son existence et ses droits divers, et produire au grand jour la faiblesse et la vanité de ce qu'on oppose contre elle, voilà maintenant notre tâche.

CHAPITRE II.

LA RÉVÉLATION EST POSSIBLE.— ÉTAT DE LA QUESTION.— DÉFINITION DE LA RÉVÉLATION PROPREMENT DITE.—OBJECTIONS PRINCIPALES DES INDIVIDUALISTES ET DES HUMANITAIRES CONTRE LA POSSIBILITÉ DE LA RÉVÉLATION. — RÉPONSES. PREUVES DE LA POSSIBILITÉ DE LA RÉVÉLATION SURNATURELLE.

Avant tout, écartons l'équivoque et définissons les termes. Le mot révélation se prend en des acceptions bien différentes. Entendue dans un sens plus restreint, la révélation peut être naturelle ou surnaturelle.

L'illumination plus ou moins parfaite, mais constante et nécessaire de l'intelligence finie par le Dieu qui l'a créée et qui la conserve, le concours incessant de l'esprit infini avec l'esprit fini pour la production des actes intellectuels divers, se nomme révélation naturelle.

D'illustres humanitaires contemporains ne font pas difficulté d'admettre une révélation de cette sorte. Ils semblent même la proclamer avec amour. On les entend répéter volontiers ce qu'enseigne saint Jean du Verbe divin, qu'il éclaire tout homme venant en ce monde. Le Verbe, disent-ils, est toujours présent aux âmes ; il retentit en elles toujours, et, maître infatigable, jamais il ne cesse d'instruire. Ce n'est qu'autant et dans la mesure qu'il se révèle à nous, que nous participons à l'intelligence. Nul être humain ayant le libre usage de ses facultés, ne peut se dérober entièrement aux rayons de cette immense soleil des esprits, dont la beauté se reflète, mais pâle et voilée, sur le front radieux de l'astre du jour.

La révélation surnaturelle est conçue comme un enseignement divin tout exceptionnel. Elle est en dehors et au-dessus des lois ordinaires du concours de Dieu avec les intelligences créées dans la production de leurs différents actes. On peut la définir : une manifestation divine et rigoureusement miraculeuse de la vérité. C'est de cette sorte de révélation que nous devons ici rechercher la possibilité, et voici la question bien circonscrite :

La révélation surnaturelle, ou la manifestation divine et proprement, strictement miraculeuse de la vérité, est-elle possible ?

Les individualistes et les humanitaires proclament de concert son impossibilité absolue. Commençons par discuter leurs preuves.

(1) Esquisse d'une philosophie, par F. Lamennais.

On peut envisager la révélation surnaturelle en soi, par rapport à Dieu et par rapport à l'homme. D'après les philosophes précités, sous ces trois points de vue, elle est rigoureusement impossible.

1o L'ordre surnaturel implique contradiction ; donc aussi la révélation surnaturelle.

L'ordre surnaturel donné, ce qu'il comprendrait serait produit par des causes et gouverné par des lois qui n'auraient aucuns rapports avec sa nature. Cela résulte bien incontestablement de la plus simple notion du surnaturel, dénomination qui signifie à la lettre au-dessus et au dehors de la nature. Or un être produit par des causes et gouverné par des lois nullement en rapport avec sa nature, implique évidemment. Car des causes et des lois de cette sorte sont et ne sont pas en rapport avec la nature de l'être dont il s'agit : elles ne sont pas en rapport avec cette nature ; c'est l'hypothèse : elles sont en rapport avec cette même nature, puisqu'elles l'ont produite et qu'elles la gouvernent.

Ce raisonnement n'est qu'un adroit sophisme. Nous allons le dévoiler. Il nous suffira, pour y réussir, d'exposer la vraie et complète notion de surnaturel.

Une chose est surnaturelle, selon la théologie catholique, quand elle est au-dessus des puissances actives et des exigences de toute nature créée, ou bien, en d'autres termes, lorsqu'aucune nature créée ne peut ni la produire, ni la mériter par elle-même.

Or ce que la nature créée ne peut ni causer, ni mériter ; ce à quoi elle ne saurait avoir de droit quelconque, elle peut le recevoir gratuitement d'une cause suffisante à le produire, c'est-à-dire de Dieu.

Dans cette doctrine il n'y a pas l'ombre de contradiction. Je dis plus, cet enseignement est manifestement vrai. Il est évident, en effet, que, sous l'action d'une cause infiniment puissante, un sujet, un substratum quel qu'il soit peut recevoir toutes les propriétés qui ne répugnent pas à sa notion, bien qu'elles surpassent sa portée et ses exigences.

Tel est le surnaturel, telle est sa notion catholique. On voit sans peine qu'il ne s'ensuit nullement que ce qui est compris dans l'ordre de choses ainsi nommé, soit engendré par des causes et régi par des lois qui n'ont avec sa nature aucuns rapports.

S'il était question du surnaturel relatif ou improprement dit, c'est-à-dire de ce qui surpasse la virtualité et les exigences seulement de certaines natures créées, l'argumentation serait radicalement la même.

Ou ce que vous appelez surnaturel existe avec les conditions d'existence qui émanent de sa nature, et alors il est naturel ; ou il existe sans ces conditions, et alors il est impossible. Ainsi le surnaturel n'est pas et ne peut être.

Ce que j'appelle surnaturel, je le nomme ainsi parce qu'il est au-dessus de toute la puissance, de tous les mérites, de toutes les exigences quelconques de la nature créée.

Ce que j'appelle surnaturel, ne l'est point en soi et par rapport à soi ; mais bien par rapport à l'être où il est produit.

Ce que j'appelle surnaturel, existe avec les conditions d'existence qui émanent de sa nature, et toutefois il est bien véritablement surnaturel ; car le surnaturel, avons-nous dit déjà plusieurs fois, est ce qui surpasse toute la virtualité de la créature. Or une chose peut très-bien surpasser toute la virtualité de l'être créé, sans cesser

pour cela d'exister avec les conditions d'existence qui émanent de sa nature.

Dieu et la création, voilà tout ce qui est, hors de là, rien de possible. Dieu a son essence et ses lois propres conformes à sa nature. La création a son essence et ses lois propres dérivées des lois de Dieu, et pareillement conformes à sa nature. Donc seulement deux modes généraux d'existence possible également naturels.

L'essence de la création, ses propriétés et les lois qui en dérivent sont naturelles sans doute. Mais d'où vient que parmi les propriétés des êtres, on ne distingue pas les puissances passives et les puissances actives? En vertu des puissances passives naturelles à l'homme, celui-ci peut recevoir ce que jamais il ne pourrait effectuer par les forces qui sont en lui naturellement, ce à quoi il n'a aucun droit de prétendre. L'acte qui l'engendre est donc surnaturel comme aussi l'effet qu'il produit.

Certains rapports existants entre les hommes résultent de leur nature, et par suite sont naturels aussi bien que les lois qui en dérivent. D'autres, et en très-grand nombre, ont leur source dans les conventions libres, et ne sont pas plus naturels que les lois qu'ils nécessitent. Pourquoi pareillement de nouveaux rapports n'auraient-ils pu être surajoutés de Dieu aux rapports naturels, essentiels et nécessaires qui unissent l'homme à son Créateur? Ces rapports que la nature humaine ne peut effectuer, auxquels elle n'a point droit de prétendre, sont des rapports surnaturels. Ces rapports nouveaux nécessitent des lois nouvelles. Celles-ci sont donc surnaturelles pareillement.

IIo. Si nous en croyons les rationalistes, la révélation surnaturelle, impossible en soi, est en outre contraire aux attributs divins. A leur sens, on ne peut reconnaître dans un Dieu révélateur, un Dieu infiniment parfait, un Dieu souverainement sage et souverainement puissant.

La puissance et l'étendue du génie de l'artiste apparaissent bien moins par la grandeur et la beauté de ses ouvrages, que par la simplicité et la fécondité des moyens employés à les produire. Par suite, le caractère distinctif de l'ouvrier infini sera bien, sans aucun doute, la simplicité et la fécondité de ses voies. Dieu fera de grands et beaux ouvrages, et il prendra pour les faire, les moyens les moins compliqués. Or dans l'hypothèse d'une révélation surnaturelle, il y a dans l'œuvre divine multiplicité et complication. Les communications du Créateur avec la créature sont d'une double sorte, entièrement, nécessairement diverses.

Il y a plus encore, selon d'autres. La révélation surnaturelle est complètement inutile. Que peut, en effet, nous apprendre la révélation surnaturelle, que notre raison, ou, si l'on veut, la révélation naturelle, ne nous l'apprenne également?

Enfin, l'hypothèse d'une révélation surnaturelle est fortement imprégnée d'anthropomorphisme. Dieu n'y ressemble pas mal à un ouvrier vulgaire, occupé à corriger les défauts de son ouvrage. La nature humaine produite avec ses différentes facultés, le créateur reconnaît soudain que son œuvre est peu digne de lui. Alors, pour la rendre plus parfaite, il se résout à l'élever à un ordre surnaturel. Tout ceci n'est-il pas le résultat d'une basse induction de l'homme à Dieu?

La loi de la simplicité ne souffre aucune atteinte de la doctrine d'une révélation surnaturelle. En effet, elle veut, cette loi qu'on emploie pour produire un effet ou un ensemble d'effets, le plus petit nombre de moyens possibles, et par suite les moyens les plus féconds. Or, posée la révélation surnaturelle, il ne s'ensuit nullement que Dieu n'ait pas employé le plus petit nombre possible de moyens pour réaliser ce qu'il avait en vue. Il voulait placer l'homme dans un état surnaturel, mais un état surnaturel ne saurait provenir que des voies surnaturelles. Un état surnaturel temporaire, un état de probation et de préparation pour un état surnaturel permanent et beaucoup meilleur, suppose que l'individu qui s'y trouve placé doit agir surnaturellement; car aux œuvres surnaturelles seules est due une récompense surnaturelle. Pour agir surnaturellement, il faut se proposer des motifs surnaturels. Pour se proposer des motifs surnaturels, il faut les connaître. On ne peut connaître les motifs surnaturels que par la révélation surnaturelle. Donc, pour être placé dans un état. surnaturel, il faut l'intervention d'une révélation surnaturelle. Par conséquent, l'hypothèse d'une révélation de cette sorte n'est pas contraire à la loi de la simplicité.

Nous établirons bientôt l'immense utilité de la révélation. Contentons-nous pour le moment de faire observer que la voie par où nous entrons dans la sphère du surnaturel ne saurait être regardée comme inutile. La révélation est cette voie.

Ce ne fut point par un dessein subséquent et postérieur à la volonté de créer l'homme, que Dieu résolut de l'établir dans un ordre surnaturel. De toute éternité Dieu voulait créer l'homme à un certain moment de la durée. De toute éternité il voulait le créer dans un état surnaturel au moment même de la durée. L'homme n'a pas existé un seul instant avant d'être élevé à l'état surnaturel. Il n'y a point eu d'antériorité réelle, mais une antériorité rationelle seulement entre l'état naturel de l'homme et son état surnaturel. C'est donc calomnier la révélation que de l'accuser de nous représenter Dieu corrigeant et perfectionnant son ouvrage, à l'instar d'un ouvrier mal habile ou impuissant.

III. La considération de la nature humaine fournit encore des armes au rationalisme, mais nous allons voir qu'elles ne sont pas fort dangereuses.

L'homme, être raisonnable, doit croire raisonnablement tout ce qu'il croit, il ne peut croire raisonnablement les choses révélées. L'homme ne peut rien croire raisonnablement, à moins qu'il ne le croie en tant et parce qu'il lui est démontré. Or les choses révélées, il faudrait les croire, non en tant et parce qu'elles sont démontrées, mais sur l'autorité surnaturelle de Dieu qui les révèle. Car il les faudrait croire d'une foi surnaturelle, laquelle repose nécessairement sur des motifs surnaturels, savoir, sur la véracité de Dieu surnaturellement connue.

Ce qui n'est établi par aucune preuve suffisante, nous ne pouvons pas le croire raisonnablement. Par conséquent, la démonstration intrinsèque ou extrinsèque est prérequise à la foi raisonnable. Mais une démonstration de cette sorte est-elle la base, le fondement propre de la foi? Non, elle n'en est que la condition ordinaire. La démonstration prépare (1) l'entendement à la foi, et, lui manifestant son autorité souveraine, elle le porte pour ainsi dire dans son sein. C'est en quelque sorte la nacelle qui conduit au rivage le passager. Main-

(1) Préparation négative ou condition ordinairement nécessaire.

tenant qu'il l'a quittée, pourquoi est-il en sûreté sur la plage ? C'est grâce à la solidité du terrain. Il n'aurait pu sans la barque atteindre la rive, et pourtant on ne saurait dire qu'elle est la raison actuelle de la fermeté de sa démarche. Tout de même sans la démonstration, (1) l'on n'arriverait pas à l'autorité de Dieu, et cependant l'autorité de Dieu sur laquelle on s'appuie, n'est pas fondée sur la démonstration.

Ce qui précède a dû créer en faveur de la possibilité de la révélation, du moins un préjugé très-légitime. (2) Quelques considérations nouvelles achèveront de la mettre au grand jour.

D'abord la révélation est possible en soi. Tout ce qui n'implique pas contradiction est possible en soi. Mais la révélation surnaturelle n'implique pas contradiction. La révélation surnaturelle est la manifestation divine et miraculeuse d'une vérité. Supposer que Dieu peut manifester quelque vérité à l'homme, c'est-à-dire supposer que le soleil des intelligences les peut éclairer, est-ce une hypothèse contradictoire ? Poser cette question, c'est la résoudre. Y a-t-il de la contradiction à prétendre que Dieu peut nous enseigner, par des voies internes et externes, tout autres que les voies ordinaires qu'il a librement établies ? Le Créateur qui a fait à l'homme le superbe don du langage, serait-il impuissant à former lui-même des sons articulés ? Ou bien sans le secours du langage matériel, ne pourrait-il pas illuminer l'âme autrement qu'il ne fait selon le cours ordinaire de sa providence ?

Evidemment il n'y a dans ces différents actes aucune sorte de contradiction. La révélation est donc possible en soi.

II. Elle est possible aussi par rapport à Dieu. Tout ce qui n'implique pas contradiction, et dont la production n'est pas exclusive de la perfection infinie, est possible à Dieu. La révélation n'implique pas, nous venons de le voir. Nous avons en outre prouvé précédemment qu'aucun attribut divin n'excluait la révélation. Et, en effet, que l'on compare tant qu'on voudra l'idée de la révélation et celle de la perfection infinie, jamais l'on ne découvrira d'opposition entr'elles. La révélation ne suppose en Dieu ni imprévoyance, ni impuissance, ni aucune autre sorte d'imperfection. Mais elle accuse une ineffable bonté, une très-grande miséricorde et une liberté souveraine.

III. Enfin, si nous l'envisageons par raprort à l'homme, nous verrons que la révélation surnaturelle ne répugne point à sa nature.

Pour affirmer une pareille répugnance, il faudrait ou qu'il n'y eût rien de surnaturel par rapport à l'homme, ou que l'homme ne pût jamais atteindre au surnaturel. Ces deux hypothèses sont également fausses. Rappelons, pour le démontrer, la notion de l'ordre surnaturel. Soit une destination à laquelle la créature, en vertu de ses propriétés constitutives, n'a aucun droit de prétendre, et qu'elle ne peut mériter d'elle-même par aucune voie ; soit un ensemble de moyens en rapport avec cette destination sublime : vous avez l'ordre surnaturel. Or, qui oserait soutenir qu'il n'est rien à quoi la création, l'homme en particulier, ne puisse former de justes prétentions ? rien qu'il ne puisse mériter par ses propres efforts ? L'homme, et en général, toute créature, est infiniment au dessous de l'infini. Il y a donc des biens innombrables au dessus de son essence et de tous ses mérites. Qui peut avoir par sa nature, qui peut acquérir par ses œuvres un droit quelconque à la filiation divine et à ses incomparables prérogatives ? Quelle nature créée peut dire : Il m'appartient de voir Dieu face à face, de partager durant l'éternité sa gloire et son bonheur.

Mais si l'on aime mieux avancer que l'homme ne saurait atteindre au surnaturel, attendu que le surnaturel est en dehors et au dessus de sa nature, je répondrai : Il est vrai, le surnaturel est en dehors et au-dessus de la nature de l'homme ; mais il ne lui est pas contraire. Il n'y a aucune opposition entre l'ordre surnaturel et notre nature. La nature humaine ne peut ni en vertu de ses propriétés, ni en vertu de ses mérites, réclamer son élévation à l'ordre surnaturel. Mais il ne tient qu'à Dieu de la rendre capable d'nne élévation de cette sorte ; et après l'y avoir préparée suffisamment, il peut la lui octroyer à son gré.

Mais à quoi bon s'attacher à prouver si longuement la possibilité de la révélation ? La cause est jugée. Le grand tribunal de la raison commune a prononcé souverainement. Toujours et partout le genre humain a cru la révélation vraie et réelle, à plus forte raison l'a-t-il crue possible. Donc la révélation est possible.

Et puis enfin, quand un fait est démontré véritable, n'est-il pas évident qu'il est possible ? Or de tous les faits de l'histoire, le plus manifestement certain, c'est le grand fait de la révélation, comme nous le prouverons dans la suite. Donc évidemment la révélation est possible.

(1) Prenez ce terme dans le sens le plus étendu.

(2) Je pourrais même dire qu'il l'établit solidement.

Introduction de la cause de la Béatification de M. Olier.

Nos lecteurs savent déjà que les très-Révérendissimes Evêques du Canada ont présenté au Saint-Père, Pie IX, une supplique, pour obtenir l'introduction de la cause de la Béatification de M. Olier, fondateur de la Compagnie de Saint-Sulpice.

Sa Grandeur Monseigneur de Montréal a daigné en adresser une autre, signée des Prêtres de son Diocèse.

Nous sommes heureux aujourd'hui de leur apprendre que les 45 Pères du dernier Concile de Baltimore ont unanimement sollicité, auprès du Saint-Père, la même faveur. Nous publions la traduction de la lettre que ces illustres prélats ont adressée à Sa Sainteté. Cette démarche, si honorable pour celui qui en est l'objet, réjouira tous les cœurs catholiques de cette Province ; la mémoire de M. Olier étant en bénédiction dans tout le Canada.

Baltimore, 22 octobre 1866.

Très-Saint-Père,

Nous, soussignés, Archevêques et Evêques des Etats-Unis d'Amérique, réunis pour le second Concile National de Baltimore, dès que nous avons été assurés de l'introduction de la cause de Vénérabilité et de Béatification du serviteur de Dieu, Jean-Jacques Olier, curé de Saint-Sulpice et fondateur du Séminaire du même nom, mort, en odeur de sainteté, à Paris le 2 avril 1657, nous avons aussitôt rendu grâces à Dieu, du plus profond de nos cœurs, et nous nous sommes tous réjouis d'un aussi heureux évènement.

Bien plus, nous nous sommes, du fond du cœur, unis à nos très-Révérendissimes Frères dans l'épiscopat du Canada, pour hâter par nos vœux l'heureux succès de cette affaire dont tout l'ordre sacerdotal doit recueillir de précieux fruits de grâce et de sainteté. Car nous osons espérer par l'intercession de ce si digne serviteur de Dieu dont le cœur brûlait d'un zèle si pur et si ardent, soit pour former les clercs aux fonctions ecclésiastiques, soit pour les conduire dans les voies de la perfection, zèle dont la société de prêtres qu'il a fondée et qui se dévoue à l'œuvre des Séminaires tant en France qu'en Amérique, a donné, jusqu'à ce jour, des preuves si évidentes, nous osons espérer de la miséricorde de Dieu une diffusion encore plus grande de l'esprit ecclésiastique pour tout l'ordre sacerdotal.

Prosternés à vos pieds sacrés, nous vous supplions humblement d'avoir pour agréables les vœux que nous formons en faveur du serviteur de Dieu, J. J. Olier, de le placer sur les autels, et de daigner accorder à Nous et au troupeau confié à nos soins Votre Bénédiction Apostolique.

Suivent les signatures de 7 Archevêques et de 38 Evêques.

Béatification de Christophe Colomb.

Copie d'une lettre du cardinal Mgr. Donnet, archevêque de Bordeaux, adressée à Sa Sainteté pour la prier d'introduire la cause de Christophe Colomb.

Très-Saint Père,

Compatriote et contemporain du vénérable curé d'Ars, j'ai eu la satisfaction de fournir d'intéressants détails dans l'enquête ouverte pour sa cause devant la sacrée Congrégation des Rites. J'avais déjà vu avec bonheur consacrer les vertus héroïques d'une simple fille des champs, Germaine Cousin, qui édifia un pays voisin de mon archidiocèse ; je me suis associé de cœur à la béatification de Benoît Labre, ce mendiant volontaire qui faisait l'aumône à de plus pauvres que lui. Aujourd'hui ; je me demande s'il ne serait pas désirable que l'Eglise, après avoir glorifié les humbles, arrachât à l'oubli de grands et de saints exemples donnés au monde dans de plus hautes régions. Sans parler d'Urbain V, dont la France est fière à tant de titres ; d'un archevêque, Pierre Berland, dont Bordeaux conserve si religieusement la mémoire, et que canonisèrent jadis les témoins de sa vie et de sa mort, me sera-t-il permis d'appeler l'attention de Votre Sainteté sur l'homme illustre et providentiel qui voua son existence à la découverte du Nouveau Monde et doubla l'étendue de l'empire de Jésus-Christ ?

L'histoire de Christophe Colomb, par le comte Roselly de Lorgues, déjà connu de Votre Sainteté, est venue montrer pour la première fois, dans leur véritable jour, *le cœur évangélique, le zèle infatigable, le grand caractère de ce messager du salut* (1).

Très-Saint-Père, depuis la fondation du siége apostolique, aucun Pape, avant Votre Béatitude, n'avait franchi l'Océan. Attaché jadis à une nonciature lointaine, vous avez traversé l'Atlantique dans toute sa largeur, et, affrontant les tempêtes du cap Horn, vous avez pénétré jusque dans l'océan Pacifique. On dirait qu'un dessein particulier d'en Haut vous préparait, par cette navigation, à mieux comprendre les travaux de Christophe Colomb. Ce voyage, qui forme dans votre vie un évènement mémorable, aura peut-être fourni l'occasion de réparer une grande injustice envers l'histoire et envers l'Eglise.

Jusqu'à nos jours, aucun auteur catholique n'avait complétement traité ni de la découverte du nouveau continent, ni du rôle merveilleux de l'homme dont Dieu se servit pour cette grande œuvre. Des écrivains prévenus s'étaient à p u près seuls occupés de cette partie de l'histoire. Ils s'appropriaient en quelque sorte Christophe Colomb et semblaient s'appliquer à rapetisser sa taille. Comme sa vertu trop chrétienne importunait ces historiens, ils avaient à dessein diminué la grandeur de ses actes ; ils s'étudiaient à rechercher en lui un mélange de dévotion mesquine, d'astuce et d'humaines faiblesses. Non contents de nous dérober la sainteté du but, qui était le secret de sa force, on le travestissait en homme cupide et dissimulé. On osait lui attribuer des vices que n'avaient jamais soupçonnés ses contemporains. De semblables calomnies, reproduites par les Sociétés savantes, par les académies, prévalaient dans l'opinion et faisaient loi en cette matière. La religion se trouvait ainsi exclue de toute participation à une entreprise qui fut son œuvre propre. La découverte de l'Amérique devait donc être racontée avec ses causes et ses moyens d'exécution, sans rien omettre, sans rien dénaturer, et en respectant tous les droits de la vérité ; et c'est un grand honneur pour mon pays, Très-Saint-Père, que vous ayez daigné approuver un ouvrage sur ce sujet dû à une plume française. Ce livre a rendu un double service au monde et au catholicisme. Au point de vue de la science et de l'érudition, on lui doit le redressement d'erreurs nombreuses, la réparation d'oublis involontaires ou d'omissions préméditées, la rectification de dates et de faits mal connus ou mal appréciés, la solution de questions jusque là incertaines qui ont admirablement éclairé l'histoire de cette époque. Sous le rapport religieux, ce travail met en pleine lumière la supériorité des vues de l'Eglise, sa prévoyance tutélaire, la fécondité de son action ; en démontrant que la découverte du nouveau continent fut le triomphe de l'inspiration catholique. Car l'Eglise, à tous les degrés de sa hiérarchie, prit sous son patronage béni la personne et les idées de Christophe Colomb Elle donna l'hospitalité, accorda sa médiation officieuse prodigua même des secours matériels à celui que re, poussaient les savants, les hommes de cour, les associations de cosmographes.

Les premiers appuis de l'illustre Génois furent des religieux de saint François et de saint Dominique ; puis de simples ecclésiastiques, bientôt des évêques, un archevêque, le nonce du Saint-Siége, enfin le Souverain Pontife lui-même. Successivement trois Papes encouragèrent et bénirent ses travaux. Depuis lors, en divers temps, quatorze cardinaux furent les conseillers-inspirateurs et les patrons des écrivains qui célébrèrent ce grand serviteur de Dieu. Grâce au sacré collége, l'Italie ne perdit pas sa mémoire, quand déjà elle disparaissait dans le reste de l Europe. La part que prit la religion dans la découverte du nouveau continent ne saurait désormais être mise en doute. Mais si son action directe sur cet évènement tourne à la gloire du

(1) Bref de Sa Sainteté du 10 décembre 1851.

catholicisme, de son côté, le rôle que joua Colomb est aussi épique qu'édifiant.

Rien de plus émouvant que la destinée de cet homme. On ne rencontre nulle part une vocation mieux caractérisée, une pensée aussi vaste, un but plus apostolique. La découverte du Nouveau-Monde, que l'on disait avoir été l'objet unique des efforts du hardi navigateur, n'était pas la fin suprême qu'il se proposait. Pour lui le succès de l'entreprise n'était que le moyen de porter plus loin le nom de Jésus-Christ et d'ouvrir à tous les fidèles l'accès du saint Sépulcre. Il espérait même leur en assurer la possession en le rachetant avec les trésors que lui fourniraient ses conquêtes; il était d'ailleurs bien résolu, si les Musulmans rejetaient ses offres, à le délivrer par les armes, comme les Godefroy de Bouillon et les Tancrède. Il aurait alors fait passer la Terre Sainte dans les mains du successeur du prince des apôtres.

Evidemment, Très-Saint-Père, l'homme que Dieu chargea de mettre l'ancien monde en rapport avec le nouveau était digne de cette mission. Aussi, la Providence, qui l'avait manifestement protégé durant son premier voyage, ne l'abandonna pas dans les entreprises ultérieures. Elle montra sa main d'une façon si sensible, que les esprits les plus prévenus ont été obligés de le reconnaître. Les signes de sa mission sont si évidents qu'on ne saurait en contester l'origine. Il est peu d'existences où le surnaturel et le merveilleux éclatent d'une façon plus admirable que dans la vie de Colomb. Et, d'un autre côté, si peu qu'on pénètre au fond de cette âme, que d'étonnantes vertus!

C'est jusqu'à un degré héroïque que cet homme célèbre fut patient, chaste, austère, miséricordieux. Qui jamais plus que lui pratiqua l'humilité, l'obéissance, la résignation, le pardon des injures? qui assista plus généreusement les pauvres, les prisonniers, les malades qu'il soignait de ses propres mains? Sa dernière lettre fut un acte de charité; il sollicitait la grâce de deux condamnés. Tout ce qu'il souffrit lui vint de son amour du devoir. Il fut persécuté pour avoir pris les intérêts des petits et des faibles. Les fiers hidalgos ne lui pardonnaient pas de protéger les Indiens, d'en faire des enfants de l'Eglise, de les soustraire à leur oppression au nom de l'égalité chrétienne. Ses ennemis les plus ardents furent des employés dont il surveillait la conduite et réprimait les écarts. Non-seulement il pardonnait à ses ennemis, aux marins rebelles qui avaient attenté à ses jours; mais, quand ceux-ci, privés par le gouvernement de leur solde arriérée, gémissaient dans la misère, sa générosité venait à leur secours. Oubliant leur ingratitude pour ne se rappeler que leurs malheurs, il implorait pour eux la pitié de la cour, contractait des emprunts et les assistait malgré son propre dénûment. Chaque trait de sa vie est un sujet d'admiration. Les vertus de ce serviteur de Dieu atteignent un ordre trop élevé, pour que ce simple mot de vertu puisse satisfaire l'opinion qu'on a conçue de cet homme extraordinaire. On sent le besoin de trouver un autre nom à cet assemblage de qualités surhumaines. Il est réservé à Votre Béatitude de le lui donner.

Depuis dix ans déjà, Très-Saint-Père, l'histoire de Colomb est répandue au loin par les traductions en diverses langues. L'opinion a eu le temps de se produire. Elle est générale chez les catholiques de différentes nations. Des personnages de toute condition, des théologiens, des chefs d'ordres, des évêques, des membres du Sacré Collége, reconnaissent en lui les caractères d'une vertu héroïque.

Comme archevêque d'une Eglise que tant d'intérêts relient au Nouveau Monde, et qui compte dans son ressort métropolitain les évêchés des Antilles; presque aux portes de cette Espagne à laquelle m'attachent de précieuses et nombreuses relations; étant de plus le premier des membres de l'épiscopat qui ait donné une approbation motivée au dernier ouvrage publié sur la vie de Christophe Colomb, ne me serait-il pas permis de porter aux pieds de Votre Sainteté l'expression des vœux d'un grand nombre de fidèles!

II

En priant Votre Béatitude d'examiner dans sa haute sagesse si la cause de Colomb serait digne d'être introduite devant la sacrée Congrégation des Rites, je ne me dissimule pas les obstacles que rencontrera cette proposition. Un Mémoire spécial ne manquera pas de répondre aux objections tirées,—du long temps écoulé depuis la mort du célèbre navigateur, par conséquent du manque de témoins oculaires—et de miracles régulièrement constatés,—du défaut de commencement de culte ou de commune renommée de sainteté—de l'impossibilité de produire une enquête faite par l'évêque du lieu, conformément aux règles qu'a fixées le Pape Benoit XIV.

En attendant, je prie Votre Sainteté qu'elle me permette de lui soumettre quelques considérations relatives à la cause présente qui me paraît mériter une exception:

Parce que l'homme fut exceptionnel;—parce que son œuvre fut exceptionnelle;—parce que la Providence le marqua d'un sceau exceptionnel;—parce que le Saint-Siége le traita d'une façon exceptionnelle;—parce que dans le succès et dans les revers sa destinée fut également exceptionnelle;—parce que l'excès de l'ingratitude des hommes pendant sa vie et l'injustice de l'histoire après sa mort, l'ont rendu, même au-delà du tombeau, à jamais exceptionnel.

BIBLIOGRAPHIE.

VIE INTÉRIEURE DE LA TRÈS-SAINTE VIERGE.—OUVRAGE RECUEILLI DES ÉCRITS DE M. OLIER, FONDATEUR DE LA CONGRÉGATION DES PRÊTRES DE SAINT-SULPICE.

> Dieu veut révéler dans ces derniers temps et découvrir Marie, le chef-d'œuvre de ses mains..; et il veut qu'elle soit plus connue, plus aimée, plus honorée que jamais elle ne l'a été. *Le Vén. Louis-Marie-Grignon de Montfort, Dévotion à la Sainte Vierge*, I. *Part. n.* 1. 1843. *p.* 34, 41.

Cet ouvrage qui, encore dû aux travaux et aux recherches de l'auteur de l'*Histoire de la Colonie Française en Canada*, M. l'abbé Faillon, a été imprimé à Rome, muni des approbations les plus solennelles avec l'*imprimatur* du maître du Sacré Palais.

Le lecteur peut voir dans ces approbations les éloges qu'ont fait de ce travail deux consulteurs des SS. Congrégations de l'Index et des Rites, et le Cardinal de Villecourt qui est lui-même membre de cette congrégation.

APPROBATION DU R. P. PIERRE SEMENENKO, CONSULTEUR DE LA S. CONGRÉGATION DE L'INDEX.

J'ai lu, avec grand soin, l'ouvrage de la *Vie*

intérieure de la Très-Sainte Vierge Marie, qui porte le nom de Jean-Jacques Olier, de vénérable et sainte mémoire, autrefois fondateur de la Société et du Séminaire de Saint-Sulpice; et je n'y ai rien trouvé à reprendre. Pour parler même avec une entière sincérité, je suis tellement touché et convaincu de l'intégrité de sa doctrine, de la force de ses pensées et de la sublimité de ses lumières, que je ne doute nullement qu'en exaltant la très-glorieuse Vierge par de très-justes éloges, cet ouvrage ne serve aussi grandement à procurer la gloire de Dieu. Enfin, je ne crois pas m'éloigner de la vérité, en pensant que, si ces très-pieux sentiments de l'auteur ont été retenus jusqu'ici dans le silence, et sont enfin produits de nos jours, cela est ainsi arrivé par une disposition de la Providence divine, afin que lorsque l'Oracle public de l'Eglise ornerait le front immaculé de la Vierge de nouvelles et des dernières couronnes, en même temps, le zèle de docteurs particuliers très-intelligents découvrit des arguments plus profonds que les précédents, pour appuyer d'une invincible et nouvelle force ces nouveaux honneurs; et que l'ancienne majesté de la Vierge ainsi accrue, fût aussi environnée d'une lumière plus étendue et plus splendide. Tel est mon sentiment.

Rome, 19 octobre 1865.

PIERRE SEMENENKO.

APPROBATION DE MONSEIGNEUR BAILLÈS, ANCIEN EVÊQUE DE LUÇON, CONSULTEUR DES SS. CONGRÉGATIONS DE L'INDEX ET DES RITES, ETC.

Je remercie la divine Providence de ce qu'elle a daigné me ménager le précieux avantage de lire le manuscrit intitulé: *Vie intérieure de la Très-Sainte Vierge*, etc. Ce serait peu de dire que cette composition ne renferme rien d'opposé ni à la foi, ni aux mœurs, si l'on n'ajoutait qu'on ne peut en prendre connaissance sans être rempli d'admiration pour les pensées, les vues, les sentiments de l'illustre fondateur du Séminaire et de la Compagnie de Saint-Sulpice touchant l'auguste Mère de Dieu. On comprend que pour s'élever à des considérations si sublimes, M. Olier dût être gratifié de lumières extraordinaires, de dons singuliers et de grâces privilégiées. Ce fut la récompense de sa tendre et toute filiale dévotion pour la Très-Sainte Vierge; dévotion si profondement gravée dans le plus intime du cœur de ses enfants et de l'élite du clergé de France. Cet ouvrage ne pouvait être publié plus à propos, qu'à une époque toute remplie des gloires et des prodiges de Marie immacculée; il contribuera puissamment à faire croître la dévotion des fidèles envers cette toute puissante avocate, et il attirera par là sur l'Eglise de nouveaux miracles de protection. On y trouvera presque à chaque page des preuves d'un dévouement sans bornes pour la Sainte Eglise Romaine, une vénération profonde pour sa liturgie sacrée, un zèle ardent pour la défense de la primauté du Saint-Siége, et des pages qui semblent reproduire le langage des Anges, plutôt que la faible pensée des hommes. L'un des prêtres de la vénérable Compagnie de Saint-Sulpice, désireux de montrer combien la doctrine de M. Olier s'harmonise et se fond avec celle des Saints Pères et des Docteurs catholiques, s'est appliqué à recueillir leurs témoignages, et a rendu ainsi un service signalé aux prédicateurs des gloires ineffables de la Très-Sainte Vierge. Il y a joint quelques réflexions pratiques, dont tous les lecteurs pourront profiter.

Rome, 21 novembre 1865.

JAC. MAR. JOS., ANCIEN ÉVÊQUE DE LUÇCN.

Au très-révérend Père Jérôme Gigli, de l'ordre des Frères Prêcheurs, Maitre du Sacré Palais, au Quirinal.

APPROBATION DE SON ÉMINENCE LE CARDINAL CLÉMENT VILLECOURT, ANCIEN EVÊQUE DE LA ROCHELLE, MEMBRE DES SS. CONGRÉGATIONS DE L'INDEX ET DES RITES, ETC.

Les écrits de Monsieur Olier fondateur de la Société de S. Sulpice, renferment des choses si admirables, soit dans le présent livre de la *Vie intérieure de la Très-Sainte Vierge*, soit dans ses autres ouvrages, que je croirais, afin de pouvoir en parler convenablement, avoir; besoin du même esprit qui nous a valu de pareils trésors-cependant j'ai cédé aux prières de celui qui me demandait un suffrage quelconque, malgré mon impuissance à rendre un digne jugement sur une production d'un tel mérite. Déjà, il y a près de 45 ans, j'avais goûté les manuscrits de M. Olier, durant une retraite que je fis à Issy, près de Paris. La mémoire encore remplie des sentiments qui me pénétrèrent alors, j'ai lu à Rome, avec respect et toute l'attention dont j'étais capable, les deux volumes qui m'étaient soumis; et je n'y ai absolument rien trouvé qui s'écartât tant soit peu des règles de la foi et des bonnes mœurs: j'ai trouvé, au contraire, que tout y était conforme aux divines Ecritures, et à la doctrine de notre Mère la sainte Eglise. J'étais frappé d'étonnement, en remarquant qu'un homme qui fut occupé de tant de soins et de travaux, accablé si longtemps de diverses infirmités, eût trouvé des instants pour écrire des choses si sublimes. Il ne put le faire durant le jour, mais pendant la nuit, sacrifiant pour cela les heures qui eussent été nécessaires à son repos: car il crut devoir obéir à la volonté de celui qui dirigeait sa conscience. Tout l'ouvrage dont nous parlons ici ne respire que l'amour de Jésus et de Marie. On croirait que l'auteur a puisé tout ce qu'il dit dans les sources les plus pures de la tradition ecclésiastique, et jamais néanmoins il n'avait eu le temps de les lire, ni de les parcourir. D'où lui vint donc cette science vraiment céleste, si ce n'est de celui qui est le Maître suprême des sciences, et qui, quand il le veut, *rend éloquente la langue même des petits enfants?* C'est aussi ce que nous avons vu dans plusieurs Saints. M. Olier avoue humblement son ignorance, en plusieurs endroits; et reconnait l'assistance d'un souffle surnaturel, qui accompagnait et ses écrits et ses paroles.

Il est vrai qu'il ne dit rien de nouveau sur la vie de Jésus-Christ et de sa glorieuse Mère; mais, s'il est permis de parler ainsi, il pénètre et met à découvert le cœur des mystères, qui par là éclairent de plus en plus nos âmes, et les embrasent d'une manière puissante de leur amour.

Quoique M. Olier n'eût que candeur et simplicité dans son style, on pourrait craindre que quelques lecteurs, même savants et pieux, mais peu versés dans la théologie mystique, ne supçonnassent dans l'auteur une certaine propension pour les conceptions vaines et imaginaires. Ce soupçon s'est manifesté surtout dans l'esprit des novateurs, qui *étant* tout *terrestres*, suivant le langage du grand Apôtre, *ne comprennent rien dans*

les choses spirituelles : c'est ainsi que le Janséniste Nicole, qui d'ailleurs admirait l'œuvre des Séminaires fondée par M. Olier, méprisait ses écrits comme les productions d'une imagination égarée.

Pour détruire de pareils préjugés, un des membres de la société de Saint Sulpice, éditeur et commentateur de l'ouvrage dont nous parlons, l'a orné de textes innombrables de l'Ecriture et des Pères, et enrichi d'annotations et de réflexions qui seront spécialement agréables et utiles aux âmes qui aspirent à la perfection. Ce travail plein de piété et de doctrine, double le prix de cette publication qui, quoiqu'arivée tard, vient néanmoins fort à propos après la glorification de Marie, dans la sentence dogmatique, qui l'a déclarée conçue sans pêché, puisqu'elle fera connaître plus pleinement aux fidèles l'amour sans bornes que la bonté divine a inspiré à cette Vierge, Mère de Dieu, pour tous ses enfants spirituels dont nous recevons les effets salutaires. Je le dis en toute confiance, les âmes pieuses aimeront cet ouvrage ; elles s'y attacheront d'autant plus qu'elles le reliront plus souvent ; et les Théologiens en consulteront les notes et les réflexions, qui seront pour eux comme un parterre du paradis, où l'on peut se promener sans rencontrer l'occasion d'une blessure.

Rien de purement humain dans cet ouvrage de M. Olier ; Marie a guidé la main de l'auteur, et élevé son âme au-dessus de tout ce qui est terrestre. Vous croirez, chrétien lecteur, en le lisant, entendre parler non un homme, mais en quelque sorte un Ange, qui vous dévoilera des mystères jusques-là pour vous enveloppés de nuages. Si vos âmes sont attentatives à ses enseignements, elles seront remplis, durant cette lecture, d'admiration et de jouissance ; vous ne direz pas cependant : *Oh! quelle éloquence!* mais plutôt, *jamais l'homme n'a parlé ainsi.*

Donné à Rome, en notre résidence, le jour de l'Immaculée Conception de la Très-Sainte Vierge, 8 décembre 1865.

CLÉM. CARD. VILLECOURT.

Voici le jugement d'un savant Franciscain à qui Son Eminence le Cardinal de Villecourt avait prêté ce livre :

Elogium debitum operi Vitæ Interioris SS. Virginis Mariæ.

Opus novum in genere suo ;
Opus grande in orthodoxâ doctrinâ ;
Opus admirabile in christianâ pietate ;
Opus quasi divinum in Mysteriorum explanatione pietate,
Opus maximè utile in promovendâ pietate.

TRADUCTION.—Éloge dû à l'ouvrage intitulé : Vie Intérieure, etc.

Ouvrage tout-à-fait neuf dans son genre ;
Ouvrage sublime et très-orthodoxe dans sa doctrine ;
Ouvrage admirable en sentiments de Piété Chrétienne ;
Ouvrage presque divin dans l'exposition et le développement [des Mystères,
Ouvrage très-utile pour exciter la Piété dans les cœurs.

Après des recommandations si respectables et qui viennent de si haut, nous pouvons affirmer que ce livre va contribuer puissamment à augmenter et à répandre la vraie dévotion envers Marie. Les fidèles instruits y trouveront une nourriture abondante et solide ; le clergé, un fond riche d'instructions sur les grandeurs et les vertus de la Mère de Dieu ; tous y admireront un livre vraiment providentiel, destiné à ouvrir, de nos jours, de nouveaux trésors de science et de grâce, et à orner d'une nouvelle auréole de gloire le front de la Vierge Immaculée.

En vente chez les principaux libraires de Montréal.

Lettre de Mgr. l'Eveque d'Orléans sur les malheurs et les signes du temps.

Messieurs,

Nous ne sommes pas dans des jours heureux. Non, l'année qui marche à son terme ne comptera pas parmi les années heureuses. Le patriotisme, la religion, l'humanité auront eu à verser des larmes.

C'est sous l'impression toute vive encore des spectacles dont je viens de contempler l'horreur, que je vous adresse de nouveau ces quelques paroles. Il faut avoir vu sur place et dans le détail ce que j'ai vu, pour se rendre compte des affreux ravages que cette inondation a causés, et concevoir la profondeur des misères que nous avons à secourir.

Dans les premiers moments du désastre, nous avons recueilli et nourri à l'évêché tout ce que nous avons pu de ces malheureuses familles inondées. J'ai été moi-même tout d'abord, dans un grand nombre des paroisses ravagées, distribuer quelques premiers secours, et j'en ai fait aussi parvenir à la hâte dans toutes les autres. Je dois ajouter, Messieurs, que ç'a été pour moi une consolation particulière de voir les communautés religieuses rivaliser de zèle pour recueillir, elles aussi, les inondés ; et c'est sur elles que je compte, ainsi que sur mes fidèles diocésains, pour m'aider dans l'œuvre principale que j'entreprends à cette heure en faveur des pauvres enfants dont les parents ont été mis par l'inondation hors d'état de les nourrir et de les envoyer aux écoles.

En un mot, nous sommes tous activement à l'œuvre pour réunir les offrandes et les dévouements de la charité. Vous nous seconderez, Messieurs, de tout votre zèle et prendrez, comme vous le devez, votre part dans ce grand mouvement charitable et national qui se produit ; car, vous le voyez, le gouvernement, les administrations départementales et municipales, la France entière fait les efforts les plus généreux pour venir en aide aux victimes de l'inondation. Nous devons une particulière reconnaissance à M. le préfet du Loiret, dont l'activité intelligente et le zèle infatigable ont lutté et luttent encore avec énergie sur tous les points ; comme aussi à M. le maire d'Orléans et à ses dignes collègues, qui se sont si bien montrés à la hauteur de leur tâche. Puissions-nous, par tous ces efforts réunis, je ne dis pas égaler les secours aux besoins, mais du moins soulager et consoler ces immenses misères ! Tout ce qui peut être fait sera fait, je l'espère de la générosité orléanaise et française.

Mais, je me le demande, quelle est donc la puissance de cet élément terrible, inexorable, qui renverse tout devant lui, se joue de tous nos travaux, brise tous les obstacles, et que nos digues les plus fortes ne semblent quelque temps contenir que pour le précipiter tous les dix ans avec une plus affreuse violence ?

A quoi donc obéit-il ? Qui l'appelle et qui l'envoie ?

On l'oublie trop, Messieurs, et Dieu nous le rappelle de temps à autre par des coups où il faut bien recon-

naître sa souveraineté : bon gré, malgré, nous sommes tous dans sa main. Il est le Maître, et il le restera.

Sachons au moins nous souvenir de lui et de sa providence, quand ses fléaux nous visitent ; et après avoir gémi sur ces malheurs qui atteignent tout un pays, et les avoir soulagés de notre mieux, demandons-nous à nous-mêmes si rien, de notre part, ne les a provoqués, si nous n'avons pas fait monter au ciel le cri de quelque grande iniquité qui appelle enfin la justice.

Pour moi, Messieurs, en face des malheurs qui viennent de tomber tout à coup sur nous comme la foudre, il m'est impossible de passer mon chemin sans regarder plus haut ; je me sens amené à me recueillir, et je vous invite à réfléchir comme moi sur ces malheurs, et sur tant d'autres qui nous ont frappés ou qui nous menacent.

Quand je considère ce qui se passe en ce moment dans le monde, un souvenir évangélique vient à moi et me saisit : je ne puis pas ne pas remarquer combien les expressions dont se sert Notre-Seigneur pour annoncer les mauvais jours s'appliquent étrangement aux temps où nous sommes et aux fléaux qui nous éprouvent.

Notre-Seigneur parle quelque part dans l'Evangile de ces temps où l'on n'entendra parler que de luttes et de révolutions : *Cum audieritis prœlia et seditiones :* de guerres et de bruits de guerre ; *bella et opiniones bellorum :* il s'y rencontrera aussi des tremblements de terre, des pestes et des famines menaçantes : *Et terræ motus magni erunt per loca, et pestilentiæ et fames.*

Encore une fois, comment n'être pas frappé, Messieurs, de retrouver dans ces avertissements de Notre-Seigneur quelque chose de ce que nous voyons et souffrons aujourd'hui ?

Non, certes, que je sois de ces âmes défaillantes qui ne savent que s'effrayer et gémir, et jeter autour d'elles une indiscrète épouvante. Je sais d'ailleurs ce que dans cette société vieillie il y a encore de nobles âmes, de vertus chrétiennes, de forces vives qui se rajeunissent pour le bien. Je sais ce que l'Eglise de Jésus-Christ a essuyé à travers les âges et peut essuyer encore de tempêtes. Mais je vois aussi grandir et s'élever à des proportions inaccoutumées, le mal ; et si Fénelon, en plein dix-septième siècle, a pu s'écrier voyant venir la Révolution française : " Le jour de la ruine est proche, et les temps se hâtent d'arriver : *Adesse festinant tempora* (1) ;" moi, voyant aussi le flot qui monte, je ne puis pas ne pas être ému.

Je le dis froidement : j'ai traversé bien des jours mauvais, je n'en ai point rencontré de plus menaçants que ceux où nous sommes.

J'ai entendu, dans ces derniers temps, des cris d'irréligion, comme je n'en avais jamais entendus !

On peut le dire avec saint Paul : Le mystère d'iniquité se forme : *Mysterium jam operatur iniquitatis.*

Depuis dix ans, l'impiété a pris parmi nous un caractère effroyable, celui que saint Paul a si précisément et si énergiquement défini par ces paroles : *Extollitur super omne quod dicitur Deus, aut quod colitur.* Tout ce qui est Dieu, religion, culte, voilà ce qu'aujourd'hui l'impiété, qui se sent à l'aise, poursuit à des profondeurs et avec une audace et un ensemble qui ne s'étaient pas encore vus.

Oui, plus j'y pense, Messieurs, plus je trouve dans les paroles de Jésus-Christ et des Saintes Ecritures que je viens de vous citer, les sujets de méditation les plus sérieux, et les plus nécessaires, au milieu de tous les malheurs que nous avons subis, et de ceux que nous craignons encore.

Car enfin, les esprits les plus légers eux-mêmes, les plus irréfléchis, peuvent-ils détourner leurs regards des fléaux qui nous consternent ?

La guerre ne désolait-elle pas, il y a peu de temps, deux grands pays ? Ne la redoutions-nous pas nous-mêmes ? Et à l'heure qu'il est, n'entendez-vous pas de tous côtés, malgré les traités de paix, des bruits de guerre ? Ne voyez-vous pas de toutes parts les peuples recourir, et sans délai, à des armements formidables, à des instruments de destruction que le passé ne connaissait pas ? En sorte que les inventions les plus meurtrières se succèdent à l'envi et avec une émulation fiévreuse chez les Européens, et voilà ce qui marchera désormais de front avec les progrès de l'humanité !

Et, en même temps que les calamités de la guerre s'abattaient sur deux puissantes nations, un fléau plus terrible encore, la peste, le choléra, promenait et promène encore dans plusieurs grandes contrées de l'Europe ses mystérieux ravages ; il pénétrait dans notre France, et couvrait de deuil nos plus populeuses cités ; et en ce moment il rôde encore autour de nous, comme ce lion dont parle l'Ecriture : *Circuit quærens quem devoret !*

Naguère, un effroyable tremblement de terre jonchait de ruines une de nos florissantes colonies, la Guadeloupe. Nous n'avions pas terminé la quête que la juste sollicitude du gouvernement nous avait demandée pour ce grand désastre, qu'une autre quête était nécessaire pour notre colonie africaine, qui voyait passer sur elle des nuées d'étranges envahisseurs, ces formidables légions de sauterelles, qui dévoraient tout, et laissaient après elles le désert.

Et chez nous-mêmes, au centre de la France, après qu'un tremblement de terre a tout à coup secoué notre sol, voilà que nos rivières et nos fleuves débordent et promènent la dévastation sur leurs rives.

Mais ce qui tremble encore plus que le sol qui nous porte, c'est, Messieurs, la société : ce qui déborde et nous inonde d'une inondation plus menaçante que nos fleuves, ce sont les fléaux d'un autre ordre, les maux de l'ordre social. Les doctrines impies et révolutionnaires ne font plus sourdement leur chemin sous terre ; elles aussi ont rompu leurs digues ; je ne sais quelle puissance mystérieuse les enhardit et les déchaîne. On les voit faire aujourd'hui leur œuvre comme elles ne l'ont peut-être jamais faite, avec une tranquillité et une assurance du succès qui ne se dissimule plus.

Ainsi les fléaux de l'ordre social donnent la main aux fléaux de l'ordre physique. Faut-il s'en étonner, quand on voit l'état des âmes et des consciences : en haut, cette élégante et effroyable corruption des mœurs que de temps en temps la presse nous raconte ; en bas, les passions les plus menaçantes mal contenues ; partout le débordement des plus subversives erreurs : la guerre à Dieu et à l'Eglise, plus universelle, plus radicale, plus acharnée que jamais ?

Oui, et voilà surtout ce qui m'épouvante et me fait craindre pour les derniers jours de ce siècle les dernières calamités. La guerre à Dieu et à la religion grandit chaque jour. L'athéisme marche tête levée. Sous ce

(1) Deuter, 32-35.

rapport le dix-huitième siècle est de loin dépassé. Si on en doute, qu'on prête l'oreille.

Car chaque jour des bruits de cette guerre arrivent jusqu'aux plus inattentifs et frappent tous ceux qui ont des yeux pour voir et des oreilles pour entendre. Rappelez-vous, Messieurs, comme signes des temps où nous sommes, quelques faits seulement entre tant d'autres : le congrès des étudiants à Liége, le congrès international des ouvriers à Genéve, la franc-maçonnerie, et cette démagogie italienne qui a trouvé, hélas! ou acheté tant d'échos en France.

" Guerre à Dieu ! " tel est le cri d'impiété forcenée qui a été poussé à ce congrès de Liége, par des jeunes gens nourris des doctrines dont les maîtres, applaudis et décorés par la fortune, fleurissent aujourd'hui parmi nous. Je l'ai dit naguère dans un *Avertissement aux Pères de famille*, et les faits ne sont venus que trop tôt me donner raison : tous ces jeunes et élégants philosophes, tous ces beaux écrivains, qui distillent le poison d'une main blanche, et le présentent dans des coupes dorées à la jeunesse, sont ici les premiers coupables. La jeunesse de Liége n'a fait que traduire dans un détestable, mais franc langage, les doctrines positivistes, matérialistes, panthéistes et athées de ces messieurs.

Mais pour mesurer la profondeur du mal et le ravage des doctrines propagées aujourd'hui dans la jeunesse, il faut, Messieurs, regarder ici le détail, prêter l'oreille à l'accent même des paroles, et remarquer l'effrayant accord qui se trouve entre ces jeunes gens de Liége, les ouvriers de Genève, les francs-maçons de Paris et les révolutionnaires italiens.

L'un de ces jeunes hommes se déclare tout d'abord " franchement matérialiste, " et s'écrie que " tout " homme de progrès est aujourd'hui matérialiste."

Un second n'hésite pas à dire " qu'avec le spiritua- " lisme, il n'y a pas de morale !..." Un autre que " la " morale évangélique est fausse... fatale... il faut l'éli- " miner de l'enseignement de la jeunesse... ; elle conduit " à la dépravation des esprits."

" La discussion est entre Dieu et l'homme, disent- " ils encore ; il faut crever la voûte du ciel comme un " plafond de papier ! "

Aussi, l'un d'eux, un solidaire, parle d'établir " un culte appelé l'athéisme."

Dans l'ordre religieux, ce qu'ils veulent, c'est " l'anéantissement de toute religion... la négation de Dieu."

Dans l'ordre social, " la transformation de la propriété, l'abolition de l'hérédité."

Et qui est-ce qui accomplira toute cette œuvre ? — La Révolution.

Et ils la définissent, l'un : " une matière en fusion," pareille à la lave des volcans ; l'autre, " un coup de foudre, qui éclairera, disent-ils, ceux qu'elle frappera."

Et ils s'écrient enfin :

" Plus d'autorité ; la force ! la force révolutionnaire ! "

Aussi l'un d'entre eux concluait, dans une dernière séance tenue à Bruxelles : " S'il est besoin de la guil- " lotine, nous ne reculerons pas.

" Si la propriété résiste à la Révolution, il faut, par " des décrets du peuple, anéantir la propriété ; si la " bourgeoisie résiste, il faut tuer la bourgeoisie.

" Citoyens, vous le savez, aujourd'hui les bourgeois " sont des assassins et des voleurs...

" La Révolution ! c'est le triomphe de l'homme sur Dieu."

Ainsi, " Guerre à Dieu ! Haine à la bourgeoisie ! Haine aux capitalistes !

" Et les femmes ne doivent pas rester en dehors du " mouvement révolutionnaire. C'est Eve qui a jeté le " premier cri de révolte contre Dieu ! "

" On a parlé de guillotine ; nous ne voulons que ren- " verser les obstacles. Si cent mille têtes font obstacle, " qu'elles tombent ; oui, nous n'avons d'amour que pour " la *collectivité humaine* "

Après ces abominables discours, aucun orateur ne demandant plus la parole, le citoyen président se lève, et dit :

" Nous avons assisté à UNE FÊTE FRATERNELLE. Je " ne veux remercier personne, chacun a pour soi la con- " science du devoir rempli. C'est assez."

Oui, certes, assez... Si ce n'était là, Messieurs, qu'un langage d'étudiants, ce serait déjà effroyable. Mais ce congrès a été inauguré par le premier magistrat de la ville de Liége, par un ancien ministre, lequel, dans son discours d'ouverture, appelait ces jeunes gens " l'élite de la jeunesse studieuse," " les jeunes apôtres de la liberté et du progrès," " les soldats de la civilisation," " les représentants les plus autorisés et les plus dignes des principes de la conservation sociale."

Et d'ailleurs, comme nous l'avons déjà dit, ces jeunes gens n'étaient là que l'écho d'enseignements détestables ; ce sont nos professeurs d'athéisme qui, à Liége, parlaient par leur bouche. Et ce qu'il faut encore particulièrement ici remarquer, je l'ai dit aussi, c'est l'appel de ces jeunes gens aux ouvriers et l'accord des ouvriers avec ces jeunes gens.

Ils avaient proclamé dans leur congrès que : " La révolution sera sauvée par l'*alliance des étudiants et des ouvriers*." Et voilà que bientôt après, tout récemment, un autre congrès international, composé d'ouvriers cette fois, se tenait à Genève. Et là, dans la discussion des questions les plus vitales pour les masses populaires et pour les sociétés, savez-vous ce qui fut écarté ? Dieu et la religion. Par respect peut-être direz-vous ? Non ; Dieu fut écarté, " comme une hypothèse métaphysique et inutile," et les idées religieuses ont été déclarées funestes au peuple et contraires à la dignité humaine." C'est dans ce même congrès qu'on posait la question de la morale *indépendante de la religion ;* qu'on parlait d'organiser en Europe des *grèves immenses invincibles ;* et qu'a été repoussée l'intervention *de toute autorité, de tout gouvernement*, dans la question sociale.—Voilà, d'après le journal la *Liberté* lui-même, *le flot qui monte et qui dans vingt ans couvrira tout :* et voilà aussi, comme un autre journal la nommait, " *une franc-* " *maçonnerie nouvelle*, dont les affiliés se compteront " peut-être un jour par millions d'hommes, et qui reçoit " le mot d'ordre d'un comité occulte. Voilà la révé- " lation capitale du congrès de Genève ! "

Il y a quelques jours à peine, les journaux nous apportaient encore une autre révélation de cette guerre profonde, entreprise comme de concert contre la religion et la société. Ici on n'en est plus aux paroles, aux doctrines ; on agit, on s'organise, avec une cynique audace, pour soustraire l'homme à la religion, dans tous les moments de la vie, et surtout à l'heure la plus solennelle, à l'heure de la mort. Dans une des loges maçonniques, établies depuis trois ans (en 1863), à Paris, on

a voulu établir un comité nouveau : et pourquoi ? pour chasser la religion du lit des mourants. Voici ce que je trouve dans les statuts :

Les membres du comité déclarent S'ENGAGER à mourir en dehors de tout culte religieux (art. 5).

Ils se proposent de pratiquer publiquement ces principes et de les propager PAR TOUS LES MOYENS MORAUX ET MATÉRIELS propres à leur faire atteindre leur but (art. 6).

Du reste, pour eux, les religions révélées sont la négation de la conscience (art. 4).—On le voit, l'identité entre ces doctrines et celles des congrès de Liége et de Genève est frappante.

Et ces *libres-penseurs*, comme ils s'appellent, se livrant corps et âme au comité, abdiquent entre ses mains la raison, la conscience et tous ses réveils possibles ; et ce comité, par le plus odieux despotisme, les déclare liés et obligés envers lui, de telle sorte que c'est lui, lui seul, qui veillera à leur chevet, et il n'y aura plus là pour le franc-maçon, à sa dernière heure, ni père, ni mère, ni enfant, ni frère, ni sœur, ni liens quelconques de la famille et de la religion ; plus rien que ce comité et sa tyrannie (art. 10). (1)

(1) Art. 10.—Le libre-penseur pouvant être empêché au " moment de la mort par des influences *étrangères*, de remplir " SES OBLIGATIONS MORALES VIS-A-VIS LE COMITÉ, remettra au " moins à trois de ses frères, (de ses frères les francs-maçons), " pour faciliter leur mission en ce cas, un mandat dont la " forme est déterminée comme suit :

" Je soussigné, déclare expressément vouloir mourir et être " enterré en dehors de toute espèce de rite religieux, et je " charge spécialement les frères (....) de veiller à l'exécution " de ma volonté, etc., etc."

Le Grand-Maître, M. le général Mellinet, a suspendu pour six mois la Loge où était formé ce Comité, et dont *le Vénérable* est un député bien connu. Voici le texte du décret :

" GRAND ORIENT DE FRANCE.

" DÉCRET.

" Nous, Grand-Maître de l'Ordre maçonnique en France,

" Vu la pl.·. de convocation de la Loge l'*Avenir*, O.·. de " Paris, pour sa tenue générale du mardi 26 juin 1866, etc.

" Avons décrété et décrétons :

" Art. 1er. La Loge l'*Avenir*, de l'O.·. de Paris, est provisoi- " rement suspendue.

" Art. 2. Notre Grand-Maître adjoint, le F.·. Lenglé, est " chargé de la notification et de l'exécution du présent décret.

" Donné en l'hôtel du Grand Orient en France, ce 1er juillet " 1866 (E.·. V.·.).

" Le Grand-Maître de l'Ordre maçonnique en France,

" MELLINET,

" Par le Grand-Maître :

" Le Grand-Maître adjoint, LENGLÉ."

Il paraît que la Loge maçonnique de l'*Avenir* n'a tenu qu'un compte médiocre de ce décret : car voici dans quels termes cette Loge a annoncé sa suspension aux autres Loges :

" Or.·. de Paris, 23 août 1866.

" T.·. C.·. F.·.,

" Dans ma précédente pl.·., j'avais le regret de vous annoncer " que nos trav.·. étaient provisoirement fermés par ordre de " notre très-ill.·. G.·. M.·...., Fidèles en cela aux plus vieilles " traditions de la Franc-Maçonnerie, n'ayant rien à brûler, " continuons à adorer dans nos cœurs l'objet sacré de notre " culte, *et un jour, ceux qui nous trouvent* AUJOURD'HUI TROP " HARDIS, *diront de nous : que nous avons bien mérité de nos FF.·.*

" Veuillez agréer, T.·. C.·. F.·., mes salutations les plus " fratern.·.

" *Le Secrét. de la loge l'*AVENIR,

" G. TRÉBOIS "

Rue Saint-Benoît, 8.

(*Le Progrès de Lyon*).

Vous êtes étonnés, Messieurs. Eh bien, sachez-le, ce despotisme impie est le dernier mot, le but souverain de la démocratie irréligieuse et socialiste, et c'est là, à mes yeux, une des plus grandes menaces de l'heure présente ; car, par un égarement profond de cette démocratie, qui se plaît gratuitement à creuser l'abîme entre elle et nous, c'est la tyrannie des âmes qui se prépare sous le nom de liberté ; c'est l'œuvre de la Convention qui est reprise sous une autre forme. Et pour le dire en passant, l'instruction gratuite et obligatoire, séparée, comme on le veut et comme on y travaille, de la religion, serait l'instrument le plus inique et le plus violent de cette tyrannie pour tous les enfants des familles populaires en France : s'il le faut, je le démontrerai quelque jour.

Enfin, pour achever ce triste tableau, n'est-ce pas hier encore que le héros de la démagogie italienne, cet homme ridicule, mais dont l'influence est plus grande de beaucoup que le personnage lui-même, Garibaldi, renouvelait à Florence, avec une insolence applaudie des Victor-Emmanuel, ses anciennes menaces contre l'Eglise, contre Rome et le Pape ? " Mes amis, disait-" il à ses chemises rouges, tant que les prêtres ne seront " pas vaincus, la patrie ne sera ni libre ni heureuse." Vainement ajoutait-il qu'il ne voulait la mort de personne : on sait comment ce programme a été pratiqué à Naples et ailleurs. Et n'est-ce pas le même homme qui disait aux étudiants de Pavie : " Mes amis, il faut " écraser le vampire sacerdotal. Il faut exterminer les " robes noires. Il faut extirper de l'Italie le chancre " de la Papauté. Il faut écraser les prêtres sur le pavé " des rues." Aujourd'hui qu'il revient de la guerre triomphant de dix défaites, il s'adoucit un moment et se contente de dire : " N'allez plus à la messe. Si vous " allez à la messe, vous fournissez aux prêtres le moyen " de vous nuire." Puis, se tournant vers les enrôlés romains, et retrouvant tout à coup son accent accoutumé : " L'année ne s'écroulera pas, je l'espère, sans " que vous rentriez à Rome, délivrée du joug odieux des " prêtres." M. Ricasoli, le chef du cabinet italien, était là, et applaudissait. Les journaux le disent : si cela n'est pas, qu'il le démente.

Je m'arrête ici, Messieurs ; vous comprenez que je n'ai pris que le sommet des choses, et que si je voulais entrer dans tout le détail, j'aurais des révélations effroyables à vous faire.

L'avenir un jour remarquera cet accord profond et menaçant entre les doctrines irréligieuses et les doctrines révolutionnaires ; et aussi la coïncidence de tous ces fléaux de l'ordre physique, moral et social, avec cette guerre acharnée faite à Dieu, et ce dernier attentat contre l'Eglise, dont le terme fatal, marqué par les révolutionnaires, s'avance sous les yeux des chrétiens frappés de stupeur et d'immobilité. Messieurs, je ne puis me défendre de le dire : nos ennemis ont un art étrange de nous endormir dans la torpeur : nous sommes là, les bras croisés et la bouche muette, n'osant plus même essayer les protestations de l'honneur. Sans doute ces protestations seront peut-être impuissantes, mais du moins elles seront vengeresses. Oui, vengeresses, car ce que l'honneur et la conscience auront flétri, le sera à jamais : à jamais les coupables en porteront au front la marque indélébile. Mais non, comme si tout devait se consommer dans le silence, on regarde, on se tait, et on attend, comme stupéfiés, l'inévitable

catastrophe ; de même que ces jours-ci, du haut de nos ponts, nous regardions, impuissants et mornes, le fleuve qui montait, montait toujours, et enfin emportait tout.

Et cependant, Dieu nous avertit, et on ne comprend pas. Dieu nous frappe, et on ne comprend pas. Les pestes sur les animaux et sur les hommes, les guerres, les tremblements de terre, les inondations se succèdent, et on ne comprend pas. L'ordre moral et social sont bouleversés, et on ne comprend pas. Les doctrines les plus perverses sont proclamées, les principes vacillent comme des astres égarés sur nos têtes, et on ne comprend pas.—On comprendra un jour, mais trop tard ; car, bon gré malgré, il faut que la plus grande loi providentielle du monde s'accomplisse, et pour les sociétés comme pour les individus, ainsi que le disait le paganisme lui-même, la justice suit toujours d'un pas lent quelquefois mais sûr, l'iniquité.

Cette loi sans doute a ses mystères : Dieu l'applique comme il l'entend, et nous ne savons pas ses secrets.

Mais la loi, la grande loi de justice est certaine, et nul n'y échappe : tôt ou tard le mal appelle le malheur.

JUSTITIA ELEVAT GENTES, MISEROS AUTEM FACIT POPULOS PECCATUM : la justice élève les peuples, mais le péché les rend malheureux.

L'histoire le proclame aussi haut que le livre sacré ;

Chaque siècle l'atteste à son tour ; chargé, dirait-on, par la Providence de crier aux générations inattentives, comme ce grand coupable des temps antiques :

Discite justitiam moniti, et non temnere Divos !

Qu'on se révolte tant qu'on voudra, qu'on entasse sophisme sur sophisme, et on ne chassera pas la Providence du monde, ni la justice de Dieu de l'histoire.

Et l'histoire n'aura pas assez d'exécration pour ceux qui auront amené et consommé les attentats dont nous sommes témoins. On saura ce qu'il en coûte à un siècle pour avoir porté la main sur le Christ du Seigneur, et ce qui tombe autour de cette colonne ébranlée de l'ordre, de la justice, de la société !

Oui, on m'appellera si on le veut un prophète de malheur, peu m'importe, mais ce qui se prépare en Europe est effroyable. Je ne le verrai peut-être pas, mais je l'annonce.

Que les défenseurs du Pape, de quelque point de l'horizon qu'ils soient venus, le sachent bien : ils ont été les défenseurs de la société en péril.

Si les catholiques de tous les pays, je dirai même, si les chrétiens de toutes les communions, si les hommes d'ordre, quels qu'ils soient, si tous les hommes qui pensent, qui ont une intelligence et un cœur, se laissent aveugler et endormir, si on ne comprend pas qu'il y a aujourd'hui un grand accord à faire de tous les honnêtes gens pour le bien public, tout est perdu.

Quant à ceux qui croient qu'en se mettant à la tête de toutes les forces subversives, on les contiendra, ils sont dans une erreur fatale. Si ce n'était aussi effrayant, vous m'amuseriez, quand je vous vois monter sur le flot débordé pour guider le fleuve.

O légèreté de l'esprit français, si prompt à se troubler quelquefois, et si prompt aussi à oublier les causes de son épouvante !

Je le demande à tous ces hommes qui volontiers se mettent aujourd'hui un bandeau sur les yeux ! ne vous souvenez-vous plus quelles étaient, en 1848, vos terreurs ?

Certes, elles étaient fondées.

Eh bien ! je vous le demande ; de bonne foi, aujourd'hui, croyez-vous les doctrines qui vous épouvantaient alors abdiquées, et les hommes qui les devaient mettre en pratique convertis ?

Le sol n'est-il plus miné sous vos pas ?

Le sol révolutionnaire, grossi par tous les triomphes de la révolution en Europe, est-il moins menaçant ?

Et si les forces qui contiennent encore l'explosion, manquaient et venaient à être emportées, l'explosion serait-elle moins terrible ?

Messieurs, dans un tel état de choses, au milieu de tous ces malheurs du passé et de ces craintes pour l'avenir, je me sens pressé de vous dire, que le temps est venu de faire monter vers Dieu, avec plus d'instance que jamais, le cri de nos prières.

Dieu, quelquefois si redoutable dans ses justices, est plus admirable encore dans ses miséricordes. Il frappe, mais il guérit : *Percutit et sanat ;* il plonge dans les abîmes, mais il en retire quand son heure est venue : *Deducit ad inferos, et reducit.* Il a fait les nations guérissables : *Sanabiles fecit nationes orbis terrarum ;* et il y a encore dans notre pays assez de forces généreuses et de vertus pour vaincre le mal si on sait s'en servir pour le bien.

Oui, prions, Messieurs, prions ! Nous ne savons plus assez prier. Nous ne savons plus élever nos yeux et nos mains vers le Ciel. Nous oublions trop quelle ressource puissante est la prière. La prière fléchit le Ciel et détourne la justice divine.

O Dieu ! n'accomplissez pas vos menaces ! O Dieu ! ne faites pas tomber sur nous votre bras irrité ! Délivrez-nous du mal, Seigneur ! du mal, cause première de nos châtiments, et de ces châtiments eux-mêmes ; et rendez enfin la paix à nos tristes jours : *Libera nos à malo. Da Pacem, Domine, in diebus nostris.*

A ces causes, nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit :

1° Jusques à la fin du carême prochain, tous les prêtres réciteront à la sainte messe les oraisons *Pro quacumque necessitate*, Missel, p. LVII ;

2° A tous les saluts on chantera le Ps. 53 : *Deus in nomine tuo salvum me fac*, ainsi que l'invocation : *Auxilium Christianorum*, avant la bénédiction et la prière : *Parce Domine*, après la bénédiction :

3° Nous invitons toutes les communautés religieuses et toutes les âmes pieuses de notre diocèse à faire, chaque semaine, une communion pour appeler sur l'Eglise et sur la France toutes les bénédictions de Dieu.

Veuillez agréer, Messieurs, la nouvelle assurance de mon profond et religieux dévouement.

† FÉLIX, Evêque d'Orléans.

Orléans, ce 9 octobre 1866.

Discours de M. Cartier au Banquet de Montréal.

Général et Messieurs, je vous demande quelques moments d'attention, et je m'adresse surtout aux membres distingués de ce banquet qui ne comprennent pas la langue dans laquelle je vais parler.

En face d'une telle démonstration, je me demande naturellement : qu'ai-je donc fait ? Il m'est difficile de repasser ma carrière parlementaire pour m'expliquer

l'honneur insigne qui m'est fait. Néanmoins, je suis convaincu que les amis qui me fêtent croient que j'ai fait quelque chose pour mon pays. (Appl.) Je dois donc me justifier d'accepter de tels honneurs. (Appl.)

Je me présente devant vous, non comme un homme usé, mais, après dix-huit années de carrière parlementaire (appl.) et dix années de carrière officielle (appl.), prêt à travailler comme au premier jour.

Lors des élections générales en 1841 aussi bien qu'en 1844, des hommes aussi distingués que MM. Lafontaine et Baldwin (appl.) insistèrent pour me faire entrer en Parlement. Je considérais que ceux que nous avions alors à la tête des affaires pouvaient faire la lutte pour le parti auquel j'appartenais. Mais en dehors du Parlement, plusieurs de mes amis, ici présents, savent ce que j'ai fait. On me reproche d'être un ambitieux, moi qui ai eu tant de répugnances à accepter les honneurs parlementaires ou officiels. J'acceptai un mandat du comté de Verchères, de préférence aux autres, parce qu'un des plus anciens membres de ce comté, sous la constitution du Bas-Canada, fut un de mes ancêtres, Jacques Cartier. Je suis né sur la rivière Chambly, comme vous le savez presque tous.

M. Leslie ayant été promu au Conseil Législatif en 1848, mes amis me prièrent de m'y présenter. Je cédai à leurs instances et je fus élus. Je savais que mes compatriotes avaient jusqu'à un certain point les yeux fixés sur moi (appl.) Avant d'entrer dans le ministère, je contribuai à diverses mesures d'une grande importance. Ainsi, en 1849, je présentai une pétition pour la construction du chemin de fer du St. Laurent et de l'Atlantique, et un acte fut passé conformément à cette pétition. Cette mesure inspira au gouvernement Lafontaine-Baldwin l'idée de relier Montréal à Halifax.

En l'année 1852-53, à la suggestion du ministère Hincks-Morin, je demandai l'incorporation de la Compagnie du Grand-Tronc et je fis passer cette mesure, malgré l'opposition la plus acharnée (appl.) Je fis aussi passer la mesure de la construction du pont Victoria. Vous vous souvenez les préjugés qui existaient contre cette mesure. C'était une digue qui allait inonder Montréal, c'était renvoyer le commerce à Portland. Mais les préjugés contre les grandes mesures se dissipent bientôt, c'est une tempête passagère. Il en est ainsi pour le Grand:Tronc et le pont Victoria. Le Grand-Tronc et le pont Victoria ont inondé Montréal de prospérité. (Appl.)

Une Voix : De piastres !

L'hon. G. E. CARTIER : Que serait Montréal sans le Grand-Tronc ? Il nous a amené tout le commerce de l'Ouest ! Eh bien ! j'ai eu les préjugés contre moi, mais je vous l'ai dit, ce ne fut qu'une tempête passagère. (Appl.)

Voilà une partie de ce que j'ai fait en dehors du ministère. Permettez-moi maintenant de dire ce que j'ai fait comme ministre, afin de justifier l'honneur que vous me faites ce soir. J'ai mon ambition ; mais je la crois noble et digne.

En 1851, le gouvernement Hincks-Morin m'offrit un portefeuille. En 1853, à la retraite de M. John Young, M. Hincks et lord Elgin insistèrent beaucoup pour me faire accepter ; je refusai. (Appl.) Vous voyez par là quelle était mon ambition. A la retraite de M. Morin en 1855, je ne pus refuser plus longtemps. Ma première occupation comme ministre de la couronne, fut de m'occuper de l'éducation. Pour cela il m'a fallu placer à la tête du département de l'éducation dans le Bas-Canada, un homme capable de rivaliser avec le Dr. Ryerson, l'habile surintendant du Haut-Canada. C'est moi qui insistai le plus pour faire nommer là l'hon. M. Chauveau. Je savais ses connaissances des langues anglaise, française, grecque et latine, et je me glorifie aujourd'hui de cette nomination.

Quelle a été la première mesure en 1856 ? Cette mesure avait pour but de placer notre système d'enseignement sur le même pied que celui du Haut-Canada. Ainsi le Bas-Canada qui, en 1856, n'avait que 1,500 écoles élémentaires, en a aujourd'hui plus de 3,000. Je suis bien aise de rappeler que c'est ma mesure de 1856 qui nous a donné nos écoles normales Jacques Cartier et Laval et à nos amis protestants l'école normale McGill.

Et depuis le mois de mai 1856 que j'ai été nommé procureur-général, je le suis demeuré pendant onze ans à l'exception d'environ 22 mois. Dans la session de 1857, je compris que la position qui était faite aux Canadiens-Français dans le Bas-Canada, par rapport au système de lois qui régissaient alors la propriété, ne pouvait durer plus longtemps. Il y avait alors trois mesures importantes à présenter. La première consistait à determiner quelle était la loi qui régissait les personnes et les propriétés dans les townships de l'Est. La seconde était celle de la décentralisation judiciaire, et la dernière celle de la codification des lois. Je vous demande patience pour avoir à m'écouter vous parler de ces mesures. Aujourd'hui que la nécessité de ces lois ne se fait plus sentir, aujourd'hui que ce mal est disparu, depuis plusieurs années, on ne se rappelle plus des souffrances que l'on était obligé d'endurer à cette époque.

Toute personne des townships de l'Est, que ce fût un Canadien-français, un Anglais, un Irlandais ou un Ecossais, ne savait pas alors quelle était la loi qui la régissait, elle ou ses propriétés. Cet état de choses ne pouvait durer plus longtemps. J'y ai mis fin par la loi qu'avec l'aide de mes amis je fis alors passer en Parlement. Depuis la passation de cette loi, les terres des townships se sont rapidement établies. Les Canadiens-Français, les Anglais et les Ecossais s'y sont dirigés en foule. Comment ce pays, en effet, aurait-il pu s'établir ? Comment ces terres incultes auraient-elles été défrichées, si cette incertitude concernant le système de lois qui réglaient alors la propriété avait continué plus longtemps ?

Il y avait alors aussi un autre grief. C'était la centralisation judiciaire. L'administration de la justice se trouvait alors restreinte aux districts de Montréal, de Québec, de Gaspé, et quelques autres districts. Imaginez-vous, messieurs, un territoire s'étendant de Gaspé jusqu'aux Rapides des Joachims. Comment cette étendue de territoire pouvait-elle être bien administrée, avec le système qui régnait alors ? C'était non-seulement un grief, mais c'était aussi une absurdité. J'ai porté remède à ce mal par mes mesures pour la décentralisation judiciaire. Je voyais que le Bas-Canada, avec ses cinq districts judiciaires, ne pouvait lutter avec le Haut-Canada qui jouissait alors d'une administration de la justice par comtés. Eh bien ! Messieurs, en 1857, j'ai présenté une mesure pour la décentrali-

sation judiciaire. Et depuis cette époque il a surgi en Bas-Canada un plus grand nombre d'hommes professionnels qui brillèrent avec beaucoup d'éclat.

Alors, en 1857, les populations qui ne parlaient pas la langue française, aimaient cependant nos lois françaises, mais les ignoraient parce qu'elles n'en avaient pas le texte sous les yeux. Il fallait remédier à ce mal. J'ai introduit alors une mesure de manière à ce que les deux textes fussent connus, pour que nos compatriotos qui ne parlent pas notre langue n'ignorassent pas la sagesse et la justice de nos lois qui régissaient alors leurs propriétés et leurs personnes. On a dit aussi que je ne pourrais réussir dans la codification de ces lois. Attendons, les événements ont-ils justifié ces prédictions du moment ? En 1858, je devins premier ministre. Quelles furent les principales mesures que j'ai proposées ? Ce furent celles de la Confédération et du chemin de fer Intercolonial. Je fus envoyé en Angleterre avec deux de mes collègues pour m'occuper de ces mesures. Nous sommes partis et nous avons alors projeté une constitution qui un jour plus tard devait produire des fruits pour l'Amérique Britannique du Nord. Je puis vous dire en effet que le plan de Québec contient presque toutes les suggestions qui furent faites en 1858.

En 1859, M. le Maire, il fallut remédier à un autre grief, celui de la tenure seigneuriale. Je voulus l'abolir surtout parce qu'elle entravait la prospérité locale de la ville de Montréal, le progrès de la nation J'introduisis alors mes moyens. Il y eut beaucoup d'excitation, beaucoup de préjugés se soulevèrent, mais aujourd'hui je regrette de ne pouvoir parler en anglais, pour la plus grande satisfaction de ceux qui ne comprennent pas la langue dans laquelle je m'exprime maintenant.

J'ai contribué à introduire plusieurs améliorations dans la loi criminelle. C'est moi qui en 1857 introduisis une mesure pour permettre à la Cour du Banc de la Reine de siéger en révision sur les décisions des Juges de la Cour criminelle. C'est moi qui ai introduit une loi pour la condamnation sommaire des délinquants. C'est moi aussi qui avec l'hon. M. J. A. McDonald, mon collègue, ai fait passer une loi pour la construction des maisons de réforme, et à l'avant dernière session, j'ai fait abolir la peine de mort en certains cas.

Je comprends que vis-à-vis du Haut-Canada, ma position a été plus ou moins bien appréciée, discutée avec plus ou moins d'aigreur. Eh bien, je défie qui que ce soit de prouver que j'ai jamais passé dans une section une loi qui ne fût pas agréée par cette section. J'ai appuyé la mesure de mon collègue l'hon. M. J. A. MacDonald pour le règlement de la grande question des réserves du clergé. Nous, catholiques du Bas-Canada, nous n'aimons point les mesures de spoliation contre l'église qui a droit de prendre part à ces réserves.

J'ai aidé la mesure dont je viens de parler; mais c'était à condition que les titulaires de toutes les dénominations religieuses eussent leurs droits garantis.

J'arrive à une époque plus vivace et d'un intérêt plus vital pour nous. Quand je revins au pouvoir en 1864, nous fîmes une coalition avec l'hon. M. Brown et cette démarche nécessita la Confédération. Je n'ai pas l'intention de m'étendre sur ce sujet, parce que d'autres le feront. Mais vous verrez que c'est le mémoire de 1858 qui a produit le résultat de 1864. Qui dit confédération dit agrandissement non-seulement pour le Bas-Canada, mais encore pour toute l'Amérique du Nord. Le projet de confédération fut adopté par les Chambres en 1865 et à la dernière session, nous avons fait adopter le projet d'organisation locale; en sorte que nous sommes prêts aujourd'hui à aller en Angleterre pour faire adopter et le projet qui regarde toute la confédération et celui qui nous regarde plus spécialement.

Après avoir parlé de ma carrière politique et constitutionnelle, il m'importe de parler au point de vue catholique, au point de vue protestant et au point de vue de toutes les races.

Et d'abord, comme homme public au point de vue catholique; vous savez tous que je suis catholique et j'aime ma croyance comme étant la meilleure. Mais tout en me proclamant hautement catholique, je crois de mon devoir de respecter la sincérité et les convictions religieuses des autres.

Comme vous le savez, je suis Canadiens-Français, comme un grand nombre de ceux à qui j'ai l'honneur de m'adresser. J'aime ma race par prédilection plus que toutes les autres; comme homme politique et comme citoyen, j'aime aussi les autres. Et je suis heureux de voir, par cette réunion de concitoyens de toutes les races, de toutes les religions, que mes compatriotes m'ont compris.

Je le dis avec plaisir, a dit M. Cartier, j'ai déjà eu l'occasion de proclamer en Parlement que la minorité protestante du Bas-Canada ne devait rien craindre du Parlement local sous la confédération. Ma parole est engagée, et, je le répète, rien ne sera fait qui soit de nature à blesser les principes et les droits de cette minorité. J'en prends à témoin tous les convives protestants qui m'écoutent. La parole que j'ai donnée se réalisera, parce que c'est la parole d'un homme d'honneur. Je vois ici à mes côtés des militaires distingués dont la devise est: *Mourir pour la patrie.* Quelle doit être la devise de l'homme d'état, si ce n'est : *Tiens ta parole jusqu'à la mort ?*

En vous disant que les protestants du Bas-Canada auront toutes les garanties possibles, je dois vous dire aussi que la minorité catholique du Haut-Canada aura les mêmes garanties et je vous en donne ainsi ma parole solennelle: La minorité catholique du Haut-Canada sera protégée comme la minorité protestante du Bas-Canada. Toutes les appréhensions à ce sujet sont aussi vaines que fausses. Ne les écoutez pas, et je vous le dis, tout sera bien.

Si j'ai été un peu long, je le devais à moi-même et à vous; car je dois vous fournir les moyens de réussir dans la tâche ardue et difficile de vous justifier de l'honneur que vous me faites ce soir.

Mes amis, nous avons devant nous une ère de gloire. Nous entrons dans la confédération. Qu'elle ne nous effraie pas. Ce n'est que la réalisation du projet de celui qui mit le premier le pied en Canada: Jacques Cartier. Est-ce que le Bas-Canada voudrait limiter l'influence de la race française aux bornes étroites de notre province? Quand Jacques Cartier toucha Terre-Neuve en 1535, il découvrit aussi une partie du Canada et du Nouveau-Brunswick et il en assura la possession à la France. François 1er, qui réclamait sa part de l'Amérique en vertu du testament d'Adam, insista auprès de Jacques Cartier pour qu'il découvrit

un grand espace de terrain. Et nous, est-ce que nous voudrons limiter l'influence de la race française au Bas-Canada ? Ce que Jacques Cartier appelait l'Acadie comprend le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Ecosse.

Eh bien ! ce que Jacques Cartier a découvert va bientôt se trouver régi par un même gouvernement. En adoptant la grande mesure de la confédération, c'est réaliser ce que ce grand homme désirait le plus, la réunion de toutes les provinces qu'il avait découvertes. S'il sortait aujourd'hui de sa tombe, il jetterait un regard de satisfaction sur le vaste pays, que la civilisation éclaire de ses lumières et auquel la confédération va bientôt ouvrir une ère de prospérité et de bonheur.

Messieurs, les Canadiens-Français ne doivent pas avoir peur des Anglais. Ils ne sont pas si effrayants. (Rires.) Ils ont l'énergie et la persévérance ; il faut les imiter. Pour être bon Canadien-Français, il faut posséder les qualités de sa race, et de plus avoir l'excellence du Canadien-Anglais. (Appl.) Nous descendons des Normands et des Bretons, et les Anglais possèdent le sang de cette race héroïque qui leur a été inoculé par Guillaume le Conquérant. En tâchant d'absorber les bonnes qualités des Anglais, nous absorbons ce que Dieu leur a donné.

Avant de terminer, je dois dire quelques mots au sujet des institutions qui nous régissent : c'est le seul gouvernement qui a utilisé l'élément démocratique, qu'il a su tenir dans les limites raisonnables. L'élément démocratique produit d'heureux résultats lorsqu'il est comprimé par une autre force. Nous avons cet avantage sur nos voisins les Américains qui ont la démocratie extrême. Il en est dans l'ordre politique comme dans l'ordre physique, il faut que la force centripète soit en raison de la force centrifuge.

Jacques Cartier a implanté sur notre sol l'élément monarchique que j'aime et que je chéris. Jacques Cartier est mon homonyme ; je dois tâcher de marcher sur les traces de cet homme illustre et de ne pas déroger à ses grandes vertus. Car si dans trois siècles, l'histoire, qui peut-être mentionnera mon nom comme ayant fait quelque chose pour ma patrie, venait à dire que j'ai forligné, on aurait ma mémoire en horreur, et je ne veux pas qu'il en soit ainsi. (Applaudissements prolongés.)

J'ai oublié de dire quelques mots à l'adresse de nos voisins. Il est à ma connaissance que les citoyens des Etats-Unis qui sont venus en ce pays, ne l'ont pas abandonné. A plus forte raison, ils peuvent maintenant sans crainte venir habiter le Canada, surtout lorsque la confédération est à la veille de nous faire sentir sa salutaire influence. (Appl.) Lorsque cette mesure sera mise à exécution, ils seront plus stables que jamais au milieu de nous.

Aloys et Marguerite.

(*Suite.*)

" On se voyait enfin après des moments de lutte si décisifs ! Moments bien longs pour les cœurs intéressés qui avaient été tout ce temps veillant et priant devant le saint Tabernacle. Ce ne furent d'abord que des regards interrogateurs et pleins d'un intérêt mêlé de quelque anxiété... Ceux surtout que Marguerite et Aloys échangèrent furent expressifs ! si expressifs, qu'ils avaient tout dit, avant qu'aucune bouche se fût ouverte pour demander ou donner une explication. Enfin, tout était compris ! La sœur sentit s'évanouir aussitôt la seule inquiétude qui pût encore obscurcir le bonheur pur et si nouveau dont son cœur était inondé : le frère avait bien deviné le cœur de Marguerite, en agissant lui-même selon l'impulsion de la grâce, de la conscience et du bon sens ; et maintenant il allait au besoin, la soutenir dans la lutte et parer, s'il était possible, les coups qui lui seraient destinés. Il y avait de la chevalerie dans l'amour fraternel d'Aloys, nous en verrons quelques autres indices dans la suite de ce récit. Il était fier de sa sœur, et, quoiqu'un peu plus jeune qu'elle, il se considérait instinctivement comme son protecteur et son champion.

" Après les premiers épanchements, il fallut décider d'une ligne de conduite pour les évènements qui allaient suivre. Je leur annonçai la persécution comme certaine ; il valait mieux qu'ils s'y attendissent. Ils l'attendaient, en effet, mais non pas dans les conditions et avec la rigueur dont elle fut accompagnée. J'étais d'avis, eu égard à leurs dispositions et aux circonstances, qu'ils fussent reçus dans l'Eglise catholique à l'heure même : ils pouvaient se voir emprisonnés ou bien chassés, de sorte qu'il leur serait impossible, pour longtemps, d'être reçus dans l'Eglise et de se fortifier par la réception des Sacrements : or, avec la persécution, ne valait-il pas mieux souffrir comme membre du corps mystique de Jésus, que parce qu'on est déterminé à le devenir ? Les deux néophytes convenaient de tout : mais comme l'irritation de leur père, à la conversion de Timothée, semblait avoir été causée surtout parce que son fils avait embrassé le catholicisme avant de l'avoir prévenu, ils étaient d'avis qu'il valait mieux ne pas lui fournir, cette fois, ce motif de persécution. De cette sorte, s'il agissait sévèrement contre eux, ce ne pourrait être qu'à cause de leur foi. D'ailleurs, il était à espérer que leur père, voyant l'inutilité de ses procédés vis-à-vis de leur frère ainé, profiterait de son expérience en leur faveur. Puis, ce serait bien assez de peine pour lui que leur changement de religion ; ne valait-il pas mieux lui épargner le surcroit de chagrin que ce détail pourrait lui causer ? Enfin, ils l'aimaient tous deux tendrement, ils avaient grande confiance dans son amour : ne pouvaient-ils pas espérer que sa tendresse paternelle l'emporterait sur son déplaisir, et qu'ils seraient laissés libres d'agir conformément à leur conscience ?...

" Ce sentiment filial me toucha : il était si vrai et si beau qu'il ne pouvait déplaire à Dieu : je n'insistai pas. — Il fut convenu que nous prierions tous avec faveur ; Marguerite et Aloys devaient s'instruire au plus vite des articles de notre sainte Foi qui pouvaient être les plus nouveaux pour eux ; ils reçurent chacun un petit livre de prière dans lequel se trouvaient un abrégé du catéchisme : C'était le *Jardin de l'âme*. Il fut arrêté aussi que le lendemain samedi, ou le dimanche matin, ils feraient connaître à leur père le changement qui s'était opéré dans leurs convictions religieuses. N'étant plus protestants, ils ne pouvaient plus se conduire comme s'ils l'étaient, pour ce qui regarde la pratique de la religion ; ils devaient donc demander avec instance de suivre leur conviction, la voix de leur conscience, ce qu'ils regardaient comme la volonté certaine de Dieu.

" Le jour suivant, ferventes prières, grande anxiété dans tous les cœurs intéressés. Dans l'après-midi, je

vis une jeune fille traverser le jardin d'un pas léger et rapide: elle était chargée de fleurs ; elle disparut dans l'Eglise. Quand j'entrai, quelques instants après, elle était prosternée devant l'autel de la Sainte Vierge, et sur le marchepied était déposé un monceau de fleurs toutes fraiches. J'entrai dans une sacristie où Claire était occupée pour le service de l'autel. Marguerite se leva après sa prière et entra. Déjà elle avait beaucoup progressé sous l'action de la grâce : elle éprouvait le bonheur croissant que je lui avais promis : Jésus la préparait pour la lutte. Plus tard, elle m'écrivait : " Je " me souviens si bien de tout ce que vous me dites, soit " dans le salon, soit dans la sacristie ; je me souviens " de la lutte qui se fit dans mon esprit, et puis de mon " adhésion à la vérité... Je me souviens aussi parfai- " tement de ces paroles : — " Je vous promets, en *son* " *Nom*, paix parfaite du moment que vous aurez fait le " pas." En effet, j'ai goûté cette *paix parfaite*, à partir " du moment où je donnai mon adhésion. J'ai souvent " pensé à vos paroles depuis lors, et j'y avais en ce " moment-là même une confiance entière... "

" Notre entrevue fut courte. Ce fut la dernière fois que je vis Marguerite.

" Le lendemain matin, dimanche, nous espérions qu'ils viendraient à la messe, comme ils en avaient témoigné le désir ; mais il ne parurent pas à celle de huit heures. A la grand'messe, lorsque, de l'autel, je me retournai pour prêcher, mes yeux les cherchèrent en vain : je savais sur quel banc et auprès de quels amis ils devaient prendre place. Mon cœur se serra. La lutte doit avoir commencée, me dis-je ; Dieu les soutienne !

" Retourné à la sacristie, je vois Claire arriver pâle, la poitrine pleine de sanglots qu'elle avait eu peine à comprimer jusque là. " Pauvres enfants ! s'écria-t-elle, en donnant un libre cours à ses larmes, leur père est furieux ; vous ne pourrez plus les voir !... Ah ! si du moins ils avaient suivi votre avis et reçu le baptême !...

— " Calmez-vous ! répliquai-je, calmez-vous ; ce ne sera pas si mal que vous le croyez. Nous ne voyons pas maintenant l'action de la Providence ; mais ayons un peu de foi : bientôt nous reconnaîtrons cette action divine et la bénirons de tous notre cœur. Vous verrez !

— " Oui ! me dit-elle. Mais si, par malheur, l'un ou l'autre venait à faiblir !

— " Mais c'est qu'ils ne faibliront pas ! interrompis-je avec feu. L'ont-ils fait déjà ?

— " Non, mon Père.

— " Eh bien ! ils le feront encore moins à l'avenir. Chaque acte de fidélité leur vaudra un surcroit de grâce et de courage. Avez-vous donc oublié ce que Dieu sait faire de l'âge même le plus tendre et du sexe le plus faible ? Avez-vous oublié ce dont vous avez été capable vous-même avec le secours de la grâce ?

— " Mais n'est-ce pas cruel de penser que nous avons pu contribuer à les exposer à la persécution ?

— " Dans ce cas, je connais quelqu'un qui serait par-dessus tous ; ce serait le bon Dieu... Or, qu'est-ce qui est en question, si ce n'est sa plus grande gloire et le salut de ces deux âmes ? Et ces chers enfants eux-mêmes, en se déterminant dans le plein exercice de leur libre arbitre, avaient-ils autre chose en vue ? Et cela, malgré la persécution, car ils l'attendaient. De telle sorte que c'est évidemment et uniquement l'affaire de Dieu qui est ici engagée. Et vous auriez peur que Dieu ne soit pas ou assez puissant ou assez bon pour soutenir et consoler ces jeunes champions ? Que si nous-mêmes nous recevons quelques éclaboussures dans la mêlée, quel grand mal y voyez-vous ? N'est-il pas juste d'acheter d'une façon ou d'un autre le bonheur de lui gagner quelques âmes ?... Mais voyons ! que s'est-il passé ?

— " Nous n'avons pas de détails ; seulement, voici un petit billet. Depuis qu'il est écrit, nous avons appris qu'ils ont reçu la défense expresse de se voir, de se parler ou de s'écrire."

" Je pris le billet, je l'ai conservé ; il est en ce moment sous mes yeux, et je vais le traduire. C'est un petit morceau de papier arraché d'un carnet, écrit au crayon et à la hâte. Voici ce qu'il contient :

" Nous espérions épargner à papa le premier éclat de " colère, en lui écrivant ce que nous avions à lui dire ; " nous le fîmes. Nous nous tenions coi et attendions " bien émus. Il ne rentra qu'après dix heures. La " seule réflexion qu'il fit devant notre plus jeune frère, " après avoir lu notre lettre fut celle-ci ! Je les chasserai tous de ma maison ! — Je suis si heureuse, et " Aloys aussi ! Le cœur se sent prêt à défaillir par " moments ; mais le signe de la croix et la pensée de " Jésus, qui a tant souffert pour nous, mettent tout en " règle. Oh ! de grâce, priez pour nous ! "

" Que s'était-il donc passé ? Le voici sommairement. Le matin, dès son lever, le père fit appeler Marguerite et lui défendit de sortir de ses appartements jusqu'à nouvel ordre ; sa femme de chambre pouvait continuer de la servir, mais c'était la seule personne qui pût l'approcher. Aloys fut mandé à son tour très-précipitamment ; une personne de service reçut ordre d'aller à l'instant chercher son chapeau, sa canne et quelques objets de première nécessité ; puis père et fils disparurent du côté de la gare ; et, le soir, le père revint seul. Où étaient-ils allés ? Qu'était devenu Aloys ? Personne ne le savait.

" Le lendemain, ce fut le tour de Marguerite. La parole du père était accomplie : " Je les chasserai tous deux de ma maison." En effet, ils étaient tous deux chassés : ils n'ont plus revu leur maison,... et ils ne la reverront plus probablement jamais... On m'a même assuré que ce monsieur parlait de la vendre et d'aller résider ailleurs, pour que ses enfants n'eussent plus une maison paternelle au monde. Que ne peuvent les préjugés religieux chez un esprit droit, d'ailleurs, et même libéral ! Car cet homme n'est pas aussi noir que quelques-uns pourront se l'imaginer en lisant cette histoire. J'ajouterai, en passant, que Marguerite était de tous ses enfants celle qu'il l'affectionnait le plus, et qu'elle comptait un peu sur cette prédilection pour espérer qu'il n'en viendrait pas à de semblables excès ; mais elle avait compté sans le préjugé protestant et l'étroitesse où il peut jeter les meilleurs esprits.

(*A continuer.*)

Imprimé par E. Senécal, Nos. 6, 8 et 10, rue St. Vincent.

Montréal, 1er Décembre 1866. Huitième Année.—No. 23.

L'ÉCHO DU CABINET DE LECTURE PAROISSIAL

JOURNAL DES FAMILLES.

Paraissant le 1er et le 15 de chaque mois, par livraison de 20 pages.

Pour Abonnement : six Mois, $1.00 ; un An, $2.00
Bureaux à Montréal : 27, Rue St. Vincent.

AVIS

Le bureau de l'*Echo* est transporté au No. 27, rue St. Vincent, conformément à l'avis donné au mois de mars dernier, chez A. T. Marsan, écr., avocat, le gérant du journal.

Nécrologie.

AUGUSTE-LAURENT MOREAU, ECUIER, NOTAIRE PUBLIC A MONTRÉAL.

Nous venons d'éprouver dans la mort de M. Auguste Laurent Moreau, décédé le 18 de ce mois, dans la 60ème année de son âge, au village St. Augustin, paroisse de Montréal, une perte affligeante à laquelle bien des cœurs ne resteront point indifférents, et dont nous éprouvons nous-mêmes très-vivement le pénible contre-coup.

Nous n'entreprendrons point de faire ressortir ici cet heureux ensemble de qualités qui faisait de ce vertueux citoyen un homme si affable dans ses manières, si bienveillant dans ses relations, si délicat dans ses procédés, si droit dans les affaires ; de louer cette bonté avec laquelle il se plaisait à protéger tous les censitaires de sa dépendance, de relever cette régularité de vie toujours basée sur les convictions solides d'une foi vraiment pratique ; mais nous nous attacherons plus particulièrement à lui payer notre dette, une dette que nous a fait contracter à son égard la reconnaissance la plus méritée. Nous voulons lui rendre hommage pour le dévouement sincère et constant qu'il a toujours porté à l'œuvre du Cabinet de Lecture Paroissial et à la publication de l'*Echo*.

Une fois admis, en 1857, comme membre actif dans le comité du Cabinet de Lecture, à l'époque même où le Rév. Messire Granet, d'heureuse mémoire, supérieur du Séminaire, en jeta les premiers fondements ; il regarda toujours ce choix comme un titre qui l'honorait et une obligation de s'adonner plus que jamais au bien. Rien ne fut négligé de sa part pour témoigner l'importance qu'il attachait à cette œuvre et le désir qu'il ressentait de la voir s'organiser et entrer en faveur dans les esprits ; et quoique les séances en fussent alors assez fréquentes, l'une de ses plus douces satisfactions était de les encourager par l'assiduité de sa présence.

S'agit-il, plus tard, de consacrer à une œuvre si heureusement commencée une salle plus spacieuse et un édifice plus digne d'elle et plus digne aussi de Montréal, on ne put s'empêcher de jeter les yeux sur lui pour l'adjoindre dans un même mouvement de zèle à Messire Regourd, à M. E. H. Trudel, docteur en médecine, à M. Ubald Beaudry et M. Raphaël Bellemare. Jamais son désintéressement ne parut d'une manière plus digne d'éloge : sacrifice de temps, sacrifice de repos, sacrifice même de susceptibilités parfois pénibles, voyages, courses, embarras, fatigues, rien ne lui coûta, rien ne ralentit son ardeur dans la poursuite de cette belle mais difficile entreprise qu'il avait tellement prise à cœur, qu'on eût cru qu'elle était sa propre affaire.

C'est pourquoi l'*Echo* n'étant par son origine que la voix même du Cabinet de Lecture, tout l'intérêt qu'il portait à l'un retombait naturellement sur l'autre, et, nous ne craignons pas de l'avouer, il n'a pas moins maintenu et poussé la publication de nos feuilles, qu'il n'a hâté par ses efforts la construction du Cabinet. Encore une fois, ouvrons nos colonnes, ouvrons-les de grand cœur pour rendre nos dignes hommages à ce vénérable et bienfaisant défunt, et puis, cette dette sacrée une fois acquittée, n'essayons pas de contenir les gémissements trop pressés que nous arrachent l'estime et l'affection qui nous ont toujours liés avec lui. Que nos soupirs s'exhalent librement ! Que nos regrets s'expriment avec une franche douleur !... Une chose, une seule chose peut calmer notre chagrin et calmer aussi le chagrin de celle qui lui survit. C'est la pensée du bien qu'il a fait. De cette pensée, en effet, jaillit je ne sais quel rayon de lumière qui remet la sérénérité dans l'âme. Oh ! que l'espérance chrétienne est un baume suave ! Qu'elle est capable d'adoucir nos blessures, même les blessures les plus cuisantes, même celles qu'engendrent les déchirements de la mort ! Et cette espérance nous manque-t-elle ici ? Peut-on souhaiter une mort plus douce, plus calme, plus résignée, plus chrétienne ? Le prêtre était au chevet de son lit et déjà, allait prendre en main la divine Hostie pour la lui donner comme le pain sacré du dernier voyage ; " Retirez-vous," dit le malade aux assistants. Qu'a-t-il donc encore dans le cœur ? Il n'a, comme lui-même l'a naïvement déclaré ensuite, qu'une légère impatience que l'excès de la douleur lui a arraché la veille en passant. Ainsi, une légère impatience est tout ce qui charge son âme quand il est près à la rendre à son Dieu. Heureuse mort ! heureuse récompense d'une vie chrétienne ! Qu'il est doux de pratiquer la foi et de faire le bien pour mourir dans la sainte Espérance,

Chronique.

SOMMAIRE.—L'Allocution du St. Père.—Les dangers qui menacent l'Eglise et la société politique.—Les œuvres de l'impiété.—Les œuvres de l'esprit du bien.—Craintes et espérances.—Faits divers.

La Santé de Notre Saint-Père le Pape ne laisse rien à désirer.

—Dans le Consistoire tenu le 29 octobre, le Pape a manifesté aux Cardinaux son désir de canoniser le bienheureux Jean de la Croix, en leur demandant leur approbation. Sa Sainteté a ensuite préconisé de nouveaux Evêques à Armagh en Irlande, à Newcastle en Angleterre, à Spolatro en Dalmatie, et à Arcadiopolis en Bethsaide, *in partibus infidelium*.

—Le Pape a distribué aux cardinaux les deux Allocutions qu'il a prononcées dans le dernier Consistoire.

Dans ces deux Allocutions Pie IX s'est montré tel que vingt années de Pontificat l'ont fait connaître, c'est-à-dire le gardien vigilant des doctrines et des préceptes de l'Egise catholique, le Pontife à la fois ferme et doux qui, plein de bonté pour les hommes, de commisération pour leurs faiblesses et leurs fautes, ne transige point avec les principes et veut résolûment maintenir intact le trésor de foi et de vérité que ses prédécesseurs lui ont transmis et qu'il est chargé de transmettre à son tour à ses successeurs sur la chaire de Saint-Pierre.

L'une de ces Allocutions concerne l'Italie. Le Saint-Père y déplore les persécutions du nouveau gouvernement contre les évêques, les prêtres, les religieux et les moines, la suppression des ordres religieux, la désamortisation des biens ecclésiastiques, le mariage civil. Pie IX condamne tous ces actes, en rappelant les censures de l'Eglise contre leurs auteurs, et déclare néanmoins donner sa bénédiction à l'Italie. Sa Sainteté proteste ensuite contre l'invasion et l'usurpation des provinces pontificales, contre le projet de la Révolution de faire de Rome la capitale du nouveau royaume. Pie IX se déclare prêt à souffrir même la mort pour soutenir les droits du Saint-Siége, et à chercher, s'il le faut, dans un autre pays, la sécurité nécessaire pour exercer, de la meilleure manière possible, son ministère apostolique. Il recommande de prier pour que l'Italie se repente des maux qu'elle cause à l'Eglise.

Dans l'autre Allocution, le Pape déclare que le gouvernement russe a violé le concordat conclu entre lui et le Saint-Siége en 1848 ; il rappelle les persécutions, l'exil qu'on a fait subir à l'archevêque de Varsovie et aux autres évêques, la suppression dans les diocèses de la juridiction légitime des vicaires, et les tentatives illégitimes d'élection pour nommer de nouveaux vicaires généraux, la suppression des Ordres religieux en Pologne, la confiscation des biens ecclésiastique et d'autres actes encore tendant à la destruction du catholicisme en Russie. Sa Sainteté termine en faisant des vœux pour que l'Empereur Alexandre veuille bien faire cesser dans son empire les persécutions dirigées contre les catholiques.

L'Eglise a eu de terribles épreuves à traverser depuis les commencements de son établissement : c'est une des conditions de son existence sur la terre, nous n'avons donc pas à nous étonner de celles qui s'annoncent en ce moment, nous ne devons pas les envisager comme constituant une situation nouvelle pour l'Eglise, mais surtout nous n'avons à désespérer de rien.

Dans les premiers siècles, les Souverains Pasteurs étaient réduits à aller chercher un asile dans ces réduits souterrains qui ne pouvaient les soustraire aux mains des bourreaux, mais ils restaient aussi inébranlables de courage, que de confiance dans la main du Maître qui les soutenait. Quand la paix fut donnée aux chrétiens, d'autres difficultés surgirent, en apparence moins pénibles, mais peut-être aussi dangereuses. Il fallait que le Souverain Pontife à la fois luttât contre les invasions des barbares, résistât aux entreprises des sectaires si funestes aux croyances d'un grand nombre, il fallait qu'en même temps il se maintint contre les calomnies et les dénonciations qui affluaient contre lui à la cour de Constantinople, tandis qu'il avait à sauver le dépôt de la foi contre les subtilités perfides des sophistes du Bas Empire : or il combattait contre tous ces obstacles et quand il ne triomphait pas lui-même, il laissait la victoire à ses successeurs. C'était l'image de tout ce qui devait s'accomplir plus tard ; les barbares se soumirent, l'Empire d'Orient, dans la lutte déloyale contre la Chaire de Vérité, perdit son crédit et sa puissance, mais les nouveaux pouvoirs surgis dans le monde offrirent bientôt d'autres dangers. Les Papes eurent alors à combattre les mœurs rudes et les emportements des nouveaux convertis, et en même temps ils eurent à arrêter les empiètements de ceux qui s'étaient arrogés le noble titre d'Empereur en Occident. De là encore que d'épreuves, que d'angoisses et de difficultés. Lorsque le succès couronnait les efforts, de nouveaux sujets d'inquiétudes apparaissaient ; telle est donc la destinée constante de cette Eglise qui ne porte pas en vain le nom de militante. Plus tard vient le grand schisme d'Occident, suivi des désastres de la réforme en France, en Allemagne et en Angleterre, et depuis ce temps quel siècle a été complètement sans angoisses, sans crainte et sans combat ? Ne nous étonnons donc pas qu'à notre époque, nous ayons à gémir sur de nouvelles complications et de nouvelles difficultés.

Les pasteurs de l'Eglise élèvent donc la voix en ce moment pour nous avertir du danger, et nous mettre en garde contre les efforts des ennemis de la foi ; ils ne s'étonnent pas des entreprises des méchants, ils ne s'en plaignet pas pour eux-mêmes, mais ils nous invitent à nous prémunir contre le mal, de peur que nous ne soyons surpris et scandalisés.

Ce cri d'alarme est condamné par certains esprits comme intempestif et prématuré, mais peu nous importe ; les Evêques ont parlé, le St. Père a fait entendre sa voix, nous savons qu'ils ne peuvent se tromper et que nous avons à attendre de graves événements, qui éclateront peut-être bien plus tôt que l'on ne pourrait le prévoir par les seules vues humaines ; il reste aux fidèles à écouter ces avis de la sagesse et à préparer leur cœur pour le combat et la tempête.

Mgr. Dupanloup et Mgr. Plantier de Nimes ont d'abord signalé le danger : on les a accusés de pusillanimité ; le St. Père a fait entendre les mêmes accents de crainte et a confirmé de sa parole puissante les appels des sentinelles de l'Eglise ; qui pourrait maintenant mettre en question l'opportunité de ces avertissements ?

Ce que l'on a de mieux à faire, c'est d'incliner son esprit et son cœur et de veiller dans la soumission et dans la prière.

Nous publions dans ce numéro l'Allocution du St. Père ; nous n'avons donc rien à ajouter à ces réflexions, mais nous pouvons faire remarquer certains points principaux qui nous ont frappé.

C'est d'abord la fermeté qui distingue ces paroles vénérables qui ne craignent pas de signaler les maux qui affligent l'Eglise, et de stigmatiser les attaques dont elle est l'objet en ce moment.

Le St. Père dénonce d'abord les œuvres mauvaises de ses ennemis ; les diocèses laissés sans pasteurs, le clergé opprimé, les couvents fermés, les ordres religieux dispersés, les biens ecclésiastiques volés et spoliés ; la violence et la duplicité se sont unies pour accomplir les mesures les plus désastreuses ; le St-Père ne craint pas de les flétrir et de rappeler les peines canoniques qu'encourent tous ceux qui ont perpétré ces crimes et tous ceux qui y ont coopéré. Il supplie les ennemis de la Foi au nom de leurs plus chers intérêts de s'arrêter dans la voie mauvaise où ils sont entrés ; il leur rappelle avec la plus grande force quelle responsabilité prennent tous ceux qui se servent de leur puissance pour prendre des mesures qui mettent en danger les croyances des peuples qui leur sont confiés ; il va encore plus loin et il ne craint pas d'annoncer davance tout ce qui peut arriver, si l'on ne revient pas à de meilleurs sentiments.

Rien de plus touchant que ces avertissements d'un Père, qui exhorte par tous les moyens les pécheurs à se convertir, de peur qu'ils ne soyent frappés par la justice souveraine ; il ne les repousse pas, il les rappelle à grands cris, il les conjure, il leur montre les maux auxquels ils s'exposent, mais avec tous les accents de la charité pour qu'ils ne s'exposent pas à une perte irréparable.

Nous aimons à croire que les supplications du St.-Père seront entendues ; elles sont assez pressantes pour faire une sérieuse impression ; on peut en juger par le passage suivant adressé aux souverains :

" Ici, pressé par le devoir de Notre charge, Nous ne pouvons pas Nous dispenser d'avertir, au nom du Seigneur, les rois et les autres chefs des peuples, les conjurant de réfléchir et de considérer sérieusement que c'est pour eux un devoir impérieux d'avoir soin que l'amour de la religion et son culte s'accroissent parmi leurs peuples et d'empêcher que la lumière de la foi ne s'y éteigne. Malheur aux souverains qui, oubliant qu'ils sont les ministres de Dieu pour le bien, négligent ce devoir, quand ils peuvent le remplir ! et qu'ils tremblent si, par leur fait, se trouve dissipé et détruit ce trésor si précieux de la foi catholique, sans lequel il est impossible de plaire à Dieu. Devant le tribunal du Christ, ils verront combien il est horrible de tomber entre les mains du Dieu vivant et d'éprouver les sévérités de sa justice."

Ces paroles seront sans doute rappelées plus tard, lorsque la suite des évènements montrera qu'elles étaient de véritables prophéties. Enfin, l'Allocution est terminée par les exhortations les plus touchantes à la prière qui peut éloigner tous les maux, même les plus imminents. " La prière, dit le St. Père, citant les expressions de St. Jean Chrysostôme, la prière est une arme, une grande sécurité, un précieux trésor, un port spacieux, un aide très-sûr, pourvu que, vivant dans la sobriété et la vigilance, recueillant de toutes parts nos pensées, et ne laissant nul accès à l'ennemi de notre salut, nous allions ainsi trouver le Seigneur."

Que peut-on attendre en ce moment des évènements qui s'annoncent ? voilà ce qui tient tous les esprits en suspens et dans une juste crainte. On a voulu ébranler cette pierre vénérable qui est la clef de voûte de la société tout entière, et l'on s'aperçoit que tout vacille et tout chancelle et que les établissements politiques les plus solides menacent d'ensevelir sous leurs ruines ceux qui y avaient mis leur confiance ; il est donc temps ou jamais d'ouvrir les yeux et de réfléchir ; dans peu de temps, il sera trop tard.

Mais que peut penser le chrétien de l'avenir des sociétés modernes ? De grands efforts ont été faits pour le mal, mais aussi de non moins grands efforts ont été accomplis pour le bien et permettent de ne pas désespérer encore.

On s'attend à des catastrophes, qui atteindront surtout ceux qui n'ont d'autre appui que les secours humains ; mais l'Eglise n'a pas été inactive dans les derniers temps, et nous aimons à penser qu'elle s'est formée une génération avec laquelle elle pourra continuer son œuvre de sanctification et de régénération des peuples.

Les partisans de l'impiété ont cherché à propager et à faire triompher leurs idées par tous les moyens possibles. Ils ont fait des prosélytes dans les masses comme dans les plus hautes régions du pouvoir. Ils ont fondé des sociétés pleines d'activité, qui se sont répandues avec un succès inespéré ; ils gagnent à eux la jeunesse dès les premiers enseignements de l'éducation publique. Ils ont des journaux, des livres qui sèment partout les idées d'immoralité et d'indifférence ; ils disposent des places et des emplois publics qu'ils ne donnent qu'à leurs adhérens. Que de carrières et de professions où l'on ne peut arriver à rien sans engager son âme et sa conscience ! Que de menées secrètes ont été ainsi découvertes et mises à jour dans les derniers temps ! Le mystère était nécessaire à toutes ces manœuvres funestes, mais actuellement les honnêtes gens sont éclairés et commencent à savoir à quoi s'en tenir ; aussi nous pensons que le triomphe des méchants démasqués sera de courte durée. Il faut les ténèbres à ce genre de succès, et dès que le résultat a amené ces manœuvres au grand jour, alors elles perdent leur principale condition de réussite. Cela ne peut donc durer de longs jours, mais seulement l'espace de temps qu'il faut pour les connaître. *Hæc est hora tenebrarum.*

En présence de ces dangers, l'Eglise n'a rien perdu, parce que ces efforts du mal n'ont fait qu'exciter son courage, son activité et son zèle. Que d'œuvres fondées sous le pontificat de Pie IX ! Que de missions nouvelles établies et avec quel succès !

Malgré des obstacles suscités, combien les œuvres de charité ont gagné de terrain dans les derniers temps ! Les Universités et les Colléges religieux sont plus fortement constitués que jamais ; leur enseignement passe pour le plus fort, leurs professeurs sont réputés parmi les meilleurs, les élèves qu'ils fournissent à la société leur font un tel honneur, qu'ils leur attirent en retour des demandes si nombreuses qu'ils peuvent à peine les satisfaire. C'est ainsi que les choses se passent en Angleterre, en Allemagne et principalement en France. Qui peut douter que l'enseignement religieux

n'ait déversé depuis quinze ans dans la société une quantité nombreuse de jeunes gens, mieux instruits sur la doctrine de l'Église, plus forts, plus soutenus, que ceux qui autrefois n'avaient pas reçu de tels secours? On aurait tort de juger d'une société par les journaux les plus répandus, par les livres les plus en vogue, par les illustrations politiques et littéraires les plus prônées; il faut savoir aussi ce qui existe au foyer des familles; il faut prendre connaissance de l'influence qu'exerce le ministère ecclésiastique au sein des plus grandes cités, comme au fond des campagnes les plus reculées, et si l'on pouvait dresser une pareille statistique, que de merveilles ne découvrirait-on pas? En résumé, l'Eglise n'est pas plus attaquée qu'elle ne l'était d'abord au commencement de ce siècle, ensuite vers 1830, et enfin en 1848, et puisqu'à chacune de ces époques, elle était à la veille de remporter de nouvelles victoires et de rencontrer de nouveaux triomphes, nous n'avons pas à désespérer et nous pouvons répéter avec consolation, en ce moment, cette belle parole que nous adresse le St.-Père dans sa dernière Allocution :

" *C'est lorsque l'Eglise est privée des secours humains, que Dieu se plaît à opérer des prodiges qui manifestent d'une manière éclatante sa toute puissance, son assistance divine et qui confirment cette vérité : que jamais en aucun temps les portes de l'enfer ne prévaudront contre l'Eglise, qui, devant toujours triompher de ses ennemis, se tiendra inébranlable jusqu'à la consommation des siècles.*" (Encyclique du 29 Octobre.)

— Les habitants de Pékin se préoccupent fort de la cathédrale gothique que les missionnaires lazaristes élèvent dans l'intérieur même de la ville jaune, et dont la masse imposante écrase les constructions mesquines du palais impérial. En conséquence, les deux vice-gouverneurs de Pékin crurent devoir adresser des observations au sujet de la hauteur exagérée du monument qui leur semblait dépasser l'élévation accordée, 8 tchangs (80 pieds). Après constatation, il fut reconnu que la hauteur totale était de 7 tchangs seulement, et les gouverneurs dûrent retirer leur plainte.

—On assure que le Saint-Père, qui était d'abord indécis, se confirme de plus en plus dans la résolution de rester à Rome quand même.— *Villes et Camp.*

—M. l'abbé de Changrand, prêtre de Saint-Sulpice, résidant à Rome, a été chargé de remettre au Souverain-Pontife une offrande de 10,000 francs que lui envoie un élève du grand séminaire de Lyon, tenu par Messieurs de Saint-Sulpice.

—Il y a quelque temps, la *Foi catholique* racontait que Mgr. Dupanloup, voulant que son tombeau fût tout prêt à le recevoir, en avait réglé les dispositions. Le tombeau est placé dans une des chapelles de la cathédrale, et rien ne l'indiquera au regard des visiteurs qu'une plaque de marbre incrustée dans la muraille et sur laquelle sont gravées les armes et la devise du prélat : une croix avec ces mots : *Spes unica.*

—On écrit de Berne le 26 Octobre : " Il résulte du rapport officiel le plus récent de l'administration de l'Hospice du Saint-Gothard, adressé au gouvernement du Tessin, que du 1er Octobre 1865 au 20 Septembre 1866, 8,391 pauvres voyageurs de toutes les nations ont reçu dans cet établissement 28,890 rations de vivres, et ont en outre été pourvues, en partie d'effets, d'habillement, notamment de bas et de chaussures. Parmi les assistés, il y en avait 63 malades et à demi morts de froid qui ont été l'objet des soins tout particuliers. Les dépenses totales ont été de 8,818 francs 70 cents et les recettes de 8,507 francs 20 cents."

—Le curé desservant de Stanty, canton d'Unterwale, mort il y a quelques mois, a laissé, dit le *Chroniqueur Suisse*, son autobiographie écrit en ving-neuf langues. Ce modeste prêtre suisse parlait donc presqu'autant de langues que le célèbre cardinal Mezzofanti.

—Voici un détail curieux sur le télégraphe transatlantique : la quantité de fil fabriquée pour le câble s'élève à 11,200 lieues, c'est-à-dire à 1200 lieues de plus que la cir onférence du globe. Il a fallu onze mois à 250 bras pour venir à bout de ce travail gigantesque.—Le coût des dépêches télégraphiques d'Angleterre aux Etats-Unis par le câble transatlantique, fixé auparavant à 500 francs, a été réduit de moitié à partir du 1er novembre dernier.

—Le *Great-Eastern* a repris son service. Il a été affrété pour être employé au service du transport des étrangers entre Brest et New-York, pendant l'Exposition.—Le navire, admirablement aménagé, pourra recevoir jusqu'à 3,500 passagers, et la traverse se fera en moins de neuf jours.

—La fabrique de canons en fonte d'acier (Prusse), sera représentée à l'Exposition universelle de Paris par un canon géant qui dépasse tout ce qu'on a vu jusqu'ici sous ce rapport. Cette énorme bouche à feu pèsera 35,000 livres. Elle lance des projectiles en fonte d'acier de 1,000 livres, au moyen d'une charge de 60 livres de poudre. Le projectile est moins un boulet qu'une sorte de cylindre conique qui produit d'énormes ravages partout où il frappe.

—Le correspondant de *Guyenne* annonce que le général Philippe de Ségur, l'auteur de l'*Histoire de la grande Armée*, vient de mettre la dernière main à ses *mémoires*. On les dits pleins de renseignements curieux sur Napoléon 1er et les personnages de son règne. M. le comte de Ségur, qui fait partie de l'Académie française, est un de ses membres les plus âgés; il a quatre-vingt-sept ans. On compte parmi les octogénaires de cette illustre compagnie, le Duc de Broglie, MM. de Barante, Lebrun, de Pontyerville, Viennet. Vont toucher bientôt à leurs quatre-vingts ans : MM. Berryer, Villemain, Guizot, Empis.

—Ce n'est pas en Europe, comme on pourrait le croire, qu'il faut chercher le pays où il s'imprime le plus de livres et de journaux, mais au delà de l'Atlantique. La France consomme 90 millions de kilogrammes de papier et l'Angleterre 100 millions; mais les Etats-Unis les devancent; la grande république américaine emploie 200 millions de kilogrammes de papier.

—On lit dans l'*Etendard :*

" Les manufactures d'armes ayant mis à la disposition de l'autorité militaire une certaine quantité de fusils Chassepot, confectionnés dans leurs ateliers, le changement des armes à feu va commencer dans la garnison de Paris; déjà le premier bataillon des chasseurs à pied a reçu l'ordre de verser les siennes dans les arsenaux pour en recevoir d'autres du nouveau modèle.

Ce changement entraîne avec lui la suppression totale de la baïonnette et du sabre actuels, qui seront retirés à toute l'armée. On y substituera un sabre-baïonnette rappelant beaucoup celui des zouaves et des chasseurs à pied, dont il diffère cependant en ce que la poignée sera en corne au lieu d'être en cuivre et la lame à deux tranchants légèrement ondulée, moins large que celle actuellement en usage, et renfermée dans un fourreau en fer poli. L'ensemble de ce fusil, coquet et gracieux, est bien fait pour inspirer la confiance à l'homme appelé à s'en servir ; d'un poids plus léger que le fusil d'infanterie actuel, il se prête merveilleusement aux manœuvres et à la charge : solide dans la main qui l'embrasse sans fatigue, il porte avec une grande précision à 100 mètres plus loin que le fusil prussien. Il sera reçu avec enthousiasme par nos soldats qui sauront bien vite se familiariser avec le nouveau maniement d'armes qui va leur être enseigné."

ALLOCUTION

SUR LES AFFAIRES RELIGIEUSES DE LA RUSSIE PRONONCÉE PAR NOTRE SAINT-PÈRE LE PAPE PIE IX, DANS LE CONSISTOIRE SECRET DU 29 OCT. 1866.

Vénérables Frères,

Nous sommes obligé, Vénérables Frères, de faire entendre la plainte de Notre cœur rempli d'affliction sur la situation si malheureuse et profondément déplorable qui a été faite à l'Eglise catholique dans le royaume de Pologne et dans l'empire de Russie. Vous savez très-bien que, désirant vivement, dès le commencement de Notre Pontificat, remédier à la triste situation des affaires religieuses en ces pays et veiller au bien spirituel des fidèles, Nous n'avons négligé aucun moyen, et que même Nous avons conclu une Convention avec le sérénisme et puissant empereur des Russies, illustre roi de Pologne. Mais toutes Nos sollicitudes ont été sans résultat. Non-seulement cette convention n'a pas été exécutée dans sa plus grande partie, et l'on a entièrement mis de côté tous les articles les plus importants, qui, d'après les promesses faites, devaient être heureusement mis en pratique, mais on a tous les jours foulé aux pieds de plus en plus les pactes et les promesses faits par les empereurs de Russie, rois de Pologne, et la guerre déclarée depuis longtemps par le gouvernement russe au catholicisme a subi une nouvelle recrudescence en ces temps de deuil, dans le but d'extirper entièrement la foi catholique dans ces contrées.

On n'a tenu compte ni de Nos réclamations présentées à ce gouvernement par l'intermédiaire de Notre Cardinal chargé de l'administration des affaires publiques, ni des deux lettres que nous avons adressées à ce Prince sérénissisme, et qui sont restées sans réponse (1). Nous ne voulous pas rappeler tous les maux que Nous avons exposés avec une vive douleur dans Notre Encyclique à Nos Vénérables Frères de Pologne et de Russie, et qui a été imprimée (2). Ce gouvernement, se livrant à une attaque de plus en plus vive contre l'Eglise catholique, a toujours empêché l'Evêque de Chelm, désigné par Nous depuis plus de trois ans, de recevoir la consécration épiscopale. Il a arraché violemment à son troupeau Notre Vénérable Frère Sigismond, archevêque de Varsovie, et l'a rélégué dans une contrée lointaine, lui interdissant sévèrement toute communication avec les fidèles de son diocèse. Il a fait saisir à main armée et exilé Notre Cher Fils Paul Rzewuski, vicaire-général de ce prélat, évêque suffragant de Prusse *in partibus infidelium*, que nous avions choisi, et qui n'a jamais pu être consacré, à cause des obstacles apportés par le gouvernement. Et cela, parce que ce même vicaire faisait parvenir aux autres Ordinaires de Pologne Notre *Motu proprio* concernant les affaires ecclésiastiques. A peine ce vicaire-général était-il emmené en exil, que le gouvernement civil de Varsovie convoquait les chanoines de la métropole de cette ville et leur enjoignait d'élire sur-le-champ pour vicaire capitulaire un sujet qu'il avait lui-même désigné. Ces chanoines ont opposé à ces ordres injustes une louable résistance, et avec d'autant plus de raison qu'il y en avait d'autres que l'Archevêque de Varsovie avait désignés pour remplir l'office de vicaire-général, dans la prévision que Notre Cher Fils Paul Rzewuski serait expulsé, ce qui est malheureusement arrivé. Quant à l'Evêque de Wilna, enlevé à son diocèse, il végète depuis longtemps dans un triste exil, où il est absolument empêché d'exercer sa charge épiscopale et de pourvoir au bien du troupeau qui lui est confié.

En outre, Vénérables Frères, ce même gouvernement a promulgué des décrets contraires à l'Eglise catholique, dont ils violent l'autorité, les lois et la discipline. Ces décrets ont prononcé la suppression de presque toutes les communautés d'ordres réguliers de l'un et de l'autre sexe, adjugé au trésor public tous les biens, de quelque Ordre régulier que ce soit, soustrait le très-petit nombre de familles religieuses épargnées à la direction de leurs supérieurs généraux et à la direction des Ordinaires, dépouillé tout le clergé catholique existant en Pologne et dans l'empire de Russie de tous ses biens appartenant soit aux Evêques, soit aux collèges de chanoines, soit aux paroisses, soit aux bénéfices ecclésiastiques, soit à tout autre établissement pieux et religieux, et livré à l'administration du trésor public les revenus de ces mêmes biens. Ces mêmes décrets, contrairement à tout droit, établissent une nouvelle organisation du clergé catholique, un nouveau règlement pour les colléges de chanoines dans tous les diocèses, une nouvelle division des paroisses. Les chapitres des églises collégiales sont abolis, l'autorité et la liberté des évêques entièrement détruites, au point qu'il leur est interdit de choisir, sans la permission du gouvernement, aucun curé, aucun administrateur paroissial, aucun vicaire. Ce même gouvernement a, par décret, supprimé le diocèse catholique de Kaminiac, qui a été enlevé à son pasteur pour être réuni à l'administration du diocèse de Lontzc et de Jitomire.

Les curés légitimes du diocèse de Sandomir, et surtout de celui de Cracovie, sont transférés, au gré du Gouvernement, d'une paroisse à une autre, ils perdent leur rang et sont remplacés par d'autres. Les édifices du séminaire diocésain de Plock ont été confisqués, et l'Evêque a été forcé d'envoyer les élèves ecclésiastiques dans le monastère qui a appartenu autrefois à l'ordre des Franciscains, hors des murs. Toute liberté de communication est, en outre, refusée aux prêtres, qui ne peuvent s'éloigner à plus de mille pas de leur résidence, ni avoir de rapports entre eux. Les relations

(1) Lettre du 22 avril 1863.

(2) Encyclique du 20 juillet 1864.

des fidèles de ces contrées avec le Siége Apostolique ont été interdites par le gouvernement russe avec une telle sévérité, et si bien supprimées, que Nous ne pouvons plus, à la grande douleur de Notre âme, nous acquitter de Notre suprême ministère apostolique en venant en aide à cette partie si chère du troupeau du Seigneur, ni secourir ses misères spirituelles. Plaise à Dieu qu'il n'y ait rien de vrai dans les tristes nouvelles arrivées jusqu'à nous, que l'Evêque de Chelm et les chanoines de la cathédrale ont été en majorité exilés par le Gouvernement dans des lieux inconnus! Nous ne disons rien des piéges continuels, des artifices et des tentatives de tout genre de la part du Gouvernement pour arracher les fils de l'Eglise de son sein et les entraîner à un schisme funeste. Nous Nous taisons également sur l'emprisonnement, l'exil et les autres peines dont on frappe les Evêques, les ministres de l'Eglise, les religieux et les fidèles catholiques attachés à leur religion et défenseurs des droits de l'Eglise.

Tous ces faits sont mis en pleine lumière par la publication d'un Exposé exact et accompagné des documents nécessaires que Nous avons donné l'ordre d'imprimer et de vous mettre au plus tôt sous les yeux. Le monde catholique tout entier connaîtra par là combien est ancienne la guerre que le gouvernement russe fait à notre sainte religion, dans le but d'en détruire le dernier vestige en Pologne et dans l'empire de Russie. Nous n'ignorons pas que le Gouvernement a saisi l'occasion d'une très-funeste et tout à fait condamnable rébellion pour prendre ces résolutions si cruelles contre l'Eglise catholique, tandis qu'il pouvait réprimer et punir, suivant les voies ordinaires, les personnes coupables de rébellion, sans faire à l'Eglise une guerre si redoutable. Plût à Dieu qu'aucun ecclésiastique n'eût pris part aux menées désastreuses de cette fatale perturbation! Nous condamnons de nouveau hautement, comme Nous l'avons déjà fait, et Nous réprouvons la rébellion; Nous avertissons tous les fidèles et les ecclésiastiques, et Nous les engageons à repousser de tout leur cœur les principes impies de la rébellion, à les détester, à demeurer soumis aux puissances supérieures, et à leur obéir avec fidélité en tout ce qui n'est en aucune façon contraire aux lois de Dieu et de son Eglise sainte.

Au milieu de cette amère douleur, Nous n'éprouvons pas une médiocre consolation en considérant le noble courage et la constance de ces catholiques qui, résistant à tant d'épreuves, persistent avec une inébranlable fermeté, avec la grâce de Dieu, dans la profession de la religion catholique, et préfèrent s'exposer aux plus grands maux, plutôt que de faillir à cette sainte religion et à ce Siége apostolique.

Cependant, prenant résolument en main la cause de Dieu, de son Eglise et de la religion, cause qui Nous a été confiée d'en haut, et remplissant Notre devoir apostolique en toute liberté, Nous élevons, dans cette réunion solennelle du Sacré-Collége, Notre voix pontificale et Nous condamnons formellement, réprouvons, cassons et déclarons absolument nuls tous les décrets et tous les actes promulgués et exécutés par le gouvernement russe au détriment des droits de la religion, de l'Eglise et de ce Siége apostolique.

Toutefois, Nous voulons espérer que le sérénissime et très-puissant empereur de Russie, roi illustre de Pologne, réfléchissant sérieusement et considérant que la religion catholique et sa doctrine salutaire sont le plus ferme soutien des empires et des royaumes, et procurent au plus haut degré la tranquilité et la félicité temporelle des peuples, aura assez d'humanité et de grandeur d'âme pour déférer à Nos vœux et à Nos justes demandes, et qu'il emploiera sa suprême autorité à faire en sorte que dans tout son vaste empire l'Eglise catholique et ses adhérents trouvent, après tant de calamités, la paix depuis longtemps désirée, et que le libre exercice de la religion ne rencontre plus d'obstacles.

Ne cessons pas, Vénérables Frères, de nous adresser par de ferventes prières, au Dieu riche en miséricordes, et de nous efforcer de le fléchir par la contrition de notre cœur, afin qu'il jette un regard de compassion sur son héritage, qu'il se lève pour secourir son peuple, qu'il étende sa main puissante sur l'Eglise catholique, assaillie par de furieuses tempêtes, menacée de tant de maux, en proie à tant de calamités, qu'il l'a protége, l'aide, la défende et lui accorde la paix si désirée et le triomphe.

De l'Autorité en Philosophie.

LIVRE SECOND.

DE L'AUTORITÉ DIVINE EN PHILOSOPHIE.

CHAPITRE III.

La révélation est utile.—Obstacles qui se rencontrent dans la recherche du vrai.—Impossibilité de découvrir, par les seules forces de la raison, un système complet de vérités religieuses, morales et sociales, et si l'on pouvait le découvrir, impossibilité de le persuader aux autres hommes. —Conséquences de ces principes.—Objections et réponses. —Preuves directes, par le raisonnement pur et par les faits de l'histoire, de l'immense utilité de la révélation.

La vérité est d'un accès difficile. Tous les sages l'ont reconnu. Il y a toujours dans les choses quelque côté obscur. L'infini d'où procède toute réalité, et dont l'idée se retrouve au fond de toutes nos idées, l'infini est pour nous un abîme insondable. Les êtres de la création, quoique plus à notre portée, sous beaucoup de rapports, sont néanmoins comme un grand livre aux caractères en partie effacés. On y trouve des transpositions sans fin, en sorte que pour bien saisir le sens d'un endroit, de savantes combinaisons sont souvent nécessaires, et plus d'une fois infructueuses. Parce qu'en un sens véritable, tout tient à tout dans la nature, que les êtres divers soutiennent ensemble d'intimes rapports. Pour avoir d'un seul une connaissance complète, il faudrait connaître tous les autres. Les faits, et par eux les qualités des natures qui les produisent sont en prise à nos observations : mais ces natures elles-mêmes se dérobent toujours à nos regards : telle est pour nous la condition de la vérité.

Pensez-vous que beaucoup de mortels auront le bonheur de la conquérir ? Il y a peu d'apparence. La plupart des hommes sont incapables d'en former le dessein sérieux, par suite de la condition physique de leur esprit ou de leur corps ; ou bien à cause des soins de la vie auxquels ils sont condamnés, ou de leur pa-

resse naturelle et de leur indifférence pour la vérité. C'est cette partie du genre humain qu'un spirituel auteur appelle la gent moutonnière. Sans conviction personnelle, ils ne peuvent que suivre à l'aveugle l'opinion d'autrui. Quant au petit nombre doué de facultés corporelles et intellectuelles convenables, libres des soins matériels et sincèrement désireux de connaître le vrai, ils ne consacrent guères à sa recherche que le tiers de leurs vie. Durant l'enfance, l'âme est dans les langes plus encore que le corps. L'adolescence et la jeunesse se passent communément dans la frivolité ou les plaisirs. Par une inaction de si longue durée, et plus encore par la domination qu'exerce la chair sur l'esprit, celui-ci perd beaucoup de sa perspicacité et de sa vigueur, il se laisse envahir par une multitude de préjugés et d'opinions fausses qu'on ne pourra chasser plus tard que moyennant une lutte opiniâtre et une perte considérable de temps. Invincibles obstacles à la découverte du vrai, les passions dont on se sera fait l'esclave devront être réprimées généreusement, totalement. Or une répression de cette sorte exige de longs efforts et une application continuellement soutenue. De là, nouvelle perte de temps, double emploi de l'attention et dissipation des forces intellectuelles qu'il faudrait faire converger toujours vers un même point successif. Voilà l'état des rares individus le plus à même de découvrir la vérité. Il ne paraît pas assurément qu'ils y doivent faire de grands progrès. Mais chose plus triste encore ! les découvertes qui ont lieu, pour réelles qu'elles soient, demeurent souvent incertaines même pour leurs auteurs. Il n'est point rare de voir marcher ceux-ci seulement à la clarté d'un tout petit rayon qui les abandonne de lui-même plus d'une fois, et que le vent de la contradiction, si ordinaire dans le champ des investigations humaines, étouffe fréquemment. Au reste, ces contradictions, ces oppositions incessantes sont un phénomène facile à expliquer. Entre plusieurs raisons qu'on en pourrait signaler, il suffira de dire que les plus sages souvent nous donnent pour vérité ce qui n'est pas la vérité, et pour vérité pure ce qui est mélangé de beaucoup d'erreurs. C'est là un fait incontestable et même incontesté. Du moins tous les juges compétents en demeurent d'accord. Or il s'en suit que la somme des erreurs comme celle des vérités, plus encore que celle des vérités, ira grossissant tous les jours davantage, à mesure que grandira le genre humain. Quelle masse énorme, après plusieurs milliers d'années ! Où trouver le bras herculéen qui la pourra soulever ?

Supposez, ce qui est bien loin d'être réel, que toute vérité intéressante, importante pour l'homme, est découverte, quel œil la pourra démêler au milieu de tant d'erreurs qui l'entourent et l'obscurcissent ? Où trouver, dans cet affreux dédale, un fil conducteur pour diriger ses pas ? A diverses époques des maîtres fameux se sont flattés d'avoir fait enfin cette inestimable découverte ; mais l'illusion a duré peu même chez les inventeurs prétendus.

Tout esprit investigateur est placé dans l'alternative de choisir entre ces deux partis : il lui faudra construire par lui-même, avec ses propres matériaux, l'édifice de la connaissance humaine ; ou bien il devra accepter l'héritage des anciens à la charge par lui de faire, dans ce legs immense, un choix convenable.

L'une et l'autre tâche est au-dessus des forces individuelles d'un homme. La spéculation le démontre, l'expérience le confirme et tous les sages en conviennent. Plusieurs n'obtiendraient pas des succès plus heureux. Avant tout il leur faudrait s'entendre et tomber d'accord sur ce que l'on devrait admettre et rejeter. Or une pareille entente est impossible.

Par la condition de ses facultés intellectuelles et morales, par la nature du milieu où il a pris naissance, où il a vécu et grandi, chacun se trouve placé à un point de vue particulier, d'où il ne découvre qu'un certain ordre de réalités et sous de certains aspects. Trop souvent, néanmoins, il s'imagine avoir vu la réalité tout entière et sous tous ses rapports. De là la pente qui l'entraîne à révoquer en doute, et même à rejeter absolument ce qui n'est pas renfermé dans son propre horizon. C'est là un phénomène constamment et universellement reproduit dans l'ordre moral, et particulièrement dans le domaine de la philosophie. Depuis longtemps grand nombre d'esprits supérieurs travaillent à construire l'édifice de la science avec les matériaux amassés par leurs devanciers. Telle est surtout la prétention des éclectiques. Et même ces philosophes ont tant de confiance en leurs travaux, que naguère ils nous montraient, dans un avenir prochain, l'ère à jamais inouïe d'une paix universelle parmi tous les libres penseurs. Dans l'enthousiasme naïf de leur patriotisme, ils allaient jusqu'à nous faire espérer de voir signer à Paris ce traité de paix, (1) véritable miracle du premier ordre, aussi étonnant que le plus étonnant qui se lise dans la Bible. Ces utopies, qui ne diffèrent que par la forme des rêves de la première enfance, se sont évanouies en peu de jours, après avoir fait sourire la plupart des gens sensés. Pauvre éclectisme moderne dont la base est une absurdité choquante, c'est bien à toi en effet à nous promettre une paix générale, alors surtout que la guerre éclate dans ton sein !

Outre les causes de division précédemment décrites, le philosophe porte en lui-même un double ferment d'éternelle discorde, l'ignorance et l'orgueil plus grand chez lui que chez le commun des hommes. Laissons parler sur ce sujet un sage encore profondément révéré par un grand nombre :

“ Je consultai les philosophes, je feuilletai leurs livres, j'examinai leurs diverses opinions, je les trouvai tous fiers, affirmatifs, dogmatiques, même dans leur scepticisme prétendu, n'ignorant rien, ne prouvant rien, se moquant les uns des autres ; et ce point, commun à tous, me parut le seul sur lequel ils ont tous raison. Triomphant quand ils attaquent, ils sont sans vigueur en se défendant. Si vous pesez les raisons, ils n'en ont que pour détruire ; si vous comptez les voix, chacun est réduit à la sienne ; ils ne s'accordent que pour disputer...... Je conçus que l'insuffisance de l'esprit humain est la première cause de cette prodigieuse diversité de sentiments, et que l'orgueil est la seconde. Quand les philosophes seraient en état de découvrir la vérité, qui d'entre eux prendrait intérêt à elle? Chacun sait bien que son système n'est pas mieux fondé que les autres ; mais il le soutient, parce qu'il est à lui. Il n'y en a pas un seul qui, venant à connaître le vrai et le faux, ne préférât le mensonge qu'il a trouvé à la vérité découverte par un autre. Où est le philosophe qui, pour sa gloire, ne tromperait pas volontiers le genre humain ? Où est celui qui dans le secret de

(1) Jouffroy.

son cœur, se propose autre chose que de se distinguer ? Pourvu qu'il s'élève au-dessus du vulgaire, pourvu qu'il efface l'éclat de ses concurrents, que demande-t-il de plus ? L'essentiel est de penser autrement que les autres. Chez les croyants il est athée, chez les athées il serait croyant." (Emile, Liv. 1er.)

C'est donc un fait certain, également fondé sur la raison et l'expérience, que le petit nombre de ceux qui peuvent s'appliquer à la recherche du vrai, ne trouvera toujours que des lambeaux, et jamais un système complet des vérités religieuses, morales et sociales.

Mais supposons le contraire, et concevons qu'un nombre quelconque de sages est parvenu enfin à trouver un ensemble suffisant sur Dieu, l'homme et le monde. Le pourront-ils enseigner utilement au genre humain ? Voyons. Il leur faudrait, pour y réussir, quatres choses que voici : 1o Une entente, une union permanente ; 2o Un zèle constant et généreux ; 3o Une vie exemplaire ; 4o Une autorité capable de réduire les esprits rebelles à la vérité. Nous est-il permis de penser que nous verrons jamais réunies ces conditions diverses dans les maîtres dont nous parlons ? En premier lieu, quant à l'accord permanent, il faut un miracle permanent aussi pour l'obtenir ; car, comme il est naturellement impossible, ainsi que nous l'avons fait voir, que de libres penseurs s'unissent dans une même foi touchant les différents objets de leurs investigations, ainsi il est naturellement impossible que cette union, si jamais elle était réalisée, subsistât longtemps. Indépendamment de beaucoup d'autres causes que je pourrais signaler, l'instabilité naturelle de l'esprit humain suffirait seule à la détruire.

2o. Dans toute la période ancienne jusqu'à Jésus-Christ, les philosophes ont montré la plus déplorable indifférence à instruire le peuple. Satisfaits d'inoculer leurs opinions à quelques adeptes, ils s'inquiétaient peu des erreurs monstrueuses du vulgaire qu'ils méprisaient profondément. C'était chez eux, ils le croyaient, un acte de souveraine prudence de dérober leur vraie doctrine à la foule. Dans ce dessein, ils professaient en public les croyances les plus absurdes de la multitude. Sur le point de mourir, Socrate ordonnait à ses amis qui l'environnaient d'offrir pour lui un coq à Esculape. (1)

Dans les temps modernes, en dehors de la sphère religieuse, la même indifférence pour l'enseignement doctrinal populaire règne partout. Je vois bien, il est vrai, des philosophes et des sectes philosophiques travailler ardemment à détruire ce qui existe. Mais s'agit-il ensuite de reconstruire, de formuler, de proposer et d'implanter dans les âmes un symbole positif, on n'aperçoit plus que froideur et indifférence.

Les maîtres que nous avons supposés en possession d'un ensemble complet de doctrine, seront-ils plus dévoués ? Sur quel fondement le pourrions-nous affirmer ? Pourquoi ne ressembleraient-ils pas à l'universalité de ceux qui les ont précédés ? C'était une entreprise surnaturelle de vouloir découvrir la vérité complète ; que sera-ce de prétendre la faire accepter par le genre humain ? Quelle ignorance profonde et universelle il faudra éclairer ! Que de vieux préjugés, que d'opinions favorites l'on devra combattre ! Que de passions rebelles il faudra vaincre ! que de contradictions l'on aura à essuyer ! que de luttes à soutenir ! que d'injures et de mépris à dévorer ! que de persécutions cruelles peut-être à souffrir ! Combien de fois, pour s'encourager soi-même, au milieu de ses rudes travaux, l'on n'aura d'autre perspective que l'exil, la prison ou la mort ! Qui donc pourrait allumer dans le cœur de nos sages un amour du vrai si ardent et si pur, qu'ils en viussent pour lui à ce degré d'héroïsme surhumain ? Où trouver la raison suffisante d'un effet si étonnant ? Il n'y en a pas dans la nature ; et par conséquent nous devons conclure que nos maîtres de sagesse n'auront pas le zèle constant et généreux nécessaire pour persuader ce qu'ils savent.

3o. A un amour extraordinaire de la vérité, il faudrait joindre des exemples éminents de vertu. Si le genre humain n'avait pour ses docteurs une haute estime, à peine daignerait-il prêter l'oreille à leurs leçons. Supposons même qu'il s'y rendit attentif, l'unique moyen de le persuader après l'avoir convaincu, c'est de lui offrir constamment le touchant spectacle d'une vertu sans tache. Or, dans le passé, trouve-t-on un seul philosophe de tout point irréprochable ? Que de nuages, au jugement de plusieurs, obscurcissent la vertu du fils de Sophronisque lui-même, personnification tant vantée de la sagesse antique ! L'histoire contemporaine est-elle plus favorable à la philosophie ? Les représentants principaux sont-ils exempts de vices considérables, et leur front brille-t-il de l'auréole des vertus parfaites ? Ont-ils vaincu l'orgueil, l'amour de l'argent et du plaisir ? Ne les voit-on jamais sacrifier comme la foule à l'ambition et à la fortune ? Peut-on admirer en eux une inflexible droiture ? Ont-ils pour Dieu une religion profonde, et pour les hommes un dévouement aussi généreux que pur et modeste ? Il n'y paraît guère, de leur propre aveu. En appeler à l'avenir serait folie. Des causes identiques doivent produire dans les mêmes circonstances des résultats semblables. Vous ne pouvez donc pas attendre de la constitution humaine des effets radicalement différents de ceux qu'elle a produits jusqu'à ce jour. Les philosophes seront plus tard ce qu'ils ont été constamment et généralement par le passé, et ce qu'ils paraissent encore aujourd'hui, je veux dire idolâtres, à divers degrés, de leur moi individuel. La pratique chez eux ne saurait donc recommander et confirmer suffisamment les théories qu'ils enseignent.

4o. Enfin en dernier lieu, la méthode par eux nécessairement suivie est un invincible obstacle à l'acceptation de leur doctrine par le grand nombre. Ils en appellent, et ne peuvent point ne pas en appeler au libre examen de leurs auditeurs. Or, quoique la constitution intellectuelle de chaque individu humain soit radicalement la même, toutefois il y a des variétés sans nombre, d'où naissent aussi d'innombrables oppositions à l'enseignement en soi le meilleur.

Dans cet état de choses, s'il nous venait du ciel, selon le vœu des plus sages païens, un précepteur dûment autorisé par la vérité souveraine, un maître qui exhibât de sa mission surnaturelle des titres certainement authentiques, serait-ce nous dégrader que de nous faire ses disciples et de lui donner créance pleine et entière ? Oui, s'écrient de concert les individualistes et les humanitaires. La raison vous fut donnée par l'Eternel pour vous conduire dans la recherche du vrai. Y renoncer pour suivre une lumière étrangère, si tant est pourtant

(1) Phédon, à la fin.

que lumière ce soit, c'est méconnaître la dignité de votre nature et l'excellence des dons du créateur. Cultivez votre raison, consultez-la avec droiture et assiduité ; elle ne peut manquer de vous apprendre tout ce que vous devez savoir. C'est l'infiniment sage, l'infiniment bon et l'infiniment puissant qui vous l'a donnée pour éclairer toutes vos démarches. Seriez-vous assez absurde ou assez impie pour croire que cet être suprême ne sait pas ou ne veut pas proportionner les moyens à la fin ?

Dieu, dites-vous, a donné la raison pour connaître le vrai : donc la raison suffit à ce but. Soit, je le veux bien pour le moment. Donc la révélation est inutile. Conclusion téméraire et nullement fondée. Conclusion fausse et ridicule. Dans quel but, s'il vous plaît, Dieu nous a-t-il donné des jambes ? Probablement pour nous transporter à notre gré d'un lieu à un autre. Elles suffisent donc à cette fin. Par conséquent, sans doute, toutes les locomotives d'invention humaine, dont quelques-unes nous font disputer de vitesse aux habitants de l'air eux-mêmes, sont parfaitement inutiles. Arrière donc l'agile coursier qui dévore l'espace. Arrière les chars rapides qu'il traîne après lui. A quoi bon les chemins de fer et les bateaux à vapeur ? A quoi bon les télégraphes de toutes sortes ? N'avions-nous pas, avant ces funestes inventions, les moyens suffisants de faire tout ce que nous faisons maintenant par elles ? Et Dieu infiniment sage ne nous avait-il pas donné ces moyens ? Pourquoi ne pas brûler les traités élémentaires des sciences diverses ? Ne pouvait-on pas, sans eux, apprendre ces sciences ?

Dieu nous a donné la raison pour connaître la vérité. Je l'avoue. Toutefois il n'en est pas moins certain que la vérité est d'un accès difficile, qu'un très-petit nombres d'hommes, par leurs ressources individuelles, sont en demeure de la conquérir, et que ceux-là mêmes ne la posséderont jamais pure et sans mélange. Nul ne saurait révoquer en doute ce résultat d'une expérience plus de trente fois séculaire. On peut donner de ce fait des explications diverses ; mais quant au fait lui-même, il est impossible de n'en pas reconnaître et confesser la réalité.

Dieu nous a donné la terre pour fournir à notre subsistance. Mais pour en tirer le secours nécessaires, il faut nous condamner à de longs et pénibles labeurs. Afin de faciliter et de féconder le travail, on s'est appliqué à inventer des méthodes et des instruments qui suppléent à la main-d'œuvre, avec de très-grands avantages. Si le Dieu créateur avait bien voulu d'abord, ainsi que l'a pensé l'antiquité la plus reculée, condescendre aux besoins de ses enfants, au point de se faire lui-même leur maître, et de leur enseigner en peu de jours ce qu'ils ne pouvaient trouver autrement qu'à grand'peine et après quelques milliers d'années, le genre humain aurait-il eu raison de s'indigner et de dire : Eh ! qu'ai-je besoin d'un précepteur surnaturel ? Mes propres facultés ne suffisent-elles point à trouver enfin, après des siècles, ce qu'il m'enseigne en un instant ?

Le pain de la vérité, plus désirable cent fois que le pain matériel, ne peut, non plus que lui, s'obtenir que moyennant de longs et pénibles efforts dont la plupart des hommes sont incapables, pour les raisons précédemment déduites. Ceux même qui l'ont ainsi gagné à la sueur de leur front, ne le mangent pas pur. Toujours il est mélangé du poison de quelque erreur. Est-il raisonnable dès lors, ou plutôt n'est-il pas souverainement ridicule de repousser comme inutile un enseignement supérieur qui abrège prodigieusement le travail, et offre à l'intelligence une nourriture parfaitement saine ?

Dieu nous a donné la raison pour connaître la vérité. Très-bien. Mais n'a-t-il pas pu se réserver de nous communiquer plus tard un moyen plus puissant encore ? L'ouvrier suprême imprime toujours à ses ouvrages le cachet de la divinité, je l'avoue. Toutefois, infiniment libre et indépendant, il ne manifeste ses attributs qu'avec nombre, poids et mesure. Il aurait donc pu d'abord placer l'homme dans une condition bonne, se réservant de lui en faire une meilleure dans la suite, lui accorder, pour connaître le vrai, un moyen suffisant, mais pourtant moins parfait que tel autre qu'il voulait lui octroyer plus tard.

Dieu nous a donné la raison pour connaître la vérité. Donc la raison suffit à ce grand œuvre. — Oui, si nous la possédons encore dans l'état d'intégrité où nous l'avons reçue. Mais si, comme la voix des peuples et de leurs sages le proclame de concert avec les faits de l'histoire, la raison est maintenant une faculté dégradée, altérée profondément, suffira-t-elle toujours au but qu'avait en vue le Créateur en nous la concédant ? Les individualistes et les humanitaires auraient fait sagement de se proposer et de résoudre au moins cette question, avant de s'exclamer avec tant de violence contre l'utilité d'un enseignement surhumain.

L'objection principale de l'humanitarisme et de l'individualisme est maintenant résolue. Il ne sera pas mal aisé de détruire les autres.

De deux choses l'une, dit-on encore : ou l'enseignement de la révélation serait l'enseignement même de la raison, ou il serait autre. Dans le premier cas, il serait inutile ; dans le second, il ne serait pas raisonnable, et conséquemment bien moins qu'inutile : il serait funeste.

Par ce que nous avons dit, et indépendamment de toute discussion nouvelle, chacun voit clairement la faiblesse et l'inanité du premier membre de ce dilemme. Lors même que l'enseignement révélé serait radicalement identique avec les données de la raison, s'il était plus hâtif, plus complet, plus certain et plus intégralement vrai, qui oserait le dire inutile ? Donc l'inutilité de la révélation n'est pas la conséquence nécessaire de l'hypothèse selon laquelle la révélation ne nous apprendrait foncièrement que ce que la raison est destinée à nous apprendre.

Que veut-on dire, quand on prétend que l'enseignement de la révélation ne serait pas raisonnable, s'il nous apprenait autre chose que ce que la raison nous apprend ? Pourquoi s'envelopper ainsi dans des pitoyables équivoques ? Un enseignement n'est pas raisonnable, quand il est contraire aux principes de la raison. Voilà le sens obvie et naturel de cette façon de parler.—Un enseignement n'est pas raisonnable, lorsqu'il est au-dessus de la raison. Ici les termes, *n'est pas raisonnable*, sont pris dans un sens très-impropre et tout à fait sophistique. C'est ainsi que les prennent nos adversaires, afin de pouvoir, avec quelque ombre de vraisemblance, en conclure que la révélation est absurde.

Oui, la révélation peut nous enseigner autre chose que ce que nous apprend la raison. La raison, la raison

humaine étant circonscrite dans une certaine sphère de vérités, il est possible que la révélation nous élève à une sphère supérieure. Alors son enseignement sera autre que celui de la raison (humaine) ; il sera autre, mais non pas contraire, et quoique on ne puisse dire en ce cas que l'enseignement de la révélation est raisonnable, c'est-à-dire conforme à la raison (humaine), on ne pourra prétendre non plus que cet enseignement n'est pas raisonnable, c'est-à-dire contraire à la raison ou absurde. Il faudra dire simplement qu'il surpasse la raison bornée de l'homme. Or, parce que la révélation surpasse la raison, comment en inférer qu'elle est inutile, et surtout qu'elle est funeste ?

Mais si l'enseignement de la révélation surpasse la raison, que pourrons-nous y concevoir ? Toutes ses leçons seront pour nous autant d'énigmes indéchiffrables ; et dès lors quels pourront être leur but et leur utilité ?

Les saintes obscurités de la révélation auront pour résultat naturel de vous faire mieux concevoir et la hauteur inaccessible de l'être infini, et votre propre faiblesse. Peut-être vous arracheront-elles comme à Rousseau cet hymne de louanges : " Etre des êtres, moins je te conçois, plus je t'adore. Le meilleur usage que je puisse faire de ma raison, c'est de l'anéantir devant toi ! "

Au reste, la nuit n'est pas à beaucoup près aussi profonde qu'on se la figure. La raison ne pourrait point, il est vrai, atteindre par elle-même à l'objet de l'enseignement révélé, supposé que celui-ci fût au-dessus de sa sphère. Mais ce n'est pas à dire pour cela que cet objet, abaissé jusqu'à elle en quelque sorte par la révélation, n'offrira que ténèbres à ses yeux. Il se pourra faire, et c'est en effet ce qui arrive, il se pourra faire qu'il lui présente diverses faces plus ou moins lumineuses. Qui ne sait, par une expérience journalière, qu'il comprend assez bien, quand elles lui sont enseignées, plusieurs vérités qu'il n'aurait jamais trouvées par lui-même ?

Dans leur antipathie, ou plutôt leur haîne contre la révélation, les humanitaires et les individualistes ne se bornent pas à soutenir son inutilité ; mais encore, ainsi que nous l'avons déjà entrevu, ils vont jusqu'à prétendre que l'hypothèse regardée par nous comme un fait incontestable, que Dieu a parlé à l'homme, a été bien fatale à l'humanité. A cette croyance l'on doit imputer l'horrible chaos des superstitions qui ont souillé la terre, et le sombre fanatisme qui fait couler des fleuves de sang. Si on n'avait pas supposé que Dieu pouvait parler aux hommes, et qu'en effet il leur parlait quelquefois, on n'eût pas vu tant d'imposteurs se jouer de la crédulité populaire, et faire passer pour des oracles les fantaisies de leur imagination ou bien les astucieuses inventions de leur mauvais génie. Ces ennemis du genre humain ne trouvant point d'adeptes, n'auraient pu, comme ils l'ont fait tant de fois, allumer dans le monde les épouvantables conflagrations dont le récit souille si souvent l'histoire.

Par un raisonnement tout semblable, on pourrait établir que le don de la raison a été bien funeste à l'homme. En effet, s'il n'avait pas été doué de cette faculté, en aurait-il abusé si cruellement ? Aurait-il commis les innombrables forfaits dont il a inondé la terre ? L'aurait-on vu devenir le jouet de tant et de si absurdes erreurs ? Non sans doute, évidemment. Le triste et déplorable présent que celui de la raison !

Pourquoi ne veut-on pas distinguer une chose de l'abus accidentel qu'on en fait ?

Pourquoi considérer exclusivement, pour juger de l'utilité d'une hypothèse, ce qui en résulte de fâcheux ? N'est-il pas évident qu'il faut envisager aussi les inconvénients de l'hypothèse contradictoire ? Vous nous dites : Voyez ce qu'est devenu l'homme sous l'influence de telle ou de telle révélation fausse. Et moi, je vous dis : considérez ce qu'il serait devenu, privé de la révélation véritable. Serait-il un être religieux et moral, et ses plus nobles facultés ne demeureraient-elles pas à jamais enveloppées et inactives ?

Ne comparez pas les peuples trompés par de faux révélateurs à ceux qu'éclaire la révélation véritable ; mais bien à ceux qui se souviennent à peine de la révélation primitivement faite à leurs pères ; et vous verrez combien ces derniers sont tombés plus bas encore. Le stupide sauvage n'est-il point au-dessous du disciple de Mahomet, de l'adorateur de Fô ou de Bouddha ? La fable et l'histoire ne nous représentent-elles pas de concert les premiers législateurs, ces hommes célèbres qui tirèrent de la barbarie la plus profonde leurs contemporains, les assujétirent aux lois, leur enseignèrent les arts et les métiers, aussi bien que les cérémonies de la religion, ne nous les réprésentent-elles pas comme inspirés ou spécialement assistés d'en haut ? Ces grands bienfaiteurs de l'humanité furent donc en même temps des révélateurs, il est vrai, le plus souvent prétendus. Leur mensonge, en soi très-odieux, fut néanmoins avantageux à leurs semblables.

Ainsi, à envisager la chose d'un point de vue général, comme on le doit faire pour l'apprécier équitablement, les fausses révélations elles-mêmes ont été moins funestes à l'homme que ne l'eut été la privation totale de révélation.

Si l'on n'avait appris à connaître par une expérience souvent répétée, la puissance des habitudes intellectuelles, des préjugés, des opinions d'invention propre ou qu'on s'est assimilées depuis longtemps ; si on ne savait tout ce que peut tenter l'esprit de système, alors surtout qu'il trouve dans les basses régions du cœur d'indestructibles auxiliaires, on aurait peine à s'expliquer l'opiniâtre insistance des adversaires de la vérité révélée. Seul, en effet, l'épais bandeau qui couvre la face du moi idolâtre de lui-même, de ses idées et de ses penchants, peut dérober aux yeux les avantages immenses de la révélation. Déjà sans doute, par ce qui précède, on doit en être convaincu : ce que nous allons dire encore le mettra dans un plus grand jour.

L'enseignement de la révélation sera vrai, complètement vrai, absolument vierge d'erreur ; car il émanera de l'infinie vérité.

L'enseignement de la révélation renfermera les vérités les plus utiles à l'homme ; par suite, il lui fera connaître son auteur, lui-même et les êtres divers avec lesquels il doit entrer en rapport. Ainsi la nature de Dieu et la nature de l'homme, les perfections de Dieu et les attributs de l'homme, aussi bien que la vraie valeur et la propre destination des créatures faites pour lui, feront la matière de l'enseignement révélé ; et sur ces questions diverses, une lumière suffisante éclairera tout individu humain qui n'aura pas trop démérité.

Pouvons-nous attendre moins de l'être souverainement bon qui aura daigné se faire notre maître ?

Nous l'avons déjà vu, l'enseignement en soi le meilleur, proposé au libre examen de chacun, serait rejeté par un grand nombre, mutilé et altéré par beaucoup d'autres. C'est un résultat nécessaire de la diversité intellectuelle et morale qui se voit dans chaque individu de l'espèce humaine. Donc, pour que l'enseignement le meilleur soit universellement accepté, il faut qu'il s'impose avec un empire absolu. Le maître ne doit pas dire à son disciple : Examinez, discutez ma doctrine, et voyez s'il vous convient de croire. Il faut qu'il dise impérativement : Croyez sans aucun doute. Si vous croyez fermement, vous aurez la vie ; sinon la mort sera votre partage. L'intelligence, toute entière aux ordres de la volonté, n'est pas moins superbe et insoumise qu'elle. Ce n'est donc point assez de lui proposer ce qu'il est bon et même très-bon de croire. On doit encore la réduire à la foi par l'autorité du précepte, du précepte muni d'une sanction suffisante. Seule, la révélation peut faire ainsi, et ainsi fait-elle en effet. Voici ce que dit le Seigneur : tel est l'exorde ordinaire et obligé de quiconque apporte à la terre un message céleste. A qui croira, gloire et bonheur, à qui ne croira pas, malheur et infamie : ainsi se conclut ordinairement tout enseignement divin. En effet, Dieu infiniment sage et souverainement jaloux de faire respecter son autorité suprême, s'il daigne remplir à notre égard le rôle de révélateur, ne saurait consentir à se voir traité comme un maître vulgaire, sujet à se tromper et à vouloir tromper. Il devra donc exiger la foi, une foi pleine et entière ; il devra l'exiger rigoureusement et sous des peines sévères pour les esprits indociles.

L'ordre surnaturel est possible : nous l'avons montré. L'ordre surnaturel est réel, nous le prouverons. Or, posé l'ordre surnaturel, la condition de l'homme est incomparablement meilleure qu'en dehors de cet ordre. C'est évident par la simple notion des choses. Dans l'ordre surnaturel, l'état de l'homme est au-dessus de toute la virtualité et de toutes les exigences non-seulement de sa propre nature, mais encore de toute nature créée. L'homme a pour destinée, dans l'ordre surnaturel, de devenir fils adoptif de Dieu, de vivre de sa vie dès ici-bas, de partager son bonheur et sa gloire dans le ciel, de le voir, de l'aimer et de lui être uni, au point de ne faire avec lui qu'une même chose, durant l'éternité toute entière. Quelle destinée magnifique ! Or c'est la révélation qui nous la fait connaître, et nous n'aurions pu la découvrir autrement. La révélation soulève un coin du voile qui dérobe à nos yeux l'intime nature de la divinité, et nous montre le Père, le Fils et le Saint-Esprit éternellement occupés de glorifier l'homme et de le rendre heureux. Le Père l'aime avec un tel excès qu'il lui donne son Fils pour l'instruire, le racheter et le sauver des supplices éternels. Le Fils s'abaisse jusqu'à se faire homme et homme de néant. Il s'oublie lui-même, si je l'ose dire, jusqu'à mourir sur une croix comme un insigne malfaiteur, pour réhabiliter l'homme déchu. Il se prodigue à ses usages avec tant d'excès qu'il devient sa propre nourriture, au sens le plus vrai et le plus littéral. Le Saint-Esprit établit sa demeure dans l'homme ; et, par un travail incessant de purification, de sanctification et de rénovation, il le prépare à sa condition future. Avec Dieu nous devons coopérer nous-mêmes à notre bonheur ; en sorte que nous jouirons de la félicité à venir comme d'un bien acquis par notre courage, et d'une récompense dignement méritée. La révélation nous l'enseigne. En même temps elle nous fait connaître les moyens de seconder l'action divine toujours réelle en nous. Que si, par un effet de la fragilité ou de la malice de notre nature, nous venons à gâter l'ouvrage du Seigneur, à nous jeter hors de la voie qui conduit au but, la révélation nous apprend à y rentrer et à réparer nos pertes. Quel aveuglement et quelle folie de méconnaître un si inestimable bienfait !

Au raisonnement à *priori* joignons l'autorité de l'expérience, et voyons ce qu'a fait de l'homme, par exemple, la révélation chrétienne. Nous considérerons successivement l'homme individuel et l'homme politique, ou l'individu et la société.

Mettons en regard un chrétien sans lettres, mais bien instruit de sa religion qu'il pratique fidèlement, comme on en trouve encore un grand nombre, avec le plus célèbre philosophe de l'antiquité païenne, le divin Platon, si l'on veut. Le chrétien que je suppose, possède, grâce à la révélation, sur Dieu, sur l'homme, sur le monde et leurs rapports, des notions beaucoup plus étendues, beaucoup plus saines et beaucoup plus certaines que cet illustre philosophe. Platon n'a fait qu'entrevoir quelques-uns des attributs de la divinité. L'unité, l'éternité, la toute-puissance, la bonté et la justice souveraine de Dieu, sa haîne du mal et son amour du bien, sa miséricorde infinie et sa providence universelle ne brillèrent jamais à ses yeux de l'éclat qui frappe le chrétien dont nous parlons. Platon n'avait pu s'élever jusqu'à l'idée d'un Dieu créateur ; il croyait le monde éternel, lui prêtait une âme et en faisait un animal immense. Le chrétien se rit de ces chimères. Platon n'avait, aussi bien que son maître, Socrate, de son origine et de sa fin que des idées très-incomplètes et fort incertaines. Il en va tout autrement chez le chrétien. Il nous dira avec certitude et précision d'où il vient et où il va. Vous plaît-il de l'interroger sur les moyens d'accomplir sa destinée et les obstacles qni pourraient l'en détourner ? Sur tous ces points vous serez pleinement satisfait de lui. Vous ne le seriez pas du divin Platon. Notre chrétien nous déduira les règles de la religion et des mœurs avec une sagesse qui ferait pâlir celle de tous les anciens philosophes collectivement pris. En de certaines rencontres, le disciple de Socrate déclare permises de graves infractions aux lois de la saine morale : l'ivresse en l'honneur de Bacchus, la communauté des femmes, l'exposition des enfants à charge à leurs parents. Le chrétien proclame hautement qu'en aucun cas possible, le mal ne saurait être permis ; et que l'on doit compter pour rien la douleur en comparaison du péché. Homme sans lettres, nous l'avons supposé tel, il ne connaît pas les divers rouages de la politique, assurément : mais toutefois il sait quelques principes dont la fidèle réalisation par les souverains et les peuples ferait la gloire et procurerait le bonheur de l'humanité. " Cherchez, dit-il, universellement, cherchez d'abord le royaume des cieux, et le reste vous sera donné par surcroît :—Que les serviteurs obéissent à leurs maîtres en vue de Dieu et que les maîtres commandent à leurs serviteurs avec équité et modération, sachant qu'ils ont avec eux dans le ciel un maître commun. —Ne faites point à autrui ce que vous ne voudriez

pas qu'on vous fit à vous-même ; et faites aux autres ce que vous voudriez qu'ils vous fissent."

L'enseignement chrétien n'est pas une spéculation stérile, une lettre morte dont l'effet le plus salutaire serait seulement d'éclairer l'homme. Lumière et vie tout à la fois, il dépose dans les âmes une sorte de ferment divin qui les agite jusque dans leur fond, et y développe rapidement au plus haut degré les forces supérieures de notre nature. Le souffle de la parole évangélique porte dans les cœurs comme une semence d'héroïsme partout ailleurs inconnue. Et ceci n'est pas un vain discours, à beaucoup près. Qu'on se rappelle, pour en voir toute la vérité, d'abord l'ère des martyrs. Qu'on songe à leur innombrable multitude. Que l'on combine ensemble la diversité des caractères, des conditions, des origines, de l'éducation, de l'âge, du sexe, et l'uniformité de la constance calme, sereine, toute resplendissante d'amour et de joie, que faisaient paraître ces millions de victimes, parmi les supplices les plus atroces et les plus variés. Or le témoignage du sang gaîment répandu n'a jamais fait défaut au christianisme dans la suite des siècles. Aujourd'hui même, le sabre Coréen, le knout russe, le rotin et la cangue chinoise et cochinchinoise, l'ont dit à l'univers : aujourd'hui il est aussi éclatant que jamais, quoique plus rare, à défaut d'occasions favorables.

L'héroïsme chrétien se montre et s'est toujours montré sous beaucoup d'autres formes moins brillantes peut-être, mais non moins vraies. Dans tous les âges on a vu des myriades de disciples du Christ mener sur la terre une vie, je pourrais dire presque exclusivement spirituelle. Ils vivaient dans un corps à la manière des pures intelligences, tant ils savaient dominer l'élément inférieur de leur nature ! A tous les degrés de l'échelle sociale, des foules de jeunes filles renoncent spontanément et pour toujours aux plus douces jouissances de l'esprit, du cœur et du corps, afin de mieux se dévouer au service de Dieu et de leurs frères. D'autres pareillement en très-grand nombre ne pouvant contenir au dedans d'eux-mêmes le don inestimable qu'ils ont reçu, s'en vont loin de leurs amis, de leur famille et de leur patrie, par toutes les mers et sous tous les climats, répandre avec leurs sueurs, leurs larmes et leur sang, la bonne nouvelle qui apprend aux hommes le chemin de la vie et du bonheur.

C'est ainsi que la parole révélée agit sur des multitudes d'individus humains. Son influence sur la société n'est pas moins remarquable. Elle a transformé le monde.

L'empire romain, miné de toutes parts, succombe enfin sous les coups redoublés des nations barbares. Les institutions diverses, les arts et les sciences sont ensevelis sous ses ruines. Demeuré seul debout, le christianisme, couvert de son sang, aborde les farouches vainqueurs devant qui tout prend la fuite. Il leur parle avec une douceur qui les charme, une autorité qui les étonne. Son langage, plein de grâce et de majesté, les adoucit et les humanise peu à peu. Ils courbent devant lui leur tête altière et déposent humblement leur hache à ses pieds. C'est avec ces terribles natures, avec les Francs, les Bourguignons, les Bretons, les Germains, les Huns, les Goths, les Vandales, les Lombards, les Saxons, les Danois, éléments rebelles et contraires, s'il en fut jamais, qu'il parvient à former les nations les plus douces, les plus polies et les plus généreuses ; les plus puissantes et les plus belles monarchies. Les peuples et les gouvernements chrétiens n'ont pas de modèle dans l'antiquité, ni de copie dans les temps modernes. Et c'est une vérité reconnue de tout le monde, que principalement sous le rapport du développement intellectuel et moral, nul ne peut entrer en parallèle avec eux. Partout où elle a pu faire entendre sa voix, la révélation a proclamé le grand principe de la fraternité universelle tellement inconnu sur la terre, qu'en tout lieu l'homme possédait l'homme comme sa chose, et croyait à une différence radicale d'origine et de nature entre les castes diverses, et même entre les divinités qui présidaient à leurs destinées respectives. Ce principe, d'une portée véritablement immense, s'insinuant peu à peu dans les différentes parties du corps social, a d'abord rapproché le maître de l'esclave, ensuite, graduellement, il a aboli l'esclavage lui-même que la sagesse antique, par la bouche d'Aristote, avait pourtant déclaré nécessaire au maintien de la société. Sous son influence salutaire, la femme, autrefois livrée à l'homme, pieds et mains liés, est devenue sa compagne et a partagé ses droits. Le patriotisme féroce qui ne laissait voir à chacun que l'étroit canton où il avait reçu le jour, a été vaincu par le principe chrétien de la fraternité. Le christianisme, malgré des obstacles de toutes sortes, a relié insensiblement, dans une unité puissante, les peuples qu'il s'était soumis. Souvent à la voix d'un faible vieillard, on a vu l'Europe entière se lever en masse et voler à de nobles entreprises.

La guerre, fléau toujours redoutable sans doute, a néanmoins dépouillé, parmi les chrétiens, le caractère de barbarie qui l'accompagnait toujours chez les anciens peuples, même les plus avancés. Le droit des gens y est incomparablement plus parfait. Nous retrouverons encore dans la suite, pour les envisager sous de nouveaux points de vue, ces merveilleux phénomènes de l'ordre moral et social.

Chose admirable plus qu'on ne saurait le dire ! le christianisme s'est incliné jusqu'à terre pour tirer de la poussière et de la boue un être à figure humaine, mais dégradé profondément, l'affreux anthropophage. Il lui a tendu la main sans crainte et l'a relevé sans dégoût, Que dis-je, sans dégoût ? Il l'a pris et serré dans ses bras avec de douces étreintes ; il l'a réchauffé sur son sein comme une industrieuse et tendre nourrice. Par de constants efforts et des soins assidus, il en a fait un homme beaucoup plus avancé, au point de vue de la connaissance salutaire et de la vraie vertu, que les Sages les plus vantés de la Grèce antique. Non-seulement des particuliers, mais encore des peuplades entières ont subi sa puissante influence. On l'a vu et on le voit encore aujourd'hui tranformer les hordes les plus abruties et les plus sanguinaires en populations admirables pour leur aménité, leur hospitalité, leur droiture, leur pureté et l'élévation de leurs sentiments. Qui ne connaît la merveilleuse et très-authentique histoire des sauvages du Paraguay ? Où n'a pas retenti de nos jours le récit non moins étonnant et aussi véridique de la complète métamorphose des cannibales de Gambier, de Wallis et de Futuna ? Voulez-vous voir en plein exercice le superbe principe de la fraternité ? Allez chez ces pauvres insulaires, naguère plus impitoyables que le tigre lui-même, et devenus maintenant aussi doux que l'agneau. Là vous retrouverez quelque chose de cet âge

d'or tant célébré par les traditions primitives des anciens peuples.

Vienne maintenant le citoyen de Genève nous demander avec hauteur : à quoi bon la révélation ? Que peut-elle m'apprendre de salutaire que la raison ne me l'enseigne également ? Cette fière et dédaigneuse question est d'un fils ingrat qui insulte à sa mère dont les leçons lui ont appris tout ce qu'il sait. Sophiste fameux, à quel degré portez-vous donc l'estime de votre individualité ? De l'aveu de tous, l'enseignement des anciens sages les plus renommés ne saurait soutenir le parallèle avec celui de la révélation : et vous dites : qu'on me signale une vérité révélée que je ne puisse apprendre de ma raison ! Combien faut-il que votre raison l'emporte sur celle de vos semblables ! Mais alors pourquoi est-elle tombée si souvent dans l'erreur ; et comment a-t-elle enfanté des contradictions et si nombreuses et si palpables, qu'un judicieux auteur y a trouvé le moyen facile de vous réfuter par vous-même ?

Concluons tout ce discours par l'arrêt sans appel du tribunal suprême. Que la révélation soit utile, c'est une question jugée depuis longtemps, jugée en dernier ressort par le sens commun de l'humanité. L'universalité morale des peuples a cru et croit encore aux grands avantages de la révélation. C'en est assez, et chaque individu doit accepter avec soumission cette commune croyance.

Aloys et Marguerite.

(*Suite.*)

" Ce jour-là, une personne amie reçut le billet suivant

" Chère Marie, papa a dit que je ne devais avoir de communication avec aucun membre de la famille. Je ne sais point où est Aloys : il est probable que je ne le reverrai jamais ! Je ne dois jamais revoir ma maison !... Si vous saviez comme je suis heureuse ! Vous verrez, tout ira bien. J'aime mes souffrances pour le saint Nom de mon Sauveur. Je partirai d'ici probablement demain pour aller je ne sais où. Je ferai en sorte que vous ayez de mes nouvelles à temps. Dites à nos amis combien je prierai pour eux et combien j'ai besoin qu'ils prient pour moi... Adieu ! Votre *sœur* très-affectueuse en Jésus-Christ,— MARGARET.

" Elle était prisonnière dans une campagne à peu de distance de la ville ; mais elle ne devait pas être là pour longtemps. Nous reviendrons à elle un peu plus tard. Mettons-nous à présent à la recherche d'Aloys : il était plus jeune d'âge et semblait moins robuste dans la foi. Si des inquiétudes avaient pu surgir, elles seraient venues de son côté, et il faut nous hâter de les dissiper. Moi qui avais vu jusqu'au fond de son cœur, je n'en conçus aucune ; mais d'autres étaient un peu inquiets, et bien des larmes accompagnèrent, ce jour-là, les prières presque incessantes qui se firent pour les deux néophytes. Je me hâtai d'écrire au *Messager*, pour les recommander à aux prières, des Associés de l'Apostolat. Au milieu de cette masse d'intentions, comment auriez-vous pu deviner en faveur de qui vous les faisiez monter au ciel, et quelle était l'urgence du secours ? Mais le Sacré Cœur, qui change en or divin tout ce que vous lui offrez et s'est engagé par serment à exaucer chacune, même la moindre, de vos prières, choisit parmi ce nombre d'intentions, et applique la grâce d'après les mystérieux desseins de sa miséricorde. Je me suis trouvé si bien de ce secours, que depuis lors je n'ai plus manqué et ne manquerai point désormais d'écrire au *Messager* pour recommander toute œuvre intéressant spécialement la gloire de Dieu et le salut des âmes.

" Le jour suivant était la veille d'une fête de la Sainte Vierge : une messe fut dite pour les pauvres chers fugitifs. Nous demandons au Cœur de Jésus que, par honneur pour sa divine Mère, le belle fête du lendemain ne se passât pas sans qu'il nous fit savoir où était Aloys, et sans que lui et sa sœur fussent incorporés à la sainte Eglise catholique. Je dirai plus, et je suis sûr de ne pas vous étonner, pieux lecteurs, nos demandes étaient écrites sur un papier que je portai à l'autel ; je le conserve encore. Un désir ardent, pour être tout surnaturel et pour Dieu, n'en est pas moins une passion, et toute passion a des ingénuités qui déjouent la discussion. Dieu aime la simplicité de la foi : il ne laissa pas longtemps la nôtre sans récompense.

" Peu après que je fus descendu de l'autel, on vient m'annoncer qu'on connaissait la ville où Aloys était captif. C'était une ville de bains, sur les bords de la mer, pas très-éloignée de celle où nous nous trouvions. Appelons-la *Mex*, pour fixer l'attention. La prudence m'oblige de taire les nom des lieux, de ne pas donner aux personnes leurs noms accoutumés et d'omettre plusieurs détails. Peu après un autre renseignement parvint jusqu'à nous : Aloys était dans un hôtel ; son père lui avait défendu d'en sortir, et il avait fait connaître sa défense aux gens de la maison en les priant de veiller à ce qu'elle ne fût pas violée ; et, en s'éloignant, il avait déclaré que lui-même retournerait au plus tôt pour prendre des dispositions ultérieures. Ma première pensée fut celle d'envoyer à Mex une personne de confiance pour recueillir des informations précises, savoir si Aloys pouvait venir jusqu'à moi ou si je pouvais aller jusqu'à lui, surtout pour s'assurer de ses dispositions et de sa fermeté ; enfin pour tâcher de lui être utile d'une façon quelconque. Cependant, après mûre délibération, il me parut préférable d'y aller moi-même. Si j'étais assez heureux pour le voir et le trouver dans des dispositions convenables, je pourrais peut-être le recevoir dans l'Eglise... Je pris une petite fiole d'eau baptismale, et montai sur le premier train pour Mex, recommandant mon voyage à Dieu, priant mon bon Ange de me guider, et cherchant à me fixer un plan pour cette petite campagne, aussi importante que scabreuse. Claire, et d'autres âmes chères à Notre-Seigneur devaient prier pendant ce temps.

" Quand je fus en wagon, il me vint dans l'idée que le père d'Aloys pouvait bien être dans le même train. Et si, allant chercher le fils dans quelque hôtel, j'y rencontrais le père !... Puis, d'ailleurs, comment trouver cet hôtel ? Il y en a généralement beaucoup dans une ville de bains ... Evidemment, je ne pouvais compter que sur la divine Providence. Voici cependant à quel parti je m'arrêtai. Je voulais passer lentement devant chacun des hôtels, dans l'espérance qu'Aloys, pour tromper les heures de sa captivité, regarderait par quelque fenêtre et m'apercevrait. S'il me voyait, il ne manquerait pas de me faire quelque signe pour attirer mon attention : et si je réussissais jusque-là, je me conduirais suivant les circonstances, surtout selon ses propres dispositions ; car je pensais qu'il vaudrait mieux ne me rendre qu'à ses instances pour l'admettre dans l'Eglise.

Mais si je ne pouvais pas découvrir Aloys par ce moyen, j'entrerais dans chacun de ces hôtels et m'asseoirais un instant pour tâcher d'avoir un peu de conversation avec les gens de la maison, et de parvenir ainsi à la découverte du cher captif.

" Pendant que mon imagination travaillait de la sorte, nous avions passé par plusieurs stations ; déjà nous roulions sur les bords de la mer ; on s'arrêta ; nous étions à... disons toujours Mex. Une nuée de voyageurs descendit du train ; et chacun de s'empresser après ses bagages ou ses amis... Il n'y avait que moi qui fusse exempt de tels soucis ; et comme mon cœur m'emportait en avant, en un clin d'œil j'étais devant la claire-voie qui sert de barrière à la gare. Derrière la claire-voie, un jeune homme, le cou tendu, scrutant de loin, d'un air préoccupé, au sein de la foule des voyageurs, poussait sa tête à droite, à gauche, pour mieux distinguer à travers les différents groupes, et forçait en arc un jonc que ses deux mains pressaient par les deux bouts. J'arrive à cinq pas de lui, nos yeux se rencontrent.

" Comment ! est-ce vous, mon Père ? s'écria-t-il avec l'accent de la plus vive surprise.

— " Mais oui, cher enfant. Comme le bon Dieu vous envoie ici à propos ! "

" Aloys fut un court moment avant de se reconnaître tout-à-fait, puis il s'écria : " Vraiment ! Dieu n'avait jamais été avec moi comme cela auparavant ! Je ne puis m'empêcher de reconnaître sa main dans tout ce qui m'arrive depuis quatre ou cinq jours. Mais papa est peut-être arrivé par ce train ; partons vite."

" Ce disant, il s'empare de mon bras et m'entraîne. Tout auprès de la gare est l'embouchure d'une rivière : un terrassement s'élève entre l'eau et la ligne ferrée sur un assez long parcours. Le talus, en pente douce du côté de la mer, est couvert de larges pierres disposées en forme de pavé. En moins d'une minute nous marchions sur ces pierres, Aloys et moi, à l'abri des regards de la foule qui se pressait autour de la gare, et suffisamment cachés du côté de la ville. La mer était haute ; les vagues venaient clapoter à travers les pierres et expirer en léchant le pavé jusqu'à nos pieds.

" Le premier mot qu'Aloys me dit, après avoir assuré notre retraite, fut celui-ci : " Vous venez pour me baptiser ?

— " Vous baptiser ! mon enfant, repris-je ; mais vous allez bien vite.

— " Comment, vite ! Et pourquoi viendriez-vous donc ? Vous vouliez me recevoir l'autre jour avant que la tempête eût soufflé, et maintenant qu'elle se déchaîne vous hésiteriez ?

— " Mais vous êtes peu instruit encore dans notre sainte foi et ne connaissez peut-être pas toute l'importance d'un acte semblable.

— " Il est vrai, je pourrais être plus instruit, et j'espère que je le deviendrai chaque jour davantage ; mais ne voyez-vous pas que Dieu m'a mis en quelque sorte dans la nécessité d'étudier mon catcéchisme, en me procurant le séquestre forcé auquel papa ma condamne ? Et comme ç'aurait été peu de me procurer la solitude si je n'avais pas eu de livre pour étudier, voici ce qui est arrivé. L'autre matin, lorsque papa me fit descendre subitement chez lui, avant même que j'eusse fini de m'habiller et sans me permettre de remonter dans ma chambre, je faisais ma prière catholique ; je la lisais dans le *Jardin de l'âme* ; j'obéis à l'instant, et sans réfléchir, je mis le livre dans ma poche, au lieu de le jeter sur un meuble. C'était providentiel ! Qu'aurais-je fait sans ce livre ?

" Pour l'importance de cet acte, il est clair aussi que je ne puis l'apprécier suffisamment ; mais néanmoins c'est pour ma foi que je souffre et que je suis chassé à tout jamais de la maison paternelle. Puisque le bon Dieu me soutient et me favorise ainsi maintenant, il faudra qu'il me donne bien plus de grâce encore quand je serai de fait incorporé à son église... Savez-vous, mon Père, que je suis devenu énormément catholique durant ces quatre ou cinq jours !... Mais voici une raison dernière. Prisonnier dans cet hôtel, je n'en étais pas encore sorti, lorsque, il y a un quart d'heure à peine, l'idée et l'envie de sortir s'emparent de moi, au point que, n'y tenant plus, je descends dans la rue sans savoir où je veux aller. La réflexion et la plus simple prudence auraient dû me détourner de sortir au moment de l'arrivée du train, et de venir du côté de la gare, au risque de rencontrer papa et d'être surpris en flagrant délit. Or, voilà que vous-même étiez détaché en avant de tout ce monde par la divine Providence, pour que la rencontre se fît dans les meilleures conditions, et que nous ne puissions manquer de reconnaître sa main attentive... N'est-ce donc pas la volonté de Dieu que vous me donniez le baptême ?... "

" Ce cher enfant avait raison. Comment tenir devant une éloquence si ingénue et si touchante ? Il y avait dans sa voix du sérieux, du solennel et une émotion contenue qui parlaient à l'âme. Il n'y avait pas à douter de ses dispositions, et la volonté de Dieu paraissait manifeste. Je l'interrogai sur les articles du symbole, spécialement sur ce qui regarde l'Eglise catholique, apostolique et romaine ; sur l'obligation de croire ce qu'elle enseigne et d'obéir à ses commandements. Puis il y eut un intervalle de silence, comme si nos âmes avaient besoin de se recueillir. Nous nous étions arrêtés, et nous contemplions le bras de mer qui s'étendait devant nous :

" C'est le Jourdain ! m'écriai-je.

— " C'est vrai ! dit-il, sortant de ses réflexions.

— " Faut-il prendre une coquille et vous baptiser ?

— " Mais oui, mon Père ; c'est cela même. Quelle heureuse idée !

— " Cependant, mon enfant, nous avons encore plusieurs choses à faire. Asseyons-nous sur ces pierres, vous là, moi ici. Vous ne pourriez rester longtemps à genoux sans exciter l'attention de pêcheurs qui passent et repassent avec leurs barques si près de nous."

" Aloys fit comme je disais : nous eûmes une conversation intime... Puis nous récitâmes le *Veni Creator*, quelques autres prières, les actes de Foi, d'Espérance, de Charité...

" Aloys, lui dis-je, j'ai de l'eau baptismale.

— " Ah ! mon Père, que c'est bon à vous d'y avoir pensé !

— " Désirez-vous être baptisé, si par cas vous n'aviez pas reçu le baptême ?

— " Mais oui, mon Père, de tout mon cœur ! Vous savez bien que je ne désire que cela. Dites-moi ce qu'il faut faire.

— " Mettez-vous à genoux sur cette pierre."

" Il le fit. J'attachai à son cou un linge blanc qui descendait sur sa poitrine ; il avança un peu la tête, et je prononçai la formule conditionnelle usitée en versant

l'eau sainte sur son front...Ce n'était pas le moment des communications de l'âme avec Dieu seule et avec elle-même. Nous nous assîmes encore p ur achever l'œuvre de Dieu, nous récitâmes, avec d'autres prières, le *Te Deum* en latin et en anglais, tandis que nos voix étaient presque couvertes par le bruit des vagues. Je ne dis rien de notre émotion et des larmes de bonheur qu'il nous fut impossible de retenir.

" Après quelque temps, nous allâmes à une petite distance du rivage nous promener sur un terrain couvert de gazon et protégé un peu contre le murmure de la mer. Notre conversation devint alors aussi expansive et gai; qu'elle était tout-à-l'heure solennelle et pleine d'émotion. Nous parlâmes des quelques jours qui venaient de s'écouler : ils étaient si pleins d'événements! Marguerite fut un des objets de notre conversation. Aloys me fit dire et redire encore tout ce que je savais sur sa situation ; puis il se perdait en conjectures sur ce qu'elle allait devenir, et j'avais besoin de réveiller sa foi et sa confiance dans cette Providence divine qui avait jusque-là si bien veillé sur eux. Nous fîmes aussi des conjectures sur son propre avenir ; ... mais, ici encore, c'est à la bonne Providence qu'il fallait tout abandonner.

" Cependant il fallait bientôt s'arracher aux douceurs de cette conversation. Nous revînmes sur les bords de la mer pour visiter la pierre témoin des grandes choses que Dieu venait d'accomplir. Avec une autre pierre, nous gravâmes sur celle-ci une marque en forme de croix, afin de pouvoir la reconnaître si jamais nous avions le bonheur de revoir ce rivage. Je l'ai visité quelques semaines après avec un jeune ami : la pierre, la marque, tout était à sa place. Mais Aloys ne l'a point revu. Il écrivit au coin de la dernière feuille de mon bréviaire la date de ce jour, avec ses nom et prénom suivis de ces mots : Enfant de l'Eglise et de Marie." Je laisse l'autre coin de la page pour Marguerite, me dit-il.

" Nous parlâmes de première communion. Il était bon qu'il la fit au plus tôt, et je lui donnai un billet avec lequel il pouvait se présenter, de bon matin le jour suivant, à un château situé non loin de là et où je savais qu'il devait y avoir une messe à l'occasion de la fête de la Sainte Vierge.

" Mais, mon Père, ne pensez-vous pas que vous pourriez voir Marguerite ce soir ?

— " Je n'en sais rien, mais il n'y a guère d'apparence.

— " Si elle savait que vous m'avez reçu dans l'Eglise et que je vais avoir le bonheur de faire ma première communion demain, elle ferait tout pour être aussi reçue ce soir et faire sa première communion avec moi. Oh ! si Dieu voulait nous faire cette grâce ! en vétité, ce serait le comble... "

" Il garda un instant le silence ; son cœur débordait à cette pensée... Il se soulagea par un long soupir accompagné d'un sourire mélancolique, et continua :

" Mais non ! ce serait un excès de bonheur ! Imaginez que demain matin à la sainte messe, lorsque vous viendrez donner le corps du Seigneur, vous nous voyez tous deux à la sainte table entre ma marraine et la sienne ! ... Il me semble que ma ferveur serait augmentée de toute celle de ma sœur et des autres. . . . Savez-vous, mon Père, que Marguerite était bien digne le devenir catholique : elle aime tant Notre-Seigneur !...

" Je l'écoutais avec attendrissement, Aloys me révélait ainsi, à son insu, quel était le fond de ses jugements, même quand il était encore protestant. Puis j'admirais le développement rapide de l'esprit catholique dans son âme, et la vivacité de son amour fraternel excité par l'épreuve et relevé par le sentiment catholique.

" Mon enfant, lui dis-je, vous semblez oublier que vous êtes proscrit et prisonnier ; votre père peut arriver par le premier train.

— " D'abord, répondit-il, je vois un moyen d'être à l'église catholique demain et d'éviter la rencontre de mon père ; puis, quant à ses défenses, elles n'ont plus de valeur dès qu'elles sont contre les droits sacrés de la conscience et de Dieu. Or, jusqu'à ce point exclusivement, j'espère que mon obéissance à papa aura été aussi parfaite que possible... Que me conseillez-vous, mon Père ?

— " Je ne sais, lui dis-je. Réfléchissez et priez. J'aime mieux que vous décidiez vous-même, avec discrétion et prudence, entre l'inspiration de Dieu et la défense paternelle. Mais surtout priez ! et comptez sur Celui qui est *Père* par excellence et de qui toute paternité découle."

" Je le laissai dans cette incertitude. Il me demanda du papier, et là, assis sur *sa pierre baptismale*, il écrivit au crayon les deux billets suivants :

" Chère Monica, je suis maintenant *un* avec vous ! En vérité, Dieu m'a *comblé* de bénédictions cet après-dîné. Nos prières semblent être toujours exaucées *maintenant*, et peut-il y avoir un bonheur au dessus de celui-là ! Plût à Dieu que Marguerite fût dans la pleine possession de la vraie foi comme je suis en ce moment ! Si vous lui écriviez, donnez-lui mon amour, mon plus cher amour. J'ai défense de la voir ou de lui écrire. Croyez-moi toujours *désormais* votre affectueux et reconnaissant *frère*.— ALOYS.

" Chère Claire, Dieu a voulu que vous ne fussiez pas ici en personne pour voir la grâce qu'il vient de me faire ; mais vous n'en êtes pas moins ma marrainne, car je suis bien sûr que vous êtiez avec nous par le cœur... Non, personne ne pourrait dire le bonheur que je goûte à présent ! . . . Votre filleul à jamais reconnaissant. — ALOYS.

" Avant de nous séparer, je dis à Aloys : " Il est une circonstance qui ne contribuera pas peu à me rendre cher et sacré le souvenir des événements qui viennent de nous réjouir. Désirez-vous la connaître ?

— " Assurément ! mon Père.

— " C'est que veus êtes mon enfant premier-né ! Je veux dire le premier adulte à qui j'ai eu le bonheur d'ouvrir les portes de la sainte église.

— " Oh ! merci, mon Père, de ce détail, qui, pour moi aussi, donnera du prix à un souvenir déjà si précieux.

" Nous nous étions quittés, et j'étais depuis quelques moments installé dans mon wagon, lorsqu'un jeune figure, vraie peinture de candeur et d'ingénuité, passa devant les croisées, scrutant chaque compartiment ; elle s'arrêta devant la mienne et s'épanouit dans un sourire intelligent et cordial... Encore une chaleureuse poignée de mains, puis, à distance, un petit salut de la main et de l'œil,... et j'étais parti. Autant mon esprit était préoccupé et mon cœur gros quand j'étais venu, autant ils étaient joyeux et légers maintenant. En arrivant, j'envoyai à Claire le flacon qui avait contenu l'eau baptismale, Elle comprit et accourut. Je lui donnai le

billet qu'Aloys avait écrit pour elle. C'était beaucoup de consolation, mais pas trop assurément après tant d'angoisses et de prières.

" Marguerite ne parut point; elle n'apprit que le surlendemain ce qui venait de se passer. Le lendemain matin, en quittant le confessional, je montai à l'autel. Aloys était à la sainte Table, à côté de sa bonne marraine et de quelques autres amis; les fidèles qui remplissaient l'Eglise ne connaissaient point ce jeune homme. Après l'action de grâces et quelques moments accordés à des épanchements tout remplis de saintes émotions, Aloys nous quitta et se hâta de rentrer dans la ville de sa captivité momentanée. Nous ne l'avons plus revu, ni moi ni les autres qui étaient là.

(*A continuer.*)

LUCIEN

(*Suite.*)

III

On était en octobre: les derniers raisins avaient mûri, les dernières fleurs avaient passé, et de beaux reflets de pourpre commençaient à dorer le velours vert des pampres de la tonnelle. Mais l'approche de la sombre saison n'avait pas apporté, dans la grande maison du faubourg, la langueur et le silence; au contraire, la cour était pleine de mouvement et les chambres pleines de bruit. La grille, ouverte toute grande, livrait passage par moments à quelque charette chargée de meubles qui venait s'arrêter devant le perron ou sortait pour regagner la ville, ou à plusieurs commissionnaires apportant des coffres et des paniers sur leurs épaules et en remportant d'autres à leur départ. Il y avait des chaises debout sur la table de l'allée, des tableaux et des glaces étendus sur le tapis de gazon, des brins de paille et des débris de toile d'emballage épars çà et là, signes inusités de confusion et de désordre, qui annonçaient de la manière la plus évidente cette révolution qui trouble le repos des plus paisibles familles, c'est-à-dire un déménagement.

Un déménagement! que dis-je? il y en avait deux. La famille Dupuis quittait la maison du faubourg; la famille Maury y faisait son entrée, et voici pourquoi chacun se trouvait là, transportant, paquetant, emballant, allant, venant, travaillant dans la mesure de ses forces.

Chacun, avons-nous dit? N'allons pas nous tromper. En ce moment, tous les membres des deux familles n'étaient pas réunis dans la cour: il ne s'en trouvait que deux, les plus jeunes, les plus lestes, qui, par conséquent, auraient dû être les plus actifs. Il n'en était pas cependant tout à fait ainsi. La jolie blondine, notre ancienne connaissance, quoiqu'elle prétendit être occupée à disposer de petits pots de fleurs dans le fond d'un grand panier plat, s'interrompait souvent, poussant un demi soupir et jetant un regard à demi affligé autour d'elle. Lucien, qui surveillait le déballement d'une belle bibliothèque d'acajou accompagnée de tous ses volumes, cessait parfois de trembler pour le vitrage et de pourvoir à la sûreté des reliures, pour épier du coin de l'œil, timidement, sans être aperçu, les mouvements distraits, les pauses mélancoliques de la jeune fille et le transfert des petits pots.

Cependant, tout en regardant, il ne disait rien, car il était silencieux et timide d'ordinaire, plus timide encore peut-être depuis le jour où il avait aperçu la jolie enfant sous les pampres, savourant les grappes au lever du soleil. Mais il arriva que la jeune fille, voulant atteindre une bouture d'œillet mise en pot sur une fenêtre, se trouva trop petite pour pouvoir la saisir. Lucien s'élança, prit et présenta le vase, et crut désormais possible d'entamer la conversation. En conséquence, il commença ainsi, suivant avec un soupir le mouvement, de ses mains qui rangeaient les pots dans la corbeille:

" Comme c'est mal à nous de vous chasser ainsi, Mademoiselle Aliette!... Ne regrettez-vous pas cette grande maison?

— Hélas! si vraiment, Monsieur Lucien. Ce n'est pas que nous l'ayons habitée bien longtemps; mais elle était si commode, si tranquille et si gaie! Papa avait tant de facilité ici pour surveiller la ferme; maman trouvait qu'on y faisait de si belles lessives et que les fruits s'y conservaient si bien; moi, oh! moi, j'aimais tant le jardin, le petit bois, l'étang et la treille!...

— Ah! oui, la treille!" interrompit Lucien; après quoi il rougit.

Aliette rougit aussi; mais elle était femme, c'est-à-dire plus fière, plus réservée, plus habile à cacher son embarras, et, en conséquence, elle reprit presque aussitôt:

" Mais nous savions bien que ceci ne pouvait pas durer toujours... M. le marquis de Brigoude, à qui la maison appartenait, avait permis à mon père de l'habiter tant qu'elle serait à vendre, afin de la faire voir aux visiteurs et de surveiller les travaux des champs; et nous pouvions nous attendre à la quitter un jour, à la céder à un plus riche...... "

La jeune fille s'interrompit ici un moment et poussa un petit soupir. Lucien, qui suivait la direction de son regard, le vit s'arrêter, triste et songeur, sur un beau tableau, sur une glace énorme à grand cadre d'or, sur une gracieuse statuette destinée à orner la pendule de M. Maury; puis Aliette secoua sa tête blonde, baissa tristement les yeux et murmura:

" Que c'est bon d'être riche! "

En effet, la richesse servait à quelque chose; Lucien n'y avait encore jamais pensé. Mais le regard velouté d'Aliette éclaira soudain pour lui tant de réalités inconnues, tant de lointaines perspectives! Pour un homme seul, un homme libre, un homme fort, à quoi servirait la fortune? A rien: c'était une ombre, un mot, une inutilité, souvent un leurre. Mais quand cet homme n'était plus seul, quand il se trouvait désarmé, ayant à ses côtés une frêle créature qui avait besoin de protection et d'amour, une femme faible, charmante et ardemment chérie, ah! il fallait alors des maisons commodes, de chauds tapis, de l'ombre douce, des pampres épais, des gazons veloutés, un nid parfumé, solitaire et riant. La richesse devenait précieuse; elle ne donnait pas le bonheur, mais elle le conservait.

Lucien s'était dit tout cela, et puis il s'était senti tout heureux et tout fier d'avoir de la richesse pour deux, au moment où Aliette avait murmuré: " c'est bon d'être riche! "

La fillette, au bout d'un instant, secoua sa blonde tête rêveuse et reprit: " C'est que nous ne sommes pas

riches, nous, Monsieur Lucien. Mon père est le modèle des honnêtes employés, ma mère est la perle des bonnes ménagères et pourtant... et pourtant... ils disent qu'ils ont eu parfois grand besoin de prudence et d'économie, et je vous jure qu'il n'y aura plus de belles glaces ni de dorures dans la maison que nous allons habiter."

Nous ne savons pas pourquoi Lucien se sentit ému de pitié en pensant qu'Aliette, dans sa nouvelle demeure, n'aurait pas de grands miroirs pour y mirer ses yeux brillants et ses joues fraîches, ni de tapis de velours pour y reposer ses petits pieds. Il répliqua, en hésitant un peu :

" Mais, Mademoiselle Aliette, vous ne resterez sans doute pas toujours dans votre nouvelle maison. Qui sait si vous n'en habiterez pas un jour une bien plus brillante que celle ci ? qui sait ce que l'avenir peut vous réserver ?... vous êtes si jeune encore !

— Si jeune !... je viens d'avoir dix-huit ans ! répliqua la fillette avec un accent de reproche, cambrant sa fine taille et relevant la tête comme pour chercher à se grandir. Il me semble, voyez-vous, que passé vingt ans, on est vieux ; et tenez, c'est surtout dans la jeunesse que la richesse doit être précieuse et douce. A quoi sert la fortune si elle vient quand on n'en peut plus jouir ? Alors en fait comme maman, qui est une si excellente ménagère : on se met un bonnet noir, un trousseau de clés à la ceinture, des lunettes sur le nez, et puis on trottine et l'on tricote. . . . C'est extrêmement utile, pour sûr ; mais ce n'est pas tout à fait amusant.

— Oh ! Mademoiselle, à quoi bon penser à tout ceci ? A notre âge, on est encore si loin du tricot et des lunettes ! — répondit Lucien, que ce joyeux babillage enhardissait un peu. — Mais, même alors, croyez-moi, la richesse a son prix. On a près de soi des êtres aimés, auxquels on peut procurer des satisfactions bien douces ; on peut s'occuper d'œuvres utiles et méritoires, surtout lorsque l'on n'est pas seul, et que les esprits comme les cœurs sont unis. . .

— Oh ! oui...... je sais bien tout cela,— interrompit Aliette, qui veillait fort strictement à ce que la conversation ne dépassât pas les limites du babil, — et je sais aussi qu'en présence d'un irrémédiable malheur, le plus sage est de se résigner, attendu qu'il serait inutile de se plaindre. C'est ce que mes parents ont toujours fait, et moi je ferai comme eux. Je serai pauvre, je le sais bien, mais, en même temps, vive et gaie. En travaillant et en chantant, on oublie, n'est-ce pas ?...... Et comme nous allons travailler ! Mon père, qui ne surveillera plus la ferme, fera des copies après ses heures de bureau, et maman, pour faire marcher la maison, prendra des pensionnaires.

— Des pensionnaires ! — répéta Lucien confondu, croyant voir déjà une bande de petites espiègles aux joues roses et en sarraus noirs, placées sous la direction d'Aliette, aussi jeune et presque aussi espiègles qu'elle. —Et ce sera vous qui les instruirez ?

— Moi ?... Ah ! par exemple...... Vous avez fait une fameuse méprise, Monsieur Lucien ! — Et Aliette, les deux coudes placés sur la corbeille et disparaissant dans la verdure, appuya sa petite tête blonde sur ses mains étendues, pour pouvoir rire tout à son aise ; après quoi elle reprit, quand cet accès de gaieté fut un peu passé ;

— Non, ce n'est pas cela, voyez-vous, Monsieur Maury : je n'aurais jamais assez de gravité ni de patience pour apprendre à de petites écolières le tricot et l'alphabet...... Je serais tout au plus bonne pour les emmener courir dans les champs, ou pour leur apprendre à chanter une ronde... Aussi ce ne sont pas de ces pensionnaires-là que prendra maman dans notre nouvelle maison. Mais il y a, dans la ville, des employés de la préfecture, ou des ponts-et-chausées, ou des contributions, qui ne sont pas mariés et n'ont pas de famille ici. Il y en aura peut-être bien deux ou trois pour louer les chambres qui nous restent ; et alors, quoique nous ayons une servante, cela ne nous empêchera pas d'avoir beaucoup d'ouvrage, allez, Monsieur Lucien.

— Mais beaucoup de société aussi, — reprit en souriant le jeune homme.— Je vois, mademoiselle, que probablement il y aura chez vous un petit cercle tous les soirs. Vous ne vous éloignez pas beaucoup de cette maison ; mon père et moi nous sommes étrangères ici, et nous ne sommes pas fort gais, quoique nous soyons riches,— continua-t-il en souriant et en jetant un regard expressif à la jeune fille, qui souriait aussi.— Si donc monsieur votre père voulait continuer avec nous quelques relations de bon voisinage et de bonne amitié, nous considérerions ceci, mon père et moi, comme une faveur véritablement précieuse.

— Chez nous ! vous voudriez venir chez nous ? — répliqua Aliette, dont les yeux brillèrent d'étonnement et de joie. — Mais il y a tant de familles plus riches, plus distinguées, plus élégantes que la nôtre, chez lesquelles votre père et vous vous seriez très-bien reçus ! Ainsi, chez M. Lefort le notaire, chez le directeur de l'octroi, chez le procureur du Roi, par exemple ?

— Oh ! pardonnez-nous, Mademoiselle ; mais nous ne tenons guère à toutes ces célébrités. Nous voudrions simplement être reçus avec franchise, avec intérêt et cordialité, et il me semble que nous pourrions espérer cela de votre aimable famille.

— Oh je vous en rép...," — commença Aliette ; mais, s'interrompant aussitôt, elle reprit avec un peu moins de franchise : " Vous êtes vraiment trop humble, Monsieur Lucien. Un jeune monsieur comme vous ne manquerait pas d'être reçu et fêté dans les plus grandes maisons de la province ; et quant à monsieur votre père, maman m'en parlait encore dernièrement : " Quel homme honnête et aimable que M. Maury ! — me disait-elle.— Quel fond de supériorité il a sur nos petits bourgeois et nos petits aristocrates."

— Bien merci pour mon père ! Mademoiselle, — répondit Lucien.— J'espère donc, en vertu de ce favorable témoignage, que nos parents seront bons amis, et que nous serons, nous...

— Bons voisins, — interrompit Aliette en riant et en baissant ses gais yeux bruns sur les fleurs rangées dans sa corbeille.

Mais, en cet instant, la conversation fut interrompue pas un appel de la maman qui, paraissant à une fenêtre s'écria d'un ton fort surpris :

" Bon Dieu ! Aliette, que fais-tu donc ? Tu n'as pas encore déménagé ta corbeille ? Il faudrait cependant en finir, pour m'aider à emballer les rideaux.

— J'y vais, maman : je vais emporter mes fleurs ; dans un quart d'heure, je serai de retour, répliqua la blondine en essayant de soulever sa corbeille.

Mais elle y avait empilé des petits pots plus qu'elle n'en pouvait porter, désireuse qu'elle était de posséder, dans sa nouvelle demeure sans richesse et sans gaieté, une belle moisson fleurie.

Elle essaya donc de soulever le long panier, en tendant, autant qu'elle le put, ses deux mains fines et blanches ; puis, calculant qu'elle ne pourrait pas persister longtemps dans un pareil effort, pas même transporter son fardeau jusqu'à la grille, elle le déposa sur les marches en poussant un soupir.

Mais Lucien avait vu l'effort, entendu le soupir, et aussitôt il saisit les deux anses de la corbeille.

" Laissez-moi ce panier, dit-il, Mademoiselle Aliette : c'est à moi de le porter.

— Il serait un peu lourd, même pour vous ; et, si vous le voulez bien, nous le porterons ensemble.

— Ah ! de grand cœur ! " s'écria le jeune homme radieux, qui s'empressa de céder à Aliette l'un des anses de la corbeille.

Tous deux donc partirent, Aliette en égayant la marche par un frais éclat de rire, auquel Lucien se joignait bien volontiers.

Ils s'éloignaient ainsi, marchant avec précaution pour ne pas ébrécher les petits pots, suivant l'allée sablée jusqu'à la grille, leurs deux têtes rieuses s'élevant à distance au-dessus des derniers rosiers en fleurs. Mais, quoique la mère d'Aliette fût retournée immédiatement à ses malles et à ses armoires, il y avait un autre regard paternel, et, par conséquent, anxieux. M. Maury, tout en vérifiant au premier rayon l'état de la bibliothèque, avait apparçu dans la cour la joyeuse escorte du grand panier : ausssi il s'était avancé promptement vers la fenêtre.

" Lucien ! " — appela-t-il. Mais Lucien n'entendit pas, tout occupé qu'il était, dans ce moment, à écouter le joyeux babil d'Aliette. Le vieillard vit donc les deux jeunes gens, sans détourner la tête, franchir la grille, puis s'éloigner. Il secoua la tête d'un air de mécontentement, et, revenont sur ses pas, se laissa tomber sur un siége, paraissant disposé à se livrer à des réflexions sérieuses et à ne plus s'occuper des détails du déménagement.

" En vérité, — murmura-t-il en frappant le parquet en cadence d'un pied impatient, — est-ce que Lucien ne laisserait prendre par le babil et les sourires de cette petite fillette blonde ? Ça serait un peu bien naïf, pour un jeune homme qui vient de Paris !... Tu n'as pas été prudent, vieux père Maury ! il ne fallait pas les laisser se voir tous les jours, causer comme deux camarades ensemble. Ce sont ces maudites réparations de la maison qui ont fait traîner les choses si longtemps. Et c'est que Lucien ne se permettrait pas une inclination pour rire... Non, je le connais : il a du cœur, il a des principes ; les Pères Jésuites ne l'ont pas élevé pour rien... Aussitôt qu'il aura rencontré celle qu'il voudra associer à sa vie, il viendra me demander, avec une précipitation solennelle, mon consentement et ma bénédiction... Epouser une fillette qui n'a rien, la fille d'un pauvre employé !... Ah ! bien, je l'aurais amené à N*** pour lui faire faire une fameuse folie ! "

En ce momont, le viei lard jeta les yeux d'un air distrait sur cette partie de la grande route qui passait devant la grille, et ce qu'il y vit rttira pour un moment son attention, en l'arrachant à ses pensées un peu sombres.

M. Dupuis, le père d'Aliette, revenait en ce moment de son bureau. Il avait l'air fatigué, les souliers poudreux, une redingote grise légèrement râpée, un chapeau à l'avant-dernière mode ; on devinait en lui, à son aspect, un homme qui, pour soutenir honorablement sa famille, doit supporter courageusement, toute sa vie, le poids du jour et de la chaleur.

" Un homme dont je ne voudrais pas pour mon maître-d'hôtel si j'étais grand seigneur, " se dit en ce moment le père de Lucien avec un ironique sourire.

Pourtant, à l'instant où M. Dupuis levait le bras pour sonner, une élégante calèche à deux chevaux, qui passait rapidement sur la route, s'arrêta à un signal fait de l'intérieur au cocher, et une tête d'homme belle et respectables, une tête couverte de cheveux gris se montra à la portière, salua d'un cordial sourire et d'un gracieux appel le pauvre employé, tandis qu'une petite main de femme, gantée soigneusement, lui faisait un salut affable.

" C'est le sous-préfet et sa fille, en vérité ! j'ai reconnu leur voiture, murmura M. Maury. Et voici qu'ils s'arrêtent pour saluer ce bonhomme, pour causer avec lui ! c'est vraiment surprenant."

Mais le père de Lucien, continuant de réfléchir, en vint à se dire que la chose n'était point si surprenante qu'elle en avait l'air. Quoiqu'il ne fût pas depuis bien longtemps à N***, il en avait appris ce que tous savaient avant lui : c'est que M. Dupuis, né dans une des plus anciennes familles de la bourgeoisie locale, avait hérité de ses ancêtres une réputation de rigoureuse probité, de consciencieuse vertu, qu'il avait fait tous ses efforts pour ne pas démentir. Il y avait à N*** des milionnaires, comme M. X*** ; des gens d'esprit, comme M. Y*** ; des artistes, comme Mme Z*** ; mais M. Dupuis, tout pauvre, obscur et simple qu'il fût, avait sa renommée à lui aussi : c'était celle de l'honnête homme. De plus, il était employé intelligent, actif et probe ; ce qui fait qu'aux hommages de la foule s'ajoutait celui du sous-préfet, ainsi que nous l'avons vu. Cela fit réfléchir M. Maury, qui abaissa en grommelant ses regards vers le parquet.

" Eh quoi ! ce pauvre homme-ci a obtenu l'estime, la considération de ses concitoyens, ces choses qui, précisément, m'ont toujours manqué, quoique je fusse riche ! ces choses précieuses, ces choses indispensables, que je voudrais, à tout prix, acquérir pour Lucien ! "

Le vieillard laissa tomber sa tête dans ses mains et rêva quelque temps, silencieux et immobile. Lorsqu'il se releva, un observateur qui se fût trouvé là eût pu croire que sont front avait rougi : ce qui était sans doute le résultat de son attitude inclinée durant cette méditation assez longue.

" Persoune ne me connaît ici, se dit-il, et du moins personne ne me méprise. Si Lucien épousait cette fille, une partie du respect qu'on leur porte rejaillirait naturellement sur nous ; il lui apporterait la fortune, elle lui apporterait la considération : ce serait un échange fort bien imaginé... cette dot-là, à la rigueur, pourrait suffire ; car j'ai fait mon fils assez riche pour deux, " ajouta-t-il en relevant la tête avec fierté. Mais, tout en relevant la tête, il rougit encore. " Et si Lucien voulait entrer dans une autre famille, murmura-t-il en baissant la voix et les yeux, on se montrerait plus difficile assurément ; on prendrait des informations, on voudrait savoir qui nous sommes... Lucien est un savant, un Parisien, un jeune homme qui peut figurer dans le grand monde ; je ne veux pas leur avouer qu'ils est le fils d'un intendant... Qui sait ?... après tout, ce ne serait peut-être pas si mal qu'il s'amourachât de la petite !... Lais-

sons faire le hasard, et attendons... Le hasard m'a toujours bien servi... "

Pendant que le père Maury invoquait ainsi le hasard, Lucien, soutenant toujours une des anses de la corbeille de fleurs, arrivait en face de la petite maison qu'allait maintenant habiter Aliette. Tout aise et souriant, mais encore timide, il avait déposé son fardeau sur le seuil, n'osant comprendre le regard et le sourire de sa gentille compagne, qui étaient bien hospitaliers, bien francs, et l'invitaient à entrer. Mais Mme Dupuis, qui avait suivi de près les deux jeunes gens, en portant un lourd cabas plein d'ustensiles de ménage, mit un terme à l'hésitation du jeune homme, en lui criant : " Avec votre permission, Monsieur Lucien, ne laissez pas le panier sur le seuil : il empêcherait les gens de passer et il serait ravagé par les bêtes... Si vous voulez en avoir la complaisance, portez-le par derrière, dans la petite cour... Et, continua-t-elle, lorsque Lucien, ayant obéi, reparut les main vides, — maintenant que vous savez le chemin de notre nouvelle maison, j'espère que vous ne l'oublierez pas et que vous le montrerez à monsieur votre père... Seulement, quand vous y reviendrez, ce ne sera pas, je pense, comme commissionnaire ; ce sera comme bon voisin...

— Et comme ami, " ajouta le doux regard d'Aliette, quoiqu'Aliette n'eût pas remué ses lèvres fraîches, qui souriaient toujours.

Lucien, tout modeste qu'il fut, se sentit encouragé à la fois et par le regard de la fille et par l'invitation de la mère : aussi fit-il les plus beaux rêves d'avenir et de jeunesse, en reprenant, cette fois seul, le chemin de la grande maison.

IV

A partir de ce moment, des relations fréquentes et cordiales s'établirent entre les deux familles. Aux veillées d'automne, on mangea bien des corbeilles de marrons et on vida bien des bouteilles de vin blanc ensemble ; plus tard, on se retrouva encore ensemble autour de la bûche de Noël. Lorsque Lucien, le dimanche, revenait de l'Eglise, son père manquait rarement de lui demander : " As-tu vu à leur banc nos voisines, Mme Dupuis et sa fille ? " A quoi le jeune homme ne manquait non plus jamais de répondre : " Oui, papa, et elles m'ont chargé de leurs amitiés, de leurs respects pour vous." Puis, on ne parlait plus des voisines, mais on y pensait encore, et parfois le père et le fils, — si étroitement, si affectueusement unis l'un à l'autre, que les rêves et les sentiments éveillés dans un des cœurs devenaient aussitôt la préoccupation de tous les deux, — se regardaient en souriant, mais silencieusement, à la dérobée, devinant qu'ils faisaient l'un et l'autre le même songe doré et qu'ils voyaient dans l'avenir, avec les yeux de leur âme, une petite femme blonde, vive, gentille, qui dirait à Lucien : " Mon ami ; " à François Maury " et qui aurait nom Aliette Dupuis.

C'est qu'en effet elle avait le don d'occuper, d'amuser et d'intérsser les gens, cette petite Aliette : elle était à la fois l'ange, le lutin et l'oiseau de sa simple demeure ; elle avait la voix argentine de l'un, le rire et le vol sautillant de celui-là, et presque les ailes de l'autre. Grâce à l'austérité douce de l'honnête M. Dupuis, à l'activité bien réglée et à l'ordre méthodique de sa femme, l'excellente ménagère, la maison eût été trop grave, trop silencieuse, trop bien rangée, ennuyeuse par conséquent. Heureusement Aliette était là. C'était elle qui jetait, sur le bureau de vieux chêne de son père, une tapisserie commencée, étalant les plus brillantes couleurs ; elle qui plaçait sur la table à ouvrage, au milieu des bas à raccommoder et des pelotes de coton, quelque énorme gerbe de fleurs, parfumées et épanouies ; elle qui relevait la simplicité des rideaux unis, d'un blanc de neige, en y attachant des nœuds de rubans bleus ou roses ; elle qui savait transformer l'arrière-cour en un petit parterre de pervenches et de roses, où bourdonnaient les abeilles voyageuses et accouraient tous les papillons. Quand M. Dupuis avait eu des désagréments à son bureau, c'était Aliette qui les faisait oublier, en le caressant au retour, en l'appelant "petit père, petit papa" et en lui chantant des rondes ; lorsque Mme Dupuis avait perdu un drap ou manqué une crême, c'était Aliette qui l'en consolait encore, en lui tenant de joyeux propos qui finissaient par la faire rire, ou en assemblant, avec un goût merveilleux, des rubans teints, des fleurs de l'an dernier, et de vieilles dentelles, desquels elle composait, pour sa mère, un bonnet tout neuf.

C'était donc le charme de la présence d'Aliette qui suffisait à mettre partout, dans cette pauvre maison de province, une joie vive, un sourire, un parfum, un rayon. Qui n'aurait vu en elle une fée ou un trésor ? elle était si gaie et si innocente, si vive et si douce ! un peu légère et vaine, peut-être ; si sa mère l'eût moins aveuglement aimée, si son père l'eût observée un peu plus attentivement, tous deux eussent pu remarquer qu'Aliette souvent, au retour d'une promenade au Cours, restait pensive et boudait pendant une heure, lorsqu'elle avait vu une de ses anciennes compagnes étaler avec orgueil une toilette neuve venant de Paris ; ils se seraient souvenus aussi qu'Aliette, qui avait deux ans auparavant, fait des serments de fidélité éternelle à Marie Arnaud, son amie de pension, son *intime* amie, ne lui avait pas écrit plus d'une fois ou deux, il y avait, dix-huit mois de cela, et souriait d'un petit air tout à fait indifférent quand on parlait de Marie Arnaud... Mais c'étaient là des ombres si légères sur ce tableau riant, sur cet horizon pur ! Peut-on en vouloir à une gentille enfant de ce qu'elle a la mémoire un peu courte, un cœur facile à consoler, et puis le goût des ajustements élégants, des toilettes de Paris qui la rendront jolie ? Qui aurait pu ne pas aimer Aliette ? qui aurait pu la blâmer surtout ? elle était si innocente et si gaie, si vive et si douce !

C'était précisément cette gaieté et cette douceur, cette vivacité et cette innocence, qui avaient attiré et attaché Lucien. La plus capricieuse de toutes les affections se nourrit de contrastes et de surprises. Lui, le jeune homme savant, tranquille et sensé, ce qu'il aimerait surtout dans la femme qu'il devait aimer, c'était l'ignorance, l'étourderie, la candeur d'une toute simple et mignonne jeune fille. Que lui importaient les facultés rares et brillantes, les grandes qualités viriles ? Il les sentait en lui-même, et n'avait pas besoin de les demander à sa future compagne. Une Jeanne Hachette défendant les remparts de sa cité ou une Corinne improvisant au Capitole, l'eussent bien moins touché et séduit qu'une Aliette picotant des raisins.

Seulement, une fois qu'il fut séduit lui-même, il ne chercha pas à séduire ; il chercha à se faire connaître et estimer de la famille d'Aliette, à faire naître pour celle-ci toutes les occasions où ses aimables qualités

seraient mises en évidence et lui acquerraient le suffrage bien important et bien difficile du père François Maury. Aliette, comme si elle eût deviné les intentions du jeune Parisien, mettait, à faire la conquête du vieillard, une grâce, une coquetterie, un charme inexprimable : et Lucien, à mesure que le temps se passait, à mesure que l'intimité croissait entre les deux familles, sentait en même temps s'accroître ses espérances et s'assurer son bonheur.

Un jour, pourtant, il revint de la petite maison d'Aliette, inquiet, mécontent, sans trop savoir pourquoi. Quelle était la cause de ce trouble ?... Peu de chose assurément. La jeune fille lui avait dit, comme toujours avec un sourire :

" Ah ! voici maman bien contente ! elle est venue à bout de faire réussir l'un de ses projets : nous allons avoir deux pensionnaires.

— Deux !... Et où les logerez-vous ?— avait répondu Lucien.

— Ce sont deux frères, Monsieur Lucien : ils occuperont la même chambre." Puis on avait parlé d'autre chose ; mais ce souvenir des deux pensionnaires était revenu tourmenter le jeune homme, au moment où il reprenait seul le chemin du logis.

La seule chose qu'il s'avouât, du reste c'est que ces deux étrangers, ces inconnus allaient diminuer peut-être l'intimité qui régnait entre les deux familles. Le petit cercle des Dupuis serait, en quelque sorte, forcé de s'agrandir, et perdrait, par cela même, de sa cordialité et de son charme : voilà ce que Lucien se disait clairement ; mais une voix qui l'agitait tout bas, et qu'il ne voulait pas hautement reconnaître, lui répétait en même temps : " Deux frères ! deux jeunes gens sans doute... Eux aussi, ils verront Aliette : ils la trouveront charmante... Et s'ils la remarquent, si l'un d'eux veut en faire sa femme, pourras-tu la lui disputer ?... Sais-tu seulement si elle te préférerait, malheureux ? "

Certes, il fallait que le cœur de Lucien fût bien sérieusement occupé pour se tourmenter ainsi d'avance. D'abord les deux frères en question pouvaient être de vieux barbons, d'obstinés célibataires, ou, même en admettant qu'il fussent jeunes, ils pouvaient ne pas plaire à Aliette, ne pas penser à se marier, ou être engagés ailleurs. Lucien se fit toutes ces réflexions, qui étaient extrêmement raisonnables ; mais avec quelle amertume il retomba dans ses inquiétudes premières, lorsque deux jours après, dans la maison d'Aliette, il vit les deux frères en question, beaux jeunes gens, remarquables par leur distinction naturelle et leur élégance accomplie.

Ils avaient les cheveux blonds, comme ceux d'Aliette, mais d'une nuance moins dorée, puis des yeux d'un bleu sombre, une taille haute et svelte, et des traits remarquablement nobles et purs, tels que ceux qu'on admire sur les anciens portraits de famille. Ils paraissaient avoir de vingt-deux à vingt-quatre ans, s'exprimaient avec une remarquable élégance, étaient vêtus avec une simplicité de bon goût, habitaient depuis peu de jours la province et se nommaient messieurs Jules et Alfred Henry. Ils paraissaient être sans fortune, et occupaient chacun un emploi dans la ville de N***, l'un chez un banquier, l'autre à la préfecture.

Voilà tout ce que Lucien put apprendre sur leur compte pendant la première soirée qu'il les vit chez les Dupuis. A son retour chez lui, il parla de ces nouvelles connaissances à son père, vantant leurs mérites et la grâce de leur extérieur avec une humble sincérité : car il était trop modeste et trop sensé pour ne pas se montrer équitable.

" Ah ! ah ! et comment se nomment ces dandys ? — demanda le vieillard avec un sourire ironique.

— Ils se nomment messieurs Henry.

— Comment ? Henry tout court ?... mais Henry est un nom de baptême.

— Papa, c'est parfois un nom de famille. Du reste, c'est ainsi qu'ils ont signé leur arrangement avec Mme Dupuis... Après tout, ils pourraient tout aussi bien s'appeler Montmorency ou Rohan, il me semble : car leur personne et leurs manières ont un cachet de distinction qui annonce ou une naissance aristocratique ou une éducation extrêmement soignée. Ils seraient plus à leur place dans les salons du noble faubourg que dans les bureaux d'une mince préfecture ou d'une petite banque de province.

— Ah ! ah ! il faudra que j'aille les voir, ces phénix, ces paladins, " repartit François Maury, qui, à cause de son orgueil de père, se trouvait mal disposé en faveur des nouveaux venus, dont l'élégance pouvait rejeter dans l'ombre les mérites et les qualités de son fils.

Le vieillard se rendit en effet fort promptement chez ses voisins, et passa avec eux une longue soirée, pendant laquelle il eut l'occasion de voir et d'entendre parler les deux frères ; mais, à la grande surprise de Lucien, au lieu de chercher à les déprécier et à les taquiner par mille petites plaisanteries et observations narquoises,— ainsi qu'il avait coutume de le faire lorsque, selon son expression, quelqu'un *se donnait des airs* avec lui,— il se contenta de les observer fort attentivement, étudiant, en quelque sorte, leurs traits, leurs gestes, leurs discours même, causant peu, du reste, contrairement à son habitude et sans parler de ses affaires ni de lui même, ce qui n'était pas non plus très-fréquent. Au retour, il se montra encore un peu réservé et taciturne ; et, lorsque Lucien se hasarda à lui demander comment il trouvait les deux messieurs Henry :

" Très-prétentieux, très-élégants, et en même temps très-râpés,— répondit-il avec un peu d'humeur.— Quelques fils de famille de Paris qu'on envoie expier leurs fredaines en province, ou quelques arrière-neveux de nobles ruinés qui viennent ici gratter du papier pour vivre, parce qu'ils n'ont pas pu se faire admettre chez la vieille tante dévote ou chez le vieil oncle gouteux ! "

En dépit de ce jugement assez défavorable, les deux nouveaux venus tinrent élégamment et brillamment leur place au sein de la famille Dupuis. Alfred surtout, le plus jeune des deux, et aussi le plus réservé et le plus mélancolique, paraissait se trouver fort à son gré, dans cette modeste maison. Il ne la quittait guères aussitôt qu'il y était rentré après son travail de la préfecture, à moins qu'il ne se mît, comme il le disait, aux ordres de ces dames, pour une promenade au Cours ou une excursion dans les champs ; ou bien, dans les petites réunions du soir, grâce à son esprit facile et brillant, à son joli talent de musicien, à sa voix flexible et sonore, il intéressait, il amusait et charmait la famille, introduisant l'élément artistique et joyeux dans ce petit cercle intime, où Lucien avait introduit pour sa part l'élément tendre, profond et sérieux.

(*A continuer.*)

Imprimé par E. Senécal, Nos. 6, 8 et 10, rue St. Vincent.

Montréal, 15 Décembre 1866. Huitième Année.—No. 24.

L'ÉCHO DU CABINET DE LECTURE PAROISSIAL

JOURNAL DES FAMILLES.

Paraissant le 1er et le 15 de chaque mois, par livraison de 20 pages. | **Pour Abonnement : six Mois, $1.00 ; un An, $2.00. Bureaux à Montréal : 27, Rue St. Vincent.**

SOMMAIRE : Chronique.—Notice sur M. Simon Valois.—De l'autorité en Philosophie, livre second, chapitre IV. La révélation est nécessaire. L'intelligence de l'homme.—Ch. V. La révélation existe ; ce que c'est que le christianisme. —Aloys et Marguerite, (*Suite.*)—Lucien, (*Suite.*)

Chronique.

SOMMAIRE : Pie IX.—Le P. Hyacinthe.—Mgr Daveluy, héroïsme de son père.—Couronne de fer des Rois lombards. —Statistique de l'épiscopat français —Du Sacré Collège. —En Russie.—Des Catholiques en Allemagne.—Les plus grosses cloches du monde.—Le *Times* et le clergyman de l'Eglise d'Angleterre —Le Maréchal Vaillant et un aérolithe merveilleux.—Miroir incendiaire.—Grande pluie d'étoiles —Guérison miraculeuse obtenue par un morceau de la soutane de Pie IX.

— La santé de Notre Saint-Père le Pape est toujours excellente.

— Le Saint-Père a honoré de sa visite, pour les bénir et encourager dans leur vocation, les *Enterrées-vivantes*, dont le nom exprime avec énergie les austérités auxquelles elles se livrent dans leur couvent, perdu au fond du quartier des Monts. Ce que l'on raconte de la sainteté de ces servantes de Dieu, dont quelques-unes avaient devant elles, au sein de leurs familles, un horizon de bonheur terrestre, fait frémir notre nature. Il a fallu plus d'une fois que l'autorité ecclésiastique intervint pour maintenir leurs austérités dans les bornes prescrites par l'Eglise. A la vue de ces corps exténués avant le temps par des mortifications de tout genre, et consumés par le feu intérieur que portent en elles ces âmes d'élite, le Saint-Père, profondément ému, a parlé, avec une onction que je ne saurais rendre, de l'efficacité de la pénitence chrétiennement et volontairement supportée, et a recommandé aux religieuses de prier pour l'Eglise et pour lui.

Sa Sainteté a profité des dernières heures du jour pour visiter un établissement unique en son genre dans le monde entier, et qui doit sa fondation et son éclat à la munificence royale des Papes, l'atelier de mosaïque du Vatican, où des artistes de premier ordre travaillent aux médailliers en mosaïque des Papes, destinés à la basilique de Saint-Paul-hors-les-Murs, à la reproduction des chefs-d'œuvre de la peinture chrétienne, et à des ouvrages que le Saint-Père envoie de temps en temps aux souverains. La mosaïque est un art en quelque sorte exclusivement romain ; nulle part on ne l'exécute avec autant de fini et de solidité qu'à Rome. Il y a à Saint-Pierre tel tableau, la *Communion de saint Jérôme*, par exemple, qui rivalise avec l'original pour la perfection du dessin, l'éclat du coloris et la chaleur des tons. Dans sa visite, le Saint-Père s'est arrêté devant la reproduction, à laquelle on travaille depuis deux ans, d'un tableau de Raphaël. C'est une œuvre magistrale. On a peine à comprendre que la main de l'homme puisse imiter si exactement, à l'aide de petits cubes juxtaposés et scellés sur un fond quelconque, les nuances infinies du coloris et la variété des ombres. Et cependant, l'art est poussé si loin que les mosaïstes ont des cubes de plus de mille nuances différentes pour chaque couleur, et qu'ils rendent même ce cachet indéfinissable que le temps a imprimé sur les toiles des anciens maîtres. Trois artistes ont reçu chacun une médaille d'or à l'occasion de cette visite. Le Saint-Père s'est fait montrer aussi les ouvrages qu'ils se propose d'exposer à Paris l'année prochaine.—(*Annales d'Orléans.*)

— Le P. Hyacinthe se prépare à reprendre à N.-D. de Paris ses conférences de l'Avent, qui ont obtenu un si retentissant et si fructueux succès. L'illustre religieux se propose, assure-t-on, de traiter cette année *des sociétés*, de leurs lois fondamentales, de leur organisation nécessaire.

— On nous raconte un acte de grand courage d'une famille chrétienne du diocèse d'Amiens : le père de Mgr Daveluy, qui a souffert le martyre en Corée, en apprenant le glorieux martyre de son fils, a réuni toute sa famille pour chanter un *Te Deum*, a fait célébrer, le lendemain, une messe d'actions de grâces, en blanc, et a défendu de porter le deuil pour la mort de son fils. La pauvre mère seule a demandé à porter pendant quelques jours le demi-deuil. Un pays où se passent de pareils actes d'héroïsme chrétien n'est pas encore à la veille d'être envahi par les libres penseurs.—(*Villes et Camp.*)

— La couronne de fer, que le général Ménabrea vient de remettre au roi d'Italie, sera de nouveau confiée à la garde du chapitre de la cathédrale de Monza, où s'accomplissait anciennement la cérémonie du sacre des rois lombards. Une chapelle richement décorée y est spécialement consacrée au dépôt de cette précieuse relique, qui, comme on le sait, renferme à l'intérieur du cercle d'or un clou de la croix du Rédempteur. Aussi la véritable couronne de fer n'est jamais déplacée du sanctuaire : pour satisfaire à la curiosité des étrangers et des touristes, on en montre une en vermeil, qui est la reproduction exacte du diadème lombard.

— L'épiscopat compte en France 105 membres titulaires, démissionnaires ou *in partibus* ; quatre d'entre eux appartiennent à des corporations religieuses ; Mgr Guibert, archevêque de Tours, est Oblat de Marie ;

Mgr Amanthon, archevêque de Théodosiopolis *in partibus*, dominicain ; Mgr de Charbonnel, ancien évêque de Toronto, capucin ; Mgr Baudichon, évêque de Basilite *in partibus*, picpussien ; Mgr Bonamie, archevêque de Chalcédoine *in partibus* a, dans le temps, appartenu à la Société de Picpus ; Mgr Jeancard, évêque de Cérame *in partibus*, à celle des Oblats de Marie; Mgr de Pompignac, évêque de Saint-Flour, et Mgr Dabert, évêque de Périgueux ; Mgr. Lacroix, évêque de Bayonne à celle de Saint-Sulpice, et Mgr Forcade de Nevers, à celle des Missions-Etrangères.

Sans parler des deux cardinaux français, LL. Em. NN. SS. Villecourt et Pitra qui résident à Rome, la France compte, à cette heure, six de ses enfants revêtus de la pourpre cardinalice. (NN. SS. les Archevêques de Lyon, de Chambéry, de Reims, de Besançon, de Bordeaux et de Rouen.)

Le plus jeune des membres de l'épiscopat de France est Mgr le Prince de la Tour d'Auvergne, archevêque de Bourges, né à Moulins en 1826, et sacré, en 1861, archevêque de Colosses *in partibus* ; après lui, vient Mgr Lavigerie, qui a une année de plus d'âge et deux années de moins d'épiscopat.

Nous venons de reproduire le chiffre des évêques titulaires, *in partibus* ou démissionnaires, se trouvant actuellement en France. On ne nous blâmera point, nous le croyons du moins, de faire ici, et à ce propos, le compte des siéges épiscopaux de la chrétienté, en attendant de donner plus de détails sur la hiérarchie épiscopale du monde catholique. Lorsque le Sacré-Collége est au complet, il doit compter 72 cardinaux, dont 6 de l'ordre des *évêques*, 50 de l'ordre des *prêtres* et 16 de l'ordre des *diacres*. Les partriarches du rite latin sont au nombre de 7, et ceux des divers rites orientaux de 5. Il y a 96 siéges titulaires dans la chrétienté qui, ne faisant partie d'aucune province ecclésiastique, relèvent immédiatement du Saint-Siége, dont 12 archevêchés. Les archevêques, tant latins qu'orientaux, tant métropolitains que *in partibus*, sont au nombre de 154, et les évêques, de 859, ce qui fait pour tout l'univers catholique un personnel de 1,013 prélats, sur lesquels 226 ne sont que *in partibus infidelium* et auxquels il faut ajouter 14 prélatures *nullius* dont le diocèse est confié pour l'ordinaire à un prélat non revêtu de la dignité épiscopale. N'oublions pas non plus que les Missions étrangères sont divisées en vicariats, 5 délégations et 21 préfectures apostoliques.

A la tête de cette hiérarchie sacro-sainte, apparaît N. S. P. le Pape qui est, à la fois, le vicaire de Notre-Seigneur Jésus-Christ sur terre, le successeur direct du Prince des Apôtres, le Souverain-Pontife de l'Eglise universelle, le Patriarche de l'Occident, le Primat de l'Italie, l'Archevêque de Rome, le Métropolitain de la Province Romaine et le souverain temporel des Etats pontificaux. Pie IX, qui occupe aujourd'hui la chaire apostolique, est le 256e des successeurs de saint Pierre, parmi lesquels 33 sont morts martyrs, et 81 furent inscrits au Catalogue des Saints. De ces 257 papes, 20 appartiennent par leur naissance à l'Orient, 202 à l'Italie, 15 à la France, 4 à l'Espagne, 3 à l'Afrique, 8 à l'Allemagne et 1 à l'Angleterre.

Notre Saint-Père le Pape a 74 ans accomplis ; le plus vieux des cardinaux, Mgr de Alamedany Bréa, archevêque de Tolède, a 85 ans, et le plus jeune, Mgr Milesi Pironi-Ferreti, cousin de Pie IX et abbé ordinaire des saints Vincent et Anastase aux Trois-Fontaines, près de Rome, n'a pas encore atteint sa 50e année. L'archevêque de Strigonie est primat de Hongrie; ce qui lui donne une certaine autorité sur les deux autres provinces ecclésiastiques du royaume, celle d'Agria et celle de Colocz. Le Révérendissime P. Repassy, abbé des Prémontrés de Sainte-Sophia de Jaszo, que nous avons vu dernièrement à Frigolet, aide le pape, immédiatement après lui, dans les cérémonies officielles. L'organisation religieuse de cette lointaine contrée est inconnue à la plupart des catholiques ; nous la ferons quelque jour connaître à nos lecteurs.

Il en est de même de celle du Catholicisme dans les Etats du Czar. On ne connaît de ce pays-là que les cris de souffrance de nos frères dans la foi, persécutés à outrance par la rage des schismatiques moscovites. Or, il y a, en Russie, une province ecclésiastique, celle de Mohilow, qui compte cinq évêchés suffragants ; Kamenick, Litomir, Minsk, Semogitie et Wilna ; et en Pologne celle de Varsovie, qui compte sept évêchés suffragants : Cracovie, Lublin, Janow, Polosk, Sandormir, Augustow et Dalisch. Il y a, de plus, en Russie, deux évêchés ruthènes, celui de Chelm, qui dépend directement du Saint-Siége, et celui de Minsk, suffragant de Mohilow ; en outre, l'archevêque de Mohilow a trois suffragants évêques *in partibus*, résidant à Mohilow, à Potock et à Livonie ; l'évêque de Lublin a aussi un suffragant évêque *in partibus*, ainsi que l'évêque de Samogitie, celui de Janow et celui de Kalisch ; l'archevêque de Varsovie en a deux, l'un à Varsovie, l'autre à Lowicz, et l'évêque de Wilna en a trois, dans le Palatinat de Troki et dans celui de Bresta. Ce qui fait un personnel de deux archevêques et 25 évêques catholiques dans les Etats du Czar ; car nous ne comptons point dans ce chiffre l'évêque de Cracovie dont le diocèse forme une république indépendante.

Un correspondant du journal le *Monde* donnait tout récemment un tableau de la répartition actuelle des cultes en Allemagne, tableau qui n'est pas sans intérêt et dont voici le résumé : les catholiques des Etats confédérés, en y comprenant les provinces de Prusse et d'Autriche qui font partie de l'Allemagne, seraient au nombre de 36,958,700 : les protestants, 26,644,400 ; les juifs, 1,509,600 ; différentes sectes compteraient 6.599,000 adhérents. Parmi les catholiques, il faut compter 12,700,000 appartenant aux provinces d'Autriche, et 5,231,000 à celles de Prusse. Les provinces de Prusse entrent dans cette statistique pour 8,800,000 protestants, et celles d'Autriche seulement pour 350,000.

Nous avons indiqué naguère le nombre de personnes que peuvent contenir les plus vastes églises de l'Europe ; nous donnons aujourd'hui le poids des plus grosses cloches du monde entier : Le Kremlin de Moscou pèse 246,000 kilogrammes.— Trotskoï, à Moscou, 125,000. —Horloge de Pekin, 60,000.— Saint-Yvan, à Moscou, 57,000.— Bourdon de Nankin, 25,000.—Id. de Saint-Etienne de Vienne (Autriche), 22,000.— Id. de Lisbonne, 21,000.-Id. du Vatican, à Rome, 19,000.— Id. de Rouen (Georges d'Amboise), 18,000.— Id. de Metz, 12,800.— Idem de Reims, 12,000.— Id. de Bordeaux, 11,259.— Id. de Saint-Jean, à Lyon, 10,500. Et ces bronzes immenses sonnent chaque jour en l'honneur de la divinité ! Là dessus, poussant jusqu'au bout l'esprit de statisque, un journal remarque que le saint nom

de Dieu est composé de quatre lettres dans un grand nombre de langues! C'est, par le fait, en latin, *Deus*; en français, *Dieu*; en allemand, *Gott*; en scandinave, *Odin*; en suédois *Codd*; en hébreu, *Adou*; en syrien, *Abad*; en persan, *Syra*; en tartare *Igda*; en espagnol, *Dios*; en grec, *Teoz*; en indien, *Esgi*, ou *Zeni*; en turc, *Adai*; en égyptien, *Aumn* ou *Zeni*; en japonais, *Zaui*; en péruvien, *Lian*; en vataque, *Zene*.

(*Revue des Bibliothèques paroissiales.*)

— Le *Times* constate la distance qui sépare le prêtre romain du *clergyman* de l'Eglise d'Angleterre, sous le rapport "de l'éducation, des relations sociales et de la considération publique." Rien ne motive les prétentions du dernier à signer le cérémonial du premier et à revendiquer les mêmes prérogatives spirituelles! Nous citons le journal anglais:

"Il y a dans l'éducation d'un prêtre romain quelque chose qui le rend éminemment propre à accomplir la mission que son Eglise lui a confiée. Le séminariste est de bonne heure séparé des jeunes gens de son âge. Il ne se mêle pas à leurs jeux, ne partage pas leurs projets d'ambition mondaine; il n'est pas témoin de leur conduite peu morale. On l'élève dans la pensée qu'il doit triompher de ses instincts naturels, et de ne pas se laisser séduire par l'image du bonheur domestique; qu'il doit jeter les yeux sur l'opulence sans désirer l'obtenir, sur une femme sans la convoiter. Il est soumis à cette discipline, parce que les sages directeurs de son église savent bien que tout le monde n'est pas propre à remplir l'office du sacerdoce, et que la fréquentation quotidienne du monde dès l'enfance peut éteindre l'ardeur religieuse des natures les plus ferventes. Le prêtre de l'Eglise romaine ne doit pas seulement paraître devant son troupeau comme un être revêtu de pouvoirs surnaturels, il faut qu'il reçoive les confidences de ses pénitents des deux sexes. Il n'écoute pas seulement la confession de ceux qui déchargent volontairement leur âme dans la sienne; il a le droit de demander à quiconque la révélation des secrets du cœur, et cela sous la menace du refus de l'absolution, unique ressource de salut pour le coupable."

Le *Times* fait remarquer qu'en préparant ainsi ses prêtres au ministère qu'ils sont appelés à exercer, l'Eglise de Rome porte témoignage de sa foi aux dogmes mystérieux qu'elle professe, tandis que l'absence d'une conviction semblable dans l'Eglise d'Angleterre est le fruit de l'éducation séculière que reçoivent ses futurs pasteurs. Comment le ministre anglican ne différerait-il pas complètement du prêtre romain, puisque, au lieu de recevoir l'éducation toute spéciale du séminariste, il mène jusqu'à son ordination une vie tout à-fait mondaine? La maturité de l'homme n'est que le développement de son enfance. Les impressions de la jeunesse persistent dans toute la durée de le vie. Après avoir pris part à tous les débats en usage à l'Université, à toutes les dissipations de la vie de château, l'étudiant en théologie devient par le seul fait de l'ordination un prêtre de l'Eglise nationale d'Angleterre. Tout cela est si connu, que le journal anglais ne pense pas qu'aucune réclamation puisse s'élever contre la fidélité de ce tableau.

(*Monde.*)

— Deux intéressantes nouvelles scientifiques ont signalé le commencement de la dernière séance de l'Académie des sciences. La première a été communiquée par M. le Maréchal Vaillant. Il s'agit d'un aérolithe vraiment merveilleux,— il pèse 870 kilogrammes.—recueilli au nord du Mexique par un colonel français et envoyé en France par le maréchal Bazaine. Expédiée au ministre de la guerre, cette curiosité météorologique a été offerte au ministre de la maison de l'empereur et des beaux-arts, qui, en sa qualité de membre de l'Académie des sciences, s'est empressé d'en parler à ses collègues et de leur annoncer que l'énorme "pierre tombée du ciel," comme on dit vulgairement, serait déposée au Muséum d'histoire naturelle, dont la collection des aérolithes s'augmente tous les jours. Là elle pourra être étudiée, analysée avec soin par les météorologistes; mais, d'abord, elle figurera à l'Exposition universelle de 1867, au milieu des curiosités scientifiques qui seront rassemblées. L'autre nouvelle, donnée par M. Le Verrier, est arrivée par le télégraphe électrique. Le 4 novembre, une nouvelle planète a été découverte par les observateurs de Marseille, qui sont aujourd'hui les aides de l'Observatoire de Paris. Cette planète, que l'on estime de onzième grandeur, sera la quatre-vingt-onzième du catalogue. On ne tardera pas, sans doute, à la baptiser.

(*Id.*)

— Nous mentionnons quelques-unes des inventions qui se produisent chaque matin dans le but d'exterminer le genre humain. C'est d'abord "un miroir incendiaire" avec lequel, en moins de temps que nous n'en mettons à l'écrire, une armée serait grillée et réduite en cendres. D'autre part, c'est une machine appelée de son véritable nom: "la Faucheuse de la mort," qui, mise en mouvement par trois hommes seulement, peut lancer 8,000 balles à la minute, ou 480,000 balles par heure. Cent vingt machines de ce genre qui fonctionneraient, donneraient un total de 57,600,000 coups par heure. *Cinquante-sept millions* de coups, entendez bien! rien que d'y penser, cela cause un petit frisonnement qui n'est pas exempt de charmes. Pourquoi l'inventeur n'a-t-il pas eu l'idée d'envoyer une grosse ou deux de ces machines aux Prussiens et aux Autrichiens? Ces deux peuples, si bien faits pour s'entendre, seraient aujourd'hui à l'abri de toute contestation ultérieure.—(*Villes et Campagnes.*)

— Il y eu, le 13 nov. un grand spectacle dans le ciel. Tous les astronomes étaient à leur poste; les observatoires des deux mondes avaient braqué leurs lunettes puissantes, leurs merveilleux miroirs dans la direction de la constellation du Lion; beaucoup d'amateurs, de simples curieux, à Paris, à Londres et ailleurs, ont même passé une nuit à peu près blanche pour jouir du phénomène annoncé, pour contempler la *grande pluie* d'étoiles, spectacle magique qui ne se reverra plus avant la fin de ce siècle.

C'est un professeur des Etats-Unis, portant un nom prédestiné, le professeur Newton, qui paraît avoir été le premier à mettre le vulgaire dans la confidence du phénomène qui se préparait. Il avait prédit, pour les nuits des 13 et 14 novembre, l'apparition d'une pluie d'étoiles filantes.

Une pareille prédiction n'avait rien d'empirique; elle s'appuyait sur des fondements très-sérieux. Qu'est-ce, en effet, que nous appelons des étoiles filantes? Ce sont de tout petits astres, ou plutôt des fragments d'astres qui, groupés par essaims, circulent autour du soleil comme la terre et obéissent aussi à l'attraction de celle-ci. Lorsque la terre, dans son propre mouvement,

s'approche assez de ces petits satellites pour que son attraction les fasse entrer dans notre atmosphère, alors ils nous apparaissent incandescents, et forment dans le ciel de longues traînées lumineuses, sous l'influence de la chaleur qui résulte de leur frottement contre les gaz atmosphériques, leur vitesse étant le plus souvent de 12 à 15 lieues par seconde. Lorsqu'ils ne se consument pas entièrement par suite de cette combustion dans l'air, une partie tombe nécessairement et constitue une pierre tombée du ciel, c'est-à-dire un aérolithe. Dès lors on conçoit très-bien que la rencontre de la terre avec ces corps infimes groupés sur sa route, se fasse à des époques périodiques. Plus nous approchons du centre de cette agglomération sidérale, plus nous devons recueillir sur terre d'astéroïdes. Il se trouve ainsi sur le chemin de la terre à travers le ciel plusieurs hameaux d'astres vers lesquels nous nous avançons plus ou moins tous les ans, et au milieu desquels nous pénétrons au bout de périodes que l'on commence à connaître exactement.

De savants astronomes ont pu démontrer la périodicité des apparitions du mois d'août, étudiée depuis l'an 830 après Jésus-Christ. Une période de 103 ans relie toutes les apparitions remarquables des années 830, 933, 1243, etc., à la pluie d'étoiles très-considérable du 18 août 1863.

Le phénomène du mois de novembre 1866 appartient à une autre période qui, avec des alternatives de diminution ou d'augmentation dans l'intensité des apparitions, se révèle chaque année vers les 13 et 14 novembre. La pluie d'étoiles semble atteindre une recrudescence très-marquée tous les tiers de siècle, ou au moins après un multiple de cette période. De 903 à 1833, époque de la dernière grande apparition, on n'a pas observé moins de 13 pluies intenses de météores filants.

L'avant-dernier maximum a été vu par M. de Humboldt à Cumana, dans la matinée du 12 novembre 1799 ; le dernier maximum dans son plus grand éclat, le 13 novembre 1833, par M. Denison Olmsted. Pour cette dernière époque, Arago a calculé que 240,000 étoiles filantes avaient été visibles sur l'horizon de Boston.

C'est le retour périodique de cette pluie de 1833, appelée *grande pluie de novembre*, qui était annoncé pour la matinée du 14 novembre dernier entre minuit et le lever du soleil, et principalement entre deux et quatre heures du matin.

A Paris, le temps avait été couvert ; on ne pouvait guère espérer un ciel serein pour cette nuit de splendeurs. Cependant, vers les onze heures et un quart, quelques éclaircies permirent de constater la production de nombreuses traînées lumineuses.

A Londres, au contraire, la pluie d'étoiles du 13 au 14 a été vue dans des conditions admirables. L'atmosphère était d'une grande pureté. Une foule considérable était descendue dans la rue pour assister au spectacle du phénomène.

Le chrétien, lui, n'a pas besoin d'attendre les rapports des astronomes pour admirer encore une fois, devant ces phénomènes de la création, la toute-puissance divine, et pour sentir tout à la fois la petitesse et la grandeur de l'homme, voyageur d'un jour sur cette terre qui roule dans l'espace, mais voyageur appelé à contempler pendant l'éternité Dieu et la magnificence de ses œuvres. C'est alors qu'il reconnaît surtout la vérité de cette parole : *Les cieux racontent la gloire de Dieu.*

— C'est toujours avec une grande circonspection, recommandée par l'Eglise elle-même, que nous abordons le récit des faits extraordinaires qui peuvent être considérés comme miraculeux. Nous trouvons, dans l'*Echo de Notre-Dame-des-Victoires,* l'exposé détaillé d'un de ces faits ; il s'agit d'une guérison opérée subitement, le lundi 8 octobre dernier, au nom de la Vierge Immaculée et de Pie IX. Nous allons résumer ce récit, qui a été rédigé par un prêtre et dont M. l'abbé Dumax, sous-directeur de l'Archiconfrérie, déclare prendre sur lui-même toute la responsabilité, ajoutant qu'il est prêt à le signer, parce qu'il sait que ce récit " est l'expression de la pure et simple vérité."

Le fait s'est passé à Paris, rue Villedo, No. 11, en présence de plusieurs témoins. Le vendredi soir 5 octobre, un prêtre de Notre-Dame-des-Victoires fut appelé pour une personne gravement malade, et partit sur-le-champ. Juliette D... (c'est le nom de la malade), femme de chambre de Mme P..., avait été foudroyée, renversée à terre, vers cinq heures, par un mal subit, et était restée une heure sans reprendre connaissance. Le prêtre trouva une personne inanimée, dont les paupières étaient collées sur les yeux et qui ne pouvait articuler un seul mot. Elle entendait néanmoins; il put la confesser par signes et lui donner l'absolution. Juliette D... d'ailleurs avait communié le matin et communiait tous les jours. Au commencement de la nuit, un vicaire de Saint-Roch conféra le sacrement de l'Extrême-Onction à la malade, qui avait toujours les yeux hermétiquement fermés, mais avait recouvré la faculté de parler à voix très-basse. Elle souffrait des douleurs extrêmement vives, et les remèdes les plus énergiques ne parvenaient pas à les calmer. Le médecin ne dissimulait pas ses inquiétudes. " Vous offrirez, disait le confesseur à Juliette, toutes vos souffrances pour le Pape, pour l'Eglise, pour le salut des âmes." Elle répéta tout bas ces mots, et cette pensée ne la quitta plus.

Le samedi matin, avec toutes les précautions qu'exigeait l'état de la malade, le saint Viatique lui fut administré. Elle répétait sans cesse : *Pour le Pape, pour l'Eglise, pour les âmes.*

Pendant quatre jours les nombreuses personnes qui visitèrent Juliette eurent sous les yeux le spectacle de l'étonnant contraste d'une personne endurant les plus vives souffrances et cependant heureuse de souffrir. Elle avouait elle-même qu'un feu brûlant la dévorait. Dans la nuit du vendredi au samedi, durant trois heures, elle fit entendre un râlement pénible. Le samedi soir elle était si mal qu'on avait tout préparé pour l'ensevelir. Le dimanche soir, le médecin la trouva mieux et espéra. La nuit fut calme, mais bientôt la maladie fit des progrès rapides, effrayants. A six heures du matin, le lundi 8 octobre, Juliette eut une crise violente, suivie d'un état d'anéantissement complet. Elle offrait l'image de la mort. Le médecin, voyant des médications énergiques ne produire aucun effet, exprima de grandes craintes. A une heure environ, ce même jour, M. l'abbé Charles, premier vicaire de Saint-Eustache, se retira sans avoir pu obtenir de la malade une seule parole. Citons maintenant l'*Echo de Notre-Dame des Victoires :*

" Peu après le confesseur entrait dans la chambre.

Il avait lu dans le *Propagateur de la dévotion à saint Joseph* (12e livraison, octobre 1866), la guérison étonnante et instantanée qui a eu lieu à Digne, le 18 juillet, en la personne de la Sœur Alix, le jour même où le Saint-Père lui envoyait sa bénédiction. Ce trait l'avait beaucoup frappé. Il apportait un morceau de la soutane de l'incomparable Pontife. M. Dumax, sous-directeur de l'archiconfrérie de Notre-Dame-des-Victoires, lui en avait fait don à son retour de Rome. Il était environ deux heures et demie.

" A ce moment se trouvaient auprès de la malade Mlle Maria Oger, modiste; Mlle Fanny Guérin, maîtresse de piano: Mlles Angélique Delamare, Maria Aubert, Hortense Tarot, Amélie Massenot. Mme P... et la sœur de la malade étaient dans une pièce voisine.

" Le prêtre, croyant que Juliette touchait au dernier moment, s'empressa de lui donner l'absolution, après une exhortation très-courte. Elle fit de grands efforts pour souffler quelques paroles dans son oreille. Il ne put rien entendre qu'un seul mot, qui, détaché de la phrase qu'avait la malade en son esprit, était sans signification apparente.

" Mon enfant, dit le confesseur en élevant la voix, je vous apporte quelque chose de bien précieux, le morceau d'une soutane de N. S. P. le Pape, de Pie IX. Vous comprenez bien, n'est-ce pas? Le désirez-vous? Vous rappelez-vous la femme de l'Evangile qui disait de Notre-Seigneur: " Si je puis seulement " toucher le bord de sa robe, je serai guérie?" Croyez-vous bien à la toute-puissance de Jésus? croyez-vous qu'il peut tout ce qu'il veut? " Elle murmura avec son petit souffle: Tout, tout, tout!"

" Allons! ayez de la foi. Jusqu'à présent vous avez souffert pour le Pape, pour l'Eglise, pour les pécheurs. Eh bien! c'est le Vicaire de Jésus-Christ qui va vous guérir. Ayez confiance; voulez-vous guérir?" Juliette fit un signe qui semblait dire: " Comme le bon Dieu voudra! — Voulez-vous vivre afin de souffrir, afin de souffrir pour Jésus?" Il y eut un signe de complet et généreux acquiescement. " Allons! il faut guérir. Dites-lui, mais avec une foi vive, très-vive, une foi qui n'hésite pas: " Mon Jésus, si vous voulez, vous pouvez " me guérir. Mon Jésus, glorifiez votre serviteur Pie " IX. Sainte-Vierge, ma Mère, glorifiez celui qui a " proclamé le glorieux privilége de votre Immaculée " Conception."

" La mourante entrait dans ces sentiments avec amour; on le voyait à ses mouvements. Mlle Marie Oger s'empressa de coudre au scapulaire de Juliette le petit morceau d'étoffe en laine blanche qui avait fait partie de la soutane du Saint-Père.

" Le prêtre s'approcha, et, frottant avec ce morceau les paupières fermées de la malade, lui dit: " Allons! de la foi! une foi vive! ouvrez les yeux!" Il répéta avec force et autorité: " Ouvrez les yeux!"

" Il sembla alors à Juliette qu'elle avait sur ses paupières deux lourdes planches, et qu'elle faisait de suprêmes et inutiles efforts pour les soulever, mais qu'une main passait sur son front et les écartait. Elle ouvrit les yeux lentement, solennellement, pour nous servir de l'expression d'un des témoins. Elle voyait. Son premier regard fut pour la statue de la sainte Vierge, placée au-dessus de son lit. " Reconnaissez-vous vos amies? lui dit le prêtre. Vous les voyiez ces jours-ci des yeux de l'âme; vous les voyez maintenant des yeux du corps." Elle tendit la main aux six personnes qui l'entouraient."

Le confesseur ayant ensuite porté aux lèvres de Juliette le précieux vêtement, elle parla aussitôt à haute voix, s'écriant: " C'est le Souverain Pontife qui m'a guérie!" La douleur qu'elle éprouvait au cœur disparut aussi au contact du fragment de la blanche étoffe. " Sur l'heure, elle sentit au dedans d'elle-même une douleur étrange, comme si on frappait son cœur d'un coup de couteau. Il lui sembla qu'il faisait un bond et se remettait à sa place."

Les personnes devant lesquelles venait de s'opérer cette transformation subite récitèrent avec Juliette le *Magnificat*, extase de l'humilité reconnaissante. Puis on la laissa seule se recueillir; une de ses amies la trouva, quelques instants après, anéantie devant Dieu, confondue, les mains jointes et priant avec ferveur. Le médecin, en la revoyant gaie, souriante, les yeux pleins de vie, parlant à haute voix, n'ayant plus le moindre mal, s'écria: " C'est merveilleux, c'est incroyable!"

Le soir, le *Te Deum* fut chanté dans la chambre de Juliette, qui ne resta plus au lit que par esprit d'obéissance au désir de sa maîtresse. Toutefois, le jeudi suivant, 11 octobre, n'y tenant plus, elle se leva de grand matin secrètement et alla communier à Notre-Dame-des-Victoires.

" Quelques jours après sa guérison, Juliette D... rappelait à une personne pour qui elle ne devait avoir rien de caché, que, pressée fortement par une inspiration intérieure, *elle avait offert sa vie à Jésus-Christ pour l'Eglise et pour le Pape*, durant l'octave de saint Pierre (29 juin 1866). Cette personne se ressouvint de la confidence qui lui avait été faite alors et qu'elle avait entièrement oubliée. Est-il étonnant que le Sauveur, après avoir accepté l'offrande généreuse de l'enfant dévoué au Saint-Siége et lui avoir fait en quelque sorte *goûter la mort*, lui ait rendu la vie en considération du Pontife pour lequel elle eût voulu mourir?"

Tel est, sauf de touchants détails que nous avons dû abréger, le récit que nous avons trouvé dans l'*Echo de Notre-Dame-des-Victoires*, et qui, daté de Paris, le 28 octobre 1866, porte cette signature: N... prêtre.

Nécrologie.

M. SIMON VALOIS.

Nous avons à annoncer à nos lecteurs la mort d'un chrétien exemplaire et d'un respectable citoyen, qui a édifié la paroisse de Montréal par sa piété, ses vertus et ses bonnes œuvres. Il est bon et salutaire de conserver le souvenir de pareilles existences; nous avons donc cherché à recueillir quelques détails et nous donnons de plus les paroles de regret et de piété que Mgr. de Montréal a prononcées aux obsèques, devant la nombreuse assistance qui entourait le corps du regretté défunt.

M. Simon Valois était né en 1791, à la Pointe-Claire, d'une pieuse et ancienne famille canadienne; il avait reçu, bien jeune, des principes de foi et de conduite qui ne se sont jamais démentis; enfin il était doué d'une intelligence et d'une aptitude pour les affaires dont il a donné des preuves remarquables, et signalées constamment par le succès. Il vint, à l'âge de 12 ans, dans

la ville de Montréal et il entra d'abord comme commis chez un commerçant, où il se mit en peu de temps au courant des affaires industrielles. Dès le commencement on put remarquer qu'il joignait à un caractère plein de sagesse et de modération, une énergie et un esprit d'entreprise qui le lancèrent encore jeune dans des spéculations importantes. Il se mit à la tête d'une tannerie qu'il administra avec tant de sagesse et d'activité, qu'il put se retirer du commerce, en 1837, avec une fortune assez considérable.

C'est alors qu'il alla loger au Pied-du-Courant, à cette jolie demeure, située dans une des plus belles positions des environs de la ville, sur les bords du fleuve, en face de ce beau point de vue que présente en cet endroit la largeur du fleuve, l'île Ste. Hélène et les beaux horisons de la rive du sud.

Fidèle à ses habitudes de piété et d'occupation, il donna toujours l'exemple aux pieux Congréganistes; enfin, il s'occupa à administrer sagement sa fortune, non pas dans le but de laisser à ses enfants, qu'il chérissait, les moyens de se livrer à des dépenses vaines et inutiles, mais dans l'espoir, surtout, qu'ils l'imiteraient dans la pratique des bonnes œuvres qu'il voulait lui-même réaliser et accomplir.

Ces œuvres, il a eu la consolation de les accumuler avant sa mort, avant de se présenter au Souverain Juge ; et de plus, il a eu la douce satisfaction de pouvoir pressentir qu'il serait magnifiquement imité par ceux auxquels il laissait, en quittant ce monde, cet héritage qu'il avait si sagement et si honnêtement acquis.

Grâces à ses libéralités, les Sœurs du St. Nom de Jésus et de Marie ont pu s'établir sur un emplacement considérable situé en face de sa demeure. Là, elles possèdent une église, un pensionnat et un couvent qui forment déjà un ensemble de constructions vastes et imposantes. Mais ce n'est pas à ces dépenses que M. Simon Valois a borné sa générosité ; il a contribué largement aussi à l'entretien et à l'avenir de la communauté; enfin, en faveur des nombreux établissements que cette maison faisait dans les pays les plus lointains, sa générosité et sa charité se sont trouvées inépuisables.

A tous ces titres, la religion et le pays lui devaient un hommage, et on peut dire qu'il lui a été rendu dignement le jour de ses obsèques, mardi le 11 courant, où Mgr. de Montréal a pontifié, assisté d'un nombreux clergé, et entouré d'une immense assistance.

Grâce aux soins des Sœurs, et au zèle du fils du défunt, M. l'abbé A. Valois, l'église était pieusement et admirablement décorée. Nous avons vu rarement un tel ensemble qui pût donner l'idée de la grandeur et de l'impression profonde des cérémonies funèbres telles que les a disposées l'Eglise. Toutes les fenêtres étaient voilées et tendues de draperies sur lesquelles se dessinaient des croix d'or entourées d'ornements. La corniche du temple était revêtue d'une tenture de velours noir, découpée en larges festons bordés de plusieurs rangs de galons, et ornée de larmes et des emblêmes de la mort, le tout en or sur fond noir ; les colonnes étaient drapées de noir et de larmes ainsi que le chœur et l'autel, tandis qu'un cordon de lumières faisant le tour de l'église, remplaçait la lumière du jour par une lumière plus douce et plus brillante, et relevait la gravité et la richesse de cette ornementation générale.

Au milieu de l'église on voyait le mausolée à plusieurs degrés surchargés de flambeaux et de cierges qui faisaient resplendir la nef, et en même temps en brûlant, l'embaumaient de la plus douce odeur; aux angles, quatre immenses candélabres étaient surmontés de flammes; enfin un très-beau drap, complètement brodé en or, recouvrait le cercueil et retombait à longs plis sur les degrés.

Mgr. l'évêque de Montréal, ainsi que ses assistants, étaient revêtus des ornements les plus riches en velours entièrement brodés d'or. Les assistants étaient Mgr. Vinet, le Rév. M. Chabot, le Rév. Père Vignon, M. Giband. S. S., le Rév. M. Lesage, curé de St. Valentin. M. l'abbé Valois présidait à tout l'ordre de l'église et aux cérémonies, avec une piété et une attention délicate pour chacune des personnes assistantes, qui a édifié tout le monde.

Plus de cinquante prêtres occupaient les deux côtés de l'autel, et mêlaient leurs voix alternativement avec le chœur de chant composé des principales voix de Notre-Dame et des Sœurs du couvent.

Dans la nef on voyait les principaux citoyens de Montréal, parmi lesquels, M. O. Berthelet, l'hon. J. Papineau. W. Molson, l'hon. Dorion, MM. Hudon, M. Lussier, M. Hubert Paré, un grand nombre des Congréganistes, beaucoup de dames appartenant aux premières familles du pays.

Avant l'absoute, Mgr. de Montréal adressa les paroles suivantes. Nous n'avons pas prétendu les rapporter textuellement d'après de simples souvenirs, mais nous avons au moins cherché à conserver autant que possible l'accent des pieux sentiments dont la douleur était pénétrée et qui a si profondément ému tous ceux qui l'entouraient :

" Messieurs,

" Nous allons nous séparer des restes mortels de celui que nous pleurons, nous allons l'accompagner à sa dernière demeure ; mais auparavant, nous voudrions lui adresser quelques paroles d'adieu. Non pas que nous ayons besoin de le louer et de le glorifier, car il s'est glorifié lui-même devant Dieu et devant tous ses concitoyens, et même bien au-delà des limites de son pays, par les bonnes œuvres qu'il a semées au loin. Il n'est donc pas nécessaire que nous proclamions ses louanges, puisque Dieu peut le louer comme un de ses fidèles enfants, puisque tous ses concitoyens le reconnaissaient comme un de leurs modèles, puisque même au plus loin, il y a des cœurs qui ont appris à connaître ses bonnes œuvres et qui peuvent faire retentir ses mérites. Quelle louange est nécessaire devant Dieu en ce temple qu'il lui a dédié et qui a été bâti par ses libéralités, ce temple qui est une vraie gloire et un ornement pour la cité de Montréal ? Quelle louange est nécessaire dans ce couvent qu'il a élevé lui-même et dans cette communauté à laquelle il a fait tant de bien ? Quelle louange est nécessaire devant tous ses concitoyens qui l'ont si bien connu et qu'il a si constamment édifiés ? La louange pour lui n'est pas même nécessaire pour ceux qui ne l'ont pas connu en des pays bien éloignés, mais qui bénissent en ce moment des œuvres qui ont été établies par ses soins et ses sacrifices. Cependant, bien que l'éloge ne soit pas nécessaire, il y a la louange du cœur qui aime et qui demande à s'épancher, pour satisfaire son émotion et ses regrets. Le cœur demande à parler devant une âme qui avait tant de titres à notre estime et à notre affection, et cette louange nous la renfermons

dans ce mot que le grand St. Ambroise a proféré en parlant d'un personnage éminent de son temps, l'empereur Théodose, dont il venait d'apprendre la perte ; il dit ces paroles si brèves mais si expressives : *Dilexi virum*, j'ai aimé cet homme. Que ce mot renferme de choses, et que ne dit-il pas, quand un évêque comme St. Ambroise déclare ainsi l'estime, la considération, tout le sentiment que renferme l'amour ! Que ne dit pas un tel mot, que de louanges il renferme ! Or, je puis l'appliquer aussi à celui que nous venons de perdre ; oui, moi aussi, je l'ai aimé cet homme, j'ai aimé celui que nous pleurons, je l'ai aimé et j'étais rempli de toute l'estime et de toute la sympathie, que renferme cette parole, *Dilexi virum ;* je l'ai aimé pour tout ce que je connaissais en lui, pour tout ce que je savais de sa piété, de sa probité, de son dévouement à Dieu, à ses frères, à toute l'Eglise, *Dilexi virum.*

" Je l'ai aimé d'abord à cause de son amour pour Dieu et de sa piété, et aussi à cause de son esprit de justice et de probité vis-à-vis de ses frères ; ce n'est pas une vaine louange qu'on lui a adressée par ces paroles, *Vir simplex et rectus*, placées sur son cercueil ; il savait comprendre et pratiquer tous ces devoirs qui font l'homme droit ; il a été bon fils, plus tard il s'est montré bon époux, bon père, bon citoyen et aussi bon chrétien. De même qu'il aimait son Dieu, sa famille, il aimait la justice, il n'a jamais voulu faire de tort à personne, et il a cherché à faire du bien à tout le monde. On ne peut pas dire qu'il se soit enrichi aux dépens du prochain, il était probe, honnête dans les affaires ; on ne peut pas dire non plus qu'il ait jamais trafiqué de son bien à des taux usuraires ; enfin on ne peut pas dire qu'il n'ait pas rendu à chacun ce qui lui appartenait. Bien plus, il était doux dans sa justice avec le prochain ; il il ne réclamait lui-même ce qui lui était dû qu'avec modération ; on n'a pas entendu dire que les tribunaux aient jamais retenti de poursuites intentées par lui contre ceux qui ne pouvaient satisfaire à leurs obligations, c'est là une première louange qu'on peut donc justement lui appliquer, *Vir simplex et rectus.* Mais ce n'est pas tout, il ne s'est pas seulement abstenu du mal, il a accompli de grandes œuvres, et la grande fortune qu'il avait acquise honnêtement, il a voulu l'employer aux fins les plus dignes et les plus honorables. Il n'a pas songé à la consumer en vaines dépenses et aux satisfactions de l'orgueil et des sens, il en a fait un bien plus excellent emploi. Il en a fait un hommage à Dieu et à ses frères ; il a d'abord bâti un temple au Dieu vivant et une maison de prières, et c'est ce que l'on a pu justement indiquer par ces autres paroles placées aussi sur ses restes :

Domûs Dei ædificator.

Lui qui avait tout reçu de Dieu, il n'a pas voulu sortir de ce monde sans bâtir une demeure à son Dieu ; il lui a édifié une demeure, et c'est là qu'il va être enseveli, cette maison qu'il a élevée sera son asile. *Domûs Dei ædificator.* Cette église est bien belle, cette communauté qui l'environne est magnifiquement pourvue, c'est à lui qu'on le doit, c'est son œuvre ; de plus, il a voulu aussi s'acquitter de ses devoirs vis-à-vis de ses concitoyens et il a fait les plus grands sacrifices pour répandre en ce pays le bienfait de l'éducation ; et quel plus grand bienfait que celui de l'éducation chrétienne, établie par lui en ce pays et répandue par suite de ses soins à des pays lointains ? Il a donc compris qu'il devait partager avec ses frères les biens que Dieu lui avait accordés, et c'est ce qu'il a fait amplement en répandant par de grandes largesses l'un des plus grands bienfaits, de manière à mériter réellement cette autre louange qu'on lui adresse :

Benefactor magnificus.

Et en effet, n'est-ce pas un bien excellent que celui-là ? Répandre l'éducation chrétienne, élever de jeunes enfants, les aider à se former et à se remplir de bons sentiments, les préparer pour l'avantage du pays, travailler ainsi à constituer nos familles chrétiennes, quel plus grand bienfait ? Or, c'est ce qu'il a accompli, et comme je le disais en commençant, il ne l'a pas accompli seulement pour ce pays, il l'a étendu au loin en différentes contrées lointaines, où il a fait connaître par ses largesses le nom canadien ; il a donc arboré la connaissance de notre pays au loin sur des terres étrangères en y plantant l'étendard sacré de l'éducation chrétienne ; pour toutes ses vertus et pour tant de bonnes œuvres, je puis donc bien dire que je l'aimais cet homme, pour l'exemple qu'il nous donnait, la gloire qu'il rendait à Dieu, les bienfaits qu'il répandait sur ses frères, la gloire qu'il attirait sur son pays, *Dilexi virum.*

" Mais si je l'aimais et si je pense aussi que Dieu l'a aimé, néanmoins les justices divines sont telles, et la sainteté de Dieu est si grande, que nous ne devons pas nous contenter de redire les bonnes œuvres du défunt, mais nous devons prier pour lui, et répéter encore ces paroles qui ont été aussi inscrites sur son tombeau :

Requiescat in Pace.

" Oui, Messieurs, nous allons l'accompagner à sa dernière demeure, et dans les instants que nous allons passer encore près de lui, ne négligeons pas de prier pour lui ; c'est un devoir à remplir, c'est pour cela que nous sommes venus ici, ne manquons pas de l'accomplir. La prière est nécessaire aux âmes des défunts ainsi que le saint Sacrifice. Sans doute que lui-même a bien prié pendant sa vie. Ceux qui l'ont connu en ont été témoins ; on admirait avec quel recueillement il priait, quand il venait en particulier ici dans ce sanctuaire, au pied de ces saints autels ; de plus, bien des âmes sont appelées à prier pour lui ; ici dans cette maison, qui est la maison de la prière, qui a été élevée par ses soins, il se fera bien des prières, il s'en fera aussi au loin dans ces pieux asiles qu'il a si puissamment aidés ; mais comme aucune tache ne doit rester dans une âme et que rien de souillé ne peut entrer dans le royaume des cieux, joignez-vous aussi à ces prières, intéressez-vous au bonheur de ce pieux défunt. Il est vrai aussi qu'outre les prières qu'il a faites, il a aussi offert bien des sacrifices qui sont bien utiles en ce moment à son âme : ainsi il a sacrifié ses biens, et cet héritage qu'il a amassé, il l'a laissé à de dignes enfants qui l'emploieront à son exemple en pieux sacrifices ; il est vrai aussi qu'il a offert un grand sacrifice à Dieu lorsqu'il lui a donné son fils : en cela il a accompli un grand sacrifice. Il aimait son fils, c'était son fils unique, il pouvait désirer de lui voir perpétuer son nom, il pouvait espérer qu'il occuperait une position brillante dans le monde, et que grâce aux biens qu'il devait lui laisser, grâce à ses heureuses qualités, il pouvait dans le monde réussir comme

bien d'autres ; mais non, quand il l'a vu se diriger par ses inclinations vers des fonctions saintes, il n'a pas fait comme tant d'autres pères qui ne voudraient pas sacrifier leurs fils ; il ne l'a pas arrêté, mais il a favorisé sa vocation sainte par sa soumission à la volonté divine et par tous ses vœux ; il a renoncé à perpétuer son nom sur cette terre, il s'est contenté du nom que Dieu devait inscrire dans le ciel ; je puis lui rendre ce témoignage. Ah ! Messieurs, si vous l'aviez vu le jour où son fils s'est consacré, avec quel bonheur il a accompli ce sacrifice, avec quelle effusion de cœur il l'a donné à Dieu ! vous auriez pu comprendre combien cette oblation si volontaire devait être agréable au Seigneur ; mais néanmoins, avec tant de mérites, oui cette âme si excellente doit être accompagnée de vos prières, pour quelle puisse être favorablement accueillie, pour que le Seigneur la couronne, pour qu'il daigne abaisser ses yeux vers elle, avec des regards de bénédiction, de pardon et de miséricorde."

C'est ainsi que Mgr. a terminé cette pieuse allocution qui a été écoutée avec la plus vive émotion par tout l'auditoire ; après quoi le défunt a été accompagné à sa dernière demeure, tandis que tous les cœurs répétaient ces paroles de la charité et de l'espérance chrétiennes :

Requiescat in Pace.

De l'Autorité en Philosophie.

LIVRE SECOND.

DE L'AUTORITÉ DIVINE EN PHILOSOPHIE.

CHAPITRE IV.

La révélation est nécessaire (1).—L'intelligence de l'homme n'a pu entrer en acte sans le concours de la révélation.—La révélation était indispensable pour arracher l'homme aux ténèbres de l'ignorance et à la tyrannie du péché.

L'utilité de la révélation est donc chose jugée, et on ne saurait la révoquer en doute. Mais il y a plus, et ce n'est point là toute la vérité. Non-seulement la révélation est utile, mais encore elle est nécessaire sous beaucoup de rapports.

Il fallait à l'intelligence humaine, pour opérer son développement, le concours de la révélation.

La révélation pouvait seule dissiper la sombre nuit qui régnait partout autour de l'homme, donner à celui-ci un ensemble complet de vérités ; l'arracher du cloaque impur des vices et des crimes où il était plongé ; lui fournir les moyens de dompter ces vices et d'expier ces crimes ; et donner enfin à la loi, en présence des passions frémissantes, une suffisante sanction.

Sans la parole, l'homme se verrait à jamais circonscrit dans la sphère du sensible. Il pourrait sentir, mais non point penser, et ses facultés intellectives, que la parole ne lui donne pas, mais qu'elle développe, demeureraient toujours en puissance. La parole étant donc la condition de tout développement intellectuel, ne saurait être d'invention humaine, à moins de dire que le langage, qui ne peut être sans être complet, et qui renferme, dans sa plénitude essentielle, des combinaisons profondes, a bien pu être inventé par une nature dénuée d'intelligence. Donc la révélation du langage était nécessaire.

Mais, lors même qu'il eut été rigoureusement possible à l'homme d'inventer la parole, il est, du moins, sans aucun doute qu'il ne l'aurait pu faire qu'après un laps très-considérable de temps. Les plus chauds partisans de l'invention humaine du langage en demeurent d'accord. D'autre part, il est certain que, destitué du langage, l'homme ne saurait avoir l'idée distincte des choses intellectuelles ; qu'il ne pourrait concevoir Dieu, l'âme spirituelle et immortelle, le bien et le mal dans l'ordre moral ; et qu'enfin, sans le langage, il ne s'élèverait pas au-dessus de l'animalité. Or, il répugne à la bonté et à la sagesse du Créateur de constituer un ordre de choses en suite duquel l'être humain, fait à son image et à sa ressemblance, serait condamné à mener, pendant de longs siècles, une vie purement sensitive. Donc la bonté et la sagesse divines réclamaient, de concert, la révélation du langage. La révélation du langage était donc nécessaire.

Il suffit à mon dessein d'avoir indiqué les principaux éléments de la grande et belle thèse si bien établie par un célèbre penseur moderne, la gloire de la religion, des lettres et de sa patrie. Si le lecteur désire des développements plus étendus, il les trouvera à souhait dans les ouvrages de ce philosophe. (1)

C'est assez d'une connaissance bien vulgaire de l'histoire pour n'ignorer pas que, dans la suite des âges jusqu'à Jésus-Christ, la somme des vérités allait diminuant tous les jours, tandis que la masse des erreurs de toutes sortes croissait en proportion. Les ténèbres de l'idolatrie avaient couvert la face de la terre entière. L'homme ne connaissait presque plus l'auteur de son être ; il ne se connaissait pas lui-même, et n'avait de son origine et de sa fin que des idées confuses et tout-à-fait insuffisantes. Il donnait souvent au mal le nom de bien, et réciproquement. Ceux d'entre les mortels qui s'étaient acquis le renom de sages ne se distinguaient de la foule, bien souvent, que par de plus savantes extravagances. C'est dans leurs rangs que se trouvaient les athées, les matérialistes, les panthéistes, les sceptiques, en un mot, les sophistes de tout drapeau et de toute couleur. Le petit nombre des amis les plus sincères de la sagesse ne possédait, comme nous l'avons déjà vu, que des lambeaux de vérités entremêlés de beaucoup d'erreurs. En outre, d'une part, ils voyaient l'empire de l'erreur si puissamment et si universellement établi ; de l'autre, ils avaient pour la vérité un si faible amour, qu'ils avaient cru devoir se faire une loi de la dérober soigneusement aux yeux de la foule. De là, pour toutes les écoles, une double doctrine : la doctrine secrète et la doctrine publique. Dans l'enseignement exotérique, on respectait les opinions du vulgaire, que souvent l'on combattait dans la doctrine secrète.

Pour dissiper les ténèbres qui pesaient sur toute la race humaine, évidemment, il aurait fallu pouvoir et volonté. Or, nous l'avons reconnu, nul parmi les hommes n'avait la volonté d'éclairer ses semblables. Nul

---

(1) En établissant, dans ce chapitre, la nécessité de la révélation, je considère la révélation surtout par rapport à l'homme ; et, à l'exception de ce qui concerne le langage, je ne prétends pas le moins du monde que Dieu fût tenu de se révéler à l'homme autrement que par l'illumination et le concours ordinaire, sans lesquels nulle intelligence finie ne pourrait entrer en acte. La révélation est, de la part de Dieu, un don gratuit.

(1) De Bonald : Recherches sur les premiers objets de nos connaissances.

assurément n'en aurait eu le pouvoir. Deux choses indispensablement nécessaires lui auraient fait défaut. Il aurait manqué de lumière et d'autorité. Seul, Celui qui est la lumière et la puissance même, pouvait délivrer l'homme de son asservissement à l'erreur ; ou bien, en d'autres termes, pour vaincre l'erreur, la révélation était nécessaire.

Une pareille conclusion, je le sais, effarouche l'humanitaire progressiste. Il s'est fait de la puissance de la raison une idée si grandiose, qu'il lui est malaisé de ne jamais reconnaître son insuffisance. Ce que la raison n'a jamais su faire, il s'obstine à dire qu'elle le fera dans la suite. Il ne veut pas lire, dans le passé, l'histoire de l'avenir. Il refuse d'admettre une induction fondée sur l'expérience constante et universelle de plus de quatre mille ans, et ne veut pas comprendre que les facultés humaines rencontrent, à leur développement normal, toujours les mêmes obstacles, pour ne pas dire des obstacles toujours plus grands : il est manifeste que leur impuissance dans le passé établit leur insuffisance dans l'avenir. Mais j'ai déjà combattu, sur un terrain analogue, les prétentions du progressiste, et j'en ai fait voir clairement, ce me semble, la vanité. Je ne dois donc pas rétablir ici la discussion sur ce point.

Au reste, supposons ces prétentions réelles, du moins le rationaliste sera-t-il obligé de reconnaître que le manteau de l'erreur qui couvrait l'espèce humaine n'avait pu être dépouillé par elle, ni même déchiré le moins du monde durant un très-grand nombre de siècles ; que toujours, au contraire, il s'était tristement enrichi de pièces nouvelles, et que, par suite, il aurait encore, pendant une effrayante succession d'années, pesé fatalement sur ses épaules. Mais, alors, comment ne pas avouer la nécessité de la révélation ? Comment ne pas la confesser au moins pour ces innombrables générations, pour ces centaines de milliards d'individus disparus de dessus la terre avant l'accomplissement du grand œuvre de la délivrance universelle ?

Chasser l'erreur de l'intelligence humaine, c'est beaucoup faire, sans doute : toutefois, ce n'est là qu'une opération préparatoire à une autre manifestement plus excellente en soi. Le champ de l'intelligence défriché et purgé de toutes les plantes mauvaises ou parasites qui l'épuisaient en vain, doit être ensemencé avec le bon grain de la vérité, d'une vérité complète sur Dieu, l'homme et le monde ; en sorte qu'il produise un ensemble de doctrine proportionné à nos besoins et à nos devoirs.

Or, nous avons constaté l'impuissance d'un nombre quelconque d'individus humains à trouver un pareil ensemble, et leur impuissance non moins grande à le persuader, supposé qu'ils pussent jamais le découvrir. Ce grand fait est acquis à la science moyennant une expérience de quatre mille ans ; et la raison s'en déduit, ainsi que nous l'avons fait voir, des conditions de la vérité par rapport à notre intelligence, et des conditions de notre intelligence par rapport à la vérité. Elle se déduit, en outre, de l'étroit et superbe égoïsme de chaque nature intelligente. Mais cette raison multiple de l'insuffisance humaine à trouver et à persuader le vrai, étant inhérente à la nature du vrai et à la nature de l'homme, devra durer autant au moins que cette dernière. Donc c'est se tromper que de croire qu'un jour serait venu où l'homme, par ses seules forces, aurait conquis la vérité complète. Donc, pour parvenir à la connaissance d'une vérité de cette sorte, la révélation était nécessaire.

Une maladie plus terrible encore que l'ignorance dévorait la pauvre humanité et l'avait presque réduite à l'état de cadavre. L'orgueil et la sensualité, sous des formes mille fois variées, la tenaient dans les fers. Toutes les passions mauvaises déchaînées avaient envahi le cœur de l'homme et le tyrannisaient en vaincu. La soif de la renommée et de la gloire, le désir de s'élever au-dessus de ses semblables et de les dominer, pour les faire servir à son bien-être, possédait toutes les âmes. Le mal d'autrui, quand on en pouvait retirer quelque avantage, était regardé comme un bien véritable. On sacrifiait à ses jouissances personnelles le bien-être d'un grand nombre d'autres. Ainsi faisaient, par exemple, mais avec d'horribles circonstances, ces possesseurs d'immenses troupeaux d'esclaves, qui les égorgeaient ou les contraignaient de s'égorger entr'eux, pour se procurer à eux-mêmes un agréable passe-temps. Qui n'a point ouï décrire les combats de gladiateurs, où, dans la première société de la première ville du monde, le sexe le plus tendre et le plus sympathique se délectait à voir couler le sang humain sous la dent des lions et des tigres ?

Ainsi que nous avons eu déjà occasion de le dire, un patriotisme féroce et brutal faisait préférer aux citoyens du petit chef-lieu d'un petit canton le bien de la patrie au bien-être du monde. Que l'univers fût bouleversé horriblement, pourvu qu'ainsi Sparte fût sauve, tout allait au mieux.

Qui oserait, et même qui pourrait dire jusqu'à quel degré d'infamie avaient fait descendre les hommes, en genre d'intempérance et d'impudicité, l'asservissement aux sens ? Non, dans l'espèce purement animale tout entière, on ne trouvera pas une classe dont les individus ne le cèdent, sous ce double rapport, aux Grecs si polis, aux Romains si puissants, aux orientaux si magnifiques. Chez la brute, la passion dans son paroxisme a coutume de respecter les barrières de la nature, l'homme les arrache souvent de sang froid. Il faisait ainsi surtout avant la venue du Christ.

Et pour se justifier lui-même parmi tant et de si nombreux désordres, pour n'avoir point trop à rougir dans cet océan d'ignominie où il se voyait plongé, il en vint jusqu'à cet inqualifiable excès de peupler le ciel d'êtres aussi méchants que lui, d'en faire ses dieux et de leur prodiguer l'encens et les victimes.

Voilà l'abîme ou était tombée finalement l'humanité. Les sages eux-mêmes payaient à la dépravation universelle un tribut déplorable. Qui aurait donc pu la guérir, ou, plutôt, la ressusciter ? Approchez, humanitaires de toutes nuances, cherchez et voyez d'où pourrait venir, à cet immense cadavre, l'esprit de vie qui semble l'avoir totalement abandonné. Vous avez, je le sais, très-grande foi aux puissances de notre nature. Cependant, j'ai peine à croire qu'il vous semble possible d'y trouver un remède suffisant à des maux si extrêmes. Comment pourriez-vous, en effet, vous persuader que les vertus curatives qu'elle recèle n'ayant pu l'empêcher de descendre jusqu'à la porte du tombeau, seront en état de la ramener à la vie sous l'influence des mêmes circonstances internes et externes qui l'ont réduite aux abois ? Non, si le Créateur ne daigne toucher une seconde fois son ouvrage, c'en est fait de l'homme moral ; il expire étouffé dans la boue des plus honteuses

passions. Si Dieu ne veut pas tout faire par lui-même, il est, du moins, indispensable qu'il nous vienne puissamment en aide et nous donne un grand surcroît de force et de lumière ; que le Très-Haut se révèle à nous et nous fasse connaître et sentir notre profonde misère ; qu'il nous inspire le désir d'un état meilleur ; qu'il nous apprenne à combattre nos passions et nous donne les moyens de les vaincre ! Nos penchants vicieux nous ont entraînés bien loin dans le mal. Emportés par nos passions, nous avons outragé Dieu d'une terrible manière ; comment expier dignement les offenses qui ont l'Infini pour objet ? Evidemment, tout ce que nous pouvons faire, chétives créatures, ne saurait y suffire. Peut-être la voie du pardon nous est-elle à jamais fermée ! Qui nous dira le contraire ? surtout, qui nous en donnera l'assurance ? N'est-il pas clair que Dieu peut décréter la perte du pécheur aussitôt après son crime ; après des crimes, surtout, cent fois répétés ? S'il le peut, quel autre que lui pourra m'apprendre qu'il ne l'a pas voulu faire ?

Mais je sais, je le suppose, qu'il est possible de rentrer en grâce avec Dieu. Toutes mes cruelles incertitudes ne sont pas pour cela dissipées. Il reste encore bien des questions importantes à résoudre. Y a-t-il des con ditions apposées à la rémission de mes offenses ? Quelles sont ces conditions ? Je l'ignore. Hélas ! et si Dieu ne daignait parler lui-même, je l'ignorerais toujours.

La révélation est donc nécessaire pour nous apprendre si et comment nous pouvons expier le péché et surmonter nos passions. En un mot, la révélation est nécessaire pour guérir notre cœur aussi bien que pour éclairer notre esprit.

Nos fers, une fois rompus, pourraient se river encore ; réconciliés avec Dieu, il est à craindre, attendu la violence de nos penchants mauvais, que nous ne venions à l'offenser de nouveau. C'est pourquoi nous avons grand besoin que la révélation nous montre clairement une sanction suffisante à nous retenir dans la ligne du devoir. La raison, il est vrai, nous enseigne, en général, que la loi morale qui nous régit, sous le gouvernment d'un être souverainement parfait, ne peut manquer d'être munie d'une sanction convenable. Mais, d'abord, cette vérité, comme toutes les autres, avait été beaucoup obscurcie par les sophismes de l'esprit et du cœur. Ensuite, dans sa splendeur la plus pure, la raison ne peut nous dire en quoi consiste la récompense promise à la fidèle observation de la loi, ni quels châtiments sont réservés à ses contempteurs. Aussi, quand les passions furieuses battent en brèche notre pauvre cœur, nous ne savons pas assez distinctement quelles armes leur opposer. Vienne la révélation avec ces images formidables d'un enfer éternel, d'un feu dévorant qui ne s'éteindra jamais, avec cette ravissante perspective d'une félicité sans mesure et sans terme dans le sein de Dieu ! pour peu qu'on ait de bonne volonté à fixer ses regards sur de semblables objets, les illusions du présent devront se dissiper comme une ombre légère à la vue de ces étonnantes réalités de l'avenir.

CHAPITRE V.

La révélation existe.—Ce que c'est que le Christianisme.

De nombreux et savants ouvrages ont mis, depuis longtemps, cette grande vérité dans tout son jour. Je n'entreprendrai pas de reproduire, même dans une succincte analyse, les différentes preuves qu'on y développe. Un volume entier y suffirait à peine. Mais circonscrivant, d'abord, mon travail dans le cercle de la révélation chrétienne, je me bornerai, en outre, à considérer, sous ses faces les plus intéressantes, le grand fait de l'établissement et de la durée du christianisme. Je dirai, premièrement, ce que c'est que la religion chrétienne ; ensuite, je raconterai l'histoire de sa propagation et de sa durée permanente. Enfin, je rechercherai la raison suffisante de ce double phénomène.

Le christianisme est un vaste système théologique, cosmologique, antropologique, moral et social. Sous ces différents points de vue, il offre à l'observateur un ensemble de doctrine auquel on ne saurait comparer ni la totalité des produits, ni certains produits particuliers de l'esprit humain, dans toute l'étendue des siècles. Voici les principaux points de son enseignement.

Dieu est l'Infini absolu. Son nom est l'Etre. Il existe tout ensemble un et trin : un en substance, et trin en personnes. Pour condescendre à notre faiblesse, les trois personnes, dont chacune est infinie, dont chacune est Dieu, quoiqu'il n'y ait qu'un seul Dieu et un seul Infini, s'appellent Père, Fils et Saint-Esprit : noms imparfaits, sans doute, comme tout ce qui est à l'usage de l'homme, mais qui expriment, cependant, fort bien les relations essentielles et constituantes de la Trinité. Dieu seul est éternel. Tout ce qui est, hormis Dieu, a commencé d'être. Il a commencé, non point par aucune sorte de transformation ou d'émanation, mais par création proprement dite. Tout ce qui est, est l'ouvrage du Père, du Fils et du Saint-Esprit, qui l'ont produit par un acte pur de leur volonté, et sans l'emploi d'aucune matière préexistante.

Ce n'est point fatalement que Dieu a créé l'univers. Eternellement heureuses dans leur ineffable société, souverainement libres et indépendantes, les trois divines personnes n'ont point conçu et décrété le plan de la création par suite d'un besoin ou d'une nécessité quelconque. De toute éternité Dieu a résolu de créer le monde, il l'a créé, en effet, dans le temps, pour le bien des créatures et pour la gloire du Créateur. Mais cette gloire, purement accidentelle, et que l'ordre immuable réclame néanmoins impérieusement, mais non pas absolument, ne lui procure aucun avantage réel. Après la création, Dieu est ce qu'il était auparavant, rien de plus, rien de moins.

Les ouvrages de l'homme, simples modifications ou transformations d'une matière existante, ne requièrent pas, pour se soutenir, le concours positif et continu de l'ouvrier. Il en va tout autrement des ouvrages du Créateur. Il faut, à tout instant, que l'action divine qui a tiré du néant le monde et tout ce qu'il renferme, l'empêche d'y retomber et soutienne cette sorte de demi-être qui constitue tout le fond possible de la création. Aussi, une Providence, toujours et partout présente, exerce-t-elle en tout lieu son incessante activité. Tout ce qui arrive dans le monde est son ouvrage en un sens très-véritable, et pourtant compatible avec son infinie sainteté et la libre activité de causes secondaires souvent innombrables. Elle prête l'oreille aux plaintes des petits oiseaux pressés de la faim ; elle entend les vœux de la terre desséchée qui découvre ses entrailles pour recevoir les influences des cieux.

Au plus haut degré de l'échelle de la création terrestre, Dieu place un être tout à la fois esprit et corps.

Cet être, fait à l'image et à la ressemblance du Créateur, devra relier le monde visible au monde invisible, le ciel à la terre. Il sera le pontife des muettes natures qui l'environnent. Il redira, dans un magnifique langage et avec intelligence et sentiment, ce qu'elles balbutient sans y rien concevoir. Après avoir ainsi chanté, durant un temps, " Gloire à Dieu," parmi de suaves et simples jouissances jamais mélangées d'amertume, il se verra soudain, sans s'être endormi dans la nuit du tombeau, miraculeusement transformé et rendu capable de contempler en lui-même, face à face, sans voile et sans nuage, le Dieu très-haut, très-saint et très-bon. Il l'aimera du plus ardent amour, et lui sera uni de l'union la plus intime durant l'éternité tout entière. Il partagera ainsi le bonheur et la gloire de l'Etre Suprême. Une destinée si sublime, il la peut transmettre à sa postérité. Une seule condition, bien facile à remplir, lui est imposée. Il lui faut, en témoignage de sa dépendance et sous peine de la vie et de la perte de ses divers priviléges, pour lui et toute sa race, s'abstenir de toucher aux fruits d'un arbre appelé de la science du bien et du mal.

L'homme se montre rebelle ; il transgresse le commandement du Seigneur. Tout change aussitôt à son endroit. Il se voit dépouillé, tout-à-coup, des étonnantes prérogatives dont le Créateur l'avait doté si libéralement. Le désordre éclate dans tout son être, et bien vite la douleur lui fait sentir sa pointe.

Encore si sa condition terrestre seule était devenue autre, il lui resterait le doux espoir de voir tous ses maux prendre fin un jour. Mais l'avenir est plus affreux cent fois que le présent. Au lieu de l'indicible bonheur dont il devait jouir dans le ciel, d'horribles, d'éternels supplices lui sont préparés dans les enfers. Son triste sort est le sort de tous ses enfants, à part la nature et l'intensité des maux que devront souffrir ceux d'entr'eux qui n'auront pas, par un acte de leur volonté propre, imité la désobéissance de leur premier père. Tout est donc perdu pour l'homme, et sa déchéance est sans remède. Parmi l'universalité des êtres créés, il n'en est pas un seul dont la médiation puisse jamais le relever de sa chute.

Mais ce que ne sauraient faire les créatures, le Créateur le fera lui-même. Touché de compassion pour l'ouvrage de ses mains, après avoir actuellement infligé au coupable un châtiment sévère, il lui promet un libérateur. Or ce libérateur, c'est lui qui en fera l'office. Un grand nombre de siècles s'écouleront d'abord, ensuite le Fils de Dieu, aussi Dieu que son Père, s'anéantira jusqu'à devenir homme et semblable de tout point, au dehors, au misérable proscrit dont il vient assumer sur lui la dette immense. Jésus, c'est le nom humano-divin que prend le Libérateur, naît d'une femme, vierge sans tache, quoique mère véritable. Il voit le jour dans une étable et passe trente années de sa vie dans la boutique d'un ouvrier réputé son père. Le pourvoyeur universel gagne son pain à la sueur de son front, et l'incomparable ouvier qui d'un mot forma tous les astres, travaille des jours et des nuits et des ans à confectionner de vils ouvrages. Il consacre les trois dernières années de son passage sur la terre à publier, au milieu de quelques Juifs, la bonne nouvelle du salut qu'il était venu apporter au monde. Avant de monter sur le gibet ignominieux où il voulait mourir, il s'attache douze hommes du pauvre peuple, et leur enjoint de porter, après son trépas, sa parole dans tout l'univers. Il expire en effet au milieu des tourments, victime de la haine du peuple qu'il était venu sauver. Saturé d'infamies, on le cloue à une croix, entre deux voleurs. Par cette divine mort, la croix devient l'instrument du salut universel, et le crucifié est le Divin Sauveur du genre humain, celui que nous devons adorer et aimer de tout notre cœur, de toute notre âme et de toutes nos forces. Voilà ce que prêchent partout ses disciples, dont le plus savant et le plus éloquent se glorifie de ne savoir rien autre chose que Jésus crucifié.

Par l'effusion de son sang, Jésus a racheté tous les hommes du péché et de la mort. Mais pour que la rédemption devienne plus effective, l'application de ses mérites doit se faire individuellement à chacun. Or nous participons aux mérites du Sauveur, à la vertu de son sang précieux, surtout par le légitime emploi de certains moyens extérieurs appelés Sacrements. Ils furent institués par le Fils de Dieu avant qu'il ne se dérobât pour toujours aux yeux de la chair. Par le premier de ces mystérieux symboles, nous brisons les liens du péché et de la mort, et nous sommes pour ainsi dire implantés, greffés sur Jésus-Christ ; pour vivre de sa vie, être animés de son esprit, et devenir ainsi enfants de Dieu, héritiers de son royaume éternel. En quiconque le reçoit dignement, le baptême détruit et vivifie ; il opère une sorte d'anéantissement et une manière de création véritable.

Il est bien faible, chacun le sait, l'enfant au berceau ; il est faible aussi, le chrétien nouveau-né. C'est pourquoi après le baptême qui lui a donné la vie, on lui applique un autre signe de grâce, destiné à lui communiquer l'esprit de force et d'amour. A peine enrôlé dans la milice du Christ, on l'oint au combat.

Le Fils de Dieu a promis à ses disciples d'être toujours avec eux jusqu'à la consommation des siècles. Cette promesse solennelle se vérifie excellemment, mais non pas uniquement, dans l'Eucharistie, qui contient en réalité, et non pas seulement en figure, le corps, le sang, l'âme et la divinité du Sauveur. Grâce à cet auguste mystère, l'Homme-Dieu est vraiment l'assidu compagnon de notre exil. A tous les instants de la durée et sur des millions de points de l'espace, il se rend substantiellement présent, et se donne à nous pour devenir l'aliment de nos âmes.

Malgré de si puissants secours, il est bien à craindre qu'entraînés par leur faiblesse et la corruption de leur nature, la plupart des hommes ne tardent pas beaucoup à déchoir et à se voir enfin dépouillés des plus beaux dons du Seigneur. C'est pour réparer cette grande infortune que le Christ a institué un nouveau sacrement, celui de la Pénitence, qui efface tous les péchés commis après le baptême. Enfin, à notre heure dernière, quand il faut quitter le monde et apparaître devant le redoutable tribunal du juge universel, un dernier signe de salut est appliqué au chrétien mourant. Il reçoit une onction finale qui le purifie de tout ce qui pouvait lui rester de souillure, et le fortifie contre les attaques, souvent furieuses alors, des ennemis du salut.

Le Christ a établi des hommes ministres de ces divers symboles de la grâce. Ce sont les prêtres de la loi nouvelle, institués par une consécration spéciale. Or, le signe dont la vertu les élève au sacerdoce, leur imprime un caractère à jamais indélébile. On les appelle, et ils

sont en effet les pères de tout le peuple chrétien. Ils donnent et conservent la vie de la grâce.

Le chrétien présuppose l'homme. La procréation de l'homme est donc la condition de la conservation du christianisme. Afin qu'un acte si grave et si périlleux s'accomplisse convenablement, ceux qui sont appelés à y concourir viendront d'abord retremper leur âme, et puiser dans un rit mystérieux, établi pour sanctifier l'alliance de l'homme et de la femme, la force, l'énergie spirituelles nécessaires à cette fin.

L'emploi de ces di ers symboles ne suffit pas au chrétien pour accomplir sa destinée finale. On ne peut arriver à la vie que par la voie des commandements.

Or voici quelques-uns des préceptes de Jésus-Christ. Quiconque veut être mon disciple doit se renoncer lui-même, porter sa croix tous les jours et me suivre. Il faut qu'il haïsse son père et sa mère, et encore sa propre vie.—A moins de devenir semblable à un tout petit enfant, nul ne saurait prétendre au royaume des cieux.—Chacun doit s'étudier à devenir humble de cœur, se faisant le serviteur de ses frères, et leur donnant dans son estime une place plus élevée qu'à lui-même.—Aimez vos ennemis. Faites du bien à ceux qui vous font du mal ; priez pour qui vous persécute, vous maudit et vous calomnie.—Quand vous aurez accompli avec la dernière exactitude ce qui vous était prescrit, dites : Nous sommes des serviteurs inutiles ; nous n'avons fait que ce que nous devions faire.—Pour tout le bien que vous ferez, sachez vous contenter de l'œil de votre Père céleste. Si vous aviez en vue le regard de l'homme et son approbation, vous auriez reçu votre récompense. Prenez garde de vous arrêter un jour dans la voie du progrès, car voici le terme ultérieur que je propose à vos efforts : Soyez parfaits comme votre Père céleste est parfait.—Heureux les pauvres d'esprits ! Heureux ceux qui pleurent ! Heureux ceux qui souffrent persécution pour la justice ! Heureux serez-vous quand, à cause de moi, votre Sauveur, on vous persécutera, on vous maudira, on vouera votre nom à l'infamie. Réjouissez-vous alors ; le royaume des cieux vous appartient.

Les dépositaires de l'autorité dans les divers degrés de la hiérarchie sociale sont les lieutenants de Dieu lui-même. Leur obéir, leur résister, c'est obéir, c'est résister à Dieu.—Tous les hommes, maîtres et serviteurs, monarques et sujets, sont les enfants d'un même Père sur la terre et d'un même Père dans le ciel. Tous les hommes ont une même origine, une même destinée et des moyens communs d'y parvenir. Tous les hommes ont un législateur et un juge communs ; ils sont tous égaux devant la loi de Jésus-Christ. Dans la société chrétienne, le puissant ne doit pas s'énorgueillir de sa puissance. Qu'il tremble bien plutôt, car il est prévenu qu'on ne le recevra point à merci dans le jugement qu'il lui faudra subir un jour. D'autre part, le pauvre, l'esclave n'ont pas lieu d'être humiliés de leur condition. si abjecte pourtant en apparence. Ils se souviennent des sublimes promesses qui leur sont f ites et de la ressemblance qu'ils ont l'honneur d'avoir avec l'Homme-Dieu.

Or cet enseignement, dont les développements sont immenses, est absolu et tellement exclusif, qu'il ne saurait pactiser le moins du monde, en quoi que ce soit, avec un enseignement contraire. Le christianisme ne cède jamais rien. Il se proclame vrai et divin de tous points et sous tous les rapports. Les représentants de cette doctrine, envoyés dès le commencement et toujours dans la suite pour la propager et la soutenir, auraient mieux aimé, ils aimeraient mieux encore perdre, s'il le fallait, la totalité de leurs sectateurs, que de faire la moindre concession dogmatique. Voulez-vous devenir chrétien ? Ce qu'on demande de vous avant toutes choses, c'est la foi, une foi toujours inébranlable.—Que faut-il que je croie ? Quelques articles particuliers vous seront proposés : vous devez y souscrire. De plu,s il faudra professer en général que vous croyez d'un cœur sincère tout ce qui est contenu dans le dépôt de la révélation chrétienne, conservée et interprétée par l'Eglise avec une autorité souveraine et infaillible. Si vous faisiez la plus petite exclusion, si vous disiez : "Je crois tout, absolument tout, excepté ce point unique, " vous seriez rejeté avec ce terrible anathème : " Tout homme qui ne crois pas, sera condumné aux éternels supplices de l'enfer."

Un instant suffit pour se réconcilier avec le Dieu des chrétiens, même après une longue vie consumée dans le crime. Un instant suffit pour perdre son amitié, même après une longue vie consacrée à la pratique de la vertu.

Tel est le christianisme.

Voici maintenant le tableau historique de son apparition dans le monde, de sa propagation, de sa conservation et de ses destinées diverses, jusqu'à nos jours.

(*A continuer.*)

Aloys et Marguerite

(*Suite.*)

IV

" Peu de jours après, le père d'Aloys vint le prendre pour le conduire bien loin— chez un ministre protestant de ses amis—dans l'espérance que ses idées seraient réformées, et qu'il renoncerait à se faire catholique. Il ignorait tout ce qui venait de se passer et les grands changements qui venaient de s'opérer dans l'âme de son fils. Cependant, Aloys devait être moins directement attaqué par ce ministre que par un de ses oncles qui avait exercé sur lui une certaine influence. Aloys eut la prudence de refuser les disputes oracles ; il fit entendre à ses agresseurs qu'il était peu noble de leur part de se prévaloir de son isolement et de son inexpérience ; mais la vérité, quoique nouvelle encore pour lui, était si puissante qu'elle lui inspirait pleine confiance ; tout néophyte qu'il était, il ne refusait pas de la défendre contre leurs attaques. Cependant, pour ne hasarder et avoir le temps de réfléchir, c'est par écrit qu'il voulait soutenir la lutte. La lutte commença, en effet ; mais le cher enfant prenait le loisir d'envoyer le canevas des objections, et celles de ses réponses dont il était le moins sûr, à qui de droit, pour s'assurer préalablement qu'il ne compromettrait point sa cause. A proportion qu'on le *forçait* de lire des livres où sa foi était attaquée, il en demandait d'autres pour y puiser des arguments contraires.

" Ses agresseurs commirent alors une grave faute de tactique ; Dieu le permit sans doute, ainsi que la persécution elle-même, pour augmenter les mérites et diminuer le danger de son serviteur. Ils voulurent le pousser avec excès sur tous les points ; ils tentèrent de lui faire

livrer mes lettres et révéler tout ce qui s'était passé entre lui et moi. Quand il vit ainsi outrager la liberté de conscience, quand il vit qu'on voulait même violer le sanctuaire de la confession, il se sentit blessé au vif, et répondit avec une indignation mêlée de fierté qui mit fin à des attaques de ce genre ; mais il n'en devint lui-même que plus attaché à sa foi. Je regrette que la prudence ait forcé de brûler une grande partie de sa correspondance ; quelques extraits de ce qui nous reste suffiront encore pour montrer au lecteur les sentiments de cette âme.

" Je suis bien content que vous ayez pu visiter ce rivage dont je me souviendrai toujours avec tant de reconnaissance. Ces deux jours, retournant périodiquement chaque année, réuniront nos cœurs, j'en suis sûr. Chaque dimanche maintenant, dans l'impossibilité où je suis d'aller dans une église catholique, je fais mes dévotions dans ma chambre, commençant à la même heure où vous commencez la messe là-bas ; j'espère ainsi m'unir autant que possible avec vous tous. Peut-être avant longtemps nous sera-t-il donné, comme dans cette heureuse matinée, de nous trouver encore agenouillés ensemble au pied de cet autel... On vient de me remettre deux livres, avec ordre d'en faire la lecture et d'en prendre des extraits. Les lettres de Pascal me semblent être une collection de scandaleuses calomnies contre les Jésuites : et voilà sur quoi on veut que je prenne des notes ! L'autre paraît écrit avec bonne foi ; mais il n'y a guère danger qu'il me fasse aucun mal ; il est contre la suprématie du Pape. Que me conseillez-vous ? Refuser de les lire ?... Mais alors quelles raisons alléguer ?... Ne pourra-t-on pas croire que ces livres me font peur ? Ou bien refuser de les lire à moins qu'on ne me fournisse des livre écrits en faveur des causes que ceux-ci attaquent, afin que la partie soit égale et qu'on procède avec un peu de loyauté ?— J'attends votre avis.

" Et Marguerite ?... Ne m'informerez-vous pas de tout ce qui la concerne ? Elle n'est pas sans doute encore *vrai membre* de l'Eglise ? Au moins qu'elle ne se permette point de délais, qu'elle prenne bien garde à ce piège.

" Quelques jours après, il écrivait encore :

" Quel bonheur d'avoir de si bonnes nouvelles de Marguerite ! Dès qu'elle sera catholique, je veux lui écrire. La défense qui nous retient maintenant n'aura plus sa raison d'être ; et puis, une semblable défense ! C'est vraiment par trop fort ! Si vous pouviez me dire avec quelle sorte de gens elle est, je jugerais de quelle façon elle est traitée. Si elle peut un jour obtenir d'aller prendre logement et pension dans un couvent, ce sera son suprême bonheur ; c'est ce qu'elle a toujours rêvé.

" Je ne sais encore ce que je deviendrai. On a parlé de m'envoyer à l'université de Cambridge. Cette destination n'a pas été plutôt mentionnée, que j'ai caressé l'idée de devenir prêtre. Beaucoup de convertis ont été appelés et ont bravement répondu ! Ce que vous m'avez dit a réveillé mes espérances et mes désirs. Pourquoi pas ? Qu'en dites-vous ?

" Si c'est à la Nouvelle-Zélande qu'on veut m'envoyer, oh ! avec quel bonheur j'irai consoler mon frère, seul, depuis longtemps, sans espoir de voir aucun des siens pour de longues années, et plus probablement jamais ! Jugez s'il ne regarderait pas ses prières comme bénies et exaucées, en me voyant un jour combattre à ses côtés les combats du Seigneur !... Livrons-nous aux mains de Celui qui sait ce qui vaut le mieux pour chacun...

" Je ne pourrais vous exprimer quel confort je puise dans l'*Imitation de Jésus-Christ !* Je l'avais avant d'être catholique, et j'en avais lu certaines parties ; mais les mots n'avaient pas la même signification que je leur trouve à présent. Je n'avais pas idée de l'inestimable valeur de ce précieux petit livre.

" Merci ! mandait-il encore à quelques jours de là. Votre lettre m'a été d'un usage immense. Quelque ennuyeuse qu'ait été cette correspondance avec mes agresseurs, elle a servi à m'instruire beaucoup, en même temps qu'elle m'a rendu plus ferme et plus zélé. Peut-on combattre pour une cause sans s'attacher davantage à elle ? Vive Dieu ! les ennemis n'ont pu parvenir à porter un seul coup sérieux jusqu'ici..., et surtout pas de blessures ! J'ai une lettre toute prête à partir.— Pourrais-je vous demander quelles raisons vous poussent à continuer cette discussion ? En vérité, d'après la tournure qu'elle prend, je ne vois pas à qui de nous deux elle doit profiter. Si vous croyez avoir trouvé là une méthode sûre pour me ramener au protestantisme, je dois vous avertir que vous et moi perdons notre temps et notre papier, et que vous aboutissez tout simplement à un résultat contraire à celui que vous avez en vue. Vous voudriez encore savoir quel est l'ecclésiastique avec lequel je me suis abouché ; mais ce n'est pas de moi qu'il vous faut attendre des déclarations de cette nature. Il ne connaissait pas son devoir, dites-vous ? Je me tais ; il serait trop cruel de profiter de ma position pour vous demander si *ceux-là* connaissent leur devoir qui sont pour le moins *schismatiques*. Quant à des promeses en matière de foi, peut-être en ai-je fait ; mais si j'en ai fait, c'est en pleine connaissance de cause, dans le libre usage de ma raison. Elles ne regardent que ma conscience, et je n'en dois compte qu'à Dieu seul.

" Mon père, j'ai été un peu vert ; mais il n'y a ni loyauté ni ménagement dans la manière dont on conduit la discussion. On m'attaque ensuite sur l'infaillibilité, cherchant évidemment à surprendre quelque expression inexacte ou imprudente, pour m'attaquer et épiloguer là-dessus. Je me suis aidé des livres que vous m'aviez fournis d'avance, ils m'ont paru d'une concision et d'une clarté qui défient toute chicane. Voici une de ses grandes batteries : — Vous comprenez dans votre communion les Saints des premiers siècles, donc vous devez tenir les mêmes doctrines qu'eux ; mais vous avez ajouté des doctrines *nouvelles* tout récemment, , en contradiction avec eux !— On a peine à comprendre qu'un homme d'Eglise, d'ailleurs fort instruit et qui est supposé versé en ces matières, puisse employer un semblable argument et appeler ces doctrines *nouvelles.*

" Il m'objecte ensuite comme un vrai crime qu'une église portant le nom d'une ville particulière ose se donner le titre d'*universelle*... Je lui dis d'abord que son objection ne mérite pas de réponse, puisque nous l'appelons catholique avant de l'appeler romaine ; quant au titre de *romaine*, ne sait-il pas que toute circonférence doit avoir un centre, et qu'on l'appelle du nom de ce centre ?— C'est un mathématicien, je verrai ce qu'il me répondra.

" Il me dit encore que l'Eglise est un arbre qui a beaucoup de branches.— Oui ! mais de ce que le Sauveur emploie cet emblême pour figurer l'Eglise, s'ensuit-

il que ce doit être une confusion de branches de toutes sortes fixées sur un tronc en forme d'arbre? Cela n'est-il pas contre nature? Or, si le Sauveur se sert d'un emblême naturel, ne venez pas, vous, me l'expliquer d'une manière qui répugne à la nature des choses. Plusieurs branches *d'un même arbre* unies au tronc, voilà une image de l'Eglise; mais *des branches d'espèces différentes* réunies en un seul arbre, c'est une énormité, ce n'est pas là l'Eglise. Et laissez-moi vous dire en passant qu'une branche desséchée n'est plus propre à recevoir la sève et la vie: il ne reste plus qu'une chose à faire, *c'est de la couper*.

" Cette dernière remarque me plaîtbeau coup; je n'y avais jamais réfléchi, lorsque tout dernièrement le jardinier me dit que rien ne faisait du bien aux arbres comme de couper les mauvaises branches. Vous n'avez pas d'idée, mon Père, comme votre dernière lettre m'a fait du bien! Après l'avoir lue, il me semblait que je venais de revêtir une armure à toute épreuve pour les combats du Seigneur, et j'aurais osé tout affronter.

" Etait-ce aujourd'hui le jour fixé pour Marguerite? Pauvre chère fille! quelle terrible épreuve ce doit avoir été pour elle d'être soumise à de si longs délais! Je suis sûr qu'elle ne résistera jamais à la grâce, quelque sacrifice que Dieu demande d'elle. Je n'ai jamais connu personne, à son âge, aussi prête à tout, dès que la volonté de Dieu se manifeste. Je remercie le bon Dieu de la force qu'il m'a donnée. Durant toute cette discussion, leurs arguments, au lieu de m'ébranler, n'ont fait que me fortifier, en me faisant voir combien l'erreur est faible en face de la vérité. Dites bien à Marguerite comme elle est constammont dans mes pensées. Réellement, je sens s'accroître tous les jours mon amour et ma reconnaissance pour elle: elle a été le premier instrument dont Dieu s'est servi pour me montrer le chemin de la vérité.

" Votre enfant en Notre-Seigneur.— ALOYS.

" Peu de temps après, Aloys fut envoyé pour quelques jours dans un autre ville où se trouvait un prêtre catholique. En même temps, son père prit une détermination définitive à son sujet, et lui intima l'ordre de se tenir prêt à partir pour la Nouvelle-Zélande dans quinze jours. Aloys s'empressa d'aller voir le prêtre, et demanda s'il ne pourrait pas recevoir le sacrement de confirmation avant de partir. Il se rencontra que l'Evêque allait venir dans peu de jours...: tout était disposé par la divine Providence. Aloys m'écrit: " Ce prêtre a été si bon! Nous avons beaucoup parlé de ma vocation à l'état ecclésiastique. J'espère, je crois même positivement que Dieu m'appellera quelque jour. Mais ce Père de l'orphelin et de l'abandonné choisira son temps; il connaît quand il vaut mieux pour sa gloire et pour mon âme que j'entre dans la sainte carrière. Oh! que ne puis-je vous voir une dernière fois! Mais vous savez combien j'ai besoin de vos lettres. Comme j'ai été heureux depuis que je suis ici! Jugez-en vous-même; j'ai assisté à la sainte messe presque tous les jours; demain, pour la troisième fois depuis que je suis catholique, j'espère aller m'agenouiller à la Table sainte.. et dimanche doit être le jour de ma Confirmation... Ne suis-je pas comblé de bienfaits? J'espère aussi être reçu dans la confrérie du Saint-Scapulaire. Ce sera un lien de plus entre mon cœur et le vôtre, et celui de ma bonne et sainte marraine et de tant d'autres. Quelle affection de sa part! Elle n'a pas laissé passer de jour sans m'écrire quelques mots de consolation; elle m'a formé tout une petite bibliothèque de livres de piété.

" C'en est fait! mandait-il deux jours après, je suis enfant de notre Mère du Mont-Carmel. Aujourd'hui j'ai eu le bonheur de célébrer sa pureté en allant à la sainte Communion et en offrant une messe d'action de grâces. L'idée d'entrer dans les saints Ordres ne me quitte plus, bien qu'il soit maintenant définitivement arrêté que je pars pour la Nouvelle-Zélande. Peut-être Dieu m'y envoie-t-il pour ramener un jour Timothée, afin que, prêtres du Seigneur, nous puissions tous deux faire briller la lumière aux yeux de beaucoup d'égarés. J'ai pris à la confirmation le nom d'*Aloysius*.

" J'espère que vous ne m'oublierez pas, et que vous me rendrez le service de m'écrire quand vous aurez un peu de temps. Quoique désormais vous deviez avoir le bonheur de ramener beaucoup d'âmes à Jésus, surtout dès que vous serez parmi les idolâtres, pourtant vous vous souviendrez toujours de votre *enfant premier né*, n'est-ce pas? Ce titre, auquel je tiens, me donne un droit spécial à votre souvenir et à vos prières. Tous les jours vous êtes dans mes pensées: comment oublier jamais ce que je vous dois! Il est possible que nous nous soyons agenouillés côte à côte et que nous ayons prié *ensemble* pour *la dernière fois!* Il est bien probable que c'est pour la dernière fois aussi que nous avons vu ces pierres et ce rivage de bénédictions... Mais les bienfaits de Dieu restent, et la reconnaissance et l'affection restent avec eux au fond de mon cœur.

" Votre enfant à jamais dévoué.— ALOYS."

" Au moment où Aloys va faire à Londres ses préparatifs de départ, voyons ce qu'est devenue Marguerite.

" Le lendemain du jour où Aloys avait fait sa première communion, Marguerie écrivait la lettre suivante:

" Chère Claire, j'ai reçu la défense d'écrire à plusieurs personnes; pas à vous encore: ne laissez donc pas savoir que nous sommes en relation, autrement mes chaînes, déjà bien tendues, ne feraient que se resserrer davantage. J'ai idée qu'Aloys sera envoyé dans la famille d'un ministre; j'espère qu'il aura le bonheur d'être reçu bientôt, car il doit y avoir un prêtre catholique dans la ville voisine. Pour moi, impossible de m'enfuir d'ici, même pour quelques heures. Je ne saurais vous dire combien il me tarde d'être reçue! Sans la pensée de n'être pas dans le bercail, je serais parfaitement heureuse. Et, même dès à présent, rien ne me peine ou me donne un instant d'inquiétude: mon Sauveur semble si près de moi...! beaucoup plus près qu'il ne l'était avant...

" J'ai beaucoup pensé à voir hier! Je n'avais encore jamais goûté le charme de cette belle fête: déjà maintenant la sainte Vierge Marie et tous les Saints semblent être pour moi des amis particuliers. Je n'ai ici ni livres, ni quoi que ce soit: cela paraît un peu ennuyeux parfois... Papa me fit partir si subitement qu'il ne me laissa pas même remonter à ma chambre pour prendre quelques objets dont je devais avoir besoin; une fille de service courut chercher ma pélerine et mon chapeau. Mais qu'ariva-t-il? Après mes prières du matin, dites dans le *Jardin de l'âme*, au lieu de remettre le livre à sa place, je l'avais mis dans ma poche, de sorte que je l'ai emporté. Il ne quitte plus cette poche depuis lors, et, pendant la nuit, je le mets sous mon oreiller, car je

puis être à tout moment expédiée loin d'ici. Dites à Maria que j'ai aussi le petit livre de cantiques qu'elle m'a donné. C'est toute ma bibliothèque pour mes lectures d'été; en revanche, impossible de dire combien je les goûte.

"J'ai beaucoup, beaucoup pensé à ce que le R. Père me disait! En cas que je ne le revoie plus, remerciez-le en mon nom de m'avoir déterminée à entrer dans l'Eglise. Chaque matin je suis avec vous en esprit, à huit heures, au moment où vous allez prier pour *nous deux*, et je sens au-dedans de moi comme une assurance que nos prières seront exaucées avant longtemps. Papa semblait avoir l'intention d'aller voir le Père. Il me tarde de savoir s'il l'a fait. Quelque parole sortie des lèvres du prêtre pourrait descendre dans le cœur de papa et arranger toutes choses... Je n'ai pas la moindre idée du lieu où on m'enverra quand on me tirera d'ici. Ecrivez, je vous prie, pour faire effacer mon nom de l'association pour la réunion des églises: comment ai-je pu commettre la folie de m'y enrôler?

"Comptant sur vos prières, je suis, etc,.

"MARGARET."

(*A continuer.*)

LUCIEN.

(*Suite.*)

Quant à M. Jules Henry, on le trouvait dans la maison de M. Dupuis infiniment moins souvent que son frère. D'un caractère plus vif et résolu, d'une humeur plus fantasque et plus bruyante, il s'était déjà fait dans la ville des camarades de plaisir, avec lesquels il se divertissait souvent et fort, se livrant à tous les amusements que peut offrir une ville de province: jouant, pariant, festoyant, et faisant parfois un peu attendre son cordonnier et son tailleur.

Mme Dupuis, en bonne mère de famille qu'elle était, s'intéressait vivement à ses deux jeunes pensionnaires: elle s'affligeait des dettes de M. Jules et s'extasiait sur les talents de M. Alfred; donnait à l'un des conseils, à l'autre des éloges, et souvent, d'un ton pénétré, tout en hochant la tête, disait à Lucien, qui, grâce à sa modération et à sa sagesse, était devenu son confident:

"Quel dommage que, pour soutenir le rang qu'ils devraient occuper, ces jeunes gens n'aient pas de fortune!... Y a-t-il à Paris beaucoup de jeunes messieurs aussi distingués que ceux-ci, Monsieur Lucien?... Pour moi, je gagerais bien qu'ils ne sont pas nés pour faire ce qu'ils font, et que ce sont, bien sûr, les enfants de quelque grande famille."

Lucien, à ces paroles, se contentait de soupirer en silence et de secouer la tête en signe d'assentiment; et Mme Dupuis, triomphante et toute pleine de son sujet, partait pour le marché, en tâchant, sur sa route, de rencontrer quelqu'une de ses amies, à qui elle pût raconter la dernière fredaine de M. Jules ou vanter la dernière romance de M. Alfred.

Hélas! la présence de ce monsieur Alfred était devenue, pour Lucien, un bien réel tourment, une véritable menace. Un autre que lui était là désormais pour admirer la grâce et la gaieté d'Aliette, pour sourire à ses saillies, pour l'aider à cultiver ses fleurs; un autre qui, plus heureux que lui, la voyait courir, dès le matin, de sa chambre au jardin, du jardin à la cuisine, qui lui disait bonsoir! le dernier, lorsqu'elle allait bientôt s'endormir, et que Lucien était parti!... il y avait cependant quelque chose qui le rassurait, et qui aurait dû bien plutôt l'inquiéter, s'il eût su lire plus profondément dans les âmes de jeunes filles. Aliette ne paraissait pas s'habituer à la société de M. Alfred; elle était toujours restée avec lui timide et réservée, beaucoup plus qu'elle ne l'était avec toute autre personne. Elle ne lui adressait jamais la parole la première, elle rougissait en lui parlant, et, lorsqu'il était assis près d'elle, elle avait d'ordinaire les lèvres closes et les yeux baissés. Avec Lucien, c'était tout le contraire. Aussitôt qu'elle l'apercevait, elle courait à lui, lui tendait la main, le saluait d'un joyeux bonjour! accompagné d'un regard malin et d'un brillant sourire, lui reprochait sa longue absence qui avait duré deux ou trois jours, le questionnait sur la santé de son père, lui demandait conseil sur ses lectures, sur le choix de ses laines, sur la culture de ses fleurs, et lui témoignait, en un mot, une cordialité sans façon, une amicale confiance, qui le rendaient heureux et le laissaient ravi. Pauvre Lucien! pauvre sage!

Cependant notre héros n'était pas toujours fort rassuré. Par moments, il se disait que la chevelure blonde de M. Alfred, son beau visage antique et son élégance rêveuse avaient des charmes puissants, contre lesquels il ne pourrait jamais lutter, lui, avec ses cheveux noirs un peu rudes, ses traits énergiques d'enfant du peuple, sa gravité de savant, son austérité de chrétien convaincu. Au milieu donc de ces hésitations et de ces doutes, il se dit enfin que le meilleur parti à prendre pour s'assurer des sentiments et des résolutions d'Aliette, c'était de demander sa main à ses parents. Seulement, avant de prendre ce grand parti, il fallait y préparer son père. Lucien hésitait un peu d'abord, craignant que l'ambition paternelle n'eût rêvé pour lui quelque parti plus brillant; mais un petit incident imprévu vint hâter sa décision, en facilitant au père et au fils un échange de confidence.

V

Dans les premiers beaux jours de l'été, les deux familles projetèrent de faire ensemble une excursion dans la campagne, vers les ruines pittoresques d'un castel féodal, qui a soutenu plusieurs siéges contre les Anglais au temps de Charles VII, et qui ouvre aujourd'hui ses salles croulantes et ses tourelles démantelées aux mousses, aux ronces, aux giroflées, aux lierres, ces éternels envahisseurs des cités détruites et des vieux murs. Personne ne devait manquer à cette promenade joyeuse; Mme Dupuis elle-même consentit à quitter sa cuisine et son tricot, et, pour renforcer la partie féminine de la troupe, on invita une voisine, une femme, tendre amie d'Aliette, dont elle partageait les goûts et la gaieté.

Chacun des membres de la troupe se trouva un plaisir différent ou une différente occupation, lorsque tous furent arrivés au pied de ces belles ruines sombres et moussues, qui impriment tant de mélancolie au doux paysage d'alentour. Mme Dupuis se mit à chercher, dans les décombres, quelques feuilles de millepertuis, excellentes pour les brûlures; la jeune Mme Brisson, escaladant le vieil escalier de la tourelle, chercha à se placer favorablement pour contempler les beautés des environs; Aliette, toujours remuante et vive, courait de

çà, de là, apparaissant, tantôt à l'étroite fenêtre d'une tourelle, tantôt au sommet d'un large mur, le visage riant, les joues colorées, la tête couronnée d'une guirlande de lierres arrachées aux pierres du rempart, agitant dans sa main une longue tige de giroflées au fleurs d'or, puis disparaissant soudain, pour se montrer ailleurs, légère, insaisissable et capricieuse, comme si elle eût été l'esprit follet de ces ruines.

D'autre part, M. Jules Henry, l'air distrait et rêveur, paraissant médiocrement goûter les parties de campagne, sifflotait un air de chasse, en mettant de temps à autre son lorgnon à l œil pour contempler les vieilles tours; Lucien, la tête baissée, herborisait parmi les fleurs de la prairie et relevait parfois les yeux pour regarder Aliette, l'une des plus fraîches et des plus jolies fleurs d'en haut; les deux papas, en compagnie d'Alfred, tournaient autour des murs pour admirer à loisir le curieux aspect des ruines et les détails d'architecture.

" C'est là, dit M. Dupuis avec orgueil, une des choses les plus remarquables que nous ayons dans notre pays. Tous les voyageurs qui viennent chez nous ne manquent pas de venir visiter ce vieux débris qui a soutenu tant de siéges.

— Et qui couvre de ses pierres et de ses antiquailles un bon quart d'arpent de terrain, répliqua M. Maury. J'aurais bientôt fait raser ces murs-là, parbleu, si j'étais le propriétaire.

— En vérité!... Et que mettriez-vous à la place, Monsieur? demanda d'un ton un peu ironique Alfred, qui n'avait encore rien dit.

— Ce que je mettrais?... du trêfle ou de la luzerne, ma foi! La terre est grasse, la rivière est tout près: j'aurais, de cette façon, une prairie admirable.

— Ce serait une spéculation, mais ce serait une profanation aussi, Monsieur, répondit le jeune Henry en donnant à sa voix une inflexion dédaigneuse.

— Une profanation!... Jésus Dieu! les belles paroles!... C'est très-sonore et très-brillant à la surface, mais il y a du vide dessous... Voulez-vous bien me dire ce que je profanerais, mon cher monsieur?

— Tout ce qui est ici, et que les passants respectent: ces murs croulants, leurs brèches honorables, leurs vieux souvenirs, les ombres des châtelains morts qui ont repoussé l'ennemi et rendu ce coin de terre illustre.

— Illustre! le grand mot!...Ne vaudrait-il pas mieux qu'ils l'eussent rendu fertile? Croyez-moi, mon jeune homme, les paysans qui arrosaient ces champs de leurs sueurs et dont on n'a point conservé les noms, valent mieux et plus à mes yeux que ces flambards de chevaliers, qui passaient leur vie à occire les gens à l'aide de leurs longues lances.

— Je ne le nie pas, Monsieur: l'élément du chevalier c'était la guerre. Mais rappelez-vous bien qu'il la faisait presque toujours pour une cause grande et juste: pour la défense de son Dieu, de son pays ou de son roi.

— Vraiment?... En êtes-vous bien sûr?... Il me semble, à moi qui ne suis qu'un bonhomme, que les nobles faisaient souvent la guerre pour agrandir injustement leur héritage, pour dépouiller tyranniquement leurs voisins... Je ne les blâme pas: il est tout naturel à l'homme de chercher à s'arrondir; mais je demande à ce qu'on ne fasse pas des héros de ceux qui n'étaient après tout que des barbares... N'êtes-vous pas de votre siècle, jeune homme, et faut-il vous apprendre que la noblesse avait ses abus?

— Avant tout, elle avait ses grandeurs, s'écria Alfred avec enthousiasme. Consultez les archives de toutes les familles aristocratiques, même des familles déchues, et vous verrez les hommes du passé, les Allemands, les ennemis.

— Oui-dà! ce qui n'a pas empêché les fils de donner la main aux Prussiens et aux Anglais pour envahir ce même sol de la patrie. Il ne faut pas parler de ces choses-là à un vieillard comme moi, qui ai vu l'émigration, mon cher monsieur."

Le père Maury avait prononcé ces derniers mots avec une singulière expression de haine triomphante; et Alfred, qui rougissait fort, allait répliquer, peut-être un peu violemment, lorsque Lucien s'avança, cherchant à empêcher que la discussion ne dégénérât en querelle.

" Allons, Monsieur Alfred, allons, voisin, à quoi bon ainsi s'échauffer? Il n'y a pas de nobles ici, pour que nous nous inquiétions si fort de leurs faiblesses ou de leurs mérites. Tenez, les choses se gâtent: c'est que nous ne nous amusons pas assez. Si ces messieurs détachaient le bateau du pêcheur, qui est là-bas, et faisaient faire aux dames une petite promenade sur la rivière?... Je donnerai un pourboire au père Claude, qui, de cette façon, n'aura pas lieu de se fâcher. Nous autres, gens raisonnables, nous nous reposerons pendant ce temps, à l'autre bout de la prairie." La proposition fut acceptée avec empressement, surtout par Lucien et Jules, qui sentaient la nécessité de séparer pour un instant les deux querelleurs. En un clin d'œil, la barquette fut détachée. Aliette et sa compagne s'y placèrent, emportant des gerbes de fleurs, dont elles se proposaient de tresser des couronnes, tandis que la nacelle descendrait au fil de l'eau; Jules s'assit au gouvernail, Lucien prit les rames; mais Alfred, encore un peu ému, ne s'offrit point pour l'aider dans sa besogne de navigateur, et s'assit sur le banc faisant face aux deux jeunes femmes, dont il considérait à loisir les frais et souriants visages, et qu'il amusait de son babil.

La rivière sur laquelle flottait le petit bateau était sinueuse, étroite et profondément ombragée. Des massifs de trembles et de hauts peupliers croissaient sur ses rives; de grands saules au tronc courbe se penchaient sur ses eaux. Le soleil était couché et les dernières lueurs du jour pâlissant pénétraient, flottantes et incertaines, sous cet abri de sombre verdure. L'eau paraissait opaque et épaisse; pas un mince rayon de lumière n'en éclairait les profondeurs, et la barque glissait lentement dans cette sorte de demi-obscurité. Les propos joyeux, les remarques amicales s'échangeaient d'un bout à l'autre du bateau, et cette douce solitude du soir s'égayait par des refrains, des plaisanteries et des éclats de rire.

(*A continuer.*)

Imprimé par E. Senécal Nos. 6, 8 et 10, rue St. Vincent.

TABLE DES MATIERES

PAR

ORDRE ALPHABETIQUE.

Q

R

S

T

V